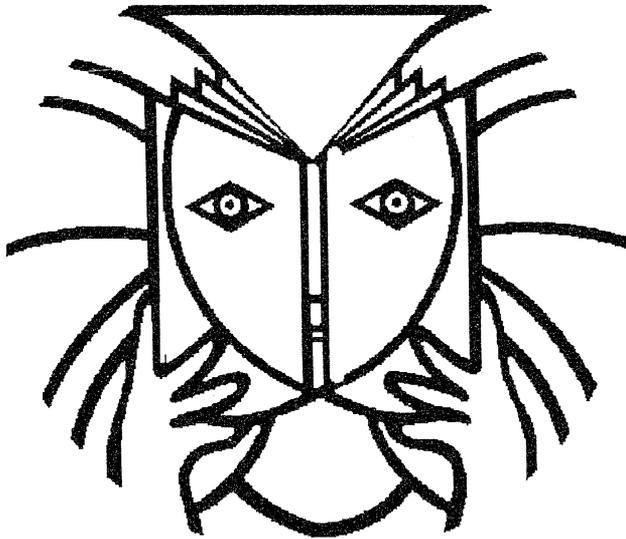




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

Canada

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 10.

QUATRIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1890.



VOLUME XXIII.



Department of the Secretary of State
Library.

No.

Room

Section

Shelf

227 Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

QUATRIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1890.

A	B
Accidents sur le chemin de fer Intercolonial.	Biens des Jésuites, Acte concernant les
Acte concernant les droits d'auteur	Boissons enivrantes vendues aux Sauvages.
Acte des licences pour la vente des liqueurs. 91, 91a	Brise-lames de Tignish
Actionnaires des banques	British Canadian, Compagnie de Prêt et de placements
Adams, John	Budget, 1890-91
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les	Budget, Discours du
Agriculture, Instruments d'	Budget supplémentaire
Agriculture, Rapport annuel de l'	Bureau d'enregistrement, Territoires du Nord-Ouest
Anderson, Service des steamers	Bureau des impressions
Annapolis, Nouvelle-Ecosse	Bureau des inspecteurs-mesureurs de bois, Québec
Antilles, Service à vapeur avec les	Bureau des lettres de rebut Lettres chargées envoyées au
Archives canadiennes	Bureau de poste de Lévis
Assemblée législative, Territoires du Nord-Ouest	Bureau de poste de Palmer Road
Assurances, Compagnies d'	Bureau de poste de Pierreville
Assurances, Rapport du surintendant des	Bureau de poste de Québec
Auditeur général, Rapport annuel de l'	
Auteurs, Conseil des Territoires du Nord-Ouest	
	C
B	Campbellton et le Bassin de Gaspé, Malles entre
Banque British Columbia	Canada Atlantique, Chemin de fer
Banque British North America	Canal Chambly
Banques chartées	Cascumpéque, havre de
Banques d'Épargnes	Caughnawaga, Sauvages de
Baptêmes, mariages et sépultures	Chartes des banques
Barrage à Hungry Bay	Chatham, ruisseau de McGregor
Bassin de radoub d'Esquimalt	Chemin de fer Grand-Oriental
Bateaux à vapeur, Inspection des	Chemins de fer et canaux, rapport annuel
Batoche, District électoral de	Chemins de fer construits par le Canada
Beauharnois, Chemin de fer de jonction de	Chemins de fer, Statistique des
Bécancour, Malle entre la gare de, et Sainte-Julie de Somerset	Chemins de fer, Subventions
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel	

C	G
Chemin de fer Intercolonial :..... 41 à 41g	Garneau, Joseph..... 55
Station de Saint-Jean Chrysostôme.. 41	Gordon, Rapport du lieutenant..... 87b
Propriétés vendues à Lévis..... 41a	Gouvernements d'Ontario et de Québec..... 74
Pétitions des employés..... 41b	Gouverneur général, Mandats du..... 22
Dommages aux propriétés..... 41c	Grain de semence, Achat et distribution de 33i, 33j
Projet d'assurance..... 41d	Grand-Oriental, Chemin de fer..... 67
Accidents aux trains..... 41c	Grosse-Ile, Quarantaine de la..... 62
Voitures du personnel..... 41f	
Taux du fret..... 41g	H
Chemin de fer Canadien du Pacifique :..... 31 à 31c	Hall's Harbor, Nouvelle-Ecosse..... 59f
Terres vendues..... 31	Hareng, Industrie de la pêche au..... 17a
Correspondance avec le département de l'intérieur..... 31a	Harvey-Moncton, Section du chemin de fer..... 84
Subventions à des steamers..... 31b	Haut Commissaire, Rapport du..... 6d
Ponts sur les lignes d'embranchement..... 31c	Havre de Cove-Head..... 59
Chisholm, Kenneth..... 63	Havre de New-London..... 59a
Collège militaire royal..... 68	Havre de Québec, Travaux du..... 59g
Colombie-Britannique, Pétitions des colons de la..... 76	Homarderies dans l'Île du Prince-Edouard... 25
Commerce et navigation, Rapport annuel... 2	Homesteads dans les Territoires du Nord-Ouest..... 33f
Commis dans le département de l'intérieur... 50	Hôpital de la Marine et des Emigrants, Québec..... 48, 48a
Commissaire, Police fédérale..... 28	Hungry Bay, Chaussée à..... 89
Commissaire, Police à cheval du Nord-Ouest. 13	Hurrell, Soldat C. J..... 51, 51b
Commission géologique, Rapports de la..... 73	
Comptes des crédits de 1889..... 33b	I
Comptes publics, Rapport annuel..... 3	Île, Réserve du chemin de fer de l', C.-B.... 76
Concessions forestières..... 36a	Île du Prince-Edouard, Dragage dans l'..... 60
Conseil des avisers, Territoires du Nord-Ouest..... 33d	Île du Prince-Edouard, Malles dans l'..... 21b
Conseil des examinateurs du service civil.... 7b	Île du Prince-Edouard, Quais, etc., dans l'... 58a
Cove Head, Havre de..... 59	Île Sultana..... 49, 49a
	Immigration et émigration canadiennes..... 6*
D	Immigration chinoise..... 64
Dépenses diverses..... 24	Impressions, Bureau des..... 95
Dépenses et recettes..... 29, 75	Impressions et papeterie publiques..... 7c
Dépôts dans les banques d'épargnes..... 30, 30a	Inspecteurs des coques de steamers..... 45
Derby, Chemin de fer d'embranchement de.. 40	Inspection des bateaux à vapeur..... 16a
Directeur général des postes, Rapport annuel. 15	Instruments d'agriculture..... 81
District militaire n° 1..... 92	Intérieur, Commis dans le département de l'. 50
Dommages par le chemin de fer Intercolonial. 41c	Intérieur, Rapport annuel..... 14
Dommages aux propriétés du gouvernement. 87a, 87c	Inverness et Sainte-Julie de Somerset, Malle entre..... 21a
Dragueur " Prince Edward "..... 60	
Droits d'auteur, Acte concernant les..... 35	J
Dundas et Waterloo, Chemin macadamisé de 54	Jésuites, Acte concernant les biens des..... 70
	Justice, Rapport annuel de la..... 10
E	
Eau-Claire et de l'Arc, Compagnie d'exploitation forestière des rivières..... 33i	K
Ecoles dans le Nord-Ouest..... 30o	Kamouraska, Quai de..... 57a
Ecoles séparées, Territoires du Nord-Ouest.. 33b	Kettle Creek..... 52
Economie sociale, Rapport sur l'..... 20	Kinistino, District électoral de..... 71
Edifices publics..... 96	
Emigration et immigration canadiennes..... 6*	L
Esquimalt, Bassin de radoub d'..... 59g	Lac Saint-Pierre, Phare flottant dans le..... 83
	Langue française dans les territoires du Nord-Ouest..... 33b, 33c
F	Lettres chargées envoyées au bureau des lettres de rebut..... 21c
Falsification des substances alimentaires... 1b	Lévis, Bureau de poste de..... 56a
Farine canadienne..... 97	Lévis, propriété vendue à..... 41a
Fermes agronomiques, Rapport annuel..... 6c	Lieuses automatiques, moissonneuses et faucheuses..... 81
Fleming, Sandford, Rapport de..... 65, 65a	
Fonds des havres, rivières, etc..... 74	
Fort-à-la-Corne, Métis de..... 33h	
Fret, Taux du, etc..... 14g	

L

Ligne courte, Chemin de fer de la	84
Listes électorales	39
Liste du service civil	7a
Lotbinière, Phare flottant à	83a
Lots hydrauliques	66, 66a
Lourdes et Somerset, Malles entre	21

M

Malles entre la station de Bécancour et Sainte-Julie de Somerset	21a
Malles entre Lourdes et Somerset	21
Malles entre Inverness et Sainte-Julie de Somerset	21a
Malles entre Campbellton et le Bassin de Gaspé	21d
Malles dans l'Île du Prince-Edouard	21b
Mandats du gouverneur général	22
Marine et des Emigrants, Hôpital de la, Québec	48, 48a
Marine, Rapport annuel	16
Matane, Chemin de fer d'embranchement de	90
McGregor, Ruisseau, Chatham	79
McGirr, William	61
Mesureurs de bois, Québec, Bureau des	28a
Métis, Réclamations des	33c
Métis, de Fort-à-la-Corne	33b
Milice et défense, Rapport annuel de la	11
Milice et défense, Changements dans le département de la	92a
Moissonneuses, faucheuses et lieuses automatiques	81
Montagnes Rocheuses, Parc des	27
Montréal, Palais de justice de	78

N

Navires américains transportant du fret en entrepôt	37
Navires, Pertes des	72
New-London, Havre de	59a
Nord-Ouest, Police à cheval du	13
Nouveau-Brunswick, Cour de vice-amirauté	47
Nouvelle-Ecosse, Cour de vice-amirauté	47

O

Obligations et Garanties	32
Œufs, Exportation et importation des	93
Ontario et Québec, Gouvernements d'	74
Ontario, Association des manufacturiers d'	86
Ottawa, Cité d', et le Gouvernement	69
Ottawa, Pont interprovincial sur la rivière	80

P

Païens dans les rapports du recensement	98
Palais de justice de Montréal	78
Palmer Road, Bureau de poste de	56b
Parc des Montagnes Rocheuses	27
Pêche au hareng, Industrie de la	17a
Pêcheries, Rapport annuel sur les	17
Pêcheries, Service de protection des	17b
Pensons dans le bureau des mesureurs de bois, Québec	28a

P

Pensions, du service civil	28
Pertes de navires	72
Pétitions des employés du chemin de fer Intercolonial	41b
Phares flottants	83, 83a
Pictou, Havre de, et édifices publics	59c
Pierreville, Bureau de poste de	56c
Pinette, Havre de	59a
Poids, mesures et gaz	1a
Police à cheval du Nord-Ouest	13
Police fédérale, Commissaire de la	23
Pont interprovincial sur la rivière Ottawa	80
Postes, Rapport annuel du directeur général des	15
Président et syndics, Seigneurie d'Yamaska	53
Prieur, Arthur	77

Q

Quai à Kamouraska	57a
Quai à Saint-Roch-des-Aulnets	57
Quarantaine, Grosse Ile, Règlements de	62
Québec et Ontario, Gouvernements de	74
Québec, Bureau des inspecteurs-mesureurs de bois de	28a
Québec, Travaux du havre de	59g
Québec, Hôpital de la marine et des immigrants	48, 48a
Québec, Bureau de poste de	28b
Québec, Cour de vice-amirauté	47
"Quinté," Perte du steamer	87

R

Rapport sur l'économie sociale	20
Recettes et dépenses	29, 75
Règlements concernant les terres fédérales	26
Réserve du chemin de fer de l'Île, C.-B.	76
Réserves sauvages	43, 43b
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel	1
Rivière Thames	54a
Rivière du Sud	53b

S

Saint-Albert, Pont de	33m
Saint-Jean Chrysostôme, Station de	41
Saint-Roch des Aulnets, Quai de	57
Saisie du remorqueur "Rooth"	99
Saskatchewan, Compagnie de terres et de homesteads de la	82, 82a
Saskatchewan, District provisoire de la	71
Sauvages, Boissons enivrantes vendues aux	43a
Schreiber, Collingwood, Rapport de	84
Sciure de bois dans la rivière Ottawa	65, 65a
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du	7
Service civil, Conseil des examinateurs du	7b
Service civil, Liste du	7a
Service civil, Pensions du	28
Statistique criminelle	6a, 6a*
Statistique des chemins de fer	19a
Subventions aux chemins de fer	42d

S	
Substances alimentaires, Falsification des....	1b
Subventions au chemin de fer de jonction de Beauharnois.....	42c
Subventions au chemin de fer Canada Atlantique.....	42b
Subventions aux chemins de fer.....	42, 42a, 42d
Sud, Rivière du.....	53

T

Taux du fret, etc.....	41g
Télégraphe, Ligne de, sur le chemin de fer du Cap-Breton.....	88
Tempérance, Compagnie de Colonisation de.....	82, 82a, 82b
Terres à pâturages louées.....	33m
Terres fédérales, Règlements concernant les..	26
Territoires du Nord-Ouest.....	33 à 33o
Résolutions de l'Assemblée législative....	33
Mémoires à l'Assemblée législative.....	32a
Ecoles séparées et langue française.....	33b
Réclamations des Métis.....	33c
Résignation du conseil des aviseurs.....	33d
Impressions en français.....	33e
Seconds homesteads.....	33f
Bureau d'enregistrement.....	33g
Métis du Fort-la-Corne.....	33h
Grain de semence.....	33i, 33j

T

Comptes de crédit.....	33k
Compagnie d'exploitation forestière de la rivière Eau-Claire et de la rivière de l'Arc.....	33l
Pont de Saint-Albert.....	33m
Terres à pâturages.....	33n
Liste des écoles.....	33o
Tignish, Brise-lames de.....	58
Toronto, Travaux du havre de.....	59d
Tracadie, Havre de.....	59b
Travaux du havre de Québec.....	59g
Travaux publics, Rapport annuel.....	18
Trent, Commission du canal de la Vallée de la	46a

V

Valiquette, Pension de.....	51a, 51c
Vice-amirauté, Cours de.....	47
Voitures sur le chemin de fer Intercolonial...	41f

W

Welland, Canal, Rapport de A. F. Wood... 46,	46c
Western Union, Compagnie de télégraphe...	88
Wiggins, John.....	101
Wood, Ile.....	59a

Y

Yamaska, Rivière	53, 53a
------------------------	---------

Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Rapports, Etats et Statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable J. Costigan—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 1a. Inspection des poids, des mesures, et du gaz, étant un supplément au rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1889. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 1b. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, étant un supplément au rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1889. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1891; présentées le 30 janvier 1890. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1890; présenté le 27 mars 1890. Nouvelles estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1890; présentées le 6 mai 1890. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1891; présentées le 6 mai 1890—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
4. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5. Rapport de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 27 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

6. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 20 mars 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 6*. Immigration et Emigration canadiennes. Annexe au rapport du ministre de l'agriculture—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 6a. Statistique criminelle, pour l'année 1888. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 6a*. Statistique criminelle, pour l'année 1889. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

- 6b. Rapport sur les archives du Canada, 1890. Présenté à la Chambre des communes le 10 février 1890, par l'honorable J. Carling..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6c. Rapports du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 6d. Rapport du haut-commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

7. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 29 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Liste du service civil du Canada, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 février 1890, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 7b. Rapport du Bureau des Examineurs pour le service civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 7c. Rapport annuel du département d'Imprimerie et de Papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1889..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
8. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 16 janvier 1890, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

9. Rapport du surintendant des Assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1889—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 9a. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 7 février 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 9b. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances en Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

10. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 22 mars 1890, par sir John Thompson—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
11. Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 6 février 1890, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

12. Rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 22 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
13. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest. Présenté à la Chambre des communes le 17 mars 1890, par sir John Macdonald. . . *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

14. Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour l'année 1889. Présenté à la Chambre des communes le 31 mars 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
15. Rapport du directeur général des Postes, pour l'année expirée le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 23 janvier 1890, par l'honorable J. Haggart—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

O M I S S I O N .

Les deux documents suivants n'ont été imprimés qu'après que l'index l'eut été lui-même, ce qui explique leur omission :

6e. Extraits des rapports de la statistique mortuaire pour l'année 1889. (*Imprimés pour la distribution et comme document de la session.*)

[Le document ci-dessus a été inséré au commencement du volume n° 7, immédiatement avant le rapport du secrétaire d'Etat.]

196. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1889. (*Imprimée pour la distribution et comme document de la session.*)

[Inséré à la fin du volume n° 13, immédiatement après la statistique des chemins de fer.]

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

- 16.** 22e rapport du département de la Marine, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 24 février 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16a.** Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur pour l'année civile terminée le 31 décembre 1889. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 17.** Rapport annuel du département des Pêcheries, pour l'année 1889. Présenté à la Chambre des communes le 16 avril 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 17a.** Rapport spécial des délégués nommés en 1889 pour s'enquérir de l'industrie de la pêche du hareng dans la Grande-Bretagne et la Hollande. Présenté à la Chambre des communes le 10 février 1890, par l'honorable C. H. Tupper. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 17b.** Rapport sur le service de protection des pêcheries du Canada, en 1889. Présenté à la Chambre des communes le 10 mars 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

- 18.** Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1888-89, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 3 février 1890, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour le dernier exercice, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 3 mars 1890, par sir John Macdonald. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 19a.** Statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890, par sir John Macdonald. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

- 20.** Rapport de la section d'Economie Sociale de l'Exhibition Internationale Universelle de 1889 à Paris, préparé par Jules Helbronner, membre de la Commission du Travail. Présenté à la Chambre des communes le 8 mai 1890, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 21.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—Copie de toute correspondance relative à l'établissement d'un service postal bi-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire entre Lourdes et Somerset, dans le comté de Mégantic. Présentée à la Chambre des communes le 20 janvier 1890.—*M. Turcot. Pas imprimée.*
- 21a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance concernant l'octroi du contrat de la malle entre la station de Bécancour et Sainte-Julie de Somerset, et entre Inverness et Sainte-Julie de Somerset, accordé vers le mois d'avril 1888; aussi toutes les soumissions s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 20 janvier 1890.—*M. Turcot. Pas imprimée.*
- 21b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Copie de toute correspondance (par lettre ou télégramme) et de tous autres papiers concernant le transport des malles provinciales supplémentaires dans l'Île du Prince-Edouard, depuis le 1er septembre dernier. Présentée à la Chambre des communes le 20 janvier 1890.—*M. Davies. Pas imprimée.*
- 21c.** Réponse à un Ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant le nombre de lettres enregistrées envoyées au bureau des lettres de rebut pendant les années 1887, 1888 et 1889, jusqu'au 31 décembre dernier. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*M. McMullen. Pas imprimée.*
- 21d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1890—Copie de toutes lettres, rapports ou autre correspondance, actuellement au ministère des postes, relativement au transport des malles entre Campbelltown, dans la province du Nouveau-Brunswick, et le Bassin de Gaspé, dans la province de Québec. Présentée à la Chambre des communes le 7 février 1890.—*M. Jones. Pas imprimée.*
- 22.** Relevé des mandats émis par le gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, article 32, paragraphe 2. Présenté à la Chambre des communes le 20 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution seulement.*
- 23.** Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1889, aux termes du chap. 184, article 5 des Statuts Révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 21 janvier 1890, par sir John Thompson. *Pas imprimé.*

24. Etat des dépenses à compte de frais divers, du 12 juillet 1889 au 4 janvier 1890, autorisées par l'acte 52 Vic., chap. 1. Présenté à la Chambre des communes le 22 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. *Pas imprimé.*
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'Île du Prince-Edouard ; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888 et le montant de chaque amende ; les noms des personnes qui ont payé les amendes et de celles qui ne les ont pas payées ; et la nature du délit dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 22 janvier 1890.—*M. Perry* *Pas imprimée.*
26. Copie des règlements sanctionnés par le Conseil Privé depuis la clôture de la dernière session, conformément à l'article 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chap. 54 des Statuts révisés du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 28 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau—*Pas imprimée.*
27. Copie des règlements pour le contrôle et l'administration du parc canadien des Montagnes Rocheuses, sanctionnés par ordre en conseil du 27 novembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 28 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau. *Imprimée pour la distribution seulement.*

MATIÈRES DU VOLUME N^o 15.

28. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, donnant le nom et l'emploi de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 29 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 28a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à la retraite de certains employés du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois à Québec. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)* *Pas imprimée.*
- 28b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à la mise à la retraite de certains employés du bureau de poste de Québec et du bureau de l'inspection de la poste à Québec, et à leur remplacement. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)* *Pas imprimée.*
29. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890, pour un relevé détaillé des recettes et paiements du Canada jusqu'au 1er janvier 1890, ainsi qu'un relevé semblable pour le semestre finissant le 1er janvier 1889. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*Sir Richard Cartwright* *Imprimée pour la distribution seulement.*
30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890, pour un état donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*M. McMullen* *Pas imprimée.*
- 30a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890, pour un état donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*M. McMullen* *Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 février 1890, pour copie des chartes originales de la Banque de l'Amérique-Britannique du Nord et de la Banque de la Colombie-Anglaise, et de tous les amendements faits aux dites chartes. Présentée à la Chambre des communes le 21 février 1890.—*M. Edgar* *Pas imprimée.*
- 30c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 janvier 1890, pour un état donnant les noms de toutes les banques chartées en Canada qui ont suspendu leurs paiements, liquidé leurs affaires, ou fait faillite depuis la Confédération, ainsi que le montant du capital-actions autorisé, celui du capital souscrit et celui du capital payé ; l'actif et le passif des dites banques lors de telles suspension ou cessation d'affaires ; la nature des dits actif et passif, les dates des dites chartes et les dates de leur forfature ou abandon, et les dividendes payés aux porteurs de billets et aux déposants. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Hesson* *Pas imprimée.*
31. Correspondance avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien renfermant une liste de toutes les terres vendues par cette compagnie pendant l'année expirée le 1er octobre dernier, conformément à l'article 8, chap. 9, 49 Vic. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*

- 31a.** Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 31b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, et entre le premier et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de l'octroi d'une subvention à cette compagnie pour une ligne de steamers devant faire le service entre Vancouver et le Japon et l'Australie. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*
- 31c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890, demandant copie de toutes requêtes, lettres ou autres documents adressés au gouvernement pour se plaindre de l'état des ponts sur les embranchements de chemin de fer exploités par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté de Bagot et les comtés voisins. Présentée à la Chambre des communes le 26 février.—*M. Dupont*.....*Pas imprimée.*
- 32.** Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 3 février 1890, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimée.*
- 33.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant l'affectation des deniers votés par cette Chambre pour l'usage des dits Territoires. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890.—*Honorable M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
- 33a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 février 1890, demandant copie de tous mémoires, pétitions et résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, passés à sa dernière session, qu'ils aient été adressés au gouverneur général ou au parlement. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890.—*M. Daly*.....*Pas imprimée.*
- 33b.** Copie des diverses pétitions présentées au conseil contre l'abolition des écoles séparées et de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 11 février 1890, par l'honorable M. Colby.*Pas imprimée.*
- 33c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant le règlement des réclamations des Métis. Présentée à la Chambre des communes le 21 février 1890.—*L'honorable M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
- 33d.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et documents concernant la démission du Conseil des Auteurs des Territoires du Nord-Ouest, et la nomination de leurs successeurs. Présentée à la Chambre des communes le 24 février 1890.—*M. White (Renfrew)*.....*Pas imprimée.*
- 33e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—État indiquant, pour chaque année,—1. Le coût de l'impression en français des ordonnances et autres documents et publications officiels depuis la date de la passation de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, de 1877 ; 2. Le nombre de copies des ordonnances imprimées de temps à autre dans cette langue ; 3. Le nombre de copies distribuées et de celles restant en main. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Denison*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 33f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890, demandant copie des mémoires adressés par MM. Joseph Holden et John Shera à l'honorable Edgar Dewdney, ministre de l'Intérieur, concernant la concession de seconds homesteads dans les Territoires. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*

- 33g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé des recettes et dépenses de chacun des bureaux d'enregistrement des Territoires du Nord-Ouest, de 1887 à 1889. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
- 33h.** Correspondance relative à certaine assistance donnée aux Métis de Fort-La-Corne et autres lieux. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33i.** Etat concernant l'achat de grain de semence (y compris une liste des prix payés pour le blé et l'avoine). Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33j.** Etat concernant la distribution de grain de semence et instructions quant à la distribution de ce grain. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33k.** Mémoire au sujet des comptes de crédits de 1889 pour certaines des provinces et des Territoires du Nord-Ouest. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33l.** Etat concernant la réclamation de la Compagnie d'Exploitation Forestière des rivières Eau-Claire et de l'Arc contre le gouvernement, pour du bois qu'elle prétend avoir été enlevé sur ses concessions. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney... *Pas imprimée.*
- 33m.** Correspondance, etc., concernant le pont de Saint-Albert. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney..... *Pas imprimée.*
- 33n.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Etat donnant : 1. Le nombre d'acres de terres à pâturage actuellement affermés dans les territoires du Nord-Ouest. 2. Le montant payé au gouvernement l'an dernier pour l'affermage des dites terres. 3. Le montant d'arrérages dus au gouvernement pour l'affermage des dites terres, et les noms des personnes devant ces arrérages. 4. Les noms des porteurs de baux sur le territoire desquels il n'est pas permis aux colons de s'établir sans leur consentement, ainsi que la superficie totale couverte par les dits baux, et la situation des terres mentionnées dans chaque bail. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
- 33o.** Liste des écoles de diverses dénominations dans les territoires du Nord-Ouest, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 12 mai 1890, par l'honorable E. Dewdney..... *Pas imprimée.*
- 34.** Voir les documents de la session n° 17a.
- 35.** Copie certifiée d'un rapport de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence en conseil, en date du 17 août 1889, au sujet de l'Acte des droits d'auteur de la dernière session,—ainsi que la correspondance et autres papiers sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890, par sir John Thompson. *Inprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 36.** Copie de rapports d'un comité de l'honorable Conseil Privé, concernant l'octroi d'une concession forestière à M. John Adams. Présentée à la Chambre des communes le 17 février 1890, par sir John Macdonald..... *Pas imprimée.*
- 36a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890, demandant une liste des concessions forestières octroyées par le gouvernement canadien depuis le 1er mars 1885, le nom des concessionnaires et la date de l'octroi ; la superficie de chaque concession octroyée, indiquant si elle a été octroyée au plus haut enchérisseur dans une adjudication publique, et le chiffre du bonus (s'il en est) reçu dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1890.—*M. Charlton*..... *Inprimée pour les documents de la session.*
- 37.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, empêchant les navires américains de transporter du fret, en entrepôt, des ports américains à Victoria, C.-A., ou aucun autre port canadien, et copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, révoquant les précédents, et de toute correspondance se rapportant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*Honorable M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 38.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889, demandant un relevé du coût total du discours sur le budget publié chaque année depuis 1867, avec mention du nombre d'exemplaires distribués, chaque année, pendant la dite période. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*M. Landerkin*..... *Pas imprimée.*
- 39.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890, demandant un relevé de toutes les dépenses générales faites jusqu'à date pour la confection des listes électorales du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Casgrain*. *Pas imprimée.*
- 40.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de tous papiers, correspondance et arrangements entre le gouvernement et les propriétaires du prolongement du chemin de fer d'embranchement sur Derby, au sujet du dit prolongement qui a été construit avec l'aide d'une subvention du gouvernement, mais qui n'a jamais été mis en exploitation. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*

- 41.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de toutes pétition et correspondance concernant la demande de construction d'une voie d'évitement sur l'Intercolonial à la station de Saint-Jean Chrysostôme, dans le comté de Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*
- 41a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Liste des noms de tous ceux qui ont vendu des propriétés au gouvernement du Canada dans les quartiers Saint-Laurent et Lauzon de la ville de Lévis, depuis le 1er janvier 1886, pour l'élargissement de la voie de l'Intercolonial et l'agrandissement de la gare de Lévis; le montant payé à chaque propriétaire, le montant payé pour commission, le taux par cent et à qui ces montants ont été payés. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*
- 41b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890, demandant copie de toutes pétitions pour augmentation de gages adressées au ministre des chemins de fer, depuis le 1er janvier 1889, par les personnes employées dans les ateliers de l'Intercolonial à Moncton et sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et de toute réponse faite à ces demandes par le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 41c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890, demandant copie des requêtes transmises au gouvernement par MM. Nazaire Ouellet, George Voyer, Alfred Ouellet, F. Côté et autres, au sujet des dommages causés à leurs propriétés par l'Intercolonial. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
- 41d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mars 1890—Etat faisant connaître comment a fonctionné par le passé le système d'assurance des employés de l'Intercolonial, et plus particulièrement,—(a) les recettes et dépenses annuelles, y compris les salaires des fonctionnaires, chaque année, pendant que le dit système était en opération; (b) les montants payés, chaque année, à même le fonds aux employés ou à leurs représentants, pour cause de décès ou d'accident; (c) le surplus de ce fonds, s'il en est, actuellement en caisse. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 41e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, en 1889, les causes et les dates respectives; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglés. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*—
Pas imprimée.
- 41f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant—(a) les noms et le nombre de wagons officiels sur l'Intercolonial et ses embranchements; (b) le coût primitif, la date et le lieu de construction de chaque wagon, ou nom de la personne ou compagnie de qui il a été acheté; (c) le coût des réparations ou les dépenses de ces wagons depuis leur achat; (d) les noms et salaires et les dépenses de chaque employé sur ces wagons officiels; (e) le coût annuel des approvisionnements de chacun de ces wagons. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 41g.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mai 1890, demandant un état indiquant: 1. Quel est le prix par tonne pour le transport du charbon en wagons chargés sur le chemin de fer Intercolonial entre les mines de la Nouvelle-Ecosse et Saint-Jean, Moncton, Newcastle et Campbellton, dans le Nouveau-Brunswick, et Rimouski, la Rivière-du-Loup et Québec; aussi, par les raccordements de l'Intercolonial, quel est le prix pour le transport à Montréal et à Toronto. 2. Quel est le prix par tonne pour le transport du blé, de la farine et autres denrées en wagons chargés, de Toronto, Montréal et Québec à Campbellton, Newcastle, Moncton et Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, et à Amherst, Truro, Pictou et Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. 3. Quel est le nombre de trains de fret qui ont passé dans les deux sens entre la Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario, et entre le Nouveau-Brunswick et ces provinces en 1889. 4. Combien de trains ont transporté de l'Ouest des marchandises devant être expédiées par Halifax et par Saint-Jean en 1889, et jusqu'aujourd'hui en 1890? Présentée au Sénat le 16 mai 1890.—*Honorable M. Wark*..... *Pas imprimée.*
- 42.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants: 1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault; 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y

compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite; 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. McMullen*—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 42a.** Réponse modifiée (partielle) supplémentaire à une réponse présentée à la Chambre des communes, le 26 février 1890—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants: 1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault. 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite. 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. McMullen*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 42b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Etat donnant le montant des subventions votées en faveur du chemin de fer du Canada Atlantique pour la construction de son pont sur le Saint-Laurent entre le Coteau et Valleyfield, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant non encore exigible ou restant à payer. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*
- 42c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Relevé du chiffre des subventions votées par le parlement à la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Beauharnois, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant encore dû ou non encore exigible. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*
- 42d.** Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemin de fer et pour aider à la construction de certaines voies ferrées, comme suit: Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa (ci-devant chemin de fer de Vaudreuil à Prescott); Compagnie du chemin de fer de Jonction de Waterloo; Compagnie du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord; Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York; Compagnie du chemin de fer Erié et Huron; Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie; Compagnie du chemin de fer de Manitouline et Rive-Nord; Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental; Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et Rivière Détroit, (ci-devant Amherstburg, Rive du Lac et Blenheim); Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool; Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Parry-Sound; Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté et Lac Nipissingue; Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique; Compagnie du chemin de fer de Saint-Stephen et Miltown; Compagnie du chemin de fer de Woodstock et Centreville; Compagnie du chemin de fer de la Rivière Saint-Jean, N.-B.; Compagnie du chemin de fer Central, N.-B.; Compagnie du chemin de fer Shelburne, Liverpool et Annapolis; Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond; Compagnie du chemin de fer International; Compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel; Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique; Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé; Compagnie du chemin de fer Grand Oriental; Compagnie du chemin de fer du Comté de Drummond; Compagnie du chemin de fer d'Oxford Mountain; Compagnie du chemin de fer Maskinongé et Nipissingue; Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier; Compagnie du chemin de fer Québec Central; Compagnie du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean; Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Stewiacke et Lansdowne; Compagnie du chemin de fer de Témiscouata; Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique. Présentés à la Chambre des communes le 14 mai 1890, par sir John A. Macdonald.....*Pas imprimée.*
- 43.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Liste des réserves sauvages dans les limites de la province du Manitoba, donnant la situation et la superficie de chacune, le nombre de Sauvages y appartenant lors du choix de telle réserve, et le nombre de ceux qui y vivent actuellement. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. LaRivière*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 43a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890—Etat donnant les noms de toutes personnes appelées devant le magistrat pour vente de whisky aux Sauvages des comtés de Grey ou Bruce, en 1888 et 1889, et copie de tous papiers, documents et lettres à ce sujet; aussi, le nom du délateur, du magistrat siégeant, du constable employé et de l'avocat retenu pour chaque cause; aussi, les jugements rendus par les magistrats, indiquant les amendes imposées, s'il en est, si l'on en a appelé des décisions des magistrats, le nom du juge devant lequel tel appel a été porté et le résultat final; aussi, le coût de chaque procès devant un magistrat, et de chaque appel porté devant un juge, avec le nom, l'occupation et l'adresse postale de chaque personne qui a reçu

l'argent pour tout service quelconque lors du procès devant le magistrat ou de l'appel devant le juge, le coût total de toutes les causes, les amendes totales imposées et perçues, et, dans le cas où les frais auraient été refusés dans aucunes des dites causes, le motif de tel refus; aussi, indiquant si les Sauvages qui ont eu du whisky étaient électeurs du comté de Bruce aux termes de l'Acte du Cens Electoral du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Landerkin.*
Pas imprimée.

- 43b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mars 1890—1. Etat de tous les deniers entre les mains du surintendant général des Sauvages, appartenant aux Sauvages de la réserve de Caughnawaga; 2. De toutes les sources d'où proviennent les dits deniers. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Doyon.*.....*Pas imprimée.*
- 43c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Sauvages et l'agent et les chefs de la réserve de Caughnawaga, relativement à toute indemnité réclamée par les Sauvages de la réserve, par suite de ce que l'étendue de leur réserve a été considérablement diminuée par des empiétements. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Doyon.*.....*Pas imprimée.*
- 44.** Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de prêts et placements, au 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par M. l'Orateur.....*Pas imprimé.*
- 45.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Etat donnant : 1. Le nom et le domicile des commissaires nommés en 1883, pour s'enquérir et faire rapport des aptitudes des personnes devant se présenter devant eux pour subir un examen de qualification comme inspecteurs des coques de steamers à fret et à passagers, naviguant dans les eaux du Canada; 2. Copie des circulaires émises pour inviter les compétiteurs à se rendre à Ottawa, et la date ou les dates ainsi données de temps à autres; 3. Le nom et domicile des personnes ainsi examinées à chaque réunion des dits commissaires jusqu'à date; 4. Copie de la recommandation ou des recommandations, s'il en est, des dits commissaires ou d'aucun d'eux, concernant les dits examens ou les aptitudes de toutes et chacune des personnes ayant subi l'examen à la première réunion ou à toute autre réunion subséquente des dits commissaires; 5. Le nom et le domicile de chaque inspecteur de coques de steamers à fret et à passagers nommé par le gouvernement, depuis 1882 jusqu'à date, faisant connaître qui a été nommé après avoir passé heureusement l'examen nécessaire, et qui a été nommé sans avoir passé le dit examen; aussi, le nom et le domicile de tout inspecteur ainsi nommé depuis 1882 jusqu'à date, qui a été destitué ou qui a résigné son emploi pendant la période ci-dessus, et la cause de telle destitution ou démission; 6. Le nom et le domicile de toute personne nommée pour remplir toute vacance ou nouvel emploi d'inspecteur de steamers; et 7. Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la marine et quelque personne que ce soit se rapportant aux questions ci-haut énumérées. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1890.—*M. Wilson (Elgin).*.....*Pas imprimée.*
- 46.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 février 1890—Adresse demandant copie du rapport de M. A. F. Wood au sujet de l'enquête qu'il a faite sur les questions relatives au canal Welland. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1890.—*M. Edgar.*.....*Pas imprimée.*
- 46a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 janvier 1890—Etat donnant la date de création de la Commission du Canal de la Vallée de la Trent, l'époque et le lieu de sa première séance, le nombre réel de jours qu'elle a consacrés à ses travaux et le nombre de jours et de séances employés à recueillir des témoignages, et les endroits où, jusqu'à présent, la Commission a tenu ses séances. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Barron.*.....*Pas imprimée.*
- 46b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1890—Etat indiquant, par année, depuis 1878 : 1. Le nombre de navires qui sont passés dans le canal Chambly et leur tonnage; 2. La quantité et la nature du fret contenu dans ces navires; 3. Le montant des droits perçus pendant les dites années sur le dit canal. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Préfontaine.*.....*Pas imprimée.*
- 46c.** Rapport supplémentaire de A. F. Wood, écuyer, sur l'enquête relative au canal Welland, contenant ses recommandations sur les changements à apporter au système d'administration du dit canal. Présenté au Sénat le 1er mai 1890, par l'honorable M. Abbott.....*Pas imprimé.*
- 47.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890.—Relevé du nombre de causes inscrites dans la cour de vice-amirauté de Québec durant les années de 1885 à 1889 inclusivement, le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de vice-amirauté de la Nouvelle-Ecosse, et le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de vice-amirauté du Nouveau-Brunswick. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

- 48.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat détaillé des dépenses faites en rapport avec l'hôpital de la marine et des émigrants de Québec, depuis le 30 juin 1886, le dit état indiquant : 1. Le montant voté chaque année par le parlement. 2. Le montant dépensé. 3. Le nombre de marins et d'émigrants reçus chaque année, et le nombre total de jours que chacun a passé au dit hôpital. 4. Le nombre de personnes, non marins ou immigrants, reçus dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacune y a passé. 5. Le coût total par jour de chaque patient. 6. Le montant retiré par le gouvernement pour les patients non immigrants ou marins. 7. Le montant retiré du fonds des marins malades en vertu de l'acte 49 Vict., ch. 76, sect. 16. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 48a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à l'établissement de l'hôpital de marine, à Québec, et à sa fermeture. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*..... *Pas imprimée.*
- 49.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'Ile Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tel acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et les résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Barron*..... *Pas imprimée.*
- 49a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'Ile Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tel acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Barron*..... *Pas imprimée.*
- 50.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 avril 1889—Etat indiquant combien de commis réguliers sont actuellement employés par le département de l'intérieur dans le service intérieur et extérieur, et combien de surnuméraires sont actuellement employés par ce département dans les mêmes services.—Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
- 51.** Correspondance officielle dans l'affaire du soldat C. J. Hurrell, demandant une indemnité supplémentaire pour blessures reçues quand il servait comme volontaire. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1890, par sir Adolphe Caron..... *Pas imprimée.*
- 51a.** Correspondance officielle dans l'affaire de la pension de Valiquette. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1890, par sir Adolphe Caron..... *Pas imprimée.*
- 51b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 mars 1890—Etat indiquant—1. La date à laquelle le soldat C. T. Hurrell a été notifié par le gouvernement de la passation de l'ordre en conseil du 13 novembre 1888, lui accordant une pension. 2. Les montants qui lui ont été payés à titre de gratuité ou de pension, et les dates de ces paiements. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1890.—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
- 51c.** Copie d'une déclaration faite par Antoine Valiquette, père de feu Primat Valiquette, sergent dans le 65ème bataillon. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1890, par sir Adolphe Caron.
Pas imprimée.
- 52.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement demandant que des ingénieurs soient envoyés pour examiner le creek Kettle, entre Saint-Thomas et Port-Stanley, afin de s'assurer s'il est possible d'y creuser un canal, et de tous rapports, cartes et autres documents dressés par ces ingénieurs. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Wilson (Elgin)*..... *Pas imprimée.*
- 53.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements et la corporation connue sous le nom de "Président et syndics de la commune de la seigneurie d'Yamaska," relativement aux dommages

- causés aux terres lui appartenant, par la digue construite dans la rivière Yamaska. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*Hon. M. Laurier* *Pas imprimée.*
- 53a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de toutes demandes d'indemnité formulées par Elphège Cardin, Jean Cardin, George Tonnancour et Bruno Saint-Germain, pour dommages à leurs terres résultant de la digue construite dans la rivière Yamaska, de toute correspondance relative à ces demandes, ainsi qu'un relevé de toutes sommes allouées à chacun d'eux en règlement de ces réclamations. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*Hon. M. Laurier* *Pas imprimée.*
- 53b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie du dernier rapport fait par l'ingénieur du département des Travaux publics, au sujet des travaux à faire sur la rivière du Sud, dans le comté de Montmagny. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Choquette* *Pas imprimée.*
- 54.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance, pétitions ou autres papiers concernant la vente, la propriété ou l'état du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, reçus depuis la fin de la session de 1889. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Bain (Wentworth)* *Pas imprimée.*
- 54a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890, demandant copie de toutes pétitions, rapports d'ingénieurs et correspondance concernant le dragage de la barre à l'embouchure de la rivière Thames, dans le comté de Kent, Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Campbell* *Pas imprimée.*
- 55.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance et documents relatifs à la nomination de M. Joseph Garneau comme surveillant des travaux du gouvernement, à Québec, et à son remplacement par un nommé L. P. Lépine. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*. *Pas imprimée.*
- 56.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 février 1890, demandant copie du contrat et des devis pour l'érection des bureaux de poste et de douane à Annapolis, N.-E., des diverses soumissions et de leurs montants ; aussi, copie de tout ordre ou ordres changeant la qualité et la nature de la pierre employée dans leur construction. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean.)* *Pas imprimée.*
- 56a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889, demandant copie de toutes requêtes et résolutions adressées au gouvernement par les citoyens ou la corporation de la ville de Lévis, concernant la construction d'un bureau de poste dans la ville de Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Guay* *Pas imprimée.*
- 56b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de toutes pétitions, lettres, etc., adressées au département des postes à Ottawa, demandant un bureau de poste à Palmer Road, I.P.-E., et de toute correspondance avec ce département à Ottawa et avec l'inspecteur des postes à Charlottetown, sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Perry* *Pas imprimée.*
- 56c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de deux enquêtes et rapports faits par MM Bourgeois, King et Bolduc au sujet du bureau de poste de Pierreville, P.Q.—*M. Choquette* *Pas imprimée.*
- 57.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mars 1889, demandant copie de toute correspondance, rapports, etc., concernant le quai de Saint-Roch des Aulnets, dans le comté de l'Islet, entre le département des Travaux Publics et feu Charles Frs. Roy, arpenteur, et les intéressés domiciliés dans la dite municipalité. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Casgrain* *Pas imprimée.*
- 57a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1890—Copie des comptes en rapport avec la construction d'un quai à Kamouraska, dans la province de Québec, produits dans le cours de l'année 1889. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Dessaint*.
Pas imprimée.
- 58.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1890—Relevé détaillé des frais de réparation du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1889, la date du commencement et de l'achèvement des travaux, et le nom de la personne en charge des dits travaux. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Perry* *Pas imprimée.*
- 58a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1890—Etat indiquant le nombre de quais, jetées et brise-lames du gouvernement réparés en 1889 dans l'Île du Prince-Edouard, et le montant dépensé pour chacun. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Perry* *Pas imprimée.*

- 59.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie des rapports faits par l'ingénieur en chef sur l'exploration du havre du Cove Head, dans l'Île du Prince-Edouard, il y a quatre ou cinq ans. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Davies.*
Pas imprimée.
- 59a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890—Copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement sur les études du havre et brise-lames de New-London, dans la province de l'Île du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Welsh.*.....*Pas imprimée.*
- 59b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de tous rapports faits par l'ingénieur en chef pour l'exploration du havre de Tracadie dans l'Île du Prince-Edouard, il y a quelques années. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Davies.*—
Pas imprimée.
- 59c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant la date du commencement des travaux pour faire sauter le roc dans le havre de Cascumpèque, I.P.-E., dans l'été de 1889, la date à laquelle les travaux ont été suspendus, les noms des ouvriers employés, le montant des gages payés à chaque plongeur et à chaque ouvrier, et le montant total dépensé pour miner le dit roc jusqu'au mois de décembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Perry.*.....*Pas imprimée.*
- 59d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat faisant connaître le nombre de soumissions faites ou présentées en rapport avec les travaux publics à la passe est du havre de Toronto, le nom ou les noms de chaque personne ou compagnie ayant soumissionné pour ces travaux, et le montant et les conditions de chaque soumission, avec un relevé des quantités approximatives sur lesquelles ces soumissions ont été basées, et copie de toutes lettres et correspondances, états, documents et papiers se rapportant à l'adjudication du contrat et à toutes et chacune des soumissions. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Barron.*—
Pas imprimée.
- 59e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'ingénieurs et autres depuis le 1er janvier 1883, concernant la nécessité et l'opportunité de draguer et autrement améliorer le havre de Picton, baie de Quinté; aussi, copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et rapports depuis le 1er janvier 1883, faisant connaître qu'il est désirable et opportun ou expédient d'ériger des édifices publics dans la dite ville de Picton pour les besoins du bureau des postes, des douanes et du revenu de l'intérieur dans cette ville. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Platt.*.....*Pas imprimée.*
- 59f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1890—Copie de tous rapports dressés par l'ingénieur en chef sur la jetée à Hall's Harbour, N.-E., depuis 1882, et de toute correspondance relative à la dite jetée. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Borden.*.....*Pas imprimée.*
- 59g.** Etats et correspondance au sujet des travaux du havre de Québec et du bassin de radoub d'Esquimalt, C.-A. Présentés à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par sir Hector Langevin.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 60.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Etat indiquant la somme de travail exécutée pendant la campagne de 1889, dans l'Île du Prince-Edouard, par le dragueur *Prince Edouard* les noms des ports et autres localités draguées pendant la dite saison, et le montant des travaux exécutés dans chaque port. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Perry.*.....*Pas imprimée.*
- 61.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de toute correspondance échangée entre l'auditeur général et le ministre de l'Intérieur ou toute autre personne au sujet des allocations pour frais de voyage de William McGirr, secrétaire particulier du surintendant général des affaires des Sauvages. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Lister.*.....*Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890—Copie des règlements de quarantaine de la Grosse Ile, et de tous ordres en conseil et instructions données aux officiers de santé à cette station. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890. *M. Landerkin.*.....*Pas imprimée.*
- 63.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie de toute correspondance concernant une réclamation faite par le district de St. Peters, dans le comté de Richmond, pour soins médicaux et pension donnés à Kenneth Chisholm, un marin malade appartenant à la goëlette *Jannie.* Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Flynn.*
Pas imprimée.

- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Etat donnant :
1. Le nombre total d'immigrants chinois qui sont arrivés en Canada entre le 31 mars et le 31 décembre 1889, spécifiant les ports auxquels ils sont débarqués ; 2. Les montants d'honoraires ou droits retirés des immigrants chinois pendant la même période ; 3. Le nombre de certificats de résidence délivrés à des Chinois, tel que prescrit par l'article 13 de l'Acte pour restreindre et réglementer l'immigration chinoise en Canada, depuis la passation de l'acte ; 4. Le nombre de Chinois qui ont été découverts lorsqu'ils tentaient de débarquer en Canada au moyen de faux certificats, et qui en ont été empêchés par les tribunaux ; 5. Copie de toute correspondance relative au renvoi d'office de M. Vroman, *alias* M. Gardner, et de toute correspondance concernant la nomination d'un Chinois au poste d'interprète au port de Vancouver, en remplacement du dit M. Gardner ; 6. Le nombre de Chinois qui ont traversé le Canada, en entrepôt, pour être embarqués à Vancouver sur des steamers à destination de la Chine, et copie des règlements promulgués pour assurer leur embarquement à bord des dits steamers et empêcher leur débarquement ultérieur ; 7. Le nombre total de Chinois, autres que ceux transportés en entrepôt, qui ont quitté le Canada pendant la période sus-mentionnée, et le nombre de certificats de retour qui ont été délivrés. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Gordon.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 65.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 janvier 1890, demandant copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, dosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau. Présentée au Sénat le 10 mars 1890.—*Hon. M. Clemow.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 65a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie du rapport de Sandford Fleming, ingénieur civil, sur l'enquête qu'il a faite relativement au bran de scie jeté dans la rivière Ottawa par les scieries des Chaudières et autres. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Landerkin.* *Pas imprimée.*
- 66.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant un état détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa ; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques. Présentée au Sénat le 10 mars 1890.—*Hon. M. Clemow.*
Pas imprimée.
- 66a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat donnant les noms de toutes les personnes devant des arrrages pour loyers de pouvoirs d'eau et autres jusqu'au 1er courant, et les montants dus respectivement par chacune d'elles. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Somerville.* *Pas imprimée.*
- 67.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890.—Copie de toutes pétitions, correspondances et documents de toutes sortes concernant le chemin de fer Grand Oriental ou toute ligne de chemin de fer devant s'étendre de Lévis à Montréal en suivant le Saint-Laurent. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1890.—*M. Rinfret.* *Pas imprimée.*
- 68.** Rapport concernant la nomination des sous-officiers dans le collège militaire royal. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1890, par sir A. P. Caron *Pas imprimé.*
- 69.** Copie certifiée du rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil en date du 11 janvier 1885, concernant certaines questions entre le gouvernement et la cité d'Ottawa. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890, par sir Hector Langevin *Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890—Copie des rapports ou opinions des officiers en loi de la couronne sur l'acte passé par la législature de Québec, intitulé : " Acte concernant le règlement des biens des Jésuites, " et aussi, copie du dossier ou des dossiers ou autres documents ou rapports soumis aux dits officiers en loi ou au secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies concernant le dit acte et au moyen desquels les dites opinions ont été obtenues, comme aussi, copie de toutes dépêches et correspondance s'y rapportant. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. O'Brien.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 71.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat détaillé donnant le chiffre de la population, par origine, conformément au recensement de 1885, de cette partie du district provisoire de la Saskatchewan située au sud de la ligne entre les townships 47 et 48, et bornée à l'ouest par la ligne entre les rangs 11 et 13 à l'ouest du 3ème méridien initial, et à l'est par le 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, constituant actuellement

le district électoral de Batoche. Aussi, de cette partie du même district provisoire située à l'est du 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, et bornée au nord par la limite sud du district électoral de Prince-Albert, actuellement formant le district électoral de Kinistino. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*Hon. M. Laurier.*

Pas imprimée.

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Etat indiquant le nombre de navires perdus chaque année, dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de l'Atlantique et dans la baie de Fundy, depuis 1868, par suite des marées, courants ou brumes, le nom et le tonnage de chaque navire, et tous les autres détails que le gouvernement peut avoir dans chaque cas quant aux causes et à l'étendue des dommages. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Curran*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat donnant le nombre de rapports de la Commission géologique publiés respectivement chaque année pendant les derniers dix ans, le nombre vendu chaque année, le nombre distribué à titre gratuit, et celui actuellement en mains. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Ferguson (Welland)*—*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
74. Correspondance des gouvernements d'Ontario et Québec au sujet de la propriété du lit des havres, rivières, etc.—Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1890, par sir John Thompson—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
75. Relevé des recettes et dépenses pour les huit mois terminés le 28 février des années 1889 et 1890 respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890—1. Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le gouverneur général par des colons établis dans les districts de Cranberry, Cedar, Wellington, Nanoose et Nanaïmo, Colombie-Anglaise, demandant le privilège d'obtenir les terres sur lesquelles ils s'étaient établis, sur les réserves du chemin de fer de l'Île, aux termes ordinaires accordés aux colons, savoir : que leur octroi comprenne la terre et les minéraux qu'elle renferme ; 2. Copie de tous ordres en conseil autorisant une commission à faire une enquête sur les réclamations des dits colons. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Relevé donnant le salaire et la rémunération payés à M. Arthur Prieur, employé de cette Chambre, à titre de traducteur ou autrement, et le montant total qu'il a reçu depuis qu'il est employé en quelque qualité que ce soit. Présentée à la Chambre des communes le 31 mars 1890, par M. l'Orateur..*Pas imprimée.*
78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Etat indiquant : 1. Le coût réel de la construction primitive du Palais de Justice de Montréal, 1851-57 ; 2. Le montant dépensé pour réparations, chaque année, depuis la dite période jusqu'à la confédération. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.....*Pas imprimée.*
79. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Etat indiquant : 1. Le montant total dépensé pour curer le creek McGregor, dans la ville de Chatham, Ont. ; 2. Le montant dépensé pour y faire placer des pilotis et des bordages, les noms de chaque entrepreneur et le chiffre des différents contrats ; 3. Le montant payé aux propriétaires pour dommages causés à leurs propriétés par suite de ce dragage, les noms et les montants payés à chaque propriétaire ; 4. Les noms et montants de tous réclamants dont les demandes d'indemnité ont été rejetées ou qui sont encore sous la considération du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Campbell*.....*Pas imprimée.*
80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie du rapport et des plans de l'ingénieur en chef du département des travaux publics qui a fait les études nécessaires en vue de la construction du pont interprovincial sur l'Ottawa entre le village de La Passe, dans la province de l'Ontario, et le village de Fort Coulonge, dans la province de Québec. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Bryson*.....*Pas imprimée.*
81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé du nombre de lieues mécaniques, de coupeuses et de moissonneuses exportées du Canada durant les derniers trois ans ; les noms des exportateurs, les pays d'exportation, et le montant de drawback accordé pour chacun des articles exportés. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1890.—*M. Paterson (Brant)*.....*Pas imprimée.*
82. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de la Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouver-

nement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, et des réclamations pour indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres ; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1890.—*M. Somerville*..... *Pas imprimée.*

- 82a.** Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de la Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, des réclamations pour indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres ; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1890.—*M. Somerville*..... *Pas imprimée.*
- 82b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mars 1890—Copie de toute correspondance, mémoires et conventions entre le gouvernement et la Compagnie de Colonisation de la Tempérance, et de toute correspondance des colons, employés et membres de la compagnie concernant les opérations de la dite compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Wallace*..... *Pas imprimée.*
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de toutes pétitions et correspondance concernant l'établissement d'un phare flottant vis-à-vis de Yannachiche, dans le lac Saint-Pierre, fleuve Saint-Laurent. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1890.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimée.*
- 83a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890,—Copie de toutes requêtes, pétitions, correspondances et documents de toutes sortes concernant l'établissement d'un phare flottant sur le Saint-Laurent, vis-à-vis l'église Sainte-Croix, comté de Lotbinière, pour remplacer la bouée qui s'y trouve actuellement. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1890.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimée.*
- 84.** Rapport de Collingwood Schriber, écr, ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat, sur l'achèvement du tracé de la ligne projetée de chemin de fer entre la station de Harvey, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et un point sur l'Intercolonial près de Moncton via Frédéricton, connue sous le nom de "Section de Harvey-Moncton du chemin de fer de la Ligne Courte." Présenté à la Chambre des communes le 24 avril 1890, par sir John A. Macdonald. *Pas imprimée.*
- 85.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie des formules d'annonces et de soumissions, et des soumissions reçues au sujet du contrat relatif à un service de steamers entre aucuns ports des provinces maritimes et les ports des Indes Occidentales ; aussi, copie de la correspondance y relative échangée entre aucuns des départements publics et toutes personnes intéressées dans l'établissement de ce service. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1890.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*
- 86.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Copie de tous papiers et correspondance entre l'association des manufacturiers de l'Ontario et le gouvernement fédéral, pendant les années 1883, 1884 et 1885, au sujet de la législation projetée concernant les manufactures. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890.—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 87.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Copie du rapport et des témoignages pris par la cour d'enquête ordonnée par le département de la marine pour connaître les causes de la perte du steamer *Quinté* qui a été incendié dans la baie de Quinté, dans l'automne de 1889. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Platt*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 87a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1890—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations, pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtiments, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non payées. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Cook*..... *Pas imprimée.*
- 87b.** Rapport du lieutenant Gordon, M.R., sur la conduite du capitaine et du second du steamer *Baltic* au sujet des mauvais traitements infligés au nommé Charles Hambly, matelot du dit navire, le 26 août 1889. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1890, par l'honorable M. Colby.
Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 87c.** Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1890—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations, pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtiments, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non payées. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Cook*.....*Pas imprimée.*
- 88.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1889—Copie de toute convention intervenue entre le gouvernement ou le ministre des chemins de fer et la Compagnie de Télégraphe dite "The Western Union Telegraph Company," concernant la construction et l'exploitation d'une ligne de télégraphe le long du chemin de fer du Cap-Breton. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Macdonald (Victoria)**Pas imprimée.*
- 89.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 avril 1890—Copie des requêtes, lettres et plans et rapports d'ingénieurs en rapport avec la chaussée projetée à Hungry Bay, dans le comté de Beauharnois. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.
Pas imprimée.
- 90.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Copie des requêtes et tous autres documents se rattachant à la construction projetée de l'embranchement du chemin de fer de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Fiset*...*Pas imprimée.*
- 91.** Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883. Mémoire des réclamations pour amendes, frais, etc., imposés sur les porteurs de licences fédérales pour violation de l'acte provincial des licences. Présenté à la Chambre des communes le 5 mai 1890, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 91a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant,—1. Le relevé détaillé de toutes dépenses se rattachant à la passation et à la mise en vigueur de l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883, jusqu'à date; 2. Le montant de tous frais judiciaires encourus au sujet de la constitutionnalité de l'acte; 3. Les noms des avocats employés par le gouvernement et le montant qui leur a été payé. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*
- 92.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de l'état-major du district militaire n° 1 et le département de la milice, au sujet de la solde et des allocations des dits officiers. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Scriver*.....*Pas imprimée.*
- 92a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1860—Copie de tous ordres en conseil faisant des nominations, promotions et changements dans le département de la milice et de la défense pendant le cours de l'année civile 1889. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Lister*.....*Pas imprimée.*
- 93.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Relevé de la quantité et de la valeur des œufs importés dans les provinces de Québec et Ontario et exportés de ces provinces, depuis le 1er janvier dernier; aussi, les noms des pays d'importation et d'exportation. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Guillet*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 94.** Correspondance concernant la résiliation du contrat Anderson pour le service des steamers transatlantiques. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1890, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 95.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Etat donnant le montant total jusqu'à date des sommes dépensées pour la bâtisse du bureau de l'imprimerie nationale; la totalité des sommes dépensées pour le caractère, les presses et autres machines ou matériaux pour imprimer ou relier, dans le dit bureau; et le montant total payé pour salaires et gages des officiers et employés du bureau depuis le 1er juillet 1889 jusqu'au 1er janvier 1890. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1890.—*M. Innes*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 96.** Réponse (partielle) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant les sommes d'argent dépensées par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants:—1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault; 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite; 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1890.—*M. McMullen*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 97.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1890—Etat indiquant combien de barils de farine du Canada ont été expédiés, par mer directement, ou à travers les Etats-Unis, en 1889, dans les différentes provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean.)*
Pas imprimée.
- 98.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 mars 1890—Etat donnant les noms des six païens inscrits dans le rapport du recensement de 1881, pour la paroisse de Sainte-Elizabeth, comté de Joliette, province de Québec, tel que portés dans la cédule originale de l'énumérateur pour cette paroisse. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Charlton.*
Pas imprimée.
- 99.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de tous papiers concernant la saisie du remorqueur *Rooth*, à Amherstburg, en juillet ou août derniers, pendant qu'il remorquait un radeau de la rivière aux Français à Fort-Erié. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Charlton.*..... *Pas imprimée*
- 100.** Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Joliette et Montmagny, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par M. l'Orateur..... *Pas imprimée.*
- 101.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 avril, demandant copie de la correspondance échangée entre le ministre ou le député-ministre de la justice, l'inspecteur Moylan ou tout autre fonctionnaire relevant du département de la justice, et le préfet, le sous-préfet ou autre employé du pénitencier de la Colombie-Britannique, au sujet de la destitution de John Wiggins, ci-devant l'un des gardes au dit pénitencier. Présentée au Sénat le 16 mai 1890.—*Honorable M. McInnes (New-Westminster)*... .. *Pas imprimée.*

CANADA.

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'ANNEE TERMINEE LE 31 DECEMBRE

1889.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA.

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS
EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

1890.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
Rapport du surintendant général des affaires des Sauvages	ix
Annexe spéciale A.....	xxxvi
do B.....	xlii

PARTIE I.

RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET AGENTS.

ONTARIO.

Surintendance de la Grande-Rivière—A. Dingman, agent et inspecteur intérimaire.....	158
Agence de l'île Walpole—Alex. McKelvey, agent.....	1
Surintendance de l'Ouest, 1ère division—A. English, agent.....	2
do do 2e do Thos. Gordon do	2
do do 3e do John Beattie do	3
do du Nord, 1ère do Jos. C. Phipps, surintendant-visitateur.....	4
do do 2e do Thos. S. Walter, M.D., surintendant.....	8
do do 3e do Wm. Van Abbott, agent des terres des Sauvages.....	10
do do 4e do J. P. Donnelly, agent.....	11
Agence du Lac d'Or—Edmund Bennett, agent.....	13
do de Tyendinaga, Mathew Hildo	14
do du Lac Simcoe, J. R. Stevenson do	14
do du Cap Croker, J. W. Jermyn do	15
do de Saugeen, James Allen do	15
do d'Alderville, John Thackeray do	16
do des Lacs du Riz et à la Vase, Edwin Harris, agent.....	17
do de Rama, D. J. McPhee, do	18
do de Penetanguishene H. H. Thompson do	18
do de Scugog Geo. B. McDermot do	280
do de New-Credit P. E. Jones, M.D. do	148
Ecole industrielle de Mount-Elgin, Rapport sur l'—Rev. W. W. Shepherd, principal.....	19
do Wikwemikong do Rév. D. Duronquet do	20
Asiles de Shingwauk et Wawanosh do Rév. E. F. Wilson do	21
Institution et école normale de Mohawk do Rév. R. Ashton do	28-31

QUÉBEC.

Agence de Caughnawaga—A. Brosseau, agent.....	31
do de Saint-Régis Geo. Long do	32
do de Viger N. Lebel do	32
do de Maria J. Gagné, ptre, do	33
do du lac Saint-Jean L. E. Otis do	33
do de Ristigouche Simon Poirier do	34
do de la Riv. Désert James Martin do	34
do Lorette A. O. Bastien do	36
Agence de Témiscamingue Nord—A. McBride, agent.....	36
do de Saint-François P. E. Robillard, agent.....	159
Surintendance de la rive Nord du Saint-Laurent—L. F. Boucher, surintendant.....	40

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Surintendance du Nord-Est—Chas. Sargeant, surintendant.....	175
do Sud-Ouest, 1re division—Jas. Farrell, agent.....	36
Division Nord—Jas. Farrell, agent.....	39

NOUVELLE-ECOSSE.

	PAGE
District n° 1a—George Wells, agent.....	42
do 1b—F. McDormand do	121
do 1c—Geo. R. Smith do	43
do 2—C. E. Beckwith do	126
do 3 et 4—Rév. Thos. J. Butler, agent.....	43
do 5—Rév. A. P. Desmond, agent.....	177
do 6a—James Gass do	150
do 6b—D. H. Muir, M.D. do	122
do 7—Pas de rapport
do 8—do
do 9—W. C. Chisholm, agent.....	44
do 10—Rév. M. McKenzie do	301
do 11—Rév. D. McIsaac do	44
do 12—Pas de rapport
do 13—Rév. A. Cameron, D.D., agent.....	45

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault, surintendant.....	45
--------------------------------------	----

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Rapport des commissaires des Sauvages pour le Manitoba, Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest, des inspecteurs d'agences et de fermes, de l'inspecteur d'écoles, et des principaux des écoles d'industrie, etc.

Hayter Reed, commissaire des Sauvages, etc.....	160
Francis Ogletree agent—Traité n° 1.....	46
A. M. Muckle do do 1.....	47
H. Martineau do do 2.....	50
R. J. N. Pither do do 3.....	51
James McCracken do do 3.....	51
John McIntyre do do 3.....	53
H. Keith do agence des Buttes du Tondre, traité n° 4.....	55
J. B. Lash do do de Muscovpetung do 4.....	56
J. A. Markle do do de Birtle do 4.....	58
W. L. Reynolds do do des Buttes de la Lime do 4.....	59
W. S. Grant, agent intérim. do de la rés. de l'Assiniboine do 4.....	62
W. E. Jones agent do de Fort-Pelly do 4.....	63
Lt.-col. A. McDonald do do des Lacs Croches do 4.....	64
J. J. Campbell do do des montag. de l'Orignal do 4.....	66
Joseph Reader do do du Pas do 5.....	122
A. Mackay do do de la Rivière Beren do 5.....	310
R. S. McKenzie do do du Lac aux Canards do 6.....	68
P. J. Williams do do de Battleford do 6.....	69
George G. Mann do do du Lac aux Oignons do 6.....	70
John A. Mitchell do do du Lac à la Selle do 6.....	71
S. B. Lucas do do des Buttes de la Paix do 6.....	76
Wm. C. deBallinhard do do d'Edmonton do 6.....	78
J. Finlayson do do de Carlton do 6.....	80
F. C. Cornish do do des Sarcis do 7.....	81
Wm. Pocklington do do des Gens-du-Sang do 7.....	82
Magnus Begg do do des Pieds-Noirs do 7.....	85
A. R. Springgett, agent intér. do des Piégânes do 7.....	86
E. McColl, inspecteur des agences et réserves des Sauvages, traités 1, 2, 3 et 5.....	177
T. P. Wadsworth do do do do 4, 6 et 7.....	280
Alex. McGibbon do do do do 4, 6 et 7.....	132
J. A. Macrae do des écoles protestantes, traités 4, 6 et 7.....	92
Albert Betournay do des écoles catholiques, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	126
Ecole industrielle de Qu'Appelle, traité 4—Rapport sur l'—Rév. Père Hugonnard, principal....	131
do Battleford do 6 do Rév. Thos. Clarke, principal.....	87
do St-Joseph do 7 do Rév. E. Claude, principal.....	90

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	PAGE
H. Moffat, surintendant intérimaire.....	150
W. H. Lomas, agent, agence de Cowichan.....	99
Harry Guillod do do la Côte Ouest.....	101
R. H. Pidcock do do Kwawkewlth.....	102
P. McTiernan do do la Fraser inférieure.....	147
J. W. Mackay do do Kamloops et Okanagan.....	103
Michael Phillips, agent intérimaire, agence de Kootenay.....	111
W. L. Meason, agent, agence du Lac William.....	112
C. Todd, agent intérimaire, agence de la Côte Nord-Ouest.....	118
John R. Scott, école industrielle de Metlakahtla—Rapport sur l'.....	119

RAPPORTS DES ARPENTEURS.

John C. Nelson, A.F., chargé des arpentages des réserves des Sauvages, T. N.-O.....	393
A. W. Ponton, A.F., Man. et T. N.-O.....	298
E. M. Skinner, A.F., C.-B.....	300

TABLEAUX.

N° 1—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889; le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages arpentées et cédées qui n'étaient pas vendues à cette date.....	242
Rapport annuel—Division des ventes de terres.....	244
N° 2—Statistique scolaire.....	245-246
N° 3—Tableau du recensement.....	264
Etat indiquant la quantité de grains et de racines semés et récoltés sur les réserves des Sauvages, etc., dans le Nord-Ouest.....	180-278
Etat indiquant le nombre des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, et leurs campements en octobre 1889.....	234
Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, 1889.....	192-276

PARTIE II.

	PAGE
A. 1. Officiers et employés au bureau central.....	2
A. 2. do à l'extérieur.....	4
B. 1. Nouvelle-Ecosse.....	} Etats des dépenses.
2. Nouveau-Brunswick.....	
3. Ile du Prince-Edouard.....	
4. Colombie-Britannique.....	
5. Compte général—Sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, avec les états A à N.	
A. Annuités en vertu des traités.	
B. Instruments aratoires, fournis en vertu des traités.	
C. Grains de semence.	
D. Bestiaux.	
E. Approvisionnements pour les Sauvages indigents.	
F. Habillements.	
G. Ecoles.	
H. Ecoles industrielles.	
I. Arpentages.	
J. Gages d'instructeurs employés sur les réserves des Sauvages.	
K. Fournitures aux instructeurs et journaliers employés sur les réserves des Sauvages.	
L. Sioux.	
M. Dépenses en général.	
N. Bâtiments des agences.	

ETATS FINANCIERS.

C. Bilan de la caisse des Sauvages, avec états accessoires, 1 à 107.....	151
1. Sauvages de Batchewana	43. Sauvages du Lac Doré.
2. Chippewas de Beausoleil.	44. Hurons de Lorette.
3. Chippewas de Nawash.	45. Iroquois de Caughnawaga.
4. Chippewas de Rama.	46. Iroquois de Saint-Régis.
5. Chippewas de Sarnia.	47. Sauvages du Lac Saint-Jean.
6. Chippewas de Saugeen.	48. Sauvages du Lac des Deux-Montagnes.
7. Chippewas de l'Ile au Serpent.	49. Nipissingues, etc., du haut de l'Outaouais,
8. Chippewas de la Thames.	50. Sauvages de la Rivière Désert.
9. Chippewas de l'Ile Walpole.	51. Sauvages Songhees, Colombie-Britannique.
10. Bande de Fort-William.	52. Sauvages Cowichan, Colombie-Britannique.
11. Sauvages de la Rivière des Français.	53. Sauvages Musqueam, Colombie-Britannique.
12. Sauvages de la Rivière au Jardin.	54. Sauvages Squamish, Colombie-Britannique.
13. Sauvages de Henry's Inlet.	55. Sauvages de la Rivière Harrison, Col.-Brit.
14. Sauvages de Lac Nipissingue.	56. Sauvages Quamichan, Colombie-Britannique.
15. Sauvages de l'Ile Manitoline (non cédée).	57. Sauvages de Chemaines, Colombie-Britannique.
16. Sauvages de Maganattwan.	58. Sauvages de Chilliheitza, Col.-Britannique.
17. Mississaguas d'Alnwick.	59. Bande de Saint-Pierre, Manitoba.
18. Mississaguas de Crédit.	60. Bande de la Rivière de la Tête-Ouverte, Man.
19. Mississaguas du Lac au Riz.	61. Bande du Portage-la-Prairie, Manitoba.
20. Mississaguas du Lac à la Vase.	62. Bande de la Rivière Rosseau, Manitoba.
21. Mississaguas de Scugog.	63. Bande du Fort-Alexandre, Manitoba.
22. Mohawks de la Baie de Quinté.	64. Bande d'Assabaskasing, Manitoba.
23. Moraves de la Thames.	65. Sauvages du Lac des Bois.
24. Munsees de la Thames.	66. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse.
25. Ojibbewas et Ottawas de l'Ile Manitoline.	67. Sauvages du Nouveau-Brunswick.
26. Ojibbewas et Ottawas, Lac Huron.	68. Sauvages de Tobique, Nouveau-Brunswick.
27. Ojibbewas et Ottawas, Lac Supérieur.	69. Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard.
28. Bande de la rivière Mississagua.	70. Clinch, J. P.
29. Onéidas de la Thames.	71. Maiville, Nancy.
30. Sauvages de Parry-Sound.	72. Manace, James.
31. Pottawattamies de l'Ile Walpole.	73. Wabback, William.
32. Sauvages de la Rivière aux Serpents.	74. Fonds des Sauvages de la province de Québec.
33. Six-Nations.	75. Fonds d'administration des terres des Sauvages.
34. Sauvages de Shawanaga.	76. Compte indéterminé.
35. Sauvages de la Rivière des Espagnols.	77. Fonds des écoles des Sauvages.
36. Sauvages de la Rivière Thessalon.	78. Compte des arpentages.
37. Tootoomenai et sa bande.	79. Fonds de retraite.
38. Sauvages de la Rivière au Poisson-Blanc.	80. Sauvages de la Point-Grondine.
39. Wyandotts d'Anderdon.	81. Sauvages de la Baie au Poisson-Blanc (traité 3)
40. Abénakis de Saint-François.	82. Sauvages du Lac au Poisson-Blanc.
41. Abénakis de Bécancour.	83. Compte général—Colombie-Britannique.
42. Amalécites des Iles Verte et Viger.	84. Sauvages de Hope, Colombie-Britannique.

-
85. Paganakeshick, Réserve 38*b*, Ontario.
 86. Compte de secours pour l'Ontario.
 87. Compte des couvertures pour Ontario et Quebec.
 88. Compte de transport des Sauvages d'Oka.
 89. L. F. Boucher, frais de voyage.
 90. Réserve du Lac de l'Aigle.
 91. Sauvages du Lac du Flux et du Reflux.
 92. Sauvages de Ristigouche.
 93. Sauvages de Sainte-Marie, N.-B.
 94. John Thunder.
 95. Sauvages de Wabigon.
 96. Anne Konwahentaken,
 97. Bande de Chehalis, Colombie-Britannique.
 98. Sauvages du comté de Cumberland, N.-E.
 99. Héritiers du feu chef Piknawatik.
 100. Bande de Une-Flèche, traité n^o 6.
 101. Sauvages de Port-Medway, N.-E.
 102. Sauvages de la réserve 38*a*, traité 3.
 103. Héritiers de J. Williams et Ann Kitsetsaroukwa.
 104. Sauvages de la Grosse Ile, réserve 31*c*, traité 3.
 105. Sauvages du Lac du Cygne.
 106. Sauvages de Spellumcheen, C.-B.
 107. Sauvages de la Montagne du Dauphin.

RAPPORT
DU
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR
L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1889.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 1er janvier 1890.

*Au Très honorable sir Frederick Arthur Stanley, G.C.B., baron Stanley de Preston
gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1889. C'est le vingt-neuvième rapport annuel sur ce sujet qui ait été présenté au parlement.

Quand on examine ces registres des opérations effectuées dans l'administration des Sauvages, c'est avec plaisir qu'on observe les progrès continuels, bien que nécessairement lents, dont ont été marqués les efforts faits d'année en année pour élever les hommes rouges et les mettre au même niveau intellectuel et social que leurs frères blancs.

On ne saurait contester avec raison qu'on a beaucoup fait pour atteindre ce but, et il est évident pour quiconque connaît tant soit peu l'état des Sauvages du pays qu'il reste encore beaucoup à faire en ce sens. Car la grande majorité d'entre eux n'a que depuis relativement peu d'années commencé à sentir l'influence de la civilisation, et bon nombre y sont encore complètement étrangers.

TERRES À TITRE PRIVATIF.

Un des indices les plus sûrs de l'avancement des idées qui s'opère parmi les Sauvages, c'est que beaucoup d'entre eux désirent, et parfois préfèrent accepter des lots de terre séparés, sur lesquels ils peuvent exercer un contrôle personnel comme concessionnaires.

Les heureux résultats qu'a eus la distribution de terre à titre privatif parmi les différents membres de quelques-unes des bandes, sont des plus encourageants. La propriété, dans les limites reconnues, d'un terrain déterminé inspire à celui qui la possède le désir d'améliorer son fonds et un salutaire esprit d'émulation qui lui était auparavant tout à fait étranger sous le système dominant de la communauté de biens.

De meilleures maisons, de meilleures clôtures, des champs plus étendus, des terrains cultivés avec plus de soin et sur un plus grand pied : voilà quelques-uns des

avantages qui résultent presque invariablement d'un changement de propriété en commun contre la possession de terres à titre privatif. Ce système est mis en pratique depuis quelques années sur quelques-unes des réserves de la province d'Ontario.

Il faut espérer que les sages dispositions de la loi à cet égard, si propres telles qu'elles sont à contribuer au bien-être des Sauvages, recevront un meilleur accueil que par le passé, de la part de quelques-unes des bandes des anciennes provinces, qui ont jusqu'ici objecté à ce que le département distribue à titre privatif les terres de leurs réserves, et qu'elles consentiront bientôt à l'adoption de cette mesure. Il est fort regrettable qu'il y ait des Sauvages assez peu intelligents pour ne pas reconnaître les avantages que doit apporter à leur race l'introduction parmi eux d'un système dont le mérite est si évident. Il est vrai pourtant que la proposition qu'on leur a faite de l'introduire a été sérieusement combattue par des Sauvages qui, ayant reçu depuis longtemps le bienfait d'une instruction éclairée, auraient dû, comme on pouvait s'y attendre, appuyer ce changement au lieu de s'y opposer. Il est probable que des membres influents de ces bandes, ayant acquis la possession de plus de terrain qu'ils croient qu'on leur en laissera jouir si on faisait une équitable distribution des terres de la réserve, se sont servis de cette influence auprès des leurs, qui ne soupçonnaient pas leurs intentions, pour les engager à s'opposer à ce que le principe en question leur fût appliqué. Les arguments qu'on emploie d'ordinaire pour préjuger les membres d'une bande contre le système, consistent à dire que le gouvernement les privera du restant de leurs terres, s'il en reste après l'émission des titres d'occupation des lots assignés individuellement aux Sauvages, et que ces lots deviendront sujets à être taxés, comme sont les immeubles des blancs dans les municipalités. Cependant les Sauvages intelligents devraient bien savoir que le gouvernement ne peut, d'après la loi, s'emparer d'un seul acre de terre dans une réserve ni la vendre sans le consentement formel d'une majorité des membres votants de la bande intéressée, donné dans un conseil spécialement convoqué à cet effet, suivant ses propres règlements, après avis régulièrement publié de l'objet pour lequel doit se tenir l'assemblée; de plus, que toutes les terres de Sauvages dans une réserve, qu'elles soient occupées en commun ou à titre privatif, sont par statut spécialement exemptées de taxes.

Si les agents et autres personnes qui s'intéressent à l'avancement des Sauvages leur donnaient les explications nécessaires à l'encontre de ces objections et d'autres du même genre soulevées par eux-mêmes ou par des gens personnellement intéressés contre l'application du principe de partage à titre privatif, et leur montraient incessamment les avantages supérieurs qu'a ce système sur celui de l'occupation des terres en commun, il n'y a pas de doute que leurs appréhensions se dissiperaient rapidement, et qu'il en résulterait une adoption plus générale du système. Ils ne devraient épargner aucun effort pour amener ce désirable résultat.

ÉDUCATION.

Le surcroît de facilités offertes aux enfants Sauvages pour acquérir une instruction plus complète tant sous le rapport intellectuel qu'en matière d'industrie par l'établissement en divers endroits d'écoles industrielles, de pensionnats et d'écoles élémentaires, doit avoir pour effet d'élever ceux qui reçoivent ces avantages à un niveau d'intelligence et d'utilité que n'ont pas atteint jusqu'ici les membres de leurs bandes respectives. Il reste néanmoins beaucoup à faire encore pour la cause de

l'éducation par l'inauguration d'un système plus parfait et en dotant des avantages de l'instruction des peuplades Sauvages qu'on n'en a pas encore pourvues, où à l'égard desquelles les écoles élémentaires, si elles y ont été établies, n'ont pas réussi à réaliser l'objet qu'on avait en vue. Il est déplorable de voir qu'il en est ainsi pour un grand nombre d'agglomérations de Sauvages qui possèdent des écoles élémentaires, et cette considération montre davantage combien il importe de fonder plus généralement des pensionnats dans des localités convenables.

Le pensionnat soustrait l'enfant sauvage aux mauvaises influences domestiques auxquelles il serait autrement sujet. Il le fait sortir de l'état de barbarie dans lequel il a été élevé. Il le met journellement en contact avec tout ce qui tend à opérer un changement dans ses idées et ses habitudes. On lui enseigne par les préceptes et par l'exemple à s'efforcer d'exceller dans ce qui lui sera le plus utile.

La valeur du temps lui est montrée par des exemples en classe, en récréation, ou par tout travail manuel qu'il peut être appelé à faire, par le retour de l'heure où commence chaque devoir de chaque jour et de celle où ce devoir doit être terminé. On ne saurait trop apprécier l'importance d'un tel enseignement pour l'enfant sauvage, car une profonde indifférence pour le temps et l'ignorance de sa valeur sont innées en lui, et lui sont transmises par ses parents comme un héritage.

Les différentes institutions du genre ci-dessus, ainsi que les demi-pensions, qui, comme le disait mon rapport de 1888, allaient être établies en certains endroits du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, ont été mises en opération dans le cours de l'an dernier, et d'autres semblables institutions dont il est parlé dans le même rapport comme étant déjà ouvertes ont continué leur œuvre.

Les bâtiments pour les écoles d'industrie qui, comme le mentionne mon dernier rapport, allaient alors être construits dans la paroisse de Saint-Paul, près de Winnipeg, à Kamloops, à l'île Kuper, dans le détroit de Géorgie, et près du fort Steele, dans le district de Kootenay, Colombie-Britannique, ont été achevés dernièrement; et ces écoles seront également ouvertes sous peu.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que les bâtiments pour une pareille institution à Regina, dont l'établissement était mentionné dans le même rapport comme étant projeté, sont quasi prêts à être occupés.

On réalisera sous peu, je l'espère, le projet longtemps différé d'établir une pareille institution à quelque endroit commode, mais non trop près des réserves des Sauvages des Buttes-de-la-Paix ou de l'Ours, dans le district d'Alberta. La difficulté qui a empêché l'exécution de ce projet a été d'abord le choix d'un emplacement convenable pour les bâtiments, et ensuite, l'acquisition de cet emplacement.

On a mis à l'étude la question d'établir une école du même genre dans la partie sud du district de Kéwatin.

Les écoles industrielles d'Ontario ont été littéralement remplies pendant l'année 1888-89, et on projette d'agrandir les bâtiments au Sault Sainte-Marie, dans le district d'Algoma, et à Muncey-Town, dans le comté de Middlesex. Le nombre d'élèves internes dans les trois institutions de la même espèce établies dans les Territoires du Nord-Ouest a augmenté, l'année dernière, d'un peu plus de 44 pour 100. La répugnance qu'avaient quelques-uns des Sauvages, et que témoignaient spécialement les Pieds-Noirs, à permettre que leurs enfants entrassent dans ces établissements, a fort diminué.

On doit espérer que cette modification, sinon ce changement de sentiment présage que les parents sauvages prendront un vif intérêt à l'avancement intellectuel de leurs enfants, ce à quoi ils étaient d'abord indifférents, sinon hostiles.

Le tableau suivant renseignera qui de droit sur le nombre des enfants sauvages en âge d'aller à l'école dans les diverses agences de Sauvages du Canada, le nombre de ceux inscrits comme élèves dans les différentes écoles élémentaires, industrielles, et pensions, et la moyenne de l'assistance quotidienne.

Nombre des enfants en âge de fréquenter l'école.	Nombre de ceux inscrits comme élèves à deux cent quinze écoles élémentaires.	Moyenne de l'assistance quotidienne aux écoles élémentaires.	Nombre des élèves inscrits à dix écoles d'industrie.	Moyenne de l'assistance quotidienne aux écoles d'industrie.	Nombre des élèves inscrits à six pensions.	Moyenne de l'assistance quotidienne aux pensionnats.
15,835	5,759	2,980	593	569	107	81

AGRICULTURE ET AUTRES INDUSTRIES.

Les Sauvages des provinces d'Ontario, de Québec, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, ont eu en somme une bonne saison en 1888-89.

Leurs récoltes de grains ont été d'une excellente qualité, et en général abondantes. Si, à l'exception de la Colombie-Britannique et de la province de Québec, leurs récoltes de racines n'ont pas été aussi considérables qu'à l'ordinaire, elles ont toutefois donné un rendement satisfaisant.

Dans la Colombie-Britannique les récoltes de toute espèce ont été des plus abondantes, sauf dans quelques parties de l'agence de Kamloops, où le grain a été détruit par les sauterelles et la sécheresse, tandis que dans le district d'Okanagan, le rendement des grains n'a pas été aussi abondant que d'habitude, bien que celui des racines ait été considérable.

Leurs nombreuses autres industries ont rapporté aux Sauvages de cette province beaucoup plus que dans l'année précédente.

On peut faire la même remarque, tout en la modifiant, au sujet des Sauvages d'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Mais quant à ceux des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, du Manitoba, du district de Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest, leurs profits provenant d'industries autres que l'agriculture n'ont pas été aussi considérables que ceux de l'année 1887, sauf en quelques endroits.

Dans les nouvelles provinces, on a mis bien plus de terrain en culture dans l'année 1888-89 ; le système de labour d'été pour nettoyer et ameublir le sol paraît avoir été plus généralement pratiqué qu'il ne l'était autrefois, et cela avec des résultats avantageux. Les Sauvages apprennent à apprécier les avantages qu'on retire en laissant reposer pendant une saison la terre qui a porté une série consécutive de récoltes. Ils en viennent aussi graduellement à convenir avec leurs instructeurs que ce n'est pas par une semence trop forte de grain qu'on obtient les meilleures récoltes. Il est très regrettable que la moisson de la dernière saison ait été si faible sur la plupart des réserves du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

ADHÉSION DES SAUVAGES DU LAC MONTRÉAL OU LAC VERT
AU TRAITÉ N° 6.

On a considéré que dans l'intérêt public il était à propos d'obtenir une extinction du titre des Sauvages à cette partie du district provisoire de Saskatchewan, qu'on estime contenir 11,066 milles carrés, qui se trouve entre la limite nord du territoire compris dans le traité n° 6 et la limite nord du district susdit, et qui est formée à l'est et à l'ouest par les limites du district boisé et terrien de Prince-Albert.

La section plus haut décrite était comprise dans ce dernier district, et des complications n'étaient pas improbables, les Sauvages n'en ayant pas fait cession.

C'est pourquoi il a plu à Son Excellence nommer, par un arrêté du conseil en date du 29 novembre, le lieutenant-colonel A. G. Irvine et M. Roger Goulet, commissaires pour conduire, de la part du gouvernement, les négociations avec les Sauvages intéressés dans cette partie de territoire dont il s'agit, afin d'obtenir leur adhésion au traité n° 6, en même temps que la cession des terrains en question.

Les commissaires se sont rendus sur les lieux, et après une courte conférence avec les Sauvages au lac Montréal, ceux-ci ont donné sans difficulté leur adhésion au traité n° 6, faisant par là cession des terrains dont j'ai déjà parlé, ainsi que de leurs droits, s'ils en avaient, sur tous autres terrains.

Les Sauvages avec lesquels ont négocié les commissaires se composent de deux bandes de Cris, qui comptent respectivement 278 âmes sous la conduite du chef James Robert, et 98 âmes ayant pour chef William Charles. On les appelle les bandes du lac Montréal et du lac La Rouge.

On trouvera jointe à ce rapport comme une annexe spéciale et marquée de la lettre B, copie du rapport de la commission en date du 6 avril 1889, ainsi que copie des notes prises pendant les négociations, et d'une relation ayant pour objet la mission Stanley écrite par le vénérable archidiacre McKay, avec copie du traité conclu avec les Sauvages à la date susmentionnée, et de l'arrêté de Votre Excellence en conseil, daté du 20 avril 1889, donnant son approbation au traité.

SAUVAGES COMME AGENTS DE POLICE.

Dans le but d'empêcher l'introduction des spiritueux, et de diminuer autant que possible les infractions à la loi sous d'autres rapports sur les réserves de Sauvages situées de façon à être particulièrement exposées aux agressions de blancs malintentionnés, le département s'est procuré de ces agents pour ces localités les noms de Sauvages sûrs et intelligents qu'ils pouvaient recommander pour les positions de constables, et il a ensuite demandé au ministère de la justice de les nommer à ces positions sous l'autorité de l'Acte concernant la police fédérale.

Ce ministère ayant consenti, des commissions ont été émises par lui pour les Sauvages ainsi recommandés. On croit que la mesure prise aura de bons effets, non seulement pour la répression du vice de l'intempérance parmi les Sauvages, mais encore pour traduire en justice les individus coupables de leur avoir vendu des spiritueux, ou d'avoir violé à d'autres égards les dispositions des lois qui régissent les affaires des Sauvages.

La présence sur une réserve d'un officier de la loi ne saurait avoir moralement qu'un bon effet parmi une bande de Sauvages en général, et on estime que cette posi-

tion étant occupée par un des membres de la bande, on découvrira plus sûrement les contraventions, et on en obtiendra plus aisément la preuve que si cette fonction était remplie par un blanc. En outre, l'emploi de Sauvages comme agents de police diminue fort sensiblement les dépenses.

Les constables Sauvages reçoivent des insignes qu'ils portent sur le bras, et dont ils sont très fiers.

On peut ajouter, relativement à ce sujet, que les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest ont rendu et rendent encore de bons services comme éclaireurs attachés à la police à cheval.

VENTE DES SPIRITUEUX.

La répression de la vente ou de l'échange et de l'usage des spiritueux chez les Sauvages constitue une partie importante des devoirs d'un agent des Sauvages, mais l'accomplissement de ce devoir d'une manière efficace est par malheur sérieusement entravé par l'indifférence que montrent trop souvent les magistrats et autres officiers de la loi dans des endroits où se commettent des contraventions, et aussi parce que bien des gens sont disposés, souvent pour des raisons personnelles ou politiques, à protéger ou favoriser les coupables aux dépens des Sauvages.

Tant qu'on ne rendra pas beaucoup plus sévères les dispositions de la loi pour la punition de ceux qui donnent ou vendent aux Sauvages, ou échangent avec eux des spiritueux, et qu'on ne diminuera point les chances qu'ont les coupables d'y échapper, les difficultés qu'on éprouve actuellement à supprimer complètement ce trafic continueront d'exister. L'effet qu'a sur les Sauvages en général l'usage immodéré des liqueurs enivrantes est de les rendre frénétiques et de leur faire perdre tout contrôle sur eux-mêmes. Il n'y a pas bien longtemps qu'il s'est produit deux cas semblables qui ont eu les plus déplorables conséquences. L'un est celui d'un Sauvage qui avait bu avec un autre: partis tous deux en chaloupes pour retourner chez eux, en haut de la rivière des Outaouais, l'un tua l'autre en route, et quand il eut cuvé son vin il ne se rappelait plus son crime. L'autre cas est arrivé à l'île Manitouline, sur le lac Huron: une femme sauvage, employée dans un hôtel, se procura une bouteille de whisky et en partagea le contenu avec deux ou trois Sauvages; il s'en suivit une querelle d'ivrognes, avec ce résultat que la femme fut tuée par ses compagnons, qui mutilèrent son corps de la plus horrible façon. La consommation de spiritueux ramène le Sauvage à sa nature primitive, et le pousse à la perpétration des crimes les plus odieux.

On s'inquiète de la facilité avec laquelle quelques-uns de nos Sauvages domiciliés sur les réserves voisines des frontières qui séparent le Canada des Etats-Unis peuvent obtenir des boissons enivrantes. Il paraît que les lois de ce dernier pays, tout en prohibant sous des peines graves la vente ou le don de spiritueux aux Sauvages qui y demeurent, ne s'applique pas à ceux d'un pays étranger. D'autant que les articles prohibitifs de l'Acte des Sauvages à cet égard s'appliquent généralement aux Sauvages, soit qu'ils résident au Canada ou ailleurs, il a plu à Votre Excellence, lorsqu'on a appelé son attention sur ce sujet, adresser au ministre de Sa Majesté à Washington une dépêche portant qu'il fut demandé au gouvernement des Etats-Unis et suggéré au Congrès d'assimiler sous ce rapport la loi de ce pays à celle du Canada. Il faut espérer qu'on acquiescera sous peu à cette juste demande.

L'exposé suivant décrit l'état général des affaires des Sauvages dans chaque province du Canada:—

ONTARIO.

La bande des Mohawks, du comté de Hastings, a réussi, dans la saison de 1888, à faire d'abondantes récoltes sur la fertile étendue de terre qu'elle occupe sur la baie de Quinté. Ces récoltes ont de beaucoup surpassé celles de l'année précédente, et le rendement de la dernière saison a été aussi au-dessus de la moyenne. Ces Sauvages comptent exclusivement sur l'agriculture comme moyen d'existence.

La population de la bande a augmentée; elle donne un excédant de 15 sur celle de 1888, ce qui en porte le nombre à 1,069.

L'instruction des enfants est confiée à quatre écoles établies sur la réserve. Elles sont régulièrement inspectées par l'inspecteur des écoles publiques, et son rapport fait voir que les maîtres sont capables et que les élèves font des progrès. L'église anglicane a un missionnaire qui stationne sur la réserve.

Les Mississaguas du comté de Northumberland ont été récompensés de leurs efforts pour pourvoir à leur subsistance. Les récoltes, particulièrement celles de la réserve du lac au Riz et du lac à la Vase, ont été très abondantes, et leur pêche et leur chasse ont été heureuses.

Ils paraissent plus s'intéresser qu'autrefois à l'éducation de leurs enfants: aussi ces derniers font des progrès dans leurs études. De fait, l'école de la réserve d'Alnwick peut se vanter qu'un de ses élèves a remporté le prix pour le comté de Northumberland dans un concours avec les meilleurs élèves des écoles de blancs, et d'autres travaux de la même institution ont reçu de grands éloges.

L'église méthodiste du Canada et la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre ont la responsabilité de la direction spirituelle des trois bandes, et on prend évidemment intérêt aux matières religieuses sur les réserves.

L'état sanitaire de ces Sauvages est satisfaisant, et on remarque une amélioration dans le mode de construction et l'aspect de leurs maisons, et de la propreté chez eux ainsi que dans leur extérieur.

Les trois bandes ont une population collective de 480 âmes, soit 1 d'augmentation depuis le recensement précédent.

Une diminution de huit en nombre s'est produite parmi les Chippewas et la bande alliée des Mississaguas du comté d'Ontario. La maladie a régné à un point exceptionnel sur la réserve de Rama, et il en est résulté quatorze décès; la réserve occupée par les Mississaguas à Scugog a une situation insalubre, étant sujette à des influences miasmatiques. La population des deux bandes était de 279, d'après le dernier dénombrement. On a fait de louables progrès en agriculture sur la réserve de Scugog.

La vente du produit de leurs pêches a donné à ces Sauvages une somme considérable en 1888-89; ils ont eu en outre du poisson en abondance pour leur consommation particulière.

L'école de la réserve de Rama continue de garder sa bonne réputation.

La bande des Algonquins du comté de Renfrew compte 91 membres, contre 98 en 1888.

Elle n'a pas eu de succès dans ses récoltes de la dernière saison, mais celles de 1888 étaient meilleures. Elle a augmenté le nombre de ses maisons et de ses granges, ainsi que l'étendue de ses terrains en culture.

L'école fait des progrès satisfaisants.

La bande des Chippewas des îles Georgina et du Serpent, sur le lac Simcoe, progresse d'une manière satisfaisante. La possession individuelle de leurs terres à titre privatif sur permis d'occupation a eu l'effet désiré d'imprimer un nouvel essor à leur industrie, avec ce résultat qu'ils deviennent rapidement un groupe prospère. Le désir d'améliorer leurs fonds de terre et de rivaliser entre eux pour la production de bonnes récoltes, la construction de logements confortables et de dépendances commodes, est la conséquence naturelle du sentiment des droits de propriétaires que fait naître la possession d'un titre à cet effet.

Les récoltes faites en 1888 ont de beaucoup excédé celles de 1887, et celle de la dernière saison ont été aussi excellentes.

La santé générale de la bande a été bonne.

Sa conduite morale n'a rien laissé à désirer.

Ces Sauvages ont pour l'éducation de leurs enfants une école bien tenue, qui est régulièrement inspectée par l'inspecteur des écoles publiques du comté d'York.

Leur population est de 127, soit deux de plus que celle de 1887-88. L'Eglise méthodiste du Canada a la direction spirituelle de cette bande.

Les Chippewas, les Munceys, les Outaouais, les Onéidas et les Delawares, dont les réserves sont situées dans les comtés de Middlesex, de Lambton et de Kent, et sur l'île Walpole, à l'embouchure de la rivière Sainte-Claire, ont joui en général d'une santé excellente pendant l'année 1888-89.

Leurs récoltes ont été abondantes et ils ont fait des progrès évidents en agriculture. Les sociétés établies pour l'avancement de cette industrie sur plusieurs des réserves sont dans un état florissant; leurs expositions font bonne figure, et les produits qu'on y voyait en 1888 leur faisaient honneur. Cependant, quelques cultivateurs parmi eux ne se contentent pas de concourir aux expositions des réserves, mais rivalisent heureusement avec leurs amis blancs dans les foires qui se tiennent à proximité de leurs réserves.

Quatorze écoles sur les sept réserves emploient tous leurs efforts à instruire et à éclairer les enfants.

Chacune de ces institutions subit les examens périodiques que fait l'inspecteur des écoles publiques du comté où elle se trouve.

On a dernièrement ouvert une nouvelle école à l'île Walpole, parce qu'on s'est aperçu, comme le disait mon rapport de 1888, que quelques-uns des enfants de cette réserve demeuraient trop loin des écoles déjà établies pour en fréquenter aucune. Outre les enfants qui vont aux écoles élémentaires des réserves ci-dessus, un certain nombre de ceux du comté reçoivent une éducation d'un ordre plus élevé, ainsi que l'enseignement industriel à l'institution de Mount-Elgin, sur la réserve de Carradoc, et aux asiles de Skingwauk et de Wawanosh, au Sault Sainte-Marie.

Plusieurs des communions religieuses ont des missions parmi ces bandes.

Malgré l'assez bon état sanitaire des cinq bandes en question, il s'est produit une diminution dans leur nombre par suite du départ de plusieurs familles d'Onéidas

pour Green-Bay, dans l'Etat du Wisconsin, d'où vient que leur population est de 2,975, soit deux de moins qu'elle n'était en 1887-88.

Les Six-Nations et les Mississaguas des comtés de Brant et Haldimand ont été favorisés d'excellentes récoltes dans la saison de 1888. Le rendement a été pour les premières de neuf fois, et pour les derniers, de onze fois leurs semences.

Ces deux bandes ne subsistent que par la culture, et l'état de prospérité où elles sont montre le succès dont ont été couronnés leurs efforts dans cette branche d'industrie.

Elles sont essentiellement progressives et à l'aise.

C'est avec grand plaisir que lors d'une visite que j'ai faite chez ces Sauvages l'automne dernier, pour me rendre à une invitation que j'en avais reçue, j'ai observé tant de signes évidents de progrès et de prospérité. L'exposition agricole des Six-Nations que je visitai faisait honneur et à la société qui la tenait et aux exposants qui y offraient des échantillons de leur industrie.

Leur bienveillant accueil et l'hospitalité qu'ils ont donnée à leur surintendant général ne seront pas de sitôt oubliés.

La population des deux groupes a augmenté, celle des Six-Nations, de vingt-deux âmes, et celle des Mississaguas de huit, leur nombre respectif étant de 3,384 et de 253, lors du recensement. L'état sanitaire des Six-Nations est satisfaisant, et celui des Mississaguas excellent.

Plusieurs des communions religieuses ont des disciples parmi ces Sauvages, et quelques-uns y sont représentés par des missionnaires.

On dit néanmoins qu'il y a encore 684 infidèles parmi les Six-Nations.

Les Chippewas du comté de Bruce ont augmenté de cinq en nombre, ce qui porte leur population à 760, d'après leur dernier dénombrement. La santé de la bande du Cap Croker a été tout à fait satisfaisante, tandis que celle de la bande de Saugeen a beaucoup souffert de la malaria.

Les récoltes de blé et d'orge ont été faibles sur les deux réserves, mais les pois et l'avoine ont donné un assez bon rendement. Le bétail augmente en nombre sur la réserve de Saugeen ; mais bien des membres de la bande du Cap Croker ont été obligés de vendre ou tuer bon nombre de leurs animaux, à cause de l'insuffisance de la récolte de foin en 1888.

Ces Sauvages ont acheté encore des instruments aratoires. Ils ont aussi construit d'autres maisons et d'autres granges.

L'émission en faveur des Sauvages de Saugeen de billets d'occupation s'appliquant à leurs fonds de terre individuels a eu pour effet de les encourager à faire de nouveaux efforts pour améliorer leurs propriétés, avec ce résultat que leur prospérité à venir semble être assurée.

L'une et l'autre bandes ont de bonnes pêches, qui sont pour elles une source de grands profits.

L'éducation des enfants se fait avec assez de succès dans les six écoles ouvertes sur les réserves. Le résultat de leur inspection périodique par l'inspecteur des écoles publiques y indique l'existence d'un favorable état de choses.

Il est très déplorable de voir la passion déréglée de beaucoup de membres de la bande du cap Croker pour les spiritueux, et la facilité avec laquelle ils peuvent s'en procurer à Wiarton et ailleurs.

La bande de Saugeen s'est montrée plus tempérante à cet égard.

Celle-ci a éprouvé une grande perte par la mort de son chef, John Kagadonce, vieillard très estimé qui remplissait cette position de la manière la plus méritoire depuis soixante-quatorze ans. C'était un fidèle sujet, et il possédait deux médailles qui lui avaient été présentées par le gouvernement impérial en considération des bons et loyaux services par lui rendus à la couronne.

Les Chippewas et les Outaouais, qui occupent des réserves sur différents points de la rive nord du lac Huron et de la baie Georgienne, sur l'île Manitouline et autres îles à partir des îles du Chrétien jusqu'au Sault Sainte-Marie, ont joui pour la plupart d'une année de prospérité, et leur santé générale a été satisfaisante. Cependant une épidémie de rougeole a causé la mort d'un bon nombre, surtout parmi les enfants, sur l'île Manitouline.

La population a augmenté de trente-quatre âmes pendant l'année 1888-89; elle est de 5,817, d'après le recensement.

Sauf pour ceux de la partie non cédée de l'île Manitouline, ceux de l'île Parry et de la réserve de Gibson, la principale ressource de ces Sauvages pour se procurer leur subsistance n'est pas l'agriculture. Dans la belle saison ils travaillent moyennant des gages rémunératifs, au chargement ou au déchargement des navires. La pêche et la chasse leur aide aussi largement à pourvoir à leurs besoins.

Aux trois endroits ci-dessus exceptés, on cultive avec beaucoup de succès, et le bien-être et l'indépendance sont manifestes chez les cultivateurs. Les Sauvages de la partie non cédée de l'île Manitouline, animés d'un remarquable esprit d'entreprise, ont obtenu du département un permis de coupe de bois marchand sur leur réserve, payant de doubles droits sur tout le bois qu'ils ont coupé. Les montants payés sont placés au crédit du fonds de la bande, et les intérêts en seront distribués par semestre parmi les membres et leur postérité.

Il y a dix-neuf écoles ouvertes sur les vingt-sept réserves comprises dans la section ci-dessus décrite; et on est sur le point d'ouvrir une autre école sur la réserve du township de Thessalon. On voit un exemple de l'intérêt que prennent quelques-uns de ces Sauvages à l'éducation dans le cas de la malheureuse bande de Témiscauingue, que le gouvernement d'Ontario a si longtemps privée d'une réserve, et qui, à l'occasion d'une visite à elle faite par son surintendant, a exprimé ses sollicitudes au sujet de l'instruction de ses enfants.

Il a été très difficile d'empêcher la vente de spiritueux aux Sauvages de la partie nord de ce district, mais les perspectives de succès paraissent meilleures à présent.

On n'éprouve pas autant de difficulté à cet égard dans les agences inférieures du district; soit que les Sauvages y soient moins adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes, ou qu'ils n'aient pas autant de facilités pour s'en procurer, ou que les autorités soient plus vigilantes et réussissent mieux à réprimer le mal.

L'œuvre des missions est dirigée dans un nombre des réserves par l'Eglise anglicaine et l'Eglise romaine, et dans une ou deux d'entre elles par l'Eglise méthodiste.

Les Chippewas du lac Supérieur font des progrès satisfaisants. Ils ont beaucoup de moyens lucratifs de gagner leur vie. Tous font un peu de culture, excepté ceux de la bande du lac Long, dont les terrains ne sont pas cultivables.

Leurs fonds de pêche et de chasse leur donnent toutefois leurs meilleurs rendements. Les touristes profitent de leur habileté comme bateliers pour les prendre à leur emploi, et ce genre d'occupation leur rapporte aussi des gages rémunératifs.

La construction de bonnes maisons sur un meilleur plan et l'adoption d'autres modes de la vie civilisée témoignent de leur désir croissant pour les aisances de la vie, en même temps qu'elles attestent un surcroît de prospérité.

La santé de ces Sauvages a été assez bonne, et quoique leur nombre n'ait augmenté que d'une unité, il est satisfaisant de pouvoir constater que leur population ne diminue point.

Cinq écoles sont tenues avec plus ou moins de succès sur ces sept réserves, et l'orphelinat de la réserve de Fort-William donne à ses internes une instruction scolaire et industrielle.

On a reçu des demandes d'établissement de deux nouvelles écoles. Pour l'une d'elles, celle du Lac Long, si elle est établie, M. De LaRonde, officier retraité de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, a offert de construire à ses frais un local d'une valeur de \$600, et de payer la moitié du traitement de l'institutrice.

L'Eglise anglicane et l'Eglise romaine ont des missions chez ces Sauvages.

L'agent fait l'exposé suivant des mœurs des Sauvages du lac Supérieur :—

“En général les Sauvages des frontières sont comparativement tempérants dans leurs habitudes, surtout si l'on prend en considération les mauvais exemples que donnent les blancs qui les entourent, et je puis dire en toute assurance que parmi le même nombre de blancs on trouve plus d'intempérance et moins de moralité que parmi le même nombre de Sauvages.”

On ne doit pas s'étonner qu'il n'existe pas encore un état de choses aussi satisfaisant chez leurs frères du district situé à l'ouest du lac Nipigon et des districts du lac La Pluie et du lac des Bois, ces Sauvages étant depuis si peu de temps, comparativement aux autres, sous l'influence de la civilisation, de fait, la grande majorité d'entre eux est encore composée d'infidèles. Ils ressemblent néanmoins aux Sauvages du lac Supérieur sous ce rapport qu'ils subsistent par eux-mêmes, et s'ils ne désirent pas autant que les premiers assurer à leurs enfants les avantages de l'éducation, c'est à la cause déjà mentionnée qu'il faut attribuer cela.

La santé générale de ces Sauvages s'est beaucoup améliorée depuis la nomination d'un médecin chargé d'en prendre soin. Les maladies d'une nature syphilitique et pulmonaire sont au déclin. La population sauvage de ces districts est de 2,796, soit trois de plus que celle de 1887-88.

Il se tient neuf écoles sur un pareil nombre de réserves; deux autres bandes ont promi de construire des maisons d'école, et une autre en a achevé une dernière.

Trois de leurs chefs sont morts pendant l'année 1888-89; l'un d'eux, Maw-in-too-pi-nessé, prétendait être le grand chef de tous les Sauvages intéressés au traité n° 3.

De grands désastres ont résulté, dans la saison de 1888, du débordement des lacs et des rivières dans les districts du lac La Pluie et du lac des Bois. Les récoltes des Sauvages ont été détruites; la plus importante était celle du riz sauvage, qui est, en fait de farineux, le principal article d'alimentation des Sauvages de ces régions; cette récolte a été complètement perdue, et celle du foin réduite au minimum. Par bonheur, le gibier a abondé, la chasse aux bêtes à fourrure a été heureuse, et comme

l'automne de 1888 a été long, le bétail a pu paître jusqu'au mois de décembre. Le département a été néanmoins obligé, en quelques cas, à donner des secours dans des limites restreintes.

Les églises d'Angleterre et de Rome ont des missions en plusieurs endroits des susdits districts.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Les Algonquins et les Têtes-de-Boule du comté d'Ottawa, dont le principal centre d'habitation est dans le township de Maniwaki, changent si fréquemment de demeure qu'il est impossible d'établir exactement leur nombre.

Sur leur réserve dans le township susdit, il y a eu beaucoup de maladie le printemps et l'hiver derniers. La rougeole y est devenue une épidémie, et dix-sept ont succombé à cette affection ou à d'autres, ce qui réduit la population à 450 âmes, soit cinq de moins qu'en 1887-88.

La nouvelle école, pour laquelle on avait construit un bâtiment commode, comme le disait le rapport de l'an dernier, a été ouverte l'automne passé, après avoir été bien meublée et pourvue de tout le matériel nécessaire. Elle n'est pas tenue depuis assez longtemps pour qu'on puisse sérieusement exprimer une opinion sur les avantages qui en résulteront, mais les Sauvages ont fait des frais considérables pour l'établir, et on attend d'elle beaucoup de bien.

La libéralité avec laquelle ces Sauvages ont contribué pour les chemins et autres travaux publics de la réserve est fort louable. Les récoltes de 1888 ont été bien au-dessous de la moyenne, mais à l'exception de celle du foin, qui a été faible, la moisson de l'an dernier a été assez bonne. Leur bétail augmente en nombre.

Mais la principale ressource des Sauvages du haut de l'Outaonais est la chasse aux bêtes à fourrure, et il continuera sans aucun doute d'en être ainsi jusqu'à ce que cette chasse cesse d'être profitable, par suite de la rareté du gibier. Or quand viendra ce temps, qui, naturellement, doit advenir suivant le cours ordinaire des choses, la grande majorité de ceux qui se regardent déjà comme chez eux dans la réserve de Maniwaki, et des autres Sauvages du comté d'Ottawa qui n'y vont jamais, mais restent continuellement dans les bois, sera obligée de recourir à la culture de son sol pour vivre. Beaucoup d'entre eux manient la hache avec dextérité, et obtiennent de l'ouvrage comme bûcherons des marchands de bois et des arpenteurs.

Leurs congénères du comté de Pontiac s'adonnent aux mêmes occupations, mais les chances ne leur sont pas aussi favorables. Cependant, la chasse du dernier hiver a été heureuse et leurs récoltes dans la dernière saison ont été au-dessus de la moyenne.

On a fait récemment un arpentage des lots séparés d'une partie de leur réserve sur le lac Témiscamingue, et on se propose de donner des permis d'occupation aux différents possesseurs dès qu'on aura réglé certains détails.

Ceci aura, sans doute, le même bon effet qu'a eu l'inauguration d'un pareil système sur d'autres réserves, pour encourager l'émulation parmi eux.

Beaucoup de Sauvages de ce comté demeurent presque toujours dans les bois, comme un grand nombre de ceux du comté d'Ottawa; mais quand le gibier et les bêtes à fourrure se feront si rares qu'ils ne pourront plus vivre de leur chasse, ils seront de même forcés de s'établir sur leur réserve du lac Témiscamingue, et

d'adopter pour leur subsistance les conditions de la vie civilisée, dont la principale devra être nécessairement l'agriculture.

Pendant l'année 1888-89, on a fait des progrès considérables dans l'amélioration de cette réserve; on a préparé et mis plus de terrain en culture, et le nombre des maisons a augmenté de vingt-cinq qu'il était à quarante et un. La population de la bande s'est aussi accrue de 11, ce qui en porte le chiffre à 121.

Les Iroquois du comté de Huntingdon ont joui d'une saison de prospérité, à en juger par l'augmentation de la quantité des produits qu'ils ont récoltés en 1888 par rapport à 1887, mais leur population a diminué de sept; elle est maintenant de 1,172. La consommation, qui sévit tant parmi les Sauvages, a fait bien des victimes.

Ils ont acheté encore un certain nombre de grands instruments aratoires, et ils ont aussi augmenté l'étendue de leurs terres en culture.

Ils possèdent jusqu'à dix batteuses.

Ils ont également construit de nouvelles maisons, qui sont plus confortables.

L'éducation des enfants se fait par cinq écoles établies en différents endroits de la réserve, mais l'obstacle ordinaire au succès, c'est-à-dire l'assistance irrégulière de quelques-uns, et l'absence de bien d'autres des enfants d'un âge à suivre les classes, est un fait trop notoire chez cette bande.

L'église de Rome a un missionnaire sur cette réserve.

La municipalité du township de Dundee a payé la somme convenue au crédit du fonds de ces Sauvages, pour permettre aux fermiers de biens-fonds, de recevoir des titres de propriété pour leurs fermes sur paiement des arrérages de fermage. Le montant reçu, \$50,000, a été dûment crédité, et on prépare des lettres patentes à mesure que les réclamants prouvent à la satisfaction du département qu'ils y ont droit, et paient les arrérages de fermage dus sur ces terres. On trouvera cette matière traitée à fond dans les rapports annuels du département pour les années 1887 et 1888.

Les Iroquois du comté voisin de Laprairie ont eu pareillement une année de prospérité, mais leurs récoltes de 1888 ont été, à l'exception de l'avoine et du foin, inférieures en rendement à celles de la saison précédente. L'augmentation du nombre de nouvelles maisons et granges ainsi que de leur quantité d'instruments aratoires et de bétail est une excellente preuve de progrès. Ils possèdent vingt batteuses.

L'école de leur réserve est fréquentée par de nombreux élèves, et le prochain établissement d'une autre pour l'instruction des filles paraît être en bonne voie, car on a récemment acheté et réparé un bâtiment pour cet objet.

Leur population a augmenté de dix-neuf. Elle était de 1,692 âmes lors du dernier dénombrement.

L'Acte concernant l'avancement des Sauvages a été appliqué à cette bande l'année dernière par arrêté de Votre Excellence, mais par suite de l'opposition systématique de quelques-uns des conseillers, et notamment de l'un d'eux qui est leur meneur, la bande n'en a pas encore éprouvé les bienfaisants effets qu'on en attendait avec tant d'espérance.

Les Abénakis du comté d'Yamaska ont continué, l'année dernière, de se faire remarquer par leur bonne conduite et leur industrie qui leur ont donné en récom-

pense le bien-être et la prospérité. Les revenus qu'ils ont retirés des divers genres d'occupation auxquels ils s'adonnent ont considérablement dépassé ceux de l'année précédente. La population de la bande est de 339 âmes, soit neuf de plus qu'elle n'était à la date du recensement précédent. Il s'est tenu deux écoles sur la réserve pendant l'année, mais elles ont été très irrégulièrement fréquentées.

Les Hurons du comté de Québec peuvent se vanter que leur population a augmenté; elle est, d'après le dernier dénombrement, de 291, soit une augmentation de douze sur celle de l'année précédente.

Ces Sauvages font très peu de culture, mais ils fabriquent sur un grand pied des raquettes, des mocassins, et en général les articles de confection sauvage. De la vente de ces objets et de leurs fourrures ils tirent un revenu considérable qu'on estime avoir été de \$60,015 dans l'année 1888-89. Cette somme cependant est de \$13,095 moindre que les recettes qu'ils avaient perçues des mêmes sources dans la saison précédente, parce que la demande de ces produits n'a pas été aussi forte. L'école du village est restée ouverte pendant l'année.

Les Amalécites, qui occupaient autrefois une réserve dans le towship de Viger, comté de Témiscouata, contiennent leur vie nomade, et vivent de la vente des articles qu'ils fabriquent.

Ils comptent 122 âmes, soit trois de moins que lors du recensement précédent.

Les Micmacs du comté de Bonaventure ont augmenté en nombre; le dernier dénombrement porte le chiffre de leur population à 670, soit dix de plus qu'il n'étaient en 1887-88. Malgré les nombreuses facultés qu'ils ont de trouver de l'ouvrage qui les paie, ces Sauvages travaillent le moins possible, assez seulement pour ne pas manquer de tout. Ceux de la réserve de Maria ont une meilleure conduite que leurs congénères de Sainte-Anne de Ristigouche. Beaucoup de ces derniers ont une passion immodérée pour les spiritueux.

L'éducation des enfants est confiée à deux écoles, une sur chaque réserve. L'Eglise romaine a des missionnaires résidants sur l'une et l'autre réserves.

Les Montagnais, dont la réserve est située sur le lac Saint-Jean, et ceux qui fréquentent d'autres parties du district de Chicoutimi, malgré les mauvaises récoltes de 1888, ont pu trouver dans la classe de quoi pourvoir suffisamment à leurs besoins, car ils ont eu abondance de gibier et de bêtes à fourrure.

Le relevé qu'on a reçu du nombre de ces Sauvages n'est pas assez digne de foi pour être cité avec assurance, mais on peut porter leur population à un chiffre variant de 450 à 500 âmes. L'école sur la réserve du lac Saint-Jean a continué d'être ouverte pendant l'année.

Les Montagnais du bas du fleuve sont revenus à la côte de leurs chasses dans l'intérieur avec une grande quantité de riches fourrures qu'ils ont vendues à de bons prix; et ils paraissent pour la plupart avoir judicieusement employé cet argent à l'achat du nécessaire pour leurs familles. Mais il est fort regrettable qu'un grand nombre d'entre eux puissent encore se procurer sans difficulté des spiritueux, et qu'on laisse impunis les gens qui leur en fournissent. Ce n'est pas sans étonnement qu'on lit dans le rapport du surintendant des Sauvages qu'il a été empêché de poursuivre des commerçants de Natashquan qui avaient vendu des spiritueux aux Sauvages parce qu'il n'a pu trouver un juge de paix pour porter plainte devant lui,

quand ce fonctionnaire est lui-même revêtu des pouvoirs d'un magistrat stipendiaire, ayant spécialement pour objet de connaître de tout cas d'infraction aux dispositions de l'Acte relatif aux Sauvages, et la raison qu'il donne pour n'avoir pas traduit en justice ces contrevenants est d'autant plus étrange qu'il dit dans son rapport que même sur la réserve de Betsiamits, où il est stationné, des contraventions à la loi se produisent à cet égard. Il paraît partager lui-même la répugnance que montrent, suivant lui, certains magistrats de la rive nord à prendre connaissance de ce cas. On a témoigné tant d'indifférence pour cette très grave question depuis plusieurs années que le temps semble être arrivé d'opérer un changement de gestion, car les pertes qui en résultent pour les Sauvages, tant au point de vue moral qu'au point de vue pécuniaire, sont trop importantes pour permettre que des considérations personnelles l'emportent en cette matière.

On affirme que le nombre de ces Sauvages a augmenté de trente-sept, et qu'il est à présent de 1,497. Ils appartiennent tous à l'Eglise romaine. D'après le rapport, la valeur des pelleteries et du poisson qu'ils ont pris dans la dernière saison est de \$56,000.

NOUVELLE-ECOSSE.

Les Miemacs de cette province ont diminué en nombre, si nous nous en rapportons aux chiffres des derniers états reçus des différentes agences, qui portent à 2,059 la population sauvage de la province, soit quatre-vingt-six de moins qu'elle n'était en 1888 ; mais comme on n'a pas reçu d'états de deux agences depuis ceux envoyés pour l'année 1887-88, et que l'état d'une autre agence pour l'année 1886-87 est le dernier qui soit parvenu au département, cette estimation de la population doit nécessairement être douteuse.

En général, les Sauvages de la Nouvelle-Ecosse se conduisent bien et sont soumis aux lois ; l'an dernier n'a pas fait exception à cet ordre de choses. Dans les comtés du nord, surtout dans ceux de l'île du Cap-Breton, ils ont plus d'esprit d'entreprise et d'économie que leurs frères des comtés du sud, dont le goût pour la vie nomade les empêche de rester chez eux et d'améliorer leurs terres. Les Sauvages des comtés du sud sont aussi plus enclins à l'intempérance, car les tentations auxquelles les expose leur existence vagabonde sont plus grandes que celles qu'ont à surmonter les Sauvages du Cap-Breton.

Les principales sources d'où les premiers tirent leur subsistance sont la tonnerie, la fabrication des pariers et autres articles pour laquelle les Sauvages ont une habileté toute particulière. D'un autre côté, les Sauvages du Cap-Breton s'adonnent principalement à la culture du sol et à des occupations qui les obligent à demeurer davantage chez eux. Ces derniers jouissent de bien plus de bien-être que ceux du sud, ce qui prouve la supériorité de ce genre de vie sur l'autre.

De fait, là où quelques-uns des Sauvages des comtés du sud, par exemple ceux de la réserve de New-Germany, dans Lunenburg, se sont mis sérieusement à cultiver, ils s'en trouvent bien mieux que ceux qui continuent l'ancien genre de vie sauvage.

Mais quand les Sauvages essaient de joindre à la culture la fabrication et la vente de leurs produits particuliers, ça doit nuire beaucoup à leurs travaux agricoles ; car ces autres occupations les éloignent de chez eux, souvent pour se procurer les maté-

riaux nécessaires à leur industrie, et toujours pour en vendre les produits, et l'ouvrage qu'ils ont fait sur leurs fermes se trouve souvent perdu par leur négligence à ensemercer la terre qu'ils ont préparée, ou quand les semences sont faites, à surveiller la récolte, à entretenir les clôtures et à récolter leurs produits avant qu'ils ne soient perdus par la gelée ou qu'ils ne deviennent trop mûrs.

Les écoles mentionnées dans mon rapport de 1888 comme étant tenues sur plusieurs des réserves de cette province ont continué leur œuvre l'année dernière, avec des résultats satisfaisants, on l'espère, dans quelques cas.

La grande majorité de ces Sauvages est catholique.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Micmacs et les Amalécites de cette province ont subi une diminution de population, les premiers jusqu'à concurrence de neuf âmes, et les seconds de onze. Le nombre des Amalécites a diminué par l'émigration de quelques-uns d'entre eux dans les provinces limitrophes de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard. La maladie, et dans quelques cas, les excès, on le craint, ont été les causes de cette réduction dans le nombre des Micmacs. Dans son rapport, leur surintendant déplore qu'ils puissent obtenir trop aisément des spiritueux, qui causent tant de mal aux Sauvages, comme c'est toujours le cas quand on en abuse. Il faut espérer qu'on s'efforcera de traduire en justice ceux qui enfreignent la loi en vendant des liqueurs fortes à ces Sauvages, et qu'on usera de vigilance pour empêcher que l'infraction ne se répète, et protéger ainsi ces malheureux de la ruine et le public du scandale.

La population des deux tribus est de 1,574, partagée comme suit: Amalécites, 671; Micmacs, 903.

Grand nombre d'Amalécites mènent de front la culture et la fabrication des paniers et autres articles sauvages, avec le résultat ordinaire que l'une et l'autre de ces industries, particulièrement la première, leur font gagner peu de chose. Ceux d'entre eux qui joignent la coupe et le flottage du bois à la culture paraissent mieux réussir; mais il y a peu de doute que si ceux qui possèdent assez de terre de bonne qualité ne s'occupaient que de la cultiver, ils ne tarderaient pas à voir s'améliorer leur situation.

La pêche et la culture, que les Micmacs en général joignent ensemble, ne semblent pas devoir autant se nuire l'une à l'autre, et on ne voit pas pourquoi ces Sauvages ne prospéreraient point, car le sol est arable dans la plupart des réserves, et les pêches dans les alentours sont aussi bonnes qu'on puisse le désirer. Mais, pour la plupart, ils paraissent se contenter d'avoir tout juste de quoi vivre, tandis qu'ils n'auraient pas besoin d'efforts extraordinaires pour devenir rapidement indépendants: ils en ont les moyens sous la main. Dans deux ou trois cas néanmoins, des bandes ont mis à profit les chances qui leur étaient offertes et sont devenues fort à l'aise pour des Sauvages. Ainsi, à l'Église-Brûlée et à l'Anse-aux-Anguilles, dans le comté de Kent, les Sauvages se tirent bien d'affaire en exploitant avec ardeur les deux branches d'industrie ci-dessus indiquées.

Les écoles mentionnées dans mon rapport de 1888 comme étant établies sur plusieurs réserves pour l'éducation des enfants sauvages ont continué leur œuvre d'enseignement l'année dernière, et les instituteurs ont fait, je crois, leur possible pour bien remplir leur importante mission.

Les Sauvages du Nouveau-Brunswick appartiennent à l'église romaine.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Les Micmacs de cette province, comme leurs frères des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ont diminué en nombre; le dernier dénombrement accuse une diminution de cinq âmes, et porte leur population à 314. Ces Sauvages, dont la majorité réside sur l'île Lennox, s'occupent trop de la fabrication de leurs produits particuliers, et trop peu de la culture du sol. Cependant quelques-uns d'entre eux ont montré, l'an dernier, plus d'empressement à exploiter cette dernière branche d'industrie et un plus grand désir d'augmenter la quantité de leur bétail. Sur l'autre réserve en cette province, c'est-à-dire celle située dans le township 39, une ou deux familles ont fait preuve de beaucoup d'énergie dans l'exploitation de ces deux industries.

Un trop grand nombre de Sauvages de ces réserves ont l'habitude de fréquenter les villes et les villages, où ils perdent leur temps et se corrompent. Ceux qui restent sur les réserves et travaillent ont doté leurs familles de bien des aises de la vie, tandis que leurs amis plus nomades vivent comparativement dans la misère; ce qui n'empêche pas ces derniers de ne pouvoir reconnaître les avantages supérieurs d'une existence régulière, ou s'ils en comprennent la supériorité, ils n'ont pas l'énergie de changer de conduite, ce qui aurait bientôt pour effet de les mettre aussi à l'aise que leurs voisins.

L'école de l'île Lennox a continué son œuvre pendant l'année.

MANITOBA ET KÉWATIN.

Les affaires des Sauvages ont marché aisément et d'une manière satisfaisante dans les différentes agences en lesquelles sont subdivisés la province et le district susdits pour les fins d'administration dont il s'agit. La seule cause de mécontentement qui existe est la crainte qu'ont une grande majorité des Sauvages et que partagent beaucoup d'autres, peut-on ajouter, que les lacs et autres eaux qui leur ont toujours fourni la plus forte partie de leur subsistance cessent de leur rendre le même service ainsi qu'à leur postérité, à cause de l'exploitation qu'en font sur un grand pied de puissants établissements de pêche qui ont obtenu des permis à cet effet, sans parler d'autres établissements qui pourraient encore se former pour le même objet. On peut en dire autant des Sauvages de la partie ouest de la province d'Ontario en ce qui a rapport aux eaux du lac des Bois, du lac Seul et du lac La Pluie, et de leurs tributaires, outre les autres eaux et lacs de cette région.

Tous les Sauvages des districts en question comptent plus ou moins sur le poisson pour leur alimentation, surtout ceux dont les réserves se trouvent sur les bords ou dans le voisinage des eaux et lacs que je viens de mentionner. On affirme que ces eaux sont peu profondes, et partant susceptibles d'être rapidement dépeuplées de poisson; et le fait que la partie inférieure du lac Winnipeg et des sections du lac Manitoba ont cessé d'être de bons fonds de pêche, après avoir été exploitées par les grands établissements de pêche pendant un laps de temps assez court, semble justifier cette opinion. La stérilité du sol de la plupart des réserves habitées par les Sauvages auxquels le poisson est si nécessaire interdit la pensée qu'ils puissent jamais assez bien réussir comme cultivateurs pour pouvoir subsister des fruits de leurs travaux comme tels.

Ce serait là une tâche presque irréalisable à entreprendre pour des gens exercés de longue main aux travaux agricoles, et à plus forte raison pour des Sauvages qui, en général, ont une aversion naturelle pour la culture, et qui, comme c'est le cas pour ceux-ci, n'ont reçu aucune instruction sous ce rapport. Ces derniers, qui sont essentiellement pêcheurs et chasseurs, ont toujours trouvé de quoi vivre dans les eaux et forêts, et si ces ressources leur manquent, ils n'auront plus qu'à mourir de faim, à moins que le pays ne les nourrisse et les habille à ses dépens.

La seule réserve dans la région du lac Winnipeg qui soit propre à être cultivée avec succès est celle sur la rivière Fisher ; et malgré que les Sauvages qui l'habitent aient remarquablement réussi dans la culture des racines, c'est à d'autres occupations qu'ils doivent la plus grande partie même de ce qu'ils gagnent. Il convient en outre d'observer que les Sauvages de la rivière Fisher sont les plus entreprenants et les plus énergiques Sauvages du lac Winnipeg, qui se sont groupés en cet endroit dans l'intention de faire de leur mieux pour le cultiver, après avoir choisi ces terrains quand le traité a été conclu avec eux à cause de la fertilité bien connue du sol, et avec l'entente qu'il leur serait permis de s'y fixer en quittant Norway-House, où le terrain n'était pas aussi bon.

Mais il y a dans cette région peu de Sauvages animés de l'énergie et de la persévérance qui distinguent ceux de la rivière Fisher.

Les Sauvages qui comptent principalement sur la pêche pour subsister dans la partie nord-est du Manitoba, dans Kéwatin, dans l'est des Territoires du Nord-Ouest et dans l'ouest d'Ontario, sont au nombre de 6,570 âmes, et ceux du Manitoba qui comptent en grande partie, mais non principalement sur la même ressource pour leur subsistance, forment un total de 2,391 âmes.

La grande majorité des Sauvages du territoire compris dans ce qu'on appelle le traité n° 5, qu'on peut décrire à vol d'oiseau comme s'étendant du pied du lac Winnipeg à Norway-House, et à l'ouest, des Grands-Rapides de la Saskatchewan à Cumberland-House, fait profession du christianisme. Depuis nombre d'années, l'Eglise méthodiste et l'Eglise anglicane ont des missions parmi eux. Ils comptent 3,036 âmes, soit 59 d'augmentation sur leur population en 1888.

On rapporte que les bêtes à fourrure ont été rares dans les deux agences pendant la dernière saison, mais que les prix des pelleteries ont été élevés ; néanmoins les revenus que les Sauvages ont retirés de cette source et des autres ont été bien moindres que ceux de l'année 1887-88, et le département a dû distribuer l'hiver dernier plus de secours qu'on ne lui en demande d'ordinaire, particulièrement aux Sauvages de la partie est du district de la Saskatchewan. Les efforts de ceux en petit nombre qui ont essayé de faire de la culture ou plutôt du jardinage sur les réserves du lac Winnipeg n'ont pas pour la plupart été couronnés de succès ; sur deux ou trois des réserves où le sol valait un peu mieux que sur les autres, quelques-uns ont assez réussi. Dans la partie-est de la Saskatchewan, sauf la réserve du Pas, et peut-être ceux de la montagne du Pas, il n'y a pas apparence que les Sauvages réussissent jamais dans le jardinage, encore moins dans la culture ; le sol de leurs réserves n'y est pas propre, et ils ne sont nullement portés à adopter l'agriculture comme moyen d'existence. Ils paraissent s'adonner avec plus de succès à l'élevage du bétail, car le nombre de leurs bêtes à cornes a beaucoup augmenté depuis qu'on leur en a fait don, en vertu des stipulations du traité.

Il y a quinze écoles qui se tiennent sur treize des dix-sept réserves du territoire que comprend le traité n^o 5.

La situation où se trouvent les Sauvages dont les réserves sont situées sur les lacs Manitoba, Winnipégosis et Saint-Martin, est semblable à celle du lac Winnipeg. La plus grande partie du sol de ces réserves n'est pas cultivable à cause des inondations qu'amène chaque printemps la crue des lacs.

La population des diverses bandes qui occupent ces réserves est de 743, soit trois d'augmentation sur celle de 1887-88.

Comme leurs frères du lac Winnipeg, ces Sauvages ont aussi éprouvé des pertes dans les opérations de l'année précédente. Il s'est tenu neuf écoles sur les différentes réserves de cette agence pendant la dernière saison.

Le croît du bétail donné à ces Sauvages conformément aux termes du traité n^o 2, qui comprend le territoire qu'ils réclamaient autrefois, a été satisfaisant, et ceux à qui appartiennent ces animaux les soignent bien.

Les Cris de la Savane et les Sauteux ou Ojibewas des réserves de Saint-Pierre, de la rivière de la Tête-Ouverte et du fort Alexandre, ainsi que ceux des réserves de la rivière du Roseau, du lac du Cygne et de la Longue-Plaine, ont eu une meilleure saison que les autres Sauvages de la province du Manitoba auxquels s'appliquent les observations ci-dessus. Le sol des réserves qu'ils occupent est bon pour la culture, et les récoltes, surtout celles de la réserve de Saint-Pierre, sont généralement abondantes si la saison est tant soit peu favorable.

Les bandes de la Longue-Plaine, de la rivière du Roseau et du lac du Cygne, bien qu'elles aient été fort longtemps très mal disposées à adopter l'agriculture comme moyen de subsistance, ont commencé à montrer plus de bonne volonté, et pendant la dernière saison bon nombre de leurs membres ont bien travaillé sur chaque réserve avec des résultats satisfaisants; ils ont aussi défoncé un certain nombre d'acres de terre pour les ensemercer à la prochaine saison.

Les Sauvages des réserves de Saint-Pierre, du fort Alexandre et de la rivière de la Tête-Ouverte, situées plus à l'est, ont remarquablement réussi, si l'on tient compte de la sécheresse. Beaucoup d'entre eux sont bons cultivateurs, et outre la culture du fertile sol de leurs réserves, ils peuvent toujours avoir des gages rémunératifs en travaillant pour ceux qui ont besoin de main-d'œuvre dans les environs.

La population des six bandes dont je viens de parler est de 2,446, soit 55 de plus qu'elle n'était en 1888.

Il y a dix écoles établies chez elles.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

L'état des choses en général continue d'être très satisfaisant dans les Territoires du Nord-Ouest. Grâce aux abondantes récoltes de bien des réserves dans la saison de 1888, bon nombre de bandes ont pu pourvoir en très grande partie à leur subsistance, et dans ces cas le gouvernement a été dispensé de leur procurer à ses frais des farineux durant une période variant de cinq à six mois, suivant la quantité de produits récoltés sur chaque réserve.

La moisson de la dernière saison n'a pas été aussi abondante; de fait, le rendement de bien des réserves n'a pas suffi à fournir du grain de semence pour le printemps prochain. Les Sauvages paraissent ne s'être découragés nulle part, car ils ont labouré l'automne dernier plus de terrain pour l'ensemencer avec l'espoir qu'ils auront une meilleure saison en 1890.

Grand nombre des Sauvages du Nord-Ouest semblent plus pénétrés de l'importance de l'éducation de leurs enfants, et beaucoup de ceux qui y étaient indifférents, sinon tout à fait opposés, ont changé d'opinion à cet égard, en sorte que leurs enfants sont envoyés spontanément aux écoles élémentaires, ou dans les pensionnats ou les écoles d'industrie.

Cette révolution dans leurs idées mérite d'être remarquée surtout chez les Pieds-Noirs; c'est pour leurs enfants qu'avait été expressément établie l'école industrielle de la rivière Haute; mais jusqu'à l'année dernière ils avaient montré une extrême répugnance à leur permettre d'y d'entrer; et quand quelques-uns de leurs enfants y étaient envoyés à force d'instances de la part des missionnaires, des agents des Sauvages, et d'autres personnes, ils y étaient à peine admis que leurs parents ou leurs tuteurs voulaient les en faire sortir sous un prétexte ou sous un autre. Mais l'an dernier, pas moins de vingt et un enfants sur quarante-neuf en pension à cette école étaient des Pieds-Noirs.

Le nombre croissant d'élèves portés sur les registres des écoles élémentaires des différentes réserves, et l'augmentation de la moyenne de l'assistance quotidienne à ces écoles, indiquent qu'on est de mieux en mieux disposé en faveur de l'éducation. L'établissement de pensionnats en divers endroits est destiné à avoir un bon effet sur l'esprit des Sauvages, et à assurer en même temps d'une manière plus efficace la réalisation de l'objet qu'on a en vue. Le succès qu'a eu l'essai qu'on a fait dans certaines écoles élémentaires du système consistant à donner le repas du midi aux élèves pour les induire à suivre plus régulièrement les classes, justifierait une adoption plus générale de ce système. Ce repas, comme dans les cas susdits, pourrait consister dans la part des rations revenant aux enfants, et qui, autrement, seraient remises aux parents. Ce système a le double effet de porter les enfants à aller régulièrement à l'école pour y trouver à dîner, et d'engager par motif d'intérêt les parents à les y envoyer, car si les enfants restaient au logis leurs parents seraient obligés de les nourrir avec leurs propres rations et celles des plus jeunes qui ne sont pas d'âge à aller à l'école.

Passant des affaires d'ordre moral à celles d'un intérêt matériel, l'élevage du bétail par les Sauvages me paraît demander des observations spéciales, et il me fait plaisir de constater que j'ai reçu de toutes les agences, excepté une, où l'on élève du bétail au Nord-Ouest, des rapports très satisfaisants sur le coût de ces animaux.

C'est là une preuve palpable de l'intérêt et des soins que les Sauvages ont pour leur bétail. Le système "d'exploitation mixte," c'est-à-dire l'élevage du bétail et la culture du sol, mis en pratique tel qu'il l'est par de nombreuses bandes au Nord-Ouest avec de meilleurs résultats chaque année, est destiné à réaliser en définitive le but désiré en mettant les Sauvages en état de subsister par eux-mêmes.

L'élève des moutons a également réussi sur plusieurs réserves, et l'augmentation du nombre de cochons sur quelques-unes d'entre elles est encourageante. Les troupeaux de jeune bétail qu'on a jugé à propos de placer comme essai dans les agences

de Muscowpetung et du lac à l'Oignon, afin de fournir aux Sauvages le bœuf et les bêtes à cornes dont ils auraient besoin quand les troupeaux auraient assez augmenté pour permettre cet emploi, ont jusqu'à présent suffisamment réussi pour qu'on ait lieu de croire que cet essai sera couronné de succès, et dans ce cas on n'aura pas le moindre doute sur l'à-propos d'adopter plus généralement ce procédé en d'autres endroits où le bœuf fait partie des substances alimentaires qu'on distribue aux Sauvages.

La santé générale des Sauvages des territoires a été, en somme, probablement meilleure l'année dernière qu'elle ne l'avait été pendant les quelques années qui l'ont précédée. Il n'y a pas eu d'épidémie sur aucune réserve, sauf au lac Froid, dans le district de Saskatchewan, où une rougeole maligne a attaqué beaucoup de membres de la bande; mais grâce à la prompte adoption de mesures efficaces quatre seulement ont succombé à cette maladie. Chez quelques bandes, le nombre des naissances a excédé celui des décès.

Les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest forment un total de 17,664 âmes, et sur ce nombre environ 15,000 sont établis sur les réserves.

Les rapports des commissaires des Sauvages, des inspecteurs des agences et réserves, des principaux des écoles d'industrie, des inspecteurs d'écoles et des agents des Sauvages, publiés comme annexes, contiennent des renseignements si complets sur les Sauvages, et le tableau qui suit immédiatement ce rapport comme annexe spéciale, donne tant de détails sur leur nombre en chaque agence, sur leurs biens meubles et immeubles, sur leurs récoltes et leurs autres ressources, qu'en les consultant on sera amplement renseigné sur les affaires des Sauvages en chaque district.

Il n'est donc pas besoin de faire d'autres observations sur les affaires des Sauvages au Nord-Ouest, sauf peut-être celle-ci, que la plus forte diminution de population s'est produite chez les bandes des Gens-du-Sang, des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines, dans le sud du district d'Alberta; les décès ont diminué de 160 le nombre de leurs membres, qui était de 5,053 en 1888 et de 4,893 en 1889. Sur la réserve des Gens-du-Sang, où la mortalité a fait plus de ravages, beaucoup d'enfants sont morts de la coqueluche, qui a cruellement sévi en cet endroit l'hiver dernier.

Dans les agences de Battleford, d'Assiniboine, de Birtle et d'Edmonton, la population de chacune d'elles a diminué respectivement de 24, 6, 28 et 14. Mais dans les onze autres agences des districts de Saskatchewan, d'Alberta et d'Assiniboine, la population a augmenté comme suit:—Buttes du Tondre, 47; Muscowpetung, 17; Buttes de la Lime, 34; Lacs Croches, 15; Montagnes de l'Orignal, 25; Lac de la Selle, 201; Buttes de la Paix, 115; Piégânes, 1. Une forte partie de cette augmentation provient de ce que des Sauvages qui avaient jusque-là vécu de chasse et de pêche se sont établis sur les réserves de leurs bandes respectives; il est néanmoins satisfaisant de voir dans le rapport du commissaire des Sauvages pour les Territoires du Nord-Ouest que la proportion des naissances chez la plupart des bandes a un peu dépassé celles des décès, et partant, on peut jusqu'à un certain point attribuer à cette heureuse cause l'augmentation que j'ai signalée.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les Sauvages de la Colombie-Britannique ont été favorisés pendant la dernière saison d'une si grande abondance de saumon qu'on n'en avait peut-être jamais vu de

pareille ; la majorité d'entre eux en a largement profité, et ils en ont été d'autant plus contents que dans quelques parties de la province une invasion de sauterelles et la sécheresse ont détruit leurs récoltes de grains. C'est ce qui est arrivé surtout dans la vallée Nicolas, et ce n'a été que la répétition d'un semblable état de choses qu'on avait éprouvé dans la saison précédente avec, de plus, cette circonstance aggravante qu'alors le saumon était rare. La sécheresse s'est fait sérieusement sentir dans le district du lac Williams.

Il n'y a pas de Sauvages au Canada qui aient des ressources aussi variées pour se procurer leur subsistance que ceux de la Colombie-Britannique, et en général ils tirent le meilleur parti des avantages qui leur sont offerts. L'an dernier comme les années précédentes, ils ont montré leur énergie, leur esprit d'entreprise et d'industrie accoutumés dans l'exercice des diverses occupations qui mettent ces qualités en évidence. De la région de Kootenay, au pied des montagnes Rocheuses, aux frontières d'Alaska, on voit ces mêmes traits caractéristiques en général dans toutes les bandes, si l'on excepte les Kwaw-kewlths de la côte sud-ouest de la terre ferme et du nord de l'île Vancouver ; et même chez ces derniers, qui sont probablement les Sauvages les plus dégradés et le moins avancés de tout le Canada, il existe des indices encourageants d'amélioration.

On trouve en cette province les Sauvages employés dans tous les genres de travaux, dans les mines, l'agriculture, l'élevage du bétail, la pêche et la mise en conserves du poisson, dans la navigation comme matelots à bord des vapeurs, dans les chemins de fer, la chasse aux phoques, et aux bêtes à fourrure, dans la fabrication de l'huile, dans les moulins, les houblonnières, etc., etc.

L'état sanitaire des Sauvages de cette province a varié pendant l'année 1888-89, selon les lieux où sont situées les réserves. Dans quatre agences, celle de Cowichan, de Kwaw-kewlth, de la Fraser inférieure, et du lac Williams, le nombre des naissances a excédé de 80 celui des décès, tandis que dans les quatre agences de la côte ouest de l'île Vancouver, de Kamloops, Okanagan et Kootenay, la proportion des décès a dépassé de 175 celle des naissances, soit une diminution de 95 dans la population sauvage de ces huit districts, qui se trouve réduite de 17,922 en 1887-88, à 17,828 en 1888-89. On doit ajouter à ce dernier chiffre les Sauvages de l'agence de la côte nord-ouest sur la terre ferme, qu'on porte à 5,640 âmes ; on compte aussi approximativement 2,000 Sauvages dans le district de Babine et dans le territoire inexploré en dehors de ce district. Avec ces additions la population sauvage de la province est en toute probabilité de 25,467.

Sauf une fièvre de montagne qui a attaqué quelques-unes des bandes de l'agence de Kamloops, et plusieurs cas de petite vérole aux Anses Squamish, Bute et Jarvis, il n'y a pas eu de maladies d'une nature épidémique dans le cours de l'année à la Colombie-Britannique.

Dans les quatre agences de l'intérieur de la province, celles de la Fraser, de Kamloops, d'Okanagan et du Lac Williams, les Sauvages en général sont dans un état très satisfaisant ; je puis mentionner comme exemple que sur 48 bandes dans les districts de Kamloops et d'Okanagan, il n'y en a que deux qu'on peut dire dans une position précaire, et sur sept bandes dans le district du lac Williams, dont la situation, comparée à celle du reste des 25 bandes comprises en cette agence, ne peut être jugée bonne, cinq d'entre elles ne font pas plus de progrès uniquement parce qu'elles n'ont pas assez de terre arable dans leurs réserves.

Les Sauvages de l'agence de la rivière Fraser sont très prospères, et se donnent les aises de la vie civilisée ; de fait, grand nombre de leurs maisons et dépendances peuvent soutenir favorablement la comparaison avec celles des blancs qui vivent dans l'aisance.

En sus de leurs autres productions, celle des fruits prend du développement parmi eux.

Les levées faites par quelques-uns de ces Sauvages pour protéger des terrains qui était auparavant sujets aux inondations feraient honneur à n'importe quels travailleurs ; et ils ont ainsi recouvré et mis à profit de grandes étendues d'un sol très fertile.

Les tribus des côtes sud et est de l'île Vancouver, et de la terre ferme, ont largement participé aux profits résultant de l'abondance du saumon dans la dernière saison, tandis que celles de l'agence de la côte ouest de l'île ont réussi amplement dans leur chasse aux phoques dans la mer de Behring.

L'état des Kwaw-kewlths paraît s'être un peu amélioré.

On se propose d'établir à la baie de l'Alerte une école pour apprendre aux jeunes gens de cette tribu des métiers utiles, si le parlement vote un crédit à cet effet ; on a acquis un emplacement convenable pour cette institution.

L'école industrielle établie à Metlakahtla en 1888 a été tenue avec succès l'année dernière. Les élèves sont contents et font des progrès satisfaisants dans leurs études. Le département n'a pu jusqu'ici s'assurer les services d'un homme compétent comme instructeur de métiers, mais il y parviendra sans aucun doute.

L'institution du même genre sur l'île Kuper, dans le détroit de Géorgie, dont il est parlé ailleurs dans ce rapport, sera ouverte, on l'espère, sous peu ; comme je l'ai déjà dit, les travaux de construction ont été récemment terminés, et il en est de même des bâtiments affectés à de semblables institutions à Kamloops et près du fort Steele, dans l'agence de Kootenay ; ces deux établissements seront aussi probablement ouverts bientôt.

Les dispositions des Sauvages de l'agence de la côte nord-ouest au sujet de leurs réclamations de terrains se sont encore, on l'espère, modifiées davantage, et quand elles auront complètement changé, leurs rapports avec le département seront moins tendus, en sorte qu'alors on aura plus d'espoir que ces Sauvages, comme tous les autres de la province, respecteront les lois qui régissent leurs affaires au lieu de s'opposer à leur mise en vigueur. Cela dépendra beaucoup de la ligne de conduite que suivront à l'avenir ceux qui, dans le passé, ont pris sur eux, et avec trop de succès, de conseiller ces Sauvages dans ces démêlés.

Le rendement qu'ont donné aux Sauvages de cette agence leurs fourrures, leur poisson et leur huile de poisson pendant l'année 1888-89, se monte à l'énorme somme de 354,137.

De ces trois seules sources de production : le poisson, l'huile de poisson et les fourrures, ils ont retiré respectivement \$180,000, \$66,265 et \$50,545. Les autres branches d'industrie qu'exploitent avec profit les Sauvages de la côte nord-ouest sont la fabrication de la bijouterie indigène, la construction des canots, des bateaux et des maisons, les mines, le charriage, le travail dans les scieries et l'emploi de matériels à bord des vapeurs.

Leurs opérations agricoles se bornent à la culture des racines, le sol n'étant pas propre à celle du grain. On estime que leur récolte de fruits de variétés différentes a été d'environ 14,360 gallons.

Les Sauvages de cette côte comptent 5,640 âmes, que se partagent 35 bandes appartenant aux tribus suivantes : les Hydahs des îles de la Reine-Charlotte, 730 âmes ; les Nish-gahs de la rivière Naas, 802 ; les Tsimpseans de la Skeena inférieure et de la côte, 1,201 ; les Kitix-shaws de la Skeena supérieure, 1,460 ; les Tan-nays, 178 ; les O-wee-kay-nos, 845 ; les Tallums, 378 ; les Kwaw-kewlth, 44.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Le montant placé au crédit des différentes bandes ou des Sauvages individuellement, pour lesquels le gouvernement garde des fonds en fidéicommis, était, le 30 juin 1889, de \$3,428,790.50, capital et intérêts, ce qui accuse une augmentation de \$104,555.94 depuis la même date de l'année précédente.

Les emplois d'argent faits pendant le même exercice et portés principalement au compte de l'intérêt, ont été de \$289,765.53, soit \$5,498.61 de plus que le total des dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1888.

Les crédits affectés par le parlement au paiement des frais d'administration des affaires des Sauvages dans le Manitoba, Kéwatin, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et les provinces maritimes, ont été dépensés pendant le même exercice dans la proportion suivante :—

Manitoba, Kéwatin, et Territoires du Nord-Ouest.....	\$978,254 68
Nouvelle-Ecosse.....	5,043 81
Nouveau-Brunswick.....	5,887 13
Ile du Prince-Edouard.....	2,127 06
Colombie-Britannique.....	82,923 18
	\$1,074,235.86

Le travail de la division de la comptabilité augmente tous les ans. Maintenant, on y tient et balance chaque jour 253 comptes, soit 21 de plus qu'en 1888. On a émis 11,671 chèques l'année dernière, soit 1,268 de plus qu'en 1888.

Certificats de crédit, 80.

Etats de compte envoyés à l'auditeur général avec pièces justificatives, 60.

L'état B et les états supplémentaires numérotés de 1 à 107 contiennent le détail complet des recettes et des dépenses pour les fonds gardés en fidéicommis ; l'état C, 1, 2, 3, 4, 5, et les quatorze états supplémentaires, de A à N, donnent les montants des divers crédits votés par le parlement et l'emploi qu'on en a fait ; tous ces documents sont annexés au présent rapport.

DIVISION DES TERRES ET BOIS.

Il a été vendu dans le cours de l'année quinze mille trois cent vingt-deux acres de terre pour les bandes sauvages y ayant intérêt. Ces ventes ont réalisé \$22,345.35.

La quantité de terres des Sauvages cédées au département et non encore vendues, est de 468,774 acres.

Il a été payé \$89,570.23 sur les ventes tant anciennes que nouvelles de terres et de bois, et les recettes pour les terres affermées ont été de \$20,450.53.

Les arrérages de prix de vente et d'intérêt sur ce chef restés dus le 30 juin s'élevaient à \$278,035.00. On trouvera dans l'état n° 1 annexé au présent rapport des détails sur la quantité de terres vendues et sur celle restant à vendre dans chaque township.

Voici le détail des principaux travaux de cette division pour l'année :—

Rapports d'agents examinés et catalogués.....	382
Nouvelles ventes inscrites.....	251
Annulation des ventes.....	30
Annulation des ventes révoquées.....	3
Nombre de baux délivrés et inscrits.....	44
Nombre de paiements inscrits sur baux.....	757
Nombre de paiements inscrits sur ventes anciennes.....	485
Avis aux acquéreurs arriérés.....	2,184
Cessions de terres examinées et inscrites.....	405
Cessions de terres enregistrées.....	386
Descriptions de terres pour lettres patentes préparées et inscrites.....	340
Nombre de lettres patentes grossoyées.....	339
Nombre de lettres patentes enregistrées.....	334
Nombre de lettres patentes expédiées.....	334
Nombre de lettres patentes annulées.....	3
Permis d'occupation délivrés et inscrits.....	67

DIVISION DE LA STATISTIQUE, DES FOURNITURES ET DES ÉCOLES.

Cette division a pris connaissance de 2,600 dossiers, soit 225 de plus qu'en 1888.

De nombreux rapports et beaucoup d'autres travaux ont résulté du renvoi de ces dossiers au fonctionnaire en ayant la charge.

L'ouverture de nouvelles écoles a augmenté de 88 à 103 le nombre d'états qui ont passé par cette division à chaque trimestre.

On a reçu 616 demandes de traitements de maîtres d'écoles, soit 45 de plus qu'en 1888 ; elles ont été soigneusement vérifiées et inscrites pour paiement.

La quantité de matériel scolaire, de livres, etc., demandée par les écoles, ainsi que celle de la papeterie et des impressions fournies aux différentes surintendances et agences du département, ont considérablement dépassé celles de l'année précédente. Ceci donne beaucoup d'ouvrage pour la vérification des demandes et la préparation des ordres.

Les différents agents dans les provinces d'Ontario et de Québec ont reçu 449 paires de couvertures pour les Sauvages vieux et infirmes.

L'annexe spéciale n° 1 jointe à ce rapport, et les états tabulaires nos 2 et 3 qui en font également partie, ont été préparés par cette division.

Tous les relevés statistiques, journaux et états relatifs à des matières ressortant de cette division ont été régulièrement examinés et il en a été fait rapport.

Les réquisitions faites au département de l'imprimeur de la reine et de la papeterie ont augmenté de 450 qu'elles étaient en 1888 à 478 en 1889. Toutes les four-

nitures délivrées sur ces ordres ont été vérifiées avec soin et il en a été accusé réception.

DIVISION TECHNIQUE.

Les travaux de cette division, sous le titre de génie civil, comprennent ce qui suit :—

La levée des plans et devis des ponts, quais, routes, drains, ponceaux, etc., et l'examen de ces plans et devis quand ils ont été préparés par d'autres et envoyés au département.

Sous le titre d'architecture est compris ce qui suit :—

La préparation des plans, coupes, dessins et devis détaillés de bâtiments pour écoles, pour les conseils des Sauvages, pour résidences et bureaux des agents et des employés de ferme et autres, aussi pour magasins, granges, forges, serres à légumes, etc., etc., et l'examen des pièces du même genre quand elles ont été préparées par d'autres et envoyées au département.

Sous le titre d'arpentage sont comprises la compilation, la levée et la transcription des plans, ainsi que les réductions ou agrandissements de ces plans, selon les besoins ; l'examen des notes d'arpentage, la préparation des instructions à donner aux arpenteurs et les descriptions de terres, le calcul de leur superficie, etc.

Sous le titre de comptes sont compris l'examen, la vérification, etc., des comptes pour ouvrage fait dans quelque une des branches ci-dessus.

Sous le titre de divers sont compris l'examen des contrats, les rapports, estimations et calculs relatifs aux soumissions envoyées.

Génie civil.

Plans et calques.....	15
Rapports	56
Examens	218
Devis	2
Estimations et calculs.....	45

Architecture.

Estimations	1
Devis.....	5
Dessins et calques.....	23
Rapports.....	42
Examens.....	45

Arpentage.

Cartes ou dessins.....	9
Copies.....	41
Croquis ou calques	215
Rapports	289
Examens.....	693
Copies de carnets d'arpentage et de descriptions.....	42

Comptes (arpentage).

Instructions.....	20
Rapports.....	6
Examens.....	9

Divers.

Calculs, etc.....	275
Descriptions.....	4
Rapports.....	23
Examens.....	73
Plans.....	82

DIVISION DE LA CORRESPONDANCE.

Le travail de cette division a été d'écrire et de transcrire la plus forte part de 18,100 lettres, soit 579 de plus que celles de l'année précédente. Ces lettres ont été aussi copiées au long dans un livre à l'aide d'une presse, et remplissaient 23,108 pages, soit une augmentation de 1,439 pages sur celle de 1888.

Les sténographes ont aussi écrit et entré un nombre considérable de ces lettres; ils ont aussi écrit pour le sous-ministre des rapports, mémoires, etc., remplissant environ 2,300 pages.

DIVISION DE L'ENREGISTREMENT.

Le nombre de lettres reçues et enregistrées par les employés de cette division, l'année dernière, a été de 20,512, soit 1,799 de plus qu'en 1888.

En sus de ces relevés de l'ouvrage fait dans les différentes divisions, il s'est fait, comme de coutume, beaucoup d'ouvrage du même genre dont il est impossible de tenir compte; mais on peut se procurer des détails plus complets à ce sujet en consultant les précédents rapports annuels du département.

On trouvera annexés au présent rapport ceux des divers fonctionnaires du service extérieur du département et des états tabulaires contenant des renseignements détaillés sur les affaires des Sauvages dans les différentes surintendances et agences, ainsi que les rapports des principaux des écoles d'industrie.

Le tout respectueusement soumis.

E. DEWDNEY,

Surintendant général des affaires des Sauvages.

ANNEXE SPÉCIALE A

PROVINCES, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.										BIENS			
		Maisons.	Granges et écuries.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défroncées.	Charrues.	Herses.	Wagons et charrettes.	Machines à vaner.	Machines à battre.	Autres instruments.	Vaches.	Taureaux.		
														Acres.	Acres.
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>															
Annapolis et Shelburne.....	120	30												8	
Digby.....	175	49	4	260	6	1	1	7						420	3
Yarmouth.....	70	5		13											
Kings.....	62	13	1	13										18	1
Queens et Lunenburg.....	161	50	8	240										27	9
Halifax.....	110	20		30											6
Hants.....	164	17	8	275											1
Colchester.....	100	23		4											
Cumberland (1888).....	102	23	5	25										15	1
Pictou (1888).....	174	41	2	30										10	1
Antigonish et Guysboro'.....	168	52	6	325											5
Richmond.....	248	40	10	320										40	12
Inverness.....	125	22	6	270										1	8
Victoria (1887).....	121	5		68										48	30
Cap-Breton (comté).....	159	18	13	750										1	40
Totaux.....	2059	412	68	2611½	86¾	37	22	35		10	588	117			
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>															
Surintendance.....	314	65	18	186	9	8	7	4			70	6			
<i>Manitoba et Territoires du N.-O.</i>															
F. Ogletree, agent, traité n° 1..	545	32	16	253	109	16	13	4	1		220	21			
A. M. Muckle do 1..	1901	454	289	745	9	108	104	54	6		1442	362			
H. Martineau do 2..	743	329	160	104½	9½	22	21½	41	2		2	163			
R. J. N. Pither do 3..	1030	120	37	101		11	5				622	38	11		
Jas. McCracken do 3..	865	254	31	61½		18	11½		3		784	22			
John McIntyre do 3..	901	264	11	106		15	15				577	15	4		
Agence des Buttes-du-Tondre, traité n° 4.....	850	191	62	774	259	83	17	64	1		2426	120			
Agence de Muscowpetung, traité n° 4.....	798	276	83	648	140	88	42	72	5		1360	81	3		
Agence de Birtle, traité n° 4.....	977	113	85	929	15	83	63	57	8		2758	85	6		
Ag. de Fort Pelly do 4.....	651	47	37	191		37	33	32	3		728	58			
Ag. des Buttes de la Lime do 4.....	305	43	33	233¾	37¾	37	17	25			608	78			
Ag. de la rés. des Assinib. do 4.....	287	139	32	332	65	25	5	16			44	17			
Ag. des Lacs Croches, do 4.....	664	118	82	1082	316	84	35	35	2		1237	75			
Ag. des Mont. de l'Original do 5.....	301	105	35	456	90	29	14½	22			1639	37			
A. Mackay, agent, do 5.....	2091	639	122	139½		38	38				2563	102			
Joseph Reader, agent, do 5.....	945	248	52	59½		21	36	1	2		670	47			
Agence du Lac de la Selle, do 6.....	697	117	73	375¾	29	62	43	53	5		1944	91	7		
Ag. des Buttes de la Paix, do 6.....	608	85	44	353	29	76	40	59	2	1	2073	62			
do de Battleford do 6.....	951	304	103	935	152	172	38	58	1		982	186			
do du Lac aux Oignons do 6.....	663	101	41	516		28	14	20	1		771	71	4		
do du Lac aux Canards do 6.....	681	135	68	896	126	47	21	35	3		970	86			
do d'Edmonton do 6.....	670	204	52	524	18	42	28	23	3	1	285	42			
do de Carlton do 6.....	723	88	67	740	10	46	41	40	3		1633	131	7		
do des Sarcis do 7.....	893	243	28	358¾		11	6	7			644	97			
do des Gens-du-Sang do 7.....	2084	227	13	252	12	1	2	18			2322				
do des Pieds-Noirs do 7.....	1816	447		293	26	2	3	7			789				
do des Piéganes do 7.....	932	72	3	158¾	23¾	14	1	13	1		194	71			
Totaux.....	24522	5365	1659	12067	1484¾	1216	707½	756	52	2	30782	2158	42		

—Suite.

MEUBLES.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.										AUTRES INDUSTRIES.					
	Bœufs.	Jeune bétail.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Autres grains.		Pommes de terre.	Navets.	Autres racines.	Foin.	VALEUR.
															415	
	3	1	7	2		40				15					10,484	
	1	4	1	1											695	
	4	18	5	9	5	20	70	58	10	41	280			68	237	
	5						10	5			20			8	10	
	2	4	2				55	3	25		130			40½		
															600	
							75				4			2	600	
						90	50				4			2	444	
	3	5		7	1		165		25		850			54	3,540	
	10	6		30	10		120	4	8		14			40	210	
	3	10	5		5		100	10			35			150	3,328	
	6	22		12	15		200	8			5			50	80	
	25	6		25	20		250		100		38			750	6,800	
	24	102	29	90	67	110	1095	88	168	156	7750			1164½	27,443	
	4	26	10	3	3	284	860				3040			38	5,905	
	20	38	35			980			326		1025			140	2,200	
	267	492	55		104	1944	1040	12	1255	230	13120			4680	32,850	
	141	177	88	3	20	20	15		30	24	3859		10	926½	14,636	
	38	31	23			8		15		38	1698			134	26,870	
	33	50	20		15									132	10,201	
	8	7				12					3557			73	21,810	
	81	235	100			1480	55	10	185		2490	55		930	9,350	
	118	191	194			3061		8	42		5757	2060	90	1190	7,450	
	164	210		104	6	7795	2520		365	50	9595			1055	25,200	
	45	146					65		145		1590			600	8,192	
	43	163	53			2112	652		301	500	506			450	1,287	
	21	56	50	40	11	1676	800	109	115		4423			230	564	
	94	149			14	3112	170	29	194	54	2358			1025	3,886	
	41	67	30	4	28	1646	318	5			1038	766	68	239	1,795	
	67	127	2			350				5	10365			640	44,530	
	27	53				28			56		5271			95½	5,898	
	81	118	163			69	324	31	906		1779			959	9,041	
	57	116			55	40	1093	49	2382		2292			600	4,110	
	208	338	138	188	2	5739	5240	75	3559		9908			1230	1,850	
	67	118	46		31	110	200		4600		1500	550		800	7,450	
	41	85	1		44	2207	920		1563		1782			622	7,150	
	103	222	97	73	18	2783	678		1622½		6024			858	3,500	
	10	108				340	800				3130			310	3,250	
			1500			287	2386		22	4	986			80	1,900	
		405	1037				1035	10			5401	1095	457		300	
		57	510				1600	212			1875			71	1,404	
	1844	3904	4482	412	356	36109	20861	5393	21308½	405	102613	5032	625	18155	256,694	

ANNEXE SPÉ-

PROVINCES, AGENCE OU BANDE.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.						BIENS						
	Population.	Maisons.	Granges ou écuries.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défroncées.	Chartres.	Herses.	Wagons et charrettes.	Machines à battre.	Machines à vanner.	Autres instrumens.	Vaches.	Taureaux.
				Acres.	Acres.								
<i>Colombie-Britannique.</i>													
Agence de Cowichan.....	1910	495	242	2673	81	92	52	104	1	2	3	282
do de la Côte Ouest.....	3093	336	12	1	1
do de Klawkewith.....	1900	217	1	3
do de la Fraser (en bas).....	5001	1256	299	2612	205	102	54	66	2	1349	420
do du lac Williams.....	1925	382	116	1007	29	52	41	5	5	1	124	190
do de Kamloops.....	2560	410	143	562	55	76	76	18	1	1564	212
do d'Okanagan.....	941	169	108	1208	44	74	77	14	550	667	420
do de Kootenay.....	499	142	16	177	35	26	4	3
do de la côte N.-O.....	5640	910	333
Totaux.....	23469	4317	925	8587	450	423	304	210	9	3	3590	2191

NOTE.—La 1re division de la surintendance de l'ouest d'Ontario comprend les Chippewas de Samia, Munsees et les Onéidas de la Thames ; et la 3e division de la même surintendance comprend les Moraves. La 1re division de la surintendance nord de cette province comprend les Ojibewas, Ottawas et Nipisette surintendance embrasse les Ojibewas de l'île Parry, les Shawanagas, de Henvey-Inlet, lac Nipisette même surintendance comprend les Ojibewas de la rivière du Jardin, de la baie de Batchewana et Miché. La surintendance nord-est du Nouveau-Brunswick comprend les Micmacs des comtés au nord-est de de tous les comtés sur les rives sud et ouest de la province, excepté Victoria et Madawaska, lesquels

CIALE A—Fin.

MEUBLES.					GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.										AUTRES INDUSTRIES.
Beufs.	Jeune bétail.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Blé.	Avoine.	Fois.	Orge.	Autres grains.	Pommes de terre.	Navets.	Autres racines.	Foin.	VALEUR.	
					Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x	\$	
142	446	396	207	41	250	1500	50	800	600	400	
.....	21	46	2500	44,150	
1	3	2	4	70	2	15,280	
138	622	780	298	1781	6235	18055	19170	1670	7671	41290	1199	105,850	
.....	169	2649	465	10510	3055	1297	100	65	5500	653	23,350	
27	411	2840	17	152	725	585	293	922	13669	310	49,050	
96	484	4251	221	3210	860	421	1342	9340	659	10,380	
.....	511	3681	23	520	500	130	1200	55	1,000	
.....	31	80	16960	2371	669	354,137	
404	2646	14651	522	2733	21450	24555	21441	2570	10000	91129	2371	669	3278	603,197	

Kettle Point et de la Rivière aux Sables ; la 2e division de cette surintendance embrasse les Chippewas, les ou Delawares de la Thames. singues des îles Manitouline et Cockburn, et les Ojibewas de la rive nord du lac Huron ; la 2e division de la rivière des Français, le lac Témiscamingue et les Iroquois de Gibson ; la 3e division de picoten ; et la 4e division de la dite surintendance comprend tous les Ojibewas du lac Supérieur. cette province. La 1re division de la surintendance du sud-ouest de cette province comprend les Amalécites forment la 2e division de cette surintendance.

ANNEXE SPÉCIALE B.

COPIE CERTIFIÉE du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur en conseil, le 20 avril 1889.

Relativement au mémoire du surintendant général des affaires des Sauvages, portant la date du 13 avril 1889, présentant pour approbation le traité conclu le 11 février 1889, au lac Montréal, district de Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest, par le lieutenant-colonel A. G. Irvine et M. R. Goulet, nommés par le gouverneur en conseil, le 29 novembre 1888, pour la négociation d'un traité avec les Sauvages connus généralement sous le nom de Sauvages du Lac Vert, dont le territoire de chasse comprend cette partie du pays qui se trouve entre la ligne nord des terres acquises par le traité n° 6 et la ligne nord du district provisoire de la Saskatchewan, et qui est bornée à l'est et à l'ouest par les limites des districts des forêts et des terres de Prince-Albert; le territoire cédé est plus amplement décrit dans le traité maintenant présenté.

Le ministre annonce que le traité maintenant sous considération est le supplément de celui désigné sous le nom de Traité n° 6. Les Sauvages réclamant le pays qui est décrit font partie de la tribu des Cris des Bois; ils sont au nombre de 377 âmes et sont divisés en deux bandes comptant 278 et 99 respectivement. Le colonel Irvine, dans son rapport du 6 avril courant, accompagnant le traité et dont copie ainsi que celle des autres rapports qui y étaient joints seront trouvées ci-annexées, les donne comme étant des Sauvages hautement intelligents, respectables et religieux. Ils se sont dits généralement satisfaits des termes du traité qui, d'après la teneur de l'arrêté du conseil cité ci-dessus, sont les mêmes que ceux du traité n° 6, sauf que l'un des chefs des deux bandes de Sauvages avec lesquels le traité a été conclu a réclamé des arrérages d'annuité à partir de la date du traité n° 6, négocié avec les Sauvages aux forts Pitt et Carlton. Le colonel Irvine, toutefois, a informé ces Sauvages qu'il n'était pas autorisé à leur payer aucun arrérage, mais qu'il prendrait note de ce qu'ils demandaient et qu'il transmettrait leur demande au gouvernement.

Le ministre représente de plus, relativement à la réclamation faite pour arrérage d'annuité, qu'attendu que le territoire décrit dans le traité maintenant présenté pour acceptation, n'a pas été cédé à la date du traité n° 6, et que les Sauvages en sont restés possesseurs jusqu'à la date du présent traité, ils n'ont droit à aucun arrérage d'annuité, et qu'il ne peut en conséquence recommander que leur demande à ce sujet soit acceptée.

Le ministre représente encore que les Sauvages demandent de plus, comme on le verra par le rapport du colonel Irvine, la substitution de certains autres articles à ceux qui sont désignés dans le traité n° 6 pour être donnés comme présents aux Sauvages.

Le ministre ne voit aucune objection à ce qu'on accède à leur demande à ce sujet, pourvu que le coût des articles ainsi substitués n'exécède pas de beaucoup celui des articles désignés comme devant être donnés en présent aux Sauvages d'après le traité n° 6.

Le comité recommande que le traité, tel que soumis, soit accepté.

JOHN J. MCGEE,

Greffier du Conseil Privé.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, 6 avril 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 décembre dernier, m'informant qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur en conseil me nommer commissaire, conjointement avec M. Roger Goulet, pour négocier un traité

avec les Sauvages dont le territoire de chasse est situé dans cette partie des Territoires du Nord-Ouest comprise entre la ligne nord des terres acquises par le traité n° 6 et la ligne nord du district provisoire de la Saskatchewan et qui est bornée à l'est et à l'ouest par les limites des districts des forêts et des terres de Prince-Albert, et m'enjoignant de me transporter aussitôt qu'il me serait possible à l'endroit indiqué ci-dessus et de convoquer les Sauvages à une assemblée en conseil avec moi en quelque point central et convenable.

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant :

1. Je partis d'Ottawa à minuit le 4 décembre pour l'ouest, arrêtant à Winnipeg et à Régina pendant quelques jours afin d'acheter un équipage de campement et de prendre les mesures nécessaires pour la négociation du traité.

2. Je quittai la Station de Qu'Appelle, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, le 22 décembre, la police à cheval me procurant les moyens de transport nécessaires, et je me dirigeai vers Prince-Albert, où j'arrivai dans la soirée du 27 ; M. Goulet me joignit à Prince-Albert dans la soirée du 31 décembre.

3. Nous nous occupâmes immédiatement, M. Goulet et moi, à recueillir toutes les informations possibles concernant les Sauvages que nous devions rencontrer et à rechercher l'endroit le plus convenable et le plus central pour les rassembler. D'après les renseignements obtenus des officiers de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres personnes, nous jugeâmes que le point le plus central où les Sauvages pouvaient nous rencontrer se trouvait à l'extrémité nord du lac Montréal.

4. M. McAuley, premier commis dans la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et M. Garson, aussi officier de la même compagnie, qui avaient vécu au milieu de ces Sauvages pendant bien des années et qui les connaissaient tous personnellement, se trouvaient heureusement à Prince-Albert lorsque j'y arrivai. M. Lawrence Clarke, le *facteur* en chef, sachant que je devais venir, les avait retenus jusqu'à mon arrivée. J'employai ces deux officiers et je les dépêchai de suite vers la région habitée par les Sauvages intéressés, avec mission de les inviter à me rencontrer en conseil à l'endroit que nous avions choisi.

5. Les officiers de la Baie-d'Hudson me dirent qu'ils ne croyaient pas pouvoir notifier tous ces Sauvages et les faire assembler avant la fin de janvier ou la première semaine de février. Je leur recommandai de se hâter, et de faire en sorte qu'ils fussent assemblés, s'il était possible, le 31 janvier. Environ deux semaines après le départ de ces messages, M. McAuley me fit donner avis qu'il avait rencontré quelques-uns de ces Sauvages et qu'ils avaient fixé la date du 10 février pour me rencontrer.

6. Les officiers de la Baie-d'Hudson de même que d'autres personnes m'informèrent qu'il n'y avait alors au Lac Vert aucun Sauvage non compris dans le traité, et que tous les intéressés au traité actuel devaient être dans les environs du lac Montréal et du lac la Rouge. Toutefois, pendant que mes messagers étaient occupés à avertir les Sauvages, j'envoyai M. McNeil, employé au département des Sauvages, au lac Vert, afin de savoir exactement s'il ne s'y trouvait pas quelque Sauvage devant prendre part à ce traité ; j'annexe son rapport au mien.

7. Je crois que tous les Sauvages intéressés ont acquiescé au traité et que tous ont été payés.

8. Nous partîmes de Prince-Albert, M. Goulet et moi, dans la matinée du 4 février, pour l'extrémité nord du Lac Montréal ; M. McNeil, commis du département des Sauvages, nous accompagna. La police à cheval nous fournit les moyens de transport. Une forte tempête de neige, la veille de notre départ, avait rendu les chemins très difficiles.

9. Je fus assez heureux pour m'assurer des services du vénérable archidiacre John A. Mackay, qui voulut bien consentir à m'accompagner et à me servir d'interprète. L'archidiacre Mackay a travaillé avec succès, comme missionnaire, parmi ces Sauvages, pendant des années ; il a aussi agi comme interprète des commissaires lors de la conclusion du traité n° 6 aux forts Carlton et Pitt, auquel je venais demander aux Sauvages de donner leur adhésion.

10. L'archidiacre Mackay nous accompagnait, conduisant son propre cheval et son traîneau. Nous passâmes par les lacs de l'Éturgeon, du Daim-Rouge, de la Digue des Castors et de la Truite, descendant la rivière à la Truite et traversant le pays vers la pointe nord du lac Montréal, où nous arrivâmes dans l'après-midi du 9 février, après un trajet de 150 milles au nord de Prince-Albert.

11. Les Sauvages vinrent sur les bords du lac pour nous recevoir, et, suivant leur coutume, nous firent l'honneur d'une décharge de leurs carabines à notre arrivée; ensuite, ils défilèrent tous devant nous, ôtant leur chapeau et donnant une poignée de main aux commissaires.

12. L'endroit choisi était dans un très joli bosquet et se trouvait être vraiment un endroit très convenable et très central pour une assemblée de ces Sauvages.

13. J'annonçai aux Sauvages que je les rencontrerais le lundi pour traiter d'affaires avec eux. L'archidiacre Mackay passa le reste de l'après-midi et la veillée dans leurs logis à leur expliquer les termes du traité. Ces Sauvages sont tous chrétiens et appartiennent à l'Église anglicane. Le dimanche, l'archidiacre Mackay donna dans la matinée et dans l'après-dîner des exercices religieux en langue crie; tous les Sauvages assistèrent à ces deux exercices. Presque tous ces Sauvages peuvent lire et écrire leur propre langue en caractères syllabiques. Je fus surpris de voir avec quelle ferveur ils se joignaient aux réponses et aux divers chants.

14. Le lundi matin, 11 février, les Sauvages envoyèrent demander l'archidiacre Mackay pour leur donner de nouvelles explications touchant le traité. A 2 heures de l'après-midi ils me firent savoir qu'ils étaient prêts à entrer en négociations.

15. Aussitôt que les Sauvages furent arrivés devant ma tente, je leur expliquai l'objet de ma visite, et je leur demandai d'élire deux chefs avec qui nous pourrions conférer pendant les négociations. Un Sauvage nommé William Charles me fut alors présenté comme chef de la bande du lac Montréal, et un autre, du nom de James Roberts, me fut ensuite introduit comme chef de la bande du lac la Ronge.

Les chefs présentèrent alors leurs conseillers. Ceux du chef William Charles étaient Benjamin Bird, Isaac Bird, Patrick Bird et Moses Bird. Les conseillers de James Roberts étaient Anros Charles, Joseph Charles, Elias Roberts et John Cook. Sur question posée aux Sauvages s'ils étaient satisfaits du choix de leurs chefs et de leurs conseillers, tous exprimèrent leur approbation.

16. Je priai alors le vénérable archidiacre Mackay de leur dire et de leur expliquer en langue crie le traité n° 6 fait aux forts Carlton et Pitt.

17. Après cette lecture on leur demanda s'ils avaient quelque chose à dire; le chef James Roberts demanda une journée pour considérer l'affaire. Cette demande, j'en étais sûr, conforme aux coutumes des Sauvages, n'était qu'une simple excuse pour prolonger les négociations. J'étais persuadé qu'ils comprenaient les termes du traité, attendu que l'archidiacre Mackay avait occupé tout le temps écoulé depuis notre arrivée à les leur expliquer. Je leur dis que mon intention n'était pas de leur faire signer rien qu'ils ne comprissent parfaitement, et qu'en conséquence, s'ils avaient quelques questions à poser, ou s'ils désiraient quelques explications, je serais heureux de leur donner toutes les informations possibles sur l'heure, afin d'éviter des délais.

18. Le chef James Roberts dit qu'ils avaient entendu parler d'autres traités faits avec les Sauvages et qu'ils désiraient fortement en conclure un semblable, qu'ils avaient déjà présenté leur cas, mais qu'on n'y avait prêté aucune attention. Ils demandaient aujourd'hui qu'on leur payât des arrérages, entendant par là les arrérages d'annuité depuis 1846, date du traité auquel ils désiraient se joindre. Je lui répondis que j'étais prêt à payer \$12 à chaque individu, homme, femme et enfant, que c'était tout ce que j'étais autorisé à leur payer, mais que je transmettrais leur demande à Ottawa.

19. Je leur expliquai qu'une réserve serait donnée à chaque bande, et qu'un arpenteur serait envoyé pour en fixer la localité et en faire l'arpentage. Ils ne sont pas encore fixés sur le choix de l'emplacement de ces réserves.

20. Ils désirèrent avoir une école sur chaque réserve dès que celles-ci auront été désignées. J'ai reçu à ce sujet de l'archidiacre MacKay la lettre suivante :—

LAC MONTRÉAL, 14 février 1889.

MONSIEUR.—Je désire respectueusement attirer votre attention sur le fait que la Société des missions de l'Église a, depuis plusieurs années, maintenu une école à La Grosse Roche (*Big Stone*), près du Lac la Ronge, parmi les Sauvages formant actuellement la bande du chef James Roberts, et je vous prie de vouloir bien recommander que cette école soit reconnue et supportée par le département des Sauvages.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé)

J. A. MacKAY,

Secrétaire, S.M.E.

21. Le chef William Charles exprima le plaisir qu'il éprouvait de se trouver présent et d'entendre la lecture des termes du traité.

22. Le conseiller Benjamin Bird dit qu'il accepterait les termes du traité, mais qu'il s'attendait à recevoir des arrérages.

23. Le chef James Roberts déclara qu'il ne voyait aucune objection au traité, mais qu'il désirait se retirer afin de se consulter avec ses hommes touchant diverses matières. Il dit que plusieurs articles offerts par le gouvernement, tels que le bétail, par exemple, ne leur seraient d'aucune utilité, et qu'ils préféreraient que quelques autres articles leur fussent substitués.

24. Le chef William Charles ne désirait pas recevoir de bétail à présent, parce que les Sauvages n'avaient pas le moyen d'en prendre soin.

25. Le conseiller Benjamin Bird, du Lac Montréal, désirait avoir un instructeur qui s'occuperait d'eux et leur enseignerait la manière de cultiver la terre.

26. Les Sauvages se retirèrent alors tous dans leurs loges pour se consulter.

27. Ils revinrent environ vingt minutes plus tard, et après s'être tous assis devant notre tente, le chef James Roberts prit la parole et dit qu'à l'égard du bétail ils désiraient qu'on leur donnât un taureau, trois vaches et un bœuf, et qu'ils accepteraient avec plaisir les cochons dont il est fait mention dans la traité; trois charrues (petites, légères et pouvant être transportées en canot) pour toute la bande, au lieu d'une charrue pour trois familles; au lieu de deux faux pour chaque famille, une pour chaque homme. Ils désiraient recevoir la valeur des articles mentionnés dans le traité, et qu'ils ne recevront pas, en munitions et en ficelle à filets. Le chef James Roberts fit remarquer que le cheval, le harnais et le wagon promis par le traité ne lui seraient d'aucune utilité, et qu'il désirait les voir remplacer par une tente, un poêle et le harnachement nécessaire pour quatre attelages de chiens.

28. Ces Sauvages ne se servent jamais de chevaux; ils emploient pour leurs transports des canots en été, et des chiens en hiver. Nos chevaux étaient les premiers qui avaient pénétré dans cette partie du pays, et beaucoup de ces Sauvages voyaient alors les chevaux pour la première fois.

29. Les chefs demandèrent qu'on leur envoyât des pommes de terre pour les enseigner au printemps et parurent désirer beaucoup avoir une personne pour leur enseigner l'agriculture. Je leur dis qu'une personne convenable leur serait envoyée pour leur donner des avis et leur enseigner l'art de cultiver la terre aussitôt que possible.

30. Les conditions de la cession de leurs terres furent alors lues et expliquées aux Sauvages, en langue crie, par le vénérable archidiacre MacKay, et les bornes et l'étendue du territoire, évaluée à environ 11,066 milles carrés, dont ils allaient céder le titre, leur furent complètement décrites.

31. Les chefs et les conseillers s'avancèrent alors et signèrent le traité, le chef James Roberts signant son propre nom.

32. Je présentai alors à chaque chef et à chaque conseiller une médaille et un drapeau. Les Sauvages poussèrent ensuite trois hourras pour la Reine et les commissaires.

33. Dès que le traité fut signé, M. Goulet commença à émettre le *scrip* destiné aux Métis qui se trouvaient présents.

34. Le lendemain, 12 février, je commençai à payer les Sauvages, aidé de M. McNeill, du département des Sauvages, et de l'archidiacre MacKay, qui prenait le nom et l'âge de tout homme, femme et enfant de chaque bande. Cette liste est annexée au présent rapport. Avec le rôle nominal de chaque individu des deux bandes, il sera facile de les retrouver à l'avenir.

35. Ci-suit la liste des Sauvages que j'ai payés et le total :—

Bande du chef James Roberts :

373 Sauvages à \$12.....	\$3,276.00
1 chef à \$32.....	32.00
4 conseillers à \$22.....	88.00
<hr/>	<hr/>
278	\$3,396.00
<hr/>	<hr/>

Bande de William Charles :

94 Sauvages à \$12.....	\$1,128.00
1 chef à \$32.....	32.00
3 conseillers à \$32.....	88.00
<hr/>	<hr/>
99	\$1,248.00
<hr/>	<hr/>

Nombre total des Sauvages.....	377
Montant total payé.....	\$4,644.00

36. Les deux bandes désirent que leur annuité leur soit payée vers le milieu de septembre, de manière à ce que la saison de la chasse ne soit pas interrompue.

37. La bande de James Roberts désire être payée aux Petites Collines (*Little Hills*), au sud du lac La Ronge, et celle de William Charles à l'extrémité sud du lac du Daim-Rouge, à la terminaison du chemin de voiture.

38. On avait calculé que les provisions de bouche nécessaires pendant la durée des négociations devaient se composer d'environ 75 sacs de farine, 3,500 lbs de lard (*bacon*), 230 bls de thé et 150 lbs de tabac. J'avais pris des arrangements avec la Cie de la Baie-d'Hudson pour la livraison de ces provisions à l'endroit choisi pour l'assemblée. Les aliments suivants furent distribués aux Sauvages pendant les négociations et pour les nourrir pendant leur voyage de retour :—

A la bande de James Roberts :

Farine, 30 sacs.
Bacon, 1,000 lbs.
Thé, 80 lbs.
Tabac, 75 lbs.

A la bande de William Charles :

Farine, 23 sacs.
Bacon, 736 lbs.
Thé, 50 lbs.
Tabac, 46 lbs.

Le traité ayant été conclu en très peu de temps, nous eûmes plus de provisions qu'il en fallait, et les approvisionnements suivants furent laissés aux soins de la Cie de la Baie-d'Hudson, au lac Montréal, pour servir plus tard :

22 sacs de farine.
1764 lbs de bacon.
129 lbs de thé.
63 lbs de tabac.

39. Je me permettrai de dire ici que ces deux bandes de Cris des Bois sont composées d'hommes très intelligents, et je suis convaincu qu'ils sont tous très disposés à observer fidèlement le traité et à agir de manière à satisfaire le gouvernement de

toute manière. Il est à souhaiter qu'on choisisse avec soin l'agent qui devra leur être envoyé.

40. J'annexe au présent rapport un court résumé par l'archidiacre MacKay de l'histoire de la mission Stanley, à laquelle sont attachés tous les Sauvages qui ont donné leur adhésion au dernier traité.

41. On a pris mesure pour les habits destinés aux chefs et aux conseillers. Je l'envoie avec le présent rapport.

42. Dès que M. Goulet eût terminé la distribution du *scrip*, nous nous mîmes en route pour revenir, laissant notre camp à 5 heures de l'après-midi, le 10 février. Tous les Sauvages nous serrèrent la main à notre départ, nous souhaitant un bon voyage et nous saluant d'une décharge de leurs carabines.

43. A notre retour, nous fîmes de longues étapes chaque jour, n'ayant que très peu de fourrage. Il n'y en avait pas au lieu où nous campâmes, non plus que le long de la route, de sorte qu'il nous fallût transporter tout le foin et l'avoine dont nous avions besoin. Nous étions de retour à Prince-Albert dans la soirée du 18 février.

44. Le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest a été excessivement obligeant et serviable à mon égard et m'a aidé autant qu'il lui a été possible.

45. Je saisis cette occasion pour offrir mes sincères remerciements au major A. Bowen Perry, commandant la police à cheval du district de Prince-Albert, pour l'assistance qu'il a bien voulu me prêter. Il m'a fourni tous les moyens de transport dont j'ai eu besoin, et s'est acquitté de ce soin de la manière la plus satisfaisante; je dois aussi remercier les sous-officiers et constables de la troupe du major Perry, qui se sont toujours empressés de m'aider du mieux possible.

46. Je partis de Prince-Albert dans la matinée du 20 février, et j'arrivai à la station Qu'Appelle dans la soirée du 26. Je commençai à me sentir mal à l'aise un peu avant d'arriver à Qu'Appelle, et j'étais si malade à mon arrivée à Winnipeg que je fus forcé de m'y arrêter et d'entrer à l'hôpital, où je fus détenu pendant quelque temps par une attaque de fièvre. Je suis à peine rétabli à l'heure qu'il est. C'est la cause du délai que j'ai mis à vous présenter ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. IRVINE.

M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MISSION STANLEY.

Les travaux de cette Mission ont commencé par les efforts volontaires d'un Sauvage nommé "Ka-you-way" surnommé "Le Barbu" (*Beardy*), vers 1848. Il avait reçu son instruction à la Mission du Pas, alors récemment établie; il annonça alors la "bonne nouvelle" à ses Sauvages compatriotes sur la rivière Anglaise et au lac la Ronge. Son fils, Peter Beardy, est maintenant chef aux Grands Rapides, sur le lac Winnipeg.

En 1850, M. Settee, maintenant le révérend Jas. Settee, alors agent laïque de la Société des Missions de l'Eglise, fut envoyé pour continuer l'œuvre, et commença par établir une mission stationnaire à l'extrémité sud du lac la Ronge.

En 1854, le révérend R. Hunt, missionnaire anglican, fut chargé de cette mission, et l'année suivante il transporta l'établissement à Stanley, sur la rivière Anglaise, afin de se trouver sur la ligne des communications par eau, attendu que tous les districts du nord recevaient alors leurs approvisionnements par cette rivière. Sous tous les autres rapports ce changement était malheureux, parce que le premier établissement était beaucoup plus convenable pour une mission. M. et Mme Hunt cependant travaillèrent avec un grand zèle et beaucoup de succès. La mission dut son nom à "Stanley Park," où Mme Hunt avait passé son enfance.

En 1862, le révd T. T. Smith, aussi missionnaire anglican, succéda à M. Hunt, et demeura à Stanley pendant deux ans.

En 1864 je fus nommé à cette mission, j'étais alors stationné au Pas; pendant la première année je me bornai à visiter Stanley, où je n'allai résider qu'en 1865.

En 1876 j'allai m'établir à Saskatchewan, mais je continuai à avoir charge de Stanley, visitant la mission de temps à autre jusqu'en 1878; le révd S. Trivert, maintenant à la réserve des Gens-du-Sang, à Fort McLeod, fut nommé pour me remplacer. Il demeura à Stanley pendant deux ans; le révd John Sinclair, natif de Stanley et formé au ministère au collège Emmanuel fut ensuite chargé de la mission. Outre M. Sinclair, nous avons eu deux autres Sauvages de Stanley pendant un certain temps, au collège Emmanuel; l'un d'eux, Joseph Hunt, est encore instituteur à la Grosse Roche (*Big Stone*), près du lac la Ronge, et l'autre, James Roberts, qui vient d'être élu chef.

L'an dernier, M. Sinclair, incapable de poursuivre ses travaux à cause de son peu de santé, fut transféré aux Grands Rapides, lac Winnipeg, et le révd R. McLennan, B.A.B.D., du collège Saint-Jean, est maintenant chargé de la mission.

Depuis son établissement la mission a reçu cinq visites épiscopales—deux par feu l'évêque Anderson, le premier évêque de la Terre de Rupert, une par le métropolitain actuel, avant la division du diocèse, et deux par l'évêque Maclean, ci-devant évêque de Saskatchewan.

Un petit nombre des Sauvages de Stanley connaissent l'anglais, mais presque tous savent lire et écrire leur propre langue avec facilité au moyen des caractères syllabiques.

Ils ont la Bible, un livre de prières, un livre d'hymnes et un manuel de prières de familles, le "Pathway of Safety" d'Oxendon et diverses petites brochures, dans leur propre langue. Pendant ma résidence à Stanley j'avais une petite presse à imprimer en opération.

J. A. MACKAY.

COLLÈGE EMMANUEL,
Prince-Albert, 2 mars 1889.

Notes prises par M. McNeill lors de la négociation du traité conclu à la pointe nord du lac Montréal, le 11 février 1889.

Les Sauvages s'étant assemblés à 2 p.m., le lieut.-col. Irvine leur expliqua le but de sa visite, et leur annonça qu'il avait été envoyé par le gouvernement fédéral avec M. Goulet, pour obtenir une adhésion au traité n^o 6.

Le colonel leur demanda de commencer par élire pour chaque bande un chef avec qui il pourrait conférer pendant les négociations; après l'élection de ces chefs les termes du traité furent lus et expliqués aux Sauvages.

William Charles fut amené en avant et présenté par le révd M. Mackay comme chef de la bande du lac Montréal, et James Roberts comme chef de la bande du lac la Ronge.

Les conseillers pour la bande du lac Montréal furent alors conduits en avant et présentés. Ces conseillers étaient Benjamin Bird, Isaac Bird, Patrick Bird et Moses Bird. Ceux de la bande du lac la Ronge furent ensuite introduits; leurs noms étaient Amos Charles, Joseph Charles, Elias Roberts et John Cook.

Le lieut.-col. Irvine exprima la surprise et le plaisir qu'il éprouvait de rencontrer des Sauvages d'aussi belle apparence et aussi intelligents.

Il leur annonça que s'ils étaient prêts le traité serait alors lu et interprété par le révd. M. Mackay, qui le leur expliquerait complètement, mais qu'avant d'aller plus loin il désirait savoir si tous les Sauvages étaient satisfaits du choix des chefs et des conseillers; tous se déclarèrent entièrement satisfaits. Le traité n^o 6 fut fait aux forts Carlton et Pitt leur fut alors lu et clairement expliqué, en langue crie, par le révd M. Mackay. Puis on leur demanda s'ils avaient quelque chose à dire. Le chef James Roberts demanda un délai d'une journée afin de considérer l'affaire.

Le colonel Irvine leur dit qu'il ne voulait pas les presser ni leur faire signer aucune chose qu'ils ne comprendraient pas parfaitement, mais qu'il ne pouvait s'empê-

cher de penser qu'ils devaient alors comprendre les termes du traité, attendu que M. Mackay avait employé tout l'après-midi et la veillée du dimanche et la matinée du jour de l'assemblée avec eux pour leur expliquer ; que toute question qu'ils désireraient poser recevrait une réponse, qu'il leur donnerait toutes les explications possibles sur l'heure même, et qu'il serait très heureux de leur expliquer complètement ce qu'ils ne comprendraient pas.

Le chef James Roberts dit qu'ils avaient entendu parler de la Reine depuis longtemps, qu'ils priaient toujours pour elle dans leurs offices religieux, qu'ils sont loyaux sujets, et, qu'ayant appris que d'autres traités ont été faits avec des Sauvages, ils étaient désireux d'en conclure un aussi, qu'ils avaient fait des représentations à ce sujet, mais qu'elles avaient été ignorées, et que maintenant ils désiraient qu'on leur payât des arrérages.

Le colonel Irvine répondit qu'il était venu pour obtenir leur adhésion au traité n° 6, et qu'il était prêt à payer \$12 à chaque homme, femme et enfant des deux bandes ; que c'était tout ce qu'il était autorisé à leur payer. Il promit, cependant, de prendre note de ce qu'ils demandaient et de transmettre leurs demandes à Ottawa. Une réserve leur serait allouée et un arpenteur serait envoyé pour en faire l'arpentage.

Le chef Charles dit qu'il était heureux de se trouver présent et d'avoir l'occasion de connaître les termes du traité.

Le conseiller Benjamin Bird se dit prêt à accepter les termes du traité, mais il s'attendait à recevoir des arrérages. Il a été à Carlton en 1881, et a vu le marquis de Lorne, mais, ne sachant pas alors quels moyens prendre, il n'avait pu rien faire.

Le chef James Roberts déclara que, tant qu'à lui, il ne voyait pas d'objection au traité, mais qu'il désirait se retirer pour se consulter avec ses hommes, relativement à différentes matières.

Plusieurs choses, du bétail par exemple, leur sont offertes par le gouvernement qui ne leur seraient d'aucune utilité ; ils désireraient les voir remplacer par d'autres articles.

William Charles ne désirerait pas de bétail encore, les Sauvages n'ayant pas les moyens d'en prendre soin.

Le conseiller Benjamin Bird voudrait avoir un instructeur qui veillerait sur eux et leur enseignerait l'agriculture.

Le chef Roberts, les conseillers et tous des Sauvages se retirèrent alors dans leurs tentes pour se consulter.

Ils revinrent après une absence d'environ vingt minutes ; alors le chef Roberts annonça qu'ils désireraient recevoir du gouvernement un taureau, trois vaches et un bœuf, et qu'ils prendraient aussi les cochons, ainsi que trois charrues (petites et assez légères pour être transportées en canot) pour toute la bande, au lieu d'une charrue pour trois familles.

Au lieu de deux faux pour chaque famille, une pour chaque homme. Ils désirent qu'on leur donne la valeur des articles dont le traité fait mention et qu'ils ne recevront pas, en munitions et en ficelle à filets.

Quant au cheval, au harnais et au wagon, qui ne lui seraient d'aucune utilité, il voudrait avoir quelque chose d'équivalent. Il n'a pas encore décidé par quoi il voudrait les voir remplacer.

Relativement à l'agriculture, comme ils se trouvent loin d'une agence, ils désireraient savoir quand on leur viendra en aide conformément aux stipulations du traité. Enverra-t-on quelqu'un pour leur enseigner à cultiver la terre et pour les assister généralement.

Le colonel Irvine leur promit qu'une personne leur serait envoyée aussitôt que possible pour prendre soin d'eux. Ils planteront leurs pommes de terre au printemps prochain à l'endroit accoutumé.

Les Sauvages désirent qu'on leur envoie au printemps prochain des pommes de terre pour les ensemercer. Vingt boisseaux environ suffiront à approvisionner ceux qui manquent de semence.

Les chefs voudraient aussi qu'on leur fournirait des médicaments.

Le colonel Irvine leur dit qu'il recommanderait au gouvernement de leur faire distribuer les articles qu'ils avaient demandés.

Les termes de la cession furent alors lus et expliqués par l'archidiacre Mackay.

Le conseiller Bird demanda que les vieillards et les incapables fussent pourvus de quelques articles de vêtement.

Les chefs et les conseillers s'avancèrent alors et signèrent le traité : le chef James Roberts signant son propre nom, les autres faisant leurs marques.

Après la signature du traité, le colonel Irvine présenta à chaque chef une médaille et un drapeau (l'Union Jack), passant le ruban suspendant la médaille autour de leur cou de manière à ce qu'elle reposât sur leur poitrine ; puis il leur donna quelques bons avis ; Il leur dit que comme chefs, il espérait qu'ils donneraient de bons exemples non seulement par leur conduite, mais en se livrant sérieusement au travail et en s'efforçant de se rendre indépendants de l'aide du gouvernement.

Trois hourras furent alors poussés en l'honneur de la Reine et des commissaires.

Les Sauvages n'ont pas encore décidé en quel endroit ils désirent avoir leurs réserves.

Ils veulent aussi des écoles lorsque les réserves auront été désignées.

Le chef James Roberts demande, au lieu d'un wagon, d'un cheval et d'un harnais, une tente, un poêle et des harnais pour quatre attelages de chiens.

Les deux bandes voudraient que les annuités fussent payées vers le milieu de septembre, afin de ne pas nuire à la chasse.

La bande de James Roberts désirerait être payée aux Petites Collines, au sud du lac la Ronge, et celle de William Charles à la pointe sud du lac du Daim-Rouge, au terminus du chemin de voiture.

ACCEPTATION

PAR LES

CRIS DES BOIS

DU

TRAITÉ DE CARLTON ET FORT-PITT

PASSÉ EN 1876.

TRAITÉ

DONT IL EST QUESTION DANS L'ARRÊTÉ DU CONSEIL QUI SE TROUVE
A LA PAGE XLII DE "L'ANNEXE SPÉCIALE B" DU PRÉSENT
RAPPORT.

Nous soussignés chefs et notables, tant en nos noms qu'en ceux des autres membres de la tribu sauvage des Cris des Bois, ayant reçu l'explication des termes du traité fait et conclu près de Carlton aux dates respectives du 23 août et du 28 du même mois, et près de Fort-Pitt le 9e jour de septembre 1876, entre Sa Majesté la reine, par l'entremise des commissaires régulièrement nommés pour négocier le dit traité, et les Cris des Plaines et des Bois et autres tribus de sauvages habitant la contrée située entre les limites déterminées dans le dit traité, mais n'ayant pas été présents aux conseils où ont été adoptés les articles du dit traité, transférons, cédonns et abandonnons à Sa Majesté la reine, ses hoirs et successeurs pour nous-mêmes et les bandes que nous représentons, en considération de ce que les stipulations du traité nous sont appliquées ainsi qu'aux bandes que nous représentons, à et pour l'usage du gouvernement du Canada, tout droit, titre ou intérêt quelconque, dont nous et les dites bandes que nous représentons jouissons et avons joui à et dans le territoire compris dans les limites suivantes :—Toute cette partie ou étendue de terre constituant la partie nord du district de Prince-Albert telle qu'indiquée sur les cartes publiées par l'honorable ministre de l'intérieur, à Ottawa, à la date du 31e jour d'août 1885—la dite étendue de terre se trouvant au nord de la limite nord des terres affectées par le traité n° 6, dans le territoire du Nord-Ouest, contenant 11-066 milles carrés plus ou moins, et plus amplement décrite comme suit :—Commencant à l'endroit où se trouve le coin nord-ouest du township projeté n° 70, rang 10, à l'ouest du troisième méridien principal ; de là vers l'est le long des limites nord des townships projetés nos 70, jusqu'au coin nord-est du township projeté n° 70, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien principal ; de là vers le sud, le long de la frontière est du dit 13e rang des townships projetés jusqu'aux limites nord des terres affectées par le traité n° 6, dans le township projeté n° 60 ; de là vers l'ouest le long de la limite nord des terres affectées par le traité n° 6 jusqu'au bord du lac Vert du côté du sud-est, étant à la partie nord-est du township projeté n° 58, rang 10, à l'ouest du troisième méridien principal ; de là suivant le bord du lac Vert du côté de l'ouest du lac Vert jusqu'au principal tributaire de ce lac, connu sous le nom de rivière du Castor ; de là le long de la rive droite de la rivière du Castor jusqu'à l'endroit où elle coupe la limite ouest du township projeté n° 62, rang 10, à l'ouest du troisième méridien principal ; de là vers le nord en suivant la limite ouest des townships projetés du rang 10, à l'ouest du troisième méridien principal jusqu'au point de départ de la présente délimitation ;

Ainsi que tous nos droits, titres et intérêts quelconques à et dans toutes autres terres où qu'elles soient situées, soit dans les limites ou non des terres affectées par tout autre traité qui a pu être passé ou qui pourra être passé avec les Sauvages, soit dans les territoires du Nord-Ouest ou ailleurs dans les domaines de Sa Majesté, pour l'avantage et l'usage de Sa Majesté la reine et ses héritiers et successeurs à perpétuité.

Et nous consentons par le présent à accepter les divers bénéfices, paiements et réserves promis aux Sauvages qui adhéreront audit traité passé à Fort-Pitt ou à Carlton ; avec la réserve, relativement au montant à dépenser annuellement en munitions et en ficelle, et relativement au montant à dépenser annuellement pendant trois ans en provisions à l'usage des Sauvages établis sur des réserves et se consacrant à la culture du sol, pour leur aider dans leur industrie, que la dépense dans ces deux cas

sera dans le même rapport au nombre des Sauvages avec lesquels il est aujourd'hui traité, que les montants affectés à ces deux chefs de dépense dans le traité n° 6 relativement au nombre des sauvages avec lesquels il était alors traité; et nous nous engageons solennellement à suivre, effectuer et remplir toutes les stipulations, obligations et conditions contenues dans le dit traité de la part des chefs et notables y nommés comme devant être observées et mises à exécution, et nous convenons de nous conformer en tout aux articles dudit traité, comme si nous avions nous-mêmes et les bandes que nous représentons été les parties contractantes primitives, et été présents au conseil tenu près de Fort-Pitt ou près de Carlton, et apposé nos signatures au dit traité.

En foi de quoi, les commissaires *ad hoc* de Sa Majesté et les chefs et conseillers des bandes qui donnent par le présent leur adhésion au dit traité ont le présent signé et y ont apposé leurs sceaux au lac Montréal ce onzième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

A. G. IRVINE,
Lt.-colonel,
Commissaire.

A. GOULET,
Commissaire.

JAMES ROBERTS,		}	<i>Chefs.</i>
WILLIAM CHARLES,	sa + marque		
AMOS CHARLES,	sa + marque	}	<i>Conseillers de la bande de James Roberts.</i>
JOSEPH CHARLES,	sa + marque		
ELIAS ROBERTS,	sa + marque		
JOHN COOK,	sa + marque		
BENJAMIN BIRD,	sa + marque		
ISAAC BIRD,	sa + marque		
PATRICK BIRD,	sa + marque	}	<i>Conseillers de la bande de Wil- liam Charles.</i>
MOSES BIRD,	sa + marque		

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, après explication du présent document donnée par le vénérable archidiacre Mackay.

A. J. McNEILL, département des affaires des Sauvages.
H. J. MOBERLY, surintendant des magasins, Cie de la Baie d'Hudson.
H. H. ALEXANDER, sergent de la police à cheval du Nord-Ouest.
C. V. ALLOWAY,
J. A. MACKAY, archidiacre de la Saskatchewan.

PARTIE I

DÜ

RAPPORT DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION DES SAUVAGES.

AGENCE DE L'ILE WALPOLE

WALLACEBURG, ONT., 30 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, sur les affaires des Chippewas et des Pottawattamies de l'île Walpole pendant l'exercice clos au 30 juin 1889.

La santé générale des habitants de cette réserve a été excellente : pas d'épidémie et très peu de maladies.

Depuis la date de mon dernier rapport, il s'est produit vingt décès parmi les Chippewas et un seul parmi les Pottawattamies ; très peu d'enfants sont morts, la plupart étaient des consomptifs et des vieilles gens.

Durant le même espace de temps il y a eu vingt-cinq naissances chez les Chippewas, et cinq chez les Pottawattamies.

Les récoltes de 1888 ont été très bonnes, et comme vous pourrez vous en convaincre par la statistique ci-jointe, elles ont de beaucoup dépassé celles de 1887.

La récolte de 1889 sera au-dessus de la moyenne, à l'exception du maïs, dont le rendement sera faible à cause des pluies continuelles qui ont immédiatement suivi sa mise en terre. Beaucoup de Sauvages se préparent en ce moment à semer leur blé d'automne, et j'espère que cette année il en sera semé une plus grande quantité qu'à l'ordinaire.

Lentement mais sûrement, les habitants de cette réserve en arrivent à faire de bons cultivateurs : chaque année ils nous font voir une plus grande quantité de grain et de racines et un plus grand nombre d'animaux de meilleures races.

Les écoles ont été tenues régulièrement ; elles sont toutes assez bien fréquentées par les enfants.

Je disais dans mon dernier rapport que j'espérais établir une nouvelle école dans le cours de l'année suivante. J'ai obtenu le consentement des Sauvages à cet effet, un comité formé par le chef et le conseil des Chippewas a été constitué, on s'est arrêté sur le choix de l'emplacement, j'ai eu de deux entrepreneurs les chiffres de l'entreprise, et j'espère recevoir bientôt du département l'ordre de la faire exécuter.

Les églises sont bien fréquentées, et les missionnaires sont régulièrement à leur poste le dimanche ; les révérends I. Jacobs, anglican, et Wm Elias, méthodiste, prêchent à leurs gens dans leur langue propre.

Les élèves qui fréquentent les instituts Shingwauk de Mount-Elgin et de Brantford sont allés passer leurs vacances chez eux, et, excepté ceux de Mount-Elgin, ils sont revenus. Tous paraissent avoir fait des progrès et ils se sont conduits parfaitement bien pendant la vacance. Je suis heureux de pouvoir dire que je n'ai pas

entendu formuler de plaintes contre la conduite des garçons et des filles qui fréquentent ces institutions.

Je joins à ce rapport un relevé comparatif des produits de la réserve en 1887-88 et 1888-89; il sert à démontrer les progrès opérés dans l'agriculture et les industries.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. McKELVEY,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—1re DIVISION,

SARNIA, 3 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1889.

La bande de Chippewas placée sous mes soins se compose de 471, outre 27 Pottowattamies établis sur la réserve Au-Sable. Il y a aussi 30 jeunes Sauvages de différents âges, d'extraction Chippewa, vivant sur les réserves,—ce qui fait un total de 528.

Je suis en mesure de consigner ici un progrès considérable qui s'est manifesté cette année dans la manière de cultiver. Les Sauvages défrichent leurs terres et en convertissent de grandes pièces en pâturages, où ils admettent le bétail des cultivateurs des environs, et font ainsi beaucoup d'argent. Ils progressent aussi sous le rapport des instruments aratoires: plusieurs ont des faucheuses, des moissonneuses et des semoirs. Les Sauvages de la réserve de Sarnia ont acheté cette année une batteuse à vapeur.

Dans leurs habitations ils ont beaucoup plus de confort qu'auparavant. En visitant la réserve de Sarnia, j'ai compté jusqu'à seize orgues de salons.

Plusieurs des Sauvagesses entretiennent leurs maisons très propres et bien rangées. L'automne dernier, un certain nombre d'entre elles ont mis à l'exposition des ouvrages à l'aiguille. Nos Sauvages ont aussi exposé des grains et des racines à la foire de London, et ils ont remporté vingt-cinq prix.

Les écoles sont assez bien suivies, mais pas autant qu'elles devraient l'être. Les récoltes sont très passables, à l'exception de celles des racines que les pluies ont gâtées. Quelques Sauvages avaient semé des carottes, etc., pour leurs animaux.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. ENGLISH,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—2e DIVISION,

STRATHROY, 26 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, sur la condition des Sauvages Munceys, Chippewas et Onéidas de la Thames pendant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Ces bandes sont fixées dans le comté de Middlesex, deux dans les limites du township de Caradoc, et une dans celles du township de Delaware. Elles se chiffrent comme suit :—

Bande de Munceys.....	131
(Même chiffre qu'au dernier recensement).	
Bande de Chippewas.....	454
(Un de moins qu'au dernier recensement).	
Bande d'Onéidas.....	745
(33 de moins qu'au dernier recensement).	

Le décroissement que l'on remarque chez les Onéidas a été causé par le départ de quelques familles qui sont allées s'établir à Green-Bay, dans l'Etat du Wisconsin.

Je suis heureux de dire que la condition sanitaire des Sauvages est très satisfaisante; il n'y a pas eu d'épidémies, cette année, sur les réserves confiées à mon administration.

Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, je n'ai pas manqué de leur faire comprendre l'importance des mesures hygiéniques.

Nous avons trois écoles pour la réserve des Onéidas : deux ont à leur tête des maîtres Sauvages, et une seul un maître blanc. Il y a quatre écoles sur la réserve des Chippewas et des Munceys : deux sont dirigées par des instituteurs Sauvages, et deux par des instituteurs blancs.

Les élèves de ces écoles font de bons progrès. Les inspecteurs des écoles publiques du comté ont fait leur visite semi-annuelle, et dressé un rapport favorable quant à leur condition.

L'école industrielle de Mount-Elgin est située sur la réserve de Caradoc, sous la direction du révérend W. W. Shepherd, qui n'épargne rien pour veiller au bien-être des Sauvages commis à ses soins.

L'église anglicane et l'église méthodiste du Canada ont chacune une mission sur les réserves de Delaware et de Caradoc, et font beaucoup de bien.

Les récoltes de 1888 ont été très bonnes, spécialement sous le rapport des racines; mais par suite des pluies de printemps et de la sécheresse de l'été, celles de cette année sont au-dessous de la moyenne ordinaire.

Chacune des bandes a une société d'agriculture qui paraît leur être d'un grand avantage. Je leur ai conseillé de s'unir et de n'avoir qu'une seule bonne association agricole au lieu de trois petites; mais pour une raison ou une autre, elles préfèrent être séparées.

La quantité ordinaire de couvertures a été distribuée aux Munceys et aux Chippewas, conformément aux ordres du ministère.

Les Sauvages s'améliorent constamment, non seulement en agriculture, mais aussi dans leurs habitudes de travail. Un très grand nombre d'entre eux travaillent pour des cultivateurs, et apprennent vite les habitudes des blancs. A très peu d'exceptions près, ils sont paisibles, et un très grand nombre brillent par leur intelligence.

936 lettres sont parties de mon bureau dans le cours du dernier exercice. J'ai parcouru 2,556 milles et passé 1,023 heures aux affaires des Sauvages.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GORDON,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—3^E DIVISION,

HIGHGATE, ONT., 28 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, sur la condition des Sauvages Moraves de la Thames pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Cette bande compte aujourd'hui 292 membres, quatre de plus que l'année dernière.

[PARTIE I]

J'ai à vous annoncer une autre bonne moisson : le grain, les racines et les légumes ont été excellents sous tous les rapports.

Il n'a été construit que deux maisons cette année, une en bois de charpente et l'autre en blocs de bois.

Nous avons deux écoles sur la réserve, et je suis aise de noter qu'elles ont été mieux suivies que je ne les ai vues depuis mon entrée en fonctions. L'école de Moraviantown est dirigée par un Sauvage : c'est un instituteur excellent, et il fait beaucoup de bien. La maison d'école, construite il y a cinq ans seulement, est déjà insuffisante pour le nombre des élèves, et il va falloir l'agrandir : le conseil des Sauvages va s'en occuper se suite.

Nous avons, sur la réserve, quatre dénominations d'ouvriers de l'évangile : des anglicans, méthodistes, Frères moraves et soldats de l'armée du salut. Tous font du bien et sont d'un grand avantage moral pour les Sauvages.

Cette réserve est essentiellement agricole, les Sauvages n'exercent aucune autre industrie que la culture du sol, et je suis heureux de constater qu'ils y font tous les ans des progrès sensibles. Une lacune cependant : ils manquent de bois pour faire des clôtures.

Je disais dans mon dernier rapport que la société d'agriculture avait rendu de grands services aux Sauvages ; je suis heureux d'ajouter que cette association est plus forte et mieux supportée que jamais. La foire du mois d'octobre dernier a été la mieux réussie de toutes celles qui ont eu lieu dans la réserve. Le hangar ayant été agrandi, il offrait amplement d'espace pour l'exposition des produits, et il était rempli ; il mesure 20 x 40 pieds et coûte près de \$200, somme qui a été payée par la société à même les recettes d'entrée.

Ainsi que je l'ai dit dans mon rapport précédent, les Sauvages de cette réserve ont envoyé des produits à la foire occidentale qui a eu lieu à London au mois de septembre dernier. Ils ont remporté un grand nombre de prix individuels, et la médaille d'argent accordée au meilleur produit exposé par les réserves.

Les chemins et les ponts sont dans un état médiocre ; les grandes pluies de mai et de juin les ont beaucoup détériorés, mais le chef et le conseil sont actuellement à les réparer, et on espère que ponts et chemins seront bientôt aussi bons qu'avant.

La condition sanitaire de la réserve est bonne, toutes les maisons et tous les bâtiments ont été lavés et blanchis à la chaux.

Il n'y a pas de maladies contagieuses et très peu de maladies ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN BEATTIE,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD, ONTARIO—1^{re} DIVISION.

MANITOWANING, 31 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1889.

A l'exception d'une épidémie de rougeole plus ou moins générale, qui a emporté une quinzaine d'enfants, les Sauvages ont joui d'une bonne santé ; le médecin constate qu'il y a très peu de maladies en ce moment.

Les bandes établies dans les limites de cette surintendance sont : les Ojibewas du lac Huron, les Ojibewas et les Ottawas de l'île Manitouline, et les Sauvages de l'île Manitouline non cédée ; elles occupent les réserves suivantes :

Rivière Thessalon, Maganettawan, Rivière-à-l'Espagnol, Lac-au-Poisson-Blanc, Mississagua, Pointe-Grondine, Rivière-au-Serpent, Rivière-au-Français et Rivière-au-

Poisson-Blanc, sur la rive nord du lac Huron, et Shesheguaning, Baie Ouest, Creek-à-la-Carpe, Sheguiandah, Lac-à-la-Carpe et Obidgewong sur l'île Manitouline, ainsi que l'île Cockburn et la partie non cédée de l'île Manitouline à la Baie Sud.

La bande de Thessalon compte 179 membres, soit un décroissement de 7 causé principalement par l'émigration. En vertu du traité conclu avec cette bande en 1859 plusieurs Sauvages ont rendu leurs terres pour être vendues à leur profit ; ils convinrent d'aller s'établir sur la réserve de la Rivière-au-Jardin, mais ils ne l'ont pas fait ; ils se dispersèrent, quelques-uns allant à Thessalon, d'autres aux mines de Bruce et à l'île Saint-Joseph. En 1878, une partie de leur ancienne réserve fut mise de côté pour eux, et plus de vingt familles revinrent s'y établir ; il en vient davantage. Ils sont fiers de leur réserve ; après avoir été séparés et disséminés pendant tant d'années, ils apprécient les avantages du bon voisinage et de la bonne camaraderie en se trouvant réunis dans leur village.

Avec l'aide du ministère, la bande a presque terminé une belle maison d'école en bois qui, espère-t-on, ouvrira bientôt ses portes, car un grand nombre d'enfants très intelligents sont prêts à profiter de ses avantages. Les opérations agricoles de ces Sauvages sont encore assez restreintes, la plupart d'entre eux s'occupant exclusivement de pêche ; mais ils manifestent le désir d'accroître leurs défrichements, et j'espère qu'avant longtemps leurs récoltes donneront un bon résultat. La bande est dans une condition assez prospère.

La bande de Maganettawan compte 171 membres, une diminution de trois causée par l'émigration et la mort. Ces Sauvages sont très disséminés ; sous l'autorité du traité de 1836 ils s'établirent à la Baie Ouest, sur cette île, où ils sont au nombre de cent treize ; douze sont établis sur la partie non cédée de l'île Manitouline, dix-sept à Obidgewong, et vingt-neuf sur la réserve de Maganettawan. Ils forment partie de la bande des Ojibewas de la Baie Ouest et des Ottawas de l'île Manitouline, ayant pris part au traité MacDougall-Spragge de 1862. Ils cultivent quelques-unes des excellentes terres que contient la réserve de la Baie Ouest, font de bonnes récoltes, et sont prospères et contents.

La bande de la Rivière-à-l'Espagnol compte 541 membres, augmentation de 5 sur l'année dernière. Elle est partagée en trois divisions, la première occupe le village de Sagamook, sur la réserve ; la seconde est établie sur la rive gauche de la Rivière-à-l'Espagnol, quelques-uns de ses membres habitent aussi Pogumasing et Biscotasing ; la troisième est fixée sur l'île Manitouline, à la Baie Ouest, Shesheguaning et dans la portion non cédée de l'île Manitouline. L'été dernier la première et la seconde divisions ont considérablement souffert, la sécheresse ayant fait manquer leur récoltes ; quelques Sauvages n'ayant pas de provisions pour l'hiver, voulurent faire la pêche en temps défendu, et on dut confisquer leurs bateaux, filets et poisson. Plus tard, bateaux et engins de pêche leur furent rendus ; mais le ministère a été obligé de les secourir dans leur infortune, et une avance sur l'annuité à laquelle leur donne droit le traité Robinson les a aidés à passer l'hiver. Leurs récoltes de cette année ont une apparence très favorable. Il y a une école à Sogamook et une autre sur la réserve, à quelques milles dans le haut de la rivière.

La bande du Lac-au-Poisson-Blanc compte 141 membres, diminution de 7 causée par la mort ; la proportion des décès a été très élevée. L'année dernière, ces Sauvages ont récolté 760 boisseaux de pommes de terre. Le membre le plus intelligent et le plus énergique de la bande, Joseph Faille, est mort de consommation le printemps dernier, ce qui est très regrettable, car il prêchait d'exemple et sa disparition laisse un grand vide. Le printemps dernier, le ministère a donné à ces Sauvages des grains de semence qui, s'ils sont bien utilisés, devront leur permettre d'accuser un meilleur résultat dans leur statistique agricole. Ils ont passé un mauvais hiver, et le ministère a dû leur donner des secours par l'intermédiaire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui s'est montrée très libérale à leur égard.

Les Ojibewas de la rivière Mississagua forment une bande de chasseurs. La chasse, la pêche et le cueillage des baies paraissent constituer leurs moyens d'existence. Très peu d'entre eux passent toute l'année sur leur réserve ; la plupart s'en-

foncent dans l'intérieur des terres, et ne reviennent qu'au mois de juin ou de juillet pour s'en retourner aussitôt après le paiement des annuités. La bande compte 144 membres, augmentation de 1. Il y a une école sur cette réserve, mais les Sauvages ne savent pas en apprécier la valeur, et elle n'est pas bien suivie.

La bande Oneweigance compte 59 membres, augmentation de 1; elle occupe une réserve située à la Pointe Grondine. La pêche, les ouvrages en écorce et le cueillage des baies constituent ses principaux moyens d'existence; l'agriculture n'est pas pratiquée par elle autant qu'elle devrait l'être. Dix-sept membres de cette bande sont établis sur la partie non cédée de l'île Manitouline. Ces Sauvages sont de bons constructeurs de bateaux et pêcheurs; ils sont à l'aise et prospères.

La bande de la Rivière-au-Serpent compte 95 membres. Ces Sauvages ont considérablement agrandi leurs défrichements l'année dernière, et s'occupent beaucoup plus d'agriculture; leur réserve étant traversée par le chemin de fer Canadien du Pacifique et n'étant pas clôturée, ils en souffrent parfois. Ils sont très prospères, et trouvent facilement de l'emploi à la scierie qui se trouve près de là. Ils sont chasseurs, cultivateurs et pêcheurs; ils cueillent des baies en été, et les femmes gagnent de l'argent par la confection de nattes et d'ouvrages en écorce.

La bande de la Rivière-au-Français est établie à Sheguiandah, et fait partie de la bande Sheguiandah, des Ojibewas et des Ottawas de l'île Manitouline; elle compte 89 membres, augmentation de 1 depuis l'année dernière. Elle est à l'aise, bien pourvue de provisions et des choses de nécessité première. Quoique leurs opérations agricoles soient modestes, quelques-uns de ses membres ont généralement des pommes de terre de semence à vendre au printemps.

La bande de la Rivière-au-Poison-Blanc compte 78 membres, augmentation de 4 depuis l'année dernière. La réserve contient quelques bonnes terres et du bois d'une certaine valeur; elle est entourée de pêcheries fécondes, et admirablement adaptée à sa destination. Les Sauvages ont fait de petits défrichements qu'ils cultivent. Aidée par le ministère, la bande construit en ce moment une maison qui doit servir à la fois d'église et d'école. Elle est en voie de prospérité.

La bande Tahgaminini possède, près du lac Wanapitac, une réserve qui est inoccupée. Elle reste sur la partie non cédée de l'île Manitouline, et prétend avoir droit à une part de cette réserve. Elle compte 151 membres, augmentation de 1 depuis l'année dernière. Les enfants vont à l'école de Wikwemikong. La bande est heureuse et prospère.

Les Sauvages établis sur la partie non cédée de l'île Manitouline sont au nombre de 1,192, dont 1,052 prétendent avoir droit de partage dans la réserve. Cette réserve fut soustraite à l'opération du traité de MacDougall-Spragge, mais on a donné son accès aux Sauvages "ayant droit d'y résider comme auparavant." Ils sont laborieux, intelligents, se conduisent bien, et jouissent d'une grande prospérité; ils ont des habitations confortables, de bonnes églises et écoles, du bétail et des instruments aratoires, des granges et des étables, et leurs défrichements couvrent une étendue de 3,267 acres. L'hiver dernier ils ont coupé pour \$6,000 de bois.

La bande de la Baie Ouest (Ojibewas et Ottawas de l'île Manitouline), y compris la principale partie de la bande de Maganettawan (Ojibewas du lac Huron), possède une belle réserve tout près du lac Mindemoya. Elle fait d'excellentes récoltes. Elle compte 253 membres, diminution de 7 causée par l'émigration. La réserve est en commun, mais la majorité préférerait la séparation. Quelques Sauvages ont des défrichements très restreints; il n'est pas rare de ne rencontrer que deux ou trois acres semés en pommes de terre, leurs propriétaires comptant plus, pour vivre, sur leur emploi au chargement des navires, travail pour lequel leurs services sont toujours en demande. Les plus fortunés de la bande s'adonnent plus à l'agriculture, leurs défrichements sont plus considérables, et ils font de bonnes récoltes. La fabrication du sucre, qui languissait depuis longtemps, a été, le printemps dernier, la plus abondante que l'on ait vue depuis nombre d'années: elle s'est chiffrée par 10,000 lbs. Ces Sauvages ont une vaste église et une grande école; ils sont catholiques, et constituent décidément une tribu prospère.

La bande de Sheguiandah (qui comprend aussi celle de la Rivière-au-Français) compte 145 membres, augmentation de 2 sur l'année dernière. Elle possède quelques terres excellentes. Il y a une jolie église et une bonne école sur la réserve. Ces Sauvages sont principalement anglicans, rangés, contents et assez prospères.

La bande du Lac-à-la-Carpe se compose de six familles qui occupent une petite réserve à trois milles de Manitowaning. Ces six familles forment 24 personnes, diminution de 10 causée par l'émigration. Ces Sauvages sont cultivateurs, laborieux et prospères.

La bande de Sheshegwaning compte 170 membres, augmentation de 11 principalement produite par l'immigration. Comme celles d'autres bandes, ses récoltes ont souffert de la sécheresse l'année dernière. Ces Sauvages sont laborieux, intelligents et pleins de confiance en eux-mêmes. Pour des raisons qu'il est difficile d'expliquer, ils ont refusé de recevoir un instituteur que le ministère leur avait envoyé, et l'école est temporairement fermée. Ils sont en ce moment occupés à construire une église, l'ancienne étant tombée en décadence. Ils sont prospères.

La bande d'Obiagonong compte 22 membres, augmentation de 1 sur l'année dernière. Dix-sept de ces Sauvages appartiennent aussi à la bande de Maganettawan, Ojibewas du lac Huron. Dans le cours de l'année dernière ils ont agrandi leurs défrichements en défonçant 20 acres de terre neuve; l'automne dernier, le ministère leur a fourni une paire de bœufs, une charrue, etc., et ils paraissent en avoir fait un bon usage. Lors de ma première visite, au mois de mai de cette année, j'ai constaté qu'ils avaient beaucoup de provisions et même des pommes de terre de semence à vendre, ce qui dénote un haut degré de prospérité. Je les ai revus au mois de juillet : ils étaient dans la jubilation devant la superbe apparence de leurs récoltes, qui promettaient un rendement abondant. La bande est païenne.

La bande de la Baie Sud occupe le village d'Atchitawaganing, côté est de la Baie Sud, sur la partie non cédée de l'île Manitouline. Elle appartient aux Ojibewas et Ottawas de l'île Manitouline, et vivait autrefois sur le côté opposé de la Baie Sud, qu'elle a quitté il y a dix-huit ans environ. Ces Sauvages sont catholiques, paisibles et laborieux; ils possèdent une église et une école; pêcheurs habiles, ils ont une excellente pêcherie tout près de leur village. La bande compte 62 membres, accroissement de 2 depuis l'année dernière.

Les Sauvages de l'île Cockburn sont au nombre de 33, c'est-à-dire 1 de moins que l'année dernière. Depuis deux ans, l'émigration leur a enlevé 10 des leurs qui sont allés aux États-Unis. Ils sont cultivateurs et pêcheurs, et à l'aise.

Toutes ces bandes ont été visitées sur leurs réserves. Elles ont reçu leurs annuités avec l'intérêt, et le total de ces paiements se chiffre par \$12,423.13.

La santé des Sauvages a été l'objet de l'attention soutenue du médecin officiel, le Dr R. W. Stephen, qui s'est joint à moi pour leur faire comprendre l'importance des mesures hygiéniques.

Les chemins et ponts des différentes réserves ont été entretenus en bon ordre. Des cas de dénûment parmi les malades, les vieillards et les faibles doivent nécessairement se produire dans une population considérable; quoique peu nombreux ici, ils ont été signalés à mesure qu'ils se présentaient, au ministère qui les a allégés.

La quantité ordinaire de couvertures a été distribuée aux malades et aux infirmes. La vente de boissons enivrantes a été supprimée autant que possible, et des fortes amendes ont été imposées dans les cas où on a pu atteindre les coupables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. C. PHIPPS,

Surintendant-visiteur.

SURINTENDANCE DU NORD—2^E DIVISION,
PARRY-SOUND, ONT., 26 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, faisant voir la condition et le progrès des différentes bandes de Sauvages de ma surintendance pendant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Bande de l'île Parry.

Cette bande suit une voie d'amélioration constante. Les chefs s'intéressent avec intelligence et zèle de tout ce qui peut contribuer à les élever, eux et leurs enfants. Comme toujours, ceux des membres de la bande qui ont voulu travailler n'ont pas eu de peine à trouver de l'emploi avec de bons gages. Ils s'occupent de plus en plus d'agriculture. La misère et les privations sont inconnues parmi eux.

On porte un intérêt particulier à l'éducation, et des progrès appréciables ont été faits cette année par les élèves des deux écoles de la réserve. Les deux maisons d'école ont été plâtrées à l'intérieur et recouvertes de douves à l'extérieur, et elles peuvent maintenant soutenir avantageusement la comparaison avec les meilleurs établissements scolaires ruraux du district.

Bande de Shawanaga.

Ainsi qu'on l'a dit fréquemment, cette bande est de toutes celles du district la plus arriérée sous le rapport de l'énergie et du désir de progresser. Heureusement, même ici une assistance plus nombreuse des enfants à l'école est un signe d'amélioration, et le résultat d'un changement d'instructeurs. Actuellement, les affaires éducationnelles de la bande avancent autant qu'on pourrait le désirer.

Nous n'avons pas reçu de plaintes, et tout, au point de vue des Sauvages, paraît être dans une condition satisfaisante. Je regrette d'avoir à dire que la bande semble prendre de trop grandes habitudes d'indolence et de gaspillage ; comme conséquence, son avancement est très lent.

La bande a joui d'une bonne santé, et s'est accrue.

Bande de Henvey Inlet.

Nonobstant la mort récente de son chef, cette bande paraît heureuse et prospère. Les récoltes promettent un rendement abondant, et il n'est pas probable que des privations se fassent sentir l'hiver prochain.

Une élection au poste de chef, rendu vacant par la mort de l'ancien titulaire, a eu lieu, et quoiqu'il y eut trois aspirants, elle s'est faite avec une tranquillité et un ordre qui peut servir d'exemple aux blancs.

Je regrette de dire que le changement d'instituteurs opéré l'année dernière n'a guère amélioré l'école. Un nouveau changement a eu lieu, et nous devons continuer à espérer de meilleurs résultats pour l'avenir. L'isolement de la réserve rend très difficile d'obtenir de bons maîtres d'école ; par la même cause il est impossible d'exercer un contrôle qui pourrait peut-être aider à favoriser l'éducation des enfants de la bande.

Bande de Nipissingue.

Cette bande est dans une condition florissante. Tous ses membres paraissent heureux et contents. Augmentant en nombre, ils ont laissé la chasse pour se livrer à l'agriculture et à d'autres travaux. J'ai passé trois jours au milieu d'eux, et j'ai eu

ample occasion d'observer leur caractère. Ils vivent pour la plupart à des distances considérables les uns des autres, en sorte que la réunion des familles dans un même lieu, au jour de paye, leur cause un plaisir et une joie qui ne sont égalés que par ceux qu'ils éprouvent de recevoir leurs annuités. Si, en cette occasion, le temps est beau, il est difficile de trouver des gens plus heureux que les Sauvages de la bande de Nipissingue quand ils se réunissent.

La nouvelle maison d'école, dont je parlais dans mon dernier rapport, a été terminée à l'automne, et ouverte au mois de janvier. On s'est assuré des services d'un jeune instituteur blanc doué d'une grande énergie ; et si on songe qu'aucun des enfants ne pouvait parler l'anglais, il faut reconnaître que leurs progrès sont très satisfaisants.

Bande de Dokis.

Cette bande continue à suivre les dispositions qu'elle a pour le commerce. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que ses membres en général se conduisent avec tant de respect et de dignité qu'on serait porté à les prendre pour des membres d'une importante maison de commerce plutôt que des Sauvages recevant des annuités.

Bande de Temogamingue.

Cette bande, le jour où je la visitai pour lui payer ses annuités, présentait une apparence intrépide et vigoureuse. Le chef, qui avait reçu un emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, était absent ; mais sa place était noblement remplie par ses subordonnés qui exposèrent les besoins de la bande. Plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, les Sauvages s'occupent maintenant de choses qui devront nécessairement les faire avancer dans les voies de la civilisation. Auparavant ils vivaient de chasse et prêtaient une oreille indifférente au conseil que je leur donnais de demander à la terre leur subsistance. Aujourd'hui ils estiment la culture du sol par-dessus tout, et pour les aider dans leurs efforts, ils sollicitent le concours de votre ministère.

Une autre chose pour laquelle ils m'ont exprimé ce qui m'a paru être une louable sollicitude, c'est l'éducation de leurs enfants. Nous avons passé de longues heures à parler de cette question.

L'année dernière n'a été caractérisée par aucune circonstance exceptionnelle. Il n'a pas été formulé de plaintes, et on ne m'a signalé que deux familles dans la misère : celle d'un homme qui a été assassiné, et celle de son meurtrier qui est actuellement en prison.

Réserve de Gibson.

Tout ce qui se rattache à l'agriculture est en excellente condition sur cette réserve. Les récoltes ont une belle apparence, spécialement sur les plateaux. On me dit que tous les Sauvages sont heureux et contents. Ils ont de l'ouvrage tant qu'ils veulent, et un ouvrage profitable, à la confection des chemins, à la scierie et aux champs. La bande qui vient d'Oka, lac des Deux-Montagnes, a tout lieu de se féliciter de sa réserve qui est traversé par un chemin public.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOS. S. WALTER,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD—3^E DIVISION,

SAULT-SAINTE-MARIE, 24 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Les bandes établies dans cette surintendance sont : les Sauvages de la Rivière-du-Jardin, ayant pour chef Augustin ; les Batchewana, ayant pour chef Nubenagooching, et les Michipicotin et Grosses-Têtes, ayant pour chefs Sansonhaguard et Gros Jambette. J'ai très peu de choses à ajouter à mes rapports précédents.

Bande de la Rivière-au-Jardin.

La plus grande partie des membres de cette bande résident sur la réserve qu'ils possèdent à la Rivière-au-Jardin, et presque tous ils gagnent leur vie, l'été par le batelage et le cueillage des baies, l'hiver en travaillant dans les chantiers, en sortant le bois de corde et les blocs de sciage, ainsi que par la fabrication du sucre. L'hiver dernier, ceux qui étaient disposés à travailler ont trouvé amplement de l'ouvrage et ils ont obtenu de bons gages. Les récoltes n'ont pas été aussi bonnes que les années passées, vu le retard de la saison. On me dit que des usines de ciment vont être bientôt établies à la montagne de Marbre. Cette nouvelle industrie va donner de l'ouvrage à beaucoup de Sauvages.

Les écoles ont été mieux fréquentées et les élèves ont fait plus de progrès qu'auparavant. Cependant, les instituteurs ne cessent de se plaindre de ce que les parents n'envoient pas régulièrement leurs enfants à l'école, et de ce que ces derniers perdent beaucoup de temps dans la saison des sucres et celle des baies ; mais, en somme, les écoles ont été mieux suivies qu'autrefois.

Nous avons eu beaucoup de trouble, l'été et l'hiver derniers, par le fait que deux individus, qui occupaient deux bateaux à l'ancre sur le côté américain, vis-à-vis la réserve, vendaient de la boisson aux Sauvages. J'essayai de faire mettre fin à ce trafic par les autorités américaines, mais sans succès, faute de preuves. Ce printemps, les Américains eux-mêmes parvinrent à établir des faits contre eux, et les bateaux ont disparu. Dans le cours de l'automne et de l'hiver un colporteur nommé Lemieux a fait le trafic du whisky ; pendant des mois il est parvenu à se soustraire aux mandats lancés contre lui, mais enfin il a été pris, trouvé coupable sur quatre chefs, condamné à \$450 d'amende et les frais, et à douze mois de prison centrale.

Il y a eu beaucoup de maladies, mais aucune de nature grave.

Bande de Batchewana.

La plupart des membres de cette bande résident sur la réserve de la Rivière-du-Jardin, partie à la Baie Goulais, où ils ont une autre réserve, et treize familles environ à la rivière Agawa, lac Supérieur. Ceux de la réserve de la Rivière-du-Jardin font un peu de culture, travaillent au chargement des bateaux et cueillent des baies en été, et en hiver ils travaillent pour la bande de la Rivière-du-Jardin ainsi que dans les chantiers de bois. Les femmes possèdent quatorze machines à coudre qu'elles manœuvrent elles-mêmes, et confectionnent des ouvrages en écorce et des nattes ; elles vivent de ce travail. Il y a, sur cette réserve, une école qui est très bien fréquentée ; elle est sous la direction du R. P. Thomas Ouellette, S.J., et on me dit que les élèves y font beaucoup de progrès. Ceux des membres de cette bande qui demeurent à la Baie Goulais possèdent de petites terres qu'ils cultivent un peu, et vivent principalement de pêche et de chasse. Une pauvre vieille Sauvagesse a été brûlée à mort dans son wigwam le jour de Noël, pendant que le reste de la bande était à l'église. Cette partie de la bande jouit d'une très bonne santé ; elle a une église catholique, mais pas d'écoles. La troisième partie de la bande demeure à la rivière Agawa, et

vit de pêche et de chasse. Cette chasse a donné de pauvres résultats l'hiver dernier : les fourrures ont à peine atteint le quart des captures antérieures. Il y a eu beaucoup de maladies et huit décès, et un membre de la bande, qui est en charge du comptoir de la Baie-d'Hudson à ce poste, me dit que, sans les bons soins que leur donnaient quelques messieurs américains (parmi lesquels se trouvait un médecin) qui faisaient la pêche en cet endroit vers la fin d'août, époque où la rougeole et la fièvre se déclarèrent parmi eux, la plupart des Sauvages seraient morts. Pas d'église ni d'école à cette station. Cette année, comme d'habitude, j'ai donné un dîner à vingt-sept Sauvages qui l'ont hautement apprécié.

Bande de Michipicoten et Grosse-Tête.

Cette bande est établie à Michipicoten, Missinabie et Chapleau. Au premier de ces endroits, elle a une petite réserve d'une quinzaine de familles. Elle a une église et une école; elle cultive un peu de pommes de terre, pêche, chasse, et vend ses fourrures à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et à d'autres négociants. Il y a eu beaucoup de maladies—rougeole et fièvres—à Chapleau et Missinabie, et plusieurs en sont morts. Le Sauvage est un homme difficile à traiter quand il est malade; à peine est-il mieux qu'il s'expose à une rechûte qui amène souvent la mort.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

WM. VAN ABBOTT,

Agent des terres des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD—4^e DIVISION,

PORT-ARTHUR, 14 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Bande de Fort-William.

Je suis heureux de pouvoir constater que les membres de cette bande font d'année en année, des progrès qui les rendent de plus en plus prospères. Ils ont fait de bonne heure leurs travaux du printemps—la semaille de l'avoine, des pois et des pommes de terre—et leurs récoltes promettent d'être beaucoup plus considérables que l'année dernière. Ils ont mis en terre plus de 800 boisseaux de grains de semence. La corvée a été extrêmement bien faite. Les chemins et les ponts sont en bon ordre, les ponceaux et les fossés bien entretenus. Les Sauvages auront cette année quantité de produits à vendre, après avoir pris suffisamment pour leur propre consommation jusqu'à la récolte de l'année prochaine. Ils prennent le plus grand soin de leurs animaux, et ils ont récolté assez de fourrage pour les hiverner. La bande compte 378 membres. Il y a, sur la réserve, une école pour garçons et filles et l'orphelinat Saint-Joseph qui sont en bonne condition; le nombre des enfants qui fréquentent ces institutions est en moyenne de 45 par jour. La scarlatine a fait son apparition l'été dernier; mais grâce aux mesures prises, elle n'a fait qu'une victime. En général les Sauvages échelonnés sur la frontière sont très tempérants, si l'on tient compte du mauvais exemple que leur donnent les blancs qui les entourent, et je puis affirmer que, tout compte fait, il y a plus de tempérance et de moralité chez les Sauvages que chez les blancs. Il y a une église catholique sur la réserve. Une cinquantaine de membres de cette bande se sont alliés par double mariage avec les Sauvages de la Savanne et du Lac-des-Mille-Lacs.

Bande du Rocher-Rouge.

Depuis quelques années les Sauvages de cette bande étaient éparpillés dans le pays, mais ils commencent à s'agglomérer sur leur réserve de la rivière Népigon, près du lac Hélène. Le sol y est bon et productif. Cette année ils ont agrandi leur établissement, construit plusieurs jolies maisons, fait de nouveaux défrichements et semé des pommes de terre. Ils possèdent un bon taureau bien dompté, une charrue, une herse et d'autres instruments aratoires. Ils sont employés avec leurs canots par les touristes des différentes parties des Etats-Unis et du Canada qui viennent faire la pêche sur cette rivière. Ils obtiennent de bons gages et font ainsi de l'argent. En hiver, ils s'en vont dans l'intérieur faire la chasse. Ils ont une maison d'école et un instituteur, mais les classes ne sont pas aussi bien suivies qu'elles devraient l'être. Cette maison d'école a été construite il y a une quinzaine d'années, sur le côté du lac Helen, dans la mission catholique, à près de quatre milles de l'endroit où se trouve la majorité des enfants. Ils espèrent construire une maison d'école sur la réserve l'année prochaine s'ils peuvent avoir de l'argent pour acheter les matériaux de construction. Cette bande compte 210 membres et est en bonne santé. Il y a une église catholique près de la maison d'école.

Bande de la rivière du Pays-Plat.

Les Sauvages de cette bande ont prospéré l'année dernière plus que jamais auparavant ; ils ont construit plusieurs maisons, et avec leur taureau et leur charrue ils ont défroncé de nouvelles terres qu'ils ont cloturées. Leur récolte de pommes de terre, de navets et autres légumes a été merveilleusement bonne, et ils ont même des pommes de terre à revendre. Ils écoulent assez bien leurs produits de surplus. Ils ont construit une bonne étable, et acheté du bois et du feutre pour la finir. Cette réserve était devenue malsaine depuis quelques années, mais le défrichement l'a beaucoup améliorée. Les terres ont front sur la rivière, qui a 200 pieds de large à peu près et est navigable sur une distance de 2 milles en montant pour les petits bateaux. Leur réserve est traversée par un pont du chemin de fer Canadien du Pacifique dont les trains font halte à cette station pour leur commodité. La rivière est renommée pour son poisson blanc et sa truite ; c'est la seule, sur toute la côte du lac Supérieur, où l'on trouve de la truite saumonée à chair rose. A l'automne, les Sauvages font de l'argent par la vente de ce saumon d'eau douce ; en hiver, ils s'enfoncent dans l'intérieur pour faire la chasse à la loutre et au castor qui abondent dans ces parages. Ils soupirent après une école, et ils espèrent l'avoir bientôt.

Bande de la Rivière-au-Pic.

Ces Sauvages font des progrès en agriculture ; ils ont ajouté plusieurs acres à leurs terres cultivables, et construit quatre nouvelles maisons. Leur récolte de pommes de terre et autres légumes a été bonne ; ils en auront une bonne quantité à vendre et ils les vendront aux plus haut prix du marché. Leurs terres donnent sur la rivière, qui a 250 pieds de large environ sur un espace de trois milles à partir de son embouchure. Le poisson blanc et la truite des lacs abondent, et ils en font toujours, à l'automne, une ample provision pour l'hiver. Après avoir mis leurs familles à l'abri du besoin et même à l'aise, ils passent l'hiver à faire la chasse et la trappe. Ils ont une école qui est bien fréquentée, et les enfants y font des progrès satisfaisants. Ils possèdent une paire de bœufs, une charrue, une herse et autres instruments aratoires, une bonne étable, du foin en abondance, et ils entretiennent bien leurs animaux. La bande compte 270 membres. Il y a une église catholique sur la réserve.

Bande du Lac-Long.

Cette bande prospère. Ceux qui la composent sont tous chasseurs, attendu que le sol ne se prête pas à l'agriculture. En été, la Compagnie de la Baie-d'Hudson les emploie à transporter ses marchandises dans l'intérieur. Leurs lacs et rivières abon-

dent en poisson blanc, qui constitue leur principale subsistance. En hiver ils s'établissent sur leurs différents champs de chasse, et le printemps ils viennent au lac Long avec des fourrures qui représentent une valeur d'environ \$12,000. Cette bande se compose de 340 Sauvages. Il y a une église catholique tout près de leur réserve.

Bande de Népigon.

Cette bande est la plus nombreuse de toutes celles de mon agence; elle compte à peu près 500 Sauvages. Ces derniers sont laborieux et propres dans leurs habitudes; la plupart sont employés en été à faire le portage des marchandises dans l'intérieur pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson; plusieurs possèdent des maisons et des jardins sur l'île du Brochet et sur les bords du lac Huron; ils font de bonnes récoltes de pommes de terre et s'arrangent de façon à avoir ce qu'il en faut pour semer au printemps. D'autres familles sont établies en wigwams le long des rivières et des lacs, et vivent de poissons et d'animaux qu'ils tuent ou prennent à la trappe, tels que le lapin et l'ours; en hiver elles font la chasse et reviennent au printemps avec des fourrures—principalement de la loutre et du castor—pour une valeur de \$13,000 ou \$14,000. Quelques membres de la bande se sont fixés sur la réserve de la Rivière-aux-Goëlands, où d'autres se promettent de les rejoindre l'année prochaine. Sur l'île du Brochet ils ont une maison d'école, mais elle est fermée; ils ont aussi une église catholique près du comptoir de la Baie-d'Hudson à Népigon.

Réserve de la Mission de l'Église Anglicane.

Les Sauvages de cette réserve sont une partie de la bande du Rocher-Rouge; ils sont établis sur le lac Népigon, à une dizaine de milles du confluent de la rivière. Leur réserve se trouve sur la Grande-Baie, et leurs terres font face au lac; le sol en est riche et fécond; leurs maisons sont bien construites et ont chacune une bonne cave. Les Sauvages ont du beau poisson et de la belle truite en abondance toute l'année durant; ils ont une excellente école et un bon maître. Ils ont ré-édifié leur église l'hiver dernier; elle est bien construite en blocs de sciage carrés; ils ont scié à la main le bois destiné à la finir, et ce travail est des mieux faits; le toit du bâtiment est peinturé. Les Sauvages de cette réserve s'engagent l'été aux pêcheurs qui visitent la région du Népigon, et en hiver ils font la chasse aux animaux à fourrures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. P. DONNELLY,

Agent des Sauvages.

COMTÉ DE RENFREW, AGENCE DU LAC-D'OR,

ALGOMA-SUD, 3 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport, avec un tableau statistique couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

La bande du Lac-d'Or compte aujourd'hui 61 membres.

Je regrette de dire que les récoltes n'ont pas été bonnes; celles des racines ont manqué.

Le sol n'est pas favorable à l'agriculture, étant rocheux et sablonneux; il est mieux adapté à la culture du seigle, qui vient bien. Quelques membres de la bande en ont semé l'automne dernier et ont eu un assez bon rendement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. BENNETT,

Agent des Sauvages.

COMTÉ D'HASTINGS, AGENCE DE TYENDINAGA,
SHANNONVILLE, ONT., 31 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Cette bande compte maintenant 1,069 membres, soit une augmentation de 19 dans le cours du dernier exercice. Il y a eu 14 décès, 31 naissances, et 2 personnes ont été admises dans la bande.

Les récoltes sont bonnes cette année, et les provisions abondantes.

Les quatre écoles de la réserve sont en opération et progressent favorablement; elles sont sous la direction d'excellents instituteurs choisis par M. John Johnston, l'inspecteur des écoles publiques.

Le révérend G. A. Anderson veille avec attention aux besoins moraux et spirituels des Sauvages confiés à ses soins. Nous avons un excellent conseil composé de cinq habiles hommes qui administrent les affaires de la bande d'une manière satisfaisante.

L'intérêt distribué cette année s'est élevé à la somme de \$4,343.46, et la quantité ordinaire de couvertures a été fournie aux Sauvages âgés et infirmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MATTHEW HILL,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE SIMCOE, GEORGIANA, ONT., 20 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1889.

La population se compose aujourd'hui de 127 âmes, augmentation de 2 depuis le recensement, résultat de 3 naissances et de 1 décès.

A quelques exceptions près, la santé des Sauvages a été remarquablement bonne, et en général ils sont très prospères; ils gagnent facilement leur vie, augmentent sensiblement leurs biens, et s'entourent d'un bien-être qui leur était autrefois inconnu.

Ils sont sobres et d'une grande moralité. Chaque année ils donnent plus d'attention à la propreté sur leur personne et dans leurs maisons.

Les récoltes ont été abondantes, et ont dépassé celles de plusieurs années antérieures. Ils s'occupent plus de jardinage, et plusieurs y réussissent à merveille. Le bétail est bien hiverné et entretenu en excellente condition.

Le nouvel orgue acheté pour l'église et qui coûtait \$100 a été payé dans le cours de l'année au moyen d'une contribution volontaire en paniers qui ont été vendus à Toronto.

Le maître d'école qui a succédé à M. Hayes (M. Henry, un Sauvage), a donné satisfaction, et il sera probablement rengagé.

Comme d'habitude, j'ai donné ce printemps du grain de semence à presque tous les Sauvages, et il en a été semé une bonne quantité. Les récoltes promettent beaucoup.

Les directeurs de l'exposition industrielle de Toronto ont eu l'obligeance de me permettre d'y amener avec moi, l'automne dernier, le chef, le conseiller McCue et Wm Bigsail, qui ont campé sur les terrains de l'exposition pendant une semaine. Ces Sauvages y ont vu et appris bien des choses, et ils sont revenus chez eux avec bien des idées nouvelles.

Le conseiller James Osheynot a contribué à la conduite du service religieux sur l'île, et le conseil de la mission méthodiste, reconnaissant son utilité, l'a récompensé d'une manière notable.

En somme, je considère que la bande a fait des progrès étonnants, et est remarquablement prospère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. STEVENSON,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU CAP-CROKER, 31 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Cette bande compte 397 personnes, augmentation de 2 depuis l'année dernière.

Il y a eu plusieurs décès dans le cours du dernier exercice, mais la plus grande partie parmi les jeunes enfants et produits par des causes naturelles, car la réserve a été exempte d'épidémies ou de maladies contagieuses. La condition hygiénique de la bande est très favorable. Les Sauvages ont eu très peu de privations. Plusieurs se sont occupés à enlever le bois mort qu'ils ont facilement vendu à bon prix. La réserve de pêche qui leur a été répartie par le gouvernement est d'une grande valeur pour eux, car elle abonde en poisson marchand qui se vend cher. Aussi, bon nombre d'entre eux ont exploité la pêche et réalisé beaucoup d'argent. Les récoltes ont été fort au-dessous de la moyenne, particulièrement celle du foin, qui était très rare, ce qui a forcé plusieurs Sauvages à se défaire de leurs animaux.

Signes de progrès considérables : ils ont construit plusieurs nouvelles maisons et acheté plusieurs instruments aratoires utiles, tels que charrues, herses et râtaeux, ainsi qu'un certain nombre de wagons de roulage et de bogheis.

Les trois écoles font beaucoup de bien ; les enfants y sont assez réguliers, et plusieurs passablement avancés dans l'anglais.

Il est fort à regretter qu'un grand nombre de membres de cette bande sont adonnés à l'intempérance ; c'est un des plus grands abus contre lesquels j'ai à lutter. Cependant, j'éprouve une certaine satisfaction à dire qu'après un litige qui a occasionné beaucoup de dépenses, je suis parvenu à établir la culpabilité de quelques délinquants, et j'espère que ceci va avoir pour effet d'arrêter la vente des boissons aux Sauvages. Il est à regretter que ceux qui font le commerce des spiritueux n'observent pas la loi et ne diminuent pas le plus grand mal qui puisse arriver aux Sauvages.

Jusqu'ici les récoltes ont belle apparence et promettent d'être abondantes. J'espère que ces récoltes, avec ce qu'ils peuvent obtenir d'autres sources, permettront aux Sauvages de passer l'hiver à l'aise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. JERMYN,

Agent des Sauvages.

RÉSERVE DE SAUGEEN,

CHIPPEWA-HILL, ONT., 29 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1889.

[PARTIE I]

La bande compte aujourd'hui 363 membres, soit une augmentation de 3 depuis l'année dernière : il y a eu 10 naissances et 8 décès.

Il y a, sur cette réserve, trois écoles qui font de bons progrès sous la direction de maîtres compétents.

L'agriculture a reçu un élan considérable par la répartition de lots de ferme aux Sauvages, dont plusieurs ont commencé à bonne heure les défrichements et les semailles. On n'a jamais vu pareil déploiement d'énergie sur cette réserve.

La pêche s'est améliorée depuis un an.

Une nouvelle industrie a pris naissance : le cueillage de la racine de gentiane qu'ils vendent \$2.25 la livre, ce qui augmente leurs recettes. Cependant, je suis d'avis que ceux qui restent chez eux à s'occuper de leurs terres en retirent plus de profit à la fin.

La récolte du foin est meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps ; les Sauvages qui veulent s'en donner la peine peuvent en faire ample provision pour leurs animaux.

Les autres récoltes ont assez belle apparence, en sorte que l'on peut dire que si la bande travaille à l'avenir autant qu'elle l'a fait cette année, elle sera bientôt dans une condition prospère.

Je suis heureux de pouvoir dire que les Sauvages se sont beaucoup améliorés sous le rapport de la tempérance.

Quant à leur condition sanitaire, il y a eu beaucoup de malaria ou fièvre typhoïde parmi eux, et elle n'est pas encore entièrement disparue.

Je ne saurais terminer mon rapport sans parler de feu le chef John Kadahgegwon, qui est mort au village de Saugeen dans sa 83^e année, honoré et respecté de tous ceux qui l'ont connu. Il est né sur cette réserve, et il a occupé pendant 74 ans la charge de chef qu'il avait reçue à l'âge de 9 ans. Il portait deux grandes médailles d'argent que la couronne anglaise lui avait données en reconnaissance de sa loyauté et des services qu'il a rendus à la mère-patrie. De fait, il était, sous tous les rapports, un noble spécimen de l'homme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. ALLEN,

Agent des Sauvages.

AGENCE D'ALDERVILLE,

ROSENEATH, ONT., 13 août 1889.

MONSIEUR,—Je vous transmets un tableau statistique couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier, et que je me suis efforcé de faire le plus exact possible. L'école élémentaire est dirigée par le missionnaire résident, le révérend John Lawrence, et fait de bons progrès. La liste des élèves contient 46 noms, et il en vient à peu près 31 régulièrement. Une des élèves, Mlle Kate Franklin, a remporté le prix du comté de Cumberland dans le concours général. M. John Dougall, de Montréal, qui avait lancé ce concours, dit, dans une note adressée à l'instituteur, que les essais envoyés par l'école sont excellents et font le plus grand honneur à l'instituteur. L'école du dimanche est aussi très suivie ; parfois elle réunit plus de 50 élèves. L'église est également très bien fréquentée. Elle possède un nouvel orgue à imitation de jeux de tuyaux, et un très bon organiste. En somme, la moralité de la bande s'améliore, je crois. Sa condition hygiénique est des meilleures, grâce à la propreté qu'on observe dans les maisons et à la situation de la réserve, sur laquelle il n'y a pas d'étangs stagnants. La population s'est accrue de 4 l'année dernière : 11 naissances et 7 décès. Bref, les Sauvages progressent sensiblement. Ils ont six maisons en cours de construction,—ce qui fait, depuis six ans, 19 bonnes maisons en planches, 2 en

blocs de bois, et trois granges en planche. A part cela, ils ont acquitté, dans cet espace de temps, plus de \$9,000 de dettes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant et humble serviteur,

JOHN THACKERAY,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES LACS AU RIZ ET À LA VASE,

GORE'S-LANDING, 31 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, sur la situation des Sauvages de mon agence pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Lac au Riz.

Les Sauvages ont eu une année très heureuse. Ceux qui cultivent ont une récolte excellente, si abondante qu'elle doit les encourager à cultiver encore plus en grand.

Ceux qui consacrent une partie de leur temps à la pêche, à la chasse et à la trappe ont également fort bien réussi.

Il n'y a pas eu de misère cette année, et très peu de maladie.

L'école, sous la direction de Mlle Frank Cragg, a été assez bien suivie, et les enfants ont fait quelques progrès.

L'église, les réunions de prière et l'école du dimanche ont été suivies avec beaucoup de régularité.

Lac à la Vase.

Les Sauvages du lac à la Vase accusent une amélioration considérable sur les années précédentes ; ce résultat est attribué au fait qu'ils deviennent plus confiants en eux-mêmes. On les aide à acheter du grain de semence, des canots, etc., pour leur permettre de suivre leurs différentes occupations ; cette assistance leur est donnée seulement sur le principe que nous aidons un homme à s'aider lui-même, et ils n'ont aucune raison pour passer leur temps dans l'oisiveté.

Ils s'occupent davantage de l'agriculture ; presque tout le terrain disponible est en culture, et promet de les récompenser de leurs travaux.

Il a été fait beaucoup d'améliorations dans la mission et aux alentours, afin de mettre sous leurs yeux un exemple du progrès.

On remarque une certaine amélioration dans l'apparence de leurs habitations ainsi que sur leurs personnes ; un Sauvage pauvrement vêtu constitue aujourd'hui une exception.

Presque tous vont à l'église une fois, et plusieurs deux fois, chaque dimanche.

L'école du dimanche a lieu à 2 heures p. m., et la réunion de prière tous les mardis soirs.

M. A. G. Kennedy, l'agent de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre, a charge de l'école ; les enfants ont fait des progrès considérables.

Les Sauvages ont eu très peu de maladies, et l'année a été bonne pour eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN HARRIS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE RAMA,

UPTEGROVE, 10 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Cette bande compte 231 membres, soit une diminution de 6 depuis mon dernier rapport. Il y a eu 9 naissances, 14 décès et un départ par l'émigration.

Les Sauvages ont eu plus de maladie que l'année dernière. Des quatorze qui sont morts plusieurs étaient dans la vigueur de l'âge, et quelques-uns des chefs de familles. La consommation est la maladie à laquelle ils sont principalement sujets; elle les décime lentement, mais sûrement. Actuellement, la santé générale des Sauvages est bonne.

En agriculture, ils ne font pas des progrès aussi rapides que je le désirerais; cependant, ceux qui s'en occupent réussissent bien.

Dans les mois de l'été, un certain nombre de Sauvages sont employés comme guides par les touristes, qui les paient bien; quelques-uns de ces guides gagnent jusqu'à \$60 par mois. Le mal de l'intempérance existe toujours, je regrette de le dire, malgré les efforts que l'on fait pour le déraciner. Dans le cours de l'année onze Sauvages ont été condamnés à l'amende pour ivresse, et un hôtelier a été condamné à \$50 d'amende et les frais, pour avoir fourni de la boisson aux Sauvages.

Je suis heureux de constater que l'école fait beaucoup de bien et continue à s'améliorer. Jusqu'ici elle a été conduite par Mlle Staples, qui porte le plus grand soin à l'avancement des enfants.

Les Sauvages se sont beaucoup intéressés cette année à la confection des chemins; ils ont fait la corvée en temps utile, et les routes sont décidément meilleures.

L'église a été complètement réparée; elle est maintenant un édifice d'une apparence respectable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. J. MCPHEE,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE PENETANGUISHENE,

PENETANGUISHENE, 24 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, sur la situation des Sauvages Chippewas de Beausoleil pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Cette bande compte aujourd'hui 341 membres, augmentation de 4 depuis l'année dernière.

L'île du Chrétien, où demeure la plus grande partie de la bande, est dans une situation très saine, et les conditions hygiéniques y sont parfaites. J'ai fait comprendre aux Sauvages la nécessité d'entretenir leurs maisons dans un état de propreté. J'ai remarqué une certaine amélioration cette année sous ce rapport. Il y a eu très peu de maladie parmi eux.

Je ne parviens pas à les persuader tous de se livrer à l'agriculture; quelques-uns seulement s'en occupent, et les récoltes qu'ils font sont égales à n'importe lesquelles dans la province, ce qui devrait les encourager à faire de plus grands efforts; mais ils semblent préférer travailler aux moulins, où ils sont bien payés.

Ils n'ont pas manqué de provisions l'hiver dernier; tous paraissent avoir un bon approvisionnement de pommes de terre, de viande et de poisson, en sorte qu'au printemps je n'ai été obligé de faire des avances qu'à quelques-uns seulement.

Le Sauvage Cane Assance, qui avait été envoyé à l'asile, est revenu dans sa famille et paraît être tout à fait rétabli.

Les Sauvages ont construit cette année un petit quai qui leur est d'une très grande utilité pour embarquer et débarquer leurs marchandises.

Prise collectivement, la bande paraît être tout à fait heureuse et à l'aise, et il me fait grand plaisir de dire qu'il y a eu très peu de cas d'ivresse parmi eux l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. THOMPSON,

Agent des Sauvages.

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE D'INDUSTRIE DE MOUNT-ELGIN, MUNCEY.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer un bref exposé des travaux et des progrès de l'école d'industrie de Mount-Elgin pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Sur la ferme industrielle (ferme-école sous bien des rapports), les différents travaux ont été maintenus sur un haut pied d'efficacité et ont produit des résultats très satisfaisants; tout en servant d'apprentissage aux enfants, ils ont donné des profits financiers appréciables.

Les différentes divisions de la mécanique ont été fort bien conduites par d'habiles contremaîtres qui savent parfaitement enseigner, de façon à former de bons apprentis et à rendre en même temps les travaux agréables.

L'incendie de notre grande maison de récréation qui contenait le lavoir des garçons et une classe pour les petits, nous a rejetés pendant une partie de l'année dans un local encombré; mais en partageant judicieusement le temps et l'espace, nous avons pu continuer efficacement tous les départements de l'école.

Nous sommes très reconnaissants au ministère pour l'octroi généreux et opportun qu'il nous a donné afin de nous permettre de reconstruire sur une grande échelle, dans une même bâtisse une salle de récréation, un lavoir, un cabinet de lecture et une classe pour la division des petits; et nous espérons que les travaux seront poussés avec assez d'énergie pour que nous puissions occuper le nouveau local après la vacance d'été.

Nous avons appris avec un vif plaisir que le ministère a décidé d'aggrandir prochainement l'édifice principal de façon à pouvoir loger 120 élèves. Les plans de l'agrandissement, qui ont été approuvés par les autorités, promettent d'ajouter à la beauté et à l'attrait de l'édifice.

La moyenne de nos élèves a quelque peu dépassé le chiffre 65 autorisé par le ministère; et la conduite morale des élèves a été digne des plus grands éloges.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. W. SHEPHERD,

Principal.

WIKWEMIKONG, ONT., août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de cette année sur l'école d'industrie de Wikwemikong.

Après la vacance d'été, nous avons eu le plaisir de voir nos élèves venir reprendre gaiement la vie de collège. Il en est venu des nouveaux qui ont été d'abord un peu surpris et décontenancés de se trouver sous le régime disciplinaire de l'école et soumis à des restrictions auxquelles ils n'étaient pas habitués; mais ils n'ont pas tardé à entrer dans les rangs.

Le nombre des élèves a été à peu près le même dans les deux divisions, près de 60.

La vacance des apprentis a été beaucoup plus courte. Les ateliers ont été constamment en activité. Les apprentis sont: 3 forgerons et ferblantiers, 3 cordonniers, 1 menuisier.

Deux des cordonniers ont à peu près terminé leur apprentissage. Ils vont bientôt se convaincre par eux-mêmes que l'habileté dans leur métier est un capital sûr.

Une épidémie de rougeole, qui a sévi pendant un certain temps sur l'île entière, a pris naissance à Wikwemikong, en hiver, dans la saison la plus favorable à sa propagation. Tous nos pensionnaires, à l'exception de deux, tombèrent malades presque en même temps, et la maladie se répandit dans le village. Nous avons été heureux de les voir recouvrer. Nous devons beaucoup, dans ce cas, aux soins diligents du Dr Stephen. Après deux semaines d'interruption, les exercices ordinaires de l'école furent repris. La maladie dura plus longtemps dans le village, en sorte que l'assiduité des externes, qui avait été assez bonne pendant un certain temps, s'en ressentit le reste de l'hiver et le printemps.

Les maîtres, qui avaient consacré toute leur âme à l'œuvre, ont été richement récompensés par les progrès de leurs élèves. Ces derniers ont fait un grand pas dans la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique. Nous avons particulièrement remarqué, chez les grands garçons, l'emploi de la langue anglaise dans les heures de récréation. Il a fallu de grands et constants efforts pour en arriver à ce résultat; il semblait presque impossible de vaincre leur obstination et de dompter leur sauvagerie naturelle. A un examen public, tous ceux qui étaient présents, parents et visiteurs, furent enchantés de les voir répondre aisément et promptement aux questions qui leur étaient posées sur des matières de catéchisme, d'histoire, de grammaire, de géographie et d'arithmétique. Sur cette dernière, quelques-uns de nos garçons ont fait preuve d'une capacité remarquable. Un vieil instituteur anglais a manifesté sa surprise à leurs réponses en arithmétique mentale. Les cahiers d'exemples sont tenus très propres, et de page en page on voit les progrès faits en écriture. A cause de leur irrégularité, et privés des avantages de la société, les externes sont très en arrière des pensionnaires.

Dans l'autre division de l'institution, celle des filles, nous sommes heureux de dire que la régularité n'a rien laissé à désirer. Quant au résultat obtenu, nous nous en rapportons au témoignage de ceux qui ont entendu ces enfants parler et chanter avec un accent anglais remarquable. Les dévouées maîtresses continuent à se donner beaucoup de peine pour leur enseigner les ouvrages domestiques, tels que la couture, le tricotage, etc. Et on peut voir les résultats de leurs efforts dans presque chaque habitation de Sauvages. Je ne saurais passer sous silence la politesse dont font preuve la plupart de ces enfants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. DURONQUET,

Principal.

MAISON DE SHINGWAWK,
SAULT-SAINTE-MARIE, 1er juillet 1889.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—En vous présentant mon rapport sur les opérations de l'année dernière, je dois dire que j'éprouve à le faire plus de satisfaction qu'à l'ordinaire, pour la raison que le ministère m'a aidé dans une mesure qui va me permettre de commencer l'exécution d'un projet que j'ai formé pour étendre notre œuvre et recevoir un plus grand nombre d'élèves. J'espère, avec la continuation et l'augmentation graduelle de ces octrois affectés à des fins de construction et d'entretien, je pourrai avant longtemps établir une grande institution protestante centrale au Sault Sainte-Marie, et une autre maison, à part celle de Elkhorn, dans le Nord-Ouest.

Nous avons eu, en somme, beaucoup de quoi nous encourager l'année dernière. Ça été pour nous un sujet de grande satisfaction que David Osahgee ait passé avec tant d'honneur l'examen du S. C., et ait été nommé commis au ministère des Sauvages. Un autre de nos jeunes gens fait aujourd'hui l'école à Henvey-Inlet. John Maggrat est maître d'école en second à Elkhorn. Nous espérons pouvoir envoyer, en septembre, Joseph Loney à l'école du Trinity-College, de Port-Hope, le Dr Bethune ayant consenti à le recevoir comme élève.

Avec le crédit de \$2,500 qui nous a été accordé cette année pour fins de construction à la maison Shingwawk, nous effectuons les améliorations suivantes : (1) la construction d'une manufacture de châssis et de portes, avec facilités pour la fabrication de meubles, etc. ; (2) l'achat d'une machine et d'une chaudière pour cette manufacture (nous avions déjà les arbres de couche et la plus grande partie du mécanisme) ; (3) la construction d'un cottage lambrissé en pierre pour le contremaître de la manufacture ; (4) le renouvellement et la pose de rails de fer au tramway qui va de la rivière, près de la manufacture, à l'institution : les effets arrivant par le bateau et l'eau employée à l'institution y sont transportés par ce tramway ; (5) le nivellement du terrain entre le chemin public et la rivière ; cette amélioration aurait dû être faite depuis longtemps, mais elle était retardée d'année en année, faute de fonds : ce terrain forme un excellent champ de récréation, et nous allons y ériger une plateforme pour notre corps de musique ; (6) l'agrandissement, la modification et le lambrissage en pierre de nos ateliers : ce bâtiment, lorsqu'il sera terminé, aura de grandes salles pour les ateliers des cordonniers, tailleurs, tisserands et peut-être des fabricant des harnais. En attendant que l'institution soit agrandie ou que nous construisions de nouveaux bâtiments, une partie de cet atelier servira de dortoir pour les nouveaux élèves.

J'espère que l'on nous accordera, l'année prochaine, un crédit suffisant pour nous permettre de construire, à l'est de la maison Shingwawk actuelle, une grande bâtisse dont le bas servira de réfectoire et de cuisine, et le haut de classes. Alors la maison actuelle pourra être toute convertie en dortoirs, lavoirs et salles de récréation, et nous pourrions recevoir un plus grand nombre d'élèves. Cependant, pour accomplir ceci, il faudrait que nous aurions plus de terrain à l'est de la propriété actuelle. Les bâtisses dont nous aurions besoin plus tard pourraient être construites en grande partie par nos élèves, et les planchers, lambris, châssis, portes, meubles, etc., seraient fabriqués dans notre manufacture.

Avec l'octroi additionnel de \$2,220 pour l'entretien annuel des maisons Shingwawk et Wawanosh, je serai en mesure de retenir les services de M. Thomas Devlin, sous-surintendant, que j'avais engagé le 8 février dernier, comptant sur l'octroi attendu ; et nous espérons augmenter le nombre de nos élèves à 26 filles et 64 garçons, 90 en tout, le plus que nous puissions loger. Ce sera 13 de plus que le nombre pour lequel la subvention du gouvernement pourvoit à \$60 par tête.

Présentement, notre personnel comprend : pour la maison Shingwawk, un sous-surintendant, un maître d'école, une directrice, un contremaître de manufacture, un cordonnier, un fermier, un tisserand, un jardinier et une tailleur ; pour la maison Wawanosh, une surintendante, une directrice, une femme de ménage, un jardinier et

un conducteur d'attelage. Nous avons actuellement, comme élèves, 53 garçons et 27 filles ; et nous en attendons d'autres dans une semaine ou deux.

Les heures d'école restent les mêmes : de 7.30 à 8 a.m., étude ; de 9 à 12, classe ; de 2 à 2.30 p.m., étude ; de 2.30 à 5.30, classe ; de 7.30 à 8.30, étude. La moitié des élèves sont en classe le matin, l'autre moitié l'après-midi, et tous, excepté les petits, le soir.

Nous avons eu plusieurs cas de maladie grave, dans notre hôpital, pendant l'hiver. Un jeune garçon, Thomas Johnson, qui était constamment malade depuis le printemps, a été renvoyé chez ses parents ; et un petit garçon, qui souffrait de la scrofule depuis longtemps, en est mort. Nous devons de la reconnaissance à Mlle Pigot, qui a donné gratuitement ses services et des soins de mère à nos malades.

Nos garçons ont pris une part active, par leurs chants harmonieux, aux exercices religieux. Notre club *Onward and Upward*, dont je parlais dans mon dernier rapport, continue de prospérer ; je vous envoie une copie de ses règles et règlements. Nous aimerions voir les autres institutions protestantes se joindre à nous dans ce mouvement, car nous sommes persuadé qu'il est susceptible de produire le plus grand bien parmi la nouvelle génération sauvage.

Je présume que vous vous attendez à ce que je vous parle de notre école d'Elkhorn dans le présent rapport.

A Elkhorn, les bâtisses sont à peu près terminées. Ce sont trois maisons à deux étages construites en ligne, faisant face à la voie du C.C.P., et pas bien loin de là. La première à l'ouest et la plus rapprochée du village est la maison des filles, avec une buanderie de rallonge ; la bâtisse du centre contient le réfectoire et la cuisine, les chambres du surintendant local au rez-de-chaussée et les classes en haut ; la bâtisse de l'est contient dortoirs, lavoirs et salle de récréation pour les garçons.

Le personnel actuel comprend quatre personnes : le surintendant local, une ménagère, une institutrice, un instituteur et aide général. La bâtisse des filles est la seule qui soit occupée en ce moment, et le nombre des élèves y est de 14.

Nous espérons, dans le cours des deux prochains mois, obtenir de nouveaux élèves parmi les tribus d'alentour, et alors l'institution sera en pleine opération. Nous n'avons encore rien fait pour la construction d'une écurie, d'ateliers ou dépendances ; il nous reste aussi à faire l'acquisition d'une bonne terre pour la ferme, et à y construire les bâtiments nécessaires.

Je dois dire que vers la fin du mois d'octobre dernier je partais pour un voyage de deux mois et de 7,000 milles à travers les Etats-Unis pour visiter quelques-uns des principaux centres et écoles de Sauvages. Dans mon excursion j'ai visité treize grandes institutions sauvages et je suis entré en relations avec les représentants d'une quarantaine de tribus ; je suis même allé jusqu'à Zuni, Nouveau-Mexique. A la suite de ce voyage, j'ai pu agrandir notre petit journal mensuel, *Our Forest Children*, et lui donner les proportions d'une revue illustrée de 16 pages, dans laquelle je publierai tous les mois une histoire concise, avec quelques connaissances de la grammaire et du vocabulaire d'une tribu sauvage, et autant de renseignements que possible sur la condition des différentes tribus et les efforts qui sont faits pour l'améliorer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD P. WILSON,

Principal.

“ONWARD AND UPWARD CLUB.”

But général.

1. Aider les jeunes Sauvages instruits à suivre leur vocation et à entreprendre des occupations d'un ordre plus élevé auxquelles, membres d'une société chrétienne et civilisée, ils sont admis et appelés.

2. Favoriser les relations de société, de respect et de sympathie entre les races blanches et Sauvages, et encourager l'étude de l'histoire des Sauvages.

But spécial.

1. Acquérir une connaissance générale de ce qui se passe dans le monde.
2. Obtenir des renseignements sur les Sauvages du Canada et de toute l'Amérique, et travailler à leur bien-être.
3. Étudier une littérature utile et la vie des grands hommes et des hommes de bien.
4. Encourager l'étude de la parole de Dieu.
5. Apprendre l'art de l'élocution.
5. Apprendre la manière de conduire un débat.

Origine du club.

L'origine du club date d'une visite faite par le révérend E. F. Wilson, principal des maisons du Sault Sainte-Marie, à l'école des Sauvages de Carlisle, Penn., dans l'hiver de 1887. Le nom du club et plusieurs de ses règlements viennent de cette source. La première assemblée du club de Shingwauk eut lieu le 11 mars 1887.

CONSTITUTION.

1. L'association portera le nom de *Onward and Upward Club*, et dans chacune de ses succursales la moitié au moins de ses gens sera composée de Sauvages.

2. Les officiers, dont la moitié au moins sera composée de Sauvages, comprendront ; Un *président honoraire*, qui sera un missionnaire chez des Sauvages, ou le chef d'une institution Sauvage, et restera en charge tant qu'il résidera dans la localité ; un *vice-président honoraire*, qui sera choisi par le président honoraire ; et les suivants qui seront élus à une assemblée spéciale et qui resteront en charge jusqu'à l'élection suivante : un *président*, un *vice-président*, un *secrétaire* et un *trésorier*.

3. Les assemblées du club auront lieu chaque semaine, et seront sous le contrôle du président, à moins que le club ne prie le président honoraire de prendre le fauteuil.

4. Des assemblées électorales pour l'élection des officiers auront lieu à chaque 7e semaine de la session, et les officiers pour le terme suivant y seront élus.

5. Il y aura 3 degrés dans le club, comme suit :

Le 1er degré sera conféré à tout aspirant, Sauvage ou blanc, garçon ou fille, âgé de 10 ans au moins (sujet au règlement 401), qui apposera son nom à l'engagement imprimé, paiera une contribution de 10 centins et recevra une carte qu'il devra aussi signer.

Le 2e degré ne sera conféré qu'aux membres âgés de 12 ans au moins et qui feront partie du club depuis trois mois au moins. Ils signeront un nouvel engagement qui remplacera celui qu'ils auront déjà signé ; ils recevront une nouvelle carte, et paieront une contribution de 25 centins.

Le 3e degré ne sera conféré qu'aux membres âgés de 16 ans au moins et qui feront partie du club depuis un an au moins. Il leur sera remis un certificat encadré signé par le président honoraire, et paieront une contribution de \$1. Le candidat ne peut être admis membre qu'à une assemblée électorale, et devra donner un avis d'une semaine au président honoraire de son désir de devenir membre.

6. Les officiers mentionnés dans le règlement n° 2, c'est-à-dire le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier, pourront être mis en nomination et élus par les membres du 2e et du 3e degré seulement ; et il est à désirer que le président soit membre.

7. Dans les assemblées, les membres porteront des insignes. On pourra obtenir ces insignes, ainsi que des cartes d'admission, en s'adressant au secrétaire du O.U.C., à l'institution de Shingwauk, et en en payant le prix.

 "ONWARD AND UPWARD CLUB".

 Degré n° 1.

Que Dieu me soit en aide.

J'essaierai de ne pas jurer.

J'essaierai de me garder pur.

J'essaierai d'être honnête.

J'essaierai d'étudier la Bible et observer le dimanche.

J'essaierai de faire toujours et partout mon devoir.

J'essaierai d'être bon pour tout le monde, spécialement pour ceux qui sont plus pauvres ou plus faibles ou plus jeunes que moi.

Je garderai cette carte suspendue dans ma chambre à coucher, je la lirai tous les jours, et que Dieu me soit en aide!

Nom.

 "ONWARD AND UPWARD CLUB."

 Degré n° 2.

Je promets, avec le secours de Dieu :

1. D'éviter tous les endroits où l'on boit, jure, joue, ou offense Dieu de quelque façon, d'essayer de tenir mes amis, spécialement mes camarades plus jeunes que moi, éloignés de ces lieux.

2. D'éviter toutes conversations, lectures, images et tous amusements qui pourraient mettre des pensées impures dans mon esprit; et de veiller à la pureté des autres, spécialement de mes camarades plus jeunes que moi.

3. D'être droit et honnête dans toutes mes actions, et d'essayer d'encourager l'honnêteté d'intention parmi mes camarades.

4. D'étudier avec application les Ecritures et la prière, et d'observer le saint jour du dimanche.

5. De secourir les opprimés, d'essayer de relever ceux qui sont tombés, et de ne jamais détourner mon visage d'un pauvre.

6. De garder cette carte suspendue dans ma chambre, de la lire souvent, et demander à Dieu de me secourir; de demander aussi sa bénédiction pour le *Onward and Upward Club*.

Nom

 "ONWARD AND UPWARD CLUB."

 Certificat de membre.

Le présent certificat atteste que notre frère (ou sœur) a, ce jour, été admis membre du *Onward and Upward Club*, après avoir passé avec succès par les trois degrés, et après avoir apposé son nom aux engagements du club, — s'engageant par là, avec le secours de Dieu, à éviter tous les endroits où l'on boit, jure, joue, ou offense Dieu de quelque façon, et à essayer de tenir ses amis, spécialement ses camarades plus jeunes que lui, éloignés de ces lieux; à éviter toutes conversations, lectures, images et tous amusements qui pourraient mettre des pensées impures dans son esprit, et à veiller à la pureté des autres, spécialement de ses camarades plus jeunes que lui; à être droit et honnête dans toutes ses actions, et à essayer d'encourager

l'honnêteté d'intention parmi ses camarades ; à étudier avec application les Ecritures et la prière, et à observer le saint jour du dimanche ; à secourir les opprimés, à essayer de relever ceux qui sont tombés, et à ne jamais détourner son visage d'un pauvre. Il s'est aussi engagé à lire souvent ces règlements, et à demander la bénédiction de Dieu sur lui-même et les autres membres du O. U. C.

En recevant ce certificat de membre, notre frère (ou sœur) s'engage à considérer les autres membres du club comme des frères, à les aider dans le besoin, et à faire tout ce qu'il pourra pour favoriser le bien-être et le progrès de la race Sauvage.

Ce certificat sera daté et signé par le président et le secrétaire, et contresigné par celui qui le recevra.

RÈGLES LOCALES.

Sujettes à modification de temps à autre.

1. Les officiers additionnels suivants seront nommés par le président, à une assemblée électorale, par le vote du club, et resteront en charge jusqu'à l'assemblée électorale suivante, savoir : un *correspondant*, qui fera la correspondance avec les succursales du club ; deux *reporters*, un blanc et un Sauvage, qui communiqueront les nouvelles à chaque assemblée ; un *critique*, qui fera la critique des discours, chansons, etc., à la fin de chaque séance ; un *curateur*, qui préparera la salle avant chaque réunion du club.

2. Les comités suivants seront nommés par le président à une assemblée électorale, et resteront en fonctions jusqu'à l'assemblée électorale suivante, savoir : (1) un *comité des arrangements*, composé de 5 personnes, qui aura pour attributions de préparer le programme de chaque séance, et de le soumettre à l'assemblée une semaine avant la séance où il devra être suivi ; le président de ce comité devra donner au moins 8 jours d'avis à ceux qui devront y prendre part, et devra aussi donner avis des assemblées électorales. (2) un *comité des ouvrages manuels*, composé de 3 personnes, qui aura pour attributions de préparer de l'ouvrage pour les membres qui devront en faire aux assemblées, tel que sculpture, filets, ouvrage en laine, etc., et de fournir la matière nécessaire à même les fonds du club quand il en sera voté pour cet objet.

3. Les fonds du club ne pourront être employés que sur un vote du club, et seulement pour des fins de nature à avancer les intérêts et le but du club.

4. Des séances, auxquelles le public sera admis, seront données de temps en temps par le club, et il sera fait une collecte durant ces séances.

5. De nouveaux règlements concernant l'administration du club ne pourront être proposés qu'à une assemblée électorale, après qu'il en aura été donné avis à une séance hebdomadaire, et devront, pour devenir loi, être confirmés à l'assemblée électorale suivante ; ils seront ensuite ajoutés aux règlements déjà existants. Aucune modification ne sera faite à la constitution sans le consentement de toutes les succursales du club.

6. Le secrétaire devra numéroter chaque résolution, qu'il portera sur son cahier de procès-verbaux, et en faire un index afin de faciliter la consultation.

7. Le secrétaire prendra soin des comptes et certificats, et veillera à la signature des nouveaux membres ; il numérotera et datera chaque signature sur la carte et dans son cahier.

8. Le trésorier remettra ses fonds au président quand il aura plus de \$2 en caisse, et il préparera un rapport financier à la fin de son terme d'office.

9. Les membres qui s'absenteront, sans cause légitime, de 3 séances consécutives du club, pourront être rayés de la liste.

10. Un vote des deux tiers du club expulsera toute membre qui fera du désordre ou qui ne respectera pas les règlements.

11. Les officiers en charge devront assister régulièrement aux assemblées durant leur terme d'office. S'ils se trouvent forcément empêchés d'aller à une séance, ils devront envoyer une note, expliquant la cause de leur absence, qui sera lue à cette séance.

12. Le président du comité des ouvrages manuels tiendra compte de tous les travaux qui sont faits pendant son terme d'office, du prix des articles, notifiera le trésorier d'entrer le prix dans ses livres et de remettre les articles au président lors de l'assemblée électorale. Le président sera responsable de la vente des articles.

Ordre du jour pour les assemblées hebdomadaires.

1. Assemblée appelée à l'ordre par le président.
2. Courte lecture de la bible ; répétition de la confession générale ; prière choisie pour l'ouverture ; l'oraison dominicale.
3. Appel des membres par le secrétaire.
4. Procès-verbal de la dernière séance lu par le secrétaire, approuvé par l'assemblée et signé par le président.
5. Admission de membres au 1er ou 2e degré.
6. Affaires inachevées.
7. Affaires nouvelles ; lecture de la correspondance, et avis de motion pour l'assemblée électorale suivante.
8. Rapport du comité des arrangements, donnant le programme de l'assemblée suivante.
9. Nouvelles par les reporters, lectures, discours, dialogues, débat, discussion générale, etc., suivis des observations du critique.
10. Prière de clôture (les deux collectes du soir et la bénédiction). Dieu sauve la reine. Ajournement.

Ordre du jour pour les assemblées électorales.

1. Assemblée appelée à l'ordre par le président ; les officiers sortant de charge sont assis avec lui sur la plateforme.
2. Prières d'ouverture ; appel des membres ; procès-verbal lu, approuvé et signé.
3. Le président, le trésorier et le président des ouvrages à la main présentent leurs rapports.
4. Le secrétaire remet au président une liste des choses à faire : (1) confirmation des motions adoptées à la dernière assemblée électorale ; (2) Avis de motion pour la présente assemblée. Ils seront présentés dans leur ordre régulier.
5. Admission des nouveaux membres au 1er ou 2e degré.
6. Admission au 3e degré, et présentation de certificats.
7. Election du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier, pendant laquelle les membres du 1er degré vont prendre les derniers sièges, attendu qu'ils n'ont pas droit de vote.
8. Election du correspondant, du critique, des deux reporters et du curateur par le vote de tout le club ; mais le critique peut être nommé seulement par quelque membre du 2e ou 3e degré.
9. Nomination du comité des arrangements par le président ; le comité se retire ensuite pour préparer un programme ou reviser celui qui lui a été remis par le comité sortant de charge.
10. Nomination par le président, du comité des ouvrages à la main.
11. Les officiers sortant de charge remettent leurs livres, etc., et se retirent, et les nouveaux officiers les remplacent sur la plateforme.
12. Vote de remerciements aux officiers sortant de charge.
13. Le président se retire, et son successeur le remplace.
14. Le nouveau président prie le président du comité des arrangements de faire connaître le programme de la prochaine assemblée.
15. Prière de clôture. Dieu sauve la reine. Ajournement.

RÈGLES D'ORDRE.

1. Tout membre qui désirera prendre la parole devra se lever et s'adresser au président.
2. Toute motion, pour être dans l'ordre, devra être proposée et appuyée.
3. Une proposition d'un amendement à un sous-amendement n'est pas dans l'ordre.
4. Aucun débat ne sera permis, excepté sur une motion qui aura été proposée et appuyée.
5. Les membres seuls seront admis à prendre part aux procédures.
6. Il faudra au moins 11 membres pour constituer le quorum d'une assemblée.
7. La décision du président sur un point quelconque ne sera pas discutée.
8. Les motions devront être faites par écrit, si le président l'exige.
9. Il ne sera pas permis de prendre la parole plus de deux fois sur la même question.
10. Aucune proposition ne sera remise sur le tapis dans la même séance où elle aura été adoptée.
11. Il ne sera pas permis de débattre une proposition après qu'elle aura été décidée par l'assemblée.
12. Il sera permis, pour une discussion générale, de suivre un débat : pourvu que les deux parties soient également représentées et y consentent.

Prière faite à l'ouverture des séances.

Seigneur tout-puissant et Dieu éternel, laissez-nous vous supplier de diriger, sanctifier et gouverner les cœurs et les corps de vos serviteurs réunis en cette assemblée. Faites que par votre grâce et votre aide nous puissions regarder en avant (*look onward*) dans la tâche qui nous est dévolue, déterminés que nous sommes à faire notre devoir devant vous et devant les hommes, et que nous puissions regarder en haut (*look upward*) pour vos faveurs et votre bénédiction ; et que tout ce que nous ferons soit pour vous et non pour les hommes. Faites que nous soyions sincères et justes dans toutes nos actions, bons et indulgents pour notre prochain ; gardez nos corps dans la sobriété et la chasteté. Aidez-nous à nous supporter les uns les autres. Faites-nous croître en grâce et dans la connaissance de votre Divinité. Accordez-nous votre protection toute-puissante. Par Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur. Ainsi soit-il.

Succursales.

Toute institution ou mission de Sauvages pourra former une succursale du O. U. C.,—à la seule condition d'en donner avis au président du club de Shingwauk, de faire connaître le président qu'elle a l'intention de choisir, et de déclarer que les règlements nos 1 à 7 de la constitution et les cartes d'admission autorisées par le club sont acceptés.

Il sera permis de modifier les règlements locaux, l'ordre du jour et les règles d'ordre ; ces modifications sont laissées à la discrétion du président local et de ses conseillers. Qu'il soit bien compris aussi que le règlement n° 6 de la constitution ne doit pas être rigoureusement observé avant que la succursale ait eu le temps de s'organiser complètement.

Pour plus de renseignements, s'adresser au président du club de Shingwauk.

RÉV. E. F. WILSON,

Institution de Shingwauk, Sault Sainte-Marie, Ont.

8 avril 1889.

INSTITUT MOHAWK,

BRANTFORD, ONT., 1er septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur la condition de l'institut Mohawk, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Élèves.

16 garçons et 17 filles sont entrés à l'institut dans le cours de l'année; 15 garçons et 19 filles en sont sortis. Au 31 décembre 1888, quatre-vingt-neuf enfants étaient inscrits sur la liste des élèves de l'institution.

Les enfants qui sont sortis cette année se répartissent comme suit par ordre d'âge:—

Au-dessous de 1 an.....	2
De 1 à 2 ans.....	11
2 à 3	8
3 à 4	4
4 à 5	0
5 à 6	5
6 ans et plus.....	4

La moyenne du séjour des élèves, garçons et filles, a été de 3 ans.

L'institution a eu, pendant toute l'année, autant d'élèves qu'elle en pouvait contenir (45 garçons et 45 filles), et elle a dû refuser plusieurs aspirants à l'admission.

Les principales réparations et améliorations exécutées comprennent: confection d'un plancher en bois dur dans le dortoir des garçons, repeinture d'une partie de l'intérieur de la bâtisse, creusage d'un puits pour augmenter la fourniture de l'eau, construction d'un moulin à vent et d'un réservoir, posage de tuyaux à l'eau dans la buanderie, la cuisine et le lavoir des filles, construction d'un nouvel égout entre la cuisine et le lavoir des filles, creusage d'un puits et installation d'une pompe au cottage sud de la ferme.

Santé.

La santé générale des élèves a été très bonne. Il y a eu plusieurs cas bénins de scarlatine et de rougeole; mais, à part cela, aucune maladie sérieuse.

A quelques exceptions près, la conduite des élèves a donné satisfaction.

Instruction.

L'école s'est maintenue au degré d'excellence qu'elle a atteint dans les différentes branches d'enseignement qui constituent le cours d'une institution scolaire publique.

Lucy Hill, Lucy Martin, Levi Williams, Jamieson Lewis et Elizabeth Maracle ont passé leur examen d'admission au Collegiate Institute.

William Tobias a obtenu un certificat d'enseignement de 3e classe, et a été proposé à la direction d'une école de Moraviantown.

Joséphine Goode et Sarah Russel, ayant fréquenté le Collegiate Institute de Brantford pendant quelque temps et complété un cours d'instruction spécial pour les instituteurs dans nos écoles, ont obtenu des certificats comme maîtresses d'écoles sauvages et ont été nommées, la première à la direction d'une école à l'île Parry, et la seconde à celle de l'école n° 7, sur la réserve de Tuscarora. On fait de grands éloges de leur enseignement.

Lucy Hill et Francis Davis, ayant passé l'examen nécessaire et complété un cours d'instruction spécial de six mois qui leur donne droit au diplôme de cette institution, approuvé et signé par le sous-surintendant général, ont été nommés à la direction respective des écoles sauvages de Muncy et n° 11 sur la réserve de Tuscarora.

La médaille Nelles pour talent général a été décernée à Levi Williams.

Deux étudiants ont partiellement terminé leur cours d'éducation comme instituteurs, et deux autres vont commencer leur cours au commencement du prochain terme. Seize anciens élèves font maintenant l'école aux Sauvages, et un enseigne dans les écoles publiques de Winnipeg. Sur ce nombre deux sont porteurs d'un certificat de 2e classe, et un d'un certificat de 3e; les autres ont des certificats spéciaux qui leur permettent de faire l'école aux Sauvages.

W. Noah, après avoir terminé avec succès son apprentissage de menuisier, a reçu un coffre d'outils. Il travaille maintenant de son métier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. ASHTON,

Principal.

Aux commissaires d'écoles, Six-Nations, réserve des Sauvages :—

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1889.

ÉTAT FINANCIER.

Recettes.

1888-89.—Balance reportée.....	\$1,493 57
Subventions annuelles...—	
Compagnie de la Nouvelle-An-	
gletterre.....	\$1,000 00
Ministère des Sauvages.....	400 00
Conseil des Six-Nations.....	1,500 00
	<hr/>
	2,900 00
	<hr/>
	<u>\$4,393 57</u>

Dépenses.

1888-89.—Appointements.....	\$2,371 00
Maisons et terrains.....	580 60
Fournitures d'écoles.....	5 10
Combustible.....	121 25
Livres et appareils.....	109 10
Frais d'impression et de bureau....	14 75
Contributions des enfants fré-	
quentant l'école des "blancs"...	10 00
Prix.....	59 00
Assurance.....	37 00
	<hr/>
	\$3,307 80
Balance en caisse	1,085 77
	<hr/>
	<u>\$4,393 57</u>

RAPPORT pour l'année terminée le 30 juin 1889—Condition comparative des écoles.

N ^o de l'école.	Instituteurs.	Nomb. d'élèves sur le registrep. 12 mois, au 30 juin 1889.	Assistance moyenne pend. l'année ter- minée le 30 juin '89.	Moyenne p. c. sur le registre.	Nombre d'élèves pré- sents à l'examen.	Chiffre atteint en excellence.	Nombre d'élèves re- présenté dans cha- que chiffre.	Résultat de l'examen au 30 juin 1889. (50 p. c. de notes.)					Pourcentage de passes sur le nombre pré- senti, 1889.	Pourcentage de passes sur le nombre pré- senti, 1888.
								Lecture.	Dictée.	Numé- rat. écrite.	Arithmé- tique.	Gram- maire.		
2	Mlle Maracle.....	51	19.9	38.9	23	IV III II	4 2 6	3 2 1	2 1 0	3 2 2	4 2 2	4 2 0	*53.3	63.1
	Mlle S. Davis.....	51	15.8	32.3	18	I V III II	11 2 2 4	1 2 1 3	1 2 1 3	2 2 1 1	2 2 1 3	2 2 1 3	80	47.3
5	Mme Tobicoe.....	52	14.4	27.7	19	I IV III II	9 1 1 5	1 0 2 12	1 1 5 0	1 1 0 2	1 1 0 2	0 0 2 0	60	47
	Mlle Latham.....	24	9.07	37.4	7	III II I	4 3 1	1 1 2	4 2 0	4 1 0	2 1 1	4 1 1	65	45
7	Mlle Russell.....	72	22.3	30.9	43	IV III II I	7 4 5 27	6 3 3 2	6 4 4 2	6 6 4 1	7 7 1 2	6 6 5 2	73.7	40.3
8	Mlle M. Davis.....	44	15.9	36.2	23	IV III II I	3 3 18	3 3 1	0 0 1	2 2 1	2 2 1	2 2 1	68	72.4
9	Mme Scott.....	51	21.6	42.4	21	I V III II	3 3 1	1 2 0	3 2 0	3 2 0	3 3 0	3 3 1	85.7	44.1
10	M. Lickers.....	67	21.3	31.8	13	I V III II	2 6 2 12	2 4 2 2	2 2 1 0	2 6 2 0	2 6 2 1	2 5 2 0	76.3	54.2
11	Mlle F. Davis.....	38	16.7	43.2	18	I III II I	2 2 15	0 0 1	0 1 2	1 2 1	1 1 2	0 2 2	53.3	
		450	156.9	35.5	195	195	44	48	58	53	53
						V IV III II I	4 15 23 26 127	2 12 17 10	2 10 13 20	4 13 21 17	3 10 22 16	4 9 19 15	70.2	51.7

* La seule école dans laquelle des promotions ont été faites l'année dernière.

En comparant ce tableau avec un autre du même genre qui a été présenté l'année dernière, on verra que le nombre des enfants fréquentant l'école a augmenté de 359 à 450, l'assistance moyenne de 145.3 à 156.9, tandis que le résultat de l'examen annuel accuse une augmentation de 18.5 parmi les élèves qui l'ont passé avec succès.

Ce doit être un sujet de satisfaction pour la commission et pour ceux qui ont contribué aux fonds mis à sa disposition, de voir que le parti pris l'année dernière de nommer le révérend Isaac Bearfoot surintendant des écoles a produit une amélioration aussi appréciable dans l'assiduité et le progrès des élèves.

Le surintendant a visité chaque école deux fois par mois, et il a rendu de grands services aux maîtres en les faisant profiter de son expérience dans la direction de

leurs écoles et dans la manière d'inculquer l'instruction aux différentes classes. La connaissance parfaite de la langue parlée par la majorité des enfants Sauvages et des difficultés particulières qu'ils ont à apprendre l'anglais, le rend spécialement apte à remplir les devoirs qui lui ont été dévolus.

A chaque assemblée de la commission, le surintendant a soumis un rapport détaillé exposant la condition dans laquelle il a trouvé les différentes écoles dans ses visites bi-mensuelles.

Au cours de l'année, une nouvelle maison d'école a été construite dans une partie de la réserve principalement occupée par des Sauvages que l'on considère en général comme des païens, et qui n'avait jamais eu d'écoles jusque-là. Mlle Frances Davis, une graduée de l'institution Mohawk, en a eu la direction, et le succès immédiat de l'école a dépassé l'attente de la commission. Quoique l'école n'ait été ouverte qu'au mois de février dernier, le registre porte le nombre à 38 élèves, avec une assistance moyenne de 16.7. Très peu de ces enfants étaient allés à l'école auparavant. Le résultat de l'examen fait voir que sur 18 élèves, trois seulement ont dépassé le premier degré; toutefois, le travail fait dans l'école a été très bon.

Au mois d'août dernier, Mlle S. Russell fut nommée à la direction de l'école n° 7, en remplacement de madame Wetherell, démissionnaire, et depuis l'école a été beaucoup plus fréquentée.

La diminution marquée des élèves de l'école n° 10 (M. J. Lickers, maître) a été l'objet d'une enquête particulière que les commissaires ont faite et qui a eu pour résultat un changement de maître pour l'année suivante: M. Lickers sera transféré à l'école n° 3, où il va remplacer Mlle S. Davis, qui prendra charge de l'école n° 10.

Madame Scott, dont l'école (n° 9) occupe le premier rang pour la régularité et le progrès des élèves, a, sur sa demande, été transférée à l'école n° 5, permutant avec madame Tobicoe, qui prend charge de l'école n° 9.

Dans l'école de Mlle Maracle (n° 2) tous les élèves ont été avancés d'un degré au commencement de l'année; dans les autres écoles, il n'y a pas eu de promotions. La condition de cette école est très satisfaisante.

Mon expérience me porte à recommander aux commissaires de changer de temps en temps les maîtres d'une école à une autre, d'accorder une récompense spéciale au maître de l'école qui aura fait le plus de progrès pendant l'année, et de présenter une bannière qui serait placée dans l'école où ce progrès aura eu lieu.

Membres de la commission des écoles.

Lieutenant colonel Gilkison, représentant le ministère des Sauvages; le révérend R. Ashton et le révérend D. J. Caswell, représentant la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre; et les chefs John Hill, David Hill et James Styres, représentant le conseil des Six-Nations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. ASHTON,

Secrétaire honoraire.

Ce rapport a été lu et adopté à une assemblée de la commission des écoles tenue le 9 septembre 1889—R. A.

CAUGHNAWAGA, Q., 31 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1889, accompagné d'un tableau statistique se rattachant à l'administration des Sauvages Iroquois de Caughnawaga.

Il y a eu, dans le cours de l'année, 79 naissances et 60 décès, soit un accroissement de 19.

La condition sanitaire de la bande a été très bonne; il n'y a pas eu de maladies contagieuses sur la réserve.

À l'exception du foin et des pommes de terre, qui ont souffert du mauvais temps, la récolte a été bonne.

Les Sauvages de cette réserve sont prospères, et je puis dire que, en général, ils progressent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BROSSEAU,

Agent des Sauvages.

SAINT-RÉGIS, QUÉ., 30 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

La condition sanitaire et générale des Sauvages a été satisfaisante; nous avons eu, cependant, deux décès occasionnés par la consommation, qui semble sévir beaucoup parmi les Sauvages. En voyageant sur la réserve et dans les îles de mon agence, j'ai trouvé que les récoltes avaient une assez belle apparence, à l'exception du maïs et des pommes de terre. Les pommes de terre sont atteintes de la rouille, et le maïs est médiocre par suite des pluies. En somme, les Sauvages auront une bonne récolte moyenne. Les Sauvages des îles et du village font des améliorations à leurs habitations; ils ont construit quelques maisons et granges, et plusieurs clôtures en fil de fer.

En général, ils paraissent contents, et ils ont été très tranquilles. Pendant que je préparais mon rapport, on m'a appris la mort de Loran Solomon, ex-chef, âgé de 76 ans. Il était aveugle depuis 10 ou 11 ans, et il avait la réputation d'un Sauvage bon, sobre et droit.

Les annuités, s'élevant à la somme de \$1,786.50, ont été distribuées entre 1,191 personnes, ce qui a fait \$1.50 à chacun pour l'année 1888.

Il y a eu 22 inhumations, 38 baptêmes et 15 mariages entre le 30 juin 1888 et le 30 juin 1889.

Il y a cinq écoles sauvages sur la réserve: quatre catholiques et une protestante. Les enfants en âge d'aller à l'école sont au nombre de 250; ceux qui y vont, 94, et la moyenne quotidienne est de 50 environ. Il est impossible de les amener à être réguliers.

Le révérend M. Mainville est toujours attentif aux besoins spirituels des Sauvages.

De petites affaires agitent quelquefois l'esprit des Sauvages, mais elles sont pour la plupart imaginaires. Je les conseille et je les rends aussi contents que possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. LONG,

Agent des Sauvages.

CACOUNA, QUÉBEC, 28 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel accompagné d'un tableau statistique.

Je n'ai rien de particulier à mentionner cette année; le plus essentiel est noté au tableau.

Les Sauvages Amalécites de Vigèr sont dispersés en petits groupes dans les comtés de Témiscouata, de Rimouski et de Kamouraska. Ces Sauvages n'aiment pas ou n'ont aucunes dispositions pour l'agriculture, deux ou trois seulement d'entre eux possédant de petits morceaux de terre, qu'ils négligent beaucoup; très peu font la chasse et un seul fait la pêche; ils s'occupent presque tous à la fabrication d'articles de curiosité dont ils n'ont cependant tiré que très peu de bénéfices cette année, à cause de la concurrence qu'ils ont à soutenir de la part de familles sauvages d'autres localités et des blancs qui font ce commerce avec les touristes qui visitent leur localité pendant la belle saison.

Lorsque j'ai visité leurs maisons j'ai remarqué qu'ils observaient strictement les réglemens sanitaires recommandés par le département.

Il y a eu trois naissances et cinq décès durant l'année; les décès ont été une vieille veuve, un père de famille, une jeune fille et deux enfants, et bien qu'il n'y ait eu aucune maladie contagieuse parmi les Sauvages, il y a eu beaucoup de maladie, si l'on tient compte du nombre de la population.

Tous les Sauvages sont bien satisfaits de la manière dont le département a accueilli leurs demandes depuis quelques temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

NARCISSE LABEL,

Agent.

AGENCE DE MARIA, COMTÉ DE BONAVENTURE,

QUÉBEC, 18 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, le rapport annuel et le tableau relatif aux affaires des Sauvages de mon agence, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Il s'est produit une légère augmentation dans la population, comparée à l'an dernier, mais je constate très peu de progrès parmi les Sauvages Micmacs de mon agence, et à peu d'exceptions près, ils sont aussi pauvres que lorsque je les ai vus pour la première fois. On peut attribuer cet état de choses à leur manque de soin pour tout ce qu'ils entreprennent, mais surtout dans l'exploitation de leurs terres, et je dois avouer que malgré tous mes efforts pour surmonter leur indolence naturelle, je n'ai accompli que très peu de chose.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. GAGNÉ, prêtre,

Agent.

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN ET DE CHICOUTIMI,

LAC SAINT-JEAN, QUÉBEC, 17 août 1879.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Nous avons eu, comme d'ordinaire, plusieurs cas fatals de consommation. Il n'y a aucun changement dans le nombre de cette bande.

Les récoltes ont été très pauvres ici l'an dernier, mais ce n'était pas une exception, comparées à celles des autres localités de la province de Québec; les Sauvages n'ont cependant pas souffert, parce que le gibier abonda et qu'ils ont obtenu de bons prix pour leurs fourrures.

Les Sauvages âgés et les veuves ont été, comme ci-devant, supportés par le département.

Quelques-uns des Sauvages sont employés comme guides aux lieux de pêche et de chasse, par les touristes qui visitent cette localité en juillet et août, tandis que d'autres trouvent de l'ouvrage dans une grande scierie qui se trouve près de la réserve.

L'hôpital est d'un grand avantage pour les Sauvages malades, surtout pendant l'hiver.

L'école sous la direction de madame E. Roy est en opération, mais l'assiduité n'est pas ce qu'on pourrait désirer.

N'ayant pas visité les Sauvages de Chicoutimi je ne puis faire de rapport sur leur condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. E. OTIS,

Agent des Sauvages.

RÉSERVE SAUVAGE, SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE,

QUÉBEC, 20 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport accompagné d'un tableau concernant les affaires des Sauvages dans mon agence, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. Un bon nombre de Sauvages d'ici sont très actifs, mais en général leurs progrès sont lents.

Ils gagnent passablement d'argent pendant l'été, grâce à leur proximité de la ville de Campbellton, N.-B., où ils peuvent toujours trouver de l'ouvrage; ils trouvent aussi de l'emploi chez M. H. O'Leary, propriétaire d'une scierie sur la réserve, qui leur paie des gages raisonnables; et lorsque les amateurs de chasse et de pêche visitent la localité en juillet et août quelques-uns s'engagent comme guides et gagnent de bons salaires. Ils sont bien imprévoyants, ils dépensent leur argent aussi vite qu'ils le gagnent, et lorsque arrive l'hiver ils sont bien pauvrement pourvus de vivres.

Le grand obstacle à leur avancement est la facilité avec laquelle ils peuvent se procurer des boissons enivrantes, en dépit de tous mes efforts pour l'empêcher. J'ai dû envoyer plusieurs Sauvages en prison pour ivrognerie, depuis le printemps, et pas un d'eux n'a consenti à divulguer le nom de ceux qui leur avaient fourni des boissons, ils préfèrent rester en prison plutôt que divulguer les noms.

Quelques Sauvages ont souffert l'hiver dernier par suite des pauvres récoltes.

L'école a été passablement bien suivie durant l'année.

Il y a eu 12 mariages, 45 naissances et 33 décès durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. POIRIER,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DÉSERT,

MANIWAKI, QUÉBEC, 15 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport accompagné d'un tableau pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Dans le cours du printemps dernier la rougeole a beaucoup sévi parmi les Sauvages de cette réserve; heureusement cette maladie n'a causé qu'un seul décès. A Baskatong, à environ cinquante milles d'ici, où résident dix familles appartenant à cette bande, la rougeole a causé quatre décès. Il n'y a eu aucune autre maladie contagieuse parmi cette bande durant la dernière année; néanmoins le nombre des décès a dépassé celui des naissances.

Il y a eu dix-sept décès et huit naissances, ce qui, avec les quatre membres inscrits sur la liste et qui étaient absents depuis quelques années, laisse une diminution de cinq sur le total donné dans le rapport de l'an dernier, le nombre actuel sur le bordereau de paye étant de trois cents quarante, et environ cent dix appartenant à la bande et qui ont été absents de la réserve depuis plusieurs années, formant un total de quatre cent cinquante, contre quatre cent cinquante-cinq pour l'exercice terminé le 31 janvier 1888.

Au nombre des morts il y avait sept adultes et dix enfants, et les décès ont résulté des maladies suivantes: consommation, six; rougeole, cinq; maladie d'enfants, cinq, et de vieillesse, un. La consommation est la cause principale de la mortalité parmi les membres de la bande.

La nouvelle école Sauvage terminée il y a environ un an a été ouverte de bonne heure en septembre, M. James McAuly, de Maniwaki, ayant été engagé comme instituteur. M. McAuly paraît très capable et se donne beaucoup de peine, et l'on en constate déjà les bons résultats chez les enfants. Il est regrettable, que pour diverses raisons, l'assiduité soit encore peu nombreuse. Pendant l'hiver plusieurs familles de la bande font la chasse, et pendant le printemps la rougeole qui a sévi a empêché quelques enfants d'assister à l'école. Il y a aussi quelques parents qui refusent sans raisons d'envoyer leurs enfants, bien qu'on les en ait bien souvent prié. Dans le cours de l'hiver dernier on a reçu d'Ottawa un certain nombre de pupitres et de bancs qu'on a installé dans l'école.

M. Guy, l'inspecteur des écoles provinciales, a visité l'école le 5 mars dernier et s'est déclaré agréablement surpris de voir une si belle école si bien installée appartenant aux Sauvages de Maniwaki.

On a fait de fortes dépenses pour les chemins à même les fonds de la bande de l'été dernier; le chemin de la Gatineau qui passe à travers la réserve a été parfaitement réparé au coût de \$800. On a aussi fait d'autres travaux publics, y compris un bout de clôture sur le chemin, qui a coûté \$118.

On n'a pas vacciné un grand nombre de membres de la bande l'an dernier, mais je me propose dans le cours de ce mois de faire subir cette opération à une centaine de personnes qui n'ont pas été vaccinés avec succès depuis les sept dernières années.

La récolte a atteint la moyenne l'an dernier, excepté le foin, qui n'a pas été aussi bon que d'habitude.

Plusieurs membres de la bande trouvent un emploi constant chez les marchands de bois qui font des explorations, emploi auquel ils sont éminemment propres, grâce à leur connaissance des forêts.

Les Sauvages sont aussi très recherchés par les partis d'arpenteurs.

Les couvertures envoyées l'automne dernier ont été distribuées parmi ceux qui avaient droit de les recevoir.

Le constable Harvey, dont le terme d'office était expiré, a été remplacé par John Hays, un résident du village, qui promet de faire un bon officier de paix.

Conjointement avec le rév. Père Pian, je me suis mis en correspondance avec le gouvernement de Québec pour demander avec instance la nomination d'un homme de la police provinciale dans ce village pour réprimer les désordres provenant de la vente de boissons enivrantes, pour le trafic desquelles les autorités provinciales ont accordé une licence. Nous avons raison de croire qu'on acquiescera à notre demande, ou bien alors qu'une allocation annuelle de \$400 sera payée à notre constable, qui sera alors en état de donner tout son temps pour maintenir l'ordre public parmi les blancs et les Sauvages.

Je regrette qu'un grand nombre de membres de la bande continuent à boire comme d'habitude, en dépit des efforts que l'on fait pour empêcher la vente des bois-

sons aux Sauvages. Il est bien difficile de punir les vendeurs de boissons, parce que les Sauvages refusent invariablement de dénoncer ceux qui leur fournissent des boissons enivrantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES MARTIN,

Agent des Sauvages.

LA JEUNE LORETTE, Q., 26 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et le tableau qui l'accompagne, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Vu la diminution dans le trafic d'articles de curiosités sauvages parmi les Hurons de Lorette, plusieurs familles ont dû chercher d'autres débouchés pour vivre, mais d'après ce que j'ai entendu dire ils n'ont pas réussi à vendre leurs articles.

Les précautions sanitaires exigées par le département depuis ces quelques années passées, et la vaccination de tous les Sauvages, ont naturellement amélioré leur santé.

Dans le cours de l'année l'école n'a pas été fréquentée en aussi grand nombre que l'année précédente.

Les récoltes que les Sauvages ont retirées des terrains qu'ils ont défrichés l'an dernier, les ont bien encouragés à cultiver leurs terres.

Ils ont eu plus de succès dans leur chasse et leur pêche, mais il faut attribuer cela au fait que les prix pour certaines fourrures ont été plus élevés que ceux de l'an dernier. Les peaux de castor et de loutre se sont bien vendues, mais le prix de la martre et de la loutre sont restés les mêmes et la capture a été moins nombreuse.

Quelques-uns de nos meilleurs chasseurs ont été engagés comme guides par des amateurs de chasse américains, ce qui a matériellement amélioré leur condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANTOINE O. BASTIEN.

TÉMISCAMINGUE NORD, Q., 29 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport et l'état suivants sur la bande de Témiscamingue pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Cette année les récoltes paraissent bien. Les Sauvages ont fait une bonne chasse aux fourrures l'hiver dernier. Je suis heureux de constater le bon état de la condition des Sauvages de la bande. Le docteur Dubé a vacciné soixante adultes et enfants, et j'ai vacciné trente-sept adultes et enfants l'hiver dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

A. McBRIDE,

Agent des Sauvages.

DISTRICT DU SUD-OUEST, 1^{re} DIVISION.

FRÉDÉRICTON, N.-B., 2 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mes rapport annuel et tableau relatifs aux affaires des Sauvages de cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

La totalité de la population Sauvage dans ce district est de 454, soit une diminution de 18 sur le chiffre du recensement de 1888. Cette diminution est due à ce qu'on a éloigné de cette agence plusieurs Sauvages qui appartenaient proprement à l'île du Prince-Edouard et à la Nouvelle-Ecosse.

Réserve de King's Clear.

Les Sauvages de cette réserve améliorent graduellement leur condition de vie. Leur réserve est facile d'accès en venant de Frédéricion, qui n'est qu'à onze milles de distance. Leurs terres sont très productives, et en général donnent de bonnes récoltes. Leur seule industrie est l'agriculture et la fabrication d'articles sauvages. Ils disposent facilement de ces articles chez les marchands de Frédéricion et chez les cultivateurs du district de King's Clear. Ces Sauvages se livrent plus à la culture de la terre qu'aucun des autres Sauvages de cette agence. L'an dernier j'ai distribué entre eux pour \$200 de graines, etc., y compris les pommes de terre, l'avoine, le sarrasin, le blé, les pois, les fèves, l'herbe, le guano, et le labourage. Durant les mois d'été ils ont porté tous leurs soins et leur attention à leurs récoltes, qui promettaient beaucoup, mais vu les pluies continuelles qui ont régné dans cette partie de la province pendant la dernière saison, ils ont subi des pertes considérables lorsqu'ils ont récolté leurs grains. La récolte de pommes de terre, qui est très utile, a donné une bonne moyenne.

Le village qu'habitent les Sauvages, grâce à sa position élevée, ainsi qu'à sa proximité de la rivière Saint-Jean, joint à la stricte observation des règlements sanitaires prescrits par le département, est un endroit sain et désirable comme résidence. Dans le cours de l'année, excepté les cas de maladie provenant de causes naturelles, la santé des Sauvages a été remarquablement bonne.

L'école de cette réserve a été pendant le dernier exercice sous le contrôle de mademoiselle J. McNulty. La présence moyenne a été de 14, soit moins que l'exercice précédent; cela est dû aux habitudes nomades des Sauvages qui n'ont aucune résidence fixe. L'assiduité des enfants dont les parents demeurent en permanence sur la réserve a été très régulière. Personne ne peut s'absenter sans une bonne raison. On enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire et la géographie, et tous les élèves font des progrès raisonnables.

Cette bande observe strictement les préceptes de la tempérance; on ne permet pas l'usage de boissons dans la réserve, le pasteur résidant, le révérend William O'Leary, y veillant strictement.

Réserve de Woodstock.

Cette bande compte 87 Sauvages. Depuis le rapport de l'an dernier leur état n'est que légèrement changé. Ils continuent, à peu d'exceptions près, à vivre d'une vie errante. Ils sont dispersés dans diverses parties du comté, et quelques-uns d'entre eux sont obligés de vivre dans de grossières cabanes, toutes délabrées et impropres à l'habitation. Il n'y a que cinq familles résidentes dans la réserve, et ce sont tous des parents. L'an dernier ils ont ensemencé environ deux acres de terre en pommes de terre et en graines de jardins; c'est là, avec leurs articles de curiosités sauvages, leurs seuls moyens d'existence. A Upper Woodstock, quelques familles habitent de pauvres cabanes. Parmi eux se trouvent plusieurs veuves et des Sauvages âgés qui n'ont aucun moyen de subsistance. En règle générale ils sont continuellement dans le besoin, et durant l'hiver et le printemps dernier il a fallu leur porter une attention toute spéciale. A l'exception d'un cas de diphtérie qui a causé la mort d'un d'entre eux, ils ont été exempts de maladies valant la peine d'être mentionnées.

Réserve Sainte-Marie.

Cette réserve est située directement vis-à-vis la cité de Frédéricion, et au terminus du pont de Frédéricion. C'est une sorte de dépôt à certaines époques pour les Sauvages des comtés situés sur la rivière, et elle renferme souvent de 18 à 25 familles. La population en général varie de cent à cent vingt. Ils s'occupent surtout

de la fabrication d'articles sauvages. Au nombre de ces industries, il faut compter la fabrication de canots qu'ils vendent facilement à Frédéricton à des prix variant de \$15 à \$18 chaque. Les hommes robustes trouvent facilement de l'emploi dans le chargement des bateaux à bois à l'embouchure de la rivière Nashwauk, ouvrage pour lequel ils reçoivent généralement \$1.50 par jour. Quelques-uns continuent à faire la chasse mais pas avec autant de constance qu'auparavant. En général, cette bande ne cherche pas d'autre ouvrage et ne fait d'autre travail que celui que je viens de mentionner plus haut; et bien qu'il y ait quelques pauvres, sans qu'il y ait de leur faute, parmi ces Sauvages, il est cependant surprenant de voir la facilité avec laquelle la majorité des membres de cette bande gagnent la vie de leurs familles.

En mai dernier, j'ai fourni à cette bande, comme d'habitude, des graines de jardins et des pommes de terre; ces dernières ont été proprement plantées dans leurs divers morceaux de terre et seront très utiles à l'automne. En vue de la difficulté qu'ont éprouvé jusqu'à présent ces Sauvages à se procurer du bois pour l'hiver, je leur ai conseillé de profiter des hautes eaux dans la dernière partie de mai, et je suis heureux de dire que se conformant à cet avis ils se sont procurés pour l'hiver prochain assez de bois charrié par les eaux.

La plus grande objection que j'ai contre cette réserve est sa situation, sa proximité de Frédéricton. Depuis que plusieurs personnes ont été poursuivies pour avoir vendu des boissons enivrantes aux Sauvages, il leur est difficile d'en acheter personnellement, mais ils s'en procurent d'une manière indirecte, et tandis que les deux tiers des Sauvages ne font jamais usage de boissons enivrantes, l'autre tiers en fait usage, au grand ennui de ceux qui n'en font pas usage; et ceux-là, lorsqu'on les questionne, ne veulent pas révéler les noms des délinquants, et ne veulent aucunement aider l'agent à les traduire en justice.

Cette bande a reçu avis au commencement de mai de nettoyer leurs maisons conformément à des instructions préalablement reçues du département. Ils ont promptement acquiescé à cette demande, et à part les maladies provenant de leur manière de vivre, ils ont été entièrement exempts de maladies durant le cours de la dernière année.

L'école a été sous la direction de mademoiselle M. H. Martin, qui est une institutrice capable. Les enfants dont les parents habitent en permanence sur la réserve, assistent très régulièrement à l'école. Les filles, outre les cours réguliers enseignés à l'école, apprennent la couture, le tricot, etc. Quelques-uns des enfants sont très intelligents et d'autres font des progrès raisonnables.

Le reste des Sauvages de cette agence sont campés le long de la rivière. Leur industrie est semblable à celle des autres Sauvages de cette agence. Quelques-uns ne reçoivent que des graines, surtout des pommes de terre, qu'ils plantent sur des terrains appartenant à des blancs du voisinage. Au nombre de ces derniers se trouvent environ dix Sauvages âgés ou plus, dont l'âge réuni excéderait sept cents ans. Ils sont tout à fait incapables de travailler et dépendent entièrement de leurs parents, et de l'argent qu'ils reçoivent annuellement du département. Dans le cours de l'année il y a eu dans toutes les parties de l'agence de l'ouest, 21 naissances et 9 décès. Ces derniers étaient presque tous des adultes, et la consommation en grande partie la cause de ces décès.

En terminant mon rapport je dois dire que nonobstant le nombre de Sauvages pauvres dans cette agence, la condition générale des Sauvages s'est améliorée, les anciennes coutumes ont disparu sous certains rapports devant des idées plus modernes. Les vues au sujet de leur manière de vivre, de s'habiller, etc., changent, et je n'ai aucun doute qu'avec le temps, et les avantages de l'éducation, ils se conformeront de plus en plus aux habitudes de la civilisation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FARRELL,

Agent des Sauvages.

DIVISION NORD,

FRÉDÉRICTON, 2 septembre 1889.

A l'Honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mes rapport annuel et tableau relatifs aux comtés de Madawaska et de Victoria, N.-B., pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Ces comtés ne renferment que deux réserves, situées comme suit :—

La réserve Tobique,

située à l'embouchure de la rivière Tobique, contient une grande étendue de terres agricoles et à bois. Ceci, joint aux facilités qu'offre la coupe du bois, donne beaucoup d'emploi aux Sauvages. Les Sauvages étant généralement de jeunes gens, sont employés en grand nombre à la coupe du bois dans les forêts, à en faire le flottage, la mise en radeaux et leur conduite depuis Tobique et autres endroits sur la rivière Saint-Jean, jusqu'à Frédéricton, et ils reçoivent de bons gages pour ce travail. D'autres qui restent à la maison s'occupent de la fabrication d'articles sauvages, surtout des raquettes et des mocassins, qui se vendent facilement aux marchands de bois. Une autre source d'emploi profitable pour les Sauvages est leur emploi en qualité de guides pour les amateurs de sport sur les divers tributaires des rivières Tobique et Saint-Jean. Comme exemple des avantages qu'ils retirent de ce dernier emploi, je dois dire que vingt-quatre Sauvages viennent d'arriver à leurs réserves après deux mois de services comme guides à des amateurs de chasse et de pêche.

Eu égard à ces divers emplois que je viens de mentionner et bien qu'ils possèdent quelques-unes des meilleures terres agricoles sur la rivière Saint-Jean, aucun d'eux cependant, ne paraît donner toute son attention à cette industrie. Tous, cependant, font plus ou moins de plantations. L'an dernier je leur ai distribué 182½ boisseaux de pommes de terre, 30 boisseaux d'avoine, 13½ boisseaux de sarrasin, et les graines de jardin nécessaires, qu'ils ont semé dans leurs divers morceaux de terre, et ils en ont récolté assez, surtout de pommes de terre, pour subvenir à leurs besoins pendant l'hiver dernier.

Ces Sauvages observent soigneusement les mesures sanitaires. Leurs constructions sont propres et nettes en dedans et en dehors. On ne permet pas de garder de tripailles et de rebuts dans leurs maisons. Il y a eu durant l'année huit décès, causés principalement par la vieillesse et les maladies des poumons ; dernièrement, cependant, la santé de la bande a été bonne.

L'école a été ouverte pendant toute l'année, sous la direction de mademoiselle Mary Hawkes, qui paraît en tout temps dévouée à ses fonctions. Le nombre des enfants qui l'ont suivie a été de trente. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, le dessin, la dictée, etc. L'école s'ouvre et se clos par la prière. La fréquentation pour l'année indique une moyenne de 21.50. Les enfants qui assistent régulièrement, surtout les plus vieux, font des progrès bien raisonnables dans leurs diverses études. L'école est aussi en grande partie sous la direction du prêtre missionnaire, le rév. J. J. O'Leary, qui rend fréquemment visite aux enfants, et qui en tout temps prend un vif intérêt à tout ce qui concerne le bien-être spirituel et temporel de la bande.

Depuis mon rapport de l'an dernier la bande s'est augmentée de huit, la population totale cette année étant de 178. Cette augmentation est due à ce que les naissances ont excédé les décès. En un mot les Sauvages de la Pointe Tobique forment une population progressive et industrielle. Ils ont aussi, à de rares exceptions près, des habitudes de tempérance, ils observent la loi, et en général méritent toujours le respect de leurs voisins blancs.

La Réserve d'Edmunston,

située à l'embouchure de la rivière Madawaska, contient environ 400 acres de terre, dont au moins un tiers est défriché, et consiste principalement en terres de vallées et

en terres hautes qui pour la richesse du sol ne peuvent être surpassées sur la rivière Saint-Jean. La réserve est occupée par cinq familles, comptant 39 âmes. Les occupations dont ils vivent sont semblables à celles des Sauvages de la Tobique. L'an dernier j'ai fourni à cette bande 33 boisseaux d'avoine, 20 boisseaux de pommes de terre, et 40 boisseaux de sarrasin. Vu leur manque de chevaux et une préférence pour d'autres emplois qui sont plus conformes aux habitudes des Sauvages, ces graines, etc, ont été semées à moitié par leurs voisins blancs, qui, en général tirent le plus grand bénéfice de ces terres. Cette année, en leur fournissant leurs graines, je me suis efforcé de leur faire comprendre les avantages qu'ils pourraient retirer en exploitant leurs terres eux-mêmes, mais comme ce système a été en vogue depuis plusieurs années, je doute qu'ils écoutent mes recommandations.

La santé de la bande a été bonne durant l'année. Il n'y a eu aucun décès depuis mon dernier rapport, et bien que les Sauvages ne cultivent pas conformément à mes vues, je suis heureux de faire rapport, qu'excepté dans les cas de maladie, ils subviennent à leurs propres besoins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serv-teur,

JAMES FARRELL,

Agent temporaire des Sauvages.

NOTRE-DAME DE BETSIAMITS,

DISTRICT DU SAGUENAY, 31 août 1889.

À l'Honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec un tableau relatif aux affaires des Sauvages dans ma surintendance pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

En quittant Betsiamits, je me suis rendu de suite à Masknaro, le point le plus éloigné de ma tournée.

Mon passage a été très long à cause de forts vents que nous avons éprouvé par fois, et d'autres fois par les temps calmes et les brouillards.

Lorsque je suis arrivé à Masknaro, j'ai trouvé tous les Sauvages qui attendaient mon arrivée. Plusieurs familles, qui depuis plusieurs années vivent sur les rives du Détroit de Belle-Ile, et deux familles de la baie des Esquimaux, s'y trouvaient aussi. Tous étaient en bonne santé, et aucun d'eux ne s'est plaint d'avoir souffert de la faim durant l'année.

J'ai trouvé avec grand plaisir qu'ils étaient mieux vêtus et beaucoup plus propres dans leur personne et leurs habitudes que jusqu'à présent.

Cinq familles Sauvages de Natashquan étaient parties dans la crainte de me rencontrer et d'être poursuivis pour s'être procuré des boissons enivrantes. C'étaient les mêmes gens qui s'étaient déjà procuré des spiritueux chez les commerçants de cet endroit. À mon grand regret je n'ai encore pu rien faire pour punir les délinquants, n'ayant pas rencontré de juge de paix devant qui je puisse formuler une plainte. Le seul juge de paix que j'ai rencontré était de Natashquan, et il m'a dit qu'il ne vivait pas en écoutant les plaintes. Le grand malheur est que plusieurs de ces juges de paix sur la côte nord vendent eux-mêmes des spiritueux, et celui qui m'a fait cette réponse est précisément un de ceux-là.

La chasse des animaux à fourrure a été plus productive que celle de l'an dernier, et les prix obtenus pour les fourrures ont été plus élevés.

Mingan.

J'ai trouvé tous les Sauvages qui m'attendaient à mon arrivée. Leur santé a été très bonne, et personne n'a souffert de la faim.

Ils ont été très sobres, à l'exception, cependant, d'un Sauvage qui a pu se procurer une bouteille de genièvre.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour découvrir qui était ce Sauvage, mais lorsque j'ai entrepris une enquête dans cette affaire personne paraissait en connaître quoi que ce soit. Je regrette beaucoup de n'avoir pu punir le délinquant, parce qu'aucune plainte directe ne m'a été faite. Sur ce point ils sont absolument muets, crainte de ne pouvoir se procurer des boissons enivrantes avec autant de facilité s'ils dénonçaient les vendeurs. La chasse aux animaux à fourrures a été très bonne, et ils ont vendu leurs fourrures à de meilleurs prix que ceux de l'an dernier.

Tous les chasseurs ont pu payer les dettes qu'ils avaient contractées l'automne précédent.

Ils étaient bien vêtus et beaucoup plus propres sur leur personne et dans leurs maisons.

A Mingan, j'ai rencontré les cinq familles qui avaient quitté la réserve de Natashquan de peur de m'y rencontrer.

Sept Iles.

A l'exception de deux familles qui sont restés dans les bois et d'une autre dont on n'avait aucune nouvelle, tous les Sauvages attendaient mon arrivée. Les deux familles Nekapi qui sont venues de l'intérieur, l'été dernier, étaient aussi ici. Ils étaient tous en bonne santé et n'avaient pas fait usage de boissons enivrantes autant que l'an dernier.

La chasse des animaux à fourrures a été aussi bonne que l'année précédente, et le prix des fourrures plus élevé.

Ils étaient mieux vêtus et beaucoup plus propres que d'habitude sur leur personne. Un d'eux, un bon chasseur, a réussi à construire une maison près de la chapelle de la mission, mais il ne peut s'en servir que lorsqu'il vient vendre ses fourrures et lorsqu'il assiste aux réunions de la mission.

De la morue a été prise en quantité modérée, mais un seul Sauvage poursuit cette industrie.

Godbout.

Tous les Sauvages de cet endroit ont joui d'une bonne santé, il n'est survenu qu'un seul décès parmi eux, causé par la vieillesse. Ils sont aussi beaucoup plus propres et sur leur personne et dans leurs maisons.

Ils n'ont eu que peu de succès dans la chasse aux phoques, mais ils ont été plus heureux dans leur chasse aux animaux à fourrures. Il n'y a eu aucune souffrance quelconque parmi ces Sauvages.

Betsiamits.

Quelques Sauvages de cette réserve ont été malades durant l'hiver, et il y eût quelques cas fatals de consommation, mais tous ceux qui sont restés dans les bois ont été bien, et personne n'a souffert de la faim.

La chasse des animaux à fourrures a été très bonne, et des prix raisonnables ont été obtenus. Ils ont tous payé leurs dettes; mais malheureusement ils ont encore gaspillé une bonne partie de leur argent pour acheter des boissons enivrantes; quelques-uns sont allés à Rimouski pour en avoir, d'autres sont allés jusqu'à Québec, tandis que d'autres ont obtenu ce qu'ils voulaient des commerçants dans le voisinage de la réserve, et même sur la réserve, la nuit, où ces commerçants viennent quelques fois.

Il n'y a eu aucune souffrance parmi eux, et comme les autres Sauvages, ils sont mieux vêtus et plus propres de leur personne. Leurs maisons sont aussi mieux tenues; quelques-uns ont pu faire quelques réparations et les blanchir à la chaux, ce qui donne une apparence agréable au village. Deux nouvelles maisons ont été construites, et une troisième est en voie de construction.

La récolte des pommes de terre l'an dernier a manqué; et celle de cette année ne paraît guère mieux; c'est dû aux pluies constantes que nous avons eu en juin. Ils ont pu prendre du saumon, et ils en prendraient beaucoup plus s'ils se donnaient la peine de faire la pêche.

Les familles qui ont quitté la réserve pour aller à Chicoutimi ne sont pas revenues.

Immédiatement après mon retour des ports d'en bas, j'ai visité les réserves d'Escoumains et de Tadoussac.

Escoumains.

Comme d'habitude cette bande donne très grande satisfaction. Ils ont joui d'une bonne santé toute l'année.

Je les ai trouvés propres dans leur personne et leurs habitations.

Ils ont tué très peu de phoques, mais la chasse aux animaux à fourrures au printemps a été très profitable.

Un des deux Sauvages qui ont obtenu un permis, l'an dernier, de pêcher le saumon, en a tué 60 et l'autre 10. Ils désirent beaucoup qu'on leur accorde encore le même privilège.

Ils n'ont pas récolté de grain l'été dernier, et la récolte de patates a été faible; mais celle de cette année paraît très bien et est très avancée pour la saison, une partie du blé étant assez mûre pour pouvoir être coupée déjà. Ces Sauvages ont aussi quelques beaux jardins potagers.

Tadoussac.

D'Escoumains je me rendis à Tadoussac, où je visitai les quelques familles de l'endroit.

Ils peuvent tous se procurer assez d'ouvrage pour subvenir à leurs besoins. J'ai dû réprimander un jeune Sauvage de cet endroit que j'avais toute raison de soupçonner avoir fait usage de boissons enivrantes. J'espère que cette réprimande aura pour effet de l'empêcher de s'adonner à ce vice à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. F. BOUCHER,

Surintendant des Sauvages Montagnais.

ANNAPOLIS ROYAL, N.-E., 31 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et tableau pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Les Sauvages de ce district sont en général tempérants et industriels, et l'on constate une amélioration remarquable, surtout chez les jeunes gens, qui commencent à copier leurs frères blancs.

Les hommes exercent en général le métier de tonneliers, mais un grand nombre de la génération qui pousse trouve un emploi lucratif par le flottage du bois, la conduite des attelages, etc.

Les femmes occupent leurs loisirs à la fabrication des paniers, dans laquelle un certain nombre excellent; les filles expriment fréquemment le désir d'apprendre l'art de tenir maison, et sont souvent employées à la journée pour aider à ces ouvrages, qu'elles accomplissent fidèlement et bien.

A l'exception de quelques cas dans la partie supérieure du comté d'Annapolis, la santé générale des Sauvages est bonne, et la propreté et le confort de ceux de General's Bridge font le sujet de remarques générales.

Les mêmes remarques s'appliquent aux Sauvages qui résident dans le comté de Shelburne.

Quatre ou cinq familles dans mon district ont de petites propriétés en propre sur lesquelles ils résident; c'est sur ces propriétés qu'ils cultivent. Il n'y a pas assez de Sauvages résidants dans l'une quelconque de ces localités pour justifier l'ouverture d'une école; mais les écoles publiques leur sont gratuitement ouvertes, et il est regrettable que si peu d'entre eux en profitent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

GEO. WELLS, AÎNÉ,

Agent des Sauvages pour le district n^o 1a.

YARMOUTH, NORD-EST, 1er août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre à votre département mon tableau et mon rapport annuel sur les Sauvages du comté de Yarmouth pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Il y a peu de changement à rapporter sur l'état des Sauvages de cette agence, excepté qu'à dire que quelques-uns d'entre eux améliorent graduellement leur condition en construisant de petites maisons en charpente, et en cultivant les petits morceaux de terre alloués à chacun d'eux sur la réserve, en plantant des pommes de terre, des pois, des fèves et autres légumes.

Je crois que l'exemple donné par quelques-uns engagera les autres à adopter les mêmes moyens de se donner plus de confort et de se rendre indépendants.

Je n'ai aucun décès à constater et une seule naissance durant l'année, soit une augmentation d'un, ce qui donne une population de soixante-dix, autant que je puis m'en assurer, qui prétend appartenir à ce comté et voyage rarement au-delà de ses limites.

En règle générale ils sont tranquilles et industrieux, et vivent de ce qu'ils fabriquent et d'un peu d'aide du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. R. SMITH,

Agent des Sauvages du district n° 1c.

CALEDONIA, N.-E. 6 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et un tableau pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Il y a eu plusieurs décès, surtout d'enfants, parmi les Sauvages de ce comté, durant la dernière année.

Madame Hannah Toney, âgée de 100 ans, est morte en mai. Les Sauvages de Milton, et de fait tous les Sauvages du comté ne se livrent pas volontiers à un travail constant. En fait d'agriculture ils ne sèment que les grains qu'on leur donne au printemps. Les femmes font beaucoup d'argent avec la fabrication des paniers et autres ouvrages de même genre. Les hommes passent une partie de leur temps à chasser les forêts et les cours d'eau, et se procurent assez de fourrures et de poisson pour passer les mauvais jours.

Je ne constate aucun changement dans la condition des Sauvages du comté de Lunenburg. Ceux qui s'occupent d'agriculture sur la réserve sauvage de New-Germany améliorent certainement leur condition chaque année, et je remarque des améliorations en tout temps lorsque le Sauvage a le courage de s'établir et de cultiver les terres de la réserve.

Les Sauvages de Gold River gagnent principalement leur vie en travaillant dans les scieries.

Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles dans les deux comtés augmente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS J. BUTLER,

Agent des Sauvages.

HEATHERTON, COMTÉ D'ANTIGONISH, N.-E., 30 août 1889.

À l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—j'ai l'honneur de soumettre au département mes rapport annuel et tableau pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Je dois constater une diminution de sept dans la population de cette agence, par suite du décès de neuf personnes contre deux naissances durant l'exercice. Il y a eu beaucoup de maladies pendant l'hiver et le printemps parmi les Sauvages, la pneumonie étant la maladie prédominante ; mais depuis le commencement des chaleurs leur santé s'est grandement améliorée.

Un grand nombre de Sauvages commencent à apprécier l'avantage de dévouer la plus grande partie de leur temps aux travaux agricoles. Quelques-uns d'entre eux ont cultivé des céréales ordinaires, et un grand nombre ont emmagasiné l'automne dernier une forte récolte de pommes de terre. Cet été un grand nombre d'entre eux réussissent très bien dans la pêche du maquereau, à Bayfield, quelques-uns ayant été les plus heureux de tous ceux qui se sont livrés à cette industrie. Les habitudes morales des Sauvages de cette agence sont généralement bonnes. J'ai été obligé de poursuivre des gens pour avoir vendu des boissons aux Sauvages, ce qui a eu un effet très salulaire, en diminuant l'intempérance parmi eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM C. CHISHOLM,

Agent des Sauvages, district n^o 9, Nouvelle-Ecosse.

HABITANTS DE LA RIVIÈRE GLENLALE,

COMTÉ D'INVERNESS, N.-E., août 1889.

À l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement aux affaires des Sauvages dans ce district, je n'ai que peu de choses à ajouter pour suppléer à l'état tabulaire que j'ai l'honneur de vous transmettre. Dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier, il y a eu six naissances et trois décès. Je suis heureux de constater que la condition des Sauvages dans mon agence s'est bien améliorée dans le cours de la dernière année. Par degrés lents quelques-uns d'entre eux deviennent plus économes et plus prévoyants.

Quelques-uns avaient assez de pommes de terre de semence pour leur propre usage, et d'autres de reste en mai dernier. En règle générale, les Sauvages de cette agence sont très industrieux. En hiver et en été la majorité des hommes s'occupe généralement de tonnelage, faisant des tinettes pour le beurre, des cuvettes, des barattes, etc., etc., et les femmes à faire des paniers, des mocassins en verroterie et des boîtes de fantaisie en plumes de porc-épic, dont ils disposent pour se procurer les nécessités de la vie, surtout dans le village de Whycocomagh. Lorsqu'ils ne sont pas réellement dans le besoin, ils paraissent heureux et contents, beaucoup plus que ne le seraient d'autres gens dans de semblables circonstances.

Les pommes de terre, à la culture desquelles le sol de la réserve de Whycocomagh est très propre, forment leur principal aliment. Les Sauvages de mon agence observent bien la loi et offrent un exemple que feraient bien d'imiter quelques-uns de leurs voisins blancs civilisés. Il serait difficile de trouver un peuple parmi lequel les préceptes de la nature et de la religion sont observés avec plus de fidélité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. M. ISAAC,

Agent des Sauvages, district n^o 11.

ILE CHRISTMAS, CAP-BRETON, 19 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport et un tableau relatif aux Sauvages qui habitent le comté du Cap-Breton. Les Sauvages qui habitent la réserve d'Éskasoni sont industriels, sobres, et soutiennent favorablement la comparaison avec les colons blancs de chaque côté de la réserve; mais ceux qui habitent près de la ville et des mines ne sont pas également industriels, ni aussi corrects dans leurs habitudes de vie.

Le nombre des naissances, l'an dernier, n'a qu'égalé le nombre des décès, savoir, 10; et cependant la bande diminue à cause du grand nombre de familles qui partent annuellement pour d'autres parties de la Nouvelle-Ecosse.

La rougeole a sévi sérieusement parmi eux, l'automne dernier, mais il n'en est résulté aucun décès. Les maladies de poumons sont les causes les plus ordinaires de décès.

Ceux de leurs enfants qui fréquentent l'école sont assez intelligents, et font de grands progrès; mais il est très difficile d'induire un grand nombre d'entre eux de se prévaloir des chances qu'ils ont à leur disposition.

A cette exception près, les Sauvages de cette agence sont en somme industriels, observateurs des lois, et vivent moralement bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANGUS CAMERON,

Agent des Sauvages, district n° 15.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD,

BAIE D'EGMONT, 20 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les affaires des Sauvages de cette province, ainsi qu'un tableau, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Tous les Sauvages de cette réserve vivent dans des maisons, dont quelques-unes sont très propres et passablement bien meublées. Ils ont des tables, des poêles de cuisine, des chaises, des horloges et des lits.

Je suis heureux de pouvoir dire encore, comme dans mes rapports antérieurs, que ces Sauvages font des progrès dans la culture de leurs terres. Ils ont semé une plus grande quantité de blé et d'avoine que les années précédentes, et les moissons promettent beaucoup.

Ils commencent à comprendre qu'il leur est avantageux d'élever des animaux, et des signes d'émulation sont apparents dans l'élevage des animaux domestiques.

Le nombre d'animaux rapporté l'an dernier comme étant en la possession des Sauvages a été : six chevaux, deux vaches, quatre moutons, quatre porcs, trois bœufs et six jeunes bêtes à cornes.

La ferme qui est exploitée par la fabrique sur l'île Lennox est cultivée en commun, et l'an dernier les Sauvages ont couvert deux acres de cette ferme de vase coquillière; ils ont essayé cet engrais pour la première fois cette année, mais l'an prochain ils ont l'intention d'en employer une plus grande quantité.

Je suis allé à la réserve Morell, la semaine dernière, et il y a deux familles à l'aise sur cette réserve. Le chef d'une de ces familles, M. Benjamin Nicholas, possède un beau verger qui lui a rapporté plus de trente boisseaux de pommes splendides l'automne dernier.

Pendant que j'étais sur cette réserve, j'ai fait le recensement de la population Sauvage résidant dans les diverses localités du comté de King's, et le nombre de ces

Sauvages ajouté à ceux des comtés de Queen et de Prince donnent une population de 314 âmes, soit une diminution de cinq depuis l'an dernier.

L'école sur l'île Lennox va bien. J'ai eu l'occasion de l'inspecter plusieurs fois durant l'été, et j'ai trouvé que les enfants ont fait des progrès raisonnables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O. ARSENAULT,
Surintendant des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DES SAUVAGES DU PORTAGE-LA-PRAIRIE, 16 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre pour votre information le rapport et le tableau suivant qui l'accompagne, indiquant l'état des Sauvages sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Les bandes de la rivière Roseau font de très lents progrès ; et ceux qui cultivent espèrent obtenir pour leur travail trois fois autant qu'ils gagnent réellement. Nous avons semé quatre-vingt acres de blé en bon état et en temps utile, mais le printemps ayant été très sec, la plus grande partie du grain n'a poussé qu'après les pluies que nous avons eues à la fin de juin.

Lorsque nous avons fait les semences cette année, le chef n'est jamais venu nous voir ; il n'est pas satisfait parce que le blé récolté sur la réserve n'est pas tout vendu et distribué parmi la bande, sans tenir compte du travail. Son fils cependant a très bien travaillé tout le temps qu'ont duré les semailles. Onze Sauvages seulement ont travaillé et cinq seulement d'entre eux ont aidé à herser le blé et faire la clôture. Nous avons semé cette année 113 acres de blé, mais l'extrême sécheresse de la saison l'a beaucoup affecté. Lorsque je l'ai vu le 29 juillet il était très clair et court, mais les épis paraissaient s'emplier très bien.

J'ai fait défoncé près de quatorze acres de plus sur cette réserve en juin dernier, ce qui rend le champ carré et lui donnera l'an prochain 127 acres, outre le champ de pommes de terre. Les Sauvages des Rapides sont bien satisfaits depuis que le gouvernement a décidé de leur donner la section et quart aux Rapides, pour lesquels ils ont signé un document abandonnant toutes autres réclamations. Le chef des Sauvages des Rapides a semé six acres en blé le printemps dernier ; on me dit que ce blé paraît très bien.

Bande de la Longue Plaine.

Les Sauvages de cette bande qui restent et qui cultivent cette réserve font des progrès considérables ; leur récolte en 1888 a été passablement légère, à cause de la légèreté du sol. Ils ont semé environ 104 boisseaux sur cinquante-deux acres. La récolte sur la terre légère et sablonneuse a rapporté environ 22 boisseaux à l'acre de la qualité n° 1, bien que la distance entre le blé de la vallée et celui-ci ne dépasse pas trois cents verges. Ils ont eu 630 boisseaux de n° 1 dur. Un des Sauvages qui ne cultive pas avec les autres, mais qui cultive pour lui-même, a récolté 160 boisseaux de blé. Je lui ai acheté un nouveau wagon, et il l'a payé en blé et en vendant du bois. Lorsqu'il eût payé le wagon, je lui achetai un traîneau, qu'il paya avec le produit de la vente de son bois, et lorsqu'arriva la moisson il s'acheta de lui-même une moissonneuse et un râteau. Il avait une paire de très bons bœufs, une paire de taureaux de quatre ans, et une belle vache, qu'il a tous eu par sa propre industrie et sa persévérance. Il y a aussi un autre Sauvage de cette bande qui fait aussi quelque chose par lui-même ; il a une paire de chevaux et a récolté 60 boisseaux de blé n° 1 dur.

Cette bande a semé en tout, cette année, 167 boisseaux de blé, et a planté 153 boisseaux de pommes de terre. Le blé est très court et mince, à cause de l'extrême sécheresse de la saison. Je ne crois pas qu'il donne plus de 10 boisseaux à l'acre en moyenne.

Cette bande commence à posséder un bon nombre de bêtes à cornes ; ils ont sur la réserve : bœufs fournis par le gouvernement, sept, et bœufs appartenant personnellement à des Sauvages, cinq. Ils ont huit bonnes vaches, un taureau, et seize têtes de jeunes bêtes à cornes. Ils ont trois moissonneuses sur la réserve et deux râtaeux mus par des chevaux. Ils cultivent une grande quantité de foin cette année. Ils ont défoncé environ trente acres de nouvelles terres, ce qui fera cent dix acres cultivables sur leur réserve, et ils ont tout labouré eux-mêmes, à l'exception des premiers huit acres. Si cette réserve était aussi bonne pour la culture que celles d'autres Sauvages, ils récolteraient bientôt de plus grandes quantités de grain. Il n'y a sur cette réserve qu'une très petite quantité de terre de prairie, et c'est un sol très léger et sablonneux qui ne peut produire que trois ou quatre récoltes au plus.

Bande du Lac du Cygne.

Cette bande demeure encore aux jardins à la traverse d'Hamilton ; aucun d'eux n'habite sur la réserve du lac du Cygne. J'ai fait laisser en jachère, cet été, une partie de la terre au lac du Cygne, et l'ai fait ensemencer ce printemps ; la récolte est très légère à cause de la sécheresse ; autant que je puis en juger, les *gophers* mangent un sixième de la récolte. Il n'y a que très peu de blé qu'on puisse couper avec une faucheuse, parce qu'il est très court. En vertu d'instructions reçues de M. l'inspecteur McColl, j'ai fait défoncer cette année vingt acres de nouvelles terres sur cette réserve. J'espère, maintenant que le chemin de fer passe à travers la réserve, qu'il s'élèvera un village dans le voisinage et que cela engagera quelques Sauvages à s'y fixer. Les récoltes aux Jardins ont été légères. La Plume-Jaune avait soixante boisseaux de blé et quatre autres en avaient environ cent boisseaux entre eux. Cette année, la Plume-Jaune et ses deux fils ont semé vingt boisseaux de blé, et cinq autres hommes de la bande en ont semé 23 boisseaux. La récolte est très légère, à cause de la sécheresse, mais les épis paraissent bien remplis. Je fais couper le blé de la Plume-Jaune par une lieuse. D'après les présentes apparences, je crois qu'il aura deux cents boisseaux de blé. Les pommes de terre et les navets paraissaient bien lorsque je les ai vus la dernière fois. Avec la permission du département, j'ai fait labourer trente-quatre acres de nouvelles terres aux Jardins cette année. Il n'y a presque pas de gazon sur la terre à cet endroit, et un seul labourage profond suffit pour une récolte. La terre sur cette section est aussi bonne qu'aucune autre dans le pays, et les moissons paraissent très bien pousser. La grande difficulté c'est qu'il faut surveiller leurs animaux pour les empêcher de les détruire, et dans les saisons sèches ils n'ont pas de foin. Cette année ils sont obligés de cultiver leur foin dans la Longue Plaine.

Je suis d'opinion que l'ivrognerie disparaît de chez les Sauvages, bien que lorsque j'étais à la rivière Roseau à faire des paiements deux des Sauvages de ces bandes obtinrent des boissons pendant la nuit et étaient sous leur influence pendant la journée. Je les ai fait arrêter et enfermer jusqu'à ce qu'ils fussent revenus sobres, et alors je les ai condamnés à cinq piastres d'amende et les frais, que leurs amis payèrent pour eux.

Il n'y a eu à ma connaissance aucune épidémie parmi les Sauvages de cette agence durant l'année, et tous les décès ont dépassé de huit le nombre des naissances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANCIS OGLETREE,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE CLANDEBOYE, TRAITÉ N^o 1,

CLANDEBOYE, 1er septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889, ainsi qu'un tableau indiquant la condition des Sauvages sous ma charge.

Saint-Pierre.

Les récoltes en somme sont bonnes ; le rendement du blé ne dépasse pas seize boisseaux de blé à l'acre, mais il est de bonne qualité. L'avoine a été très légère, ne dépassant pas quinze boisseaux, et l'orge environ vingt boisseaux à l'acre.

Il n'y a presque pas de légumes, à part les pommes de terre, qui sont de splendide qualité et d'un rendement raisonnable. La mauvaise récolte en grains et en légumes est due au manque de pluie. La réserve de Saint-Pierre est très heureusement située sous le rapport du foin, car bien qu'il n'y ait presque pas de foin dans la prairie, il est magnifique dans le delta de la rivière Rouge, et les Sauvages ont travaillé plus fort que jamais auparavant et travaillent encore ; ils ont mis en meule plus de trois mille tonnes. Cette bande porte plus d'attention à l'élevage des animaux, auquel leur réserve est éminemment propre ; ils possèdent maintenant plus de cinquante chevaux et près de neuf cents têtes de bétail ; ils ont des moissonneuses, des râtaux, des wagons, des voitures légères, des porcs, des poulets, des pommes de terre, du maïs, du blé, de l'orge, du poisson, du gibier, et presque tout ce dont il a besoin, et ils font des progrès d'année en année.

Cette bande a fait sa corvée et leurs chemins sont en bon état. La municipalité de Saint-André a dépensé deux cents dollars, qu'ils ont prélevé au moyen de taxes sur les lots patentés dans la réserve, pour améliorer les ponts sur le chemin public qui traverse la réserve.

L'ouvrage a été donné à l'enchère, et à l'exception d'un pont a été fait par des membres de la bande de Saint-Pierre, qui ont terminé leur contrat suivant les principes de l'art, à la satisfaction de la municipalité et à la leur, vu qu'ils ont gagné de bons gages pour leur ouvrage.

Les gens de cette bande ne dépendent plus sur le poisson blanc maintenant, ils font plus en pêchant à la ligne durant l'hiver pour prendre du brochet et du doré qui sont toujours abondants, et de l'esturgeon, de la barbe, et du crapet en été ; ils trouvent un marché facile pour tout le surplus qu'ils ont en main aux grands établissements de pêche à Selkirk.

Il y a six écoles sur la réserve, quatre protestantes et deux catholiques romaines, et je suis heureux de dire que l'assiduité des enfants augmente, parce que les parents restent plus à la maison. Le dernier trimestre, à l'école de Saint-Pierre nord, il y avait cinquante-six enfants sur les rôles, avec une présence moyenne de quarante-trois ; à Saint-Pierre sud il y avait quarante-six enfants sur le rôle, présence moyenne, trente-huit ; à l'école Saint-Pierre est, soixante sur le rôle, présence moyenne, trente-six ; à l'école catholique romaine de Saint-Pierre est, vingt sur le rôle, présence moyenne, huit. L'école catholique romaine de Netley Creek n'a pas eu d'instituteur depuis mars dernier, et par conséquent est fermée ; tandis que l'école de Muckles Creek (P.) à trente enfants inscrits sur le rôle, présence moyenne, dix-sept. Les enfants qui fréquentent ces écoles peuvent soutenir favorablement la comparaison sur le rapport des connaissances générales, avec les enfants d'aucune autre école commune ailleurs ; ils sont particulièrement capables en écriture, en géographie, en épellation et en arithmétique, et bien intelligents en composition ; un étranger qui observerait les enfants lorsqu'ils se réunissent à l'école, trouverait qu'ils sont propres, confortablement habillés et paraissent intelligents, différence étonnante avec les petits Sauvages à longs cheveux et a moitié nus qu'on voyait naguère. Voici un exemple des progrès que font ces Sauvages en civilisation. Il désiraient avoir une corde en fil métallique pour un de leurs bateaux-passeurs, mais ils n'avaient pas d'argent ; ils organisèrent donc un concert dans une des maisons d'école, demandèrent vingt-cinq cents d'admission, et prélevèrent plus de trente piastres non en chantant des chansons Sauvages et en exécutant la danse du soleil et des chevelures, mais en chantant de bonnes vieilles ballades anglaises, écossaises et irlandaises, ainsi que des récitations et des dialogues en anglais, qui furent cordialement goûtées.

Je suis heureux aussi de dire que les gens de cette bande ont plus de contrôle sur eux-mêmes, sous le rapport des boissons enivrantes ; il est très rare qu'aucun d'eux soit arrêté pour s'être enivré, non pas parce qu'ils ne peuvent s'en procurer, mais parce qu'ils voient, j'en suis convaincu, le mal qu'ils se font à eux-mêmes et à leurs

familles, et aussi, je l'espère, parce qu'ils écoutent leur chef, Henry Prince, et leurs conseillers, qui leur donnent de bons conseils sur ce sujet et sur d'autres.

Tête Ouverte.

Cette bande ne porte pas beaucoup d'attention à l'agriculture, parce que le caribou est si abondant qu'ils se livrent presque tous à la chasse du caribou; et avec les pommes de terre, le maïs, le poisson, la viande de caribou, les canards et les fourrures qu'ils prennent, ils vivent très bien. Il y a sur la réserve une belle église épiscopaliennne bâtie par les Sauvages, avec l'aide de l'église. Cette bande possède près de quatre-vingt-dix têtes de bétail, et un bon nombre de femmes traitent les vaches et font du beurre. L'école est habilement dirigée par M. Black, mais l'assiduité est faible, à cause des dispositions errantes des Sauvages. Les enfants qui y assistent font des progrès, quelques-uns peuvent écrire une bonne lettre, en bon anglais, et composent et épellent bien; ils ont aussi passablement de connaissances en géographie et en arithmétique.

Fort Alexander.

Les récoltes sur cette réserve sont splendides, grâce aux bonnes pluies qui ont eu lieu dans cette partie de pays au printemps, et il est agréable de voir leurs jardins et leurs champs; à quelques exceptions près, on ne voyait pas de mauvaises herbes; les pommes de terre et le maïs étaient bien chaussés. Joseph Brierre avait environ trois acres d'aussi beau blé *red fife* qu'on puisse désirer, ayant près de quatre pieds de haut et ayant de gros épis; de fait c'est la plus belle pièce de blé que j'aie encore vue cette année. Les membres de cette bande ont mieux réussi dans leur pêche d'automne l'an dernier qu'ils n'avaient réussi depuis quelques années auparavant, ayant pris plus de vingt-trois mille poissons blancs, dont la plus grande partie a été prise dans la rivière et dans la baie; ceux qui sont allés plus loin n'ont pas aussi bien réussi; ils ont aussi pris un grand nombre de *tulibeas*, et je les ai vus pour la première fois prendre de la barbut dans la rivière cet été.

Relativement à leur poisson, il a été fait rapport l'hiver dernier qu'ils échangeaient contre du whisky, et en conséquence mouraient de faim. J'ai constaté en allant faire une enquête à ce sujet qu'il y avait eu erreur, car ils n'échangeaient pas et n'avaient pas échangé leur poisson contre du whisky. De plus ils avaient des provisions en abondance; mais comme ils ne pouvaient vendre rien autre chose que les fourrures, plusieurs avaient de la difficulté à se procurer de l'argent pour acheter les vêtements, le thé, le tabac, etc. Les résultats de leur chasse étaient également excellents, les animaux à fourrures, l'original et le caribou abondaient.

Cette réserve renferme trois écoles, dont une catholique romaine à la mission catholique romaine (c'est une des meilleures écoles de l'agence.) La présence à l'école pourrait être bien meilleure, mais les parents sont nomades et ne s'occupent pas d'envoyer leurs enfants quand ils sont chez eux; ceux qui sont assidus font des progrès sous la direction de l'instituteur, M. Schanus, qui se donne beaucoup de peine. Les deux autres écoles sont protestantes, l'une est près de l'embouchure de la rivière, du côté du nord, et l'autre, à la mission épiscopaliennne, située du côté sud, à environ cinq milles en montant. Les protestants sont cependant tellement dispersés d'un bout de la réserve à l'autre que tous les enfants ne peuvent fréquenter l'une ou l'autre de ces écoles.

Ces deux écoles ne donnent ni l'une ni l'autre satisfaction. L'école de l'embouchure de la réserve n'est fréquentée que par sept ou huit enfants, et comme celle de la mission, qui n'a été rouverte que l'hiver dernier, n'a pas d'instituteur régulier, le révérend M. Owen, déjà chargé de nombreuses fonctions, a entrepris de la diriger. Je ne crois pas beaucoup que cela réussisse, cependant j'espère pour le mieux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il a été pris plus de poissons blancs l'automne dernier dans la rivière Winnipeg, la baie du fort Alexandre et à l'embouchure de la rivière Rouge que pendant les quelques dernières années; en réalité la quantité prise l'automne dernier à l'embouchure de la rivière Rouge a été plus considérable que pendant la même saison depuis

trente ans. Mais ce n'était rien de comparable à l'ancien poisson blanc du lac Winnipeg; il était de petite taille, mince, flasque, et atteignait rarement le poids de trois livres.

Aucune épidémie n'a sévi parmi les Sauvages de mon agence durant l'année; il y a eu quelques cas de rougeole à Saint-Pierre, mais heureusement sans aucun décès.

La phthisie et les scrofules font beaucoup de victimes, comme cela a toujours été le cas parmi les Sauvages.

J'ai donné pendant l'année plus de huit cents ordonnances et préparé les médicaments dans mon bureau. Les chefs et conseillers ont tous exprimé leur gratitude à l'Etat pour leur avoir envoyé un médecin et donné des médicaments. J'ai été plus encouragé par l'industrie, l'amitié et les progrès généraux des différentes bandes de Sauvages de mon agence, l'année dernière, que je ne l'avais jamais été auparavant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE MANITO-WA-PAW,—TRAITÉ N° 2,
THE NARROWS, LAC MANITOBA, 15 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité des instructions du département j'ai l'honneur de vous transmettre un état tabulaire ainsi que le rapport annuel de mon agence pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Je suis heureux de rapporter que l'année a été prospère pour les Sauvages de ce district. Les animaux à fourrures abondaient, et bien qu'il y eut moins de poissons blancs que les années précédentes les Sauvages en ont pris assez pour leur propre consommation et même un léger surplus qu'ils ont pu échanger contre d'autres articles nécessaires.

Neuf écoles sont ouvertes sur cette réserve, toutes sont dirigées par des personnes capables, et les élèves font des progrès; il n'y a d'exception que pour l'école du lac Saint-Martin, dans laquelle le cours d'étude est inférieur.

La présence générale est bonne. Les membres âgés des bandes désirent vivement maintenant qu'on enseigne à lire et à écrire à leurs enfants, et ils remercient souvent le département de leur fournir ces écoles.

Les Sauvages construisent de meilleures maisons et prennent les manières des blancs. Par exemple les huttes où on ne voyait autrefois que des sièges contiennent maintenant des chaises et des tables, et dans bon nombre de cas les poêles remplacent les cheminées.

Les écuries sont également mieux disposées et l'on se pourvoit de foin en abondance; les animaux, sauf dans quelques cas très rares, sont en excellente condition.

Les fermes et jardins sont bien cultivés, il n'y a pas de mauvaises herbes et les clôtures sont solides. Presque partout on constate les apparences d'un bon rendement.

L'état de santé général des tribus est bon, mais leur constitution ne vaut pas celle des blancs. Cela vient, je crois, d'un manque de soin dans l'enfance et de ce qu'ils sont constamment exposés à l'air froid. Il y a de nombreux cas de phthisie.

A tout prendre la condition des Sauvages est encourageante.

Ces Sauvages prétendent descendre de la tribu des Ojibbewas, appelés aussi Saulteux, du Sault Sainte-Marie, lac Supérieur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT,

LAC DES BOIS, 25 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi que l'état tabulaire ci-joint pour l'exercice terminé le 30 juin.

J'ai pris charge de cette agence en décembre dernier, et j'ai visité la plupart des réserves après la fermeture de la navigation. Beaucoup de Sauvages étaient à la chasse. J'ai également visité l'école d'Islington durant l'hiver. Les enfants assistent d'une manière très irrégulière, et l'instituteur s'est démis de ses fonctions en mars. Une école a été ouverte sur la réserve Assabascasing. Les Sauvages ont donné une de leurs maisons pour servir d'école et loger l'instituteur. La santé générale des Sauvages a été bonne et personne n'a souffert faute de nourriture, bien que la pêche et la récolte du riz aient manqué par suite des hautes eaux. Les malades et les indigents ont reçu des provisions pendant l'hiver. Le Dr Hanson a fait le tour des réserves durant l'hiver et le printemps. Le chef de la bande 34 est mort au commencement de juin. Il a été fourni 380 boisseaux de pommes de terre aux différentes réserves de cette agence, car la moisson avait été pauvre à raison des fortes pluies et des hautes eaux.

Le 20 juin j'ai visité les différentes réserves du lac Plat et d'une partie du lac des Bois; les pommes de terre et le blé d'inde avaient bonne apparence, on ne voyait pas de mauvaises herbes.

Les Sauvages quittent leurs maisons en été et vivent sous la tente. Ils avaient nettoyé les alentours de leurs maisons et brûlé les ordures amassées pendant l'hiver. Les Sauvages du lac Plat avaient déjà construit 20 canots, quelques-uns pour leur propre usage et d'autres pour vendre.

Il est pris grand soin des animaux sur les différentes réserves, et comme l'automne a été doux ces derniers ont pu se nourrir dehors jusqu'en décembre, cela a épargné d'autant le peu de foin qu'ils s'étaient procuré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. J. N. PITHER,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE COUTCHECHING, 17 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Ce rapport ne couvre que l'époque à partir du 20 septembre dernier, date à laquelle j'ai été formellement nommé à cette agence.

Vous trouverez également ci-joint un tableau statistique de la population des réserves et de la condition des Sauvages confiés à mes soins.

Il me fait peine de ne pouvoir annoncer une année de prospérité, cependant il y a des preuves que les efforts tentés pour instruire et rendre les Sauvages meilleurs sont couronnés de quelques succès.

Sauf la rougeole qui a sévi en mars dans la bande du Long-Sault, l'état de santé des Sauvages de cette agence a été en général aussi bon que de coutume. Le nombre des décès s'est élevé à vingt-deux, c'est deux de moins que l'année dernière et quatre de moins que les naissances de l'année.

Sur ces vingt-deux décès il y a eu seize enfants, et parmi les six adultes on comptait trois chefs.

Ces trois chefs défunts, Ketch-o-ko-ka, de la bande des Petites-Fourches, Mi-e-sees, de Coutcheching, et Maw-in-too-pinesse, de la bande n° 1 du Long-Sault, exerçaient habituellement une influence considérable dans les conseils, le dernier particulièrement, qui prétendait, avec raison je crois, être le principal chef du traité n° 3.

[PARTIE I]

51

Ils ont été remplacés par des chefs élus par leurs différentes bandes.

Ces Sauvages ont toujours subvenus à leurs besoins, mais leurs récoltes de la dernière saison ont été presque entièrement détruites par des pluies de durée. Comme l'eau du lac à la Pluie était extraordinairement haute, plusieurs de leurs champs et jardins ont été complètement submergés. Le riz sauvage, qui forme un article important de leur nourriture, a également manqué complètement pour la même raison. Il leur a fallu en conséquence vivre principalement du résultat de leur chasse.

Les bandes du lac se livrent à leurs occupations avec plus de persévérance que celles de la rivière ; aussi leurs familles sont plus amplement pourvues, et règle générale elles coupent et conservent du foin en abondance pour leurs animaux. Pour la raison mentionnée plus haut nous avons distribué pendant l'hiver dernier une petite quantité de provisions, et grâce à cela ainsi qu'aux lièvres, orignaux et caribous qui ont été pris et à la vente de leurs fourrures, les Sauvages ont pu passer l'hiver. Dans bon nombre de cas l'approvisionnement de foin pour les animaux était très faible. Il a fallu en acheter quelques tonnes pour les bandes de Hungry-Hall.

Trois bœufs et trois vaches appartenant à l'État sont morts ou ont été perdus pendant l'année. Les bœufs étaient vieux et maigres, il en est mort un en avril et deux en mai, un de ces derniers s'est enfoncé dans un marais ou muskeg. Les vaches appartenaient aux bandes des Petites-Fourches de Nick-ickse-menescan et de la rivière la Seine respectivement, et l'enquête n'a pas démontré qu'il y ait eu négligence directe de la part de quelqu'un.

Lorsque les animaux tombent malades ou qu'il se produit un accident, les Sauvages ne semblent avoir aucun goût, adresse ou désir de les soigner. S'ils s'en tirent tant mieux, s'ils meurent cela leur paraît également satisfaisant.

Plusieurs des animaux de l'État ont été abattus et mangés dans le cours de l'hiver, soit à raison de la rareté des approvisionnements, soit pour d'autres causes ; je reparlerai de cette question plus au long dans mon rapport spécial.

Cinq écoles fonctionnent dans cette agence, comme vous en avez sans doute été informé dans les rapports antérieurs. Quatre ont des instituteurs nommés par la Société des missions de l'Église d'Angleterre, l'autre est une école catholique romaine. Les progrès faits par les élèves dans ces écoles ne sont pas très marqués, sauf cependant celle du Long-Sault, où enseigne M. J. Kirkland. Ce dernier fait l'école aux Sauvages depuis quelques années, et s'est montré un instituteur consciencieux et heureux. Je regrette d'apprendre qu'il se propose d'abandonner son poste et de quitter l'agence. Les instituteurs ont été changés trois fois dans le cours de l'année dans les autres écoles, ce qui peut expliquer jusqu'à un certain point le peu de progrès accomplis.

Autant que j'ai pu m'en assurer, il y a 150 enfants d'âge à assister à l'école parmi les bandes qui possèdent des écoles. Le chiffre le plus élevé de la présence à un moment de l'année, a été de 130, mais la moyenne n'a pas dépassé 39-96.

Des pommes de terre, du maïs, de l'orge, etc, en petite quantité, ont été donnés aux Sauvages de cette agence le printemps dernier pour être semés. Comme il n'y a pas eu de pluies au commencement de la saison, les grains semés tard ont souffert de la sécheresse, cependant les pluies de la fin de juin firent beaucoup de bien à leurs champs et jardins.

D'après ce que j'ai pu en juger dans les quelques occasions où je les ai observés, ces Sauvages me semblent être un peu au fait des travaux d'agriculture.

Il faudrait leur apprendre comment se servir de leurs bœufs pour labourer, faire la moisson, puis les soins à donner à leurs récoltes et la manière d'en disposer quand leurs travaux sont finis.

Je me suis occupé de ces choses quand l'occasion s'en est présentée, et il me fait plaisir d'observer que plusieurs se sont montrés bien disposés à apprendre et faire mieux.

Comme le riz abonde cette année et que leurs jardins devront donner un bon rendement, les Sauvages, je l'espère, auront ce qu'il faudra pour l'hiver, de même que les grains de semence nécessaires le printemps prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAS. McCRAKEN, *agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA SAVANNE—TRAITÉ N° 3,
FORT-WILLIAM, 27 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi que l'état tabulaire ci-joint, et une liste des effets appartenant à l'Etat, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Lac des Mille-Lacs.

Je suis parti du Fort William le 3 juillet, pour arriver à la Savanne dans la soirée. Le 4 je reçus mes bordereaux de paye et les échantillons, puis mon aide, M. Lonsdall, vint me rejoindre le 6. A 10.45 a.m., ce jour-là, nous nous dirigeons vers la Pointe-aux-Trembles, où nous arrivions à deux heures. Après avoir examiné les approvisionnements, que je trouvai conformes aux échantillons, et les avoir distribués, je fis le paiement des annuités. J'allai voir les récoltes; il n'y avait pas de mauvaises herbes et les pommes de terre avaient bonne apparence, mais le grain était pauvre par suite de la sécheresse de la saison. Les Sauvages cultivent à peu près huit acres, qu'ils ont bien clôturés et dans lesquels on trouve du blé, de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre.

Je tins un conseil afin de leur montrer la nécessité de construire une maison d'école, et les Sauvages m'ont promis qu'ils se mettraient à l'œuvre. Je leur fis connaître l'aide que le gouvernement leur accorderait à se sujet.

Cette bande a perdu une vache, tuée par accident; les autres animaux paraissent bien portants. Les Sauvages de cette bande jouissent d'une excellente santé. L'année a été bonne pour la chasse.

Lac à l'Esturgeon.

Partis du lac des Mille-Lacs le 7 juillet nous arrivions au lac à l'Esturgeon le 11, à 4 p.m., et nous campions sur la rivière. Les chefs et membres de la bande étant venus nous rejoindre je leur distribuai les marchandises du traité et leur payai les annuités. Je remis au chef et aux conseillers les approvisionnements destinés aux malades et indigents. Il n'y a pas de récoltes, et aucune amélioration n'a été faite sur cette réserve. Le gibier abonde et la chasse a réussi. Les Sauvages sont bien portants; il n'y a eu ni naissances ni décès dans cette bande pendant l'année.

Wabigon.

Je me trouvais à cette réserve le 16 juillet. Après avoir tenu un conseil pour expliquer la vente du bois de la réserve du lac de l'Aigle, je fis la distribution des approvisionnements et le paiement des annuités. Les Sauvages étaient tous satisfaits. Les approvisionnements destinés aux malades et indigents ont été également confiés aux chefs et conseillers. Il a été fait bien peu d'améliorations sur la réserve; les pommes de terre sont encore semées dans les îles situées en dehors de la réserve. Le bétail est en bon état. Le docteur Hanson m'a accompagné dans ma visite à cette bande et il a fait rapport de quelques légers cas de maladie. Vingt-deux élèves fréquentent l'école de cette réserve, mais comme ils sont très jeunes il n'y a pas eu beaucoup de progrès. Il y a eu deux décès et une naissance dans cette bande.

Lac de l'Aigle.

Arrivé ici le 17 juillet je me mis de suite à distribuer les approvisionnements et à payer les annuités. Les Sauvages étaient parfaitement satisfaits. J'ai examiné la réserve et constaté que les maisons étaient en bon état de réparations. Les pommes de terre sont plus avancées ici que sur toutes autres réserves. Cette bande a abandonné les pratiques de sorcellerie pour se livrer à l'art de la musique. Elle a aussi promis de construire une maison d'école. J'ai remis à la bande la somme de \$50, partie du produit de la vente de leurs limites de bois. Les Sauvages jouissent d'une bonne santé et ont bien réussi à la chasse.

Lac Seul.

Je suis parvenu à la Tête des Français le 20 et ai examiné les jardins qui avaient très bonne apparence. Les pommes de terre, navets, carottes, oignons, choux et le blé étaient tous exempts de mauvaises herbes et bien cultivés. L'instituteur, M. Prévost, avait un très beau jardin. Le bétail dans cette partie de la réserve était bien portant. J'inspectai l'école à mon retour; c'est bien certainement la meilleure de l'agence, et tout y était dans une condition satisfaisante. Les élèves subissent un examen dans les branches de la lecture, de l'écriture, de la diétée, de l'arithmétique et de la géographie; ils ont aussi chanté en langue anglaise et dans leur propre idiome, bref, l'instituteur mérite beaucoup de louanges pour la peine qu'il s'est donnée. Des élèves d'ici ont été envoyés à l'école d'industrie du Manitoba.

Après avoir examiné cette partie de la réserve je me rendis en compagnie de tous les Sauvages au lac Seul, où nous sommes arrivés à 4 p.m. J'y passai le dimanche. M. Irvine y fit deux fois la célébration de l'office divin, l'assistance était nombreuse, il y avait quatre cent quatre-vingt-quinze Sauvages au campement. Lundi, le 22, j'examinai les provisions puis en fis la distribution aux quatre bandes. Les approvisionnements étaient conformes aux échantillons, et les Sauvages se déclarèrent satisfaits. Je commençai à payer les annuités dans l'après-midi, et j'avais fini à 1 p.m., le 23; les Sauvages ouvrirent alors une souscription dans le but d'acheter une cloche pour l'église. Tous y contribuèrent, et M. Irvine m'a dit qu'il avait été perçu une somme suffisante pour cette fin.

Les jardins sont aussi excellents et les récoltes très propres et d'une bonne apparence. Cette réserve renferme quatre-vingt-huit maisons et sept granges et écuries; bon nombre de Sauvages possèdent des animaux en propre. Le bétail est en bon état, on en compte seize têtes. La bande a été fort affligée par la maladie; le chiffre des décès pendant l'année s'est élevé à dix-huit, mais il y a eu le même nombre de naissances. Tous les Sauvages ont fait des chasses extraordinairement fructueuses l'hiver dernier.

On m'a demandé des catéchismes en langue sauvage. Je fis l'inspection de l'école à mon retour de Grassy Narrows. La maison d'école est spacieuse, propre et bien meublée; les élèves se sont excessivement bien acquittés de leurs compositions, mais l'instituteur, M. Hill, se plaint de leur peu d'assiduité. Les études comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la musique.

Wabushang.

Je suis arrivé à cette réserve le 25 juillet et allai me loger à la maison du chef, qui était propre et bien meublée. Ce dernier a fabriqué lui-même tous ses meubles. Je fis l'examen et la distribution des approvisionnements et le paiement des annuités. Les jardins étaient bien cultivés et les récoltes bonnes. On a achevé une maison d'école et les Sauvages demandent un instituteur de la même religion que la reine.

Les membres de cette bande jouissent d'une bonne santé et ils font de bonnes chasses.

Grassy Narrows.

Samedi, le 27 juillet, à mon arrivée à la maison d'école, je payai les annuités puis distribuai les provisions, qui étaient conformes aux échantillons. L'instituteur réunit ses élèves le 28; deux lisaient passablement bien. L'instituteur se plaint du peu d'assiduité. Cette bande possède peu de récoltes, lesquelles ont cependant bonne apparence.

Le bétail est bien portant et les Sauvages doivent construire une nouvelle écurie. On constate bien peu d'améliorations sur cette réserve.

Il y a eu beaucoup de cas de maladies dans cette bande durant l'hiver. Le nombre des décès a été de trois et celui des naissances de six. La chasse a très bien réussi. Je suis heureux de dire qu'il n'a pas été apporté de whisky sur aucune des réserves pendant que se faisait le paiement des annuités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES.

BUTTES-DE-TONDRE, 23 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Vous trouverez également sous ce pli un état tabulaire ainsi qu'un inventaire de toutes les propriétés de l'Etat confiées à mes soins et leur valeur.

Il me fait plaisir de dire que les récoltes des six réserves de l'agence ont été assez bonnes. Les bandes de l'Homme-Pauvre et de George Gordon se sont fournies de farine pendant plusieurs mois de l'hiver; la quantité de grains de semence a également suffi sur toutes les réserves. Les clôtures des différents champs sont particulièrement bonnes, bien meilleures que celles des colons. La terre a été bien cultivée. Si la saison n'avait pas été sèche la production aurait été bien plus considérable. Une grande partie des champs ont reçu un premier labour pendant l'été, afin d'y détruire les mauvaises herbes qui abondaient.

Les Sauvages ont travaillé la plus grande partie du temps, l'hiver dernier, à se procurer du bois pour le combustible, des troncs d'arbres pour les nouvelles constructions, à couper des perches pour clôturer leurs nouveaux champs, à fabriquer des traîneaux-doubles et des râteaux, enfin à scier le bois pour les maisons et autres fins.

Le règlement établi il y a quelque temps de n'accorder des secours d'aucune sorte aux Sauvages en état de travailler, mais qui ne le voulaient pas, produit de bons résultats; l'ouvrage qu'on exige d'eux est toujours fait maintenant sans murmures. S'ils pouvaient travailler en dehors de la réserve, ou y vendre du bois et du foin, nos Sauvages seraient plus à l'aise, mais jusqu'à présent si les récoltes manquent il leur faut compter entièrement sur l'Etat pour du secours.

L'étendue de terre cultivée ce printemps est de 349 $\frac{3}{4}$ acres. 253 acres contiennent du blé; 23 de l'avoine et de l'orge; 42 $\frac{1}{2}$ des pommes de terre, et 3 $\frac{1}{2}$ des navets et graines potagères. Il a été aussi rompu 202 acres de nouvelles terres. Je regrette d'avoir à dire que l'apparence de la récolte n'est pas très bonne, par suite de la sécheresse de la saison.

Depuis la date de mon dernier rapport les Sauvages ont joui d'une assez bonne santé; le nombre des décès pendant l'année a été de quarante-sept contre trente naissances. La plupart de ceux qui sont morts étaient très âgés. Les plus grandes précautions sont prises pour prévenir les maladies, les Sauvages calcaient de la chaux et s'en servent pour badigeonner leurs maisons et les travaux de plâtrage.

L'augmentation des animaux sur les réserves fait beaucoup d'honneur aux Sauvages. J'ai importé de Woodstock, Ont., un taureau de race Durham, lequel est actuellement sur la réserve d'Étoile-du-Jour (*Day Star*). Nous comptons soixante-neuf bœufs, cent cinq vaches et deux cent cinq jeunes animaux—soit un total de trois cent quatre-vingt-dix-neuf têtes, sans mentionner plusieurs animaux appartenant à des particuliers. L'apparence de la récolte de foin n'est pas très bonne. Il nous faudra construire des écuries et hiverner notre bétail dans les baies où il existe quelques marais de très bon foin. Deux ou trois Sauvages soigneux seront chargés de les surveiller.

Le paiement des annuités, commencé le 12 juillet, se fit sans embarras en présence de l'honorable E. Dewdney, le surintendant général, et du commissaire des Sauvages pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Je suis heureux de pouvoir rapporter qu'il y a progrès dans le mode de fabriquer le beurre, et plusieurs Sauvages se sont construits d'excellentes laiteries. Grâce à l'aide et aux conseils de leurs institutrices, bon nombre d'entre eux sont passablement au fait de cette industrie. Dans le moment on s'efforce d'engager les Sauvages à faire du pain à levain, et un four en argile a été construit sur la réserve d'Étoile-du-Jour. Les Sauvages n'aiment pas autant ce pain que le gâteau d'avoine, qui n'est pas en lui-même très sain. Quand ils constateront la plus grande durée

que leur fera leur allocation de farine employée de la façon que nous leur conseillons, je suis certain qu'ils finiront par en voir l'avantage. La construction de fours en argile est peu coûteuse et facile.

La conduite générale des Sauvages a été très bonne. Aucun cas de mauvaise conduite ne m'a été signalé.

Les fermes et réserves de l'agence ont été soigneusement inspectées en septembre dernier par M. l'inspecteur McGibbon, qui a dû, je l'espère, constater des progrès parmi les Sauvages, comparativement aux années passées.

Les écoles des réserves de George Gordon et de Mus-cow-e-quan réussissent très bien, et le révérend M. Owens et M. F. W. Dennehy ont obtenu, pour la deuxième année, le premier et le deuxième prix accordés aux écoles les mieux dirigées des territoires. La moyenne trimestrielle générale est d'environ vingt-un. L'automne dernier l'on a cru à propos d'agrandir ces écoles afin d'y loger dans chacune dix pensionnaires. Cette entreprise a eu les plus heureux résultats. L'école de la réserve d'Etoile-du-Jour ne va que passablement bien, les enfants qui assistent régulièrement font des progrès, mais il y en a bien peu dans ce cas. Il sera pris des mesures énergiques pour surmonter cette difficulté. Je regrette de dire que l'école de la réserve de l'Homme-Pauvre n'a pas réussi jusqu'à présent. M. J. Macrae a inspecté toutes les écoles, à l'exception de l'école catholique romaine de la réserve de Mus-cow-e-quan.

J'ai constaté, je dois le dire, une amélioration notable parmi les Sauvages de ce district; ils s'absentent moins de leurs réserves maintenant, désirent avoir de meilleures maisons et se tiennent plus propres. Quand ils gagnent un peu d'argent à faire quelque charriage les Sauvages le dépensent presque toujours à acheter du bois ou des châssis pour leurs maisons, ou bien des vêtements ou des provisions, au lieu de le gaspiller à jouer aux cartes et à acheter de la rassade et des plumes comme autrefois.

Avant de terminer, je désire dire que les *fermiers* sous ma surveillance ont fait et font tout ce qu'ils peuvent pour améliorer la condition des Sauvages; tous mes désirs et mes instructions ont été joyeusement exécutés, ce qui a amené l'état satisfaisant existant actuellement parmi les Sauvages de ce district et dont il me fait plaisir de pouvoir faire rapport.

J'ai fait de fréquentes visites à toutes les réserves, et me suis efforcé d'engager les Sauvages à travailler fort et résolument à gagner leur vie.

Il me fait plaisir de pouvoir faire rapport que l'ouvrage de mon bureau est accompli d'une manière satisfaisante, ce qui peut être attesté, j'en suis sûr, par M. l'inspecteur, car mon commis, M. Dodd, a acquis une expérience précieuse en voyageant avec lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HILTON KEITH,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES, TRAITÉ N° 4,
AGENCE DE MUSCOWPETUNG, 27 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Grâce à l'abondante moisson de la dernière saison et au produit de la vente du foin, du bois, ainsi qu'au gain obtenu par des travaux de transport et autres, les Sauvages de cette agence se sont trouvés dans une position indépendante, et le département a eu beaucoup moins d'aliments à leur fournir.

La bande de Muscowpetung a pu se fournir de farine pendant les mois de décembre, de janvier et de février. Les distributions faites à celles de Pi-a-pot et de Pasquah, pendant la même période, ont été de très peu de chose. Les Sauvages ont eu toutes

les chances de subvenir à leurs propres besoins. Le poisson abondait dans les lacs, et en somme les Sauvages ont passé un bon hiver et étaient parfaitement contents.

Il y a eu amélioration marquée dans l'état sanitaire des maisons. Au printemps on a soigneusement ramassé au râteau et brûlé toutes les ordures, en sorte que le voisinage des maisons présentait une apparence de propreté recommandable.

Le médecin, le Dr Seymour, rapporte que la santé générale pendant l'année a été satisfaisante. Un mal d'yeux épidémique a été apporté à la fin de mai par des Sauvages qui avaient assisté aux danses du soleil; cette maladie s'est propagée dans toutes les bandes et a empêché un grand nombre de fréquenter les pensionnats. En effet, dans beaucoup de cas les parents gardaient leurs enfants pour les soigner à la maison.

Le pensionnat de Muscowpetung donne d'excellents résultats; le nombre des élèves a augmenté pendant l'année de vingt-un à trente-huit. Le comité de l'Eglise presbytérienne étudie l'opportunité d'agrandir le local, et le crédit départemental a été porté de \$30 à \$60 par tête.

Autorisation a aussi été donnée d'ouvrir un pensionnat attaché à l'école du jour de la réserve de Bison-Debout (Sioux), sous les auspices de la mission catholique romaine, et c'est l'intention de fournir le logement nécessaire à cette fin. La présence des élèves du jour à cette école n'a pas donné satisfaction cette année.

Le chef Pasquah est mort le 15 mars. Les Sauvages me consultent maintenant directement, ou s'adressent à l'instructeur d'agriculture pour toutes les questions d'intérêt général de la bande.

MM. J. C. Nelson, A. T. F., chargé des arpentages des Sauvages, et C. P. Aylen, A. T. F., ont commencé le 10 juin à arpenter une partie des terres arables des réserves de Pi-a-pot, Muscowpetung et Pasquah, en lots de quarante acres. Le commissaire était présent et a expliqué aux Sauvages l'avantage de faire établir d'une manière régulière l'emplacement de leurs fermes.

La main-d'œuvre sauvage a été employée à creuser les lignes, construire les monticules, etc., etc. Des poteaux en fer ont aussi été placés aux coins des réserves. La limite de la réserve à foin, située au nord de celle de Muscowpetung, a également été déterminée et jalonnée.

La subdivision des fermes sera très avantageuse et engagera les Sauvages à s'intéresser davantage à l'amélioration des lots choisis par eux.

On constate une amélioration sûre et constante parmi les Sauvages. Les profits obtenus pendant l'année par des membres particuliers des trois bandes, savoir: celles de Pi-a-Pot, Muscowpetung et Pasquah, de la vente du foin, du bois, du grain, de charriage et autres travaux, etc., etc., se sont élevés à \$4,471. Cette somme a été gagnée à ma connaissance personnelle et ne comprend pas ce qu'ont pu produire les transactions faites à mon insu.

Le bétail envoyé l'automne dernier afin de former le noyau d'un troupeau a donné d'excellents résultats, et le croît jusqu'à présent est satisfaisant. Je ne vois pas pourquoi l'expérience ne réussirait pas; l'on pourrait ainsi prendre sur les lieux le bœuf nécessaire à l'agence, sans qu'il en coûte beaucoup au département.

Les animaux des Sauvages prospèrent également et augmentent en nombre.

Les Sioux (bande de Bison-Debout) n'ont reçu de rations que pendant les semences, la fenaison et les récoltes; ils ont subvenu à leurs propres besoins le restant de l'année en travaillant en dehors de la réserve et en pêchant et chassant.

Le nombre d'acres ensemencées le printemps dernier a été de cinquante pour 100 plus élevé que l'année dernière, et les apparences étaient des plus encourageantes jusqu'au commencement de juin. A partir de cette date la sécheresse constante a fait tort à la récolte, et notre production en conséquence sera cette année comparativement faible.

Le personnel de mon bureau porte beaucoup d'intérêt à son travail et m'a habilement secondé.

Vous trouverez sous ce pli un état tabulaire ainsi que l'inventaire des effets de l'Etat confiés à mes soins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. B. LASH, *agent des Sauvages.*

AGENCE DE BIRTLE,

BIRTLE, MAN., 6 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. Vous trouverez également sous ce pli un tableau statistique ainsi que l'inventaire de tous les effets appartenant à l'Etat sous mon contrôle.

Au commencement de l'année le soin des bandes de Côté, Kee-see-kouse et La-Clef, près du fort Pelly, fut confié à M. W. E. Jones ; j'en avais été chargé jusque-là.

Une moitié à peu près de la bande de Kee-see-wenon, à la réserve de la Montagne-du-Dauphin, n° 61, vit encore du produit de la chasse et a passablement réussi. Les Sauvages qui cultivent ont semencé à peu près soixante-dix acres d'orge et d'avoine principalement, mais par suite des deux mois de sécheresse la production sera faible. Ils ont fait l'essai, cette année, de seigle de printemps sur environ quatre acres, et le grain a bonne apparence.

On a eu grand soin des animaux, qui paraissent bien. L'école du jour, dirigée par M. Donald McVicar, donne des résultats passables, la présence moyenne a été de seize.

La bande de Wayway-see-cappo, réserve n° 62, a montré les années dernières une plus grande disposition à travailler.

Elle a cultivé cette année à peu près 182 acres, et la plus grande partie de la récolte a aujourd'hui bonne apparence.

Ces Sauvages ont bien pris soin de leurs animaux et s'occupent actuellement à engranger assez de foin pour l'hiver prochain. Plusieurs des membres de cette bande s'étaient opposés à l'établissement d'écoles sauvages, mais depuis que la mission de l'Eglise presbytérienne en a ouvert une à cet endroit, un certain nombre ont profité du privilège d'y envoyer leurs enfants et ils en font maintenant un rapport favorable. Comme cette école est proche j'ai pu gagner les opposants à la visiter et à juger par eux-mêmes de sa valeur ;—vous apprendrez avec plaisir qu'un certain nombre de ces derniers sont maintenant décidés à y envoyer leurs enfants immédiatement après le paiement des annuités.

La sécheresse a fait tort aux récoltes de la réserve du Creek-de-l'Argent, n° 63, mais grâce aux pluies bienfaisantes du mois dernier j'espère que les Sauvages obtiendront un bon rendement, comme ils le méritent. Ils ont semencé 177 acres, dont 100 de blé. Cinquante membres de cette bande à peu près demeurent encore près de la source de la rivière de la Vallée, dans une vallée située entre les montagnes du Canard et du Dauphin. Ils y gagnent facilement leur vie à chasser, pêcher, etc., et ne reçoivent aucune espèce d'aide de l'Etat.

Il me fait peine de ne pouvoir rapporter que les Sauvages de la réserve de la Rivière qui Roule, n° 67, n'aient pas fait beaucoup de progrès. L'étendue de terre cultivée est à peu près la même que l'année dernière. Cette bande ne compte qu'un seul Sauvage qui soit disposé à demeurer sur la réserve et à cultiver. Les autres conservent leurs habitudes nomades et n'aiment pas le travail sédentaire.

Les Sioux.

de la réserve du Creek de la Queue-d'Oiseau, n° 57, ont semencé cette année à peu près deux cent trente acres, mais la récolte est pauvre. La terre est beaucoup plus légère que celle des bandes des traités, et en conséquence la sécheresse y a fait plus de torts que dans la terre plus forte. Elle a cependant l'avantage d'une croissance plus prompte, et bien que la production ne doive pas être considérable le grain y sera bon. A tout prendre, cette bande s'améliore. Bon nombre se construisent peu à peu de meilleurs bâtiments et disposent leurs champs en carrés, ce qui ajoute beaucoup à leur apparence.

La réserve de la Rivière-du-Chien, n° 58, sur laquelle on a obtenu de bonnes récoltes les années dernières, n'a pas du tout réussi cette année par suite de la sécheresse et du vorace gopher. Les Sauvages ont semencé environ deux cent soixante acres, mais lors de ma dernière visite il n'y avait qu'un champ de bon ; les pommes

de terre ont belle apparence à toutes les réserves. La récolte de foin ne sera pas non plus considérable, faute de pluie suffisante, et comme les Sauvages possèdent plus de cent quarante têtes de bétail il faudra beaucoup de parcs pour les hiverner ; on pourra, je crois, les trouver.

Le révérend M. Burman, leur missionnaire pendant les huit dernières années, a été transféré à l'école d'industrie en construction près de Winnipeg. Je regrette son départ de notre agence, mais notre perte fera le gain de ceux parmi lesquels il doit à l'avenir travailler.

La réserve du Lac-du-Chien, n° 59, a aussi souffert de la sécheresse. La culture cependant ne s'y fait pas d'une manière considérable, il n'a étéensemencé qu'environ trente-huit acres. Un champ de blé d'à peu près cinq acres est passablement beau, le reste est chétif.

A la réserve de la Montagne-à-la-Tortue, n° 60, il a été cultivé trente-huit acres, mais faute de pluies suffisantes le grain est pauvre. Un effort a été fait pour gagner les Sauvages de cette bande à prendre quelque autre réserve afin de les placer sous une surveillance plus directe d'un employé du département, car la réserve est trop à proximité de la frontière ; jusqu'à présent il m'a été impossible de les faire accéder à la demande du commissaire à cet effet.

La mission de l'Eglise presbytérienne a ouvert pendant l'année, à Birtle, une école où les enfants Sauvages sont logés et nourris. Plusieurs Sauvages se sont d'abord fort opposés à l'établissement de cette école, mais il vous fera plaisir d'apprendre que quelques-uns des plus violents changent peu à peu d'avis en constatant la supériorité des enfants qui ont fréquenté l'école. Le principal, M. McLaren, espère que le nombre des élèves augmentera sûrement pendant la présente année. Un asile semblable a été ouvert à Elkhorn par le révérend E. F. Wilson, du Sault-Sainte-Marie, et comme ce dernier a acquis une grande et heureuse expérience il n'y a pas de doute qu'on y obtiendra beaucoup de succès sous son habile direction.

La santé générale de toutes les bandes a été passable, mais je regrette d'avoir à rapporter quelque cas de cette terrible maladie, les scrofules, laquelle est certainement la véritable cause d'une grande partie de leurs indispositions.

La conduite de toutes les bandes, à tout prendre, a été bonne, et bien qu'il n'y ait pas un progrès marqué, je constate cependant chaque année que les Sauvages prennent insensiblement les habitudes des blancs, qu'ils cultiveront bientôt et subviendront en grande partie à leurs besoins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. MARKLE,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,

BUTTES-DE-LA-LIME, 1er août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre sous ce pli mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889. Vous trouverez également ci-joint un état tabulaire et l'inventaire des effets appartenant à l'Etat.

Le paiement des annuités, qui a eu lieu le 24 juillet 1888, se fit paisiblement, et c'est un fait digne de mention que l'argent ainsi obtenu a été dépensé en grande partie pour l'achat de couvertures, vêtements et autres articles utiles. La somme consacrée à l'achat de rassades, peintures et colifichets a été bien moindre que d'habitude.

Les Sauvages ont travaillé pendant l'année d'une façon remarquable, et je suis heureux de pouvoir dire que leurs efforts ont été couronnés d'un succès extraordinaire. La quantité de foin mis à l'abri pour leur bétail s'est élevée à 450 tonnes. Ils ont pu en conserver environ 130 tonnes pour l'hiver prochain, ce qui, il est probable, sera très heureux, car la récolte de foin de la présente année est très incertaine. La

chose est due en partie à la très grande sécheresse qui a duré tout le mois de juin dernier et se continue encore, puis aux dommages causés par les feux de prairie allumés depuis le 25 du mois dernier et qui ne sont pas encore éteints.

La récolte de grain et de racines a donné de beaucoup le plus fort rendement que ces Sauvages aient jamais eu, et peut se résumer brièvement comme suit:—

Deux mille cent douze boisseaux de blé. Six cent cinquante-deux boisseaux d'avoine.

Trois cent six boisseaux d'orge.

Cinq cent boisseaux de pommes de terre.

Cinq cent soixante-six boisseaux de navets.

Quatre-vingt-neuf boisseaux de carottes.

La production exceptionnelle du blé a fait grand plaisir aux Sauvages; en effet c'est la première fois qu'ils ont assez de grain pour en vendre argent comptant ou en moudre en quantité considérable. Après avoir parfaitement nettoyé le blé au moyen du tarare et remis dans les magasins de l'Etat la quantité entière prêtée pour les semences, il en restait encore suffisamment pour obtenir deux cent deux dollars en argent, plus cent cinquante-cinq sacs de farine. Au moyen de cette farine les Sauvages ont pu jusqu'à présent se nourrir, ce qui m'a permis de conserver les quatre-vingt-dix sacs demandés dans le budget supplémentaire, puis d'épargner en outre soixante-quatorze sacs de farine livrés par le fournisseur et disponibles à la fin de l'exercice qui vient de se clore.

Les Sauvages de la bande du Petit-Ours-Noir se sont servis d'une partie de l'argent ainsi obtenu pour acheter une lieuse automatique (presque neuve, qui n'a servi que pour la récolte d'une trentaine d'acres) que j'ai pu me procurer au prix extrêmement bas de soixante-quinze dollars, d'un colon du voisinage.

Quand les Sauvages eurent mis en sûreté au mois d'octobre leur récolte de foin, grain et racines, je les invitai à venir à l'agence avec leurs femmes et enfants pour participer à la fête de fin de moisson ou dîner d'actions de grâce. Cela leur a fait beaucoup de plaisir, ils ne savaient trop le répéter, et en parlent encore maintenant. Cette fête était à leur avis la meilleure manière de clore les travaux de la saison et avait une signification plus qu'ordinaire à raison de la splendide récolte qu'ils avaient obtenu.

M. l'inspecteur McGibbon a visité l'agence au mois de septembre et inspecté soigneusement les approvisionnements de l'année, que les fournisseurs avaient presque entièrement livrés à cette époque.

En novembre je fis construire à l'agence une bonne serre à légumes, de quinze par dix-huit pieds en terre, avec côtés en troncs d'arbres à partir du fond. C'est une construction solide et disposée de façon à pouvoir y pénétrer en tout temps pendant l'hiver, ce qui m'a permis d'y égaliser la température, de séparer les racines et les changer de place; aussi étaient-elles en excellent état ce printemps.

M. "Gilchrist" est venu en décembre semer du riz sauvage dans plusieurs des lacs et autres endroits voisins de la réserve, mais il n'y a pas encore de signe de végétation.

Les Sauvages ont activement travaillé pendant les mois d'avril et de mai à faire les semences; ils cultivent maintenant deux cent trente-quatre acres ensemencés comme suit: cent cinquante-sept acres et demie de blé; trente-six acres d'avoine; cinq acres de pois; huit acres de lin; douze acres et demi de pommes de terre; six acres de navets; un acre et demi de carottes; un acre et demi de betteraves; trois quarts d'acre d'oignons. Les jardins forment en outre une étendue de six acres. Il me fait peine d'avoir à dire que la récolte entière est dans un état très décourageant par suite de la sécheresse prolongée.

Dans la première semaine de juin les Sauvages de ces réserves ont tenu une danse du soleil, à laquelle assistaient un grand nombre de Sauvages d'autres réserves; on comptait en tout cent soixante-quinze loges. Aussitôt après la danse les Sauvages ont amené leurs animaux, qu'ils ont marqués d'après le nouveau système, lequel consiste à imprimer au fer rouge sur la corne de chaque animal le numéro du billet de paiement du Sauvage qui en a la charge, outre les lettres I. D. placées sur la

hanche. Le nombre des veaux mis bas cette année est de soixante-trois, ce qui fait un total de deux cent quatre-vingt-une têtes que mes Sauvages possèdent en propre ou à titre de prêt.

La santé des Sauvages s'est en somme légèrement améliorée sous les soins du Dr Seymour, le médecin visiteur de ces réserves. Il y a eu dix-neuf naissances et onze décès, le chef Pee-pee-Keesis étant au nombre des morts.

Depuis mon dernier rapport il a été construit une maison en pierre à proximité du bureau, pour mon commis et distributeur de rations. Ce bâtiment, qui est de vingt-un par vingt-quatre pieds, en pierre et d'après un plan convenable, n'a coûté que le prix très modéré de \$425. En y ajoutant une cuisine on aura une habitation très confortable et commode.

Il est un fait que je crois digne de mention à propos de la construction de cette maison. Un Sauvage du nom de Tuck-way-now, qui aidait aux ouvriers, s'est promptement mis au fait des différentes branches du travail, et il était déjà si habile à se servir de la truelle et du mortier quand on a fait le plâtrage qu'il a pu exécuter l'ouvrage tout aussi bien que l'entrepreneur. Lors de l'achèvement de la maison j'employai ce Sauvage à construire des défenses en pierre autour des fenêtres de la cour de l'habitation de l'agence, et la maçonnerie était aussi bonne que si elle avait été faite par un homme du métier. Les logements et dépendances ont été peints, ce qui, à part de protéger le bois contre les effets du soleil et de la pluie, lui donnent une apparence très attrayante, tout en augmentant de beaucoup la valeur de la propriété. Le coût de ces réparations a été bien peu de chose, car mes employés et moi nous avons fait tout le travail au lieu de prendre des ouvriers du dehors.

Les anciens bâtiments en troncs d'arbres, dont quelques-uns ont servi depuis l'arrivée des Sauvages dans la réserve, ont été abandonnés et démolis. Les matériaux encore bons ont été employés avec d'autres bois à la construction d'écuries près de l'agence, l'une ayant vingt pieds carrés et l'autre vingt pieds par quarante.

Les terrains de l'agence ont aussi été agrandis en transportant la clôture à la limites ouest de la réserve.

Contiguë à l'agence, mais précisément en dehors de la réserve, se trouve la maison d'école en pierre que le conseil des missions presbytériennes a fait construire avec le crédit obtenu du département, au coût de \$1,550. C'est un bâtiment de trente pieds carrés, à trois étages, pouvant loger outre le principal et sa famille environ vingt-cinq élèves. Ce pensionnat a été ouvert en mars et huit élèves s'y sont inscrits jusqu'à ce jour. Bien que les Sauvages n'aient pas montré, comme on l'avait espérer, le désir de faire instruire leurs enfants, il y a apparence que grâce à l'habile direction du principal actuel, le révérend M. Alex. Campbell, qui, par sa bienveillance, sa courtoisie et son zèle réussit à faire disparaître peu à peu leurs préjugés, la fréquentation de l'école augmentera prochainement d'une manière considérable. Outre le logement et la nourriture saine qu'obtiennent les enfants fréquentant l'école, M. Campbell peut encore distribuer de très grandes quantités de vêtements qui lui sont généreusement envoyés par les dames de la Société des Missions Étrangères.

En terminant, il me fait beaucoup de plaisir de dire que M. Stewart, le distributeur et commis, et M. R. McConnell, l'instructeur d'agriculture, m'ont habilement secondé pendant toute l'année. Tous deux ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour accomplir mes instructions et encourager les Sauvages dans toutes leurs entreprises, non seulement leurs travaux d'agriculture, mais toute autre tentative particulière pouvant amener une diminution de la dépense encourue par le département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. L. REYNOLDS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES ASSINIBOINES,
INDIAN-HEAD, 1er août 1889.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, un tableau statistique et l'inventaire des effets appartenant à l'État confiés à ma garde, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Les Sauvages de cette agence prospèrent d'une façon remarquable ; les progrès qu'ils ont fait depuis la date de mon dernier rapport sont très encourageants. L'automne dernier ils ont eu une bonne récolte de blé, avoine, orge, pommes de terre, navets et autres racines. Les Sauvages ont beaucoup travaillé pendant la moisson. Suit une liste des grains et racines récoltés :—

	Boisseaux.
Blé	1,676
Avoine.....	800
Orge	115
Pois.....	122
Pommes de terre.....	4,423
Navets	4,768
Carottes	122
Oignons.....	25

Il me fait beaucoup de plaisir de pouvoir rapporter qu'aussitôt après avoir battu leurs grains, l'automne dernier, les Sauvages m'ont tous et chacun donné du blé, d'après le montant de boisseaux battus, pour le vendre et payer avec le produit les frais de battage et les réparations aux chariots et autres instruments qui en avaient besoin. Je leur conseillai de me confier leurs grains de semence pour le printemps suivant, ce qu'ils ont fait volontiers. Je leur aidai à moudre leur blé : quelques-uns en avaient en quantité suffisante pour se fournir de farine pendant cinq mois, d'autres pendant sept mois. Une famille en avait même pour une année. Permission a été donnée à tous les Sauvages qui avaient de la farine pour plus de cinq mois, d'en vendre quelques boisseaux afin de les encourager à cultiver plus en grand, et cela a eu l'effet désiré.

Plusieurs Sauvages qui cultivaient jusqu'ici d'une manière très indolente travaillent maintenant avec ardeur à rompre de nouvelles terres.

Je leur ai conseillé de cesser la célébration de la danse annuelle du soleil, car la fête tombe toujours à l'époque pendant laquelle les nouvelles terres devraient être rompues et le premier sarclage fait.

Ces Sauvages ont récolté, l'automne dernier, une quantité considérable de foin qu'ils ont mis à l'abri des feux de prairie en labourant un double sillon autour des meules, en attendant qu'ils puissent le charrier.

Grand soin a été pris des animaux l'hiver dernier ; ils étaient bien à l'abri, et ont été abreuvés et nourris régulièrement ; le croît des moutons et du bétail, le printemps dernier, a été satisfaisant. Les Sauvages prennent bien soin des vaches que le département leur prête, et il en est de même des veaux.

La santé de cette bande pendant la dernière année a été passable. Tous les Sauvages semblent heureux et contents.

L'école du jour de cette réserve est sous la direction de M. John McLean ; la moyenne à l'école est faible, mais quelques-uns des enfants font des progrès satisfaisants.

Je suis heureux de pouvoir rapporter que ces Sauvages ont labouré toutes leurs terres à blé l'automne dernier et qu'ils ont travaillé activement dans le cours du printemps aux semences. Jusqu'au 15 juin tous les grains avaient une excellente apparence, malheureusement la longue sécheresse depuis cette date a fort endommagé les récoltes. Il y aura peu de blé et d'avoine, mais les racines seront passables.

Suit un état de ce qui a été semé le printemps dernier :

	Acres
Blé.....	152
Avoine.....	12
Pois.....	3
Orge.....	10
Pommes de terre.....	20
Navets.....	16
Carottes.....	3
Oignons.....	1
Graines potagères.....	5

La terre avait été bien préparée et tous les grains semés en temps convenable. Les Sauvages ont bien travaillé et observé autant que possible mes instructions.

Le paiement des annuités se fit le 10 juillet sans aucune difficulté.

J'éprouve beaucoup de plaisir à citer le fait suivant, qui indique combien ces Sauvages désirent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. En recevant, l'automne dernier, le blé qui devait leur servir pour les semences de ce printemps, je leur conseillai de m'en remettre une quantité suffisante pour ne pas se trouver de court au printemps. Après les semences il revenait à chaque Sauvage quelques boisseaux.

Je puis ajouter ici que chaque année j'ensemence environ cinq acres, afin de fournir des graines de semence aux jeunes gens qui désirent se livrer à la culture. Ma récolte de l'année dernière a été fructueuse, et à la fin des semences j'avais encore en mains cent vingt-cinq boisseaux. Je réunis tous les Sauvages auxquels il restait un surplus de blé après les semences, puis leurs dis que je donnerais tout mon blé s'ils en faisaient autant, pour le faire moudre au profit de la bande entière. La proposition fut acceptée, ce qui m'a permis de reporter à la fin de juin au compte du prochain exercice cent dix sacs de farine. Les Sauvages s'en trouvent parfaitement, car leurs récoltes sont très pauvres cette année; ce sera aussi une économie pour le département, tout en indiquant le progrès que ces Sauvages font pour se rendre indépendants.

Les approvisionnements de l'année sont de la meilleure qualité et conformes aux échantillons.

La conduite des Sauvages l'année dernière a été bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. GRANT,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES,

FORT PELLEY, 29 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel, auquel j'annexe un tableau statistique et l'inventaire de tous les effets appartenant à l'État sous mon contrôle, le 30 juin dernier.

Le commissaire des Sauvages m'a donné instruction, au mois de septembre dernier, de prendre charge des Sauvages du Fort Pelly ainsi que de la bande *Les Clefs* de la rivière Plate, habitant à 90 milles plus loin; j'entrai en fonctions au mois d'octobre.

Ces Sauvages, c'est-à-dire les membres des bande de Côté, La-Clef, et Kee-see-kouse, avaient pu raisonnablement subvenir à leurs besoins les années précédentes au moyen de la chasse et des légumes qu'ils récoltaient, mais la chasse a tellement diminué dernièrement qu'il a fallu en aider un bon nombre.

Les chasseurs étaient ici divisés en deux classes :—la première comprenait ceux qui tuaient l'original, le castor et les animaux à belles fourrures; la deuxième ceux qui tuaient le lynx, les lapins, les poules de prairie et pêchaient. Ces animaux sont

maintenant disparus. Les canards sont très rares, car une grande partie des endroits où ils subsistaient se sont desséchés et les rivières sont si basses que bien peu de poissons des plus grands lacs n'y montent. Si cela se continue les Sauvages devront s'occuper de culture et de l'élève du bétail pour vivre.

La mission presbytérienne a construit près de la réserve de Côté un grand bâtiment qui doit servir de pensionnat aux enfants sauvages de cette bande. Il est sous la direction du révérend M. Geo. A. Laird et, ouvert en mars dernier, la moyenne des élèves est aujourd'hui de 29.

L'école de jour de la réserve de La-Clef est sous les soins du révérend Shafto Agassiz, de l'Eglise d'Angleterre. Une partie seulement de la bande habitant la réserve (le reste se trouvant à la rivière Plate), le nombre des enfants qui la fréquentent n'est pas considérable ; la présence moyenne est de neuf, mais ces enfants sont avancés et très assidus.

La mission de l'Eglise d'Angleterre a fait construire une belle église sur la réserve, et les offices sont bien suivis.

L'école du jour de la réserve de Kee-see-kouse a été rouverte en mars dernier, et la présence moyenne n'a été que de huit, pas autant que je l'aurais voulu. J'espère cependant que le nombre des élèves augmentera l'année prochaine. Le révérend Père Decorby visite cette bande et célèbre l'office divin à la maison d'école.

Je suis convaincu que les écoles réussiront, car les parents ne permettent pas maintenant à leurs enfants de s'absenter sans raison.

Les récoltes de l'automne dernier, je regrette de le dire, étaient pauvres ; le sol, épuisé par la culture, a de plus souffert de la sécheresse.

De nouvelles terres ont été rompues et le deuxième labour fait cet automne ; elles seront parfaitement préparées pour les semences de l'année prochaine.

La santé des Sauvages est passable et leur conduite satisfaisante. Je crois qu'ils comprennent parfaitement ce que le gouvernement fait pour les aider, et comme ils ont maintenant quelqu'un près d'eux pour leur donner des conseils et les diriger, ils pourront faire beaucoup pour subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. E. JONES,

Faisant fonction d'agent des Sauvages.

AGENCE DES LACS-CROCHES, TRAITÉ N° 4,

20 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'exercice clos le 30 juin 1889, ainsi qu'un tableau statistique et l'inventaire de tous les effets appartenant à l'Etat dont j'ai la garde.

Il a été construit l'automne dernier à l'usage du fermier qui a la surveillance des Sauvages de la réserve de Sakimay un logis, dépôt, écurie et serre à légumes semblables à ceux des autres réserves de cette agence. Tout le travail, à l'exception du plâtrage, a été fait par nos employés. Le fermier et sa famille sont entrés dans la maison en décembre. De l'endroit où il est logé, le fermier pourra s'occuper non seulement des Sauvages établis au sud des lacs Croches, mais aussi du parti de She-Sheep, dont une certaine étendue de la réserve, laquelle est cultivée, se trouve sur le côté nord.

Une maison a été également construite pour le commis de l'agence. C'est un bâtiment de vingt-deux par seize pieds et de quatorze pieds de murs, auquel il a été ajouté une cuisine de seize par neuf pieds. Le travail de construction a été fait à la journée. Le bois est bon et l'ouvrage de première classe. La maison, y compris la cuisine, a été recouverte de deux couches de plâtre. Il y a aussi une cave de huit pieds par huit sur six, bien ventilée.

Les Sauvages ont peu de constructions nouvelles depuis mon dernier rapport. Le chef Kak-ke-wis-ta-haw est déménagé dans une maison que le fermier lui a aidé à construire, et grâce au poêle de cuisine que le département lui fournit, le vieux chef est aussi à l'aise qu'un Sauvage peut le désirer.

Il a été fait de nouvelles clôtures solides et les anciennes ont été réparées. Tous les champs de cette agence sont bien enclos, et à juger d'après ce que j'ai vu durant mes visites, je ne crois pas qu'il existe de meilleures clôtures dans tout le district de l'Assiniboia.

L'année dernière les récoltes n'ont pas été très abondantes, mais le grain que les Sauvages moissonneront cette année sera d'une excellente qualité. D'après mon expérience, la manière la plus sûre d'obtenir une production avantageuse pour le temps et le travail consacrés à la culture, c'est de semer dans un terrain précédemment jachéré en été; en suivant cette méthode la terre n'est pas seulement mieux préparée à recevoir la semence, mais elle se repose à tous les deux ans, ce qui est nécessaire dans les prairies, à mon avis.

On devrait aussi faire deux labours profonds quand cela est possible.

Depuis 1874 il n'y a pas eu d'année aussi sèche, et si j'en juge par la récolte d'un des Sauvages de la réserve, n° 73, (Coweses) j'ai la conviction qu'en suivant ce système on obtiendra une production moyenne, même dans les saisons les plus sèches. Jusqu'au milieu de juin les grains avaient la plus belle apparence, mais les vents chauds du 28 juin ont arrêté la croissance, et s'il n'y avait pas eu de pluies au commencement de juillet, la récolte, à l'exception de celle de Gaddie, aurait complètement manqué.

Voici quelle était l'étendue des terres cultivées l'été dernier: Réserve n° 71 d'Ou-chapow-ace, cent vingt-huit acres; réserve n° 72 de Ka-ke-wis-ta-haw, cent-cinq acres; réserve n° 73 de Cowe-sess, deux cent sept acres, et réserve n° 74 de Sakinay, cent quatre-vingt-sept acres.

Les Sauvages s'étant approvisionnés d'une quantité considérable de foin pour hiverner leur bétail, les animaux se trouvaient dans un excellent état au printemps. Le troupeau s'est augmenté de quarante-six veaux pendant l'année.

Le gain individuel provenant de la vente du foin, du bois sec, des animaux, des fourrures et du charriage s'est élevé à \$2,425.87. Quatre partis ont fait la pêche pendant l'hiver sur les lacs Croches et au lac Rond; il a été pris 8,014 lbs de poissons qu'on a distribué en rations au lieu de viande.

La santé des Sauvages pendant l'année a été passable. Il y a eu vingt-cinq naissances et vingt-quatre décès, soit une augmentation d'une âme. Soixante-neuf enfants ont fréquenté l'école, trente-sept au pensionnat du Lac Rond et trente-deux à l'école d'industrie de Fort Qu'Appelle. J'ai visité la première école plusieurs fois dans le cours de l'année. Tandis que se faisaient les paiements d'annuités, le Dr Hutchison examina tous les Sauvages qui se présentaient pour se faire payer, il vaccina ceux qui devaient l'être, et revaccina ceux sur qui l'effet d'une vaccination antérieure paraissait douteux; un état fut alors envoyé au bureau principal à Régina.

Du grain et des racines ont été envoyés à l'exposition de Broadview, mais comme les Sauvages des autres agences n'y ont pas envoyé de produits, la concurrence se trouve limitée aux quatre bandes de cette agence.

Quelques Sauvages sont revenus de la montagne de la Tortue, Dakota, dans le cours du printemps; mais ils n'ont pas fait de semences parce que la saison était trop avancée.

Chacachas et son parti sont encore au sud de la frontière. On dit que Chacakas est mort à ou près de l'embouchure de la rivière au Lait, Dakota.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES,
MONTAGNE-DE-L'ORIGINAL, TRAITÉ N^o 4, 30 juin 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport pour l'exercice qui va finir, avec un état tabulaire et un inventaire des propriétés du gouvernement sous mon contrôle, à cette date.

Les Sauvages ont fait pendant l'année des progrès constants et satisfaisants. L'automne dernier, de même que les colons blancs de ce district, ils ont été un peu désappointés quant au rendement du grain; mais les batteurs en grange m'ont informé que les Sauvages avaient plus de boisseaux à l'acre que la moyenne des habitants de l'établissement, et que leur grain était de meilleure qualité que tout celui qu'ils avaient battu ailleurs.

Après avoir vendu assez de leur blé pour payer le battage, la ficelle à lien, les sacs, et autres frais du même genre, ils en ont fait moudre suffisamment pour fournir à ceux qui s'adonnent à la culture une ample provision de farine pour l'année.

Le retour des Sauvages de la montagne de la Tortue et du Missouri, qui recommencent à cultiver, m'a obligé de leur distribuer un peu de farine; mais sauf cette exception, les Sauvages, depuis la récolte, se sont nourris de leur propre pain.

Je puis dire que je constate qu'une famille Sauvage consomme, en trois mois à peu près, une quantité de farine qui serait pour un an une ample provision pour une famille blanche composée d'un même nombre de personnes, de mêmes âges.

Voici quelles ont été leurs récoltes :

—	Boisseaux de blé.	Boisseaux d'avoine.	Boisseaux de navets.	Boisseaux de pommes de terre.	Tonnes de foin.	Boisseaux de betteraves, carottes, etc.
Bande de Croupion-de-Faisan	776	318	275	390	94	32
do Couverture-Rayée	870	331	463	85	24
do l'Ours-Blanc	160	183	60	12

Voici le nombre d'acres ensemencés ce printemps :—

—	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Jardins.
Bande de Croupion-de-Faisan	67	16	3	2½	2
do Couverture-Rayée	70	12	2½	3	2
do l'Ours-Blanc	4	2	3½	5	2

Soit une augmentation de vingt-neuf acres comparativement à l'année dernière. Ce printemps, la bande de Croupion-de-Faisan a défoncé vingt-neuf acres de terre neuve, la bande de Couverture-Rayée, vingt-six, et celle de l'Ours-Blanc vingt-cinq, ce qui, avec la terre qui sera labourée cet été pour l'ameubler, devra beaucoup augmenter l'étendue cultivable l'an prochain.

Le peu d'acres ensemencés sur la réserve de l'Ours-Blanc provient de ce que les labours d'ameublissement de la dernière saison n'ont pas suffi à nettoyer la terre des mauvaises herbes qui y avaient poussé pendant l'absence de la bande en 1887; j'ai jugé que ce serait perdre du grain, et en dernier résultat décourager les Sauvages que d'ensemencer de blé des terrains qui n'étaient pas en bon état.

Quoi qu'il en soit, cette bande travaille très bien ce printemps, et à la prochaine saison elle aura, je crois, une bonne étendue de terre à semer. L'automne et l'hiver derniers, quand elle n'a pas été employée à enlever des troncs d'arbres pour les constructions du gouvernement, elle a subsisté principalement au moyen de la

vente de son surplus de foin dans l'établissement, et en faisant la pêche, la chasse, la trappe, en préparant de l'écorce, en coupant et en transportant du bois mort de la réserve à la colonie.

Le bétail des trois bandes a été bien soigné, et augmente d'une manière satisfaisante. Les Sauvages de l'Ours-Blanc se pouvoient peu à peu d'animaux renvoyés par ceux des membres des autres bandes qui en ont assez élevés pour pouvoir se passer de bestiaux empruntés.

L'essai d'élevage de cochons réussit ; le nombre en augmente considérablement, et on les soigne bien ; les Sauvages apprennent petit à petit à s'en approvisionner, et je prévois que cette branche d'élevage contribuera beaucoup à mettre les Sauvages en état de produire tout ce qu'il faut pour leur alimentation.

Depuis l'achat de la lieuse automatique, achetée et payée par les Sauvages, comme je vous l'ai dit dans mon dernier rapport, des membres de la bande de Croupion-de-Faisan et de celle de Couverture-Rayée ont fait l'acquisition de quatre faucheuses, dont deux ont été payées en entier, et les deux autres presque complètement, de plus, ils auront deux râteaux à cheval au temps de la fenaison.

L'industrie et l'habileté des Sauvages dans la fabrication des châles, des cache-nez, des chaussettes, des gants, du beurre, des jougs, des traîneaux d'hiver, des râteaux, des paniers, etc., vont en croissant.

L'état sanitaire de ces bandes s'est encore amélioré ; il n'y a eu que sept morts dans le cours de l'année contre dix naissances. L'automne dernier j'ai fait l'examen des Sauvages des trois bandes, et j'en ai vacciné ou revacciné environ soixante-dix.

Leurs habitations continuent de recevoir des améliorations, que j'ai notées dans mon dernier rapport ; l'argent qu'ils gagnent à faire des charrois, chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, ils l'emploient ordinairement à acheter du bois de construction. Ils tiennent toujours propres leurs maisons et leurs alentours ; on voit aussi, une constante amélioration quant à la propreté et à la manière de se vêtir des Sauvages, bien que ceci s'applique plus aux bandes de Croupion-de-Faisan et de Couverture-Rayée qu'à celle de l'Ours-Blanc.

L'habillement ordinaire d'un Sauvage à présent consiste en une blouse de grosse toile, une chemise de flanelle grise, et un pantalon d'étoffe légère ou de grosse toile. Un d'entre eux a permis à M. Graham, le commis de l'agence, de lui couper les cheveux courts, et comme il porte un habillement de bon tweed, un chapeau de feutre, dur, et les dimanches, un faux-col de toile blanche et une cravate, il a bien meilleur air, en sorte que d'autres pensent à se faire aussi couper les cheveux.

Cela paraîtra une bagatelle à ceux qui ne connaissent pas les vrais Sauvages, mais ceux au fait de leur préjugé enraciné à cet égard, apprécieront le changement d'opinion que cette simple circonstance indique.

Parfois il arrive qu'un jeune homme ou une jeune femme se montre le visage peint, mais il suffit généralement de quelques observations pour qu'ils aillent se laver.

Les Sauvages qui étaient partis pour la Montagne-de-la-Tortue et le Missouri sont tous revenus, à l'exception de quelques-uns que la maladie ou quelque autre cause a retenus, et ils ne paraissent pas avoir la même disposition qu'autrefois à faire ces excursions, l'expérience leur ayant montré la folie de telles aventures.

Il n'a pas encore été ouvert d'école sur ces réserves, mais on s'occupe de cette question, et il est probable qu'il y en aura une avant longtemps.

Quatre enfants ont été envoyés aux écoles d'industrie pendant l'année, et les principaux font rapport que tous les élèves dans ces institutions font des progrès.

Au cours de l'année le chef Couverture-Rayée est mort, et le chef Ours-Blanc a été déposé à la demande d'une majorité de la bande, ce qui indique que ces Sauvages ont compris que l'autorité d'un chef prévenu contre l'adoption des mœurs des blancs leur était nuisible.

Les fournitures livrées pendant l'exercice étaient dans la plupart des cas conformes aux échantillons, et celles qui ne l'étaient pas ont été remplacées ou acceptées moyennant une réduction de prix.

Une soigneuse inspection de l'agence par monsieur l'inspecteur McGibbon, l'été dernier, a stimulé et encouragé les Sauvages, les employés et moi-même.

Qu'il ne soit permis, en finissant, de reconnaître les précieux services que j'ai reçus de M. Graham, le commis de l'agence, et de M. Lawford, l'instructeur d'agriculture, qui sont très actifs et zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. CAMPBELL,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES, TRAITÉ N° 6,

LAC-AU-CANARD, 16 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel avec un tableau statistique, et un inventaire de toutes les propriétés du gouvernement sous mon contrôle, avec leur valeur approximative, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Je suis heureux de pouvoir faire, en somme, un rapport favorable sur le progrès, la prospérité et la bonne conduite des Sauvages.

Comme le fait voir le tableau statistique, chaque bande de Sauvages en cette agence a défoncé de la terre neuve pour la culture pendant l'année dernière (environ 126 acres en tout), et construit un certain nombre de solides maisons et étables sur leurs réserves respectives.

Plusieurs Sauvages qui vivaient autrefois de chasse se sont mis à cultiver, avec un succès satisfaisant, et je suis heureux de constater que l'encouragement que leur a donné le département en leur fournissant des secours en provisions, habillements, instruments aratoires et bétail, n'a pas été sans bon résultats.

Une étendue de 501 acres a été mise en culture cette année, et comme le printemps a été favorable, on s'attendait à un rendement satisfaisant, mais ces espérances ont été frustrées; il est survenu une extrême sécheresse accompagnée de vents chauds, qui ont empêché le grain d'avancer, mais malgré le contre temps on a récolté 4,690 boisseaux de grain et 1,782 boisseaux de pommes de terre, soit une augmentation de 1,381 boisseaux de grain sur la récolte de l'exercice précédent. C'est, à mon avis, une preuve que les Sauvages s'intéressent davantage à leurs travaux.

Je puis ajouter que ce rendement a été supérieur à celui qu'ont obtenus les colons blancs des environs.

Mes Sauvages ont concouru avec tous les exposants à l'exposition qui s'est tenue à Prince-Albert, le 4 octobre dernier, et ont remporté le premier prix pour le blé, l'avoine et les pois, ce dont ils sont très fiers.

Pendant la présente saison nous avons eu derechef une chaleur et une sécheresse extrêmes, et quoi qu'on ait cultivé une plus grande étendue de terre, elle ne rapporta pas autant que l'an dernier.

Quelques-unes de ces bandes ont subsisté pendant la plus grande partie de l'hiver dernier des produits récoltés par elles dans la dernière saison. Cela les a encouragées à faire plus d'efforts au printemps, d'où vient qu'elles ont ensemencé une plus grande étendue de terre.

Le nouveau système de distribution de bétail qu'a inauguré le département a eu un grand succès; il ne fait pas qu'intéresser les Sauvages plus directement au bétail, mais il leur donne plus de responsabilité individuelle; à l'heure actuelle, beaucoup d'entre eux possèdent un certain nombre d'animaux. Ils sont fiers de ce résultat, qui les encourage à s'intéresser d'avantage à leurs bestiaux.

Le bétail a passé l'hiver dernier en bon ordre, et les jeunes animaux augmentent rapidement en nombre, ce qui prouve que les Sauvages s'occupent plus d'élevage qu'auparavant.

L'automne dernier on a ouvert sur la réserve de Barbu une école sous les auspices de l'Eglise catholique, avec M. Ladret comme instituteur, mais l'assistance

n'a pas été aussi nombreuse qu'elle eut dû l'être, parce que les Sauvages sont trop disséminés sur la réserve, la distance étant trop grande pour quelques-uns des enfants.

Je suis heureux de dire que l'école de la réserve de John Smith fait des progrès satisfaisants sous l'habile direction de Mlle Willson.

On a dernièrement établi une commission d'école composée de quelques-uns des Sauvages les plus intelligents, et il se tient des assemblées régulièrement, avec de bons résultats.

M. l'inspecteur McRae a visité cette école l'automne dernier et a paru content des progrès faits par les élèves.

L'école du Fort-à-la-Corne est encore fermée, et la nouvelle maison d'école projetée n'a pas encore été construite. J'espère cependant la voir ouverte avant l'hiver prochain. Ces Sauvages désirent vivement que leurs enfants soient instruits et élevés comme les enfants blancs.

La santé des Sauvages a été généralement bonne ; il n'y a pas eu de maladie parmi eux. La proportion des naissances a été à peu près égale à celle des décès. Les maladies pulmonaires qui s'ajoutent à la scrofule sont les plus fatales, mais grâce aux médicaments que leur fournit ce bureau et aux visites faites de temps à autre par le Dr Bain, de Prince-Albert, les Sauvages ont été assez bien portants.

Le 16 avril dernier, le chef "Barbu," bien connu, est mort de débilité générale et de vieillesse. Voici les bâtiments qui ont été construits pendant l'année courante, par le département, au coût d'environ \$2,700 : Rallonge d'un étage et demi et de 14 pieds sur 24 à la maison de l'agent, en charpente, lattée et crépie à l'intérieur ; laiterie, en charpente, de 8 pieds sur 10, en partie sous terre.

Une cabane au puits, de 8 pieds sur 8, en charpente. L'ancien bureau a été converti en écurie et remise aux voitures.

Magasin en charpente, d'un étage et demi, 21 pieds sur 50. Bureau construit en troncs d'arbres, intérieur latté et crépi, un étage et demi, 19 pieds sur 23. Maison en troncs d'arbres pour l'instructeur de la réserve d'Une-Flèche, un étage et demi, 17 pieds sur 20.

Local aux rations, construit en troncs d'arbres, 11 pieds sur 14.

J'ai reçu à temps les fournitures envoyées par les entrepreneurs, et tout y était satisfaisant et conforme aux échantillons.

En finissant, il me fait grand plaisir d'attester que les employés sous mes ordres ont rempli leurs différentes fonctions de manière à me satisfaire parfaitement, et que la conduite générale des Sauvages a été bonne ; ils sont bien satisfaits et industrieux.

J'ajoute que dans le cours de l'été cette agence a été visitée par l'inspecteur Wadsworth et dans l'automne par le commissaire des Sauvages et les inspecteurs d'écoles McRae et Betourney.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. S. McKENZIE,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES, BATTLEFORD, 7 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel avec tableau statistique et inventaire de toutes les propriétés du gouvernement sous mon contrôle, pour l'exercice 1888-89.

Depuis mon dernier rapport, les Sauvages de cette agence ont fait et mis à profit une abondante récolte. Les bandes de Moosomin et d'Enfant du-Tonnerre ont subsisté de leur farine pendant huit mois ; et quelques Sauvages, après avoir fait vivre de vieux parents dénués de ressources, ont encore chez eux plusieurs sacs de farine. Les bandes d'Herbe-Tendre, de Faiseur-d'Etangs, et de Petit-Pin ont eu assez

de farine pour environ cinq mois. Les Sauvages étaient enchantés de l'idée de faire et de consommer leur propre récolte, si bien que ce printemps chacun d'eux a commencé la besogne avec un redoublement d'énergie, et le résultat c'est que plus de six cents acres ont été ensemencés de blé; ils n'ont pas autant semé d'avoine et d'orge, parce que la vente de ces grains était limitée; ils ont planté en grande quantité des pommes de terre, des navets et des graines potagères; chaque acre cultivable de vieille terre a été ensemencé, et les apparences dans la première partie de la saison étaient tout ce qu'on pouvait désirer. Mais depuis, la sécheresse est survenue, et la perspective est décourageante.

Ce qu'ont gagné individuellement les Sauvages a été utilement dépensé à acheter des moissonneuses, des faucheuses, des lieuses mécaniques, des chariots, etc. Cette année, les Sauvages eux-mêmes se proposent de donner chacun une piastre de l'argent leur revenant du traité pour acheter une batteuse à vapeur, par ce qu'ils ont eu beaucoup de difficulté à faire battre leur grain l'an dernier. Quelques-unes des réserves n'ont fini qu'au milieu de mars, et le battage à cette saison de l'année ne se fait pas sans une grande perte et de temps et de grain.

Le bétail réussit remarquablement bien sur toutes les réserves, surtout sur celle de Faisan-Rouge, où de quarante vaches elle a trente-neuf beaux veaux. La cession des vaches aux Sauvages, sur certificat, a eu un bon effet, par la raison qu'ils prennent mieux soin de ce qu'ils espèrent devenir définitivement leur bien. La cession de bœufs de labour aux mêmes conditions n'a pas d'aussi bons résultats.

Les moutons ont très bien réussi sur la réserve de Moosomin, mais sur les autres réserves ça paraît difficile de les faire multiplier, à cause de la destruction des agreaux par les chiens, et d'autres contretemps.

L'état sanitaire des Sauvages est bon, et on prend toutes les précautions pour qu'il reste ainsi. On a soigneusement pratiqué la vaccination, et on prend grand soin d'enlever tous les déchets et de badigeonner tant à l'intérieur qu'au dehors.

Les écoles, au nombre de six, ont fait assez de progrès; celle de la réserve du Faiseur-d'Etangs a obtenu le sixième et seul prix donné dans cette agence.

Le même personnel d'employés que lors de mon dernier rapport est encore en fonction; et je suis heureux de dire que, comme de coutume, il donne généralement satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. J. WILLIAMS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS, DISTRICT DE PITT,
SASKATCHEWAN, 25 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel avec tableau statistique et inventaire des propriétés du gouvernement sous mon contrôle, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

La santé des Sauvages de ce district en général durant le dernier exercice a été bonne; il y a eu quelques décès provenant des causes ordinaires: consommation, scrofule, et autres maladies d'une nature héréditaire. Je suis heureux de constater qu'il s'est produit dans leurs bâtiments et leur manière de vivre une grande amélioration dans le cours de l'année dernière. Les magasins ont tous été couverts en bardeaux; il a été construit une nouvelle maison pour le commis, une rallonge au bureau; la maison de l'interprète et l'école protestante ont été couvertes en bardeaux. Tout le bois employé à lambrisser ces constructions a été scié à la grande scie par les Sauvages dans les mois d'hiver.

Je regrette de dire que leurs récoltes, comme celles de leurs voisins blancs, manqueront, parce que nous n'avons pas eu de pluie pendant cette saison dans ce district. Les semailles se sont bien faites et à bonne heure.

Le bétail et les cochons ont exceptionnellement bien réussi; leur reproduction a été considérable, et les animaux sont tous bien portants. Les Sauvages sont fiers de leur bétail, et au taux actuel de la reproduction, ils pourront bientôt élever assez de bêtes à cornes pour leur propre consommation.

Quelques-unes des femmes de cette agence ont tricoté des chaussettes et des mitaines avec la laine qu'on leur a fournie, et sont devenues expertes en cette industrie; plusieurs d'entre elles font aussi du beurre, ce qui montre l'intérêt qu'elles prennent à ces occupations.

Les Chippewayens qui demeurent au lac Froid ont souffert d'une cruelle attaque de rougeole au commencement du printemps, et ils ont reçu des secours pendant ce laps de temps; quoique cette maladie se fût emparée de toute la bande, deux adultes et deux enfants seulement y ont succombé. Cette bande subsiste principalement de pêche et de chasse; elle possède un grand nombre de bêtes à cornes, et reçoit une assistance libérale du département durant les saisons prohibées pour la protection du poisson et du gibier.

Les Sauvages de ce district sont paisibles et prospères, et se civilisent rapidement. Les écoles sont bien fréquentées et les élèves font de grands progrès.

Mon commis, M. W. J. Barker, et Pierre Boudreau, mon interprète, m'ont habilement secondé dans mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. G. MANN,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES, TRAITÉ N^o 6,

LAC-À-LA-SELLE, ALBERTA, 30 juin 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les affaires des réserves de cette agence pour l'exercice qui expire aujourd'hui, chaque réserve étant l'objet d'un rapport distinct, en conformité de vos instructions.

Bande du Lac-à-la-Selle, n^o 125.

Il y a un progrès marqué sur les travaux des années précédentes dans la manière dont cette bande cultive maintenant ses fermes et aussi dans le désir qui l'anime de les agrandir dans le but de se rendre indépendante des secours du gouvernement le plus tôt possible; mais par malheur, ces efforts n'ont pas été couronnés d'autant de succès qu'on aurait pu le désirer, par suite du manquement partiel de la récolte de 1888.

Je remarque aussi leur désir d'avoir un meilleur genre de bâtiments où les toits en terre et en chaume seraient remplacés par des couvertures en bardeaux, et je leur ai donné tout l'encouragement possible pour atteindre cet objet.

Le bétail a été bien soigné toute l'année, et le vif désir qu'on leur a inspiré d'avoir leurs animaux en toute propriété, commence aujourd'hui à produire de bons résultats.

La coutume de traiter brutalement et avec insouciance les bœufs de labour, qui était si commune les années précédentes, a maintenant disparu, les Sauvages ayant compris qu'on peut faire plus d'ouvrage à une paire de bœufs qu'on fait régulièrement travailler et qu'on manie avec soin, plutôt qu'en les menant furieusement pendant une courte période pour les laisser ensuite à ne rien faire pendant des semaines.

Les cultivateurs de cette bande ont à présent acquis beaucoup de bien qui, quoique ne suffisant pas à les rendre indépendants des secours de l'État, exige continuellement leur attention, en sorte que bon nombre de Sauvages ne quittent pas leurs femmes une fois l'an, ce dont ils se vantent.

L'école du jour sur cette réserve, sous l'habile direction de M. A. B. Steinhauer, missionnaire indigène de l'église méthodiste, a fait beaucoup de bien, et je n'ai vu

manifester nulle part un plus grand intérêt pour l'éducation que parmi les Sauvages de cette bande.

La maison d'école primitive étant trop petite, on construit actuellement une rallonge, et les Sauvages font volontairement les travaux nécessaires sous la surveillance de l'instructeur de la réserve.

Il m'a fait plaisir d'observer pendant l'année bien des signes évidents de progrès dans le sens d'une civilisation plus avancée et de l'adoption des coutumes des blancs; par exemple, des améliorations dans l'ameublement de leurs maisons, le désir de remplacer par des poêles tant pour le chauffage que pour la cuisine, les âtres en terre passés de mode qui sont tout à la fois dangereux et malpropres. Beaucoup s'habillent mieux et portent à présent des habillements propres au lieu des couvertures qui étaient si universellement portées jusqu'à ces derniers temps.

La coutume parmi les hommes de porter les cheveux longs et non peignés disparaît aussi, et beaucoup se les font maintenant couper et arranger à la manière des blancs, ce qui ne manquera pas de faire du bien à leur santé.

Ils rendent plus confortable l'intérieur de leurs maisons en les garnissant des articles d'ameublement ordinaire qu'ils peuvent fabriquer ou acheter.

L'introduction du tricotage parmi les femmes de la réserve a eu aussi l'effet d'augmenter le bien-être de leurs familles; femmes et filles ont rapidement appris ce genre d'ouvrage et se sont servi avec empressement de la laine et des broches et aiguilles envoyées par le département.

Un petit nombre de Sauvages se sont pourvus de chariots, de harnais, etc., et quelques-uns ont employé l'argent gagné par leur travail à se procurer les outils de charpentier les plus nécessaires.

Le chef, Thomas Hunter, a acheté et payé une moissonneuse et un râteau à cheval pour son usage personnel, et grâce à cet outillage il a pu exécuter un contrat qu'il avait fait pour livrer du foin à la station télégraphique de l'Etat ici, ce qui lui a fait gagner \$95, presque assez pour le rembourser de ce que lui ont coûté ces instruments aratoires.

Dans l'été et l'automne de 1888, il y a eu très peu de maladie sur la réserve, mais la douceur extrême de l'hiver a causé une augmentation d'indispositions légères, parmi les enfants.

La pêche du lac à la Selle, en 1888, n'a donné qu'un bien mince rendement, insuffisant à satisfaire aux besoins immédiats de ceux qui s'y sont adonnés.

Comme le poisson blanc ne paraît pas avoir diminué en nombre à un point appréciable, il est difficile d'arriver à une solution de ce problème.

Une grande partie de cet insuccès doit être attribuée aux dommages faits aux rets par un insecte qui infeste beaucoup de lacs de l'intérieur et qui est pareil en apparence à la crevette de mer.

Voici l'étendue de terre qui a étéensemencée dans la saison de 1888 :

	A cres.
Blé.....	2 $\frac{1}{2}$
Avoine.....	9 $\frac{3}{4}$
Orge.....	37
Pois.....	5 $\frac{1}{2}$
Pommes de terre.....	6 $\frac{7}{8}$
Jardins.....	2 $\frac{1}{4}$
Total.....	<u>63$\frac{7}{8}$</u>

Dont on a récolté les quantités ci-après :—

	Boisseaux.
Blé.....	20
Avoine.....	108
Orge.....	400
Pois.....	1
Pomme de terre.....	381

On a fait trois cent tonnes de foin.

On a laissé en friche pour ameublissement plus de cinquante acres déjà cultivés.

Voici combien de terrain est actuellement en culture :—

	Acres.
Blé.....	8
Avoine.....	11
Orge.....	51 $\frac{3}{5}$
Pommes de terre.....	6 $\frac{3}{4}$

Bande de Wahsatanow, n° 126.

Je ne puis constater que peu de progrès de la part de cette bande, parce que ceux qui en sont membres sont plus portés à la chasse qu'à la culture ou à l'élevage.

Pour cette raison je n'ai pas fait d'efforts particuliers pour les induire à cultiver sur un grand pied, mais je me suis plutôt occupé de leur fournir les moyens de suivre une occupation qui est plus de leur goût.

Dans la dernière saison j'ai réussi à leur faire prendre part à la pêche annuelle de l'esturgeon dans la rivière Saskatchewan, et en leur fournissant de la ficelle à rets je les ai mis en mesure de prendre une assez bonne quantité de ce poisson de prix tant qu'a duré la saison de pêche.

Il n'a pas été établi d'école sur cette réserve, parce qu'il n'y a pas assez d'enfants dans la bande pour justifier l'ouverture d'une école, et surtout parce qu'il est probable qu'à la mort de la présente génération, cette bande sera presque complètement éteinte.

Son état sanitaire a été assez bon jusqu'ici; il n'y a eu que deux décès dans le cours de l'année, mais comme cette bande ne compte que quelques enfants, elle disparaîtra avec la présente génération.

Voici combien de terrain a été ensemencé en 1888 :—

	Acres.
Orge.....	10
Pommes de terre.....	2
Navets.....	$\frac{1}{2}$
Carottes.....	$\frac{3}{8}$
Total.....	<u>12$\frac{7}{8}$</u>

Dont on a récolté les quantités ci-après :—

	Boisseaux.
Orge.....	33
Pommes de terre.....	99
Navets.....	22
Carottes.....	41

On a fait soixante-neuf tonnes de foin. Le mauvais temps a été cause de la pauvreté de la récolte, et a surtout affecté les pommes de terre.

Voici combien de terrain est actuellement en culture :—

	Acres.
Orge.....	7 $\frac{1}{4}$
Pommes de terre.....	2 $\frac{2}{5}$
Jardin.....	1 $\frac{7}{20}$
Total.....	<u>11</u>

Le bétail que possède cette bande a été assez bien soigné, mais à cause des nombreuses absences de ceux qui en ont la charge, la proportion du croît n'est pas aussi régulière qu'elle aurait dû l'être.

Bande de Plume-Bleue, n° 127.

Cette bande, qui occupe une réserve sur les Buttes-Roulantes contiguë à la réserve du Lac-à-la-Selle à l'ouest, a continué à travailler à améliorer son état depuis son transfert du Lac-aux-Œufs, (sur la rive sud de la Saskatchewan) en 1887.

Ses maisons sont d'une bien meilleure classe que celles qu'elle occupait au Lac-aux-Chefs, et l'intérieur en est propre et confortable.

A l'exception d'une famille, tous les Sauvages de cette bande sont catholiques, et en conséquence leurs enfants ont peu fréquenté les écoles du Lac-à-la-Selle.

Ces Sauvages s'intéressent beaucoup à leur bétail qu'ils soignent bien, dont ils usent avec précaution et dont le croît est assez régulier.

Voici combien d'acres ils ont ensemencés en 1888 :—

	Acres.
Avoine.....	3 $\frac{3}{4}$
Orge.....	13 $\frac{1}{4}$
Pommes de terre.....	1 $\frac{3}{8}$
Navets.....	$\frac{1}{8}$
Pois.....	1 $\frac{9}{16}$
Total.....	20$\frac{1}{16}$

Dont ils ont récolté :—

	Boisseaux.
Avoine.....	60
Orge.....	88
Pois.....	21 $\frac{1}{2}$
Pommes de terre.....	70

Ils ont fait soixante-dix-neuf tonnes de foin. Il y a actuellement en culture sur la réserve :—

	Acres.
Blé.....	3 $\frac{3}{4}$
Avoine.....	2 $\frac{1}{4}$
Orge.....	10 $\frac{1}{4}$
Pommes de terre.....	1 $\frac{1}{2}$

Cette bande a pris part à la pêche du lac à la Selle en 1888 avec la bande de ce lac, et n'y a pas eu plus de bonheur.

Bande du Lac-au-Poisson-Blanc, n° 128.

En juin, cette réserve a été mise sous la charge de M. l'instructeur Ingram, ci-devant de la réserve du Lac-à-la-Selle, et qui a été remplacé sur celle-ci par M. P. L. Grasse.

Les Sauvages de cette bande n'ayant jamais auparavant subi le contrôle continu qui leur était imposé dans la direction ou la gouverne de leurs travaux, ont été d'abord difficiles à conduire, mais voyant que ce qu'on leur faisait n'était que pour leur bien, avec le temps ils sont devenus plus raisonnables et moins malaisés à gouverner, de sorte qu'on observe maintenant chez eux des signes d'amélioration, si bien que l'instructeur rapporte que les semences se sont faites d'une manière digne d'éloges ce printemps et que les Sauvages ont pris grand intérêt à la besogne.

On construit actuellement sur cette réserve un moulin à farine, dont l'outillage est à présent sur le terrain. Les bâtiments se font par les Sauvages, sous la direction de l'instructeur, et sont à la veille d'être achevés.

Dans une visite que j'ai faite récemment à la réserve, il m'a fait grand plaisir d'observer l'adresse avec laquelle les Sauvages employés à ces constructions exécutaient leur ouvrage.

Une boutique de forgeron et de charpentier pour l'usage de l'instructeur et de la bande est aussi sur le point d'être achevée; ce sont les Sauvages qui y travaillent.

Je regrette de constater que cette bande n'a pas fait autant d'efforts qu'on s'y attendait pour entretenir et augmenter leur troupeau de bétail; ceux possédant de jeunes animaux les abbattent sans nécessité et malgré tous les efforts qu'on tente pour les en empêcher.

Les écoles de cette réserve, au nombre de deux, ont été assez bien fréquentées, celle du Lac-au-Poisson-Blanc comptant une moyenne d'environ seize élèves par jour,

et celle du Bon-Poisson environ vingt-cinq, mais à cause de certaines circonstances, les progrès n'ont pas été tels qu'on aurait pu le désirer.

D'amples fournitures de livres, etc., on été faites dernièrement, et un nouvel instituteur, compétent, a été nommé à l'école du Lac-au-Bon-Poisson; aussi ne peut-il y avoir de doute qu'il se produira immédiatement une amélioration.

La pêche de 1888 au Lac-au-Poisson-Blanc a été assez heureuse; la capture a été meilleure qu'à aucun autre lac poissonneux de ce district. On a donné à la bande une grande quantité de ficelle à rets, dans le but de réduire les rations de viande de l'hiver.

Comme ailleurs, le gibier a été très rare, et partant les Sauvages se sont trouvés privés d'un moyen de procurer des vêtements à leurs familles, sur lequel ils ont toujours exclusivement compté jusqu'ici, car dans ce district il n'existe pas d'établissements de blancs où ils puissent obtenir de l'emploi quand ils ne sont pas occupés sur leurs fermes.

Dans la dernière partie de l'hiver et au commencement du printemps, il n'y a eu que trop de maladie, dont la cause a été l'hiver extraordinairement doux qu'on a eu, il a fallu leur donner des soins médicaux; on a fait venir un médecin d'Edmonton pour visiter les malades.

Dans cette visite on a découvert que la scrofule existe dans une grave proportion parmi les Sauvages de cette bande.

En 1888 ils ont ensemencé:—

En blé, 8 acres; avoine, $7\frac{3}{8}$ acres; orge, $48\frac{5}{8}$ acres; pommes de terre, $11\frac{1}{8}$ acres; jardins, $\frac{3}{4}$ d'acre. Total, 76 acres—dont ils ont récolté:—

Blé, 49 boisseaux; avoine, 156 boisseaux; orge, 385 boisseaux; pommes de terre, 929 boisseaux.

Ils ont fait quatre cent cinquante tonnes de foin.

Ils ont ensemencé dans la présente saison:—

En blé, $37\frac{1}{8}$ acres; avoine, $13\frac{1}{8}$ acres; orge, $94\frac{1}{4}$ acres; pommes de terre, $17\frac{3}{8}$ acres; jardin, $\frac{1}{8}$ d'acre. Total, 162 acres—auxquels doivent être ajoutés 20 acres de terre nouvellement défoncés, soit 182 acres en culture.

Bande du Lac la Biche (autrefois Peeaysis), n° 129.

Cette bande, qui ne compte maintenant que dix-sept membres, demeure au Lac-la-Biche, dans l'établissement métis de ce nom.

Avant 1886, cette bande comptait cent soixante personnes, mais cette année-là le nombre en a été réduit au chiffre ci-dessus par le retrait du traité des autres membres de la bande.

Des membres actuels, douze sont des Métis, qu'on retirera bientôt du traité.

Comme cette bande n'a pas de réserve et ne fait que peu de culture, elle ne reçoit pas d'aide du gouvernement, et compte sur la chasse et la pêche pour sa subsistance; jusqu'à présent, elle n'a pas éprouvé beaucoup de misère.

Chipeweyens de la bande du Lac-du-Cœur, n° 130.

Cette bande, la plus au nord de toutes celles du traité, compte quatre-vingt-quatre personnes, et occupe une réserve (jusqu'ici non arpentée) au lac du Cœur, à quarante milles au nord-est du lac la Biche, sur le versant oriental d'une chaîne de hautes collines connues sous le nom de montagnes Martin.

Cette réserve est d'un accès très difficile, et je n'ai pu la visiter qu'une fois depuis que j'ai pris la charge de cette agence, mais j'ai rencontré la bande tous les ans au lac la Biche où elle vient recevoir ses annuités.

J'ai trouvé toute la région, du lac la Biche au lac du Cœur, couverte d'arbres de haute futaie, principalement de peuplier, et en partie très montueuse, parsemée de nombreuses fondrières.

Les Sauvages exploitent huit acres de terre sur des îles du lac et cultivent la pomme de terre avec grand succès. Ils n'ont pas encore essayé la culture du grain.

Les maisons sont d'une meilleure classe que ne les bâtaient des Ctees pareillement situés, et tous, particulièrement les hommes, sont bien habillés, surtout le chef,

qui a assisté aux paiements vêtu d'un complet à l'anglaise en tweed, avec une chemise blanche et des bottes à l'écuycère.

Je mentionne ce fait parce qu'il dénote un degré de civilisation qu'on ne s'attendrait pas de trouver dans une localité aussi écartée.

Jusqu'à présent cette bande a beaucoup gagné à la chasse; sa traite d'hiver avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson se monte parfois jusqu'à quatre mille "peaux" ou "castor préparé" (un type de valeur dans le commerce de fourrures au nord qui représente environ cinquante centins), soit: deux mille piastres.

La pêche dans ce lac a été aussi assez bonne en tout temps, mais aujourd'hui le gibier et le poisson ont presque entièrement disparu, de sorte que ces Sauvages commencent à souffrir de privation, et il est parfois nécessaire de les secourir en leur distribuant de petites quantités de provisions et de vêtements. Autrefois le personnel de la bande diminuait chaque année par suite de décès résultant d'un affaiblissement organique provenant de ce que les membres se mariaient toujours entre eux, mais ils ont dans ces derniers abandonné jusqu'à un certain point cette coutume, et il est probable, je crois, que désormais leur nombre va s'accroître. Cette bande ne jouit pas encore des facilités d'enseignement qu'on a accordées à celles situées dans des localités plus favorables.

Bande du Lac-au-Castor, n° 131.

Elle compte cent quarante-deux membres, dont quarante-huit reçoivent leurs annuités, celles des autres leur étant retirées depuis 1884 à cause de leur participation à la rébellion de 1885.

Ils vivent principalement de pêche et de chasse, et ne cultivent qu'environ 4 acres de terre, où ils récoltent des pommes de terre.

Par suite de leur refus de se conformer aux désirs du gouvernement et d'aller s'établir sur la réserve du Lac-à-la-Selle comme on le voulait, ils ne reçoivent pas aujourd'hui de secours de cette agence, mais on les a avertis que ceux qui iront sur la réserve du Lac-à-la-Selle avec l'intention d'y cultiver, auront de l'aide suffisamment pour leur permettre de mettre cette intention à effet; cependant ils préfèrent demeurer au Lac-au-Castor.

La pêche de 1888 dans ce lac a complètement manqué, et il a fallu donner des rations à la bande pendant quelques semaines de l'hiver. Cette bande est dans la même position que celle des Chipewayens du Lac-du-Cœur quant aux moyens de faire instruire ses enfants: elle n'a pas d'école.

Sans doute parce qu'elle est obligée de mener une vie plus active que les Sauvages qui s'adonnent aux travaux agricoles, la santé de cette bande a été bonne pendant toute l'année, et il n'a pas été nécessaire de leur donner des soins médicaux.

Elle n'a jamais essayé d'élever de bétail, sa vie nomade l'empêchant de donner assez d'attention à ce genre d'industrie.

Je suis heureux de constater qu'en général ces Sauvages paraissent satisfaits de la manière dont ils sont traités par le gouvernement, et en plusieurs occasions les principaux d'entre eux m'ont donné l'assurance qu'ils persévéreraient dans cet esprit de fidélité qu'ils ont montré, dans des circonstances si défavorables, en 1885.

Les instructeurs des réserves du Lac-au-Poisson et du Lac-à-la-Selle ont rendu les meilleurs services pendant tout l'exercice, et c'est en grande partie grâce à leurs efforts que je puis rapporter un progrès marqué dans l'état des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. A. MITCHELL,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES BUTTES-DE-LA-PAIX, T. N.-O., 12 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel avec un tableau statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

L'été de 1888 a été si humide et si froid jusqu'au milieu d'août que je craignais que les récoltes manqueraient, mais la chaleur se prolongeant plus tard que d'habitude a sauvé tous les grains, excepté les pois, de sorte que la moisson a été bonne.

On a fait une grande quantité de foin, mais en travaillant plus qu'à l'ordinaire, parce que les terres basses étaient inondées.

J'ai fait les paiements en vertu du traité, les 1er et 2 octobre, sauf aux Assiniboines, que j'ai payés le 24 septembre pour leur permettre d'aller à leur chasse d'automne. Les paiements se sont effectués sans la moindre contestation. Les bandes des Buttes-de-l'Ours ont été très contentes qu'on ait payé les Sauvages rebelles cette année.

Après un automne clair on a eu un hiver très doux, sans neige, et cette absence de neige a fait manquer la chasse, parce qu'on ne pouvait suivre aisément les pistes du gibier, et les bêtes à fourrure ont été fort rares. La bande de Sampson a tué un certain nombre d'ours et de daims, mais bien moins que de coutume. La bande de Peau-d'Hermine est restée chez elle, comme c'est sa coutume, sauf quelques exceptions. La bande de Louis Bull a très peu gagné à la chasse, les Assiniboines ont mieux réussi, mais pas aussi bien que dans les années précédentes.

Après que le battage fut terminé, nous réduisîmes les rations de farine, et très peu de temps ensuite nous réduisîmes aussi les rations de viande, parce que nous reçûmes une abondante quantité de poisson du Lac-au-Pigeon, où un certain nombre avaient hiverné et pêché pour l'agence; on eut environ vingt-six mille poissons comestibles, et on en vendit tout ce qu'on put trouver à vendre. Les Sauvages eurent aussi la liberté de disposer de leur surplus de grains pour avoir des vêtements et autres choses nécessaires dont ils manquaient.

Le printemps a commencé de très bonne heure, et toutes les semences se sont faites en avril, mais par suite d'une sécheresse continue, les récoltes ont complètement manqué. Sauf deux légères averses les 27 et 29 juin, il n'est pas tombé de pluie depuis le milieu d'août dernier, et pas assez de neige en aucun temps de l'hiver pour qu'on pût se servir de traîneaux. Une épaisse fumée provenant des feux de broussailles dans toute cette région la rend désagréable. Il est souvent impossible de voir plus qu'à cent verges.

L'herbe des prairies qu'on fauche ordinairement pour en faire du foin est trop courte pour cela; il n'y en a pas sur les terres hautes, mais sur les terrains habituellement couverts d'eau il y aura de bon foin.

Les feux de prairies ont détruit beaucoup de clôtures sur la réserve de Peau-d'Hermine, et un peu sur celle de Sampson; ils ont brûlé une maison sur chacune de ces réserves.

Comme il n'y avait pas d'apparence de récoltes à faire, les Sauvages sont allés dans de courtes expéditions de chasse et à la cueillette des baies. J'ai cherché à induire les jeunes gens à rester chez eux pour améliorer leurs bâtiments, mais je n'ai réussi qu'avec la bande de Sampson. Ses hommes ont préparé et charrié le bois destiné à la construction de quatre bâtiments pour l'agence, et les ont presque achevés. La maison de Sampson est presque finie; un autre bon bâtiment a été construit, et les troncs d'arbres, pour plusieurs autres, ont été coupés et charriés.

La maison de Peau-d'Hermine est bâtie, et il y demeure, à sa grande satisfaction. Deux autres bons bâtiments sont en voie de construction.

On a construit sur la réserve de Louis Bull deux bons bâtiments, l'un pour un membre de la bande et l'autre pour servir de bureau de rations, où elles sont maintenant distribuées aux Sauvages, qui n'ont plus à aller à sept milles au bureau des rations sur la réserve de Peau-d'Hermine.

On ne voit que peu ou point d'amélioration sur la réserve de Tête-Pointue; les Sauvages se plaignent encore d'être malades, et ne veulent pas travailler à moins qu'on n'y insiste sans cesse; quelques-uns sont encore malades, mais le plus grand nombre est capable de travailler.

Ils ont préparé le bois nécessaire à la construction de trois maisons et construit en partie les murs de celle du chef, le reste des troncs d'arbres a été brûlé, et comme les Sauvages n'ont pas scié de planches, la maison du chef reste inachevée.

A l'exception des Assiniboïnes, il existe parmi les Sauvages une amélioration réelle qui se manifeste et dans leur désir de cultiver et de travailler, et dans leur manière de travailler, prenant soin de leur bétail, de leurs instruments aratoires, et de leurs bâtiments. Ils construisent à présent une bien meilleure classe de bâtiments.

On a établi quatorze nouvelles fermes sur la réserve de Sampson.

Sur les réserves de Peau-d'Hermine et Louis Bull, l'étendue de terre cultivée a diminué par suite de l'absence de deux familles sur la première de ces réserves, et sur celle de Louis Bull parce qu'un membre de la bande s'est enlevé d'un coup de feu une partie de la main, ce qui l'a rendu incapable de travailler.

La bande de Tête-Pointue a augmenté l'étendue de ses cultures.

Le bétail a été bien hiverné, et le croît est aussi bon qu'on pouvait s'y attendre.

Il s'est fait très peu de progrès dans la confection du beurre, mais comme quelques-uns l'ont essayée, j'espère voir une amélioration chaque année à cet égard.

Le croît des cochons a été bon, mais tardif; je regrette la nécessité où l'on sera de les tuer tous, parce qu'il n'y aura pas de grain pour les nourrir durant l'hiver prochain. Les Sauvages ont commencé à comprendre les bénéfices qui résultent de cet élevage.

Les écoles sont restées ouvertes sur toutes les réserves, sauf celle de Tête-Pointue. Celle de la réserve de Sampson a été plus fréquentée qu'auparavant, et elle est restée ouverte toute l'année; mais pour une bande aussi nombreuse, le nombre d'élèves présents est minime.

L'école de Peau-d'Hermine est restée ouverte, et le révérend Père Gabillon fait tout son possible pour induire les Sauvages à y envoyer leurs enfants, mais ils sont très indifférents sur ce chapitre.

A la réserve de Louis Bull, l'école est fréquentée par tous les enfants; l'instituteur, M. Somerset, ne permet pas qu'on reste absent sans de bonnes raisons.

La santé générale des Sauvages a été bonne; les soins que leur a donnés le Dr McInnis, quand ils en ont eu besoin, ont été couronnés de succès.

Les Sauvages sont plus propres; ils apprécient la distribution de savon qu'on leur a faite l'an passé.

La distribution de laine filée a produit de bons résultats; les femmes ont appris à tricoter de Mme Ross (épouse de l'instructeur) et de Mlle Neelands, l'institutrice de la réserve de Sampson.

Je regrette de dire qu'une danse à boire a eu lieu en août dernier sur la réserve de Peau-d'Hermine, mais comme on a beaucoup réduit, et en plusieurs cas, supprimé la distribution des rations, cette danse a été de courte durée; il n'y en avait pas eu depuis trois ans, et je ne pense pas qu'ils recommencent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL B. LUCAS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,

EDMONTON, T. N.-O., 30 juin 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les progrès faits par les Sauvages dont j'ai la charge pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Bande d'Enoch, Plaine des Assiniboïnes.

Cette bande a fait pendant l'année dernière de grands progrès en agriculture; de fait, elle paraît presque capable maintenant de cultiver ses terres sans instructeur; la récolte battue a été très belle, malgré la sécheresse continue; la grande difficulté à présent est de l'empêcher de semer avant le temps convenable pour les différents grains. Ces Sauvages prennent grand soin de leur bétail, qu'ils ont l'air de beaucoup aimer et dont ils tiennent fort à sauver le croît. Ils ont fait une grande

quantité de foin, bon nombre d'entre eux fauchaient à la faux dans la savane et les terrains difficiles, tandis que la faucheuse manœuvrait en champ plat. Beaucoup d'entre eux ont rebâti leurs maisons, en les faisant plus grandes et mieux aérées; le chef a la sienne (construite par lui-même avec quelque aide du département), d'un étage et demi, couverte en bardeaux et avec de bons planchers; d'autres suivent son exemple, et j'espère que cette année on aura quelques bonnes maisons sur la réserve.

La santé de ces Sauvages a été très bonne, les naissances ayant excédé d'un les décès.

Cette bande, composée principalement de nomades et ayant une grande proportion de personnes très vieilles, faibles et aveugles, s'est bien trouvée de la douceur de l'hiver et du printemps sec. Par malheur, le 31 mars, nous avons eu un terrible feu de prairie qui a balayé toute la réserve, a brûlé les étables à l'exception de deux, a détruit plusieurs maisons, et réduit en cendres tous les enclos des champs et des pâturages; ces derniers ont été remplacés en partie par d'autres meilleurs et on rebâtit les maisons ainsi que les étables. Je dois louer les Sauvages de l'énergie qu'ils ont montrée à réparer les dommages et du bon esprit dont ils ont fait preuve dans cette crise fort pénible. Les deux écoles, dont l'une est catholique et l'autre presbytérienne, ont été bien mieux fréquentées que par le passé, et les enfants ont fait des progrès satisfaisants.

Réserve d'Alexandre, Rivière-qui-Barre.

Les Sauvages de cette réserve ont fait de grands progrès en agriculture, et la récolte battue l'hiver dernier a été très bonne; le blé et l'orge étaient très beaux. Il est regrettable que la quantité cultivée par chaque famille soit si petite, mais on fait tous les efforts pour leur en faire cultiver davantage; c'est dans ce but que plusieurs acres de terres neuves ont été défoncés cette année. Un grand feu de prairie a envahi cette réserve au commencement du printemps et a détruit presque toutes les étables, mais on a sauvé les maisons, et il n'y a pas eu de perte de vie ni de bétail. Les Sauvages ont fait une très bonne chasse aux ours pendant l'hiver; ils en ont tué un grand nombre et ont vendu les peaux à de très bons prix. Après la chasse ils se sont mis à l'ouvrage et ont fait de très bonnes semences de grains et de racines, mais à cause de la nature du sol qui est fort et de la longue sécheresse, la récolte va manquer complètement. Il règne plus de propreté chez cette bande, qui manifeste le désir d'avoir de meilleures et plus grandes maisons, et la petite hutte est généralement abandonnée pour un logis meilleur et plus grand.

Ces Sauvages soignent bien leur bétail, dont le croît est satisfaisant. Ils désirent voir leurs enfants instruits, et l'école est toujours assez bien fréquentée, quoique quelques-uns des élèves aient à faire une longue course pour s'y rendre; ils font des progrès remarquables sous leur instituteur actuel.

Les Sauvages de cette bande ont bien travaillé sous la direction de leur instructeur, et ont beaucoup progressé dans ces douze derniers mois.

Bande de Michel, Rivière-à-l'Esturgeon.

Cette bande est très petite, et toutes les familles sont bien avancées en agriculture; si elles ont de bonnes récoltes, dans quelques années elles pourront se sustenter elles-mêmes; elles ont bien travaillé toute l'année et ont un très grand troupeau de bétail comparativement à leur nombre; elles n'ont pas d'école à elles, mais ont profité des écoles industrielles où elles ont beaucoup de leurs enfants. Leur récolte cette année sera faible à cause de la sécheresse; elles ont de bons logements, ont construit de bonnes étables et fauché une quantité considérable de foin. Dans toutes les opérations agricoles elles égalent à peu près la moyenne des Métis de ce district, mais elles auront besoin de quelques secours cet hiver.

Bande d'Alexis, lac Sainte-Anne.

On peut l'appeler la bande de chasseurs de cette agence; elle est dans les bois pendant presque tout le temps propice de l'année, et avec sa pêche à l'automne elle fait beaucoup pour sa subsistance, mais à cause de la vie nomade qu'elle mène, elle fait bien peu de progrès en agriculture. Un feu de prairie a envahi cette réserve

tandis que la plupart des chasseurs en étaient absents, et a détruit leurs étables et leurs maisons ainsi que leur contenu ; beaucoup de femmes se sont trouvées dans le dénuement, ayant tout perdu, mais grâce aux secours qui leur ont été tout de suite envoyés par le département, elles ont été assez bien approvisionnées de vêtements et de tentes. Un détachement de cette bande au lac à la Baleine-Blanche, généralement connu sous le nom de bande de Tête-de-Fer, a beaucoup souffert de ce feu, mais depuis tous se sont mis à l'œuvre et ont remplacé une bonne partie des bâtiments brûlés ; ils continuent d'y travailler. Tous les Sauvages de cette bande travaillent bien pendant qu'ils sont sur la réserve et ont fait une bonne provision de foin pour leur bétail, dont ils ont un beau troupeau, ce dont ils sont fiers. La chasse au pied des collines et des montagnes diminue tous les ans ; à cause des feux dans les bois, je crains qu'ils ne puissent subsister sans secours cette année, et le gouvernement sera obligé de les faire vivre pendant tout l'hiver.

En finissant, je puis dire que j'ai tout lieu d'être satisfait des progrès de tous les Sauvages dans cette agence et des désirs d'avancement qu'ils témoignent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM C. DE BALINHARD,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES,

AGENCE DE CARLETON, 2 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et de l'inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mon contrôle, pour l'année expirée le 30 juin 1889.

Je suis heureux de constater que les Sauvages de cette agence ont été assez bien portants depuis la date de mon dernier rapport, sauf une attaque de coqueluche d'un caractère peu grave dans la première moitié de l'hiver, qui a été fatale à trois des plus jeunes enfants.

Au commencement de mai, sur toutes les réserves, les Sauvages ont été attaqués de nouveau d'une sorte d'influenza qui a été très grave pour les vieillards et les infirmes, mais cette épidémie n'a pas causé de mortalités, et par bonheur nos semences étaient achevées avant qu'elle se fut déclarée en cette agence.

Le printemps a été si hâtif que les Sauvages ont achevé leurs semences au temps où généralement ils les commençaient dans les années précédentes, mais les mois de mai et juin se sont passés sans pluie, et les Sauvages ont l'air d'être très peu avancés.

Les bandes de Mistawasis, de Couverture-Etoilée et de Petequakey ont eu de très bonnes récoltes, leur blé a été jugé comme étant de première classe par des cultivateurs et des meuniers d'expérience, mais comme elles n'ont pu le faire moudre, il ne leur a pas autant profité que s'il avait été converti en farine pour leur consommation.

Nous n'avons eu que très peu de neige et à peine un mois de traîneaux pendant l'hiver dernier, ce qui a beaucoup nui aux Sauvages pour le charroi de leurs bois de construction, de leurs perches, etc. ; ils ont dû, après les semailles, les apporter en chariots, ce qui était une bien ennuyeuse besogne.

Les bandes de Kenomotripe, n^o 106, et la bande du Lac-des-Prairies, n^o 105, ont été très malheureuses dans leur chasse aux bêtes à fourrure, sur laquelle elles comptaient en grande partie pour leur subsistance dans les années précédentes. La dernière de ces bandes a été dans un état fort précaire et a souffert de la famine, n'ayant pas de bétail ni de chevaux pour qu'ils pussent venir chercher des provisions au besoin, la distance de cette agence à cette réserve étant de 130 milles.

La bande du Lac-à-l'Esturgeon n'a fait de même que très peu pour sa subsistance, et elle demande tous les mois des provisions à nos magasins, ce qui était bien différent, il y a trois ans, où la chasse aux fourrures était abondante.

Le bétail sur les différentes réserves est en bon ordre, et grâce à la douceur exceptionnelle de la température, les vaches laitières seulement ont été tenues à l'étable l'hiver dernier.

Par suite de la douceur de l'hiver, nous avons eu un surplus considérable de foin, qui, par malheur, a été brûlé en entier par les feux de prairie.

Les écoles sur les réserves de Mistawasis, d'Atakakoop et du Lac-Muskeg ont été bien fréquentées, sauf pendant la maladie qui a régné parmi les enfants au commencement de l'hiver et du printemps. Elles comptent généralement moins d'élèves en hiver qu'en été, ce qui dépend de ce qu'ils sont insuffisamment vêtus, et partant, il ne peuvent aller à l'école quand le temps est bien froid.

L'école du Lac-de-Pierre est à peu près sur le même pied que l'année dernière—le nombre d'élèves est minime; les enfants vont ordinairement avec leurs parents dans leurs excursions de chasse au nord de ce lac.

En terminant, je puis affirmer que les Sauvages sous ma charge sont très satisfaits, et à peu d'exceptions près ils sont industrieux; ils seraient prospères s'ils avaient la facilité de vendre leurs produits comme en d'autres agences, où des moulins à farine et des magasins sont à proximité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. FINLAYSON,

Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

AGENCE DES SARCIS, 30 juin 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter un état et inventaire en forme de tableau des choses appartenant à l'État et placées sous mes soins dans cette agence, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Les Sarcis ont fini d'enlever et reconstruire leurs maisons; en somme ils les ont grandement améliorées en employant de meilleures pièces de bois, donnant plus de hauteur aux murs et construisant le tout d'une manière habile dans sa grossièreté. La maison du chef Tête-de-Taureau a aussi été achevée, couverte en bardeau et planchée, et ce avec l'aide du département. Les Assiniboïnes ont également amélioré leurs demeures et fait du bois de construction.

Une soigneuse attention a été donnée à ces deux bandes durant toute l'année par le Dr N. E. Lindsay, qui a gagné leur confiance et a, par conséquent, beaucoup amélioré leur condition sous le rapport de la santé.

Tous les Sauvages placés sous ma direction ont bien travaillé aux semailles comme à la moisson. La récolte a été bonne; les Sauvages ont pu mettre de côté leur propre grain de sèmençe, qui s'est trouvé d'une bonne qualité, et il leur en reste aussi à vendre. Ce sont les Sauvages eux-mêmes qui ont fait, sous surveillance, tous les travaux des champs. Ils ont fait considérablement de clôture qui ne le cède en rien à celles des autres colons du voisinage.

Pour ce qui est des écoles, tout va d'une manière très satisfaisante à l'orphelinat McDougall, qui a 24 élèves. Garçons et filles paraissent heureux et contents; les premiers ont l'air de goûter l'ouvrage du dehors et de prendre part avec plaisir aux travaux de culture qui se font à l'institution. Quelques-unes des filles ont dû quitter l'établissement après avoir fait le cours voulu de cinq ans, et comme elles sont retournées avec leurs parents, j'espère que leur présence parmi eux aura le meilleur effet. Le principal et son épouse se sont donnés beaucoup de peine pour les élèves, ce qui se voit de suite au ton général de l'institution entière. À l'école n° 1 la précédente institutrice, Mlle Youmans, a été remplacée par Mlle Helliwell, qui paraît se tirer d'affaire d'une manière très satisfaisante. L'école a été assez bien fréquentée, mais la lutte contre la vieille difficulté (dont l'école n° 2 n'est pas plus exempte) n'est pas encore finie—je veux parler de l'habitude qui veut que les enfants accompagnent leurs

parents à la chasse. Pour ce qui est de l'école n° 2, il a été construit une maison neuve qui est un excellent bâtiment et l'un des meilleurs de son genre dans les Territoires. Cette école a aussi été assez bien fréquentée, et M. Steinhauer se déclare satisfait des progrès réalisés. Pendant le dernier exercice, l'ancienne maison d'école, à l'agence de la réserve des Sarcis, a été transportée à un endroit plus convenable—tant pour le village des Sauvages que pour la mission et l'agence elle-même—qui la rend plus accessible à tous. La bâtisse a été réparée et considérablement améliorée, à l'intérieur comme à l'extérieur; on l'a meublée à neuf, un double plancher y a été posé, et l'on y a ajouté un sanctuaire et un clocher, ainsi qu'un porche qui peut servir de lavoir en été et de bûcher en hiver. En général les écoles ont été bien fréquentées et les progrès très satisfaisants; certains écoliers ont marqué un vif désir d'avancer. Le révérend H. W. Gibbon-Stocken s'est montré infatigable dans ses efforts pour amener les enfants à porter intérêt à leurs études, et pour élever le niveau de l'école. La mission (de l'église anglicane) de l'agence a été construite, et une maison d'école commencée au village de Roach-Mane. Des Sauvages ont été employés pour tout l'ouvrage de cette dernière construction, et ils y ont gagné près de \$300. M. Stocken dit que les Sauvages sont très attentifs et portent intérêt aux services de la mission.

Les Sauvages commencent à s'apercevoir de l'efficacité des mesures d'hygiène; ils font constamment usage de chaux, et ne souffrent pas d'ordures autour de leurs maisons.

Les Assiniboïnes ont mis en réserve le foin nécessaire pour leur bétail, et j'espère de pouvoir, avant longtemps, amener les Sarcis à imiter cet exemple, vu qu'ils ont de magnifiques prairies à foin et qu'ils trouveraient facilement à vendre tout ce qu'ils en tireraient.

Les Sarcis gagnent de l'argent en travaillant pour les colons et se rendent généralement utiles. Des colons du voisinage, voyant de quelle manière satisfaisante les Sauvages travaillaient aux maisons d'école et bâtiments de mission à l'agence, ont eu l'idée de les engager; chaque fois ces Sauvages ont pleinement satisfait ceux qui les ont employés, et ils ont été bien payés.

Les effets fournis par entreprise n'ont rien laissé à désirer et ont été délivrés en bon état. Les Sauvages sont très contents des vêtements qui leur ont été distribués.

En général les Sauvages ont eu une bonne conduite et personne ne s'est plaint d'eux. Les paiements de traité se sont faits au milieu du plus grand calme dans les deux réserves, les 13 et 14 septembre derniers, et à cette occasion le Dr Lindsay a vacciné quelques Sauvages. La police à cheval du Nord-Ouest m'a prêté sa bienveillante assistance.

Le commissaire des affaires des Sauvages a visité cette agence, et l'inspecteur McGibbon a minutieusement inspecté les deux réserves.

J'ai obtenu un congé au printemps, et l'inspecteur Wadsworth m'a temporairement remplacé. Pendant cette période mon remplaçant a fait rassembler tout le bétail des Assiniboïnes, lequel lui a paru être dans un état satisfaisant.

A Morley un Sauvage fait depuis peu le service d'un passage d'eau, à la grande commodité et satisfaction de tout le monde.

Pour clore j'ai l'honneur de dire que les employés publics de cette agence m'ont prêté leur habile concours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. CORNISH, *agent*.

AGENCE DES GENS-DU-SANG, McLEOD, 18 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Comme d'habitude à cette époque de l'année, les Sauvages se sont occupés du sarclage des jardins ainsi que de la culture des pommes de terre, des navets et autres produits du sol.

A la suite d'un été chaud et sec les feux de prairie ont fait rage autour de nous de bonne heure l'automne dernier. Plusieurs fois j'ai dû sortir avec un certain nombre de Sauvages, et j'ai réussi à étouffer les flammes.

Vers la fin de juillet nous avons eu d'abondantes pluies qui ont fait beaucoup de bien aux moissons qui, à un temps, avaient eu l'air de vouloir manquer complètement. Le mois d'août a été particulièrement favorable aux récoltes, mais ce n'est que par une constante attention que nous avons pu amener les Sauvages à cultiver convenablement leurs pommes de terre.

Sitôt le temps de la moisson venu ceux des Sauvages qui avaient du grain à récolter se mirent volontiers à l'ouvrage, se servant du mieux qu'ils le pouvaient de la faux. C'était la première fois que plusieurs d'entre eux se servaient de cet instrument; quelques-uns la maniaient assez adroitement, tandis que d'autres, bien que pleins de bonne volonté, n'abattirent guère de besogne. La récolte d'avoine a dépassé la moyenne, et pour quelques-uns elle a été excellente: un champ de 10 acres en a donné 600 boisseaux. Celle des racines n'a pas répondu à notre attente, ce qui peut être attribué à la rareté de la pluie en juin et juillet. Les pommes de terre ne sont pas bien venues, et, par suite de je ne sais quelle maladie, elle se sont très mal gardées pendant l'hiver.

Pour le battage comme pour la moisson les Sauvages ont travaillé comme des hommes, commençant de bonne heure et finissant tard chaque jour jusqu'à ce que tout fût fini.

Une fois le droit de battage prélevé et le grain de semence mis en réserve pour l'année prochaine, ceux des Sauvages qui se sont trouvés avec un surplus se sont appliqués à nettoyer leur avoine avant de la vendre, et ils en ont eu ainsi un meilleur prix.

Les Sauvages ont, dès l'automne, labouré une étendue de terre considérable, et n'ont suspendu leurs travaux que lorsque le sol fut gelé.

Voici un relevé de la moisson:—

Avoine.....	2,386 boisseaux
Blé.....	287 do
Pommes de terre.....	986 do
Foin.....	80 tonnes

Le lin, les pois et l'orge ont complètement manqué.

A la fin de l'été et au commencement de l'automne les Sauvages ont construit un certain nombre de maisons neuves, toutes en "pièces" de pin; ces maisons sont beaucoup mieux construites que les années précédentes; leurs murs sont plus élevés et elles sont plus salubres sous tout rapport. L'intérieur de la plupart des maisons neuves et de quelques-unes des vieilles a été blanchi à la chaux, ainsi que l'extérieur d'un certain nombre.

Corbeau-Rouge est particulièrement fier de la maison neuve que le département lui a fait construire; son fils adoptif, le Loup-Essorillé, s'est senti pris d'une telle émulation qu'il a engagé un homme pour se construire une maison qu'il a couverte en bardeaux, planchéiée et plafonnée, et dont il s'est procuré lui-même tous les matériaux.

Pendant tout l'hiver, qui a été exceptionnellement doux, il y a eu beaucoup de maladie, surtout de la coqueluche, parmi les enfants, dont plusieurs sont morts bien qu'on eût pour les soigner tous les médicaments nécessaires.

Je n'ai pas connaissance que le printemps ait jamais commencé aussi de bonne heure que cette année; nous avons commencé à labourer le 4 mars. Comme les années précédentes les bœufs et les chevaux ont été partagés entre les agences d'en haut et d'en bas, avec un blanc pour surveiller. Ce sont les Sauvages eux-mêmes qui ont tout fait leur labourage, et il n'y a rien à répondre à la façon dont ils ont mené les bœufs, qui, j'ai le plaisir de le dire, ne font plus peur aux Gens-du-Sang. Le chef

Corbeau-Rouge a donné un bon exemple en mettant deux paires de ses chevaux à la charrue. Les Sauvages ont travaillé beaucoup plus volontiers que les années précédentes; plusieurs d'entre eux se sont même ouvert des champs à eux. Nous achevâmes les travaux de printemps au commencement de mai, et les Sauvages formèrent deux camps avant de se fonder en un seul pour la danse du soleil. Cette cérémonie perd de son importance tous les ans. J'ai vu avec plaisir que les Sauvages ne s'accordaient jamais sur le lieu où devait s'élever la Loge de la Médecine, jusqu'au moment où enfin soixante loges refusèrent de prendre part à la fête et s'en allèrent dans leurs villages respectifs. Je n'ai pas été voir la cérémonie, mais d'après ce que m'ont dit des notables parmi les Sauvages, c'est la plus triste qu'ils aient jamais eue, et cette coutume ne durera pas beaucoup longtemps.

A cause de la sécheresse des deux derniers mois l'espérance d'une récolte même moyenne est très faible; le grain est presque tout brûlé par le soleil, et bien que nous ayons eu d'abondantes pluies la semaine dernière, je sens qu'il est trop tard pour qu'elles fassent beaucoup de bien aux moissons.

En somme, je crois que je puis en toute sûreté dire que pendant les derniers douze mois les Sauvages ont fait des progrès; moins de pillards ont rôdé dans le territoire, et, comme conséquence naturelle, les éleveurs ont eu moins à se plaindre de vols de bétail. Nous avons une plus grande étendue de terrain en culture, et un plus grand nombre de Sauvages ont marqué le désir d'améliorer leur sort. Le terrain en culture se répartit comme il suit, savoir:—

	Acres.
Avoine.....	150
Blé.....	6
Pommes de terre.....	45
Plantes potagères.....	27

Cela ne donnera pas un gros total pour tant de Sauvages, mais comme les fermes sont éparées sur le haut cours et le bas cours de la rivière, cela représente une forte somme d'ouvrage.

En novembre l'agrandissement de l'école épiscopale a été achevé, et l'on a engagé un nouveau maître. Il s'y est présenté beaucoup d'enfants, et même trop pour un seul maître. J'apprend qu'on se propose de bâtir une autre maison d'école, sous les mêmes auspices, au village de la Corne-de-Taureau.

En février la mission catholique romaine a terminé son nouvel édifice d'un étage et demi réunissant école, habitation et chapelle sous le même toit. C'est le révérend Père Legal qui est à la tête de cette mission, avec M. Johnson, ci-devant de l'agence des Piégânes, comme instituteur. Avec le temps j'espère d'être témoin de progrès considérables ici, attendu que M. Johnson est un homme qui se donne beaucoup de peine et qu'il a acquis beaucoup d'expérience dans l'enseignement des Sauvages.

Comme ces écoles ne viennent que d'être ouvertes, il suffit de dire, s'il n'a pas encore été fait beaucoup de progrès, que presque tous les enfants sont des commençants. Lors de mes différentes visites je les ai trouvés attentifs et sages.

Les approvisionnements fournis par entreprise cette année se sont tous trouvés d'excellente qualité, et, à une ou deux exceptions près, pareils aux échantillons.

Comme d'habitude les paiements d'annuité se sont faits au milieu du calme et de la tranquillité.

Mon personnel m'a prêté l'assistance la plus efficace dans l'accomplissement des devoirs de l'agence.

Statistique vitale pour l'exercice : 63 naissances et 148 décès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. POCKLINGTON,

Agent.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS,

DISTRICT D'ALBERTA, 26 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—avec état en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

En juillet des tempêtes de grêle ont détruit toutes les moissons de la réserve inférieure des Pieds-Noirs, les pommes de terre et autres légumes ont échappé au désastre. Les moissons de la réserve du Nord n'ont pas souffert.

Le printemps dernier les Sauvages se sont exceptionnellement bien appliqués à leurs travaux de culture; tous leurs attelages de bœufs et beaucoup de leurs attelages de ponies étaient constamment employés au labourage et au hersage. Des champs qui étaient pleins de mauvaises herbes ont été jachérés. En général les Sauvages n'aiment pas à laisser improductif le terrain qu'ils cultivent, mais ils commencent à comprendre qu'il y a profit à laisser reposer la terre.

Les Sauvages se sont aussi répandus davantage le long des différentes vallées de la rivière, et se sont plus fait gloire d'entourer leurs propres champs de bonnes clôtures solides. Petit-Chien-Blanc et Grosse-Plume, chefs subordonnés, de la réserve nord, ainsi que Lièvre-Courant, Côte-d'Aigle, Porteur-de-Lièvre et Mauvait-Sujet, chefs subordonnés, de la réserve inférieure, méritent d'être félicités pour leurs bonnes clôtures, l'ouvrage qu'ils ont fait dans leurs champs, et l'exemple qu'ils ont donné aux autres Sauvages.

Les Sauvages aiment beaucoup les bœufs maintenant, et ils s'en servent pour toute espèce d'ouvrage, tels que charriages de charbon, de foin, etc. On s'en est même servi pour battre à la machine, à la réserve nord.

Tous les bâtiments publics de cette réserve sont en bon état; les employés se font gloire de tenir les terrains nets et plantés d'arbres, et il y a aussi un bon jardin—ce qui tend tout à montrer l'exemple aux Sauvages. Pendant l'année le charpentier de l'agence a construit un bon hangar à outils ainsi que des écuries en charpente, et les bâtiments de l'agence ont été repeinturés.

D'après les apparences actuelles la récolte atteindra une bonne moyenne, bien que la saison ait été exceptionnellement sèche et venteuse. Lorsque les Sauvages ont un surplus à vendre cela leur aide à acheter des vivres et des vêtements et les encourage à renouveler d'efforts l'année suivante.

Les Sauvages étant informés que l'honorable E. Dewdney n'exercerait plus les fonctions de commissaire apprennent avec plaisir qu'il allait rester dans le département des affaires des Sauvages.

Les paiements d'annuité n'ont donné lieu à aucun désordre.

Les écoles sous les auspices de l'église anglicane, dans la réserve du nord, n'ont pas été régulièrement fréquentées, non plus que celle de la réserve du bas cours de la rivière, dont l'église catholique romaine a la direction. Le chef subordonné Lièvre-Courant envoie à l'école trois de ses jeunes garçons qui sont des enfants intelligents.

Mademoiselle Brown a ouvert une école pour les filles, mais il ne lui a pas été facile d'y attirer des écolières. Les missionnaires ont fait tout leur possible pour avoir soin des Sauvages malades. Grâce en grande partie aux efforts de l'interprète, M. Jean L'Heureux, treize enfants ont été envoyés à l'école d'industrie de Saint-Joseph, rivière Haute.

Plusieurs Sauvages ont été mis en état d'arrestation pendant l'année, et certains d'entre eux ont été déclarés coupables, mais en somme la conduite de nos indigènes a été bonne. Je les ai gardés autant que possible sur la réserve, et la police à cheval du Nord-Ouest, qui a un excellent système de patrouille, aide beaucoup à tenir les Sauvages chez eux. Pied-de-Corbeau a livré à la police 12 chevaux qui avaient été volés de l'autre côté de la frontière, et il a aussi dénoncé les Pieds-Noirs qui les avaient enlevés. On doit l'en féliciter, attendu que cela dénote beaucoup de droiture pour un homme de sa position que de dénoncer ses propres amis. Deerfoot qui s'était échappé

des mains de la police, il y a quelque temps, s'est livré et a subi son procès ; depuis ce temps-là il se conduit bien.

Pendant l'année 240 autres Sauvages ont été vaccinés, et le Dr Lindsay a fait des visites mensuelles régulières.

L'inspecteur McGibbon a minutieusement inspecté cette réserve pendant l'année.

Je crois que les Sauvages font des progrès lents mais sûrs ; ils ont eu toute l'assistance possible de la part du département ainsi que des employés placés sous ma direction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MAGNUS BEGG, *agent.*

AGENCE DES PIÉGANES,

DISTRICT D'ALBERTA, 15 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Dans le cours de cette période divers changements ont été faits dans le personnel des employés de la réserve.

En août le maître-ouvrier, M. Middleton, quitta le service du département pour accepter un poste de confiance dans la compagnie d'agriculture fondée par sir John Lester Kaye, et peu de temps après il fut remplacé par M. J. M. Smith, de Régina.

Un nouveau distributeur de vivres fut aussi engagé vers la même époque pour remplacer James McBurney qui avait renoncé à sa position pour s'en aller à Calgary.

Les affaires d'école de la réserve ont fait des progrès satisfaisants. Les Pères qui sont chargés de l'école catholique romaine ont déployé leur énergie ordinaire en toutes choses se rattachant à leur institution ; pendant les mois de juillet et août, alors que les Sauvages étaient campés tous ensemble pour la cérémonie de la danse du soleil, à une distance considérable de la mission, ils dressèrent une tente au milieu d'eux et se rendirent tous les jours au camp, en voiture, pour y faire l'école. Ce dévouement a été récompensé par des progrès remarquables chez les enfants.

Le révérend Père Legal, qui était à la tête de la mission depuis plusieurs années, a quitté cette réserve pour celle des Gens-du-Sang, et il a été remplacé par le révérend Père Foisy.

L'école de l'église anglicane a aussi été ouverte pendant l'année, et le révérend M. Bourne a rempli les fonctions d'instituteur en même temps que celles de missionnaire pour la réserve. Toutefois le révérend monsieur est parti il y a quelques semaines pour aller dans l'est du Canada solliciter des contributions pour monter un pensionnat qu'on se propose d'établir ici.

Trois jeunes garçons de la tribu des Piéganés furent envoyés, en septembre, à l'école d'industrie de la rivière Haute, mais je regrette de dire qu'aucun d'eux n'y est resté longtemps ; leurs parents respectifs ne tardèrent pas à devenir inquiets d'eux et, en dépit de toute remontrance, allèrent les chercher. Les paiements de rente annuelle ont eu lieu en octobre, et, comme d'ordinaire, n'ont occasionné aucun désordre. Les Sauvages, pour la plupart, ont dépensé leur argent d'une manière prévoyante et judicieuse, et, entre autres choses, ont acheté des vêtements, des poêles, du bois de service, des châssis, etc. La plus grande partie du trafic a été faite à Macleod, avec les grosses maisons de l'endroit, et les Sauvages n'ont pas acheté grand-chose des petits commerçants du voisinage de la réserve.

M. Nelson, arpenteur fédéral, s'est mis à l'œuvre sur la réserve pendant la dernière partie du mois d'octobre ; non seulement il a tiré à nouveau les lignes de la réserve, plantant des poteaux neufs et recréusant les anciens trous, mais il s'est aussi rendu, avec ses hommes, au fond des bois, où il a dégagé les lignes et dressé des poteaux neufs. Il avait avec lui le premier chef, North Axe, à qui furent clairement indiquées les bornes de la réserve.

Dans le cours des mois de mai et juin le médecin du département a vacciné presque tous les enfants qui n'avaient pas déjà subi l'opération.

Les constructions faites à l'agence pendant les douze mois comprennent une étable à vaches et une boutique de charpentier-menuisier. Un grand et commode bureau est actuellement en voie de construction.

Dans mon dernier rapport annuel j'ai eu l'occasion de signaler l'empressement avec lequel les Sauvages se mettaient à l'ouvrage au printemps, et les dispositions de beaucoup d'entre eux à se construire des maisons et à cultiver les champs en particulier. Cette année l'hiver ayant été très doux, on a pu commencer les travaux de bonne heure; c'était on ne peut plus encourageant de voir combien les divers "tenanciers" étaient impatients de faire leur labourage et leurs semailles.

Les gros campements primitifs de Sauvages sont maintenant tous dispersés, et de petits hameaux de trois ou quatre maisons parsèment tout le haut cours de la rivière du Vieux, depuis l'extrémité orientale de la réserve jusqu'à son extrémité occidentale; le long de ces établissements se voient des champs appartenant aux chefs de maison respectifs. Il y a en tout 31 de ces champs ou jardins potagers, tous séparément clôturés.

Pendant assez longtemps, le printemps dernier, les moissons ont donné les plus grandes espérances, mais il est tombé très peu de pluie et l'avoine, les pommes de terre et les potagers ont souffert en conséquence.

Cette année les Sauvages ont déployé beaucoup d'activité sous le rapport de la construction de maisons. Jusqu'ici, pendant les hivers deux ou trois familles s'entassaient habituellement dans une petite maison, au grand détriment de la propreté et de la santé; mais depuis le mois de novembre dernier les Sauvages ont coupé un grand nombre d'arbres sur leur fond de bois des Buttes du Porc-Epic et les ont traînés à la réserve; plusieurs d'entre eux ont même déjà levé des maisons perfectionnées. Les Piégânes ont commencé à se débiter du bois à la scie à main; plusieurs s'y sont essayés, et l'un deux, Commodore, en a jusqu'à 1,200 pieds de sciés.

L'automne dernier un certain nombre de têtes de jeune bétail sont mortes de la maladie alors si répandue dans la région, et connue sous le nom de *blackleg*, mais le plus grand nombre ont bien passé l'hiver. Le fait est qu'en aucun temps le froid a été assez rigoureux pour nuire au bétail. Un Sauvage du nom de Prend-le fusil-dernier s'est procuré, par une vente de bouvillons, une faucheuse et un râteau à cheval, deux taures et un peu d'argent de poche pour lui-même, tandis qu'un autre s'est procuré, aussi par une vente de bouvillons, six génisses et \$60 pour ses besoins personnels.

Avant de clore je puis dire que les Piégânes se sont bien conduits toute l'année, et qu'il ne s'est présentée aucune occasion de nature à nécessiter la présence de la police sur la réserve.

J'ai été bien content de l'ouvrage fait et des progrès accomplis, et je ne vois pas pourquoi les Sauvages ne pourraient pas finir par se montrer les égaux des blancs, au moins pour ce qui est de l'élevage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. SPRINGETT,

Agent intérimaire.

ECOLE D'INDUSTRIE,

BATTLEFORD, 29 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur la direction de cette institution pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec l'inventaire des choses placées sous mon contrôle.

J'ai le plaisir de dire qu'il a été fait beaucoup d'améliorations et donné de plus grandes facilités pour nous mettre en état de poursuivre l'œuvre de l'éducation de la

jeunesse Sauvage des deux sexes ; et les avantages qui découlent de ces sources sont pleinement appréciés par tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre.

M. et Mme Ashby ont fait la classe deux fois par jour, et des examens que j'ai fait moi-même me permettent de faire rapport d'excellents progrès dans les divers sujets d'enseignement. Un certain nombre des enfants sont dans le *Fifth Standard*, et je compte que ceux-là seront bientôt en état de recevoir une instruction spéciale qui leur donnera les connaissances voulues pour enseigner aux autres, et pour occuper des positions de confiance qui les placeront sur un pied solide et les mettront en lieu de vivre sans l'aide du gouvernement.

Charpenterie et menuiserie.

Ce département se suffit de plus en plus tous les ans à lui-même, ainsi qu'on le verra par le relevé suivant des ouvrages faits par le charpentier-menuisier et ses apprentis pendant l'année : 1° Ils ont construit un bâtiment en charpente, de 20 x 16 pieds, pour servir de boulangerie à l'établissement. 2° Ils ont construit un bâtiment commode et solide, également en charpente, de 32 x 20 pieds et d'un étage et demi, dont le haut a été divisé en chambres, et dont le bas sert de boutique de charpentier. 3° Construction et achèvement d'une école couverte en bardeau, à la réserve du Foin-d'Odeur. 4° Addition à la ferme du gouvernement, réserve de Moosomin. 5° Transformation—pendant l'hiver—de l'ancien attique de 80 x 20 pieds en chauds et confortables dortoirs pour coucher les garçons. Cet ouvrage, très habilement exécuté, fait grand honneur à M. Gatley et à ses élèves auxquels il a si fidèlement enseigné le métier. 6° Dès le commencement du printemps ils ont achevé un magasin à provisions, pour le gouvernement, à la réserve du Foin-d'Odeur ; et 7°, à leur retour ici ils ont construit une jolie clôture de palissade pour séparer les cours de récréation des filles et des garçons, ainsi que pour entourer un parterre, ce qui relève grandement l'apparence de la place. En outre de tout cela les réparations nécessaires aux voitures de roulage, instruments d'agriculture, etc., pour les réserves et l'agence, ont été faites dans la boutique, de même que toutes les réparations voulues de l'école.

Ferme.

Grâce à une saison des plus favorables la moisson a donné, en somme, un bon rendement. Nous avons récolté assez de grain, de pommes de terre et de légumes pour faire face aux besoins de l'école, et à la fin de l'exercice nous avons un surplus d'avoine. Une partie du grain a été fauchée avec la faux à râteau par le fermier (M. Simpson) et les apprentis, pour lesquels ça été une leçon pratique.

On a eu bien soin des vaches et du bétail en général, et les lieux ont été tenus en bon état, ce qui est un point essentiel dans l'éducation d'un Sauvage.

À la fin de l'hiver et au commencement du printemps on a charroyé de la pierre avec les bœufs, pour la fondation de l'addition projetée aux bâtiments d'école actuels. Le fermier et ses jeunes gens ont construit environ un mille et demi de clôture de fil métallique, afin d'enclorre un pâturage pour le bétail et de pouvoir mettre en culture de la meilleure terre que celle que nous avons actuellement. Vingt-trois acres de cette terre ont été mis en avoine, pommes de terre, orge et plantes potagères, mais j'ai le regret de dire qu'à cause de la sécheresse il n'y a pas apparence de bonne récolte.

Forge.

M. Mackinnon, qui est un excellent ouvrier, est toujours à la tête de cette branche d'industrie. Lui et ses apprentis ont principalement passé leur temps à réparer les instruments, outils et machines de réserves et de l'agence. Un certain nombre de traîneaux ont aussi été ferrés pendant l'hiver. Les élèves ont fait des progrès satisfaisants.

Personnel.

Le personnel est resté le même et je déclare avec grand plaisir qu'officier, et employés se sont offorcés par tous les moyens de contribuer à l'organisation de l'établissement. Leur attitude vis-à-vis des élèves a été celle de la fermeté mêlée de bienveillance. Ils ont tous rempli leurs devoirs respectifs fidèlement et de bon cœur.

La conduite des élèves s'est beaucoup améliorée et a été fort satisfaisante. L'emploi de moniteurs et autres moyens recommandés par le commissaire a eu d'admirables effets.

Il y a à l'école 38 garçons et 17 filles ; 29 des garçons apprennent des métiers. En été les enfants consacrent tous les jours quelques heures au jardin, et en hiver, à quelque autre chose d'utile ; puis ils vont en classe deux fois par jour.

Le nombre des élèves a constamment augmenté, et la principale marque que les Sauvages se civilisent davantage sur les réserves réside dans le fait qu'ils manifestent de plus en plus le désir de mettre leurs enfants à l'école, car il est à remarquer que les Sauvages qui sont le plus avancés en agriculture et en éducation, sont ceux qui désirent voir leurs enfants formés à des habitudes de travail et d'éducation.

Les réserves de l'agence du Lac-aux-Canards ont fourni un certain nombre d'enfants, et l'agent McKenzie mérite des remerciements pour avoir réussi à nous envoyer des élèves qui donnent les plus grandes espérances. L'agent de ce district, M. Williams, qui porte le plus grand intérêt au bien-être des Sauvages et à leur éducation, m'a prêté de temps à autre son assistance. M. Mann a également réussi à nous faire avoir un certain nombre d'enfants des réserves du Lac-aux-Oignons.

Les Sauvages ne se sont pas montrés importuns en venant à l'école sous prétexte de voir leurs enfants ; de fait ces visites ont été rares et de loin en loin, preuve qu'ils sont contents du soin que le gouvernement prend de leurs enfants.

En somme la condition sanitaire de l'école a été satisfaisante. Pendant le temps qu'il a été chargé du service médical de l'institution, le Dr Aylen (médecin de la police à cheval du N.-O.) s'est montré très attentif et régulier dans ses visites de deux fois la semaine, ce qui s'est trouvé d'un excellent arrangement.

Depuis son départ et la nomination du Dr Macadam au poste de médecin du département pour ce district il est venu à l'école chaque fois que ses services ont été requis, et il s'est donné la plus grande peine pour les malades.

Les élèves ont hautement apprécié les moyens de récréation que leur a procuré le département. Ils jouent une bonne partie de cricket et manient le battoir aussi bien que des écoliers de plus de prétention. Ils font aussi leurs délices du jeu de ballon, qui est propre à les rendre forts et bien portants.

Je consigne avec beaucoup de plaisir le fait que le commissaire a pris des arrangements définitifs pour la construction d'une addition à l'édifice actuel, destinée à loger un plus grand nombre d'élèves du sexe féminin ; lorsqu'elle sera achevée cette addition nous permettra d'augmenter aussi le nombre des garçons. J'attends avec confiance le temps où l'on pourra avoir de bonnes salles de classe pour les filles.

Les satisfaisants résultats déjà obtenus dans l'éducation des jeunes Sauvagesses sont pour le gouvernement une raison de continuer le généreux appui accordé à cette école dans le passé.

Pendant le dernier exercice le commissaire a eu dans sa famille une élève qui avait commencé son éducation ici, et l'on dit qu'il en est très content.

Filles.

La plupart des filles ont fait d'excellents progrès tant en classe qu'en économie domestique. Elles apprennent à coudre et à tricoter à la main ainsi qu'à la machine, et font tout les raccommodages voulus aux vêtements. Elles lavent aussi toute la vaisselle et prennent les places de ménagère, de deuxième couturière, etc., etc.

Un système d'irrigation nous permettra de cultiver des légumes, même en temps de sécheresse, et contribuera beaucoup à réduire les frais d'entretien.

Mon rapport serait incomplet si je ne disais pas que j'apprécie les précieux conseils regus du commissaire et inspecteur Wadsworth, au sujet de la direction de l'école, depuis sa fondation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. CLARKE,

Principal.

ECOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-JOSEPH,
DUNBOW, ALBERTA, 22 août 1889.

A l'honorable,

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

On remarque quelques changements dans le personnel de cette institution. M. G. Lacombe a succédé à M. Auvé dans la direction de la ferme, ce dernier monsieur ayant renoncé à sa position. M. A. Croteau a été attaché à l'établissement en janvier dernier, afin d'enseigner aux élèves les métiers de cordonnier et de forgeron.

Le nombre des élèves a considérablement augmenté depuis mon dernier rapport; il en a été admis 42 et congédié 25, ce qui laisse une augmentation de 17 depuis le 17 septembre dernier. Le nombre réel actuellement en résidence est de 49, dont 34 garçons et 15 filles. Des 34 garçons 17 sont des Pieds-Noirs, et des 15 filles 4 appartiennent à la même tribu. Les autres sont des Cris. Sur les 25 congédiés deux avaient assez d'éducation pour se bien tirer d'affaire, et les dernières nouvelles que nous en avons eues étaient très satisfaisantes.

Le nombre d'élèves Pieds-Noirs que compte notre institution indique que cette nation comprend maintenant mieux l'avantage qu'il y a à faire instruire ses enfants.

Je suis heureux d'offrir mes félicitations et remerciements à tous les agents du traité n^o 7 pour la bienveillante assistance qu'ils m'ont prêtée et le vif intérêt qu'ils portent à notre œuvre, et je reconnais publiquement avec plaisir les précieux services rendus par M. John L'Heureux et par nos missionnaires en nous faisant avoir des élèves.

La condition sanitaire de notre institution n'a pas été aussi satisfaisante que par les années passées. Bien que nous n'ayons à enregistrer aucun décès et que deux cas seulement de maladie grave, l'intempérie de l'hiver dernier a été cause de maux de gorge—ou diphtérie d'une forme bénigne—qui ont régné pendant des mois, au printemps, par tout le district, et ont, pendant quelques jours, forcé et les fonctionnaires et les élèves à garder le lit chacun leur tour. L'attention du Dr Lindsay et les soins assidus des religieuses ont promptement triomphé même des cas les plus alarmants.

Un esprit de contentement et de bonne humeur règne parmi nos élèves. Quelques-uns d'entre eux ont dépassé la limite d'âge, mais ils donnent une entière satisfaction par leur docilité et par le bon exemple qu'ils montrent aux plus jeunes.

En école le progrès est satisfaisant, bien qu'une maladie prolongée de mon aide, M. Dennehy, l'ait retardé à cause de la méthode d'enseignement adoptée par M. W. Scollen, qui l'a remplacé pendant trois mois. Sous l'habile direction de la révérende sœur Kelly les petites filles ont fait de très rapides progrès. Tous les élèves qui ont été admis pendant les deux dernières années comprennent et parlent assez bien l'anglais; ceux qui ont été admis depuis l'année dernière le comprennent passablement mais le parlent très peu. Les Pieds-Noirs sont moins aptes que les autres à apprendre l'anglais. Ma conviction est qu'il serait hasardeux d'user de sévérité pour le leur faire apprendre; je leur ai persuadé de se mêler aux autres élèves, et de ne pas se gêner de parler anglais en notre présence. La meilleure preuve que j'ai raison c'est qu'aucun d'eux ne nous adresse la parole dans sa langue maternelle; ils se servent tous de la langue anglaise. Le dernier examen de M. Betournay a beaucoup stimulé leur bonne volonté.

Les élèves qui apprennent des métiers ont donné satisfaction et fait de bons progrès. Ils ont exécuté une somme d'ouvrage raisonnable.

Les charpentiers-menuisiers ont fait plusieurs meubles pour le bureau et l'infirmerie, plusieurs écrans pour le garde-manger, une boîte à chaussures et une armoire à linge pour le dortoir des garçons, un rouleau compresseur, un poulailler neuf de 14 x 20 pieds, creusé et construit dans la terre, avec belle cour de 16 x 30 pieds en avant, une bergerie de 20 x 20 pieds, un plancher neuf dans leur boutique, avec cloison en haut pour deux chambres de logement, la boiserie de la salle de classe des

filles, le peinturage de cette boiserie, deux pupitres pour la salle de classe, toutes les tablettes du magasin de l'Etat, le lambrissage intérieur de la glacière, un bâtiment neuf, de 25 x 30 pieds, devant servir d'infirmierie (ce dernier ouvrage, lorsqu'il sera fini, fera honneur aux jeunes garçons qui l'ont construit), deux escaliers de sauvetage conduisant des dortoirs de garçons et de filles. (Escaliers finis, et portes extérieures rependues pour s'ouvrir en dehors conformément aux instructions du département.) Tous ces ouvrages, qui valent certainement de \$500 à \$700, ont été faits depuis le premier juillet dernier. Six garçons ont travaillé pendant un certain temps dans cette boutique.

En février dernier il a été ouvert une nouvelle boutique pour enseigner aux élèves les métiers de cordonnier et de forgeron. Quatre élèves ont été placés dans cette boutique et y ont fait de remarquables progrès en exécutant une somme d'ouvrage considérable; trois d'entre ces quatre élèves peuvent faire, chacun, une paire de mocassins de cuir par jour. Tous nos harnais, licous et longues ont été réparés et tenus en état, 197 paires de chaussures réparées, 23 paires de chaussures nouvelles faites, 89 paires de mocassins de cuir pour l'hiver, et 74 paires pour l'école d'industrie de Qu'Appelle, 14 paires de pantouffles réparées, et 88 paires de souliers mous agrandis et remis en état de servir.

L'une des chambres, au-dessus de la boutique de menuiserie, a servi jusqu'à ce jour de boutique de cordonnerie et de chambre à coucher pour l'instructeur.

Huit garçons travaillent sous la direction de l'instructeur d'agriculture et donnent ample satisfaction par leur conduite posée et leur docilité. Ce sont eux qui ont fait tout le labourage et le hersage; la houerie et le sarclage des racines—tout à la main—ont été faits par deux fois, et les clôtures qui entourent la propriété ont été tenues en bon état.

Voici quel a été, en boisseaux, le rendement de la récolte de l'année:—Orge, 50; avoine, 190; pois, 30; maïs, 2; graine de lin, 2½; betteraves, 25; carottes, 40; pommes de terre, 600; navets, 700. Il a été récolté plus de 3,000 livres de légumes. L'année a été si sèche qu'on ne pouvait guère s'attendre à mieux. Le troupeau de bétail ne s'est accru que de 3 têtes depuis mon dernier rapport. Il a été acheté 26 moutons l'hiver dernier; leur nombre se trouve porté à 46.

Les autres garçons, trop jeunes pour apprendre un métier, sont employés aux corvées ordinaires autour de l'établissement, ou travaillent au jardin.

Sous la direction des révérendes Sœurs les filles font des progrès dans les différentes branches de l'économie domestique; il serait impossible d'espérer mieux d'enfants de leur âge. Voici le détail de l'ouvrage qu'elles ont fait depuis mon dernier rapport, sous la direction des religieuses, savoir:—27 tabliers, 6 bonnets, 28 habits, 25 caleçons, 34 robes, 23 paires de jarretières, 89 chemises de nuit, 6 matelas, 14 paires de mitaines, 37 serviettes, 12 paires de grands bas, 17 jupes, 6 oreillers, 14 draps de lit, 80 chemises, 72 essuie-mains, 48 pantalons, 64 paires de chaussettes, 6 paires de bas (ces deux derniers articles tricotés à la main), outre le raccommodage ordinaire de leurs vêtements et de ceux des garçons.

Il est une question—d'une importance de premier ordre pour un établissement de ce genre—que je suis content de voir à l'étude et sur le point d'être résolu. Je veux parler du besoin d'eau qui s'est toujours fait grandement sentir à cette école. Le puits, dans la cave, n'ayant pas été suffisamment creusé dans la roche, il n'y vient de l'eau qu'en petite quantité, et ce, au printemps seulement, en sorte qu'il nous faut en charroyer de la rivière pour les besoins de chaque jour. C'est une grande perte de temps et un dur ouvrage pour les jeunes garçons, surtout en hiver, et je ne serai pas fâché de voir la fin de cet état de choses.

Pour clore je dirai que je suis entièrement satisfait de tous les fonctionnaires et employés de cette institution, qui ont fidèlement rempli leurs devoirs et manifesté en tout temps de bonnes dispositions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. CLAUDE, O.M.I.

Principal.

RÉGINA, 5 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel d'inspection des écoles protestantes des Sauvages visitées depuis le mois d'octobre dernier, jusqu'auquel s'étendait mon dernier rapport.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Les écoles protestantes de cette agence sont au nombre de cinq, non compris l'école d'industrie de Battleford, ce dont il a été fait mention dans mon dernier rapport. Pendant l'année allant jusqu'à la fin du trimestre précédant ma visite, la présence moyenne à ces écoles a été d'environ 95.43. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école qui ont fréquenté les écoles protestantes des réserves de cette agence a été d'environ 140, et le nombre inscrit à ces écoles a été de 127, soit 91 pour 100 de la totalité. La présence n'étant pas obligatoire, c'est là un pourcentage des plus satisfaisants.

En général je n'ai pas trouvé les maisons d'école dans un état très satisfaisant. La raison en est sans doute que le district a été pourvu d'écoles de bonne heure, alors qu'on avait beaucoup de difficulté à bâtir, et que les constructions de ce temps-là se ressentent plus ou moins de leur vétusté.

Je suis informé que le commissaire qui surveille les intérêts d'éducation des Sauvages a pris de promptes mesures pour qu'il soit fourni des bâtiments convenables.

Voici quelques détails sur les écoles protestantes, savoir :—

École de la réserve des Assiniboines.

Maîtresse d'école, Mlle McConnell. Régulièrement tenue. Organisation, assez bonne. Classement trop élevé. 9 filles et 15 garçons se sont présentés à l'examen. Niveau d'instruction, bas. Écoliers, nets, grâce aux moyens de propreté mis à leur disposition par le département. Meubles, bons—faits par des apprentis de nation sauvage à l'école d'industrie de Battleford. En outre des études ordinaires les filles apprennent à coudre et à tricoter. Matériel d'école, en quantité insuffisante. Bâtiment, assez bon ; réparations recommandées.

École de la réserve du Faisan-Rouge.

Maîtresse d'école, madame Mary Price. Assez bien tenue. Organisation susceptible d'amélioration. Classement trop élevé. Des 24 enfants présentés à l'examen 5 étaient dans la classe II et 19 dans la classe I. Écoliers, propres, la maîtresse les faisant laver avant la classe. Bons meubles, faits par de jeunes Sauvages à l'école d'industrie de Battleford. Les filles apprennent à coudre et à tricoter. Matériel d'école suffisant. Bâtiment très vieux ; maison d'école neuve en voie de construction.

École de la réserve du Foin-d'Odeur.

Maître d'école, W. J. Hope. En butte à beaucoup de désavantages. N'est pas centrale ; les Sauvages changent constamment de place. Bonne organisation. Degré un peu trop haut dans une classe. Des 16 enfants présentés à l'examen 9 étaient dans la 2e classe, 4 dans la Ire, et 3 commençants. Propreté passable. Bons meubles, faits aussi par des élèves de l'école d'industrie. Matériel suffisant. Une maison d'école neuve était en voie de construction. Cette école a été confiée à l'église catholique romaine, et depuis ma visite l'école protestante a, je crois, été fermée.

École de la réserve d'Enfant-du-Tonnerre.

Maître d'école, John Hope. Tenue passablement seulement. Aucune organisation. Classement trop élevé. Onze enfants se sont présentés à l'examen, dont 3 dans la classe II et 8 dans la classe I ; peu de ces derniers, savent plus que l'alphabet. Sous le rapport de la propreté ni les écoliers ni l'école ne méritaient d'éloge. Bons

meubles, faits à l'école d'industrie. Matériel suffisant. Bâtiment fort peu propre aux fins d'école; condamné, et maison neuve recommandée.

Ecole de la réserve de Moosomin.

Maîtresse d'école, Mlle Applegarth. Assez bien tenue; réussit remarquablement à attirer des écoliers. Ecole fermée, ma visite ayant tombé un jour de congé. Douze enfants furent réunis pour l'examen. Niveau d'instruction, assez élevé; 7 dans la classe II, et 5 dans la classe I. Assez bonne organisation. Classement trop élevé. Enfants propres et nets. Bons meubles, faits à l'école d'industrie. Matériel insuffisant. Les filles apprennent à coudre et à tricoter. Bâtiment très vieux; condamné, et maison neuve recommandée.

Je mentionnerai les ouvrages suivants faits par les apprentis de l'école d'industrie de Battleford, savoir: à la réserve du Faisan-Rouge, une solide maison d'habitation pour l'instructeur; à la réserve du Foin-d'Odeur, une bonne maison d'école, et à la réserve de Moosomin, une addition à la maison de l'instructeur—ouvrages qui témoignent de leur habileté et de leur zèle. J'ai déjà dit, l'année dernière, que les mêmes apprentis ont bâti une boulangerie et une boutique de menuiserie à l'école d'industrie.

AGENCE DU LAC AUX OIGNONS.

Maître d'école, D. D. Macdonald. Passablement tenue. Organisation médiocre. Classification trop élevée. Des 10 enfants présentés à l'examen 3 étant dans la classe II et 7 dans la classe I. Ecoliers sales et dissipés. Mobilier insuffisant et mauvais. Matériel insuffisant. Bâtiment spacieux, et, avec les légers changements recommandés, fera l'affaire.

Il y a au Lac aux Oignons environ 54 enfants de famille protestante. Quinze d'entre eux résident près de l'école et y sont inscrits. Pendant l'année précédant le 30 septembre 1888 la moyenne des écoliers inscrits a été de 28 et celle de la présence quotidienne de 16; mais pendant la présente année la moyenne de la présence quotidienne est tombée de 20 à 13, à cause de l'établissement d'une école séparée catholique romaine, et le nombre des écoliers inscrits a aussi diminué.

AGENCE DU LAC À LA SELLE.

Cette agence contient un grand nombre d'enfants en âge d'aller à l'école. Les réserves du Lac au Poisson Blanc, du Lac au Bon-Poisson et du Lac à la Selle—les seules où il y ait des écoles—comptent 86 enfants protestants; sur ce nombre 76 sont inscrits, et 49, en moyenne, fréquentent l'école tous les jours.

Les maisons d'école des Lacs au Bon-Poisson et au Poisson-Blanc étaient rien moins qu'en bon état et des plus imparfaitement meublés. Je suis informé qu'en apprenant cela M. le commissaire Reed a immédiatement pris des mesures pour qu'à l'avenir il n'y ait pas lieu de se plaindre sous ce rapport.

Ecole de la réserve du Lac au Poisson-Blanc.

Maître d'école, le révérend M. Germain. Assez bien tenue. Bonne organisation. Classement non conforme au cours d'étude. Neuf des enfants examinés étaient dans la classe IV, cinq dans la classe II et 3 dans la classe I. Il n'y a rien à dire de la propreté du bâtiment, vu qu'il venait d'être "bousillé." Les bons meubles faisaient défaut. Matériel insuffisant. Le bâtiment avait besoin de réparations.

Ecole du Lac au Bon Poisson.

Maître d'école, C. A. Lindsay. Classement non conforme aux règles du département. Des 10 enfants qui ont été examinés 4 étaient dans la classe I. Propreté satisfaisante. Mobilier insuffisant. Matériel très insuffisant. Ainsi que déjà dit, le bâtiment a besoin de réparations.

Ecole du Lac à la Selle.

Maître d'école, Robt Steinhauer, fils de feu le regretté et bon missionnaire indigène de ce nom. Bien tenue. Bonne organisation. Classement satisfaisant. Des 26 enfants examinés 1 était dans la classe III, 7 dans la classe II et 18 dans la

classe I. Propreté remarquable et discipline excellente. Mobilier insuffisant. Maison d'école bonne, en excellent état et bien tenue, mais trop petite pour le nombre des enfants qui la fréquentent. Le commissaire a, je crois, remédié à cette défec-tuosité lorsqu'elle a été portée à sa connaissance.

DISTRICT D'EDMONTON.

Réserve d'Enoch La-Pataque.

Cette réserve a deux écoles, l'une catholique romaine et l'autre protestante. Magnus Anderson qui est à la tête de cette dernière prétend qu'il y a 17 enfants protestants, mais l'école étant très populaire, j'ai trouvé 79 noms sur la liste lors de ma visite. Pendant l'année précédant le 30 septembre 1888, la moyenne des inscrits a été de 19, et celle de la présence quotidienne, 15.45. L'école est assez bien faite. Organisation défec-tueuse. Classement irrégulier et trop élevé. Dix-sept garçons et huit filles ont été présentés à l'examen; tous sont dans les classes inférieures. Propreté, très satisfaisante. Bon mobilier; un ou deux objets seulement font défaut. Matériel à peu près suffisant. Bâtiment pas très bon (détruit par le feu depuis ma visite). Les garçons apprennent les métiers de menuisier et de forgeron, dont le maître d'école a quelque connaissance. Les filles apprennent à coudre, à tricoter et à cuisiner sous la direction de la femme de l'instituteur, qui, comme ce dernier, porte beaucoup d'intérêt à l'œuvre de cette école dont les influences sont excellentes.

AGENCE DES BUTTES DE LA PAIX.

Dans cette agence il y a trois écoles protestantes, tenues sous les auspices de l'église méthodiste. Deux de ces trois écoles produisent d'excellents résultats. Les maisons d'école sont toutes de bons et solides bâtiments, d'une construction fort appropriée aux fins pour lesquelles elles doivent servir.

Il y a, dans cette agence, environ 122 enfants protestants en âge d'aller à l'école. Pendant l'année précédant le 30 septembre 1888, 84 de ces enfants ont été inscrits, et la moyenne de la présence quotidienne a été de 31.

École de la réserve de Sampson.

Maître et maîtresse d'école: le révérend E. E. Glass et Mlle Neelands. Bien dirigée. Bonne organisation. Classement irrégulier et non conforme aux règles du département. 17 enfants examinés, dont 1 dans la classe III, 7 dans la classe II, 5 dans la classe I. Quatre écoliers d'occasion n'étaient pas classés. Il y avait beaucoup d'absents. Le maître d'école prétend avoir, sur la réserve, 4 enfants dans la classe III, 15 dans la classe II, et 72 dans la classe I. Propreté de l'école et des écoliers satisfaisante. Mobilier amplement suffisant, peinturé et très bon. Matériel suffisant, à l'exception d'un petit nombre d'articles. Les filles apprennent à coudre et à tricoter. Bâtiment excellent, bien aéré et éclairé.

École de la réserve de Louis Bull.

Maître d'école, C. E. Somerset. Bien dirigée. Bonne organisation. Classement exact et conforme au cours. Il a été présenté à l'examen 7 enfants, dont 2 étaient dans la classe I et 5 dans la classe II. Propreté marquée. Bon mobilier. Matériel suffisant. Bon bâtiment.

École de la réserve des Assiniboines.

Maître d'école, le révérend J. Nelson. Fermée lors de ma visite.

AGENCE DE MUSKOWPETUNG.

On dit que dans cette agence il y a environ 281 enfants en âge d'aller à l'école; soixante-huit seulement y vont, en sorte que le plus grand nombre est encore sous les malheureuses influences de la vie sauvage.

Pensionnat de Muskowpetung.

Principal: le révérend W. S. Moore. Bien dirigé. A en pension environ 27 élèves des deux sexes. Organisation et classement satisfaisants. Des 22 enfants présentés à l'examen 13 étaient dans la classe I, 5 dans la classe II et 3 dans la

classe III. Propreté des élèves et de l'établissement satisfaisante. Mobilier insuffisant, faute de moyens. Bon bâtiment; on est à en construire d'autres, ce qui augmentera la capacité de l'école. Les filles apprennent en outre à coudre, à tricoter et à faire des ouvrages de fantaisie, et les garçons consacrent une partie de leur temps aux arts industriels.

Ecole de la réserve de Piapot.

Maîtresse d'école, Mlle Rose. Fermée pour le temps des vacances, lors de ma visite. Bâtiment et mobilier en excellent état, et bien appropriés aux fins d'école.

AGENCE DES BUTTES DE TONDRE.

Les écoles de cette agence ont fait des progrès très marqués depuis ma dernière inspection. Deux d'entre elles (autrefois des externats)—l'une protestante et l'autre catholique—ont été transformées en écoles moitié pensionnats et moitiés externats. A cette fin les bâtiments ont été agrandis. On s'est procuré un excellent bâtiment pour l'école de la réserve du Pauvre, et il a été fait une addition à la maison d'école de la réserve d'Etoile-du-Jour. Il y a 87 enfants en âge d'aller à l'école sur les trois réserves de George Gordon, d'Etoile-du-Jour et du Pauvre. Pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier 63 de ces enfants ont été inscrits et une moyenne de 79 a été obtenue.

Ecole de la réserve d'Etoile-du-Jour.

Maître d'école, James Slater. Bien dirigée. Assez bonne organisation. Classement excellent et conforme au cours d'étude. Des 8 enfants examinés 3 étaient dans la classe II et 5 dans la classe I. Propreté des écoliers et de l'école, remarquable. Mobilier, insuffisant. Matériel, insuffisant sous la plupart des rapports. Bâtiment, très bon. La couture et le tricotage sont enseignés aux filles par l'épouse du maître d'école, qui s'intéresse beaucoup à la tâche de son mari.

Ecole de la réserve de George Gordon.

Maître d'école, le révérend O. Owens. Très bien dirigée. Assez bonne organisation. Classement, trop élevé. Des 18 enfants présentés à l'examen, 3 étaient dans la classe IV, 7 dans la classe III, 6 dans la classe II, et 2 dans la classe I. Propreté marquée, et chez les écoliers et dans l'école. Mobilier insuffisant. Les filles apprennent à coudre, à tricoter, etc; et les garçons s'exercent à des métiers. L'école avait 15 pensionnaires à l'époque de ma visite. Les additions faites aux bâtiments, pour loger les pensionnaires, ont été construites d'une manière louable et économique.

AGENCE DES BUTTES DE LA LIME.

Ici les progrès de l'éducation sont loin d'être encourageants. L'agence renferme 107 enfants en âge d'aller à l'école, et sur ce nombre 24 seulement y vont—ce qui n'est que 22 pour 100 de la totalité. Quelques-uns de ces derniers sont à l'école d'industrie de Fort-Qu'Appelle, et le reste au pensionnat des Buttes de la Lime, situé près de l'agence.

Pensionnat des Buttes de la Lime.

Maître d'école: le révérend M. Campbell. A été établi en place d'un externat autrefois tenu sur la réserve. La maison est en pierre et bien bâtie. Comme elle ne venait que d'être achevée, lors de ma visite, et qu'elle n'était ni complètement meublée ni remplie d'élèves, il est trop tôt pour parler de sa direction.

AGENCE DE L'ASSINIBOINE.

Il y a, dans cette agence, environ 48 enfants en âge d'aller à l'école. Pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier il en a été inscrit 23, et la moyenne de la présence quotidienne a été de 8. Il y en a donc un grand nombre qui sont restés sans instruction.

Ecole de la réserve de l'Assiniboine.

Maître d'école, Mr McLean. Tenue irrégulièrement. Organisation médiocre. Classement trop élevé. Des 9 enfants examinés 3 étaient dans la classe II et 6 dans la classe I. Propreté insatisfaisante Mobilier suffisant. Bâtiment très médiocre et peu propre aux fins d'école.

AGENCE DU LAC CROCHE.

Il y a, dans cette agence, un grand nombre d'enfants dont la plupart sont à une école ou à l'autre, principalement à l'école d'industrie de Fort Qu'Appelle et au pensionnat du Lac Rond. Le préjugé des Sauvages contre l'instruction disparaît rapidement devant les efforts de l'agent, le colonel McDonald, et grâce à la vive concurrence que se font différentes communions religieuses pour avoir des élèves.

Pensionnat du Lac Rond.

Surintendant : le révérend H. McKay. Encore une année de progrès à ajouter au crédit de cette école. Elle est dirigée d'une manière qui lui fait honneur. L'organisation des classes est susceptible d'amélioration. Classement un peu trop élevé. Des 20 enfants examinés 1 était dans la classe IV, 6 dans la classe III, 8 dans la classe II et 5 dans la classe I. Propreté marquée. Bon mobilier. Bâtiment excellent. On est à ajouter à l'institution un bâtiment qui servira de salle de classe et de dortoir pour les garçons, et l'on fait au sous-sol de l'ancien bâtiment des modifications qui y donneront beaucoup plus de logement. Les filles remplissent presque toutes les fonctions domestiques de l'école, et les garçons apprennent l'agriculture. Autour de l'établissement tout respire le bonheur et le progrès.

AGENCE DE BIRTLE.

Cette agence a été divisée depuis mon dernier rapport, et les écoles des réserves de La-Clef et de Côté sont maintenant incluses dans le district de Fort Pelly. L'externat de la réserve siousse de Queue-d'Oiseau a été fermé et un petit pensionnat ouvert à Birtle pour l'éducation des enfants de cette réserve et autres du district de Birtle. Le logement y est insuffisant pour le nombre des enfants de la réserve siousse seule.

Pensionnat de Birtle.

Principal : le révérend M. McLaren. L'institution est trop jeune pour que j'en parle. Lors de ma visite elle était fermée pour le temps des vacances. L'établissement était propre et bien tenu. L'édifice, qui est en pierre grise, est très beau ; mais il n'est pas très bien approprié à un pensionnat. Il a été difficile d'y attirer des élèves, et le principal ainsi que l'agent paraissent attribuer cela à la rivalité des sectes religieuses.

Ecole de la réserve des Kisikaowenis.

Maître d'école : D. McVicar, B. A. Bien tenue. Organisation assez bonne. Classement trop élevé. Beaucoup de progrès depuis ma dernière visite. Des 17 enfants présentés à l'examen 4 étaient dans la classe III, 4 dans la classe II et 9 dans la classe I. Propreté des écoliers et de l'école, satisfaisante. Mobilier, très insuffisant. Matériel, insuffisant. Bâtiment dans le même état que j'ai signalé l'année dernière ; froid et plein de courants d'air en hiver, la pluie y pénètre en été—ce qui salit.

Ecole de la réserve siousse de la Rivière du Chêne.

Maître d'école : M. Price, récemment nommé à la place du révérend M. Burman qui a été transféré à la direction de l'école d'industrie de Saint-Paul, dans le Manitoba. À force d'efforts, tant de la part du maître d'école que de la mienne, 12 élèves furent réunis et examinés. Cette école a eu une existence très accidentée. Elle est assez bien pourvue de matériel. La bâtiment est très petit, mais bien meublé et confortable.

Ecole d'industrie d'Elkhorn—Maisons de Washakada et de Kaososta.

Cette institution, dirigée par M. McKenzie, a été ouverte au mois d'août dernier, sous les auspices les plus favorables. Les bâtiments sont parfaitement appropriés à leur fin projetée, bien imaginés et bien construits. L'organisation projetée de l'école, sa routine, ses règlements, ses tableaux des heures et de régime, etc., etc., montrent que la prévoyance et les connaissances voulues ont présidé à la conception de son avenir, et qu'on ne le laissera pas par conséquent se développer tout seul au hasard ou suivant

le besoin, ainsi que c'est trop souvent le cas. Comment ces plans soigneusement formés seront mis à exécution voilà ce qu'on ne peut encore dire ; mais à son début l'œuvre est plus régulière et systématique que tout ce qu'on ait encore vu dans les Territoires du Nord-Ouest, et, par cette raison, beaucoup plus pleine de promesses. Le projet de l'école est, je pense, d'accueillir tout ce qu'elle pourra contenir de pensionnaires, puis ensuite d'ouvrir différentes branches d'instruction industrielle selon que l'exigeront les circonstances et l'économie. La maison de Washakada est pour les filles et celle de Kaososta pour les garçons. Le fondateur de ces maisons est le révérend M. Wilson, de la célèbre institution Shingwauk du Sault Sainte-Marie. Il y eût un temps où son œuvre n'était pas regardée avec faveur par bien des personnes qui, aujourd'hui, l'admirent. Si elle continue comme elle a commencé, elle méritera tous les encouragements et tous les succès. Je le lui souhaite.

AGENCE DE FORT PELLY.

Un grand nombre d'enfants de cette agence restent toujours sans instruction. Sur plus de 100 qui sont en âge d'aller à l'école, 52 seulement se sont fait inscrire pendant l'année, et la moyenne de ceux qui la fréquentent tous les jours est de 28. La partie de la bande de La-Clef qui réside à la Rivière de la Batture est entièrement sans instruction. Elle seule en compte 152.

Ecole de la réserve de La-Clef.

Maître, le révérend Shafto Agassiz. Ce monsieur doit abandonner bientôt l'œuvre sauvage, ce qui est regrettable. Il conduit l'école d'une manière qui lui fait honneur. Douze enfants étaient présents à l'examen—quatre pour la classe IV, trois pour la classe III, un pour la classe II, et quatre pour le degré I. Propreté des élèves et de l'école entièrement satisfaisante. Fournitures pauvres. Matériel suffisant. Bâtisse réparée depuis l'année dernière, ainsi que je l'avais recommandé après mon inspection.

Pensionnat de la réserve de Côté.

Surintendant, révérend M. Laird. Le pensionnat n'était pas en session lorsque je le visitai. Une bonne maison a été préparée pour recevoir les élèves.

Cet établissement est destiné à remplacer l'ancienne école de jour qui est aujourd'hui fermée. Grâce à ce changement, le nombre des élèves qui assistent à l'école tous les jours a été porté de 8 à 29. Il y a encore un très grand nombre d'enfants qui ne peuvent être atteints par le moyen de cette école qui est trop petite ; il faudra ou l'agrandir ou en construire une autre.

La bande témoigne, par son empressement à en profiter, qu'elle sait apprécier les avantages qui lui sont offerts.

Ecoles de la surintendance du Manitoba.

Au mois de juin dernier, le commissaire des Sauvages me pria de visiter quelques écoles de la partie du Manitoba comprise dans mon district d'inspection.

Les inspections faites par moi, en réponse à cette demande, sont les seules que j'aie faites jusqu'ici dans le Manitoba et le Kéwatin. Elles se sont bornées aux agences de MM. Martineau et Muckle.

Agence du Lac Manitoba (M. Martineau)—Ecole du Lac du Flux et du Reflux.

Maître, John Favel. Bien conduite. Bonne organisation. Promotion irrégulière, pour la raison qu'il n'a été suivi aucun cours prescrit dans cette surintendance.

Vingt-deux élèves se sont présentés à l'examen—trois pour la classe IV, cinq pour la classe II, et quatre pour la classe I ; dix en étaient à l'alphabet. Propreté marquée. Fournitures pauvres. Bonne maison.

Ecole de la mission de Fairford. (Rivière d'en haut.)

Maîtres, révérend M. Bruce et M. Garrioch. Très bien conduite, comme on l'a dit depuis longtemps. Organisation très passable. Promotion irrégulière, par suite

de l'absence d'un cours régulier. Propreté des élèves et de la maison, très marquée. Vingt-deux des plus vieux élèves vinrent du traité pour passer leur examen; parmi eux, 17 Sauvages. Ces derniers sont promus suivant les degrés établis pour les Terri-toires du Nord-Ouest, approximativement, six à la classe IV, deux à la classe II, trois à la classe I. Fournitures très pauvres et imparfaites. Matériel suffisant. Maison très propre, grande et bien ventilée, mais si vieille qu'elle menace ruine.

Ecole de la mission de Fairford (Rivière d'en bas).

Maître, M. Anderson. Assez bien conduite. Organisation passable. Promotion irrégulière, parce qu'il n'y a pas de cours d'études en usage. Vingt-deux élèves se sont présentés à l'examen—deux pour la classe IV, trois pour la classe III, cinq pour la classe II, douze pour la classe I. Propreté très marquée. Fournitures tout à fait insuffisantes, mais on me dit qu'il va en être envoyé davantage immédiatement. Matériel assez suffisant.

Ecole de la Baie de Sable.

Maître, Tobie Sanderson. Assez bien conduite. Bonne organisation. Promotion irrégulière, attendu qu'il n'y a pas de cours d'études. Vingt et un élèves se sont présentés à l'examen—cinq pour la classe III, cinq pour la classe II, et onze pour la classe I. Propreté des élèves et de l'école excellente. Fournitures tout à fait insuffisantes. Bonne maison.

Ecole du Lac Saint-Martin.

Maître, F. L. Hunt. Il a donné sa démission. Dix-sept élèves se sont présentés à l'examen—cinq pour la classe II et douze pour la classe I. Fournitures très insuffisantes. Matériel à peu près nul. Bonne maison.

Agence de Saint-Pierre et de la Tête-Ouverte (M. Muckle).

Toutes les écoles de cette agence étaient en vacances, sauf celle de la Tête-Ouverte, qui fut rouverte le jour de ma visite, mais n'avait pas d'élèves. D'après ce que j'en ai pu juger par les ouvrages qui étaient restés dans ces écoles, par leurs registres, par l'ordre dans lequel étaient rangés les pupitres et le matériel, et par une foule d'autres témoignages, je me suis formé une idée favorable de leur condition. Elles sont au nombre de cinq: les écoles de Saint-Pierre-Sud, Saint-Pierre-Nord, Saint-Pierre-Est, du Creek de Muckle et de la Rivière à la Tête-Ouverte.

Cette dernière était dans un joli état de propreté et d'ordre. L'instituteur qui en a la direction jouit d'une bonne réputation parmi les vieux colons de la Rivière-Rouge auxquels il a fait l'école autrefois, et M. Muckle fait les plus grands éloges des succès qu'il obtient avec les petits Sauvages. Les maisons d'école établies sur la réserve de Saint-Pierre sont toutes assez bonnes, sauf celle de Saint-Pierre-Est, qui est trop petite et trop vieille pour être réparée avec profit. Les autres avaient besoin de quelques légères réparations, et rapport en a été fait au commissaire des Sauvages.

Je ne saurais terminer ce rapport, mon second depuis que je suis en charge, sans dire que je suis enchanté des progrès que l'instruction publique a faits dans mon district depuis un an.

Le système de promotion, au moyen de degrés, et d'autres règlements qui ont été établis contribuent énormément à seconder les instituteurs. Plus on étudie cette méthode d'instruction, plus on est convaincu que sans elle, dans bien des cas, leurs peines et leurs efforts resteraient infructueux.

Il reste encore beaucoup à faire, c'est vrai, mais un grand pas a été fait. Presque toutes les maisons d'école que l'on construit aujourd'hui sont infiniment supérieures à celles d'autrefois.

Un ameublement et des fournitures d'école plus modernes contribuent singulièrement à faciliter l'œuvre de l'éducation, à laquelle vous portez le plus vif intérêt. Le commissaire des Sauvages, dont le concours m'était assuré, m'a fourni tous les renseignements désirables.

Les différentes dénominations continuent à déployer l'intérêt dont je parlais dans mon dernier rapport ; cet intérêt semble même augmenter. Les églises appliquent des sommes d'argent considérables et consacrent tous leurs efforts à l'éducation des Sauvages.

Les efforts réunis de tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre des Sauvages ont été récompensés cette année par le fait que le nombre des enfants qui vont aux écoles a considérablement augmenté.

En vous soumettant respectueusement ce rapport,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. ANSDELL MACRAE,

Inspecteur des écoles d'industrie protestantes.

AGENCE DE COWICHAN.

QUAMICHAN, C.-B., 19 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel jusqu'au 30 juin 1889, accompagné d'un tableau statistique et d'une liste des propriétés du gouvernement placées sous mes soins.

La proportion des décès a été très faible par toute l'agence, vu qu'il n'y a pas eu d'épidémie. L'hiver a été très doux. Plusieurs des bandes accusent un accroissement de population, ce qui contrebalance les pertes de l'année dernière.

L'augmentation des bandes de Comox vient de ce que plusieurs familles qui demeuraient auparavant la plus grande partie de l'année en dehors des réserves et ne les visitaient que de temps en temps y résident maintenant en permanence.

Au mois de mai dernier, je passais quelques jours chez les Sauvages, et, à leur demande particulière, je divisai la réserve en lots pour chaque famille. Quoique habitant un seul village, les Sauvages Comox forment quatre bandes distinctes, et il y a beaucoup de jalousie parmi eux.

Pendant nombre d'années ils ont très peu cultivé ou pas du tout, mais je suis heureux de noter une amélioration sensible cette année; quoique les récoltes promettent d'être faibles, la plupart des Sauvages ont commencé à défricher, et même ils ont défoncé un certain nombre d'acres de terre pour une autre année; de plus, ils ont fait pour cet automne la commande d'un grand nombre d'arbres fruitiers, et c'est la raison pour laquelle ils avaient tant hâte d'avoir des lots. Cinq familles de ces bandes sont établies sur des propriétés particulières dans l'île Denman; elles ne cultivent pas la terre, mais vivent avec la confection de canots et le commerce d'huile de chien de mer.

La petite bande établie au confluent de la rivière Qualicum a fait des progrès. J'ai visité le village en allant à Comox et en revenant, et j'y ai vu un petit verger tout planté, les légumes ayant belle apparence et plusieurs nouveaux acres de terre tout prêts pour la charrue.

"Qualicum Tom" est fort connu sur la côte comme étant un Sauvage des plus entreprenants. Lorsque fut ouvert le premier sentier destiné à mettre Nanaïmo en communication avec Alberni, Tom construisit une grande maison pour loger voyageurs et sportmen, et ouvrit un petit magasin; il tient encore ce dernier, mais le nouveau chemin qui traverse l'île a détourné le trafic de l'ancien sentier. Un certain nombre de colons ont pris des terres dans le voisinage, et ils se servent de Tom comme moyen de communication avec les caboteurs auxquels il se rend quand le temps le permet. Ce brave homme comprend aussi la nécessité de l'instruction, et lors de ma visite il se préparait à envoyer quelques-uns de ses enfants au pensionnat de Chilliwack.

Les quelques familles établies à Nanoose-Bay vivent toujours confortablement avec la pêche du chien de mer et l'élevage du bétail.

La bande de Nanaïmo accuse un accroissement de population qui correspond exactement avec la diminution de l'année dernière. Plusieurs nouvelles maisons ont été construites et une plus grande quantité de terre a été cultivée, mais l'école est loin d'être bien fréquentée. Mlle Laurence, de la mission méthodiste, ne cesse de se dévouer à l'avancement éducationnel et social des Sauvages, mais ses efforts ne sont pas récompensés. Quoiqu'il y ait trente enfants inscrits sur les registres de l'école, le nombre de ceux qui ont assisté régulièrement tous les jours pendant le dernier trimestre est au-dessous de six ; c'est très décourageant pour elle, et à moins de rendre l'assistance compulsoire, je ne vois pas comment on peut remédier à cet état de choses. Les parents promettent de veiller à ce que leurs enfants aillent à l'école, mais ils négligent de le faire, et même les en tiennent éloignés sous le moindre prétexte. Pareil état de chose ne devrait pas exister à Nanaïmo, car ces Sauvages trouvent toujours de l'emploi chez eux et ne sont pas obligés, comme quelques autres bandes, d'aller en chercher ailleurs.

Les Sauvages établis près de Chemainus, y compris Lyacksun, Penelakut, Ticcamen et Hellelt, ont gagné de bons gages cette année aux scieries, et comptent très peu sur leurs récoltes et leurs bestiaux pour vivre.

Des sondages ont été pratiqués sur la réserve Chemainus, mais on n'a pas encore trouvé de houille à une profondeur raisonnable.

Les Penelakuts continuent à se livrer à la pêche, bien que leur réserve, si elle était cultivée convenablement, suffirait à les faire vivre. Ils sont enchantés de ce que leur île ait été choisie comme siège de l'école d'industrie, et ils feront tout leur possible, je crois, pour le succès de cette école. Ils gagnent de bons gages dans l'industrie des huiles du chien de mer, et travaillent en temps dans les fabriques de conserves de la rivière Fraser. Ils défrichent un peu plus de terrain chaque année ; mais s'ils se trouvent à gagner de bons gages ailleurs, ils négligent souvent de revenir chez eux à temps pour voir à leurs récoltes.

On peut en dire autant de plusieurs membres des bandes de Cowichan, particulièrement cette année ; au printemps ils s'étaient soumis à beaucoup de peine et de dépenses pour faire les semailles, mais parce que le saumon était extraordinairement abondant et qu'ils pouvaient facilement avoir de gros gages sur la rivière Fraser, ils ne sont pas revenus récolter le grain qui pourrit dans les champs. Quelques-uns, cependant, qui possèdent des presses à foin et des batteuses, soutiennent entièrement leurs familles avec le produit de leurs terres ; les femmes se font un revenu par la vente des petits fruits. La récolte des racines va manquer à peu près entièrement dans tout le district cette année ; il n'y a pas eu de pluies depuis l'ensemencement des pommes de terre, et nous avons eu des vents extraordinairement chauds et secs. Beaucoup de nos gens n'auront pas de quoi semer l'année prochaine. La situation deviendrait grave si la main-d'œuvre Sauvage n'était pas en bonne demande.

Les quatre bandes établies dans la péninsule de Saanish accusent un léger accroissement de population ; elles continuent à faire des améliorations, lentes mais excellentes, sur leurs réserves. A Pauquechin et Tsart-iltp la récolte de grain est plus considérable que sur toutes les autres réserves de mêmes dimensions. Très peu de jeunes gens font la pêche, mais ils travaillent beaucoup pour les cultivateurs voisins. Depuis quelques années, ces Sauvages demandent une école ; mais le petit nombre d'enfants qui compte chaque village et la distance qui sépare les villages les uns des autres ont empêché de faire une proposition qui aurait probablement été acceptée. On espère que l'école d'industrie qui est en cours de construction à l'île de Kuper, lorsqu'elle sera terminée, suffira à tous les besoins.

Les fossés pratiqués par les cultivateurs blancs et Sauvages sur la réserve de Tsaw-out ont été un succès ; déjà, grâce à eux, on a mis en état de culture une quarantaine d'acres dont une grande partie a été semée cette année en grain et en foin. Il y a quelques beaux potagers dans ces villages, et comme plusieurs Sauvages possèdent des charrettes et des wagons de roulage, ils vont en colporter les produits à Victoria. Je regrette d'avoir à ajouter que bien souvent ils dépensent en whisky, avant de revenir, le fruit de leurs ventes. Cette année, deux des principaux hôtels ont dû payer de fortes amendes pour avoir vendu de la boisson aux Sauvages.

Dans le village des Songhees, plusieurs nouvelles habitations ont été construites, et un plus grand nombre de potagers ont été clôturés ; mais l'extrême sécheresse que nous avons eue cette année fera que ces derniers rapporteront peu, si même ils rapportent.

A Becher-Bay il a été fait un peu de terre neuve cette année ; mais tous les plus vieux Sauvages de cette bande et des Songhees vivent exclusivement de la pêche dont ils vont vendre les produits à Victoria et Esquimalt ; ils pêchent à la cuiller dans les havres, et la plus grande partie de leur saumon prend place sur la table des blancs ; de la sorte, ils pourvoient à leurs autres besoins.

L'ouverture de l'école d'industrie, établie sur l'île Kuper, ne pourra manquer d'être d'un grand avantage pour les Sauvages en général.

Les habitudes errantes de l'indigène et son indifférence pour l'éducation font que jusqu'ici les écoles élémentaires subventionnées en partie n'ont pas eu de résultat ; je n'ai aucun doute que l'école d'industrie sera facilement remplie, car il y a pour cela assez d'orphelins dans l'agence.

Le printemps dernier, les Sauvages Comeakins et Khenipsims ont construit 250 verges d'une digue solide, ayant 12 pieds de large à sa surface et qui, lorsqu'elle sera terminée avec des vannes, servira de chemin entre les deux villages.

Dans le cours de l'année j'ai vacciné avec succès 450 Sauvages ; j'ai mieux réussi avec la dernière lympe qu'avec toute celle qu'on m'avait envoyée auparavant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE,

UCLUELET, C.-B., 28 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport annuel, avec une liste des effets du gouvernement confiés à ma garde,—le tout jusqu'au 30 juin 1889.

Je regrette de dire que, quoiqu'il n'y ait pas eu d'épidémie parmi mes Sauvages l'année dernière, ces tribus décroissent lentement mais sûrement en nombre : des enfants qui naissent, très peu vivent longtemps. J'ai vacciné avec succès quelques 200 enfants et adultes ; mais il est difficile d'amener les adultes à se prêter à l'opération ; dans plusieurs cas, elle produit des ulcères qui mettent du temps à guérir, et un petit garçon de Clayoquot étant mort pendant que son bras était très mal, la nouvelle se répandit sur toute la côte que cette mort avait été causée par la vaccination. Au mois de novembre dernier, j'ai assisté aux assises de Nanaimo, où un Sauvage Heshquiat fut condamné à mort pour avoir tué un petit garçon—meurtre provoqué en partie par la superstition et en partie par la vengeance, parce qu'une petite fille s'était noyée accidentellement pendant qu'elle se trouvait en canot avec le petit garçon en question et son frère ; mais la prompte action du gouvernement provincial qui fit traduire en justice et punir le meurtrier a prévenu des troubles, car le père de l'enfant, qui était à la chasse aux loup-marins lors de la commission du crime, en aurait certainement tiré vengeance à son retour. Au mois de mars je suis allé à Clayoquot pour punir un Sauvage qui s'était porté à des voies de fait sur le curé du village d'Opitsat.

Les recettes que ces tribus ont faites à la chasse au loup-marin ont légèrement dépassé celles de l'année dernière ; les Sauvages qui sont allés à la mer de Behring ont bien réussi. Les Nittenahs et les Ucluelaths ont acheté chacun une goëlette pour faire la chasse au loup-marin ; il y a présentement sur la côte trois goëlettes appartenant aux Sauvages qui amènent des amis avec eux et dont ils obtiennent un tiers des peaux pour l'usage des goëlettes.

Plusieurs Sauvages sont allés à la mer de Behring cet été ; mais je crains fort que quelques-uns aient de la misère à en revenir. En effet, on nous dit que quatre

goëlettes dont l'équipage est composé de Sauvages ont été confisquées par le côtre *Rush*. Un Sauvage de cette localité est revenu ces jours derniers et m'a rapporté que la goëlette qu'il montait a été saisie par le *Rush*, et que 1,600 peaux et tout l'appareil de chasse qu'elle avait à son bord ont été confisqués; lui-même a perdu des peaux pour une valeur de \$500. Une autre goëlette de chasse, la *Minnie*, montée par des Sauvages Oiaht, a été abordée par le *Rush*, qui lui a confisqué 400 peaux et la plus grande partie de son appareil de chasse, et a mis un soldat de marine à son bord avec ordre de la conduire à Sitka. Cependant, le capitaine est resté dans la mer de Behring jusqu'à ce qu'il eût pris 500 autres peaux, et il est actuellement en route pour Victoria avec le soldat de marine à son bord.

Les écoles contrôlées par les missions catholiques ne sont pas suivies aussi régulièrement qu'elles devraient l'être; les habitudes errantes des Sauvages et leur indifférence en sont la cause. Quelques enfants vont à l'école provinciale gratuite, et font assez de progrès.

Le 15 juin je rencontraï le commissaire des réserves Sauvages, sur sa demande, à Pachena, port San-Juan, et je l'accompagnai sur le steamer *Douglas* dans la répartition de réserves qu'il a faite aux dernières tribus de l'agence de la côte occidentale; cette répartition a pleinement satisfait les Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HARRY GUILLOD,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE KWA-KEWLTH,

BAIE DE L'ALERTE, C.-B., 28 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des effets du gouvernement confiés à ma garde,—le tout pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

La santé des Sauvages a été généralement bonne; le doux hiver que nous avons eu leur a été favorable.

J'en ai vacciné un bon nombre cette année; la peur qu'ils ont de la variole et la rumeur que cette maladie avait fait plusieurs victimes les ont poussés, plus que d'habitude, à se prêter à la vaccination. Je suis heureux de dire que le trafic des boissons enivrantes a été presque entièrement arrêté dans cette partie de l'agence, grâce à notre énergique constable provincial et à l'établissement d'une prison. A Cape-Mudge, cependant, les Sauvages sont parvenus à se procurer de la boisson, quoique deux blancs aient été dernièrement traduits en justice et condamnés. Cette partie de l'agence est trop éloignée pour que je puisse exercer une surveillance incessante avec les moyens de locomotion dont je dispose; et le grand nombre de chantiers qu'il y a dans le voisinage fait que les Sauvages peuvent facilement se procurer des boissons.

La pêche du saumon a été exceptionnellement bonne cette année; les Sauvages y ont trouvé ample ouvrage et de bons gages.

J'ai eu une excellente occasion ce printemps de rencontrer plusieurs des tribus qui ont leurs quartiers d'hiver à une courte distance les unes des autres. Douze cents Sauvages, sur à peu près 1,800 que renferme mon agence, se réunissent dans un espace de moins de 20 milles de la Baie de l'Alerte, et j'ai passé une quinzaine de jours parmi eux au mois de mars. Ils étaient très tranquilles et se sont bien comportés pendant que j'étais-là. On peut sans doute trouver à redire contre quelques-unes de leurs pratiques superstitieuses, mais ils paraissent disposés à s'en défaire; il n'y a que le *pottlach* auquel ils tiennent avec entêtement. Je les ai avertis que dorénavant j'entendais faire exécuter la loi au sujet du *pottlach*, et dans le cours de l'été j'ai fait mettre en état d'arrestation un individu qui fut envoyé à Victoria; mais par suite d'un vice de forme dans le mandat de dépôt, il fut remis en liberté, en sorte qu'il faudra

faire un autre exemple avant que les Sauvages soient convaincus que la loi doit être respectée. La société des missionnaires de l'église a décidé d'établir une école et une mission à Marma-lilli-kulla, où ces 1,200 Sauvages se réunissent. Tous sont enchantés d'apprendre qu'ils auront bientôt une école, et ils promettent d'y envoyer leurs enfants.

Il y a très peu de terres propres à l'agriculture dans cette partie de l'agence. L'école d'industrie que l'on se propose d'établir à la Baie de l'Alerte sera un bienfait pour Sauvages. Grand nombre de ces derniers ont des dispositions pour travailler le bois les et le métal ; plusieurs font des bracelets, des boucles d'oreille, des épingles et des jones en argent qui se vendent facilement parmi les Sauvages et les blancs.

Au mois de juin j'ai visité les Sauvages Lien-kwil-ta, et j'ai passé quelque temps au village Wo-wai-ai-kai. Ces Sauvages ont une magnifique réserve sur la rivière Campbell, juste en face de leur village. Un vieillard s'est établi sur cette réserve avec ses trois fils et leurs familles, à l'exclusion de tous les autres Sauvages, s'imaginant qu'elle lui appartenait entièrement ainsi qu'à sa famille. J'ai eu mille misères à le convaincre que la réserve appartenait aux autres membres de la tribu tout autant qu'à lui-même. J'ai l'intention, lors de ma prochaine visite, cet automne, d'en distribuer des lots à plusieurs jeunes gens qui désirent y aller, mais qui en ont été jusqu'ici empêchés par le bonhomme et ses fils. Ces Sauvages ne font pas la chasse autant qu'autrefois ; ils travaillent dans les chantiers, ou fabriquent de l'huile de chien de mer qu'ils vendent à bas prix dans les chantiers. Ils paraissent désirer vivement une école qui, je crois, serait bien suivie.

Vers le milieu de juillet l'honorable P. O'Reilly, commissaire des réserves Sauvages, est venu à la Baie de l'Alerte choisir, pour l'école d'industrie, un emplacement qui, je crois, est le meilleur et le plus convenable de toute l'agence.

Peu de temps avant trois navires de guerre de S. M. étaient venus mouiller dans la baie où ils ont passé trois jours. Avec la bienveillante permission de l'amiral Heneage, les Sauvages ont visité le vaisseau-amiral, et ils ont été vivement impressionnés par tout ce qu'ils ont vu. Une visite de ce genre a toujours un effet salutaire.

La scierie a toujours fonctionné, ce qui a donné de l'emploi constant à plusieurs Sauvages, et elle peut maintenant fabriquer toutes espèces de bois.

La nouvelle maison de l'agence, qui a été construite avec du bois sorti de cette agence, est aujourd'hui terminée, et très belle ; il ne lui manque plus qu'une clôture en piquets pour un jardin. Comme d'habitude, le 24 mai a été observé en l'honneur de la reine ; malheureusement le temps était humide et froid, ce qui n'a cependant pas empêché les jeux d'usage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. H. PIDCOCK,

Agent des Sauvages.

AGENCE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, C.-B., 27 avril 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 1889.

AGENCE DE KAMLOOPS.

Tribu Nhlakapmuh.

Ces Sauvages font des progrès appréciables dans l'amélioration de leurs terres, de leurs habitations et dans leur condition sociale. En quelques endroits leurs récoltes ont souffert de la sécheresse ; une invasion de sauterelles a fait des désastres

dans le bas de la rivière Nicola. Sur les rivières Fraser et Thompson la pêche du saumon a manqué à peu près totalement. Comme, cependant, le chevreuil abondait, ces Sauvages, qui sont actifs et énergiques, n'ont pas manqué de nourriture durant la période comprise dans les limites de ce rapport.

Ci-suit un exposé détaillé de la condition des différentes bandes de cette tribu, en commençant par les groupes du sud et en prenant les autres groupes consécutivement vers le nord et l'est. Les bandes sont groupées suivant les minutes de décision des commissaires des réserves et d'après les plans des réserves fournis par les arpenteurs des réserves de Sauvages.

GRUPE DE SPUZZUM.

Bande Spuzzum.

Ces Sauvages ont ajouté très peu à l'étendue de leurs terres cultivées. Tant qu'ils n'auront pas fait des travaux d'irrigation dans le haut de leur réserve, leurs jardins actuels constitueront tout le terrain qu'ils peuvent cultiver. Au printemps de 1888 ils ont planté plus de 20 jeunes arbres fruitiers qui viennent bien. Leurs récoltes de racines sont égales, pour le moins, à un rendement moyen.

Bande Kehalus.

Ces Sauvages ont très peu de terre propre à la culture; ils vivent principalement des gages qu'ils gagnent en travaillant pour la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et ils sont à l'aise.

Bande Skuwaha.

Ces Sauvages ont peu de bonne terre; l'année dernière ils ont travaillé aux mines d'or, coupé du bois de corde et servi de cantonniers sur le chemin de fer Canadien du Pacifique; ils ne paraissent pas manquer des choses nécessaires à la vie.

Bande Chataway.

La superficie de la réserve des Chataway est plus grande que celle des réserves des Kehalus et Skuwaha. Le sol est raboteux, rocheux et couvert d'arbres de petite venue. Les adultes appartenant à cette bande sont presque tous morts des effets de leur dissipation pendant la construction du long tunnel qui se trouve vis-à-vis leur réserve. Il y a cependant parmi leurs descendants quelques jeunes garçons qui demeurent à Tkna-yaum et qui reviendront sur la réserve quand ils seront assez grands pour l'améliorer.

GRUPE DE BOSTON-BAR.

Bande Skuzzy.

Ces Sauvages cultivent presque toute la terre qu'ils ont à leur disposition, et ils travaillent dans des conditions très défavorables; ils sont laborieux, s'habillent bien et mangent bien.

Bande Thua-yaum.

Vu les limites rétrécies de leur réserve à Boston-Bar, la moitié de ces Sauvages font aujourd'hui de l'agriculture sur la réserve de prairie qui leur a été répartie dans la vallée de Coldwater; ils ont découvert que les plateaux secs qui, dans les premiers temps, étaient jugés propres au pâturage seulement, pourraient par l'irrigation et le labourage en venir à produire du blé, de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre, nonobstant le fait que l'élévation de cette région au-dessus du niveau de la mer ne peut être de moins de 2,000 pieds.

Bande Kapatsitsan.

Ces Sauvages n'ont reçu que dernièrement le plan de leur réserve; connaissant maintenant la situation de leurs limites, ils s'efforcent de faire bon usage de la terre qui leur a été répartie. Quelques petites pièces de cette réserve sont très fertiles.

Le voisinage immédiat de la gare du chemin de fer North-Bend fournit à ces Sauvages un marché accessible pour l'écoulement de leurs produits; ils sont travaillants; ils ont construit pour eux-mêmes des bonnes maisons en blocs de bois, et ils ont autrement amélioré leur condition.

Bande M. pak-tam.

Ces Sauvages ont quelques acres de bonne terre, mais depuis deux ans l'eau leur a manqué; ils ont gagné leur vie en travaillant aux mines d'or et en faisant le roulage entre les fouilles aurifères de Similkameen et Hope; ils sont assez à l'aise.

GROUPE BROTHROYD.

Bande Chomok.

Ces Sauvages ont très peu de terre arable; ils travaillent particulièrement aux mines d'or; ils ne donnent pas beaucoup signe d'amélioration, mais ils ne retrogradent pas non plus.

Bande Speyam.

La réserve de cette bande est très grande, comparée à celles des bandes voisines; sa surface se compose presque entièrement de pierres usées par l'eau, de gravier et de sable, produisant çà et là quelques arbres rabougris; il y a cependant quelques pièces de bonne terre que les Sauvages cultivent avec des résultats encourageants. Ils paraissent avoir assez de moyens pour se soutenir.

Bande Kamus.

Ces Sauvages ont très peu de bonne terre; ils vivent principalement en faisant la chasse, en travaillant aux mines et pour la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. La Bande Su-uk, établie à quelques milles plus loin, a de la terre de réserve. J'essaie de persuader quelques-uns des Kamus à déménager sur cette réserve; la principale difficulté qui s'y oppose, c'est le manque d'eau sans laquelle ces terres ne peuvent produire des récoltes payantes.

Bande N-Katsam.

Cette bande est la plus nombreuse et la plus progressive de toutes celles qui sont établies entre Boston-Bar et Lytton. Les Sauvages qui la composent vivent en travaillant aux mines et sur le chemin de fer du Pacifique et en cultivant; ils ont quelques pièces de terre fertile dont ils font bon usage; ils récoltent du grain et des racines, sans compter des concombres, plusieurs variétés de melons, choux et autres légumes; ils ont planté quelques arbres fruitiers qui sont en bonne voie de production. Un Sauvage de cette bande a dernièrement acheté la propriété de la mission anglicane, située aux pieds de la montagne Jack-ass, et il en tire un fort bon parti.

GROUPE SKAPPA.

Bande Skappa.

Ces Sauvages, autrefois nombreux, sont aujourd'hui très réduits en nombre; la plupart d'entre eux se sont réunis ensemble à Stiehanny (Montagne Jack-Ass), où ils font bien. Je leur ai proposé de céder la réserve Skappa n° 1 aux Sauvages Lytton. Plusieurs de ces derniers n'ont pas de terres cultivables.

Bande Hlak-hlak-tan (ou Kanaka).

Ces Sauvages ont un terrain très raboteux; ils l'améliorent autant qu'ils le peuvent. Au point de vue de la propreté et du bien-être domestique, ils sont inférieurs aux Sauvages établis un peu plus haut dans la vallée de la Fraser; cependant ils sont suffisamment énergiques et travaillants pour se tenir à l'abri du besoin.

Bande Siska.

Les Sauvages Siska vivent en travaillant sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Il y a une bonne rivière dans leur voisinage, mais ils n'ont pas encore eu assez d'esprit d'entreprise pour faire rendre l'eau de cette rivière sur le terrain qu'ils désiraient cultiver. Ils ne sont pas aussi prévoyants qu'ils devraient l'être ; mais ils n'ont pas de besoins pressants.

Bande Halaha.

Cette petite bande occupe une pièce de terre isolée sur la rive droite de la Fraser, en amont du pont du chemin de fer. Le sol est fertile, et les Sauvages sont à l'aise.

*Groupe de Lytton.**Bande Kittsawat.*

Ces Sauvages sont peu nombreux ; ils ont une petite réserve qui produit de bons légumes et quelques fruits. Aussitôt la moisson terminée, ils passent la plus grande partie de leur temps à Lytton, où ils guettent la chance d'être employés par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bande N. Kya.

Ces Sauvages sont bien ; leur réserve est principalement composée de roches usées par l'eau et le sable ; partout où il y a de la terre arable, elle est excellente et propre à la culture des fruits. Ils en tirent le meilleur parti possible.

Bande Tl-kamcheen ou Lytton

C'est la principale bande de la tribu N-hla-kapm-uh, Lytton étant le quartier général de la tribu. Quoique ces Sauvages aient reçu une grande étendue de terre en partage, ils n'en peuvent cultiver qu'une très faible partie, vu le manque absolu d'eau. Ce sont d'excellents trafiquants et rouliers ; ils vont chercher les produits agricoles dont ils ont besoin sur les réserves voisines à Spapiam, N. humeen, Strynne et N. kuaikin ; ils aident les habitants de ces réserves à faire les semailles et les récoltes, et ils prennent des produits du sol en paiement de leurs services ; ils travaillent aux mines d'or, transportent des marchandises pour les marchands entre Lytton et Tailoet, et travaillent pour la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; ils possèdent un grand nombre de chevaux qu'ils font paître sur les terres qui leur ont été assignées ; ils ont aussi quelques bêtes à cornes, et ils cultivent quelques pièces de terre arable qui tiennent à leurs réserves ; ils sont dans de bonnes conditions et suivent régulièrement les offices religieux.

Bandes N-kaih et Yeot.

Ces Sauvages sont peu nombreux ; ils sont laborieux et travaillent leurs terres avec habileté ; ils ont eu de bonnes récoltes, et vendu avec avantage le surplus de leurs produits ; ils ont quelques pommiers, poiriers et pruniers qui donnent de bons fruits.

Bande N-kl-palm, ci-devant Snahaim.

(Snahaim est mort, et suivant la coutume sauvage, on ne peut plus se servir de son nom.) Ces Sauvages réussissent bien ; ils ont eu de bonnes récoltes. Ils ont périodiquement des difficultés avec une compagnie voisine de mineurs chinois qui leur disputent le droit de prendre l'eau dont ils ont besoin pour arroser leurs terres. Cette question peut maintenant être réglée, car les privilèges des Sauvages à cet égard ont été définis et enregistrés.

Bande Skaap.

Ces Sauvages ont une très petite étendue de terre arable et un approvisionnement d'eau très insuffisant; ils tâchent de récolter assez de légumes pour leur consommation; leurs récoltes ont été médiocres; le gibier abonde dans leur voisinage; ils ne sont pas dans de mauvaises conditions.

Bande Nesy-kep.

Ces Sauvages sont établis sur les deux côtés de la rivière Fraser; ils travaillent fort; ils ont eu d'assez bonnes récoltes, et ils améliorent leur condition.

GROUPE DE SPENCE-BRIDGE.

Bande N-kam-cheen ou Spence-Bridge.

Par suite de la sécheresse, ces Sauvages ont dû couper leurs grains pour en faire du foin; leurs récoltes de racines ont été pauvres et la pêche du saumon sur la rivière Thompson a manqué. Ils ont travaillé aux mines d'or, chassé le gibier, travaillé pour la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et voituré des marchandises pour les marchands. Ils ont passé l'année sans trop souffrir du besoin.

Bandes Piminos et Pakeist.

Ces Sauvages ont bien arrosé et labouré leurs terres arables, et quoiqu'elles ne soient pas d'une grande étendue elles leur ont donné une récolte abondante. Ils ont fait de bonnes provisions.

Bande Spaptsin.

Ces Sauvages possèdent une très petite étendue de terre arable, car le chemin de fer du Pacifique coupe et occupe la partie la plus fertile de leur réserve; ils ont eu une faible récolte de bonne qualité; ils sont peu nombreux; ils ont de bons animaux dont ils ont vendu les jeunes pour acheter de quoi manger et s'habiller.

GROUPE DE NIKAAMIN.

Bande Nikaamin.

Très peu des terres données à ces Sauvages peuvent produire du grain; ils ont quelques bonnes pièces d'avoine et une abondante récolte de pommes de terre et d'autres légumes. Je veux leur faire enlever les brouilles des réserves qui leur ont été assignées sur le plateau élevé entre les vallées de la Thomson et de la Nicola; la plupart d'entre eux cultivent actuellement avec leurs amis et parents de Sh-ha-ha-nih. Cependant il n'y a pas de terre de reste sur cette réserve, en sorte qu'ils seront bien obligés de suivre l'avis que je leur ai donné d'utiliser le plateau en question. Une compagnie minière s'est adressée au ministère pour en obtenir le droit d'exploiter une mine de fer sur la réserve Nikaamin.

Bande Sh-ha-ha-nih.

Une grande partie de la réserve Sh-ha-ha-nih est trop stérile et trop raboteuse pour être cultivée avec fruit; l'eau y est rare. Ces Sauvages ont dû couper la plus grande partie de leurs grains pour en faire du foin; ils ont eu de bonnes récoltes de racines; ils améliorent leurs terres et leurs habitations, et ils augmentent leurs effets mobiliers.

GROUPE DE OREGON-JACK.

Bande Paska.

Ces Sauvages ont quelques bonnes terres, mais leur approvisionnement d'eau est tout à fait insuffisant; ils ont fait une pauvre récolte, et ils ont gagné leur pain en

travaillant pour les cultivateurs voisins et en chassant; ils possèdent quelques bons chevaux, et ils se maintiennent relativement à l'aise.

Bande Ne-pa.

Ces Sauvages sont à court d'eau, et ennuyés de se voir arrêter leur petit approvisionnement par un colon voisin; ce fait pourrait bien amener un procès; la récolte a manqué en partie par suite de la sécheresse et la rareté de l'eau. Les Sauvages ont travaillé pour les cultivateurs voisins et se sont maintenus à l'aise.

TRIBU SUSHWAP—GROUPE DE BONAPARTE.

Bande Kuittaus.

Ces Sauvages ont quelques bonnes terres, et il ne leur faudrait que de l'eau en abondance pour les rendre productives; ils étendent leurs champs sur les réserves qu'ils possèdent dans la vallée de Hat-Creek. Par suite d'une sécheresse excessive, ils ont dû couper leur blé et leur avoine pour du foin; ils ont vécu en gardant les troupeaux pour des colons voisins; ils possèdent beaucoup de chevaux et augmentent leurs moyens de subsistance.

Bande Stlahl ou Ashcroft.

La réserve assignée à ces Sauvages avoisine le domaine Ashcroft. Ils possèdent quelques bonnes terres; ils n'en cultivent que quelques pièces sur les bords de la rivière Thompson; ils ne peuvent toucher aux autres, manquant totalement d'eau. Un approvisionnement d'eau pourrait être amené de la rivière Bonaparte sur cette réserve et les terres voisines au moyen d'un système qui est pour le moment au delà des moyens de ces gens. Ils élèvent de bons chevaux et quelques bêtes à cornes; ils vivent en gardant les troupeaux et en faisant d'autres ouvrages pour les colons voisins; ils sont dans de bonnes conditions.

GROUPE DE KAMLOOPS.

Bande Skichistan.

Ces Sauvages possèdent quelques bonnes terres et un bon approvisionnement d'eau; mais ils ne peuvent retirer qu'un faible avantage de ces circonstances; leurs meilleures se trouvent à une grande élévation en amont de Skichistan ou Deadman, et ils n'ont pas encore les moyens et l'habileté nécessaire pour y conduire l'eau de ce creek; ils font quelques bonnes récoltes sur les terres basses, et ils améliorent leur condition.

Bande Kamloops.

Ces Sauvages avaient semé une grande quantité de grains, mais par suite de la sécheresse ils ont été obligés de le couper en foin; la récolte a été aussi avariée par les sauterelles; ils ont obtenu de bons prix dans la ville de Kamloops pour le surplus de leurs légumes et de leur foin; ils ont vendu quelques bêtes à cornes qu'ils avaient de trop, et gagné un peu d'argent en gardant les troupeaux et en travaillant sur des fermes voisines; ils accumulent des biens et étendent leurs champs; ils ont besoin d'une plus grande quantité d'eau; ils sont enchantés à la perspective d'avoir une école au milieu d'eux pour l'éducation de leurs enfants. La fièvre des montagnes a beaucoup sévi parmi eux, et ils ont été soignés par des médecins de la ville de Kamloops; la plupart des cas traités ont été guéris.

Bande Chuk-chu-Quaik.

Ces indigènes sont chasseurs, mais en voyant les animaux sauvages disparaître du pays, ils commencent à se persuader qu'il leur faut recourir à la culture du sol pour vivre; ils font quelques progrès dans l'amélioration de leur condition; ils sont encore très en arrière des Sauvages Kamloops sous le rapport des moyens, de la propriété et de l'adresse aux travaux manuels; les quelques-uns d'entre eux qui ont cul-

tivé ont eu de bonnes récoltes ; ils paraissent être bien approvisionnés de substances alimentaires, et font beaucoup d'argent, par la vente d'animaux à fourrures.

GROUPE DU LAC-SUSHWAP.

Bandes Halaut, Halt Kam et Kuaut.

Ces Sauvages ont perdu une partie de leurs récoltes par la sécheresse ; ils en ont sauvé assez pour leur propre consommation pendant une partie de l'année ; ils font une spécialité de l'abattage du bois de corde et de son flottage à Kamloops, où ils le vendent : cette industrie est devenue pour eux une source très importante de recettes. Ces trois bandes n'en forment qu'une en réalité, bien que les terres qu'elles possèdent leur aient été assignées séparément ; leur division est le résultat de jalousies parmi les vieux des bandes. Elles augmentent leurs effets mobiliers et avancent leur condition sociale ; elles sont très adonnées à l'usage des boissons enivrantes.

Agence d'Okanagan—Tribu Okanagan—Groupe de Similkameen—Bande Chuchuwayha.

Le terrain assigné à ces Sauvages est pauvre ; les champs de Chuchuwayha ont besoin de repos ; les récoltes ont beaucoup laissé à désirer ; cependant, les Sauvages ont réussi à faire assez de provisions pour leurs besoins ; ils ont vendu quelques bêtes à cornes qu'ils avaient de trop, et gagné un peu d'argent en se faisant pâtres et rouliers.

Les bandes Keremeus et Shennoskuankin n'ont pas pu donner de développement à leurs opérations agricoles, n'étant pas certains des terres qui leur seraient réparties. Cette répartition a été faite, et ils ont bon espoir d'améliorer leurs terres et d'accroître leurs moyens. Ils ont quelques chevaux et bêtes à cornes de bonne qualité ; ils gagnent de l'argent en faisant les métiers de pâtres et de rouliers, et quoi qu'ils se trouvent à une grande distance des bons chemins et des endroits où ils pourraient acheter à bon marché, ils augmentent sensiblement leurs moyens et leur bien-être. De temps en temps la visite illicite de vendeurs de whisky les démoralise ; mais ces derniers sont surveillés de près, et leur trafic illégal devient précaire.

GROUPE D'OKANAGAN.

Bande N. Kamip.

Ces Sauvages, ne connaissant pas au juste les limites de leur réserve, n'en poursuivent pas beaucoup l'amélioration ; ils vivent bien et ajoutent à la valeur de leurs effets mobiliers ; ils diminuent en nombre.

Bande N-Kam-ap-lix.

Ces Sauvages ont une bonne réserve dont ils tirent un excellent parti ; ils ont eu de bonnes récoltes, et ont vendu avec avantage le surplus de leurs produits. L'année dernière on a découvert de l'or sur les bords du creek Cedar, un petit cours d'eau qui traverse leur réserve pour aller se jeter dans le lac Okanagan, sur la rive nord, à 8 milles au sud du fond du lac. Le printemps dernier, quelques mineurs ont jalonné des terrains miniers dans les limites de la réserve, croyant à tort qu'ils avaient droit de le faire ; depuis lors, on leur a expliqué la loi, et ils attendent tranquillement que le terrain dont ils ont besoin soit cédé par les Sauvages suivant la loi.

Bande Penticton.

Ces Sauvages ont eu de bonnes récoltes ; ils avancent rapidement dans la voie de la civilisation ; ils ont un surplus de chevaux qu'ils cherchent à vendre ; leurs bêtes à cornes augmentent ; ils font un peu de beurre et vendent des œufs ; ils ont planté un grand nombre de jeunes arbres fruitiers.

Bande Spakamin.

Ces Sauvages ont perdu la plus grande partie de leurs récoltes de grains et une grande quantité de leur foin par le fléau des sauterelles ; ils ont sauvé leur récolte de

racines qui a été égal à un rendement moyen ; l'étendue de leurs terres arables est insuffisante pour leur nombre ; ils ont plus de chevaux de race que tous les autres Sauvages de cette agence ; ils augmentent leurs bêtes à cornes.

TRIBU N-HLA-KAPM-UH—TRIBU DE NICOLA.

Bande Kuinshaatin.

Ces Sauvages sont fixés dans la vallée de Cold-Water. Ils forment une petite bande, sont laborieux et énergiques, et réussissent bien ; ils ont eu une abondante récolte de grains et de légumes. Un certain nombre de Sauvages de Boston-Bar ont quitté T-kua-yaum, pour venir sur cette réserve. Dans le principe les réserves Kuinshaatin avaient été données aux Sauvages pour fins de pâturages ; les T-kua-yaum, ayant des droits avec les Kuinshaatin, ayant découvert qu'ils pourraient avoir de bonnes récoltes même dans cette région élevée, profitent des avantages qui leur ont été offerts.

Bande Kuis-kan-aht.

Ces Sauvages occupent des parties d'une réserve de prairie ; ils appartenaient autrefois à la bande Naaik. Comme ils ne pouvaient avoir à Naaik la terre qu'ils cédaient, ils ont fait une moisson suffisante pour eux-mêmes et pour leurs animaux ; leurs récoltes ont été bonnes ; leurs chevaux augmentent. Six membres ont été ajoutés à la bande cette année ; ils construisent de bonnes maisons et améliorent leurs champs.

Bande Naaik.

Ces Sauvages ont eu une grande étendue de terrain en culture, et ils ont fait beaucoup de foin ; leurs récoltes ont souffert de la sécheresse et des sauterelles ; cependant, ils ont fait une moisson suffisante pour eux-mêmes et pour leurs animaux ; ils possèdent quelques bons chevaux, et leurs bêtes à cornes augmentent ; ils améliorent leurs habitations et donnent d'autres preuves évidentes de leur avancement.

Bande Nziskat.

Ces Sauvages forment une petite bande ; ils ont des ressources restreintes et une faible étendue de terre fertile ; ils font principalement, pour vivre, les métiers de chasseurs, rouliers et manœuvres ; ils ont quelques bons chevaux, et augmentent leurs effets mobiliers.

Bande Zoht.

Ces Sauvages forment une petite bande ; ils ont une très faible étendue de terre fertile, et auraient besoin de plus d'eau qu'ils n'en ont ; ils travaillent pour les colons, et paraissent avoir de bons gages ; à deux exceptions près, ils sont tous à l'aise.

BANDE DE SHUSWAP.

Bande Spellamacheen.

Ces Sauvages, qui formaient un camp de chasseurs et de pêcheurs, sont devenus pour la plupart, en quelques années, des cultivateurs pleins d'énergie ; ils ont de bonnes clôtures, des champs bien cultivés et quelques bonnes granges ; leurs récoltes ont été bonnes ; ils ont vendu à bons prix le surplus de leurs produits ; ils augmentent peu à peu le nombre de leurs instruments aratoires ; l'un d'eux labore sa terre avec une charrue-sulky qui lui appartient ; quelques-uns s'enfoncent encore dans les montagnes et mènent une vie imprévoyante ; les jeunes gens promettent de devenir de bons cultivateurs. Entourés de colons blancs, ils se dépouillent rapidement de leurs vieilles habitudes et de leurs vieilles idées ; ils ont un bon marché pour le surplus de leurs produits.

Pour les "produits de la ferme" et la "valeur du poisson pêché," ce rapport et le tableau statistique qui l'accompagne mentionnent principalement et nécessaire-

ment les relevés de l'année 1888. Jusqu'à ce jour, en 1889, quelques districts, ceux de la vallée de la Nicola, ont encore souffert des sauterelles; les pertes causées par ces insectes ont été dans quelques cas très graves. Par compensation, le saumon a été, providentiellement plus abondant que d'habitude dans les rivières Fraser et Thomson et leurs affluents. Aussi les Sauvages sont-ils bien munis de provisions de bouche pour l'hiver prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. MACKAY,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE KOOTENAY, C.-B., 30 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Les douze mois qui se sont écoulés depuis que je vous ai adressé mon dernier rapport n'ont été signalés par aucune agitation dans tout le district de Kootenay, et les Sauvages appartenant à cette agence ont été, pour la plupart, satisfaits et paisibles.

Un comité composé d'officiers de la police à cheval du Nord-Ouest et de quelques citoyens ayant recueilli des souscriptions assez importantes pour acheter des prix, invitèrent tous les naturels et les colons aux courses et aux jeux athlétiques des 2 et 3 juillet. Les Sauvages n'ont pas seulement gagné presque toutes les courses de chevaux, mais ils ont encore remporté une large part des prix accordés pour courses à pied et autres tournois.

A la fin du second jour, Isidore, le chef, remercia le major Steele des moments agréables que les Sauvages avaient eus, et exprima le regret que la police fut sur le point de quitter le pays. Son discours était emprunt de bon goût et de sens commun.

Au commencement d'août, la police quitta le district et la province, retournant à Fort McLeod par la passe du Nid-de-Corbeau. A la vente des effets du gouvernement qui eut lieu aux casernes, les Sauvages tentèrent sur plusieurs choses, et l'un d'eux acheta un wagon de roulage. Ce n'est qu'à la fin du jour qu'ils comprirent la manière dont se fait un encan; nul doute que s'ils l'avaient comprise plus tôt, ils seraient venus en plus grand nombre.

Au mois de septembre, je me rendis à la réserve de la Kootenay inférieure ou Flatbow. Suivant le cours de la rivière, cette réserve se trouve à plusieurs centaines de milles des réserves des Sauvages de la Kootenay inférieure; mais en suivant le sentier direct, elle n'est qu'à un peu plus de cent milles du bureau. Cependant, le sentier étant encombré de bois mort, il n'est pas d'accès facile.

Comme la plupart des terres de la vallée de la Kootenay inférieure, la réserve est sujette à un débordement annuel de la rivière Kootenay, et en ce moment elle n'est guère plus qu'un marais. Si le projet d'amendement promis par M. Baillie Grohman, de la Compagnie de la vallée de la Kootenay, n'est pas mis à exécution, elle ne peut être d'aucune valeur pour les fins agricoles.

Les Sauvages de Flatbow n'ont que quelques chevaux, et ils se servent de leurs canots d'écorce comme moyen de locomotion. La Kootenay, à l'endroit où elle touche leur réserve, est une large et belle rivière qui court au nord se décharger dans le lac Kootenay, la plus large nappe d'eau qu'il y ait dans la Colombie-Britannique. Si les Sauvages de la Kootenay inférieure sont pauvres, c'est leur faute, car ils pourraient gagner leur vie sans efforts: le lac est plein d'esturgeon d'eau douce, de saumon des lacs, d'alose et autres poissons; dans les fondrières et les creeks qui vont se décharger dans la rivière en amont du lac, ils pourraient avec leurs nasses et leurs trappes, prendre tout le long de l'année plus de poisson qu'ils n'en ont besoin. Leur pays est excellent pour la chasse et la trappe.

La grande affluence de mineurs et de blancs qui ont été attirés ici l'année dernière par la découverte de riches mines d'argent sur le lac va probablement amener quelque changement dans leur mode d'existence.

La réserve est à trois milles environ de la frontière internationale. Les Sauvages n'y résident pas en ce moment ; ils campent sur les bords de la rivière dans leurs allées et venues.

Les mêmes inconvénients se présentent aux Plaines du Tabac, où la même tribu de Sauvages s'est fixée sur les deux côtés de la frontière.

A mon retour dans la vallée de la Kootenay supérieure, j'ai vu que les Sauvages avaient terminé leur récolte de grains et commencé celle des racines. Le tableau statistique donne la quantité approximative de ces récoltes.

Les Sauvages ont aussi mis en grenier une quantité considérable de farine pour l'hiver. Après avoir entré les pommes de terre, ils sont partis pour leur chasse d'automne et en sont revenus à la fin de novembre. Ils n'ont pas rapporté une aussi grande quantité de pemmican qu'à l'ordinaire, et ils disent que le chevreuil est moins abondant que les années dernières.

Les Sauvages de la réserve Sainte-Marie se sont réunis à la mission avec quelques-uns de leurs congénères appartenant à des réserves plus éloignées, pour célébrer leurs services de Noël et du jour de l'an. Ils ont passé la plus grande partie de l'hiver à la mission.

Il y a eu parmi les Sauvages, au commencement du printemps, beaucoup de maladies d'une nature évidemment contagieuse. Quoiqu'elles n'aient pas fait un grand nombre de victimes, elles ont occasionné une certaine misère, car elles ont empêché bon nombre de Sauvages d'aller à la chasse.

Le printemps et l'été ont été très défavorables aux Sauvages ; ils se sont ressentis du manque d'ouvrage dans toute la vallée de la Kootenay supérieure ; ils n'ont pas pu vendre leurs bestiaux, ni trouver de l'emploi pour eux-mêmes et pour leurs chevaux. L'absence de pluie a fait sentir ses effets dans tout le pays. Les récoltes seront faibles, et s'il ne vient pas de la pluie bientôt, il y aura très peu de foin pour les animaux l'hiver prochain. Les fruits sauvages ont manqué totalement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MICHAEL PHILLIPS,

Agent des Sauvages par intérim.

AGENCE DU LAC WILLIAMS,

LILLOET, C.-B., 17 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel suivant, accompagné d'un tableau statistique et d'une liste des effets du gouvernement—le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Bande de Quesnelle.

Elle se compose de 57 membres,—augmentation de 2 depuis mon dernier rapport. Il y a sur cette réserve 14 maisons de "pièces," 4 étables et une église bien bâtie. Les Sauvages ont 18 acres de terre en culture. Ils ont récolté 100 boisseaux de blé, 60 boisseaux de pommes de terre, et coupé 8 tonnes de foin. L'hiver dernier ils ont fait un demi-mille de bonnes clôtures, et défoncé 8 acres de terre à Rich-Bar, une partie de la réserve qui se trouve à 3 milles du village et où le terrain est bon ; et j'ai l'espoir que l'année prochaine il sera défoncé et ensemencé plus de terres en cet endroit. Cette bande compte plusieurs Sauvages vieux, infirmes et pauvres, et chaque année elle a plus besoin de secours en médicaments et en aliments que toutes les autres bandes de l'agence.

Ces Sauvages vivent principalement en exerçant le métier de trappeurs et en travaillant comme bateliers sur la rivière. Ils ne sont pas industriels ou laborieux, et cette bande est de toute l'agence celle qui fait le moins de progrès.

Bande d'Alexandria.

Elle compte cinquante-sept membres, soit un de plus depuis la date de mon dernier rapport.

Elle a douze maisons en troncs d'arbres et quatre étables.

Elle a en culture cinquante-cinq acres, et possède quatre-vingts chevaux et quatre vaches.

Elle a récolté deux cents boisseaux de blé, cinq cents boisseaux d'avoine, deux cents boisseaux de pommes de terre, et vingt tonnes de foin.

Ces Sauvages sont de bons trappeurs et chasseurs, et font beaucoup d'argent avec leurs fourrures.

Outre leurs récoltes qu'ils font eux-mêmes, ils travaillent aussi pour les cultivateurs blancs. Malheureusement, toute la bande (à l'exception de deux vieillards), y compris le chef, se compose d'ivrognes invétérés, et dépense une grande partie de ce qu'elle gagne à acheter du whisky.

Le chef subit actuellement une condamnation à trois mois de prison, que je lui ai infligée pour avoir fourni des spiritueux à des Sauvages de la réserve.

Ils n'écoutent pas les instructions du prêtre missionnaire, et c'est la seule bande qui n'ait pas d'église. Ils ont cependant commencé à en bâtir une, et il est à espérer que c'est un signe de réforme dans leurs mœurs.

Bande du Lac Williams.

Elle compte cent trente-neuf membres, c'est-à-dire un de plus que l'an dernier.

Il y a sur cette réserve vingt-huit maisons en troncs d'arbres et deux en charpente, douze étables et une église bien bâtie.

Ces Sauvages possèdent deux cents chevaux, vingt vaches et cent cochons.

Ils ont en culture cent vingt acres—et il y a dans la réserve deux cents acres de foin de prairie.

Ils ont récolté deux mille deux cent cinquante boisseaux de blé, deux cent cinquante boisseaux d'avoine, quatre cents boisseaux de pommes de terre, et deux cents tonnes de foin.

Outre qu'ils font leurs récoltes et leurs foins, ces Sauvages sont trappeurs et chasseurs, et beaucoup de leurs jeunes gens sont employés aux travaux des champs par les blancs.

Cette bande se supporte elle-même, et ne coûte presque rien au département pour le soutien de ses vieillards et de ses indigents.

La récolte de cette saison est aussi abondante que celle de l'année dernière.

Bande du Lac Alcalin.

Elle compte cent soixante-six membres, soit un de plus depuis mon dernier rapport.

Elle possède trente maisons en troncs d'arbres, sept étables et une église bien bâtie.

Elle a cinq cents chevaux, trente vaches et cent cochons.

Elle a en culture soixante-quinze acres; et a récolté six cents boisseaux de blé, trois cents boisseaux de pommes de terre et quatre-vingts tonnes de foin.

Cette bande soutient ses vieillards et ses indigents, et ne demande au département qu'un peu de médicaments.

Ces Sauvages travaillent pour les blancs comme garçons de ferme, conducteurs de bétail et chargeurs de trains de chemin de fer.

Bande du Creek du Chien.

Elle ne compte que dix membres—le même nombre que celui de l'an dernier.

Elle a quatre maisons et deux étables.

Elle a quinze acres en culture.

Elle possède vingt-cinq chevaux et quatre vaches.

Elle a récolté cent cinquante boisseaux de blé, cent boisseaux de pommes de terre et dix tonnes de foin.

Cette petite bande a amplement des terres cultivables pour fournir à tous ses besoins.

Bande du Creek au Canot.

Elle compte cent quarante-trois membres—le même nombre que l'an dernier, les décès ayant égalé les naissances.

Il y a sur cette réserve trente maisons, douze étables et une église.

Il y a trente-cinq acres en culture—c'est tout ce que la réserve offre de terre cultivable.

Ces Sauvages ont récolté trois cents boisseaux de blé, deux cent cinquante boisseaux de pommes de terre et cinquante tonnes de foin.

Ils possèdent six cents chevaux, quarante vaches et soixante-quinze cochons.

Ils soutiennent aussi leurs vieillards et leurs indigents, et demandent rarement même des médicaments.

Ils sont industriels et laborieux, et il est regrettable que la terre cultivable sur la réserve soit de si petite étendue comparativement à leur nombre. Quelques-uns trouvent parfois de l'emploi comme conducteurs de bétail et chargeurs de trains de chemin de fer.

Bande de High-Bar.

Elle compte quarante et un membres ; pas d'augmentation ni de diminution depuis mon dernier rapport.

Elle a huit maisons, deux étables et une église.

Elle cultive quinze acres—ce qui est tout le terrain qui puisse être arrosé par le petit ruisseau qui traverse la réserve.

Elle possède quatre-vingts chevaux.

Elle a récolté deux cents boisseaux de blé et cent boisseaux de pommes de terre.

Elle soutient ses vieillards et ses indigents, et ne demande que des médicaments pour ceux qui sont malades.

Il y a des daims en abondance à assez peu de distance du village.

Bande de Clinton.

Elle compte quarante membres, soit deux de moins que lors de mon dernier rapport.

Il y a dix maisons et quatre étables.

L'église est très vieille, mais ils se proposent d'en bâtir une nouvelle l'hiver prochain.

Ils ont vingt acres en culture.

Ils ont récolté cent boisseaux d'orge, deux cents boisseaux d'avoine et cent boisseaux de pommes de terre. Ils possèdent quarante chevaux.

Ils sont sobres, industriels et d'une bonne conduite ; ils subsistent de leur travail pour les blancs.

Bande de Pavillon.

Elle compte cinquante-sept membres, soit cinq de plus depuis mon dernier rapport.

Elle a quatorze maisons, deux étables et une jolie église bien bâtie.

Elle a soixante-quinze acres en culture.

Elle possède cent chevaux, deux vaches et vingt cochons.

Elle a récolté mille boisseaux de blé, deux cents boisseaux d'avoine et trois cents boisseaux de pommes de terre.

Les jeunes gens de la bande trouvent de l'ouvrage comme garçons de ferme chez les blancs.

Elle soutient ses vieillards et ses indigents.

Une partie de cette réserve est du côté de la rivière Fraser opposé au village, et comprend la meilleure terre, mais très peu sont disposés à demeurer si loin du quartier général de la bande.

Bande de la Fontaine.

Elle compte deux cent vingt membres, soit sept de plus que l'an dernier.

Elle a trente maisons, six étables et une grande église bien bâtie.

Elle cultive cent quarante acres.

Elle possède deux cents chevaux, huit vaches et soixante cochons.

Elle a récolté mille sept cent cinquante boisseaux de blé, mille boisseaux d'avoine, cinq cents boisseaux de pois et quatre cents boisseaux de pommes de terre.

Cette année, la récolte va manquer complètement, à cause du manque d'eau pour l'arrosement des terres.

Une compagnie minière chinoise a d'abord deux cents pouces d'eau du ruisseau qui traverse la réserve, et l'eau ayant diminué par suite de la chaleur, il n'en est pas resté pour les Sauvages.

Ceux-ci comptent exclusivement sur leurs récoltes pour leur subsistance, et ils n'auront pas de farine ni même de pommes de terre l'hiver prochain.

Bande de la Rivière du Pont.

Elle compte quatre-vingt-neuf membres, le même nombre que l'an dernier, les décès ayant égalé les naissances. Elle a quinze maisons, six étables et une église. Elle possède cinquante chevaux.

Elle a soixante acres en culture, et elle a récolté trois cents boisseaux de blé, cent boisseaux d'avoine, cent cinquante boisseaux de pois et trois cents boisseaux de pommes de terre.

Autrefois, cette bande vivait bien en exploitant une mine d'or, mais la partie qui rapportait de bons profits est épuisée, et elle n'a plus maintenant pour subsister que le produit de ses pièces de terre médiocre qui ne sont que d'un très faible rapport. Les vieillards et les indigents de la bande ont besoin, chaque hiver, des secours du département.

Bande de Lillooet.

Elle compte quatre-vingt-dix-huit membres. Pas d'augmentation ni de diminution depuis l'an dernier, les décès ayant égalé les naissances.

Cette bande a vingt-six maisons, six étables et une grande église bien bâtie.

Elle cultive cinquante acres de bien mauvaise terre, dont elle a récolté deux cent cinquante boisseaux de blé, cent boisseaux d'avoine, cent cinquante boisseaux de pois et deux cent cinquante boisseaux de pommes de terre.

Elle possède soixante-quinze chevaux.

Ces Sauvages sont industriels, sobres, et d'une bonne conduite; ils subsistent en travaillant pour les cultivateurs du voisinage, et en chargeant pour les mineurs sur la rivière.

Bande de Cayoosh.

Elle compte trente-cinq membres, soit trois de moins que l'an dernier.

Elle a douze maisons, quatre étables et une église avec trente acres en culture.

Elle a récolté trois cents boisseaux de blé, deux cents boisseaux de pois et cinquante boisseaux de pommes de terre.

Elle possède quarante chevaux et vingt cochons.

Autrefois, cette bande vivait bien en exploitant une mine d'or, mais les terrains qui donnaient de bons profits près de la réserve étant épuisés, elle n'a plus maintenant pour subsister que sa récolte, qui n'est pas de moitié suffisante à cet effet, à cause de la pauvreté du sol et de la petite quantité de terre arrosée.

Bande de Pashilquo.

Elle compte trente-neuf membres, trois de moins que l'année dernière.

Il y a dix maisons sur cette réserve.

Elle possède vingt chevaux et a vingt acres en culture.

Elle a récolté deux cents boisseaux de blé et soixante-quinze boisseaux de pommes de terre.

La récolte de cette saison est complètement manquée, le petit ruisseau qui traverse la réserve ayant été mis à sec par suite de l'extrême chaleur.

Exploitant autrefois une mine d'or, cette bande ne compte plus pour subsister que sur ce que peut lui rapporter la culture. Le département devra lui donner des secours l'hiver prochain.

Bande de Chinook.

Elle ne compte que huit membres, le même nombre que l'an dernier.

Elle a quatre maisons et deux étables.

Elle possède quinze chevaux, et cultive trente acres dont elle a récolté deux cent cinquante boisseaux de blé, cent boisseaux de pois et quatre-vingt boisseaux de pommes de terre.

Cette petite bande a en abondance de la bonne terre ainsi que toute l'eau nécessaire pour l'irrigation.

Bande de Colchopa.

Elle compte quarante membres, quatre de moins que l'an dernier.

Il y a neuf maisons sur la réserve.

Elle possède dix chevaux et a vingt acres en culture.

Elle a récolté deux cent cinquante boisseaux de blé et cent soixante-quinze boisseaux de pommes de terre.

Elle a défoncé, en cette saison, six acres de terre neuve, et se propose d'en faire davantage l'an prochain.

Elle fait encore un peu d'argent en exploitant une mine d'or.

Bande de la Mission, Lac Seton.

Elle compte cinquante-quatre membres, deux de moins que l'an dernier.

Elle a quinze maisons et une grande église.

Elle possède vingt chevaux et sept vaches, et cultive dix acres de terre.

Elle a récolté quinze boisseaux de blé, trente boisseaux de pois, trente boisseaux de fèves et soixante boisseaux de pommes de terre.

Dans des rapports précédents, j'ai parlé de la qualité médiocre du sol de cette réserve. Ce sol consiste en gravier, avec environ trois pouces de terre à la surface, que l'irrigation emporte, ne laissant qu'un lit de gravier. Cette année, la rareté de l'eau s'ajoutant à la pauvreté du sol, a eu pour résultat de faire manquer entièrement la récolte. Même les pommes de terre n'ont donné aucun rendement.

La bande aura besoin de quelque assistance l'hiver prochain.

Bande d'Elias, Lac Seton.

Elle compte neuf membres, le même nombre que l'année dernière.

Elle a trois maisons et une étable.

Elle possède sept chevaux et deux vaches, et cultive sept acres de terre.

Elle a récolté trente-cinq boisseaux de blé, cinq boisseaux d'avoine, douze boisseaux de pois et trente boisseaux de pommes de terre.

Le sol est le même que celui de la réserve de la Mission.

Bande de Schloss, Lac Seton.

Elle compte trente-six membres, deux de plus que lors de mon dernier rapport.

Il y a quinze maisons, trois étables et une église, et vingt acres en culture.

Cette bande a récolté cent soixante boisseaux de blé, quarante boisseaux de pois, cent vingt-cinq boisseaux de pommes de terre, et quinze boisseaux de maïs.

Elle possède vingt chevaux et trois vaches.

Ces Sauvages font quelque argent en traversant en canot des passagers sur le lac, et ils paraissent assez bien vivre.

Il y a de très bonne terre sur cette réserve, et de l'eau en abondance pour l'irrigation.

Bande de Necait, Lac Anderson.

Elle compte quarante-neuf membres, un de moins que l'an dernier.

Il y a huit maisons et une église sur cette réserve, qui n'est qu'à deux milles de la précédente; ces deux réserves étant aux deux extrémités du portage qui sépare les lacs Seton et Anderson.

Le sol est si pauvre qu'il ne donne que des demi-récoltes, et dans la présente saison on a planté seulement des pommes de terre.

Ces Sauvages ont récolté, l'année dernière, de douze acres de terre, cinquante boisseaux de blé, quinze boisseaux de pois et cent cinquante boisseaux de pommes de terre.

Il est difficile de dire comment ils pourvoient à leur subsistance, car le gibier est rare et éloigné, et le sol est sans valeur.

Ils se plaignent amèrement qu'ils manquent de terre qui puisse les faire subsister.

Bande de Nequatqua, Lac Anderson.

Elle compte soixante-cinq membres, le même nombre que l'an dernier, les décès ayant égalé les naissances.

Cette bande a dix-sept maisons, quatre étables et une église.

Elle possède vingt-deux chevaux, dix vaches et quarante cochons.

Elle cultive vingt acres, dont elle a récolté cent vingt-cinq boisseaux de blé, cinquante boisseaux de pois, deux cents boisseaux de pommes de terre et vingt boisseaux de maïs.

Quelques-uns vont chaque année à New-Westminster, où ils travaillent dans les fabriques de conserves.

Le gibier est abondant, et on prend de la grosse truite dans des trappes près du village.

Dans cette saison, le saumon est venu de la rivière Fraser par les lacs jusqu'à cette réserve, et on en prenait par centaines quand j'y ai passé.

Bande d'Anahim, Chilcotin.

Elle compte cent quatre-vingt-six membres, le même nombre que l'an dernier.

Elle a vingt-cinq maisons et huit étables.

Elle possède cent chevaux.

Elle cultive trente acres, dont elle a récolté quatre cents boisseaux de blé, cent boisseaux d'avoine, cinquante boisseaux de pois, quatre cents boisseaux de pommes de terre et soixante-quinze tonnes de foin.

Ces Sauvages sont de bons trappeurs, et la vente de leurs fourrures se monte chaque année à une forte somme.

La terre cultivable sur cette réserve est de la meilleure qualité, et d'une quantité suffisante pour tous les besoins de la bande. Il y a aussi assez d'eau pour l'irrigation.

Bande de Pierre, Chilcotin.

Elle compte cent sept membres; pas d'augmentation ni de diminution depuis l'an dernier.

Elle a quatorze maisons sur la réserve. Elle possède soixante chevaux et cultive trente-cinq acres de terre.

Elle a récolté cinq cent boisseaux de blé, cent cinquante boisseaux d'avoine, quatre cents boisseaux de pommes de terre et quarante tonnes de foin.

Ces Sauvages sont de bons trappeurs, et leurs fourrures leur rapportent une somme considérable chaque année.

Il y a d'excellente terre en abondance sur cette réserve, ainsi que de l'eau pour l'irrigation.

Bande de Soosey, Chilcotin.

Elle compte soixante-six membres, le même nombre que l'an dernier.

Elle a douze maisons et quatre étables.

Elle possède quatre-vingts chevaux, trente têtes de jeune bétail et cinquante cochons.

Elle cultive trente-cinq acres de terre, et a récolté quatre cents boisseaux de blé, deux cents boisseaux d'avoine, quatre cents boisseaux de pomme de terre, et trente tonnes de foin.

Ces Sauvages sont de bons trappeurs, et font beaucoup d'argent chaque année avec la vente de leurs fourrures.

Ils travaillent aussi comme garçons de ferme pour les blancs.

Bande du Lac Kanim.

Elle compte quarante-cinq membres, un de moins que l'an dernier.

Elle a huit maison et huit étables, cent cinquante chevaux et vingt-six vaches.

Elle a récolté, de vingt acres de terre, trois cents boisseaux de blé, cinquante boisseaux d'avoine, deux cents boisseaux de pommes de terre et quatre-vingts de foin.

Ces Sauvages emploient la plus grande partie de leur temps comme trappeurs, et cette occupation leur apporte chaque année une somme considérable.

Cette réserve est loin des établissements de blancs, et elle est tout ce qu'on peut désirer tant pour la qualité que pour l'étendue de la terre cultivable et des prairies. Ils sont industriels, et ne demandent jamais de secours pour leurs vieillards et leurs indigents.

La santé générale des Sauvages de cette agence a été bonne depuis mon dernier rapport.

L'augmentation totale est de sept personnes.

Les décès ont résulté principalement de vieillesse et de consommation.

La conduite générale des différentes bandes a été bonne.

La récolte de baies, cet été, a été assez bonne et l'affluence du saumon plus grande que les plus vieux Sauvages ne se rappellent l'avoir jamais vue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. LAING MEASON,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES DE LA CÔTE DU NORD-OUEST,
METLAKAHTLA, C.-B., 26 août 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages, Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889, avec le premier tableau statistique concernant les Sauvages de l'agence de la côte du Nord-Ouest.

D'après un dénombrement soigné des Sauvages qui appartiennent aux différentes bandes de cette agence, j'en ai beaucoup réduit le nombre que portaient toutes les estimations précédentes.

Les renseignements que contient le tableau statistique sont d'une exactitude approximative.

Les chiffres relatifs à ce qu'ont gagné les Sauvages pendant l'exercice, bien qu'apparemment élevés, ne sont pas exagérés.

Il existe parmi ces Sauvages huit nationalités distinctes, chacune parlant un langage différent, et qui comprennent en tout trente-cinq bandes, chacune distinctement séparée des autres.

J'ai dressé un second tableau statistique pour énumérer plus complètement les industries exercées par ces bandes, et pour indiquer les différences qui existent entre elles et les Sauvages des provinces de l'Est. Très peu de ces Sauvages ont acquis l'habitude de faire quelques économies.

Ils dépensent tous leurs revenus.

Quelques Tsimpseans ont des fonds à la caisse d'épargne du gouvernement à Victoria, et en ont de placés à intérêt chez les missionnaires qui vivent parmi eux.

Les Sauvages de la nation Tsimpseanne gagnent plus d'argent en proportion de leur nombre que tous les autres Sauvages, et ont pris des habitudes plus dépensières qu'aucune autre des tribus de cette côte ou d'ailleurs.

La principale industrie dont subsistent ici les Sauvages à présent est la mise en conserves du saumon, et hommes, femmes, même les enfants, y trouvent un emploi très rémunérateur.

Dans la première partie du printemps, les chasseurs et trappeurs de ces bandes gagnent chacun de cinquante à deux cent cinquante piastres en tuant des bêtes à fourrure, et pendant ce temps les femmes et les vieillards des bandes de l'intérieur préparent leurs jardins, plantent des pommes de terre, etc.

Les Sauvages et leurs familles abandonnent toutes ces occupations pendant les mois de mai ou juin. Quand l'ouvrage commence aux fabriques de conserves de saumon, leurs maisons deviennent désertes et leurs jardins complètement négligés, excepté par quelques personnes très âgées.

Quand les Sauvages s'assemblent aux différentes fabriques de conserves, ils y restent à travailler jusqu'à la clôture de la saison de fabrication des conserves; après quoi, ils retournent chez eux et à leurs stations de pêche pour prendre et sécher du poisson pour leur propre consommation.

Dès les premiers jours de l'automne jusqu'au commencement de la saison de la chasse du printemps, il n'y a que peu d'industrie parmi ces Sauvages du nord. Ils passent leurs temps dans l'oisiveté au logis, ou à faire la noce les uns chez les autres.

La terre cultivable sur le littoral est extrêmement limitée et le climat humide, de sorte que les Sauvages essaient rarement de cultiver les pommes de terre et les légumes qu'il leur faut, mais les achètent des autres, et s'occupent davantage d'industries manufacturières, comme la fabrication de bateaux, de canots et de meubles de ménage.

Cependant, les bandes de l'intérieur réussissent à récolter de grandes quantités de pommes de terre et d'autres produits potagers, leur terre cultivable étant assez bonne et le climat convenable.

Le produit des fourrures cette année a été exceptionnellement élevé, par suite d'une hausse de prix.

Les Sauvages de ce district sont en général industriels et disposés à travailler à gages, et comme la nature les a favorisés d'une abondance de gibier, de poisson et de crustacés, ils peuvent vivre à l'aise comparativement aux Sauvages qui sont à l'est de la chaîne de montagnes de la côte.

L'agitation agraire se calme rapidement, et donne place à un sentiment de satisfaction à l'égard du gouvernement et à des dispositions plus amicales envers leurs voisins blancs.

L'école industrielle établie pour les Sauvages par votre département à Metlakhtla s'est ouverte avec succès cette année. Le principal de l'école, M. Scott, en faisant une tournée dans le district, a réussi à obtenir des familles Sauvages assez d'élèves pour remplir presque l'école.

Le département des Sauvages a continué à pourvoir gratuitement de médicaments, Il n'y a pas eu de maladie épidémique ou de contagion d'aucune espèce dans le district cette année, et la santé générale des Sauvages est bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. TODD,

Agent intérimaire des Sauvages.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DES SAUVAGES,

METLAKAHTLA, C.B., 1er août 1889.

À l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Au sujet des affaires de cette école pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, j'ai l'honneur de faire rapport que le 6 novembre dernier j'ai quitté Victoria pour arriver ici le 13. Le capitaine du *Barbara Boscowitz* n'a pas voulu me débarquer en allant au nord, et comme le vapeur n'a arrêté que peu de temps en revenant, je n'ai pas eu l'occasion d'envoyer un rapport et une estimation de ce qu'il fallait

pour l'installation convenable de cette école avant le commencement de décembre. Le 8 janvier, je reçus avis de l'approbation de ma demande de meubles, de comestibles et de vêtements, etc., mais les arrangements d'hiver des bateaux à vapeur ne permettaient pas d'agir immédiatement, car il ne s'est pas offert d'occasion favorable pour aller à Victoria avant le commencement du mois prochain.

À mon retour, vers la fin de février, après avoir pris les dispositions nécessaires pour le mobilier et fait les préparatifs pour la réception des enfants, j'attendis, comme j'en avais l'ordre, les instructions relatives au choix des élèves. Je reçus ces instructions le 6 avril, et le 12 j'allai au Port-Simpson, et ensuite à Kincolith, aux fabriques de conserves et aux campements de pêche sur la rivière Naas, et aussi aux villages situés à quelques milles au-dessus de Greenville. À ces endroits je visitai presque toutes les huttes et les maisons, et partout où je vis des enfants j'expliquai à leurs parents les fins de l'école et les secours assurés par le gouvernement pour l'éducation des garçons Sauvages. Ils parurent en général contents de ce que j'avais à leur dire, mais quelques-uns répondirent : " Ce que nous voulons du gouvernement c'est notre terre, et non des écoles ou de l'éducation. "

Huit garçons Sauvages et quatre garçons Métis exprimèrent leur désir d'entrer à l'école. Je dis aux derniers que je ne pouvais les recevoir ; je fis cependant une exception en faveur de l'un d'eux. Quatre enfants m'accompagnèrent à mon retour à Metlakahtla le 27 et deux autres arrivèrent peu après.

Le 29, je partis à bord du *Muriel* pour les îles de la Reine-Charlotte. À mon arrivée à Massett, je vis que presque tous les Sauvages étaient partis pour la pêche et la chasse. Le chef Edenshaw rassembla le petit nombre de ceux qui restaient et je leur exposai quel était l'objet de ma visite, en leur recommandant de dire à leurs amis absents de ne pas manquer l'occasion de donner à leurs enfants une utile éducation. Pas un des Hydahs n'est parti avec moi, mais depuis quatre ont été amenés ici par leurs parents. J'en ai admis trois. Le quatrième souffrait d'ophtalmie et je refusai en conséquence de le recevoir avant qu'il ne fût rétabli.

Aussitôt après mon retour de Massett, je me rendis à la rivière Skeena. Aux fabriques de conserves, je vis un grand nombre de Sauvages de plusieurs parties des districts. Quelques-uns d'entre eux me dirent qu'ils aimeraient à envoyer leurs garçons à cette école à la fin de la saison de la pêche, mais qu'ils étaient très utiles pendant cette saison, et qu'ils ne pouvaient s'en dispenser aisément. Tandis que j'étais à Port-Essington, on m'informa qu'il y avait quelque difficulté à avoir tout de suite des maîtres et des aides compétents à Victoria ; je revins donc ici le 9 mai, considérant qu'il serait peu sage d'ouvrir l'école avec beaucoup d'élèves sans avoir d'aide.

Le 13, j'ouvris l'école avec six élèves. Le nombre s'en est accru depuis grâce aux Sauvages qui y ont envoyé ou amené leurs enfants. À présent l'école compte quinze garçons, dont quatre sont Nishgashs, huit Tsimpshans et trois Hydahs. Je m'attends qu'à la fin de la saison de la pêche j'aurai assez de demandes d'admission pour compléter le nombre que je suis autorisé à recevoir.

Les Sauvages ont quelquefois demandé si les filles seraient admises. Je leur ai répondu que le logement disponible n'était destiné qu'aux garçons, et que je n'étais pas encore en mesure de dire quels arrangements ultérieurs ferait le département. On n'a pas tout à fait assez d'espace pour loger même les garçons, bien que M. Todd ait tiré tout le parti possible des moyens mis à sa disposition.

On a besoin de quelques autres chambres, ainsi que d'un hangar à bois et d'autres dépendances. Cependant je n'ai pas encore demandé de subvention pour pourvoir à ces besoins, réservant, s'il est possible, ces travaux pour l'occupation des élèves quand on leur nommera un instructeur de métiers.

Je trouve ces élèves obéissants sans qu'il faille employer de châtimens corporels ni même aucune punition. Leur instruction est très en arrière. 40 pour 100 à peu près ont à peine fini d'apprendre leur alphabet, et les plus avancés, quoique âgés de 10 à 15 ans, ont dû commencer par lire les monosyllabes dans le premier livre de lecture.

Le principal obstacle qui s'oppose à leurs progrès vient de ce que fort peu d'entre eux comprennent à peine un peu d'anglais, et de ce que ceux-là mêmes ne

veulent pas se servir du peu qu'ils savent. Mais on surmontera sans doute en grande partie cette difficulté avec un peu de temps.

Jusqu'ici l'école se fait deux fois par jour, mais dès qu'il sera nommé un instructeur de métiers, les plus âgés recevront, pendant une partie du jour, des leçons de tonnellerie, de charpenterie et de construction de bateaux. Quelques-uns des enfants sont trop jeunes pour profiter beaucoup de l'enseignement professionnel, et pour ceux-ci le local des classes sera, pendant quelque temps, l'endroit le plus convenable et pour la matinée et pour l'après-midi.

J'espère pouvoir avant longtemps cultiver un jardin qui pourvoira à quelques-uns des besoins de cette institution et servira à l'instruction des enfants; mais le terrain qui entoure l'école est dans son état actuel si obstrué de racines et de chicots d'arbres que ces enfants ne sont pas assez forts pour l'en débarrasser.

Je conduis aisément les enfants. Ils paraissent contents, et je ne doute pas qu'ils préfèrent leur présent logis aux anciens. Permettez-moi de donner un exemple de cette préférence témoignée par l'un d'eux. Kinsada, chef Sauvage qui demeure à Kincolith, m'écrivit pour me demander de lui envoyer sans retard son beau-fils, disant que la mère de l'enfant l'avait envoyé pendant son absence et à son insu et sans son consentement; mais l'enfant ne voulait pas du tout s'en retourner, et quelques Sauvages de passage qui visitèrent l'école mandèrent à ses parents ce qu'il en était. A cela Kinsada répondit en exprimant le désir que l'enfant ne lui fût pas renvoyé.

Je dois des remerciements à M. l'agent Todd pour sa bienveillante assistance toutes les fois que j'en ai eu besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. R. SCOTT, *principal*.

RIVIÈRE HÉBERT, COMTÉ DE DIGBY, N.-E., 26 septembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et l'état annuels concernant les affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

En faisant ce rapport, je n'ai pas de changements encourageants à signaler dans l'état des Sauvages, car ils continuent de s'adonner aux mêmes occupations en fait d'industrie, de chasse, de pêche et d'agriculture, que j'ai mentionnées dans mes rapports précédents, sans faire guère preuve de progrès dans leur économie sociale ou domestique. Leurs opérations agricoles sont restreintes. Les Sauvages qui demeurent sur cette réserve paraissent manquer de l'énergie, de l'ambition et de l'industrie nécessaires pour surmonter les obstacles naturels que rencontre une culture améliorée.

Il est vrai qu'une grande partie de la réserve est rocheuse, mais il s'y trouve assez de terre cultivable de la meilleure qualité qui reste inexploitée, tandis qu'ils bornent leurs travaux agricoles à une petite pièce de terre, dont les frais de culture et d'engrais sont couverts, ou à peu près, par la subvention de l'Etat. Cependant, je suis heureux de dire qu'à cette règle il y a des exceptions; quelques-uns en effet s'intéressent davantage à la culture et ont fait de bonnes récoltes. Il y a eu moins de décès dans ce district pendant le dernier exercice que dans plusieurs années précédentes, le chiffre des morts étant de huit contre le même nombre de naissances, ce qui fait que la population reste à cent soixante-quinze.

En visitant les habitations des Sauvages de la réserve, je constate que les règlements sanitaires établis par le département sont bien observés, à cause de la propreté des maisons et de leurs alentours.

L'école de Sauvages, sous la direction de T. C. Kerr, est bien fréquentée, la moyenne des élèves ayant augmenté pendant la dernière saison, et les enfants faisant des progrès satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

F. McDORMAND, *agent des Sauvages*.

TRURO, N.-E., 10 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

Dans mon rapport de l'année dernière, je parlais des progrès importants qui s'étaient effectués parmi les Sauvages dont j'ai la charge. Je suis heureux de dire que les changements continuent d'être pour le mieux. La sagesse du département qui leur a acheté des terres dans le comté de Colchester est encore secondée par les progrès qu'ils font. Ils font des défrichements, construisent de meilleurs bâtiments, et par-dessus tout ils paraissent sérieusement s'intéresser à ce qu'ils sentent être à eux.

Ils font bien moins usage qu'autrefois de spiritueux, et les règlements que m'a donnés le département sont fidèlement observés. Ils n'y a pas eu autant de décès cette année que l'année dernière, et la plupart sont provenus de maladies pulmonaires.

 AGENCE DU PAS, TRAITÉ n° 5.

CUMBERLAND, T. N.-O., 11 juillet 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, datées du 3 avril dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires des Sauvages de cette agence avec un tableau statistique pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

En promenant le regard sur les différentes bandes de Sauvages disséminées dans toute l'étendue de cette agence pour former une vue d'ensemble des résultats du dernier exercice, on peut résumer l'impression que cet examen fait naître dans l'esprit en disant qu'ils sont fort éprouvées, mais qu'elles ne se découragent pas. Je veux dire que les pêches de plus en plus improductives (sauf encore celle des Grands-Rapides) et la rareté extraordinaire des fourrures ont appauvri les Sauvages, en tant qu'il s'agit des ressources naturelles du district. De plus, la maladie a frappé mortellement un certain nombre d'adultes; et cela ralentit toujours pour un temps l'activité de ceux qui ont à déplorer de pareilles pertes. Cependant on voit des preuves de développement et d'un progrès continu dans ces industries qui tendent davantage à la civilisation des Sauvages.

A cause des circonstances que je viens de mentionner, il a fallu distribuer sur un grand pied des secours l'hiver dernier. Quelques-unes des bandes ont eu de bonnes récoltes de pommes de terre, et un petit nombre ont pu se garder de quoi semer.

Les Sauvages de cette agence cherchent avantage de l'ouvrage, mais il s'en offre peu.

Leur état sanitaire a été en général meilleur l'an dernier, grâce en partie, je crois, aux instructions hygiéniques données par le département.

Mais il n'est pas aisé d'induire les Sauvages à se défaire d'habitudes invétérées de malpropreté. Le fait est qu'un Sauvage a honte de paraître aux yeux des autres autrement que la généralité de la bande. J'ai appelé leur attention sur ce sujet, et non sans succès, je l'espère; car je puis dire qu'en bien des cas les maisons, tant à l'intérieur qu'au dehors, et les établissements en général, offrent maintenant une meilleure apparence au point de vue de la propreté.

Je vais à présent donner des renseignements détaillés sur chacune des sept bandes sous mon contrôle.

L'été dernier, le 10 juillet, je quittai Winnipeg, accompagné de M. Basil Lloyd comme adjoint pour faire les paiements d'annuités, et j'arrivai aux Grands-Rapides le 13. Le lendemain je fis les paiements et examinai la réserve. La récolte avait une

pauvre apparence, mais cet endroit est excellent pour la pêche. L'école n'avait pas encore été rouverte par M. W. G. Gow, qui a été transféré du Grand-Remous. Toutefois, l'instituteur est entré en fonction peu après les paiements d'annuités.

Les Sauvages de cette réserve, qui comptaient en tout lors des paiements cent trois personnes, trouvent encore de l'ouvrage au quai en été tant que marchent les steamers. Depuis l'établissement de la pêche à l'embouchure de la Saskatchewan, ils vendent aussi une grande quantité de poisson blanc. Mais ils ne font que peu de culture, en partie à cause de l'humidité du sol du printemps après avoir été inondé en hiver, et en partie à cause de la répugnance qu'a la bande à cultiver.

Cette réserve n'a eu besoin que de peu de secours, parce que, outre la pêche qui est excellente, l'original y était en abondance, et quand un chasseur en avait tué un certain nombre, il en aidait d'autres.

Les maisons ici sont d'assez bons échantillons des logements de Sauvages. Mais la bande, dans son ensemble, retarde à mettre à effet les instructions relatives aux mesures sanitaires. Tous sont chrétiens de croyance, et plus paisibles qu'autrefois.

Aux Grands-Rapides il y a de quoi bien nourrir le bétail, en sorte que les animaux y sont en bon état. La réserve voisine de cette agence est à l'ouest du lac aux Cèdres, sur la Saskatchewan, et à une distance d'une soixantaine de milles des Grands-Rapides. Il n'est pas du tout facile de se rendre à Chemawawin, à cause des nombreux rapides qu'il faut monter au sud du Lac-aux-Cèdres.

Des Grands-Rapides aux environs du Pas, j'ai eu le plaisir de donner passage à M. l'inspecteur McColl dans le bateau de l'agence, et je me rappellerai longtemps ce trajet à cause des difficultés du voyage et des agréments de sa compagnie.

Partis des Grands-Rapides le 16 juillet, nous arrivâmes à la réserve de Chemawawin le 18. Je fis les paiements et examinai la réserve le lendemain.

Les Sauvages de cet endroit, qui comptaient, lors des paiements, cent dix-huit personnes, sont un fragment détaché de la bande du Lac-à-l'Original, et peut-être les moins avancés de l'agence; ils se composent de chrétiens et d'infidèles; leurs maisons sont en général de bien chétive apparence; j'excepte toutefois celle du conseiller Lathlin, qui demeure généralement sur la réserve, et travaille assez bien à son jardin et à son habitation.

Le sol de cette réserve est bon, mais n'est pas profond, parce qu'il est rocheux; partout, ces Sauvages ne sont que de pauvres cultivateurs, vivant en été surtout d'esturgeon et en hiver de poisson blanc et de brochet. Quelques-uns quittent la réserve en été pour avoir de l'ouvrage au quai des Grands-Rapides.

L'école de Chemawawin, lors des paiements, était tenue par M. Robert Miles, qui a résigné depuis. Je l'ai examinée après avoir effectué les paiements, mais n'ai trouvé que peu de progrès satisfaisants.

Le 19 juillet au soir, nous partîmes de la réserve, et après avoir navigué toute la nuit avec un bon vent et une myriade de moustiques, nous arrivâmes au fort du Lac-à-l'Original le lendemain matin de bonne heure. Le même jour, nous nous rendîmes à la réserve, située à une quinzaine de milles plus loin. Je fis les paiements dans la soirée, et transigeai en même temps presque toutes les affaires s'y rapportant jusqu'à une heure avancée. Le lendemain matin, je complétois l'examen de la réserve.

L'école du Lac-à-l'Original a été rouverte par M. Charles Tweddell peu après les paiements d'annuités, mais elle est fermée depuis peu, cet instituteur ayant envoyés à démission.

Cette bande, au nombre de cent trente-trois membres lors des derniers paiements, est principalement composée de chrétiens, le reste est infidèle. Ils vivent surtout de poisson blanc, toute l'année. Le sol est rocheux, de sorte qu'il se fait peu de culture. Ces Sauvages sont généralement peu laborieux, ce qui fait qu'ils ne progressent guère.

Le bétail au Lac-à-l'Original n'est pas généralement en bien bon ordre, parce que la bande a de la difficulté à se procurer assez de foin pour l'hiver et le printemps.

Le 21 juillet nous quittâmes cette réserve, pour arriver au Pas le 24.

La réserve du Pas est la plus grande, et cette bande la plus avancée de l'agence. Il est satisfaisant jusqu'ici de voir ces Sauvages faire des progrès et dans la construction de leurs maisons et dans la culture du sol. Ce sont aussi ceux qui ont le mieux réussi dans la mise en pratique des mesures sanitaires. Ils font tous profession du christianisme, et un bon nombre, sont je crois, de sincères chrétiens. Quant à leurs moyens d'existences, ils travaillent toutes les fois qu'ils voient une occasion de gagner quelque chose; mais cela est rare. Ils pêchent en hiver comme en été, et font la chasse à différentes bêtes à fourrures, mais celles-ci ont manqué en grande partie.

Le rat musqué qui leur servait en partie à se nourrir et à s'habiller dans certaines saisons de l'année, a manqué presque complètement.

La récolte des pommes de terre, l'automne dernier, a été excellente, et quelques-uns ont récolté du grain, mais il a fallu distribuer une quantité considérable de secours pendant l'hiver, à cause de la rareté du poisson.

Les paiements d'annuités au Pas se sont faits le 25 juillet. La fourniture de ficelle pour la pêche n'était pas alors arrivée, mais elle est venue plus tard, et les Sauvages l'ont reçue avec grand plaisir.

Il existe sur cette réserve deux écoles; mais celle du Pas proprement dit est la seule qui soit ouverte actuellement. L'instituteur, M. Thomas Hart, gradué de Cambridge et homme fort instruit, ne parle pas le cri, de sorte que ses élèves savent et comprennent peu ce qu'ils lisent et écrivent; aussi les progrès ne sont pas bien sensibles.

Partis de cette réserve le 28 juillet, nous remontâmes la rivière aux Carottes sur un parcours d'environ quatre-vingts milles jusqu'à la montagne du Pas. Ici se trouvent deux fragments de la bande du Pas, qui demeurent l'un au Lac-Plat et l'autre à Terre-Rouge, endroits éloignés de dix milles l'un de l'autre.

Je fis les paiements au premier de ces endroits le 31 juillet.

Les Sauvages du Lac-Plat, n'ont que de pauvres jardins comparés à ceux de leurs congénères de Terre-Rouge, et ils ne sont pas non plus remarquables par leur industrie comme le sont ces derniers.

La plupart, sinon la totalité des Sauvages du Lac-Plat, sont nominalement chrétiens, tandis qu'un certain nombre de ceux de Terre-Rouge conservent les idées païennes de leurs ancêtres.

Le bétail des deux réserves est en excellent état, car il serait difficile de surpasser les pâturages qu'on trouve à la montagne du Pas.

Partant de la montagne du Pas après avoir fait les paiements le même jour, nous nous dirigeâmes vers Cumberland, l'autre terminus de cette agence, où nous arrivâmes le 4 août.

Je fis les paiements le même jour.

Les jardins de cette réserve sont de peu de valeur, parce que le terrain est très rocheux, et que la plupart des membres de la bande ne sont pas portés à l'améliorer. Les Sauvages vivent principalement de poisson, et chassent en hiver. Quelques-uns de l'ouvrage sur les bateaux d'York qui appartiennent à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Cette bande est maintenant très faible en nombre depuis l'exode des Métis et de ceux des Sauvages auxquels on a permis d'aller habiter un endroit plus fertile près du fort à la Corne. Elle comptait, lors des paiements cent seize âmes; mais ce chiffre ne comprend pas quelques absents. Il paraît probable que presque toute la bande ira s'établir plus haut avec le temps.

Comme il y avait un vapeur qui de Cumberland descendait la rivière, nous en profitâmes et nous y embarquâmes le 6 août; mais à cause du mauvais temps nous ne débarquâmes aux Grands-Rapides que le 9.

En allant de Cumberland au Pas, comme la première bande à la Rivière-au-Bouleau avait quitté le traité, je fis expédier au Pas le bétail du gouvernement et le fis remettre aux Sauvages jugés capables d'en prendre soin.

Aux Grands-Rapides, je n'achevai pas les travaux qui se rapportent aux paiements d'annuités, parce que mon adjoint devait s'en retourner à Winnipeg par le prochain

Depuis que ceci est écrit, j'ai appris que, d'après les apparences, les rats musqués vont redevenir abondants cette année.

vapeur. Je m'en retournai donc à mon bureau partie en canot et partie par steamer, et j'y arrivai le 20 août.

Après les paiements d'annuités, je dus faire l'ouvrage de bureau qui s'était accumulé pendant ma tournée, outre les devoirs de chaque jour que j'avais à remplir. Souvent, cet ouvrage s'accumule ainsi, à cause des nombreux et longs voyages qu'il faut faire parmi ces Sauvages, qui bien que peu nombreux sont disséminés sur un grand espace.

Pendant l'hiver, je visitai toutes les réserves qui sont occupées, examinai les écoles en opération, pris des dispositions pour secourir les indigents, et réglai un certain nombre de questions qui s'élèvent naturellement parmi les bandes.

Le rat musqué ayant manqué en partie, et le poisson et les fourrures se faisant de plus en plus rares, il a fallu distribuer un supplément de secours; et les Sauvages ont été très contents de l'assistance que leur a donnée le département. J'ai visité chaque maison de Sauvage alors occupée dans toute l'étendue de l'agence, en m'informant de leur situation et en donnant des conseils pour leur propreté et leurs progrès en fait de civilisation.

Au commencement de cet été, une grave espèce d'influenza a attaqué les Sauvages de cette agence, et s'est aussi répandue parmi les Métis et les blancs. Quand je quittai mon bureau pour aller à Winnipeg, il en était déjà mort un certain nombre.

Les travaux agricoles en cette agence sont difficiles sur la plupart des réserves, parce que le sol est rocheux. Au Pas, les Sauvages ont deux jardins en commun, auxquels ils ont bien travaillé pour avoir du grain de semence et des pommes de terre. L'automne dernier, la récolte a été en général satisfaisante pour toute la bande, et elle a gardé de quoi semer au printemps. Les Sauvages du Pas sont les plus avancés de l'agence, et promettent de faire encore plus de progrès. La maladie, le manque de plus en plus accentué de bêtes à fourrure, et le peu d'ouvrage qu'ils trouvent, sont autant de désavantages dont ils ont à souffrir; mais je puis témoigner de leurs constants progrès dans ceux des arts de la civilisation qui leur sont familiers.

En terminant, je dois dire que bien que les Sauvages de cette agence ne soient pas à l'abri de tout reproche d'oisiveté et d'imprévoyance, ils deviennent indubitablement plus industriels et témoignent davantage le désir de vivre du travail de leurs mains. Ils sont fidèles et paisibles, et généralement moraux là où aucun blanc sans principes n'a introduit ces vices qui suivent ordinairement la marche de la civilisation. Les Sauvages sont loin d'être parfaits, mais on leur apprend jusqu'à un certain point à sortir d'un état d'enfance et d'ignorance tant au point de vue intellectuel que sous le rapport matériel, et à devenir des hommes. Mais il leur est très difficile de s'affranchir de ces mœurs et coutumes, et de cette manière de vivre au jour le jour qu'ils ont hérité de leurs ancêtres, et qui naturellement les porte à une vie insouciante plutôt qu'à faire des économies pour l'avenir. Ils ont reçu beaucoup de secours de tout côté; car en sus des fournitures que leur a données le gouvernement, ils ont aussi eu des dons de la mission et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. M. le facteur en chef Bélanger est sur le point de quitter le district, et ce sera, je crois, une grande perte pour toutes les classes, étant données ses dispositions sympathiques, qui lui ont souvent inspiré des actes de bienfaisance que je ne saurais trop louer.

Enfin, si je ne puis constater dans ce rapport que les efforts de ces Sauvages pour vivre de leur travail soient pleinement satisfaisants, je puis au moins affirmer qu'en général ils font preuve d'activité, et qu'avant longtemps, il faut l'espérer, ils préféreront comme plus avantageuses les habitudes d'industrie et de propreté que suppose la vie domestique à celles d'une vie nomade.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. READER,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE KENTVILLE N° 2, 9 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné de l'état tabulaire, pour l'exercice clos le 30 juin 1889. Dans cette agence il n'y a pas de réserves, à l'exception de treize acres à Cambridge. Les Sauvages sont tranquilles et industriels, vivant des secours qu'ils reçoivent du département. Sauf deux ou trois cas il y a eu bien peu de maladie parmi eux l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES E. BECKWITH,

Agent des Sauvages pour le district n° 2.

BATTLEFORD, T.N.-O., 4 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de mon inspection des différentes écoles catholiques de Sauvages dans la surintendance du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest depuis le 1er juillet 1888 jusqu'au 31 août 1889.

ÉCOLES DU MANITOBA.

Dans les mois de juillet et août 1888, j'ai visité les écoles du Ruisseau du Chien, de la Rivière à la Poule-d'Eau et du Ruisseau du Pin, dans la surintendance du Manitoba.

Ruisseau du Chien.

Cette école est dans le voisinage du détroit du lac Manitoba. Elle est ouverte depuis deux ans environ. L'instituteur est compétent et sa connaissance de l'idiome sauvage lui est fort utile dans l'accomplissement de ses fonctions. Les élèves étaient assez avancés pour le temps que l'école avait été tenue.

Le local est bien construit, bien éclairé, et offre assez de place aux enfants; il n'y a pas de plafond, de sorte que je ne le crois pas bien confortable en hiver. L'école a un très bon mobilier, et une quantité suffisante de papeterie et de matériel scolaire.

Rivière de la Poule-d'Eau.

Cette école est établie depuis quelques années. Lors de ma visite, l'instituteur était M. Wilfrid Adam, qui a résigné peu après, et a été ensuite nommé maître d'école à la Rivière aux Grues, sur le lac Manitoba.

Quand il était à la Rivière de la Poule-d'Eau, ce monsieur a remporté deux fois le prix accordé pour les écoles les mieux tenues. Son frère, M. Isaac Adam, qui, je crois, est aussi un très bon instituteur, a été nommé à l'école de la Rivière de la Poule-d'Eau.

Cette école est située sur la rivière en question, au nord du lac Manitoba. Le local était en très mauvais état, et je crains qu'on n'a pas fait grand'chose pour l'améliorer depuis mon inspection.

Le mobilier n'était guère convenable. La papeterie et le matériel scolaires étaient en quantité suffisante.

L'assistance à l'école ne laisse généralement rien à désirer, les maisons des Sauvages se trouvant groupées dans le voisinage.

Ruisseau du Pin.

Cette école est située sur le ruisseau en question, près du lac Winnipegosis. Elle est sous la direction du Révérend Père Dupont et elle est bien tenue.

L'école a été provisoirement ouverte dans l'église catholique. Cette réserve n'a été arpentée que depuis peu et les Sauvages ont été transférés ici de leur ancienne réserve de la baie aux Canards, sur le lac Winnipegosis, où il y avait une école. La maison d'école devait être transportée peu de temps après ma visite au ruisseau du Pin, et en attendant on se servait de l'église comme école. Les élèves sont généralement très assidus et sont assez avancés. Il y avait une ample quantité de papeterie et de matériel scolaires.

Les trois écoles ci-dessus énumérées sont bien fréquentées pendant toute l'année, sauf quand les parents sont partis pour la chasse ou la pêche, ou pour quelque autre objet.

Les vacances ont lieu dans le temps de ces expéditions, et n'en peuvent comprendre toute la durée.

Dans les deux dernières de ces écoles, on enseigne le français et l'anglais.

Je quittai la surintendance du Manitoba pour retourner à Régina dans la dernière moitié d'août 1888.

Agence de Muscowpetung.

Il y a une école catholique de Sauvages sur la réserve du Bison-Debout, dans cette agence.

J'ai visité deux fois cette école, d'abord en octobre 1888, et ensuite au commencement de juin dernier.

Lors de ma première visite, je trouvai la maison d'école en fort mauvais état, mais elle avait été beaucoup améliorée quand je la visitai la seconde fois. La mission catholique de Qu'Appelle a décidé de construire un grand bâtiment en pierre, à la place du bâtiment actuel, pour mieux loger les pensionnaires.

Il n'y avait que trois ou quatre élèves lors de ma visite en juin dernier, la plupart des Sauvages étant alors absents; mais lors de ma première visite j'y trouvai un grand nombre d'enfants et ils étaient assez avancés. En général, l'assistance est bonne. Les élèves sont des Sioux, très intelligents.

Peu après ma première visite, on a donné une subvention à cette école pour tenir des pensionnaires; depuis deux filles y ont été admises comme telles. Bien que la subvention permette de recevoir dix internes à l'école, la maison est trop petite pour en admettre plus de deux. Dès que sera bâtie la nouvelle maison, on complétera le nombre de pensionnaires.

Les deux internes qui sont actuellement à l'école réussissent bien; avant et après les heures d'écoles, elles apprennent à faire le ménage, et à aider l'instituteur au jardinage. Elles sont bien habillées et ont une chambre à coucher confortable.

L'instituteur de cette réserve, M. Christian Dahm, est marié, et sa femme s'occupe des pensionnaires après les heures de classe. C'est un très bon professeur.

Agence de Carleton.

Il y a une école sur la réserve de Petequakey, au lac Muskeg, dans cette agence. Le révérend Père Paquette, missionnaire catholique ici, est aussi l'instituteur.

Le français seulement est enseigné à cette école; les élèves sont assez avancés, et généralement assidus. Ils cultivent eux-mêmes un grand jardin près de l'école, et s'y intéressent beaucoup. Les racines appartiennent aux élèves, et font partie d'un repas qui se donne tous les jours à midi.

La maison d'école n'est pas en très bon état, mais on pourrait la rendre aisément confortable.

Agence de Battleford.

Il n'y avait qu'une église catholique dans cette agence, sur la réserve de Faiseur-d'Etangs, lors de ma première visite.

Il n'y avait pas de maison d'école, et on se servait de l'église pour faire la classe en attendant qu'on pût construire le local nécessaire.

Les trones d'arbres nécessaires pour cette construction sont rendus sur le lieu où doit se bâtir l'école, mais on n'a rien fait de plus, et la maison ne sera pas prête probablement avant l'été prochain.

Il y a ici un très bon instituteur, M. J. Daudelin, qui a remporté un des prix donnés pour l'école la mieux tenue dans l'année terminée en juillet 1888.

Les garçons et les filles apprennent également à tricoter et à coudre. Les enfants sont mal vêtus, bien qu'on donne une certaine quantité de vêtements à cette école, qui est pourvue d'un mobilier convenable fait à l'école d'industrie de Battleford.

La quantité de papeterie et de matériel scolaires est suffisante.

Agence du Lac-aux-Oignons.

Il y a ici une école dans le voisinage des bâtiments de l'agence.

Il n'y avait pas de bon instituteur lors de ma première visite, et les enfants n'étaient pas avancés. L'école n'était ouverte que depuis peu. L'instituteur ne comprenait pas le sauvage, et les enfants ne pouvant comprendre l'anglais, on ne pouvait s'attendre à de grands progrès.

M. Laboissière, l'instituteur d'alors, a résigné, et M. William Todd, ci-devant instituteur dans l'agence de Battleford, a été nommé à sa place. Je crois que M. Todd sera à la hauteur de sa tâche. L'école n'était pas munie de mobilier convenable.

La maison d'école était petite et mal éclairée; depuis on en a construit une nouvelle, et les élèves y ont été transférés. Elle est assez grande pour la moyenne de l'assistance, bien située et relativement bien bâtie.

L'assistance est nombreuse.

Agence de Fort-Pelly.

Il y a dans cette agence une église catholique, sur la réserve de Keeseekouse. Elle a été ouverte il y a quelques années, mais après avoir été fermée près d'un an, on l'a rouverte au mois de février dernier. J'ai visité cette école en mai dernier, et depuis la réouverture de l'école jusqu'à cette date, on ne pouvait s'attendre à de grands progrès; cependant, eu égard à ce peu de temps, les enfants étaient bien passablement avancés. La maison d'école n'était pas en très bon état, mais l'agent intérimaire des Sauvages projetait d'y faire plusieurs améliorations, pour lesquelles a été allouée une certaine somme d'argent. L'instituteur, M. Jordons, paraît s'intéresser suffisamment à ses fonctions.

Le mobilier n'est pas ce qu'il devrait être, et la papeterie scolaire était insuffisante.

Agence des Pieds-Noirs.

L'école catholique de Sauvages dans cette agence est à l'établissement sud des Pieds-Noirs. J'ai visité cette école en juillet dernier, peu de jours après la réouverture des classes; il y avait très peu d'élèves, tous étaient très jeunes, et l'examen ne fut pas satisfaisant.

La maison d'école est en charpente, et sert aussi de logis à l'instituteur, au missionnaire, de chapelle catholique, etc.

Le mobilier est très bon et la quantité de papeterie scolaire suffisante. M. Vital Robbe, marié, est un très bon professeur, qui s'intéresse beaucoup à ses fonctions.

Agence des Piégânes.

L'école se tient dans une très bonne maison. La salle est grande, suffisante pour le nombre ordinaire d'élèves, bien éclairée et munie d'un mobilier convenable.

Lorsque je la visitai vers la fin de juillet dernier elle était fermée pour le temps des vacances, et je ne pus faire d'examen. Ainsi que l'indique la liste des enfants l'école est bien fréquentée.

Le révérend père Foisy en est l'instituteur, et il a pour aide le révérend frère Vouligneur.

Les enfants que j'ai vus étaient mal vêtus; la quantité de vêtements fournie tous les ans n'est guère suffisante, vu la rapidité avec laquelle les enfants les usent.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

L'école catholique romaine des Sauvages de cette agence est située au camp d'en haut des Gens-du-Sang; cette école a été ouverte en janvier dernier.

Le bâtiment récemment construit est spacieux; il sert de maison d'école en même temps que de résidence au missionnaire et à l'instituteur. Ce dernier—M. Johnson—autrefois au service de l'école catholique romaine des Piéganes, a été transféré ici. C'est un très bon maître d'école; il est célibataire.

A l'époque de ma visite l'école était fermée pour le temps des vacances.

L'école est bien fréquentée. La salle de classe est bien meublée et abondamment pourvue de matériel.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-JOSEPH.

Cette école est sous l'habile direction du révérend Père Claude.

Tous les fonctionnaires et employés, ici, ont donné beaucoup de satisfaction.

Le principal-adjoint, M. Dennehy, est chargé de faire la classe aux garçons, ce en quoi il réussit très bien. La révérende sœur Kelly, remplit des devoirs analogues dans l'instruction des filles, et s'en tire également bien.

Le révérend principal est habilement secondé, dans la direction du département des filles, par la révérende sœur Clairry, qui est spécialement chargée du soin des élèves malades, et qui, ayant autrefois dirigé l'hôpital de Saint-Boniface, se montre très compétente dans ce service.

Dans cette institution on enseigne aux filles tous les travaux de ménage, tels que cuisiner, balayer, blanchir le linge, traire les vaches et faire le beurre, coudre, tricoter à la main et à la machine, et autres ouvrages de même nature. Les garçons apprennent la menuiserie, la cordonnerie et l'agriculture, et dans tous ces métiers ils ont eu beaucoup de succès, surtout dans celui de la cordonnerie.

Les apprentis charpentiers-menuisiers sont constamment occupés à améliorer l'édifice et à construire des bâtiments neufs; ils font, en outre les réparations nécessaires aux meubles, etc.

Les apprentis-cordonniers sont assez avancés dans leur métier pour satisfaire les besoins de l'institution; en outre, ils ont eu à exécuter une importante commande de chaussures pour l'école d'industrie de Qu'Appelle, ainsi qu'une commande de harnais pour l'agence des Sarcis.

Les apprentis-cultivateurs réussissent également très bien; lors de ma visite ils étaient campés dans la plaine avec l'instructeur, et occupés à faire du foin pour l'hiver.

Les instructeurs de ces différents métiers—M. Croteau pour la cordonnerie, M. Picard pour la menuiserie, et M. Lacomde pour l'agriculture—paraissent tous être très compétents, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le bon ouvrage que font les garçons.

Les mêmes succès ont couronné l'enseignement classique, et presque tous les élèves savent parler anglais; il en est même qui ont oublié leur langue maternelle.

Les élèves de l'école jouissent d'une très bonne santé. Le Dr Lindsay, de Calgary, est le médecin de l'établissement, et l'on y est très content de lui.

Dans toutes les branches d'enseignement de cette institution il y a eu beaucoup de succès, grâce à son excellente direction.

Au début c'était les Cris qui fournissaient des élèves à cette école; aujourd'hui les enfants des Pieds-Noirs y figurent pour plus de la moitié.

AGENCE DES BUTTES DE LA PAIX.

L'école catholique romaine des Sauvages, dans cette agence, se trouve sur la réserve de Peau-d'Hermine.

La maison d'école est très bonne. L'école est très irrégulièrement fréquentée, mais les enfants font des progrès. L'instituteur est M. Joseph Kelly, célibataire. Il n'est que depuis peu à cette école.

Le mobilier n'est pas ce qu'il devrait être. Il y a suffisamment de matériel et de papeterie.

AGENCE D'EDMONTON.

Orphelinat de Saint-Albert.

On reçoit les filles de tout âge à cette institution, et elles y restent jusqu'à ce qu'elles soient en état de gagner leur vie. Les garçons n'y sont admis que jusqu'à l'âge d'environ douze ans.

En dehors des études classiques, les garçons apprennent l'agriculture, et les filles reçoivent la même éducation que celle qui est donnée aux élèves de leur sexe dans les écoles d'industrie.

Garçons et filles sont assez avancés en classe, mais les garçons consacrent plus de temps aux travaux du dehors et les filles aux occupations domestiques.

La plus grande partie des vêtements dont il est besoin dans l'institution sont faits dans la maison même; cela comprend le cardage et le filage de la laine, le tissage de flanelles et de tweeds, ainsi que la coupe de ces étoffes et leur confection en vêtements.

Tout le beurre dont il est besoin se fait à l'institution.

Les bâtiments, qui sont vastes, comprennent dortoirs, salles de classe, réfectoire, cuisine et salles de travail.

Il y a aussi des bâtiments extérieurs, tels que glacière, boulangerie, laiterie, etc.

Il y a actuellement en voie de construction un bâtiment neuf où seront les salles de classe, les dortoirs et les salles de travail, vu que l'édifice actuel n'offre pas tout l'espace voulu.

Les filles qui ne sont pas suffisamment élevées pour être de quelque utilité, mais qui n'ont pas quitté l'école, ne figurent pas sur les états trimestriels, en sorte que le département ne paie rien pour elle.

Lorsque les garçons ont atteint l'âge de 12 ans on les envoie à la mission catholique romaine, où ils travaillent sur la ferme jusqu'à ce qu'ils soient en âge et en état de gagner leur vie.

Cette institution est dirigée par les révérendes Sœurs de Charité, et fait honneur à ces Dames ainsi qu'au département.

RÉSERVE D'ENOCH.

Cette école se trouve sur la réserve d'Enoch Lapotac (Plaine de Pierre), et est sous la direction du révérend père Tessier. Vu que les enfants n'y viennent pas régulièrement ils sont loin d'avoir fait autant de progrès qu'on pourrait le désirer.

La maison qui sert d'école est grande, et suffisante pour le nombre des enfants qui la fréquentent.

Le mobilier laisse à désirer, mais le matériel d'école est suffisant.

RÉSERVE D'ALEXANDRE.

Cette école est située sur la Rivière-qui-Barre. M. Ambrose Grey, récemment nommé, en est l'instituteur; et bien qu'il ne soit à la tête de cette école que depuis fort peu de temps, les enfants ont fait des progrès perceptibles. La maison d'école est bonne, grande, bien éclairée et aérée. Elle sert aussi d'église.

Il y a amplement de matériel d'école, et le mobilier est convenable.

Beaucoup d'enfants viennent à l'école, pendant certaines périodes, tandis que très peu la fréquentent en d'autres temps, à cause des longues absences des Sauvages durant les saisons de chasse et de pêche. Cette remarque peut s'appliquer à un grand nombre d'écoles.

Les Sauvages, ici, sont très bien disposés envers l'école, et il est à regretter que chaque fois qu'ils vont en expédition ils soient obligés d'emmenner leurs enfants avec eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

ALBERT BETOURNEY,

Inspecteur des écoles catholiques romaines des Sauvages.

ÉCOLE D'INDUSTRIE,

QU'APPELLE, 14 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.--J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

L'achèvement de l'école des filles dans le cours de l'hiver dernier nous a donné le moyen d'admettre plus d'élèves; actuellement nous avons 56 garçons et 72 filles.

Nous pouvons facilement loger 150 élèves.

Il y a beaucoup de Sauvages qu'on ne peut décider à nous confier leurs enfants, lesquels errent encore çà et là sur les réserves.

Les enfants des Sauvages aiment à jouir de leur liberté, et leurs parents n'ont pas assez d'autorité sur eux pour les faire aller à l'école, bien qu'ils reconnaissent aujourd'hui les avantages de l'éducation.

Nous réussissons, tous les ans, à faire amener leurs enfants à de nouveaux Sauvages, mais ils se plaignent que les réserves sont trop loin de l'école, que leurs enfants soient obligés de travailler, et qu'il ne leur soit pas permis à eux-mêmes d'user de leur propres médicaments pour soigner les enfants lorsqu'ils sont malades.

En été beaucoup de Sauvages emmènent leurs enfants pour une semaine et quelquefois un mois, soit en congé, soit pour les faire travailler, disant qu'ils préfèrent les voir travailler à la maison qu'à l'école; il en résulte qu'un grand nombre des plus grands garçons restent absents une partie de l'été, et qu'il devient ainsi difficile de leur montrer leurs métiers.

Pendant le dernier exercice le nombre des filles a plus augmenté que celui des garçons, grâce à la sollicitude des révérendes sœurs qui les élèvent dans des habitudes de travail et de propreté.

Les parents semblent avoir plus souvent besoin de leurs garçons que de leurs filles à la maison, et d'apprécier l'école davantage pour ces dernières que pour les premiers.

Tous les élèves ont fait des progrès satisfaisants; beaucoup d'entre eux, surtout ceux qui sont entrés jeunes à l'école, pourraient rivaliser en lecture, écriture et arithmétique avec des enfants de race blanche et du même âge qu'eux.

Plusieurs des garçons ont déserté, mais à l'exception de deux ils sont tous revenus; l'excuse qu'ils donnent à leurs parents est qu'ils ont trop d'ouvrage à faire et pas assez d'école, et ces derniers sont généralement prêts à le croire.

Nous n'avons qu'un décès à déplorer; les élèves, en général, ont joui d'une bonne santé, bien que plusieurs aient souffert d'un mal d'yeux qui a été fort commun par toute la réserve cet été.

Les garçons qui apprennent des métiers ont fait assez de progrès pour le temps qu'ils ont été en apprentissage. Nos trois meilleurs apprentis-forgerons sont partis; l'un d'entre eux a eu la permission de s'en aller, tandis que les parents des deux autres les ont gardés chez eux; mais aucun des trois n'est au fait du métier, vu qu'ils n'ont été que deux ans en apprentissage, et qu'ils n'ont travaillé que quatre heures par jour.

Chez leurs parents les garçons de métier s'occupent principalement avec eux aux travaux de la terre; c'est pourquoi on leur enseigne l'agriculture ici.

Les apprentis-menusiers ont fait des meubles pour l'école des filles, vu que nous n'avons pas reçu de mobilier pour ce bâtiment; par conséquent ils n'ont pas eu de temps à consacrer aux travaux des champs.

Il y a aussi auprès du boulanger un garçon qui lui aide et apprend le métier.

Tous les garçons sont obligés d'apprendre l'agriculture aussitôt que leur âge le permet, vu que cette connaissance leur sera à tous nécessaire plus tard.

Cette année la récolte des grains a complètement manqué, à cause de la sécheresse.

Les filles font de remarquables progrès en étude, couture, tricotage et toute espèce de travaux domestiques.

Une jeune Sauvagesse a été mariée ici l'hiver dernier et fait une excellente ménagère.

Le bâtiment des filles a été achevé l'hiver dernier ; il est remarquablement confortable et bien construit.

L'écurie a été transportée à un endroit plus convenable, et l'appentis reconstruit ; un poulailler et une étable à porcs sont en voie de construction, et le tout a été entouré d'une jolie clôture en planche.

Il a été construit une addition à la boutique de forge, ce qui permet d'admettre maintenant un bon nombre d'élèves.

La cour de récréation des garçons a été agrandie, et l'on a entouré celle des filles d'une clôture en planche.

Les trois fenêtres cintrées du côté sud de l'ancien bâtiment ont été supprimées et remplacées par une petite serre ; ce sont nos propres ouvriers qui ont fait cet ouvrage.

Des modifications ont aussi été faites à l'intérieur de l'ancien bâtiment pour l'approprier au nombre actuel des garçons.

Le jardin a été beaucoup amélioré, et la propriété entière augmente en valeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. HUGONNARD,

Principal

BUREAU DU COMMISSAIRE DES AFFAIRES SAUVAGES,

RÉGINA, 7 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant de ce que j'ai fait depuis le mois de février dernier jusqu'à ce jour.

Le 19 de ce mois de février je me suis rendu à l'école d'industrie de Q'Appelle pour m'enquérir et faire rapport des choses suivantes, savoir :

1. Des quantités supplémentaires de vivres nécessaires pour le reste de l'exercice, par suite de l'augmentation du nombre des élèves.

2. Du transfert des différents comptes à de nouveaux grands-livres.

3. De la protection contre les incendies, et des moyens de sauvetage.

Des rapports complets ont été fournis au commissaire sur ces sujets.

Le 21 mars j'allai à Winnipeg choisir des échantillons-types pour les adjudications 1888-89, et les fis distribuer ainsi que voulu pour la commodité de ceux qui désiraient soumissionner.

Le 6 mai je partis de Régina pour l'agence des Buttes de la Paix, pour une affaire spéciale dont rapport a été fait au commissaire à mon retour à Régina.

J'ai commencé ma tournée régulière d'inspection des agences et des réserves le 18 juin, en débutant par l'agence de Birtle, dont Mr J. A. Markle est l'agent, et Mr C. W. H. Sanders, commis. Cette agence comprend les réserves suivantes, savoir :—

Queue-d'Oiseau.....	Sioux.....	N ^o 57
Rivière du Chêne.....	"	" 58
Lac des Chênes.....	"	" 59
Montagne de la Tortue.....	"	" 60
Montagne du Dauphin.....	Traité.....	" 61
Way-way-see-cappo.....	"	" 62
Silver-Creek (du Joueur).....	"	" 63
Rolling-River.....	"	" 67

Les trois réserves de Fort Pelly—Côté, n^o 64 ; La-Clef, n^c 65, et Keesekouse, n^o 66—qui faisaient autrefois partie de cette agence, constituent maintenant une agence distincte, connue sous le nom de Fort Pelly, sous les soins de M^r W. E. Jones. Je n'ai pas visité ces trois réserves cette année.

Le magasin de l'agence a été agrandi, ce qui donne plus de place pour les instruments et outils encombrants.

La vérification ordinaire des comptes et l'inventaire des approvisionnements en magasin ont été faits, et le tout a révélé une soignée direction.

La réserve de la Montagne du Dauphin, n^o 61, est celle que j'ai visité la première. Sa superficie est de 8.75 milles, et sa population de 135 âmes. Le bétail y était en excellent état. Cette année il y avait 72½ acres de terre en culture, soit 29½ acres de plus que l'année dernière. Le blé et les pommes de terre avaient bonne mine, mais, à cause des gelées de mai, l'avoine et l'orge n'avaient pas aussi belle apparence. Le seigle, semé pour la première fois, a titre d'essai, avait l'air remarquablement vigoureux, et promettait un bon rendement. Des maisons et des étables neuves ont été construites pendant l'année, et il en est parmi les premières qui sont très confortables. Le chef, Ki-si-kou-winne-inne, possède une bonne maison couverte en bardeau. J'y ai remarqué un poêle de cuisine, des couchettes, des images, des tables, une pendule, des lampes, des chaises et des miroirs; tout y était rangé et net et respirait le confort. On peut en dire autant de presque toutes les maisons de cette réserve. Les clôtures étaient bonnes.

J'ai constaté que de la terre neuve avait été rompue et des champs jachérés, et le labourage m'a paru assez bien fait. Un individu du nom de John Bone offrait en vente des appareils à faire le beurre. Une partie de cette bande gagne sa vie à faire la chasse, et l'on disait que le gibier et le poisson étaient en assez grande abondance.

J'ai remarqué des progrès sous plusieurs rapports dans cette réserve. Les Sauvages y paraissaient contents; ils n'avaient pas de plaintes à faire, et ils n'ont rien demandé non plus.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de la Rolling-River—n^o 67, dont la population est de 114 âmes. La plupart de ces Sauvages, qui sont d'humeur vagabonde, se trouvaient absents. Quelques-uns d'entre eux se livrent à l'agriculture, et leurs moissons avaient assez bonne mine; il y avait 27 acres de terre en culture, soit une de moins que l'année dernière. Un de ces Sauvages est propriétaire d'une moissonneuse; il a une bonne maison, des écuries et étables, et des coralis. Le bétail était en bonne condition. Il y a un vieillard qui possède en propre sept ponies et un étalon, trois vaches, quatre bouvillons et quatre taures; et quelques jours avant ma visite il avait vendu 8 ponies à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il a aussi une faucheuse, un râteau à cheval, une grosse voiture de roulage à deux chevaux, ainsi qu'une voiture légère à quatre roues, un double traîneau, des charrues, de bonnes étables, des coralis, etc. J'ai aussi remarqué de très belles oies et autres volailles. En général les maisons sont chétives, mais sans doute assez chaudes pour l'hiver. Elles sont inoccupées en été.

Ma visite suivante fut pour la réserve de Silver-Creek (autrefois du Joueur)—n^o 63, dont la superficie est de 30 milles, et la population de 126 âmes. J'y trouvai le bétail en parfait état. Il y avait 177 acres de terre en culture, soit 48½ de plus que l'année dernière. Les maisons étaient rangées et nettes. Quelques-uns des Sauvages ont de très belles étables. Il y avait de très beaux moutons, cochons de la race des Berkshire, volailles, etc., dans plusieurs des cours de ferme. Le blé, l'avoine, le seigle et les pommes de terre donnaient de grandes espérances, mais naturellement le rendement devait dépendre du temps qu'il ferait par la suite.

Les champs avaient l'air propre et comme bien cultivés; ils étaient carrés et entourés de bonnes clôtures. Un certain nombre de ces Sauvages ont des voitures de roulage, des faucheuses, des lieuses mécaniques, et des machines à semer le grain. Le blé qui avait la meilleure mine était celui qu'on avait semé à la machine.

Il est des Sauvages de cette bande qui possèdent de très belles maisons pourvues de tous les objets de ménage ordinaires, et, en somme, j'ai constaté tout un progrès sur cette réserve. Les Sauvages y sont à l'aise et contents.

De là je me rendis à la réserve de la Pointe au Léopard—n^o 62. Superficie, 39 milles; population, 153 âmes. Le bétail y était en fort bon état, et il y avait 182 acres de terre en culture. Le blé, l'avoine et les pommes de terre avaient très bonne

mine, et les clôtures étaient très bonnes. Les maisons sont proprement tenues, et je n'en ai trouvée qu'une—appartenant à un vieux couple—qui fût malpropre. Il est difficile de faire changer d'habitudes à ces vieilles gens. Un Sauvage, du nom de Sandy, avait 6 acres de terre en avoine, $1\frac{1}{4}$ acre de pommes de terre, 8 acres en blé et 7 en orge. Il avait rompu 10 acres de terre neuve et devait en rompre 10 autres cette année. Ce Sauvage possède une bonne maison et des étables, et cette année il a acheté une faucheuse ainsi qu'un râteau à cheval. Un autre Sauvage—George Bird—avait 6 acres de terre en culture il y a deux ans; l'année dernière il en avait 15, et cette année 25. Lors de ma visite ses moissons donnaient de grandes espérances, et il avait fini de rompre 6 acres de terre neuve. Le-Joueur occupe l'ancienne ferme; il était satisfait et il a témoigné sa reconnaissance du bois qui lui a été donné pour diviser cette maison qui est maintenant partagée en chambres et à l'air très confortable. Il a exprimé sa satisfaction de voir l'école établie à Birtle, et il y envoie quelques-uns de ses enfants. Sa moisson n'était que moyenne, le blé seul promettant un rendement; le seigle, qui avait été trop clair-semé, était médiocre. Ce Sauvage a de beaux pores et de belles volailles. Si la moisson vient à point la bande sera très à l'aise. Personne ne s'est plaint. J'ai constaté un vrai progrès par toute cette réserve, et dans la propreté des maisons et dans la prospérité générale de la bande. Quelques jeunes gens ont, cette année, commencé à cultiver pour la première fois. Le foin sera plus difficile à avoir que d'habitude cette année. Le riz sauvage semé l'hiver dernier n'a pas encore l'air de pousser.

Je me rendis ensuite à la réserve de Queue-d'Oiseau—n° 57, dont la superficie est de 10.75 milles, et la population de 108 âmes (Sioux). Le bétail y est en excellent état, et les bœufs de trait sont de magnifiques bêtes. Il y a en tout, dans cette réserve, 232 acres de terre en culture, soit 83 de plus que l'année dernière. Le sol y étant plus léger que dans quelques-unes des autres réserves, les moissons ont davantage souffert de la sécheresse. Les moissons étaient nettes et bien rangées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les étables et écuries sont très passables, et il y en avait de neuves en voie de construction. Les Sauvages étaient à labourer et faisaient bien cet ouvrage. Le foin sera rare sur leur réserve, mais ils se sont procuré une section de plus, et l'on pensait qu'ils en tireraient assez de fourrage pour nourrir leur gros troupeau pendant l'hiver.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de la Rivière-du-Chêne—n° 58 (Sioux). Superficie, $12\frac{1}{2}$ milles; population, 268 âmes. J'y trouvai le bétail en bonne condition. Un certain nombre de Sauvages se trouvaient absents avec leurs bœufs. Il y a ici 262 acres de terre en culture, soit $41\frac{1}{2}$ de plus que l'année dernière. Le blé n'était que passable, et promettait peu si la sécheresse continuait; les pommes de terre étaient assez belles, mais les potagers avaient mauvaise mine. Les maisons sont petites mais bien rangées et propres; les tepees étaient aussi en très bon état. Il y avait apparence que le foin dût être rare, vu que les vallées d'où on avait coutume d'en tirer de bonnes quantités en donneront peu ou point du tout cette année, à cause de la sécheresse. Toutefois, les pluies tombées plus tard peuvent avoir amélioré ces prairies.

J'allai de là à la réserve du Lac-des-Chênes—n° 59 (Sioux). Superficie, 4 milles; population, 63. Nombre d'acres de terre en culture, 38—soit 3 de moins que l'année dernière. Un ou deux des champs de blé étaient assez beaux; les autres, médiocres. Les pommes de terre et les maïs avaient bonne mine. Le nombre des têtes de bétail était exact, mais quelques-uns des bœufs sont trop vieux pour travailler. Les maisons sont petites mais proprement tenues.

La réserve de la Montagne de la Tortue—n° 60—(Sioux) a peu d'étendue. Superficie, un mille; population, 34. Je ne l'ai pas inspectée cette année. On dit qu'il y a là 38 acres de terre en culture, soit $10\frac{1}{2}$ de plus que l'année dernière.

Le nouveau pensionnat a été ouvert depuis ma dernière visite. Il a débuté en décembre 1888 avec 8 élèves, et il en avait 17 avant les vacances. Il y avait bonne apparence que le complet—40—fût atteint à la rentrée, après les vacances, attendu qu'un certain nombre de Sauvages de différentes réserves ont promis d'envoyer leurs enfants. Quatre acres de terre avaient été rompues pour un potager à l'usage de l'école.

L'édifice est en parfait état et ses chambres sont spacieuses et aérées. Il est chauffé à l'aide d'un fourneau, et l'on y a diminué les dangers d'incendie en cessant ainsi de se servir d'un certain nombre de poêles. Cette école est située à environ un quart de mille de Birtle. M. McLaren en est le principal, et Miss McLaren y est chargée de l'éducation des filles qui font de rapides progrès en couture, tricotage et travaux domestiques de toute espèce. A un concert donné dans la ville quelques élèves ont fort bien chanté des hymnes, à la grande surprise et au grand plaisir de l'auditoire.

AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ORIGINAL.

De l'agence de Birtle je passai à celle de la Montagne de l'Original—M. J. J. Campbell, agent; M. Graham, commis, et M. Lawford, fermier—où j'arrivai le 23 juillet. Un bon hangar à outils y a été construit depuis ma dernière visite annuelle; il est en pièces de bois et couvert en gazon. C'est M. Lawford qui l'a construit, avec l'aide des Sauvages. Il a aussi été construit, près de l'écurie de l'agent, un autre hangar où l'on remise les voitures légères, les traîneaux, etc. Ce dernier bâtiment venait d'être blanchi à la chaux et offrait une belle apparence.

On procéda à l'inventaire des approvisionnements ainsi qu'à la vérification des comptes pour la période écoulée depuis la dernière inspection, et tout fut trouvé exact, et les effets soigneusement conservés.

La première réserve que je visitai fut celle de Croupion-de-Faisan—n° 68. Superficie, 36.6 milles; population, 91 âmes. Il y avait là deux maisons neuves en voie de construction. Nombre d'acres de terre en culture, 150½, soit 33½ de plus que l'année dernière. Les Sauvages avaient rompu 39 acres de terre neuve et fait une certaine somme de labourage en jachère. En général le blé avait bonne mine, mais certains champs étaient quelque peu irréguliers par suite des grands vents qu'il avait fait lors de leur ensemencement. Celui de Tonnerre-Rouge s'est trouvé le plus beau que j'aie vu cette année, même chez les blancs.

Le bétail avait bonne mine. Le foin était plus difficile que d'habitude à avoir, mais il y avait apparence qu'on dût en trouver assez pour nourrir le troupeau durant l'hiver.

Les maisons et les alentours étaient dans le meilleur état. Les champs paraissent bien et témoignaient d'une soigneuse attention. Le préposé, Mr Lawford, tient à ce qu'ils soient de forme carrée, ce qui les fait paraître avec avantage.

De là j'allai à la réserve de Couverte-Barrée—n° 69. Superficie, 37 milles; population, 92 âmes. Nombre d'acres de terre en culture cette année, 89½—soit 28 de plus que l'année dernière. La moisson est à peu près la même qu'à la réserve n° 68. Le bétail avait bonne mine, mais il n'était pas aussi gras qu'il a coutume de l'être à cette époque de l'année; néanmoins il engraisait rapidement, grâce à l'amélioration des pâturages due à de récentes pluies. Cette bande a acheté deux faucheuses neuves et un râteau à cheval cette année. Je n'ai entendu parlé d'aucun cas de maladie. Les maisons et les étables sont en bon état, et l'on ne laisse pas accumuler d'ordures autour des bâtiments.

Je visitai ensuite la réserve d'Ours-Blanc—n° 70. Superficie, 45 milles; population, 118 âmes. Nombre d'acres de terre en culture, 11½; terre neuve rompue, 35 acres. Un certain nombre de vieux fonds étaient en jachère.

On se rappellera qu'il y a deux ans cette bande s'en était allée aux Etats-Unis. Elle revint l'année dernière, mais trop tard pour faire des semailles. Dans l'intervalle les mauvaises herbes avaient tellement envahi le terrain que les Sauvages ont eu de la peine à s'en débarrasser. C'est ce qui explique pourquoi le nombre d'acres de terre en culture est si peu considérable cette année. La bande prépare actuellement le sol pour l'année prochaine, alors qu'elle en ensèmera une plus grande étendue. Ce sol est de la meilleure qualité. Les bestiaux étaient en bon état. Les maisons sont de chétive construction mais confortables.

Le chef Ours-Blanc a été déposé et sent toute l'amertume de sa position. C'est un sage vieillard qui parle toujours de la manière la plus respectueuse. L'interprète de cette agence passe la plus grande partie de son temps sur la réserve, qui est à 33 milles du bureau. Quatre enfants de cette agence sont au pensionnat d'Elkhorn,

et 12 à l'école d'industrie de Fort-Qu'Appelle. Les femmes font assez de progrès dans la tricotage et autres industries. Madame Lawford se donne beaucoup de peine pour les instruire, et elle a aussi la bonté de visiter les malades. L'ouvrage du bureau est bien fait. Le commis, Mr. Graham, est très assidu et ses livres sont proprement et exactement tenus. L'agent, Mr Campbell, était en congé lors de mon inspection, mais MM. Graham et Lawford m'ont prêté toute l'assistance désirable. Il n'y avait d'arrivé qu'un peu des nouveaux approvisionnements de la fourniture de cette année; après examen, un rapport a été fait au commissaire, à Régina.

AGENCE DES LACS CROCHES.

De l'agence de la Montagne de l'Original je passai à celle des Lacs Croches, où j'arrivai le 2 août. Colonel A. Macdonald, agent, et M. D. Pierce, commis. Depuis la dernière inspection une maison neuve a été construite pour ce dernier, le bureau a été amélioré et une clôture de fil métallique placée autour des bâtiments. Le jardin de l'agent avait fort bonne mine, et l'on y pouvait voir des légumes et des fleurs en abondance.

L'examen des livres prouva qu'ils avaient été très exactement et proprement tenus, ce dont le commis, M. Pierce, mérite d'être félicité. L'inventaire des effets en magasin accusa aussi une soigneuse attention.

Les nouveaux approvisionnements furent examinés, et un rapport à leur sujet fut envoyé au commissaire.

Par deux fois j'ai été témoin de l'abattage de bestiaux; j'ai trouvé le bœuf de la meilleure qualité et bien dressé.

La première réserve que je visitai fut celle d'Ochapawace—n° 71, qui a pour instructeur M. E. McNeil. Superficie de la réserve, 82.6 milles; population, 138 âmes. En culture, cette année, 127½ acres—soit 5½ de moins que l'année dernière. Les semailles avaient été bien faites, mais à cause de la sécheresse le rendement sera médiocre. Les racines avaient assez bonne apparence. Le foin était rare, et il fallait parcourir pas mal grand de terrain pour s'en procurer l'approvisionnement dont il était besoin. Le bétail était en bon état, et le croît des bêtes bovines très satisfaisant. La maison du préposé est entourée d'une jolie clôture, et tout l'établissement était dans le meilleur état. Les clôtures qui entouraient les champs des Sauvages étaient très passables. J'ai fait l'inventaire des outils et instruments confiés au fermier, et j'ai aussi examiné les livres. La plus grande partie des Sauvages vivaient dans des tepees, et plusieurs étaient campés près des champs de foin.

Pendant que je me trouvais là j'allai voir la mission du révérend M. McKay au Lac Rond, tout près de la réserve. On était à y construire un nouvel édifice afin d'avoir plus de place pour mener à bonne fin l'œuvre de l'école. Ce bâtiment a 48 x 24 pieds, et s'élève sur une fondation en pierre. Dans le bas seront les salles de classe, et dans le haut un dortoir de garçons, avec chambres pour les maîtres. L'édifice sera chauffé à l'air chaud; ce sera l'école des garçons, et les filles occuperont l'ancien bâtiment. Le tout, une fois fini, offrira amplement d'espace pour loger cinquante pensionnaires. Les diverses salles en usage étaient en parfait état, et tout dans l'établissement, accusait un grand soin et une propreté parfaite.

Je visitai ensuite la réserve de Kah-ki-wis-ta-haw—n° 72, qui a Mr Nicol pour instructeur d'agriculture. Superficie, 73 milles; population, 139 âmes. A la réserve sont attachés 96 acres de pêcheries à l'usage des Sauvages. Nombre d'acres de terre en culture cette année: 104½, soit 2½ de moins que l'année dernière. Les moissons d'ici ressemblent fort à celles de la réserve n° 71. Les champs avaient belle apparence et les clôtures étaient bonnes. Il a été rompu de la terre neuve et fait du jachéage. Les maisons sont passables et en bon état. Celle du chef était bien pourvue des meubles ordinaires, tels que tables, couchettes, chaises, lampes et poêles. Il se propose de la plafonner et diviser dès qu'il pourra avoir du bois de service. Ses étables sont très belles et en bon état. Le bétail avait bonne mine. Il y avait un ample approvisionnement de foin d'ameulonné sur différents points de la réserve, et l'on était à en faire encore. Le fermier a, tout près de sa maison, un très beau puits dans lequel on trouve toujours de la bonne eau à une profondeur de quinze pieds.

De là j'allai à la réserve de Sakimay —n° 74— qui a Mr Coburn pour instructeur d'agriculture. Superficie, 339 milles; population, 208 âmes. Il y a aussi 25 milles de superficie pour la bande de She-sheep, pareillement sous la direction de Mr Coburn. La plus grande partie du foin se trouve sur cette dernière réserve cette année. Depuis la dernière inspection il a été construit une maison neuve pour le fermier, ainsi qu'un magasin, des étables, une laiterie, une serre à légumes et un bon corali. Un très beau jardin a aussi été fait. Tous ces ouvrages sont solidement faits et bien finis.

Cette année il a été ensemencé 112½ acres de terre, soit 12½ de plus que l'année dernière. Les champs paraissaient soignés et nets, mais la récolte sera légère. Les clôtures sont très bonnes; il a été rompu pas mal de terre neuve, et fait une certaine somme de jachéage. J'ai trouvé à la charrue deux garçons—l'un de 14 ans et l'autre de 16, et tous deux faisaient bien l'ouvrage. Les bœufs, les harnais et les charrues étaient en bon état, et les Sauvages paraissaient très fiers de leurs travaux.

Le four à chaux dont j'ai parlé l'année dernière se trouvant trop éloigné de la pierre, il en a été construit deux autres en face et de chaque côté d'une coulée, en sorte que les mêmes hommes peuvent avoir soin des deux feux. Les Sauvages avaient vendu de la chaux pour \$75, et ils avaient des commandes pour 200 boisseaux lors de ma visite.

Il y a tout près de la maison du fermier une magnifique source d'eau pure d'une valeur inestimable. Il n'est pas résulté de profit pratique de la fromagerie dont j'ai parlé l'année dernière, mais il a été établi, près de Broadview, une beurrerie dont retireront du profit, espère-t-on, les Sauvages qui y enverront du lait. En attendant les femmes font du beurre sur la réserve, et c'est madame Coburn qui leur montre à le faire. Les Sauvages d'ici ont fabriqué de très bons colliers pour leurs bœufs, ainsi que d'excellents brancards à foin. Le bétail était en bon état.

J'ai ensuite visité la réserve d'O'Soup—n° 73—où M. Sutherland remplit les fonctions d'instructeur d'agriculture. Ce fonctionnaire s'occupe aussi de forge et répare les outils, instruments, etc. La réserve comprend 78 milles en superficie, et 10.9 milles au lac aux Sangsues. Population, 171 âmes; Les bestiaux étaient en excellent état. Nombre d'acres de terre ensemencées cette année, 207, soit 5½ de plus que l'année dernière. Les moissons de cette réserve sont les meilleures de l'agence, et quelques-uns des champs de blé et d'avoine avaient fort bonne mine et donnaient de bonnes espérances. Depuis la dernière inspection il a été construit deux petits hangars, l'un pour la machine à vapeur et l'autre pour le "séparateur." Il a aussi été construit une bonne serre à légumes. M. Sutherland fait constamment pour cette réserve aussi bien que pour d'autres, un grand nombre de réparations dans lesquelles l'aide, M. Pollock, qui paraît être un homme utile pour ces sortes d'ouvrages. Cela permet à M. Sutherland de consacrer une plus grande partie de son temps à ses fonctions régulières. Le lard et la farine étaient de qualité choisie, et, à une exception près, je puis en dire autant de toutes les épiceries.

Les Sauvages jouissaient d'une bonne santé. Naissances pendant l'exercice, 24; décès, 23.

Population totale de l'agence.....	656
Nombre total d'acres de terre rompues.....	1,210
" " " ensemencées	581½

En somme l'agence est en très bon état. Naturellement il serait plus satisfaisant que les récoltes fussent meilleures, et l'on a fait tout ce qu'il était possible de faire pour assurer ce résultat, mais c'est à la persistance de la sécheresse qu'il faut s'en prendre si l'on n'a pas mieux réussi.

Le colonel McDonald n'est jamais inactif et ne laisse passer aucune occasion de travailler au bien-être des Sauvages placés sous sa direction.

AGENCE DE L'ASSINIBOINE.

De l'agence des Lacs Croches je passai à celle de l'Assiniboine, où j'arrivai le 15 août. M. W. S. Grant en est l'agent, et M. J. C. Halford le commis. Cette réserve est connue sous le nom de "réserve de Jack" ou "L'Homme-qui-a-

pris-l'habit"—n° 76. Sa superficie est de 73.3 milles, et sa population de 242 âmes. Depuis la dernière inspection la maison et le bureau des commis ont été construits. Ce dernier est très commode; les échantillons-types y sont disposés en ordre d'un côté. Quelques-uns des plus vieux hangars ont été réparés. L'agent a un magnifique jardin potager où se voyaient différentes espèces de légumes remarquablement sains et vigoureux. Ce potager avait été bien fumé, ce qui, naturellement, explique sa bonne apparence. Les bâtiments autour de l'agence, ainsi que le jardin, sont entourés d'une jolie clôture de fil métallique, et le tout est ceint de sillons qui le protègent contre les feux de prairie. Il y a, tout près de la maison de l'agent, deux bons puits où l'on trouve en tout temps de l'eau en abondance pour la maison et le bétail. Tout l'établissement, avec ses écuries, étables, hangars, etc., était dans le meilleur état, et chaque chose se trouvait à sa place. Un Sauvage était à peindre 15 charrues appartenant aux indigènes, ce qui les fait paraître neuves et en conserve en outre le bois.

En somme, bien que n'égalant pas tout à fait celles de l'année dernière, les moissons donneront encore un assez bon rendement. Les champs avaient une belle apparence, et le labourage était bien fait. Cette année il a été ensemencé en tout 222 acres de terre, soit 27 de moins que l'année dernière; la différence est principalement dans l'avoine et les pommes de terre. Il ne faut pas croire que cette diminution indique moins d'entreprise chez les Sauvages, mais qu'il est plus profitable de bien cultiver un petit champ que d'en cultiver mal un grand.

Les moutons avaient bonne mine; on a le soin de les bien abriter par les temps froids au moyen de bergeries et de coralis. Les bestiaux étaient en excellente condition. On devait serrer 325 tonnes de foin, dont la plus grande partie était déjà ameublée lors de ma visite. Les Sauvages se répandent davantage par la réserve. Ils ont construit, cette année, 14 maisons neuves, toutes d'une meilleure classe, en ce que leurs plafonds sont plus hauts et que leurs toits sont en pente. Il a aussi été construit de nouvelles étables. Le chef a fait à sa maison une addition qui lui permet d'avoir des chambres à part.

Les Sauvages ont rompu beaucoup de terre neuve et fait aussi beaucoup de jachérage cette année. L'idée de l'agent est de faire mettre un morceau en jachère par chaque Sauvage tous les ans. Un certain nombre de Sauvages qui n'avaient encore jamais cultivé ont commencé à le faire cette année. La récolte de racines avait très bonne apparence. L'exposition de Régina se tient justement comme j'écris le présent rapport, et l'étalage fait par cette bande est le meilleur de la salle réservée aux indigènes; elle a obtenu de nombreux premiers et deuxième prix. Les tricots, les ouvrages à l'aiguille, les échantillons de boulangerie et d'ouvrages de fantaisie exposés par ces Sauvages sont également très encourageants. La bande jouissait d'une bonne santé. Naissances pendant l'exercice, 12; décès, 17. Le magasin était en bon état, et les effets y étaient proprement rangés. L'inventaire démontra que tout correspondait avec les balances du grand-livre, et l'ouvrage de bureau est bien fait. Un examen approfondi pour tout l'exercice a donné la preuve que les livres sont bien tenus. On était à peindre les bâtiments. Les nouveaux approvisionnements ont été soigneusement examinés, et un rapport envoyé au commissaire. La réserve fait des progrès satisfaisants; les Sauvages sont bons travailleurs et paraissent très à l'aise.

Le commis, M. Halford, fait un excellent service; outre qu'il tient les livres, il a soin du magasin, distribue les vivres, etc., et sert d'interprète. L'agent, M. Grant, fait son ouvrage tranquillement mais avec succès; il possède la confiance et le respect des Sauvages.

AGENCE DES BUTTES DE LA LIME.

De la réserve de l'Assiniboine, je passai à celle des Buttes de la Lime, où j'arrivai le 21 août. Cette dernière a pour agent M. H. L. Reynolds, et pour commis M. Stewart. Il y avait été fait beaucoup d'améliorations depuis ma dernière visite. La maison du commis est finie; c'est un bâtiment en pierre, solide et commode. Une bonne serre à légumes et un poulailler ont été construits pendant l'année. Les vieux bâtiments de ferme ont été démolis et l'on a construit une écurie et une étable neuves à peu près à mi-chemin entre l'agence et la nouvelle maison d'école. L'écurie

a 20 x 20 pieds, et l'étable 20 x 40 pieds. Ce sont des bâtiments en trous d'arbres, avec couvertures de chaume, et les employés de l'agence les ont construits eux-mêmes. Il a aussi été construit une petite maison d'habitation pour le fermier. Les vieilles clôtures ont été enlevées et on en a construit de nouvelles plus en arrière des bâtiments, ce qui donne plus d'espace et fait mieux paraître l'entrée de l'agence.

L'agent a un très beau jardin où se voyait quantité de légumes et de fleurs. Les fenêtres de la cave de sa maison sont protégées par un bon ouvrage de maçonnerie qu'un Sauvage a fait lui-même. Tout l'établissement est dans le meilleur état, et les bâtiments ont été récemment peints. Je regrette de ne pouvoir parler favorablement de la moisson. La sécheresse a eu des effets désastreux dans ces réserves, vu que leur sol est léger et graveleux. Il y avait en tout 226½ acres de terre en culture dans les quatre réserves, soit 41⅔ de plus que l'année dernière. La récolte sera mauvaise. Il y avait d'assez beau blé, mais il faut attendre le battage pour savoir ce qu'il rendra. Les champs paraissaient nets et exempts de mauvaises herbes, ce qui est autant de mieux que l'année dernière. Les Sauvages ont construit 12 maisons neuves, toutes d'une bonne classe, avec plafonds élevés et fenêtres supérieures, planchers de haut et toits en pente. J'ai aussi remarqué de bonnes laiteries neuves, et de vieilles maisons qui avaient été réparées. Le troupeau, qui est très beau, se compose en tout de 284 têtes de bétail, non compris 5 bêtes à cornes et 53 ponies qui sont propriété individuelle. Le croît en veaux est très satisfaisant : 66 pour 79 vaches.

Il y a quelque difficulté à se procurer tout le foin nécessaire pour ce gros troupeau, et un certain nombre de Sauvages étaient allés en faucher et ameulonner aux buttes du Castor, situées à une distance d'environ 40 milles, sous la direction de l'instructeur d'agriculture. On supposait qu'une partie des bestiaux seraient envoyés là pour y passer l'hiver, vu qu'il était possible d'y préparer à temps des étables provisoires. On pouvait voir sur divers points des réserves de très belles meules de foin entourées de clôtures et ceintes de sillons destinés à les protéger contre les feux de prairie. Les Sauvages avaient rompu un peu de terre neuve et fait beaucoup de jachéage.

Voici quelle est l'étendue et la population de chaque réserve, savoir :—

		Milles en superficie.	Population.
Petit-Ours-Noir, n°	84, étendue.....	46·5	93
Couverte-Etoilée	83 "	21·1	51
Okanese	82 "	22·3	64
Peepekeese	81 "	41·9	97

Il a été construit près du grand champ de blé un joli petit bâtiment qui servira de magasin à céréales.

Le nouveau pensionnat a été achevé; c'est une construction qui a fort bonne mine. Le révérend M. Campbell qui est à la tête de cet établissement espérait qu'il aurait son complet d'élèves avant l'hiver. Tout y était dans le meilleur état; les salles, les lits et la literie étaient propres et soigneusement rangés.

L'ouvrage de bureau est bien fait. J'ai fait l'examen ordinaire des livres et j'ai tout trouvé exact; l'inventaire a révélé le soin le plus minutieux dans le magasin. J'ai soigneusement examiné les nouveaux approvisionnements et expédié un rapport au commissaire. Les Sauvages jouissaient d'une bonne santé; un petit nombre seulement d'entre eux se sont plaints du mal d'yeux. L'agent fait tout son possible et ne laisse échapper aucune occasion d'avancer les intérêts des Sauvages placés sous sa direction.

AGENCE DES BUTTES DE TONDRE.

De l'agence des Buttes de la Lime je passai à celle des Buttes de Tondre, où j'arrivai le 26 août. M. Hilton Keith y est agent, et M. Victor Dodd commis. Bon nombre d'améliorations ont été faites à cette agence depuis la dernière inspection. Le magasin et le bureau ont été éloignés davantage de la maison d'habitation, laquelle, avec ces magasins et bureau et les écuries et étable, forme maintenant un carré; cette amélioration diminue de beaucoup les dangers d'incendie. Le tout est

solidement clôturé, et il y a de bonnes barrières à chaque entrée. La maison d'habitation est de plus entourée d'une jolie clôture dont le bois a été préparé par les Sauvages. Le bureau et les étables ont été améliorés; il a été fait à la maison de l'agent une addition qui donne deux chambres à coucher de plus, une cuisine, et un bureau privé pouvant servir de cabinet aux fonctionnaires en visite, et il a aussi été construit une jolie petite maison pour le commis, à peu de distance de l'agence. Le jardin de l'agent était très passable, eu égard à la sécheresse, et les clôtures étaient toutes bonnes. Il y avait deux belles meules de foin sur les lieux.

La première réserve que j'inspectai fut celle d'Etoile-du-Jour—n° 87, qui a pour instructeur d'agriculture M. Gooderham. La superficie de cette réserve est de 20 milles, et sa population, de 81 âmes. Il y avait 43 acres de terre en culture, soit 4 de moins que l'année dernière. Les pommes de terre étaient assez belles, mais le reste était médiocre. Les champs étaient bien labourés et hersés, et exempts de mauvaises herbes; et les clôtures étaient bonnes.

Cette réserve a fait des progrès remarquables. Les Sauvages ont eu à cœur de se mieux loger et la bande a construit, cette année, jusqu'à huit maisons neuves, toutes d'une bonne classe et hautes, avec couverture de chaume en pente; il en est même qui ont des planchers de haut. Ces maisons sont en pièces de bois équarries, assemblées à queue d'éronde; elles seront enduites de chaux au lieu de bousillage, ce qui vaut mieux, attendu que la chaux tue la vermine, tandis que le bousillage est de nature à l'attirer et à l'abriter. L'ancien toit plat de bousillage, connu sous le nom de "shak", est une chose d'autan pour la plupart de ces Sauvages sinon pour tous. Il a aussi été construit de très bonnes étables neuves. Suivant son habitude le vieux chef hissa son pavillon en l'honneur de notre visite et nous témoigna beaucoup d'amitié. Il se fit gloire de me montrer une laiterie neuve qu'il venait d'achever; cette laiterie était très nette, ainsi que les jattes proprement rangées sur ses tablettes. Sa maison était aussi très propre. Le fait est que toutes les maisons étaient en bon état, et rien de sale ne traînait autour. Les jardins aussi accusaient beaucoup d'attention. Cette année la bande a eu plus de difficulté que de coutume à se procurer du foin, dont il faut 200 tonnes pour nourrir le troupeau pendant l'hiver. Il s'est trouvé de bonnes prairies à la limite occidentale de la réserve, mais pour utiliser ce foin il a fallu l'ameulonner sur les lieux. On se propose de nourrir là, pendant l'hiver, 50 à 60 têtes de bétail, et dans ce but l'on a construit, près du lac, une très belle étable en troncs d'arbres, de 60 × 40 pieds, pouvant contenir 60 têtes. Les meules de foin sont à portée, le tout est entouré d'une clôture solide, et un Sauvage campe sur les lieux pour les garder. Il n'était pas possible de se rendre là avec des brancards à foin, attendu qu'il aurait fallu frayer de nouvelles routes à travers les bois; on fabriqua donc des brancards provisoires sur le lieu pour transporter le foin. Le reste est ameulonné près des étables des Sauvages. Le troupeau se compose de 105 têtes, et c'est un des plus beaux qu'on puisse voir. Le croît des veaux est très satisfaisant.

Il a été rompu 51 acres de terre neuve réparties en trois champs de 18, 17 et 16 acres respectivement. Les travaux étaient bien faits, les champs carrés et les clôtures droites, et toutes les pierres ramassées. Il a aussi été fait du jachéage. Grâce à la quantité de terre neuve qui a été rompue on pourra laisser reposer aussi d'autres champs l'année prochaine. J'ai vu de bon brancards à foin et essieux de charrette faits par les Sauvages. Il a été construit, près de l'école, un four de terre glaise qui sert très bien à faire cuire le pain. La maison de l'école était en parfait état. L'instituteur, Mr. Slater, a un bon jardin et une belle récolte de légumes.

Je visitai ensuite la réserve de Muscowequan, dont l'instructeur est Mr Couture. Superficie, 30 milles; population, 160 âmes. Depuis la dernière inspection la maison de l'instructeur d'agriculture a été achevée, et l'on a construit une glacière, une laiterie et un poulailler. Il a été creusé deux puits, dont l'un contient une assez bonne quantité d'eau, et les bâtiments ont été entourés d'une jolie clôture. Il y a ici 69 acres de terre en culture. Le grain ne rendra probablement que la semence; quant aux racines, la récolte en sera mauvaise aussi. Cette année la bande a construit 8 maisons et 6 étables neuves. Trente-cinq acres de terre neuve ont été rompues, et 60 acres de vieille terre jachérées. Les champs sont carrés et paraissent plus nets

qu'au paravant. Il y a assez de foin d'ameulonné pour l'hiver. Le troupeau se compose de 76 têtes de bétail, et le croît en veaux est satisfaisant—soit 18 pour 19 vaches.

Le pensionnat est fini et a un certain nombre d'élèves. L'instructeur, Mr Dennehy, paraît toujours bien réussir.

On est à construire, pour les catholiques romains, une église neuve en pierre, à joli endroit, dans les limites où près de la réserve. Les Sauvages gagnent de l'argent à charroyer de la pierre pour l'édifice ou en y travaillant. Les canards exceptés, le gibier n'est guère en abondance, et il n'y a pas de pêche. Le chef va se construire une belle maison neuve, dont les "pièces" sont rendues sur les lieux. J'ai fait l'inventaire des articles en magasin, et examiné les livres que j'ai trouvé proprement tenus; je n'y ai remarqué que quelques omissions insignifiantes. Mr Couture est très énergique et fait tout ce qu'il peut pour l'avancement des Sauvages.

La réserve que je visitai ensuite fut celle du Pauvre—n° 88. Superficie, 42-25 milles; population, 117 âmes. Mr. Gooderham est l'instructeur d'agriculture de cette réserve, ainsi que celle d'Etoile-du-Jour. La maison de l'instructeur, le magasin et le bureau étaient propres et bien rangés. Cette année la bande a construit six maisons et quatre étables neuves. Il a été ensemencé 61 acres de terre, contre 70½ l'année dernière. Il y avait du blé qui avait assez bonne mine, mais en somme grain et racines étaient chétifs. Les champs étaient propres, et les clôtures particulièrement bonnes. Il a été rompu 95 acres de terre neuve, principalement du côté sud de la route de Prince-Albert, laquelle traverse cette réserve. Nulle part on ne peut voir de plus jolis champs ou de meilleur ouvrage.

Environ 20,000 perches seront tirées de la forêt, l'hiver prochain, pour entourer ces champs et d'autres terrains. On était à couper le blé avec la nouvelle faucheuse-lieuse achetées par les Sauvages; à cette machine étaient attelés trois bœufs conduits par un Sauvage, et c'était l'interprète qui la faisait fonctionner. Le troupeau se compose de 89 têtes de bétail, toutes en excellente condition, et le croît des veaux est des plus satisfaisants. Le chef a une belle laiterie qu'il s'est plu à me montrer; il y avait onze jattes de lait qui crémaient sur ses tablettes. Comme l'un des points les plus importants de la fabrication du beurre est une parfaite propreté, madame Gooderham s'est particulièrement donnée la peine d'enseigner aux Sauvages à échauder tous les vaisseaux destinés à recevoir la crème. Ces enseignements ont porté leurs fruits, ainsi qu'ai pu le voir par l'ordre et la propreté de la laiterie et de tout ce qui s'y trouvait. La femme du chef fait du bon beurre, et les Sauvagesses s'entendent bien à tricoter, coudre et raccommoder.

On remarque que cette bande a remporté des prix pour du beurre, des robes, du blé, des navets et autres objets à l'exposition tenue à Régina cette semaine. Le chef construit un hangar près de sa maison, pour y serrer ses outils et instruments. Il est aussi à construire une maison neuve pour sa mère. Il a entouré sa propriété de clôtures neuves, avec barrières du modèle le plus nouveau. Ce chef va bien et est ami du progrès; sa réserve est très belle, et il en est fier à juste titre.

J'ai fait l'inventaire des choses confiées à la garde du fermier et j'ai examiné les livres, qui sont très exactement tenus. M. Gooderham est très actif et paraît abattre beaucoup de besogne. Le riz sauvage semé il y a quelque temps ne donne aucun signe de croissance, ce qui doit être sans doute attribué au dessèchement des petits lacs et des fondrières.

La réserve que je visitai ensuite et la dernière, dans cette agence, fut celle de George Gordon—n° 86. Superficie, 48 milles; population, 159 âmes; préposé, M. Fleetham. Depuis la dernière inspection la maison de ce dernier a été achevée, et nulle part, soit à l'intérieur soit au dehors de la maison, pouvait-on voir autre chose qu'un ordre parfait. Madame Fleetham étant une ménagère comme il y en a peu il n'est pas étonnant que sa maison soit un modèle d'aisance et de propreté. Une écurie et une étable neuves ont été construites, et un hangar à outils ainsi qu'un magasin à céréales étaient en voie de construction; ils seront couverts cet automne. Le magasin a 24x18 pieds. La vieille maison d'habitation sert maintenant de bureau; c'est aussi là que se distribuent les vivres. Les bâtiments d'école ont été agrandis

et il y a maintenant place pour 12 pensionnaires, en outre des externes. Il y a sur la réserve un four à chaux qui procure aux Sauvages le moyen de gagner quelque argent de temps à autre. La bande a confectionné cinq rouleaux pour son propre usage.

M. Fleetham a élevé de très beaux cochons de la race des Berkshire, et il les a distribués parmi ceux des Sauvages qui ont promis d'en avoir bien soin. Pendant l'année cette bande a construit 6 maisons neuves et autant d'étables. Il y a sur les lieux des pièces de bois neuves destinées à d'autres constructions. Soixante-dix acres de terre neuve ont été rompues, et 30 acres de vieille terre jachérées. Cinquante acres de clôtures neuves ont été faites dans le cours du printemps et de l'été, et ces clôtures sont solidement construites. Quatre cents tonnes de foin ont été récoltées sur les montagnes, et sur des portions de la réserve; elles seront charroyées cet hiver. Le troupeau comprend 98 têtes de bétail, outre les bestiaux appartenant en particulier à des Sauvages, et je l'ai trouvé en excellent état; il y avait là de magnifiques paires de bœufs. Le croît des veaux est fort satisfaisant; soit 20 d'autant de vaches. Les Sauvages avaient ensemencé $86\frac{3}{4}$ acres de terre, contre 92 l'année dernière. Le blé rendra probablement un peu plus que la semence; les autres moissons seront mauvaises. On était à couper le blé avec la faucheuse-lieuse achetée par la bande et que conduisait l'un des Sauvages derrière des bœufs. Un certain nombre de Sauvages ont des laiteries qui sont proprement tenues. J'ai visité presque toutes les maisons et les ai trouvées en bon état; la plupart étaient meublées de lits, de poêles, de châssis, de tables et de beaucoup d'autres objets de ménage ordinaires. Je n'ai vu que deux familles manger par terre au lieu de s'asseoir à table. Il y avait de bons brancards à foin et palonniers que les Sauvages avaient faits eux-mêmes. Beaucoup de femmes étaient occupées à tricoter, à coudre, et à confectionner des ouvrages de fantaisie ornés de rassade. Il a été fait inventaire des choses confiées à la garde du préposé, et les livres ont été examinés; ces derniers étaient proprement et exactement tenus.

M. Fleetham creusait un puits; il était rendu à une profondeur de 23 pieds et avait bonne espérance de trouver de l'eau; mais en attendant il faut aller chercher l'eau à un lac situé à quelque distance de là. Tout l'établissement était dans le meilleur état possible. Madame Fleetham se fait un devoir d'enseigner aux femmes à coudre, à faire des robes, à tricoter, à boulanger, etc. Elle n'oublie pas non plus de visiter les malades et de leur porter des consolations d'espèce ou d'autre. Comme résultat des industries pratiquées par cette bande, des Sauvages de la réserve ont remporté un certain nombre de prix pour des mitaines, des nattes, des chaussettes, des bas, des tabliers-blouses, du pain, et d'autres objets, à l'exposition qui se tient actuellement à Régina. Quelques-uns de ces prix ont été gagnés par des enfants d'école, grâce à l'enseignement de madame Owens.

On est à construire une église anglaise sur la réserve. La couverture en est posée, et il y a sur le lieu du bois pour en finir l'intérieur. On espère qu'elle sera achevée cet automne. Ce bâtiment est en pièces de bois équarries, et ce sont les Sauvages qui l'ont construit de leurs propres mains. Il est situé près du cimetière, à l'ancienne mission.

Les feux de prairie ont été nombreux et désastreux, surtout pour le bois; et l'on y a perdu aussi quelques tonnes de foin. Il a fallu faire des efforts extraordinaires pour sauver les meules de foin et les bâtiments, les Sauvages y travaillant nuit et jour sous la direction du préposé. Cette réserve fait assurément des progrès, et M. Fleetham paraît avoir une conception intelligente de ce qu'il faut pour cela, et il fait de son mieux pour le mettre à exécution.

Le dépôt de l'agence est bien tenu; l'inventaire a accusé une bonne administration, et l'ouvrage de bureau est fait d'une manière propre aux affaires. J'ai soigneusement examiné les livres et les ai trouvés très exactement et proprement tenus. M. Dood se montre un commis de premier ordre. Les nouveaux approvisionnements ont été soigneusement examinés, et un rapport envoyé au commissaire. Les Sauvages jouissaient d'une bonne santé. Naissances pour les 11 derniers mois, 21; décès, 17.

J'ai visité presque chaque maison des quatre réserves, et partout j'ai trouvé des signes d'amélioration générale. Le fait qu'il a été construit tant de maisons neuves est encore une autre preuve de progrès sûr. Bien que les Sauvages soient peinéés que la récolte ait manqué, ils ne sont pas pour cela découragés; ils s'efforcent même davantage de préparer de la terre pour l'année prochaine. Ces Sauvages travaillent fort, sont paisibles et se conduisent bien. L'ouvrage marche d'une manière satisfaisante à cette agence; l'agent continue à s'acquitter de ses devoirs avec son énergie et son habileté ordinaires, et les employés qu'il a sous ses ordres lui prêtent une habile assistance.

ECOLE D'INDUSTRIE DE FORT-QU'APPELLE.

De l'agence des Buttes de Tondre je me rendis à l'école d'industrie de Fort-Qu'Appelle, où j'arrivai le 9 septembre.

A prendre ensemble la ferme et les potagers il y avait en tout 56 acres de terre en culture. Le blé et l'avoine ont manqué; les pois rendront peu. Les navets, les rabioles et les pommes de terre avaient assez bonne mine; il y en aura probablement assez pour la consommation de l'établissement, mais on n'en sera sûr qu'après la récolte. La récolte d'oignons, de betteraves, de carottes, de choux et autres légumes sera bonne et suffira probablement aux besoins de l'école. Le bétail était en bon état. L'écurie et l'étable ont été transportées à une distance considérable des autres bâtiments, et posées sur une fondation en pierre. Il a été fait à la boutique de forge une addition qui donne amplement d'espace par faire l'ouvrage comme il faut, et la boutique de menuiserie a été achevée. Une véranda a été mise au côté sud-ouest du nouvel édifice pour les élèves du sexe féminin, et l'on a entouré la cour de récréation de ces dernières d'une clôture en planche solide et bien faite. Une serre de 30 x 9 pieds a été presque terminée du côté sud du réfectoire; un certain nombre de menues réparations ont été faites dans différentes parties des autres bâtiments, et l'on était à faire des améliorations au lavoir des garçons. On est à niveler et embellir le terrain autour de l'établissement. Le jardin est en très bon état, et, cette année, les fleurs étaient magnifiques.

Il avait été fait quelque peu de jachérage sur la ferme, mais pas de labourage d'automne. Les champs paraissaient nets et propres et n'avaient pas de mauvaises herbes. Les clôtures sont bonnes. Le foin étant très rare dans cette région on a été en chercher à la réserve de Pasquah un approvisionnement pour les vaches à lait; on enverra le reste du troupeau passer l'hiver avec le troupeau de la réserve de Muscowpetung. Une étable à porcs et un poulailler étaient en voie de construction.

On était à charroyer du bois de construction d'Indian-Head afin de pourvoir à des moyens de sauvetage pour le bâtiment neuf affecté aux élèves du sexe féminin, et l'on prenait encore d'autres précautions en distribuant des grenades par tous les bâtiments et tenant constamment pleins d'eau des seaux placés dans différentes parties de l'école. Comme plus ample précaution on parle de mettre de grands réservoirs dans les bâtiments. Le commis, Mr Farrell, tient très exactement ses livres. J'ai examiné chaque item de rentrée et de distribution, et j'ai envoyé au commissaire un rapport du tout.

Il se fait un travail excellent parmi les filles; outre ce qu'on leur enseigne dans l'école proprement dite on leur montre comment faire les travaux domestiques en général, tels que boulanger, cuisiner, coudre, raccommoder, tricoter et blanchir le linge. Elles traitent aussi les vaches, et il en est qui font du beurre. Un grand nombre des filles sont très habiles à se servir des machines à tricoter et à coudre, et plusieurs échantillons de leur ouvrage sont là pour le prouver. De fait on leur enseigne à tour de rôle tous les ouvrages ordinaires d'un ménage régulier. Elles sont toujours proprement habillées, et jamais une seule pièce de leurs vêtements ne laisse à désirer.

Trois garçons apprennent le métier de charpentier-menuisier, et il y a deux apprentis-forgerons. Deux garçons aident au boulanger; d'autres travaillent sur la ferme et dans le jardin. Ce sont les garçons qui font la plus grande partie du labourage. Le bâtiment neuf est ce qu'il y a de mieux en fait d'ordre et de propreté; quant à l'ancien bâtiment—ou aile des garçons—à cause de modifications qui y était en voie d'exécution il n'était pas en aussi bon ordre que d'habitude. Les garçons sont polis, et autant que j'ai pu en juger ils se conduisent bien. Lorsqu'ils sont endiman-

chés pour aller à l'église ils ont fort bon air avec leur vestons Norfolk et leurs bonnets écossais. La cuisine est bien faite et l'on y tire partie de tout, les élèves ont d'excellente soupe en abondance. Le fourneau, qui vient de chez Burns, Montréal, fonctionne bien.

Filles, garçons, fonctionnaires et employés prennent leurs repas dans la même salle et en même temps, et tout se fait avec ordre et sans la moindre confusion. Il était agréable de voir que les Sœurs portaient la plus grande attention aux élèves surtout au plus jeunes et aux plus timides ; personne n'était oublié ni négligé. La sœur supérieure et les autres sœurs sont très attentives à leurs devoirs, et font leur service régulièrement et systématiquement. Le nombre des élèves se répartissait ainsi :

Filles.....	72
Garçons.....	56
Total.....	128

Les élèves jouissaient d'une bonne santé. Ainsi que dans quelques-unes des réserves environnantes les maux d'yeux ont été assez communs ici, mais grâce à l'attention et à l'habileté du Dr Seymour il n'y avait pas un seul élève qui fût forcé de garder la chambre à l'époque de ma visite.

Le révérend père Hugonnard, principal de l'établissement, fut absent la plus grande partie du temps que dura mon inspection, mais il revint avant qu'elle ne fût terminée. Il est aussi plein d'énergie et d'enthousiasme que jamais pour l'œuvre à laquelle il s'est consacré. Le fermier, M. Redmond, est un homme très soigneux. Le nouveau forgeron, M. McDonald, paraît être un homme très capable. Le boulangier fait bien son ouvrage ; et le gardien de nuit, M. Myles, est un des hommes les plus utiles dans l'établissement, attendu qu'il peut presque tout faire en fait de réparations ; c'est lui qui surveille les poêles pendant la nuit. L'instituteur des garçons, M. Spencer, paraît bien se tirer d'affaire, mais son service n'est pas du domaine de mon inspection.

AGENCE DE MUSCOWPETUNG.

De là j'allai à l'agence de Muscowpetung—M. J. B. Lash, agent, et M. Halpin, commis—où j'arrivai le 24 septembre. Depuis la dernière inspection un plancher de haut a été posé dans le magasin, et les bâtiments de l'agence ont été entourés d'une bonne et jolie clôture. Ces bâtiments sont en bon état.

La première réserve que je visitai fut celle de Bison-Debout—Sioux—n° 78. Superficie, 75 milles ; population, 200. Les maisons étaient propres et rangées. La plupart des Sauvages étaient absents, travaillant sur la ferme Bell ou pour sir John Lister Kaye. La maison et les lieux que j'avais trouvés sales l'année dernière, étaient, cette année, en bon état, fraîchement enduits de mortier et prêts à recevoir une couche de blanc de chaux aussitôt qu'on pourrait s'en procurer. Une excavation ou cave d'une vieille maison qui avait été démolie, et où, l'année dernière, on déposait des ordures, a été remplie de terre jusqu'au niveau du sol. Quelques-unes des maisons que j'ai visitées respiraient l'aisance et étaient meublées de poêles de cuisine et autres, de chaises, de tables, de lits et de buffets. Les poêles étaient brillants. Les femmes et les enfants étaient habillés de robes d'indienne bien ajustées, et, somme toute, avaient l'air très à l'aise.

Les Sauvages avaient ensemencé 52½ acres de terre, soit une de plus que l'année dernière. Comme d'autres réserves celle-ci a souffert de la sécheresse. Le blé rendra peu. Il y aura des navets, du maïs et des pommes de terre. Quant à ces dernières on espère qu'il y en aura assez pour la consommation, et que peut-être on en aura à vendre une certaine quantité dont il sera obtenu un bon prix, attendu que ce tubercule va manquer dans les environs. Elles se vendaient \$1, dans le temps, à Fort-Qu'Appelle, et l'on en trouvait difficilement, même à ce prix-là. Cent tonnes de foin ont été ameulonnées pour la consommation d'hiver. Les clôtures étaient bonnes et le bétail en bon état ; les étables ont été améliorées, et il en a été construit de nouvelles. Il est évident que ces Sauvages s'occupent beaucoup de leurs bestiaux.

Le poisson et les canards abondaient, et la plupart des Sauvages absents gagnant de bons gages il est facile de voir que la bande est très prospère et à l'aise. Quelques femmes préparaient des objets pour l'exposition de Régina, et aussi pour celle de Qu'Appelle. Un des Sauvages a acheté une voiture de roulage neuve.

Je me rendis ensuite à la réserve de Pasquah—n° 79, dont la superficie est de 60.15 milles, et la population de 195 âmes. C'est M. Hockley qui est le fermier proposé à cette réserve, ainsi qu'à celle de Bison-Debout. Il a fait entourer sa maison d'une jolie clôture de perches écorcées qui relève l'apparence de la place. Tout était en ordre partout. On a creusé jusqu'à la profondeur de 175 pieds pour avoir de l'eau, mais sans succès jusqu'ici. Les Sauvages de cette réserve ont ensemencé 124 acres de terre, soit $31\frac{1}{2}$ de plus que l'année dernière. La récolte sera médiocre ; il y aura assez de navets, mais peu de pommes de terre. Les champs paraissaient nets, et les clôtures étaient bonnes. Les Sauvages ont ameulonné 400 tonnes de foin dans la vallée, tant pour nourrir le bétail que pour satisfaire des acheteurs ; il en a été fourni 40 tonnes à l'école d'industrie, à raison de \$8 la tonne, délivrée à l'établissement. Les livraisons se faisaient justement à l'époque de ma visite, et la manière entendue dont les Sauvages amenaient leurs charges n'a pas passé inaperçue. Le foin était de la meilleure sorte et bien chargé sur les voitures. Les bœufs étaient gras, les harnais bien ajustés et nets, les voitures en bon état, et les hommes bien habillés. Il est facile de voir qu'il y a progrès sous ce dernier rapport. Les Sauvages font évidemment bon usage du savon qu'on leur donne, attendu qu'il n'est pas rare de voir des hommes en chemise de coton barré très nette—ce qui ne se voyait pas il y a quelques années. Un grand nombre de ces Sauvages, reconnaissant qu'il y a profit à faire usage de savon, s'en achètent maintenant d'eux-mêmes. Quelques-uns d'entre eux améliorent leurs maisons en élevant le toit. Les bestiaux étaient en bon état, et le croît des veaux était satisfaisant.

Quelques-unes des femmes étaient à préparer des objets pour l'exposition. J'ai remarqué de beaux échantillons de jupes de laine, de chaussettes, de mitaines, et d'ouvrage de fantaisie. Le résultat de l'exposition est que les Sauvages de Pasquah ont remporté vingt prix pour les produits et objet suivants, savoir :—Pommes de terre, avoine, blé, citrouilles, confitures, pain, beurre, sucre d'érable, savon de ménage, ouvrage de fantaisie, tricots, mitaines, jupons, pelotes à épingle, guêtres, sacs à plomb, draperie et un sac de nuit tissé. Ce dernier objet, qui a été fait par la Grosse Marguerite, de la famille Pasquah, a attiré beaucoup l'attention à l'exposition. Voilà une assez bonne marque du progrès qui se fait parmi les Sauvages, et c'est aussi la preuve que la peine qu'on se donne pour les instruire et les encourager n'est pas perdue.

Il en est parmi les Sauvages qui ont des jardins tracés avec goût, entourés de jolies clôtures et ornés de fleurs, avec allées de gravier bordées de pierres rondes. On pouvait y voir des groseillers à grappes et autres plantes, utiles aussi bien que d'ornement, et le tout accusait considérablement de goût. La plupart d'entre eux ont des voitures de roulage à deux chevaux, ainsi que des traîneaux doubles (*bob-sleighs*), et il en est qui ont aussi des barouches (*buckboards*) ou autres voitures légères à quatre roues. Cette bande a acheté cinq voitures de roulage neuves cette année. Bien que la récolte ne soit pas aussi bonne que l'année dernière, cependant, avec ce que la bande retire du foin, et avec du poisson en abondance, elle se trouve très à l'aise. Un inventaire des outils et instruments confiés au fermier a été fait, et les livres ont été examinés. Le tout a révélé une soigneuse attention.

Je me suis rendu de là à la réserve de Muscowpetung, n° 80. L'étendue de cette réserve est de 58.8 milles carrés, avec 2.23 milles carrés de pêcheries ; sa population est de 129. M. McIntosh en est le fermier. On a mis en culture à cette réserve 94 acres de terre, c'est-à-dire 26 de plus que l'année précédente. Les résultats ont été à peu près les mêmes que sur la réserve de Pasquah ; 50 tonneaux de foin sont emmeulés pour les chevaux et 250 tonneaux pour les bestiaux et pour l'exécution des entreprises de fourniture. Six attelages étaient à transporter du foin à Régina pour la police. Les bœufs de travail, les harnais, les voitures, tout était en parfait état. Les bestiaux des Sauvages étaient dans la vallée et avaient bonne apparence ; le

croît a été très satisfaisant. Le troupeau qui est sous les soins immédiats de l'agent est aussi sur cette réserve. Le bétail était dans la vallée, et, à une ou deux exceptions près, toutes les bêtes étaient en bon état; ces exceptions étaient celles de vaches de deux veaux; naturellement l'allaitement les tenait maigres. Pour la première année le croît est très encourageant.

Les abris d'hiver paraissent très confortables. L'eau est rare, la rivière s'est desséchée sur plusieurs milles, de sorte qu'il va falloir creuser des puits pour se procurer de l'eau cet hiver. Il y a une quantité de foin d'emmeulé pour le troupeau. M. McInnes a la charge des animaux et semble s'y entendre parfaitement. Deux bœufs Galloway qui appartiennent à ce troupeau sont de splendides bêtes. On a bâti cette année neuf nouvelles maisons sur cette réserve, toutes de bonnes constructions, avec planchers en bois et de bonnes cheminées. Il est à remarquer que, même lorsqu'ils se servent de poêles, les Sauvages tiennent aux feux d'âtre; on les encourage à cela, vu que les feux de cheminée sont les meilleurs ventilateurs qu'ils puissent avoir. Le fermier a construit un joli petit bâtiment où se réunissent les Sauvages quand ils ont affaire. Toutes les dépendances, écuries, etc., étaient en bon état. Il a été fait un inventaire de l'outillage, et les livres ont été examinés. Tout était bien. Les champs étaient propres et les clôtures en bon état; il avait été fait du labour de première façon, mais toute la terre neuve était ensemencée, et il n'y avait rien en friche. Les maisons des Sauvages étaient très propres et on ne voyait ni ordures ni rebuts aux alentours.

La dernière réserve examinée a été celle de Pi-à-pot, n° 75; son étendue est de 54 milles carrés et sa population de 263. M. McKinnon est le fermier de cette réserve. Il y a eu cette année 135½ acres d'ensemencés; l'année dernière la quantité était de 98¼. Le rendement sera maigre. 350 tonneaux de foin sont emmeulés dans la vallée pour la consommation de l'hiver, et pour l'exécution des entreprises de fourniture. Dix-sept voitures sont parties le jour de ma visite avec des charges de 1¼ à 1½ tonneau chacune pour exécuter une commande à Régina. Toutes les voitures, les bœufs, les harnais et les râteliers étaient en bon état et témoignaient de l'expérience et de la bonne administration de M. McKinnon. Le bétail est en bon état et le croît est satisfaisant. Le grain était bien ameulonné et allait être battu la semaine suivante. L'ancienne maison avait été convertie en une bonne écurie. Le hangar et les autres bâtiments étaient en bon état.

J'ai fait un inventaire de tout l'outillage, etc., examiné les livres, et tout trouvé en très bon état.

Cette bande a acheté six voitures, deux faucheuses, un râteau à cheval et trois traîneaux depuis ma dernière visite. Ils ont donné la première façon à cinquante acres de terre neuve, et le labour est très bien fait. Ils ont laissé 22 acres en friche pendant l'été. Le fermier a construit une nouvelle étable et une grande remise pour les instruments aratoires, tels que les moissonneuses, les faucheuses, les râteaux à cheval, etc.

Les puits n'ont pas réussi bien qu'on ait atteint une profondeur de 242 pieds. On a labouré des ceintures de protection contre l'incendie autour des bâtiments. Sur le produit du foin qu'ils vendent, les Sauvages achètent du bois pour planchéier et autrement améliorer leurs maisons, après avoir payé ce qu'ils doivent sur leurs voitures, etc.

J'en ai vu plusieurs revenir avec des sacs de farine de Régina, où ils avaient été livrer du foin. Règle générale, ils dépensent l'argent qu'ils ont en emplettes utiles, et très peu en verreries, en peinture et articles de ce genre. Sous ce rapport il y a eu progrès sensible dans toutes les réserves de cette agence dans le cours des deux dernières années.

Les Sauvages se sont grandement intéressés cette année à l'amélioration des chemins en plusieurs endroits. Depuis la dernière inspection les réserves ont été subdivisées en lots de 40 acres. Le chef Pasquah est aussi mort depuis la dernière inspection.

Les nouvelles fournitures ont été examinées avec soin, et il en a été fait rapport au commissaire. J'ai fait un inventaire des articles qui se trouvent au magasin de

l'agence, et cet inventaire fait foi d'une administration soignée. J'ai audité les livres et les ai trouvés très corrects.

A une seule exception près les vivres et les épiceries ont été des plus satisfaisants; et dans presque tous les cas les instruments aratoires et autres articles ont été ce qu'ils devaient être. Quand il n'en a pas été ainsi, les articles ont été refusés et tenus au risque du fournisseur.

Les bestiaux se répartissent comme il suit:—

Sioux.....	55	...	10	veaux provenant de 11 vaches.
La bande de Pasquah....	147	...	34	“ “ 37 “
La bande de Muscovequan	126	...	29	“ “ 29 “
La bande de Pi-à-pot.....	92	...	17	“ “ 17 “
Troupeau du département	116	...	37	“ de croit.
Total.....	<u>536</u>		<u>127</u>	

La santé des Sauvages est bonne. Le docteur Seymour est des plus attentifs, et réussit très bien dans ses traitements. Il y a eu durant l'année 32 naissances et 38 décès.

Les Sauvages sont paisibles et laborieux. Pas un d'eux n'avait un mot de plainte à faire. L'agence est en bon état et je suis bien aise de rendre témoignage à l'excellente administration de M. Lash. Le respect et la confiance entre l'agent et les fermiers étant mutuels, tout marche avec régularité et harmonie.

La visite de cette dernière agence complétait mon inspection des Sauvages du traité n° 4, laquelle a compris.

- 7 agences.
- 28 réserves.
- 1 école d'industrie.
- 5 pensionnats.

Mon conducteur, M. E. J. Martin, m'a satisfait absolument. Il aide à faire les inventaires, à peser les marchandises, etc., et copie très correctement les états. Il a eu bien soin des chevaux, à preuve le premier prix remporté par notre attelage comme chevaux de carrosse à l'exposition de Régina tenue le 8 et le 9 courant, l'argent du prix étant reversé au profit de la société.

Comme d'ordinaire des rapports détaillés de l'inspection de chaque agence ont été envoyés au commissaire des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. MCGIBBON,
Inspecteur des agences et des réserves des Sauvages.

AGENCE DU BAS DU FLEUVE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, C. B., 7 octobre 1889.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel accompagné d'un état tabulaire et une liste des propriétés du gouvernement placées sous mon contrôle,—le tout pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

Je suis bien aise de dire que les Sauvages de cette agence sont beaucoup plus prospères qu'ils ne l'ont jamais été; presque tous ont de bonnes récoltes. Ils ont abondance de bonnes pommes de terre, de poisson séché ou salé, et plus de fruits d'excellente qualité qu'ils ne peuvent consommer. Un grand nombre d'entre eux, hommes et femmes, ont travaillé à l'établissement de conserve de saumon cette année,

et ont fait beaucoup d'argent. Certains chefs de famille avec leurs femmes ont fait jusqu'à \$1,200 avec un seul bateau pêcheur et un filet, la femme ramant et l'homme s'occupant du filet.

Ils n'ont pas cette année gaspillé leur argent en whisky et en brimborions; ils ont acheté des articles d'utilité, tels que des meubles, des instruments aratoires, des poêles, des outils de charpentier, et des machines à coudre.

Après la donnée du saumon tous ceux qui avaient du grain en terre, sur leur réserve, se sont hâtés de s'en retourner pour faire leurs récoltes, et quand celles-ci ont été finies plusieurs sont revenus travailler aux établissements de conserves, où ils vont gagner de l'argent jusqu'au 25 du courant.

Ils font de constants progrès et donnent de la valeur à leurs réserves, en faisant de la terre neuve, des fossés, des clôtures, et en construisant des maisons confortables et des églises. Ils plantent aussi des arbres fruitiers en grands nombres, de façon à grossir les respectables vergers qu'ils possèdent déjà en maints endroits. Dans les différentes bandes la santé a été comparativement bonne, excepté aux inlets Squamish, Bute et Javers, où il s'est produit plusieurs cas de petite vérole l'hiver dernier. Il est heureux que presque tous les Sauvages aient été vaccinés; autrement la maladie aurait pu avoir les plus sérieux résultats. Une femme Sauvage de la bande de Squamish avait pris l'infection à Vancouver. Elle avait remonté la rivière Squamish accompagnée de son mari. Ne sachant pas quelle était sa maladie elle s'était arrêtée en chemin au camp d'une famille Sechelt, et quelques jours après deux des membres de cette famille tombaient malades. L'homme et la femme s'étaient ainsi rendus jusqu'à Butte Inlet, s'arrêtant le long de leur route à plusieurs camps sauvages et semant l'infection sur leur passage. Il y avait déjà plus d'un mois qu'ils avaient contracté la maladie lorsqu'on m'avertit. Tout le monde se conduisit bien. Pas un ne quitta les camps où je les avais mis en quarantaine lors de ma première visite, avant d'avoir eu ma permission de le faire une fois tout danger d'infection passé.

A New-Westminster et dans le voisinage, plusieurs cas de petite vérole se sont déclarés dans le cours des mois de juillet et d'août chez des blancs, des Chinois et des Métis, et malgré le grand nombre de Sauvages réunis ici à cette saison et conséquemment exposés au danger de prendre l'infection avant que je les eusse envoyés de la ville, tous ont échappé à l'exception de deux, qui n'étaient pas vaccinés. Tous deux sont morts.

Les Sauvages les plus exposés à l'infection en cette circonstance ont été les bandes de Douglas et des plaines de Pemberton. Et comme ces bandes sont les plus malpropres de cette agence, si elles n'avaient pas été bien vaccinées le printemps dernier, la maladie eut sans doute fait des ravages parmi elles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. McTIERNAN,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE NEW-CREDIT,

HAGERSVILLE, ONTARIO, 22 octobre 1889.

L'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1889.

Dans le cours de l'exercice la bande auprès de laquelle j'ai eu l'honneur d'être votre agent a été prospère.

Recensement.

Le recensement accuse une augmentation de huit. Il y a eu onze naissances, un mariage et deux décès. La population actuelle est de 253.

Cette mortalité, de 0·80 pour 100, est de beaucoup la plus faible qui ait jamais été constatée pour cette bande, et est de 35 pour 100 au-dessous du chiffre des statistiques publiées pour l'Ontario.

Education.

Un règlement pour l'érection d'une nouvelle école ayant été renversé par un vote de 20 contre 10 en octobre 1888, le conseil s'est immédiatement mis à réparer le bâtiment actuel, de sorte que le local, quoique petit, est aujourd'hui propre et confortable.

La fréquentation a été très bonne et régulière, et l'institutrice, Mlle Murray, continue à faire son devoir de façon à satisfaire les parents, les commissaires et les élèves.

Récoltes.

Je suis bien aise de rapporter que les récoltes ont été remarquablement bonnes, comme on pourra voir par l'état tabulaire. Suit un aperçu des totaux :—

	Boisseaux.
Maïs	1,400
Blé	4,083
Avoine.....	16,516
Pois.....	3,676
Orge.....	7,623
Seigle	500
Pommes de terre.....	1,310
	<hr/>
Total	35,108
	<hr/>

Il a été récolté en sus 270 tonneaux de foin, 2,145 boisseaux de fruits, 48 boisseaux de carottes, 110 boisseaux de navets, 15 boisseaux de betteraves et 10 de haricots. Vu que la bande ne se compose que de 253 âmes, et que la réserve est de peu d'étendue, les chiffres qui précèdent sont très satisfaisants et démontrent clairement que ces gens sont laborieux et réussissent en agriculture. Les semences avancées par le département, au printemps de 1888, ont rendu onze fois plus et ont été payées par les intéressés à l'automne. Il n'y a pas eu lieu de demander la même faveur au printemps dernier, car ceux qui manquaient de grain de semence étaient en état de s'arranger avec les marchands pour en obtenir.

Propriété.

Dans le cours de l'année le conseil a examiné avec soin chaque morceau de terre et passé des résolutions sujettes à l'approbation du surintendant général au sujet du droit individuel à la possession des fermes de la réserve. On espère que ces résolutions seront suivies par l'émission de titres, et qu'on établira un cadastre. On évitera de cette façon des disputes comme celles qui ont déjà eu lieu.

Règlements.

Le conseil passe de temps à autre, et soumet à l'approbation du surintendant général des règlements sur les différentes matières que l'Acte concernant l'avancement des Sauvages a déclarées de la compétence des conseils, et, en conséquence, les affaires locales de cette bande sont administrées à peu près comme le sont celles des municipalités chez les blancs.

Observations générales.

Les différends qui existaient autrefois paraissent avoir fait place à un désir général de vivre en paix et en harmonie.

La visite que vous avez faite à cette réserve le 4 du courant a grandement plu au conseil et au reste de la population. Ils sont constamment à m'exprimer le plaisir que leur a causé la première visite qu'ils aient reçue d'un surintendant général des affaires des Sauvages.

Il y a quarante-deux ans que la terre qu'occupe aujourd'hui cette bande lui a été donnée par les Six-Nations, mais cette donation était accompagnée de certaines conditions et restrictions qui ont été une source d'ennuis pour les Mississaugas et les Six-Nations. Je suis bien aise de dire qu'il se tient aujourd'hui entre les deux bandes des conférences qui vont probablement résulter en un règlement satisfaisant de la difficulté.

Le révérend M. Ames, qui s'était depuis plusieurs années dévoué avec tant de succès au bien spirituel de la bande, a été mis à la retraite et remplacé par le révérend T. S. Howard, qui paraît être énergique et obtenir beaucoup de succès dans sa mission. Les offices religieux sont très fréquentés. Le chœur des Sauvages est regardé comme un des meilleurs du voisinage, et les offices où il y a du chant sont sûrs d'attirer de très grandes assistances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. E. JONES,
Agent des Sauvages.

SHUBENACADIE, N.-E., 29 octobre 1889.

L'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous présente avec le présent rapport des états tabulaires pour la période de douze mois terminée le 30 septembre.

Vous verrez par ces états que les récoltes n'ont pas été aussi bonnes que d'ordinaire; celle d'avoine surtout a été très maigre.

Les pommes de terre ont aussi été au-dessous de la moyenne, mais il en a été également ainsi pour les blancs dans cette partie de la province.

Je n'ai rien d'important à rapporter. Les Sauvages de ce district sont assez confortables et à peu près dans les conditions ordinaires.

A cette saison, et on peut dire durant l'été, la plupart des jeunes gens sont absents de la réserve, à la chasse, ou occupés à différents emplois, tandis que les vieux restent à la maison. Ils reviennent cependant à la réserve durant l'hiver.

Je viens de visiter la réserve, et il est facile de voir que la terre n'est pas cultivée comme elle devrait l'être. Il y a dans les prairies une grande quantité de foin qui aurait dû être fauché, mais qui ne l'a pas été. Cela est dû à ce que les jeunes gens ne passent pas l'été sur la réserve, mais préfèrent travailler à la tonnellerie ou à faire des paniers plutôt que de cultiver la terre, et il leur faut aller se procurer ailleurs le frêne dont ils ont besoin pour leurs ouvrages et qu'ils ne trouvent pas dans le voisinage de la réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES GASS,
Agent des Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES, VICTORIA, C.-B., 28 octobre 1889.

L'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les affaires des Sauvages dans la province de la Colombie-Britannique pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

La condition des Sauvages dans le cours de l'année a été très satisfaisante, et dans toutes les agences on trouve une amélioration sensible dans leurs habitudes et leur genre de vie en général.

L'abondante donnée du saumon sur la côte nord-ouest et dans le fleuve Fraser a donné aux Sauvages d'abondantes provisions pour l'hiver prochain, et leur a permis de se procurer des habillements et les autres nécessités de la vie avec le fruit de leur travail.

À Lowes-Inlet, le chef, aidé de ses fils, a pris et vendu aux deux établissements de conserves de la rivière Skeena, quarante mille poissons, au prix moyen de sept ou huit centins la livre—tandis que dans le bas du Fraser plusieurs Sauvages, aidés de leurs femmes, ont gagné durant la saison jusqu'à douze cents piastres par le même moyen. L'argent ainsi gagné a été dépensé à acheter des habillements, des instruments aratoires, des poêles, des outils et des machines à coudre, et non pas à d'inutiles brimborions.

Sur la côte ouest de l'île la pêche au phoque a rapporté un peu plus d'argent que l'année précédente : les Sauvages ont fait des pertes considérables par suite de la conduite du commandant de la patache de la douane américaine, le *Rush*, mais à l'exception d'un seul tous les navires saisis sont finalement revenus.

Ces Sauvages possèdent aujourd'hui trois goélettes de pêche qu'ils emploient à profit.

L'été dernier six hommes de la tribu d'Ehahitset, qui formaient partie de l'équipage de la goélette *Beatrice*, se sont perdus dans la mer de Behring, pendant un temps de brouillard, mais ont finalement été retrouvés par le *Rush* et ramenés.

Le capitaine de la *Beatrice* avait déposé entre mes mains le montant dû à chacun d'eux, pour leurs veuves et enfants, dans le cas où ils ne reviendraient pas.

Dans le bas du Fraser les Sauvages ont eu une saison très heureuse ; leurs récoltes ont dû beaucoup dépasser celles de l'année précédente, et grâce à leur industrie et à leurs habitudes d'économie ils se sont fait des quantités de provisions, de vivres et autres, pour la consommation de l'hiver.

Dans les districts du Kamloops et de l'Okanagan les récoltes de grain sur quelques-unes des réserves ont totalement manqué par suite de la sécheresse et d'une invasion de sauterelles, mais les récoltes de racines et de légumes ont été bonnes. Les Sauvages de ces districts sont cependant en mesure d'avoir de l'emploi comme garçons fermiers, etc., et leur condition n'est conséquemment pas mauvaise. Grâce à l'abondante donnée de saumon ils ont des vivres en quantité pour l'hiver prochain. À cause de la pauvreté du sol, ainsi que de la sécheresse, les récoltes sur quelques-unes des réserves du district du lac Williams ont presque totalement manqué, et le département aura peut-être à venir en aide aux vieillards de ces bandes pendant quelques mois.

Cependant la plupart des Sauvages qui ont ensemencé leur terre ont eu une abondante récolte qui a de beaucoup dépassé celle de l'année dernière.

Le saumon a été très abondant, et les bandes qui vivent sur le Fraser en ont en conséquence pris des provisions suffisantes pour leur durer jusqu'à la saison prochaine.

En général l'état sanitaire des différentes bandes a été satisfaisant. Au Kamloops cependant nombre de Sauvages ont été attaqués par la fièvre des montagnes, mais grâce au traitement qui leur a été fourni par le département, très peu ont succombé à la maladie. Les Squamishs à Burrard-Inlet ont contracté la variole de quelques blancs et porté la maladie dans les camps sur le fleuve, mais grâce aux efforts incessants de l'agent, M. McTiernan, qui mit les différents villages en quarantaine, l'épidémie a fini par disparaître. Soixante et neuf Sauvages avaient été attaqués par la maladie et dix-neuf en étaient morts.

Dans les autres districts de la province il n'y a pas eu d'épidémie et les Sauvages ont joui d'une bonne santé.

Dans le cours de l'automne et de l'hiver on a installé à Metlakahla une école d'industrie pour les Sauvages. L'école est munie de tout ce qui est nécessaire à une pareille institution.

Elle a été ouverte au mois de mai, et a été conduite d'une façon satisfaisante sous la direction du principal, M. J. R. Scott, et de la directrice, Mlle Anderson. Jusqu'aujourd'hui on n'a pas encore nommé de maître de métiers, vu qu'il a été impossible de se procurer les services d'une personne compétente.

AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.

M. Todd a fourni le premier état tabulaire relatif aux naturels de cette agence ; un recensement a été préparé avec soin, et les premières estimations du nombre des Sauvages de cette agence ont été considérablement réduites. Comme ce district n'offre que peu de terre arable dans les parties avoisinant la côte, il n'y a que les Sauvages de l'intérieur qui se livrent à l'agriculture, et ils réussissent bien dans la production des pommes de terre. Il n'y a dans l'agence ni bêtes à cornes ni bétail d'aucune sorte ; les Sauvages du voisinage d'Hazelton, aux fourches de la Skeena, ne possèdent qu'un petit nombre de chevaux de bât. Les naturels de la côte gagnent entièrement leur vie dans les conserves, à la chasse, ou au service des blancs. Ils sont très laborieux, et comme on peut voir par le tableau suivant, la valeur de la propriété personnelle est chez eux beaucoup plus élevée que chez les autres Sauvages de la province :

Valeur des biens meubles.....	\$301,475
Acres en culture.....	333
Chevaux.....	31
Pêche.....	56,215
Fourrures.....	51,143
Autres industries.....	225,313
Pommes de terre (boisseaux).....	16,950

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Sur les réserves de cette agence, où se trouve de la très bonne terre arable, les Sauvages ont cultivé leurs terrains avec beaucoup de succès, et la récolte des grains et des comestibles a grandement dépassé toutes les récoltes antérieures. En biens meubles, cependant, ils n'accusent pas un progrès aussi marqué que l'année dernière.

Etant la plupart laborieux, ils ont tourné leur attention à la navigation, au travail dans les mines, au service des blancs, et ont de la sorte amassé une assez forte somme d'argent. Ils sont aussi bons chasseurs et trappeurs.

Plusieurs des bandes dans cette agence se suffisent entièrement à elles-mêmes et ont soin de leurs vieillards et de leurs pauvres. Quelques-unes, cependant, dont la terre est épuisée ou rocheuse, ont peu récolté, et M. Meason, l'agent, est d'opinion qu'il leur faudra venir en aide dans le cours de l'hiver prochain.

L'agent rapporte que la santé de ces Sauvages a été bonne et qu'en général leur conduite a été satisfaisante. Suivent les chiffres de la statistique de cette agence.

Valcur des biens meubles.....	\$130,869
Charrues.....	52
Herses.....	41
Voitures de roulage et tombereaux.....	5
Vans.....	5
Batteuses mécaniques.....	1
Autres instruments aratoires ...	124
Chevaux.....	2,649
Vaches.....	190
Cochons.....	465
Têtes de jeune bétail.....	169
Acres en culture.....	1,007
Acres de premier labour.....	29
Blé (boisseaux).....	10,510
Avoine ".....	3,055
Pommes de terre (boisseaux).....	5,105

Pois (boisseaux).....	1,297
Orge “.....	100
Haricots “.....	30
Maïs “.....	35
Foin (tonneaux).....	653
Castor (valeur).....	\$812,500
Ours “.....	550
Gagné dans la navigation.....	500
Gages.....	3,900
Gagné aux mines.....	7,100

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Le rapport de M. Pidcock indiquerait un léger changement pour le mieux dans la condition des Sauvages de cette agence.

Grâce aux efforts du constable provincial stationné à la baie de l'Alerte, le commerce des spiritueux, que faisaient ci-devant, en grande mesure les bandes de la nation des Kwawkewlths, et qui nuisait grandement à leurs progrès, a presque entièrement cessé, et les hommes des différentes tribus se sont mis à travailler dans la fabriques de conserves et dans la scierie. Ces Sauvages n'ont pas de terres arables, et lorsqu'ils ne gagnent pas de gages dans ces établissements, où à fournir du bois à la scierie, ils dépendent entièrement des produits de la mer pour leur subsistance.

C'étaient autrefois les plus rudes travailleurs de la côte, mais leurs fréquents pèlerinages vers le sud, et l'immoralité de leurs mœurs, les ont fait descendre bien au-dessous du niveau des autres tribus de la province.

Bien que peu satisfaisante encore, la statistique fournie par Mr Pidcock accuse cependant une amélioration considérable :

Valeur des biens meubles.....	\$95,000
Acres en culture.....	4
Chevaux.....	2
Cochons.....	4
Bœuf.....	1
Jeune bétail.....	3
Pommes de terre (boisseaux).....	70
Foin (tonneaux).....	2
Fourrures (valeur).....	\$11,555
Huile (valeur).....	3,725

AGENCE DU FRASER.

Le rapport de M. McTiernan sur la condition des Sauvages de son agence est très satisfaisant. L'agent regarde l'année dernière comme la plus prospère que l'on ait encore eue.

Par tout le district les récoltes ont été très abondantes, et l'on a mis de côté quantités de provisions pour l'hiver.

La donnée extraordinaire du saumon a permis aux Sauvages de cette agence de gagner des gages élevés, qu'ils ont dépensés en emplettes utiles, meubles et habillements, ce qui indique une tendance à s'élever dans l'échelle sociale, et à imiter les mœurs de leurs frères blancs.

Ils donnent graduellement de la valeur à leurs terres, en y faisant des fossés, des clôtures, en y construisant des maisons et des églises, et en y plantant grands nombres d'arbres fruitiers.

A l'exception de la variole dont j'ai parlé plus haut, la santé des naturels de cette agence a été bonne et les mesures hygiéniques constamment prises par l'agent tendront sans doute à la maintenir ainsi.

La statistique suivante, fournie par M. McTiernan, donnera une idée du progrès de cette population.

Biens meubles.....	\$149,650
Acres en culture.....	2,538
Acres de premier labour.....	205
Charrues.....	102
Herses.....	54
Voitures de roulage et charrettes.....	66
Vans.....	2
Autres instruments aratoires.....	1,349
Chevaux.....	780
Vaches.....	450
Moutons.....	298
Cochons.....	1,781
Bœufs.....	138
Jeune bétail.....	622
Mais (boisseaux).....	7,671
Blé ".....	6,235
Avoine ".....	18,055
Pois ".....	17,370
Pommes de terre (boisseaux).....	31,295
Orge (boisseaux).....	1,870
Foin (tonneaux).....	1,199

AGENCE DE COWICHAN.

M. Lomas rapporte que les Sauvages de cette agence n'ont pas souffert de maladies épidémiques ; et en conséquence la mortalité a été plus élevée cette année, et plusieurs des tribus ont assez augmenté en nombres pour compenser la diminution produite par la rougeole dans le cours de l'exercice 1887-88.

Par suite de l'extrême sécheresse de la saison les récoltes n'ont pas été très bonnes, et en quelques endroits mêmes les pommes de terre ont totalement manqué et n'ont pas même donné assez pour la semence prochaine.

A Comox on est à préparer une bonne étendue de terre pour y établir des vergers. La commande des arbres a été donnée.

Un bon nombre des Sauvages de cette agence gagnent beaucoup d'argent dans les fabriques de conserves, les scieries et les houblonnières, et en fabriquant de l'huile de chien de mer, qui rapporte un bon prix.

La donnée extraordinaire du saumon a permis à la plupart des Sauvages de se faire pour l'hiver prochain une provision considérable de poisson séché. Autrement l'insuccès de leurs récoltes se serait fait rigoureusement sentir. En somme ils sont dans un état aussi prospère qu'on peut s'y attendre.

Suit un tableau de leurs possessions en instruments aratoires, bestiaux, etc. :

Bien meubles.....	\$80,000
Acres en culture.....	2,637
Acres de premier labour.....	81
Charrues.....	92
Herses.....	52
Voitures de roulage.....	104
Vans.....	1
Batteuses mécaniques.....	2
Chevaux.....	396
Vaches.....	282
Moutons.....	207
Cochons.....	41
Bœufs.....	142
Jeune bétail.....	446
Blé (boisseaux).....	250
Avoine ".....	1,500

Pois (boisseaux)	50
Pommes de terre (boisseaux).....	600
Foin (tonneaux).....	400

M. Tomas attribue la diminution du chiffre des biens meubles relativement à l'année dernière à ce que la plupart des Sauvages n'ont pas amassé cette année d'articles destinés à la *potlache*.

AGENCE DE LA COTE DE L'OUEST.

Un certain nombre de Sauvages de la côte de l'ouest sont allés faire la pêche au phoque dans la mer de Behring et ont un peu mieux réussi que l'année précédente.

Plusieurs des goélettes ont été visitées par le commandant du *Rush*, et leurs peaux ainsi que leurs appareils de pêche ont été saisis, ce qui a été une grande perte pour les pêcheurs.

L'état sanitaire a été satisfaisant, et il ne s'est déclaré aucune épidémie; cependant M. Guillod, l'agent, rapporte que le nombre des Sauvages diminue et que sur le nombre des enfants bien peu atteignent la maturité. La raison en est difficile à expliquer.

L'agent a trouvé nécessaire de continuer à servir certains secours aux veuves et aux enfants de la tribu de Kelsemaht, et ces infortunés s'en sont montrés très reconnaissants.

Les chiffres suivants, fournis par l'agent, accusent une légère amélioration cette année:—

Acres en culture.....	12
Acres de premier labour.....	1
Charrues.....	1
Chevaux.....	21
Cochons.....	46
Fourrures (valeur).....	\$35,600
Poisson ".....	8,050

AGENCES DE LA KAMLOOPS ET DE L'OKANAGAN.

La condition des Sauvages de ces agences a été en général très satisfaisante. A l'exception de la fièvre des montagnes, qui a sévi sur la réserve de la Kamloops et qui a causé quelques décès, il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux, et la santé a été bonne.

La sécheresse et une invasion de sauterelles ont détruit la récolte de grain sur plusieurs des réserves, et plusieurs des Sauvages ont dû convertir leur grain en fourrage pour leurs animaux. Les plantes potagères semblent avoir bien réussi, et le surcroît a été vendu.

On a profité de l'excellente donnée du saumon dans la Fraser et la Thompson pour faire des provisions de poisson séché, et grâce à ces provisions et à l'abondance des pommes de terre ces Sauvages n'auront besoin d'aucun secours durant les mois rigoureux de l'hiver.

La population de ces agences est laborieuse, prévoyante, et se suffit à elle-même. Tous les ans ces Sauvages gagnent de bons gages comme emballeurs, garçons de ferme et bouviers, et sont très recherchés par leurs voisins les blancs.

Suit la statistique de ces agences:—

Biens meubles.....	\$168,783
Acres en culture.....	562 $\frac{1}{2}$
Acres de premier labour.....	55 $\frac{1}{2}$
Charrues.....	76
Herses.....	76
Voitures de roulage et charrettes.....	18
Faucheuses.....	3
Vans.....	1
Autres instruments aratoires.....	1,561

Chevaux.....	2,840
Vaches.....	212
Bœufs.....	27
Cochons.....	152
Moutons.....	17
Jeune bétail.....	411
Poisson.....	\$6,400
Fourrures (valeur).....	8,180
Maïs (boisseaux).....	374
Blé do	725
Avoine do	585
Pois do	293
Haricots do	293
Pomme de terre (boisseaux)	11,575
Foin (tonneaux).....	310

Okanagon.

Biens meubles.....	\$171,316
Acres en culture.....	1,208
Acres de premier labour.....	44
Charrues.....	74
Herses.....	77
Voitures de roulage et charrettes.....	14
Faucheuses.....	7
Autres instruments aratoires.....	543
Chevaux.....	4,251
Vaches.....	667
Bœufs.....	96
Cochons.....	221
Jeune bétail.....	\$ 484
Poisson (valeur).....	905
Fourrures (valeur).....	2,375
Autres industries (valeur).....	7,100
Maïs (boisseaux).....	842
Blé do	3,210
Avoine do	860
Pois do	421
Haricots do	331
Oignons do	163
Pommes de terre (boisseaux).....	9,340
Foin (tonneaux).....	659

AGENCE DE LA KOOTENAY.

M. Phillipps rapporte que les Sauvages de son agence sont contents et se conduisent bien.

A la fête de la Confédération il y a eu près du fort Steele, et sous le patronage du major Steele et des officiers de la police à cheval, des courses et des jeux dans lequel les Sauvages ont remporté plusieurs prix.

Il y a eu au printemps beaucoup de maladie parmi les Kootenays, ce qui en a empêché plusieurs de partir pour leur expédition de chasse ordinaire. Il n'y a cependant eu que peu de cas où la maladie ait été mortelle.

Les récoltes des différentes réserves ont été légères, par suite de l'extrême sécheresse qui a régné, et qui, suivant l'agent, a desséché tout le pays. C'est un contretemps d'autant plus grand qu'on avait en culture une plus grande étendue que par le passé.

Dans le bas de la Kootenay, les réserves étant sujettes à inondation, sont impropres à l'agriculture, mais si le projet de la Compagnie de la Vallée de la Kootenay était

mis à exécution on pourrait obtenir un drainage efficace, et la terre prendrait de la valeur.

En conséquence d'une stagnation générale des affaires dans le district du haut de la Kootenay, les Sauvages n'ont pas pu obtenir de l'emploi, et il en résultera une différence marquée dans le chiffre de la valeur des biens meubles appartenant à ces Sauvages comparativement à l'année dernière.

Les chiffres suivants m'ont été fournis.

Biens meubles.....	\$72,500
Acres en culture.....	177
Acres de premier labour.....	35
Charrues.....	26
Herses.....	4
Voitures de roulage.....	3
Chevaux.....	3,681
Vaches.....	420
Bœufs.....	111
Cochons.....	23
Jeune bétail.....	511
Blé (boisseaux).....	520
Avoine	500
Pois	130
Pommes de terre (boisseaux)	1,200
Foin (tonneaux).....	55
Fourrures.....	\$1,000

Arpentages.

Les travaux d'arpentage ont été conduits par deux partis. L'un, sous le capitaine Jemmett, s'est occupé sur les réserves du voisinage de Bella-Bella, Bella-Coola, et dans l'agence de l'Okanagon. L'autre, sous M. Skinner, est à terminer les travaux entre Bute-Inlet et le cap Caution, restés incomplets l'année dernière.

Écoles.

Les écoles suivantes ont reçu la subvention ordinaire.

Lakalsap, rivière Nass, wesleyenne.
Kincolith, " anglicane.
Port Simpson, wesleyenne.
Masset, anglicane.
Port-Essington, wesleyenne.
Baie de l'Alerte, anglicane.
Nanaimo, wesleyenne.
Sainte-Marie, catholique romaine.
Comeakin (Cowichan), catholique romaine.
Kyuquaht, catholique romaine.
Clayoquot, "
Abouset, "

Médicaments.

Les différents agents et missionnaires qui ont demandé des médicaments dans le cours de l'année en ont reçu un approvisionnement libéral, on a aussi fourni du vaccin à ceux qui ont voulu s'en servir.

Poisson, fourrures, huile.

On remarquera un grand progrès, relativement à l'exercice précédent, sous le rapport des fourrures et de l'huile, tandis que le saumon mariné et le saumon en conserve accusent une diminution de valeur, due à ce que la grande donnée du saumon n'a commencé qu'après le 30 juin dernier.

Fourrures, animaux marins.....	\$209,584
“ autres.....	280,959
Saumon, en conserves, 6,654,976 lbs.....	745,096
“ mariné, 2,117 barils.....	20,573
Autre poisson.....	615
Huile, 34,599 gallons.....	7,014
Ichthyocolle.....	4,724
Castoréum, 85 lbs.....	340
Total.....	<u>\$1,268,905</u>

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 H. MOFFAT,
Faisant fonction de surintendant des Sauvages.

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 BRANTFORD, ONT., 26 octobre 1889.

L'honorable surintendant général
 des affaires des Sauvages,
 Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état des Sauvages des Six-Nations de la Grand' Rivière, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La réserve occupée par les Six-Nations comprend tout le township de Tuscarora, dans le comté de Brant, à l'exception de 4,800 acres dans la partie sud du township, qui sont occupés par les Mississaugas de la rivière Crédit; elle comprend aussi partie du township d'Onondaga, aussi dans le comté de Brant, et partie du township d'Onéida, dans le comté d'Haldimand. Le nombre de ceux à qui il est payé une annuité est de 3,884. Mais il y a sur la réserve un grand nombre de personnes de sang sauvage qui ne sont pas considérées comme ayant droit à l'annuité; avec ces dernières la population sauvage compterait environ 4,000 âmes.

La réserve est d'une si grande étendue que je n'ai pas eu le temps de faire moi-même le recensement voulu pour l'état tabulaire, mais à la suite de la décision des chefs deux des membres les plus intelligents de la bande ont été employés pour faire l'énumération. Ils se sont bien acquittés de leur tâche, mais c'était la première fois qu'ils faisaient les fonctions d'estimateurs du township, et ils feront mieux une autre année. L'état tabulaire est basé sur cette énumération.

En fait d'agriculture les travaux de l'année ont consisté dans l'ensemencement de 14,333 boisseaux de grains ou de graines, et dans la récolte d'un rendement de 121,839 boisseaux, ou de 9 boisseaux par boisseau de semence. La moisson comprenait 14,898 boisseaux de maïs, 22,682 boisseaux de blé, 50,621 boisseaux d'avoine, 8,714 boisseaux d'orge, et 11,119 boisseaux de pommes de terre. Cette bande a 19,010 acres en culture, 398 charrues, 305 herSES, 277 voitures de roulage, 181 vans, et 4 batteuses mécaniques. Elle possède 724 chevaux, 729 vaches, 151 moutons, 996 cochons, 104 bœufs et 1,269 têtes de jeune bétail.

On peut assez bien juger de l'état et du confort domestiques de cette population par le caractère de leurs maisons. Elle occupe 8 maisons de brique, 191 en charpente lambrissée, 386 en grosses pièces, et 68 cabanes. Elle possède 306 granges et écuries. Les maisons de brique sont presque toutes de belles résidences, et annoncent de la culture et du confort chez leurs occupants. On pourrait en dire autant de plusieurs des maisons en charpente; mais bon nombre des maisons de pièces et des cabanes ne sont pas de nature à favoriser l'éducation et les bonnes mœurs. Mais il y a progrès évident, et tous les ans s'accroît le nombre de ceux qui ont les moyens de vivre à l'aise.

L'œuvre éducationnelle continue et fait du bien. Le grand obstacle à l'avancement des enfants sous ce rapport se trouve dans leur manque d'assiduité à l'école.

Il y a neuf écoles établies et subventionnées par la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre et administrées par un bureau de commissaires composé de trois membres nommés par les chefs, du ministre anglican de l'endroit, du principal du *Mohawk Institute*, et de l'agent des Sauvages. Les méthodistes entretiennent deux écoles attachées à leurs missions, et les chefs en entretiennent une indépendante sous le rapport du contrôle ecclésiastique. Les neuf écoles du bureau sont assujéties à l'inspection du révérend Isaac Bearfoot, membre de la bande et assistant du ministre anglican, lequel, en outre des visites d'inspection de l'inspecteur d'écoles du comté, visite les écoles tous les deux mois. Il en résulte que les écoles vont bien.

L'exposition annuelle de la Société agricole des Six-Nations qui a eu lieu le 1er, le 2 et le 3 octobre, a rassemblé une belle collection de produits de l'industrie de plusieurs des habitants, hommes et femmes, de la réserve. Il y avait beaucoup de monde le premier et le deuxième jour, mais malheureusement le troisième jour a été très pluvieux et on a dû abandonner les expositions en plein air et les amusements de la journée. Il y a eu beaucoup moins de monde qu'il n'y eût eu si le temps eût été favorable, et les recettes ont été loin d'atteindre le chiffre auquel on s'attendait.

Le surintendant général a eu une entrevue avec les chefs en conseil, a visité l'exposition le troisième jour, et a été reçu très cordialement. Les chefs lui ont donné un banquet où environ 150 convives étaient présents. La bande se souviendra longtemps avec plaisir de cette visite, qu'elle voudrait de tout cœur voir renouveler chaque année.

Une commission de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre a aussi visité la réserve au mois de septembre; elle a visité les écoles fondées sous les auspices de cette compagnie, et a eu une entrevue avec les chefs en conseil. La visite sera sans doute suivie de nouveaux avantages pour les Six-Nations.

La Compagnie de la Nouvelle-Angleterre a fait beaucoup de bien sur cette réserve. Longtemps elle a maintenu au sein des Six-Nations, des missions et des écoles qu'elle a établies à une époque de leur histoire où il eût été impossible de faire assez comprendre aux chefs l'importance et les avantages des missions et des écoles pour les engager à en établir et en entretenir à leurs frais; et aujourd'hui ces écoles sont au nombre des meilleures écoles de Sauvages qui existent dans tout le pays sinon dans tout le continent.

On peut juger de l'état et des progrès de cette population sous le rapport de la religion d'après les chiffres ci-dessous, qui indiquent le nombre des adhérents des différentes dénominations religieuses: anglicans, 1,032; anabaptistes, 611; méthodistes, 314; salutistes, 72; frères, 90; catholiques romains, 25; universalistes, 4; église libre, 9; presbytériens, 9. En outre des chiffres qui précèdent, le recensement donne 684 payens et 534 individus non classés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. DINGMAN,

Inspecteur des agences et des réserves des Sauvages, faisant aussi fonction d'agent.

PIERREVILLE, 29 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—En réponse à votre lettre du 23 courant, j'ai l'honneur de vous représenter que j'ai très peu de chose à dire concernant les affaires des Sauvages à Saint-François de Sales. Ma responsabilité comme agent des Abénakis ne date que du jour de ma nomination. Je ne saurais donc faire un rapport très complet.

En général la conduite des Sauvages de cette tribu est très bonne, bien qu'il leur soit facile de se procurer de la boisson dans le village français avoisinant.

Ces Sauvages sont pour la plupart tranquilles, sobres et laborieux. La fabrication de paniers a bien rendu, et il est aisé de voir par les importantes améliorations qu'ils ont faites dans le village qu'ils sont économes et aiment l'ordre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. E. ROBILLARD,

Agent des Sauvages.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
RÉGINA, T.N.-O., 31 octobre 1889.

L'honorable surintendant général
des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice 1888-89.

Paix et progrès.

Comme ce rapport est pour le premier exercice complet pendant lequel j'ai eu le contrôle et j'ai été responsable de la conduite des affaires des Sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, je serais bien aise de pouvoir, en le limitant à ce qui s'est passé dans le cours de l'exercice, en faire une relation de paix, de progrès et de prospérité presque non interrompus.

Néanmoins les opérations d'une partie de l'année sont si intimement liées à celles du reste de l'année, qu'il devient nécessaire dans ce rapport de projeter sur le présent exercice jusqu'à inclure le résultat des récoltes de l'année, qui naturellement ne pouvait être connu qu'après le 1er juillet.

C'est pourquoi, bien que, contrairement à ce qui a jamais eu lieu auparavant, il n'y a guère eu même aucune rumeur de trouble, et les progrès ont été des plus satisfaisants, il ne m'est pas donné de faire sous le rapport de la prospérité un rapport sans ombre au tableau; mais comme l'insuccès des récoltes de la saison ne doit être attribué qu'à la Providence, quoiqu'il soit naturel de regretter ce contretemps, il faut néanmoins s'y résigner. Je reviendrai sur ce sujet dans le cours du présent rapport.

Sauvages admis aux bénéfices du traité.

La première chose que je dois porter à votre attention, c'est que les Sauvages de la bande du lac Montréal, sous le chef William Charles, et de la bande du lac La Rouge, sous le chef James Roberts, ont été admis aux bénéfices du traité, aux conditions mentionnées au traité n° 6.

Ces Sauvages, au nombre de 435, exprimaient déjà depuis quelques années le désir de donner leur adhésion au traité. Le district aujourd'hui abandonné, dont la limite sud est à cent milles au nord de l'établissement de Prince-Albert, comprend une superficie de 11,066 milles carrés.

On leur a donné ceux des présents ordinaires qui pouvaient leur être de plus grande utilité, tandis que la valeur des autres est appliquée à leur demande à des articles plus conformes à leurs besoins. M. Ponton, A. F., a été employé à la délimitation de réserves pour ces Sauvages.

Si je mentionne le retour à l'agence des Lacs Croches de quelques-uns de nos Sauvages revenus de la Montagne de la Tortue dans le Dakota, et du reste de la bande de l'Ours-Blanc à l'agence de la Montagne-de-l'Original, j'aurai rendu compte de toutes les sources extérieures de l'augmentation numérique des Sauvages sous mon contrôle.

Sauvages déchus des bénéfices du traité.

Vous remarquerez que les relevés de cette année accusent une diminution de 225 âmes, si l'on fait abstraction du nombre récemment admis à participer aux avan-

tages des traités. L'année prochaine la diminution sera marquée lorsque tous ceux qui se sont absentes du pays depuis 1885 auront été éliminés.

Départ des Sioux venus des Etats-Unis.

J'ai à enregistrer le fait qu'une dizaine de loges de Sioux, qui depuis quelques années tâchaient de subsister par eux-mêmes dans le voisinage de la Mâchoire-d'Original, sont retournés à l'agence de Spotter-Tail, aux Etats-Unis.

Tandis que le gouvernement a toujours traité ces réfugiés avec humanité, on a cru sage, au prix de quelques provisions de route, de les encourager à retourner vers ceux à qui incombe la responsabilité de leur subsistance. Si les autorités américaines avaient tenu leur promesse de leur envoyer un commissaire, les craintes seraient disparues, et il n'aurait pas été difficile de décider tous les réfugiés à s'en retourner.

Quelques Sauvages indécis.

Plusieurs Sauvages qui ont passé la frontière après le soulèvement de 1885, ne sont pas encore revenus ; mais ceux qui, bien qu'impliqués dans les troubles, sont restés ici, sont presque tous satisfaits de leur sort, et se sont mis résolument au travail.

Environ 40 Assiniboines, femmes et enfants pour la plupart, ont été gagnés par une poignée de mécontents qui depuis deux ans menaçaient de décamper de la réserve des Assiniboines, près de Battleford, ont quitté la réserve pour se rendre probablement à la rivière au Lait. Tandis que la police à cheval avait l'œil sur eux et était prête à leur faire rebrousser chemin à la frontière s'il était nécessaire, aucune intention de les faire rester au pays ne leur fut témoignée, ce qui eut l'effet, auquel on s'attendait, de les ramener à leur réserve, humiliés et soumis.

Résultat du rétablissement des annuités.

La reprise, l'année dernière, du paiement des annuités à ceux qui après en avoir été déchus se sont fait remarquer par leurs efforts pour se rendre dignes de leurs anciens privilèges, a eu l'effet désiré. Cet encouragement à regagner la confiance et les bonnes grâces du gouvernement a tellement réussi qu'on s'attend qu'il y aura peu de Sauvages cette année qui seront trouvés indignes de la récompense donnée à quelques-uns d'entre eux l'année dernière.

Ils contribuent à leur propre existence.

L'automne dernier les Sauvages ont eu leur pleine part des abondantes récoltes moissonnées dans les territoires. Non seulement ceux qui avaient travaillé ont aussi pu contribuer dans une grande mesure à leur propre subsistance, mais ils ont été encouragés à renouveler leurs efforts cette année, tandis que leur exemple a engagé à cultiver la terre plusieurs des leurs qui jusqu'à présent étaient restés indécis.

Pour démontrer que la part contribuée à la subsistance a été générale, je citerai les exemples suivants pris dans différents districts, et pour comprendre toute la portée de cette preuve de l'avancement général dans la direction de l'indépendance en fait de moyens de subsistance, il faut se rappeler que celui qui travaille a toujours à sa remorque un grand nombre de parents indigents ou infirmes, et que, sans exception, les Sauvages consomment beaucoup plus de farine que les blancs. A l'agence de l'Assiniboine quelques familles ont récolté assez de farine pour leurs besoins pendant sept mois, d'autres pendant cinq mois, tandis qu'une famille a en récolté assez pour toute une année. A la Montagne de l'Original les Sauvages ont récolté leur farine, tandis qu'à l'agence de Muscowpetung une bande n'a eu besoin d'aucun secours, et les autres que de très peu, pendant la plus grande partie de l'hiver.

Aux Buttes-du-Tondre deux bandes ont eu assez de farine pour leurs besoins pendant plusieurs mois, tandis que pour les Sauvages des Buttes-de-la-Lime il en a fallu moins que par le passé.

Parmi les Sauvages du traité n° 6, je citerai les bandes de Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre, qui n'ont pas eu d'autre farine que la leur pendant huit mois, tandis qu'il en a été ainsi de celles de l'Herbe-Tendre, du Faiseur-d'Enclos, et du Petit-Pin, pendant cinq mois.

Dans l'agence du Lac-au-Canard quelques bandes ont subvenu à leurs besoins pendant tout l'hiver, et par tous les territoires les Sauvages ont plus ou moins vécu du produit de leur travail.

Disparition du gibier et du poisson.

On se rappellera que l'année dernière le gibier et le poisson paraissaient avoir presque entièrement disparu. Cette année il y a eu en quelques endroits un peu d'amélioration sous ce rapport ; mais dans le nord la chasse semble diminuer régulièrement et résolument. Dans l'agence du Lac-de-la-Selle, où les Sauvages ont pu jusqu'à présent compter sur le poisson pour une grande partie de leur subsistance, ils ont encore été grandement désappointés cette année.

Dans ce district le poisson blanc est aujourd'hui presque entièrement disparu des eaux où les Sauvages avaient l'habitude d'en prendre en abondance ; et ailleurs, où il se trouve encore, ils sont empêchés de le prendre par l'existence d'un ver aquatique ressemblant à la crevette, qui, dit-on, dans une nuit détruit les rets.

Ces vers, en grande partie, servent de nourriture au poisson blanc ; mais que par quelque cause inexplicable leur nombre se soit accru hors de toute proportion avec les besoins du poisson, ou que ce dernier ait diminué au point de ne plus suffire à le tenir en échec, c'est ce dont il n'y a pas moyen de s'assurer.

Fruits du travail des Sauvages.

Sans parler des produits récoltés par eux et affectés à leur propre soutien, ainsi que je viens de le dire, on s'est donné la plus grande peine pour développer tout autre moyen possible d'aider les Sauvages à se suffire à eux-mêmes. Afin de stimuler ceux qui sont laborieux, on leur permet de disposer d'une portion de leurs produits, et on les encourage à entreprendre des fournitures de bois et de foin. Je ferai remarquer en passant que la police reconnaît que son meilleur foin lui vient des Sauvages. Au moyen de ces fournitures, de la vente de fourrures, de chaux, etc., et de ce que rapporte le roulage, comme de ce que gagnent les Sauvages à travailler pour les colons et faire une grande partie de l'ouvrage tant aux agences que sur les réserves—ouvrage qui jusqu'à ces derniers temps était fait par des blancs, les gains individuels se sont collectivement élevés à près de \$26,000 l'année dernière.

Cet argent a été dépensé en achats de vivres, de vêtements, de grain de semence, de machines, de bois de construction, de poêles, et autres choses dont la possession était propre à décharger l'Etat, dans le temps même ou dans l'avenir, d'une partie du fardeau que fait peser sur lui le soutien des aborigènes.

Causes de la continuation des dépenses.

On se demandera probablement comment il se fait qu'en face d'un pareil état de choses on ne puisse pas largement réduire la dépense faite tous les ans pour les Sauvages des territoires. L'explication de ce qui, à première vue, doit paraître quelque peu paradoxal, réside dans le fait que pendant qu'on réduit certainement et considérablement la dépense réelle par tête, le nombre des Sauvages qu'on prend par la main pour les mettre sur le chemin de l'indépendance a considérablement augmenté. Un fait qui se rattache à la difficulté de réduire les frais d'entretien de nos Sauvages, et qui mérite beaucoup plus d'attention qu'on ne lui en accorde généralement, est l'existence d'une proportion considérable de vieillards et d'infirmes, qui ont participé aux traités en cet état, où y sont tombés depuis, avant qu'il leur ait été possible de prendre des mesures de prévoyance. Jusqu'à ce qu'ils s'éteignent, ces malheureux seront nécessairement à la charge du gouvernement.

Ensuite, tant que le pays a été comparativement riche en gibier et en poisson, des bandes entières, aussi bien qu'un grand nombre d'individus, ont préféré et pu demander une honnête existence à la chasse ; et tant que ce moyen de subsistance qui leur convenait si bien a été à leur disposition, il a semblé qu'il fût peu sage d'essayer, même en supposant qu'on pût y réussir, de forcer les Sauvages à recourir à l'industrie agricole. Aujourd'hui, toutefois, ils sont forcés de reconnaître que la chasse ne peut plus leur procurer les nécessités de la vie, et cette considération, jointe

au spectacle de la prospérité de leurs frères qui se livrent à l'agriculture, les amène à s'établir sur leurs réserves. De plus, le sentiment d'orgueil de leur indépendance que la prospérité engendre parmi les laborieux Sauvages qui exploitent le sol les rend beaucoup plus prudents qu'aux jours où des idées communistes les poussaient à partager leurs moyens de subsistance avec leurs voisins pauvres, ce qui a pour effet de forcer les indécis à s'en remettre au gouvernement du soin de leur éducation, et, comme conséquence naturelle, de compter sur lui en attendant. Ainsi, on verra donc que bien que la dépense collective soit dans le cas de se continuer pendant un certain temps, le jour approche sûrement et avec une célérité raisonnable où il sera possible de la réduire grandement. Et j'ai l'assurance que, au point où nous en sommes, si la fortune voulait que nous eussions deux ou trois bonnes années de suite—bien que cette assertion puisse paraître hardie—le département pourra se féliciter d'être débarrassé du soutien de la plus grande partie des Sauvages en dehors du traité n° 7, en ce qui concerne les vivres, pendant la moitié de l'année à tout le moins, et d'une bonne proportion du nombre total pendant l'année.

Sévère économie.

En attendant, il a été démontré qu'on fait tout ce qui est possible pour soulager le pays, et partout où une vigilante attention peut faire entrevoir une chance d'économie on ne manque pas d'en profiter. On exige des Sauvages suffisamment avancés qu'ils confectionnent eux-mêmes les objets dont ils ont besoin, tels que rouleaux, harnais, manches de fourches, ridelles ou brancards à foin, etc., etc., toutes choses qu'un grand nombre d'entre eux font très bien. D'autre part, partout où le prix moins élevé des choses nécessaires à l'existence a permis de réduire à juste titre les gages des employés, la chose a été faite. Et non seulement la main-d'œuvre sauvage, qui coûte moins cher, prend largement la place de la main-d'œuvre blanche aux agences et dans les réserves, mais beaucoup d'ouvrages qui, les années passées, devaient nécessairement être payés à des blancs sont maintenant gratuitement faits par les Sauvages eux-mêmes.

Industrie agricole.

L'impulsion donnée à l'agriculture par l'abondante récolte de l'année dernière a eu pour effet de faire semencier une plus grande étendue de terre, soit 1,353 acres, dont 923 dans le traité n° 4, 364 dans le traité 6, et 66 dans le traité 7. L'Etat n'a été appelé à fournir des grains de semence qu'à ceux qui débutaient dans la culture, et à un petit nombre de bandes isolées dont les moissons avaient été détruites par la grêle ou quelque autre agent irrésistible. L'augmentation de culture qu'on a sous les yeux a pris, selon moi, toutes les proportions qu'elle pouvait avoir dans les circonstances où se trouvent actuellement les Sauvages.

Mode d'exploitation.

Je suis fermement convaincu que la politique la plus sage pour le bien final de nos Sauvages en tutelle, n'est pas tant de viser à leur faire rompre beaucoup de terre neuve qu'à amener chaque famille à cultiver une étendue de terre qu'il lui soit possible de travailler dans les limites de ses moyens.

On oublie souvent que ces Sauvages, errants il y a quelques années, ont été soudainement mis en contact avec une civilisation qui est le produit des siècles. Ainsi a été créé l'ambition d'atteindre en un jour des aptitudes qui ne sont venues aux blancs que par la marche lente des générations. Il en résulte que lorsque les Sauvages voient des blancs en possession de faucheuses mécaniques et autres dispendieuses inventions propres à épargner du travail—choses que la condition de la population blanche rend nécessaire—ils ne veulent pas voir le fait que l'emploi de pareils instruments n'est légitime que lorsque les bras sont comparativement rares. Ils pensent qu'ils sont en droit d'avoir de ces instruments, même si leur possession ne devait guère plus leur laisser à faire que de s'asseoir et de fumer la pipe pendant que leur ouvrage se ferait sans effort de leur part. Détruire de pareilles idées est l'un de mes efforts les plus constants; et je ne me lasse jamais d'imprimer dans l'esprit des personnes appelées à former les Sauvages qu'il faut leur enseigner à manier des

instruments comparativement simples, comme le javelier, la faux, la houe, etc., les quels ils trouveront toujours facilement lorsqu'ils seront livrés à leurs propres ressources, et procureront de l'emploi à tous les bras qui devraient être ainsi profitablement occupés. L'encouragement de cette politique raisonnable est l'une des nombreuses et puissantes raisons qu'il y a d'insister pour que les Sauvages cultivent leurs terres séparément, ce sur quoi je reviendrai au chapitre de la subdivision des réserves.

Bétail.

Pour parler d'une autre branche très importante de l'agriculture, il est agréable de pouvoir constater, en quelque sorte comme compensation du manque partiel de la moisson et de la récolte de racines, une très satisfaisante augmentation naturelle du bétail. Naturellement, le croît varie suivant les circonstances, mais comme exemple de ce qu'il atteint dans des conditions favorables, je dirai qu'à la réserve de Faisan-Rouge, dans l'agence de Battleford, on n'a pas eu moins de 39 vigoureux veaux d'un troupeau de 40 vaches. Ce n'est pas seulement que les vaches donnent plus de veaux, mais les Sauvages en élèvent aussi avec succès un nombre proportionnel beaucoup plus grand. Il y a eu des difficultés considérables à surmonter pour réussir sous ce rapport, car non seulement on avait affaire au mépris de la vie animale inhérent à ces natures encore sauvages, mais comme nos aborigènes ont pris goût au lait ils ont naturellement penché à négliger ou même supprimer les veaux, qui en consommait une si large part. Aujourd'hui, toutefois, les Sauvages, au lieu d'attacher leurs veaux à une clôture, à un poteau ou à l'angle de la maison, leur font des enclos où ils peuvent paître, et se montrent beaucoup plus disposés à leur abandonner une bonne part du lait.

Le système de prêt fonctionne très avantageusement, non seulement dans la direction indiquée, mais, de plus, engendre à l'égard du bétail un intérêt et même une affection qui vont jusqu'à faire étudier plus soigneusement les besoins et traitement des bêtes de travail. Il en résulte qu'on obtient de ces animaux une plus forte somme d'ouvrage, et que cependant, à peu d'exceptions près, ils sont en excellent état.

L'élimination des vieilles vaches, que l'on mange et qu'on remplace en prenant sur le crédit affecté au bœuf, aussi bien que plus de prévoyance dans ce qui est de laisser les taureaux avec les troupeaux seulement aux époques voulues pour que les veaux naissent dans une saison favorable, ont aussi leur effet sur le croît.

L'achat de bétail, dont il a été question l'année dernière, devant former le noyau de troupeaux destinés à fournir comparativement à bon marché les animaux qu'il faut actuellement acheter des fournisseurs, a eu jusqu'ici des résultats de nature à justifier amplement cette nouvelle ligne de conduite. Si les troupeaux progressent en proportion aussi bien qu'ils l'ont fait l'année dernière, il ne saurait y avoir de doute que dans trois ou quatre ans d'ici ils fourniront de bœuf les agences où ils ont été établis, et procureront le bétail nécessaire pour les nouvelles recrues de l'industrie agricole. Dans beaucoup de districts on n'a pas eu peu de difficulté, cette année, à se procurer le foin nécessaire pour les bestiaux des réserves.

Feux de prairie.

Par suite de la sécheresse prolongée, il ne se trouve pas d'herbe qui vaille la peine d'être fauchée dans des endroits où jusqu'ici il y en a eu en abondance, et en certains cas on s'est trouvé dans la nécessité d'aller à une distance considérable serrer du foin dans des lieux abrités, où il faudra conduire les troupeaux pour qu'ils y passent l'hiver.

Pendant qu'on se procurait du foin au prix de si grands efforts, la sécheresse favorisait tellement les feux de prairie que plusieurs tonnes de fourrage ont été détruites dans les meules. C'est tout récemment encore qu'un incendie a balayé la vallée de la Qu'Appelle et détruit les grandes quantités de foin que les Sauvages des bandes de Muscowpetung et de Pasquah avaient ameuonnées pour la consommation de leurs propres bestiaux et du troupeau commun, ainsi que pour satisfaire à des fournitures entreprises.

Ces incendies deviennent un mal des plus graves, et il faut trouver des moyens efficaces d'empêcher la dévastation qui s'en suit. Pour apprécier la gravité du danger, il faut se rappeler qu'un feu de bivouac négligé, les cendres d'une pipe, le fusil d'un chasseur, une étincelle de la machine d'un train qui passe, un éclair, ne sont que quelques-unes des causes pouvant déchaîner une marée de flammes qui, par une journée venteuse, franchira tout obstacle et s'étendra avec une impétuosité furieuse sur des centaines de milles.

Ces feux n'ont pas seulement détruit du foin ; dans le district d'Edmonton ils ont aussi porté la dévastation parmi les Sauvages de la réserve d'Enoch, et les ont mis tellement dans le dénuement que, comme vous le savez, le gouvernement a dû leur venir en aide. Les chasseurs de la bande d'Alexis, aussi, sont revenus de leur expédition pour trouver leurs demeures en cendres. Le même fléau a également ravagé de précieuses futaies, mais je ne puis particulariser davantage ici.

Expositions agricoles.

Les rapports complets de ce que nos Sauvages ont fait aux différentes expositions agricoles cette année ne me sont pas encore parvenus, mais j'ai appris de personnes dignes de foi que si, comme les colons, ils n'ont pu montrer d'aussi beaux produits que l'année dernière, leurs étalages industriels se sont décidément améliorés.

Progrès industriels.

Dans plusieurs des agences on a remarqué, cette année, qu'un assez grand nombre de Sauvages manifestent une inclination à faire du pain au lieu des gâteaux, en faveur desquels ils ont tous été si fortement préjugés. Ainsi que je l'ai déjà dit, dans un chapitre précédent, ils font aussi beaucoup plus usage de lait, non seulement au naturel, mais sous forme de beurre, dont les épouses des instructeurs sont à la peine d'enseigner la fabrication aux Sauvagesses. Les cache-nez, les mitaines, les chaussettes et les bas de laine accusent un progrès marqué sous le rapport de la forme, du fini, et du choix des couleurs, et beaucoup plus de Sauvagesses apprennent à tricoter ces objets, aussi bien qu'à coudre des vêtements simples.

Amélioration de l'habillement.

On est témoin d'étonnants progrès dans la manière de s'habiller. Dans quelques-unes des plus anciennes réserves il n'est pas bien rare de voir un Sauvage à l'aise vêtu d'un complet de tweed passable et d'une chemise, chaussé de bottes, la tête couverte d'un chapeau, et les cheveux coupés à la façon des blancs. Naturellement, ceux qu'on rencontre ainsi habillés sont encore peu nombreux, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a tendance générale à se rapprocher du costume de la civilisation, à preuve que nombre de Sauvages commencent à porter leur cheveux courts, et beaucoup plus encore à bannir la couverte. Ces changements ont une grande signification, en ce qu'ils indiquent la disparition graduelle des préjugés les plus enracinés, qui ne peuvent être extirpés qu'avec la plus grande difficulté.

Propreté du corps.

La propreté du corps va naturellement de pair avec la modification du vêtement. L'impulsion que le département avait, au dire du rapport de l'année dernière, donnée dans ce sens en introduisant des essuie-mains et du savon dans les écoles communes des réserves, a été encourageante au point de justifier la distribution d'un peu de savon et de quelques cuvettes parmi les bandes en général. Le résultat a démontré la sagesse de cette mesure ; quand une fois les Sauvages auront reconnu le confort qui résulte de l'usage de ces articles, il faudra que ça aille mal chez eux s'ils ne peuvent pas arriver à se les procurer.

Je ferai remarquer en passant qu'en parlant de ces progrès je n'ai pas l'intention de donner à entendre qu'ils soient tant soit peu communs à tous les Sauvages ; car si tel était le cas il ne nous resterait pas grand chose à faire ici. Il y a des milliers de ces Sauvages qui sont répandus par le pays à des distances plus ou moins éloignées de la civilisation. Ces progrès sont en raison directe de ces distances, et encore plus

de la longueur du temps depuis lequel les bandes sont en traité; et en même temps que nombre de Sauvages font de diverses manières des progrès marqués, ainsi qu'il en est fait rapport tous les ans, il faut qu'il soit bien compris que la grande majorité a besoin d'être poussée en avant si on veut qu'elle rejoigne les autres.

Progrès en construction.

Il n'y a peut-être aucune branche dans laquelle il a été fait plus de progrès que dans la construction de bâtiments pendant le dernier exercice. Dans les anciennes agences où les maisons des Sauvages étaient d'une classe à pouvoir soutenir assez favorablement la comparaison avec celle des colons blancs, on fait des additions à ces maisons et on en élève quelquefois les murs; dans certains cas on remplace le toit de torchis ou de chaume par une couverture en bardeau; dans d'autres ce sont des planchers que l'on pose. Dans d'autres agences on construit des maisons d'une nature plus primitive mais destinées à être remplacées par des meilleures avec le temps. Non seulement les Sauvages améliorent leurs demeures, mais ils affectent une partie de leurs gains à l'achat de meubles, ou de matériaux pour en faire, ainsi que de châssis de fenêtre, de bois de blancher, et le reste.

Progrès général marqué dans le traité 7.

Le plus important changement en mieux qui se soit opéré chez quelque bande que ce soit de nos Sauvages a été observé à la réserve des Piégânes, où sous l'énergique et sage direction de M. l'agent Springett il se fait une transformation de nature à encourager l'espérance que l'aurore de la civilisation, dont on a remarqué l'apparition chez les Sauvages du traité 7 l'année dernière, sera bientôt suivie de résultats plus sensibles.

Une autre chose qui fait bien augurer du progrès des Sauvages de ce traité, c'est qu'ils demandent aujourd'hui des bêtes de travail, bien qu'ils aient jusqu'ici témoigné beaucoup de répugnance à s'en servir. On a remarqué que plusieurs d'entre eux se servent de ponies. Pour les y encourager, je demande qu'il soit fourni un nombre considérable de harnais, dont le coût, bien que pouvant paraître un peu élevé, finira, j'en suis sûr, par être regardé comme un placement avantageux.

Ces Sauvages sont quelque peu portés au mécontentement lorsqu'ils se comparent avec des visiteurs qui viennent d'au delà de la frontière avec un certain nombre de voitures de roulage à quatre roues, de chevaux, de harnais et autres objets chers au cœur du Peau-Rouge. Le traitement en apparence plus généreux de l'autre côté des lignes est en réalité le résultat de négociations entre le gouvernement des Etats-Unis et ses propres dépendants pour l'acquisition de larges portions de leurs réserves.

Subdivision d'agences.

Pour ce qui est de la subdivision des grandes agences, je vous rappellerai que l'année dernière j'ai dit qu'on examinait l'opportunité d'étendre les avantages de ce système aux bandes de Côté, de Keeseekoose et de La-Clef, dans le district de Pelly, qui avaient manifesté une tendance rétrograde. Ainsi qu'il est à votre connaissance on décida d'envoyer un agent résidant se charger de ces bandes, et par les soins de M. l'agent Jones une nouvelle vie leur a été communiquée, et elles ont vigoureusement repris leurs efforts pour se maintenir à l'aise par leur propre travail.

Subdivision des réserves.

L'œuvre de la subdivision des réserves est commencée pour de bon. On s'efforce par tous les moyens de détruire le système communiste et d'implanter à sa place un sentiment de responsabilité individuelle.

Préparation à la jouissance des droits civiques.

Pour que la race indigène devienne une source de profit pour le pays, il est évident qu'il faut la fondre avec la population blanche. Avant qu'on puisse arriver à ce résultat il faut non seulement dresser le Sauvage à quelque métier dont l'exercice lui permette de se suffire à lui-même, mais il faut qu'il soit imbu de l'esprit du blanc et imprégné de ses idées. La fin que l'on a en vue dans la politique adoptée pour le

traitement de nos pupilles est de les amener, peu à peu, à pourvoir à leurs propres besoins par leur travail, et, en même temps, de leur inculquer un sentiment de confiance en eux-mêmes et un esprit d'indépendance qui les prépareront à l'exercice des droits civiques, ainsi qu'à la jouissance de tous les privilèges aussi bien que des responsabilités attachés à la qualité de citoyen. Il faut toutefois qu'on les prépare graduellement et soigneusement à occuper une pareille position; et si, comme on le croit, nos voisins vont d'un extrême à l'autre, et admettent librement leurs Sauvages, sans la préparation nécessaire, à l'exercice des droits civiques, le résultat de cette politique sera attendu avec impatience, car si elle réussit le problème de l'avenir de nos propres Sauvages sera plus facile à résoudre. Sans doute que le rassemblement des Sauvages par bandes sur des réserves milite contre leur transformation en citoyens, mais il est impossible, dans les circonstances, d'imaginer un système offrant toute chose à désirer, et il semble mieux de garder les Sauvages ensemble dans le but de les préparer à se fondre avec les blancs, que de les disperser sans protection au milieu de sociétés où ils se trouveraient trop faibles et où ils seraient bientôt foulés aux pieds et pervertis.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le système de prêt au moyen duquel des Sauvages peuvent acquérir individuellement, sauf certaines restrictions, des droits de propriétaire sur du bétail, a considérablement aidé à développer ce sentiment, comme y a aussi contribué la possession de voitures et d'instruments achetés avec la part de produits dont il a été permis aux plus laborieux de disposer, par manière d'encouragement. D'autre part, à la mort de vieux chefs la déchéance de leur charge a grandement profité à quelques-unes des bandes; excepté dans certaines circonstances, l'influence des vieux chefs ne s'est pas trouvée bienfaisante. D'abord, ces chefs sont naturellement conservateurs, et même lorsqu'ils sont personnellement convaincus que le seul espoir de leur race réside dans la poursuite de l'industrie, ils sont forcés, pour conserver leur influence sur les paresseux et les indociles, de se faire, malgré eux, leur organe, pour formuler des griefs imaginaires et présenter des demandes absolument déraisonnables. Les agents s'aperçoivent que lorsque les Sauvages, privés de leurs chefs, sont forcés de prendre conseil de leurs instructeurs, un notable changement en mieux ne tarde pas à se manifester. Pendant le dernier exercice les Sauvages de la bande d'Ours-Blanc devinrent eux-mêmes tellement convaincus que l'influence de leur chef n'était pas dans l'intérêt général qu'ils demandèrent sa déposition, laquelle fut accordée.

Pendant l'année la mort a enlevé le tant soit peu fameux Le Barbu, chef de la bande du Lac-aux-Canards, ainsi que Bonnet-Blanc, chef des Sioux des Bois-de-l'Original; Pipikisis, des Buttes-de-la-Lime, et Pasquah, de l'agence de Muscowpetung.

De toutes les mesures ayant pour but de préparer les Sauvages à la jouissance des droits civiques, aucune n'a plus d'importance que celle consistant à leur enseigner à tenir et cultiver leurs terres séparément. Le travail de subdivision est fini quant aux réserves comprises dans l'agence de Muscowpetung, et l'on s'occupe actuellement de celles des Lacs-Croches.

Plan de subdivision.

La méthode adoptée est de conserver le plan d'arpentage des terres fédérales adjacentes, mais de subdiviser de plus chaque section en 16 lots de 40 acres chacun. Les terres à foin et à bois sont en commun. La faculté d'obtenir le certificat de propriété d'un lot rassure le Sauvage laborieux contre l'idée que ça ne vaut pas la peine pour lui de faire de grands travaux sur une terre à laquelle d'autres membres de la bande pourraient prétendre d'avoir autant de droit que lui, et l'on constate que les fainéants et bons à rien seuls trouvent des objections à ce que les autres accueillent avec plaisir.

Santé.

En somme la santé des Sauvages, pendant l'année, a été assez bonne, et pour le moins meilleure qu'autrefois. Chez la plupart des bandes le chiffre des naissances a

légèrement excédé celui des décès, ainsi que le démontrent les états qui me sont parvenus jusqu'ici. Cela n'est sans doute pas peu dû au surcroît d'aisance apporté par l'abondante récolte, au perfectionnement des habitations, et à un service médical rendu plus facile. On exige rigoureusement des Sauvages qu'ils prennent toutes les précautions sanitaires en fait de nettoyage des maisons et de leurs alentours ; c'est pourquoi il ne s'est pas déclaré d'épidémie qui aurait pu résulter de la négligence de ces précautions.

Chose à remarquer, chaque fois qu'une maladie quelconque attaque une bande, le bruit court aussitôt que la petite vérole vient de se déclarer. L'année dernière une pareille rumeur fut provoquée par quelques cas comparativement insignifiants de maladie de peau à Battleford, et ce printemps il a couru une histoire semblable relativement aux Sauvages du Lac Froid, dans le district du Lac aux Oignons.

La rougeole au Lac Froid.

La vérité est que ces Sauvages ont été attaqués de la rougeole, mais cette maladie n'a été mortelle que pour deux adultes et autant d'enfants. Chez Muscowpetung il y a eu une espèce d'épidémie de mal d'yeux, mais rien d'une nature dangereuse, tandis qu'à Carlton, au commencement de l'hiver, trois enfants ont succombé à la coqueluche, qui en a aussi emporté plusieurs chez les Gens-du-Sang.

Vaccination.

On porte toujours une très soigneuse attention à la vaccination des Sauvages. J'ai donné instruction à nos agents de les faire tous examiner à mesure qu'ils se présentent pour toucher les deniers de traité, de faire vacciner ceux qui ont besoin de l'être, et de fournir des listes, établissant une distinction entre ceux qui ont été opérés avec succès et les autres. De cette manière tous auront été vaccinés avant longtemps. Et l'on s'aperçoit avec plaisir que l'opposition à cette opération disparaît rapidement.

Efforts pour empêcher les Sauvages de fréquenter les villes.

Il y a une certaine espèce de maladie, malheureusement encore trop commune, qu'on ne parviendra à extirper que lorsqu'on pourra empêcher les Sauvages de fréquenter le voisinage des villes. Les difficultés qui s'opposent à ce qu'on les empêche d'en agir ainsi sont très grandes, attendu qu'aux termes des traités rien ne les oblige de rester sur leurs réserves. Toutefois nous avons, en ces derniers temps, obtenu d'assez bons résultats en instituant ou menaçant d'instituer des poursuites sous l'autorité de l'Acte de Vagabondage, et en usant des moyens qui sont à notre disposition pour faire sentir notre mécontentement à ceux qui s'absentent sans en avoir préalablement obtenu la permission.

Progrès en moralité.

Il y a d'ailleurs des signes d'une meilleure moralité parmi un grand nombre des Sauvages, grâce en partie, sans doute, aux efforts des missionnaires ; et afin d'encourager le respect voulu pour la nature sacrée du lien matrimonial, j'ai—croyant le temps venu—donné instruction à nos agents de les avertir qu'à l'avenir si un homme épouse plus d'une femme, les annuités seront payées aux épouses elles-mêmes, et non au mari.

Conduite générale.

Passant du sujet d'une forme de moralité à celui de la conduite en général, il est extrêmement agréable de pouvoir remarquer une étonnante absence de délits. Exception faite de quelques cas de vols de chevaux et d'autres cas peu nombreux où des Sauvages ont été soupçonnés d'avoir tué du bétail dans les limites du traité n° 7—cas dont je parlerai tout à l'heure—il n'y a guère eu occasion de recourir aux services de la police. Il est arrivé quelquefois que des Sauvages sont entrés dans les maisons des colons en l'absence de ces derniers, mais si l'on fait la comparaison des crimes de la population indigène avec ceux d'un égal nombre de blancs on voit que l'avantage est décidément du côté de la première.

Vols de chevaux.

On se rappelle qu'il y a eu un an le printemps dernier les Gros-Ventres des Etats-Unis ont violé leur pacte avec les Gens-du-Sang en traversant la frontière et leur enlevant des chevaux.

Le printemps dernier les Gens-du-Sang ont fait une incursion de l'autre côté des lignes et enlevé environ 40 chevaux à la nation des Corbeaux ; mais, poursuivis de près, ils ont dû les abandonner tous à l'exception d'une demi-douzaine qui leur ont été ôtés par la police et rendus à leurs propriétaires. Les auteurs de cet attentat furent arrêtés, et avis fut donné aux autorités américaines de venir les poursuivre si elles le voulaient ; mais comme elles ne semblaient pas disposées à profiter de l'occasion les prévenus furent relâchés.

Plus tard les Gros-Ventres revinrent encore et firent sur la réserve des Gens-du-Sang une razia de plus de trente chevaux que l'on recouvrira presque tous par la suite.

Une bande de Pieds-Noirs vola douze chevaux, dans le cours de l'année, mais je dois dire, à l'honneur de leur chef, Pied-de-Corbeau, que non seulement il remit le butin à la police, mais qu'aussi il dénonça les coupables.

On espère que devant les obstacles qu'y met l'excellent service de patrouille de la police à cheval du Nord-Ouest, ces raids seront discontinués. Afin de mettre empêchement à ce que les Sauvages puissent garder des chevaux volés, et ainsi décourager ces razias, j'ai introduit un système de marquage grâce auquel les chevaux de nos Sauvages, s'ils sont volés, pourront être facilement reconnus et recouvrés ; tandis que, d'un autre côté, si ce sont nos Sauvages qui sont les pillards, l'accroissement de leurs troupes de chevaux fera immédiatement connaître les coupables.

L'été dernier, des Sauvages de la bande Chinniquay des Assiniboïnes apportèrent la nouvelle quelque peu à sensation qu'en revenant d'une expédition de chasse ils avaient été attaqués par un parti de Gens-du-Sang, à environ 150 milles au sud de Morley. Le fait que l'un d'eux était blessé semblait donner une apparence de vérité à cette histoire. Toutes les recherches possibles furent faites par l'agent, qui visita le théâtre du prétendu combat, par l'agent des Gens-du-Sang, par la police à cheval, et par moi-même en personne ; mais le seul résultat auquel on en arriva fut la conclusion que s'il y avait jamais eu combat le parti agresseur avait dû se composer de Piégânes du Sud, et non de nos Sauvages.

Abattage de bétail dans le traité n° 7.

Je pense qu'une bonne partie de l'abattage de bétail dont se plaignent les éleveurs peut s'expliquer de la même manière.

Je suis convaincu qu'on s'est beaucoup trop pressé de conclure que nos Sauvages étaient coupables de ce qui avait réellement été fait par des Sauvages étrangers, et assez souvent même par des scélérats de la race blanche. Le meilleur frein qu'on pouvait imaginer pour cette espèce de crime était l'enrôlement d'un petit nombre de nos Sauvages les plus sûrs dans la police ; et l'un des premiers résultats de la sympathie ainsi favorisée entre les Sauvages et la police a été, de la part des premiers, des renseignements qui ont amené l'arrestation de deux blancs pour avoir tué du bétail.

Education—Observations générales.

J'arrive maintenant à la question de l'éducation, et avant d'entrer dans des détails je ferai quelques observations d'une nature générale. Les bons résultats qui ont été obtenus sont dus en grande partie à ce que des écoles ordinaires ont été remplacés par des pensionnats qui exigent plus d'assiduité de la part des élèves et les soustraient aux influences neutralisantes du foyer domestique.

Les généreuses subventions accordées aux pensionnats sont amplement justifiées par le résultat, et si le fait de les voter empêche que les dépenses collectives pour les Sauvages ne soient aussi promptement réduites qu'elles pourraient l'être sans cela, rien ne peut plus sûrement mener à une grande économie durable à la fin.

Le défaut d'assiduité et les influences de la famille ne sont pas les seuls désavantages de l'éducation de la jeunesse dans les externats. Il y en a un autre très grand

qui est la difficulté de se procurer de bons maîtres d'école avec les fonds dont on dispose. Ce n'est en aucune façon une idée peu commune qu'il suffit d'une très faible somme de connaissances pour rendre une personne parfaitement compétente à instruire des enfants de la race indigène. Le fait est que c'est là une erreur très grossière, car justement parce que, une fois arrivés à un certain degré d'éducation, ces enfants sont, par hérédité et par tempéramment, beaucoup plus difficiles à instruire que les enfants de race blanche, d'autant plus faut-il de savoir-faire de la part de ceux qui les forment. Au début le maître se trouve aux prises avec la difficulté d'enseigner au moyen d'une langue qui est étrangère à l'écologiste ; et l'usage de la langue indigène dans les écoles, pour quelque fin que ce soit, est une chose qui, j'en suis convaincu, ne devrait être tolérée pour aucune raison. Cette objection s'étend aux livres écrits en dialectes sauvages, car pour que les indigènes acquièrent les idées et les sentiments des blancs il faut que cela se fasse au moyen d'un contact qui exige une parfaite connaissance de leur langue.

Pour ce qui est du temps nécessaire à l'éducation d'un garçon ou d'une fille de la race indigène, il semble y avoir une curieuse divergence d'opinion plus ou moins répandue. On paraît s'attendre à ce que les Sauvages acquièrent en deux ou trois ans ce à quoi les blancs ne peuvent arriver que par un cours d'étude de dix années peut-être ; mais en y réfléchissant on doit voir que c'est tout le contraire qui devrait être beaucoup plus vraisemblablement le cas.

Education dans les écoles industrielles.

Pour cette raison, je suis porté à croire que, surtout en ce qui concerne l'éducation dans les écoles industrielles, on devrait tendre à la prolongation du cours.

Se présente dès lors la question de savoir comment donner aux élèves des établissements d'éducation industrielle l'avantage d'un temps assez long, sans le faire au détriment d'autres enfants sur les réserves. Pour répondre à ceci je crois ne pouvoir faire mieux que vous rappeler ce que j'exprimais dans un rapport que j'avais l'honneur de vous faire il n'y a pas très longtemps.

“ Je repose la plus grande confiance dans la pratique d'engager les enfants chez les fermiers après qu'ils ont passé un temps plus ou moins long dans l'institution.

“ Naturellement, il y a lieu d'exercer le plus grand soin dans le choix de ces fermiers, et il est important de n'envoyer les enfants que chez des gens qui auront sur eux la meilleure influence ; mais si de pareils refuges peuvent être trouvés, il est difficile d'imaginer aucune autre méthode par laquelle on puisse arriver plus promptement et plus complètement à civiliser les Sauvages.

“ Dans l'état actuel des choses dans les territoires, il y a sans doute certaines difficultés qui font obstacles à l'adoption générale de cette méthode, mais le nombre de colons sur lesquels on pourrait compter augmente tous les mois, et avant longtemps les difficultés auront disparu.

“ Tandis que la grande difficulté de cette méthode dans l'assimilation des Sauvages aux blancs forme son principal mérite, on y trouverait encore l'avantage d'une réduction considérable dans les frais de l'institution ; on n'aurait pas à craindre l'effet pernicieux que pourrait avoir le sentiment de dépendance, et sans mettre les enfants hors de la portée de l'influence de l'institution on se trouverait à faire de la place pour d'autres.”

Ceci me porte actuellement à dire un mot ou deux au sujet de l'avenir des enfants qui sortent de ces institutions. Comme vous savez, je suis très profondément convaincu des dangers auxquels seraient exposés ces élèves—au moins pour la génération actuelle—en allant s'établir dans les réserves. Le danger qu'il y a de les exposer à l'influence de leurs premiers entourages me paraît tellement à craindre, que je fais de grands efforts, sans cependant manquer de discrétion, pour empêcher les élèves de visiter les réserves pendant leurs études, et pour conduire les parents à ne pas aller visiter trop souvent les élèves.

Il me semble qu'il est naturel de supposer que le petit nombre sera plutôt porté à reprendre le niveau des autres, que capable d'élever ceux-ci à son propre niveau.

Pour ce qui est des filles qui retournent se marier au milieu des membres à demi-civilisés de leur tribu, on peut assurément s'attendre au cours de la loi presque universelle en vertu de laquelle la femme prend la position sociale que lui donne son mari.

C'est une question à étudier que de savoir si en face de l'objection qu'il y a à permettre à ces élèves de retourner à leurs réserves, il vaut mieux les encourager à se choisir des établissements parmi les blancs, ou bien à se former en colonies. Chacune des alternatives présente ses difficultés, mais autant que je puis juger pour le moment, je suis porté à croire que la formation de colonies serait à tout prendre la meilleure à adopter.

Pour revenir aux détails, je suis heureux de pouvoir faire rapport de progrès dans l'éducation, et d'être en mesure de présenter avec une certaine clarté une idée de ce à quoi sont arrivés nos enfants sauvages en fait de connaissances élémentaires.

La chose est devenue possible maintenant que tous les élèves sont classifiés selon un programme d'études déterminé, qui comprend un cours d'études divisé en cinq classes, selon le tableau ci-joint.

Progrès dans l'assiduité des élèves.

Il est à remarquer que durant l'année, l'augmentation dans la moyenne de la fréquentation quotidienne des écoles dans les Territoires du Nord-Ouest, a dépassé l'augmentation dans le nombre des élèves enregistrés. Cela est sans doute dû à ce qu'on a rendu les écoles plus attrayantes, en insistant sur plus d'activité et d'intérêt dans l'enseignement, et par le zèle de tous les maîtres et autres à l'accomplissement de leurs tâches respectives. Ce résultat doit aussi sans doute être attribué dans une grande mesure à ce que, dans les districts où les progrès faits dans la civilisation ont pu le permettre, j'ai retenu de l'aide aux parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école, ou j'ai fait pourvoir à un repas à la maison d'école en diminuant la part de rations attribuée à l'enfant chez ses parents, et cela a grandement servi à stimuler l'assiduité.

Dans le cours de l'exercice 1887-88, 2,089 enfants avaient été enregistrés dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest; tandis que 2,136 l'ont été en 1888-89, ce qui accuse une augmentation de 47. La moyenne totale de la fréquentation quotidienne aux externats et aux écoles industrielles, a été de 1,100, soit un peu plus de 50 pour 100 du nombre total enregistré. La moyenne totale de la fréquentation quotidienne des externats seuls a été de 847, tandis qu'elle était de 673 l'année dernière. En 1887-88 la moyenne de la fréquentation avait augmenté de 82; en 1888-89 elle a augmenté de 174 c'est-à-dire dans une proportion beaucoup plus considérable.

Les 2,136 élèves qui fréquentent les écoles sont ainsi classés par les maîtres.

1,227	dans la 1re classe.		
456	"	2e	"
244	"	3e	"
154	"	4e	"
55	"	5e	"

2,136

Le grand nombre accusé dans la 1re classe est dû à ce que tant d'élèves ne viennent qu'irrégulièrement à l'école.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT.

Sujet.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	5e classe.
Lecture et récitation.	Abécédaire et cartons.	Première moitié du premier livre de lecture.	Premier livre de lecture.	Deuxième livre de lecture.	Troisième livre de lecture.
Épellation.	Les mots les plus simples.	Mots tirés de la première moitié du premier livre de lecture.	Mots tirés du premier livre de lecture.	Mots tirés du deuxième livre de lecture.	Mots tirés du troisième livre de lecture.
Écriture.	Faits élémentaires sur ardoises.	Sur ardoises. Transcrire d'un livre ou du tableau noir des lettres ou des mots simples.	Sur ardoises et sur papier. Mots et phrases courtes copiés du livre ou du tableau noir.	Phrases tirées du livre, sur ardoises et papier, ou cahier.	Transcription soignée du manuscrit ou de l'imprimé.
Dictée.		Lettres et mots courts.	Mots tirés du premier livre de lecture.	Phrases tirées du premier ou du deuxième livre de lecture.	Phrases tirées du deuxième et du troisième livres de lecture.
Arithmétique.	Chiffres—Nombres, addition et soustraction (mentales) d'unités.	Tables de multiplication jusqu'à 5. Addition et soustraction mentales.	Tables de multiplication, numération, $+$, $-$, \times , \div , et simples exercices dans les mêmes règles.	Idem.—Tables de division et de multiplication au complet. Tables, poids et mesures dans les mêmes règles.	Toutes les règles simples; l'élève est familiarisé avec les réductions, et l'arithmétique mentale.
Leçons objectives, conversation anglaise.	Explication d'objets ordinaires, verbes en action, mouvements et conversations instructives.	Idem.—L'intelligence de l'élève est cultivée à mesure qu'il fait bien comprendre ce qu'il lit, car il ne doit pas avancer en lecture mécanique plus vite qu'en compréhension. Les leçons objectives sont destinées à expliquer les lectures aussi bien que les choses qui nous entourent. Le maître a aussi recours à des conversations instructives.			
Langue anglaise et grammaire.	Nommer des objets ordinaires, apprendre les noms des jours, des mois, etc.	Nommer des objets ordinaires, et exprimer des idées simples d'une façon intelligible.	Exprimer des pensées en français simple, grammaticalement.	Composer des phrases simples; connaître les verbes, les noms, les adjectifs, emplois et les reconnaître.	Nommer les parties du discours, comprendre leurs emplois et les reconnaître.
Géographie.	Instructions verbales sur les faits nécessaires à l'intelligence parfaite des définitions géographiques.				Définitions, cartes du Canada, géographie locale, le monde, etc., etc.
Musique vocale.			Hymnes et chants simples.		
Instruction religieuse.					Lecture de l'écriture sainte; les dix commandements; la prière dominicale; la vie du Christ, etc., etc.

L'école rapportée comme provisoirement fermée l'année dernière a été rouverte. Un externat a été fermé dans le voisinage de pensionnats où il y avait besoin d'élèves ; trois externats ont été transformés en écoles où l'on reçoit à la fois des pensionnaires et des externes. Six nouveaux externats et un nouveau pensionnat ont été établis.

Le pensionnat du Lac-Rond continue à mériter tout succès. On est en ce moment à l'agrandir en y ajoutant un dortoir pour les garçons, des classes, etc.

Le pensionnat de la réserve de Muscowpetung a bien réussi à obtenir des élèves des réserves les plus rebelles.

L'école industrielle de Régina est presque terminée ; on est à poser le toit de l'édifice. Le local sera des plus commodes.

Les maisons d'Elkhorn sont terminées et ouvertes. Les bâtiments sont bien faits, et très propres à recevoir des pensionnaires.

L'école d'industrie de Saint-Paul, Manitoba, dont on était à préparer les plans à la date de mon dernier rapport, est aujourd'hui terminée, et on s'attend qu'elle sera bientôt ouverte.

Le nombre des élèves dans les écoles industrielles a augmenté de 77, comme il suit :—

	De	à
Saint-Joseph.....	28	54
Battleford	45	56
Fort-Qu'Appelle.....	103	143
	<u>176</u>	<u>253</u>

Pour plus de renseignements en ce qui concerne l'éducation, j'ai l'honneur de vous renvoyer aux rapports des inspecteurs et des directeurs d'écoles.

Diverses questions.

Il me reste encore à dire quelques mots de diverses questions d'application générale.

Danse du soleil.

Les danses du soleil ont été moins nombreuses et ont eu moins de succès que jamais. On dit que celle qu'il y a eu à la réserve des Gens-du-Sang a été la moins importante qui ait jamais eu lieu ; bon nombre de familles sont retournées dans leurs villages avant qu'elle n'eût commencé.

Par une malheureuse coïncidence, l'année dernière, comme il y avait grande sécheresse, et que l'on se mit à prier pour de la pluie à la danse du soleil, la pluie commença presque aussitôt. C'était une aubaine pour les hommes de la médecine, qui en profitèrent parmi les superstitieux. Néanmoins, ces danses deviennent de plus en plus hors de mode ; et j'ai essayé avec un certain succès à les remplacer par quelque chose de plus profitable, comme les fêtes de la moisson.

Bâtiments des agences et des fermes.

Le seul ensemble complet de bâtiments d'agence construit durant l'année, l'a été à la réserve Mistowasis, pour répondre au besoin créé par la séparation de la réserve de Carlton de celle du Lac-au-Canard.

Six maisons de fermiers ont été bâties à différentes réserves, où celles qui existaient auparavant n'étaient de nature ni à donner le confort nécessaire à leurs occupants ni à servir d'exemple à faire imiter par les Sauvages.

Deux maisons ont été construites pour des commis d'agence, ainsi qu'une ou deux autres pour les interprètes et autres employés. Des additions ou des réparations de peu d'importance ont été faites.

Mines de charbon.

Il n'est pas sans intérêt de dire que la mine de charbon de la réserve des Pieds-Noirs à cette année fournit le charbon nécessaire à l'école industrielle de Haute-Rivière, et il a été constaté que la chose est au mutuel avantage des Sauvages et du public.

On espère que l'année prochaine le département pourra s'approvisionner à cette source pour tous ses besoins dans les territoires, et on fait des efforts pour l'ouverture de la mine de Sainte-Marie à la réserve des Gens-du-Sang, de façon au moins à fournir le combustible qu'il devient difficile d'obtenir sur la réserve vu la rareté croissante du bois de chauffage.

Moulins.

On a trouvé que l'absence de moulins à certains endroits rend la production du grain peu avantageuse. Il a été construit au Lac-aux-Oignons un bâtiment qu'on destine à recevoir l'outillage et les machines du moulin demantelé au Lac-aux-Grenouilles lors de la rébellion. On a constaté que cela sera moins dispendieux, y compris les réparations nécessaires, que de monter un nouveau moulin portatif. On est à monter des moulins portatifs aux agences du Lac-à-la-Selle et de Carlton, et on a accordé une subvention pour l'érection d'un moulin près de la réserve de John Smith, sur le bras sud de la Saskatchewan.

Riz sauvage.

On a fait un nouvel et énergique effort pour introduire la culture du riz sauvage sur les réserves. On a employé un cultivateur expérimenté pour choisir les eaux les plus favorables et pour faire l'ensemencement; mais autant qu'on a pu constater jusqu'à présent le résultat n'est rien d'encourageant. Cela est grandement à regretter, car si une fois cette plante était établie, non seulement fournirait-elle directement un important élément à la consommation, mais elle servirait encore à attirer les oiseaux sauvages en grandes quantités.

À ce propos, bien que les termes des traités ne permettent pas de mettre les Sauvages sous le coup des lois de chasse ou de pêche, je ferai remarquer qu'on fait tous les efforts possibles pour les amener à se conformer à l'esprit de ces lois.

J'ai donné instruction aux agents de ne pas fournir de munitions pendant la saison de prohibition, de réprimer l'enlèvement des œufs des oiseaux sauvages, et d'empêcher pendant la saison du frai qu'on prenne plus de poisson qu'il n'en faut absolument pour la nourriture.

Fournitures à l'entreprise.

Les articles fournis à l'entreprise ont été satisfaisants, et représentent pleine valeur pour l'argent dépensé.

La seule difficulté qu'il y ait de ce côté se trouve dans les retards que subit la livraison; mais les entrepreneurs sont responsables des pertes qui peuvent résulter de leurs manquements.

Arpentages.

J'ai déjà parlé de quelques-uns des travaux de nos arpenteurs. À la grande satisfaction des Sauvages, ils ont en outre posé des piquets de fer aux coins des réserves là où il n'y en avait pas déjà. Ils ont tiré de nouveau les lignes oblitérées de quelques-unes des réserves. M. Nelson, arpenteur fédéral, est allé au lac Winnipegosis faire la délimitation d'une réserve destinée à servir de pêcherie aux Sauvages de Fort-Pelly. Pour plus de détails sur les travaux d'arpentage je vous prie de vous reporter aux rapports mêmes des arpenteurs.

M. l'inspecteur McColl fera comme d'ordinaire rapport de ce qui s'est passé dans les limites de la surintendance du Manitoba; et l'on trouvera les relevés ordinaires joints au présent rapport, ainsi qu'un état de ce que les Sauvages ont gagné par leurs travaux individuels.

Le sous-commissaire se familiarisant rapidement avec les affaires des Sauvages, j'ai pu employer avec avantage une grande partie de mon temps à visiter les réserves.

L'ouvrage continue à augmenter dans mon bureau, et mon personnel est tenu au travail beaucoup plus longtemps que d'ordinaire dans les bureaux publics, mais ni la capacité ni le zèle ne lui font défaut.

Le contrôle exercé sur les dépenses, les retranchements effectués, la croissante amélioration de l'administration des affaires résultant du contact plus intime entre le bureau central et les agences, épargnent au trésor des sommes beaucoup plus considérables que le coût de ce service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HAYTER REED, *commissaire.*

SURINTENDANCE DU NORD-EST,
CHATHAM-HEAD, N.-B., 5 novembre 1889.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un relevé tabulaire et mon rapport annuel concernant les bandes de Sauvages de ma surintendance.

Rivière-à-l'Anguille, comté de Ristigouche.

Les Sauvages de cette bande n'ont pas changé depuis mon dernier rapport; ils sont peu nombreux. Ils s'occupent surtout de pêche, et ces dernières années, l'éperlan a été en hiver leur principal moyen de subsistance.

Lapineau, Bathurst, comté de Gloucester.

Les Sauvages de cette réserve ont plusieurs avantages. Le sol est de bonne qualité. La pêche est excellente; et pendant l'été ils gagnent beaucoup d'argent en servant de guides aux amateurs de sport. Ils pourraient vivre très confortablement s'ils le voulaient.

Réserve de Red-Bank, comté de Northumberland.

Les Sauvages de Red-Bank sont passablement à l'aise et pourraient l'être plus, vu les différents avantages dont ils jouissent. Plusieurs d'entre eux gagnent de bons gages dans le flottage du bois au printemps; mais ils n'ont pas fait de progrès durant l'année.

Il y a une église et un prêtre sur la réserve.

Eel-Ground, comté de Northumberland.

Cette réserve a toute une population, ces Sauvages donnent des signes visibles d'avancement dans les efforts qu'ils font pour améliorer leurs maisons sous le rapport de l'apparence à l'extérieur et du confort à l'intérieur.

Ils travaillent beaucoup en dehors. Il y a plusieurs scieries à moins de trois milles de la réserve. Quelques-uns d'entre eux ont fait des efforts pour cultiver davantage.

La disparition de la perche a fait un grand tort à ces Sauvages; car ce poisson était leur principale subsistance en hiver. Il y a une église et une école sur la réserve.

Le curé de la paroisse voisine visite souvent la réserve. Le maître d'école, M. Michael Flinne, est très favorablement connu dans la localité.

Burnt-Church, comté de Northumberland.

Les Sauvages de cette réserve ont toutes les raisons d'être à l'aise. Ils peuvent pêcher presque toute l'année, et la terre est bonne. Plusieurs d'entre eux s'occupent beaucoup d'agriculture et sont beaucoup plus riches que ne sont les membres des bandes où le travail est moins en honneur.

Il y a une église et une école sur la réserve. Le desservant est le révérend Wm Morrissey, que son zèle et ses nombreux actes de bonté ont fait connaître et aimer de toutes les classes.

Mlle Flora Campbell est l'institutrice, et sa capacité est démontrée par les progrès que font les enfants.

Grande-Anse, comté de Kent.

La bande de la Grande-Anse est très à l'aise, et a tous les avantages pour l'agriculture et la pêche. C'est de la première qu'elle s'occupe le plus, tandis que cette dernière lui est d'un grand secours. Ils trouvent à Saint-Jean un marché où les objets en bois qu'ils confectionnent obtiennent des prix rémunérateurs. Il y a sur cette réserve une jolie église qui a une belle apparence sur le bord de la rivière Richibouctou.

Le révérend Père Bannon dessert la réserve.

Ile des Sauvages, comté de Kent.

Le principal moyen de subsistance de cette bande est la pêche. Elle s'occupe aussi un peu d'agriculture, et est assez à l'aise. Il y a une église sur la réserve.

Boucrouche, comté de Kent.

Plusieurs Sauvages ont quitté cet endroit et se sont établis sur d'autres réserves, je ne saurais dire pourquoi.

Le sol est bon et la pêche aussi. Ceux qui sont restés réussissent très bien.

Shédiac, comté de Westmoreland.

Les Sauvages de Shédiac ont moins fait qu'aucune autre bande dans ma surintendance pour améliorer leur sort. La bande est passablement désorganisée. Je ne saurais expliquer la chose autrement que parce que ces Sauvages sont trop près des villes, et qu'ils peuvent voyager ci et là sur le chemin de fer.

La terre est pauvre, mais s'ils le voulaient ils pourraient faire la pêche avec avantage. Cette bande est rétrograde.

Fort Folly, comté de Westmoreland.

Il est heureux que cette bande a l'avantage de pouvoir pêcher, car le sol de la réserve est très inférieur. Dans les saisons sèches, la bande ne peut pas récolter grand'chose, mais elle a un bon marché pour l'écoulement de tout ce qu'elle peut avoir à vendre. Il y a de grandes carrières en exploitation à peu de distance de la réserve. Il y a aussi une église sur la réserve.

J'ai à peu près la même chose à rapporter que l'année dernière. La population diminue. Pendant que quelques bandes progressent d'autres rétrogradent. En général l'agriculture ne leur est pas naturelle, mais l'augmentation de l'allocation pour les grains de semence a eu un bon effet, et plusieurs ont été par là encouragés à s'occuper de culture plus qu'ils n'avaient jamais fait.

Je regrette qu'il soit si facile pour les Sauvages de se procurer des liqueurs enivrantes, car ils souffrent beaucoup de l'usage de ces boissons. Il est presque impossible d'obtenir des témoins contre ceux qui leur en fournissent.

Somme toute, je n'hésite pas à dire qu'il y a progrès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES SARGEANT,

Agent des Sauvages.

ENFIELD, COMTÉ D'HALIFAX, N.-E., 19 novembre 1889

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je mets sous ce pli l'état ordinaire en forme de tableau. Cet état peut ne pas être absolument exact, vu qu'il eût été trop coûteux de visiter les différents établissements.

Je n'aurais pas d'autre rapport à faire que l'année dernière. Il n'y a pas eu de changement dans la condition des Sauvages du comté d'Halifax depuis lors.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. P. DESMOND,

Agent des Sauvages, district n° 5.

SURINTENDANCE DU MANITOBA, BUREAU DE L'INSPECTEUR,
WINNIPEG, 14 novembre 1889.

L'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon douzième rapport annuel de l'inspection des huit agences de Sauvages, y compris soixante et quinze bandes, quarante-huit écoles, et dix-sept dispensaires qui relèvent de ma surintendance.

Depuis la date de mon entrée dans le service civil, en 1877, j'ai parcouru plus de cinquante mille milles, principalement en canot, et fait environ quinze cents milles de portage. J'ai donc eu ample occasion de me familiariser avec tout ce qui se rapporte à mon territoire ; mais il est impossible dans un rapport général comme celui-ci de faire plus que toucher aux plus importants sujets ; les matières secondaires doivent être laissées de côté pour être portées à l'attention du département par voie de correspondance.

Vu que la plupart des réserves qui composent les agences de MM. Reader, Mackey, McIntyre, et Pither, et bon nombre de celles comprises dans les agences de MM. Martineau et McCracken, sont marécageuses et rocheuses, il n'y a guère de cultivé, autour des habitations des Sauvages de ces réserves, que de petites pièces de terre travaillées à la pioche et plantées de pommes de terre ; mais jusqu'à présent la stérilité de ces réserves a été amplement compensée par les excellentes pêches, les magnifiques chasses, et les vastes champs de riz qu'offrent les voisinages de leurs établissements. Dans plusieurs de ces districts favorisés le gibier, les animaux à fourrures et le poisson disparaissent graduellement devant les plus redoutables engins de destruction employés par les chasseurs et les pêcheurs, qui poursuivent leur industrie sans égard aux résultats qu'elle peut avoir pour les Sauvages, pour qui la destruction de leurs pêcheries veut dire la faim et la ruine. La population sauvage est remplie d'alarme à la perspective de la ruine probable de leurs pêcheries, surtout celles du lac Manitoba et de la partie sud du lac Winnipeg, où les pêcheurs américains ont commencé des opérations sérieuses avec plusieurs bateaux à vapeur et une flotte de bateaux-pêcheurs bien équipés et munis de filets capables de prendre en très peu d'années tout le plus beau poisson de ces pêcheries. A chaque assemblée de conseil à laquelle j'ai assisté dans ces districts, la question a été signalée à mon attention par d'éloquents et pathétiques appels à la protection du gouvernement contre cette destruction irrémédiable des pêcheries.

Quelques-unes des réserves des agences de MM. Martineau, McCracken, Ogletree et Muckle, sont admirablement propices à la culture des céréales et des racines sur un pied suffisant pour la subsistance facile des Sauvages qui habitent ces réserves

mais les progrès agricoles sont lents lorsqu'il faut engager les Sauvages à abandonner leur vie nomade et rester sur leurs réserves pour veiller à leurs moissons.

La grande expérience acquise par M. Ogletree comme agriculteur entreprenant et heureux dans Ontario et le Manitoba lui a permis de faire faire des progrès meilleurs aux réserves qui sont sous son contrôle. L'année dernière il a réussi, à l'aide des Sauvages principalement, à ensemercer en blé deux cent cinquante acres, qui ont rapporté environ deux mille cinq cent boisseaux. N'eût-ce été de la sécheresse extrême de l'été dernier, il eût récolté plus de cinq mille boisseaux de blé. C'est un plaisir que d'observer l'intérêt que manifestent aujourd'hui pour l'agriculture les Sauvages de cette agence. Lors de mon inspection de la réserve de la Longue-Plaine au printemps dernier, un certain nombre de la bande étaient occupés à faire leurs semailles. Tout le clôturage, le labourage, les semailles et le hersage des quatre-vingts acres en culture ont été faits par les Sauvages eux-mêmes sous la surveillance de l'agent. Aux jardins, près de Hamilton-Crossing, les Sauvages étaient aussi diligemment occupés à planter et semer. Le chef Plume-Jaune et sa famille avaient environ dix acres en blé, et étaient à faire la première façon d'un autre champ d'égale étendue. A la réserve du Lac-du-Cygne, cinquante acres sont labourés et entourés d'une bonne clôture en fil métallique. Trente acres ont été semencés en blé, mais vu la sécheresse exceptionnelle de la saison la récolte a presque manqué. Le passage du chemin de fer Northern-Pacific à travers cette belle réserve en a beaucoup augmenté la valeur. Quelques-uns des Sauvages de la rivière Rousseau commencent à reconnaître la nécessité de se consacrer davantage à l'agriculture et moins à la chasse. Ils ont contribué à faire l'ensemencement et la moisson de cent dix-huit acres de blé, qui ont rapporté au delà de mille boisseaux du meilleur grain qui ait été récolté dans le district. D'autres ont passé la plus grande partie de l'été à arracher la polygala sénéka, qui leur rapporte tous les uns des milliers de piastres. Il est à regretter que cette grande quantité d'argent ne leur profite pas davantage, vu les nombreuses tentatives auxquelles ils sont exposés de gaspiller leur argent dans l'achat d'objets sans valeur. Les Sauvages de l'agence de M. Ogletree ont une aversion pour l'éducation, et la seule école qui ait été établie est sur la réserve de la rivière Rousseau, où il y a plusieurs familles catholiques romaines. Ces bandes ont trente-cinq chevaux, et dix-neuf bêtes à cornes en bonne condition, et elles ont récolté environ deux cents tonneaux de foin. Les Sauvages de l'agence de M. Muckle sont en général très laborieux et intelligents.

Il y a dans cette agence six écoles anglicanes et trois écoles catholiques romaines, soit six à Saint-Pierre, une à la rivière de la Tête-Ouverte, et deux à Fort-Alexander. Deux cent quatre-vingt-dix-huit élèves fréquentent ces écoles; la moyenne quotidienne est de cent trente-huit. On enseigne à ces enfants la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, la musique vocale. Ces Sauvages font des progrès satisfaisants en agriculture. Leurs travaux agricoles de la saison ont consisté à cultiver sept cent quarante-cinq acres, et récolter environ deux cent quarante boisseaux de maïs, mille quarante boisseaux d'avoine, onze cent cinquante boisseaux d'orge, quinze cents boisseaux de blé, onze mille cinq cent cinquante boisseaux de pommes de terre. Ils possèdent trois cent quatre-vingt-seize maisons, deux cent quatre-vingt-neuf étables, cinquante-sept chevaux, mille cent dix-sept bêtes à cornes, cent huit cochons, et de quatre à cinq mille tonneaux de foin. Ces chiffres sont une indication des plus encourageantes de l'avancement dont les Sauvages sont susceptibles. Il y a trois dispensaires dans l'agence de M. Muckle, un à Clandeboye et deux à Fort-Alexander. Ces institutions servent grandement à soulager les souffrances des malades, et sont fort appréciées.

Dans l'agence de M. Martineau, les Sauvages sont divisés en neuf bandes, éparses le long des bords marécageux des lacs Manitoba, Winnipégoosis et Saint-Martin. Ils vivent principalement de pêche et de chasse, ce qui nuit considérablement à la culture des réserves, ainsi qu'à la fréquentation des écoles par les enfants. Ils ont pris pour environ quatre mille dollars de poisson et environ dix mille dollars de fourrures durant l'année. Ils n'ont récolté que cent boisseaux de blé, maïs, orge, avoine, pois et haricots, deux mille cent vingt et un boisseaux de pommes de terre, et sept

cent soixante et quatre tonneaux de foin. Ils ont cent quatorze acres en culture, deux cent quatre maisons, cent six étables, quatre-vingt-huit chevaux, cinq cent quatre-vingt-une bêtes à cornes, et vingt cochons. Deux cent douze élèves fréquentent les neuf écoles de cette agence; la moyenne quotidienne de la fréquentation est de cent treize. En général les instituteurs en charge de ces écoles remplissent leurs fonctions avec fidélité.

Les pêcheries considérables établies sur le lac Winnipeg, particulièrement à la Petite-Baie Saskatchewan, attirent un grand nombre de Sauvages de cette agence, qui avec leurs familles abandonnent leurs réserves pendant la saison de la pêche et s'en vont y chercher de l'emploi. Les compagnies qui exploitent ces pêcheries leur fournissent des bateaux et des filets et leur donnent deux dollars en nature ou environ un dollar en argent pour deux cents poissons blancs; ce poisson est ensuite vendu pour plus de cinquante fois le prix qu'il a coûté. Au lieu d'être un avantage pour les Sauvages, ces pêcheries sont invariablement un malheur pour eux. Non seulement le poisson, qui constitue leur principale source de subsistance est rapidement épuisé, mais encore la condition générale des Sauvages empire chaque année. Depuis que ces pêches sont établies les réserves sont mal cultivées, les jardins fréquemment négligés et les maisons souvent abandonnées. A l'approche de l'hiver, quand la saison de la pêche est finie, les Sauvages reviennent à leurs foyers les mains vides et le cœur triste, pour errer à la recherche de la nourriture nécessaire à leur existence et à celle de leurs familles.

Par suite de la petite étendue de terre arable qui se trouve dans la plupart des réserves, ainsi que de la difficulté qu'il y a à labourer une fois que la terre est déboisée, à cause des roches et des cailloux qu'elle contient, les trente bandes de Sauvages du traité n° 3 n'ont récolté que deux cent soixante et cinq boisseaux de grain, dix-sept mille trois cent vingt-sept boisseaux de pommes de terre, et trois cent quatre-vingt-douze tonneaux de foin. Elles possèdent trois cent quatre-vingt-cinq maisons, soixante et dix-neuf étables, quarante chevaux, et deux cent soixante et deux bêtes à cornes. Il est conséquemment évident d'après ces chiffres que les Sauvages de ces agences ne réussissent pas dans la culture des céréales ni dans l'élevage des animaux; et leurs seules ressources à part leurs récoltes de pommes de terre sont leurs champs de riz, qui leur fournissent tous les ans des milliers de boisseaux, la chasse, qui leur a rapporté cette année trente-six mille sept cent cinquante-cinq dollars, et leurs pêcheries, où on estime qu'ils ont pris durant la saison pour dix-huit mille neuf cent soixante et seize dollars de poisson. Le castor disparaît rapidement; la loutre, la martre, le pékan et autres animaux à fourrures, sont graduellement exterminés; et à moins qu'on ne protège rigoureusement les pêches, sur lesquelles ils ont à compter principalement aujourd'hui pour leur subsistance, il ne se passera pas de nombreuses années avant qu'ils aient à se reposer entièrement sur le gouvernement. Il a été établi une pêche considérable au Portage-du-Rat, sur le lac des Bois, et il est question d'en établir d'autres sur différents lacs dans le district.

Ce que j'ai dit des instituteurs de l'agence de M. Martineau s'applique également à ceux qui ont la charge des dix écoles de ces agences. Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles dans le cours de l'année a été de deux cent quarante-quatre, et la fréquentation moyenne a été de quatre-vingts élèves. Il n'y a qu'une partie de quatre bandes qui sont chrétiens. Plusieurs des autres s'opposent à ce qu'il soit ouvert des écoles sur leurs réserves, et refusent d'envoyer leurs enfants. C'est ce qui expliquera en même temps que les absences prolongées des Sauvages dans leurs expéditions de chasse, comment si peu d'enfants fréquentent les écoles.

En conséquence de la nature rocheuse et marécageuse du district où se trouvent les agences de MM. Mackay et Reader, il ne se fait jamais que très peu de labour dans le territoire couvert par le traité n° 5, excepté à la rivière Fisher et sur quelques autres réserves. Les dix-sept bandes que comprennent ces agences cultivent en tout environ deux cents acres de terre principalement à la hache et à la pioche. L'année dernière ces Sauvages n'ont récolté qu'environ six cent cinquante boisseaux de grain, principalement du grain et de l'orge, et quinze mille trois cent six boisseaux de pommes de terre, ce qui n'est évidemment pas suffisant pour eux et leurs familles;

jusqu'aujourd'hui ils ont eu recours à la pêche et à la chasse pour y suppléer. Ils ont pris l'année dernière pour environ dix mille cinq cent cinquante dollars de poisson et vingt-sept mille cinq cent vingt-trois dollars de fourrures. Je crains cependant que les pêcheries ne soient bientôt épuisées, à moins que le gouvernement ne fasse adopter et appliquer des lois rigoureuses pour leur protection. Quant aux animaux à fourrures, ils ne peuvent manquer de disparaître devant le flot de la population. Ces bandes ont quatre cent trente-quatre chevaux, cent soixante et quatorze étables, et quatre cent vingt-cinq bêtes à cornes, qui ont quadruplé dans le cours des quatre dernières années.

Il a été établi des écoles sur chacune des réserves de ces agences, excepté à la Rivière-des-Veines et à la Montagne-du-Pas. En général les maîtres s'acquittent de leurs fonctions d'une façon digne d'éloges. Le nombre des enfants qui fréquentent ces écoles est de trois cent cinquante-trois, et la moyenne de présence quotidienne est de cent quatre-vingt-seize.

Le résumé suivant de l'état en forme de tableau que je joins au présent rapport, représente approximativement l'état des affaires des Sauvages dans cette surintendance jusqu'à la présente date. Le nombre total des Sauvages qui ont reçu l'annuité lors du dernier paiement est de neuf mille trente-neuf. Le nombre des maisons est de mille quatre cent quarante-trois, ce qui accuse une augmentation de cinquante-trois ; il y a sept cent dix-huit granges et étables, augmentation de vingt-trois ; mille cinq cent soixante et dix-neuf acres de terre en culture, augmentation de quarante et un acres ; deux cent vingt-trois chevaux, augmentation de vingt-six ; deux mille quatre cent quarante-sept bêtes à cornes, augmentation de quatre cent cinquante-trois ; cent trente-neuf cochons, augmentation de trente-sept. Les Sauvages ont récolté quatre cent vingt-neuf boisseaux de maïs, cinq mille trois cent soixante et deux boisseaux de blé ; mille cent trente-trois boisseaux d'avoine ; mille cinq cent soixante et dix-huit boisseaux d'orge ; quarante-six mille huit cent vingt-trois boisseaux de pommes de terre ; six mille soixante et dix-sept tonneaux de foin. La valeur du poisson pris dans le cours de l'année se chiffre à cinquante-six mille huit cent soixante et un dollars, et celle des fourrures à quatre-vingt-treize mille cent soixante-six dollars.

Le nombre des enfants sauvages dans les limites de cette surintendance est de quatre mille sept cent quatre-vingt-onze, dont deux mille six cent quatre-vingt-dix-neuf sont d'âge à aller à l'école ; et mille deux cent cinquante-cinq sont inscrits aux registres, la moyenne quotidienne de présence étant de cinq cent quatre-vingt-dix-sept. Bien que sans doute un certain nombre des préposés aux dispensaires pour les Sauvages sont parfaitement compétents, d'autres ne le sont pas autant, mais dans le voisinage des réserves où sont situés les dispensaires, on ne peut obtenir les services de personnes plus en état d'en prendre la charge. Les médecins surintendants, Drs Orton et Hanson, font des visites périodiques aux différentes réserves, où ils examinent les malades et donnent des instructions aux préposés. En général les agents s'acquittent fidèlement de leurs fonctions, et je suis tout à fait satisfait du personnel actuel de mon bureau. J'ai reçu dans le cours de l'année trois mille cent soixante-six lettres ; et j'en ai expédié trois mille quatre cent trente-deux, couvrant cinq mille, deux cent quatre-vingt-trois pages de papier-ministre, soit deux cent vingt-trois lettres de plus que l'année dernière, ou à peu près autant que pendant la période de 1876 à 1882 inclusivement, avec le même nombre de commis. Le reste de l'ouvrage du bureau a augmenté dans la même proportion.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. McCOLL,
Inspecteur des agences des Sauvages.

AGENCES AGRICOLES

ET

RÉSERVES DES SAUVAGES.

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET DES

MONTAGNE DE

N ^o de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Ton'x.
68	C. Lawford.....	Montagne de l'Original..	39	90 $\frac{1}{2}$	105	600	102
69	do	do	26	89 $\frac{1}{2}$	59 $\frac{1}{2}$	1,520	82
70	do	do	25	16 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	30	70

FORT

64	Côté, W. E. Jones, f.f. d'agt et de ferm.	Fort-Pelly.....	125	95	12	95	350
65	La-Clé do do ..	do	46	38	3	42	200
66	Kee-see-kouse do do ..	do	70	33	12 $\frac{1}{2}$	50	175

RÉSERVE DE

57	Enoch.....	Cr. de la Queue-d'Oiseau.	7	232	168	120	200
58	Jeune-Chef.....	Rivière du Chêne.....	97	262	231	600	300
59	do	Lac du Chêne.....	38	41	41	40	40
60	Kadomenie.....	Montagne de la Tortue.....	38	27	38	30	30
61	Kee-see-koss-we-win.....	Montagne du Dauphin.....	10	90	41	70	125
62	Way-way-see-cappo.....	Pointe-au-Lézard.....	5	182	50	100	200
63	Le Joueur.....	Silver Creek.....	177	128	128	100	100
67	Plume-du-Sud.....	Rivière-qui-Roule.....	27	27	50	25	25

LACS

71	Edward McNeil.....	Lacs Croches.....	5	5	5	15	15
71	*Ou-cha-pow-ace.....	do	240	127 $\frac{1}{2}$	133	220	220
71	John Nicol.....	do	5	5	5	15	15
72	Ka-ke-wis-ta-haw.....	do	222	104 $\frac{1}{2}$	107	300	185
72	J. A. Sutherland.....	do	5	5	5	11	11
73	+O'Soup.....	do	550	207	201 $\frac{1}{2}$	740	230
73	A. J. Coburn.....	do	8 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{2}$	5	10	10
74	Sakimay.....	do	200	134	100	600	200

RÉSERVE DES

76	W. S. Grant, agent et fermier.....	Indian-Head.....	343	222	249	268	275
----	------------------------------------	------------------	-----	-----	-----	-----	-----

* 2 $\frac{1}{2}$ acres semés de maïs. + $\frac{1}{2}$ acre semé d'oignons.

RÉSERVE DES SAUVAGES.

RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

L'ORIGINAL.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
67	16	3	2 $\frac{1}{2}$	2	159	15	56	139
70	12	2 $\frac{1}{2}$	3	2	172	90	72	10
4	2	3 $\frac{1}{2}$	5	2	4	2	114	138

PELLE.

.....	30	25	22	8	4	6	178	129	723	233
.....	9	7	12	4	2	4	46	31	467	112
.....	10	8	6	4	2	3	65	40	323	164

DE BIRTLE.

160	53	10 $\frac{1}{2}$	5	1	6 $\frac{1}{2}$	677	259	930	40
204	23	17 $\frac{1}{2}$	1	1	10 $\frac{1}{2}$	562	82	1,785	30
29	2	4 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	98	250
30	5	2	3 $\frac{1}{2}$	79	40	150
.....	46	20	2	141	87	275	30
42	69	19	2 $\frac{1}{2}$	212	247	152	280	95
101	39	26	3 $\frac{1}{2}$	519	410	195	250	10
20	4	5 $\frac{1}{2}$	65	20	580	15

CROCHES.

.....	5
94	5 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	5	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	1	146	12	454	104
74	5	7	7	9	1	11 $\frac{1}{2}$	263	17	147	20
.....	5	8
159	20	12	11	3	1 $\frac{1}{2}$	596	204	50	283
.....	8 $\frac{1}{2}$	25
110	7	14	3	150	111 $\frac{1}{2}$

ASSINIBOINES.

152	12	10	20	16	3	3	5	453	83	60	705	717
-----	----	----	----	----	---	---	---	-----	----	----	-----	-----

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET DES
BUTTES DE

N ^o de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Tonn.
84	Petit-Ours Noir, R. McConnell, instructeur.	Buttes de la Lime		60	53 $\frac{3}{4}$	60	210
83	Couverte-Etoilée.	do		31	4 $\frac{3}{4}$	35	150
82	O'Kanese	do		1 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{3}{4}$	55	150
81	Pee-pee-kee-sis.	do		141	99 $\frac{3}{4}$	130	160

MUSCOW

75	R. McKinnon	Vallée de la Qu'Appelle	12	10	8	14	20
	Piapot	do	275	135 $\frac{1}{2}$	98 $\frac{1}{2}$	300	450
80	D. McIntosh	do	14 $\frac{3}{4}$	14 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{3}{4}$	14 $\frac{3}{4}$	50
	Muscowpetung	do	102	94	68	97	250
79	S. Hockley	Lacs Qu'Appelle	12	10 $\frac{5}{8}$	8 $\frac{5}{8}$	13	24
	Pasquah	do	154	124 $\frac{3}{8}$	92 $\frac{3}{8}$	200	280
78	*Bison-Debout, Sioux.	do	127	56 $\frac{1}{2}$	51 $\frac{1}{2}$	200	100

BUTTES DU

85	L. Couture	Buttes du Tondre	20	96	72	100	250
86	T. J. Fleetham	do	69	131 $\frac{3}{4}$	94	160	350
87	J. H. Gooderham	do	43	24	46		160
88	do	do	93	85	65	93	150
89	L. Couture	Lacs aux Noix et à la Pêche		10	10	10	30
			225	346 $\frac{3}{4}$	287	363	940

LAC AUX

119	G. G. Mann	District de Pitt		21 $\frac{3}{4}$	21 $\frac{3}{4}$	25	305
	See-kas-kootch.	do		398	481	481	510
124	Chippwayns.	Lac Froid			12	10	250

BATTLE

109	Assiniboines, O. F. Orr.	Buttes de l'Aigle	165	76 $\frac{1}{2}$	92	800	240
108	Faisan-Rouge, J. H. Price	do	245	100 $\frac{3}{4}$	154	400	340
113	Foin-d'Odeur, Geo. D. Gopsill	Rivière Bataille	170	143	254	200	300
114	Poundmaker, J. Fitzpatrick	do	211	131	167	500	250
116	Petit-Pin, do	do	230	145	122	700	150
112	Moosomin, G. E. Applegarth	Creek du Brochet	200	167	137	600	200
115	Enfant-du-Tonnerre, H. H. Nash	Saskatchewan	225	205	165	470	150
		Totaux	1,446	967 $\frac{3}{4}$	1,063	3,670	1,630

*3 $\frac{3}{4}$ acres semés de maïs.

RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS:—
LA LIME.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
39	13		3 $\frac{1}{2}$	2			1 $\frac{1}{2}$				65	15
18	5		2	1		1	1 $\frac{1}{2}$	25			10	
100	18		6	3	1	4	1 $\frac{1}{2}$	400	50		200	30

PE-TUNG.

	8		15	11	4 $\frac{1}{2}$	4	1		25		60	
96			15 $\frac{1}{2}$				5	159			290	154
	13		10 $\frac{1}{2}$				1				10	
80			10 $\frac{1}{2}$				4				34	
	10		7 $\frac{3}{4}$						25		15	5
93	15	2	7	5			2	93	27		78	66
30	8		10	2			2 $\frac{1}{2}$	26	20		268	95

*TONDRE.

70	8		10 $\frac{1}{4}$	5 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$		1 $\frac{1}{4}$	175			60	60
101	7	4	12	5	1 $\frac{1}{2}$		1	300			100	50
12			7	3	1		1	20			17	25
70	4		5	4	1		1	160			18	25
			8	2							40	14
253	19	4	42 $\frac{1}{4}$	19 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{3}{4}$		4 $\frac{1}{4}$	655			235	174

*OIGNONS.

	20		20	10								
28	5	330	20 $\frac{1}{5}$	10 $\frac{1}{2}$								
		4	5	1								

FORD.

8	20	20	8	4 $\frac{1}{2}$		2	14	10	20	14	68	206
18	20	40	8	3	1	1	8	80	30	5	32	
110	15		10	5		3	20	75			45	10
104 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	5	10				20	90		6	10	
110 $\frac{1}{2}$	13	4	15			2 $\frac{1}{2}$		10			15	
108	42		8					614	129		30	
150	15	10	12	5	2	5	8	300	50	30	60	
608 $\frac{3}{4}$	136 $\frac{3}{4}$	79	71	22 $\frac{1}{4}$	3	13 $\frac{1}{2}$	70	1,179	229	55	260	216

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DES

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Cultivés.	Poin coupé.
			Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Tonn.
146	W. M. Baker.....	Rés. des Pieds-Noirs du N		100½	93	136½	50
146	G. H. Wheatley.....	do du S.	10	180	158½	199½	65.

AGENCE DES

147	A. R. Springett (agent).....	Réserve des Piégânes (Buttes du Porc-Épic).	25	25	25	25	40
	Hache-du-Nord.....	Réserve des Piégânes (Buttes du Porc-Épic).	158½	125	97½	204½	18

AGENCE DES

148	Jas. Wilson.....	Rivière du Ventre.....		36	34	36	100
	Corbeau-Rouge, premier chef.....	Près de Fort-McLeod...	12	198	154½	348

LAC AUX

95	Une-Flèche, Louis Marion.....	5 milles de Batoche....	70	57½	42	70	100
96	Okeemasis, Lawrence Lovell.....	Près du Lac aux Canards	219	80	98	220	110
97	Barbu do.....	Au Lac aux Canards	325	131½	156	210	230
99	John Smith, Justus Wilson.....	Branche sud de la Saskatchewan	290	180½	131	280	180
100	James Smith, pas d'instructeur.....	Fort à la Corne.....	60	51	35	250	80
100a	Cumberland do.....	do	50	31	20	225	80
98	Chikastaypasin.....						
	Totaux.....		1,014	531½	482	1,255	780

BUTTES DE LA

137	Peau-d'Hermine, John Ross.....	Buttes de l'Ours.....		71	87	120	240
138	Sampson, S. E. Lucas.....	Rivière Bataille.....	29	215	164	326	350
140	Bœuf-Crotté, John Ross.....	Buttes de l'Ours.....		52	59½	130	160
141	Tête-Pointue, D. C. Robertson.....	Creek du Loup.....		15	8½	20	100
	Totaux.....		29	353	318½	596	850

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

PIEDS-NOIRS.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
	62½		29½	4½	1½		2½		584		495	30
	88½		56½	26½			8½		1,985		6,331	

PIÉGANES.

	20						1		400			
1	94½	1	28½				10		870		435	

GENS-DU-SANG.

	31	1		4				350	10			
6	119		45½	27½				25	768		640	

CANARDS.

35	3	15	2½	1		1	½	140	25	10	70	37
45	4½	25	3	2				5		10	97	10
80	10½	30	5	4		2	½	436½	43½	174½	249	100
89	50	36	5	½				709	380	93	215	40
25	8	15	3					120		30	250	
20	2	5	4					75		10	240	
294	77½	126	22½	7½		3½	¾	1,485½	448½	327½	1,121	187

PAIX.

1½	16	45½	4½			½	2½					
12	58	124	13				7					
3½	10½	32½	1½				1½					
	1½	8	3				2½					
17½	86	210½	22½			½	13½					

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
MONTAGNE DE

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				Nombre approximatif de Sauv. sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Maïs.	Graines de jardin.		
68	C Lawford.....	Montagne de l'Original.	Bois.	Bois.	Bois.		60	1 pr. 3
69	do	do					65	reser-
70	do	do					75	ves.

FORT-

64	Côté, W. E. Jones, f.f. d'agt et de ferm.	Fort-Pelly.....	79				245	
65	La-Clé do do	do	49				64	
66	Kee-see-kouse do do	do	42				165	

AGENCE

57	Enoch.....	Cr. de la Queue d'Oiseau	5	11		173	80	
58	Jeune-Chef.....	Rivière du Chêne.....	5			159	200	
59	do	Lac du Chêne.....				50	30	
60	Kadomenie.....	Montagne de la Tortue				22	50	
61	Kee-see-koss-we-win.....	Montagne du Dauphin.	10				50	
62	Way-way-see-cappo.....	Pointe au Léopard.....	24				125	
63	Le-Joueur.....	Silver-Creek.....	3				50	
67	Plume-du-Sud.....	Rivière-qui-Roule.....	3				40	

LACS

71	Edward McNeil.....	Lacs Croches.....						1
	Ou-cha-pow-ace.....	do	28		4		125	
	John Nicol.....	do						1
72	Ka-ke-wis-ta-haw.....	do		5			130	
	J. A. Sutherland.....	do						1
73	O'Soup.....	do					120	
	A. J. Coburn.....	do						1
74	Sakimay.....	do		2			160	

RÉSERVES DES

76	W. S. Grant, agent et fermier.....	Indian-Head	71	10			242	2
----	------------------------------------	-------------------	----	----	--	--	-----	---

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—
L'ORIGINAL.

CHEVAUX ET BESTIAUX.				Bâtiments.	Observations.
Donnés en exécution du traité ou prêtés.		Propriété individuelle des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
	17	8		4 maisons ; 4 étables	Les chiffres des récoltes sont approximatifs. Chevaux impropres aux travaux de ferme.
	12	9		4 do 1 do	
	12	13		5 do 6 do	

PELLEY.

	24	29		25 maisons ; 21 étables ; 10 magasins ; 2 serres à légumes.	Les chiffres des grains et légumes sont approximatifs. Les vieux champs ont été utilisés cette année, et tous ont été labourés au printemps. Une certaine étendue de terre a été labourée pour la première fois.
	13	10		9 maisons ; 7 étables ; 5 mag.	
	10	16	3	12 do 8 do 7 do	

DE BIRTH.

	32	10		20 maisons ; 24 étables.....	Le chiffre du maïs est approximatif ; le maïs n'étant pas égrené.
	62	16	2	20 do 22 do	
	7	4		6 do 5 do	
	6	4		5 do 3 do	
	7	8		10 do 8 do	
	26	8		12 do 10 do	
	13	12	3	8 do 10 do	
	2	6		2 do 2 do	

CROCHES.

4				2 maïs ; 1 étable ; 1 magasin.	Réserve 71, avoine, complet insuccès. do 72 do do do 73 do insuccès partiel. do 74 do do Jardins. Le faible rendement des jardins a été consommé dans le cours de l'été.
	24	20	4	28 do 15 étables ;	
4				2 do 1 étable ; 1 magasin.	
	23	20		27 do 17 étables ;	
2				1 do 1 étable ; 4 magasins. 1 s. à légumes.	
	26	48	4	33 do 33 étables ; 32 do	
	2			1 do 1 étable ; 1 magasin. 1 s. à légumes.	
	20	40	1	30 do 21 do	

ASSINIBOINES.

4	22	49		33 maisons ; 32 étables ; 4 magasins ; 13 serres à légumes ; 4 étables à cochons ; 2 bergeries ; 2 poulaillers.	Le nombre total d'acres en culture cette année comprend un acre d'oignons. Le grain n'étant pas encore battu, les chiffres sont approximatifs.
---	----	----	--	---	--

AGENCES AGRICOLES ET
ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
BUTTES DE LA

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.				Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Maïs.	Graines de jardins.		
84	Petit-Ours-Noir, R. McConnell, instructeur	Buttes de la Lime	Bois-seaux.	Bois-seaux.	Bois-seaux.		71	2 pour toute la réserve.
83	Couverte-Étoilée	do					55	
82	O'Kanese	do					53	
81	Pee-pee-kee-sis	do					88	

MUSCOW

75	R. McKinnon	Val. de la Qu'Appelle.						1
80	Piapot	do	25	17			236	1
	D. McIntosh	do				10		
79	Mus-cow-pe-tung	do					97	
	S. Hockley	Lacs Qu'Appelle						1
78	Pasquah	do					132	
	Bison-Debout, Sioux	do			45		125	

BUTTES DU

85	L. Couture	Buttes du Tondre					160	1
86	T. J. Fleetham	do					159	1
87	J. H. Gooderham	do	2				81	1
88	do	do					117	1
89	L. Couture	Lacs aux Noix et à la Pêche					333	
			2				850	4

LAC AUX

119	G. G. Mann	District de Pitt						3
124	See-kas-kootch	do					343	
	Chippwaynus	Lac Froid					128	

BATTLE

109	Assiniboines, O. F. Orr	Buttes de l'Aigle		4			112	1
108	Faisan-Rouge, J. H. Price	do					106	1
113	Foin-d'Odeur, Geo. D. Gopsill	Rivière Bataille		10			156	1
114	Poundmaker, J. Fitzpatrick	do					112	} 2
116	Petit-Pin, do	do					140	
112	Moosomin, G. E. Applegarth	Creek du Brochet					139	1
115	Enfant-du-Tonnerre, H. H. Nash	Saskatchewan					176	1
		Totaux		14			891	7

RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.
DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
LIME.

CHEVAUX ET BESTIAUX.				Bâtiments.	Observations
Donnés en exécution du traité ou prêtés.		Propriété individuelle des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
				4 maisons ; 2 étables	A part 13 maisons et 18 étables aux Buttes-du-Castor, en dehors de la réserve.
	10	30		3 do 3 do	Ces étables ont été construites pour en remplacer d'autres détruites par le feu.
	8	7		7 do 1 do	L'étable a été construite pour en remplacer une autre détruite par le feu.
	10	11		2 do 1 do	A part 1 maison et 3 étables aux Buttes-du-Castor, en dehors de la réserve.
	14	5			Quelques vieilles maisons serviront d'étables. Les récoltes de la réserve 81 ont été rentrées par les Sauvages des réserves 81 et 82 de concert.

PETUNG.

2				2 étables ; 2 magasins	Les produits de jardins ont été consommés dans le cours de l'été.
	33	105		30 maisons ; 22 étables.	
2				1 maison ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 serre à légumes.	
	24	32		20 maisons ; 13 étables.	
2				1 maison ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 serre à légumes.	
	42	70		45 maisons ; 30 étables.	
	20	45		45 do 18 do	

TONDRE.

	17	15	1	11 maisons ; 8 étables ; 1 magasin ; 1 poulailler ; 1 laiterie.	Réserve de Mus-cowe-quant.
	21	22	5		do Geo. Gordon.
	14	15		8 maisons ; 4 étables ; 1 laiterie.	do l'Étoile du-Jour.
	13	20		7 do 5 do 2 do	do du Pauvre-Homme.
	7	30			do la Plume-Jaune.
	74	102	6		

OIGNONS.

				4 mais ; 4 étables ; 2 magasins.
	56	18		48 maisons ; 22 étables.
	6	28	5	18 do 16 do

FORD.

1	27	9		1 maison ; 10 étables.	Les chiffres du grain sont approximatifs, le battage n'ayant pas encore été fait.
1	36	5		3 do 4 do	
2	43	9		4 do 1 do	
2	31	12			
	26	6		3 do 3 do	
3	26	15		1 étable.	
2	30	10		3 do 6 magasins.	
11	219	66			

**AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCES DES**

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris les instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
			Boiss.	Boiss.			
146	W. M. Baker.....	Réserve des Pieds-Noirs du nord.			726	1	
146	G. H. Wheatley.....	Réserve des Pieds-Noirs du sud.			1,095	3	

RÉSERVE DES

147	A. R. Springett (agent).....	Réserve des Piégânes, (Buttes du Porc-Epic)				3
	Hache-du-Nord.....	Réserve des Piégânes, (Buttes du Porc-Epic)			907	

AGENCES DES

148	Jas. Wilson.....	Rivière du Ventre.....				6
	Corbeau-Rouge, premier chef.....	Près du Fort-McLeod.....			2,043	

LAC AUX

95	Une-Flèche, Louis Marion.....	5 milles de Batoche.....	6	80	12
96	Okeemases, Lawrence Lovell.....	Près du Lac aux Canards.....		27	8
97	Barbu, do.....	Au Lac aux Canards.....	1	12	18
99	John Smith, Justus Wilson.....	Branche sud de la Saskatchewan.....		88	17
100	James Smith, pas d'instructeur.....	Fort à la Corne.....		137	16
100a	Cumberland, do.....	do.....		96	14
98	Chkasitaypasin.....				
		Totaux.....	7	12	85

BUTTES DE

137	Peau-d'Hermine, John Ross.....	Buttes de l'Ours.....		109	2
138	Sampson, S. B. Lucas.....	Rivière Bataille.....		270	2
140	Bœuf-Crotté, John Ross.....	Buttes de l'Ours.....		67	
141	Tête-Pointue, D. C. Robertson.....	Creek du Loup.....		85	2
		Totaux.....		531	6

RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS:—

PIEDS-NOIRS.

CHEVAUX ET BESTIAUX.				Constructions.	Observations.
Donné en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
		570		10 maisons.....	10 maisons ont été construites pour remplacer celles qui ont été démolies.
		820		20 maisons; 2 étables; 4 serres à légumes; 1 porcherie.	Les carottes et les plantes potag. ont manqué. 20 maisons ont été construites pour remplacer celles qui ont été démolies.

PIÉGANES.

5			4 maisons; 2 étables; 5 magasins; 1 serre à légumes.	Les prod. de jar. ont été consommés à mesure. Les chevaux portés au tableau comme propriété individuelle sont trop petits pour les travaux de la ferme.
	14	510	72 maisons; 4 étables; 15 serres à légumes.	Il y a eu beaucoup d'amélioration dans les maisons des Sauvages.

GENS DU SANG.

9	9	2,000	9 maisons; 3 étables; 8 magasins; 3 serres à légumes.	Les chevaux ne sont jamais entre les mains des Sauvages. Les bœufs sont prêtés aux Sauvages le printemps et l'automne, mais sont le reste du temps en possession de l'instructeur.
---	---	-------	---	--

CANARDS.

	7	26	14 maisons; 7 étables; 1 magasin; 1 serre à légumes.	Cette bande est désorganisée, et la réserve est abondonnée; les membres de la bande font maintenant partie des bandes 95, 100 et 100a.
	13	3	10 maisons; 9 étables; 1 serre à légumes.	
	20	19	20 maisons; 20 étables; 1 magasin; 1 serre à légumes.	
	13	9	20 maisons; 23 étables; 9 magasins.	
	10		14 maisons; 4 étables.	
	12		10 do 8 do	
	75	57	7	

LA PAIX.

	16	40	12 maisons; 10 étables; 2 porch.	Les navets et carottes sont portés au tableau comme produits de jardins.
	33	180	30 do 17 do 4 do	
	11	20	7 do 12 do 2 do	
	4	40	9 do 4 do	
	64	280		

[PARTIE I]

191

RELEVÉ des ensemencements et des récoltes de certains Sauvages de l'agence du Lac-aux-Canards, en 1889.

RÉSERVE D'UNW-FLECHE.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES SEMÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.							
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Mangel Wurtzel.	Légumes.	Oignons.	Blé.	Orge.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Mangel Wurtzel.	Légumes.	
A	Croupion.....	8	3	1	1	1															
12	John.....	3	1																		
48	Peitice.....	8	1																		
17	Napace.....	5	2																		
34	Kaketomaboon.....	6	2																		
47	Kamugaput.....	6	2																		
53	Pascal.....	6	2																		
49	Maskotoy.....	6	2																		
40	Nez-peinture.....	6	2																		
31	Mike.....	6	2																		
23	Veuves.....	6	2																		
	Totaux.....	35	3	15	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
																					LOUIS MORIN, fermier.

[PARTIE I]

RÉSERVE DU BARBU, N° 97.

36	Wapohoo.....	10	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
56	Montice.....	5	2																		
18	O'kimasine.....	10	3	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
21	Secrétaire.....	10	3	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
16	See-see-quaces.....	12	4	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
67	Jyoh-soo.....	4	1																		
37	Susie.....	10	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
8	Omsako.....	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
8	Omsako.....	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
42	Ketmagin.....	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
44	Jowisasse.....	4																			
17	Cheveux-Blonds.....																				
57	Yotakoot.....																				
	Totaux.....	80	10	30	2	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	LAWRENCE LOVELL, fermier.

RÉSERVE D'OKEMASIS, N° 96.

2	O'Kemasis.....	15	2	6	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
11	Petewaskine.....	4	1	2																	
12	O'Kemowikate.....	6	2																		
A 11	Gregoire.....	4	1	10																	
A 91	Baptiste.....	10	1																		
91	Susapwapykey.....																				
50	Eyapaise.....																				
	Totaux.....	45	4	25	1	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	LAWRENCE LOVELL, Instruteur agricole.

RÉSERVE DE JOHN SMITH, N° 99.

1	John Smith, chef.....	4	3	2																	
2	Wm. Badger, commandant.....	4	4	2																	
3	Benjamin Joyeux, commandant.....	4	4	3																	
4	John Badger, commandant.....	4	4	3																	
6	Joseph Badger.....	3	5	4																	
7	Philip Bear.....	4	4	4																	
9	Peter Badger.....	4	4	4																	
10	Peter Badger.....	5	2	3																	
14	Charles Crane.....	5	2	3																	
20	Thomas Bear.....	20	4	2																	
22	Francis Drevor.....	4																			
26	Jack le Soutpé.....	4																			
46	Henry Crane.....	4																			
51	John Peter Bat.....	4																			
56	Robert Bear.....	4	2	4																	
61	Richard Charles.....	4	2	5																	
70	Edward Bear.....	10	6	4																	
71	E. Smith.....	4	4	4																	
	Totaux.....	89	50	36	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	JUSTICE WILSON, Instruteur agricole.

[PARTIE I]

RÉSERVE DE JAMES SMITH, N° 100 et 100 A.

	Chief James Smith, bande n° 100.....	25	8	15	3																	
	Peter Charman pour la bande de Cumberland, n° 100 A.....	20	2	5	4																	
	Totaux.....	45	10	20	7																	
																						R. S. MCKENZIE, Agent des Sauvages.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.											
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Legumes.	Blé d'Inde.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Legumes.	Blé d'Inde.					
2	Dos-Barré	5					1																		
14	Bélanger	14	1 1/2																						
60	Ochapowace	4	1																						
83	Me-cass-way	3																							
61	Ka-qua-kaw-a-wasis	5	1																						
11	Kee-see-cow-a-wasis	6	1																						
62	Kah-nah-ah-tay-o-way-o	12	1																						
19	Vieil-Anglais	5																							
68	Mme Haute-Voix	5																							
42	Ka-nah-was-que-hum	7	1																						
43	Na-quah	20	1																						
20	Ne-choo-oc-pees	5																							
65	Penden	5																							
23	Mee-oo-che-chac	5																							
100	Petit Assiniboine	8																							
5	Ka-te-kin-a-coos	5																							
3	Coverture de Bison	5																							
85	Osoo-as-tin	24																							
24	Koo-sah-pah-me-coot	6																							
21	Nack-e-how	6																							
34	John	6																							
	Totaux	94	5 1/2		17 1/2	5	2 1/2	1	2 1/2	146	12	484	104	28										4	

E. McNICHOI,
Instructeur agricole.

RÉSERVE DE KA-KE-WIST-TA-HAW, N° 72.

1	Kah-ke-wis-ta-haw	8																							
28	Louison	12																							
15	Aleek	10	4																						
29	O-me-qua-a-wasis	5	2																						
42	Isaac	5	2	1																					
73	Jimmie	5	3	1																					
2	Wah-sa-case	6																							
64	Francis	6																							
	Totaux	74	5	7	1	7	9	1 1/2	263	45	27	5	147	20											

J. NICOL
Inst. agricole.

RÉSERVE DE OSOUP, N° 73.

4	O'Soup	10																							
2	Nepahness	35																							
31	Geddis	18	15	9																					
110	La Vallée	11																							
17	B. Hart	14																							
58	A. Delorme	13																							
40	P. Pelletier	12																							
56	Jos. Le Kat	8																							
13	Aisacan	12																							
10	Esquequanape	8																							
76	Esqueconyas	8																							
38	Wapamoose	7																							
29	Taypah-see-kay	3																							
	Totaux	159	20	12	11	3	1 1/2	596	204	50	283														

[PARTIE I]

J. A. SUPERLAND,
Instructeur agricole.

RÉSERVE DE SAKIMAY, N° 74.

17	Acoose	20																							
28	Nov-e-kesses-sercep	10																							
21	Yeat-l'ane	6																							
29	Ou-qu-ah-qu-aga	3																							
48	Pierre et Pasty	40																							
18	Ka-pou-sa-fong	8																							
33	Shan-guace	9																							
9	Billy	1 1/2																							
1	Moutonne	3																							
58	Keshane	2																							
12	Waw-pous-wi-au	2																							
4	Peuna	6 1/2																							
2	Tibbisooketcheoowening	2																							
22	Kine-kase	6																							
7	Ne-pa-ta-fin-nep	7																							
6	Kaw-kee-kee-aw-ning	6																							
18	Assiniboine	10																							
18	Po-ne-kee-cappo	110																							
8	Kaw-kessie-Rook	2																							
	Totaux	110	7	3	14					150															

A. G. COBURN,
Instructeur agricole.

N° du billet de paye.	Nom des Sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.						
		Blé.	avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé d'Inde	Blé.	avoine.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé d'Inde	Foin, ton.
	Bison-Debout.																			
	Wacco																			
	My-ge-nou-haw.																			
	Me-cha-ope																			
	Mow-du																			
	Ocowape																			
	Mushakka																			
	We-an-tapo, et sa mère	4																		
	Dotapapa																			
	Ma-tou-a-chunka	3																		
	Janes.	5	4																	
	Enets-data																			
	Hempanshidoka																			
	Marokeppe																			
	Mapewasta																			
	Wapozze																			
	Tovache-wasta																			
	Matoms-as-son.																			
	My-chunka-wasta.																			
	Obens.																			
	Chatundota.	7	4																	
	Suse-patippe.																			
	Ta-tunkaseche.																			
	Socacwasta.																			
	Caha																			
	Padaama																			
	Chin-cantoo.	3																		
	Obe-de-cos-taka.																			
	Ohundopawasta	2																		
	Obe-de-ta-to.																			
	Chundochesta.																			
	Towassa.																			
	Ma-pe-wy-chestra																			
	Wa-be-de-ta-to																			
	Totaux	30	8		10		2		23	38	26	20	268	95				45	100	

Maintenant dans le traité.

LAWISS.		Wa-zota		Totaux		RÉSERVE DE PIAPOT, N° 75.												Totaux		Herme de l'agence.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
1	Piapot	10																			
3	Asitkashane	11																			
2	Chef du Rocher	7																			
4	Jeune-Commandant	8																			
8	Rocher du Tonnerre	10																			
62	Deux-Cornes	7																			
96	Ka-pa-matahat	7																			
11	Nacot																				
54	Grand-Ciel	6																			
59	Renard-Boiteux	12																			
137	Fey-atsew	7																			
63	Mantee.																				
16	Mililgau																				
51	Venant-en-vue-de-la-butte	11																			
76	Musquoh.																				
	Totaux	96		4	15	11	43	5	159	17	280	154	25	450	20						
	Herme de l'agence		8					1													

Légumes mangés pendant l'été.

S. HOOKER,
Instructeur agricole.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages du Lac aux Oignons, saison de 1889.
RÉSERVE DU LAC AUX OIGNONS, N° 119.

No du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.											
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.	Blé.	Avoine.		Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.			
119-22	Jenne-Chef			7																					
10	Antoine Muckago.	4		25																					
31	Kis-ryn (Gros).			12																					
37	Canepato.			4																					
8	Kis-ryn Keehevms.			4																					
122-3	Ours-Janne			3																					
120-35	Mochevms			6																					
59	Meno-kutch-e-waise.			9																					
119-12	Mee-sec-hov.			5																					
19	Nas-tus			6																					
121-7	Taureau-appelant			4																					
122-3	Ipee-ke-kow			5																					
119-34	Fils de l'Ours-Janne			20																					
8	Chocan			6																					
19	Te-leel			4																					
19	William Secoes			2																					
15	Kis-ryn (Petit)			2																					
123-61	Qu-quonnan			3																					
1	Badger			12																					
119-45	Isadore			2																					
1	Fils de Oree-pow-hayo.			3																					
39	Pierre-a-aigniser			8																					
122-1	Sowe-hov			15																					
119-9	Cont-Croche			3																					
27	Onickawasis			3																					
17	Jonas			3																					
31, 18	Usta et Tonnerre			2																					
72	Pah-tagen			20																					
	Pumistakumakoos			2																					
123-6	To-mah			4																					
	Frère-du-Cheval			1																					
	Antoine Jehleoux			1																					
	Frère de Oree-pow-hayo			8																					
123-52	All-mahcos			1																					

119-16	Chuevon			15																					
5	Myoasis son	6		8																					
21	Yah-yah-a-chewan			8																					
2	Augustin Vivier	4		3																					
121-14	Gros-Ventre			3																					
119-1	Paskal	2		12																					
3	Homme-bien-nms			3																					
121-133	Millo			2																					
122-22	Wap-e-tow			6																					
121-14	Petit-Clou			1																					
119-23	Sah-wayo			4																					
4	Manito-we-in-gik			15																					
	Viellies-Gens			4																					
	Total, étendue ensemencée.	28	5 330	20	10																				
	Ferme de l'agence		20																						

Geo. G. MANN,
Agent des Sauvages.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.					
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.	Blé.	Orge.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.
1	Mus-cow-e-quans	10	2																
2	Piencé	10																	
4	M. Desjarlais	10																	
5	Whingo-qui-way-see	5																	
6	Askapias	2																	
10	Moïse	2																	
19	Soos-coop-ayow	4																	
22	Jos. Green	6																	
30	B. Desjarlais	4																	
31	Joseph Desjarlais	6																	
43	H. Bear	15																	
63	Flamme-de-Feu	4																	
84	Ma-hi-ga-ness	7																	
	Totaux	70	2		10	5	1												

Louis COURURE,
Instruct. agricole.

RÉSERVE DE GEO. GORDON, N° 86.

1	Chief																		
30	Moses Gordon																		
42	Ben Gordon	2½																	
15	Oseau-du-Jour	7	1																
34	D. Anderson	7																	
40	John Anderson																		
21	Coopjak																		
16	Nez-de-Butor	2½																	
17	Orse-Blanc	4½																	
26	Hy. Bird	4																	
33	Kissipiass	2½																	
36	Al-Tousse	2½																	
37	Tête-Chauve	2½																	
	Totaux	101	7	4	12	5	1½	3											

T. J. FLETCHAM
Instructeur agricole.

RÉSERVE DU PAUVRE-HOMME, N° 88.

32	T. Horsfall	6																		
14	T. McNab	11	1½																	
4	Alex. McNab	9																		
12	Alf. McNab	15																		
25	F. Seer	1½																		
44	John Seer	1½																		
11	A. McDonald	2																		
5	Jos. Pratt	11	1																	
5	Jno. Cockrane	11																		
4	Chief pour la bande	7																		
	Totaux	101	7	4	12	5	1½	3												

HILTON KEITH,
Agent.

T. J. FLETCHAM
Instructeur agricole.

RÉSERVE DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, N° 87.

1	Chief pour la bande	12																		
10	It-t-t-t-cuss	1																		
5	Mooskoos	1																		
19	Corru	2																		
4	Corbeau	1																		
20	Ke-way-tin	2½																		
6	Moosomay	1																		
7	Moosomay, fils	1																		
	Totaux	70	4		5	4	1													

J. H. GOODERHAM,
Instructeur agricole.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.					
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Oignons.	Blé.	Orge.		Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.
28	Amanis	1	2	3					5								
35	Nepaybat	5	3	4					8								
37	Jean-Baptiste	1	1	1					15								
56	Byasapoc.	1	1	1													
59	John Thomas	1	1	1													
60	Myvian	1	1	1													
38	Thomas Cameron	1	1	1													
40	Rapapekamikanoot.	1	1	1													
44	Jacob	1	1	1													
62	Adam.	1	1	1													
63	Adam.	1	1	1													
	Totaux	18	20	40	1	8			80	30	5	32					

G. H. PRICE,
Instructeur agricole.

[PARTIE I]

RÉSERVE DE L'HERBE-TENDRE.

62	Herbe-Tendre	7	6														
45	Petit-Laboureur	10	3						10								
63	Nakosit	12	2						20								
135	Gros-Tonnerre	10	3						20								
5	Massenas	2															
127	Point-du-jour	5															
97	Kyasetan.	2															
53	Peptise	2															
139	Meckwap	3															
134	Tuckwahnow	4															
130	Maskachechee.	4	1						2								
4	Wetokokoman	1															
118	Psychekowao	2															
48	Taureau-Levant.	3															
146	Meese	5															
156	Niskekoot	4							3								
159	Edward	4															
131	Sahkewao.	5							20								
97	Mechwewenew.	2															

GEO. D. GOSPELL,
Instructeur agricole.

2	Meechaviyis	8															
162	Chechekyuse.	4															
160	Osowitew	2															
89	Sahkewahkow.	5															
125	Beau-Jour	110	15	3	10	5			75								
	Totaux	110	15	3	10	5			75								

RÉSERVE DE POUNDMAKER.

Jack et frère	7½	8½	5														
Noocropot et Pyakeetch	25								20								
Chaisees.	3½	2							30								
Nayahpiskapayweem	4½								5								
Mischekahm.	8½																
Seepewassesson	3½																
Bois-Jame	4½																
Somagnis et Bickokowasis.	11½	1½							10								
Antone	9								5								
Ewyskewa.	3½								5								
Kahisko	8½								5								
B. Lavel	9								5								
Manekewew	6½								5								
Paymowayside.																	
F. Favel																	
Mme Poundmaker																	
Kanapawitch.																	
Weaskumekow.																	
Totaux	104½	11½	5	10					90	6	10						

B. WILLIAMS,
Agent des Sauvages.

[PARTIE I]

RÉSERVE DU PETIT-PIN, N° 116.

Sutyrostay-eg-on	3																
Weinn	2																
Afney-oo	38	13							5								
Nest-way-way-tow et Mais-Debord.	18																
Kewkefoetow.	6																
Oketowur.	6½																
Kah-wah-feahsoot	13								5								
Osantokausew	14																
Kuskech-ay-way-s	13																
Koonche-niew	13																
Muskwu et Ord	11½																
Bouinase.	2																
Tehuckwanow	11																
Tas-akaly-wotch.	3																
Nanieso.	14																

15 acres en tout ensemencés.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.		
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Legumes.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.		Navets.	Legumes.
1	Pied-de-Corbeau.	1					24	100				Les navets et légumes ont manqué à cause de la sécheresse.
31	Pas-Bon.	1					24	100				
66	A-été-dire.	1					24	100				
44	Venant-d'au-dela-de-la-côte.	1					24	100				
10	Gros-Vieillard.	1					24	100				
23	James-Arcota.	1					24	88				
33	Crinière-de-Bison-Blanc.	1					24	100				
34	Plusieurs-coups.	1					24	100				
24	Soulier-de-Médecine.	1					24	50				
30	Boucher-de-fer.	1					24	50				
47	Boucher-de-fer.	1					24	50				
40	Gros-corps.	1					24	50				
48	Homme-de-Médecine-Jaune.	1					24	50				
1	Trois-Faureaux.	1					63	150				
2	Taureau-en-arrière.	1					23	68				
3	Nouriture-de-l'Homme-Blanc.	1					23	68				
7	Aigle-Enfant.	1					23	68				
4	La-Loutre.	1					23	68				
6	Tête-de-Prairie.	1					22	68				
13	Aigle-Noir.	1					22	68				
55	Fusil-couvrant-une-Femme.	1					22	68				
28	Plusieurs-chiefs.	1					22	68				
1	Belette-veau.	1					29	65				
4	Corps-Rouge.	1					29	65				
29	Petite-personne.	1					29	65				
30	Cheval-Jaune.	1					29	65				
27	Élan-se-levant.	1					12	65				
46	Grue-Ours.	1					12	65				
35	Raison-de-Paix.	1					12	65				
42	Corne-de-fer.	1					26	150				
1	Lapin-Messager.	1					18	105				
11	Veau-Tacheté.	1					12	50				
22	Plusieurs-Ours.	1					12	50				
33	Chapeau-d'Ours.	1					12	50				
33	Vieille-Femme-à-la-Guerre.	1					12	50				
42	Robe-d'Ours.	1					12	50				

4	Loup-de-l'Ouest.	1					12	50				
41	Chef au W. C. R.	1					12	50				
49	Vache-Blanche-Assise.	1					12	50				
10	Pied-de-Loup.	1					69	70				
1	Robe-de-Veau.	1					23	60				
19	Belette-Ours.	1					23	60				
21	Loup-Blanc.	1					60	60				
38	Taureau-qui-descend.	1					20	200				
1	Côte-d'Aigle.	1					20	95				
2	Mauvais-Vieillard.	1					20	95				
46	Ours-Boucher.	1					20	92				
56	Chef-Coubeau.	1					20	92				
5	Debout-Fumant-Seul.	1					20	92				
4	Mocassin-de-Peau-de-Vache.	1					20	92				
6	Veau-Tacheté.	1					20	92				
33	Mauvaise-viande-sèche.	1					20	92				
43	Veau-Taureau.	1					24	260				
43	Boucher-de-médecine.	1					24	33				
4	Pauvre-Aigle.	1					24	33				
6	Gratter-haut.	1					24	33				
3	Petit-Ours.	1					24	33				
8	Loup-Enfant.	1					12	33				
7	Chef-de-Nuit.	1					12	31				
1	Lapin-Messager.	1					36	130				
9	Appelant-de-près.	1					23	130				
20	Loup-Messager.	1					23	130				
10	Ours-Tacheté.	1					23	65				
22	Loup-Dormant.	1					26	65				
1	Aigle-Blanc.	2					46	110				
11	Chef-Asis.	1					23	110				
43	Hibou-Courant.	1					23	65				
40	Queue-de-Fumée-Jaunes.	1					23	65				
8	Tête-de-fer.	1					23	65				
11	Trois-Aigles.	1					23	65				
14	Pesante-bagnette.	1					23	65				
25	Petit-Homme-Bon.	1					33	65				
41	Porte-Jaune.	1					33	65				
48	Faucon.	1					23	65				
55	L'Écrivain.	1					23	65				
1	Mauvais-Garçon.	1					26	100				
4	Queue-sans-poil.	1					23	50				
8	Plusieurs-robcs-à-Feuvers.	1					23	50				
13	Soul-Aigle.	1					23	49				
24	Petite-Hache.	1					23	49				
27	Taureau-Enfant.	1					23	49				
23	Bon-femme-Homme.	1					23	49				
15	Homme-à-la-Plaque-de-Cuir.	1					23	49				
7	Se-Battant-au-Milieu.	1					23	49				
	Totaux.	883					1,985	6,331				

W. H. WHEATLEY,
Instructeur agricole.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Pieds-Noirs, saison de 1889.
RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 146.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabiboles.	Légumes.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabiboles.	Légumes.		
1	Vieux-Soleil.....														
4	Vieux-Cuivre.....	1													
20	Le-Renard.....														
26	Le-Caque.....														
1	Ours-Enfant.....														
25	Porte-d'Ours.....														
44	Haches-du-Nord.....														
40	Le-Faison.....														
50	Vieilles-Baies.....														
6	Besse-Corne.....	10													
10	Enfilade-de-Viande.....	3½													
12	Oreille-de-Loup.....														
18	Bonne-Robe.....														
28	Jambières-de-Chef.....														
28	Lapin-Courant.....														
44	Appikokte.....														
1	Chapeau-Blanc.....	15													
3	Front-Grasseux.....														
6	Médecine-des-grosses-côtes.....														
7	Pied-de-Taureau.....														
22	Fusil-rougeâtre.....														
26	Garçon-Noir.....														
34	Compe-Nez.....														
35	Un-Tacheté.....														
39	Ours-Chef.....	5													
39	Essais-à-voler-mais-ne-peut.....														
43	Colliers-de-Fer.....														
44	Gros-Chemin.....														
1	Chef-Solitaire.....	2													
3	Vaut-Enfant.....	3													
26	Yeillard-Rouge.....														
29	Beaucoup-Bon.....														
44	Chef-Soleil.....														
47	Martre-Courante.....	5													
	Total.....	62½	4½	1½	1½	1½	1½	584	495	30					

W. M. BAKER.
Instructeur agricole.

33	Mangeur-cru.....															
48	Chef-Grue.....															
49	Direction de l'Ours.....															
1	Grosse-Plume.....	3														
3	Plusieurs-Têtes.....															
9	Vieux-Cri.....															
11	Suif-de-Putois.....															
12	Belette-Corne.....	2														
63	Chevaux-Gras.....															
66	Les-Lumières.....															
79	Chien-Barré.....															
85	Soutien-de-Carreau.....	2														
92	Ther-plusieurs-fois.....	24														
41	Marcheur-en-Raquettes.....	3														
12	Vieux-peau-rouge (2).....	1														
	Total.....	62½	4½	1½	1½	1½	1½	584	495	30						

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Piégânes, saison de 1889.

RÉSERVE DES PIÉGÂNES, N° 147.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.											
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.							
A 13	Assis-au-Milieu																								
13	Louche-en-Haut																								
9	Hatche-du-Nord																								
3	Chief-de-la-Vache-Blanche																								
25	Plusieurs-Coyotes																								
B 68	Gros-Corbeau																								
58	Plume-belette																								
B 12	Garçon-Oiseau																								
D 1	Plume-du-Matin																								
D 12	Décampe																								
B 32	Plume-de-Taureau																								
C 1	Gros-Cygne																								
31	Cornes-Rouges																								
12	Tourpée																								
19	A-été-de-l'autre-côté																								
8	Plusieurs-Chefs																								
47	Hibou-Blanc																								
20	Petite-Feuille																								
7	Petite-Plume																								
35	Homme-coupe-cheveux																								
15	Mouché-d'Alge																								
D 4	Prend-le-fusil-le-dernier.																								
1	Loup-Courant																								
9	Aigle-de-la-Plume																								
2	Robe-de-Médicine																								
E 28	Koxakini																								
1	Corbeau-Aigle																								
18	Perdit																								
15	Le-Comprend																								
21	Yeux-Noirs																								
2	Mauvais-Garçon																								
	Totaux	1	94	1	283																				

[PARTIE I]

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages à la réserve des Gens-du-Sang, saison de 1889.

RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, N° 148.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.											
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.							
1	Coane-Courant																								
	Enfant-Hibou																								
	Ne-sort-jamais																								
	Veuve-de-Tête-de-Renard																								
	Chapelet-Blanc																								
2	Enfant-Loup																								
	Défenseur-de-Taureau																								
3	Taureau-Loup																								
	Derrière-de-Taureau et Fils																								
4	Monton-de-la-Montagne																								
	Derrière-l'Homme, Vieillard																								
	Cross-Vent																								
	Taureau-Fléuri																								
5	Vieux-Dormeur																								
	Corne-de-Taureau																								
	Jack																								
	Oiseau-du-Matin																								
	Beau-Vieillard																								
	Os-de-Panhière																								
	Homme-Blanc-Dort																								
	Le Fusil																								
6	Chief-du-Jour																								
7	Dort-sur-le-Sommet																								
	Aigle-Tacheté																								
8	Chief du Bison-Blanc																								
	Un Cheval-de-Selle																								
	Plusieurs-Mules																								
9	Vieille-Lame																								
	Feu																								
	Main-Gauche																								
	Epine Dorsale-Nue																								
	Mocassin-de-Hibou																								
	Taureau-Fou																								
	Loup-Fou																								
	Loup-Vieillard																								

[PARTIE I]

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
TRAITÉ N° 4.								
<i>Agence de Birdie.</i>								
61	Kee-see-koo-wenin.....	Montagne du Dauphin.....	Saulteux.....	134		134		
62	Way-way-see-cappo.....	C. de la Quene-d'Oiseau.....	do	161		161		
63	Le-Joneur.....	Creek d'Argent.....	do	128		128		
67	Plume-Sud.....	Rivière-qui-Roule.....	do	123		123		
<i>Agence du Fort Pelly.</i>								
64	Coté.....	Fort-Pelly.....	Saulteux.....	257		257		
65	La-Clef.....	do	do	224		224		
66	Kee-see-kouise.....	do	do	170		170		
<i>Montagne de l'Original.</i>								
68	Cropton-de-Faisan.....	Montagne de l'Original.....	Assiniboines.....	63	2	65		2 à Missouri.
69	Homme-de-l'Océan.....	do	do	83		83		5 au Lac Croche ; 6 au sud de la ligne.
70	Ours-Blanc.....	do	do	99	11	110		
<i>Lac Croche.</i>								
71	Ochapowace.....	Lac Croche.....	do	245	13	258		
72	Ka-ke-wis-ta-haw.....	do	do	141	242	383		210 à l'ouest et au sud de la frontière ; 19 aux Buttes de la Lime ; 13 à la Montagne de la Tortue ; 45 à l'ouest et au sud de la frontière ; 28 à la Montagne de la Tortue ; 16 à Piapots ; 7 campements inconnus ; 36 à la Montagne de la Tortue ; 10 à Birdie ; 7 à Piapots ; 28 au sud de la frontière ; 6 aux Buttes à la Lime ; 10, supposés au sud de la ligne.
73	Cowessess.....	do	do	174	81	255		
74	Sakimay.....	do	do	213	16	229		
<i>Réserve des Assiniboines.</i>								
				669	435	1,104		Les Sauvages au sud de la ligne seront retranchés de la liste de paye, l'an prochain, s'ils ne sont pas de retour.

[PARTIE I]

76	L'homme qui-a-pris-l'habit.....	Indian Head.....	Assiniboines.....	237	11	248		11 à la rivière au Lait
<i>Buttes de la Lime.</i>								
81	Pee-pee-kee-sis.....	Buttes de la Lime.....	do	97	15	112		4 à Qu'Appelle ; 3, Missouri ; 6, Muscowpetung ; 2, campements inconnus.
82	Okanese.....	do	do	64		64		
83	Converture-Etoilée.....	do	do	51	7	58		1 à la Montagne de la Tortue ; 2, Qu'Appelle ; 2, Missouri ; 2, Lac de la Tortue.
84	Petit-Ours-Noir.....	do	do	93	10	103		4 à la Montagne de la Tortue ; 2, Calgary ; 2, Qu'Appelle ; 2, Montagne de l'Original.
<i>Buttes du Tondre.</i>								
85	Mus-cow-ge-quan.....	Buttes du Tondre.....	do	305	32	337		
86	George Gordon.....	do	do	160		160		6 à Swift-Current ; 1 à l'Asile ; 2, Prince-Albert.
87	Etoile-du-Jour.....	do	do	156	9	165		3 à Missouiri ; 1 à l'Asile.
88	Pauvre-Homme.....	do	do	78	4	82		7 à Muscowpetung ; 5, Swift-Current ; 2, campements inconnus.
89	Plume-Jaune.....	Lac à la Pêche.....	do	273	57	330		51 absents faisant la chasse ; 6 à Swift-Current.
90	do	Lac aux Noix.....	do	772	84	856		
<i>Mus-cow-pe-tung.</i>								
75	Piapot.....	Vallée de Qu'Appelle.....	do	263	12	275		3, Lac Croche ; 4, Buttes de la Lime ; 5 à l'ouest.
79	Pasquah.....	Lac de.....	do	195	12	207		4 au Creek de l'Érable ; 5, Buttes du Tondre ; 3, Montagne de l'Original.
80	Muscowpetung.....	Vallées de.....	do	129	2	131		1 aux Buttes de la Lime ; 1, Buttes du Tondre.
Total du traité n° 4.....								
				587	26	613	4,613	
TRAITÉ N° 6.								
<i>Lac aux Canards.</i>								
	Sauvages de Cumberland.....	(Pres) La Corne.....	do	93		93		3 à Battleford ; 12 au sud de la ligne.
95	Une-Fleche.....	(Vis-à-vis) Baroche.....	do	88	15	103		21 au sud de la ligne ; 8, Battleford.
96	Okeamias.....	Lac aux Canards.....	do	25	20	64		13 faisant la chasse dans le nord ; 1 à l'ouest.
97	Le-Barbot.....	do	do	107	14	121		
98	Che-kas-ray-pay-sin.....	Saskatchewan-Sud.....	do	19		19		9 à Prince-Albert ; 9, Fort-McLeod.
99	John Smith.....	do	do	116	18	134		19 faisant la chasse dans le nord.
100	James Smith.....	Fort à la Corne.....	do	129	19	148		
				587	95	682		

[PARTIE I]

NOMBRE des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et leurs campements en 1889—Suite.

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre des absents.	Nombre total des Sauvages dans la bande.	Nombre total des Sauvages dans les traités.	Commentaires des absents.
TRAITÉ N° 6.								
<i>Carlton.</i>								
101	Wm. Twatt.	Lac à l'Esturgeon	Cris	146		146		Tous ces Sauvages sont sur les réserves, ou absents temporairement faisant la chasse.
102	Petequakéy.	do Muskeg.	do	69		69		
103	Misawasis.	do au Serpent.	do	101		101		
104	Attakakoop.	do du Sablonneux.	do	166		166		
105	Ko-pe-ha-wa-ke-nun.	do du Pré.	do	66		66		
106	Ke-ne-mo-te-yo.	do des Assiniboines.	do	125		125		
Lac Montréal.								
	James Roberts.	Lac la Rouge.	Cris	334		334		Sauvages du nouveau traité, qui font la chasse dans le voisinage de leurs réserves projetées.
	Wm. Charles.	Montréal.	do	101		101		
Battleford.								
108	Faisan-Rouge.	Côtes de l'Aigle.	Cris	124	8	132		2 au sud ; 2, Fort à la Corne ; 4, Lac à la Selle.
109	Maximouin.	do						
110	Tête-d'Ours.	do	Assiniboines.	155	73	228		73 au sud et à l'ouest.
111	Homme-Maigre.	do						
112	Mosson.	Lac au Brochet.	Cris	90	27	117		17 au sud et à l'ouest
113	Herbe-Fendre.	Rivière à la Bastille.	do	189	35	224		80 sud-ouest; 49, But. de la Paix; en pris; 5, Calgary.
114	Poundmaker.	do	do	134	64	198		62 au sud; 2, Traverse des Pieds-Noirs.
115	Enfant-du-Tonnerre.	do	do	138	13	151		11 au sud; 2 en prison.
116	Petit-Pin.	Battleford.	do	156	171	327		109 au sud; 43, Traverse des Pieds-Noirs; 12, Sarcis; 1 en prison; 6, Qu'Appelle.
Lac aux Oignons.								
119	See-kas-kooch.	Lac aux Oignons.	Cris	986	451	1,437		Les absents au sud de la ligne seront bifrés des feuil-les de paye, l'année prochaine, s'ils ne sont pas revenus.
118	Gros-Ours.	Fort-Pitt.	do	159	57	216		36 autour de Battleford; 4 au sud; 17 font la chasse.
120	We-mis-ti-coo-se-wae-is.	Lac Pierreux.	do	89	150	239		Absents depuis la rébellion, ont traversé la ligne, la bal. de la bande s'est fusonnée avec d'aut. bandes.
Edmonton.								
121	Onipo-hayo.	do aux Grenouilles.	do	42	38	80		2 à Battleford; 7 au sud; 22 faisant la chasse; 7 à la Traverse des Pieds-Noirs.
124	Kin-oo-say-o.	do Froid.	Chippewayens	119	9	128		5 à l'Isle à la Croise; 4 faisant la chasse.
122	Pusk-ee-eh-kee-win.	do aux Grenouilles.	Cris	30	2	32		2 à Battleford.
123	Kee-hee-win.	do à l'Orignal.	do	90	30	120		10 près de Battleford; 10 au sud; 10, absent, chassant.
Lac à la Selle.								
125	Petit-Chasseur.	Lac à la Selle.	Cris	95		95		1 à Victoria.
126	Mus-keg-watie.	Victoria.	do	39	1	40		7 au Lac à la Selle; 4 au fort Saskatchewan.
127	Plume-Bleue.	do	do	30		30		
128	Seenums.	Lac au Poisson-Blanc.	do	285	11	296		
129	Pe-ay-sis.	Lac la Riche.	do	17		17		
130	Antoine.	Lac du Cœur.	Chippewayens	84		84		
131	Ka-qua-nun.	Lac au Castor.	Cris	139		139		
132	Michel.	Rivière à l'Esturgeon.	Cris	689	12	701		8 à l'école industrielle de High River; 24 au sud de la ligne.
133	Alexis.	Lac Pierreux.	do	156		156		
134	Alexander.	Rivière-qui-Barre.	do	190		190		
135	Enoch-la-Pataque.	Plaines des Assiniboines.	do	156	22	178		4 à Morleyville; 2 à Saint-Albert; 16 au sud.
136*	Tête-de-fer.	Lac Blanc.	do	53		53		
136*	Orphelins de Saint-Albert.	do	do	10		10		
Battes de la Paix.								
137	Peau-d'Hermine.	Buttes de l'Ours.	Cris	604	54	658		Faisant la chasse, le transport et travaillant avec les blancs.
138	Sampon.	do	do	131	50	181		Quelques-uns sont absents et font la chasse dans le district.
140	Bœuf-Bonneux.	Lac au Pignon.	do	239		239		
141	Chée-pooste-quin.	Creek du Loup.	Assiniboines.	70		70		
Total dans le traité n° 6.								
				561	50	611	6,068	
TRAITÉ N° 7.								
<i>Agence des Sarcis.</i>								
142*	Patte-d'Ours.	Morleyville.	Assiniboines.	212	16	228		16 au sud chez les Piégans et les Gens-du-Sang.
142*	Chiniquy.	do	do	127	1	128		1 chez les Piégans.
143*	Jacob.	do	Sarcis.	332		332		* Tous les chasseurs de ces trois bandes vont et viennent dans les montagnes quand leur présence n'est pas nécessaire sur les réserves.
145	Tête-de-Bœuf.	Calgary.	do	336		336		
				907	17	924		

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre des absents.	Nombre total des Sauvages dans la bande.	Nombre total des Sauvages dans les traités.	Commentaires des absents.
Edmonton.								
132	Michel.	Rivière à l'Esturgeon.	Cris	39	32	71		8 à l'école industrielle de High River; 24 au sud de la ligne.
133	Alexis.	Lac Pierreux.	do	156		156		Faisant la chasse, le transport et travaillant avec les blancs.
134	Alexander.	Rivière-qui-Barre.	do	190		190		Quelques-uns sont absents et font la chasse dans le district.
135	Enoch-la-Pataque.	Plaines des Assiniboines.	do	156	22	178		
136*	Tête-de-fer.	Lac Blanc.	do	53		53		
136*	Orphelins de Saint-Albert.	do	do	10		10		
Battes de la Paix.								
137	Peau-d'Hermine.	Buttes de l'Ours.	Cris	604	54	658		Faisant la chasse, le transport et travaillant avec les blancs.
138	Sampon.	do	do	131	50	181		Quelques-uns sont absents et font la chasse dans le district.
140	Bœuf-Bonneux.	Lac au Pignon.	do	239		239		
141	Chée-pooste-quin.	Creek du Loup.	Assiniboines.	70		70		
Total dans le traité n° 6.								
				561	50	611	6,068	
TRAITÉ N° 7.								
<i>Agence des Sarcis.</i>								
142*	Patte-d'Ours.	Morleyville.	Assiniboines.	212	16	228		16 au sud chez les Piégans et les Gens-du-Sang.
142*	Chiniquy.	do	do	127	1	128		1 chez les Piégans.
143*	Jacob.	do	Sarcis.	332		332		* Tous les chasseurs de ces trois bandes vont et viennent dans les montagnes quand leur présence n'est pas nécessaire sur les réserves.
145	Tête-de-Bœuf.	Calgary.	do	336		336		
				907	17	924		

NOMBRE des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et leurs campements en 1889—*Suite.*

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total des Sauvages dans les bandes.	Nombre total des Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
146	<i>Traverse des Pieds-Noirs.</i>							
146	Pied-de-Corbeau	Rivière de l'Arc, nord et sud.	Pieds-Noirs	1,094	1	1,094	1,094	1 en prison.
	Vieux-Soleil	do	do	710	1	711	711	
				1,804	1	1,805	1,805	
147	<i>Réserve des Piégânes.</i>							
	Queue-d'Aigle	Rivière du Vieux	Piégânes	907	6	913	913	5 avec les Piégânes du sud; 1 à Pincher-Creek.
148	<i>Réserve des Gens-du-Sang.</i>							
	Corbeau-Rouge	Rivière du Ventre	Gens-du-Sang	2,097	32	2,129	2,129	17 de l'autre côté de la frontière; 13 à la Traversée des Pieds-Noirs; 1 en prison; 1 fugitif de la justice.
	Total dans le traité n° 7						5,771	
	<i>Trégnards.</i>							
	Crus et Saulteux			220		220	220	Dans les environs du Creek de l'Erable et de Medicine-Hat.
	SAUVAGES SANS TRAITÉS.							
	Ciel-Jaune	Lac à la Tortue	Saulteux	90		90		
	Enochs	Cr. de la Queue-d'Oiseau	Sioux	108		108		
	Petit Chef	Rivière du Chêne	do	276		276		
	Ha-we-da	Lac du Chêne	do	55		55		
	Pa-da-mo-ne	Montagne de la Tortue	do	34		34		
	Bison-Debout	Lacs Qu'Appelle	do	184		184		
	Bonnet-Blanc	Bois aux Originaux	do	105		105		
	Sioux américains	(Pas de réserve)	do			50		Ces Sauvages sont près de la Mâchoire-d'Original.
				852		902		

[PARTIE I]

NOMBRE de Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest et leurs campements en 1889—*Fin.*

RECAPITULATION.

	Nombre qui résident sur les réserves.	Nombre établis, mais absents des réserves.	Nombre total dans différentes agences.	Nombre total dans différents traités.
SAUVAGES DANS LES TRAITÉS.				
<i>Traité n° 4—</i>	546		546	
Agence de Birdie	651		651	
Fort-Pelly	245	13	258	
Montagne de l'Original	669	435	1,104	
Lacs Croches	287	11	298	
Réserve des Assiniboines	587	26	613	
Muscovetung	305	32	337	
Buttes de la Lime	772	84	856	
<i>Traité n° 6—</i>	587	95	682	4,613
Agence du Lac aux Canards	723		723	
do de Carlton	435		435	
Sauvages du Lac de Montréal	986	451	1,437	
Agence de Badelford	529	292	821	
do du Lac aux Oignons	689	12	701	
do la Sèlle	604	54	658	
do d'Edmonton	561	50	611	
do des Buttes de la Paix				6,068
<i>Traité n° 7—</i>	907	17	924	
Agence des Sarcis	1,804	1	1,805	
do de la Traversée des Pieds-Noirs	2,097	32	2,129	
do des Gens-du-Sang	907	6	913	
do des Piégânes				5,711
Total	14,841	1,611	16,452	16,672
Sauvages établis dans les environs du creek de l'Erable.				
SAUVAGES QUI N'ONT PAS DE TRAITÉ.				
Nombre de Sioux qui sont résidents sur des réserves qui leur ont été données, mais qui n'ont pas signé le traité.	862		862	
Réfugiés, Sioux des États-Unis	50		50	
Nombre de Cris et Saulteux qui n'ont pas de terrains. (Ils ont droit d'entrer en traité, mais ils ne l'ont pas fait)				992
Nombre total de Sauvages qui n'ont pas signé dans les traités 4, 6 et 7				992
Grand total des Sauvages dans les traités 4, 6 et 7				17,664

[PARTIE I]

Etat indiquant les gains des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest pour l'année expirée le 30 juin 1889.

Nom de la bande.	N° de la bande.	Ventes de grains.	Ventes de bois.	Ventes de peaux de bêtes.	Ventes de poissons.	Ventes de fourrures, etc.	Ventes de laine.	Ventes de chaux.	Ventes de foin.	Divers travaux, i.e., transport, charbonnage, etc.	Total.	Comment dépenés.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Sioux de la Q.-d'Oiseau	57	680 50	75 20	275 15						231 50	1,262 36	Instr. aratoires, grains de sem., bois de serv., etc., chev., provis. et vêtem.
Rivière du Chêne	58	1,759 00		190 00							1,949 00	\$24 p. unemach. à bat., \$420 p. instr. arat., \$70 p. un chev., \$20 p. bois de serv., bal. p. subst. alim. et vét.
Montagne de la Tortue	60			70 00							70 00	Vêtements, provisions et grains de semence.
Montagne du Dauphin	61	5 60		65 00	20 50	175 00				28 00	33 60	Provisions et vêtements.
Pointe au Léopard	62									158 00	418 50	do do do et \$65 pour instr. aratoires
Le-Joueur	63	180 00		30 00						3 00	213 00	Provisions et vêtements et \$60 pour instr. aratoires.
Côté	64		37 75							129 71	167 46	Provisions et vêtements.
La-Clef	65		19 75							112 12	131 87	do do do
Keseekeuse	66			20 00						140 46	257 00	Moissonneuse.
Rivière-qui-Roule	67	25 00			6 00	98 00				110 75	257 75	Provisions, vêtements, bois de service, etc.
Bandes de la Montagne de l'Original	68, 69, 70										304 99	Prov., vêtem., instr. arat., bestiaux, bois de service, ficelle à lier, etc.
Ochapovace	71	25 00	6 00	144 97	42 52					98 00	464 20	Prov., vêtem., instr. arat., bois de service, poêles, etc.
Kahtheewastahaw	72	89 50	1 00	106 98						62 10	289 33	Provisions, vêtements, etc.
Cowesis	73	297 64	90 00	428 73						158 95	984 57	Provisions, vêtements, bois de service, poêles, etc.
Sakimay	74	49 00	16 50	92 15	18 06					474 94	756 97	do do do
Agencode l'Assiniboine	76	176 42		43 79						200 24	464 20	Prov., vêtem., instr. arat., bois de service, poêles, etc.
Peepkeesis	81	116 30	45 50							21 75	184 15	Provisions, vêtements, etc.
Okanese	82	72 65	30 00	62 82						37 25	202 72	Provisions, vêtements, bois de service, poêles, etc.
Converture-Etoilée	83	145 20	47 00	168 23						14 00	236 98	do do do
Petit-Ours-Noir	84			195 33						22 85	421 38	Prov., vêtem., bois de serv., poêles et liense automat.
Pipot	75	259 00								467 00	2,089 79	Provisions et vêtements.

[PARTIE 1]

Pas-quah	79	193 55	152 50	197 50	8 00	22 00	207 00	23 75	242 69	1,106 99	Provisions et vêtements.	
Muscovequan	80	100 00	64 00	110 00			272 05		775 45	1,227 75	do do	
Muscovequan	85		40 00						103 05	143 05	Provisions, vêtements et instruments aratoires.	
George Gordon	86			110 46					338 08	448 54	Provisions et vêtements.	
Etoile-du-Jour	87								5 17	5 17	do do	
Pauvre-Homme	88								17 00	17 00	do do do	
Plume-Janne	89								41 35	41 35	do do do	
Ag. du L. aux Canards.		14 69	205 60				75 00		273 19	568 48	do do do	
Agence de Carlton.	108	617 50	75 40	9 00		65 00	17 00	4 75	733 17	1,452 07	do do do	
Faisan-Rouge	109	18 00	16 00	97 00			70 00		153 00	474 65	do do do	
Assiniboine	109	48 50	691 44	95 30		17 80	265 90		160 08	1,279 02	Provisions, vêtements et instruments aratoires.	
Moosomin	112	159 00		1 50			7 50	57 92	63 35	306 77	do do	
Herbe-Tendre	113	160 15		4 75		36 25	7 00		120 80	329 45	Provisions et vêtements.	
Poundmaker	114	106 30		76 31					159 50	349 11	Provisions, vêtements et p. de terre de semence.	
Enfant-du-Tonnerre	115	90 75					6 00	144 00	100 00	357 25	Provisions et vêtements.	
Petit-Pin	116	36 50	7 50			23 25	74 11		181 00	323 71	do do do	
Lac aux Oignons	119						38 00		280 50	280 50	do do do	
Bandes du L. à la Selle		47 25	192 10			43 00			447 36	767 71	do do do	
Assiniboine	141-2-3					1,680 00				1,680 00		
Sarcis	145	70 00	85 00	280 00			46 50		233 00	664 50	Provisions et vêtements.	
Pieds-Noirs	146		68 50				102 50		1,344 00	1,515 00	do do	
Piégiènes	147						21 00		766 50	787 50	Provisions et vêtements, depuis le 1er janv. 1889.	
Gens-du-Sang	148	204 73	142 75						338 50	705 98	Provisions et vêtements.	
Totaux		5,748 33	2,103 99	519 15	2,412 43	95 10	2,155 30	2,788 53	253 20	9,362 36	25,590 56	

MEMO. — D'autres sommes, spécialement parmi les Sioux, ont été gagnées, dont aucun compte n'a été reçu.

[PARTIE I]

TABLEAU N° 1.

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1889, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages abandonnées qui n'étaient pas vendues à cette date, dans les provinces d'Ontario et de Québec.

PROVINCE D'ONTARIO.

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues.	Observations.
			\$ cts.	acres.	
Albemarle.....	Bruce.....	1,655 15	2,863 71	3,299 85	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, en sorte que dans certains townships il paraît y avoir eu plus de terres vendues pendant le dernier exercice qu'il n'en est resté de disponibles d'après le rapport de l'année dernière.
Amabel.....	do.....	715 00	1,114 75	1,115 00	
Eastnor.....	do.....	360 04	470 00	5,330 46	
Lindsay.....	do.....	1,293 00	1,089 75	3,684 00	
Saint-Edmond.....	do.....	604 00	453 00	37,447 00	
Bury, emplacement de ville.....	do.....			1,767 25	
Hardwick do.....	do.....			1,111 00	
Oliphant do.....	do.....			89 00	
Southampton, do.....	do.....	52 92	417 63	270 58	
Keppel.....	Grey.....	1,385 00	1,830 50	3,232 85	
Wiarton, emplacement de ville.....	do.....			36 30	Droit de passage pour le C.C.P.
Bidwell.....	D. des Manitowlines.....	300 00	150 00	7,305 00	
Howland.....	do.....	100 00	20 00	4,266 00	
Sheguiandah.....	do.....	58 00	29 00	11,844 00	
do emplacement. de ville.....	do.....			300 35	
Billings.....	do.....	91 00	45 50	5,682 87	
Assiginack.....	do.....			6,787 00	
Campbell.....	do.....	100 00	50 00	10,486 00	
Manitowaning, emplac. de ville.....	do.....			34 15	
Carnarvon.....	do.....	100 00	50 00	10,831 00	
Tehkummah.....	do.....			8,707 00	
Sandfield.....	do.....			6,732 00	
Shaftesbury, emplacem. de ville.....	do.....	4 00	217 50	158 87	
Réserve des Mississaugas.....	District d'Algoma.....	25 70	77 10	1,173 64	*Comprend les petites îles.
Thessalon.....	do.....			5,398 00	
Aweres.....	do.....			13,584 00	
Réserve de la riv. au Serpent.....	do.....	100 55	301 65		
Archibald.....	do.....			2,900 00	
Dennis.....	do.....	160 00	80 00	3,349 00	
Fisher.....	do.....			9,602 00	
Herrick.....	do.....	80 00	40 00	7,267 63	
Haviland.....	do.....			3,821 00	
Kars.....	do.....			9,479 00	
Apaquosh, emplacem. de ville.....	do.....			316 91	
Laird.....	do.....	784 92	583 96	10,003 08	
Macdonald.....	do.....	646 40	223 00	2,834 60	
Meredith.....	do.....			7,695 70	
Pennefather.....	do.....			18,131 00	
Tilley.....	do.....			12,691 00	
Tupper.....	do.....			2,800 00	
Fenwick.....	do.....	76 50	38 25	13,097 50	
Vankoughnet.....	do.....	89 00	44 50	10,850 50	
*Shingouicouse.....	do.....			269 00	
Allan.....	Dist. d. Manitowlines.....	596 00	183 00	4,617 00	
Burpee.....	do.....	202 00	76 00	12,171 00	
Ile Barrie.....	do.....	609 00	244 30	3,593 00	
Gordon.....	do.....	414 00	207 00	3,217 00	
Baie Gore.....	do.....	1 50	30 00	2 25	
Mills.....	do.....	668 00	158 70	9,799 00	
Ile Cockburn.....	do.....	301 00	150 50	29,697 00	
Dawson.....	do.....	197 90	98 50	31,703 00	
Robinson.....	do.....	1,509 00	714 50	56,876 00	
Tolstmaville, emplacem. de ville.....	do.....			1,574 75	
Neebing.....	do.....			3,778 00	
A reporter.....		13,279 58	12,052 30	422,809 09	

ETAT n° 1.—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1889, etc.—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres in-vendues.	Observations.
Report.....		13,279 58	12,052 30	422,809 09	
Iles de pêche de Saugeen.....	Dist. d. Manit'lines	17 50	65 00	880 50	
Iles du cap Hurd.....	Manitoulines.....			7,702 50	
Sarnia.....	Lambton.....			70 85	L'addition d'autres terres cédées explique l'augmentation du nombre d'acres sur celui de l'année dernière.
Anderdon.....	Essex.....			145 61	
Sénéca.....	Haldimand.....			267 90	
Cayuga.....	do.....	249 52	1,445 50	457 64	
Azoff, village.....	do.....			10 00	
Empl. de ville, Caledonia.....	do.....			31 23	
Onéida.....	do.....			378 50	
Brantford.....	Brant.....	949 80	398 40		*Terres reprises re-vendues.
Ile Thora.....	Lac Simcoe.....	58 00	300 00	74 00	
Bronte.....	Halton.....			3 75	
Port-Crédit et partie du township de Toronto.....	Peel.....	1 07	210 00		
Iles dans le fleuve Saint-Laurent.....	Ontario, province.....	167 00	608 00	905 90	
Iles dans la rivière Otonabee et ses lacs.....	Peterboro', etc....	70 80	727 00	2,380 80	
Iles dans le lac Simcoe et la baie Georgienne.....	Baie Georgienne..	80 29	785 75		Ces files ont été arpentées comme vendues.
Nuage-Blanc.....	do.....	828 10	2,376 00	327 35	L'addition d'autres terres cédées explique l'augmentation du nombre d'acres sur celui de l'année dernière.
Deseronto.....	Hastings.....	0 96	2,525 00	10 21	
Ile Sultana.....	D. de la r. à la Pluie	137 82	689 10	462 18	
		14,940 44	22,182 05	436,918 01	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouiatchouan.....	Chicoutimi.....	382 00	163 30	10,200 20
Colrairie.....	Mégantic.....			1,203 00
Dundee.....	Huntingdon.....			20,453 00
		382 00	163 30	31,856 20

RÉCAPITULATION.

Ontario.....		14,940 44	22,182 05	436,918 01
Québec.....		382 00	163 30	31,856 20
		15,322 44	22,345 35	468,774 21

RAPPORT ANNUEL—DIVISION DES VENTES DE TERRE.

L'étendue de terres vendues pendant l'année s'est élevée à 15,322.44 acres, et le montant des ventes à \$22,345.35.

L'étendue de terres encore sur le marché est, en chiffres ronds, de 468,774.21 acres.

Relevés par les agents, examinés et inscrits.....	382
Nouvelles ventes de terres inscrites.....	251
Nombre de ventes annulées.....	30
Annulation de ventes révoquées.....	3
Nombre de baux accordés et inscrits.....	44
Nombre de paiements sur baux, inscrits.....	757
Nombre de paiements sur les anciennes ventes, inscrits.....	495
Nombre d'avis aux acheteurs arriérés, préparés et envoyés... 2,184	
Nombre de cessions de terres examinées et inscrites.....	405
Nombre de cessions de terres enregistrées.....	386
Descriptions pour lettres patentes préparées et inscrites.....	340
Nombre de lettres patentes grossoyées.....	339
Nombre de lettres patentes enregistrées.....	334
Nombre de lettres patentes expédiées.....	334
Nombre de lettres patentes annulées.....	3
Billets d'établissement examinés et inscrits.....	67

Les perceptions à compte des anciennes et des nouvelles ventes de bois et aussi à compte des loyers, se sont élevées à \$110,020.76.

Le montant total du prix d'achat et de l'intérêt restant impayés sur la vente de terres le 30 juin 1889, se montait à \$278,035.00.

Principal.....	\$162,937 89
Intérêt.....	115,097 11
Total.....	<u>\$278,035 00</u>

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

J. D. McLEAN,

Commis chargé de la division des terres et bois.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

TABLEAU N° 2, indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages.

SOMMAIRE DU TABLEAU N° 2.

Provinces.	Elèves.
Ontario.....	2,036
Québec.....	528
Nouvelle-Ecosse.....	123
Nouveau-Brunswick.....	94
Ile du Prince-Edouard.....	19
Colombie-Britannique.....	453
Manitoba.....	1,170
Territoires du Nord-Ouest.....	2,036
Total.....	6,459

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

JOHN MCGIRR,
Commis de la statistique.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.

TABLEAU
INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages
30 juin.

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserves où ces écoles sont situées et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO.		\$ cts.	
Alnwick.....	John Lawrence.....	250 00	Alnwick, comté de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages et la Société des missions méthodistes.....
Back-Settlement.....	E. Cobban.....	200 00	Caradoc, comté de Middlesex. Payé par la bande.....
Bear-Creek.....	A. E. L. Gilbert.....	200 00	do do do.....
Buzwah's-Village.....	Agatha Gabow.....	200 00	Baie Manitowaning. Fonds des écol. des S.
Cap Croker.....	A. J. Langford.....	300 00	Nawash, comté de Bruce. Payé par la bande.
Caradoc.....	Joseph Fisher.....	200 00	Caradoc, comté de Middlesex. Payé par la bande.....
Ile du Chrétien.....	A. McCue.....	275 00	Ile du Chrétien, dans la baie Georgienne. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes.....
Fort-William, garçons.....	Thos. F. Stakum.....	200 00	Fort-William, lac Supérieur. Fonds des écoles des Sauvages.....
do filles.....	Sœur Alagondis.....	200 00	do do do.....
do garçons.....	Sœur M. Vincent.....	300 00	do do do.....
Baie des Français.....	Thos. Wiley.....	300 00	Saugeen, comté de Bruce. Payé par la bande.
Rivière du Jardin, protestante.....	Lena E. Brown.....	300 00	Rivière du Jardin. Bande de la rivière du Jardin et fonds des écoles des Sauvages.
do catholique rom.....	Rév. Thos. Ouellett.....	300 00	Rivière du Jardin. Bande de Batchewana et fonds des écoles des Sauvages.....
Ile Georgina.....	J. J. Henry.....	250 00	Ile Georgina, lac Simcoe. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes.....
Gibson.....	D. Carmichael.....	275 00	Gibson, district de Muskoka. Fonds des écoles des Sauv. et Société des miss. méth.
Lac Doré.....	Catherine Stacke.....	200 00	Lac Doré, comté de Renfrew. Fonds des écoles des Sauvages.....
Hiawatha.....	Mary J. Cragg.....	250 00	Lac du Riz, comté de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes.....
Kettle-Point.....	H. J. Johnston.....	250 00	Sarnia, comté de Lambton. Payée par les Chippewas de Sarnia.....
Lac Népigon.....	Rév. R. Renison.....	200 00	Lac Népigon. Fonds des écoles des Sauv.
Muncey inférieure.....	Lucy Hill.....	200 00	Muncey, comté de Middlesex. Fonds des écoles des Sauv. et Eglise d'Angleterre.
Mattawa.....	Sœur St. Thécla.....	100 00	Haut de l'Ottawa. F. des écoles des Sauv.
Miller, Henvey's-Inlet.....	D. Monominee.....	250 00	Henvey's Inlet, district de Parry-Sound. Bande et fonds des écoles des Sauv.....
Mississauga, (New-Credit).....	Mary Murray.....	275 00	Mississauga, comté de Brant. Payé par la bande
do.....	Nellie Donoghue.....	250 00	Rivière Mississauga, rive nord du lac Huron. Fonds des écoles des Sauvages.
Institut. des Mohawks, et école normale des Sauv., Brantford.....	Rév. R. Ashton, principal.....		Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.....
Moraves.....	Willis Tobias.....	350 00	Moraves, comté de Kent. Payé par la bande.....
do mission.....	Dora Millar.....		Moraves, comté de Kent. Payée par la Société des Moraves.....

N° 2.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1889.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épèlent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
40	24	40	18	17	2	2	1	1	1	Appoint. payés à même un crédit spécial de la moitié du montant provenant du fonds des écoles des Sauvages à la Société des missionnaires méthodistes.
27	14	26	22	15	2	2	2	2	2	Composition et dictée.
13	7	12	7	10	1	4	8	8	8	do do
11	5	11	9	10	1	3	9	9	9	Catéchisme.
23	13	22	11	4	22	4	10	17	17	Dictée et littérature.
21	15	19	13	13	2	4				Composition.
28	17	25	18	12	26	14	14	28	28	Voir observat. en regard d'Alnwick.
10	7	10	9	9	5	7				Catéchisme.
41	36	23	19	2	13	9				do
46	38	46	36	25	25	25				Composition.
29	13	29	18	1	18	6	8	6	6	
34	12	34	13		32	2	14			
35	19	27	16		35	5	32			
26	11	21	10		18	4	10			Voir observat. en regard d'Alnwick.
11	8	11	4		8	1	3			do do
16	8	12	6		8		4			
17	11	14	6		13		2			do do
11	6	11	6		8	1	3			
14	6	14	5		7	2	14	14	14	
22	11	20	13		15	3	8	10	10	Catéchisme.
24	20	24	13		24	11	11			do et Écriture sainte.
24	12	19	6		19		5	22		
37	20	37	12		36	5	5	8	8	Composition.
15	8	6	7		8	2	1			Catéchisme.
91	91	82	68	9	68	46	46	68	68	
48	27	48	23		29	12	12		48	Composition.
17	8	1	10		11		9			

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages
30 juin.

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appoin- tements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO— <i>Suite.</i>			
		\$ cts.	
Institution industrielle de Mount-Elgin, Munceytown.	Rév. W. W. Shepherd, principal.....	3,900 00	<i>Voir</i> Observations.....
Nipissingue.....	Robt. McFarquhar.....	250 00	Nipissingue. Fonds des écoles des Sauv.
Onéida, n° 1.....	M. A. Beatty.....	250 00	Onéida, comté de Middlesex. Fonds des écoles des Sauvages et Société des mis- sions méthodistes.....
do n° 2.....	Phoebe Waddilove.....	250 00	Onéida, comté de Middlesex. Eglise d'Angleterre.....
do n° 3.....	Catherine Jackson.....	250 00	Onéida, comté de Middlesex. Fonds des écoles des Sauvages et Société des mis- sions méthodistes.....
Rivière Pic.....	J. A. Blais.....	250 00	Rivière Pic, lac Supérieur. Fonds des écoles des Sauvages.....
Port-Arthur, catholique romain	Sœur M. Adeline.....		A. Port-Arthur. Reçoit 12 par année par tête du fonds des écoles des Sauvages.....
Port-Elgin.....	Isabella McIver.....	250 00	Nawash comté de Bruce. Payé p. la bande
Rama.....	L. Staples.....	250 00	Rama, comté d'Ontario. Fonds des écoles des Sauv. et Société des miss. method..
Red-Line.....	C. Hyndman.....	250 00	Six Nations, comté de Brant. Fonds des écoles des Sauvages et Société des mis- sions méthodistes.....
Rocher-Rouge.....	James Mackay.....	250 00	Rocher-Rouge ou île Hélène, à peu près 70 m. de Pt-Arthur. Fonds des éc. des Sauv.
Ryerson.....	E. Farrer.....	300 00	Ile Parry, district de Parry-Sound. Bande et fonds des écoles des Sauvages.....
Sagamook.....	O. Pelkey.....	200 00	Riv. des Espagnols. Fonds des éc. des Sau.
Saugeen.....	E. Sing.....	300 00	Saugeen, comté de Bruce. Fonds des écoles des Sauv. et Société des miss. method..
Scotch-Settlement.....	Thos. Hogg.....	300 00	Saugeen, comté de Bruce. Payé par les Chippewas de Saugeen.....
Rivière du Serpent.....	Mary Cada.....	250 00	Rivière du Serpent, rive nord du lac Huron. Fonds des écoles des Sauvages.
Shawanaga.....	Bella Johnston.....	250 00	Shawanaga, dist. de Parry-Sound. Bande et fonds des écoles des Sauvages.....
Sheguiandah.....	Chas. Hastings.....	300 00	Sheguiandah. Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline.....
Asile-Shingwauk.....	Rév. E. F. Wilson, principal.....	1,800 00	Rivière du Jardin, district d'Algoma. <i>Voir</i> observations.
Baie Sidney.....	David Craddock.....	250 00	Nawash, comté de Bruce. Payé p. la bande

N° 2—*Suite.*au Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au
1889.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épel- lent et lisent.	Nombre des élèves qui écri- vent.	Nombre des élèves qui ap- prennent l'histoire.	Nombre des élèves qui ap- prennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui ap- prennent la grammaire.	Nombre des élèves qui ap- prennent la géographie.	Nombre des élèves qui ap- prennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui ap- prennent le dessin.	Observations.
72	72	72	72	11	72	19	29			Une école industrielle et pensionnat, \$60 par année prises sur le fonds des Sauvages pour chaque 60 élèves. Les garçons apprenn. des métiers, l'agri- cult., etc., les filles, la couture, etc.
6	10	14	9		12					
38	25	28	18		26	6	11	18	18	<i>Voir</i> observat. en regard d'Alnwick.
18	10	17	9		13	1	7	13		
23	14	22	13		16	2	4			do do
15	9	10	9		9					Catéchisme.
7	5	7	7							do
18	10	17	11	4	16	4	11	7	7	
28	15	28	20	1	28	2	20	26	26	<i>Voir</i> observat. en regard d'Alnwick.
27	16	25	14	24	24	5	19	19	19	do do
13	10	13	7		9	3	5			
27	13	27	12	5	27	4	10	7		
24	16	12	8		3					
21	8	18	10		12	4	6	3	3	do do
23	12	23	15		21	1	8			
21	10	16	9		9	3	1	18	18	
23	15	19	12		18	6	6	22		
	9	15	9		8		4	11	11	
	44	45	32	2	45	19	32	31	31	Une école industrielle ; tous les élèves résidents ; \$60 par année pour chaque 30 élèves, fournies par le fonds des Sauvages. Les garçons apprennent l'agriculture, les métiers, etc.
14	8	14	9		14	3	11	9	9	

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages au 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.		
ONTARIO—Fin.		\$ cts.			
Six-Nations, n° 2.	F. Maracle.	2,900 00	Six Nations, comté de Brant. Voir observations.		
do n° 3.	Sarah Davis				
do n° 5.	Emily Tobicoe				
do n° 6.	Sarah Latham				
do n° 7.	Sarah C. Russell				
do n° 8.	Maggie Davis				
do n° 9.	Mary J. Scott				
do n° 10.	John Sickers				
do n° 11.	Frs. Davis				
Skene	Josephine Goode			200 00	Ile Parry, district de Parry-Sound. Payé par la bande.
South-Bay	M. Atchitawence			200 00	South-Bay. Ile Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages
Stoney-Point	Annie Vance	200 00	Sarnia, comté de Lambton. Fonds des écoles des Sauvages.		
Stone-Ridge	Amelia Chechock	250 00	Six Nations, comté de Brant. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes.		
Sainte-Claire	Rév. J. J. Milliken	275 00	Sarnia, comté de Lambton. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes.		
Sucker-Creek	Maggie Lewis	200 00	Sucker-Creek, Ile Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages		
Thomas	John Miller	362 50	Six Nations, comté de Brant. Payé par la bande.		
Tyendinaga, n° 1.	Elly Pegan	150 00	Tyendinaga, comté de Hastings. Mohawks de la Baie de Quinté.		
do n° 2.	M. Robertson	250 00	do do		
do n° 3.	Bertha Davidson	150 00	do do		
Ile Walpole, n° 1.	Peter Thomas	300 00	Ile Walpole, sur la rivière Sainte-Claire. Bande et église d'Angleterre.		
do n° 2.	William Peters	250 00	Ile Walpole, sur la rivière Sainte-Claire. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes.		
Asile Wananosh	Rev. E. F. Wilson, principal	600 00	Rivière du Jardin, district d'Algoma. Fonds des écoles des Sauvages.		
Baie Ouest	Jessie Smith	200 00	Baie Ouest. Ojibewas et Ottawas de l'Ile Manitouline.		
Lac du Poisson-Blanc	L. Julian	200 00	Lac du Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron. Fonds des écoles des Sauvages.		
Wikwemikong, garçons	L. A. Dugas	300 00	A Wikwemikong, Ile Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages.		
do filles, industrielles	C. Seymann	600 00	do do		
Wikwemikongsing	Sophie Peltier	200 00	Wikwemikongsing do		
Wikwemikong, institution industrielle.	Rév. D. Duronquet, principal	1,800 00	A Wikwemikong do Voir observations		
Total, Ontario		25512 50			

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1889.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épelaient et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
34	19	32	12	29	12	17	13	13	13	Leçons de choses.
34	16	33	16	33	16	16	18	18	18	do do
26	14	26	24	26	8	2	19	19	19	Les appointements des instituteurs de ces 9 écoles sont payés à même le crédit spécial du fonds des Sauvages, les fonds des Six Nations et de la Cie de la Nouvelle-Angleterre, respectivement; le premier nommé contribue pour \$400, les seconds pour \$1,500, et la troisième pour \$1,000.
18	9	18	17	17	9	9	18	18	18	
42	22	39	21	27	11	11	42	42	42	
29	16	28	15	24	7	7	29	29	29	
36	22	32	10	21	13	9	9	9	9	
38	21	15	9	38	9	9	38	38	38	
34	16	33	33	34	1	1				
10	8	10	10	10	5	5	10	10	10	
15	8	12	8	9	3	3	9	9	9	
14	9	14	13	12						
22	13	22	11	1	21	3	11	14	14	Voir observations en regard d'Alnwick.
34	15	33	22	33	5	5				do do
24	7	19	13	16	2	7				
49	30	41	27	25	49	27	27	29	29	Composition et Euclide.
24	12	24	9	2	18	2	12	15	15	
28	13	28	14	3	28	6	14	28	28	Composition.
28	13	28	17	5	28	4	14	25	25	
29	19	22	24	25	1	5				
54	31	54	24	4	42	11	14			Voir observations en regard d'Alnwick.
24	21	23	13	22	7	14				
27	11	23	18	17						
19	8	17	10	14	1	1	10	10	10	
36	29	26	21	5	19	11	9	14	14	Catéchisme.
55	39	46	39	49	12	12	49	49	49	do
24	13	18	11	12		8	14	14	14	do
										Ecole industrielle et pension, \$1,800 par année payées sur le fonds des écoles des Sauvages. Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc.; les filles, la couture, le ménage, etc.
2,036	1,252	1,817	1,164	101	1,582	432	693	778	762	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Écoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
QUÉBEC.		\$ cts.	
Bécancour	Ledas Genest.....		Bécancour (voir observations).
Caughnawaga	Ovide Roy.....	350 00	Caughnawaga, sur le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Lachine. Fonds des E. S.....
do mission protestante	John A. Diome.....	250 00	Caughnawaga, sur le fleuve Saint-Laurent. Fonds des E. S. et Société des missions méthodistes
Chenail	Joséphine Peets.	200 00	Saint-Régis, comté de Huntingdon, sur le fleuve Saint-Laurent. Payée par la bande
Ile Cornwall, protestante.....	Louis Benedict.....	200 00	St-Régis, comté de Huntingdon. Fonds des E. S. et Société des missions méthodistes. ..
do catholique rom'ne	A. O. Callaghan	200 00	Saint-Régis, comté de Huntingdon. Payé par la bande
Lac Saint-Jean.....	Engène Roy	150 00	Lac Saint-Jean, comté de Chicoutimi. Fonds des écoles des Sauvages.....
Lorette.....	Emilie Bittner.....	200 00	Lorette, comté de Québec. Fonds des E.S.
Maniwaki.....	James McAuley.....	300 00	Riv. Désert, co. d'Ottawa. Payé p. la bande
Maria.....	Marguerite Audet.....	150 00	Maria, co. de Bonaventure. Fonds des E.S.
Village d'Oka.....	E. E. Allen.....	225 00	Oka, co. des Deux-Montagnes. Fonds des E. S. et Société des missions méthodistes. ..
Oka, campagne	Victoria Roy	175 00	do do
Ristigouche	Kate Murray.....	200 00	Ristigouche, comté de Bonaventure. Fonds des écoles des Sauvages.....
Saint-François, protestante.....	Edwin Benedict.....	250 00	Saint-François du Lac, comté d'Yamaska, Fonds des écoles des Sauvages.....
do catholique rom.	Sœur St. Laurent.....	290 00	do do
Saint-Régis.....	Mary J. Powell.....	200 00	Saint-Régis, comté de Huntingdon, sur le fleuve Saint-Laurent. Payée par la bande
Ile Saint-Régis.....	Joséphine Leclair.....	200 00	do do
Témiscamingue	John King.....	250 00	Témiscamingue, Lac Témiscamingue, Fonds des écoles des Sauvages.....
do mission C. R.	Sœur St. Hilaire.....	100 00	do do
Total, Québec.....		3,890 00	
NOUVELLE-ÉCOSSE.			
Rivière à l'Ours.....	T. C. Kerr.....	264 00	Riv. à l'Ours, co. de Digby. Fonds des E.S.
Eskasoni.....	R. McMillan.....	200 00	Eskasoni, co. de Cap-Breton. do ..
Rivière du Milieu.....	M. A. McEachen.....	200 00	Riv. du Milieu, co. de Victoria. do ..
Nouvelle-Allemagne.....	Maggie J. Barss.....	300 00	Nouvelle-Allemagne, comté de Lunenburg. Fonds des écoles des Sauvages.....
Rivière au Saumon.....	Sarah Macdonald.....	200 00	Rivière au Saumon, comté de Richmond. Fonds des écoles des Sauvages.....
Whycocomagh.....	John McEachen.....	200 00	Whycocomagh, comté d'Inverness. Fonds des écoles des Sauvages.....
Total, Nouvelle-Ecosse.....		1,364 00	

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1889.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
12	8	4	6	1	4	1	2			\$50 par année sont payées du fonds des écoles des Sauvages pour habillements, etc., aux enfants qui vont à l'école.
82	44	82	34	4	24	6	15	5	5	
45	15	45	21		17		4			Voir observat. en regard d'Alnwick.
18	6	18	7	1	18	2	18	7	7	Composition.
18	8	14	15		11		3			Voir observat. en regard d'Alnwick.
14	10	13	12		11		5	3		Arithmétique mentale et dictée.
33	13	15	10	6	33	4	2			Catéchisme.
52	36	49	28	15	29	16	8			do
17	13	13	2		2					do
24	9	24	14		24		8	16	16	
24	15	14	9		14		4			Voir observat. en regard d'Alnwick.
18	11	16	9		17	4	6			do do
50	22	50	9	8	39	2	5	8	8	Catéchisme.
20	11	18	12	7	13	5	4	10	10	do
30	26	28	25	19	25	13	11			do
27	16	25	22		21		15	4	4	Arithmétique mentale et dictée.
15	7	15	7		7		6	7	7	Composition.
22	13	22	11		12		8			Catéchisme.
7	7	7	4		4					do
528	290	472	257	61	325	53	124	60	57	
23	11	23	11		18	1	2			Composition.
15	6	10	3		3	1	3			Dictée.
19	9	14	11		3	2	2			Catéchisme.
14	8	12	12		12	9	12			Arithmétique mentale.
26	8	18	11		23		9			do
26	8	17	9		12	4	9			Catéchisme.
123	50	94	57		71	17	37			

[PARTIE I]

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages
30 juin

Ecoles.	Nom des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
		\$ cts.	
Eglise-Brulée.....	Flora Campbell.....	200 00	Eglise-Brulée, comté de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages.
Eel-Ground.....	Michael Flinne.....	250 00	Eel-Ground, comté de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages.
Kingsclear.....	J. M. McNulty.....	200 00	Kingsclear, C. de York. Fonds des E.S.
Sainte-Marie.....	M. H. Martin.....	200 00	Ste-Marie do do
Tobique.....	Mary J. Hawkes.....	240 00	Tobique, à l'embouchure de la rivière Tobique. Fonds des E. S. et bande.
Total, Nouv.-Brunswick.....		1,090 00	
ILE DU PRINCE-EDOUARD.			
Ile Lennox.....	Jérôme Le Clercq.....	200 00	Ile Lennox. Fonds consolidé.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Ahousat.....	Rév. Père Heymen.....	\$12 per capita jusqu'à \$300 par année, payés dans le cas de l'école de Ste-Marie laquelle a un crédit spécial de \$60 par année, et Port-Simpson, \$400 p. année.	Fonds consolidé. Quelques-uns reçoivent des appointements provenant d'autres sources.
Baie de l'Alerte.....	Rév. A. J. Hall.....		
Clay-o-quot.....	Rév. Père Heymen.....		
Comeakin (Cowichan).....	Sœur M. Célestine.....		
Kincolith.....	A. E. Price.....		
Kyuquaht.....	Rév. Joseph Nicolaye.....		
Masset.....	Chas. Harrison.....		
Rivière Naas (Sahalsap).....	B. Savage.....		
Nanaimo.....	S. M. Laurence.....		
Port-Essington.....	John J. Stephenson.....		
Port-Simpson.....	R. B. Beavis.....		
Mission Sainte-Marie.....	Rév. Père Chirouse, directeur.....		
Yale.....	Sœur supér. de la communauté <i>All Hallows</i>		
Total, Col.-Britannique.....			

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'exercice terminé le 1889.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épèlent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
13	10	11	5	13	5	5	1	1	Composition.
13	4	8	6	10	4	6	9	9	Dictée.
17	14	12	11	17	17	10	8	Catéchisme.
22	13	14	12	22	12	4	19	19	Couture.
29	22	29	8	7	4	5	7	7	Catéchisme.
94	63	74	42	69	42	30	44	36	
19	10	16	6	2	6	3	5	Catéchisme et dictée.
22	14	18	22	22	22	22	Trimestre de juin seulement.
15	6	5	4	6	2	Trimestres de déc. et mars seulement.
27	16	20	27	27	27	Trimestre de décembre seulement.
30	24	26	16	16	8	do de juin seulement.
48	15	31	15	29	29	48	48	
30	25	20	20	30	20	30	30	30	
47	40	18	39	19	8	10	47	47	
23	16	14	23	10	10	21	21	
33	8	25	14	13	33	Dictée.
29	10	15	28	27	1	
104	37	87	56	92	12	72	40	40	
25	27	27	19	19	14	14	11	11	Couture et tricotage.
18	17	16	17	6	18	11	11	14	14	Reçoit \$60 par année pour chaque 25 élèves.
453	253	322	300	6	328	73	212	260	233	

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements ou octroi par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
Alexander	A. Grey	300 00	Alexander, district d'Edmonton, traité n° 6
Mission d'Armadales	C. J. Mackay	300 00	Mistowasis, district de Carlton, traité n° 6
Assiniboine	John McLean	600 00	Assiniboine, agence de l'Assiniboine, traité n° 4.
Ecole industrielle de Battleford Rivière à la Bataille	Rev. T. Clarke, prin .. E. B. Glass	1,200 00 <i>Voir obs.</i>	A Battleford, traité n° 6 Sampson, agence des Buttes de la Paix, traité n° 6.
Buttes de l'Ours, protestante ..	Chas. E. Somersét	do	Taureau-Boneux, agence des Buttes de la Paix, traité n° 6.
do cathol. romain	Père Gabillon	300 00	Peau-d'Hermine, agence des Buttes de la Paix, traité n° 6.
Barbu et Okemasis	F. Ladret	300 00	Barbu et Okemasis, agence du lac aux Canards, traité n° 6.
Queue-d'Oiseau (Sioux)	J. G. Burgess	300 00	Queue-d'Oiseau, ag. de Birtle, traité n° 4.
Ecole industrielle de Birtle	Rév. G. G. McLaren, principal	<i>Voir obs.</i>	A Birtle do do ..
Pied-Noir (Camp du Vif-Soleil)	Frank Swanson	300 00	Pieds-Noirs, traité n° 7.
do (Camp de Gde-Plume)	S. J. Stocken	540 00	do do ..
do Traverse	T. Robb	300 00	do do ..
Gens-du-Sang, protestant	E. F. Hillier	540 00	Gens-du-Sang do ..
do do	Edward Wells	<i>Voir obs.</i>	do do ..
do cath. romain	Père Legat	300 00	do do ..
Corbeau-Debout	John Beach	300 00	Près Pelly (extrémité sud de la réserve Côté), agence de Fort-Pelly, traité n° 4
do pensionnat	G. A. Laird, principal.	<i>Voir obs.</i>	do do ..
Etoile-du-Jour	James Slater	300 00	Etoile-du-Jour, agence des Buttes du Tondre, traité n° 4.
Buttes de l'Aigle	Mary Price	300 00	Près de la réserve de Faisan-Rouge, agence de Battleford, traité n° 6.
do	M. MacConnell	400 00	Assiniboines, ag. de Battleford, traité n° 6
Pension't des Buttes de la Lime	A. Campbell, principal	<i>Voir obs.</i>	Petit-Ours-Noir, agence des Buttes de la Lime, traité n° 4.
do	R. N. Toms	300 00	do do ..
Fort-Chipewayan	Rév. W. D. Reeve	500 00	District d'Athabasca, en dehors des limites du traité.
Le-Joueur	Frs. Jordens	300 00	Cowesees, agence du Lac-Croche, traité n° 4
Lac du Bon-Poisson	C. A. Lindsay	<i>Voir obs.</i>	James Seenum, agence du Lac de la Selle, traité n° 6.
Gordon	Rev. Owen Owens	700 00	George Gordon, agence des Buttes-du-Tondre, traité n° 4.
do pensionnat	do principal	<i>Voir obs.</i>	do do ..
Isle à la Crose	Sœur Langelier	300 00	Petequahey, agence de Carlton, traité n° 6.
Creek au Brochet	E. R. Applegarth	300 00	Moosomin, agence de Battleford, traité n° 6.

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'exercice terminé le 1889.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves dans le 1er livre.	Nombre des élèves dans le 2e livre.	Nombre des élèves dans le 3e livre.	Nombre des élèves dans le 4e livre.	Nombre des élèves dans le 5e livre.	Observations.
26	15	9	6	6			
30	22	18	4	6	2		Octrois d gouvernement.
23	11	13	5	3	2		Octrois du gouvernement, \$300, et de la Société des missions françaises (presbytérienne), \$300.
50	50	50	Lect.	Ecrit.	Arith.	Géog.	Reçoit du gouvernement un octroi de \$12 par tête, par année, jusqu'à 25 élèves.
34	10	14	9	14	5	7	do do
27	12	14	5				do do
36	9	25	11				Octroi du gouvernement.
12	8	9	2				do
23	13	19	1	3			do
23	20	23	Lect.	Ecrit.	Arith.		Octrois du gouv. de \$60 par année pour chaque 20 élèves.
49	13	43	6				do
46	8	20	3				do \$300 et de la S. M. de l'Eglise \$240.
52	14	33	14	5			do
115	26	82	10				do do
39	5	37	Lect.	Ecrit.	Arith.		do
54	24	47	22	26			do \$12 par tête par année jusqu'à 25 élèves.
32	10	12	12	2	2	4	do
41	26	33	Lect.	Ecrit.	Arith.	Géog.	do \$60 par année pour chaque 20 élèves.
10	5	7	37	36	8	2	do
23	21	7	6	4	6		do
29	21	29					do \$300 et de la S. M. de l'Eglise \$100.
7	4	7					do
27	5	27					do \$60 par année pour chaque 20 élèves. trimestre de septembre, seulement.
11	9	Lect.	Ecrit.	Arith.	Géog.	Gram.	do
16	11	5	2	2	1	4	do \$200 et de la S. M. de l'Eglise \$300.
25	15	4	4				do
38	19	12					do \$12 par tête sur l'assistance moyenn e jusqu'à 25 élèves.
14	14	7	9	10			do
30	27	14	8	4	4		do \$400 et diocèse de Qu'Appelle \$300.
12	10	4	2	2	4		do \$50 par année pour chaque 10 élèves.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements et octrois par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST— <i>Suite.</i>			
John Smith.....	M. Willson.....	300 00	Réserve de John Smith, agence du Lac aux Canards, traité n° 6.....
La Clé.....	Rév. S. Agassiz.....	600 00	Rés. de La-Clé, agence de Birtle, tr. n° 4.
Lac la Biche.....	Rév. père Coliquon.....	300 00	Réserve du Lac la Biche, agence du Lac Sablonneux, traité n° 6.....
Mission de Morley.....	L. Helliwell.....	<i>Voir obs.</i>	Assiniboine, agence des Sarcis, tr. n° 7..
do.....	E. R. Steinhauer.....	do	do (côté sud de la rivière de l'Arc) traité n° 7.....
Pensionnat de Muscowpetung..	Rév. W. S. Moore, prin.	do	Près de la réserve de Muscowpetung, agence Muscowpetung, traité n° 4.....
Demi do Muscowequan...	F. W. Dennehy, prin.	do	Muscowequans, agence des Buttes de Tondre, traité n° 4.....
Lac Muskeg.....	Rév. J. P. Paquette...	300 00	Petaquaakey, agence de Carlton, traité n° 6.....
Orphelinat et école préparatoire de McDougall.....	Jas. A. Youmans, prin.	<i>Voir obs.</i>	Assiniboine, agence des Sarcis, traité n° 7
Rivière du Chêne (Sioux).....	W. A. Burman.....	300 00	Riv. du Chêne, agence de Birtle, tr. n° 4
Lac aux Oignons, protestant.....	D. D. McDonald.....	<i>Voir obs.</i>	Puskee-kee-he-wins, agence du Lac aux Oignons ou Fort Pitt, traité n° 6.....
do cathol. romain.....	P. Laboissière.....	300 00	Onee-pow-hayos do do
Piapot.....	Isabella Rose.....	500 00	Piapot, agence de Muscowpetung, traité n° 4.....
Piéganes, protestant.....	Rév. H. T. Bourne.....	300 00	Piéganes, traité n° 7.....
do catholique romain.....	Père Foisy.....	<i>Voir obs.</i>	do
Homme-Pauvre.....	C. J. Pritchard.....	400 90	Homme-Pauvre, agence des Buttes du Tondre, traité n° 4.....
Poundmaker.....	J. Dandelin.....	600 00	Poundmaker, agence de Battleford, traité n° 6.....
Ecole industrielle de Qu'Appelle principal.....	Rév. J. Hugonnard.....	1,200 00	A Fort Qu'Appelle, traité n° 4.....
Montagne du Dauphin.....	D. H. Mc Vicar.....	600 00	Kee-see-ho-wenin, agence de Birtle, traité n° 4.....
Ecole industrielle du Lac Rond.....	Rév. H. McKay, prin.	<i>Voir obs.</i>	Au Lac Rond, agence des Lacs Croches, traité n° 4.....
Lac de la Selle.....	R. B. Steinhauer.....	do	Lac à la Selle, agence du Lac à la Selle, traité n° 6.....
Sarcis.....	H. W. G. Stocken.....	540 00	Sarcis, traité n° 7.....
Lac Sablonneux.....	J. M. R. Neely.....	500 00	Atakakoop, agence de Carlton, tr. n° 6.
Bison-Debout (Sioux).....	C. Dahm.....	350 00	Bison-Debout, agence de Muscowpetung, traité n° 4.....
do pensionnat.....	do principal.....	<i>Voir obs.</i>	do do
Lac Pierreux.....	Louis Akenakew.....	500 00	Kennematayo, agence de Carlton, traité n° 6.....
Plaines Pierreuses, protestante.....	M. Anderson.....	600 00	Enoch-la-Potac, agence d'Edmonton, traité n° 6.....
do cathol. rom.....	Thos. Risdale.....	300 00	do do
Foin-d'Odeur, protestante.....	W. J. Hope.....	300 00	Foin-d'Odeur, agence de Battleford, traité n° 6.....

[PARTIE I]

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 30 juin 1888.

Nombre d'élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre d'élèves dans le 1er livre.	Nombre d'élèves dans le 2e livre.	Nombre d'élèves dans le 3e livre.	Nombre d'élèves dans le 4e livre.	Nombre d'élèves dans le 5e livre.	Observations.
25	16	12	4	5	3	1	Octrois du gouvernement.
15	10	do do \$300 et S. des M. de l'E. \$300.
10	10	2	2	do do trimestre de sept. seulement.
37	8	Lect. 28	Écrit. 15	Arith. 26	do do \$12 par tête sur l'assistance moyenne jusqu'à 25 élèves.
32	14	Lect. 21	Écrit. 18	Arith. 11	do do do do
30	23	Lect. 30	Écrit. 30	Arith. 30	Géog. 29	Gram. 29	do do \$60 par ann. pour chaque 40 élèves; 29 élèves app. l'histoire.
12	12	do do \$50 par ann. pour cha. 40 élèves.
16	13	Lect. 5	Écrit. 6	Arith. 4	do do do do
23	23	Lect. 23	Écrit. 23	Arith. 15	do do \$60 par ann. pour cha. 50 élèves.
26	12	18	8	do do do do
18	11	12	5	1	do do \$12 par tête par ann. sur l'assistance moy. jusq. 25 élèves.
42	19	24	11	7	do do do do
18	18	15	2	1	do do \$300 et l'Eg. presbytérienne \$200
77	13	65	1	do do do do
40	17	31	8	1	do do \$22 par tête par ann. sur l'assistance moy. jusq. 25 élèves.
13	7	13	do do do do
22	9	Lect. 8	Écrit. 7	Arith. 3	3	1	do do \$300 et le dio. de Qu'Appelle \$100
134	134	Lect. 115	Écrit. 109	Arith. 93	do do do do
29	16	10	8	4	3	4	do do \$300 et l'Eg. presbytérienne \$300
28	19	8	13	4	2	1	do do \$60 par ann. pour cha. 50 élèves.
29	18	Lect. 18	Écrit. 14	Arith. 12	Géog. 1	do do \$12 par ann. sur l'assistance moyenne jusqu'à 25 élèves.
34	9	27	5	do do \$300 et la S. des M. de l'E. \$240
25	21	4	7	5	7	2	do do \$400 do \$100
28	7	Lect. 19	Écrit. 5	Arith. 3	1	do do \$300 et catho. romains \$50.
3	2	Lect. 3	Écrit. 3	Arith. 3	do do \$00 par ann. pour cha. 10 élèves.
9	4	4	4	do do \$300 et la S. des M. de l'E. \$200
25	16	25	do do \$300 et l'Eg. presbytérienne \$300
31	8	25	6	do do do do
19	9	6	6	7	do do trimestre sept. et déc. seulement

[PARTIE I]

261

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages
30 juin

Ecoles.	Nom des instituteurs.	Appoin-tements ou octrois par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.— <i>Suite.</i>			
		\$ cts.	
Foin-d'Odeur, catho.-romains..	P. J. Callahan.....	300 00	Foin-d'Odeur, agence de Battleford, traité n° 6.....
Ecole industrielle catholique-romaine de Saint-Albert.....	Père Lestance, prin...	<i>Voir obse.</i>	Orphelins, agence d'Edmonton, traité n° 6.....
Saint-Joseph do	Père Claude, principal.	1,200 00	A la Rivière Haute (près de Calgary), traité n° 7.....
Enfant-du-Tonnerre.....	John Hope.....	500 00	Enfant-du-Tonnerre, agence de Battleford, traité n° 6.....
Buttes du Tondre.....	F. W. Dennehy.....	400 00	Muscowequah, agence des Buttes du Tondre, traité n° 4.....
Vermillon, école prép. d'Irène...	Rév. E. J. Lawrence..	500 00	District d'Athabasca, (en dehors des limites du traité).....
Cap-Blanc (Sioux).....	Mme W. R. Tucker...	<i>Voir obse.</i>	Cap Blanc (près de Saskatoon), traité n° 6.....
Lac du Poisson Blanc.....	Mme O. German.....	do	James Seenum, agence du Lac de la Selle, traité n° 6.....
Total, Territ. du N.-O.....			

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

JOHN MCGIRR,
Commis de la statistique.

N° 2—*Fin.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1889.

Nombre d'élèves inscrits.	Fréquentation moyenne quotidienne.	Nombre d'élèves dans le 1er livre.	Nombre d'élèves dans le 2e livre.	Nombre d'élèves dans le 3e livre.	Nombre d'élèves dans le 4e livre.	Nombre d'élèves dans le 5e livre.	Observations.
32	22	27	5				Octroi du gouvernement.
43	43	Lect. 21	Ecrit. 20	Arith. 22	Géog. 8	Gram. 11	do \$60 par année pour chaque 50 élév. 3 élèves en histoire.
47	47	Lect. 39	Ecrit. 40	Arith. 36	Géog. 14	Gram. 28	
26	16	7	10	6			do \$300 et société des M. de l'E. \$200.
32	21	15	10	4	3		do
18	13	4	1	3	2	4	do \$200 et soc. des M. de l'E. \$300.
11	9	Lect. 11	Ecrit. 7	Arith. 7			do \$12 par tête par année sur la fréquent. moy. jusqu'à 25 élèves.
23	11	Lect. 12	Ecrit. 9	Arith. 14	Géog. 7	Gram. 2	do do 10 élév. en mus.
2,036	1,137	1,322	626	476	130	90	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU N° 3.

RECENSEMENT des Sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec nombre approximatif appartenant à chaque dénomination, au Canada, par province.

PROVINCE D'ONTARIO.

Sauvages.	Recen- sement.	Pro- testants	Catho- liques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Algonquins de Carleton.....	26	*			
do Lac Doré.....	91		91		1 catholique romaine
do Renfrew.....	673	*			
Chippewas de la Thames.....	454	454			Protestante.
do île Walpole.....	655	620	21	14	do
do Sarnia.....	471	459	12		do
do île au Serpent.....	127	127			do
do Rama.....	231	217	14		do
do Saugeen.....	363	343	20		do
do Nawash.....	397	277	120		do
do Beausoleil.....	341	219	122		do
Iroquois et Algonquins de Gibson, du district de Muskoka.....	135	135			do
Moraves de la Thames.....	292		292		do
Mississaguas du lac Vase.....	162	162			do
do du lac au Riz.....	82	82			do
do de Scugog.....	48	46	1	1	do
do d'Alnwick.....	236	236			do
do de New Credit.....	253	253			do
Mohawks de la baie de Quinté.....	1,069	1,069			do
Munsees de la Thames.....	132	132			do
Oneidas de la Thames.....	745	745			do
Pottawattamies de l'île Walpole.....	176	176			do
do l'île au Sable.....	27	27			
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et de Cockburn, à—					
L'île Cockburn.....	33		33		
Sheshegwaning.....	170		170		Catholique romaine.
Baie Ouest.....	253		253		do
Ruisseau à la Carpe.....	105	90	15		Protestante.
Sheguiandah.....	145	131	14		do
Lac à la Carpe.....	24		24		
Baie du Sud.....	68		68		Catholique romaine
Wikwemikong.....	861		861		do
Wikwemikongsing.....	191		191		do
Obidgewong.....	22			22	
Ojibbewas du lac Supérieur, à—					
Fort William.....	378		378		do
Rocher Rouge ou île Hélène.....	207		207		do
Pays Plat.....	55		55		do
Lac Népigon.....	501		501		do
Rivière du Pic.....	264		264		
Lac Long.....	338		338		
Michipicoton et Grosses-Têtes.....	322		322		
Ojibbewas du lac Huron, à—					
Rivière Thessalon.....	179		179		
Maganettawan.....	171		171		do
Rivière aux Espagnols.....	541	61	440	40	
Lac au Poisson Blanc.....	140	35	85	20	do
Rivière Mississagua.....	144		115	29	do
Onewaiegos.....	59		59		
Rivière du Serpent.....	95		73	22	do
Rivière des Français.....	89	75	14		Protestante.
Tahgaiewenene.....	151		151		
Rivière du Poisson-Blanc.....	78	78			do
Île Farry.....	84	54	15	15	do
Shawanaga.....	125	75	45	5	do
Henry's Inlet.....	194	80	80	34	do
Lac Nipissingue.....	169		169		Catholique romaine.

* Religion inconnue.

[PARTIE I]

TABLEAU n° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades ; des dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE L'ONTARIO—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Ojibbewas du Lac Huron, à—					
Temogamingue	91		91		
Dokis	62		62		
Rivière du Jardin	420	166	254		Prot. et cath. romaine
Baie Batchewana	355	17	338		Catholique romaine.
Six-Nations de la Grande-Rivière	†3,384	2,137	25	684	13 protestantes.
Wyandotts d'Anderdon	98	*			
Total	17,752				

PROVINCE DE QUÉBEC.

Abénakis de Saint-François	339	75	264		
do Bécancour	39	*			
Algonquins du—					
Désert	450	4	446		Catholique romaine.
Témiscamingue	121		121		do
Pontiac-Sud	1,028	*			
do Nord	1,028	*			
Bigelow, Wells, Blake, McGill, comté d'Ottawa	14	*			
Bauman, Villeneuve, comté d'Ottawa	1	*			
Mulgrave, Dery do	15	*			
Sainte-Angélique do	6	*			
Hartwell do	25	*			
Nation du Nord do	11	*			
Rivière-Rouge, nord do	31	*			
Hull, cité do	3	*			
Hull do	5	*			
Gatineau, village do	1	*			
Wright do	8	*			
Aumond do	1	*			
Territoires non organisés do	320	*			
Argenteuil	24	*			
Shefford	2	*			
Bagot	1	*			
Danville, village	2	*			
Victoriaville	8	*			
Saint-Médard	1	*			
Mégantic	2	*			
L'Islet	21	*			
Beauce	2	*			
Kamouraska	2	*			
Saint-Timothée	2	*			
Coteau-Landing, village	4	*			
Saint-Urbain	4	*			
Point-au-Pic, village	4	*			
Saint-Joachim	1	*			
Québec, cité	5	*			
do comté	33	*			
Champlain	379	*			
Montréal, cité	13	*			
Laval	1	*			
Rimouski	39	*			
Saint-Sylvestre	2	*			
Trois-Rivières	11	*			
Stanstead	10	*			

* Religion inconnue.

† Religion de 534 inconnue, et 4 universalistes.

TABLEAU n° 3—Recensement des Sauvages résidants et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains.	Païens.	Dénomination des écoles.
Algonquins de—					
Montcalm.....	9	*			
Joliette.....	1	*			
Berthier.....	53	*			
Iberville.....	7	*			
Maskinongé.....	18	*			
Saint-Maurice.....	174	*			
Compton.....	10	*			
Portneuf.....	2	*			
Amalécites de Témiscouata.....	73	*			
do Viger.....	122		122		
Hurons de Lorette.....	291	1	290		1 cathol. romaine.
Iroquois de Caughnawaga.....	1,692		1,692		1 do
do Saint-Régis.....	1,172	72	1,100		1 prot., 4 C. R.
do et Algonquins du Lac des Deux-Montagnes.....	375	225	150		2 do
Miamacs de Gaspé.....	71	*			
do Maria.....	108		108		1 cathol. romaine.
do Ristigouche.....	562		562		1 do
Montagnais de—					
Betsiamits.....	527		527		
Escoumains.....	66		66		
Godbout.....	42		42		
Grande-Romaine.....	355		355		
Lac Saint-Jean.....	384	22	362		1 do
Mingan.....	186		186		
Maskapees du bas du Saint-Laurent.....	2,860	*			
Sept-Iles.....	321		321		
Total.....	13,500				

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Miamacs de—					
Annapolis, Digby et Shelburne.....	295		295		1 cathol. romaine.
Con.é de King.....	62		62		
Queen.....	102		102		
Lunenburg.....	59		59	1	do
Halifax.....	110		110	1	do
Hants.....	164		164		
Colchester.....	100		100		
Cumberland.....	102		102		
Pictou.....	174		174	1	do
Antigonish et Guysboro'.....	168		168		
Richmond.....	248		248	1	do
Inverness.....	125		125	1	do
Victoria.....	121		121	1	do
Cap-Breton.....	159		159	1	do
Yarmouth.....	70		70		
Total.....	2,059				

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Miamacs de—					
Ristigouche.....	32		32		
Gloucester.....	45		45		
Northumberland.....	429		429		2-cathol. romaine.

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains.	Païens.	Dénomination des écoles.
Micmacs de—					
Kent	328		328		
Westmoreland	69		69		
Amalécites de—					
Madawaska	39		39		
Victoria	178		178		1 cathol. romaine.
Carleton	87		87		
Charlotte	36		36		
Saint-Jean	14		14		
York, Sunbury, King et comté de Queen....	317		317		2 do
Total.....	1,574				

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Micmacs	314		314		1 cathol. romaine.
---------------	-----	--	-----	--	--------------------

PROVINCE DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chippewas et Cris, traité n° 1.....	2,451	1,356	409	686	6 prot., 4 C. R.
do do do 2.....	687	343	193	151	6 do 2 do
do Saulteux do 3.....	2,796	766	200	1,830	9 do 2 do
do do et Cris, traité n° 4.....	¶ 4,834	690	355	2,991	9 do 4 do
Chippewas, Saulteux et Cris, traité n° 5.....	3,036	2,231	52	753	15 do
Cris de la Plaine et des Bois, traité n° 6.....	§ 4,993	2,050	1,948	929	15 do 9 do
Pieds-Noirs, traité n° 7.....	5,725	561		5,164	8 do 3 do
Sioux résidants.....	852				
Trafnards dans les environs du creek de l'Érable et Medicine-Hat.....	220				
Total	25,594				
District de la rivière de la Paix.....	2,088	*			
do d'Athabasca.....	8,000	*			
do de la McKenzie.....	7,000	*			
Terre de Rupert de l'Est.....	4,016	*			
Labrador, (intérieur du Canada).....	1,000	*			
Côte arctique.....	4,000	*			

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.

Ahousaht.....	282	}	852	2,241	3 cathol. romaines.*
Claoc-qu-aht.....	280				
Chaic-cles-aht.....	127				
Ehatt-is-aht.....	134				
Emlh-wilh-laht.....	176				
Hosh-que-aht.....	206				
Howchuk-lis-aht.....	53				
Kel-seem-aht.....	123				
Ky-wk-aht.....	490				
Match-iti-aht.....	75				
Mooach-aht.....	276				
Nitten-aht.....	220				
Nooch-alh-laht.....	125				
Oi-aht.....	214				
Opitches-aht.....	54				
Pacheen-aht.....	63				
Too-qu-aht.....	31				
Tsesh-aht.....	164				
Total.....	3,093				

¶ Croyance religieuse non donnée des Sauvages (798) dans l'agence de Muscowpetung.

§ Croyance religieuse de 66 Sauvages non donnée.

* Religion inconnue.

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.PROVINCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE—*Suite*.

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains.	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.					
Assylitch	26	17	9		1 protestante.
Burrard Inlet, réserve n° 3.....	57		57		
Capitano Creek	70	40	30		
Cheam	160		160		
Chehales	142		142		
Co-qua-piet	35		35		
Coquet-lane	26		26		
Cla-hoose	124		124		
Douglas	118		118		
Ewa-hoos	74		74		
Em-alcom	64		64		
False-Creek	84		84		
Haisting, scieries de.....	120	100	20		
Harrison Mouth.....	50		50		
Hope.....	172		172		1 cathol. romaine.
Katsey	66		66		
Langley	148		148		
Matsqui	59		59		
Mission—Burrard-Inlet.....	296		296	1	do
Misqueam	133	33	100		
Moodyville, scieries de.....	86	86			
New-Westminster	121		121	1	do
Nicoamen	34		34		
Ohamille	86	40	46		
Pemberton Meadows	188		188		
Popkum	31	31			
Semiahmoo.....	49		49		
Schurye	25		25		
Sechelt	327		327		
Skokale	47	40	7		1 protestante.
Skowall	84		84		
Skulkum Chuck	112		112		
Skulteen	124		124		
Seymour Creek	32	32			
Squah	106		106		
Squattets	84	64	20		
Squamish—Howe Sound.....	257	157	100		
Shammon	307		307		
Slumagh	62		62		
Squehala	16	16			
Squeam	40		40		
Sumas, n° 1.....	30		30		
do 2.....	55	45	10		
do 3.....	53	30	23		
Syuay	65	28	37		
Texas, Lac	48		48		
To-ylee	54	44	10		1 do
Tsonassan	78		78		
Wadington, havre de.....	76		76		
Whonock	62		62		
Yak-y-you	51	24	27		
Yale.....	187	87	100		1 Eglised'Angleterre.
Total	5,001				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE KAMLOOPS.					
Chataway	11		11		
Chomok	24	24			
Chukchuqualk	123		123		
Halaha	8			8	
Halaut	133		131	2	
Halkum	144		142	2	
Hukhlukatan	74	72		2	
Kamloops	243		243		
Kamus	59	37		22	
Kapatsitsan	39	39			
Kekalus	22	22			
Kittsawat	16	8		8	
Kuant	68	66		2	
Mpaktam	14	14			
Nepa	20	13		7	
Nesikeep	34	34			
Nhumen	26	24		2	
Nikaomin	32	29		3	
Nkaih	2			2	
Nkatsam	105	100		5	
Nkumcheen	87	81		6	
Nkya	47	45		2	
Nquakin	51	49		2	
Paska	13	13			
Piminos et Pakeist	46	45		1	
Shahshanih	88	85		3	
Siska	38	19		19	
Skaap	14	14			
Skappa	22	21		1	
Skichistan	80		80		
Skuwha	11		11		
Skuzzy	67		67		
Snabaim	19	19			
Spapium	26	24		2	
Spaptsin	23	23			
Speyam	25	17		8	
Spuzzam	133	131		2	
Stahl	62	62			
Strynne	50	47		3	
Sunk	22	22			
Tikumcheen	158	153		5	
Tluhtaus	138		138		
Tquayaum	132	36	90	6	
Yout	11	11			
Total	2,560				
AGENCE DE COWICHAN.					
Che-erno	61		61		
Comea-kin	66		66		
Clem-clemalats	146		146		
Comox	47		47		
Ile de la Découverte	17		17		
Esquimalt	30		30		
Ile Galiano	20		20		
Hel-lalt	30		30		
Hatch Point	11		11		
Kil-pan-hus	15		15		
Kee-nip-sim	39		39		
Kok-si-lah	27		27		
Kul-leets	69		69		

1 catholique, romaine.

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
<i>AGENCE DE COWICHAN—Suite.</i>					
Ll-mal-ches	26	26			1 protestante.
L'yach-sun	74		74		
Mal-a-hut	15		15		
Mayne Island	23		23		
Nanaimo	176	176			1 do
Pan-gue-chin	64		64		
Penel-a-kut	192		192		
Punt-ledge	46		46		
Qua-michan	212		212		
Qual-i-cum	21		21		
Saturna Island	5		5		
Sick-a-meen	29		29		
Sno-uo-wus	15		15		
Somenos	85		85		
Songhees	134		134		
Sooke	30		30		
Tsar-out	57		57		
Tsart-ilp	55		55		
Tse-kum	33		33		
Taussie	40		40		
Total	1,910				
<i>AGENCE DE KWAWKEWLTH.</i>					
Ah-know-ah-mish	103			103	
Kose-kemoe	157			157	
Klah-wit-sis	90			90	
Kwawt-se-no	30			30	
Kwaw-she-la	56			56	
Kwaw-kewlth	45			45	
Kwe-ah-kah	60			60	
Kwe-ah-kah, Saich-kioie-tachs	25			25	
Mateelpi	77			77	
Mah-ma-lil-le-kullah	176			176	
Na-knock-to	138			138	
Nim-keesh	174	20		154	1 protestante.
Noo-we-tee	104			104	
Ta-nock-teuch	158			158	
Tsah-waw-ti-neuch	203			203	
Waw-lis-knahk-newith	30			30	
Waw-lit-sum, Saich-kioie-tachs	73		73		
We-wai-ai-kum do	71		71		
We-wai-ai-kai do	130		130		
Total	1,900				
<i>AGENCE D'OKANAGAN.</i>					
Chu-chu-way-ha	72		70	2	
Ker-e-meus	68		66	2	
Na-aik	106	16	30	60	
Nkam-ip	36		36		
Nkam-a-plex	178		110	68	
Nzis-kat	20		20		
Pen-tic-ton	128		128		
Quin-sha-a-tin	28		28		
Quis-kan-aht	28		22	6	
Shen-nos-quan-kin	45		45		

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidents et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE - BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Spa-ha-min.....	158		120	38	
Spal-lam-cheen.....	61		57	4	
Zoht.....	13		3	10	
Total.....	941				
AGENCE DU LAC WILLIAM.					
Alexandria.....	57		57		
Alkali, Lac.....	166		166		
Amahim.....	186		186		
Anderson, Lac.....	114		114		
Bridge-River.....	89		89		
Canoe-Creek.....	143		143		
Cayoosh.....	35		35		
Cheewack.....	8	8			
Clinton.....	40		40		
Colchopa.....	40	40			
Dog-Creek.....	10		10		
Fountain.....	220		220		
High-Bar.....	41		41		
Kaninim, Lac.....	45		45		
Lillooet.....	98		98		
Pavillion.....	57		57		
Pashilquia.....	39	39			
Quesnelle.....	57		57		
Seton, Lac.....	99		99		
Soda-Creek.....	69		69		
Stone.....	107		107		
Toosey, Tribu de.....	66		66		
William, Lac.....	139		139		
Total.....	1,925				
AGENCE DE KOOTENAY.					
Colombie, Lac.....	96				
Kinbaskets (Tribu des Shuswaps).....	46				
Sainte-Marie.....	294		499		
Plaines au Tabac.....	65				
Total.....	499				
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.					
Aiyansh.....	67	67			1 protestante.
Aup-wul-gett.....	178	20	108	50	1 do
Bella-Bella.....	188	188			1 do
Bella-Coola.....	226	28		198	1 do
China-Hat.....	52	12		40	
Clew.....	93	93			
Coquette.....	71	22		49	
Fort-Simpson.....	625	625			2 do
Kincolith.....	227	227			1 do
Kittak.....	77			77	
Kitangataa.....	15			15	
Kitwint-shieth.....	101			101	
Kitlach-damak.....	214			214	
Kithatla.....	193	10		183	1 do
Kitha-ata.....	91	91			
Kitchem-kalem.....	69	40		29	

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Kitsalass.....	86	44		42	
Kitwint-gaa.....	143	46		97	1 protestante.
Kitse-cuhla.....	172	34		138	1 do
Kitan-man (Hayeltin).....	285	42		243	1 do
Kish-pi-uk.....	398	5		393	1 do
Kitwint-cool.....	195			195	
Kishke-gas.....	223			223	
Kull-doa.....	46			46	
Kitamatt.....	261	261			1 do
Kit-lope.....	103			103	
Kinisquitt.....	106			106	
Lack-al-sap (Greenville).....	76	76			1 do
Metlakatla.....	137	137			2 do
Masset.....	445	445			2 do
O-wee-kay-no.....	170			170	
Quish-eilla.....	44			44	
Skidegette et Gold-Harbor.....	192	192			1 do
Tallium.....	46			46	
Wil-skish-tum, Wilwilgett.....	25			25	
Total.....	5,640				
Il n'a pas encore été nommé d'agents pour les bandes suivantes :—					
Hiletsuck.....	2,274				
Siccaneé.....	500				
Tahelie.....	1,000				
Bandes non visitées.....	8,522				
Total.....	12,296				

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	17,752
Québec.....	13,500
Nouvelle-Écosse.....	2,059
Nouveau-Brunswick.....	1,574
Ile du Prince-Edouard.....	314
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	24,522
District de la rivière à la Paix.....	2,038
District d'Athabaska.....	8,000
District de McKenzie.....	7,000
Terre de Rupert de l'Est.....	4,016
Labrador (intérieur du Canada).....	1,000
Côte Arctique.....	4,000
Colombie-Britannique.....	35,765
Total.....	121,520

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

JOHN MCGIRR,

Commis de la statistique.

NOTE.

Les tableaux statistiques et rapports d'agences qui suivent ont été reçus trop tard pour être insérés à leur place dans ce rapport.

État indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Sarcis, saison de 1889—Suite.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES Nos 142-4.

N° du billet de paye.	Noms du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.									
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Paille d'orge.	Pois.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.				
A 1	Patte-d'Ours.																								
2	James Ryder.																								
3	Moses Patte-d'Ours.																								
4	John Patte-d'Ours.																								
5	Mark Patte-d'Ours.																								
10	John Dixon.																								
14	John Montagne-Rochense.																								
17	John Montagne-Rochense.																								
20	Septim Ryder.																								
25	Jean Baptiste.																								
26	Jean Baptiste.																								
28	Paul Ryder.																								
29	John Ryder.																								
39	Daniel Gros-Homme.																								
36	Abraham Dixon.																								
40	Thos. Wm. Kaquits.																								
42	James Jonas.																								
45	Thos. Deux-Jeunes-Hommes.																								
59	Thérèse-Wiekman.																								
86	John Kaquits.																								
97	Beni. Kaquits.																								
B 50	Moses House, M. C.																								
3	Adam Bon-Assiniboine.																								
6	Hector Nimrod.																								
7	Ames Poucette.																								
9	Ben Renard-Rouge.																								
12	Wm. Soldat.																								
14	George Gros-Assiniboine.																								
16	David Poucette.																								
17	John Abraham.																								
22	George Poucette.																								
23	Unke.																								
24	Wm. Gros-Assiniboine.																								

L'orge gela avant de mûrir, et en conséquence le grain fut perdu. Les pommes de terre

31	Hannah Abraham.																								
35	James Nimrod.																								
36	Paul Bearer.																								
46	Nancy Cayan.																								
62	Isaac.																								
75	George-Deux-Jeunes-Gens.																								
78	Joseph By Storey.																								
C 1	Chiniquay.																								
2	Geo. Deux-Jeunes-Gens.																								
3	George Crawler.																								
5	George Hunter.																								
7	Thos. Chiniquay.																								
9	Simeon Grosse-Femme.																								
15	Jacob Deux-Jeunes-Gens.																								
20	Wm. Hunter.																								
41	Daniel.																								
42	Joshua Hunter.																								
	Total.	25	8	25	6	75	46	27																	

ont gelé deux ou trois fois, et l'ont pas formé de tubercules. Les navets ont manqué à cause de la sécheresse.

Wm. GRAHAM, Instruteur agricole.

AGENCES agricoles et réserves des Sauvages

N° de la réserve.	Noms des instructeurs.	Localité.	GRAIN ET RACINES SEMÉS.										
			Total d'acres défoncés p. l'année, cette année.	Acres ensenencés l'année dernière.	Acres clôturés.	Foin coupé, ton'x.	Acres d'avoine.	Acres d'orge.	Acres de pommes de terre.	Acres de navets.	Acres de jardin.	Boisseaux d'avoine	
142 Assinib.	W. Graham...	Rés. des Assinib., Morley	80	17	19	100	25	...	6	6	3	2	...
143 do ..	do ..	do ..	95	37	33	150	30	...	16	16	3	2	...
144 do ..	do ..	do ..	70	10	16	95	15	...	3	3	2	...	
145 Sarcis. ..	F. C. Cornish.	Rés. des Sarcis, Calgary.	125½	72	113½	113½	50	46	...	20	...	6	600
		Semés et récoltés par les employés						7	...	1	...		100
			370½	146	181½	458½	120	53	25	46	8½	12	700

pour l'exercice terminé le 30 juin 1888.

GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				Nombre approximatif de Sauv. sur les réserves. Hommes employés, y compris instructeurs.	NOMBRE DE CHEVAUX ET BESTIAUX.		BATIMENTS CONSTRUITS.			Observations.	
Tonneaux de paille d'orge.	Boisseaux de pommes de terre.	Boiss. de navets.	Graines de jardin.		Don. en vertu du traité ou à tit. de prêt.	Propriété particul. des Sauvages.	Chevaux.	Étables.	Magasins et serres à légumes.		Étables à cochons.
12	...	20	9	225	1	4	100	35	11	50	...
48	...	20	9	232		60	42	10	57	...	
9	...	6	9	128		60	26	8	45	...	
...	197	329	3	120	33	2	10	1	
...	...	10	
75	197	56	27	914	4	10	340	136	31	162	1

F. C. CORNISH,
Agent des Sauvages.

A l'honorable

SCUGOG, 31 août 1889.

Surintendant général des affaires des Sauvages, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel et mon tableau statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Les Sauvages de cette réserve ont fait cette année des travaux de culture sur une grande échelle, et ont utilisé chaque acre de bonne terre. Les jeunes gens de la réserve méritent beaucoup d'éloges pour leurs efforts constants à devenir de bons agriculteurs. Quelques-uns d'entre eux, par une pratique persévérante, sont devenus de très bons laboureurs et peuvent labourer un champ aussi bien qu'aucun cultivateur blanc. Il y en a deux de la bande qui ont l'intention de prendre part au concours annuel de labour des townships de Reach et Scugog. Les travaux de semence ont commencé de bonne heure cette année, les Sauvages les ont terminés en temps propice, et la réserve n'a certainement jamais eu une plus belle apparence qu'à cette saison. Quelques semaines après le commencement des semences, je me suis aperçu que quelques-uns des Sauvages ne pouvaient résister à la tentation de faire la pêche pendant la saison chaude et négligeaient ainsi leurs travaux. J'ai fait assigner devant un magistrat trois blancs qui avaient acheté du poisson des Sauvages, et ils ont tous été condamnés à l'amende, ce qui a mis fin de suite à l'abus de faire la pêche illégalement. Les Sauvages ont pris une immense quantité de poisson durant l'hiver de 1888-89, ainsi que durant l'été suivant, en ont réalisé de bons profits à le vendre, et ont pu en conserver considérablement pour leur usage domestique. Je suis heureux de pouvoir constater que l'usage des boissons enivrantes diminue graduellement. Le révérend E. R. Young, leur ancien pasteur, qui résidait ci-devant à Port-Perry, leur a fait une visite qui a paru leur plaire beaucoup. M. Young n'a pas visité ses anciens amis les mains vides. Il avait apporté avec lui un grand coffre rempli de vêtements et d'ustensiles utiles, qu'il distribua généreusement parmi les anciens membres de la bande. Mr Young, qui a passé un grand nombre d'années parmi les Sauvages du Nord-Ouest, et qui est sur le point de publier en Angleterre un livre sur "les Sauvages d'Amérique," a été tellement enchanté des améliorations qui ont été faites sur cette réserve qu'il a amené avec lui un photographe, et a fait prendre un certain nombre de vues sur cette réserve pour les reproduire dans son ouvrage. J'inclus avec le présent rapport quelques-unes de ces "vues," pour donner une meilleure idée de quelques-uns des membres de la bande Scugog, et du résultat de leurs efforts depuis les quatre dernières années pour avancer en civilisation. Le révérend M. Reid est leur pasteur actuel, et il fait tout en son pouvoir pour les amener sous l'influence chrétienne. M. Reid n'a encore été que peu de temps parmi les Sauvages, et il a déjà gagné le respect et l'estime de chaque membre de la bande. Quelques-uns des Sauvages ont acheté cette année une lieuse qui sans aucun doute leur sera d'une grande utilité. L'état de l'éducation scolaire est à peu près le même que l'année dernière, et il n'y a qu'un élève de plus. La moyenne de l'assistance journalière est de sept enfants, et l'école est dirigée par la secte presbytérienne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

GEO. B. McDERMOT, *agent*.

A l'honorable

BATTLEFORD, 6 novembre 1889.

Surintendant général des affaires des Sauvages, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon onzième rapport annuel concernant les affaires des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest.

Mon dernier rapport annuel a été écrit en 1888, au Lac aux Oignons, après que j'eus fait l'inspection de cette agence, et il contenait un résumé du résultat de mes inspections des diverses agences jusqu'à cet endroit.

Je vais donc aujourd'hui commencer au point où j'ai laissé.

Je me rendis ensuite à l'agence du Lac à la Selle, dont M. John A. Mitchell est l'agent. J'y fis une minutieuse vérification des livres, et je soumis au commissaire des Sauvages les bilans de tous les comptes; j'ai trouvé que le bureau était bien tenu et que son fonctionnement donnait entière satisfaction. Depuis mon inspection de l'année précédente, une maison bien confortable avait été construite pour l'agent, ainsi qu'une maison pour l'interprète. Le gouvernement a établi un service télégra-

phique sur cette réserve, et y a érigé des bâtiments pour l'accommodation de l'officier en charge.

J'ai fait une visite de maison en maison des différentes bandes de Sauvages dans l'agence. M. Ingram, ci-devant l'instructeur agricole pour les réserves 125-127, a été transféré à la réserve 128—bande Pakan—, et il obtient de bons résultats. Tant que la chasse et la pêche étaient avantageuses, on considérait la culture comme un passe-temps, mais comme maintenant on s'attend à des résultats substantiels qui s'imposent, il est temps que les travaux de culture y soient dirigés par un agriculteur pratique. Vous pourrez apprécier le bénéfice de sa présence à cette agence lorsque j'arriverai à cette partie de mon rapport relativement à mon inspection de l'année courante.

M. Grasse a été nommé à la position laissée vacante par M. Ingram, et à la charge des bandes 125-127. Lors de ma visite, ces Sauvages étaient activement occupés à battre la récolte de la saison, qui avait été assez bonne. Il y avait une quinzaine de Sauvages occupés à ces travaux, et ils sont devenus experts à manœuvrer la machine à battre. L'instructeur agricole était là qui conduisait, et s'occupait du soin de la machine avec son bidon à l'huile; mais la direction de la machine, aussi bien que son approvisionnement et autres manœuvres nécessaires à sa mise en opération, de même que la partie du travail des journaliers, étaient accomplis d'une manière très satisfaisante par les Sauvages.

Bande de "Plume-Bleue."

Ces Sauvages étaient partis un peu plus d'un an avant que je fus les visiter, du lac aux Enfs, pour aller s'établir sur leur réserve actuelle, et lors de mon inspection, en 1887, ils n'avaient que deux logements. En 1888 ils avaient sept maisons confortables et quatre écuries.

Je me rendis ensuite à la réserve de Edmonton. C'est monsieur W. C. de Balinhard qui en est l'agent, depuis qu'il a été transféré de l'agence des Sarcis.

J'ai fait les inventaires ordinaires et la vérification des livres, et en ai fait rapport au commissaire. J'ai constaté que le travail du bureau avait été transcrit avec promptitude, et les livres tenus d'une manière simple et intelligible; les rapports, les lettres et les documents étaient tous placés avec méthode.

J'ai suivi mon habitude de visiter les sauvages à leurs propres maisons, et j'ai constaté que celles-ci étaient très confortables, toutes avaient des planchers et des fenêtres, et la plupart étaient garnies de meubles et d'ustensiles ordinaires. La nouvelle maison du chef Enoch est particulièrement remarquable, étant bien finie dans le haut avec des chambres à coucher pour sa famille. Plusieurs familles ont des corals et des étables; les cours et les bâtiments étaient excessivement propres, bien que ma visite fut inattendue.

La récolte de 1888 a été des plus abondantes, dans cette agence, et l'on pourrait voir de grandes quantités de grain entassé à chaque homestead.

L'instructeur agricole O'Donnell était allé demeurer à la réserve Alexander. Le site choisi pour y placer ces constructions y est très avantageux, et des plus convenables pour surveiller et conduire les travaux des Sauvages.

Depuis mon inspection de 1887 on y a construit de nouvelles bâtisses, qui consistent en une maison et un bureau pour l'agent, ainsi que deux hangars et une écurie. Ce sont de bons bâtiments substantiels et bien construits.

AGENCE DES BUTTES DE LA PAIX.

(M. S. B. Lucas, agent.)

Je n'ai pu terminer l'inspection de cette agence que tard en janvier de cette année.

J'ai commencé ma dernière inspection par faire l'audition des comptes et des livres dans le bureau de l'agent. J'ai aussi pris un inventaire des effets et marchandises emmagasinés à l'agence, et je l'ai envoyé au commissaire, en même temps que les bilans des différents comptes.

Approvisionnements par contrats.—Les articles de marchandises les plus importants ont été livrés d'une manière satisfaisante, tant qu'à la qualité que suivant les conventions stipulées dans la liste. On a envoyé des échantillons de thé au bureau du commissaire pour les faire examiner. L'agent a fait objection à certains articles comme n'étant pas conformes à la description qui en était faite dans la liste, et ces

articles ont été remplacés par les contractants, ou une déduction sur le prix en a été faite.

Bétail.—Il y avait à l'agence 212 têtes de bétail, distribuées aux membres des différentes bandes. Ils étaient tous en bon ordre, à l'exception de quelques bœufs de trait, qui avaient travaillé en grande partie sur les routes, à charroyer le poisson des lacs. Le nombre de chevaux possédés par les Sauvages en propre est estimé à 300.

Cochons.—L'élevage des cochons n'a pas réussi chez ces Sauvages. Ils n'en avaient que deux ou trois à tuer pour en faire du lard. Ils en avaient eu originaiement vingt et un pour l'élevage.

Bande de Sampson, N° 133.

Il y eut 284 Sauvages de payés dans cette bande, à la dernière paye (1888). Il y avait eu douze décès, et dix naissances durant l'année. La culture avait été dirigée par l'agent lui-même. Bien que la saison fut trop avancée pour pouvoir inspecter les travaux de culture, j'ai pu en juger par l'étendue de leurs champs, les clôtures et l'état de leurs demeures. Non seulement ai-je pu constater un progrès considérable sous ce rapport, mais il est évident qu'il y a chez ces Sauvages eux-mêmes un désir marqué de progresser. Il est difficile de pouvoir appliquer l'expression "énergique" aux habitudes des Sauvages, mais je puis affirmer que cette année leur travail n'a pas été léthargique. Il y a encore amplement à faire dans la voie des améliorations, mais s'ils continuent comme par le présent, on en obtiendra des résultats très satisfaisants. Il y a eu cette année une augmentation de quarante-deux acres de terre mise en culture sur l'année 1887. La mise en culture de deux acres en blé Ladoga a bien réussi, et on en a gardé le produit pour la semence. L'orge a peu rapporté. L'année a été bonne pour le foin, et cette bande en a récolté 300 tonnes. On a construit onze maisons nouvelles durant l'année, et les anciennes maisons ont toutes été réparées d'une façon ou d'une autre. Sept de ces maisons neuves appartiennent à des jeunes gens qui n'avaient jamais encore possédé de logements en propre, et qui s'établissent par eux-mêmes. Le chef s'est construit une étable, et s'est procuré des billots et de la planche pour se construire une maison.

Bande de Peau-d'Ermine, N° 137.

Cette bande est sous la direction de M. John Ross. Sa population comprend cent-vingt-cinq âmes. Il y eut six décès et une naissance durant l'année. Il y a eu progrès dans leur avancement vers la civilisation depuis ma dernière inspection. L'amélioration la plus marquante dans la réserve est la grande maison en blocs de bois et à deux étages construite par le chef. Il y a augmentation de vingt-deux acres de terre mise en culture sur 1887. Ils ont récolté cent cinquante-deux tonnes de foin. Les membres de cette bande ont pris un air de civilisation, et j'ai vu qu'il y avait plus de confort domestique que lors que j'y suis allé la dernière fois.

Bande de Bœuf-Boueux, N° 140.

Ces Sauvages sont aussi sous la direction de M. Ross. La population est de soixante-deux. Il n'y a pas eu de décès durant l'année, et que deux naissances. Cette bande avait soixante acres de terre en culture qui ont assez bien rapporté. Ils ont récolté quatre-vingt-dix tonnes de foin. Leurs étables sont confortables. Le chef Louis Bull a levé sa maison, qui est d'un étage et demi, et y a placé un toit en bardeaux. Les autres membres de la bande sont bien logés.

Ces Sauvages s'occupent à faire la pêche au lac aux Pigeons sur un pied considérable, et l'instructeur agricole en avait reçu, lors de ma visite, plus de cinq mille poissons.

M. Ross prend beaucoup d'intérêt à sa position, et tient à conserver la confiance qu'on a mise en lui. Il paraît avoir acquis la confiance et l'amitié des Sauvages sous sa charge. M. Ross enseigne aux femmes à faire les travaux domestiques, et il a réussi jusqu'à un certain point à leur enseigner à tricoter les mitaines et les bas, mais avec leur manière actuelle de vivre, et le manque de poêles de cuisine, elles ne progressent pas beaucoup dans la manière de faire le pain.

Bande de Tête-Pointue, N° 141.—M. L. C. Robertson, fermier.

La population de cette bande est de cent treize. Il y a eu vingt-deux décès l'année dernière, et cinq naissances. Ils font très peu de culture, mais je suis d'opinion qu'ils sont en meilleures conditions que l'année précédente. La ferme est une maison très confortable, et les hangars aux rations et aux approvisionnements

sont des constructions convenables. On a construit une petite maison pour un interprète. La bande a récolté soixante tonnes de foin.

Quelques membres de la bande avaient fait la pêche au lac aux Pigeons, pour l'usage général de la bande, et ils ont emmagasiné à la ferme environ cinq mille poissons blancs.

L'agent a très bien réussi à établir une pêche au lac aux Pigeons durant l'hiver de 1888-89. Il avait engagé plusieurs des meilleurs pêcheurs à aller s'y établir avec leur famille, et à y faire la pêche pour le bénéfice général de l'agence. Il y passé lui-même une bonne partie du temps, et son interprète, Donald Whitford, y vivait avec les Sauvages. Il obtint le meilleur résultat possible de cette entreprise, et environ quinze mille poissons furent emmagasinés, et servirent à la ration générale. A part d'augmenter l'approvisionnement des vivres, la variété de la nourriture a eu un effet avantageux sur la santé des Sauvages.

L'agent a construit une très bonne cuisine en blocs de bois. Il a aussi construit des étables à vaches, et a préparé du bois en pièces pour construire des remises pour les instruments aratoires, et pour d'autres constructions.

Les livres du bureau de l'agence étaient tous proprement et convenablement tenus par le commis, M. Molson, et la tenue générale du bureau avait été administrée comme le font des gens d'affaires.

L'agent fait une mention très favorable de son interprète, Donald Whitford, qui a été employé dans ce département pendant plusieurs années.

Je dois aussi reconnaître son utilité, et dire qu'il est digne de la confiance qu'on a mise en lui.

L'agent lui-même est infatigable dans son œuvre, et ne se ménage jamais lorsqu'il y a la moindre chose à faire. Les meilleurs dispositions existent entre lui et ses Sauvages, et ceux-ci n'hésitent jamais à aller quérir ses services, de nuit ou de jour, que ce soit pour quelques chose pratique, ou simplement sympathique, tel que pour avoir un médicament pour quelque malade ou pour régler quelque difficulté domestique. Dans tous ces cas il laisse volontiers ce dont il peut être occupé dans le moment pour aller les assister. J'étais là au jour de l'an, lorsque les Sauvages, femmes et enfants—vinrent souhaiter la bonne année à l'agent et à sa famille. Il était évident qu'ils ne s'attendaient pas à la bienveillante réception qui devait leur être faite. Ils étaient venus pour visiter leur plus proche et leur plus cher parent, et se comportèrent de la manière la plus bienséante possible. Ils acceptèrent et apprécièrent sans aucun doute l'hospitalité prodigue de Mde Lucar. Ils eurent des expressions d'amitié et d'estime, et s'en retournèrent de bien bonne humeur.

J'ai commencé mes travaux d'inspection pour la saison de 1889 à la réserve des Sioux, Moose Woods, chef, Bonnet-Blanc, où j'arrivai le six de juillet.

J'ai trouvé le vieux chef très malade, il est consomptif, et verra difficilement un autre été.

J'y ai visité chaque maison et chaque ferme de la réserve, et tout paraît être prospère. Chaque famille possède sa petite ferme de champ en culture, de maison et d'étables. Les maisons sont propres et confortables, et ont beaucoup du confort et des avantages d'un peuple civilisé, tels que des poêles, des lampes, des horloges, des meubles de lits, etc. Les hommes, les femmes et les enfants sont également vêtus comme les colons blancs ordinairement. Ils se nourrissaient de lait, de patates (produit de la récolte de 1888),—et de poisson,—“gold-eyes” et esturgeon—qu'ils prennent en abondance dans la rivière Saskatchewan.

L'école est conduite par madame Tucker, institutrice très bien qualifiée, sous les auspices de l'église méthodiste, de laquelle elle reçoit une allocation additionnelle à son salaire. On a construit l'année dernière une maison d'école, et en même temps de résidence pour l'institutrice. C'est une maison confortable et commode.

La bande possède un troupeau de beaux animaux qui sont en bonne condition, tranquilles et apprivoisés. Les vaches sont traitées par leurs propriétaires, et les veaux sont élevés par la bande.

Ils avaient une étendue totale de terre en culture de cent trente-sept acres. Les patates paraissaient bien, mais j'ai le regret de dire que la récolte du grain—en commun avec celle des colons blancs de cette partie du pays—a été presque nulle à cause de la sécheresse.

Dans presque chaque maison, j'ai remarqué plusieurs sacs de blé de l'année dernière—de bons échantillons. J'espère qu'ils les conserveront pour la semence du printemps prochain.

Je visitai ensuite l'agence du Lac aux Oignons—S. S. Mann, agent—ou j'arrivai le 17 juillet.

J'ai fait mon inspection en la manière ordinaire, en faisant inventaire des effets en magasin, des instruments aratoires et des outils en usage dans l'agence, et je fis une vérification complète des livres.

J'ai suivi et marqué les entrées et les balances rapportées de mois en mois, depuis ma dernière inspection, le 1er octobre 1888. J'ai mis de côté et j'ai effacé les effets qui ne pouvaient plus servir.

Les approvisionnements fournis à l'agence durant la dernière année fiscale ont été complètement suffisants. L'inventaire du 30 juin laisse voir une quantité considérable de provisions, d'instruments aratoires, de munitions, de ficelle et de vêtements qui n'avaient pas encore été employés. Cette libéralité n'a pas occasionné d'extravagances, c'est le contraire qui a été le cas. L'administration d'un agent aussi prudent que M. Mann a été une sauvegarde contre les demandes de secours inusités, et a produit chez les Sauvages la tranquillité et l'assurance contre tout malaise. Ils ont été bien nourris, bien vêtus, et constamment tenus occupés aux travaux, ce qui est le meilleur moyen de les préserver contre les idées et les actions mauvaises.

Une course à travers la réserve est très intéressante et très instructive, et bien qu'il se fut écoulé dix mois depuis ma dernière inspection, avec un hiver intermédiaire, j'ai remarqué plusieurs améliorations importantes qui étaient terminées ou en voie de progrès, ce qui fait voir que ces Sauvages ne veulent pas demeurer stationnaires, mais qu'ils ont des dispositions progressives. Leurs maisons sont de première classe, ont un étage et demi de hauteur, avec toits en chaume élevés, sont bien crépies, et blanchies en dedans et en dehors, et ont de bons planchers.

Il y a quarante-huit maisons et vingt-deux étabes sur la réserve.

La liste suivante comprend l'augmentation des maisons et constructions de fermes, ainsi que les améliorations qui y ont été faites depuis ma dernière inspection :

Eustache Vivier, une étable neuve, un enclos à porcs et un corral ; Longfellow, une maison neuve, une étable et un corral ; Mee-she-how, une étable neuve ; Antoiné, une maison neuve et une étable ; Ca-na-po-ta-te, une étable neuve ; Jim Cou-croche, une étable et un corral en pieux dressés ; Pah-pah-quan, une maison neuve ; Tonnerre, une maison neuve, un enclos à porcs, et un corral ; Whetstone, un corral et un enclos à porcs ; Wha-po-tu-tew, une maison neuve ; Waskewhish, une maison neuve ; J-pe-ke-koa, une étable neuve ; Badger, une maison neuve ; A-na-pass, une étable neuve ; Cheman, une maison neuve.

L'apparence extérieure de ces Sauvages change rapidement, ce qui, d'après moi, constitue un changement dans le caractère. On voit rarement une couverture portée soit par homme, femme ou enfant. Ils s'habillent comme les Métis à l'aise, la plupart portent des bottes lorsqu'ils peuvent s'en procurer, de préférence aux souliers dits mocassins. Bon nombre d'hommes et de jeunes gens se sont coupé les cheveux, et les Sauvages des plaines acceptent le changement de coutumes beaucoup plus vite que les Sauvages des bois.

On a ensemencé comme suit, durant l'année :—Vingt-huit acres de blé, cinq d'avoine, trois cent trente d'orge, vingt de patates, et dix de navets, en tout, trois cent quatre-vingt treize acres. Les clôtures ont été réparées, et toutes les préparations ont été faites en prévision d'un bon rendement ; mais, le fait inusité que l'hiver s'est passé sans neige, et la sécheresse qui a prévalu continuellement depuis a enlevé toute espérance d'avoir une récolte de quelque valeur ; les patates même ne rapporteront pas la semence. Ce manque de récolte a porté les Sauvages à donner plus de soins à leurs bestiaux. J'ai remarqué que la plupart traient leurs vaches, et au lieu d'attacher leurs veaux suivant la vieille cruelle méthode, avec une corde au coin le plus chaud de leur maison, ils ont maintenant de vastes parcs, et comme les veaux paraissent vigoureux et bien développés, ils doivent être bien traités et ne pas manquer de la quantité de lait qui leur est nécessaire.

Lors de mon inspection il y avait soixante et cinq hommes occupés à faire les foins. Comme ils n'avaient qu'une seule faucheuse, vingt-six hommes coupaient le foin avec des faux et des faucilles, vingt-trois mettaient en piles, et seize charroyaient avec huit wagons et huit paires de bœufs. Comme on voit, ils travaillaient en trois bandes séparées, d'une manière systématique et très consciencieusement, et ne requièrent que peu de surveillance.

J'ai examiné les registres et le grand-livre des entrées de bestiaux, et les rapports, tout particulièrement. J'ai constaté qu'ils étaient tenus très méthodiquement. L'agent avait fait un relevé des troupeaux et avait marqué le bétail en juin, et les registres avaient été corrigés en conséquence. Ce dernier relevé fait voir que le bétail augmente en nombre d'une manière satisfaisante. La bande 119 possède cent soixante têtes de bétail. Ils avaient eu trente-quatre veaux du printemps, de trente neuf vaches, la propriété de trente-trois Sauvages, dont un possédait huit têtes,—deux, sept têtes,—onze, six têtes,—sept, cinq têtes,—quatre, quatre têtes,—cinq, trois têtes, et trois, deux têtes,—; chacun de ces propriétaires fait hiverner son bétail dans des étables qui leur appartiennent en propre, tous en prennent soin eux-mêmes. Ils commencent par recevoir une vache chacun, d'après le système de p:êt de 1886, et cette année la plupart vont payer ou remettre la vache ainsi prêtée. Ils auront ensuite libre champ de progresser, le bétail leur appartenant en propre, sans aucune obligation ou lien, et je n'ai aucun doute que dans trois ans ils commenceront à réaliser de bons profits.

On n'avait pas encore fait le relevé du bétail de la bande de Chippewayan, en sorte que le registre ne contenait aucun changement depuis l'année précédente, savoir, cent vingt-huit têtes. Ces Sauvages ont reçu un peu d'orge de semence et de patates. Ils ont été visités de temps à autre par l'agent, et on leur a fourni de la fleur et du lard fumé lorsqu'ils en avaient besoin. Comme faible compensation pour cette nourriture ces Sauvages donnèrent à l'agence environ dix mille bardeaux qu'ils avaient fabriqués eux-mêmes, ce qui prouve que le Sauvage peut apprendre. J'étais là, l'année dernière, lorsqu'ils apportèrent quelques bardeaux—les premiers qu'ils faisaient. C'était du bardeau mal fait, et de pauvre qualité, mais le dernier lot qu'ils apportèrent, il y a quelques jours, était d'excellente qualité, d'une coupe égale, d'une bonne épaisseur, et bien fini.

En outre du bétail possédé par les bandes, l'agence a un troupeau, la quantité enregistrée en étant de quatre-vingt-dix-huit têtes, mais sept desquelles sont des bœufs que l'agent se propose de donner aux Sauvages pour la boucherie. Le troupeau se compose de quatre-vingt-onze têtes, savoir. quatre taureaux; cinquante-deux vaches et trente-cinq veaux; quelques vaches n'ont pas encore vêlé.

Ecoles.

L'époque de mon inspection s'est trouvée pendant la vacance d'été, mais ceci ne m'empêchera pas de dire un mot sur les maisons d'école. La maison d'école protestante a été couverte en bardeaux, on l'a entourée d'une jolie clôture, et on a planté des arbres dans l'enceinte. On a fait la même chose à l'école catholique romaine, à l'exception de la couverture en bardeaux, qui n'était pas nécessaire, vu que la couverture en chaume était toute neuve. Ces maisons d'école présentent un aspect incomparable dans tout le pays. Elles sont bien approvisionnées de tables et de pupitres.

En outre de ces constructions, ces Sauvages ont apporté du Lac aux Grenouilles les machines d'un moulin à farine et à scies, de même qu'une certaine quantité de bois de construction qui s'y trouvait. On a préparé d'autre bois de construction, et la charpente d'un moulin est maintenant prête à être mise en construction. On a creusé un puits de 12 pieds de diamètre, qu'on a entouré en pierre, pour fournir l'eau à la machine.

Marchandises à l'entreprise.—A l'époque de mon inspection il n'y avait que quelques branches de marchandises sous contrat d'arrivées. J'ai examiné la fleur, le lard fumé, les pommes, le poivre et la moutarde. La mesure en était correcte, et la qualité conforme aux échantillons, le lard fumé surtout étant très beau, très frais et très bon, sans os du tout.

Constructions de l'agence.—Depuis mon dernier rapport, les étables et les magasins ont été élevés d'une poutre ou deux, ont été redressés et nivelés, et on les a recouverts de bons toits en bardeaux. La maison de l'interprète a été réparée de

même. Le bureau a été agrandi de moitié, et recouvert en bardeaux, ce qui le rend très confortable et spacieux. On a fait une grande construction pour les porcs. On a creusé un puits, et on y a introduit une pompe ; au-dessus du puits on a construit une bâtisse qui sert en même temps de laiterie. La maison de l'agent a été peinte en dedans et en dehors, y compris le toit. On a construit une bonne maison pour le commis ; la maison du commis et celle de l'interprète sont entourées d'une clôture en pieux de pruche ; on y a aussi planté des arbres, et ces deux maisons ont une apparence de confort et de domesticité, la première ayant un bon puits muni d'une pompe. Je me suis arrêté à décrire ces améliorations, parce qu'elles ont été faites par l'agent, les employés et les Sauvages.

L'établissement du Lac aux Oignons est maintenant devenu un village. En outre des bâtisses de l'agence, des maisons de l'agent, du commis et de l'interprète, des moulins à farine et à scies, il y a les quartiers de la police à cheval, les magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les églises catholique-romaine et épiscopaliennne anglaise, ainsi que les résidences des ministres et des instituteurs.

Les églises font un grand bien. Les Sauvages assistent aux écoles du dimanche avec une régularité remarquable, et ils commencent déjà à prendre part aux exercices religieux. Les missionnaires, le Rév. I. J. Taylor, C. E., et le père Dauphin, sont actifs et travaillent avec énergie à amener tous les Sauvages dans le giron de la chrétienté. Ces messieurs ont beaucoup de bienveillance mutuelle, et font voir pratiquement aux Sauvages qu'ils sont amis aussi bien que prédicants.

Statistique vitale.—Le registre de l'agence indique quinze naissances et vingt-six décès depuis le premier octobre 1888, mais comme il n'y a eu que deux naissances d'enregistrées dans la bande 124 (Chippewayans), il est à croire que toutes les naissances n'ont pas été rapportées. La plupart des décès ont été causés par la rougeole qui a éclaté durant l'hiver parmi les Chippewayans.

Bureau de l'agence.—Depuis janvier, c'est M. Baker qui agit comme commis de cette agence. Son travail est propre et convenable. Il était en règle sous tous rapports.

AGENCE DU LAC À LA SELLE.

M. John A. Mitchell, agent.

Je suis arrivé à cette agence le 11 août, et je passai quelques jours à regarder faire les foins.

Ces travaux étant terminés, je fis l'inventaire des marchandises dans le magasin, des instrumens aratoires, des outils, etc., en usage dans l'agence, et à faire la vérification des livres.

Ma précédente inspection s'était terminée le 31 octobre 1888. J'ai fait un relevé des recettes et de la distribution de toutes les marchandises depuis cette dernière date jusqu'au 31 août 1889, où j'ai fermé les entrées, en marquant les différences entre les balances indiquées dans les livres et les marchandises en main. J'ai trouvé les livres très exacts.

Travaux à la ferme des Sauvages (Indian Farm).

Bande du Lac à la Selle, 125. Cette bande comprend vingt-quatre familles, formant quatre-vingt-six personnes, auxquelles on peut ajouter la bande de Plume-Bleue, comprenant treize familles, total trente-huit, et quatre familles de la bande 128, total onze. Toutes ces familles sont sous la direction de l'instructeur agricole Grasse.

M. Grasse a eu assez de succès avec ces Sauvages, mais je regrette d'avoir à dire que la récolte a presque totalement manqué, à cause de la sécheresse. On s'était activement occupé à faire les semences de bonne heure au printemps, elles furent terminées en bonne saison, et les champs avaient été convenablement clôturés. Les Sauvages ont ressenti vivement la perte de leurs récoltes, et ils espèrent que le gouvernement leur viendra en aide, au printemps prochain, en leur procurant du grain de semence.

On avait ensemencé soixante et seize acres sur la réserve 125, ce qui faisait une augmentation de treize acres sur 1888. Il y avait treize maisons et seize étables le 30 juin, et j'ai remarqué que Jean-Baptiste Doghead avait construit une maison neuve, et avait clôturé nouvellement quatre acres de terre ; Simon Pasqua-ack avait terminé sa maison neuve, avait cassé cinq acres de terre, et les avait clôturés ; Red

Crow venait de clôturer six acres, avait fini sa maison, avait construit une étable, et avait défriché un acre et demi de terrain; Samuel Steinhaur s'était fait un nouveau champ de quatre acres de terre cassés, qu'il avait clôturés et mis en culture, et il s'était aussi construit une maison neuve; Augustin Steinhaur a un nouveau champ de cinq acres, qu'il a bien clôturé et mis en culture, et a construit soixante et quinze pieds d'écurie; le gros Louis Whiteyoken s'est bâti une belle maison neuve à deux étages, avec un toit en bardeaux, et des planchers en planches embouvetées, en haut et en bas, et s'est creusé un puits; John Jessie a récemment clôturé six acres de terre, a cassé deux acres, s'est construit un grenier, et s'est creusé un puits; Andrew Hunter a une maison neuve; John Ma-kokus a cassé cinq acres qu'il a clôturés, et il a une maison en voie de construction. John a cassé trois quarts d'un acre; Jos. Lapotack a clôturé en neuf onze acres de terre; Moses s'est bâti une maison neuve, et a clôturé en neuf cinq acres de terre.

Cette bande (125) a aussi agrandi sa maison d'école, et l'a faite aussi grande qu'elle était d'abord. Ces Sauvages allèrent au lac du Poisson-Blanc (*White fish lake*) aider à en tirer du bois de construction pour un moulin à farine et un moulin à scies.

Ils aidèrent à faire descendre le bois en radeaux depuis Edmonton, et là le tirèrent de l'eau, et le traînèrent jusqu'à la réserve. Au printemps, les feux de prairies balayèrent presque toutes les clôtures de la réserve, ce qui a nécessité beaucoup d'ouvrage pour les reconstruire.

L'exposé des travaux ci-dessus, fait voir que ces Sauvages ont commencé sérieusement à améliorer leur sort.

La majorité des adultes de cette bande sont méthodistes, et l'instituteur, M. R. B. Steinhaur (un Sauvage), est le prédicant de l'endroit. Il préside régulièrement aux services religieux tous les dimanches, et fait l'école du dimanche, ainsi que des réunions de prière chaque semaine. On m'a informé que la Société des missions a l'intention d'ériger bientôt des constructions sur la réserve.

Bande de Plume-Bleue, n° 127.

Cette bande a ensemencé quatorze acres, une légère diminution comparé à 1888.

Il y avait le 30 juin sept maisons et sept étables sur cette réserve. Depuis lors, on y a fait des améliorations et plusieurs additions. Leurs maisons commencent à avoir un air de domesticité. La maison neuve de Kickewasis constitue la plus importante des améliorations; il a clôturé six acres, et cassé la moitié d'un acre. Wahpeno a cassé quatre acres, a construit une maison neuve, et a clôturé huit acres. Kakesin a construit une maison neuve.

La majorité de cette bande est catholique romaine. Il y a une mission catholique sur cette réserve, le rév. père Merer, missionnaire; mais il n'y a pas encore de construction pour le culte. Les offices se font temporairement et régulièrement dans une bâtisse appartenant à un Sauvage.

Les hommes des bandes du Lac à la Selle s'habillent très bien, mais les femmes et les enfants ne paraissent pas avoir le même avantage en fait de vêtements. Sans doute qu'il y aura amélioration sous ce rapport après que les rations auront été distribuées.

Bande 128, Lac du Poisson-Blanc, Pakan, chef.—Cette bande se compose de soixante et quinze familles, comprenant deux cent vingt-huit personnes.

Jas. E. Ingram en est l'instructeur agricole.

J'arrivai à cette réserve le 29 août, je fis l'inventaire des marchandises en main, la vérification des livres, marquant les effets reçus et ceux distribués.

Travaux de la ferme.—Cette bande a ensemencé cent soixante et douze acres de terre, comme suit :—trente-sept acres en blé, treize acres en avoine, quatre-vingt-quatorze acres en orge, et dix-sept acres en patates. Il y avait en outre, le 30 juin, vingt acres de nouvelle terre de cassée. Ces travaux sont répartis entre cinquante-huit Sauvages qui tiennent maison. Le cultivateur le plus important parmi ces Sauvages est Arthur Steinham, qui cultive environ vingt acres; il y a deux autres fermes de dix acres chacune, cinq fermes de cinq à six acres chacune, mais la plupart n'ont que deux, trois ou quatre acres.

La récolte du grain est peu considérable, mais les échantillons sont bons; avec du soin, ils récolteront suffisamment pour la semence de l'année prochaine. On peut

considérer la récolte de patates comme manquée. A l'époque de ma visite, les Sauvages étaient à récolter leur grain, bien que la coupe de foin fut à peine terminée.

J'ai remarqué les améliorations suivantes depuis mon inspection précédente : le chef Pakan, une maison neuve, de 20 × 28, à deux étages, en pièces de bois de pruche équarries, fondation en épinette rouge, toit en bardeaux, planchers et cloisons en bois embouveté. Il a aussi clôturé son champ à neuf ; Joseph Mukookis, maison neuve, de 14 × 16 ; Charles Jackson, maison neuve ; Henry Prince, maison neuve ; John Hunter, maison neuve, et douze acres de terre clôturés ; Moses Jackson, maison neuve et six acres clôturés ; John Sinclair, maison neuve ; Nathaniel Leg, maison neuve ; Enoch Wood, maison neuve ; Albert Cardinal, maison neuve, quarante acres nouvellement clôturés, et un acre et demi de terre nouvellement cassé ; Arthur Steinhaur avait fini de lambrisser et de diviser sa maison en haut comme en bas, avait construit un nouveau parc à bestiaux ainsi qu'une cour, avait clôturé dix acres, défriché cinq acres, et labouré deux acres et demi ; Thomas Sinclair, maison et étables neuves ; Charles Stanley, billots prêts pour la construction d'une maison neuve ; Jacob Jackson, billots prêts pour la construction d'une maison neuve ; Baptiste Cardinal, maison neuve ; Dent-de-Loup, maison neuve, et trois acres nouvellement clôturés ; Enock Kimowin, maison neuve, un acre de terre clôturé, un acre et demi nouvellement cassé ; A. Kiah-was-in-wes, maison neuve, et quatre acres clôturés ; Kee-o-metowey-o, maison neuve et trois acres de clôturés ; John Whitford, deux acres de clôturés ; Edouard Rose, maison neuve, et six acres cassés : ce champ était très pierreux, et il en avait enlevé des tonnes de pierre. La veuve Tête-Chauve avait des billots de prêts pour se construire une maison neuve. Paul Bernard, maison neuve et quatre acres de clôturés ; Elijah et Elie Seenum, fils du chef, avaient cassé neuf acres ; Kwe-ess-Kis avait récemment clôturé vingt acres ; John Hunter, jeune, maison neuve et un demi-acre de cassé ; Mde Courtes-Jambes a des billots de prêts pour la construction d'une maison neuve ; Peter Short, un acre et demi de cassé ; Erastus a des billots de prêts pour une maison neuve.

Toutes ces maisons sont de qualité supérieure, et bien qu'étant de différentes grandeurs, elles sont toutes construites dans le même genre, savoir, pièces de bois de pruche équarries, toit en chaume, planchers en planches, ainsi que les portes et les fenêtres, à un étage et demi.

Cette énumération suffit, je crois, pour faire voir que ces Sauvages sont sortis de la léthargie où ils croupissaient avant qu'un instructeur agricole leur fut envoyé.

En outre des améliorations faites à leurs maisons, ils ont sorti du bois de construction pour l'usage général de la bande, et pour construire un moulin et des ateliers, comme suit :—Cent soixante et dix pièces de bois de pruche de grande dimension, vingt-deux pieds de long, aplanies. Ils avaient scié à la main quinze cents pieds de bois de construction, soixante et onze solives, onze soliveaux de dix-neuf pds. de long, quatorze d'épinette rouge de dix-neuf pieds de long, cinquante billots d'épinette rouge pour servir de fondations. Ils construisent des radeaux à Edmonton, qu'ils font descendre sur la rivière jusqu'au débarcadère des Buttes au Serpent (*Snake Hills*), et les transportent en voiture du lac à la Selle à la réserve. Ils ont scié à la main du bois de construction à la Rivière aux Castors (*Beaver River*), et l'ont transporté en voiture jusqu'au moulin. Ils ont aussi transporté tous les approvisionnements destinés à la réserve, depuis l'agence, sans exiger de paiement. En outre de tout ce que ci-dessus, ils ont coupé et préparé dans le bois cent trente pièces de bois de service, qu'ils ont transportées sur l'emplacement de la maison de l'instructeur agricole, pour la construire, et ont tiré tout le bois qu'il fallait pour cette maison du Lac à la Selle.

Ils ont aussi beaucoup amélioré les chemins et les ponts. Peter Short a construit deux excellents ponts sur la voie publique. Le plus considérable est sur le ruisseau du Lac des Jones, il a quarante pieds de long. Il n'a reçu aucun paiement supplémentaire pour ces travaux, et il a promis d'en construire un autre sur le ruisseau de la Cache aussitôt qu'il aura fini de faire ses foins. Samuel Steinhaur a construit un pont sur le ruisseau du Moulin et a nivelé la côte.

Je me suis arrêté à décrire les travaux faits par cette bande afin de faire disparaître l'idée que ces Sauvages n'aident pas volontairement et activement, du meilleur

de leur capacité, aux efforts faits par l'agent et les employés pour améliorer leur condition.

Bétail.—Il y a quarante étables sur la réserve, et le trente juin le bétail se composait de cent soixante et une têtes, dont cinquante-neuf seulement appartenaient au gouvernement, et les autres appartenaient à trente-six Sauvages, répartis comme suit: deux en avaient cinq têtes chacun, deux en avaient quatre têtes, quatre en avaient trois têtes, dix en avaient deux têtes, et huit, une tête chacun. Un jeune taureau n'avait encore été assigné à personne.

Vingt-cinq Sauvages possèdent en propre cent deux têtes de bétail—un Sauvage en possède douze têtes, un autre onze têtes, quatre autres, six têtes, trois autres cinq têtes, quatre autres quatre têtes, trois autres trois têtes, six autres deux têtes, et trois autres une tête chacun.

La récolte du foin a été mince et ils ont eu plus de difficulté que les années précédentes à s'en procurer un approvisionnement suffisant. Ils en ont coupé et mis en tas environ quatre cents tonnes; cette quantité devrait suffire à faire hiverner leurs animaux confortablement.

La bande est bien munie de chevaux, et elle en compte cent quatorze. Ils ne servent pas d'un grand nombre de ces chevaux pour les travaux de la ferme, et en vendent rarement aux étrangers. Voici la liste de ceux qui s'en servent pour les travaux de la ferme: Paul Bernard, deux; Samuel Steinham, deux; Charles Jackson deux; Thomas Sinclair, deux; Joseph Makookas, deux; Peter Apow, deux; Peter Shirt, deux; John Half, jne., deux; Henry Prince, deux; Moses and Jacob Jackson, chacun un; John Hunter, jne., deux; Nath Leg, un; The Breast, deux. Entre autre propriétés privées, les plus importantes de celles qu'ils possèdent sont six wagons, deux wagons fabriqués par les Sauvages, une machine à faucher, quatre traîneaux, deux barouches et un wagon léger.

Bâtiments de la ferme.—L'instructeur agricole a terminé sa maison neuve. Il a construit une écurie temporaire, et est en voie d'ériger une construction qui servira d'atelier pour un charpentier et un forgeron, de 18 x 26, à un étage et demi, faite de bonnes pièces de bois de pruche taillées. Cette construction aura un toit en bardeaux.

On est à construire une bâtisse pour servir de moulin à farine et de moulin à scie. C'est une construction solide, bien faite, de dix-huit sur vingt-quatre pieds, avec une allonge pour la machine de douze pieds sur vingt. La bâtisse principale aura un étage et demi de haut.

Bande du lac aux Castors.

Cette bande, qui compte cent quarante individus, continue de vivre sur les îles dans les lacs. Ces Sauvages n'ont reçu que peu d'aide l'année dernière, et ils ont dû faire très bien, autrement ils auraient eu recours à l'agence pour de l'aide comme dans les années précédentes.

Chipewyans de Heart Lake (Lac du cœur).

Ces Sauvages ont reçu un peu d'aide durant l'année, étant venus à l'agence une fois durant l'hiver en convois traînés par des chiens. Depuis lors on n'a ni vu ni entendu quoique ce soit sur leur compte.

Réserve 126—Bande Wahsatenow.

Chef, "Oreilles d'Ours" (*Bears Ears*).

Cette petite bande reçoit toutes les quinzaines des rations de farine, de bœuf ou du bacon. le garde-magasin de l'agence allant les rencontrer pour cela à Victoria.

Le 30 juin, ils avaient neuf maisons et six écuries sur la réserve. J'ai remarqué trois maisons et deux écuries neuves depuis ma dernière inspection. Ceci dénote quelque progrès, et sous le rapport des habitudes domestiques, il est visible qu'il s'est opéré des changements pour le mieux dans leur condition. Le révérend M. McLachlan est leur administrateur spirituel; il en parle sous ce rapport d'une manière très encourageante. Il dit que la plupart assistent très régulièrement à ses

exercices religieux, et il éprouve maintenant la satisfaction—depuis dix ans qu'il habite au milieu d'eux—de dire qu'il avance rapidement dans ses efforts pour les christianiser.

Ils ont ensemencé onze acres de grain et de racines. Le rendement sera plus considérable que d'habitude.

Statistiques vitales.—On en tient registre à l'agence. A partir du 1er décembre dernier, les naissances ont été de sept, et les décès de sept. La faible moyenne de la mortalité dénote un état de santé satisfaisant parmi ces Sauvages. Les bandes de chasseurs ne sont pas représentées dans ce rapport.

AGENCE D'EDMONTON.

W. C. de Balenhard, agent.

J'arrivai à cette agence le 6 septembre, et je commençai de suite mon inspection.

Je fis inventaire des effets en magasin et je marquai la liste des articles en usage dans l'agence. J'examinai ces articles, et j'effaçai des livres ceux qui étaient trop usés.

Je fis ensuite la vérification des livres, que je parcourus suivant leur ordre.

Les marchandises à l'entreprise qui ont été livrées durant le dernier exercice étaient de bonne qualité; il n'y avait que quelques exceptions qui ont été réglées au bureau du commissaire.

J'ai examiné avec soin chaque distribution d'articles faite à l'agence, et je crois que ces distributions ont été faites suivant la coutume du département.

Travaux de la ferme—L'agent a sous sa surveillance personnelle la bande de Enoch, qui compte cent quatre-vingt-trois membres. Il y a une plus grande quantité de femmes et d'enfants dans cette bande que l'on en voit d'habitude parmi les Sauvages. Il n'y a en tout que vingt-quatre familles.

Le nombre total d'acres de terre mis en culture cette année a été de cent onze, répartis entre dix-sept Sauvages; un homme en a vingt acres, un autre quatorze, un autre onze, quatre autres en ont huit et demi, deux autres en ont cinq, trois autres ont quatre acres chacun, les cinq autres Sauvages n'ayant que des jardins potagers. La récolte du grain sera très pauvre, à cause de la sécheresse, et rapportera à peine la semence; la récolte de racines a aussi manqué.

Le rapport de juin indique six maisons et deux écuries. Un terrible feu de prairie a passé par cette réserve en avril dernier et a détruit plusieurs maisons, plusieurs écuries et toutes les clôtures. Les maisons et les écuries neuves suivantes ont été construites, de même que d'autres améliorations ont été faites depuis ma dernière inspection:— Enoch Lapotac, une maison en pièces de bois à un étage et demi, toit en bardeaux, fenêtres et planchers en haut et en bas, un corral neuf, un puits de dix-huit pieds de profondeur, et il a défoncé deux acres de terre; Wm Ward, maison neuve, deux écuries, un hangar, une cour à foin et un corral, a ameubli douze acres de terre, a coupé soixante et dix tonnes de foin; Lazarus Lapotac, étable neuve, a cassé cinq acres; James Stony, a défoncé cinq acres, maison neuve et écurie; Four Souls, écurie neuve; Pierre Pepin, écurie neuve; Napasis, maison neuve, vingt pieds par dix-huit, un étage et demi, toit en bardeaux, plancher en haut et en bas, écurie neuve, a cassé onze acres; Daniel, deux écuries neuves, un hangar, un corral et une cour à foin, un grenier neuf de 16 pieds par 18, et des billots rendus pour construire une maison de 20 pieds par 18; Tom Mack-aw-e-gi-nan a défoncé trois acres et a des billots de rendus pour construire une maison et une écurie; O-chi-coo-meas, maison neuve; Charloo, billots rendus pour une maison neuve; Mah-min-ah-wah-tab, allonge à son écurie ainsi qu'à sa maison, un corral et une clôture en poteaux écorcés autour de sa maison; Kah-ka-kee-koot, maison et écurie neuves, a défoncé deux acres de terre.

Le rapport du 30 juin concernant le bétail en porte le nombre, sous l'administration du département, à cinquante-sept têtes; ces animaux sont en bon ordre. Ils sont distribués entre dix-huit Sauvages, comme suit: un en a huit têtes, un autre six têtes, cinq autres en ont quatre têtes, quatre en ont trois têtes, trois en ont deux têtes, et quatre en ont une tête chacun, et il y a un taureau pour toute la bande.

Il y a environ huit têtes de bétail qui sont la propriété personnelle des Sauvages, et il y a quarante-six chevaux sur la réserve. Quelques-uns de ces chevaux sont employés aux travaux, au transport du fret et à la ferme. Daniel en emploie trois, Mister Jim, deux, et Napasis, Wm Ward et Enoch, chacun deux.

Bande d'Alexis, n° 133.

Cette bande se compose de deux cent dix Sauvages, ou de quarante-neuf familles. Cinquante-quatre résident au lac de la Baleine-Blanche (*White Whale*), mais la majeure partie de la bande demeure au lac Sainte-Anne.

La distribution des vivres faite à cette bande durant le dernier exercice a été de 36,400 livres de farine, 4,885 livres de bœuf, 9,569 livres de bacon, 208 livres de poudre, 1,112 de balles à fusil, et de la ficelle pour vingt-quatre filets.

Ils ont perdu treize maisons et treize écuries par le feu de prairies du printemps dernier, et ils ont reconstruit depuis le feu quatre maisons et six écuries.

Le 30 juin, la bande avait vingt-six têtes de bétail sous l'administration du département, et vingt-neuf chevaux, deux vaches et un veau leur appartenaient en propre. Ils se servent de leurs chevaux pour transporter leurs approvisionnements de chasse.

La bande de Michel, n° 132.

Cette bande compte soixante et quatorze membres, mais il n'y a que six familles qui vivent sur la réserve. Il y a dix-sept logements, mais il y en a plusieurs que sont inoccupés, ayant appartenu à des individus qui avaient pris des certificats de terres; il y a aussi vingt-deux écuries.

Le chef s'est bâti et a terminé cet été une maison très confortable, de vingt-quatre pieds sur trente, à un étage et demi de haut, avec couverture en bardeaux et planchers en haut et en bas. Louis Calihoo s'est aussi bâti une très bonne maison.

Ils ont mis en culture quatre-vingt-douze acres de terre. Le rendement a été très faible. Ils ont récolté et ameulonné cent quarante-quatre tonnes de foin.

Ils ont transporté beaucoup de fret avec leurs propres chevaux pour le département au lac Sainte-Anne, ainsi que pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson et autres, de Calgary et au lac La Biche.

Il y a environ quarante de ces Sauvages qui reçoivent des rations régulièrement tous les mois—trente-trois de l'agence, et sept qui les reçoivent de l'instructeur à la réserve Alexandre. Les autres membres de la bande ne résident pas sur la réserve, et un bon nombre d'enfants sont à l'école industrielle de la Rivière-Haute.

Bétail.—L'instructeur O'Donnell a fait un relevé précis du bétail cet été, et a constaté qu'il y en a trente-sept têtes sous le contrôle du département, tandis que les Sauvages possèdent en propre quinze chevaux, huit vaches, trois jeunes animaux et six cochons. Ils emploient presque tous leurs chevaux aux travaux de la ferme et à charroyer le fret. Michel, Louis, Baptiste, Joseph Gladu et Albert possèdent chacun un attelage de deux chevaux.

Leur récolte de 1888 a atteint douze cents minots de grain; ils en ont moulu environ cent minots de blé.

Bande d'Alexandre, n° 134.

Cette bande se compose de cent quatre-vingt-treize membres de cinquante-trois familles; ils sont sous la surveillance directe de l'instructeur O'Donnell, qui réside sur la réserve.

Ils avaient ensemencé cette année cent quatre-vingt-cinq acres, dont quinze étaient en pommes de terre et en racines. Le rendement de ces dernières a été nul. Le rendement du blé et de l'orge est évalué à deux cents minots, mais quand la récolte a ainsi manqué presque tout à fait, on a de la difficulté à décider les Sauvages à moissonner le peu qu'il y a.

Ils ont cassé quarante-cinq acres de nouvelle terre, et ont coupé environ deux cents tonnes de foin.

J'ai remarqué avec plaisir qu'il s'était fait un progrès considérable dans leurs habitudes vers la civilisation depuis ma dernière inspection. La résidence de l'ins-

pecteur leur a fait comprendre combien leur condition était arriérée, et de consentement unanime, ils paraissent tous vouloir s'améliorer. Quiconque passé par la réserve peut constater le progrès qui s'est fait. Les améliorations les plus remarquables sont les suivantes :—Pos-chas-koas, une maison neuve et une écurie; Old Man, une maison neuve; Moyess, une maison neuve, une écurie et un poulailler; Ta-ta-mus, une maison neuve; Baptiste Wolfe, une écurie neuve et une serre aux racines (*root-house*); Philipps, une maison neuve; Louis, une maison neuve, une écurie et un magasin; Newborn, une maison neuve, une écurie et un puits; Harry Shortlege, une maison neuve et une écurie; le chef Alexander, une cuisine, et rallonge à sa maison; Michel, une maison neuve, une écurie et un magasin; Beaverfoot, une maison neuve, une écurie, un corral, un poulailler; William a creusé un puits et une fosse de scieur de long, et s'est construit un magasin; Burnsticks s'est fait une nouvelle fosse de scieur de long; Little Sheep, un magasin neuf; Asa-wo-nas-kin, une nouvelle fosse de scieur de long.

Ils ont renouvelé presque toutes les clôtures sur la réserve. Ils ont préparé à la scie six mille pieds de bois de service. Ils ont construit quatre nouveaux ponts sur la réserve, et ont ouvert un chemin de quatre milles à travers le bois, afin de raccourcir la distance au lac Sainte-Anne. Ils ont aussi débarrassé de bois chablis trente-cinq milles du chemin qui conduit à leurs stations de pêche, au lac La Nonne. Ils ont construit une clôture très propre autour de leur cimetière.

J'ai remarqué dans chaque maison des sacs de grain de l'année dernière, qui peuvent bien former ensemble deux cents minots, cette bande ayant récolté environ dix-sept cents minots de grain. De cette quantité ils se sont réservé leur semence, ont nourri quelques animaux, en ont vendu un peu, en ont échangé pour du bétail, et se sont nourris avec le reste, moins ce qui leur reste en mains. On dit qu'ils ont tué cent cinquante ours durant l'année, et du produit de leur fourrure ils se sont procuré des vêtements et des chevaux.

Bétail.—Ils ont quarante-sept têtes de bétail sous le contrôle du département, une augmentation de douze depuis ma dernière visite. Quatre bœufs ont été dressés au travail. Ils possèdent en propre dix têtes de bétail, en ayant acheté deux depuis ma dernière inspection. Ils ont cinquante-trois chevaux, et le chef en fait travailler trois des siens, Beaverfoot, quatre; William, deux; Aswan-nes-kew, deux; Mis-sin-nais-quais-can, six; Tomasis, quatre; Luke trois. Les autres emploient leurs chevaux au transport, dans leurs expéditions de chasse.

Ferme 17.

L'instructeur O'Donnell en a la charge. Je n'ai trouvé que peu de nouvelles marchandises en magasin. Je les ai marquées, ainsi que les effets rapportés comme "n'étant pas utiles sur la ferme." De ceux-ci j'ai condamné ceux qui étaient usés. J'ai aussi vérifié les reçus de l'agence, et j'ai constaté qu'ils étaient corrects, de même que la distribution, en commençant par les feuilles de rations.

Les livres de l'instructeur sont tenus d'une manière uniforme, et consistent en un journal des recettes et des distributions (ce dernier étant pris des feuilles de rations). Ces entrées sont régulièrement faites dans un grand-livre tenu proprement.

L'instructeur a semé un peu de grain et de racines pour nourrir son cheval, et pour consommation domestique, mais la sécheresse a tout fait manquer; il a récolté soixante tonnes de foin, a creusé un puits, a défriché sept acres, et a défoncé cinq acres, a coupé et a cordé à sa maison vingt-quatre cordes de bois. Il a aussi peinturé sa maison en dehors et en dedans.

Bâtisses de l'agence.—Les constructions de l'agence sont en bon état de réparation, et entretenues proprement et avec ordre.

L'agent est à construire une jolie maison en pièces de bois pour un instructeur, ou un commis marié.

La perte de la maison d'école protestante et de l'atelier du charpentier qui tenait à cette dernière est une perte sérieuse. Ces constructions ont été incendiées par le feu de prairie. L'école se fait à présent à la résidence de l'instituteur. Je l'ai visitée avec l'agent. Les enfants étaient propres et bien vêtus. Les filles étaient

occupées à tricoter et à se faire du linge de corps, sous la direction de madame Anderson, la femme de l'instituteur. M. Anderson faisait les classes. L'assistance moyenne est de seize élèves.

Statistique vitale.—Il n'y a pas eu de maladies épidémiques parmi ces Sauvages durant l'année dernière. Il y a eu seize naissances et onze décès d'enregistrés. La santé en général a été satisfaisante, et le médecin n'avait fait que quatre visites depuis ma dernière inspection.

L'agent est infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs, et il est bien secondé par le commis, par l'instructeur O'Donnell, et par les autres employés sous sa direction.

Agence de Battleford.

M. P. J. Williams, agent ; M. John Carney, garde-magasin, M. William Laurie, commis.

J'arrivai à l'agence le 11 octobre, et comme l'agent et son personnel étaient allés payer les annuités à la réserve du Faisan-Rouge, j'ai commencé mes opérations à l'école industrielle, en attendant leur retour.

Lundi, le 14, j'ai suspendu mes travaux à l'école industrielle pour un temps plus opportun, et j'ai commencé l'inspection de l'agence en faisant l'examen des fournitures livrées à l'entreprise dans le magasin, et quelques jours plus tard j'ai fait un inventaire de toutes les marchandises qui s'y trouvaient.

J'ai trouvé le magasin en bon ordre, et tenu d'une manière à faire honneur à M. Carney. Les marchandises nouvellement reçues étaient satisfaisantes pour la plupart. Quelques-unes n'ont été reçues que temporairement, vu qu'elles ne sont pas conformes aux échantillons.

J'ai visité les différentes fermes, au nombre de six, et j'ai fait l'inventaire des effets dans ces magasins, ainsi que de ceux en usage par les agriculteurs, et j'ai biffé des livres ceux de cette dernière classe qui étaient usés et inutiles.

Je suis heureux de faire rapport qu'il y a eu une grande amélioration dans la tenue des livres de la ferme. On a adopté un système uniforme, et chacun s'en sert d'une façon satisfaisante. J'ai fait une vérification soignée de leurs livres, les comparant en les marquant avec ceux de l'agence. J'ai aussi fait un examen des feuilles de rations journalières. Les distributions paraissent avoir été faites d'une manière systématique, et suivant la manière en usage dans le département.

Bureau de l'agence.—Depuis ma dernière inspection le bureau a été transporté dans une bâtisse beaucoup plus convenable que celle qui servait de bureau auparavant.

Ma dernière visite s'était terminée le 30 juin 1888, conséquemment ma présente visite embrasse une période de seize mois, s'étant terminée le 31 ultimo.

J'ai examiné les livres avec soin, vérifiant chaque compte, et marquant les distributions avec les reçus de l'instructeur. J'ai constaté que les comptes étaient tenus et entrés régulièrement, les lettres et les documents placés convenablement. La tenue du bureau en général fait honneur au commis, M. William Lawrie.

Statistique vitale.—Il y a eu soixante et trois décès d'enregistrés, contre quarante-six naissances, sans aucune maladie épidémique, ce qui est quelque peu extraordinaire. Dans quelques bandes (les Assiniboines) il n'y a pas eu de naissances d'enregistrées, tandis que dans la bande de Poundmaker il y a eu six décès contre quatorze naissances. Les décès ont été nombreux dans les bandes du Faisan-Rouge, de Foin-d'Odeur, et de l'Enfant-du-Tonnerre.

Marchandises à l'entreprise.—La livraison des marchandises à l'entreprise a été lente cette année, à l'exception des comestibles. La qualité des effets livrés était satisfaisante, et suivant les échantillons.

Bétail.—Les troupeaux des différentes bandes continuent de s'accroître. Il y a sept cent soixante et dix têtes de bétail dans l'agence, contre cinq cent soixante et dix-huit en 1888, une augmentation de cent quatre-vingt-douze têtes. Les moutons se sont accrus de cent quarante-cinq têtes qu'ils étaient en 1888, à cent soixante et

quinze. Le foin a été rare cette année, à cause de la sécheresse, mais on croit qu'il y en aura suffisamment pour hiverner tout le bétail. Il est satisfaisant de constater que les Sauvages commencent à prendre du plaisir à s'occuper de leur bétail, et font maintenant d'eux-mêmes ce qu'ils ne faisaient auparavant que par contrainte.

Récoltes.—Les récoltes dans l'agence ont manqué pour la plupart, à cause de la grande sécheresse. Après la récolte abondante de l'année dernière, on avait commencé de grandes étendues de terre sur chaque réserve, par anticipation d'un rendement semblable, et le désappointement dans leurs espérances a été vivement ressenti par les Sauvages. La quantité totale d'acres mis en culture a été de neuf cent soixante et huit.

J'ai pris avantage des visites de l'agent aux différentes réserves pour payer les annuités, et je l'ai accompagné pour faire mon inspection en même temps, en commençant par

La bande de Foin-d'Odeur, n° 113—M. Gopsil, instructeur.

Cette bande avait mis en culture cent cinquante huit acres, et on ne s'attend pas à un rendement de plus de cent minots, à cause de la sécheresse.

Le foin a été rare, et on n'a pu en récolter sur la réserve que cent tonnes. En outre de cette quantité, ces Sauvages ont récolté deux cents tonnes de foin du côté nord de la Saskatchewan, où ils ont construit des hangars pour le bétail, afin de sauver le transport, et ils y conduiront leurs animaux pour y rester jusqu'à l'hiver.

Bétail.—Il y a cent trente et une têtes de bétail sur la réserve, ce qui fait une augmentation de trente-trois têtes depuis l'année dernière. Ce troupeau se compose de quarante-trois bœufs, deux taureaux, vingt-huit vaches, quinze bouvillons, seize génisses, et vingt-sept veaux. Ces animaux appartiennent à des Sauvages individuellement, à l'exception de dix-huit. Il y a douze moutons sur la réserve. Il y en a trois qui ont été tués durant l'année par les chiens et les loups, et un est mort de maladie.

Quarante-sept acres de terre neuve ont été défoncés, et vingt-cinq acres de vieille terre ont reçu un labour d'été. Ces Sauvages ont amélioré le chemin qui conduit à Battleford, et ils ont construit un pont sur le ruisseau "Devil Drum." Ils ont aussi construit un joli bureau, et une allonge à l'étable de la ferme. Ils ont maintenant vingt-six logements et dix-neuf écuries, dont huit ont été enlevés du bord de la rivière Bataille, et les Sauvages qui les ont remplacés ont construit de nouvelles maisons depuis ma dernière visite, savoir : Nokasit, Plowman, Sakewayoo, Mus-ko-che-che, Baptiste et Tu-qua-now.

Le département a fait construire à l'entreprise une maison très confortable pour la ferme. Elle est d'une bonne grandeur, et bien finie. L'instructeur y a placé une jolie clôture. On se sert de la vieille maison comme de magasin. Ces constructions, ainsi que le nouveau bureau et l'écurie susmentionnés, forment un très bon établissement.

Une maison d'école a été construite depuis l'année dernière. Elle est sous la direction de l'église catholique romaine.

Bande de l'Enfant-du-Tonnerre, n° 115.

L'instructeur Nash a charge de cette bande. Ces Sauvages avaient deux cent cinq acres en culture, contre cent soixante et cinq acres en 1888. Le rendement a été très faible, le blé étant le mieux, et ils comptent en récolter trois cents minots. Il pourra y avoir assez des autres grains pour la semence de l'année prochaine.

Il n'y a pas eu de foin sur la réserve, mais les Sauvages ont coupé assez de foin sur la rive nord de la Saskatchewan pour pouvoir hiverner leurs animaux. C'est la première année que la récolte a manqué sur cette réserve. Le sol, qui est riche, est rarement affecté par la sécheresse.

Les Sauvages vivent très confortablement, et bien que leurs habitations ne présentent pas une belle apparence au dehors, elles sont bien montées, et contiennent la plupart des choses nécessaires à l'usage d'une famille.

On a construit une nouvelle maison d'école, et l'Église d'Angleterre y a établi une mission sous la direction d'un ministre régulièrement ordonné, le révérend M. McDonald. Madame Nash a une classe de jeunes femmes et de jeunes filles qui suivent régulièrement à sa maison des leçons de couture; elles font des jupons et autres vêtements, tricotent des bas et des mitaines.

Bétail.—Ces Sauvages ont quatre-vingt-onze têtes de bétail, une augmentation de trente et une têtes depuis le 30 juin 1888. Ces bestiaux sont en très belle condition.

Réserve de Moosomin—Bande 112—M. Applegarth, instructeur résidant.

Cette bande se compose de dix-sept familles, comprenant cent soixante-quinze acres de terres en culture cette année, ce qui fait une augmentation de vingt-huit acres depuis 1888. On a ensemencé cent huit acres de blé, et l'on s'attend à un rendement de six cents minots de blé et cent trente minots d'avoine. Les pommes de terre et les racines ont manqué.

Ils avaient récolté assez de blé en 1888 pour avoir de la farine durant huit mois, et avaient vendu environ cent minots d'avoine et cent cinquante minots d'orge. Avec le produit de ces ventes de grain, ils ont acheté six wagons avec les attelages, une faucheuse et un râteau, de la ficelle, etc.

Il n'y a que quinze hommes robustes sur la réserve, mais ce sont de bons travailleurs. Ils ont coupé et ameulonné cent tonnes de foin, ont défoncé trente-cinq acres de nouvelle terre, et défriché huit acres. Ils ont construit quatre maisons neuves, et cinq écuries depuis ma dernière visite.

Bétail.—Ils ont soixante et dix-sept têtes de bétail, ce qui fait une augmentation de seize depuis 1888. La bande possède quatre-vingt-dix-huit moutons, et il y en a vingt-sept autres qui appartiennent à des Sauvages individuellement.

Ferme 12 "B" et "C"—Instructeur résidant, M. Fitzpatrick.

Il y a deux réserves sous la direction de cet instructeur, savoir: Poundmaker, n° 114, et Petit-Pin, n° 116.

J'ai visité ces deux réserves avec l'agent le 26 octobre. Je fis l'inventaire des effets en mains, dans le magasin, et j'ai marqué et examiné les articles en usage, biffant dans les livres ceux qui étaient trop usés et ne pouvaient plus servir. J'ai fait l'inspection des fermes des Sauvages; il y avait un peu de grain en tas, mais les récoltes avaient été très faibles. On avait ensemencé cent quatre-vingt-quinze acres en grain et en racines. Une bonne partie des labours d'automne étaient faits et on avait fait de grandes préparations pour les semences de l'année prochaine.

Bétail.—J'ai fait l'inspection de leur troupeau d'animaux et je les ai trouvés en bonne condition; on avait récolté quatre cents tonnes de foin, et on a pris des mesures pour les hiverner confortablement. Ils en possèdent deux cent dix-neuf têtes, ce qui fait une augmentation de quarante-neuf têtes depuis le 30 septembre 1888.

Sauvages Assiniboines, bandes 109, 110, 111—Instructeur résidant, M. Orr.

Ces bandes ont eu peu de profit de leurs récoltes cette année. On avait ensemencé cent cinquante-cinq acres de grain, semé douze acres de pommes de terre et de navets, et fait vingt acres en jardinage. Les racines ont mieux réussi que le grain, mais le rendement en a été trop faible pour leur être d'une grande utilité. La terre avait été bien préparée, et n'eût été la sécheresse le rendement aurait été tout probablement bon. Ils ont fait les labours d'automne, se proposant de faire un nouvel essai l'année prochaine.

Bétail.—Ces Sauvages ont cent douze têtes de bétail, ce qui fait une augmentation de vingt-deux têtes depuis 1888; l'augmentation naturelle a été de vingt-six veaux, soit un veau par chaque vache sur la réserve. Il y a treize moutons, contre six en 1888, une augmentation naturelle de plus de cent pour cent.

Le foin a été rare, et on a eu de la difficulté à s'en faire un approvisionnement suffisant. Ils en ont récolté cent quarante tonnes.

Ils ont construit dix écuries et une maison depuis ma dernière visite. On a ajouté une cuisine à la maison de la ferme, ce qui la rend commode et confortable. L'instructeur a construit lui-même un très bon atelier de charpentier, où il se propose de faire les réparations aux machines agricoles qui en requièreront, durant l'hiver.

Réserve du Faisan-Rouge—Price, fermier.

Ces Sauvages sont à la tête de l'avancement industriel dans ce district, et bien que le sol soit quelque peu plus riche, les récoltes ont autant souffert de la sécheresse que dans les autres réserves. Le rendement va à peine égaliser la semence. Ils avaient cent cinquante acres de terre en culture.

L'apparence de la réserve est celle d'un établissement de blancs, avec leurs maisons propres et blanchies, leurs écuries et leurs cours à bestiaux, et leurs champs bien clôturés.

L'école est bien suivie. Il y a un missionnaire résidant—le révérend M. Inkster—sous les auspices de l'Église anglicane. Madame Price conduit une école du dimanche régulièrement,—qui est bien suivie par les enfants.

Bétail.—Leur beau troupeau d'animaux s'est accru de quatre-vingt-dix-neuf têtes qu'il était en 1888 à cent quarante. Chaque vache a eu un veau. La récolte du foin a été abondante et facile à faire; ils en ont récolté trois cent quarante tonnes.

Travaux de la ferme.—Ils ont défoncé trente acres de nouvelle terre, et défriché dix acres. Ils se sont livrés à l'industrie de faire de la chaux et du charbon de bois, qu'ils vendent aux colons et au gouvernement. A l'époque de mon inspection, un bon nombre de Sauvages étaient partis pour la chasse, les travaux de la ferme étant terminés. Ils ont été assez heureux à prendre des renards, des ours, des visons et des rats musqués; ceux-ci sont encore nombreux, et la pelleterie en est bien recherchée.

La santé de ces Sauvages a été en général très bonne cette année.

Les Sauvages de cette agence ont été payés de leur annuité sans aucune exception pour la première fois depuis l'insurrection. Ils ont reçu cette faveur du gouvernement avec gratitude, et pour la plupart l'ont dépensée d'une manière utile. A raison de la pauvre récolte, ces Sauvages ont montré une prévoyance peu commune en s'approvisionnant de couvertures. Leur plus grands achats ont été de la farine qu'ils emmagasinèrent à leurs réserves en prévision de mauvais jours.

Les travaux de l'agence de Battleford ont été bien exécutés. M. Williams continue aussi énergiquement que jamais à diriger les affaires de ce grand district, et la docilité parfaite des Sauvages à présent est grandement due à sa discrétion et à son bon jugement dans l'exercice des devoirs de sa position. Les instructeurs et autres employés sous sa direction prennent un grand intérêt à leurs travaux, chacun voulant obtenir le meilleur résultat de la bande sous sa charge.

Le commis, M. Wm Laurie, est sur le point de laisser ce département pour une autre position sous le gouvernement. Je ne puis laisser passer l'occasion d'exprimer mon regret de ce que la grande expérience et les hautes qualifications de ce monsieur comme commis dans les affaires des Sauvages soient aussi tôt perdues pour ce département.

Ecole industrielle de Battleford.

Cette école, sous la direction du révérend Thomas Clark (Église d'Angleterre), est maintenant dans sa septième année d'existence, pendant lesquelles elle eut à souffrir de beaucoup de contretemps. La première contrariété a été les préjugés des Sauvages, qu'elle fini a par subjuguier. Puis la désorganisation causée par l'insurrection, et l'insuffisance d'une construction propice. On a obvié à cela cette année en y ajoutant une grande allonge.

Il y a maintenant trente-sept garçons et seize filles d'inscrits, avec un personnel consistant du principal, de son assistant, d'une directrice et d'une gouvernante. Les maîtres d'ateliers sont comme suit: un charpentier, un instructeur-fermier, une cuisinière, et une blanchisseuse.

L'espace restreint d'un rapport annuel ne me permet pas de m'étendre sur le système d'administration de cette institution. Je me contenterai donc d'observer brièvement que les règlements de l'institution sont bien observés par le personnel; la condition des enfants est satisfaisante. Ils se sont développés en intelligence, et ont fait de bons progrès tant à l'école que dans leur apprentissage des différentes industries. Ils se comportent excessivement bien, et sont très dociles. Ils ont adopté le changement de vie avec plaisir, et sont très obéissants. Les manquements à la règle sont peu nombreux, et encore beaucoup de leurs peccadilles sont dues à la légèreté de leur âge, ou à un oubli momentané, plutôt qu'à une désobéissance volontaire. On les oblige sur l'honneur à rapporter eux-mêmes leurs propres manquements à la règle, ce qui est observé d'une façon exemplaire, et produit de bons résultats.

Le département a été heureux dans le choix de son personnel. Le principal a vu l'institution se développer depuis son faible début, et il a travaillé fidèlement, et s'y est attaché courageusement jusqu'à ce qu'elle eut atteint le degré satisfaisant de succès où elle se trouve aujourd'hui. Il a une associée de bonne volonté dans sa femme, qui en est la directrice.

Je ne puis m'exprimer en termes trop flatteurs en parlant de M. et de Mme Ashby, l'assistant du principal et la gouvernante, bons chrétiens, des personnes intelligentes, qui traitent leurs élèves avec bonté, et ont une grande patience à les instruire. Ils en sont récompensés par une conduite de leur part obéissante et respectueuse. L'enseignement religieux n'est pas négligé. Dix-huit élèves ont reçu de Sa Seigneurie l'évêque de Calgary et de la Saskatchewan, durant sa dernière visite, le rite solennel de la Confirmation. Ils avaient été soigneusement préparés pour le recevoir. En outre des prières du matin et du soir, ils prennent tous part à un exercice de chant, le mercredi soir, et tous les dimanches ils ont deux services religieux et l'école du dimanche.

Le but de l'institution n'est pas de soumettre les enfants à plus de règlements que ne peut aisément en suivre un bon enfant, et de leur faire sentir que c'est une riante demeure, et non une prison, comme les Sauvages ont d'abord craint qu'il en fut ainsi.

La santé des enfants a été excellente généralement. Ils ne restent pas longtemps indisposés, soit qu'ils se remettent immédiatement d'une indisposition ou que celle-ci ne soit que passagère. La consommation est la *bête noire*, et rien ne peut arrêter une fin rapide lorsque cette terrible maladie s'est emparée d'eux. Le docteur McAdam visite l'institution, et est très attentif à soigner les indispositions qui se présentent.

J'ai fait un inventaire des effets en magasin et des articles en usage dans l'institution et les ateliers qui en font partie.

J'ai examiné et biffé des livres les articles qui ne pouvaient plus servir. Les vêtements mis de côté ont été suivant la coutume envoyés aux différentes réserves, vu qu'il y en a qui, bien que ne convenant plus aux enfants de l'institution, peuvent encore être utiles aux femmes des autres réserves pour leurs enfants. J'ai aussi examiné les divers articles de ménage, tels que poêles, ustensiles de cuisine, outils dans les ateliers, et les instruments agricoles, et j'ai condamné et effacé des livres tels articles qui ne pouvaient plus servir.

Marchandises à l'entreprise.—Les approvisionnements fournis d'après contrats à cette institution durant l'année dernière ont été satisfaisants quant à la qualité. La sécheresse générale a affecté les jardins, et comme la quantité des végétaux a été insuffisante pour approvisionner la cuisine, on distribuera de plus grosses rations de fèves et de riz. Sous ce climat, les jeunes garçons et les jeunes filles ont des appétits prodigieux, et il est tout particulièrement nécessaire pour les enfants sauvages de les laisser manger abondamment, en prenant soin que leur nourriture soit variée, et de nature à les tenir en bonne santé.

Bureau.—J'ai vérifié les livres du bureau, et j'ai l'honneur de faire rapport qu'ils sont tenus régulièrement. La construction de la grande aile neuve, faite à la journée, a augmenté considérablement les travaux faits au bureau, mais je suis heureux de

vous informer que j'ai tout trouvé en ordre sous ce rapport, et les comptes tous entrés suivant leur date.

La chambre des provisions de l'école, aussi bien que le magasin, sont bien ordonnés, et les marchandises à l'abri de tout dommage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. P. WADSWORTH,

Inspecteur des agences des Sauvages.

RÉGINA, ASSA., 25 novembre 1889.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour la dernière saison.

En partant de Régina le 18 juin, je pris la route de Saskatoon allant à la réserve de Bonnet-Blanc, à Moose Woods.

Étant arrivé à la réserve le 23, je commençai immédiatement à la subdiviser en lots de quarante acres, et en même temps à fixer les limites de la réserve en plantant les poteaux en fer fournis par le département pour cette fin. Cet arpentage fut terminé le 29.

Je fus chagrin de trouver le vieux Bonnet-Blanc, approchant vers la fin de ses jours, et je crois qu'il est décédé peu de temps après.

En partant de Moose Woods, je me rendis à l'agence du Lac aux Canards.

J'obtins les services du Sauvage See-see-qua-sis, qui avait accompagné le parti d'explorateurs de M. Nelson lorsqu'il fixa les bornes de la réserve indivisée pour les bandes des chefs Barbu et Okemasis. Les angles en furent facilement trouvés, avec l'aide de ce Sauvage, et ils étaient bien marqués par des poteaux en fer. Ce relevé nous occupât jusqu'au six juillet.

J'ai constaté que tous les poteaux en fer accordés pour les réserves de ce district avaient été livrés à cette agence. J'employai Thomas Bear, de la réserve de John Smith, alors en visite à l'agence, à transporter dix poteaux au lac aux Esturgeons pour la réserve de William Twatt, à Prince-Albert, et j'en pris quarante-huit, ou à peu près dix-neuf cent-vingt livres, dans mon propre wagon, que je transportai à la réserve de Une-Flèche.

Je passai deux jours à fixer les bornes de cette réserve.

Ayant quitté cette réserve le 11 juillet, nous suivîmes la Sashatchewan jusqu'à la réserve de Cha-kas-ta-posin. On eut quelque difficulté à trouver les bornes de cette réserve, et elles étaient placées convenablement.

Avant de quitter cette réserve, j'ai aussi fixé la limite sud de la réserve de John Smith, du côté sud, ou est de la Sashatchewan.

Le 18, nous traversions la "Branche Sud," et nous plantions notre tente à la réserve de John Smith, et le 20 nous avions fini d'en fixer les bornes.

J'ai reçu un message de M. l'agent McKenzie, m'informant que le commissaire des Sauvages était attendu à son agence dans quelques jours. Je me rendis au Lac aux Canards, et à mon arrivée je reçus instruction de subdiviser la réserve du Barbu et d'Okemasis. On prit des mesures pour faire l'arpentage des réserves au lac Montréal et au lac La Rouge, et je reçus instruction de disposer de mon temps de manière à être prêt à accompagner quiconque serait envoyé pour faire la distribution des annuités aux endroits indiqués.

Étant retourné à la réserve de John Smith, où je rejoignis mes hommes, je me rendis, par le bateau-passeur de la "Branche Sud" et par Kinistino, au Fort à la Corne, où nous arrivions le 29.

Nous avons planté des poteaux en fer à tous les angles des deux réserves à cet endroit, savoir: la réserve de James Smith et celle de Cumberland, sur la rivière aux Carottes.

J'ai quitté ces réserves le 5 septembre, et je suis arrivé à l'agence du Lac aux Canards le 9, après être arrêté à Prince-Albert pour consulter le médecin vétérinaire de la police sur la maladie de l'un de mes chevaux, atteint de l'influenza. On lui donna des remèdes, et on en prit convenablement soin, mais il mourut quelque temps après à l'agence.

Je commençai à faire la subdivision de la réserve du Barbu et d'O'Kemasis le 10 août, et cet arpentage était terminé le 30.

J'ai employé une partie du 30 et le 31 à fixer les bornes de la réserve de Stony Knoll, près de Carlton.

On fit les préparatifs pour se rendre au lac Montréal, et je me procurai un cheval de l'agent McKenzie pour remplacer le mien qui se mourait.

Je me rendis à Prince-Albert, et là je fus informé que le sous-commissaire avait quitté Régina et devait faire les paiements au lac Montréal, et je décidai d'attendre son arrivée. Je me rendis à l'agence du Lac aux Canards, et M. Forget y étant arrivé par la diligence le 8 septembre, je m'en retournai avec lui à Prince-Albert.

Après y avoir transigé quelques affaires d'urgence, nous laissons Prince-Albert pour nous rendre au lac à l'Esturgeon, où mes hommes nous avaient précédés. Il commença à neiger pour la première fois à cette saison, le 12, et la neige continua jusqu'au 14, ce qui rendit les chemins, qui étaient déjà mauvais, encore pires.

Je donnai instruction à mon assistant de planter les poteaux d'angles, et de découvrir toutes les lignes qui auraient pu être effacées par la forêt, et puis de m'accompagner au lac Montréal.

Nous arrivions au lac Montréal le 16, et je faisais les paiements de l'annuité à cette bande le lendemain. Nous avons fixé la localisation de cette réserve et nous y avons passé une journée à en examiner les principaux aspects. Nous avons acheté des canots et engagé des canotiers, à cause du peu de profondeur d'eau de la rivière Montréal, pour faire le trajet du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Little, au lac des Petites-Hauteurs (*Little Hill Lake*) par eau.

Nous partions le 19, et après beaucoup de retards, à cause du lac Hill, nous arrivions le 27.

Nous avons pris les latitudes des points saillants aussi souvent que possible, et la topographie de la carte a été marquée en conséquence. La rivière Montréal me paraît couler directement nord, et son cours, en passant par les lacs Plaisant et Cannibal, se jette dans l'extrémité ouest du lac aux Œufs, et non dans son extrémité est, tel qu'indiqué sur la carte. Cette rivière peut avoir une largeur moyenne d'une chaîne, et n'est qu'une succession de rapides qui courent sur un lit de roches, sur les deux tiers de sa longueur. À en juger par le coup d'œil passager que nous avons jeté sur ce pays, il ne paraît pas très encourageant pour la colonisation. Le gibier y semble être rare, et il n'y a que le poisson et les moustiques qui y abondent. Le poisson pourra fournir la nourriture à ces Sauvages pendant quelques années, mais si on ne prend pas des mesures pour empêcher la destruction terrible qu'ils en font tous les automnes, au temps du frai du poisson blanc, le nombre en décroîtra rapidement. Je puis dire ici que le lac à l'Esturgeon est à présent presque totalement épuisé, pour cette cause, ou à cause du commerce de bois qui se fait sur ses eaux depuis un certain temps.

Les Sauvages étant tous présents, on n'éprouva aucun retard, le paiement se fit de suite, et une fois terminé on soumit à la discussion la réserve proposée. Vu la présence du sous-commissaire je n'ai pas à m'occuper de la chose, si ce n'est que je dois mentionner que l'on a immédiatement décidé de ne pas faire d'arpentage cet automne là, et que l'on devait attendre que la glace fut formée sur les lacs et qu'il y eut assez de neige pour voyager avec des chiens.

On partit pour s'en revenir le 30, et on atteignait l'extrémité sud du lac Montréal le 6 octobre.

Je commençai, le 7, l'arpentage de la réserve à cet endroit. Mon assistant avait déjà avancé l'ouvrage, et le 19 les bornes étaient fixées.

Je suis d'opinion que dans quelque temps futur, cette réserve aura montré ses bonnes qualités. Une très grande partie du sol est une argile excellente, et un bon tiers de son étendue est couvert de beau bois. La ligne de front de la réserve peut avoir une couple de milles de longueur, à son extrémité sud, sur le lac aux Butors et comprend leurs fonds de pêche. On peut couper du foin propice pour le bétail le long de la rivière aux Butors, et on n'aura nulle difficulté à s'en procurer de cinquante à cent tonnes tous les ans.

Nous partions le 21, et nous arrivions à Prince-Albert le 24. J'y fus retardé considérablement, à cause du pauvre état de mes chevaux. Les chemins de pièces de bois si raboteux, et l'insuffisance de nourriture les avaient tellement affaiblis qu'ils ne pouvaient plus aller plus loin. On se rendit à l'agence du Lac aux Canards pour y mettre à l'abri notre équipage de campement, dont on devait se servir plus tard au lac La Rouge.

Du lac aux Canards je me rendis à Régina, passant par les Buttes du Tondre et la réserve de Pi-a-pot, et j'arrivais à Régina le 12 novembre. Mes hommes furent payés et les chevaux furent mis dans leurs quartiers d'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. W. PONTON,
Arpenteur des réserves des Sauvages.

VICTORIA, C.B., 4 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant qui énumère les travaux de la saison dernière. Conformément à vos instructions je quittai Victoria le 9 avril par le steamer "Amelia" pour Comax. Etant parti de là le 11, je me rendis à Bute-Inlet pour terminer l'arpentage des réserves destinées à la tribu des Homalko. Ces relevés faits, je redescendis la côte jusqu'à Malaspina Inlet, et je fis l'arpentage des autres réserves pour les Sauvages Sliammon, d'où je traversai à l'île Cortez, dans l'intention de me rendre à Seymour Inlet par un steamer. En apprenant que les steamers étaient montés au nord, j'ai pensé que je perdrais mon temps à les attendre. Je partis donc avec mes canots, et j'arrivai à la baie de l'Alerte le 1er juin, où je dus attendre trois jours pour l'arrivée des vivres. En partant de la baie de l'Alerte je me rendis à l'île du Déserteur et au havre Blunden, pour y ouvrir les réserves destinées à la tribu de Nakwockto. Je fus retenu trois jours à l'île du Déserteur par le mauvais temps, la côte étant extrêmement mauvaise et sans abri. On ne peut déterminer les Sauvages à sortir de l'île par un vent très fort. Je me dirigeai ensuite vers les détroits Seymour et Bélèze, où sont situés plusieurs réserves, que j'avais toutes terminées à la mi-août.

J'éprouvai quelque retard à Seymour Inlet, à cause de la maladie qui s'est mise dans le camp, dont je fus le premier atteint et dont j'eus à souffrir pendant sept jours, et je dus envoyer le cuisinier à Victoria vu qu'il était sérieusement malade et incapable de faire son travail. Deux de mes hommes se sont coupés avec leur hache et furent malheureusement incapables de travailler sur la ligne pendant trois semaines. En envoyant chercher les malles j'eus la chance de faire venir mon cuisinier de Fort Rupert, et je pus continuer mes travaux. Après avoir quitté Seymour Inlet je fus retenu pendant une semaine près du cap Caution par une grosse tempête de vent et de pluie. La température s'étant mise au beau, je pus traverser aux îles Storm et y arpenter la dernière réserve des Sauvages Nakwockto, d'où je me rendis à Smith's Sound, et j'y arpentai les deux réserves de la tribu des Quawshelah. Etant partis de Smith's Sound à la fin de septembre, dans la direction de Rivers Inlet, nous avons rencontré beaucoup de pluie et de vent, ce qui nous a été très préjudiciable, vu que mes provisions se sont gâtées durant la traversée.

En arrivant à la tête de Rivers Inlet le beau temps est revenu, et je pus compléter toutes les réserves des Sauvages Oweka-no le 22 octobre. Je pris passage à bord du vapeur "Maude," et j'étais de retour à Victoria le 25.

Je joins à mon présent rapport une liste des réserves que j'ai arpentées, et le nombre de milles parcourus, qu'on trouvera satisfaisante, j'espère.

Le temps occupé à voyager et qui a pris près des deux tiers de la saison, et le caractère extrêmement difficile à arpenter du pays parcouru expliqueront la quantité relativement restreinte de milles parcourus durant cette saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. M. SKINNER,

Inspecteur des agences des Sauvages.

M. P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des Sauvages, Victoria, C.B.

LISTE des réserves arpentées par E. M. Skinner, 1889.

Date.	Tribu.	Chaînes.	Milles.	Chaînes.
Avril.....	Homalko, n° 1.....	333'83		
	do 2.....	51'51		
	do 3.....	9'46	4	74'80
Mai.....	Sliammon, n° 4.....	300'40		
	do 5.....	113'09		
	do 6.....	117'80	6	51'29
Juin.....	Nah-kwockto, n° 4.....	55'34		
	do 3.....	154'91		
	do 6.....	51'90		
	do 1.....	224'34		
	do 2.....	5'81		
	do 8.....	6'71		
Juillet.....	do 9.....	45'70		
	do 10.....	45'61		
	do 11.....	41'55		
	do 12.....	164'57		
Août.....	do 17.....	32'38		
	do 14.....	40'53		
	do 15.....	117'70		
	do 16.....	136'88		
	do 13.....	43'14		
Septembre....	do 7.....	1'13		
	do 5.....	68'36	15	36'56
	Quaw-she-lah, n° 1.....	412'63		
	do 2.....	173'13	7	25'76
	Owe-ka-no, n° 3.....	50'29		
	do 2.....	139'35		
	do 1.....	971'86	14	50'50
			48	78'91

SAINT-PIERRE, N.-E., 2 décembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur la condition des Sauvages du comté de Richmond.

D'après ce que j'ai pu apprendre sur l'état de ces Sauvages et de leurs affaires durant le court espace de temps qu'a duré mon inspection, je dois dire qu'ils ne

paraissent pas vivre aussi confortablement, et qu'ils ne paraissent pas non plus aussi empressés à se faire une existence en cultivant le sol que quelques autres Sauvages de l'île. Ceux de Whycomagh et de Escasoni, par exemple, semblent être plus économes et se donner plus le confort de la vie civilisée, et ont certainement fait de plus grandes améliorations sur les réserves que ceux de ce comté. Ceux-ci, cependant, sans être aussi avancés que les autres bandes, ne sont pas sans faire aucuns progrès. Leur avancement a été lent, mais ma mémoire me rappelle un temps où leur condition était loin d'être aussi satisfaisante qu'elle l'est à présent. La santé a été bonne parmi la bande durant l'année. Il n'y a eu aucun cas de maladie contagieuse.

L'école ouverte sur la réserve il y a quelques trois années ne semble pas avoir encore exercé d'influence perceptible. Les enfants de ceux des Sauvages qui restent permanemment sur leurs terres ont fait des progrès aussi satisfaisants qu'on pouvait raisonnablement en attendre. Le grand inconvénient ici est qu'une grande partie de la bande émigrent durant certaines saisons de l'année, ce qui prive leurs enfants des avantages qu'ils pourraient retirer de l'école. Si ces Sauvages pouvaient une fois abandonner leurs habitudes nomades et diriger leur attention vers l'amélioration de leur réserve, les avantages que l'école pourrait leur procurer seraient bientôt apparents.

Il me semble que nos Micmacs, pour dominer leurs dispositions errantes, animées chez eux, devraient adopter l'agriculture comme moyen de subsistance, sur une plus grande échelle que par le passé. Les produits de la ferme, en grains et en végétaux sont en vérité actuellement très faibles. Il m'est avis que le gouvernement devrait prendre quelques mesures pour leur faire apprendre les meilleures méthodes de cultiver le sol, et leur procurer des instruments aratoires, si l'on veut que quelque amélioration marquante se fasse.

Quant à la conduite morale de ces Sauvages, je puis en parler favorablement. On peut dire en toute sincérité qu'entre autres qualités caractéristiques parmi cette bande, est leur honnêteté, leur abstention de tout acte criminel, leur respect pour l'autorité, et l'observance stricte des différentes obligations de leur religion. Ils ont démontré leur caractère vraiment chrétien, et leur attachement à leur église par les nobles efforts que cette pauvre population s'est imposée en élevant un temple convenable. "L'île des Sauvages" est un joli petit îlot dans le lac Bras-d'Or, à environ six milles de Saint-Pierre. C'est sur cette île que les Sauvages de tout le Cap-Breton ont la coutume depuis très longtemps de se réunir tous à la fête de "La Bonne Sainte-Anne," qui est la sainte patronne de tous les Sauvages Micmacs. Ils y passent généralement une quinzaine tous les ans, assistant à leurs exercices religieux, réglant les difficultés qui auraient pu surgir, élisant leurs chefs et leurs capitaines, et réglant pour l'année divers autres sujets qui concernent les différentes bandes qui assistent à cette grande assemblée annuelle. Telle a été la coutume depuis que les premiers missionnaires français les ont amenés sous la bienfaisante influence de la religion chrétienne. Ils ont sur cet îlot une très belle église neuve qui a été construite par les soins de mon vénérable et dévoué prédécesseur, qui a toujours été très actif dans leur avancement temporel et spirituel, et son zèle infatigable, ses travaux désintéressés et sa vie exemplaire resteront toujours dans la mémoire de ces pauvres Micmacs, avec la reconnaissance non seulement de ceux de ce comté mais de tous ceux qui sont établis ailleurs.

Ce bel édifice a été complètement terminé à l'extérieur, mais non à l'intérieur. Jusqu'à présent cet édifice a coûté deux mille piastres, qu'ils ont toutes recueillies entre eux-mêmes, malgré leur pauvreté, non sans beaucoup de sacrifices de leur part. Ils se courbent sous l'obligation de compléter leur œuvre, et de munir leur temple de tout le mobilier, les ornements et choses nécessaires. Ils s'épuisent en ressources pour arriver à ce but, et ne prendront de repos que lorsqu'ils y auront réussi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. McKENZIE,

Agent des Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES, RÉGINA, 31 novembre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les arpentages des réserves des Sauvages faits dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest depuis mon dernier rapport annuel.

Le nouveau relevé des réserves des Sauvages Asiniboines, à Morley, sur la rivière à la Flèche, a été commencé le 12 octobre 1888. Les bornes qui avaient été déplacées ont été redressées, et l'on mit des poteaux en fer aux angles. On fit aussi l'arpentage de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, aux endroits où cette ligne traverse ces réserves. Ces travaux, qui terminèrent les opérations d'arpentage de 1888, furent complétés le 27 novembre, et le 3 décembre je m'en retournais avec mes hommes à Régina.

Les travaux faits dans le district que couvre le traité 6, durant la saison dernière, étaient sous la direction de M. Archibald Ponton, aide-arpenteur, et consistaient à subdiviser certaines parties des réserves des chefs "Bonnet-Blanc," "Okemasis" et "Barbu," et à planter des poteaux en fer aux encoignures des réserves dans les agences Carlton et Prince-Albert. M. Ponton a aussi visité le lac La Rouge et le lac Montréal, et a fait l'arpentage d'une réserve à ce dernier endroit, pour quelques-uns des Sauvages qui avaient donné leur consentement au traité 6. Il y aura probablement une réserve d'arpentée sur le premier de ces deux lacs durant le cours de l'hiver prochain, ou peut-être plusieurs petites réserves pour les Sauvages de ce voisinage, à qui l'on a fait la promesse d'une réserve sur une étendue de frontière de lac de quarante milles, et sur une profondeur de deux milles.

Les opérations sur le district compris dans le traité 4 ont consisté à subdiviser parties des réserves des chefs "Pi-a-pot," "Muskowpetung," "Pasquah," "Kakeewistahaw," "Sakemay," et "Osoup," à planter des poteaux en fer aux encoignures de différentes réserves, à faire l'arpentage d'une réserve à l'embouchure de la rivière Plate, sur le lac Winnipégois, et à reculer la frontière nord des terrains à foin qui s'étendent au nord de la réserve Muskowpetung. On a aussi fait des changements dans les frontières sud et ouest de la réserve du "Pauvre Homme" (*Poor Man's Reserve*), aux Grosses buttes de Tondre.

Comme plusieurs des réserves des Sauvages couvrent une vaste étendue de territoire, et que l'espace à être mis en culture est comparativement restreint, on a décidé de limiter les subdivisions à telles parties des réserves respectives qui devront raisonnablement être requises pour l'établissement des Sauvages pendant les quelques années à venir.

On a aussi cru convenable d'adopter le système d'arpentage suivi pour la subdivision des terres de la couronne, mais on a constaté que pour que ce système puisse être de quelque utilité aux Sauvages, il fallait tracer non seulement les lignes qui longent les concessions faites pour les chemins publics, comme dans ce système, mais aussi toutes les lignes qui séparent chaque subdivision. Conséquemment, on a décidé de subdiviser en outre chaque section en seize lots carrés de quarante acres chacun (quart de section). Les encoignures de chaque lot furent marquées par un poteau et quatre fosses de trois pieds carrés par un pied de profondeur, creusées à six pieds du poteau, dans une position telle que les lignes joignant les centres des fosses opposées coïncident avec les lignes d'arpentage. Les encoignures de section furent marquées comme dans le système des terres de la couronne, et l'on a mis le numéro du lot, suivi du numéro de la section sur le poteau nord-est de chaque lot.

La raison pour laquelle on a adopté le système de lots de quarante acres, ou de quart de section, comme mesure pour la subdivision des réserves, a été de permettre aux Sauvages de se grouper d'une manière compacte, et de se choisir chacun un terrain à culture de meilleure qualité sur la réserve. En outre, il arrive souvent qu'une ligne d'arpentage traverse des améliorations déjà faites, et dans ces cas là deux lots adjoints de quarante acres peuvent être facilement choisis, au lieu que si les

subdivisions étaient de plus grande étendue elles pourraient envelopper un terrain occupé par un autre Sauvage ou quelque terrain impropre à la culture.

Après avoir consulté le commissaire des Sauvages, il fut décidé de commencer l'arpentage des subdivisions à l'agence de Muskowpetung.

Le transport des animaux qui avaient hiverner sur le ranche de M. Green, dans la vallée de Qu'Appelle, se fit à Régina le 6 juin, en condition superbe, et le 7 nous partions pour la réserve de "Pi-a-Pot."

Lundi, le 10, nous avons tenu un conseil avec le chef "Pi-a-Pot," et ses principaux hommes, et le commissaire des Sauvages leur expliqua le but de l'arpentage et la manière qu'il devait être fait.

Dans l'après-midi du 10 nous avons commencé à tracer la subdivision. Le 12 j'ai laissé M. Aylen en charge de l'arpentage, et me faisant accompagner du chef Pi-a-pot et de l'un de ses Sauvages, je suis allé planter les poteaux en fer aux encoignures de la réserve.

Du coin sud-ouest de cette réserve nous avons frappé, en traversant le pays, le pied du lac Long, et le lendemain matin nous avons atteint le terrain de pêche à Little Arm. J'ai planté des poteaux en fer à tous les coins de cette réserve, et j'ai indiqué les bornes à "Pi-a-pot."

Dans l'après-midi du 14, nous sommes partis pour le campement de M. Aylen, et nous y sommes arrivés à onze heures. Vu la grande sécheresse de la saison, et la rareté de l'eau, nous avons été obligés de faire de longues courses, qui ont beaucoup fatigué les animaux. Les champs de grains que nous avons remarqués le long de la route avaient une apparence remarquablement belle.

Le 20, je me rendis aux Buttes de la Lime, et je plantai des poteaux en fer aux encoignures de toutes les réserves de cette agence, excepté aux coins sud-est et sud-ouest de la bande du chef "Okanese," qui n'étaient pas encore finalement fixés, et ce, à la demande du commissaire des Sauvages. Les fosses ordinaires ont cependant été creusées à ces encoignures, et des trous dans lesquels on avait temporairement introduit des blocs en bois furent ouverts pour y planter les poteaux. Deux Sauvages de l'agence des Buttes de la Lime nous ont accompagnés, et on leur montra les bornes des différentes réserves.

Les bornes de l'est des réserves du "Petit-Ours-Noir" (*Little Black Bear*) et de la "Couverture Etoilée" (*Star Blanket*), ont été posées adjacentes aux bornes des township 23 et 24, dans le rang 10, à l'ouest du 2e méridien. Ces lignes frontières telles que tracées par le premier arpentage de la réserve, paraissaient incliner quelque peu au nord-est, et couper ainsi en une lisière triangulaire la ligne des sections y adjacentes. J'ai reculé vers l'ouest le coin sud-est de la réserve du "Petit-Ours-Noir," et j'ai planté un poteau en fer à la limite est de la section 13, dans le dit township 23.

Pendant que nous étions aux Buttes de la Lime, nous avons éprouvé une chaleur intense et un vent sec et chaud. Le 28, le thermomètre marquait 104° F. à l'ombre, et le feu ravageait les bois, les terrains à foin et les prairies. En traversant la prairie noire et couverte de cendres nous avons trouvé à plusieurs endroits le sol brûlé jusqu'à une profondeur de 6 et 8 pouces, et nous avons éprouvé des sensations plus désagréables de la poussière et de la cendre que de la chaleur. Les feux dans les bois et les prairies causent probablement plus de dommages que le froid et la gelée. Il y a quelques années ces réserves étaient couvertes de plusieurs lacs, d'étangs et de marécages à foin, qui sont maintenant presque tous asséchés, et l'eau est très rare.

Le 29 je quittai les Buttes de la Lime et j'arrivai à la réserve de Pi-a-pot le lendemain.

Les Sauvages employés à l'arpentage de la subdivision se sont rendus à Régina pour assister aux courses et autres jeux le jour de la fête de la Confédération. Le 4 juillet ils s'en revinrent à la réserve, mais ils ne se sont pas mis à l'ouvrage de suite, ainsi qu'il avait d'abord été rapporté, mais seulement le 8. Je me mis ensuite à arpenter la limite nord des terrains à foin de la réserve "Muskowpetung".

Lorsque ces terrains à foin furent choisis en 1881, l'eau était modérément élevée, et les coins de section sur la frontière nord, excepté le coin nord-est, tombaient dans des étangs et des marécages profonds. On a cru conservé les marques par des

chaussées. Les prairies de 1881 sont maintenant des terrains élevés, et les lacs et les marécages sont maintenant convertis en riches terrains à foin. Une rangée de chaussées que l'on indiqua à M. l'agent Lash, qui m'accompagnait, marque maintenant la limite nord de cette réserve.

Le 10, nous avons planté des poteaux en fer dans la vallée, aux encoignures des réserves des chefs "Pasquah" et "Muskowpetung," et nous avons transporté notre campement à l'agence.

Les annuités furent payées le lendemain, au campement de "Muskowpetung," après quoi on tint conseil avec les Sauvages concernant la subdivision de leur réserve. On expliqua avec soin le but de l'arpentage à "Muskowpetung" et à ses principaux hommes. Plusieurs de ces derniers promirent d'être prêts lundi, le 15, pour aider au travail de l'arpentage.

En même temps, on fit des observations et autres préparations nécessaires. Le méridien entre les rangs 16 et 17 fut parcouru de nouveau sur un espace de trois milles, à travers la réserve, pour servir de base à la subdivision.

Le 15, "Muskowecappo," "Keeshequawaskunk," "Wapeeysoo," "Mesakeepiness," et "Metawayo," se rendirent à bonne heure à l'ouvrage, et je commençai à subdiviser cette partie de la réserve qui s'étend à l'est des bâtiments de l'agence, ne lots de quarante acres.

M. Aylen arriva le soir de la réserve de "Pi-a-pot," après avoir complété la subdivision de cette réserve. On engagea un autre parti de Sauvages pour M. Aylen, et le 17 il commença à subdiviser la partie qui s'étend à l'ouest de l'agence.

Le 26 j'avais terminé la subdivision de la partie qui s'étend à l'est de l'agence, après quoi les Sauvages qui avaient travaillé joyeusement et aussi fort qu'ils en étaient capables, furent payés, et j'allai ensuite planter des poteaux en fer aux coins de la réserve de "Pasquah."

Le 30 M. Aylen avait complété les arpentages dans le rang 17, et le jour suivant nous nous rendîmes à la réserve de "Pasquah," accompagnés de M. Lash. Nous avions engagé d'avance un parti de Sauvages de Pasquah, et à notre arrivée nous n'avons éprouvé aucun retard, et comme les Sauvages nous ont rencontrés sur le terrain nous avons commencé la subdivision le même jour. M. Aylen prit la charge des travaux. Le soir je me rendis au Fort-Qu'Appelle, et le lendemain à l'agence des Buttes-du-Tondre.

Le 2 août je me rendis à la réserve du "Pauvre-Homme," et je fis des changements dans les limites sud et ouest. Une bande de terre de cinquante-trois chaînes de largeur sur 510 de profondeur fut ajoutée au côté ouest, à cause d'une erreur d'un demi-mille qui avait été faite lors du premier arpentage des limites nord et sud. On a fait concorder la limite sud avec la limite nord du terrain réservé pour le chemin public, sur la base droite de la ligne. On a expliqué les raisons de ces changements aux Sauvages.

J'ai eu quelque difficulté à trouver le coin nord-est. Le pays, qui était abondamment boisé dans l'origine, a été ravagé par le feu, et il est difficile de suivre les lignes. M. Gooderham et deux Sauvages, qui pensaient savoir où ce poteau d'encoignure se trouvait placé, m'accompagnèrent, mais ils ne purent trouver aucune trace des lignes. Un poteau en fer fut planté à l'endroit, où l'on put déterrer les restes de l'ancien poteau quelques jours plus tard. Des poteaux en fer furent aussi plantés à d'autres coins de la réserve.

J'ai trouvé les Sauvages de la réserve du "Pauvre-Homme" à faire leur foin d'hiver sur un beau lac dans l'intérieur de la réserve de l'Etoile-du-Jour (*Day Star*), où il y a des vastes prairies. Etoile-du-Jour ayant entendu dire que ces prairies n'étaient pas comprises dans sa réserve, paraissait avoir quelque doute à ce sujet, et il fut très satisfait lorsque après avoir visité les coins avec moi on a constaté qu'elles étaient comprises dans ses limites. Il prit aussi beaucoup d'intérêt à voir planter les poteaux en fer, et se déclara très satisfait de la réserve telle qu'elle se trouvait. Il y a encore deux poteaux à planter au nord-est de cette réserve. On a indiqué la position approximative de ces encoignures à Etoile-du-Jour.

Le 8, je visitai la réserve de Muskowekwinis, et j'y ai planté des poteaux en fer aux coins. J'y ai trouvé le fermier instructeur Couture, qui était à faire les foins avec les Sauvages de Muskowekwemis, sur la bande de terre détachée de la réserve de George Gordon, en 1883.

Le soir du 12 je partis pour Régina, arrêtant à Pasquah sur ma route. Le 20 je retournai à Pasquah, et le 26 M. Aylen avait complété la subdivision et avait relevé de nouveau la limite est de cette réserve. Les Sauvages qui avaient été employés à cet arpentage furent payés le lendemain matin, et nous partîmes pour le Lac Croche (*Crooked Lake*), ayant complété tout ce qu'il y avait de subdivision à faire dans cette agence.

Un wagon qui se brisa en entrant à Fort Qu'Appelle occasionna quelque retard pour le faire réparer. Nous partîmes le lendemain soir, et nous arrivâmes à l'agence du Lac Croche le 30.

Le lendemain M. l'agent McDonald et les chefs Kakeewistahaw et Ochapawace vinrent à notre campement, et nous décidâmes de tenir conseil, lundi, le 2 septembre, pour discuter la subdivision de ces réserves, un sujet sur lequel les Sauvages étaient désireux d'entendre des explications complètes.

A ce conseil l'agent McDonald expliqua au long aux Sauvages le but de la subdivision. Il leur montra aussi les plans, et leur lut les descriptions des limites de leurs réserves.

A la fin de cette conférence les principaux Sauvages ne paraissant pas vouloir exprimer leur opinion, le chef Kakeewistahaw prit l'initiative, et dit qu'il prendrait sur ses épaules la responsabilité de faire subdiviser ses réserves, et promit de faire venir un certain nombre de Sauvages à sa maison, le lendemain matin, pour aider à faire l'arpentage.

Nous avons commencé la subdivision le 3 au matin. Kakeewistahaw avait tous les hommes dont nous avions besoin, prêts pour nous, à notre arrivée à sa maison. Il est resté avec nous la plus grande partie de la journée, et je lui fis voir l'étendue des limites de quelques-uns des lots de quarante acres, comme nous procédions à l'arpentage des lots, et il était anxieux de voir sur le terrain même l'étendue de ces lots.

Je laissai M. Aylen en charge de ces travaux, avec instruction de subdiviser les réserves dans cette agence, je pris le convoi pour Régina le matin du 4, et je partis pour le lac Winnipégois le soir.

J'atteignis Westbourne le soir du 5, et le lendemain matin, après m'être assuré les services d'un M. Fletcher, avec ses chevaux et un wagon, je partis pour Manitoba House.

Notre route suivait la rive allant vers l'ouest du lac Manitoba. Les terres qui bordent le lac sont basses, marécageuses, et presque de niveau. A cette saison cependant elles sont très sèches, et couvertes d'immenses quantités de foin.

J'arrivai à Manitoba House le 7. Ce poste de commerce de la Compagnie de la Baie-d'Hudson est situé sur la rive ouest du lac, au pied des Narrows. Il y a plusieurs colons à l'aise établis dans le voisinage, qui s'occupent de culture et d'élevage.

Je louais une goëlette de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et je m'assurai les services d'une équipe d'hommes, et le 9 nous faisons voile pour Manitoba House. Le 23 au matin nous arrivions à l'embouchure de la rivière Plate, au lac Winnipégois, où nous nous sommes arrêtés après avoir éprouvé du retard par des vents contraires et le peu de profondeur d'eau de la rivière à la Poule-d'Beau.

A mon arrivée à la Rivière Plate, j'expédiai un courrier au FortPelly, pour M. W. E. Jones, en charge des Sauvages de ce district.

Je fis ensuite une inspection du pays, aux alentours de l'embouchure de la rivière Plate, et je décidai d'arpenter la réserve, ainsi que le fait voir le croquis qui accompagne le présent rapport. Toutes les maisons des Sauvages, tant vieilles que neuves, se trouvent être dans les limites de la réserve.

Cette réserve se trouve située sur la baie Dawson, à l'embouchure nord de la rivière Plate. La surface en est quelque peu ondoiyante. Les terrains bas sont généralement marécageux. Elle est couverte de peuplier, de pruche, d'épinette rouge (*tamarac*)

de bouleau, d'orme et de saule. La rivière Plate a environ cent verges de largeur, mais l'eau dans les rapides n'a que quelques pouces de profondeur.

M. Jones est arrivé le 2 octobre, et nous avons eu une conférence avec les Sauvages le 3. Les principaux Sauvages présents étaient Michel Macleod, John Barbu et Keematch, faisant partie de la bande du chef "La-Clef." Keematch, qui prit la parole, dit que la partie de la bande "La-Clef," qui comptait cent quarante-huit membres, maintenant campés dans le voisinage, désirait avoir une grande réserve; tracée pour eux à l'endroit même. Je lui répondis que leur réserve avait déjà été changée de place, et qu'il n'était pas probable qu'elle put être changée de nouveau. On les informa aussi que la réserve que l'on était actuellement à arpenter était destinée pour une station de pêche pour tous les Sauvages du district de Pelly qui désireraient venir pêcher dans la baie.

Michel Macleod me dit que lui et quelques autres Sauvages avaient l'intention d'aller s'établir avec leurs bestiaux à la rivière du Daim-Rouge (*Red Deer River*), où ils trouveraient du foin en grande quantité.

M. Hartman, qui a un poste de commerce sur la réserve, me dit qu'il n'avait pas l'intention de prendre de terrain, mais voulait seulement avoir la permission de commercer avec les Sauvages. On m'a dit que le prix de la farine était tombé de 100 pour 100 depuis que le parti de M. Hartman y est établi.

Le vent étant favorable dans l'après-midi du 3, nous avons fait voile jusqu'à l'embouchure de la rivière du Daim-Rouge, et nous avons constaté que sa position, telle qu'indiquée sur la carte, était tout à fait erronée.

Je remontai la rivière avec deux des hommes dans un petit canot, et nous sommes revenus à la goëlette le 7.

Le lendemain matin nous sommes partis pour nous en revenir. A la baie aux Grues nous avons rencontré de la glace, qui ne nous a pas retardés, cependant. Nous arrivons à la baie du Portage le 23, et comme ces lacs gèlent invariablement vers cette époque de l'année, je n'ai pas osé m'aventurer jusqu'au lac Saint-Martin.

Nous arrivions à Maritoba House le 24. Le lendemain je payai mes trois bateliers, et j'engageai un équipage pour me faire conduire à Wesbourne, où j'arrivai le 28.

La partie du lac Manitoba en amont des détroits, à Manitoba House, est généralement très peu profonde. Dans les détroits à la baie aux Grues, nous n'avons trouvé que cinq pieds d'eau dans le chenal. Des chaînes de roches s'étendent du rivage très avant dans le lac. Le pays aux alentours est bas et marécageux, et boisé de peuplier. Vers la partie nord du lac, on aperçoit çà et là des bosquets de pruche des deux côtés. A cette extrémité du lac on fabrique du bois de service, que l'on expédie au sud *via* Wesbourne. On aperçoit occasionnellement de petites quantités de chêne, de frêne et d'érable sur les îles et les pointes le long du lac. Il y a des étendues de terre sèche, riches en herbe, et beaucoup de prairies qui abondent en grande quantité de foin.

La rivière de la Poule-d'Eau fait communiquer le lac Manitoba avec le lac Winnipégoosis. La partie de cette rivière qui s'étend entre les lacs Manitoba et de la Poule-d'Eau a une largeur de cent cinquante verges. La rivière est profonde sur un parcours de trois milles, en amont, et le lit en est boueux, après quoi elle devient peu profonde, et le lit en est rocheux jusqu'au lac de la Poule-d'Eau. Il y a plusieurs rapides dans ce parcours, dans l'un desquels nous n'avions que quatorze pouces d'eau dans le chenal. La partie supérieure, à partir de l'endroit appelé "Turn" (*Détour*) (à l'entrée du lac de la poule-d'Eau), jusqu'au Winnipégoosis, est un beau cours d'eau navigable, sans rapides, et d'une largeur d'environ cent verges. Le terrain qui longe la rive est généralement marécageux, et fortement boisé de peuplier et d'épinette.

Le lac Winnipégoosis est une belle nappe d'eau, d'environ cent quarante milles de long, sur six à dix-huit de large. Il a une profondeur de vingt à trente pieds, dans le chenal du côté-ouest. Il est bas à sa sortie, sa profondeur n'étant que de deux pieds. Les battures et les îles basses, entourées de chaînes de roches, sont nombreuses dans la partie nord du lac.

La rive ouest est fortement boisée de peuplier et d'épinette de moyenne grosseur. Il y a du bois brûlé à l'île aux Bouleaux (*Birch Island*), ainsi qu'à la rivière du Daim-Rouge.

Les îles principales sont l'île au Bouleau (*Birch Island*), et l'île aux Pins (*Pine Island*). L'épinette sur la première île est presque entièrement détruite par le feu, mais sur l'autre elle est encore verte.

La rive nord du lac est couverte d'épinette rouge, d'épinette blanche, de peuplier, de bouleau, et de baumiers. Les baies sont boueuses et très basses. Le terrain est généralement couvert de mousse.

Sur la côte est du lac, le terrain qui est généralement bas et marécageux, mais où on y rencontre occasionnellement quelques prairies, a été en partie brûlé depuis la Longue Pointe jusqu'à la rivière de la Poule-d'Eau. Il reste encore cependant de grandes quantités de peupliers et des bosquets d'épinettes.

La rivière du Daim-Rouge, de son embouchure au lac du Daim-Rouge, peut avoir cent verges de largeur. C'est un cours d'eau peu profond, boueux, interrompu par plusieurs rapides, et dont le fond est rocheux. Près de la moitié du pays, sur le côté nord, a été brûlé. Le reste, ainsi que le côté sud, sont couverts de peupliers et de quelques épinettes.

Le lac du Daim-Rouge est peu profond et boueux, et a une longueur d'environ dix milles, par six de largeur. La côte nord en est très basse, et presque tout le bois en a été détruit par le feu. Des forêts de peupliers, entremêlées de marécages et de bouquets d'épinette, s'étendent en arrière de la rive sud du lac.

La rivière en amont du lac est beaucoup plus profonde qu'en aval, mais elle devient graduellement moins profonde, et plus rocheuse en continuant à remonter. Les rivages sont bas et boisés, sur une profondeur de deux ou trois chaînes, de frêne et d'érable. Les quinze ou vingt milles suivants, en continuant à remonter le cours de la rivière, sont remarquables par l'élévation graduelle des rivages. Le sol devient sablonneux et le pays est principalement recouvert de peupliers et de bosquets d'épinettes.

Dans le pays qui entoure le lac Winnipégoosis il y a quelques excellentes terres, mais comme la plupart sont basses et couvertes de forêts épaisses, elles ne seront pas propres à la colonisation avant longtemps. Plusieurs colons sont allés s'établir dans le district du lac du Dauphin, qui se peuple rapidement, et plusieurs autres du district de Régina, en recherche de bonnes places pour hiverner leurs bestiaux, se sont rendus aussi loin qu'au lac Plat, sur la rivière du Cygne, où ils trouvent le foin en abondance.

Il y a de grandes quantités de bois de valeur à différents endroits, mais on y voit peu de pruche propre à faire du bois de service.

Les conditions sont très favorables pour obtenir le bois de service d'une manière économique. Le halage serait court et le foin peut être obtenu en grandes quantités à très peu de distance.

Si la rivière de la Poule-d'Eau était améliorée par la construction d'estacades et de môles, on pourrait facilement y faire la descente du bois, même durant les saisons sèches telle qu'est la présente saison.

Nous avons vu plusieurs familles de Sauvages campées sur le lac du Daim-Rouge, où M. Hartman a un poste de commerce.

Il y a très longtemps la Compagnie de la Baie-d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest avaient chacune un poste sur la rivière, à quelques milles à l'ouest du lac.

Il y a une grande abondance de poisson, principalement de poisson blanc, dans le lac Winnipégoosis. Le cerf, l'ours et les animaux à fourrures sont nombreux dans le pays avoisinant. Dans une île, près de la Longue Pointe, nous avons vu des monceaux d'ossements de pélicans. Les Sauvages dirigent les jeunes oiseaux, en grand nombre, à terre, et les tuent pour en extraire l'huile, qui est propre à la cuisson de leur comestibles.

J'arrivai au Portage-la-Prairie le 29, et le vendredi, 1er novembre, je pris le convoi de Winnipeg à Dominion-City. Je fis un examen de la section 11 et du quart sud-est de la section 10, dans le township 3, rang 4, à l'est, qui ont été concédés aux

Sauvages de la rivière aux Roseaux. Ces Sauvages étaient tous absents, étant allés cueillir de la serpentine.

Je ne recommanderais pas la subdivision de cette réserve à présent.

Je me rendis ensuite à la réserve de "Plume-Jaune," sur le lac du Cygne. Telle qu'elle a été localisée en 1876, elle se trouve bornée du côté sud par le lac du Cygne et la rivière Pimbina. Les bornes devraient en être fixées aussitôt que possible, afin d'empêcher les colons blancs d'y empiéter et d'y couper du foin. Le chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba traverse la réserve. Je dois ajouter que le sol que l'on avait supposé être de qualité supérieure est léger et sablonneux.

Du lac du Cygne je me rendis à Brandon, *via* Souris-City, et de là à Broadview, où j'arrivai le 15. Le lendemain je me rendis à l'agence du Lac Croche, et j'y trouvai M. Aylen qui venait de terminer ses travaux de la saison. Je pris des arrangements pour faire hiverner les mules de trait à la réserve de "Sheesheeb," dans la vallée de la Qu'Appelle, où les Sauvages ont des étables et de grandes quantités de foin.

Après avoir soigneusement emmagasiné tous les matériaux servant au campement à l'agence, nous sommes partis pour Régina en convoi de chemin de fer.

Les travaux au Lac Croche ont consisté à arperter la subdivision des réserves des chef "Kakeewestahaw" et "Sakimay," ainsi qu'une partie de la réserve du chef "Osoup."

Pendant que nous faisons l'arpentage de la réserve de "Kakeewestahaw," "Veau-Jaune," le principal Sauvage de la réserve de "Sakimay," vint plusieurs fois à notre campement pour avoir des informations concernant les arpentages, et nous sollicita de faire l'arpentage de sa réserve immédiatement après. Comme il était vraiment désireux qu'il en fut ainsi, on lui promit que sa demande serait accordée.

Quand, le 28 septembre, l'arpentage de la réserve de "Kakeewestahaw" fut terminé, et que des poteaux en fer furent placés aux encoignures, les Sauvages de toutes les réserves environnantes se rendirent à l'agence, afin de faire des préparatifs pour la réception du gouverneur général. Dans ces circonstances il a été impossible de commencer la subdivision de la réserve "Sakimay" avant la semaine suivante. À la réserve, il est encore survenu quelque retard. La charrue à vapeur avait justement été apportée de l'agence, et presque tous les Sauvages bien constitués sur la réserve ont été requis de la mettre en mouvement.

L'arpentage de la subdivision de cette réserve a été commencé le 9, et terminé le 25 octobre.

Tous les Sauvages de cette réserve sont comparativement des jeunes gens. Plusieurs d'entre eux ont des champs bien clôturés, et quelques-uns ont des maisons très confortables. Bien que la saison défavorable ne leur eut rapporté qu'un pauvre rendement pour leurs travaux, ils cherchent, à peu d'exceptions près, à se soutenir eux-mêmes. On pouvait difficilement trouver un meilleur choix d'hommes que ceux qui ont été employés à la subdivision de la réserve.

Aussitôt que la subdivision de cette réserve a été complétée, tous les Sauvages, à l'exception de deux, furent payés. Ceux-ci ont été retenus jusqu'à ce que les poteaux en fer furent placés aux coins de cette réserve et de celle de "Sheesheeb."

Après avoir terminé la subdivision de la réserve de "Sakimay," on avait eu l'intention de procéder à l'arpentage du chemin devant servir aux colons à travers la réserve de "Ochapawace," en conformité des instructions du commissaire des Sauvages, mais comme on a éprouvé du retard à obtenir ce droit de passage, on a cru mieux de procéder à la subdivision de la réserve de "Osoup."

Le 6 novembre on envoya un mot aux Sauvages de "Osoup," dont un bon nombre vivent dans la vallée de la Qu'Appelle, les informant qu'une partie de leur réserve, dans le voisinage de l'agence, serait subdivisée. Le lendemain, un certain nombre de ces Sauvages vinrent à l'agence, et on en choisit un parti pour aider à l'arpentage.

Une tempête de neige survint le 12, et les opérations de l'arpentage pour cette saison furent arrêtées le 14 novembre.

En faisant les arpentages de subdivision, on fit une règle de n'employer que les Sauvages vivant sur la réserve sur laquelle on était à faire les travaux; de cette

façon ces arpentages ont été l'occasion de procurer un certain montant d'ouvrage limité à un certain nombre de Sauvages.

Après que les Sauvages avaient travaillé quelques jours, on constatait invariablement qu'ils se familiarisaient avec le système d'arpentage, et qu'ils comprenaient le but de la subdivision.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN C. NELSON,

En charge des arpentages des réserves des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES DE LA RIVIÈRE BEREN.

LAC WINNIPEG, 3 octobre 1889.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, pour l'année expirée le 30 juin 1889.

Réserve de la Rivière Noire.

Cette bande de Sauvages compte soixante et six membres, une diminution de quatre, causée par déplacement et par décès. Ils possèdent douze maisons, douze tentes et cinq écuries. Ils ont cinq acres et demi de terre en culture. Quelques-uns de leurs champs de pommes de terre sont bien tenus, mais la récolte en a manqué l'année dernière à cause de la sécheresse.

Ils possèdent une bonne maison d'école. L'école est bien suivie, et donne de bons résultats. Il y a dix-neuf enfants d'âge à suivre l'école.

Réserve de la Rivière Creuse.

Cette bande se compose de quatre-vingt-dix-huit Sauvages, une diminution de quatre, causée par déplacement et par décès. Ils possèdent dix-huit maisons en pièces de bois, quatorze tentes et onze écuries. Ils ont six acres et demi de terre en culture. Une partie de leur récolte de pommes de terre ayant manqué, ils n'en ont eu que trois cent cinquante minots. Ils sont de bons travailleurs, capables de préparer le bois de service pour le camp et les moulins, et gagnent leur vie principalement en chassant les animaux à fourrures. Ils ont une bonne maison d'école. Il y a vingt et un enfants en âge d'aller à l'école.

Réserve de Loon Straits (détroits du Huard).

Cette bande est la moins nombreuse de l'agence. Elle se compose de vingt-neuf membres dans la réserve. Ils possèdent neuf maisons de pièces de bois, sept tentes et quatre écuries. Ils font du bois de service et vivent à tendre des pièges aux animaux sauvages (trappeurs).

L'école a été sans instituteur depuis décembre dernier. La maison d'école est en mauvais état de réparations. Il y a neuf enfants en âge d'aller à l'école.

Réserve de la rivière à la Veine de Sang (Blood Vein River).

Cette bande se compose de cent un membres, une augmentation de trois sur l'année dernière.

Ils vivent de chasse, et n'essayent pas de cultiver ni de se construire de maisons. Ils se rendent sur leur réserve vers l'époque du paiement de l'annuité, et après avoir été payés ils s'en retournent immédiatement faire la chasse. Ils possèdent trois maisons en pièces de bois, dix-huit tentes et une écurie.

Le chef reste sur la réserve et prend soin des quelques têtes de bétail qui appartiennent à la bande.

Réserve de la Rivière Fisher,

Cette bande se compose de cent vingt-cinq Sauvages, une diminution de cinq, causée par déplacement et par décès.

Ils possèdent soixante et quatre chevaux, quarante-deux tentes, et quarante et une écuries. Ils ont quatre-vingts acres de terre en culture, leur récolte de pommes de terre, bien qu'ayant eu une belle apparence au commencement de l'été, n'a donné qu'un pauvre rendement à cause de la sécheresse.

Il y a quatre-vingt-onze enfants en âge d'aller à l'école, mais il n'y a qu'une seule maison d'école sur la réserve.

Il y a eu onze décès parmi ces Sauvages dans le cours de l'année dernière.

Bande de la Rivière "Jack Head".

Cette bande comprend soixante et dix-huit membres, une augmentation de douze sur l'année dernière, de causes naturelles, et par de nouveaux arrivés.

Ils possèdent dix-sept maisons, dix-sept tentes, et dix écuries. Ils ont dix-neuf acres de terre en culture. Ils ont récolté l'année dernière mille sept cent cinquante minots de pommes de terre.

Il y a vingt-deux enfants en âge d'aller à l'école, qui a été rouverte le printemps dernier.

Il n'y a eu qu'un décès dans la bande dans le cours de l'année.

Réserve de la Rivière Beren.

Cette bande se compose de deux cents dix-neuf personnes, une augmentation de dix sur l'année dernière, par naissances et nouveaux venus.

Ils possèdent trente-trois maisons, trente trois-tentes, et quatorze écuries.

Ils ont onze acres et demi de terre en culture. Ils ont semé trente-sept minots de pommes de terre le printemps dernier, mais à cause de la sécheresse ils n'en ont récolté que cent soixante et quinze minots.

Ils ont récolté cinquante tonnes de foin.

Ils possèdent une maison d'école, bien finie. La société des missions méthodistes a mis un instituteur zélé et capable en charge de l'école le printemps dernier, et on peut en attendre de bons résultats. Il y a quatre-vingt-un enfants en âge d'aller à l'école, et il y en a trente-huit d'enregistrés.

Le feu dans les bois a détruit une partie de la réserve durant l'été. Toute la réserve aurait été incendiée si le vent n'eut heureusement changé de direction. Un orage puissant étant survenu en même temps, éteignit l'incendie. Les terrains de chasse de la bande ont été complètement détruits par le feu, de sorte que l'on peut s'attendre à peu ou point de ressources de ce côté pour la subsistance de ces Sauvages.

Bande de la Rivière au Peuplier.

Cette bande compte cent cinquante-cinq individus, une augmentation de six sur l'année dernière, par naissances, bien que quatre membres soient allés joindre une autre réserve.

Ils possèdent vingt maisons, vingt et une tente et quatre écuries.

Ils ont six acres de terre en culture. Ils ont semé vingt-huit minots de pommes de terre, le printemps dernier, mais, comme les autres bandes de l'agence, ils n'en ont eu qu'un pauvre rendement, à cause de la sécheresse. Ils ont récolté vingt tonnes de foin.

La bande possède une bonne maison d'école, que le département a garni de meubles convenables durant le cours de l'été dernier. Il y a un instituteur capable en charge de l'école, et si l'on pouvait obtenir une assistance régulière de la part des élèves, on obtiendrait des progrès rapides. Il y a quarante-quatre enfants en âge d'aller à l'école, et tous sont inscrits sur le rôle.

Réserve de "Norway House."

La bande de cette réserve comprend cinq cent cinquante-neuf membres, une augmentation, par naissance, de dix sur l'année dernière.

Ils possèdent quatre-vingt-douze maisons, cent huit tentes et trente-six écuries. Ils ont cinquante-trois vaches, vingt-quatre bœufs, cinquante-six têtes de jeunes animaux, et deux taureaux.

Ils ont quarante-quatre acres de terre en culture. Ils ont semé deux cent vingt-huit minots de pommes de terre, et en ont récolté onze cents minots. Ils ont aussi semé du blé, de l'orge et du maïs, mais la récolte en a manqué, à cause de la sécheresse. Ils ont récolté deux cent quarante tonnes de foin.

Ils possèdent deux maisons d'école commodes et bien construites, et lorsqu'elles sont ouvertes les enfants y assistent généralement bien. Il y en a une qui est sous l'administration de la Société des missionnaires méthodistes, et qui a été fermée l'été. L'autre école est sous la gouverne du département, étant dirigée d'une manière régulière par un instituteur compétent.

Ses élèves réussissent remarquablement bien. Il y a cent soixante enfants dans la réserve en âge d'aller à l'école. Soixante et dix sont sur le rôle du dernier quartier, et la moyenne de l'assistance est de quarante-deux.

Réserve du Lac Travers (Cross Lake).

La bande de cette réserve se compose de cent quarante-sept membres, une augmentation de treize sur l'année dernière.

Ils possèdent vingt et une maisons, quarante-huit tentes et quatre écuries. Ils ont huit vaches, trois bœufs, un taureau, et quatre têtes de jeunes animaux.

La chasse, la pêche et tendre des pièges aux animaux sauvages sont les seules occupations de la bande.

Ils ont neuf acres de terre en culture. Ils ont semé treize minots de pommes de terre le printemps dernier. Ils en ont récolté deux cent soixante minots, et trente tonnes de foin.

On a érigé une maison d'école commode. L'instituteur et sa femme, deux naturels du pays, prennent intérêt à l'école, et font beaucoup de bien.

Réserve des Grands Rapides (R.B.).

Cette bande se compose de cent cinquante-sept Sauvages, une augmentation de neuf depuis l'année dernière.

A part d'ensemencer leurs champs de pommes de terre, l'occupation de ces Sauvages consiste à faire la chasse et à tendre des pièges aux animaux sauvages. Le gibier, ainsi que les animaux à fourrure, sont encore abondants dans cette partie du pays, ce qui leur permet d'y gagner leur vie. Ils ont huit acres de terre en culture. Ils ont semé quarante-six minots de pommes de terre le printemps dernier; ils en ont récolté quatre cents minots et vingt tonnes de foin.

Bien qu'il y ait quarante-sept enfants dans la réserve en état d'aller à l'école, la bande n'est pas encore préparée à recevoir un instituteur.

Réserve de Pek-ange-kum.

La bande de cette réserve comprend soixante et deux Sauvages, une augmentation de deux sur l'année dernière. Cette bande, de même que celle des Grands-Rapides, gagne sa subsistance à faire la chasse et tendre des pièges aux animaux sauvages.

Ils ont sept acres et demi de terre en culture. Ils ont semé cinquante-deux minots de pommes de terre le printemps dernier. Ils en ont récolté cinq cent quatre-vingts minots.

Ces Sauvages, avec ceux des Grands-Rapides, ont fait au delà de sept mille piastres avec les fourrures, dans le cours de l'hiver dernier.

Ils ont capturé plus de sept mille livres de venaison, et ont pris pour environ quatre cent cinquante piastres de poisson.

Remarques générales.

Comme d'habitude, durant l'hiver, j'ai visité les écoles et les réserves sous ma surintendance. J'ai été satisfait de voir que les Sauvages n'ont pas eu à souffrir

du manque de nourriture. Le daim, le caribou et le lynx étaient abondants, ainsi que les lapins dans la partie sud de l'agence. Le poisson blanc abonde dans le nord de la rivière Beren, mais on en prend très peu au sud. Les Sauvages ont été très contrariés de la disparition du poisson blanc dans le lac Winnipeg; cependant, ils prennent d'autres petits poissons à toutes les réserves.

Presque toutes les bandes observent les précautions sanitaires à prendre. La proportion des décès l'année dernière a été légère, l'augmentation de la population a été sans précédent. L'influenza s'est répandue parmi les enfants de cette réserve, et d'après ce que j'ai vu c'est la même chose à "Norway House" et quelques autres réserves; mais par les soins médicaux procurés par le département, il y a eu peu de cas fatals. Il y a eu quelques cas de croup, mais par un traitement prompt et une attention suivie ils ont été guéris. Les maladies qui prédominent dans les bandes de cette agence sont de nature pulmonaire, qui ont très souvent des résultats fatals par manque de nourriture convenable, et l'exposition du patient à toute espèce de température plutôt que par manque de remèdes.

Les animaux à fourrures ont été rares, surtout au nord de la rivière Beren, tandis qu'aux réserves des Grands-Rapides (R. B.), Pek-ange-kum, Veine-de-Sang, Jack-Head, Rivière Fisher, Détroits du Huard, Eau-Creuse et Rivière Noire, les Sauvages ont pris beaucoup de peaux et en ont reçu de bons prix de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres trafiquants de fourrures.

En allant payer les annuités j'ai remarqué que les bestiaux avaient une apparence remarquablement belle et paraissaient avoir été bien soignés durant l'hiver.

Bien que les bandes paraissent prendre un meilleur soin de leurs instruments aratoires et de leurs outils, en bien des cas cependant, à cause du terrain rocheux et boisé où elles ont à travailler, ces instruments se brisent vite et deviennent inutiles.

En passant par les différentes bandes et en faisant la visite des réserves et des écoles, j'ai fait connaître aux Sauvages l'intention du département d'établir deux écoles industrielles dans la surintendance du Manitoba, et je leur ai expliqué les avantages que leurs enfants retireraient en recevant leur éducation de ces institutions. Les Sauvages ont tous exprimé leur gratitude de l'intérêt que le département prenait pour eux. Ils ont fait voir leur vif désir de faire instruire leurs enfants en offrant d'en envoyer un plus grand nombre de cette agence qu'on ne pouvait en recevoir dans la bâtisse maintenant construite au Manitoba.

L'agence a été bien approvisionnée de remèdes, l'année dernière, ce qui a été d'un grand secours pour les Sauvages. Ils ont été excessivement contents et reconnaissants de la visite officielle que le Dr Orton a faite aux différentes réserves. Plusieurs ont été soulagés et guéris de leurs souffrances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,
Agent des Sauvages.

PARTIE II.

Liste des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

BUREAU CENTRAL.

Emploi.	Nom.	Traitement annuel.	Quand nommé dans cette division.	Par qui nommé.	Date de la nomination dans le service civil.
*Surintendant général	L'hon. Edgar Dewdney.	\$ 3,200	13 fév. 1861	Gouverneur en conseil.	13 fév. 1861
Sous-surintendant général	L. Van Koughnet	2,350	1er juin 1873	do	15 avril 1879
Premier commis et comptable.	R. Sinclair.	1,800	7 do 1883	do	7 juin 1883
Arpenteur et premier dessinateur.	W. A. Austin.	1,700	22 juill. 1882	do	22 juillet 1882
Inspecteur des agences et réserves.	A. Dingman.	1,550	1er do 1874	do	1er do 1874
Commis de la correspondance.	A. N. McNeill.				
Commissaire de la division des terres et des bois.	J. D. McLean.	1,350	25 oct. 1876	do	25 oct. 1876
Sous-comptable	F. W. Smith.	1,400	1er sept. 1873	do	13 do 1870
Traducteur français	T. V. de Boucheville.	1,400	1er déc. 1868	do	— mai 1865
Commis.	T. F. S. Kirkpatrick.	1,400	6 août 1873	do	6 août 1873
Teneur de livres.	D. C. Scott.	1,350	8 oct. 1880	do	8 oct. 1880
do	R. C. Dalton	1,350	— juill. 1871	do	— juill. 1871
Commis	M. Benson.	1,300	22 avril 1876	do	22 avril 1876
Commis des archives	S. Stewart.	1,300	1er juill. 1879	do	1er juill. 1879
Commis de la statistique.	J. M. McGill.	1,250	1er août 1877	do	1er août 1877
Sténographe	H. C. Ross.	1,200	26 janv. 1883	do	26 janv. 1883
Aide de l'arpenteur	Samuel Bray.	1,150	14 juin 1884	do	14 juin 1884
Régistrateur des patentes	W. A. Orr.	1,100	24 nov. 1883	do	24 nov. 1883
Sténographe	J. A. J. McKenna	1,000	28 do 1887	do	28 janv. 1887
Aide du teneur de livres.	H. J. Brook	1,000	3 avril 1882	do	1er juill. 1871
do	Jos. Deltis.	1,000	23 juin 1880	do	23 juin 1880
do	H. G. Mahngy	850	1er juill. 1879	do	1er juill. 1879
Aide du teneur de livres.	H. McKay.	850	15 fév. 1884	do	9 do 1885
do	A. E. Kemp	850	1er juill. 1883	do	1er do 1885
Commis des index.	F. Y.ielding	750	1er fév. 1884	do	1er mai 1882
Commis	C. Reiffenstein	750	24 nov. 1883	do	24 nov. 1883
Aide du teneur de livres.	J. W. Shore	750	24 mars 1884	do	24 mars 1884
Grossoyeur	L. A. Derval	700	1er juill.	do	1er juill. 1886
Commis.	L. D. McMeekin.	600	31 déc. 1887	do	31 déc. 1887
do	L. H. Wilson.	550	29 janv. 1887	do	29 jan. 1887

do	J. A. Schaaf.	450	27 oct. 1888	do	27 oct. 1888
do	D. Osahree.	450	11 fév. 1889	do	11 fév. 1889
do	G. M. Matheson	400	1er juill. 1888	do	1er juill. 1888
Solliciteur.	R. Sedgewick.	400	27 fév. 1888	do	27 fév. 1888
Secrétaire particulier du ministre.	A. Chisholm	600			
Commis surnuméraire	Rév. Wm Scott	\$1.50 par jour.			
do	M. Craig	400			
Gardien	M. Maxwell	500			
Messageur	T. Starnet.	450	1er juill. 1883	Gouverneur en conseil.	1er juill. 1883
Messageur surnuméraire.	F. R. Byrke	400	1er nov. 1883	do	1er nov. 1883
do	Benj. Hayner.	\$1.00 par jour.			

*Tient cette charge conjointement avec celle du ministre de l'intérieur.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU A (2)
Liste des employés du département des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.
SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Noms.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
[PARTIE I]		\$ cts.		
J. T. Gilkison.....	Surintendant.....	1,610 00	Brautford.....	Avec \$140 pour frais de voyage et \$200 par année pour loyer de maison et de bureau.
A. G. Smith.....	Commis.....	900 00	do.....	
J. C. Phipps.....	Surintendant.....	1,200 00	Manitowaning.....	Avec \$100 par année pour frais de voyage et 3 pour 100 sur ventes de coupes de bois et de terres.
McGregor Ironsides.....	Commis et interprète.....	720 00	do.....	Avec frais de voyage, \$60 par année pour loyer de bureau, 5 pour 100 de commission sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur perceptions au-dessus de ce montant.
Thos. Walton, M.D.....	Surintendant.....	900 00	Parry-Sound.....	Avec \$154.50 pour loyer de bureau et combustible.
Wm. Van Abbott.....	Agent.....	700 00	Sault-Sainte-Marie.....	5 pour 100 de commission sur ventes de terres. Pas d'autre rémunération.
P. E. Jones.....	do.....	600 00	Hagersville.....	Avec 3 pour 100 sur droits de coupes de bois, et \$150 par année pour loyer, éclairage et combustible.
T. G. Pile.....	Agent des terres des Sauvages.....	600 00	Deseronto.....	Avec \$130 par année pour loyer, éclairage et combustible.
Thos Gordon.....	Agent.....	600 00	Strathroy.....	
J. P. Donnelly.....	do.....	800 00	Port-Arthur.....	
Mathew Hill.....	do.....	500 00	Shannonville.....	
A. B. Cowan.....	Agent des terres des Sauvages.....	250 00	Gaananoque.....	Avec \$100 pour frais de voyage.
J. F. Day.....	do.....	250 00	Bruce-Mines.....	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
Wm. Simpson.....	do.....	400 00	Warrton.....	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant et bureau gratuit. Pas d'autre rémunération.
B. W. Ross.....	do.....	400 00	Ile Cockburn.....	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
John Beattie.....	Agent.....	400 00	Highgate.....	
E. Bennett.....	do.....	60 00	Essexville.....	
J. W. Jernyn.....	do.....	500 00	Cap Croker.....	Avec habitation gratuite.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

James Allen.....	do.....	500 00	Sauguen.....	do	Gardiens des fles dans le Saint-Laurent.
John Wallace.....	do.....	25 00	do.....	do	
A. Root.....	do.....	25 00	do.....	do	
J. L. Thompson.....	Agent.....	500 00	do.....	do	
John Thackeray.....	do.....	500 00	do.....	do	
J. R. Stevenson.....	do.....	500 00	do.....	do	
E. Harris.....	do.....	500 00	do.....	do	
H. H. Thompson.....	do.....	500 00	do.....	do	
D. J. McPhee.....	do.....	500 00	do.....	do	
G. B. McDermott.....	do.....	500 00	do.....	do	
A. McKelvey.....	do.....	500 00	do.....	do	
A. English.....	do.....	500 00	do.....	do	
E. Wilson.....	Agent des terres des Sauvages.....	150 00	do.....	do	
N. LeBel.....	Agent.....	150 00	Rivière-du-Loup.....	do	
Geo. Long.....	do.....	600 00	Saint-Régis.....	do	
James Martin.....	do.....	600 00	Maniwabi.....	do	
L. E. Osis.....	do.....	600 00	Pointe Blaire.....	do	
A. Brossan.....	do.....	400 00	Canguinawaga.....	do	
L. P. Boucher.....	Surintendant.....	400 00	Peschaumts.....	do	
Rev. J. Gagné.....	Agent.....	50 00	Maria.....	do	
S. Porrier.....	do.....	200 00	Ristigouche.....	do	
P. E. Robillard.....	do.....	200 00	Pierreville.....	do	
A. A. Hudon.....	Procureur.....	100 00	Roberval.....	do	
F. H. O'Brien.....	do.....	100 00	Tadoussac.....	do	
A. Bastien.....	Agent.....	200 00	Lorette.....	do	
[PARTIE II]					
I. W. Powell, M.D.....	Surintendant-visitateur.....	3,000 00	Victoria.....	do	
P. O'Reilly.....	Commissaire, reserve des Sauvages.....	3,500 00	do.....	do	
H. Moffatt.....	Sous-surintendant.....	1,800 00	do.....	do	
W. H. Lomas.....	Agent.....	1,200 00	Cowichan.....	do	
H. Guilford.....	do.....	1,200 00	Côte Ouest.....	do	
R. H. Pidcock.....	do.....	1,200 00	Kwaikewitlh.....	do	
R. McFirman.....	do.....	1,200 00	Rivière Fraser.....	do	
J. W. Mackay.....	do.....	1,200 00	Kamloops.....	do	
do.....	do.....	600 00	Okanagan (nommé provisoirement).....	do	
M. Phillips.....	Agent intérimaire.....	1,200 00	Kootenay.....	do	
C. Todd.....	Agent.....	1,800 00	Côte Nord-Ouest.....	do	
W. L. Meason.....	do.....	1,200 00	Lac Williams.....	do	
S. Y. Wootton.....	Magistrat stipendiare, Metlakathla.....	2,600 00	Port-Simpson.....	do	

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Adresse.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
G. Wells.....	Agent.....	\$ cts. 50 00	Annapolis.....	District n° 1 "a," pour les comtés d'Annapolis et Shelburne.
F. McDormand.....	do	50 00	Rivière-à-l'Ours.....	do 1 "b," pour Digby.
C. E. Beckwith.....	do	25 00	Canning.....	do 2, pour le comté de King.
Rév. Thos. J. Butler.....	do	75 00	Caladonia.....	do 3, do de Queen.
James Glass.....	do	33 33	Bedford.....	do 4, do de Lunenburg.
Dy D. H. Muir.....	do	16 66	Shubenacadie.....	do 5, "a," do de Hanis.
Dr A. T. Clarke.....	do	33 33	Truro.....	do 6, "b," do de Colchester.
Rév. R. McDonald.....	do	100 00	Parsboro.....	do 7, do de Cumberland.
W. C. Orlistoun.....	do	100 00	Pictou.....	do 8, do de Pictou.
Rév. J. McDougall.....	do	100 00	Ile Rouge.....	do 9, do d'Antigonish et Guysboro'.
Rév. D. McIsaac.....	do	50 00	Rivière-des-Habitants.....	do 10, do de Richmond, C. E.
Rév. R. Grant.....	do	50 00	Grand Narrows.....	do 11, do de Victoria.
Rév. A. Cameron.....	do	100 00	Ile Christmas.....	do 12, do du Cap-Breton.
G. R. Smith.....	do	25 00	Yarmouth.....	do 13, do de Yarmouth.
M. A. McDonald, M.D.....	Médecin.....	100 00	Sydney.....	do 14, do du Cap-Breton.
J. McMillan, M.D.....	do	42 00	Pictou.....	do 8, pour les Sauvages de Pictou et des environs.

[PARTIE II]

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Charles Sargeant.....	Surintendant-visitateur.....	400 00	Charlham.....	Surintendance du Nord-Est.
James Farrell.....	do	300 00	Fredericton.....	do Sud-Ouest.
Rév. J. J. O'Leary.....	Agent intermédiaire.....	200 00	do	Agent pour les comtés de Victoria et Madawaska.
Rév. S. J. Crumley.....	Missionnaire.....	100 00	Tobique.....	NOTE.—M. O'Leary reçoit \$100 à même le fonds de dépôt des Sauvages, et une somme semblable à même le crédit pour le Nouveau-Brunswick.
	do		Red Bank.....	

Rév. W. Morrissey.....	do	100 00	Pointe du Chêne.....	Comté de Kent.
Rév. E. J. Bannon.....	do	100 00	Big Cove.....	
Rév. L. C. D'Amour.....	do	40 00	Edmundston.....	
Rév. J. F. Carson.....	do	100 00	Kingston.....	
Rév. J. L. McDonald.....	do	25 00	Restigouche.....	
Rév. W. O'Leary.....	do	100 00	Kingsclear.....	
Rév. J. P. Kiernan.....	do	100 00	St. Mary's.....	
J. Macdonald, M.D.....	Médecin.....	100 00	Division-Est.....	do Northumberland
H. A. Fish, M.D.....	do	100 00	Division-Ouest.....	do do
E. H. Leeger, M.D.....	do	20 00	Bouctouche.....	do Kent.
R. A. Ollivier, M.D.....	do	100 00	Big Cove & Indian Island.....	do do
J. Barnaby.....	Constable.....	20 00	do Eel Ground

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

John O. Arsenault.....	Agent.....	300 00	Ile Lennox.....	Appointements comme agent..... \$200 00 Allocation pour frais de voyages..... 100 00
------------------------	------------	--------	-----------------	---

[PARTIE II]

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

Harter Reed.....	BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.	3,200 00	Régina.....	
A. B. Forget.....	Commissaire des Sauvages.....	2,400 00	do	
T. F. Wadsworth.....	Sous-commissaire des Sauvages.....	1,800 00	Régina.....	
	Inspecteur des fermes et des agences dans les Territoires du Nord-Ouest.....	1,800 00	do	
Alex. McGibbon.....	do	1,600 00	do	
W. McGarr.....	Commis.....	2,190 00	do	
J. C. Nelson.....	Arpenteur.....	1,400 00	do	
A. W. Ponton.....	Aide-arpenteur.....	1,400 00	do	
J. A. Macrae.....	Inspecteur des écoles protestantes.....	1,200 00	do	
G. A. Bournay.....	do catholiques.....	1,200 00	do	

TABLEAU A (2) — Liste des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. — Suite.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.				
F. H. Paget.	Commis.	900 00	Régina.	
W. Anderson.	do	1,200 00	do	
J. W. Jewett.	do	900 00	do	
J. J. Campbell.	do	720 00	do	
A. W. J. Gompertz.	do	720 00	do	
J. P. Wright.	do	1,000 00	do	
A. J. Lake.	do	720 00	do	
H. A. Carruthers.	do	720 00	do	
A. F. Yankoughnet.	do	720 00	do	
A. W. Taylor.	do	600 00	do	
W. Sibbald.	do	720 00	do	
L. E. Herchmer.	do	300 00	do	
J. R. Marshall.	do	540 00	do	
H. R. Henderson.	do	600 00	do	
S. M. Dickinson.	do	480 00	do	
J. Lawrence.	do	720 00	do	
E. B. Black.	do	720 00	do	
P. Hourie.	Interprète.	900 00	do	
J. Coventry.	Gardien.	480 00	do	
BUREAU DU SURINTENDANT, WINNIPEG.				
E. McColl.	Inspecteur des agences des Sauvages, surintendance du Manitoba.	2,200 00	Winnipeg.	
L. J. A. Leveque.	Commis.	1,300 00	do	
R. J. J. J. J.	do	700 00	do	
M. J. F. McInros.	do	540 00	do	
J. Horgan.	Garde-forestier, traité n° 3.	700 00	Portage-du-Rat.	
G. T. Orton, M.D.	Médecin-visiteur.	800 00	Winnipeg.	Visite les Sauvages de Saint-Pierre, Fort-Alexandre et les réserves de la Tête-Ouverte.
SURINTENDANCE DU MANITOBA.				
F. Ogilvie.	Agent.	1,050 00	Portage-la-Prairie.	
A. M. Muckle.	do	900 00	Claudeboye.	

[PARTIE II]

H. Martineau.	Agent.	1,000 00	Manitoba-House.	
<i>Traité n° 2.</i>				
R. J. N. Pither.	Agent.	1,000 00	Portage-du-Rat.	
J. McCracken.	do	1,000 00	Fort-Francis.	
J. McIntyre.	do	900 00	Savanne.	
Thomas Hanson, M.D.	Officier de santé.	1,000 00	Portage-du-Rat.	
H. Chastellaine.	Interprète.	250 00	Fort-Francis.	Enseigne aussi l'agriculture.
<i>Traité n° 5.</i>				
A. McKay.	Agent.	1,000 00	Grands Rapides.	
J. Reuter.	do	800 00	Le Pas.	
SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.				
<i>Traité n° 4.</i>				
AGENCE DE BIRTLE.				
J. A. Markle.	Agent.	1,200 00	Birtle.	
C. W. H. Saunders.	Commis.	720 00	do	
F. Carr.	Interprète.	420 00	do	
AGENCE DE FORT-PELLY.				
W. E. Jones.	Agent intérimaire.	900 00	Fort-Pelly.	
AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGINAL.				
John J. Campbell.	Agent.	1,000 00	Montagne-de-l'Original.	
C. Lawford.	Instructeur d'agriculture.	600 00	do	
M. A. Lawford.	Institutrice.	120 00	do	
W. Graham.	Commis.	600 00	do	
AGENCE DES LACS-CROCHES.				
A. McDonald.	Agent.	1,200 00	Lacs-Croches.	
D. Pierce.	Commis.	720 00	do	
S. Geddes.	Interprète.	480 00	do	
J. A. Sutherland.	Instructeur d'agriculture.	480 00	do	
E. McNeil.	do	360 00	do	
J. Nicol.	do	480 00	do	
A. J. Coburn.	do	360 00	do	
Jane Sutherland.	do	120 00	do	
Harriet Coburn.	Institutrice.	120 00	do	

[PARTIE II]

SERVICE EXTÉRIEUR.

Noms.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE DU LAC-AUX-ORENONS.				
G. G. Mann.....	Agent.....	1,000 00	Fort-Pitt.....	
W. J. Barker.....	Commis intermédiaire et cultivateur.....	360 00	do	
P. Boudreau.....	Interprète.....	520 00	do	
AGENCE DU LAC-À-LA-SELLE.				
J. A. Mitchell.....	Agent.....	1,200 00	Lac-à-la-Selle	
J. E. Ingram.....	Instructeur d'agriculture.....	600 00	do	
R. L. Grasse.....	do	600 00	do	
AGENCE D'EDMONTON.				
W. C. DeBalthazard.....	Agent.....	1,200 00	Edmonton.....	
J. V. Kildahl.....	Garde-magasin.....	540 00	do	
J. Calder.....	Interprète.....	420 00	do	
W. J. O'Donnell.....	Instructeur d'agriculture.....	600 00	do	
Ellen O'Donnell.....	Institutrice.....	120 00	do	
AGENCE DES BUTTES-DE-LA-PAIX.				
S. B. Lucas.....	Agent.....	1,200 00	Buttes-de-la-Paix.....	
J. Ross.....	Instructeur d'agriculture.....	600 00	do	
D. C. Robertson.....	do	480 00	do	
Mary Ross.....	Institutrice.....	120 00	do	
Janet Robertson.....	do	120 00	do	
D. Whitford.....	Interprète.....	480 00	do	
G. Whitford.....	do	420 00	do	
A. Whitford.....	do	360 00	do	

[PARTIE II]

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATLEFORD.				
Rév. T. Clarke.....	Principal.....	1,200 00	Batleford.....	
Mme T. Clarke.....	Directrice.....	400 00	do	
J. B. Ashby.....	Aide-principal.....	720 00	do	
Edith Ashby.....	Gouvernante.....	180 00	do	
J. Gately.....	Charpentier.....	600 00	do	
S. S. Simpson.....	Instructeur d'agriculture.....	540 00	do	
Ernest Gilbert.....	Cuisinier et boulanger.....	480 00	do	
Annie Speers.....	Couturière.....	240 00	do	
<i>Traité n° 7.</i>				
AGENCE DES SAROIS.				
F. C. Cornish.....	Agent.....	1,000 00	Calgary.....	
W. M. Baker.....	Instructeur d'agriculture.....	420 00	do	
G. Hodgson.....	Interprète.....	420 00	do	
W. Graham.....	Instructeur d'agriculture.....	360 00	Réserve des Assiniboines	
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.				
M. Begg.....	Agent.....	1,200 00	Réserve des Pieds-Noirs.....	
W. S. Richardson.....	Commis.....	720 00	do	
J. L'heureux.....	Interprète.....	600 00	do	
G. H. Wheatley.....	Instructeur d'agriculture.....	540 00	do	
J. C. Wilton.....	Journalier.....	360 00	do	
S. M. Jarvis.....	do	360 00	do	
J. M. Scott.....	Instructeur d'agriculture.....	540 00	do	
Annie Scott.....	Institutrice.....	120 00	do	
AGENCE DES GENIS-DU-SANG.				
W. Pocklington.....	Agent.....	1,200 00	Rés. des Genis-du-Sang.....	
S. Swinford.....	Commis.....	720 00	do	
F. X. Girard, M.D.....	Médecin.....	1,000 00	do	
D. Mills.....	Interprète.....	480 00	do	
J. Wilson.....	Instructeur d'agriculture.....	600 00	do	
F. D. Freeman.....	Distributeur.....	480 00	do	
W. Smith.....	Cuisinier.....	420 00	do	
C. H. Clarke.....	Journalier.....	420 00	do	
M. Hughes.....	do	420 00	do	
M. Vielle.....	Interprète.....	300 00	do	

[PARTIE II]

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889—*Suite*.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE DES PIÉGÈNES.				
A. R. Springett.	Agent intérimaire.	900 00	Réserve des Piégènes.	
J. W. Smith	Contremaître.	540 00	do	
G. F. Maxfield.	Commis et aide-distributeur.	540 00	do	
J. S. Smith.	Cuisinier.	360 00	do	
F. Spensson	Interprète.	420 00	do	
ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE.				
Rév. E. Claude	Principal.	1,200 00	Dumbow.	
Chas. Dennehy	Aide-principal.	480 00	do	
P. Anvé	Instructeur d'agriculture.	720 00	do	
E. Picard	Charpentier.	480 00	do	
Sœur Cleary	Directrice.	400 00	do	
Sœur Mongrain	Cuisinière.	240 00	do	
Amélia Druais.	Servante.	180 00	do	
D. Letendre.	do	180 00	do	
A. Croteau	Cordonnier.	420 00	do	
N. J. Lindsey, M.D.	Médecin.	240 00	do	

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MISSIONNAIRES recevant des rémunérations du département des affaires des Sauvages pour services rendus aux Sauvages, jusqu'au 30 juin 1889.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Noms.	Adresse.	Allocation annuelle.	Dénomination.	Observations.
Rév. T. Quinn.....	Pierreville.....	\$ cts. 235 00	Catholique romain.....	Abénakis de Saint-François.
Rév. John Tucker.....	do.....	140 00	Protestant.....	do
Rév. M. Mainville.....	St. Régis.....	303 32	Catholique romain.....	Iroquois de Saint-Régis. \$100 de ce montant et \$25 en sus pour combustible sont payées par les Iroquois de St. Régis.
Rév. A. G. Smith.....	Munceytown.....	400 00	Protestant.....	Chippewas de Thames.
Rév. John Jacobs.....	Baby's Point.....	400 00	do.....	do de l'Île Walpole.
Rév. G. Giroux.....	Lorette.....	225 96	Catholique romain.....	Hurons de Lorette.
Rév. G. A. Anderson.....	Tyendinaga.....	400 00	Protestant.....	Payé par les Mohawks de la Baie de Quinté.
Rév. N. V. Burtin.....	Caughnawaga.....	225 96	Catholique romain.....	

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MÉDECINS employés par le département des affaires des Sauvages, jusqu'au 30 juin 1889, indiquant les tribus qu'ils visitent.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Nom.	Nom de la tribu qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
P. H. Spolin.....	Chippewas de Beausoleil.....	\$ 150 00	Payé par la bande.
G. H. Corbett.....	do Rana.....	150 00	do
Clark Lepp.....	Mississaguas d'Alhwick.....	200 00	do
P. E. Jones.....	do de Crédit.....	250 90	do
A. D. Walker.....	Mohawks de la Baie de Quinté.....	250 00	En partie payé par le fonds d'administration.
J. Newton.....	do.....	250 00	do
J. A. Langrill.....	Six Nations.....	2,000 00	Payé par la bande; a aussi un aide à \$600 par année.
V. J. A. Vennor.....	Micmacs de Risigoindie.....	100 00	Appointements payés à même le fonds des Sauvages de la province de Québec.
R. M. Stephen.....	Tribus de l'île Manitouline.....	1,000 00	Appoint. payés à même le fonds d'administration. \$150 alloués en sus pour loyer.
Oromiyatekha.....	Onéidas de la Thames.....	300 00	Appointements payés à même le fonds d'administration.
F. F. Bell.....	Wyandots d'Anderson.....	80 00	Payé par la bande.
H. Wigle.....	Chippewas de Nawash.....	350 00	do
D. Sinclair.....	do et Micmacs de la Thames.....	200 00	\$200 payées par les Chippewas et \$600 à même le fonds d'administration.
J. A. Reid.....	Bandes de la Riv.-du-Jardin et de Batchewana.....	200 00	Payé par la bande.
J. M. Shaw.....	Mississaguas et lac du Riz.....	150 00	do
J. Couneau.....	Sauvages de la rivière Désert.....	80 00	Payé à même le fonds de la province de Québec.
C. N. Smellie.....	Micmacs de Gaspé.....	200 00	Payé par la bande.
W. S. Scott.....	Chippewas de Saugeen.....	200 00	do
Jas. D. Wilson.....	Moravians de la Thames.....	200 00	do

I. VANKOUGHNET,
Sous-surint. général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABEAU B. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
51 Vic., c. 2, et 52 Vic., c. 2.		Crédit législatif pour 1888-89			5,032	00		
		Octroi supplémentaire.			9	36	30	
		DÉPENSES.			5,068	30		
		Appointments.						
		Agent, district 1a, 12 mois jusqu'au 30 juin.			50	00		
		do 1a			50	00		
		do 3 et 4			33	33		
		do 5			16	66		
		do 6a			16	66		
		do 6b			33	33		
		do 7			100	00		
		do 8			100	00		
		do 9			100	00		
		do 10			100	00		
		do 11			50	00		
		do 12			25	00		
		do 13, 3 mois jusqu'au 30 septembre 1888.			34	29		
		do 14, 19 janv. 1888, jusqu'au 30 juin 1889.			75	00		
		do 13, 9 mois jusqu'au 30 juin 1889.			25	70		
		do 2, 21 juin 1888, jusqu'au 30 juin 1889.						884 97
		Soins médicaux et médicaments.						
		Soins médicaux, district 1a.						
		do do			3	00		
		do do			10	35		
		do do			24	50		
		do do			16	75		
		do do			12	00		
		do do 1b.			66	60		
		do do			47	50		
		do do			113	25		
		do do			6	50		
		A reporter.			167	25		
					233	85		
								5,068 30
								834 97

TABEAU B. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			233 85	834 97
		DÉPENSES—Suite.				
		Soins médicaux et médicaments—Fin.				
	W. B. Moore, M.D.	Soins médicaux, district 2, 12 mois jusqu'au 31 déc. 1888.	16 25		46 00	
	C. C. Atkins, M.D.	do do districts 3 et 4.....	23 50			
	W. H. Cote, M.D.	do do do.....	39 75			
	F. W. Kelly, M.D.	do do do.....	25 20			
	C. Gray, M.D.	Appoint., 2 ans jusqu'au 28 février 1889, districts 3 et 4.			104 70	
	W. F. Smith, M.D.	Soins médicaux, district 5.....	48 85			
	W. H. Weeks, M.D.	do do do.....	34 00			
	R. Adlington, M.D.	do do 6a.....	44 25			
	C. J. Margeson, M.D.	do do do.....	46 35			
	D. H. Muir, M.D.	Appoint., 1 an jusqu'au 21 novembre 1888, district 6a.....	10 75			
	A. T. Clarke, M.D.	do do do.....	31 50			
	G. W. Boggs, M.D.	do do do.....	62 85			
	F. A. Rand, M.D.	do do do.....				
	J. McMillan, M.D.	Appoint., 1 an jusqu'au 21 novembre 1888, district 8.....	80 70			
	J. C. McKinnon, M.D.	do do do.....	23 00			
	J. C. Cadogan, M.D.	do do do.....				
	J. McDonald, M.D.	do do do.....				
	J. McIntosh, M.D.	do do do.....	123 25			
	J. L. Bethune, M.D.	do do do.....	9 00			
	P. A. Macdonald, M.D.	do do do.....				
	P. A. Macdonald, M.D.	do do do.....	7 25			
	M. A. Macdonald, M.D.	Appoint., 1 an jusqu'au 30 juin 1889, district 13.....	100 00			
	F. W. Anderson, M.D.	Soins médicaux, district 14.....	6 00			
	W. H. Bent, M.D.	do do do.....	7 50			
	C. J. Fox, M.D.	do do do.....	10 25			
					132 35	
					107 25	
					23 75	
						5,068 30

		Nourriture, etc.	Grain de semence.	6 30	1,250 45
Copeland et Cie.....	Médicaments fournis, district 13.....				
	Dépense par les agents à l'achat de nourriture et de grain de semence.				
G. Wells.....	Dans le district 1a.....	77 72	53 35		
F. McDermond.....	do 1b.....	138 64	107 00		
C. E. Beckwith.....	do 2.....	40 00	24 50		
Rev. T. Butler.....	do 3.....	134 44	148 04		
Rev. A. P. Desmond.....	do 4.....	73 00	75 00		
J. Gass.....	do 5a.....	87 27	60 00		
D. H. Muir, M.D.....	do 6a.....	38 00	28 50		
A. F. Clarke, M.D.....	do 7.....	54 00	50 00		
Rev. R. McDonald.....	do 8.....	145 36	103 00		
W. C. Chisholm.....	do 9.....	118 00	88 00		
Rev. J. McDonald.....	do 10.....	134 00	160 00		
Rev. D. McIsaac.....	do 11.....	60 36	53 00		
Rev. R. Grant.....	do 12.....	80 00	72 00		
Rev. A. Cameron.....	do 13.....	150 00	90 00		
G. R. Smith.....	do 14.....	121 73	20 00		
		1,491 52	1,127 30		2,618 91
	Divers secours.				
L. McDonald.....	6,000 bardeaux pour Mary Prosper.....				
Municipalité d'Argyle.....	District 1b, provisions aux Sauvages.....				
J. R. Harris.....	do do do.....				
Hugh Hay.....	do 2, 1 paire de couvert, pour les Sauvages.....				
Rev. D. McIsaac.....	do 8, poêle pour un Sauvage dans l'indigence.....				
A. McDonald.....	do 9, 8,000 bardeaux pour les Sauvages.....				
J. J. McInnis.....	do 43, approvisionnements pour John Isaac.....				
J. Bryden.....	do 43, do pour J. Noël.....				
N. Jeddore.....	do 13, do aux Sauvages.....				
Rev. M. McKenzie.....	Octroi pour secours.....				
Mme Paul Denny.....	Dépense en plus pour grains, printemps de 1888.....				
E. T. Bown.....	1 peau pour mocassins d'enfants.....				
	do do.....				
	Divers.				
Rev. M. McKenzie.....	Travail fait sur le chemin d'Eskaoni.....				
J. Labrador.....	Frais funéraires.....	115 75			
W. E. Woodman.....	do do do.....	2 00			
N. Paul.....	do do do.....	9 00			
S. Douglas.....	do do do.....	3 00			
Succession d'Isaac Darling.....	do do do.....	8 00			
		5 00			
	A reporter.....	142 75			
					4,860 66
					5,068 30

TABLEAU B. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report	142	75	4,860	66	5,068	30
		DÉPENSES—Fin.						
		Divers—Fin.						
	A. W. McBean.....	Frais funéraires		6		02		
	F. L. Jenks.....	do		7		00		
	Chemin de fer Intercolonial.....	Fret sur livres		1		25		
	W. Graham, C.R.....	Services professionnels, la Reine vs. Ramsay et Higgins.....		11		50		
	Bureau officiel de la papeterie.....	Papeterie fournie aux agents.....		14		54		
		Total des dépenses			188	15		
		Balance non dépensée.....					5,043	81
							24	49

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B. 2.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Crédit législatif, 1888-89, en vertu de 51 Vic., c. 2.			5,575 00
		DÉPENSES.			
		<i>Appointements.</i>			
	C. Sargeant.	Agent, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	400 00		
	J. Farrell.	do	500 00		
	Rév. M. F. Richard.	Missionnaire pour les Sauvages à la Grande-Anse, juillet 1870 à novembre 1882.	200 00		
	Rév. J. L. McDonald.	Missionnaire, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	25 00		
	Rév. J. J. O'Leary.	do	100 00		
	Rév. J. C. McDevitt.	do	100 00		
	Rév. S. J. Crumley.	do	100 00		
	Rév. W. Morrissy.	do	100 00		
	Rév. E. J. Bannon.	do	100 00		
	Rév. L. C. D'Amour.	do	40 00		
	Rév. J. F. Carson.	do	100 00		
	Rév. W. O'Leary.	do	100 00		
	Rév. J. P. Kieran.	do	50 00		
	T. Barnaby.	Constable, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	20 00	1,935 00	
		<i>Soins médicaux.</i>			
	Dr. F. Fournier.	Appointements pour deux années terminées le 30 avril 1889, et soins médicaux aux Sauvages à Little Falls.	20 00		
	Mme Peter Toman.	Soins aux Sauvages durant leur maladie.	6 00		
	Mme Daisy Sappier.	do	6 00		
	J. Z. Currie, M.D.	do	40 75		
	J. H. Barker, M.D.	Soins médicaux aux Sauvages de Sainte-Marie et Kingsclear.	42 80		
	B. Coburn, M.D.	Soins médicaux, Sainte-Marie.	26 45		
	G. F. Colter, M.D.	do Kingsclear, comté de York.	82 17		
	Winslow Tilley.	do Debec, comté de Carleton.	43 04		
	J. M. Wiley.	Médicaments.	50 20		
	J. A. Léger, M.D.	do Soins médicaux aux Sauvages de Shédiac.	23 00		
	E. Moore, M.D.	do do Westmoreland.	49 85		
	A. G. Ferguson, M.D.	do do Dalhousie.	448 76	1,935 00	5,575 00
		A reporter.			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report	448 76	1,435 00	5,575 00
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>			
		<i>Soins médicaux—Fin.</i>			
	Mme A. Sacobie.....	Soins d'une Sauvagesse malade.....	6 00		
	Mme Sarah Morris.....	do do	2 00		
	Mary Oxford.....	do do	4 00		
	D. Crawford, M.D.....	Soins médicaux à la Pointe-au-Sauvage, comté de Victoria.....	46 35		
	G. M. Duncan, M.D.....	do Bathurst.....	119 35		
	J. MacDonald, M.D.....	Appointements, comté de Northumberland, division est, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	100 00		
	H. A. Fish, M.D.....	Appointements, comté de Northumberland, division ouest, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	100 00		
	J. B. Lamothe, M.D.....	Appointements, Boncouche, 3 mois, jusqu'au 30 septembre.....	5 00		
	J. F. Brine, M.D.....	do nord de Boncouche, trimestre de septembre.....	25 00		
	J. A. Caswell, M.D.....	Soins médicaux, comté de Queen.....	20 50		
	J. E. Church, M.D.....	do Fort Folley et Dorchester, 15 mois, jusqu'à septembre 1888.....	54 50		
	G. H. Raymond, M.D.....	Soins médicaux, comté de King.....	23 27		
	G. F. Collier, M.D.....	do Debec.....	22 50		
	R. A. Olliqui, M.D.....	Appointements, nord de Boncouche, 9 mois, jusqu'au 30 juin.....	75 00		
	G. E. Coulthart, M.D.....	Soins médicaux, Oromocto, comté de Sunbury.....	1 00		
	Drs Wilson et Raymond.....	do comté de King.....	11 11		
	R. M. Wiley, M.D.....	do Pointe-Tobique.....	9 00		
	J. F. Sprague, M.D.....	do Upper Woodstock.....	8 00		
	E. H. Léger, M.D.....	do Boncouche, 9 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	15 00		
	F. J. Seery, M.D.....	do réserve de Sainte-Marie.....	5 50	1,102 44	
		<i>Dépensé par les agents à l'achat de nourriture et de grain de semence.</i>			
	C. Sargeant.....	Agence du Sud-Ouest.....	Nourriture,	Grain de	
	James Farrell.....	do Nord-Est.....	etc.	semence.	
	do	Comtés de Victoria et Madawaska.....	842 00	600 00	
			536 00	294 40	
			150 00	188 23	
			1,528 00	1,082 63	2,610 63

G. T. Baird.....	do	Approvisionnements donnés aux Sauvages indigents, de la rés. de Tobique.....	3 75	22 17	
		do Divers.....	18 42		
J. C. McCluskey.....		Coton et cerneuil fournis pour l'inhumation d'un Sauvage.....	12 80		
G. W. Peters.....		Frais d'inhumation.....	5 50		
R. Williams.....		Cerneuil fourni pour l'inhumation d'un Sauvage.....	5 00		
J. Farrell.....		Loyer de bureau, une année, jusqu'au 30 juin.....	50 00		
Beveridge et Cie.....		Coton fourni pour des fins d'inhumation.....	7 33		
J. Farrell.....		Frais de voyages et frais de port se rattachant aux comités de Madawaska et Victoria, une année, jusqu'au 31 octobre.....	82 75		
J. D. Hanlon.....		Cerneuls pour les Sauvages.....	20 50		
O. Sharkey.....		Coton fourni pour inhumation de Sauvages.....	7 04		
J. Farrell.....		Fret sur boîtes et livres.....	1 45		
J. A. Shumack.....		Cerneuls.....	11 00		
Bureau officiel de la papeterie.....		Papeterie.....	8 77		
Imprimeur de la reine.....		Impressions exécutées durant l'année.....	4 75	216 89	
		Total de la dépense.....			5,887 13
		Balance dépensée en lus.....			312 13

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIE,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B. 3.—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

24

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Crédit législatif en vertu de 1888-89, 51 Vic., c. 2.....			2,000 00
		DÉPENSES.			
	J. O. Arsenault.....	Appointements, agent, une année, jusqu'au 30 juin 1889.....	200 00		
	do	Allocation pour frais de voyages.....	100 00		
	Jérôme Leclercq.....	Appointements, instituteur, une année, jusqu'au 31 mars 1889.....	200 00		
	W. J. Arbuckle.....	Inspection de l'école de l'île Lennox.....	10 00		
	W. J. Gaffney.....	Approvisionnement livrés à l'entreprise.....	449 33		
	do	do	198 65		
	J. E. Arsenault.....	do	260 10		
	P. Gallant.....	do	6 00		
	H. Hay.....	Une paire de couvertures données à John Locks, Sauvage.....	10 00		
	J. Glover.....	Cadres de fenêtres fournis aux Sauvages indigents.....	12 00		
	J. Leclercq.....	4 cordes de bois pour une maison d'école.....	2 50		
	Fannie Stevens.....	Livres fournis pour l'école de l'île Lennox.....	10 75		
	J. O. Arsenault.....	Montant dépensé en sus pour grain de semence, printemps de 1888.....	60 00		
	do	Octroi pour l'achat de grain de semence, printemps de 1889.....	10 00		
	do	Sous médicaux.....	15 00		
	A. McNeill, M.D.....	do	188 91		
	J. J. McLean, M.D.....	do	6 75		
	J. F. Gillis, M.D.....	do	13 43		
	J. G. Tombs, M.D.....	do	28 50		
	F. Cox, M.D.....	do	33 60		
	P. Conroy, M.D.....	do	9 75		
	A. E. Long, M.D.....	do	2 00		
	Dr Ferrin.....	do	10 40		
	S. R. Jenkins, M.D.....	Médicaments fournis aux Sauvages.....	6 10		
	W. B. Dyer.....	do	70 54		
	D. Darrach.....	do			
	W. R. Watson.....	do			
		DIVERS.			
	Charlottetown, <i>Examiner</i>	Annonce de soumissions pour approvisionnements.....	4 80		
	do	do	5 00		
	do	do	2 64		
	Colonial <i>Standard</i>	Cheval donné aux Sauvages de la réserve Morrell.....	130 00		
	J. E. Arsenault.....	Réparer une charrue pour un Sauvage.....	2 00		
	N. McLellan.....				
				1,972 91	

[PARTIE II]

W. Woodridge.....	do	Services d'un cheval.....	1 00		
J. F. Yeo.....	do	Matériaux pour un cerneil pour l'impression d'une Sauvagesse.....	4 00		
W. J. Gaffney.....	do	Papeterie.....	0 71		
Bureau officiel de la papeterie.....				154 15	
		Total de la dépense.....			2,127 06
		Balance dépensée en plus.....			127 06

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
51 Vic., c. 2		Crédit législatif, 1888-89, en vertu de 51 Vic., c. 2			85,174 64
		<i>DÉPENSES.</i>			
		<i>Sauvages de la Colombie-Britannique en général.</i>			
		<i>Appointements et gages.</i>			
	I. W. Powell	Surintendant, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	3,000 00		
	H. Moffatt	do do	1,200 00		
	S. Y. Wootton	Magistrat stipendiaire à Meekahkaha, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	1,800 00		
	W. L. Meason	Agent au lac Williams, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	2,599 92		
	W. H. Lomas	Agent à Cowichan, do	1,200 00		
	H. Guilford	do Côte Ouest, do	1,200 00		
	R. H. Pidcock	do Kwawkweth, do	1,200 00		
	J. W. Mackay	do Kamloops et Okanagan, do	1,200 00		
	P. McTiernan	do Fraser, do	1,200 00		
	C. Todd	do la côte Nord-Ouest, do	1,200 00		
	M. Phillips	Agent infirmier à Kootenay, do	1,200 00		
	Joe	Constable à Cowichan, 10 mois	200 00		
	J. P. Lewis	do la réserve des Songhees, 12 mois jusqu'au 30 juin 1889.	480 00		
	W. Bryce	Messageur à Victoria, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	600 00		
	S. A. Roberts	Faire les plans et devis du refuge de Washakada.	15 00		
	W. MacLaughlin	Commis dans le bureau des Sauvages, Victoria.	465 00		
		<i>Approvisionnement et présents.</i>		19,959 92	
	H. Saunders	Provisions fournies aux Sauvages indigents.	209 20		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Vêtements fournis à une Sauvagesse indigente.	6 00		
	do	36½ verges de flanelle fournies aux enfants de l'école de la Baie de l'Alerte.	23 32		
	do	1 pardessus pour le chef Edensson, de Massett.	17 00		
	Joseph Gosnell	Provisions fournies aux Sauvages indigents.	4 62		
	Jay et Cie	<i>Instruments aratoires et graines.</i>		260 14	
		Graines fournies aux Sauvages du lac Stewart.			23 75

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	A. J. Brabant	Octroi en aide à l'école des Sauvages Hesquiait, trimestre de mars 1888.	57 00		
	J. C. Spencer	Appoint. comme instit. à Port-Simpson, trim. de juin et sept. 1888.	131 88		
	R. B. Beavis	do do	150 00		
	Mme K. Dodoward	Appointements, instituteur à Port-Simpson, trimestres de juin, sept. et décembre 1888, et trim. de mars 1889.	100 00		
	S. M. Lawrence	do do	126 12		
	D. Jennings	do do	49 50		
	W. Vermilyea	do do	59 58		
	H. M. Johnstone	do do	27 81		
	G. A. Gibson	do do	23 55		
	Bessie Savage	do do	144 75		
	Sœur Marie Célestine	do do	138 06		
	E. C. Chirouse	do do	625 00		
	Rév. A. E. Price	do do	159 33		
	A. J. Hall	do do	71 22		
	J. Nicolay	do do	86 40		
	Amy, sœur supérieure	do do	999 00		
	R. T. Verbeke	do do	78 21		
	C. Harrison	do do	300 00		
	W. M. L. Heyman	do do	96 00		
	Mme Fanny Stevens	do do	42 48		
		Livres fournis à l'école des Sauvages de Comcaatin.	16 20	3,482 18	
		<i>Médicaments et soins médicaux.</i>			
	Moore et Cie	Médicaments fournis au rév. F. Brabant pour venir en aide aux Sauv.	40 66		
	P. Shottbolt	do do	721 37		
	Langley et Cie	Médicaments fournis	106 91		
	G. L. Milne, M.D.	Soins médicaux aux Sauvages.	9 00		
	E. B. C. Hammington, M.D.	do do	454 50		
	Dr E. Gauvreau	2,900 pointes de vaccin fournis aux différentes agences.	130 76		
		A reporter		25,189 19	85,174 64

TABLEAU B. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		25,189 19	85,174 64
		DÉPENSES—Suite.			
		Frais de voyages.			
L. W. Powell.....		Frais de voyages.....	268 11		
S. Y. Wootton.....		do.....	748 50		
H. Moffatt.....		do.....	1 50		
W. L. Meason.....		do.....	562 00		
P. McTiernan.....		do.....	548 22		
J. W. Mackay.....		do.....	800 00		
H. Guillod.....		do.....	400 00		
W. H. Lomas.....		do.....	500 00		
C. Todd.....		do.....	370 00		
R. H. Pritchcock.....		do.....	287 00		
M. Phillips.....		Fret sur les meubles de l'agent Todd.....	34 50		
Vapeur "B. Boscowitz".....		Passage de l'agent Todd, de Victoria à Metlakahla.....	18 00		
do.....		Passage de trois Sauvages, de Metlakahla à Victoria.....	9 00		
Cie de transfert de Victoria.....		Voiture de place pour les employés du bureau à Victoria.....	15 50		
W. F. Rothwell.....		Transport des effets de l'agent Pritchcock, de Fort-Rupert à la Baie de de l'Alerte.....	87 75		
J. Leighton.....		Louage d'un canot et gages de quatre Sauvages, de Metlakahla à Kin-ash et retour pour l'agent Todd.....	21 00		
Somme Sam.....		Louage d'un cheval pendant l'enquête re frais contre l'agent Lomas.....	2 00	4,981 95	
		Divers.			
John Weiler.....		Poterie et autres fournitures pour le bureau de Victoria.....	11 00		
J. O'Neill.....		Abonnement au "Daily Standard," 6 mois, jusqu'au 30 septembre 1888.....	6 50		
B. C. Land and Investment Agency		Loyer du bureau de Victoria, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	585 00		
Directeur de poste, Victoria.....		Loyer d'une boîte au bureau de poste, 6 mois, jusqu'au 31 décembre 1888.....	3 00		
B. Hall.....		Abonnement au "Daily Colonist," 13 semaines, jusqu'au 30 juin 1888.....	3 25		
Le "Mainland Guardian".....		Abonnement, 1 an, finissant le 28 mai 1888.....	5 00		
Cie de télégraphe C. C. P.....		Télégrammes.....	35 70		
John Doherty.....		Vidangeur, 6 mois, jusqu'au 1er juillet 1888.....	9 00		
H. Moffatt.....		Divers déboursés.....	67 92		

I. W. Powell.....	Frais de messagerie sur livres d'Ottawa.....	5 90
R. Jamieson.....	Papeterie fournie au bureau de Victoria.....	28 50
Vapeur B. Boscowitz.....	Traversée des Sauvages.....	30 50
Directeur de poste de Victoria.....	Timbres-poste.....	75 00
John Leslie.....	75 insignes d'argent allemand pour la police.....	105 00
S. A. Roberts.....	Faire 4 tracés de plans de l'Asile des garçons, Washakata.....	5 00
R. T. Williams.....	Lettre un sac à dépêches.....	2 75
James Bay Coal Yard.....	6 tonnes de houille.....	60 00
H. Moffatt.....	Transport de livres d'Ottawa.....	3 88
F. J. Hall.....	Abonnement au Daily Colonist, 1 an, jusqu'au 30 juin 1889.....	13 00
Le Colonist.....	Loyer de tiroir, du 1er d'octobre 1888 au 30 juin 1889.....	7 50
Les lords commissaires de l'Amirauté.....	Impression de pièces justificatives.....	30 00
Rév. Père Gendreau.....	Nourriture d'un constable de police et de prisonniers à bord du vaisseau de Sa Majesté, le <i>Social</i> de la Colombie-Britannique.....	17 64
Agence de Victoria.....	Dépenses d'un voyage dans la Colombie-Britannique.....	69 60
Le Evening Standard.....	Taxe d'eau, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	18 00
Vapeur Cariboo Fly.....	Abonnement, 9 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	9 75
J. P. Burgess.....	Traversée d'un Sauvage de Victoria à Metlakahla.....	15 00
T. N. Hibben et Cie.....	Réparations à la porte du bureau de Victoria.....	4 25
A. C. House.....	Papeterie.....	40 30
W. T. Drake.....	Pension de Sauvages malades.....	25 00
Dr G. M. Dawson.....	Arbitre, Baker vs. Isadore.....	5 00
Mary He-Keh-kan.....	1 corbe de bois pour le bureau, Victoria.....	18 00
Cie de navigation C. C. P.....	2 tonnes de houille.....	200 00
R. T. Williams.....	Retour pour la publication de la grammaire Kwaquilt.....	165 00
The National Mfg Co.....	Solde de toute réclamation pour amélioration sur l'emplacement de l'école industrielle de Kamloops.....	15 00
S. S. Hyams.....	Billets de passage des Sauvages.....	4 50
A. H. Sing.....	2 pavillons anglais pour les Sauvages.....	25 31
S. Y. Wootton.....	1 paire de lunettes pour un vieux Sauvage.....	2 50
Ministre des finances et d'agriculture, C. S. B.....	Sciage de bois et avoir son du bureau du magistrat stipendiaire.....	22 50
Imprimeur de la reine.....	Divers déboursés.....	84 00
Bureau officiel de la papeterie.....	Remboursement du montant payé pour gages et entretien de l'équipage du vapeur <i>Sir James Douglas</i> , quand ce vaisseau était à l'emploi de la Commission de la côte Nord-Ouest de 1887.....	440 38
	Impressions.....	7 82
	Papeterie.....	200 64
	Agence de Cowichan.....	2,520 69
S. A. Roberts.....	Commis depuis le 29 juin jusqu'au 5 juillet 1887.....	23 00
Louis Good.....	Gages et billet de chemin de fer pendant qu'il agissait comme interprète.....	8 50
Somme Sam.....	Messageur.....	1 50
	À reporter.....	33 00
		85,174 64

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	2,012	67	36,707	43	85,174	64
		DERENSES—Suite.						
		Agence de la Côte Nord-Ouest—Fin.			2,059	12		
A. D. Munroe	Fret sur livres d'Ottawa.		15	35				
Jay et Cie	do grames.		1	00				
J. Cunningham	Divers pour le bureau de l'agent.		16	50				
R. Cunningham	Timbres-poste		4	00				
A. H. Green	Annnonce re vapeur		9	60				
		Agence de Kootenay.						
M. Phillips	Argent payé pour main-d'œuvre au fossé d'Isadore, 25 mai au 28 août.		746	00				
J. T. Galbraith et Frère	do do		229	00				
Markly Jim	Gages pour main-d'œuvre au fossé d'Isadore, 29 avril au 2 mai 1887.		47	25				
L. Dole	do do		166	50				
M. Phillips	Réparations au bureau.		13	50				
J. Galbraith et Frère	Provisions données à un Sauvage a veugle, et divers approvisionnement et argent donnés aux Sauvages indigents.		188	06				
N. Hanson	Bois de service pour fossés d'irrigation.		69	50				
Lieut.-col. J. Baker	Pelles et pics pour les fossés.		8	25				
R. L. T. Galbraith	Approvisionnements aux Sauvages indigents.		27	45				
Marvin et Tilton	3 charnues fournies aux Sauvages.		96	60				
Jay et Cie	Grains		27	00				
M. Phillips	Payé pour javelles, etc		12	00				
F. H. Powell, M. D.	Soins médicaux.		211	00				
T. Shotbolt	Médicaments		89	25				
M. Phillips	Payé Johnstone pour voir au terrain.		5	00				
D. Griffith	Timbres-poste.		71	97				
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie		9	00				
O. G. Dennis	Poêle et tuyau pour le bureau des Sauvages.		5	00				
M. Phillips	Payé pour annonce re fossés d'irrigation sur la ferme d'Isadore.		9	00				
do	Payé M. Vowell pour mesurer l'eau pour le fossé Isadore.		2	00				
Mme Catherine Clark	Timbres-poste.		2	00				
M. Phillips	Débourses pour prov., etc., à la conférence avec les Sauvages américains		8	25				
R. L. T. Galbraith	Payé aux Sauv. p. emb. des char. de Golden aux lacs Columbia.		28	14				
do	Fret sur livres, charnues, etc.		35	14				

			\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
N. Hanson	Piquets et voliges pour éloturer le bureau des Sauvages.		44	00				
La Cie de publicat. du "Times"	Annonce l'avis concernant le dédouanement de l'eau.		28	75				
"Gazette", C. B.	Insertion d'avis relatifs aux privilèges d'eau.		15	00	2,134	47		
		Agence d'Okanagan.						
Moore et Cie.	Médicaments.				51	10		
		Agence de Fraser.						
Henderson Frères.	Provisions pour les Sauvages indigents.		9	25				
C. McDonough	do do		23	00				
F. X. Martin	do et vêtements pour les Sauvages.		348	26				
E. Foye	Approvision. donnés aux Sauvages pen l'épidémie de la petite vérole.		36	71				
F. X. Martin	do à une femme aveugle et aux Sauvages.		870	13				
Gilmore et Clark	do aux Sauvages variolés		319	75				
James Eillard et Cie.	Vêtements donnés aux Sauvages variolés.		461	58				
Brown et White.	do do		209	72				
H. Harvey	do do		55	32				
J. Wardle	Effets de nouveauté pour les malades et les indigents		13	00				
Read et Currie	Provisions fournies pour les malades et aux indigents.		12	00				
Jay et Cie.	Vêtements fournis aux malades et aux indigents.		92	50				
A. M. Herring	Wagon de senence fourni aux Sauvages de Langley et transport.		184	20				
C. J. Fagan, M. D.	Graines de senence fournies.		53	18				
J. C. Henderson, M. D.	Médicaments fournis aux Sauvages		435	50				
D. S. Curtis et Cie.	do do		262	00				
W. A. De Wolf Smith, M. D.	do do		88	80				
do	Médicaments.		21	25				
Sieur M. Conrad	475 pointes de vaccin		46	00				
D. McCallum	do do		33	65				
	Honoraires pour les Sauvages malades à l'hôpital Sainte-Marie.		475	00				
	Services comme garde-malade aux Sauvages variolés, depuis le 28 octobre 1888 jusqu'au 30 janvier 1889.		374	75				
	Soins médicaux aux Sauvages indigents et variolés.		47	00				
	Soins médicaux aux Sauvages variolés.		148	00				
	Garde de quarantaine pendant l'épidémie de la petite vérole, depuis le 21 janvier jusqu'au 27 février 1889.		27	50				
	Soins médicaux		55	53				
	Médicaments		40	00				
	Paieinent d'un canot nordin en portant des approvisionnement au camp.		120	00				
	Garder le village sur le creek Seymour pendant l'épidémie de la petite vérole, depuis le 24 octobre jusqu'au 10 décembre 1888.		135	00				
	Prendre soin des variolés au creek Seymour.		7	50				
	Payé pour frais de port		15	50				
	1 tonneau de houille et 1 corde de bois.		9	85				
	Payé pour le transport d'un Sauvage de New-Westminster à Ashcroft.		20	00				
	Frais des funérailles d'un Sauvage.		50	00				
	Hôpital Sainte-Marie.		25	00				
	Literie et vêtements détruits à cause de l'infection de la petite vérole.		1	25				
	Louage du vap. "Saturna", 2 jrs., pend. l'épidémie de la petite vérole.		5,226	86	40,952	12		
	A reporter.							

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	5,226 86	40,952 12	
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>			
		<i>Agence de Fraser—Fin.</i>			
	Henderson et Coutte.	Louage du vap. "Vancouver," 3 jrs., pend. l'épidémie de la peste vérole.	75 00		
	Z. S. Hall.	Papeterie.	223 50		
	The "Mamland Guardian"	Abonnement, 1 an, jusqu'au 28 mai 1889.	5 00		
	Cie du chemin de fer C. P.	Frais de transport sur livres.	26 23		
	P. McTiernan.	Argent avancé pour aider un Sauvage à reconstruire sa maison.	60 00	5,415 50	
		<i>Agence de Kamloops.</i>			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements donnés à une femme malade et aux Saav. indigents	9 76		
	James Woodland.	Bœuf fourni aux Sauvages malades et indigents	2 85		
	Jay et Cie	Graines de semence.	124 00		
	Shuswap Milling Co.	Outils.	36 25		
	T. Shoobolt	Médicaments.	123 52		
	Moore et Cie.	do	105 94		
	E. Ferrer, M.D.	Soins médicaux.	248 50		
	S. J. Tunstall, M.D.	do	243 50		
	W. E. McCartney.	Médicaments.	135 75		
	J. T. Edwards.	Louage de voiture.	6 00		
	Croftly et Cie.	do	10 00		
	E. H. Jones.	Timbres-poste.	5 00		
	J. W. Mackay	Payé pour télégrammes.	2 40		
	T. Hornby	Bois et houille pour le bureau.	13 50		
	G. Loney et Cie	1,800 lbs. de houille pour le bureau.	11 30		
	J. W. Mackay.	Fret payé sur livres venant d'Ottawa.	17 67		
	G. P. Raven.	Creuser un puitsard	8 00		
	Shuswap Milling Co.	Bois e service fourni.	36 00	1,139 94	
		<i>Agence de la Côte Ouest.</i>			
	F. P. Saunders.	Secours pour les Sauvages indigents.	54 50		
	Gutman et Frank.	Secours aux veuves et aux orphelins indigents à Kelsemahlt, depuis octobre 1887 jusqu'au 30 juin 1888.	582 62		

			157 86		
			24 25		
			23 55		
			129 77		
			141 15		
			14 00		
			4 50		
			20 00		
			11 90	1,164 10	
			168 02		
			314 75		
			4 50		
			83 10		
			16 00		
			291 35		
			14 00		
			12 00		
			57 00		
			437 30		
			24 00		
			8 75		
			89 75		
			22 00		
			9 75		
			9 50		
			10 00		
			7 50		
			10 00		
			10 37		
			5 00		
			50 00		
			3 85		
			35 00		
			16 50		
			3 00		
			10 00		
			47 00	1,789 99	
			65 00		
			550 10		
			615 10	50,461 74	

TABLEAU B. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	615 10	50,461 74	
		DEPENSES—Suite.			
		<i>École industrielle de Metlakahla—Fin.</i>			
C. P. Ryan.....		Gages comme cuisinier.....	28 25		
C. Barton.....		Services comme interprète pour l'agent do	6 00		
Mme O. Morrison.....		Gages comme cuisinier à Metlakahla.....	10 00		
Julia Rolland.....		Services pour tapiser l'école, Metlakahla.....	48 38		
C. P. Ryan.....		Payé pour réparations à l'école industrielle.....	18 00		
C. Todd.....		Gages, construire un égout, etc.....	22 00		
H. Wright.....		do construction d'un chalan débarcadère.....	14 00		
C. Powell.....		do ériger un réservoir.....	13 75		
M. J. Kelly.....		Bois de services pour l'école industrielle.....	335 50		
W. P. Sayard.....		Réservoir à l'eau chaude pour l'école industrielle.....	28 00		
A. et W. Wilson.....		Peinture et huile do	195 32		
E. B. Marvin.....		Fontaine de cuisine et accessoires do	30 00		
W. Ghinn.....		Fret sur bois de service do	50 00		
S. L. Kelly et Cie.....		Portes, etc. do	116 40		
Vapeur "B. Boscowitz"		Tuyaux de cheminée do	117 32		
Muirhead et Mann.....		Ferronnerie.....	105 22		
W. J. Keller.....		Gages comme charpentier pour l'école industrielle.....	98 23		
P. McQuade et Frère.....		do en chef pour l'école industrielle.....	227 50		
D. M. Robertson.....		do do	224 00		
A. O. Roy.....		do do	124 50		
C. Todd.....		Payé pour main-d'œuvre.....	30 00		
Vapeur "B. Boscowitz"		Billets de retour de trois charpentiers de l'école industrielle à Victoria.....	34 00		
A. Marron.....		Chviettes pour l'école industrielle.....	32 00		
C. Veau.....		Peinturer les bâtiments de l'école industrielle.....	33 50		
U. Washburne.....		do do	54 00		
V. Vapour "B. Boscowitz"		Bil. de pass. pour trois charpentiers de Victoria à l'école de Metlakahla.....	46 90		
J. R. Scott.....		Frais de voyage de Lytton à l'école industrielle.....	18 00		
Vapeur "B. Boscowitz"		Passage de J. R. Scott de l'école de Metlakahla à Victoria.....	201 90		
do		Fret sur fourniture d'école.....	22 05		
John Weiler.....		Papier à tenture et approvisionnement pour l'école.....	72 00		
C. Todd.....		Bois de service acheté pour l'école.....	272 00		
John Weiler.....		Aménagement de l'école.....	364 71		
C. Strauss et Cie.....		Vêtements pour l'école.....	715 69		

Lange et Cie.....	2 horloges.....	do	9 50		
T. W. Fletcher.....	2 lampes Wanzer.....	do	8 00		
Van Volkenburgh et frère.....	2 barils de bœuf salé.....	do	24 00		
A. et W. Wilson.....	do do	do	95 15		
Ames, Holden et Cie.....	do do	do	34 38		
P. McQuade et Fils.....	20 paires de boîtes de garyon, Balmoral, pour l'école.....	do	38 21		
Welch, Rithet et Cie.....	Outils.....	do	291 90		
T. N. Hibben et Cie.....	Provisions.....	do	92 80		
J. R. Scott.....	Papeterie.....	do	119 40		
John Cunningham.....	Divers comptes pour l'école.....	do	35 25		
McLaughlin Frères.....	Couvertures et divers pour l'école.....	do	5 25		
C. Powell.....	4 balles de paille et quaiage.....	do	35 75		
J. R. Scott.....	Ménisserie.....	do	69 50		
A. et W. Wilson.....	Depenses personnelles pour pension, etc., 12 nov. jusq. 21 fév. 1889.....	do	32 36		
R. Cunningham.....	Tuyau de plomb.....	do	25 50		
A. et W. Wilson.....	Transport, pension et logem. de J. R. Scott en recherche d'élèves.....	do	22 70		
T. W. Fletcher.....	Ustensiles de cuisine.....	do	60 00		
John Weiler.....	1 machine à coudre Domestic.....	do	52 70		
R. J. McLaughlin.....	Poterie.....	do	17 20		
J. Cunningham.....	1 douz. de potes, engagement et transport.....	do	102 75		
Cie de Nav. du ch. de fer C. du Pa.....	27½ cordes de bois.....	do	17 00		
Victoria "Colonist".....	Passage du cuisinier de Victoria à l'école.....	do	17 55		
Muirhead et Mann.....	Annances pour un cuisinier pour l'école.....	do	98 90		
B. Venn.....	Faire un réservoir pour l'école et frais de transport.....	do	33 50		
J. R. Scott.....	Pensionner et loger des élèves.....	do	18 40		
J. Cunningham.....	Payé pour la confection de draps et autres dépenses.....	do	76 75		
Welch, Rithet et Cie.....	Diverses dépenses pour se procurer des élèves.....	do	75 00		
J. Weiler.....	Clous, peinture, tapisserie et autres dépenses.....	do	9 36		
L. Goodacre.....	Primes d'assurance sur les maisons d'école.....	do	7 50		
Vapeur "B. Boscowitz"	Tapisserie.....	do	29 75		
H. Wright.....	3½ tonneaux de pommes de terre.....	do	6 00		
S. Pellam.....	3 tonneaux de houille.....	do	35 00		
R. Cunningham.....	3 500 pieds de bois de service pour réparations.....	do	27 00		
Van Volkenburgh et Frère.....	3 barils de saumon.....	do	10 25		
J. R. Scott.....	Légumes et bœuf.....	do	38 75		
Ministère des travaux publics.....	Divers paiements pour main-d'œuvre et frais de transport.....	do			
do	Depensé à l'école industrielle de Kamloops.....	do	6,121 00		
	do Ile Kuper.....	do	65 66		
	Total de la dépense sur le compte général.....	do	3,055 59		
	ARRENTAGES.				
	Depenses sous W. S. Jemmett.				
W. S. Jemmett.....	Appointements comme arpenteur, 12 mois jusqu'au 30 juin.....	do	1,800 00		
J. C. Boulton.....	Gages comme porte-chaine en chef.....	do	246 77		
W. H. Wilkinson.....	do do	do	268 08		
	A reporter.....		2,314 85		
					59,703 99

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report	2,314 85		59,708 99
		ARPEMENTAGES—Suite.			
		Depenses sous W. S. Jemmett—Suite.			
	B. W. Swanwick.	Gages comme bûcheron	157 42		
	J. W. Edgson.	do	288 08		
	Boston.	do canotier et bûcheron	132 09		
	Richard.	do	132 09		
	Jacob.	do canotier	38 00		
	Ah Lung.	do canotier et bûcheron	125 09		
	E. A. Dickinson.	do cuisinier	157 42		
	R. H. Arundel.	do porte-chaine en chef	138 33		
	Antoine.	do bûcheron	110 66		
	A. D. Morgan.	do	122 00		
	Johnny.	do	72 25		
	Ah Sam.	do	21 00		
	W. S. Jemmett.	do cuisinier	110 66		
	do	Gages payés	30 50		
	Lambley Freres	Pension du parti	1,203 65		
	Edwards et Cie.	Pension et logement d'un arpenteur	6 50		
	W. S. Jemmett.	do	29 00		
	Vapeur "B. Boscowitz"	Payé pour le transport	65 75		
	J. W. Edgson.	Passage de W. S. Jemmett et parti	70 00		
	Ah Lung.	Transport payé	2 25		
	S. A. Dickinson.	do	3 00		
	W. H. Wilkinson.	do	4 50		
	R. A. Arundel.	do	4 50		
	J. W. Edgson.	do	4 50		
	A. D. Morgan.	do	4 50		
	Ah Sam.	do	5 00		
	Vapeur "Red Star"	Passage et repas du parti d'arpentage	3 00		
	do "Jubilee"	do	15 00		
	Cie du ch. de fer Can. Pacifique.	Billets de chemin de fer	65 00		
	J. P. Burgess.	Deux piquets d'alignement, table pliante et autres articles	102 10		
	Clarke et Nicholson.	Verplanterie	14 50		
	Clarke et Pearson.	Papeterie	19 00		
	F. McQuade et fils.	Poêles	27 65		
		Tentes et autres équipements	61 93		

W. S. Jemmett.	Payé pour divers approvisionnement.	6 00
M. W. Wait et Cie.	Papeterie	11 00
W. S. Jemmett.	Menus déboursés	69 53
"Daily Colonist"	Impression de 1,000 pièces justificatives	10 00
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	2 55
J. P. Burgess.	Deux piquets d'alignement et peinture	7 00
Cie de la Baie-d'Hudson.	Reparations au canot	12 00
		5,750 85
	Depenses sous E. M. Skinner.	
E. M. Skinner.	Appointements comme arpenteur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889	1,800 00
G. R. Porter.	Gages comme porte-chaine en chef	140 32
H. F. Boulton.	do deuxième porte-chaine	384 99
F. B. Lusty.	do cuisinier	333 99
J. Bell.	do bûcheron	85 16
W. H. Porter.	do	120 00
J. D. Cameron.	do canotier, avec canot	224 66
Jim (Sauvage)	bûcheron	162 00
M. L. Nicholson.	deuxième porte-chaine	119 35
J. M. Curtis.	bûcheron	184 00
J. Rowan.	do	100 00
G. Komano.	canotier	255 00
Julian.	do	69 00
Piel.	do	6 00
Leo.	do	4 50
F. A. R. Mountain.	bûcheron	109 33
J. A. Watson.	do	109 33
J. Hirsch.	do	109 33
William.	do canotier	16 50
Timothy.	do	16 50
George.	do	16 50
Joseph.	do	25 50
Tom.	do	5 00
E. M. Skinner.	Menus déboursés	1,196 20
G. G. McDonald.	Pension et logement pour le parti d'arpentage	6 00
E. M. Skinner.	Pension pour le parti	23 75
R. Wadkins.	Pension et logement pour le parti d'arpentage	6 00
Vapeur "Dunsuir"	Passage de E. M. Skinner et de son parti	8 50
E. M. Skinner.	Payé pour transport	15 50
Vapeur "Amelia"	Affrètement de canots	50 25
do	Passage de E. M. Skinner et du parti	6 50
E. M. Skinner.	Divers approvisionnement d'équipement	66 21
P. McQuade et Fils.	Tentes et approvisionnement d'équipement	9 65
E. P. Holmes.	Tente et pavillon	43 00
J. B. Hibben et Cie.	Papeterie	44 10
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	67 14
James Bay Boat House.	Reparier les canots	
	A reporter	5,985 01
		5,750 85
		59,708 99

TABLEAU B. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report	5,985 01	5,750 85	50,708 99
		ARPENTAGES—Fin.			
		Dépenses sous E. M. Skinner—Fin.		6,006 76	
J. P. Burgess.		Réparer les boîtes et deux piquets d'alignement	7 00	450 00	
E. M. Skinner.		Menus déboursés	14 75	200 00	
S. P. Tuck.		Appointements comme arpenteur, trois mois, jusqu'au 31 août 1888.			12,407 61
W. A. Baillie Graham.		Arpenter trois réserves de Sauvages à Kootenay			
		Total des dépenses pour arpentages.			
		COMMISSION DES RÉSERVES.			
P. O'Reilly.		Appointements comme commissaire, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889	3,499 82		
A. H. Green.		Appointements comme arpenteur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889	1,950 00		
J. Phillips.		Gages comme porte-chaine et bûcheron	200 00		
Pierre		do guide, avec canot	30 00		
W. Hunt.		do do interprète et guide	22 00		
E. W. Brochie.		do do pilote	50 00		
P. Vanu.		do do interprète	6 00		
O. Morrison		do do do	63 00		
Thomas.		do do do	12 50		
Tom.		do do do	10 00		
Meshill.		do do do	48 00		
A. Tubb.		do do do	74 19		
William.		do do do	49 50		
Moquenna.		do do do	7 00		
F. C. Wolfenden		Transcrire la conversation entre le commissaire des réserves et les Sauvages à Metlakatla, Fort Simpson et la rivière Naas	12 00		
S. A. Roberts.		Transcrire des documents au bureau des Sauvages, Victoria.	10 50		
A. H. Green.		Allocation de pension	375 00		
P. O'Reilly.		Provisions	780 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.		do	4 75		
Le ministère de la marine.		Approvisionnement pour M. Green à différents temps	195 00		

do	do	Pension de M. Green et son parti sur le vapeur "Sir J. Douglas"	61 40		
F. H. Price.		do et logement pour M. Green.	4 50		
T. Daly.		do do do	8 00		
Lequime Frères.		do do do	8 00		
H. Johnstone.		do do do	12 25		
John Christian.		do do do	20 50		
G. D. Jones.		do do do	7 00		
Bligh et Lyne.		do do do	4 00		
Thos. Ellis.		Divers approvisionnements.	10 00		
Cie de navigation du Pac. Can.		Prêt sur papeterie d'Ottawa.	16 35		
W. Hunt.		Transport payé.	3 00		
E. W. Brochie.		do Louage de canot et équipage.	5 00		
Joseph		do do	13 00		
Timothy		do do	22 00		
J. E. Edwards.		do do	48 00		
G. Kinsada.		do do	48 00		
Clarley.		do do	8 00		
Stephen.		do do	15 00		
George.		do do	4 75		
Cie de fer d'Esquimaux et Namaino		Billets de chemin de fer.	33 00		
Cie de Transport Victoria.		do Louage de cheval.	55 00		
H. Johnstone.		do de wagon et de chevaux.	18 00		
Varen "Yosamite."		Billet de passage sur vapeur.	15 50		
Cie de chemin de fer du Pac. Can.		do de chemin de fer.	82 00		
D. Nicolson.		Transport.	4 00		
J. A. Schubert.		Louage de cheval.	19 00		
F. D. Shorts.		Frètement du vapeur "Jibiles" sur le lac Okanagan pour l'usage du commissaire des réserves et du parti en différents temps.	84 00		
D. C. Cumming.		Transport.	9 00		
T. Ellis.		Louage de wagon et de chevaux.	58 50		
L. Berger.		Transport.	10 00		
Thomas.		do	25 00		
Schubert Frères.		do	27 00		
A. H. Green.		Passage payé.	58 75		
P. O'Reilly.		Billet de chemin de fer et pullman de Victoria à Ottawa et retour	195 00		
Soutsaide.		Louage de deux canots et équipages.	30 00		
Jimmy.		Transport.	33 00		
Ministère de la marine.		Frètement du vapeur "Sir James Douglas," 2 août au 15 sept. 1888.	2,009 20		
C. Penie.		Soins des chevaux du gouvernement.	96 00		
T. N. Hibben et Cie.		Papeterie.	22 20		
Le "Colonist"		Impression de pièces justificatives.	7 00		
Directeur de poste de Victoria.		Timbres poste.	42 02		
A. H. Green.		Menus déboursés.	4 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.		Diverses dépenses de bureau.	6 00		
Tom.		Avoine et pâturage pour chevaux.	21 50		
F. Daly.		Divers	4 00		
Leguime Frères.		do	2 00		
H. Johnstone.		do	8 75		
W. Bickford.		Réparations aux mobiliers du bureau.			
		A reporter.	10,696 53		71,211 60

TABLEAU B. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

42

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	10,696 53		71,211 60
		COMMISSION DES RÉSERVES— <i>Fin.</i>			
	I. Weiler.....	Une lampe électrique et accessoires.....	4 75		
	Cie de messagerie Dominion.....	Frais de messagerie sur papeterie.....	1 75		
	W. A. Russell.....	Dépenses encourues de Puget-Sound à Portland en rapport avec l'achat d'un bateau à vapeur pour le département des Sauvages.....	55 90		
	Cie de télég. du ch. de fer du P. C. J. Sehl.....	Télégrammes.....	7 65		
		Un pupitre de bureau avec compartiments pour archives.....	45 00		
		Total de la dépense, commission des réserves.....			10,811 58
		do dans la Colombie-Britannique.....			82,923 18
		Crédit rapporté de la page 32.....			85,174 64
		Dépenses.....			82,923 18
		Balance non dépensée.....			2,251 46

[PARTIE II]

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Crédit pour fins générales	63,887 64		
Dépenses	59,703 99		4,183 65
Non dépensé.....	11,837 00		
Crédit pour arpentages	12,407 61		
Dépenses		570 61	
Dépensé en plus.....	9,500 00		
Crédit pour la commission des réserves	10,811 58		
Dépenses		1,311 58	
Dépensé en plus.....			1,882 19
Montant total dépensé en plus sur arpentages et commission des réserves.....			2,251 46
Balance non dépensée sur le total du crédit.....			

RÉCAPITULATION.

[PARTIE II]

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

44 TABLEAU B. 5.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU N.O.—COMPTE GÉNÉRAL.
Avec 14 états subsidiaires, qui suivent.

CRÉDITS.		Montant.	DÉPENSES.		Etat.	Total.
		\$ cts.				\$ cts.
Annuités, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	148,865 00		Annuités.....	A	125,813 00	
Balance de 1887-88.....	27,084 00	175,949 00	Instruments aratoires.....	B	20,282 99	
do			Grain de semence.....	C	6,268 50	
Instruments aratoires, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	26,651 00		Bestiaux et porcs.....	D	11,303 55	
do	345 00	26,996 00	Approvisionnements pour Sauvages indigents.....	E	362,657 54	
			Vêtements.....	F	3,498 19	
Grain de semence, en vertu de 51 Vic., c. 2.....		3,570 00	Ecoles du jour.....	G	67,982 36	
Bestiaux et porcs, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	6,251 00		Ecoles industrielles.....	H	90,987 85	
Balance de 1887-88.....	1,700 50	7,951 50	Arpentages.....	I	6,468 87	
Provisions pour Sauvages indigents, en vertu de 51 Vic., c. 2.....		354,319 00	Gages de la ferme.....	J	34,155 76	
Vêtements, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	6,400 00		Entretien de la ferme.....	K	18,074 83	
Balance de 1887-88.....	288 76	6,608 76	Sioux.....	L	3,466 91	
			Dépenses générales.....	M	213,719 55	
Ecoles du jour, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	47,240 00		Bâtiments de l'agence.....	N	13,594 78	
Balance de 1887-88.....	10,520 00					
En vertu de 52 Vic., c. 2.....	900 00	58,660 00				
Ecoles industrielles, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	95,889 00					
Balance de 1887-88.....	16,338 73	112,227 73				
Arpentages, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	6,500 00	9,684 20				
Balance de 1887-88.....	3,184 20					
Gages de la ferme, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	33,122 00	36,036 47				
Balance, 1887-88.....	2,914 47	16,443 00				
		3,772 00				
Entretien de la ferme, en vertu de 51 Vic., c. 2.....						
Sioux, en vertu de 51 Vic., c. 2.....						
Dépenses générales, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	135,285 00					
do	564 71	135,849 71				
Bâtiments de l'agence, en vertu de 51 Vic., c. 2.....	21,075 00					
Balance de 1887-88.....	12,461 90	33,536 90				
		981,684 27				
			Total des dépenses.....		978,254 68	
			Balance non dépensée.....		3,429 59	
					981,684 27	

[PARTIE II]

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINGLAIR, comptable.

A.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
51 Vic, c. 2.....	Diverses personnes.....	ANNUITÉS EN VERTU DE TRAITÉS. Crédit législatif en vertu de 51 Vic, c. 2..... Balance transférée de 1887-88.....			148,865 00 27,084 00
		DÉPENSES. <i>Traité n° 1.</i>			175,949 00
		8 chefs, \$25 chacun..... 28 commandants, chacun \$15..... 2,394 Sauvages, \$5 chacun..... Arriérages..... Miles Cochrane, arriérages pour les années 1871-72-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-86-87-88, bande de Saint-Pierre..... Albert Cochrane, arriérages pour 1871-72-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-87-88, bande de Saint-Pierre..... Mme Margaret Work née Saunders, arriérages pour 1871-72-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-86-87-88, bande de Saint-Pierre..... John Saunders, arriérages pour 1875-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88, fils du n° 361, bande de Saint-Pierre..... Commutation d'annuité..... Mme Catherine Ann Michaud, n° 536, bande de Saint-Pierre..... do Mme Mary Elizabeth Clouston, n° 511..... do Mme Catherine Gililand, n° 77.....	200 00 420 00 11,970 00 545 00 74 00 64 00 64 00 70 00 50 00 50 00 50 00	13,557 00	
		<i>Traité n° 2.</i>			
		6 chefs..... 24 commandants..... 658 Sauvages..... Arriérages..... A. Ducharme, arriérages pour 1887, lui-même et sa femme, n° 15, bande du lac Flux et Redlux..... J. G. Tait, arriérages pour cinq ans, 1882 à 1886, n° 48, bande du lac Manitoba.....	150 00 360 00 3,290 00 120 00 10 00 25 00		3,955 00
		A reporter.....			175,949 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		17,512 00	175,949 00
		DÉPENSES—Fin.			
		<i>Traité n° 3.</i>			
	Diverses personnes.....	29 chefs.....	725 00		
		84 commandants.....	1,260 00		
		2,698 Sauvages.....	13,490 00		
		Arrièreages.....	340 00	15,815 00	
		<i>Traité n° 4.</i>			
		22 chefs.....	550 00		
		83 commandants.....	1,245 00		
		3,914 Sauvages.....	19,570 00		
		Arrièreages.....	1,905 00		
		Xavier LeMere, arriérages pour sept personnes, 1882, n° 14, bande de Musquequan.....	35 00		
		J. A. Markle, payé annuité au n° 42, bande de Plume-du-Sud, 1888.....	5 00	23,310 00	
		<i>Traité n° 5.</i>			
		9 chefs.....	225 00		
		24 commandants.....	360 00		
		2,960 Sauvages.....	14,800 00		
		Arrièreages.....	320 00		
		J. J. Reader, avance en argent p. payer des arr. aux Métis, agence du Pas	130 00	15,885 00	
		<i>Traité n° 6.</i>			
		16 chefs.....	400 00		
		54 commandants.....	810 00		
		3,242 Sauvages.....	16,210 00		
		Arrièreages.....	680 00		
		Annuités (étant les premiers paiements aux nouveaux adhérents au traité du Lac Vert)—			
		2 chefs à \$32.....	64 00		

8 commandants à \$22.....	176 00		
367 Sauvages à \$12.....	4,404 00		
Mme M. L'hirondelle, arriérage pour 4 personnes, 1883, n° 16, traînards.	20 00		
do do 2, 1884, ag. de Battleford	10 00		
Marguerite Ouellette, arriérages d'annuité n° 11, 9 personnes, 1881 à 1888.	280 00		
J. McCallum, do do 3, do do	315 00		
J. Desrochers, do do 13 1882 à 1888	35 00		
Paul Desrochers, do do 5	35 00		
Margaret Jourdain, do do			
NOTE.—Ces quatre Sauvages appartiennent à la bande Kopuwin-			
nistekem, au lac Vert.			
Commutation d'annuité :—			
Adelaide Loyer, n° 132, fille de n° 5, bande Michel	50 00		
Margaret Cardinal, n° 11, bande du lac aux Castors	50 00		
Matilda Cardinal, n° 41, bande du lac La-Riche	50 00		
Mme D. Leblanc, n° 99, bande Attackacoop.....	50 00	23,689 00	
<i>Traité n° 7.</i>			
8 chefs.....	200 00		
45 commandants.....	675 00		
5,723 Sauvages.....	28,615 00		
Arrièreages.....	95 00		
Emma Jonas, arriérages d'annuité, 1877 à 1888.	67 00		
do commutation d'annuité.....	50 00	23,702 00	
Total de la dépense.....		125,813 00	
Balance non dépensée.....		50,136 00	
NOTE.—Les montants suivants ont été retenus aux Sauvages rebelles lors des paiements de 1888 :—			
Lac à la Selle.....	480 00		
Battleford.....	7,295 00		
Lac aux Oignons.....	5,645 00		
Buttes de la Paix.....	100 00		
Lac aux Canards.....	1,305 00		
Carlton.....	1,360 00		
	16,185 00		

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
51 Vic., c. 2 et 52 Vic., c. 2.		INSTRUMENTS ARAIRES.					26,651 00	345 00
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2.						
		do						
		DÉPENSES.					26,996 00	
		<i>Traité no 1.</i>						
		Approvisionnement livrés à l'entreprise.				131 37		
		1 semoir pour la bande de la rivière, Rosseau.				85 00		
		Payé pour ferronnerie pour la bande de la rivière Rosseau.				19 93		
		1 pèle à foie et pièces de rechange, bande de la Longue-Plaine.				43 05		
		1 faucheuse pour la bande de la Longue-Plaine.				65 00		
		Transport de moilin.				3 00		
		Payé pour réparation d'instruments araires.				8 35		
						355 70		
		<i>Traité no 2.</i>						
		Transport d'approvisionnement.						7 50
		<i>Traité no 3.</i>						
		Approvisionnements livrés à l'entreprise, 1887-88.				10 00		
		do				5 00		
		do				242 80		
		1888-89.						257 80
		<i>Traité no 4.</i>						
		Meule à aiguiser, montée.				1 50		
		Divers pour réparations.				23 85		
		Réparations et pièces de rechange.				53 65		
		do				5 00		
		do				242 80		

[PARTIE II]

C. McCusker.	Fonte et réparations.	6 00						
H. Steele.	Forgeage.	8 25						
Mullholland, Frères.	Divers pour machine à battre.	8 50						
Cie manufact. de Watson.	Réparations aux moissonneuses.	25 78						
J. E. Davoust.	Forgeage.	4 50						
D. A. McDonald.	Renouvellement de pièces de moissonneuses.	73 30						
do	do	16 80						
J. D. Sibbald.	Volants de faucheuses et sections.	6 00						
J. A. Marshall.	Réparations à un wagon.	6 00						
J. Lane.	do	35 75						
T. Yeandle.	Forgeage.	15 00						
H. Robertson.	Faire des colliers en bois pour bœuf.	15 00						
W. Brass.	do	89 73						
L. Coutois.	1,900 lbs. de fer.	10 00						
L. Coutois.	Charbon de bois.	49 80						
Van Allen et Augur.	Renouvellement de parties de machine.	24 00						
do	do	65 02						
J. McEwen.	Trains de charrie.	10 50						
G. Arnattage.	Acier, fer et houille.	18 50						
O. W. Evans.	Entree de trapeaux et réparations.	2 25						
do	Houille et fer blanc.	75 68						
J. A. Kerr.	Réparations.	3,937 20						
Cie de la Baie-d'Hudson.	Outils et fer fournis.	3,937 20						
N. L. Piper et Fils.	Approvisionnement livrés à l'entreprise.	346 41						
S. et H. Borbridge.	do	44 94						
Merrick et Anderson.	do	1,000 00						
Bell Farming Co.	do	21 35						
S. H. Caswell.	1 machine à battre à vapeur.	37 00						
Mullholland et Frères.	12 manches de fourches à foie.	98 80						
W. Robertson.	2 routes à filer et autres approvisionnement.	15 37						
A. W. Taylor.	1 rouleau pour terre.	272 50						
H. A. Axford.	1 wagon.	34 50						
Merrick et Anderson.	2 trains de charrie et volées.	18 70						
do	1 moissonneuse et 3 wagons.	100 00						
Cie manufact. de Massey.	1 poêle de cuisine pour le chef Côté.	3 00						
H. Reed.	2 balances.	36 65						
H. S. Westbrook.	1 faucheuse et râtelier.	3 20						
Maignaring et Wright.	2 paires de coussinets.	21 00						
J. H. Ashdown.	Trains de charrie et manchons.	78 00						
J. Hewgill.	4 gallons d'huile à machine.	18 15						
C. E. Baldwin.	Fers à marquer et filières.	0 80						
R. D. McNaughton.	3 wagons douteux.	7 50						
J. W. Smith.	1 wagon.	6 00						
S. H. Caswell.	1 poêle de cuisine pour Tomierre-Rouge.	8 50						
Patterson et Frères.	4 godets à l'huile.	169 91						
Buchanan et Cie.	15 cadenas.							
Diverses personnes.	2 manchons de charrie.							
	Harnais, cuir et crochets.							
	Transport.							
	A reporter.	7,200 51						
		7,821 51						26,996 00

[PARTIE II]

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....					7,821	51	26,996 00
		DÉPENSES—Suite.							
		<i>Traité n° 5.</i>					117	13	
S. et H. Borbridge.....		Harnais livrés à l'entreprise.....					40	00	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Instruments aratoires et outils livrés à l'entreprise.....					37	00	
G. F. Munroe.....		8 colliers de bœuf.....					38	00	
J. Reader.....		Payé pour divers aux Sauvages.....					2	13	
		<i>Traité n° 6.</i>							
Cie manufact. de Massey.....		Réparations et pièces de rechange.....					80	00	
Ross et Frères.....		Divers approvisionnements.....					13	75	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise, 1887-88.....					138	80	
C. McCusker.....		Pièces de rechange.....					4	75	
G. P. Sanderson.....		Réparer la machine à battre et pièces de rechange.....					25	50	
I. G. Baker et Cie.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.....					91	00	
P. G. Gray.....		1 faucheuse domine à Louis Bull.....					122	40	
J. H. Ashdown.....		Fers à marquer, filières et plusieurs approvisionnements.....					29	25	
J. A. Kerr.....		2 coffres d'outils et autres approvisionnements.....					88	50	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Approvisionnement livrés à l'entreprise, 1888-89.....					5,920	17	
do.....		Renouvellement de pièces de rechange.....					10	42	
H. Richardson.....		1 jalonneur pour faucheuse.....					6	65	
S. et H. Borbridge.....		Harnais livrés à l'entreprise.....					45	15	
N. L. Piper et Fils.....		Fers à marquer fournis et réparer la machine.....					15	75	
E. Looby.....		Pièces de rechange pour faucheuse et râteau.....					8	00	
Gray et Fielders.....		Réparer la machine.....					20	50	
A. Cole.....		do et fers à marquer.....					3	00	
I. McColl.....		3 paires de manchons de charrie.....					26	50	
H. S. Westbrook.....		Pièces de rechange pour râteau et faucheuses.....					1,000	00	
La banque Commercial.....		1 mach. à vapeur et machine à battre fournis au chef Pagan et sa bande.....					9	02	
du Manitoba.....		Fournitures pour réparer les machines.....					53	00	
A. Macdonald.....		Frais de transport sur machine à vapeur et machine à battre.....					1,214	00	
Cie de chem. de fer C.P.....		do.....							
Manaffy et Clinkskill.....		do.....							
do.....		Diverses fournitures pour réparations aux machines.....					12	22	

do.....		2 godets à l'huile.....					0	50	
Merrick Anderson et Cie.....		Approvisionnement à l'entreprise.....					31	15	
Princes Frères.....		Équipage pour machine à battre.....					2	00	
R. W. Dulingo.....		2 godets à l'huile, et réparations de machines à battre.....					8	25	
I. G. Baker et Cie.....		Fer.....					7	74	
Wesbrook et Fairchild.....		8 trams de charrie.....					9	75	
L. G. Baker et Cie.....		3 senoirs à cheval livrés à Battleford à l'entreprise, 1882-1883.....					270	00	
W. Stobart et Cie.....		8 pioches.....					7	20	
Van Allen et Augur.....		8 pointes de charrie.....					80	00	
J. W. Smith.....		Pièces de rechange pour machine à battre.....					13	85	
G. Ellis.....		Réparations des instruments aratoires.....					20	15	
Joseph Norm.....		Forgeage.....					10	00	
Diverses personnes.....		Transport.....					137	95	
							9,794	98	
		<i>Traité n° 7.</i>							
I. G. Baker et Cie.....		1 roue pour charrie à défoncer.....					4	50	
J. B. Smith.....		Réparations de faucheuses et pièces de rechange.....					24	80	
Fer.....		24 perches pour râtelier à foie.....					8	75	
W. F. Foster.....		Fers à marquer et forgeage.....					62	75	
I. G. Baker et Cie.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.....					192	00	
do.....		Divers approvisionnements.....					8	15	
N. L. Piper et Fils.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.....					39	55	
J. W. Smith.....		do d'outils.....					7	65	
J. H. Ashdown.....		Fers à marquer et filières.....					4	50	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.....					1,217	99	
Jarrett Frères.....		Fers à marquer.....					10	00	
E. et C. Gurney Cie.....		4 balances et étamage.....					101	02	
S. et H. Borbridge.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.....					443	60	
J. D. Quail.....		4 courbes et pièces de rechange pour wagon.....					44	75	
J. D. Sibbald et Cie.....		2 wagons.....					186	00	
Patterson et Frère.....		Pièces de rechange.....					88	23	
A. R. Springett.....		Payé pour aiguiser des axes de long.....					7	50	
R. McCree.....		Forgeage.....					3	50	
A. S. Grady.....		do.....					1	25	
P. Hourie.....		Faire 2 harnais de charrette.....					3	00	
Diverses personnes.....		Transport.....					55	82	
		Total des dépenses.....					20,282	99	
		Balance non dépensée.....					6,713	01	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		GRAIN DE SEMENCE.						
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2.						3,570 00
		DÉPENSES.						
		<i>Traité no 1.</i>						
	J. Scott.	Pommes de terre de semence.		8 00				
	J. A. Simmers.	Graines de semence.		34 00				
	Chester et Cie.	do de jardin.		4 25				
	H. Shinton.	1 boisseau d'ignons pour semence.		1 50				
	A. M. Muckle.	Payé pour blé-d'Inde de semence.		36 05				
	Sauvages.	Pommes de terre de semence.		10 50				
	G. Tucker.	Blé de semence.		43 50				
	Diverses personnes	Transport.		5 00				142 80
	W. Sifton.	Pommes de terre de semence.						315 00
		<i>Traité no 3.</i>						
	Cie de la Baie-d'Hudson	Pommes de terre de semence, blé, orge et avoine de semence.		462 81				
	Chester et Cie.	Graines de semence.		31 05				
	W. Oliver.	Emmagasinage et expédition de graines pour les Sauvages.		49 10				
	Diverses personnes.	Transport.		242 49				784 95
	J. Clementson.	Pommes de terre de semence.		32 00				
	Cie de trafic de la Montagne de l'Original.	Graine de navet.		2 00				
	W. S. Grant.	Payé pour pommes de terre de semence.		27 20				
	C. Gilchrist.	20 barils de riz sauvage.		200 00				

J. A. Simmers.	Approvisionnement de graines pour la distribution.	605 50
W. Sutherland.	100 sacs pour la distribution des graines.	14 40
J. B. Lloyd.	Blé de semence.	180 00
Laine, Fox.	do	18 00
J. P. Webster.	Avoine de semence.	28 00
J. Bayer.	do	5 60
W. B. Moore.	Orge de semence.	24 00
J. Greenlay.	Avoine de semence.	30 00
A. Gattie.	Pommes de terre de semence.	14 80
Routh et Love.	do	124 00
Keith et Cie.	Graine de lin.	25 10
Sutherland et Atherton.	Pommes de terre de semence.	75 00
J. D. Sibbald et Cie.	Pois et seigle de semence.	66 34
R. D. McNaughton.	Avoine de semence.	34 00
R. Green.	do	35 00
J. Hollis.	do	18 00
Sauvages.	Blé et pommes de terre de semence.	44 35
J. M. Laurie.	Orge et avoine de semence.	87 15
W. Hudson.	Pommes de terre de semence.	3 25
T. Bowden.	do	12 50
V. Grenneaux.	do	15 00
G. Rainville.	do	9 25
M. Morrison.	do	8 00
N. Morrison.	do	12 40
W. May.	do	16 25
W. G. Pettigall.	Navet de semence.	9 25
J. Milligan.	Pommes de terre de semence.	26 00
J. B. Bockett.	do	3 00
Taylor freres.	do	16 58
James McNeelands.	do	20 00
E. A. W. R. McKenzie.	Pommes de terre de semence.	37 00
Kerr et Young.	do	32 00
A. McNab.	do	4 00
J. Attkin.	do	19 80
A. Clee.	Avoine de semence.	25 00
J. Green.	Blé de semence.	12 75
Cie de la Baie-d'Hudson.	Avoine et navet de semence.	11 20
J. J. Moore.	Orge de semence.	3 00
McKay et Singush.	Pommes de terre de semence.	7 62
W. McGillivray.	do	383 09
Diverses personnes.	Fret.	
	<i>Traité no 5.</i>	2,339 88
S. Thomaldson.	Pommes de terre de semence.	98 75
Cie de la Baie-d'Hudson.	Blé et pommes de terre de semence.	273 10
W. Bamfield.	Pommes des terres et blé-d'Inde.	115 00
Diverses personnes.	Fret.	126 90
	A reporter.	4,191 38
		3,570 00

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
51 Vic, c. 2.....		BESTIAUX ET COCHONS.						
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic, c. 2.....					6,251 00	
		Balance de 1887-88.....					1,700 50	
							7,951 50	
		Non dépensé.....						
	Dick, Banning et Cie.....	Frêt sur vaches de Fort-François à la Baie du Nord-Ouest.....		12 00				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	do Bestiaux.....		60 25		72 25		
	A. Esplen.....	1 taureau.....		70 00				
	J. Wyld.....	Conduire du bétail.....		5 00				
	H. Enoch.....	1 bœuf.....		130 00				
	R. H. Wiggins.....	2 bœufs.....		130 00				
	H. Lawford.....	2 do.....		455 00				
	C. McDougall.....	6 do et 2 vaches avec veaux.....		50 00				
	Skirne et Fryon.....	1 vache et veau.....		45 00				
	Grande Noireur.....	1 bœuf.....		130 00				
	W. Malhort.....	2 bœufs.....		6 00				
	D. B. Ross.....	Services de taureaux.....		125 00				
	C. Cook.....	4 génisses.....		422 50				
	J. Hollis.....	13 do.....		84 00				
	F. W. Dennely.....	3 do.....		2 00				
	C. Pratt.....	Conduire du bétail.....		6 00				
	T. Hislop.....	1 bœuf.....		2 00				
	P. Gallagher.....	50 génisses et 2 taureaux.....		1,350 00				
	Moose Mountain Trading Co.....	2 taureaux.....		100 70				
	Fieldiers et Edmiston.....	2 génisses.....		75 00		3,463 20		

[PARTIE II]

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
	McKenzie et Smith.....	Transport d'une vache.....		24 60				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Frêt sur bestiaux.....		51 00		75 60		
	Louis.....	Conduire des bestiaux.....		12 00				
	D. L. Clinik.....	4 bœufs avec harnais.....		300 00				
	Norris et Carey.....	26 do et 8 vaches.....		2,480 00				
	Barker et Daumais.....	6 do.....		140 00				
	A. Cameron.....	1 taureau et 2 vaches.....		135 00				
	W. Stobart et Cie.....	2 bœufs.....		125 00				
	J. Flett.....	2 do.....		120 00				
	W. Tait.....	2 do.....		58 00				
	T. McKay.....	6 truies et 1 verrât.....		1,590 00				
	P. Gallagher.....	50 génisses et 3 taureaux.....		310 00				
	I. Dill.....	4 bœufs.....		70 00				
	P. G. Gray.....	2 génisses.....		85 00				
	I. Samreth.....	1 taureau.....		270 00				
	C. M. Daumais.....	4 bœufs.....		60 00				
	A. Doag.....	1 taureau.....		80 00				
	F. Robinson.....	1 do.....		60 00				
	H. Mitchell.....	1 do.....		240 00				
	Fieldiers et Edmiston.....	4 do.....		50 00				
	J. Wright.....	1 do.....		260 00				
	J. Norris.....	2 bœufs et 2 vaches.....				6,895 00		
	J. D. Sibbald et Cie.....	9 bœufs.....		787 50				
	A. traversé.....	Conduire des bestiaux.....		10 00		797 50		
		Total de la dépense.....					11,303 55	
		Balance dépensée en sus.....						3,352 05

[PARTIE II]

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		APPROVISIONNEMENTS POUR LES SAUVAGES INDIGENES, Y COMPRIS PROVISIONS AU PAIEMENT DES ANNUITÉS ET MUNITIONS ET FICELLE. Octroi législatif, en vertu de 51 Vic, c. 2.				354,319 00
		DÉPENSE.				
		<i>Traité n° 1.</i>				
		Approvisionnement à l'entreprise, et autres.				
		Médicaments	2,748 05			
		50 pointes de vaccin et médicaments	351 94			
		Farine et thé	10 70			
		Lard fumé	32 23			
		Médicaments	128 70			
		Provisions fournies aux Sauvages.	12 75			
		do	68 32			
		do	32 40			
		Fret	2 50			
					3,387 59	
		<i>Traité n° 2.</i>				
		Médicaments	88 46			
		Bois de service et chaux fournis à Kéry-key-penace	20 00			
		Payé pour approvisionnements pour les Sauvages en détresse.	1 15			
		Vêtements et provisions fournis aux Sauvages.	12 75			
		Approvisionnement à l'entreprise.	911 69			
		Provisions fournies aux Sauvages	7 50			
		Fret	9 80			
					1,051 35	
		<i>Traité n° 3.</i>				
		Approvisionnement à l'entreprise, et autres.				
		Médicaments	4,994 98			
		Payé pour médicaments.	62 27			
		Médicaments	18 26			
			483 57			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Billets de chemin de fer pour des Sauvages.				
		Fret	4 60			
			104 14			
					5,667 82	
		<i>Traité n° 4.</i>				
		977 sacs de farine (à l'entreprise)	1,576 05			
		do	3,425 65			
		do	3,159 01			
		do	391 50			
		do	150 00			
		do	107 50			
		do	465 00			
		do	462 00			
		do	141 25			
		do	880 17			
		do	1,135 13			
		do	1,112 09			
		do	135 76			
		do	108 83			
		do	156 50			
		do	115 00			
		do	139 60			
		do	176 33			
		do	3 78			
		do	344 89			
		do	10 10			
		do	42 00			
		do	71 00			
		do	39 76			
		do	35 35			
		do	60 63			
		do	24 14			
		do	100 00			
		do	70 00			
		do	80 01			
		do	39 00			
		do	26 98			
		do	33 22			
		do	115 02			
		do	37 87			
		do	240 00			
		do	48 23			
		do	45 19			
		Moins—Coût de l'approvisionnement de foin.				
		2 paires de bœufs pour la boucherie.	3 04			
		5 bouvillons pour la boucherie.	280 00			
			180 00			
		A reporter.				
			15,754 16			
					10,106 76	
						354,319 00

É.-SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ,	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			15,754 16	10,106 76
		DÉPENSES—Suite.				
		Traité n° 4—Suite.				
		637 lbs. de bœuf			43 79	
Marcheur-Sec.	J. Balanzer.	2 bœufs pour remplacer les bestiaux abattus pour la consommation.			100 00	
J. Balanzer.	J. Balanzer.	1 bœuf do			60 00	
Jambes-Arruées.	Antoine Sayer.	1 do do			50 00	
Antoine Sayer.	Antoine Sayer.	1 do do			50 00	
Étonnapi.	Moss.	1 vache do			35 00	
Moss.	P. Cahill.	1 do do			45 01	
P. Cahill.	A. A. Dummick.	2 bœufs do			135 00	
A. A. Dummick.	N. Hobson.	2 do do			119 39	
N. Hobson.	E. A. W. R. McKenzie.	2 do do			360 00	
E. A. W. R. McKenzie.	L. Thompson.	2 gâinisses do			35 99	
L. Thompson.	Converture-Etrollée.	1 bœuf do			40 00	
Converture-Etrollée.	J. Hewitt.	2 bœufs do			140 00	
J. Hewitt.	Cammie Hay.	1 vache pour la boucherie.			45 00	
Cammie Hay.	B. Henri.	1 paire de bœufs pour la boucherie.			85 00	
B. Henri.	J. Burton.	1 vache pour la boucherie.			130 00	
J. Burton.	Manetonin.	1 vache pour la boucherie.			30 00	
Manetonin.	Peekonch.	1,177 lbs. de bœuf	85 33			
Peekonch.		Moins—Coût de l'approvisionnement de foin.....	62 36			
		Muscovetung.			23 97	
Muscovetung.	Muscovetung.	1 vache pour la boucherie.			30 00	
Muscovetung.	Enfant-Sud.	1 gâinisse do			15 00	
Enfant-Sud.	J. Hollis.	1 bouvillon do			35 00	
J. Hollis.	H. R. Lambert.	7,850 lbs. de bœuf			549 50	
H. R. Lambert.	W. M. Child.	26,613 do			1,862 91	
W. M. Child.	D. Anderson.	Bœuf fourni			2 20	
D. Anderson.	Montatik.	750 lbs. de bœuf			52 50	
Montatik.		1 bouvillon pour la boucherie.			40 00	
		Moins le coût de l'approvisionnement de foin.....	7 18			
	G. B. Wallace.	15,971 lbs. de bœuf			32 82	
G. B. Wallace.	Étonnapi.	1 bœuf pour la boucherie			1,133 93	
Étonnapi.					50 00	

R. Shore.	1 bœuf pour la boucherie	60 00			
I-in-te-cum-i-petung	546 lbs. de bœuf.	38 76			
L. Coutois	do	7 63			
R. Crawford	do	59 34			
H. Smith.	1,107 lbs. de lard	75 85			
J. Hislop.	do	60 97			
R. D. McNaughton.	do	47 39			
H. Fergusson.	9 lbs. de bœuf	0 90			
J. Prévost.	do	57 96			
Louis O'Soup.	do	73 48			
Full-way-te-sequape	do	35 00			
G. Gordon.	do	54 00			
Kaniquan.	do	49 50			
W. Carment.	do	73 20			
Kesequawayshunk	1 bœuf pour remplacer le bétail abattu pour la consommation.	50 00			
Kerr et Young	2 bœufs	90 00			
Peekonch.	1 bœuf	40 00			
Bison-Debout.	do	60 00			
Daniel Collins.	do	280 00			
Comte Fer de Raffinac.	4 bœufs	65 00			
A. McDonald.	1 taureau	28 00			
T. Horséfel.	1 gâinisse	46 00			
W. A. Henbach.	do	45 00			
J. Pratt.	1 bœuf	24 00			
Skeopiass.	1 gâinisse	51 00			
J. Hollis.	1 bœuf	12 00			
Joyner et Elkington.	3,000 lbs. de son.	63 75			
Sauvages	Préparer des peaux.	332 43			
W. G. Péttingell.	Médicaments.	119 30			
S. H. Caswell.	977 lbs. de lard fumé.	6 50			
P. Hourie.	Pavison et logement des Sauvages.	20 43			
Dr. E. Gauvreat.	450 pointes de vaccin	15 00			
T. Kavanagh.	Bacine de l'orge.	9 01			
W. Hall, M.D.	Médicaments.	58 52			
Thinning et Hoskins	Provisions fournies aux Sauvages à Régina.	38 20			
Brine McDonald et Cie.	300 verges d'inchienne	36 00			
W. A. Heubach.	do	11,815 77			
I. G. Baker et Cie.	89,593 lbs. de lard fumé.	10 00			
Mainwaring et Wright.	Bois de service fourni aux Sauvages.	29 00			
Brine McDonald et Cie.	do	580 00			
W. F. Buchanan.	4,000 lbs. lard fumé	2 00			
A. E. Munson.	Médicaments.	7 50			
J. Milligan.	500 lbs. de poisson	2 50			
W. May.	3 peaux pour cuir à soulier	5 00			
A. Crowe.	do	2 50			
J. St. Denis.	do	5 00			
G. Strang.	do	12 92			
J. Plannmand.	646 lbs. de poisson.	42 52			
P. Bélauger.	2,126 do				
	A reporter.....	35,838 86			
		10,106 76			354,319 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report	35,838	86	10,106	76	35,838	86	10,106	76	
		IDÉPENSES—Suite.									
		Traité n° 4.—Fin.									
	Sauvages	904 lbs. de poisson.					18	08			
	Ray W. Nicolls	Payer pour 1 gallon de lait pour Sauvages malades.					0	30			
	E. H. Scott, M.D.	Médicaments pour Sauvages malades.					20	40			
	E. A. Baker et Cie	Provisions et munitions pour Sauvages.					7	19			
	J. A. Kerr	Hameçons, poudre et plomb pour Sauvages					14	38			
	Sutherland et Atherton.	Thé et tabac					3	50			
	T. Murray	35 boisseaux de chaux					10	50			
	J. W. Asplin	Provisions pour Sauvages indigents					5	92			
	E. M. Robinson et Cie	Divers approvisionnements pour Sauvages indigents					2	90			
	J. Hollis	1 peau pour cuir à soulier					2	50			
	The Moose Mountain Trading Co.	Lard fumé et thé					5	77			
	J. Milligan	Thé et tabac.					8	50			
	J. A. Markle	Payé pour provisions pour les Sauvages.					3	45			
	W. Sutherland	Thé et tabac.					3	50			
	W. Cruickshank	Lard fumé fourni aux Sauvages					3	00			
	J. M. Garland	Approvisionnement à l'entreprise					1	65			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do					3,479	00			
	do	Divers approvisionnements					4,174	98			
	do	10 peaux de bœufs pour mocassins					303	82			
	J. A. Markle	Payé pour divers approvisionnements.					22	50			
	Mowat, Frères	352 lbs. de pain fournies aux Sauvages à Régina.					7	20			
	A. G. Thorburn	Provisions fournies aux Sauvages.					24	64			
	L. Fleinmand	Couton pour 16 reis					3	00			
	G. Fisher	925 verges d'indienne.					32	00			
	E. A. W. R. McKenzie.	Divers approvisionnements.					29	00			
	Dawson Bole et Cie	Médicaments.					18	60			
	do	3 bandages herniaires pour Sauvages, et autres approvisionnements.					291	98			
	Palmer et Joelyn...	Bois de service fourni pour faire des bateaux.					10	25			
	Cie du ch. de fer P. C.	Transport des Sauvages.					8	66			
	Gray et Bell	4 bœufs pour remplacer ceux abattus pour la consommation.					16	15			
	J. Clementson	Divers pour faire des bateaux.					225	00			
	A. G. Thorburn	25 lbs. de poix					0	45			
							2	00			

			\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report	45,897	94	62,397	88	45,897	94	62,397	88	
		Traité n° 5.									
	W. H. Lee	10 peaux pour mocassins.					20	00			
	J. W. Smith	Munitions données aux Sauvages.					1	80			
	J. Bends	Matériel fourni et construit, d'une maison pour le chef Plume-Jaune.					65	00			
	F. Mondr	Repas et logement pour Sauvages					4	25			
	J. Taylor	Couper 25 acres de récolte pour les Sauvages					15	00			
	L. Fleinmand	Faire 4 chaloupes et les rames					18	00			
	A. Hamilton	12 $\frac{1}{2}$ boisseaux de chaux fournis aux Sauvages pour blanchissage.					5	00			
	Diverses personnes.....	Transport.					1,175	76			
							45,897	94			
		Traité n° 6.									
	The Mitchell Drug Co.	Médicaments					178	37			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements donnés aux Sauvages indigents durant l'hiver de 1887-88, à l'agence du Pas.					504	10			
	do	Approvisionnements livrés à l'entreprise					4,639	03			
	do	Divers approvisionnements.					1,040	96			
	J. C. Gordon	Médicaments					15	65			
	C. Thompson	Payé pour médicaments.					4	40			
	Mme E. Macdonald	do					13	07			
	Diverses personnes.....	Transport.					2	60			
							6,393	18			
	Norris et Carvey	5,181 lbs. de bœuf.					569	91			
	P. Gallagher et fils.....	do					8,762	63			
	W. Fielders	85,551 do					8,560	67			
	E. W. Padmore	2,567 do					289	37			
	E. Carrs.....	2,181 do					218	10			
	G. Fruton.....	1,115 do					122	65			
	R. Isbester.....	400 do					32	00			
	T. McKay.....	325 do					602	20			
	W. Riddell et Cie	6,022 do					319	00			
		MOINS, pour soin du bétail.									
	Wylde et Boucke.....	10,479 lbs. de bœuf					268	20			
	H. L. Loucks	5 porcs au lieu de bœuf					733	53			
	Sauvage	755 lbs. de bœuf					50	00			
	Fielders et Edmiston	1,527 do					70	60			
	James Aylwin	3,166 do					152	70			
	John Wright	892 do					316	60			
	W. G. Wilson.....	17 do					71	36			
	Norris et Carvey	2 vaches et 11 bœufs pour la boucherie					1	70			
	T. Dewan	1 bœuf pour la boucherie.					980	00			
	W. Stobart et Cie.....	2 bœufs et 1 vache pour la boucherie.					80	00			
	R. Carrs	2 bœufs et 1 vache pour la boucherie.					125	00			
	P. Gallagher et fils	8,297 lbs. de bœuf livrés à l'entreprise de 1887-88.					871	23			
	do	do					616	23			
	do	do									
	H. Mitchell.....	9,216 do					23,747	98			
		A reporteur.....					62,397	88			
							354,319	00			

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	23,747	98	62,397	88	354,319	00
		DÉPENSES—Suite.						
		Traité n° 6—Suite.						
C. Plante.....	734 lbs. de bœuf							
J. M. R. Neely.....	730 do						73	40
W. J. Barker.....	1,805 do						58	40
Converture-Vase-Jaune.	825 do						221	11
Norris et Carey.....	2 bœufs pour remplacer ceux abattus pour la consommation.						76	31
R. McIvor.....	2 do do						160	00
W. Stobart et Cie.....	3 do et 1 vache						120	00
L. Lovell.....	2 do do						182	00
D. Venn.....	4 do do						105	00
Hargrave et Sissons.....	2 do do						240	00
W. C. McKay.....	4 do do						230	00
C. M. Daumas.....	16 do do						1,080	00
Fielders et Edmiston.....	16 do do						1,135	00
H. L. Loucks.....	1 bœuf						60	00
G. Goodfellow.....	2 vaches						55	00
T. Devan.....	1 vache						60	00
E. Taylor.....	1 bœuf						35	00
J. Benoit.....	1 bœuf						67	00
Cie de la Baie-d'Hudson.	14,641 lbs. de lard fumé.						2,606	10
F. W. P. Admore.....	564 do						38,137	83
I. G. Baker et Cie.....	250,655 do						157	50
Joyner et Elkington.....	45 sacs de fleur de farine.						2,899	50
Regina Milling Co.....	955 do						189	00
A. Macdonald.....	54 do						1,821	50
A. D. McPherson.....	446 do						104	00
E. LeBoncan.....	26 do						20,132	60
Ogilvie Milling Co.....	5,403 do						86	80
D. McLeod.....	33 do						90	00
A. Macdonald et Cie.....	20 do						198	00
Norris et Carey.....	44 do						7,212	68
Cie de la Baie-d'Hudson.	1,793 do						56	00
E. Laboucanne.....	14 do						112	00
J. Aylwin.....	28 do						40	50
W. Macdonnell.....	9 do							

F. W. Padmore.....	14 sacs de fleur de farine		56	00				
D. H. McMillan et Cie.....	240 do		488	10				
Mahaffy et Chmiskill.....	38 do		119	70				
Prince Frères.....	15 do		60	00				
Sauvages.....	3,219 lbs. fleur de farine		90	13				
A. B. Mackay.....	Médicaments		3	82				
Curry Frères.....	Transport et pension de prisonniers élargis.		21	85				
P. Daly et Cie.....	Médicaments		732	28				
Dawson, Bole et Cie.....	do		347	43				
W. J. O'Donnell.....	Payé pour foie et paille		10	00				
Dr. E. Gauvreau.....	Pointes de vaccin		97	76				
T. Lucier.....	Passage d'eau		1	00				
Rév. Père Fourmond.....	do		470	56				
J. Dreaver.....	Battre 8,112 boisseaux de grain.		1	48				
N. McDonald.....	Provisions.		19	20				
Walters et Baker.....	64 lbs. thé.		10	00				
T. Hunter.....	Transport des Sauvages		10	00				
A. McKay.....	do		7,388	49				
Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement à l'entreprise et autres		20	00				
W. C. Gills.....	2 tonneaux de foin fournis aux Sauvages.		26	00				
F. W. Padmore.....	Divers approvisionnements.		16	00				
P. G. Gray.....	4,000 bardeaux.		3,001	86				
J. Lepotac.....	Approvisionnements délivrés à l'entreprise.		29	00				
N. McDonald.....	Orge et foin.....		2	10				
A. McKay.....	Divers approvisionnements.		1	00				
J. A. Grant.....	Provisions.....		41	30				
Cie du chem. de fer P. C.	Transport des Sauvages		45	00				
F. Dreaver.....	do		1	75				
Kakasoo.....	Provisions.....		2	80				
Norris et Carey.....	do		20	00				
J. L. S. Letellier.....	1 fusil pour le chef Sampson en récompense de sa bonne conduite.		3	50				
A. P. Fisher.....	Passage d'eau		5	50				
G. Fisher.....	do		5	00				
P. Hourie.....	do		5	00				
C. Trohier.....	Pension et logement pour les Sauvages.		11	25				
P. de Lavande.....	Gages pour soin de la machine à battre		196	15				
Oreilles-d'Ours.....	Divers.....		17	35				
W. MacLean.....	Confection de rets de pêche		4	50				
P. G. Gray.....	Nourriture pour chevaux		9	00				
I. Aylwin.....	1,200 pieds bois de service fournis au chef Peau-d'Hermine		48	00				
W. G. Pettungal.....	Médicaments		57	60				
S. Whitford.....	Divers.....		174	47				
Mahaffy et Chmiskill.....	Confection de rets de pêche		1	60				
John Walter.....	Passage d'eau		2	40				
Moore et Macdonald.....	1,600 pieds de bois service au chef Sampson pour plancheier sa maison		64	00				
James Sandison.....	300 pieds de bois de service donnés au chef Mistawasis		15	00				
	A reporter.....		115,593	37	62,397	88	354,319	00

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			115,593 35	62,307 88
		DÉPENSES— <i>Saïte</i> .				
		<i>Traité n° 6—Fin.</i>				
	F. F. Trms	Divers pour un Sauvage malade.....		1 50		
	W. Badger	Réparations à la maison du chef Mistawasis.....		30 00		
	P. Aylet, M.D.	Vaccin.....		16 00		
	J. B. Mercet	Médecaments.....		4 75		
	Cie de la Baie-d'Hudson	3,000 bardeaux fournis au chef Atahkakoops.....		15 00		
	R. Mart	Loyer de maison pour un Sauvage, une semaine.....		1 50		
	Municipalité de Calgary	Dépenses relatives à l'entretient de la sauvagesse Rosalie, assistinée.....		20 00		
	Ross Frères	25 lbs. de cordé.....		5 00		
	W. R. Fish	Réparer la maison du chef Atahkakoops.....		25 00		
	John M. Garland	Approvisionnements à l'entreprise.....		7,863 07		
	Diverses personnes	Transport.....		5,921 11		129,505 30
		<i>Traité n° 7.</i>				
		<i>Réserve des Pieds-Noirs du Nord.</i>				
	I. G. Baker et Cie...	Beuf fourni à l'entreprise, 1887-88, 25,313 lbs.....	2,109 41			
	do	Moins—21 peaux, à \$2.00.....	42 00			
		298,661 lbs. de bœuf livrés à l'entreprise.....	18,107 68	2,067 41		
		Moins—271 peaux.....	542 00			
		<i>Réserve des Pieds-Noirs du Sud.</i>			19,633 00	
	do	31,657 lbs. de bœuf livrés à l'entreprise, 1887-88.....	2,638 08			
		Moins—28 peaux, à \$2.00.....	56 00			
	do	375,155 lbs. de bœuf livrés à l'entreprise, 1887-88.....	25,285 38	2,562 08		
		Moins—363 peaux, à \$2.00.....	726 00			
					24,559 38	27,141 46

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		<i>Réserve des Pieds-Noirs en général.</i>				
	Dr. E. Gauvreau	700 pointes de vaccin.....	31 60			
	Dawson, Bole et Cie	Médecaments.....	39 45			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Thé et tabac.....	2 50			
	N. J. Lindsay	Médecaments.....	31 51			
	do	do.....	15 88			
	S. W. Trout	35 sacs de farine fournis à l'entreprise, 1887-88.....	72 42			
	Regina Milling Co.	21 bœufs pour remplacer les bestiaux abattus pour la consommation.....	175 00			
	J. D. Sibbald et Cie	2,902 sacs de farine.....	5,862 04			
	Ogilvie Milling Co.	Approvisionnements délivrés à l'entreprise.....	533 64			
	I. G. Baker et Cie.	do.....	515 78			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements à l'entreprise.....	1,371 36			
	John M. Garland	Transport.....	58 82			
	Diverses personnes				9,020 00	
		<i>Réserve des Sorvis.</i>				
	Lesson et Scott.....	16,153 lbs. de bœuf fournies à l'entreprise, 1887-88.....	\$1,453 77			
	do	Moins—Bestiaux abattus sur la prairie. \$ 10 80				
		16 peaux, à \$2.00.....	32 00			
					42 80	
	J. D. Sibbald et Cie.....	1 vache pour la boucherie.....				
	Hull Trownce et Cie.....	111,274 lbs. de bœuf fournies à l'entreprise, 1887-88.....	\$8,901 92			
		Moins—Bestiaux abattus sur la prairie. \$ 2 52				
		135 peaux, à \$2.00.....	270 00			
					272 52	
	A. Grant.....	25 lbs. de clous pour réparer la maison de Tête de Taureau.....				
	Calgary Lumber Co.	Bois de service.....				
	do	do.....				
	I. G. Baker et Cie.	Approvisionnements à l'entreprise.....				
	do	4,645 lbs. de lard séché.....				
	W. G. Pettigell.	Médecaments.....				
	John Field	do.....				
	Dawson, Bole et Cie	35 boisseaux de chanx pour blanchir.....				
	I. Walker	465 sacs de fleur de farine.....				
	Regina Milling Co.	do.....				
	D. H. McMillan et Frères	99				
	John M. Garland	Approvisionnements à l'entreprise.....				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Fleur de farine et thé.....				
	do	Approvisionnements à l'entreprise.....				
	Diverses personnes	Moins—Montant déduit pour droits payés.....				
		Transport.....				
		A reporter.....				
					13,761 49	69,556 04
					191,903 18	354,319 00

F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		HABILLEMENT.						
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2.					6,400	00
		Balance de 1887-88.....					288	76
		DÉPENSE.					6,688	76
	Départ. de la Justice....	Pour habillements confectionnés au pénitencier de Kingston pour les Sauvages des traités 3 et 6.....					3,347	09
	Diverses personnes....	Transport d'habillements.....					151	10
		Total de la dépense.....					3,498	19
		Balance non dépensée.....					3,190	57

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		ÉCOLES DU JOUR.						
		Appoint. comme instituteur à St-Pierre-Sud, trimestres de juin, sep- tembre et décembre 1889, trimestres de mars et juin 1889.			510	00		
	Rév. H. Cochrane.	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Nord, trimestres de juin et septembre, et partie du trimestre de décembre 1888.			141	72		
	J. W. Davis.	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Nord, partie du tri- mestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.			304	36		
	N. H. Prince.	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Est (catholique), tri- mestres de juin, septembre et décembre 1888.			242	53		
	C. A. D. Tétu.	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Est (catholique), tri- mestres de mars et juin 1889.			126	25		
	Jules Tabaret.	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Est (protestant), tri- mestres de juin et septembre et partie du trimestre de déc. 1888.			113	70		
	J. Setter, jeune.	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Est (protestant), partie du trimestre de déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.			190	90		
	Harriet McKenzie.	Appointements comme instituteur à la rivière Rosseau, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimest. de mars et juin 1889.			375	00		
	Mme J. B. Gauthier.	Appointements comme instituteur au Fort-Alexandre (protestant) tri- mestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.			375	00		
	A. W. Kincaid.	Appointements comme instituteur au Fort-Alexandre (catholique), tri- mestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.			375	00		
	Leo Schamus.	Appointements comme instituteur à Muckle's-Creek, trimestres de juin, sep- tembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.			371	59		
	Katharine McKenzie.	Appoint. comme instituteur à la rivière de la Tête-ouverte, trimest. de juin, septembre et décembre 1888, et trim. de mars et juin 1889.			375	00		
	A. K. Black.							
		A reporter.			3,501	05		
							58,660	00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			3,501 05
		DÉPENSES—Suite.			
		Traité n° 1—Fin.			
Frances Falcon.....		Appoint. comme instituteur à Nedley-Creek, trimestre de mars 1889.			21 00
F. Thomas.....		Tableau.....			2 00
G. Morimore.....		Encr et toile pour tableau.....			4 45
F. Robinson.....		Bois de service et clois pour l'école de Fort-Alexandre (catholique)			57 77
Fanny Stevens.....		Livres d'école pour distribuer à la surintendance du Manitoba.			553 45
Hodgson, Sumner et Cie.		Ardoises pour les écoles de la surintendance du Manitoba.			3 70
Ferguson et Cie.....		Toile pour tableau.....			10 50
A. W. Kincaid.....		Frais de voyages remboursés, Winnipeg à Fort-Alexandre			32 65
Rév. J. W. Davis.....		do Cumberland			395 24
Cie de la Baie-d'Hudson.		Biscuits fournis à l'entreprise.....			100 00
Rév. B. McKenzie.....		Octroi pour venir en aide à la construction d'une maison d'école à la réserve de Muckles-Creek.....		4,688 11	
		Traité n° 2.			
W. Coutu.....		Appointements comme instituteur au lac Manitoba, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.....			375 00
Rév. G. Bruce.....		Appointements comme instituteur à Fairford (en haut), trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.			390 00
W. Anderson.....		Appointements comme instituteur à Fairford (en bas), trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.			375 00
G. Storr.....		Appointements comme instituteur à la rivière aux Grues, trimestre de juin 1888, et partie du trimestre de décembre 1889.....			134 65
W. Adam.....		Appointements comme instituteur à la rivière aux Grues, partie du trimestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....			177 27
C. Sanderson.....		Appoint. comme instituteur à la Petite-Saskatchewan, trim. de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.....			355 00
F. Storr.....		Appointements comme instituteur au lac Saint-Martin, trimestres de juin et septembre 1888.....			134 52
F. L. Hunt.....		Appointements comme instituteur au lac Saint-Martin, trimestre de décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.....			183 37
W. Adam.....		Appointements comme instituteur à la rivière de la Poule-d'Eau, trimestres de juin et septembre 1888.....			150 00

T. H. Adam.....		Appointements comme instituteur à la rivière de la Poule-d'Eau pour le trimestre de déc. 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.....			225 00
J. Favel.....		Appointements comme instituteur aux Lac Flax et Redfox, pour les trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.....			375 00
		Institut d'Elkhorn.			
Rév. E. F. Wilson.....		Octroi pour l'équipement de l'institut d'Elkhorn.....	2,475 90		
do.....		Octroi pour construire les édifices de l'institut d'Elkhorn.....	8,000 00		
do.....		Octroi pour les élèves qui ont assisté à l'institut d'Elkhorn, trimestre de décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.....	1,500 00		
do.....		Alloc. pour les élèves qui ont assisté à l'école avant le 1er octobre 1888.	92 47		
W. Graham.....		Ramener deux garçons de la Montagne-de-l'Original.....	10 00		
D. Burns.....		Prêt sur biscuit.....			12,079 37
Cie de la Baie-d'Hudson.		do pupitres.....			1 87
do.....		Biscuits fournis à l'entreprise.....			22 62
Hodgson, Sumner et Cie.		Ardoises, crayons, etc.....			373 81
G. C. Morimore.....		Papeterie.....			1 15
Ferguson et Cie.....		2 verges de toile pour tableau noir.....			3 25
W. Adam.....		Remboursement de frais de voyage à la rivière de la Poule-d'Eau.....			65 90
Brown et Rutherford.....		Fourniture pour l'école du lac Saint-Martin.....			42 20
do.....		Fourniture pour l'école de Fairford.....			42 20
		Traité n° 3.			15,498 10
T. O'Keefe.....		Appoint. comme instituteur à Coutcheching, pour les trimestres de juin, sept. et déc. 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.....			375 00
R. Gill.....		Appoint. comme instit. aux Rapides-Manito, pour le trim. de juin 1888.			48 97
J. H. Lusted.....		Appoint. comme instituteur aux Rapides-Manito, pour les trimestres de septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.			270 23
J. Kirkland.....		Appoint. comme instituteur au Long-Sault, pour les trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.			375 00
J. Hill.....		Appoint. comme instituteur au Lac-Seul, pour les trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.			375 00
S. Jonasson.....		Appointements comme instituteur à Wabigon, pour le trimestre de juin 1888, septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.			75 00
E. Lys.....		Appointements comme instituteur à Islington, pour les trimestres de septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.			285 71
R. J. Ingram.....		Appointements comme instituteur à Islington, pour les trimestres de septembre et décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.			75 00
W. H. Dallas.....		Appoint. comme instit. aux Petites-Fourches, pour le trim. de juin 1888.			300 00
R. E. Coates.....		Appoint. comme instituteur aux Petites-Fourches, pour les trimestres de septembre et décembre 1888, et le trimestre de mars 1889.			203 98
R. J. Ingram.....		Appoint. comme instit. à Hungry-Hall, pour le trimestre de juin 1888.			75 00
B. Clarke.....		A reporter.....			2,483 89
					58,660 00

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	2,483	89	20,186	21	58,660	00
		DÉRENSES—Suite.						
		Traité n° 3—Suite.						
	W. E. Jefferson.....	Appointements comme instituteur à Hungry-Hall, pour le trimestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	218	18				
	G. Prever.....	Appointements comme instituteur à la Tête-du-Français, pour le trimestre de décembre 1888, et les trimestres de mars et juin 1889.....	225	00				
	J. Spence.....	Appoint. comme instit. à la Tête-du-Français, pour le trim. de juin 1888.....	75	00				
	C. E. Kelly.....	Appointements comme instituteur à Grassy-Narrows, pour les trimestres de juin, septembre et décembre 1888.....	135	49				
	C. J. Holland.....	Appoint. comme instit. aux Petites-Fourches, pour le trim. de juin 1889.....	45	91				
	H. Gosling.....	Services comme instituteur à Wabigon, pour le trimestre de sept. 1886.....	11	40				
	R. B. Grant.....	Appoint. comme institut. à Assabaska, pour le trimestre de juin 1889.....	75	00				
	Jacob Hose.....	Fournitures, etc., pour la maison d'école du Lac-Seul.....	30	69				
	J. McIntyre.....	Tuyaux et coudes pour la maison d'école du Lac-Seul.....	9	25				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Fournitures do do.....	3	80				
	Jacob Hose.....	Fournitures pour la maison d'école d'Islington.....	10	90				
	do do.....	Châssis et portes do do.....	10	52				
	T. Maiks et Cie.....	Fournitures pour la maison d'école de la Tête-du-Français.....	15	04				
	J. McCracken.....	Fournitures pour la maison d'école de Wabigon.....	6	89				
	J. Hose.....	Payé pour réparations à la maison d'école des Rapides-Manitou.....	1	85				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Le serrure par la porte de la maison d'école de Hungry-Hall.....	0	40				
	do do.....	Transports d'approvisionnement.....	29	86				
	R. E. Coates.....	Biscuits fournis à l'entreprise.....	189	12				
	G. McPherson.....	Provisions pour les Sauvages employés à la maison d'école de Wabigon.....	9	07				
	Hodgson, Sumner et Cie.....	Remboursement de transport aux Petites-Fourches.....	10	05				
	G. C. Montimore.....	Prov. aux Sauv. de la bander d'Islington pendant la const. de la m. d'école.....	1	44				
	J. McIntyre.....	Ardoises et crayons fournis à la maison d'école du Lac-Seul.....	3	15				
	Ferguson et Cie.....	Livres et encue.....	1	82				
	do do.....	Payé pour frais de transport sur livres.....	3	30				
	do do.....	2 verges de toile pour tableau de la maison d'école d'Assabaska.....						
		MOINS—Remboursement de la valeur des biscuits pour l'usage de l'instituteur de l'école à Wabigon.....	3,925	72				
			4	08	3,621	04		

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Traité n° 4.						
	Rév. H. McKay.....	Octroi pour le pensionnat du Lac-Rond, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	1,561	88				
	C. J. Pritchard.....	Appoint. comme instituteur à la réserve du Pauvre-Homme, trim. de juin, septembre et décembre 1888, et trim. de mars et juin 1889.....	375	00				
	J. Slater.....	Appointem. comme instituteur à la réserve de l'Étoile-du-Jour, trim. de juin, septembre et décembre 1888, et trim. de mars et juin 1889.....	375	00				
	O. Owens.....	Appointements comme instituteur à la réserve de George Gordon, école du jour, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	500	00				
	do do.....	Appointements comme instituteur à la réserve de George Gordon, pensionnat, trimestres de mars et juin 1889.....	228	97				
	do do.....	1er prix pour l'administration de l'école.....	70	00				
	J. G. Burgess.....	Appointements comme instituteur à la réserve des Sioux de Queued'Oiseau, trimestres de juin, septembre et décembre 1888.....	180	00				
	D. H. McVicar.....	Appointem. comme instituteur à la réserve de Côté, trim. de septembre et décembre 1888, et une partie du trimestre de mars 1889.....	56	25				
	J. Black.....	Appointem. comme instituteur à la réserve de Côté, trim. de septembre et décembre 1888, et une partie du trimestre de mars 1889.....	167	31				
	G. A. Laird.....	Appointements comme instituteur à la réserve de Côté, pensionnat, trimestres de mars et juin 1889.....	806	31				
	D. H. McVicar.....	Appointem. comme instituteur à la Montagne-du-Dauphin, trim. de septembre et décembre 1888, et trim. de mars et juin 1889.....	300	00				
	W. A. Burman.....	Appoint. comme instituteur à la réserve des Sioux de la riv. du Chiène, trimestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	150	01				
	G. G. McLeven.....	Appointements comme instituteur au pensionnat de Birdle, trimestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	469	16				
	A. Campbell.....	Appointements comme instituteur au pensionnat des Buttes-de-la-Lime, trimestres de mars et juin 1889.....	120	00				
	F. Jordens.....	Appointements comme instituteur à la réserve de Keeseekouse, trimestres de mars et juin 1889.....	109	62				
	Rév. J. A. Dupont.....	Appointem. comme instituteur au Creek-du-Pin, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375	00				
	S. Agassiz.....	Appointem. comme instituteur à la réserve de La-Croix, trim. de juin, septembre et décembre 1888, et trim. de mars et juin 1889.....	375	00				
	F. W. Dennehy.....	Appointements comme instituteur au pensionnat de la réserve de Muscovquam, trimestres de mars et juin 1889.....	225	00				
	do do.....	Appointements comme instituteur à la réserve de Muscovquam, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	500	00				
	do do.....	2e prix pour l'administration de l'école.....	60	00				
	J. McLean.....	Appointements comme instituteur à la réserve des Assinibones, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375	00				
	R. N. Thoms.....	Appointements comme instituteur à la réserve du Petit-Ours-Noir, trimestres de juin et septembre 1889.....	150	00				
	J. R. Thomas.....	Appointements comme instituteur à la réserve de Keeseekouse, trimestre de juin 1888.....	75	00				
		A reporter.....	7,604	51	23,867	25	58,660	00

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....	7,604	51	23,807	25	58,660	00	
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>							
		<i>Traité n° 4.—Suite.</i>							
Rév. W. S. Moore.....		Octroi au pensionnat de la réserve de Muscowequam, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	1,430	03					
Isabella Rose.....		Appointement comme instituteur à la réserve de Piapot, trim. de juin, septembre et décembre 1888, et trim. de mars et juin 1889.....	375	00					
H. F. Donnelly.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de Pasqua, trim. de juin 1888.....	75	00					
Christian Da.m.....		Appointements comme instituteur à la réserve du Bison-Debout, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375	00					
do.....		Appointements comme instituteur au pensionnat de la réserve du Bison-Debout, trimestres de mars et juin 1889.....	48	05					
J. Taylor.....		20 boiss. de chaux pour la maison d'école sur la rés. du Pauvre-Homme.....	10	00					
James Brown.....		Achever la maison d'école sur la réserve du Pauvre-Homme et fournir les pupitres et les bancs.....	109	00					
J. H. MacCaull.....		Bois de serv. fourni pour la maison d'école sur la rés. du Pauvre-Homme.....	130	70					
S. H. Caswell.....		do et fournitures do do do.....	47	50					
Sauvage.....		Allocation pour loyer de la maison d'école à la rés. do do.....	8	00					
R. D. McNaughton.....		Bois de serv. pour la maison d'école à la rés. de la Couverture-Barrée.....	43	52					
D. McDougall.....		Conféction de meubles.....	41	25					
H. G. Webb.....		Bois de s. et fourmit. pour la maison d'école sur la rés. de l'Étoile-du-Jour do do.....	6	50					
J. H. MacCaull.....		Bois de s. et fourmit. pour la maison d'école sur la rés. de l'Étoile-du-Jour do do.....	37	10					
Kenequon.....		do do.....	10	00					
J. Slater.....		do do.....	18	00					
James Slater.....		Construire une allonge à la maison d'école sur la rés. de l'Étoile-du-Jour et charrier des billots pour l'allonge à la maison d'école sur la réserve de Muscowequam.....	37	50					
J. H. McCaull.....		Bois de service fourni pour l'allonge à la maison d'école sur la réserve de Muscowequam.....	199	50					
G. J. Goldie.....		Transport d'approvisionnements pour la réserve de Muscowequam do de bois de s. pour la mais. d'école sur la rés. de Muscowequam.....	22	50					
D. Stewart.....		Bois de charpent. pour la mais. d'école sur la rés. de Muscowequam.....	17	40					
J. Peables.....		Plâtrage dans la maison d'école sur la réserve de Muscowequam.....	128	06					
W. Clarke.....		Transp. de matériel pour la maison d'école sur la rés. de Muscowequam.....	27	60					
J. Hauken.....		60 boisseaux de chaux pour les écoles sur les réserves de Muscowequam et de George Gordon.....	21	93					
T. Murray.....			21	00					

J. H. McCaull.....	Bois de service pour allonge et réparations à la maison d'école, réserve de George Gordon.....	192	37
J. Pratt.....	Fret sur bois de service do do.....	13	75
A. McNab.....	do do.....	95	68
do.....	26 jours, main-d'œuvre do do.....	56	25
W. Clarke.....	Plâtrage de la maison d'école, réserve de George Gordon.....	48	30
J. Brass.....	Creuser une cave sous la nouvelle allonge de la maison d'école, réserve de George Gordon.....	10	00
T. Brown.....	Fret sur matériaux pour la maison d'école, rés. de George Gordon, Gages comme charpentier pour ouvrage à la maison d'école, réserve de George Gordon.....	22	50
G. Wild.....	Chaux, etc., fournies à la maison d'école, rés. de La-Clé à Birtle.....	54	00
Cie de la Baie-d'Hudson.....	Réparations à la maison d'école, réserve de Kee-see-kouse.....	13	15
Sauvages.....	Octroi pour aider à la construction d'un pensionnat, réserve aux Baïtes-de-la-Lime.....	10	68
Rév. A. Robson.....	Plâtrer et lambrisser la maison d'école, réserve d'Okamese.....	450	00
Ecauaget.....	Payé pour bois de construction et réparation à la maison d'école, réserve du Bison-Debout.....	8	00
J. B. Lash.....	Bois de const. pour les quartiers de l'inst., rés. de Kee-see-kouse.....	25	00
Buchanan et Cie.....	do.....	26	64
J. Stevenson.....	Fret sur bois de construction, réserve de Kee-see-kouse.....	7	00
Diverses personnes.....	do.....	172	25
Cie de messag. Dominion.....	Frais de messagerie sur livres d'école.....	2	75
W. G. Pettigell.....	do.....	28	50
R. D. Richardson.....	Echantillons d'ardoises.....	1	75
Fanny Stevens.....	Livres et fournitures d'écoles, pour être distribués dans le Nord-Ouest.....	1,322	75
Cie de la Baie-d'Hudson.....	Biscuits, savon et essuie-mains fournies à l'entreprise.....	772	49
Smith et Ferguson.....	5 tonnes de houille à la maison d'école de Piapot.....	72	12
A. E. et H. Wood.....	18 ardoises pour l'école de la réserve de la Montagne-du-Dauphin.....	1	92
J. M. Garland.....	Savon et essuie-mains fournies à l'entreprise.....	205	64
		14,452	14
T. Hart.....	Appointements comme instituteur à la réserve du Pas, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889.....	381	00
D. Allan.....	Appointements, comme instituteur à la réserve de la Rivière-Noire, trimestres de septembre et décembre 1888, mars et juin 1889.....	300	00
F. A. Mercet.....	Appointements comme instituteur à la réserve de Cumberland, trimestres de mars et juin 1888.....	142	34
W. E. Jefferson.....	Appoint. comme inst. à la rés. aux Grands-Rapides, trim. de mars 1888 do do.....	37	83
W. G. Gov.....	tembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889.....	215	47
do.....	Appoint. comme inst. à la rés. au Gros-Remous, trim. de juin 1888.....	69	69
Robert Miles.....	Appoint. comme inst. à Chenaawarin, trimestre de septembre 1888.....	67	85
J. Runtdle.....	Appointements comme instituteur à la Rivière-Fisher, trimestres de septembre et décembre 1888.....	125	07
B. Clarke.....	Appoint. comme inst. au Détroit du Huard, trim. de décembre 1888.....	36	90
	A reporter.....	1,366	15
		38,259	39
		58,660	00

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	1,366	15	38,259	39	58,660	00
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>						
		<i>Traité n° 5—Fin.</i>						
G. Garrioch.....		Appointements comme instituteur à la réserve du Lac-la-Croise, trim. de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889	300	00				
D. Allan.....		Appoint. comme inst. à la rés. de la Rivière-Creuse, trim. de juin 1888	75	00				
H. O. Leslie.....		Appointements comme instituteur à la réserve de la Rivière-Creuse, trimestre de mars et juin 1889	150	00				
E. W. Lys.....		Appoint. comme inst. à la Rivière-Noire, trimestre de juin 1888	75	00				
Robert Miles.....		Appointements comme instituteur à la réserve du Lac-de-l'Original, trimestres de mars et juin 1888	165	00				
C. Tweddle.....		Appointements comme instituteur à la réserve du Lac-de-l'Original, trim. de septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889	219	04				
C. J. Bouchette.....		Appointements comme instituteur à Norway-House, trimestres de septembre et décembre 1888, mars et juin 1889	272	61				
E. Paupanekis.....		Appointements comme instituteur à Norway-House, trimestres de mars et juin 1888	150	00				
G. Parkinson.....		Appoint. comme inst. à Norway-House, mission de Rossville, trim. de septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889	225	00				
J. W. Butler.....		Appointements comme instituteur à la Rivière-Beren, trimestres de juin et septembre 1888	70	62				
E. West.....		do do Rivière-Beren, trim. de mars et juin 1888	75	00				
A. W. Ross.....		do do Rivière-Fisher, trim. de mars et juin 1888	75	00				
G. Prewer.....		Appoint. comme inst. à la Rivière-du-Peuplier, trimestres de septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1888	133	92				
F. A. Disbrowe.....		Appoint. comme inst. à Jack-Head, trimestre de juin 1888	300	00				
C. J. Bouchette.....		do do do	203	57				
G. V. Macrae.....		Appoint. comme inst. à la Rivière-du-Peuplier, trimestres de septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889	12	03				
E. et C. Gurney Cie.....		Tuyaux de poêle et coudé pour la maison d'école, rés. de la Riv.-Creuse	16	73				
G. C. Mortimore.....		do do do	14	68				
F. H. Watson.....		do do pour la maison d'école de la Rivière-du-Peuplier	13	29				
Ergusson et Cie.....		Toile de tableau et encadre pour écoles.....	1	15				
D. Allan.....		do do cadre de châssis pour la maison d'école à la Rivière-Noire	3	00				
		do do Ardoises et toile de tableau	9	30				
		Payé aux Sauvages pour répar. à la maison d'école de la Riv.-Creuse						

Brown et Rutherford.....		Mobilier pour l'école du Pas.....	50	10				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Tuyaux pour l'école des Grands Rapides.....	1	80				
Cie de navigat. du N.-O.....		Frete et approvris. à la Rivière-Creuse et la Rivière-du-Peuplier.....	4	86				
T. Hart.....		Remboursement de frais de voyages au Pas.....	57	65				
C. J. Bouchette.....		do do à Jack-Head.....	43	00				
E. W. Lys.....		do do à la Rivière-Noire.....	11	40				
W. G. Gow.....		do do au Pas.....	80	90				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Biscuits fournis à l'entreprise.....	627	87				
do do do		Rations aux Sauvages pour construire l'école, réserve du Pas.....	96	38				
do do do		Divers approvisionnements au Lac-de-l'Original.....	33	20				
F. A. Disbrowe.....		Tableau pour l'école de la Rivière-du-Peuplier.....	1	00				
J. Reader.....		Dépenses encourues en rapport avec l'agence des écoles du Pas.....	30	29				
		<i>Traité n° 6.</i>			4,970	01		
J. Dandelin.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Poundmaker, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889	375	00				
do do do		Balance due, trimestre de décembre 1886.....	36	00				
do do do		Sixième prix pour école bien conduite.....	20	00				
W. J. Hope.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de l'Herbe-Tendre (protestant), trimestres de septembre et décembre 1888	225	00				
P. J. Callahan.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de l'Herbe-Tendre (catholique romain), trimestre de juin 1889	75	00				
W. Todd.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de l'Herbe-Tendre (catholique romain), trimestre de mars 1889	75	00				
John Hope.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889	375	00				
Rév. A. E. Cowley.....		Appointements comme instituteur au Fort-Chipewyan, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889	300	00				
do do do		Appointements comme instituteur à l'école préparatoire d'Irène, Vermillon, trimestres de mars, juin et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889	250	00				
E. M. Dunlop.....		Appointements comme instituteur à la réserve de John Smith, trimestre de mars 1888	75	00				
M. Wilson.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de John Smith, trimestres de septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889	267	85				
do do do		Septième prix pour école bien conduite.....	10	00				
Seaur Langelier.....		Appoint. comme instituteur à l'Île à la Croise, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889	375	00				
J. Z. Desantel.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Peau-d'Herminie, trimestres de juin, septembre et décembre 1888	225	00				
J. Bilodeau.....		App. comme inst. à la réserve de Peau-d'Herminie, trim. de mars 1889	75	00				
Z. Gabilon.....		do do do	75	00				
T. Bidstale.....		do do à la réserve de la Plaine-Pierreuse (catholique romain), trimestre de juin 1888, trimestres de mars et juin 1889	225	00				
		A reporter.....	3,058	85				
					43,235	40	58,660	00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			3,058 85
		DEPENSES—Suite.			
		<i>Traité n° 6—Suite.</i>			
M. Anderson.....		Appointements comme instituteur à la réserve de la Plaine-Pierreuse (protestant), trimestres de juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.....			58,660 00
A. A. Rinquette.....		Appoint. comme instituteur à la réserve d'Alexandre, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889.....	375 00		
A. Grey.....		Appoint. comme instit. à la réserve d'Alexandre, trimestre de juin 1889.....	300 00		
E. R. Steinbauer.....		Appoint. comme instituteur au Lac à la Selle, trimestre de juin 1888.....	75 00		
R. R. Steinbauer.....		Appointements comme instituteurs au Lac à la Selle, trimestre de septembre 1888, et trimestre de juin 1889.....	72 12		
Rév. J. M. Lestance.....		Ouvr. à l'orphelinat de Saint-Albert, trimestres de septembre et décembre 1888, et trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1889.....	111 06		
F. B. Glass.....		Appoint. comme institut. à la Rivière-Bataille, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1888, trimestres de mars et juin 1889.....	3,450 00		
do.....		Troisième prix pour école bien conduite.....	201 18		
C. E. Somerses.....		Appoint. comme instituteur aux Buttes-de-l'Ours, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	50 00		
J. Gabillon.....		Appointements comme instituteur aux Buttes-de-l'Ours (catholique romain), trimestre de décembre 1888.....	190 85		
O. German.....		Appoint. comme institut. au Lac du Poisson-Blanc, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars et juin 1889.....	75 00		
C. A. Lindsay.....		Appoint. comme instituteur au Lac du Bon-Poisson, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889.....	154 92		
H. Vachon.....		Appointements comme instituteur au Lac-aux-Oignons (catholique romain), trimestre de juin 1888.....	176 64		
D. D. McDonald.....		Appointements comme instituteur au Lac-aux-Oignons (catholique), trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	75 00		
Christina J. McKay.....		Appoint. comme institut. à la réserve de Misrovasis, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375 00		
M. J. P. Paquette.....		Appointements comme instit. au Lac Marécageux, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375 00		
L. Ahenakew.....		Appoint. comme instituteur à la réserve du Lac-Pierreux, trimestres de juin, sept. et déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375 00		
					375 00

J. M. R. Neely.....		Appointements comme instituteur au Lac-au-Sable, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	500 00		
do.....		Quatrième prix pour école bien conduite.....	40 00		
Mary Price.....		Appointements comme institutrice à la réserve du Faisan-Rouge, trimestres de juin, sept. et déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375 00		
Ellen R. Applegarth.....		Appointements comme institutrice à la réserve de Moosomin, trimestres de juin, sept. et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	375 00		
Minnie McConnell.....		Appoint. comme institutrice à la réserve des Assiniboines, Battleford, trimestres de juin et déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	300 00		
Agnes Haynes.....		Appoint. comme institutrice à la réserve des Assiniboines, Battleford, trimestre de septembre 1888.....	75 00		
Mme W. R. Tucker.....		Appoint. comme institutrice à la réserve de Bonnet-Blanc (Sieux), trimestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	80 01		
F. Ladrêt.....		Appointements comme instituteur aux réserves du Barbu et Okemais, trimestre de décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	167 51		
Paul Labossière.....		Appointements comme instituteur au Lac-aux-Oignons (catholique romain), trimestres de septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.....	300 00		
Rév. F. Colequon.....		Appointements comme instituteur au Lac-La-Biche, trimestres de sept. et décembre 1887, et trimestres de mars, juin et septembre 1888.....	375 00		
Cie du ch. de fer du P.C.		Transport d'approvisionnements.....	12 30		
Diverses personnes.....		Transport.....	12 49		
J. Dandelin.....		Remboursement de frais de voyage, Bedford, Québec à Battleford.....	137 00		
A. A. Rinquette.....		do do Louisville, Québec à la réserve Alexandre.....	101 55		
Mahaffey et Clinskil.....		Divers pour réparations à la maison d'école.....	9 39		
Ross Frères.....		Serrures pour les maisons d'école.....	3 55		
S. Whitford.....		Faire un pupitre pour la maison d'école de la Plume-Bleue.....	3 50		
P. G. Gray.....		1,000 pieds de bois de service pour la maison d'école de la Mission Presbytérienne, Plaine des Assiniboines.....	20 00		
Mowat Frères.....		13 de bois de pain pour les enfants de l'école, rés. du Bonnet-Blanc (Sieux), 12 ardoises pour les enfants de l'école, réserve du Bonnet-Blanc (Sieux), Trans. de bois de serv. p. la maison d'école, à la rés. du Bonnet-Blanc.....	11 76		
J. A. Whitmore.....		Fournitures pour la maison d'école, réserve du Bonnet-Blanc.....	1 35		
E. A. Baker.....		do do do.....	56 00		
J. F. Simpson.....		Balance du crédit pour la maison d'école, réserve du Bonnet-Blanc.....	22 10		
Rév. A. Lindravs.....		2 ceftes, tuyaux et cordes p. la mais. d'école, rés. du Lac-aux-Oignons.....	104 16		
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Chaises et tables pour la maison d'école, réserve du Lac-aux-Oignons.....	91 74		
A. Macdonald et Cie.....		Biscuit et fil fournis à l'entreprise.....	35 52		
J. G. Baker et Cie.....		do do do.....	5 20		
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Savon et essuie-mains, fournis à l'entreprise.....	363 43		
Rév. J. M. Garland.....		Une serrure pour la maison d'école, réserve de John Smith.....	2,452 71		
J. L. Johnston.....		Bois de service pour la maison d'école, réserves du Barbu et Okemais.....	308 15		
Rév. Père Fourmond.....		do do do.....	1 25		
Prince Frères.....		Pupitres, bancs et tables pour la maison d'école du Lac Marécageux.....	110 96		
D. McGregor.....		Bois de service pour la maison d'école du Lac à la Selle.....	65 25		
Fraser et Cie.....		Clous et approvisionnements pour la maison d'école du Lac à la Selle.....	32 00		
Ross Frères.....		Bois de service pour la maison d'école du Lac au Bon-Poisson.....	58 86		
Fraser et Cie.....			27 49		
			16 09		
		A reporter.....	16,516 29		
					58,660 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Ross Frères, Fraser et Cie., Ross Frères, etc.		Clous et approvisionnements. Bois de service pour la maison d'école du Lac du Poisson-Blanc. Clous, etc.	16,516	29	43,235	40	58,660	00
E. R. Steinhauer		Appointements comme instituteur à Morley, n° 2, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.	289	50	16,569	29		
S. Youmans		Appointements comme instituteurs à Morley, n° 1, trimestres de juin et septembre 1888.	91	65				
Lizzie Hellewell		Appointements comme institutrice à Morley, n° 1, trimestre de déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.	104	34				
J. A. Youmans		Otroi à l'orphelinat Macdougall, trimestres de juin, septembre et déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.	1,565	00				
H. W. Gibbon Stocken		Appointements comme instituteur à la réserve des Pieds-Noirs du Nord, trimestre de juin 1888.	75	00				
V. Robbe		Appointements comme instituteur à la réserve des Pieds-Noirs du Sud, trimestres de juin, sept. et déc. 1888, trim. de mars et juin 1889.	375	00				
Agnes Trims		Appointements comme institutrice à la réserve du Vieux-Soleil, trim. de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1889.	265	60				
F. Swanson		Appointements comme instituteur à la réserve du Vieux-Soleil, trim. de juin 1889.	75	00				
S. J. Stocken		Appointements comme instituteur à la rés. de Grosse-Pierre, trim. de juin, septembre et déc. 1888, et trimestres de mars et juin 1889.	375	00				
Rev. H. T. Bourne		Appointements comme instituteur à la rés. des Piéganes (protestant), trimestres de juin, sept. et déc. 1888, trim. de mars et juin 1889.	375	00				
D. Foisy		Appointements comme instituteur à la rés. des Piéganes (cath. romain) trimestres de juin, sept. et déc. 1888, et trim. de mars et juin 1889.	387	00				
E. Wells		Appointements comme instituteur à la rés. des Gens-du-Sang (prot.) trimestres de sept. et décembre 1888, et trimestre de mars 1889.	56	97				
H. W. Gibbon Stocken		Appointements comme instituteur à la réserve des Sarcis, trimestres de septembre et décembre 1888, et trimestres de mars et juin 1889.	300	00				
do		Cinquième prix pour école bien conduite.	30	00				
E. F. Hillier		Appointements comme instituteur à la réserve des Gens-du-Sang (protestant), trimestre de déc. 1888, et trim. de mars et juin 1889.	243	00				

[PARTIE II]

E. M. Legal	Appointements comme instituteur à la réserve des Gens-du-Sang (catholique-romain), trimestres de mars et juin 1889.	123	38
Cie de chem. de fer C. P.	Transport d'approvisionnement.	11	20
Diverses personnes	Biscuits fournis à l'entreprise.	112	75
I. G. Baker et Cie.	Prêt sur bois de serv. pour la maison d'école de la réserve du Corbeau-Rouge.	811	83
D. Brodie	130 blocs pour la maison d'école de la réserve du Corbeau-Rouge.	52	58
Ovaille-de-Loup	1 cheminée en fer galv. pour la maison d'école, réserve du Corbeau-Rouge.	130	00
A. F. Grady	Crédit pour aider à construire la maison d'école, rés. des Gens-du-Sang.	14	00
Rev. E. Lacombe	6 douz. d'ardoises pour la réserve des Sarcis.	2	80
Thompson, Frères	Biscuits fournis à l'entreprise.	995	63
Cie de la Baie-d'Hudson	Remboursement de frais de voyage, Montréal à Gleichen.	69	80
V. Robbe	Bois de serv. et bardeaux pour la maison d'école, réserve du Vieux-Soleil.	101	36
J. W. Tims	1 seie et manche, maison d'école Jacob, réserve des Assiniboines.	3	00
A. Grant	Bois de service et bardeaux pour la maison d'école de l'Eglise d'Angleterre, réserve des Gens-du-Sang.	263	87
Stanbury et Colpman	Fournit. pour lam. d'éc. de l'Eglise d'Angleterre, rés. des Gens-du-Sang.	21	75
I. G. Baker et Cie.	Aide-charpentier pour la maison d'école, réserve des Gens-du-Sang.	29	22
W. Lange	3,980 pieds de bois de serv. pour la maison d'éc. rés. des Gens-du-Sang.	117	46
P. McLaren	20 bousseaux de chaux pour la maison d'école, rés. des Gens-du-Sang.	13	00
M. Holway et Cie.	2 paires de châssis de fenêtre pour la maison d'éc., rés. des Gens-du-Sang.	6	00
J. D. Quail	Loger et nourrir les chevaux transportant les fournitures pour la maison d'école, réserve des Gens-du-Sang.	2	00
T. H. Stedman			
Eau-Claire & Bow River Lumber Co.	Bois de service pour la maison d'école de la réserve des Sarcis.	80	09
D. Carter	Main-d'œuvre pour la maison d'école de la réserve des Sarcis.	12	21
A. McBride	Ferronnerie pour la maison d'école de la réserve des Sarcis.	17	92
J. M. Garland	Savon et essuie-mains fournis à l'entreprise.	207	16
	Total de la dépense.	8,147	67
	Dépensé en plus.		
		67,982	36
		9,322	36

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Crédit législatif, en vertu de 51 Vic., c. 2. Balance de 1887-88.					95,889 00 16,388 73	
		DÉPENSES.						
		ÉCOLES INDUSTRIELLES.						
		<i>Appointements et gages.</i>						
		Appointem. comme principal, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	1,200	00				
		do adjoint, do 1889.	800	00				
		do instituteur, do 1889.	480	00				
		do instruc.-agricole, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	600	00				
		do charpentier, do	720	00				
		do médecin, do	360	00				
		do	420	00				
		Gages comme boulanger, juillet 1888 jusqu'au 30 juin 1889.	344	60				
		do gardien de nuit et pour la fournaise, depuis le 13 octobre jusqu'au 30 juin 1889.	100	00				
		Gages comme forgeron, 2 mois, jusqu'au 31 août.	392	30				
		do depuis le 17 septembre 1888 jusqu'au 11 mai 1889.	400	00				
		Gages comme directrice, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	240	00				
		do do 1889.	120	00				
		do do 1889.	120	00				
		do do 1889.	120	00				
		do do 1889.	144	00				
		Gages pour construire un four, une boutique de charpentier et autres bâtiments	1,285	02				
		Gages, journalier de ferme.	52	00				
		Gages.	6	30				
		P.omberte dans le lavoir des garçons.	65	00				
		Gages.	6	00				
		Faire des mocassins.	1	68				
		Gages comme forgeron, depuis le 13 mai jusqu'au 30 juin 1889.	80	65				
					7,988	55		

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Aliments.						
		Divers approvisionnement.	2,331	69				
		1,657½ lbs. de bœuf.	116	02				
		do	40	40				
		846 lbs. de poisson.	64	20				
		F. St. Denis.	108	15				
		Z. Blondeau.	939	90				
		R. Pagé.	82	21				
		Joyner et Elkington.	20	37				
		1,174½ lbs. de bœuf.	71	49				
		L. Boucher.	1,458	79				
		G. Goffic.	291					
		J. Poitras.	87					
		H. R. Lambert.	20,874					
		A. Tremblay.	1,565	lbs. de poisson.				
		I. G. Baker et Cie.	4,544	lbs. de lard fumé.				
		F. St. Denis.	91	42				
		J. Nolan.	46	69				
		M. Desjarlais.	31	20				
		J. Zinkan.	78	25				
		Staindoux.	586	24				
		Beurre.	2	90				
		W. H. Finnerty.	1	80				
		W. Sutherland.	11	80				
		P. Burns.	4	50				
		A. Bufford.	59	35				
		S. Blondeau.			6,147	37		
		Habilllements.						
		Divers approvisionnement.	54	80				
		Bottes fournies.	477	65				
		1 grosse de lacets de bottes.	3	50				
		Approvisionnement à l'entreprise.	4,440	75				
		Fournitures.						
		Divers approvisionnement.	1,182	29				
		do	32	80				
		1 robinet pour pompe.	2	85				
		Marches et pelotes pour les élèves.	3	00				
		Machine à tordre.	6	50				
		1 cloche.	106	00				
		P.ôles de cuisine.	287	57				
		Divers approvisionnement.	82	19				
		J. Burns.	34	50				
		J. A. Kerr.	34	50				
		10 douz. de tasses en granit.	40	08				
		Divers approvisionnement.	10	00				
		J. Robertson et Cie.	9	60				
		J. W. Smith.	27	50				
		P. A. D'Auteuil.	13	00				
		Hodgson, Sumner et Cie.			19,062	55		
		A. Bufford.					112,227	23
		A reporter.						

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	1,846 88	19,062 55	112,227 23
		DÉPENSES—Suite.			
		<i>Fournitures—Fin.</i>			
	A. Nolin.....	Un cochon.....	10 00		
	N. L. Piper et Fils.....	Divers approvisionnements.....	76 25		
	R. B. Ferguson.....	25 lits en fer et ressorts.....	237 50		
	J. Chisholm.....	Pompe foulante et boyaux.....	23 75		
	Fanny Stevens.....	Livres d'école fournis.....	132 85		
	Merrick, Anderson et Cie.....	Divers approvisionnements.....	41 61		
	D. McKinnon.....	Un cochon.....	15 00		
	A. White.....	Une paire de bœufs.....	140 00		
	J. Zinkan.....	Divers approvisionnements.....	1 50		
	S. et H. Borbridge.....	do.....	11 65		
	W. G. Pettingill.....	Médicaments.....	13 55		
	W. Sutherland.....	Divers approvisionnements.....	23 35		
	Fenwick et Sclater.....	15 extincteurs chimiques.....	120 00		
	O. W. Evans.....	Un coussin pour barouche.....	2 50		
	J. Dillon.....	Divers approvisionnements.....	15 95		
	J. McEwen.....	Une paire de timons.....	4 50		
				2,716 84	
		<i>Administration.</i>			
	J. P. Magnan.....	Timbres-poste et cartes-poste.....	68 00		
	Rev. J. Hugonnard.....	Frais de voyages.....	22 95		
	W. Sparvier.....	Ramener un déserteur du Lac-Croche.....	5 00		
	Rev. J. Hugonnard.....	Payé pour télégrammes.....	6 00		
	J. Landry.....	Ramener des déserteurs.....	3 00		
	L. O'Soup.....	do.....	15 00		
	do.....	Ramener des déserteurs.....	6 00		
	W. Sutherland.....	Loyer d'une boîte au bureau de poste.....	2 00		
	O. Hall.....	Une bouteille d'encre.....	1 00		
	J. B. Doyle.....	Timbres-poste.....	5 00		
				133 95	

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		<i>Divers.</i>			
	Cie de ch. de fer C. P.....	Fret.....	16 84		
	Hall, Frères.....	Médicaments.....	7 03		
	Thomson et Nelson.....	Bois de service.....	824 15		
	Sutherland et Altherton.....	Divers approvisionnements.....	39 45		
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	do.....	237 13		
	Rev. J. Hugonnard.....	Fret et frais de messagerie.....	75 05		
	G. H. V. Bulvea.....	Divers approvisionnements.....	94 49		
	J. P. Beauchamp.....	41 gallons de pétrole, 5 gallons d'huile de poisson.....	21 90		
	A. Hamelin.....	Piquets et perches.....	57 50		
	J. McEwen.....	Houille pour forgeron et fer.....	208 29		
	W. Johnstone.....	1 cheval.....	135 00		
	J. Dillon.....	Divers approvisionnements.....	20 20		
	D. McDonald.....	Loyer de 4 sections à foin.....	25 00		
	J. Grant.....	Louage de cheval.....	26 40		
	C. W. Dennis.....	2 lavases.....	6 00		
	C. Goffic.....	Services de bestiaux.....	7 00		
	R. McDougall et Cie.....	Renouvellement de parties de pompe.....	1 25		
	R. Johnstone.....	1,500 lbs de fil métallique barbelé et gâches.....	120 72		
	J. H. McCaul.....	Bois de service et papier goudronné.....	943 63		
	Cie E. et C. Gurney.....	Renouvellement de parties de poêle.....	3 44		
	A. Laroque.....	Couper et tier 22 acres de grain.....	33 00		
	S. H. Caswell.....	Clous.....	14 90		
	Brune, McDonald et Cie.....	Barreaux et clous.....	174 50		
	L. B. Perreau.....	Battre au moulin 748 boisseaux de grain.....	29 92		
	Marin et Bettefidge.....	6,800 briques.....	71 83		
	O. W. Evans.....	6,500 lbs. de houille pour forgeron.....	9 38		
	J. H. Ashdown.....	1 filière en acier et fil à ressort en cuivre rouge.....	3 45		
	Cie de mess. Dominion.....	Frais de messagerie.....	13 00		
	J. McEwen.....	2 routes et 1 essieu pour barouche.....	3 50		
	J. W. Smith.....	Clous.....	1 00		
	W. Johnstone.....	Réparer l'horloge.....	11 37		
	A. Crove.....	Avoine.....	66 00		
	J. Ducharme.....	22 cordes de bois.....	2 50		
	Sauvages.....	31 do.....	14 00		
	F. Vanderwee.....	1 do.....	2 70		
	Ramsay et Wood.....	Divers approvisionnements.....	21 29		
	J. Joyner et Elkington.....	Graisse.....	23 00		
	J. Chisholm.....	4,925 lbs. de son.....	62 00		
	N. Welsh.....	1 pompe avec accompagnement et tuyau.....	4 00		
	J. Simpson.....	31 cordes de bois.....	5 30		
	Proctor Frères.....	2 do.....	5 30		
	Dawson, Bole et Cie.....	Encore.....	30 18		
	J. Poitras.....	Médicaments.....	82 25		
	Z. Blondeau.....	41 cordes de bois.....	53 59		
	J. Ducharme.....	27 do.....	4 50		
		225 perches.....			
		A reporter.....	3,738 25	21,913 34	112,227 23

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.		
		Report.....	437	40	14,825	76	39,675	96	112,227	23
		DÉPENSES—Suite.								
		ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD—Suite.								
		Fournitures—Fin.								
	Dawson, Bole et Cie.	Aiguilles pour machine à coudre	0	50						
	do	Médicaments	15	55						
	S. et H. Borbridge	Divers approvisionnements livrés à l'entreprise.	25	43						
	N. L. Piper et Fils	do	59	66						
	Merrick, Anderson et Cie	do	114	90						
	A. Macdonald	do	240	96						
	J. Pambrun	3 cochons	15	00						
	P. Lamont	1 code Slater	2	50						
	Cie de la Baie-Hudson.	Divers approvisionnements livrés à l'entreprise	1,075	07						
	B. Prince	1 vache	50	00						
	D. Taylor	do	50	00						
	I. G. Baker	Divers approvisionnements	15	65						
	I. G. Baker et Cie.	4 fardiers	3	00						
	Fanny Stevens	Livres d'école	100	55						
	J. Robertson et Cie	Divers approvisionnements	71	35						
	Smith et Ferguson	1 jeu de consommés de filières	5	50						
	Kerwick et Sclater	10 extincteurs chimiques	80	00						
	E. et C. Gurney Cie	Divers approvisionnements	27	87						
	R. Wylie	4 vaches	160	00						
	C. Gallagher	1 vache	40	00	2,500	80				
		Administration.								
	H. Richardson	Timbres-poste	41	21						
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Transfert des élèves	11	25						
	P. Bear	do	28	50						
	C. H. Black	Timbres-poste	0	35						
	Dawson, Bole et Cie.	do	0	70						
	H. Richardson	Télégrammes	7	85						
	A. Macdonald	Encre	4	30						

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.		
	Jim Cont-Croche	Transport d'élèves	8	00	102	16				
		Divers.								
	Moosomin	10 boisseaux de blé	10	00						
	Rev. T. Clarke	Payé pour graines potagères et graines de fleurs	5	00						
	J. Nolin	Rails et piquets	116	25						
	J. A. Kerr	Divers approvisionnements	23	95						
	Rev. T. Clarke	Droits de coupes de bois sur rails et poteaux	24	00						
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements	38	99						
	J. Lamoureux	100 tonnes de houille	1,200	00						
	B. Prince	Bois de service	142	54						
	J. H. Storer	Passage d'eau	25	90						
	A. Macdonald	Divers approvisionnements	319	51						
	R. Thomas	16 boisseaux de chaux	14	70						
	Neepawa	do	6	00						
	Enfant-du-Tonnerre	120 do	73	00						
	Manafy et Clinkskill	Divers approvisionnements	272	42						
	Mulholland Freres	Outils et autres accessoires pour l'atelier des forgerons	478	38						
	Prince Freres	Bois de service	91	34						
	J. Hollister	do	4	00						
	Sauvages	Réparer les harnais	1,378	80						
	T. Dewan	423 tonnes de foin	5	00						
	J. A. Macrae	Prix pour les élèves	294	50						
	Maringouin	264 cordes de bois	119	00						
	C. H. Black	Divers approvisionnements	660	30						
	Dawson, Bole et Cie.	Médicaments	3	60						
	Moosomin	235 boisseaux de charbon de bois	59	75						
	J. G. Oliver	Travaux faits aux édifices de l'école industrielle	8	70						
	I. G. Baker et Cie.	Divers approvisionnements	1	00						
	J. W. Smith	20 lbs de crampons	32	50						
	Abraham	130 boisseaux de charbon de bois	5	00						
	Cheral Dehout	do	10	00						
	Enfant-du-Tonnerre	do	7	00						
	Okenon Kapit	do	15	25						
	Actan	do	10	50						
	F. Lamont	Abonnement à des journaux pour garçons et pour filles	12	00						
	W. J. Brotherton	Abonnement au "Chattebox" et "St. Nicholas"	1	50						
	John Craig	Réparations à l'horloge	48	00						
	R. W. Dalmege	7 tonnes de foin	1	60						
	Rev. T. Clarke	8 des pour cheminées	10	00						
	Cie du ch. Can. du Pac.	Billet de chemin de fer de Joseph Howe, forgeron, de Winnipeg à Swift Current	13	30						
	James Robertson et Cie.	do	318	23						
	Diverses personnes	do	67	47	6,277	00	23,795	81	68,471	77
		A reporter								

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....			68,471	77		112,227 23	
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>							
		<i>ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE.</i>							
		<i>Appointements et gages.</i>							
	Rév. E. Claude.....	Appoint. comme principal, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	1,200	00					
	C. Demebey.....	do adjoint.....	480	00					
	P. Auvé.....	Balance d'appoint., du 1er jan. 1888 au 7 sept. 1888.....	219	50					
	F. Picard.....	Appoint. comme fermier, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	720	00					
	Seur Cleary.....	charpentier do.....	480	00					
	do.....	do do.....	400	00					
	do.....	do do.....	240	00					
	N. J. Lindsay, M. D.....	Docteur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.....	195	50					
	Amelia Druias.....	Gages comme servante.....	180	00					
	D. Letendre.....	do.....	180	00					
	A. Croteau.....	do comme cordonnier.....	250	00			4,545	00	
		<i>Nourriture.</i>							
	Soules et Cie.....	844 lbs. de bœuf.....	92	84					
	I. G. Baker et Cie.....	Divers approvisionnement fournis à l'entreprise.....	812	21					
	do.....	1,188 lbs. de lard fumé.....	158	18					
	do.....	10,848 lbs. de bœuf.....	1,046	80					
	Cie de la Baie d'Hudson.....	Divers approvisionnements.....	509	66					
	Regina Milling Co.....	148 sacs de fleur.....	328	02					
	G. F. et J. Galt.....	Divers approvisionnements.....	140	50			3,086	21	
		<i>Habillements.</i>							
	I. G. Baker et Cie.....	Divers approvisionnements.....	170	97					
	A. Grant.....	do.....	9	53					
	A. Carson.....	45 lbs. de cuir à semelle.....	5	40					
	P. MacNamara.....	Divers approvisionnements.....	15	75					
	J. M. Garland.....	Divers approvisionnements.....	554	45			756	10	

			45	80				
			46	85				
			15	50				
			41	38				
			91	50				
			28	70				
			263	08				
			130	00				
			4	00				
			16	85				
			3	00				
			3	37				
			2	50				
			36	50				
			14	50				
			190	00				
			51	60				
			80	00				
			60	00			1,126	88
			47	75				
			15	00				
			52	70				
			43	50				
			14	50				
			4	00				
			192	00			406	71
			15	26				
			100	00				
			80	00				
			43	45				
			23	25				
			45	00				
			3	60				
			992	00				
			10	00				
			1,297	30			9,920	90
							68,471	77
								112,227 23

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	1,297	30	9,920	90	63,471	77
		DÉPENSES— <i>Suite</i> .						
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE HAUTE— <i>Suite</i> .						
		<i>Divers</i> —Fin.						
		Payé pour divers.....	1	05				
		2 tonnes de son.....	48	00				
		27 sacs.....	3	24				
		do.....	19	00				
		Médicaments.....	566	08				
		Bois de service.....	18	15				
		Divers approvisionnements.....	68	30				
		Médicaments.....	292	50				
		30 cordes de bois.....	15	25				
		Pension d'un homme employé au transport d'approvisionnement.....	11	50				
		Nourriture et établissement.....	4	00				
		4 manchons de charrie.....	2	50				
		50 lbs. de carvelles.....	8	50				
		Frais de voyage à Calgary pour faire rapport sur les moyens à prendre pour prévenir les incendies.....	14	86				
		Bois de service.....	43	09				
		Lumber Co.....	12	86				
		P. et J. Macnamara.....	67	49				
		Ch. de fer Can. du Pacif.....			2,433	63		
		Diverses personnes.....					12,354	53
		Total de la dépense.....						
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA.						
		Choisir le terrain et l'emplacement d'un puits.....	2	25				
		Services professionnels ré emplacement.....	33	00				
		Labourer 81 acres.....	202	50				
		Grains d'érable.....	10	65				
		2,232 lbs. de fil de fer barbelé et gâches.....	189	86				
		60 boisseaux de blé de semence.....	66	00				
		25 lbs. de clous.....	1	25				
		T. Brown.....						
		Scott et Hamilton.....						
		W. Simpson.....						
		Keith et Cie.....						
		J. A. Kerr.....						
		H. Le Jeune.....						
		J. W. Smith.....						
		Eau Claire & Bow River.....						
		Ministère des trav. publics.....						
		do.....						
		J. Longbridge.....	18	30				
		Cie du ch. de fer C. C. P.....	487	20				
		T. Young.....	56	00				
		Eriger une clôture.....			1,066	91		
		Frais de transport sur poteaux de clôture.....			4,872	54		
		Transport de poteaux.....					5,939	45
		Dépensé dans l'érection des maisons d'écoles industrielles.....					9,222	10
		Dép. dans l'érection des maisons d'écoles industrielles à St-Paul, Man.....						
		Total de la dépense.....						
		Balance non dépensée.....					90,987	85
							21,239	88

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.
		Eriger une clôture.....	18	30		
		Frais de transport sur poteaux de clôture.....	487	20		
		Transport de poteaux.....	56	00		
		Dépensé dans l'érection des maisons d'écoles industrielles.....			1,066	91
		Dép. dans l'érection des maisons d'écoles industrielles à St-Paul, Man.....			4,872	54
		Total de la dépense.....				
		Balance non dépensée.....				
					90,987	85
					21,239	88

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		ARPENTAGE.				6,500 00
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2.				3,184 20
		Balance de 1887-88.				9,684 20
	A. Sproat	DÉPENSES.				
		Dépenses de l'arpentage de la réserve du lac Marécageux, gages.				
		Rations.	161 25			
		Transport.	40 25			
		Réparations.	51 00			
		Nourriture pour cheval.	5 00			
		Papeterie.	16 25			
		Préparer des plans.	5 00			
			30 00			
			308 75			
		Moins avance en 1887-88.	200 00			
				108 75		
	J. C. Nelson	73 $\frac{3}{4}$ jours de rations désavoués dans les comptes de 1887-88.				
		Dépense des arpentages de la réserve des Sauvages, traité 7, bordereau et rations.	1,976 05			
		Transport.	425 99			
		Équipement de camp.	131 80			
		Papeterie.	3 87			
		Divers.	175 35			
			2,713 06			
		Moins argent avancé en 1886-87.	1,000 00			
		do 1887-88.	364 71			
				1,348 35		
	A. W. Ponton	Dépense de l'arpentage des réserves des Sauvages dans les traités 2, 3, 5, bordereau et rations.	934 19			
		Transport.	186 45			
		Équipement de camp.	77 05			
		Papeterie.	3 75			
				1,202 34		
	C. P. Ayles.	Services, transcription de plans et faire des rapports depuis le 4 décembre 1888 jusqu'au 25 avril 1889.				606 00

Cie du chemin de fer C.P.	Fret et transport.	183 60	
Diverses personnes.	do	4 50	
H. Reed	Avance à compte des dépenses d'arpentage.	2,895 81	
	Total de la dépense.	6,458 87	
	Balance non dépensée.	3,225 33	

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		GAGES DES FERMIERES EMPLOYÉS SUR LES RÉSERVES DES SAUVAGES.				
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2.				33,122 00
		Balance de 1887-88.				2,914 47
		DÉPENSES.				
		<i>Ferme n° 3, Lacs-Croches.</i>				
	E. McNeill	Gages d'instructeur, réserve 71, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	390 00			
	J. Nicol	Gages d'instructeur, réserve 72, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	480 00			
	J. A. Sutherland	Gages d'instructeur, réserve 73, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	520 00			
	A. J. Coburn	Gages d'instructeur, réserve 74, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	390 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	345 00			
				2,125 00		
		<i>Ferme n° 4, Qu'Appelle.</i>				
	S. Hockley	Gages d'instructeur, réserve 79, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	700 00			
	D. McIntosh	Gages d'instructeur, réserve 80, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	650 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	419 25			
				1,769 25		
		<i>Ferme n° 5, Buttes-de-la-Lime.</i>				
	B. McConnell	Gages d'instructeur, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	390 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	107 69			
				497 69		
		<i>Ferme n° 6, Buttes de Tombere.</i>				
	J. H. Gooderhan	Gages d'instructeur, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	650 00			
	L. Couture	do	650 00			

	T. J. Fleetham	do	650 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	761 82			
				2,711 82		
		<i>Ferme n° 7, Indians-Head.</i>				
	J. C. Halford	Gages d'instructeur, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	515 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	332 26			
				847 26		
		<i>Ferme n° 8, Lac-aux-Canards.</i>				
	L. Marion	Gages d'instructeur, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	520 00			
	J. Wilson	do	520 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	290 00			
				1,330 00		
		<i>Ferme n° 9, réserve de Piagol.</i>				
	B. McKinnon	Gages d'instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	720 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	621 81			
				1,341 81		
		<i>Ferme n° 10, Carlton.</i>				
	G. Chaffee	Gages d'instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	730 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	346 50			
				1,076 50		
		<i>Ferme n° 11, Buttes-de-l'Égyle.</i>				
	O. F. Orr	Gages d'instructeur, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	840 00			
	J. H. Price	do	700 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	140 00			
				1,680 00		
		<i>Ferme n° 12, Rivière-à-la-Bataille.</i>				
	J. Fitzpatrick	Gages d'instructeur, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	700 00			
	G. D. Gopsill	do	840 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	350 75			
				1,890 75		
		<i>Ferme n° 13, Creek-du-Brochet.</i>				
	G. E. Applegarth	Gages d'instructeur, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.	700 00			
	A. Suffern	do	700 00			
	Diverses personnes.	Ouvrage exécuté.	280 00			
				1,680 00		
		A reporter.				36,036 47

J.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....					16,950	08
		DÉPENSES—Fin.						
		<i>Ferme n° 14, Lac-aux-Oignons.</i>						
	P. Boudreau.....	Gages d'instructeur, 3 mois, jusqu'au 31 juillet 1888.			105	00		
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....			120	00		
		<i>Ferme n° 15, Lac-aux-Grenouilles.</i>					225	00
		Pas de dépense.						
		<i>Ferme n° 16, Lac-à-la-Selle.</i>						
	J. E. Ingram.....	Gages d'instructeur, 15 mois, jusqu'au 30 juin 1889.			750	00		
	P. L. Grasse.....	do do			650	00		
		MOINS, frais de transport de sa famille et effets			25	00		
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....					1,432	13
		<i>Ferme n° 17, Rivière-qui-Barre.</i>						
	W. J. O'Donnell.....	Gages d'instructeur, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.			700	00		
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....			991	96		
		<i>Ferme n° 18, Buttes-de-la-Paix.</i>						
	John Ross.....	Gages d'instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.			600	00		
	D. C. Robertson.....	do do			480	00		
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....			1,106	72		
		<i>Ferme n° 19, réserve des Assiniboïnes.</i>						
	W. Graham.....	Gages d'instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.					2,186	72
		<i>Ferme n° 20, réserve des Peuls-Noirs.</i>						
	G. H. Wheatley.....	Gages d'instructeur, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.			630	00		
	J. M. Scott.....	do do			630	00		

Diverses personnes.....	Travaux exécutés.....				2,130	95			3,390	95
	<i>Ferme n° 21, réserve des Piégnés.</i>									
W. Middleton.....	Gages d'instructeur de ferme, du 1er mai 1888 au 8 août 1888.				147	11				
J. W. Smith.....	do do				488	06				
Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....				1,644	62			2,179	69
	<i>Ferme n° 22, réserve des Gens-du-Sand.</i>									
J. Wilson.....	Gages d'instructeur de ferme, 14 mois jusqu'au 30 juin 1889.				700	00				
Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....				2,854	50			3,554	50
	<i>Ferme n° 23, réserve des Sarcois.</i>									
J. Copithorne.....	Gages d'instructeur de ferme, du 1er au 23 mai 1888.				26	92				
W. M. Baker.....	do do				455	00				
Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....				633	30			1,117	42
	<i>Ferme n° 25, Montagne-de-l'Original.</i>									
C. Lawford.....	Gages d'instructeur de ferme, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.				700	00				
Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....				165	00			865	00
	<i>Résèque de la Rivière-qui-Roule.</i>									
M. Head.....	Couper du foin.....								5	00
	<i>Résèque de Colé.</i>									
R. Marshall.....	Services, diriger les Sauvages, travaux de ferme.....				42	95				
James Kerr.....	do do				94	36			137	31
	Total de la dépense.....								34,155	76
	Balance non dépensée.....								1,880	71

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINGLAIR,
Comptable.I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		APPROVISIONNEMENTS POUR LES FERMIERS ET JOURNALIERS EMPLOYÉS SUR LES RÉSERVES DES SAUVAGES. Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2						16,443 00
		ENTRETIEN DES FERMES. <i>Ferme n° 3, Lac Croches.</i>						
		135 sacs de farine fournis à l'entreprise.		322 47				
		Approvisionnement livré à l'entreprise.		417 55				
		855 lbs. de lard fumé fournies à l'entreprise.		114 00				
		3,420 lbs. de bœuf		242 82				
		1 poêle et ferblanterie		9 95				
		do		11 03				
		Tuyaux		30 04				
		do		30 04				
		Approvisionnement livré à l'entreprise.		120 00				
		1 cheval		1 65				
		Payé pour foras pour faucheuse		6 00				
		Loyer d'une maison pour l'instructeur		20 50				
		1 balance-bascule		29 00				
		Pièces de rechange pour faucheuse.		3 00				
		Un grand essieu		116 20				
		Harnais, foras, entraves, etc., fournis à l'entreprise		13 42				
		1,500 lbs. de son.		106 59				
		323 boisseaux d'avoine.		1 50				
		Transport		4 90				
		2 ressorts				1,570 62		
		<i>Ferme n° 4, Qu'Appelle.</i>						
		2 musettes		2 52				
		Approvisionnement livré à l'entreprise		429 61				
		24 sacs de farine fournis à l'entreprise		44 42				
		623 lbs. de lard fumé fournis à l'entreprise.		80 37				
		3 poêles et ferblanterie fournis à l'entreprise.		27 60				
		H. Cargo.		33 75				
		75 boisseaux d'avoine		54 00				
		1 coffre d'outils						

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Laampes et ferblanterie livrées à l'entreprise.		6 74				
		Couvertures de chevaux et approvisionnement livrés à l'entreprise.		30 40				
		1,884 lbs de bœuf livrés à l'entreprise.		79 36				
		Ouvrage de forge		19 65				
		do		6 40				
		100 boisseaux d'avoine.		25 00				
		Réparer un harnais		5 00				
		1,000 lbs de son		2 50				
		Son des chevaux				843 38		
		<i>Ferme n° 5, Buttes-de-la-Laine.</i>						
		Un harnais double.		35 20				
		Un cheval.		150 00				
		Ferblanterie livrée à l'entreprise.		2 28				
		Couvertures de chevaux livrées à l'entreprise.		13 70				
		do		23 75				
		15 sacs de farine		27 75				
		Ouvrage de forge		3 00				
		Approvisionnement livrés à l'entreprise.		87 82				
		<i>Ferme n° 6, Buttes-du-Tondre.</i>						
		Clous, pour magasin.		3 70				
		200 boisseaux d'avoine.		70 00				
		Une barouche.		65 00				
		Un cheval		125 00				
		5,046 lbs bœuf		353 22				
		50 sacs de farine livrés à l'entreprise		102 50				
		3 poêles livrés à l'entreprise		34 80				
		Approvisionnement livrés à l'entreprise		448 35				
		Ferblanterie livrée à l'entreprise.		19 40				
		Couvertures de chevaux et bride livrées à l'entreprise.		12 19				
		860 lbs de lard séché livrés à l'entreprise.		85 05				
		3 horloges.		75 00				
		Transport d'un four à chaux et cure de la chaux.		15 75				
		3 horloges.		3 00				
		Transport d'approvisionnement.		5 32				
		do		16 00				
		Forgeage		2 00				
		do		13 00				
		Un poêle		9 55				
		Pièces de rechange pour machine		6 25				
		Une paire de ressorts et timons		8 00				
		Transport d'effets		5 00				
		Réparer une barouche.		22 93				
		Approvisionnement livrés à l'entreprise.				1,504 01		
		A reporter.				4,205 52		16,443 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			16,443 00
		ENTRETIEN DES FERMES—Suite.			
		<i>Ferme n° 7, Indian-Head.</i>			
	Ogilvie Milling Co.	22 sacs de farine livrés à l'entreprise.		40 26	
	I. G. Baker et Cie.	270 lbs de lard fumé		35 37	
	Glen, Frères.	Foin pour chevaux		4 50	
	D. Maclean.	50 boisseaux de chaux.		22 50	
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement livrés à l'entreprise		152 33	
	J. P. Dill.	1,080 lbs de bœuf		74 25	
	Merrick et Anderson.	Approvisionnements livrés à l'entreprise		1 70	
	J. Brown.	Forgeage.		11 20	
	T. Donnelly.	Battre du grain		24 00	
				386 11	
		<i>Ferme n° 8, Lac-aux-Cornards.</i>			
	C. Howson.	Une harouche.		65 00	
	G. Robertson.	Louer des chevaux pour battre.		4 00	
	Regina Milling Co.	41 sacs de farine livrés à l'entreprise.		114 80	
	W. Miller.	Une vache		40 00	
	R. B. Ferguson.	6 chaises		5 40	
	J. McNiven.	Un poêle		9 00	
	Merrick et Anderson.	Ferblanterie livrée à l'entreprise.		1 37	
	S. et H. Borbridge.	Approvisionnements livrés à l'entreprise		2 93	
	I. G. Baker et Cie.	600 lbs de lard fumé		88 20	
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do		344 04	
	S. J. Stearnson.	Approvisionnements		6 00	
	T. J. Agnew.	Une horloge.		17 00	
	J. Angus Wilson.	Un poêle.		1 00	
	R. Deacon.	Ferrage d'un cheval.		3 75	
	W. Stobart et Cie.	Forgeage.		12 50	
	John M. Garland.	100 lbs de sucre.		13 26	
	Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique.	Approvisionnements livrés à l'entreprise		2 32	
		Transport.		730 57	

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
					204 40
		<i>Ferme n° 9, réserve de Piapol.</i>			
	Regina Milling Co.	47 sacs de farine livrés à l'entreprise.		35 48	
	J. D. Siboald et Cie.	50 boisseaux d'avoine.		25 00	
	C. J. McCusker.	Forgeage.		0 80	
	D. A. McDonald.	do		14 10	
	O. W. Evans.	do		4 78	
	D. H. Gillespie.	Eulablage et nourriture pour chevaux.		5 25	
	H. R. Lambert.	1,980 lbs de bœuf livrés à l'entreprise.		63 24	
	J. A. MacCaul.	1,500 pieds de bois de service.		37 50	
	Diverses personnes.	Fret.		18 25	
				204 40	
		<i>Ferme n° 10, Carlton.</i>			
	R. Ischeater.	Réparation à la maison de ferme.		20 00	
	Ogilvie Milling Co.	22 sacs de farine livrés à l'entreprise.		79 64	
	W. Stobart et Cie.	Fournitures pour tente.		16 19	
	I. G. Baker et Cie.	270 lbs de lard fumé livrés à l'entreprise.		40 23	
	E. Cars.	1,080 lbs de bœuf livrés à l'entreprise		86 40	
	R. M. Ischeater.	Batare du grain.		15 00	
	Donaldson et Pembroke.	Foin et grain pour chevaux de la ferme.		7 00	
	Merrick et Anderson.	Ferblanterie livrée à l'entreprise.		31 60	
	S. et H. Borbridge.	Approvisionnements livrés à l'entreprise.		9 53	
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Fournir des rations.		281 11	
	J. McColl.	Approvisionnements livrés à l'entreprise		12 00	
	J. M. Garland.	Forgeage.		0 66	
	Diverses personnes.	Approvisionnements livrés à l'entreprise.		26 25	
		Transport.		633 31	
		<i>Ferme n° 11, Baïtes-de-l'Asigle.</i>			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	I tente		13 55	
	N. L. Piper et Fils.	Approvisionnements livrés à l'entreprise.		2 50	
				16 05	
		<i>Ferme n° 12, Rivière-à-la-Bataille.</i>			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements livrés à l'entreprise, 1887-88, pour distribution, fermes 11, 12, 13		20 16	
	do	Approvisionnements livrés à l'entreprise, 1888-89, pour distribution, fermes 11, 12, 13		764 93	
	Regina Milling Co.	130 sacs de farine pour distribution, fermes 11, 12, 13.		364 00	
	Mahaffy et Clinkskill.	128 lbs de thé pour distribution		57 60	
	W. J. Bourke.	6,480 lbs de bœuf livrés à l'entreprise pour distrib., fermes 11, 12, 13		453 60	
	S. et H. Borbridge.	do		51 46	
	N. L. Piper et Fils.	Approvisionnement.		40 53	
	Merrick, Anderson et Cie	do		36 82	
	Mahaffy et Clinkskill.	Approvisionnements divers.		8 80	
		A reporter.....		1,797 90	
				6,215 96	
					16,443 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....	1,797	90	6,215	96	16,443	00	
		<i>ENTRETIEN DES FERMIÉS—Suite.</i>							
		<i>Ferme n° 12, Rivière-de-la-Bataille—Fin.</i>							
I. G. Baker et Cie..		1,620 lbs de lard fumé pour distribution, fermes 11, 12, 13.	232	47					
J. A. Kerr.....		1 poêle de cuisine.	2	25					
J. Stover.....		Passage d'eau.	8	50					
J. M. Garland.....		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	79	56					
Diverses personnes.....		Transport.	1	53	2,122	21			
		<i>Ferme n° 13, Crek-au-Brochet.</i>							
Mahaffy et Clinckskill..		Approvisionnements divers.	4	70					
A. Macdonald.....		do	1	47					
J. S. Post.....		Soin d'un cheval malade.	5	00	11	17			
		<i>Ferme n° 14, Fort-Pitt.</i>							
Ogilvie Milling Co.....		21 sacs de farine livrés à l'entreprise.	77	07					
I. G. Baker et Cie.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	4	73					
W. J. Barker.....		1,080 lbs de boeuf livrés à l'entreprise.	132	30					
Cie de la Bate-d'Hudson.		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	121	87	373	03			
		<i>Ferme n° 15, Lac-aux-Grenouilles.</i>							
		Pas de dépenses.							
		<i>Ferme n° 16, Lac-de-la-Selle.</i>							
Cie de la Bate-d'Hudson.		Transport de M. Grasse, Calgary au Lac-de-la-Selle.	125	00					
Mooswah.....		Loyer de maison, 12 mois.	20	00					
Ross Frères.....		1 poêle de cuisine, tuyaux et autres fournitures.	63	95					
Ogilvie Milling Co.....		29 sacs de farine.	116	58					
Van Allen et Agru.....		Pièces de rechange pour moissonneur et faucheuse.	5	50					
P. Pruden.....		Services pour commissaire.	5	00					
M. Jackson.....		8 cordes de bois.	14	00					

Peter Shirt.....		5 tonnes de foin.	25	00					
J. McDonald.....		Bois de service.	85	65					
N. I. Piper et Fils.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	19	86					
I. G. Baker et Cie.....		do	118	76					
E. Newton.....		Un harnais simple fourni, fermier Grasse.	16	00					
S. et H. Borbridge.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	19	32					
J. A. Michell.....		1 cheval, fermier Grasse.	125	00					
W. Fielders.....		620 lbs de boeuf livrés à l'entreprise.	82	00					
M. S. Inglis.....		do	61	20					
I. G. Baker et Cie.....		800 lbs de lard séché.	9	10					
A. Macdonald et Cie.....		Fatence.	20	00					
A. Stenhauser.....		4 tonnes de foin.	7	50					
E. Anderson.....		Louage d'une barouche à l'usage du fermier Grasse.	145	68					
Cie de la Bate-d'Hudson.		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	7	50					
Mooswah.....		5 cordes de bois.	94	75					
Merrick, Anderson et Cie		4 poêles et autres effets livrés à l'entreprise.	3	25					
Sauvages.....		Bois de chauffage.	15	00					
J. Pritchard.....		Louage d'un cheval et d'une barouche.	16	50					
Mme Rat.....		Loyer de magasin.	13	00					
John Walter.....		Timons et ressorts pour barouche.	15	62					
John M. Garland.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	35	69	1,388	41			
Diverses personnes.....		Transport.							
		<i>Ferme n° 17, Rivière-qui-Barre.</i>							
E. Looby.....		Forrage.	22	25					
Ogilvie Milling Co.....		20 sacs de farine.	109	33					
I. G. Baker et Cie.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	76	53					
do		800 lbs. cotés de lard livrés à l'entreprise.	56	70					
do		30 boisseaux d'avoine.	30	00					
A. Macdonald et Cie.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	1	70					
N. L. Piper et Cie.....		Frais de voyages.	26	50					
W. J. O'Donnell.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	158	04					
Cie de la Bate-d'Hudson.		do	21	04					
S. et H. Borbridge.....		do	0	30					
Merrick et Anderson.....		do	12	00	514	39			
J. Looby.....		Réparer des harnais.							
		<i>Ferme n° 18, Buttes-de-la-Paix.</i>							
Ogilvie Milling Co.....		61 sacs de farine fournis à l'entreprise.	214	72					
G. Looby.....		Forrage.	16	00					
E. W. Padmore.....		Thé et sucre.	23	68					
I. G. Baker et Cie.....		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	148	76					
do		750 lbs de lard séché livrés à l'entreprise.	113	44					
Sampson.....		40 boisseaux d'orge.	40	00					
Cie de la Bate-d'Hudson.		Approvisionnements livrés à l'entreprise.	266	69					
		A reporter.	843	24	10,575	17	16,443	00	

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report	843	24	10,575	17	16,443	00
		ENTRETIEN DES FERMES—Suite.						
		<i>Ferme n° 18, Bulles-de-la-Paix—Fin.</i>						
S. et H. Borbridge.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	18	05				
Merrick et Anderson.		Éclaircie fournie à l'entreprise.	10	50				
S. J. Stenshorn		1 honoge	6	45				
W. Fields		3,060 lbs. bœuf fournies à l'entreprise.	306	00				
Jarrett Freres		Forgeage	7	60				
John Walter		do	2	00				
John M. Garland.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	31	27	1,225	11		
		<i>Ferme n° 19, Montpelville.</i>						
Leeson et Scott		1,350 lbs. bœuf fournies à l'entreprise.	110	70				
I. G. Baker et Cie.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	6	94				
S. W. Troit.		1 cheval.	100	00				
Leeson et Scott.		1 selle et 1 bride.	29	50				
G. Lloyd		Forgeage	2	00				
Cie ch. de fer P. C.		Transport.	2	76	251	90		
		<i>Ferme n° 20, réserve des Pieds-Noirs.</i>						
Cie du ch. de fer du P. C.		Forgeage	44	84				
I. G. Baker et Cie.		2,303 lbs. bœuf fournies à l'entreprise.	158	71				
Ogilvie Milling Co.		50 sacs de farine.	101	00				
W. D. Short		Nettoyer un puits	5	00				
G. Murdoch		Divers approvisionnements	15	27				
N. L. Piper et Fils.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	179	44				
I. G. Baker et Cie.		do	260	79				
Cie de la Baie-d'Hudson.		do	59	14				
S. et H. Borbridge		do	7	50				
H. Davis.		Forgeage	7	48				
Merrick et Anderson.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	7	50				
W. Maloney		1 barouche	75	00				

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	29	15	948	82		
		<i>Ferme n° 21, réserve des Pieds-Noirs.</i>						
Walrona Ranche Co.		3,202 lbs. de bœuf (à l'entreprise)	293	24				
W. F. Foster.		Forgeage	68	00				
M. Legendre		1 cheval.	130	00				
O. E. Bowering.		1,573 lbs. d'avoine.	23	59				
Ogilvie Milling Co.		43 sacs de farine (à l'entreprise)	116	96				
D. Alison.		1,302 lbs. d'avoine.	24	09				
J. P. Ford.		Réparer une selle et un harnais, et fournitures.	32	50				
Cie de navigation et de houille du N. O.		Transport du fermier Smith et de sa femme.	55	00				
Cie du chemin de fer C.P.		do	41	20				
J. W. Smith		Frais de voyages	13	75				
I. G. Baker et Cie.		Transport de la femme de J. W. Smith et de ses effets.	37	50				
Sauvages.		6,941 lbs. d'avoine.	121	46				
I. G. Baker et Cie.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	233	46				
N. L. Piper et Fils.		do	8	05				
Merrick et Anderson.		do	62	58				
I. G. Baker et Cie.		3,376 lbs. d'avoine	6	00				
J. W. Smith.		1 paire de harnais pour barouche.	6	72				
J. D. Quail		44 gallons d'huile de ricin.	6	40				
J. W. Pettengill		64 lbs. de peinture à l'épreuve du feu.	237	98				
Cie de la Baie-d'Hudson.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	28	00				
S. et H. Borbridge.		do	6	00				
A. Irvine		14 cordes de bois.	0	80				
E. J. Barker.		6 chaises.	2	60				
John M. Garland.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.			1,504	17		
Diverses personnes		Fret.						
		<i>Ferme n° 22, réserve des Gens-du-Sang.</i>						
Cie de navigation et de houille du N. O.		Billets de chemin de fer.	6	50				
W. F. Foster.		Forgeage	74	00				
Cochrane Ranche Co.		3,351 lbs. de bœuf fournies à l'entreprise.	226	31				
Walrona Ranche Co.		do	18	70				
I. G. Baker et Cie.		do	189	08				
do		do	404	45				
Ogilvie Milling Co.		Approvisionnement et autres fournitures livrés à l'entreprise.	195	32				
J. Black.		do	125	00				
T. H. Steadman.		1 cheval.	5	00				
N. L. Piper et Fils.		Etable et nourriture pour chevaux.	13	30				
S. et H. Borbridge.		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	25	05				
Merrick et Anderson.		do	12	13				
		do			1,504	67		
		A reporter.	1,294	84	16,443	00		

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
		Report.....			1,294 84	14,504 67	
		<i>ENTRETIEN DES FERMES—Fin.</i>					
		<i>Ferme n° 22, réserve des Gens-du-Sang—Fin.</i>					
	M. Holway et Cie.....	30 boisseaux de chaux.....		19 50			
	J. D. Quail.....	1 paire de timons et réparer un wagon.....		11 10			
	Stranbury et Colman.....	Bois de construction.....		140 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Approvisionnement livrés à l'entreprise.....		234 85			
	Diverses personnes.....	Transport.....		430 00		2,130 29	
		<i>Ferme n° 26, réserve des Sarcis.</i>					
	Leeson et Scott.....	218 lbs. de bœuf fournies à l'entreprise.....		19 62			
	Jarrett Frères.....	Forgeage.....		21 00			
	Hull, Trounce et Cie.....	2,250 lbs. de bœuf livrés à l'entreprise.....		180 00			
	Massey Mfg. Co.....	Forgeage.....		3 00			
	Regina Milling Co.....	22 sacs de farine.....		49 50			
	I. G. Baker et Cie.....	Approvisionnements livrés à l'entreprise.....		77 73			
	Merrick et Anderson.....	do do do.....		21 12			
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	do do do.....		10 04			
	S. et H. Bonbridge.....	do do do.....		11 08			
	N. L. Piper et Fils.....	do do do.....		3 96		691 70	
	John M. Garland.....	do do do.....					
		<i>Ferme n° 25, Montagne-de-l'Original.</i>					
	H. Robertson.....	Forgeage.....		10 15			
	C. Lawford.....	Frais de voyages.....		20 85			
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Approvisionnements livrés à l'entreprise.....		264 09			
	Moose Mountain Trading Co.....	36 sacs de farine livrés à l'entreprise.....		81 00			
	I. G. Baker et Cie.....	450 lbs. de lard séché do.....		63 56			
	N. L. Piper et Fils.....	Approvisionnements livrés à l'entreprise.....		8 04			
	S. et H. Bonbridge.....	do do do.....		11 57			
	D. McDougall.....	Battage de grain.....		11 13			

J. Smithers.....	Parties de harnais réparés.....	12 25	
Cammielhay.....	2,000 lbs. de son.....	16 00	
John Turton.....	2,800 lbs. de bœuf.....	126 00	
R. D. McNaughton.....	6 vitres.....	1 20	
Merrick et Anderson.....	Approvisionnements fournis à l'entreprise.....	77 72	
W. Lockley.....	Forgeage.....	20 55	
John M. Garland.....	Approvisionnements fournis à l'entreprise.....	24 06	
	Total des dépenses.....	748 17	18,074 83
	Excédant de la dépense.....		1,631 83

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		SILOUX.			
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2.			3,772 00
		DÉPENSES.			
		<i>Creek de la Queue-d'Oseau.</i>			
		Approvisionnement fournis à l'entreprise.			
		do	484 18		
		1 essieu de wagon.	16 20		
		Réparations aux instruments aratoires	5 00		
		1 moulin.	4 00		
		Soins médicaux aux Sauvages.	10 00		
		Approvisionnement fournis à l'entreprise.	5 00		
			27 36	551 74	
		<i>Lac-du-Chêne.</i>			
		Réparations aux instruments aratoires.	10 00		
		Approvisionnement fournis à l'entreprise.	7 92		
		Transport.	0 80	18 72	
		<i>Rivière-du-Chêne.</i>			
		Médicaments	15 31		
		30 boisseaux de blé de semence.	30 00		
		Soins médicaux.	8 00		
		Médicaments	12 95		
		Payé l'interprète.	2 50		
		Frais de messagerie.	0 65	69 41	
		<i>Qui'Appelle.</i>			
		Appointements de médecin, 8 mois, depuis le 31 décembre 1888.	66 64		
		14 lbs. de corde.	2 80		
		Biscuits.	1 50		
		100 sacs de farine fournis à l'entreprise.	170 00		
		do	258 00		
		2,000 lbs. de lard séché	5 00		
		Soins médicaux.	206 59		
		Cie de la Bate-d'Hudson.			
		Approvisionnement à l'entreprise et autres.			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Médicaments	15 44		
		Approvisionnement livrés à l'entreprise.	26 36	752 33	
		<i>Bande de Bonnet-Blanc, Moosewood.</i>			
		Gages d'instructeur agricole, 6 mois au 30 nov. 1888.	240 00		
		Éblavage et nourriture pour chevaux.	16 00		
		35 boisseaux de pommes de terre.	14 00		
		1 joug et attelage de bœufs.	120 00		
		1,124 lbs de bœuf.	78 68		
		Soins médicaux.	160 00		
		Bœuf et bœuf.	1 46		
		30 sacs de farine.	53 85		
		Pointes de vaccin et médicaments.	51 05		
		553 lbs de bœuf.	38 74		
		Diverses fournitures	11 33		
		do	111 65		
		do	169 95		
		do	6 00		
		do	5 60		
		do	39 49		
		do	53 06		
		do	8 00		
		do	16 25		
		do	54 25		
		do	18 00		
		do	4 00		
		do	5 06		
		do	30 00		
		do	30 00		
		do	40 00		
		do	16 50		
		do	15 00		
		do	45 00		
		do	30 00		
		do	2 50		
		do	126 00		
		do	6 39		
		do		2,074 71	
		Total des dépenses			3,466 91
		Non dépensé.			305 09

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1889.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages,

ROBERT SINCLAIR, comptable.

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		DÉPENSES GÉNÉRALES.						
		Crédit législatif en vertu de 51 Vic., c. 2						134,985 00
		Subvention au rév. L. Legoff, pour la publication d'une grammaire en langue monégasque						300 00
		Autre subvention en vertu de 52 Vic., c. 2						564 71
		DÉPENSES.						135,849 71
		<i>Appointements, gages, et soins médicaux.</i>						
	Hon. E. Dewdney	Appointem. de commiss. des Sauvages, du 1er juil. au 2 août 1888.					283 86	
	H. Reed	do do do					196 00	
	do	do do do					2,933 01	
	A. E. Forget	do do do					2,187 10	
	T. P. Wadsworth	Appointements d'inspecteur des agences des Sauvages, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.					2,200 00	
	A. McGibbon	Appointements d'inspecteur des agences des Sauvages, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.					2,200 00	
	W. McGirr	Appointements de commis au bureau du commissaire, du 1er juil- let 1888 au 30 juin 1889.					1,600 00	
	J. A. Macrae	Appointements d'inspecteur des écoles protestantes, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.					1,200 00	
	G. A. Betourney	Appointements d'inspecteur des écoles catholiques, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.					1,200 00	
	J. C. Nelson	do do do					1,200 00	
	J. W. Ponton	do do do					2,190 00	
	J. Hourigan	do do do					1,400 00	
	E. McCool	do do do					583 30	
	R. J. N. Pithier	do do do					2,200 00	
	J. McCracken	do do do					1,000 00	
	H. Martineau	do do do					780 58	
	G. McPherson	do do do					1,400 00	
	A. Mackay	do do do					416 65	
	A. M. Muckle	do do do					1,000 00	
	J. Reader	do do do					300 00	
	F. Ogterree	do do do					999 96	
		do do do					1,044 98	

[PARTIE II]

J. McInyre	do do do	Services, agent intermédiaire des Sauvages au Pas, du 13 décembre 1887 au 15 mai 1888.					900	
W. G. Gow	do do do	do do do					232 50	
N. Chastellaine	do do do	Appointements d'interprète, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.					250 00	
L. J. A. Levesque	do do do	Appoint. de commis, bur. de Winnipeg, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1889.					1,300 00	
R. Jean	do do do	do do do					700 00	
Mlle F. McIntosh	do do do	do do do					585 00	
W. E. Marks	do do do	Appoint. d'agent, 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.					1,200 00	
W. E. Jones	do do do	do d'agent intermédiaire, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1889.					1,000 00	
John J. Campbell	do do do	do do do					1,200 00	
A. McDonald	do do do	do do do					780 00	
H. J. Reynolds	do do do	do do do					1,200 00	
H. E. Lash	do do do	do do do					1,200 00	
H. Kelth	do do do	do do do					1,000 00	
W. S. Grant	do do do	do do do					1,000 00	
R. S. McKenzie	do do do	do do do					1,000 00	
J. Finlayson	do do do	do do do					1,000 00	
P. J. Williams	do do do	do do do					1,000 00	
		(Les \$100 payés en plus ont été remboursés)						
G. G. Mann	do do do	Appointem. d'agent, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.					1,300 00	
J. A. Mitchell	do do do	do do do					1,166 66	
W. C. de Balinhard	do do do	do do do					1,200 00	
S. B. Lucas	do do do	do do do					1,200 00	
F. C. Cornish	do do do	do do do					1,166 66	
M. Bege	do do do	do do do					1,400 00	
W. Pocklington	do do do	do do do					1,400 00	
A. R. Springett	do do do	Appoint. d'agent intermédiaire, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1889.					1,050 00	
F. H. Paget	do do do	do de commis au bur. du commissaire.					1,100 00	
W. Anderson	do do do	do do do					1,200 00	
J. W. Jowett	do do do	do do do					900 00	
J. J. Campbell	do do do	do do do					900 00	
A. W. I. Gompertz	do do do	do do do					1,000 00	
J. P. Wright	do do do	do do do					720 00	
A. E. Icks	do do do	do do do					720 00	
H. A. Carruthers	do do do	do do do					600 00	
A. F. Vankoughnet	do do do	do do do					636 77	
A. W. Taylor	do do do	do do do					300 00	
W. Stibald	do do do	do do do					540 00	
L. E. Herchmer	do do do	do do do					650 00	
J. R. Marshallsay	do do do	do do do					423 23	
H. R. Henderson	do do do	do do do					472 00	
S. M. Dickenson	do do do	do do do					780 00	
J. Lawrence	do do do	do do do					720 00	
E. B. Black	do do do	do do do					700 00	
C. W. H. Sanders	do do do	do do do					720 00	
W. Graham	do do do	do do do					720 00	
D. Pierce	do do do	do do do					720 00	
		A reporter.					68,043 24	
								135,849 71

[PARTIE II]

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ,	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	68,043	24	135,849	71		
		DÉPENSES—Suite.						
		Appointements, gages et soins médicaux.—Suite.						
		Appoint. de commis.						
E. C. Stewart.....		do	830	00				
H. R. Halpin.....		do	780	00				
V. V. Dodd.....		do	480	00				
A. J. McNeill.....		do	720	00				
W. Laurie.....		do	840	00				
W. S. Richardson.....		do	840	00				
S. Swinford.....		do	840	00				
A. P. S. Cocks.....		do	558	71				
J. Taylor.....		do	26	00				
J. D. Molson.....		do	750	00				
M. S. Vankoughnet.....		do	360	00				
J. Thupder.....		do	63	00				
John McDonald.....		do	195	00				
H. H. Lloyd.....		do	8	00				
H. B. Halpin.....		do	306	83				
D. D. MacDonald.....		do	45	00				
A. M. P. Kemeys-Tynite.....		do	460	00				
H. H. Swinford.....		do	24	00				
W. J. Barker.....		do	200	75				
T. Spence.....		do	60	00				
M. Seymour, M.D.....		Services professionnels.	858	36				
F. X. Girard, M.D.....		do	1,083	33				
N. J. Lindsey, M.D.....		do	1,506	95				
J. A. Kennedy, M.D.....		do	50	00				
F. Aylen, M.D.....		do	541	15				
J. Hutchison, M.D.....		do	400	00				
G. H. Rolcan, M.D.....		do	47	00				
J. H. Lambert, M.D.....		do	26	00				
D. M. Williams, M.D.....		do	12	00				
W. Hall, M.D.....		do	130	00				
H. C. Wilson, M.D.....		do	458	50				
J. R. Steep, M.D.....		do	6	00				
A. B. Mackay, M.D.....		do	110	00				
		appointements, 13 mois jusq. 30 juin 1889.						
		Services professionnels.						
		do	20	00				
		do	605	00				
		do	74	00				
		do	53	00				
		do	88	25				
		do	26	50				
		do	2,801	01				
		do	1,038	50				
		do	5	00				
		do	300	00				
		do	3	50				
		do	3	00				
		do	7	00				
		do	274	55				
		do	3	50				
		do	15	25				
		do	100	00				
		do	66	00				
		do	150	00				
		do	30	00				
		do	150	00				
		do	185	00				
		do	80	00				
		do	120	00				
		do	85	00				
		do	60	00				
		do	45	00				
		do	900	00				
		do	480	00				
		do	380	00				
		do	520	00				
		do	470	00				
		do	490	00				
		do	700	00				
		do	485	00				
		do	265	19				
		do	600	00				
		do	15	00				
		do	85	00				
		do	10	00				
		do	440	00				
		do	419	68				
		do	525	00				
		do	10	71				
		do	17	50				
		do	29	17				
		do	5	00				
		do	94,136	14				
		A reporter.....						
		Payé l'interprète.						

J. J. McFayden, M.D.....	do		20	00				
J. H. Toffel, M.D.....	do		605	00				
O. C. Edwards, M.D.....	do		74	00				
W. T. Coyle, M.D.....	do		53	00				
H. N. Bain, M.D.....	do		88	25				
A. B. McKinnon, M.D.....	do		26	50				
T. Hanson, M.D.....	do	et appoint., du 1er octobre 1888 au 30 juin 1889.	2,801	01				
G. T. Orton, M.D.....	do	et appointements, 15 mois jusqu'au 30 juin 1889.	1,038	50				
Dr Macdonald.....	do		5	00				
H. L. McInnis, M.D.....	do		300	00				
A. R. Turnbull, M.D.....	do		3	50				
Sumit, A. B. Perry.....	do		3	00				
W. J. Roche, M.D.....	do	Payé pour soins médicaux à un Sauvage	7	00				
S. T. McAdam, M.D.....	do	Services professionnels.	274	55				
E. H. Scott, M.D.....	do		3	50				
A. J. Bondidge, M.D.....	do		15	25				
T. H. Edmundson, M.D.....	do		100	00				
A. E. Porter, M.D.....	do		66	00				
Rev. L. Lebret.....	do		150	00				
W. Adam.....	do	Services, distribution de médicaments à Fort-Alexander.	30	00				
Rev. G. Bruce.....	do	do	150	00				
Mme E. Macdonald.....	do	à la rivière de la Poule-d'Eau	30	00				
Rev. W. P. McHattie.....	do	à Pairford.	185	00				
Colin Thompson.....	do	à Norway-House.	80	00				
J. McDonald.....	do	do	120	00				
Angus McLean.....	do	do	85	00				
J. H. Adam.....	do	do	60	00				
P. Hourie.....	do	do	45	00				
S. Gaddes.....	do	à la Grande-Rapides	900	00				
S. Isbester.....	do	à la rivière de la Poule-d'Eau.	480	00				
R. Pratt.....	do		380	00				
S. Thomas.....	do		520	00				
J. Lheureux.....	do		470	00				
D. Mills.....	do		490	00				
F. Spearson.....	do		700	00				
D. Whitford.....	do		485	00				
A. McKay.....	do		265	19				
C. Pratt.....	do		600	00				
W. Daniels.....	do		15	00				
F. Cere.....	do		85	00				
W. McNish.....	do		10	00				
J. Pritchard.....	do		440	00				
L. Tennant.....	do		419	68				
R. W. Gibson.....	do		525	00				
F. Tennant.....	do		10	71				
J. J. Campbell.....	do		17	50				
			29	17				
			5	00				
			94,136	14				
		A reporter.....						
		Payé l'interprète.						

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....	94,136	14	135,849	71			
		<i>Dépenses—Suite.</i>							
		<i>Appointements, gages et soins médicaux—Suite.</i>							
J. Simpson.		Services d'interprète.....	106	14					
W. Favel.		do	12	68					
E. Lave.		Gages d'interprète.....	40	00					
P. Boudreau.		Services d'interprète.....	385	00					
Rev. J. L. Sefee.		do et commis.....	2	00					
D. T. Thomson.		Gages d'interprète et de charretier.....	137	49					
F. Fisher.		Payé l'interprète.....	310	00					
J. A. Markle.		Services d'interprète.....	2	00					
F. Dufresne.		Payé l'interprète.....	1	00					
J. A. Mitchell.		Services d'interprète.....	13	12					
Jack.		do	1	00					
G. Dreaver.		do	6	00					
W. Cummings.		do	55	50					
N. Hayden.		do et autres.....	33	37					
R. Sanderson.		do	1	30					
G. Narasis.		do	480	00					
J. Coventry.		Gages de gardien à Regina.....	840	00					
J. Caray.		Gages de garde-magasin.....	585	00					
J. Y. Kildahl.		do	150	00					
J. T. Taylor.		do	560	00					
D. A. McLean.		Gages de charretier.....	52	00					
J. Baptiste.		do	13	00					
E. Oullette.		do	5	00					
J. Spence.		do	30	00					
R. A. Lepper.		do	27	00					
J. Simpson.		do	105	00					
F. Smith.		do	211	78					
W. Chaffee.		do et interprète.....	275	50					
E. J. Martin.		do	42	50					
J. Brass.		do	145	00					
W. Neilson.		do	45	00					
A. McLean.		do	24	00					
J. Malcolmson.		do	15	00					
J. Ross.		do	15	00					

J. F. Smith.	do	140	00
W. Sepena.	do	60	00
H. L. Reynolds.	Payé gages.....	60	00
L. Gantin.	Gages.....	100	00
J. Scott.	do de peintre.....	140	00
J. Goodman.	do	169	23
J. G. Scott.	do de charpentier.....	30	00
J. Walker.	do soin des chevaux.....	5	00
J. L. McDonald.	do de charpentier.....	77	00
J. Zimkon.	do	5	00
H. Mariveau.	Payé gages.....	10	35
A. M. Muckle.	do	5	75
W. H. T. Olive.	Gages.....	24	00
W. A. Seod.	do de charpentier.....	325	00
N. Spence.	Soin des bestiaux à Sandy-Bay.....	10	00
S. Pritchard.	Transport des malles.....	31	00
G. McPherson.	Payé pour transport des malles en 1887-88.....	3	00
N. Millette.	Gages.....	120	00
W. Peart.	do messageur à Regina.....	24	00
J. B. Sandford.	do	4	00
A. J. McNeill.	Payé pour transport de messages.....	105	00
F. R. Byshe.	Gages d'emballleur et expéditeur.....	45	00
H. King.	do	54	25
M. McDougall.	do	108	00
R. Watson.	Inspecter les échantillons des approvisionnements à l'entreprise.....	39	00
J. H. Ashdown.	Reparer un poêle.....	7	15
I. Johnson.	Gages.....	0-25	
W. J. Robertson.	Services de messageur.....	105	00
D. Grac.	Services, miner 70 tonneaux de houille.....	305	15
E. C. Glichrist.	Gages.....	18	00
Enoch Lapointe.	do	3	50
P. Prudon.	do	10	00
W. J. Horan.	do de messageur à Regina.....	27	00
D. C. Robertson.	Payé les gages des hommes travaillant à la maison de la ferme.....	35	00
J. C. Murray.	Transport des malles.....	25	00
P. Belanger.	Gages.....	20	00
L. Flemand.	do	40	00
S. Steinhauser.	do	31	50
E. Rose.	Gages de messageur à Regina.....	150	48
S. F. Reed.	Balance des gages dus à C. R. Leany.....	61	25
Mme Margaret Leany.	Services professionnels.....	38	82
C. F. Conybeare.	Services de constable.....	18	00
A. M. Robertson.	Porter un télégramme.....	2	00
W. M. McDonald.	Payé pour divers services.....	28	00
G. McPherson.	Nettoyage de bureau.....	4	00
S. Whitmore.			

A reporter.

102,251 51

135,849 71

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....	102,251	51	135,849	71			
		Dépenses—Suite.							
		Appointements, gages et soins médicaux—Suite.							
	E. Anderson	Gages.....		3 00					
	M. Anderson	Nettoyage de bureau.....		20 00					
	V. A. Robertson	Services d'homme de loi.....		5 00					
	J. M. Creamer, M.V.	Services professionnels.....		95 37					
	W. F. Johnston	Gages de forgeron.....		6 50					
	W. Stobart et Cie.	Transport des malles.....		18 00					
	R. Webster	Transport des malles et interprète.....		15 00					
	E. Pennington	do		50 00					
	J. Geddes	do		10 00					
	J. R. McKay	Couper du foin.....		10 00					
	J. M. Creamer, M.V.	Examiner les chevaux achetés par le commissaire.....		66 00					
	J. McInnes	Services de lui-même et d'un attelage au battage.....		20 00					
	S. Whitford	Gages.....		1 25					
	J. W. Smith	do		132 00					
	F. James	do		70 00					
	J. M. O'Donnell	do		28 00					
	A. Stevenson	do		6 20					
	Cie de la Baie-d'Hudson	Transmettre une lettre et paiement des annuités.....		20 00					
	B. Peart	do		39 52					
	W. Simpson	Services de messenger à Régina.....		240 00					
	J. B. Sandford	Gages de berger.....		10 00					
	J. Poitras	Gages, aide au battage.....		67 51					
	P. Maskell	Gages pour lui-même et ses chevaux, aide au battage.....		16 91					
	N. Lange	Gages.....		6 00					
	W. Duquette	do		70 76					
	J. M. Dixon	do		30 00					
	H. Dumar	do		46 00					
	L. Lovell	do de messenger.....		2 50					
	E. Scann	Services, aide au paiement des annuités.....		80 50					
	H. Bélanger, jeune	Gages.....		11 00					
	S. Pritchard	do		7 50					
	N. Laundrie	do							

			\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		do	4 70					
	T. Sneed	Services, expédier des approvisionnements.....	74 50					
	A. C. Patterson	Gages.....	47 50					
	P. Tate	do	2 00					
	S. Whitford	do	21 12					
	H. Pruden	do	5 00					
	Louison	do	82 50					
	Simon	Gages payés.....	5 00					
	J. Honrigan	do	65 00					
	Hon. E. Dewdney	do	25 00					
	J. McCullough	Services, inspection de cuir.....	25 00					
	A. Beck	Soin des bestiaux du gouvernement à la rivière aux Bouleaux.....	12 00					
	S. Pelly	do	2 50					
	A. Pelly	do	5 00					
	M. McCauley	Services de messenger.....	10 00					
	A. C. Anderson	Transport de la malle.....	35 75					
	J. Williams	Distribuer des provisions aux Sauvages.....	92 00					
	J. La Clair	Services de guide.....	135 19					
	J. Jessie	Gages.....	95 00					
	A. Downey	do	49 00					
	L. Williamson	do	40 00					
	N. Millette	do	40 00					
	J. Dumar	do	32 00					
	B. de Roche	do	32 00					
	J. Stewart	do	24 00					
	H. King	do	6 00					
	J. A. Sawyer	Services, copier des plans des réserves des Sauvages.....	46 58					
	J. B. LePage	do	100 00					
	E. Chalifour	do	15 00					
	C. O. Senécal	do	44 00					
	A. Moody	do	95 00					
	E. Kitchman	do	5 00					
	E. Stevens	do	90 70					
	J. Ewan	do	6 75					
	J. Cherry	do	8 00					
	J. Gibrache	Conduire des bestiaux.....	15 00					
	Alicens, Galver et Cie.	Services professionnels.....	108 00					
	D. O'Connor	Avance pour services professionnels, La Reine vs. Thomas.....	8 00					
	J. Brass	Gages.....						
	Colin McKillop	Services, surveiller le bois de const. sur la réserve de la riv. Roseau.....						
	J. C. Nelson	Payé pour services de diverses personnes employées à tracer des plans.....						
	J. Williams	Distribuer des approvisionnements.....						
	John Cameron	Services de constable.....						
	Hugh Dool	do						
	R. Morin	Services, semer du riz sauvage.....						
	J. McCracken	Gages payés.....						
	A. K. Black	Services, distribuer des approvisionnements aux Sauvages.....						
	C. P. Aylett, A. T. F.	Balance due pour services, 1er février au 25 avril 1889.....						
	M. Severight	Services à la recherche d'un cheval égaré.....						
		A reporter.....	105,270	98	135,849	71		

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	105,270 93			135,849 71
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>				
		<i>Appointements, gages, et soins médicaux—Fin.</i>				
	R. T. Haggard.....	Inspection de balances	2 10			
	J. Whitford.....	Gages.....	96 00			
	A. A. MacLennan.....	Services professionnels, La Reine vs. Galbraith	15 00			
	W. C. Hunter.....	do do Renton vs. Halkett.	10 00			
	J. Dreaver.....	Transport de la malle	2 00			
	A. Housé.....	Gages.....	1 85			
	Sauvages.....	Transport des malles, aide aux charpentiers, charretiers, interprètes, nettoyage des bureaux et autre travail.	1,698 90		107,026 78	
		<i>Frais de voyages.</i>				
	L'hon. E. Dewdney.....	Frais de voyages	92 25			
	H. Reed.....	do	986 20			
	A. E. Poyet.....	do	177 25			
	W. McGirr.....	do	1,190 95			
	T. F. Wadsworth.....	do	1,347 22			
	do	do	500 00			
	A. McGibbon.....	Avance d'argent dont il a été rendu compte.	1,649 42			
	J. A. Macrae.....	do	1,166 00			
	G. A. Bétournay.....	do	585 55			
	E. McColl.....	do	376 92			
	do	Balance de frais de voyages en tournée d'inspection, saison de 1888.	127 45			
	do	Frais de voyages	1,000 00			
	A. McDonald.....	Avance pour frais de voyages en tournée d'inspection, saison de 1889.	432 80			
	H. Keith.....	Frais de voyages	447 10			
	S. B. Lucas.....	do	56 00			
	J. B. Lush.....	do	555 00			
	John J. Campbell.....	do	452 30			
	W. Rockington.....	do	540 00			
	W. C. de Balmhard.....	do	262 00			

M. Begg.....	do	155 00				
P. J. Williams.....	do	1,028 50				
H. L. Reynolds.....	do	164 60				
A. R. Spryngett.....	do	274 00				
J. A. Markle.....	do	1,104 00				
do	do	203 30				
W. S. Grant.....	do	200 25				
J. A. Mitchell.....	do	439 22				
R. S. McKenzie.....	do	269 81				
F. C. Cornish.....	do	363 65				
J. Finlayson.....	do	589 12				
R. J. N. Pither.....	do	788 95				
F. Oeflerce.....	do	712 30				
G. McPherson.....	do	791 00				
A. M. Muckle.....	do	1,187 02				
J. Reader.....	do	617 05				
J. McIntyre.....	do	1,354 87				
A. Mackay.....	do	1,307 30				
H. Marinneau.....	do	259 77				
J. McCracken.....	do	878 75				
T. Hanson, M.D.....	do	362 62				
G. T. Orton, M.D.....	do	254 40				
J. Hourigan.....	do	1,044 00				
F. X. Girard, M.D.....	do	126 50				
W. G. Gow.....	do	67 90				
A. B. MacKay, M.D.....	do	347 15				
W. E. Jones.....	do	18 96				
L. J. A. Leveque.....	do					
Lt.-col. A. G. Irvine.....	do					
J. C. Nelson.....	do	3,097 73				
S. T. MacAdam, M.D.....	do	444 50				
E. B. Black.....	do	21 00				
W. S. Richardson.....	do	410 00				
V. Dodd.....	do	9 40				
E. C. Stewart.....	do	4 00				
B. Loy.....	do	5 80				
A. E. Tate.....	do	11 65				
H. R. Halpin.....	do	13 30				
W. Laurie.....	do	4 00				
P. Stringer.....	do	34 50				
F. J. Fleetham.....	do	38 58				
T. Spence.....	do	15 10				
G. Chaffee.....	do	6 30				
M. S. Vankoughnet.....	do	4 50				
A. W. Taylor.....	do	69 30				
L. Cautin.....	do	90 00				
J. P. Wright.....	do	2 25				
do	do	39 55				
Allocation pour trois jours de pension.						
Frais de démen. d'une famille et effets, des Ditrées de la Linc à Régina.						
A reporter.....						107,026 78
						135,849 71
						31,255 65

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	81,255 66	107,026 78	135,849 71
		DÉPENSES—Suite.			
		Frais de voyages—Suite.			
	J. Taylor.....	Allocation pour pension.....	10 00		
	A. C. Patterson.....	Frais de voyages.....	15 70		
	C. H. Saunders.....	do.....	12 05		
	J. M. Scott.....	do.....	19 35		
	J. G. Scott.....	do.....	11 40		
	A. J. McVeil.....	do.....	306 70		
	J. V. Kildahl.....	do.....	47 50		
	H. A. Carruthers.....	do.....	400 85		
	P. Hourie.....	do.....	46 00		
	J. A. Sutherland.....	do.....	13 00		
	D. McIntosh.....	do.....	3 75		
	S. Swinford.....	do.....	4 00		
	S. Hookley.....	do.....	9 00		
	W. D. Perley.....	do.....	7 50		
	C. Lawford.....	do.....	84 65		
	H. B. Hodgins.....	do.....	19 90		
	W. Chaffee.....	do.....	8 25		
	D. T. Thompson.....	do.....	1 50		
	J. Pritchard.....	do.....	13 00		
	J. Carney.....	do.....	82 50		
	Str. Weindigo.....	Passage d'un chef.....	4 00		
	Cie de Charb. et de Nav. du N.-O.....	Transport des employés.....	19 50		
	A. McKay.....	Transport de l'inspecteur Betonmay du Lac aux Oignons au Lac à la Selle.....	25 00		
	Rév. Père Gendreau.....	Frais de voyage depuis le 26 juin jusqu'au 22 septembre 1888, pour voyage dans les Territoires du Nord-Ouest.....	729 65		
	H. Belanger.....	Transport de W. Gow pendant qu'il payait les arrrages d'amnités.....	51 75		
	Cie c. de f. Manit. et N.-O.....	Billets de chemin de fer des employés.....	14 75		
	J. A. Markle.....	Billets de chemin de fer des Sauvages.....	1 20		
	J. Camerun.....	Pension des Sauvages.....	2 25		
	F. Otton.....	Transport des employés.....	45 00		
	Leeson et Scott.....	do.....	227 60		
	Cie de ch. de fer C.P.....	Transport des employés et Sauvages.....	1,867 86		
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Graine de lin, avoine et autres approvisionnements.....	79 64		

do	Transport d'employés.....	148 66			
do	Dépenses relatives au paiement d'arrages d'amnités pour 1886, aux Méds.....	214 15			
J. Sampson.....	6 boisseaux d'orge.....	6 00			
Royal Stage Line.....	Transport de M. Pockington, McLeod à Lethbridge.....	7 00			
F. Shaw.....	Transport de W. Anderson, mobilier et famille, Edmonton à Calgary.....	118 10			
W. Anderson.....	Transport de famille, Edmonton à Regina.....	154 70			
A. A. Doig.....	Pension d'O'Brien à Regina, 2 jours.....	4 00			
O. Devome.....	Passage d'eau.....	3 50			
A. P. Fisher.....	do.....	25 00			
G. Fisher.....	do.....	4 50			
T. Lecher.....	do.....	14 20			
J. T. S. Letellier.....	do.....	2 50			
A. Mackay.....	do.....	8 00			
R. S. McKenzie.....	do.....	0 75			
Rév. Père Fourmond.....	do.....	1 50			
J. H. Storer.....	do.....	50 05			
J. Wilson.....	do.....	1 75			
R. S. McKenzie.....	Dépense d'un cultivateur et son cheval à l'exposition des Sauvages.....	7 25			
F. Opeltree.....	Avance à un constable.....	10 00			
C. McKillop.....	Dépenses dans la poursuite des maraudeurs.....	23 35			
L. Kelly.....	Frais de voyage.....	10 00			
S. Beach.....	Louage de cheval.....	7 50			
J. Pritchard.....	do.....	88 00			
J. Baptiste.....	do.....	9 75			
Sauvage.....	do.....	7 25			
R. Johnston.....	do.....	36 00			
Connell et Burke.....	do.....	4 00			
R. C. McDonald.....	do.....	64 00			
C. Hawson.....	do.....	36 00			
J. R. Renson.....	do.....	17 50			
H. H. Sanderson.....	do.....	50 00			
T. McLaugherty.....	do.....	3 00			
J. D. Sibbald et Cie.....	Avoine et son.....	12 00			
J. Sedgewick.....	do.....	37 40			
W. Tat.....	do.....	14 00			
Betts et Gwynne.....	do.....	4 25			
J. Hollis.....	do.....	62 60			
Maheffy et Clinkskill.....	Avoine et foin.....	9 50			
Hangrave et Sissons.....	do.....	47 20			
M. McCanley.....	Avoine et louage de cheval.....	97 75			
J. Kelly.....	do et foin.....	23 95			
J. Gibbons.....	Avoine.....	9 34			
F. Dreavor.....	do.....	85 02			
Walters et Baker.....	do.....	12 75			
W. Ward.....	do.....				
	A report.....	37,028 22	107,026 78	135,849 71	

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		107,026 78	135,849 71
		DÉPENSES—Suite.			
		Frais de voyages.—Fin.			
T. Meredith.....		avoine.....		18 25	
Ross Frères.....		do.....		18 52	
D. F. Jelly.....		do.....		26 71	
A. Gaddée.....		do.....		6 44	
G. Powell.....		do.....		37 78	
B. Jorval.....		do.....		9 85	
T. Langley.....		do.....		15 00	
G. Fee.....		do.....		22 75	
J. Green.....		do.....		10 50	
J. Baumerman.....		do.....		45 48	
J. Smith.....		do.....		30 00	
W. H. Murray.....		do.....		45 00	
Sauvages.....		Foin, avoine et son.....		890 87	
A. D. McNab.....		do.....		40 00	
A. Macdonald.....		do son et avoine.....		43 30	
J. Stevenson.....		do.....		30 00	
G. Drexler.....		do.....		9 00	
H. Keith.....		do.....		100 00	
A. McDonald.....		do.....		85 00	
J. F. Smith.....		1 tonneau son.....		25 00	
Joyner et Elkington.....		Foin et avoine.....		47 50	
E. Johnstone.....		Foin.....		10 00	
H. Gill.....		do.....		2 50	
M. McDonald.....		do.....		4 25	
R. L. Brannan.....		Foin.....		2 50	
Aherton et Thorburn.....		Fourrage et étable.....		20 00	
T. H. Steadman.....		Étable, fourrage et louage de cheval.....		10 25	
Donaldson et Fembridge.....		do.....		73 06	
J. E. Smith.....		Fourrage, étable.....		231 25	
R. Johnston.....		Fourrage et étable.....		6 50	
		do.....		48 25	
		do.....		2 25	
					38,991 48

Annunces, impressions, papeterie, télégrammes et timbres-poste.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Levis "Le Quotidien".....		2 80	
Welland "Telegraph".....		6 00	
Montreal "Shareholder".....		30 00	
Winnipeg "Call".....		114 50	
Qu'Appelle "Progress".....		93 40	
Toronto "Canadian Ad- vance".....		12 00	
Meaford "Mirror".....		17 00	
Toronto "Merchant and Manufacturer".....		12 00	
Toronto "World".....		102 00	
Brookville "Times".....		48 00	
Brighton "Banner".....		13 20	
Hagersville "News".....		13 20	
Toronto "Dominion Me- chanical and Milling News".....		18 00	
Thornbury "News".....		7 80	
Macleod "Gazette".....		60 40	
Bryson "Equity".....		7 80	
Winnipeg "Shirings".....		53 70	
Medicine Hat "Times".....		87 40	
Toronto "Catholic Re- view".....		30 00	
St. Catharines "Journal Seaforth "Sun".....		57 00	
Peterborough "Review".....		17 40	
St. Thomas "Times".....		48 00	
St. Boniface "Le Mani- toba".....		30 00	
Morrisburg "Courier".....		91 68	
Montreal "Gazette".....		17 40	
Owen Sound "Times".....		66 00	
Canadian "Militia Ga- zette".....		15 00	
Windsor "Review".....		30 00	
Sherbrooke "Le Plonier".....		19 80	
Mount Forest "Repre- sentative".....		19 80	
Mitchell "Advocate".....		13 20	
Guelph "Herald".....		17 40	
Smith's Falls "Independ- ent".....		57 00	
Toronto "National Whitby "Gazette".....		7 80	
Stratford "Herald".....		30 00	
		16 20	
		45 60	
A reporter.....		1,348 48	
		146,018 26	135,849 71

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	1,348	48	146,018	26	135,849	71
		DÉPENSE—Suite.						
		Annouces, impressions, papeterie, télégrammes et timbres-poste.—Suite.						
		Pour annonces.....	17	40				
		do.....	19	20				
		do.....	17	56				
		do.....	27	00				
		do.....	17	40				
		do.....	13	20				
		do.....	15	60				
		do.....	17	40				
		do.....	8	40				
		do.....	9	00				
		do.....	16	20				
		do.....	27	00				
		do.....	48	00				
		do.....	30	00				
		do.....	4	80				
		do.....	13	20				
		do.....	69	00				
		do.....	17	40				
		do.....	232	40				
		do.....	33	00				
		do.....	82	80				
		do.....	21	60				
		do.....	20	40				
		do.....	6	00				
		do.....	83	45				
		do.....	66	00				
		do.....	17	40				
		do.....	16	80				

do	do	do	4	40				
do	do	do	19	80				
do	do	do	12	30				
do	do	do	71	50				
do	do	do	12	00				
do	do	do	12	00				
do	do	do	61	20				
do	do	do	30	00				
do	do	do	18	00				
do	do	do	115	44				
do	do	do	33	48				
do	do	do	27	90				
do	do	do	32	74				
do	do	do	38	32				
do	do	do	50	76				
do	do	do	32	10				
do	do	do	59	50				
do	do	do	34	80				
do	do	do	31	60				
do	do	do	27	90				
do	do	do	38	40				
do	do	do	10	80				
do	do	do	9	60				
do	do	do	34	80				
do	do	do	34	80				
do	do	do	49	52				
do	do	do	54	00				
do	do	do	6	00				
do	do	do	9	00				
do	do	do	50	40				
do	do	do	9	60				
do	do	do	30	00				
do	do	do	9	60				
do	do	do	25	20				
do	do	do	12	60				
do	do	do	11	10				
do	do	do	9	60				
do	do	do	12	00				
do	do	do	9	60				
do	do	do	9	60				
do	do	do	8	40				
do	do	do	8	40				
do	do	do	3,514	45	146,018	26	135,849	71

A reporter.....

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		146,018 26	135,849 71
		DÉPENSES—Suite.			
		Amnonces.....	10 80		
	Toronto "Canadian Baptist".....		9 60		
	Petrolia "Advertiser".....		20 40		
	Brandonford "Telegram".....		25 20		
	Bealin "News".....		10 80		
	Bradford "Witness".....		12 00		
	Montréal "Tribune".....		9 60		
	Oshawa "Vindicator".....		39 60		
	London "Free Press".....				
	Carleton Place "Central Canadian".....		9 60		
	Caledonia "Grand River".....				
	Sachem "....."		7 20		
	Quebec "Mercury".....		34 80		
	Ottawa "Journal".....		34 80		
	"The Nor West Farmer".....		39 60		
	The Manitoba "Free Press".....				
	Pembroke "Standard".....		170 50		
	Waterloo "Canadian Farmer's Friend".....		9 60		
	Eganville "Enterprise".....		7 20		
	New Hamburg "Volkshblatt".....		9 60		
	Preserville "Progress".....		10 80		
	Toronto "Irish Canadian".....		18 00		
	Toronto "Advertiser".....		18 00		
	Sarnia "Canadian".....		9 60		
	Cornwall "Standard".....		12 00		
	Calgary "Tribune".....		31 20		
	Exeter "Times".....		9 60		
	Peterborough "Canada Lumberman".....		9 00		

Welland "Telegraph".....	7 20		
"Journal de Québec".....	31 20		
Toronto "Sentinel".....	12 00		
Toronto "Empire".....	81 00		
Toronto "Hardware".....	12 00		
Toronto "Canadian Grocer".....	12 00		
Toronto "Monetary Times".....	18 00		
Prescott "Messenger".....	9 60		
Toronto "Dominion Churchman".....	18 00		
Smith's Falls "News".....	9 60		
Cie de lithograp. Burland	73 60		
The "Call" Printing Co.	2 000		
Imprimeur de la reine	2,617 39		
Papeterie.....	47 30		
I. G. Baker et Cie.....	12 50		
Thomson Frères.....	12 00		
Smith et Ferguson.....	5 40		
C. H. Black.....	26 75		
A. Macdonald.....	0 40		
R. D. McNaughton.....	0 95		
S. H. Caswell.....	5 75		
E. I. Cann.....	4 25		
G. C. Morimore.....	15 50		
H. Wood.....	1 20		
Linton Frères.....	7 00		
C. J. Atkinson.....	4 00		
A. McKay.....	2 50		
Mahaffy et Clinkskill.....	3 55		
Ferguson et Cie.....	5 20		
Cie de la Baie-d'Hudson	1 85		
Bureau de la papeterie de l'Etat.....	2 00		
Service des télégraphes et des signaux.....	1,894 54		
Cie de télégraphe C. P.	83 67		
H. Richardson.....	1,057 20		
A. J. McNeill.....	8 15		
H. L. Reynolds.....	0 45		
J. Wilson.....	1 65		
J. A. Markle.....	0 45		
M. Bagg.....	2 31		
J. C. Irvine.....	6 65		
Direct. de poste, McLeod	530 00		
J. Aylwin.....	60 00		
	40 02		
	10,849 98		
	146,018 26		
	135,849 71		

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			10,849 98	146,018 26
		DEPENSES—Suite.				
		Annouces, impressions, papeterie, frais de port et télégr.—Suite.				
		Timbres-poste.....			40 00	
	G. C. King.....	do			15 00	
	R. Richardson.....	do			50 00	
	H. Wood.....	do			45 00	
	P. Beauré.....	do			49 65	
	A. Von Lindeburgh.....	do			34 00	
	T. Hislop.....	do			88 70	
	R. Paterson.....	do			24 18	
	R. Crawford.....	do			18 00	
	A. McKay.....	do			30 00	
	A. D. Oshorn.....	do			11 50	
	J. A. McLaughlin.....	do			36 00	
	A. Fisher.....	do			44 00	
	W. Sutherland.....	do			206 36	
	J. Henderson.....	do			10 00	
	D. J. Campbell.....	do			15 00	
	E. N. Malby.....	do			0 44	
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	do			414 50	
	J. A. Whitmore.....	do			5 25	
	R. B. Way.....	do			50 08	
	H. Richardson.....	do			16 00	
	F. D. Wilson.....	do			3 00	
	P. Finn.....	do			10 00	
	A. Wood.....	do			15 00	
	V. Beauré.....	do			5 25	
	W. G. Gow.....	do			10 00	
	M. Begg.....	do			3 00	
	R. S. McKenzie.....	do			7 00	
	J. Finlayson.....	do			7 35	
	G. McPherson.....	do			47 43	
	F. Ogilvie.....	do				12,161 62
	J. A. Markle.....	Loyer de bureau, du 1er avril 1888 au 30 juin 1889.....			250 00	

A. M. Muckle.....	do	1er juillet 1888 au 30 juin 1889.....			200 00	
F. Ogilvie.....	do	do			200 00	
H. Marceau.....	do	do			200 00	
G. McPherson.....	do	1er juillet au 20 décembre 1888.....			94 00	
R. J. N. Fisher.....	do	1er juillet 1888 au 30 juin 1889.....			200 00	
J. McIntyre.....	do	do			200 00	
A. Mackay.....	do	do			200 00	
J. Reader.....	do	do	200 00			
		do	21 10			
		MOINS—Frais de voyages, Grands Rapides à Winnipeg.....				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Loyer du bureau de Winnipeg, 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.....			178 90	
J. McCracken.....		Loyer du bureau, 1er octobre 1888 au 31 mars 1889.....			800 00	
J. M. Skelton.....		do de Battledford.....			100 00	
G. T. Marsh.....		Loyer de maison pour interprète.....			70 00	
T. E. Martin.....		do			62 50	
G. A. Montgomery.....		do			48 00	
H. Wood.....		Loyer d'une boîte au bureau de poste.....			72 00	
F. Gibson.....		do de magasin à Birtle.....			1 75	
W. Anderson.....		do d'un emplacement pour entrepôt.....			180 00	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		do de bâtiments au Fort Pelly.....			21 25	
S. Steinhauser.....		do de maison occupée par un fermier au lac du Poisson-Blanc.....			80 00	
F. Oton.....		do d'une chambre pour réception des Sauvages à Battledford.....			30 00	
P. Prince.....		do de magasin à la Longue-Plaine.....			133 35	
J. Cameron.....		do au lac dit Cygne.....			15 00	
L. Thompson.....		do do à Victoria.....			12 00	
Cie de Téléphone Bell.....		Louage de téléphones.....			24 00	
W. Sutherland.....		Loyer d'une boîte au bureau de poste.....			86 00	
J. A. Whitmore.....		do			1 00	
J. A. Kerr.....		do			5 00	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		43 galls de pétrole.....			21 57	
Sauvages.....		Bois.....			3 65	
D. McTayden.....		do			1,202 30	
J. Moore.....		do			7 50	
R. S. Cook.....		do			15 50	
D. McLeod.....		do			16 17	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		do			9 00	
H. Reed.....		Allocation pour éclairage et combustible, 3 août 1888 au 30 juin 1889.....			9 00	
R. S. McKenzie.....		Paysé pour permis de coupe de bois.....			273 30	
Smith et Ferguson.....		76 tonneaux de houille.....			0 50	
Cie de houille et de navigation du N.-O.....		903 tonneaux de houille bitumineuse.....			1,053 70	
Mainwaring et Wright.....		do			316 75	
H. LeJune.....		24,435 lbs de houille.....			91 00	
J. Kelly.....		104 tonneaux de houille.....			108 84	
W. T. Ramsay.....		do			64 50	
		do			80 00	
		A reporter.....			6,683 12	
					164,863 00	
					135,849 71	

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		164,863 00	135,849 71
		DÉPENSES— <i>Suite.</i>			
		<i>Dépenses de l'agence.</i>			
		890 lbs. de bœuf p. les rations des agents.			
	Wahronid Ranche Cie	do	63 12		
	I. G. Baker et Cie.	do	270 12		
	Lesson et Scott.	do	16 20		
	Hull, Trounce et Cie.	do	72 00		
	J. Hollis	do	151 20		
	I. P. Dill	do	74 25		
	H. R. Lambert.	do	236 80		
	I. Turton	do	91 70		
	Cochrane Ranche Co.	do	15 81		
	W. Fielders	do	180 00		
	W. J. Barker.	do	220 50		
	M. S. Inglis	do	216 00		
	Wyld et Bourke.	do	201 60		
	E. Carrs	do	122 24		
	Ogilvie Milling Co.	do	1,166 71		
	Regina Milling Co.	do	412 00		
	Cie de commerce de la Mont. de l'Original.	Delivrés à l'entreprise.			
	Joyner et Elkington.	do	54 00		
	I. G. Baker et Cie.	do	124 65		
	W. Stobart et Cie.	6,019 lbs. de lard fumé p. rations d'agents.)	893 26		
	W. Stobart et Cie.	Loyer de tiroir au bureau de poste.	3 00		
	Smith et Ferguson.	Médicaments pour chevaux.	2 40		
	I. Reader.	Diverses dépenses.	12 75		
	W. Maclean	Poudres de condition.	52 37		
	V. O'Brien.	Poudre de condition.	4 50		
	W. Crutchebank	Abonnement au "Bulletin" d'Edmonton, bureau de Régina.	4 00		
	"Globe" Printing Co.	Divers	5 00		
	"Maill" Printing Co.	Abonnement, bureau de Régina.	5 00		
	"Manitoba Free Press"	do	5 00		
	Regina "Leader"	do	5 00		
	S. H. Caswell.	do	4 00		
	O. Hall.	1 tranchet.	0 55		
	T. Oram.	2 barils.	1 90		
		Médicaments pour chevaux.	6 00		

Fournitures.	10 00		
Divers.	1 94		
Norris et Carey.	50 00		
A. Cameron	30 00		
A. Macdonald.	0 35		
Winnipeg "Call"	5 80		
J. R. Reilly et Cie.	149 90		
W. G. Pettungell.	13 15		
Joyner et Elkington.	30 11		
Chet Knoch.	18 00		
E. R. Rogers.	10 05		
Mahaffy et Chinkskill.	5 00		
Winnipeg "Sun"	2 45		
R. D. McNaughton	145 25		
J. W. Smith.	2 50		
"Saskatchewan Herald"	156 68		
P. Lamont.	10 00		
D. J. Campbell.	215 33		
R. B. Ferguson.	4,143 51		
Cie de la Baie-d'Hudson.	321 75		
J. A. Kerr	4 25		
A. F. Grady	59 76		
Winning et Hoskins.	5 89		
Waters et Baker	781 98		
I. G. Baker et Cie.	46 75		
Mulholland et Frères	20 00		
R. T. Barker	180 17		
Merrick et Anderson.	1 25		
O. Hall.	6 00		
J. McNiven	76 78		
N. L. Piper et Fils.	1 50		
S. J. Stenholm	3 55		
H. Robertson.	32 75		
L. O. Davis.	144 85		
T. J. Agnew	37 21		
Scott et Leslie.	11 00		
S. et H. Borbridge.	1 65		
T. C. Irvine.	9 10		
G. G. Wood et Cie.	7 75		
Ross Frères	0 40		
Routh et Love.	24 02		
E. et C. Gurney et Cie.	37 60		
J. H. Ashdown	1 50		
C. J. Ackinson	8 90		
D. C. Robertson	1 00		
"Henderson's Pocket Gazetteer"	11,681 33		
Abonnement.....	164,863 00		
A reporter.....	135,849 71		

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		A reporter.....			11,684 33	164,863 00
		Dépenses—Suite.				
		Dépenses de l'agence—Fin.				
	Henderson's Directory Co.....	3 exemplaires de l'Almanach des adresses.....			15 00	
	"The North West Farmer".....	Abonnement pour 21 exemplaires pour les agents.....			21 00	
	"The Winnipeg Sun".....	Abonnement, bureau de Regina.....			8 00	
	A. F. Grady.....	Divers.....			6 10	
	J. Brown.....	Ameublement.....			12 00	
	John M. Garland.....	Fournitures à l'entreprise.....			112 01	
		Equiptment et réparations.			11,858 44	
	S. et H. Borbridge.....	Diverses fournitures pour les inspecteurs et les différentes agences.....			251 53	
	J. A. Kerr.....	Diverses fournitures.....			29 25	
	R. Green.....	3 chevaux employés à Regina.....			510 00	
	Riddell et Bell.....	1 cheval pour l'agence d'Edmonton.....			130 00	
	Colonization Store Co.....	2 couvertures imperméables et autres fournitures.....			6 51	
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Diverses fournitures pour inspecteurs et autres officiers.....			145 02	
	W. Henderson.....	1 cutter pour M. Reynolds.....			30 00	
	J. R. Reilly et Cie.....	1 boîte à provisions pour M. Macrae.....			10 00	
	E. H. Irish.....	1 paire de couvertures pour chevaux et sangles.....			8 00	
	J. D. Sibbald et Cie.....	1 p. de ress. pour voiture à ornères pour l'agence des Buttes-de-la-Lime.....			6 50	
	C. Hovson.....	Diverses fournitures et réparations.....			1,025 00	
	Sweet et McDonald.....	Payé pour façon de tente.....			185 00	
	H. Reed.....	1 tente pour l'agence du Lac-aux-Oignons.....			5 00	
	S. H. Caswell.....	1 tente pour M. Jones, agence de Fort-Pelly.....			15 00	
	A. Lindburgh.....	1 attelage pour M. Jones, agence de Fort-Pelly.....			250 00	
	R. Johnstone.....	1 baroche et harnais pour M. Jones, agence de Fort-Pelly.....			105 00	
	J. Nixon.....	Diverses fournitures et réparations.....			10 05	
	W. H. Cooper.....	Réparer 1 wagon, agence de Battleford.....			12 00	
	A. Macdonald.....	1 sangle.....			1 00	
	E. Nevison.....	Harnais et diverses réparations.....			3 00	
	Hope et Cie.....	1 tente et voiles de chaloupe pour l'agent Martineau.....			85 23	
	J. R. McPhail.....	1 poêle de camp pour l'inspecteur Macrae.....			60 00	
					2 00	

W. Stobart et Cie.....	Diverses fournitures.....	16 94
J. D. Quail.....	Réparer une baroche à Battleford.....	4 00
O. E. Tr.....	1 robe fournie à l'inspecteur Macrae.....	10 00
R. H. Bratnober.....	Réparer une baroche au Lac-aux-Canards.....	3 50
J. G. Baker et Cie.....	Diverses fournitures.....	0 40
G. H. Perley.....	20 chaises pliantes.....	43 25
The Windsor Rancho Co.....	1 attelage pour l'agence des Gens-du-Sang.....	300 00
Mde G. Dreaver.....	Confection de tentes pour l'agence de Carlton.....	5 50
The Hingston-Suith Arms Co.....	1 traine sauvage pour le service de transport, inspecteur McCoil.....	6 50
J. A. Mitchell.....	1 baroche et harnais double et simple pour l'agence du Lac-a-la-Selle.....	105 00
W. Cruickshank.....	1 paire de couvertures et une robe en bison double.....	4 00
J. Reader.....	Fournitures pour divers équipements.....	25 00
H. Keith.....	Achat d'équipement de voyage.....	407 00
G. Mirdock.....	Harnais fourni, agence d'Edmonton.....	35 00
O. Davis.....	2 robes fournies, agent Finlayson.....	20 00
C. E. D. Wood.....	Honoraire d'enregistrement d'un fer à marquer.....	1 21
J. P. Ford.....	Réparer un harnais, agence des Gens-du-Sang.....	14 75
J. Looby.....	do do agence d'Edmonton.....	0 50
Routh et Love.....	1 paire de mors.....	12 00
Ranick et Allen.....	1 robe.....	2 00
R. J. N. Pither.....	Réparations à un canot.....	3 00
H. Thomas.....	Réparations à une chaloupe, agence du Pas.....	25 00
J. McIntyre.....	1 canot fourni, M. Child.....	20 00
S. Whitford.....	2 traîneaux simples fournis, agence du Lac-a-la-Selle.....	7 45
Police à cheval du N.-O.....	2 couvertures de chevaux et autres fournitures.....	2 53
J. W. Ashdown.....	Diverses fournitures.....	8 00
J. Holtley.....	Peinturer une baroche à Regina.....	0 75
J. Simpson.....	Réparer une tente.....	4 05
Malaffy et Climskill.....	Bouque et godroun.....	20 65
N. Milette.....	Faire des poteaux de tente et une caisse à provisions p. M. Forget.....	5 00
A. Robinson.....	do do.....	5 55
O. W. Evans.....	do do.....	4 00
J. Brown.....	do do.....	5 00
W. Lachner.....	do do.....	4 00
H. Davis.....	do do.....	27 20
G. P. Sanderson.....	do do.....	8 50
A. E. Keys.....	do do.....	2 50
H. Davies.....	do do.....	2 70
R. Garvin.....	do do.....	4 50
J. E. Daoust.....	do do.....	20 50
T. White.....	do do.....	1 00
A. McKenzie.....	do do.....	113 00
W. F. Foster.....	do do.....	9 35
T. Ormiston.....	do do.....	49 50
Jarrett Frères.....	do do.....	38 75
E. Looby.....	do do.....	
	A reporter.....	4,427 04
		176,721 44
		135,849 17

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	-4,427	04	176,721	44	135,849	71
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>						
		<i>Équipement et réparations—Suite.</i>						
D. A. McDonald.....		Forçage.....	70	40				
J. R. Marshall.....		do et fournitures.....	30	25				
Cie du ch. de fer C. du P.....		do.....	9	21				
T. Yearie.....		do.....	2	00				
R. S. McKenzie.....		Ferrures de chevaux.....	0	75				
M. Begg.....		Fers à cheval.....	2	00				
H. L. Reynolds.....		Rondelles pour barouche.....	0	50				
J. Clementson.....		2 chaînes de licot.....	0	70				
A. J. McNeill.....		Ferrage de chevaux.....	1	60				
D. McIntosh.....		do cheval.....	0	80				
					4,545	25		
		<i>Divers.</i>						
Banquet/Ontario, Ottawa.....		Frais de transport de l'argent des annuités.....	12	50				
C. Inkster.....		do do déviction.....	34	80				
F. Dufresne.....		Soins de bestiaux.....	8	00				
S. Stevenson.....		do.....	8	00				
J. Thomson.....		Prendre en soin un Sauvage libéré de l'asile.....	40	20				
J. Cameron.....		Battre et transporter du blé.....	97	50				
Stewart et Fleck.....		615 poteaux en fer pour les limites des réserves.....	813	61				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Diverses fournitures pour les agences.....	3	60				
G. Short.....		Inspecter des bestiaux.....	5	00				
G. Spence.....		2 voitures de foin.....	4	00				
N. Hayden.....		Mari-d'teuivre sur la réserve de la rivière Rosseau.....	73	50				
J. Archer.....		do do.....	15	00				
N. et G. Hay.....		1 échantillon de couvercle de poëlon.....	1	08				
F. Collier.....		Nettoyer une cheminée et des tuyaux de poêle.....	2	00				
Aikins, Culver et Cie.....		Frais judiciaires.....	156	50				
F. Ogletree.....		Réparations à la maison du conseil des Sauvages.....	14	51				
M. Sangrier.....		Soins des chevaux.....	3	00				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Garder une vache.....	18	00				
Veau-Jaune.....		20 boisseaux de chaux.....	6	00				

J. A. Markle.....		Honoraires de témoins.....	4	50				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Echantillons fournis.....	62	81				
do.....		1 tonne de foin pour bestiaux, Long Sault.....	7	50				
do.....		Diverses fournitures.....	7	15				
do.....		2,000 lbs. de chaux, sacs et fret.....	42	85				
do.....		Clous et limes, Fort-Pelly.....	0	70				
do.....		6,000 bardeaux.....	36	00				
do.....		Nourriture pour bestiaux.....	11	00				
J. McCracken.....		Pour transport de propriété.....	10	50				
Smith et Ferguson.....		25 lbs. de peinture.....	2	88				
J. Norris.....		1 vache pour l'agence du Lac-à-la-Selle.....	50	00				
Police à cheval du Nord-Ouest.....		Transport de l'argent des annuités.....	20	30				
F. P. Conybeare.....		Services professionnels, La Keine vs. Enfant-Etoile.....	25	00				
R. Strahan.....		do do Smith.....	30	00				
J. R. Costigan.....		do do Hill.....	40	00				
W. Sifton.....		Réparer le yacht du gouvernement.....	51	00				
E. J. Martin.....		Bois de service et réparations du hangar pour le yacht.....	46	00				
Estin.....		25 boisseaux de chaux.....	8	75				
W. Stevens.....		40.....	12	00				
P. A. Fisher.....		Battage de 850 boisseaux de blé, réserve de la Longue-Plaine.....	110	00				
W. G. McKay.....		2 vaches pour l'agence de Carlton.....	70	00				
P. G. Gray.....		1 vache pour l'agence d'Edmonton.....	50	00				
A. McBride.....		Clous, hangar aux instruments aratoires.....	7	40				
Sherlock et Freeman.....		24 carreaux de vitres.....	3	30				
M. Morrison.....		5 tonnes de foin pour les bestiaux de Hungry-Hall.....	60	00				
G. Anderson.....		20 boisseaux de chaux.....	20	00				
J. Dillon.....		2 ventilateurs et deux des.....	2	70				
P. Dakota.....		Services, bêtes à cornes.....	21	92				
J. Reader.....		Diverses fournitures, agence du Pas.....	2	00				
G. Dreaver.....		Labourer un coupe-feu.....	17	25				
F. Crapper.....		Vitres et vitrage, bureau de Régina.....	35	00				
Merrick et Anderson.....		1 chaudière de ferme (à l'entreprise).....	16	20				
J. A. Markle.....		Dépenses relatives à un taureau mis en fourrière.....	50	00				
A. Dowling.....		Peinture une étable, Régina.....	4	60				
T. Yeandle.....		Forçage.....	8	75				
Bess Bros.....		5 gallons d'huile bouillie.....	4	00				
J. Dill.....		Repas pour hommes.....	100	00				
L. Thompson.....		Labourer un coupe-feu, réserve des Assiniboines.....	100	00				
"Bad-Died Meat".....		Compensation pour blessures reçues d'un éclaircur de la police.....	2	50				
F. K. Gibson.....		1 boîte de ferblanc pour allumettes.....	300	00				
Rév. L. Legoff.....		Subv. pour aider la publ. d'une grammaire en langue montagnaise.....	19	75				
J. Peebles.....		Services de constable.....	15	00				
P. Pebler.....		Faire une serre à légumes.....	15	00				
A. Delorme.....		do.....	15	00				
J. Wrigley.....		Avance pour pourvoir aux Sauvages indigents on dehors des traités.....	7,000	00				
J. Burton.....		3 tonnes de foin.....	20	10				
P. McLaren.....		Bois de service pour bâtiments.....	287	63				
		A reporter.....	10,131	84	181,266	69	135,849	71

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	10,131	84	181,266	69	135,849	71
		DÉPENSES—Suite.						
		Divers—Suite.						
P. Daly.....		Peinture pour bâtiments.....	44	30				
Scott et Leslie.....		Boîtes pour l'argent des annuités.....	20	50				
Mahaffey et Clinkskill.....		Diverses fournitures.....	49	98				
J. Cameron.....		Labor, réserve du Lac-du-Cygne.....	60	00				
F. Rossenbuerge.....		Inspecter des harnais.....	10	00				
Manitoba "Free Press".....		Couper des livres.....	1	50				
A. B. Gall.....		Rabais pour timbre.....	0	75				
J. Bannerman.....		1,500 lbs. de son.....	71	78				
Sauvages.....		Fournitures et services.....	75	00				
Wright et Cie.....		Fon et nourriture de chevaux.....	25	00				
J. Costello.....		Inspector les harnais faits à l'entreprise.....	2	05				
Sauvages.....		do balances.....	101	75				
R. J. N. Pither.....		Prix remporté à l'exposition agricole.....	8,700	00				
T. McKay et Cie.....		Paiem. en plein pour bûtim. occupés lorsqu'il était agent à St-François.....	605	00				
T. H. McInnis.....		Inspector des échantillons de fleur de farine.....	25	00				
R. Wishart.....		Louage de chevaux pour batteuse.....	82	70				
J. Pratt.....		Bagage de 1,654 boisseaux de grain.....	12	50				
J. Muirhead.....		Louage de chevaux pour batteur en grange.....	37	50				
C. E. D. Wood.....		do.....	8	50				
E. Rose.....		Honor. d'enreg. sur marq. pour chev., rés. des Gens-du-Sang et Piégânes.....	4	00				
A. Makcoakis.....		do.....	4	00				
J. Walker.....		Dépenses de poursuites pour vente illégale de boisson.....	28	60				
J. A. MacCaul.....		Bois de service pour abri à bestiaux.....	21	50				
J. T. Thomas.....		Bagage de blé, réserve de la Plume-Jaune.....	12	00				
J. M. Garland.....		Echantillons pour agences.....	236	57				
D. Storey.....		Pensum de Sauvages, Baie aux Sables.....	0	50				
E. McCall.....		Avances pour dépenses imprévues.....	131	87				
L. J. A. Leveque.....		do.....	0	75				
S. S. Phillips.....		Réparations à un escabeau.....	15	50				
A. R. Renton.....		Dépenses de poursuites pour vente illégale de boisson.....	15	00				
W. C. Hunter.....		do.....	2	50				
J. A. Hayes.....		Information, mandat et audition de plaignes.....	118	35				
T. Doddridge.....		Solde de tout compte p. constr. de bâtim., agence du Lac-aux-Chanards.....						

J. R. Foster.....		Dépenses pour envoyer un Sauvage aliéné à l'asile.....	28	95				
P. J. McBernot.....		Habilleme't pour un Sauvage aliéné.....	8	95				
P. A. Markie.....		Dépenses re Sauvage aliéné.....	72	75				
J. Gardner et Cie.....		Fon pour bestiaux et fret.....	43	64				
H. Bloomfield.....		Réparations à une pompe.....	15	00				
Aissaican.....		Couper et haler de la glace.....	2	00				
G. McPherson.....		Payer les honoraires des témoins.....	6	00				
S. McGuirl.....		Soin d'un taureau.....	10	50				
A. et D. C. Stewart.....		1 balance Union et fret.....	9	04				
E. et C. Gurney.....		Echantillons pour agences.....	74	43				
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Tente pour un Sauvage blessé.....	21	30				
Baker et Cie.....		Louage d'une voiture.....	2	00				
D. Brown.....		2 charges de foin.....	5	00				
Sauvage.....		Clous et vis.....	3	68				
Rosa Frères.....		Capuchons de cheminées.....	27	98				
A. F. Grady.....		16 sacs.....	4	00				
Beuts et Gwynne.....		Forgeage.....	2	50				
A. Macdonald et Cie.....		Diverses fournitures.....	14	00				
N. Hayden.....		Couper de l'orge, réserve de la rivière Rosseau.....	6	00				
E. J. Martin.....		Travail sur la réserve de la rivière Rosseau.....	57	50				
H. Martineau.....		Peinturer le yacht du gouvernement.....	20	00				
W. G. Pettingoll.....		Argent perdu pendant une tempête sur le lac Winnipeg lorsque le yacht à chaviré.....	493	00				
J. H. MacCaul.....		Pierre bleue.....	2	50				
Lt.-col. A. G. Irvine.....		150 briques pour cheminée.....	5	55				
J. Favel.....		Payer pour soins médicaux et médicaments.....	19	20				
J. Cameron.....		Etablir et nourrir des bestiaux, Sandy-Bay.....	95	00				
Mortimore et Cie.....		Travail sur la réserve du Lac-du-Cygne.....	283	00				
H. R. McIntyre.....		Lithographe des cartes géographiques des réserves.....	30	00				
T. W. Holme.....		Valeur d'un habillement perdu dans un accident sur le lac Winnipeg.....	200	00				
Rév. J. McLean.....		Paiement complet de la réclamation du ci-devant chirurgien d'état-major Holmes pour soins médicaux.....	100	00				
W. H. Cushing.....		100 exemplaires, "The Indian".....	13	00				
Jarrett Freres.....		Boiser un puits.....	7	95				
Transport Co., Coke and.....		Peintures et quincaille.....	24	40				
Ross Freres.....		Houille grasse.....	11	75				
J. R. Marshall.....		Corde et haches.....	3	75				
C. Lewis.....		Réparations d'une voiture, Régina.....	127	62				
T. Kavanagh.....		Balance de boni sur moulin à moudre.....	32	60				
J. R. Foster.....		Services d'inspection des bâtiments.....	6	00				
J. S. Hallen.....		Bagage de l'avoine, Buttes-de-la-Lime.....	3	00				
L. Haif.....		Dépenses, poursuites pour ventes de liqueurs.....	20	00				
A. Sutherland.....		Pour trois déclarations.....	12	00				
D. Allen.....		Creuser une cave, Lac-à-la-Selle.....	0	25				
		Placer le yacht du gouvernement à l'abri.....						
		I. Baïa.....	17,718	59	181,266	69	135,849	71
		A reporter.....						

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Police à cheval du N.-O.			17,718	59	181,266	69	135,849	71
A. Hayes.		Dépenses d'escorte.	25	00						
A. Cameron.		Trois déclarations re vente de liqueurs	1	50						
L. Marion.		Volailles pour l'agence du Lac-aux-Canards	5	00						
		do	102	00						
Grier Frères.		Battre de l'avoine	127	80						
		1,800 lbs. brut pour rations, Lac-Croches	1	50						
G. Cox		Graver des médailles de traité	218	21						
L. G. Baker et Cie		Bois de service pour bâtiments sur la réserve des Gens-du-Sang	401	70						
Marlowe et Haynes		Plâtrage de maison, réserve des Gens-du-Sang	1,184	29						
Stambury et Colpman		Bois de service pour maisons, réserve des Gens-du-Sang	1,957	00						
M. P. Zindford		Paiement de bal. due sur bâtim., réserves des Gens-du-Sang et Piégânes	9	99						
		do	4	00						
Corbeau-Rouge		Bois de service pour réparations, réserve des Gens-du-Sang	3	25						
J. D. Quail		Billots pour les maisons de rations	310	10						
Eau-Claire & Bow River Lumber Co.		1 châssis pour le hangar aux bestiaux, réserve des Piégânes	73	69						
W. H. Cushing		Bois de service pour maison, réserve des Sarcis	89	98						
A. McBride		Châssis et portes pour maison, réserve des Sarcis	379	50						
E. Grundy		Quincaillerie pour maison, réserve des Sarcis	66	55						
Rosier et Cie		Creuser un puits, réserve de Pasquah	112	46						
Ross Frères		Bois de service, bâtiments au Lac-à-la-Selle	47	60						
Fraser et Cie		Closet et quincaillerie pour bâtiments au Lac-à-la-Selle	45	82						
Ross Frères		Bois de service pour moulin à moudre, lac du Poisson-Blanc	116	00						
J. Seenum		Closet, etc.	240	20						
Moore et Macdowall		Bois de service pour bâtiment, réserve 128	64	10						
Mooswah		Bois de service pour bâtiment, Lac-à-la-Selle	33	00						
J. McDonald		Bois de construction pour la maison de l'interprète, Lac-à-la-Selle	27	00						
P. G. Gray		Châssis et cadres pour la maison de l'interprète, Lac-à-la-Selle	36	00						
Baptiste		Bardeaux pour la maison de l'interprète, Lac-à-la-Selle	7	00						
T. Devan		60 boiss. de chaux, réserve Moosomin, Battleford	8	00						
J. G. Olivier		Brique, réserve Moosomin, Battleford	2	40						
Mahaffey et Clinksill		2 portes pour cuisine, Battleford	164	77						
Prince Frères		Divers pour bâtiment, Battleford	59	00						
J. D. O'Neill		Bois de service pour bâtiment, Battleford	24	70						
Prince Frères		Plâtrage d'un magasin, Battleford	34	70						
		Bois de service pour magasin, réserve de l'Herbe-Tendre								

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
R. C. Macdonald		Bâtir des maisons et réparer des bâtiments sur des fermes à Battleford	1,324	00						
E. F. Strang		Bardeaux pour maison de rations, Buttes-de-la-Paix	20	00						
Stampson		Bois de service et réparations	78	00						
R. McKinnon		Briques et sable	20	00						
J. Bull		Bois de service pour bâtiments	54	00						
W. Humbertone		Brique pour cuisine	20	00						
Moore et Macdowall		Bois de service pour bâtiments	124	24						
Ross Frères		Paper godronné et clous	19	20						
J. Pot		800 pds. de papier	25	00						
J. Ross		Achever le bâtiment	50	75						
S. A. Ramsay		1 pompe, réserve des Assiniboines	30	80						
D. Erskine		Achever la maison et le hangar du distributeur, réserve des Sarcis	285	00						
H. Kennedy		Creuser un puits, réserve des Sarcis	70	00						
D. C. Robertson		Fournitures pour la ferme, Buttes-de-la-Paix	39	41						
E. R. Rogers		do	16	60						
Cie de la Bale-d'Hudson		do	56	92						
P. G. Gray		Bardeaux pour bâtiments	96	00						
E. R. Rogers		Fournitures pour écurie, agence des Pieds-Noirs	280	46						
Royal City Planing Mill		Bois de service pour bâtiment	284	65						
Eau Claire & Bow River Lumber Co.		Bois de service pour serre aux légumes	66	11						
J. A. MacCaull		Bois de service pour bâtiment, agence de Muscowpetung	55	51						
B. Henri		Faire un hangar, agence des Lacs-Croches	3	00						
Moore et Macdowall		Bois de service pour bâtiment, Lac-aux-Canards	89	48						
Baptiste		Ferronnerie	1	50						
J. L. Johnston		Creuser un puits, Caclton	28	00						
A. Macdonald		Réparations aux bâtiments, Lac-aux-Oignons	18	75						
F. Janéau		Châssis doubles	180	16						
Moore et Macdowall		Bois de service pour bâtiments, Edmonton	28	16						
D. R. Fraser et Cie		Bardeaux et voliges	5	28						
A. Macdonald et Cie.		Bois de service pour bâtiments, réserve d'Alexandre, Edmonton	126	29						
Lamoureux Frères		Bois de service et bois de service, réserve des Assiniboines	50	12						
Ross Frères		Clous et ferronnerie pour bâtiments, Edmonton	88	96						
C. Palkock		Bois de service pour bâtiments	51	87						
D. Maclean		Peinture et fournitures	71	82						
W. R. Boyd		Bois de service pour bâtiments, Montagne-de-l'Original	52	00						
J. H. MacCaull		Creuser 2 puits, agence des Assiniboines	26	75						
J. B. Sandford		Bois de service pour puits, réserve des Assiniboines	18	00						
J. Zinkan		1 pompe, achèvement	54	00						
Smith et Ferguson		Bois de service pour bâtiments	5	00						
J. Dillon		Main-d'œuvre à la serre aux légumes, Buttes-de-la-Lime	17	00						
J. H. MacCaull		Peinture et réparations	200	00						
Mahaffey et Clinksill		Bois de service pour bâtiments	26	38						
Ernie McDonald et Cie.		Bois de service pour magasin	24	00						
		40 boiss. de chaux	22	28						
		Bois de service pour magasin	18	00						
		A reporter	102	87						
			27,931	70						
			181,266	69						
			135,849	71						

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	27,981 70	181,266 69	135,849 71	
		DÉPENSES— <i>Fin.</i>				
		<i>Divers</i> — <i>Fin.</i>				
J. B. Sandford.....		Achèvement de la charpenterie, magasin, Buttes-de-la-Lime.....	80 00			
Sutherland et Atherton.....		Cioux et fret, Buttes-de-la-Lime.....	5 25			
J. R. Reilly et Cie.....		9 châssis doubles do.....	23 50			
East Claire and Bow River Lumber Co.....		Bois de service pour bâtiments.....	231 34			
J. Brown.....		Allonge à la cuisine, Buttes-du-Fondre.....	125 00			
J. A. MacCaul.....		Bois de service pour écurie, Régina.....	313 30			
J. R. Reilly et Cie.....		Châssis doubles pour écurie, Régina.....	4 00			
J. W. Smith.....		Gonds, vis, etc. do.....	19 80			
National Mfg Co.....		5 pavillons anglais pour les chefs.....	33 96			
J. R. Cruckshank.....		5 verges de coton.....	0 50			
P. Lamont.....		Batterie et sonnettes électriques.....	7 25			
J. Johnson.....		Bois de service pour réparations.....	15 00			
J. G. Rierson.....		Dépenses comme constable, Saint-Pierre.....	25 95			
Cie de messag. Dominion.....		Frais de messagerie.....	262 67			
Diverses personnes.....		Fret.....	2,671 68			
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Commission sur avances.....	120 49			
Banque de Montréal.....		do.....	239 08			
Brune, McDonald et Cie.....		do.....	44 54			
Brown et Curry.....		do.....	161 47			
I. G. Baker et Cie.....		do.....	80 65			
S. H. Caswell.....		do.....	6 90			
A. McDonald et Cie.....		do.....	2 00			
P. Pruden.....		do.....	1 00			
A. Hamelin.....		do.....	1 50			
D. W. Cumming.....		do.....	1 50			
						32,466 46

[PARTIE II]

		Moins—Valeur du foin acheté pour les Sauvages.....	11 50			
		Frais de messageries sur déchantillons renvoyés.....	2 10			
		Total de la dépense.....		32,453 86	213,719 55	
		Balance non dépensée.....			77,869 84	

I. VANKOUGHNET,
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

N.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

148

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	1,463	63	3,583	85	38,586	90
		<i>Agence du Lac aux Canards—Fin.</i>						
	W. McKay.....	86½ boisseaux de chaux.....	34	60				
	J. L. Johnston.....	Clous, papier goudronné et autres fournitures.....	77	35				
	T. J. Agnew.....	Diverses fournitures.....	146	29				
	J. R. McPhail.....	do.....	11	17				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Peinture, huile et autres fournitures.....	25	45				
	A. et W. B. Goodfellow.....	Portes, châssis et bois de service.....	131	50				
	X. Batoche.....	1 paquet de vis.....	0	75				
	D. Sanderson.....	Compensation pour demeure, entrepôt et écurie sur la réserve de Smith.....	45	00				
	D. Milligan.....	Gages pour peindre les bâtiments.....	20	00				
	E. Bowdrie.....	do et autre main-d'œuvre.....	51	43				
	E. J. Cann.....	Diverses fournitures.....	1,142	64				
	D. Miller.....	Gages.....	12	29				
	W. Stevens.....	12 boisseaux de chaux.....	17	50				
	F. Drevor.....	Gages.....	4	80				
	J. Willson.....	Réparations à une cheminée.....	8	50				
	Moore et MacDonald.....	Bois de service.....	275	70				
	Diverses personnes.....	Transport de bois de service et autres fournitures.....	326	48	3,796	18		
		<i>Agence du Lac aux Oignons.</i>						
	Mahaffy et Clinksill.....	3 fenêtres.....	10	50				
	Lamoureux Frères.....	Bois de service.....	579	90				
	O. J. Klobz.....	1,000 pieds de bois de service.....	25	00				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Ferronnerie et autres fournitures.....	54	70				
	W. Cummings.....	W. châssis doubles.....	16	00				
	Diverses personnes.....	Transport.....	1	04	687	14		
		<i>Agence de Carleton.</i>						
	G. Ishester.....	Gages de charpentier.....	32	00				
	W. Chaffee.....	Gages.....	60	00				
	T. J. Agnew.....	Diverses fournitures.....	600	85				

[PARTIE II]

Sauvages.....	Divers ouvrages exécutés.....	514	62
R. McIver.....	Balance pour l'érection d'un magasin.....	418	00
H. Piers.....	Gages de charpentier.....	85	00
G. Dreaver.....	Bois de service, billots et papier goudronné.....	21	44
J. Dreaver.....	318 boisseaux de chaux.....	171	00
T. McKay.....	20,000 bardeaux.....	169	00
C. Thompson.....	4,400 pieds de bois de service.....	132	00
W. Duquette.....	Billots et poteaux, et autre ouvrage exécuté.....	46	50
J. Ellis.....	Gages.....	22	00
D. McGregor.....	do.....	25	75
J. L. Johnstone et Cie.....	Clous et bardeaux.....	42	00
J. Black.....	Gages de charpentier.....	4	00
E. Johnstone.....	Gages.....	4	00
Moore et MacDowall.....	Bois de service.....	9	00
Rév. J. McKay.....	9 billots méplats.....	111	50
F. N. Turner.....	Gages de charpentier.....	4	00
W. Sanderson.....	40 poteaux.....	10	00
J. Ledoux.....	Gages.....	600	00
D. McGregan.....	Eriger une maison, un magasin et une étable au Lac Marécageux.....	246	00
A. MacDonald.....	Gages de charpentier.....	9	50
W. Badger.....	Crépir.....	340	00
Hans Neilson.....	do.....	20	50
J. B. Lefond.....	53 billots.....	14	00
W. Sandison.....	Scier des solives.....	9	13
J. W. Paquette.....	830 briques.....	3	25
G. Morrisette.....	Gages.....	751	40
Diverses personnes.....	Transport.....		
	Total des dépenses.....	5,528	11
	Non dépensé.....	13,594	78
		19,942	12

I. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

[PARTIE II]

149

FONDS DE DÉPÔT DES SAUVAGES.

Tableau "C," avec les états auxiliaires.

ÉTAT des opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

	\$ cts.	\$ cts.
Balance au crédit de ce fonds le 30 juin 1888		3,324,23 62
Subvention du gouvernement.	38,539 81	
Perceptions à compte des ventes de terre, droits de coupe de bois, droits sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et honoraires, pendant l'exercice	194,258 30	
Intérêt échu pendant l'exercice sur les fonds entre les mains du gouvernement fédéral	161,523 36	
		394,321 47
Dépenses pendant l'exercice		3,718,556 09 289,765 53
Balance le 30 juin 1889		3,428,790 56
NOTE—		
Balance le 30 juin 1889	3,428,790 56	
Balance le 30 juin 1889, tel que démontré dans le rapport de l'auditeur général	3,345,051 44	
Différence	83,739 12	
Composée de, savoir :—		
Montant en litige, voir le rapport de l'auditeur général pour 1888, page—E 28		80,336 52
Intérêt de \$80,336.52, pour un an, à 4 pour 100		3,213 46
Montant au crédit du fonds de dépôt des Sauvages, et maintenant en litige, conséquence de la décision des trésoriers provinciaux dans l'automne de 1888		198 14
		83,739 12

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 1.

AV.

TABLEAU C.

Dt. SAUVAGES DE BATCHEWANA en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Balance au 30 juin 1888.		447 24		
<i>Appointements.</i>				
Chef Nubenagooching		100 00		
Rév. Thos. Ouillet		200 00		
J. A. Reid, M.D.		85 65		
<i>Divers déboursés.</i>				
Médicaments et soins médicaux		94 60		
Pourcentage sur perceptions, porté au crédit du fonds d'administration	35 20	62 10		
Balance au 30 juin 1889	2,099 63	98 85		
	2,134 83	1,088 44		
			Balance au 30 juin 1889	98 85
				2,099 63
				1,088 44
				1,085 00
				33 44

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

N° 2.
Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
Noah Assance, chef.....		12 50	Balance au 30 juin 1888.....	57,324 36
P. H. Spohn, médecin.....		150 00	Ventes de terres et de bois de construction.....	92 86
A. McCue, secrétaire.....		30 00	Loyers, etc.....	2,800 60
L. Assance, messenger.....		2 50	Intérêt sur capital placé.....	
Samuel Assance, chef.....		37 50		
Wellington Assance.....		7 50		
<i>Pensions.</i>				
Mme J. Assance.....		12 50		
Thos. Sky.....		12 00		
Nancy Shingwakouse.....		12 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Vaccin.....		6 00		
Distribution des intérêts.....		2,574 49		
Partage sur perceptions, porté au crédit du fonds d'administration.....	11 78	10 07		
Balance au 30 juin 1889.....	57,405 44	714 04		
	57,417 22	3,580 60	Balance au 30 juin 1889.....	57,417 22
				714 04

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU C—Suite.

CHIPPÉWAS DE NAWASH en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 3.

Av.

1^{re} T.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
<i>Les paiements suivants :—</i>					
<i>Appointments.</i>					
D. Craddock, instituteur.....		250 00	Balance, 30 juin 1888.....	350,566 95	3,541 45
Mlle E. Culbert, institutrice.....		187 50	Ventes de terres et de bois de construction.....	10,350 90	138 75
E. A. Jones, instituteur.....		125 00	Loyers, amendes, etc.....		
Isabella McIver, institutrice.....		72 92	Crédit du parlement comme supplément aux ap- pointements du chef Wm. McGregor.....		
A. J. Longford, instituteur.....		75 00	Remboursement d'intérêts pour faire face aux repa- rations de l'église méthodiste.....		
W. B. McGregor, chef.....		187 50	Remboursement à compte de prêt à Chas. Megis.....		
Jas. Toman, chef.....		75 00	Intérêt sur capital placé.....		
F. Lamorandière, secrétaire.....		150 00	Remboursement de l'intérêt à compte d'emprunt pour payer des dettes.....	1,318 92	
Wm. Solomon, conseiller.....		30 00			
J. Akiwenzie do.....		30 00			
J. Wahbeze do.....		30 00			
Mike Johnson, messenger.....		20 00			
J. Akiwenzie, jeune, sacristain.....		12 48			
F. Elliott, gardien.....		50 00			
H. Wigle, chirurgien.....		350 00			
D. Black, conseiller.....		30 00			
S. James, garde-forestier.....		40 00			
F. Snake, sacristain.....		25 00			
<i>Pensions.</i>					
Mme B. Onadjivon.....		20 00			
Mme J. Smith.....		20 00			
Mme A. Ashkewee.....		20 00			
J. Disonagon.....		20 00			
Mary A. York.....		75 00			
P. J. Kegedonce.....		75 00			
Wm. Angus.....		50 00			
John Wahbadtek.....		50 00			
Thos. Sky.....		10 00			
D. E. Elliott.....		40 00			
		2,090 40		362,236 77	19,898 13
			A reporter.....		

TABLEAU C.—*Suite.*

CHIPPÉWAS DE NAWASH en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		2,090 40	362,236 77	19,898 13
<i>Divers déboursés.</i>				
Les paiements suivants :—				
Arpentages.....		23 75		
Réparations à la maison de D. Elliott.....		25 00		
Frais judiciaires <i>re</i> poursuites pour vente de liqueurs.....		12 00		
Renouvellement des permis de pêche.....		25 00		
Inspection des écoles.....		40 40		
Assurance.....		49 50		
Secours.....		50 00		
Anderson Toman, avance comme prêt pour aider à l'éducation.....		50 00		
Elijah Jones, avance comme prêt pour aider à l'éduc.		125 00		
Frais funéraires.....		7 75		
Bols pour l'école.....		18 00		
Réparations aux chemins.....		100 00		
Emprunt pour payer les dettes des Sauv. aux marchands		3,867 48		
Distribution des intérêts.....		13,848 63		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	1,047 38	1 48		
Balance, 30 juin 1889.....	357,321 91	3,431 22		
	362,236 77	19,898 13	362,236 77	19,898 13
			357,321 91	3,431 22
			Balance, 30 juin 1889.....	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINCLAIR,
*Comptable.*I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 4.
Av.TABLEAU C—Suite.
CHIPPAWAS DE RAMA en compte avec le département des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Appointements.</i>				
Les paiements suivants :—				
J. B. Nanningishkung, chef.....		75 00	52,349 48	570 32
J. Williams, conseiller.....		8 00	765 75	47 80
John Kenice.....		8 00		2,621 88
J. Yellowhead.....		14 00		
Jos. Kenice, secrétaire.....		20 00		
S. B. Nanningishkung, gardien.....		14 00		
Wm. Beattie, interprète.....		150 00		
G. H. Corbett, médecin.....				
<i>Pensions.</i>				
Jacob Shilling.....		12 00		
Wm. Bigwind.....		12 00		
Peter Jacobs.....				
<i>Divers déboursés.</i>				
Inspection des écoles.....		14 00		
Coût du vaccin.....		3 64		
Frais funéraires.....		102 00		
Améliorations à l'église.....		60 00		
Secours.....		36 00		
Commission sur perception portée à l'avoir du fonds d'administration.....	76 57	2 87		
Distribution des intérêts.....		2,132 84		
Balance, 30 juin 1889.....	53,038 66	555 65		
	53,115 23	3,240 00	53,115 23	3,240 00
			53,038 66	555 65

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Les paiements suivants :—	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Appointements.</i>				
J. H. Johnston, instituteur.....		250 00		
S. Jackson, messenger.....		30 00		
Wm. Wawanosh, interprète et secrétaire.....		350 00		
Wilson Jacobs, chef.....		100 00		
Jas. Manasse do.....		30 00		
E. George.....		30 00		
J. Nahmahin.....		30 00		
S. Wahbemong.....		30 00		
A. Sappah.....		30 00		
J. Johnston.....		30 00		
J. Chipewa, sacristain.....		30 00		
J. Johnston do.....		15 00		
A. Shavano.....		15 00		
J. Bessette.....		15 00		
P. Williams, sacristain.....		15 00		
<i>Pensions.</i>				
Mme D. B. Wawanosh.....		100 00		
Antoine Rodd.....		24 00		
Mme T. Kashagance.....		24 00		
Geo. Ashquagonaby.....		12 00		
A. Nageshig.....		12 00		
Veuve Navang.....		12 00		
do Sappah.....		12 00		
do Kabbayah.....		12 00		
do Omasenah.....		12 00		
do Lighthouse.....		12 00		
do Shagutchevaga.....		12 00		
do Kaygayah.....		12 00		
Petahney.....		12 00		
Veuve Maccaidenequa.....		12 00		
Mme Moses Henry.....		12 00		
Balance, 30 juin 1888.....			183,755 03	
Ventes de terres et de bois de construction.....			14,151 22	
Loyers.....				88 00
Intérêt sur capital placé.....				8,735 92

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Divers déboursés.</i>				
Inspection des écoles.....		36 75		
Secours.....		112 00		
Assurance.....		24 00		
Services d'interprètes.....		33 75		
do de constable.....		1 50		
Frais funéraires.....		178 11		
Sous médicaux et médicaments.....		868 24		
Palement de loyer à Mrs J. Kobayah.....		15 00		
Reparations à l'école de Stony-Point.....		80 00		
do aux ponceaux.....		6 80		
Pompe pour maison d'école.....		12 00		
Coût de bois de service.....		75 00		
Depense se rattachant à l'épidémie de la petite verole.....	481 10	261 83		
Nettoyer maison d'école.....		1 00		
Huile, etc., pour la maison du conseil.....		2 01		
Poêle pour l'école de la Pointe de la Chaudière.....		14 00		
Combustible pour les maisons d'école.....		30 00		
Divers pour les maisons d'école.....		55 50		
Luke James, loyer d'une fosse à gravier.....	17 00			
Coût de la confection d'un fossé.....	1,768 87			
Distribution des intérêts.....		5,717 44		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	1,415 11	5 28		
Balance, 30 juin 1889.....	194,274 17	1,544 39		
	197,906 25	10,366 44		
Balance, 30 juin 1888.....			197,906 25	10,366 44
			194,274 17	1,544 39

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Les paiements suivants :—	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Appointements.</i>				
Henry Madwayosh, chef.....		150 00		
John Kadangegwon do.....		150 00		
David Root, conseiller.....		50 00		
Ralph Johnston do.....		30 00		
John Stevens do.....		30 00		
Capbas Kahbege do.....		30 00		
Thomas Nagum do.....		30 00		
Joshua Madwishmind, conseiller.....		30 00		
William Simon, sacristain, six mois.....		25 00		
John Root, do.....		35 00		
Ed. Joshua, messenger, six mois.....		10 00		
Waldron Elias, intendant.....		150 00		
Frank Tronch, garden.....		30 00		
Wm. Washpeming, sacristain, six mois.....		25 00		
Isabella McIver, institutrice.....		33 75		
John Durr, instituteur.....		300 00		
Thos. Wiley do.....		206 25		
F. Campbell, médecin.....		130 00		
E. J. Madwishmind, messenger.....		10 00		
W. S. Scott, médecin.....		130 00		
<i>Pensions.</i>				
Chas. Mazhukewadong.....		12 00		
John Waubishkaukuning.....		12 00		
Frank Wahbezee.....		12 00		
John Ataungay.....		12 00		
Wm. Nagum.....		12 00		
Jane Wewocss.....		25 00		
Eliza Wadwishmind.....		12 00		
Charlotte Sangwobs.....		12 00		
Widow Mukadawowa.....		12 00		
Eliza George.....		12 00		
Mme John Martin.....		16 00		
Balance le 30 juin 1888.....			276,549 06	2,702 78
Ventes de terres et de bois de construction.....			7,288 80	89 00
Loyers et amendes.....				12,862 88
Intérêt sur capital placé.....				

[PARTIE II]

Stephen Mukosegah.....	12 00			
Veuve Henry Jones.....	12 00			
J. Kahbeje.....	12 00			
Mme Bedford.....	12 00			
Veuve Paskenuwedong.....	12 00			
do Awakoureff.....	12 00			
Mme Stephen Mukosegah.....	12 00			
Joshua Aiyahba.....	12 00			
Mary Majeshig.....	12 00			
<i>Divers débetés.</i>				
Frais judiciaires re poursuites pour vente de liqueurs.....	99 58			
Réparations à la maison d'école.....	5 50			
Fournitures d'école.....	11 70			
Coût de livraison des poteaux en fer à l'arpenteur.....	6 25			
Moitié des amendes au dénonciateur.....	25 00			
Inspection des écoles.....	45 00			
Vaccin.....	5 00			
Coût des poteaux en fer pour l'arpentage.....	30 25			
Diverses réparations à la maison d'école.....	37 04			
Coût de l'arpentage.....	493 20			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	740 58	5 34		
Distribution des intérêts.....	10,824 20	2,725 02		
Balance, 30 juin 1889.....	282,536 81			
	283,837 86	15,654 06		
Balance, 30 juin 1889.....			283,837 86	15,654 06
			282,536 81	2,725 02

[PARTIE II]

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 8.

TABLEAU C.—*Suite.*

DT. CHIPPAWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—							
<i>Appointements.</i>							
John Henry, chef			3 00				812 90
John French, chef			14 00				3,740 59
S. French, conseiller			14 00				3,428 40
J. Chieken			14 00				
Abel Waucaush			14 00				
Moses Waucaush			14 00				
E. Turner, messenger			37 48				
Wm. Whiteloon			37 48				
Jos. Fisher, secrétaire			20 00				
Abel Waucaush, interprète			12 00				
E. Turner, gardien			12 00				
D. Sinclair, médecin			200 00				
Jos. Fisher, instituteur			200 00				
Scobie Logan, instituteur			83 34				
Nettie Ong			66 67				
Jos. Fisher, chef			11 00				
Emily Lightfoot, institutrice			77 15				
Elsie Cobban, institutrice			116 66				
Annie Gilbert			50 00				
<i>Pensions.</i>							
Geo. Knotman			20 00				
J. Whiteloon			15 00				
Jacob Shemogan			10 00				
J. Seneca			5 00				
<i>Divers déboursés.</i>							
Coût de menottes			12 00				
Distribution de loyers			2,932 95				
Matériel pour écoles			26 03				
A reporter			4,017 76				
						66,397 59	7,981 89
							A reporter

N° 8.

Av.

TABLEAU C—*Suite.*

CHIPPAWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Divers déboursés—Fin.</i>				
Report.....		4,017 76		
Les paiements suivants :—				
Matériel pour clôture des terrains agricoles.....		272 32		
Frais funéraires.....		217 45		
Réparations à la maison du conseil et bâtim. agricoles.....		27 50		
Uniformes pour le corps de musique.....		105 00		
Coût de tuiles pour fossés.....		102 90		
Réparations aux chemins et ponts.....		14 79		
Coût du vaccin.....		5 81		
Services de voyers.....		12 00		
Réparations aux écoles.....		32 80		
Secours.....		169 42		
Provisions fournies aux hommes améliorant le terrain de la maison du conseil.....		30 73		
Dépenses d'une délégation au grand conseil.....		45 00		
Coût de latrines pour la maison d'école.....		86 50		
Poêles pour école.....		13 00		
Bois pour écoles.....		109 62		
Dépenses d'une députation à London <i>re terres</i>		8 75		
Payer Jos. Grosbeck pour améliorations $\frac{1}{2}$ E N lot 2 dans le rang 5.....		5 00		
Services de syndics d'écoles.....		18 00		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		224 44		
Distribution des intérêts.....		1,176 30		
Balance, 30 juin 1889.....	66,397 59	1,286 80		
	66,397 59	7,981 89		
Balance, 30 juin 1889.....			66,397 59	7,981 59
			66,397 59	1,286 80

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 9.
Av.TABLEAU C—*Suite.*

Dt. CHIPPEWAS DE L'ÎLE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		
Les paiements suivants:—				
<i>Appointments.</i>				
Peter Thomas, instituteur		200 00		
Jas. Saigee, chef		30 00		
J. Mokowemah, conseiller		20 00		
J. Osahgee do		15 00		
M. Altman do		15 00		
J. Pendanon do		20 00		
Wm. Peters, secrétaire		37 50		
J. Peters, messenger		36 00		
Joshua Greenbird		5 00		
Philip Kiyoshk		5 00		
Chas. Kiyoshk, secrétaire		12 50		
Henry P. Johnston, conseiller		7 50		
Jacob Altman		2 50		
<i>Pensions.</i>				
Wauseonoquot		8 00		
Petavegeshig		8 00		
Magabawa		8 00		
Meshakodoqua		8 00		
Sarah Sagnash		8 00		
Nanoqua		8 00		
Kagamoqua		8 00		
Veuve Pingeeshamoqua		8 00		
Veuve Azhoee		8 00		
Kewadanoqua		8 00		
Veuve Shawanoo		8 00		
do Chiuquamoqua		8 00		
do A. Johnson		8 00		
do Quasijiwonoqua		8 00		
do Kiyoshk		8 00		
do Waingeeshegroqua		8 00		
A reporter		534 00	69,351 09	5,250 22
				A reporter
				5,250 22

N^o 9.

Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. CHIPPEWAS DE L'ÎLE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		534 00	
<i>Pensions—Fin.</i>			
Les paiements suivants :—			
Veuve Kenewabnequa.....		8 00	
do Kewakodoqua.....		8 00	
do Munedoqua.....		6 00	
<i>Divers déboursés.</i>			
Soins médicaux et médicaments.....		158 50	
Fournitures d'écoles.....		7 10	
Réparations à la maison de veuve Kewadenoqua.....		15 00	
Frais funéraires.....		113 06	
Provisions pour les fêtes du jour de l'an.....		5 00	
Secours.....		80 50	
Services d'un interprète pour faire le recensement.....		4 00	
Vaccin.....		22 69	
Gages de voyers.....		18 00	
Bois pour les écoles.....		16 50	
Réparations à la maison d'école.....		3 50	
Inspections des écoles.....		15 75	
Serv. de constable en rapport avec le trafic de bois.....		15 00	
Coût du bois fourni à un membre de la bande.....		12 00	
Pottawatamies de l'Île Walpole—			
Pour régler la division des permis de chasse.....		268 75	
Commission sur perception, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		59 25	
Distribution des intérêts.....		3,018 81	
Balance, 30 juin 1889.....	69,351 09	860 81	
	69,351 09	5,250 22	
			5,250 22
			800 81
			69,351 09
			69,351 09
			Balance, 30 juin 1889.....

L. VANKOUGHNET.

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 10.
Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. SAUVAGES DU FORT-WILLIAM, en compte avec le département des Sauvages.

		Capital.	Intérêt.			Capital	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants—							
Balance, 30 juin 1888						13,140 67	
Médicaments et soins médicaux			811 67			4 50	27 00
Frais funéraires			48 15				493 16
Secours			10 00				394 73
Réparations à la maison du conseil.			36 95				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		0 45	6 50				
Balance, 30 juin 1889		13,144 72	1 62			13,145 17	914 89
Balance, 30 juin 1889						13,144 72	

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 11.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES FRANÇAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Balance, 30 juin 1888		34 15	1,666 81	
Secours		5 00	1,838 95	
Médicaments		29 75		65 32
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	183 89			3 58
Balance, 30 juin 1889	3,321 87			
	3,505 76	68 90	3,505 76	68 90
Balance, 30 juin 1889		3 58	3,321 87	
Balance, 30 juin 1889				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 15.

TABLEAU C—Suite.

Dt. SAUVAGES DE L'ÎLE MANITOULINE (non cédée), en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants:—								
Balance, 30 juin 1888.....								
Dépenses de l'élection des chefs.....			640	14			3,589	29
Secours.....			187	00			1,416	12
Coût d'une charrette et frais de transport.....			29	70				
Subv. à J. B. Wissimine pour reconstruire sa maison.....			15	00				
Coût de pelles et de pics.....			9	12				
Services de constables.....			43	50				
Médicaments.....			178	53				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....			7	56				
Balance, 30 juin 1889.....					5,005	41		
			1,102	05			1,102	05
Balance, 30 juin 1889.....			858	09			4,864	73

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 16.

TABLEAU C—Suite.
SAUVAGES DE MAGANETIEWAN, en compte avec le département des Sauvages.

Dr.	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.	510 32	47 72	510 32	26 24
	510 32	47 72	510 32	21 48
			510 32	47 72
			510 32	47 72

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABEAU C—Suite.

DT. MISSISSAGUAS DE CREDIT, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
Mary Murray, institutrice.....		275 00		
P. E. Jones, médecin.....		260 00		
Jas. A. Wood, conseiller.....		65 00	181,425 65	1,733 61
Wm. Sterling do.....		50 00	768 24	
E. Spence do.....		50 00		
J. King do 6 mois.....		50 00	500 00	8,878 86
A. A. Jones, gardien.....		50 00		
J. Leforn do.....		50 00		
W. H. Stirling do.....		25 00		
Geo. Henry do.....		25 00		
Magg. Hetchmer, organiste, 6 mois.....		18 75		
A. A. King, conseiller, 6 mois.....		25 00		
Mine F. Johnston, organiste.....		6 25		
<i>Pensions.</i>				
D. Sawyer.....		100 00		
Veuve L. Hetchmer.....		25 00		
Veuve P. Wilson.....		25 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Assurance sur la maison du conseil.....		12 75		
Pension et soin de A. Secord.....		19 01		
Services de comité.....		3 00		
Réparations à la maison d'école et du conseil.....		2 00		
Grain de semence.....		496 31		
Soins médicaux.....		13 00		
Frais de port et papeterie.....		1 32		
Fournitures d'école.....		18 80		
Dépenses relative à sa présence au grand conseil.....		30 00		
Services de secrétaire.....		20 00		
Balance, 30 juin 1888.....				
			181,425 65	1,733 61
Ventes de terres et de bois de construction.....				
Remboursement des quatrième et cinquième versements à compte de l'emprunt pour distribution.....				
Intérêt sur capital placé.....				
			500 00	8,878 86

Divers déboursés, fournitures, etc.....		158 86		
Frais funéraires.....		135 05		
Impressions.....		1 79		
Fournitures pour église.....		3 35		
Inspection d'écoles.....		7 00		
Vaccin.....		3 50		
Secours.....		14 33		
Dépenses, McLean et Nash vs. Hetchmer.....		12 59		
Coût de construction d'un pont à Pouton-Cusek.....	727 67			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	76 82			
Transfert des quatrième et cinquième versements à compte d'emprunt pour la distribution.....		500 00		
Distribution des intérêts.....		6,409 44		
Balance, 30 juin 1889.....	181,889 40	1,710 41		
	182,693 80	10,611 97		
Balance, 30 juin 1889.....				
			182,693 89	10,611 97
			181,889 40	1,710 41

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 20.

Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. MISSISSAGUAS DU LAC À LA VASE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
Jos. Irons, chef.....		25 00	36,069 11	415 51
Thos. Guinguish, secrétaire.....		20 00	459 57	1,780 64
<i>Pensions.</i>				
Jos. Muskrat.....		13 50		
Geo. Taylor, 9 mois.....		9 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Subvention pour malades et indigents.....		40 00		
Réparer les instruments de cuivre du corps de musique.....		100 00		
Frais funéraires.....		28 00		
Frais d'arpentage de l'île n° 1, lac Assiniboine.....		28 81		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		46 94		
Distribution des intérêts.....		1,528 91		
Balance, 30 juin 1889.....		431 74	36,529 68	2,196 15
			36,452 93	431 74
			Balance, 30 juin 1889.....	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 22.

Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
Ida Embry, institutrice, 3 mois.....		62 50		
Ida Robinson, do.....		10 20		
Magrie Robinson do.....		214 80		
Bertha Davidson.....		150 00		
Geo. Gwynon, constable.....		300 00		
J. Johnson, chef, 9 mois.....		18 00		
S. Loft, secrétaire.....		18 00		
Isaac Powles, chef.....		40 00		
Jacob B. Brant, chef.....		24 00		
J. Brant, gardien.....		17 00		
George Maracle, sacristain.....		20 00		
Wm. J. Hill do.....		500 00		
Rév. G. A. Anderson, missionnaire.....		100 00		
J. Newton, médecin.....		75 00		
A. McLaren do.....		75 00		
Elizabeth Fry, 6 mois.....		37 50		
Ella Pegan, 3 mois.....		6 00		
Andrew Maracle, 3 mois.....		6 00		
John P. Brant, 3 mois.....		25 00		
A. D. Walker, médecin, 3 mois.....				
				1,931 00
				A reporter.....
<i>Pensions.</i>				
Peggy Brant.....		24 00		
Abram Maracle.....		24 00		
Milo Maracle.....		24 00		
Adam Brant.....		24 00		
John D. Green.....		24 00		
Mme H. Maracle.....		24 00		
Mme H. Barnhart.....		24 00		
				105,058 83
				A reporter.....
				10,726 28

Dt.

MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTE, en compte avec le département des Sauvages.

N° 22.

Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		1,931 00		
Les paiements suivants :—				
Mme J. Penn, trois mois.....		6 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Célébration de la fête de la Reine.....		25 33		
Loyers distribués.....		3,900 51		
Uniforme pour constable.....		20 00		
Dépense pour une délégation à Ottawa.....		20 80		
Coût de l'envoi de condamnés en prison.....		13 20		
Loyers retenus pour répar. à la maison de John Claus		18 80		
Assurance.....		23 63		
Combustible pour écoles.....		54 00		
Loyers retenus p. répar. à la maison de Perry Lewis.....		25 00		
Services professionnels de H. Bedford.....		62 28		
Célébrage, améliorations, etc.....	6,944 91			
Montant payé sur le terrain de Mme J. Penn.....	69 00			
do C. Williams.....	115 00			
do Chas. Barnhart.....	23 00			
do Peter Johnson.....	23 00			
do Mme Sarah Maracle.....	25 00			
do Simon Toim.....	46 00			
do Lydia Crawford.....	69 00			
do Douglas Fowlless.....	7 70			
do D. Smart, balance.....	7 70			
do Charlotte Smart, bal.....	105 00			
do Mme Alex. Green.....	23 00			
do Mme Chas. P. Brant.....	32 40			
do Seth. Maracle.....	32 40			
do Lawrence Maracle.....	10 80			
do Isaac Smart.....	50 00			
do Mme Johnson Brant.....	23 00			
do Margaret Purdy.....				
Report.....				
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Report.....				
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		23 63		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		54 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		62 28		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		1,931 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		6 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		25 33		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		3,900 51		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 00		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		20 80		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		13 20		
Capital.....	105,058 83			
Intérêt.....		18 80		
Capital.....	105,058 83			</

Dr. MORAVES DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

N° 23.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			
<i>Appointements.</i>			
	262 50		
E. Littlejohn, instituteur, 9 mois.....	60 00		
C. M. Stonefish, chef.....	20 00		
J. B. Noah, conseiller.....	20 00		
Jas. Doison do.....	20 00		
Isaac Hill do.....	50 00		
J. Noah secrétaire.....	16 00		
Samuel Lacells, fossoyeur.....	7 50		
P. Stonefish, gardien, 9 mois.....	2 50		
Peter Hill, 3 mois.....	50 00		
Jos. D. Wilson, médecin, 3 mois.....	87 50		
Willis Tobias, instituteur, 3 mois.....			
<i>Divers déboursés.</i>			
Inspection des écoles.....	45 00		
Bois pour l'école.....	41 10		
Réparations à l'école.....	5 20		
Pompe pour la maison d'école.....	11 20		
Instrument de musique.....	79 05		
Frais funéraires.....	84 00		
Dep. pour envoyer des échant. à l'exp. de l'O. London.....	31 81		
Coût de la construction d'une science à Creek-Bridge.....	150 00		
Fournitures d'école.....	9 53		
Services de gardien d'école.....	10 59		
Coût de la construction d'un drain.....	78 07		
Secours.....	9 50		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		73 47	
Balance au 30 juin 1888.....			1,534 72
Ventes de terrains.....		157,306 05	
Rembours. de l'intérêt sur le compte de Mason.....		734 70	
Intérêt sur capital placé.....		47 94	
			6,819 24

[PARTIE II]

Distribution des intérêts.....	5,862 01		
Balance, 30 juin 1889.....	1,340 90		
		158,105 22	8,353 96
		158,178 69	1,340 90
Balance, 30 juin 1889.....			

I. VANKOUGHNET,
surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

N° 24.
Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. MUSEES DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		3 24	2,670 24	25 12
Distribution des intérêts		106 00		54 00
Balance, 30 juin 1889	2,670 24	77 72		107 84
	2,670 24	186 96	2,670 24	186 96
Balance, 30 juin 1888				
Amendes et honoraires				
Intérêt sur capital placé				
Balance, 30 juin 1889			2,670 24	77 72

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 25.

TABLEAU C—Suite.

OJIBWEAS ET OTTAWAS DE L'ILE MANTOULINE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
F. W. Sims, instituteur, 9 mois.....		225 00	105,138 51	1,408 41
M. Sherman, 3 mois.....		50 00	15,565 25	1,086 00
Wm. Lellans, 3 mois.....		50 00		4,261 88
Jane Smith, 3½ mois.....		83 34		
Chas. Hastings, 3 mois.....		75 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Frais de poursuites pour vente de liqueurs.....		82 00		
Secours.....		10 00		
Terrasser et nettoyer l'école.....		6 50		
Soins médicaux.....		12 00		
Coût de médicaments.....		178 53		
Transfert au fonds d'administrat. du 7 ^e versement du montant prêté en différents temps pour ouvrir les chemins, pour compléter les arpentages, etc.....	9,652 21			
Commission sur perceptions, porté à l'avoir du fonds d'administration.....	1,571 81	67 86		
Distribution des intérêts.....	109,479 74	4,532 62		
Balance, 30 juin 1889.....	120,703 76	1,383 44	120,703 76	6,756 29
			109,479 74	1,383 44
			Balance, 30 juin 1889.....	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 29.

Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. ONEIDAS DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Meubles pour l'école.....		16 00		
Loyer payé à Hy. Antoine pour une fosse à gravier.....		15 00		
Coût d'un tuyau d'égoût.....		7 50		
Parts des loyers dus aux héritiers de feu Elias Sickles.....		101 67		
Repas aux délégués au grand conseil.....		11 60		
Repas fournis aux hommes travaillant aux chemins.....		13 50		
Payé à Isaac Dawdy pour sciage de bois de service.....		7 00		
Distribution des loyers.....		114 00		
Payé à John Sickles pour six acres de terrain pour la Société de missionnaires méthodistes.....	20 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		7 20		
Balance, 30 juin 1889.....	591 10			
	611 10	293 47	611 10	293 47
Balance, 30 juin 1889.....		128 60	591 10	

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 30.

Av.

TABLEAU C—Suite.

SAUVAGES DE L'ÎLE PARRY, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

		Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
<i>Appointments.</i>					
J. Pegamagabo, chef.....			50 00	44,368 66	378 67
Pahbamawatong, chef.....			25 00	2,794 42	1,789 92
E. Farrar, instituteur.....			150 00		
Isabella Johnson, institutrice.....			50 00		
Rév. A. Salt, interprète et secrétaire.....			30 00		
Josephine Good, institutrice.....			150 00		
Wm. King, gardien.....			10 00		
J. Pargmassagai, gardien.....			5 00		
<i>Pensions.</i>					
S. James.....			20 00		
<i>Divers déboursés.</i>					
Credit à Pahbamawatong pour support d'un enfant.....			16 00		
Réparations à la maison d'école de Skene.....			19 51		
Fournitures d'école.....			11 49		
Peinturer la maison d'école de Ryerson.....			36 10		
Coût du vaccin.....			2 31		
Coût des wagons.....			114 00		
Distribution des intérêts.....			1,162 19		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		279 44	316 99		
Balance, 30 juin 1889.....		46,883 64		47,163 08	2,168 59
		47,163 08	2,168 59	46,883 64	316 99
					Balance, 30 juin 1889.....

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 31.

AV.

TABLEAU C—Suite.

DT. POTTAWATTAMIES DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants : —				
<i>Appointments.</i>				
Ashkebee, chef.....		17 50		129 91
John Jackson, conseiller.....		8 75	6,207 52	531 25
W. Peters, secrétaire.....		4 00		253 52
<i>Pensions.</i>				
Saugutcheewaqua.....		4 00		
Peshama.....		4 00		
Goomah.....		4 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Frais funéraires.....		34 25		
Combustible pour la maison d'école.....		7 00		
Coût d'un canot pour passage d'eau.....		3 75		
Construct. de cabinets d'aisance pour la maison d'école.....		7 00		
Bois de construction pour ponts.....		27 81		
Soins médicaux.....		76 25		
Services de voyer.....		4 00		
Nettoyer la maison d'école.....		2 80		
Services d'un interprète pour faire le recensement.....		4 00		
Réparations à l'église.....		80 00		
Divers déboursés.....		1 50		
Distribution des intérêts.....		452 05		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		15 75		
Balance, 30 juin 1889.....	6,207 52	156 27		
	6,207 52	914 68	6,207 52	914 68
			6,207 52	156 68

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 32.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Soins médicaux et médicaments.....		42 00	3,132 45	113 22
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		7 20		120 00
Distribution des intérêts.....		210 60		129 84
Balance, 30 juin 1889.....	3,132 45	103 26		
	3,132 45	363 06	3,132 45	363 06
			3,132 45	103 26
Balance, 30 juin 1888.....				
Loyers perçus.....				
Intérêt sur capital placé.....				
Balance, 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 33.
Av.TABLEAU C—*Suite.*

DT. SIX-NATIONS DE LA GRANDE-RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointments.</i>				
John Miller, instituteur.....		364 15		
R. H. Dee, médecin intérimaire, 9 mois.....		1,500 00	869,718 25	8,215 67
A. Thompson, médecin-adjoint.....		600 00	8,262 17	1,257 00
Wm. Reap, interprète.....		400 00		
John Buck, gardien.....		50 00		
Josiah Hill, secrétaire et inspecteur.....		350 00		16 00
Wm. Wags, garde-forestier.....		130 00		47,622 04
Moses Turkey do.....		130 00		
John Langrill, médecin, 3 mois.....		500 00	8,051 64	3,671 00
<i>Pensions.</i>				
David Hill, 6 mois.....		15 00		
A. Isaac.....		50 00		
J. Gibson.....		50 00		
D. John.....		50 00		
P. Leaf.....		25 00		
S. Harris.....		25 00		
J. Simons.....		25 00		
Mary S. Hill.....		18 75		
L. Thomas.....		25 00		
Wm. Jack.....		25 00		
S. Green.....		25 00		
P. John.....		25 00		
S. Noah.....		25 00		
Catherine Siky.....		13 00		
Christeen Buck.....		25 00		
J. Hill, aîné.....		25 00		
Betsy Dixon.....		15 25		
Jacob Green.....		25 00		
Mme J. Claus.....		25 00		
Veuve Aughawaga.....		25 00		
		4,561 15	866,032 06	60,781 71
				A reporter.....

Balance, 30 juin 1888.....
 Ventes de terres.....
 Loyers et amendes.....
 Transfert du capital pour paiement à Seth Newhouse
 de deux acres de terre dans le township de
 Cayuga.....
 Intérêt sur capital placé.....
 Transfert de l'intérêt du montant avancé à même le
 capital comme emprunt pour payer des dettes.....
 Remboursement de l'intérêt à compte du montant
 avancé pour payer le grain de semence.....

A reporter.....

DT. SIX-NATIONS DE LA GRANDE-RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 33.

A.V.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		4,561 15		
Les paiements suivants :—				
<i>Pensions—Fin.</i>				
Veuve Mary Johnson.....		25 00		
Wm. Curley.....		25 00		
Nancy Gibson.....		25 00		
Ellen Powles.....		25 00		
Elizabeth Funn.....		25 00		
Elizabeth Nash.....		25 00		
Elizabeth Williams.....		25 00		
Susan Jamieson.....		25 00		
L. Bumbery.....		25 00		
Catharine Cusack.....		25 00		
Abram S. Hill.....		25 00		
Ellen E. Powles.....		18 75		
Isaac Smith, 9 mois.....		6 25		
Chris Walker, 3 mois.....		6 25		
Chief Geo. Elliott, 3 mois.....		6 25		
Susannah Powles do.....		6 25		
Samson Fish do.....		6 25		
<i>Divers déboursés.</i>				
Célébration de l'annivers. de la naissance de la Reine.....		201 85		
Allocation de pension des chefs.....		800 00		
Subvention aux écoles.....		1,500 00		
Frais judic. dans les poursuites p. vente de liqueurs.....		140 20		
Inspection de travaux publics.....		61 72		
Coût d'ouvrage supplémentaire sur le pont du Creek.....		60 85		
Loyer payé à Mme VanEvery.....		140 00		
do Mme Macdillin Garlow.....		150 00		
do Wm. Anderson.....		100 00		
Report.....			866,082 06	60,781 71

[PARTIE II]

400 00	Emily S. Johnson.....	400 00		
52 00	Dorothea Davis.....	52 00		
97 00	Lucy Burning.....	97 00		
100 00	Isaac Duncan.....	100 00		
161 52	Inspection des écoles.....	10 00		
10 00	Impressions.....	30 00		
422 00	Services au bureau des écoles.....	422 00		
786 43	Coût de la construction de ponts.....	30 45		
30 45	Secours.....	152 50		
152 50	Dépenses imprévues.....	15 00		
15 00	Assurance.....	15 60		
15 60	Soins médicaux au chef H. Clench.....	25 00		
25 00	M. John H. Stratford, soins à Wm. Otter.....	20 00		
20 00	Subvention à l'Armée du Salut.....	24 00		
24 00	Crédit pour la fête des Sauvages Seneceas.....	20 00		
20 00	Allocation aux commissaires d'écoles.....	16 10		
16 10	Subvention à la convention de tempérance.....	3,786 50		
3,786 50	Frais de voyages du Dr R. H. Dee.....	65 00		
65 00	Frais de grain de semence, etc.....	6 25		
6 25	Coût du grain de semence, etc.....	6 25		
6 25	Loyer à Catharine Hill.....	6 25		
6 25	do Mme D. Jamieson.....	6 25		
6 25	do Amos Russell.....	6 25		
6 25	do Archibald Russell.....	6 25		
275 00	do Wm. Russell.....	275 00		
137 51	Coût du détarage de la maison du conseil.....	70 00		
70 00	Coût du bois de construction pour ponts.....	62 25		
62 25	Prix pour concours de labour.....	25 00		
25 00	Coût pour grues, etc., adresse à la Reine.....	15 00		
15 00	Frête à Jacob Williams.....	26 50		
26 50	Poêle pour l'école Thomas.....	40 00		
40 00	Combustible pour écoles.....	75 00		
75 00	Services aux membres du comité.....	115 00		
115 00	Pertes par incendie.....	4 85		
4 85	Coût de bouillons pour le moulin à farine.....	20 00		
20 00	Coût pour charroyer du bois saisi.....	17 00		
17 00	Nettoyer la maison du conseil.....	75 00		
75 00	Frais funéraires.....	16 85		
16 85	Réparations à la sonnette.....	74 82		
74 82	Coût d'arpentage des lignes en litige.....	28,595 67		
28,595 67	Services de garde-forestier.....	828 71		
828 71	Loyer payé à Susannah Lewis.....	1,940 71		
1,940 71	Coût de matériel d'école.....	52,199 71		
52,199 71	Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'amortissement.....	8,051 64		
8,051 64	Distribution des intérêts.....			
	Transfert au capital du montant avancé comme emprunt pour payer les dettes.....			
	A reporter.....		866,082 06	60,781 71

[PARTIE II]

TABLEAU C.—*Suite.*N^o 33.

Dt. SIX-NATIONS DE LA GRANDE-RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages A.V.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....	1,910 71	52,199 71	886,032 06	60,781 71
Les paiements suivants :—				
<i>Divers déboursés.</i> —Fin.				
Transfert au compte indéterminé de ce qui a été dé-				
duit des intérêts pour payer les dettes.....		1,000 00		
Transf. au capital du paiement fait à Seth Newhouse	16 00			
pour 2 acres de terre dans le township de Cayuga.	884,105 35	7,582 00		
Balance le 30 juin 1889.....	886,032 06	60,781 71		
			886,032 06	60,781 71
			884,105 35	7,582 00
			Balance le 30 juin 1889.....	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 34.

AV.

TABLEAU C—Suite.

Dr. BANDE DE SHAWANAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
A. Powis, chef.....	20 00	8,384 31	82 52
Christina John, institutrice, 3 mois.....	25 00	800 00	338 68
Isabella Johnson do 9 do.....	75 00
<i>Divers déboursés.</i>				
Fournitures d'école.....	7 57
Soin de bestiaux.....	8 00
Distribution des intérêts.....	196 41
Balance le 30 juin 1889.....	9,184 31	89 22	9,184 31	421 20
	9,184 31	421 20	9,184 31	89 22
Balance le 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 35.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1888		31 88	3,523 27	120 00
Coût de médicaments		59 34		139 64
Distribution des intérêts		192 85		61 63
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		7 20		
Balance le 30 juin 1889	3,523 27			
	3,523 27	321 27	3,523 27	321 27
Balance le 30 juin 1889		61 63		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 36.

TABLEAU C—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE THESSALON, en compte avec le département des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Bois de service pour construire la maison d'école.....			Balance, 30 juin 1888.....	
Secours.....		204 80	Ventes de terres.....	13,440 04
Coût de médicaments.....		10 00	Intérêt sur capital versé.....	163 65
Coût de construction d'un pont.....		29 75		
Distribution des intérêts.....	300 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	16 37	290 87		
Balance, 30 juin 1889.....	13,287 32	105 64		
	13,603 69	641 06	Balance, 30 juin 1889.....	13,287 32
				105 64

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 37.
Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. TOOTOOMENAI ET SA BANDE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
J. A. Reid, médecin.....		10 91		
<i>Divers déboursés.</i>				
Coût des médicaments.....		8 10		
Distribution des intérêts.....		34 61		
Balance, 30 juin 1889.....	900 00	11 53		
	900 00	65 15		
			900 00	65 15
			900 00	11 53
			Balance, 30 juin 1889.....	
			Balance, 30 juin 1888.....	
			Intérêt sur capital placé.....	
				10 67
				54 48

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 38.

TABLEAU C—Suite.

D^T. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			
Secours.....	4 00	Balance, 30 juin 1888.....	46 65
Coût de médicaments.....	29 75	Loyers et amendes.....	102 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	3 60	Rémise du montant avancé pour l'achat de bœufs et instruments aratoires.....	38 00
Distribution des intérêts.....	228 71	Intérêt sur capital placé.....	160 08
Balance, 30 juin 1889.....	80 67		
	346 73	3,955 85	346 73
		3,955 85	80 67
		Balance, 30 juin 1889.....	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 42.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. AMALÉCITES DE L'ÎLE VERTE ET VIGER, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Commission sur perceptions, porté à l'avoir du fonds d'administration.....	3 69	353 50	5,165 34	886 46
Distribution des intérêts.....		775 04	36 91	242 08
Balance, 30 juin 1889	5,198 56	1,128 54	5,202 25	1,128 54
	5,202 25	1,128 54	5,198 56	775 04
Balance, 30 juin 1888.....				
Balance, 30 juin 1888.....				
Ventes de terres.....				
Intérêt sur capital placé				
Balance, 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 43.

Av.

TABLEAU C—*Suite.*D^T. SAUVAGES DU LAC DORÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....	18 43	3 74	18 43	2 90
	18 43	3 74	18 43	0 84
				3 74
				3 74

L. VANKOUGHNET,
 Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N^o 44.

TABLEAU C—*Suite.*

Av.

HURONS DE LORETTE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

		Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		420 00	6 23	119 05	82 03
Balance, 30 juin 1880		3,899 05	187 75	4,200 00	103 91
		4,319 05	193 98	4,319 05	8 04
Balance, 30 juin 1889				3,899 05	187 75
Balance, 30 juin 1888					
Ventes de bois de construction					
Loyers					
Intérêt sur capital placé					

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Balance, 30 juin 1888		5,308 40	8,876 13	405 19
<i>Appointements.</i>			727 62	163 52
Moïse Lafort, constable		396 00		6,197 83
L. Shalakenton, organisés		50 00		
P. Terceura, garde-barrière		24 00		
L. Ornoakété, do		24 00		
<i>Pensions.</i>				
Jos. Saennsakeron, 6 mois		8 00		
M. Tekawenkenson		20 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
N. N. Burdin, commutation au lieu d'approvisionnement		247 00		
Coût des prix d'école		20 00		
Toiser de la pierre		145 16		
Vêtements, etc., pour constable		54 75		
Frais de voyages de A. Brosseau		18 50		
Combustible pour les écoles		32 00		
Réparer une clôture		19 67		
Travaux sur les chemins		145 36		
Assurance		125 00		
Dons de service pour les ponts		19 50		
Matériaux pour les écoles		34 40		
Frais de messagerie		50 50		
Secours		32 00		
Réparer le bâtiment pour l'exposition		14 25		
Coût d'arpentages	1,000 00			
Transfert au compte de Ann Konwahentakwen, étant sa part du montant payé par le ch. de fer C. P., comme domm. pour traverser la réserve (lot 213).	81 50	2 45		

[PARTIE II]

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	72 76	25 60	9,603 75	6,766 54
Balance, 30 juin 1889	8,449 94		8,449 49	
	9,603 75	6,766 54		
Balance, 30 juin 1889		6,197 83		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

[PARTIE II]

Les paiements suivants :—	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Appointements.</i>				
Rév. Mainville, missionnaire.....		100 00		
Josephine Leclair, institutrice.....		150 00		
M. J. Powell do.....		200 00		
Josephine Peets do.....		200 00		
Annie O'Callaghan do.....		200 00		
Loran Pike, secrétaire.....		10 00		
A. Pike, organiste.....		20 00		
Loran Pike, interprète.....		8 13		
J. Isaac, chef.....		5 00		
Geo. Thomas, do.....		5 00		
Peter Longpoint, chef.....		5 00		
Thos. Lazare do.....		5 00		
<i>Pensions.</i>				
Loran Solomon.....		10 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Allocation au Rév. M. Mainville pour bois.....		25 00		
do do.....		28 00		
Réparations aux chemins.....		3 22		
Frais funéraires.....		28 00		
Louis Smoke, pour sonner la cloche de l'église.....		4 00		
Nettoyer la maison d'école.....		88 60		
Coût du matériel pour clôture.....		5 60		
Provisions fournies aux hommes faisant une clôture.....		7 86		
Provisions fournies pendant l'élection des chefs.....		147 00		
Secours.....		101 88		
Commissible pour l'école.....		15 00		
Réparations à l'école.....		11 80		
Coût du vicaire.....		19 45		
Fournitures d'école.....				
Balance, 30 juin 1888.....			29,528 61	1,623 49
Partie du montant payé par la corporation du township de Dundee.....			30,000 00	68 35
Perceptions des Sauvages des États-Unis, à compte des réparations à l'église.....				1,693 98
Loyers et amendes.....				1,766 08
Intérêt sur capital placé.....				30 00
Remboursement de diverses personnes à compte des réparations à l'église.....				
Crédit législatif pour faire face aux dépenses de l'inspecteur Dignum, se rattachant à la commission de Dundee.....			100 00	

Copie de plan, etc., township de Dundee.....	107 36	25 00		
A. Dignum, dépenses de commission de Dundee.....	3,000 00	98 47		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	56,521 25	2,794 55		
Distribution des intérêts.....	59,628 61	837 34	59,628 61	5,181 90
Balance, 30 juin 1889.....			56,521 25	837 34

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINGLAIR,
Comptable.L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

[PARTIE II]

TABLEAU C.—*Suite.*

DT. IROQUIOS DE SAINT-RÉGIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 46a.

AV.

	\$	cts.
Fonds d'administration, pour commission sur perceptions.....	2,000 00	
Balance, 30 juin 1889.....	18,000 00	
	20,000 00	
Payé par la corporation du township de Dundee à compte de la valeur estimée de terrains affermés.....		20,000 00
Balance, 30 juin 1889.....		18,000 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU C—*Suite*.
 Dt. SAUVAGES DU LAC SAINT-JEAN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av. N° 47.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants:—				
Balance, 30 juin 1888.....		958 30	1,017 25	10 10
Réparations aux chemins.....		59 17	616 42	2 32
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	55 93	0 60		1,005 74
Balance, 30 juin 1889.....	1,577 74			
	1,633 67	1,018 16	1,633 67	1,018 16
Balance, 30 juin 1889.....		1,005 75	1,577 74	
Balance, 30 juin 1888.....				
Ventes de terres.....				
Loyers.....				
Intérêt sur capital placé.....				
Balance, 30 juin 1889.....				
Balance, 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 49.

AV.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. NIPISSINGUAS DU HAUT DE L'OUTAOUAIS, en compte avec le département des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888.....	2,345 96	708 28	Balance, 30 juin 1888.....	65 48
Balance, 30 juin 1889.....	2,345 96	708 28	Intérêt sur capital placé.....	642 80
			Balance, 30 juin 1889.....	708 28
			Balance, 30 juin 1889.....	2,345 96

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			
<i>Appointements.</i>			
J. Comeau, médecin.....	150 00	Balance, 30 juin 1888.....	36,251 97
Wm. Harvey, constable.....	91 66	Ventes de terrains et de bois de construction.....	1,264 47
S. Ojick, chef.....	100 00	Loyers et amendes.....	775 75
J. Manass, chef.....	50 00	Intérêt sur capital placé.....	1,517 68
M. Tehenense, chef.....	50 00	Balance, 30 juin 1889.....	43 75
J. McDougal, interprète.....	25 00		
Jas. McCaulay, instituteur.....	175 00		
<i>Divers déboursés.</i>			
Coût en rapport avec les règlements sanitaires.....	13 50		
Frais judiciaires.....	9 25		
Coût d'un monument à la mémoire de feu le chef Pknawatik.....	15 00		
Vaccin.....	4 55		
Matériel d'école.....	15 13		
Poêle, etc., pour l'école.....	20 60		
Coût du creusage d'un puits pour l'école.....	61 66		
Coût du clôturage.....	118 00		
Annouces.....	11 70		
Assurance.....	6 50		
Bois pour l'école.....	16 75		
Purines pour l'école.....	86 75		
Secours.....	119 00		
Coût de construct. de cabinets d'aisance pour l'école.....	30 42		
Loyers payés aux représentants légaux de feu le chef Pknawatik.....	150 00		
Frais funéraires.....	6 00		
Frais de voyages de Simon Ojick à Baskatonge.....	21 00		

Protection d'un pont.....	1 50		
Fret sur menottes.....	0 75		
Coût d'arpentages.....	2,299 10		
Construction d'une maison d'école.....	600 00		
Travaux sur les chemins.....	499 08		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	126 45		
Distribution des intérêts.....	1,065 23		
Balance, 30 juin 1889.....	33,991 81		
	37,516 44	37,516 44	2,459 49
Balance, 30 juin 1889.....	43 75	33,991 81	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 51.
Av.TABLEAU C.—*Suite.*

Dt. SAUVAGES SONGHEES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
ecours.....		98 74		88 50
Approvisionnement pour la fête de Noël.....		150 52		144 50
Coût d'instruments aratoires.....	120 00			387 72
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		8 67		
Balance, 30 juin 1889.....	9,573 01	362 79	9,693 01	620 72
	9,693 01	620 72	9,573 01	362 79
			Balance 30 juin 1889.....	
			Balance, 30 juin 1888.....	
			Loyers.....	
			Intérêt sur capital placé.....	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR, comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 6.

Av.

TABLEAU C—Suite.
SAUVAGES DE COWICHAN (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1889	60 02	2 40	60 02	2 40
Intérêt sur capital placé.....				
	60 02	2 40	60 02	2 40
Balance le 30 juin 1889			60 02	2 40

[PARTIE II]

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 52.

TABLEAU C—Suite.

DT. SAUVAGES DE MUSQUEAN (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Av.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1889		52 36	2 04	Balance le 30 juin 1888		52 36	2 04
		52 36	2 04	Intérêt sur capital placé			
				Balance le 30 juin 1889		52 36	2 04

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 54.

Av.

TABLEAU C.—*Suite.*

Dt. BANDE DE SQUAMISH (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....	86 46	3 48	86 46	3 48
Intérêt sur capital placé.....				
	86 46	3 48	86 46	3 48
Balance, 30 juin 1889.....			86 46	3 48

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C—*Suite*.
 DT. BANDE DE HARRISON, en compte avec le département des affaires des Sauvages.
 N° 55.
 Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888.....	31 62	1 28	31 62	1 28
Intérêt sur capital placé.....				
	31 62	1 28	31 62	1 28
Balance, 30 juin 1889.....			31 62	1 28

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINGLAIR,
Comptable.

N^o 56.
A. V.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. BANDE DE QUEMICHAN, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....	11 16	0 44	11 16	0 44
	11 16	0 44	11 16	0 44
Balance, 30 juin 1888.....				
Intérêt sur le capital versé.....				
Balance, 30 juin 1888.....				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 57.

Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. BANDE DE CHEMAINES, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Cott de roues de charrettes.....		43 89	323 89	
Paire de bouillons.....		80 00	50 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	5 00			12 96
Balance, 30 juin 1889.....	368 89			110 93
	373 89	123 89	373 89	123 89
Balance, 30 juin 1889.....		110 93	368 89	

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 58.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. BANDE DES CHILLIERTZAS, COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....	2 14	0 12	Balance, 30 juin 1888.....	2 14
	2 14	0 12	Intérêt sur capital placé.....
			Balance, 30 juin 1889.....	2 14
				0 12
				0 12

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 59.
A.V.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. BANDE SAINT-PIERRE, MANITOBA, en compte avec le département affaires des Sauvages.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888		1,175 77		Droits sur le bois		258 00	42 05
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		25 80	47 04	Amendes pour vente de liqueurs		943 57	4 99
Intérêt				Balance, 30 juin 1889		1,201 57	47 04
Balance, 30 juin 1889		1,201 57	47 04				
		943 57	4 99				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 60.

TABEAU C—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE TÊTE-OUVERTE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1889.....	47 71	26 88	47 71	25 00
Amendes pour ventes de liqueurs.....				1 78
Intérêt sur capital placé.....				
	47 71	26 88	47 71	26 78
Balance le 30 juin 1889.....			47 71	26 78

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 61.

TABLEAU C—Suite.

DT. SAUVAGES DU PORTAGE LA PRAIRIE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1889.....	457 01	18 28	457 01	18 28
Intérêt sur capital placé.....				
Balance le 30 juin 1889.....	457 01	18 28	457 01	18 28

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 64.

Av.

TABLEAU C—Suite.

Dt. BANDE D'ASSABASKASING, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Transféré aux Sauvages de la Baie du Poisson-Blanc pour clore le compte.....	2,214 28	88 56	2,214 28	88 56
	2,214 28	88 56	2,214 28	88 56
			Balance, 30 juin 1888.....	88 56
			Intérêt sur capital placé.....	88 56

[PARTIE II]

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

TABLEAU C—Suite.

N° 66.

Av.

DT. SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.		cts.
Payé à Robert P. Fraser pour terre adjoignant la réserve à Fisher's Grant, comté de Pictou.....	300	00	Balance, 30 juin 1888.....	427
Balance, 30 juin 1889.....	144	51	Intérêt sur capital placé.....	17
	444	51		51
			Balance, 30 juin 1889.....	144
				51

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 67.

TABLEAU C—*Suite.*

Dt. SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, en compte avec le département des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Frais judiciaires	29 50		5,301 38	
Balance, 30 juin 1889	5,483 96		212 08	
Balance, 30 juin 1888			5,513 46	
Intérêt sur capital placé				
Balance, 30 juin 1889	5,513 46		5,483 96	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 68.

Av.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA TOBIQUE, N.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants : —				
Balance, 30 juin 1888.....		25 00	7,283 19	290 32
Rév. J. J. O'Leary, missionnaire.....		100 00		
Mary Hawkes, institutrice.....		67 50	977 96	
10 p. 100 sur droits de bois de constr. p. distribution.....	54 77			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	97 79	97 82		
Balance, 30 juin 1889.....	8,108 59		8,261 15	290 32
				97 82
Balance, 30 juin 1889.....			8,108 59	97 82

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N^o 69.

TABLEAU C—*Suite*.

DT. SAUVAGES DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....	38 22	Balance juin 30 juin 1888.....	36 74
	38 22	Intérêt sur capital placé.....	1 48
		Balance, 30 juin 1889.....	38 22
			38 22

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 70.

Av.

TABLEAU C—Suite.

J. B. CLENCH, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....		725 06	776 90	Balance, 30 juin 1888.....		725 06	719 10
				Intérêt sur le capital versé.....			57 80
		725 06	776 90	Balance, 30 juin 1889.....		725 06	776 90
						725 06	776 90

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. NANCY MAIVILLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N^o 71.
AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Payé douze mois d'intérêt.		50 50	2,500 00	25 25
Balance, 30 juin 1889.	2,500 00	75 75		101 00
	2,500 00	126 25	2,500 00	126 25
			2,500 00	75 75
Balance, 30 juin 1888.				
Intérêt sur le capital versé.				
Balance, 30 juin 1889.				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 72.

Av.

TABLEAU C—Suite

JAMES MANAGE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Intérêt pour douze mois.....		30 30	1,500 00	15 15
Balance, 30 juin 1889.....	1,500 00	45 45	1,500 00	60 60
	1,500 00	75 75	1,500 00	75 75
			1,500 00	45 45
Balance, 30 juin 1888.....				
Intérêt sur capital placé.....				
Balance, 30 juin 1889.....				

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 73.

A.V.

TABLEAU C—*Suite.*

WILLIAM WABBUCK, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.....	2,000 00	507 00	2,000 00	410 00
Intérêt sur capital placé.....				96 40
Balance, 30 juin 1889.....	2,000 00	507 00	2,000 00	507 00

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 74.

TABLEAU C—Suite.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888.....		23,170 87	49,766 30	4,200 00
Les paiements suivants :—				1,287 44
<i>Appointements.</i>				27,701 58
A. A. Hudon, plaignant.....		100 00		
Rev. J. Gagné, agent.....		50 00		
F. H. O'Brien, plaignant.....		100 00		
L. E. Otis, agent.....		395 00		
L. F. Boucher, agent.....		395 00		
H. Vassal.....		170 44		
V. J. A. Verner, médecin.....		100 00		
Simon Porrier, agent.....		181 27		
Narcisse Lébel, do.....		112 50		
P. E. Robillard, do.....		27 08		
N. C. Smillie, médecin.....		88 81		
<i>Subventions pour grain de senecca.</i>				
Montagnais du haut du Saguenay et du lac St-Jean.....		250 00		
Micmacs de Gaspé.....		100 00		
do Maria.....		150 00		
Abénakis de Saint-François.....		200 00		
Iroquois de Caughnawaga.....		100 00		
Lac Doré.....		50 00		
Sauvages du lac des Deux Montagnes.....		100 00		
do de la rivière Désert.....		250 00		
Abénakis de Béancour.....		150 00		
Micmacs de Ristigouche.....		250 00		
Hurons de Lorette.....		75 00		
Micmacs de Bonaventure.....		24 00		
do Chicoutimi.....		160 00		
A reporter.....		26,749 97	49,766 30	33,139 02

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		26,749 97			33,139 02
<i>Secours.</i>					
Abénakis de Bécaucour.....		225 00			
Amalécites de Cacouna.....		150 00			
Amalécites des Îles Verte et Viger.....		100 00			
Sauvages de Témiscamungue.....		217 69			
Micmacs de Gaspé.....		100 00			
Sauvages de Moisie, Mingan et des Sept-Îles.....		521 80			
Betsiamitis.....		500 00			
Godbout.....		150 00			
Veuve Vincent.....		50 00			
Sauvages du lac Saint-Jean.....		200 00			
Abénakis de Saint-François.....		150 00			
Sauvages du lac Doré.....		78 75			
Iroquois de Caughnawaga.....		100 00			
Sauvages du lac des Deux-Montagnes.....		355 00			
Micmacs de Ristigouche.....		50 00			
Amalécites de la Pointe-Lévis.....		46 00			
Sauvages Ojés du township de Gibson.....		206 25			
Sauvages du Grand-Lac.....		44 05			
Sauvages de la rivière du Rat et du Saint-Maurice.....		100 00			
Micmacs de Maria.....		50 00			
Micmacs de Rimouski.....		230 00			
Sauvages d'Abitibi.....		125 00			
Sauvages de Winwago.....		47 12			
Sauvages de la Barrière.....		25 00			
Sauvages Hurons du township de Spalding.....					
<i>Divers déboursés.</i>					
Frais funéraires.....		10 08			
Médicaments et soins médicaux.....		615 90			
Approvisionnement. pour l'hôpital de la Pointe Bleue.....		549 24			

App. d'une garde malade, hôpital de la Pointe Bleue.....	55 00				
Frais sur chemins à Ristigouche.....	14 00				
Frais de distrib. de grains de semence et secours.....	126 50				
Frais de distrib. de grains de semence et secours.....	70 80				
Frais judiciaires <i>in re</i> poursuite pour vente de liquors.....	53 41				
Frais de vaccination.....	100 00				
Allocation au surint. Boucher pour loyer de bureau.....	2 45				
Réparations d'un bât. de pavillon à Cacouna.....	208 50				
Frais pour vaccination des Sauvages.....	20 00				
Frais de voyage de L. E. Otis.....	117 75				
Frais judiciaires <i>in re</i> Sauvages de Caughnawaga.....	174 52				
Secours à diverses personnes.....	15 00				
Pouritures d'école.....	60 00				
Poin pour les Sauvages du Lac Doré.....	12 10				
Inspection des écoles.....	8 50				
Frais de voyages de N. LeBel.....	200 00				
Crédit spécial p. secours à l'agence de L. F. Boucher.....	28 00				
Frais de voyage de S. Poirier.....	2 90				
Fret sur couvertures.....					
Transfert au compte du fonds de retraite des retenues sur les appointements des agents.....	12 40				
Balance au 30 juin 1889.....	49,766 30				
	49,766 30				33,139 02
Balance au 30 juin 1889.....					27,701 58

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888.....		65,897 41		
Les paiements suivants :				
<i>Appointements.</i>				
J. T. Gilkison, surintendant.....		1,577 80		
A. G. Smith, commis.....		882 00		
Thomas Gordon, agent.....		385 00		
J. Beattie do.....		882 00		
Thomas Walton do.....		686 00		
W. Van Abbott do.....		1,176 00		
J. C. Phipps, surintendant.....		980 00		
A. M. Ironside, commis.....		246 88		
R. M. Stephen, médecin.....		305 00		
A. B. Cowan, agent.....		784 00		
E. W. Ross do.....		493 75		
J. P. Donnelly do.....		493 75		
Matthew Hill do.....		493 75		
J. Thackeray do.....		493 75		
J. R. Stevenson do.....		493 75		
H. H. Thompson do.....		493 75		
D. J. McPhee do.....		493 75		
A. McKelvey do.....		493 75		
A. English do.....		493 75		
J. W. Jermyn do.....		493 75		
James Allen do.....		493 75		
E. Harris do.....		588 00		
James Martin do.....		588 00		
A. Brosseau do.....		588 00		
P. E. Jones do.....		150 00		
G. B. McDermott do.....		197 50		
A. Baetien.....		196 00		
J. P. Donnelly, arénages, 1887.....		25 00		
J. L. Thompson, gardien de l'île.....		25 00		
A. Root do.....				
Balance au 30 juin 1888.....				
Septième remboursement par les Objbways et Ottawa de l'île Manitouline, à compte d'emprunts faits à différents temps pour aider à faire des arpen-tages, chemins, etc.....				
Crédits législatifs.....				
Intérêt sur capital placé.....				
Honoraires, etc.....				
Commission chargée à divers titres pour perceptions à compte de terres et bois de commerce.....				
Montant des chèques retirés en 1886-87 et encore en circulation.....				
Balance au 30 juin 1889.....				

[PARTIE II]

J. Wallace do.....		25 00		
Dr. Oroniyatektha, médecin.....		300 00		
A. Cyrette, constable.....		36 00		
E. Bennett, agent.....		60 00		
Angus Cook, chef, réserve Gibson.....		200 00		
W. S. Brewster, services professionnels.....		150 00		
J. Newton, M. D., médecin.....		112 50		
A. McLaren, M. D., do 9 mois.....		50 00		
A. McBride.....		75 00		
A. P. LeBel, agent, 6 mois.....		50 00		
P. Boyer, constable.....		17 50		
J. McCullough, depuis le 18 février.....		37 50		
A. D. Walker, M. D., 3 mois.....				
<i>Depenses imprevuees des differents surintendances et agences.</i>				
James Allen—			13 45	
Frais de port, frais de voyages, etc.....				
A. English—		\$100 00		
Allocation pour soin de cheval.....		87 03		
Frais de voyages, frais de port, etc.....			187 08	
J. P. Gilkison—		\$240 00		
Loyer de bureau.....		261 13		
Frais de voyages.....			501 13	
William Simpson—				
Frais de voyages, loyer de bureau, com-bustible, frais de port, etc.....		\$159 75		
Commission.....		549 99		
Thomas Gordon—		\$112 50		
Loyer et combustible, 9 mois.....		16 09		
Frais de port, etc.....			709 74	
J. W. Jermyn—				
Frais de port, frais de voyages, etc.....			128 59	
D. J. McPhee—				
Frais de voyages.....			15 71	
E. Harris—				
Frais de voyages.....			26 10	
R. C. Strickland—		\$119 29		
Commission.....		10 00		
Frais de voyages.....			129 29	
E. Bennett—				
Frais de port.....			3 00	
A reporter.....				108,410 09
			156,680 61	
				85,403 48

[PARTIE II]

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report		85,403 48	156,680 61	103,410 09
Les paiements suivants :—				
<i>Depenses imprévues des différentes surintendances et agences—Suite.</i>				
T. G. Pile— Commission.....		184 30		
N. Lebel— Commission.....		1 77		
John P. Day— Commission.....		30 88		
Geo. Long— Commission.....	\$217 04			
Frais de voyages, frais de port, etc..	25 50			
A. B. Cowan— Frais de voyages.....		242 63		
A. Brosseau— Loyer de bureau.....	\$60 00			
Frais de port, frais de voyages, etc.	32 55			
James Martin— Loyer de bureau.....		92 55		
A. McKevey— Loyer de bureau.....		50 00		
J. P. Donnelly— Loyer de bureau, combustible, etc..	\$130 00			
Frais de voyages, frais de port et divers	120 89			
Thos. Walton— Loyer de bureau.....	\$60 00			
Frais de port, etc.	20 43			
Frais de voyages	56 20			
Commission.....	355 05			
J. C. Phillips— Frais de voyages.....	\$214 24			
Commission et honoraires.....	743 45			
Frais de port et divers.....	83 21			
B. W. Ross— Loyer de bureau.....	\$60 00			
Frais de voyages, frais de port et divers	300 75			
Commission.....	372 36			
E. Watson— Loyer de bur., comb., frais de p., etc.	\$76 33			
Frais de voyages.....	37 00			
Commission, etc.	1,014 43			
J. Beattie— Frais de port, frais de voyages, etc		42 45		
Wm. Van Abbott— Loyer de bureau, combustible, etc..	\$134 48			
Frais de voyages, frais de port, etc.	167 72			
P. E. Jones— Frais de voyages, frais de port et divers		53 64		
Pour la protection du bois, etc.— W. H. Baxter.....		378 51		
John Ryan.....		36 00		
H. May.....		32 50		
W. Haner.....		238 10		
Jas. Weatherhead.....		315 16		
A. Monk.....		110 25		
J. Connors.....		117 00		
M. Belrose.....		382 68		
Robt. Davis.....		65 50		
Robert Love.....		10 00		
D. Tomkins.....		6 00		
D. McKechnie.....		6 75		
R. C. Delmar.....		9 00		
A. E. Street.....		228 62		
Jos. Lesage.....		91 00		
S. Commanda.....		91 00		
L. Beauchage.....		98 98		
P. Meggs.....		16 00		
E. Gardner.....		20 00		
W. McLennan.....		1 00		
D. McKechnie.....				
A reporter.....		92,752 69		

[PARTIE II]

Commission.....	491 68			
J. C. Phillips— Frais de voyages.....		1,040 30		
Commission et honoraires.....				
Frais de port et divers.....		733 11		
B. W. Ross— Loyer de bureau.....		1,127 76		
Frais de voyages, frais de port et divers		42 45		
Commission.....		302 20		
E. Watson— Loyer de bur., comb., frais de p., etc.		53 64		
Frais de voyages.....		378 51		
Commission, etc.		36 00		
J. Beattie— Frais de port, frais de voyages, etc		32 50		
Wm. Van Abbott— Loyer de bureau, combustible, etc..		238 10		
Frais de voyages, frais de port, etc.		315 16		
P. E. Jones— Frais de voyages, frais de port et divers		110 25		
Pour la protection du bois, etc.— W. H. Baxter.....		117 00		
John Ryan.....		382 68		
H. May.....		65 50		
W. Haner.....		10 00		
Jas. Weatherhead.....		6 00		
A. Monk.....		6 75		
J. Connors.....		9 00		
M. Belrose.....		228 62		
Robt. Davis.....		91 00		
Robert Love.....		91 00		
D. Tomkins.....		98 98		
D. McKechnie.....		16 00		
R. C. Delmar.....		20 00		
A. E. Street.....		1 00		
Jos. Lesage.....				
S. Commanda.....				
L. Beauchage.....				
P. Meggs.....				
E. Gardner.....				
W. McLennan.....				
D. McKechnie.....				
A reporter.....		156,680 61		103,410 09

[PARTIE II]

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....	101,429 66		156,680 61	103,410 09
Les paiements suivants :—				
<i>Divers—Suite.</i>				
Horloge pour l'école de la rivière du Pic.....		4 00		
Tuyaux pour poêle pour l'école de la rivière du Pic.....		2 25		
Pom. de fer et aut. gr. p. les Sauv. du Fort William.....		354 42		
Vaccination des Sku dans le district du Lac Supérieur.....		151 25		
Allocation p. loyer au médecin sur l'île Manitouline.....		17 40		
Papeterie et impressions.....		303 63		
Meubles pour le bureau de l'agent Jones.....		32 00		
Bois de serv., etc., p. les Sauv. à la réserve Gibson.....		22 93		
Frais de voyage d'un Sauvage (J. White) à Graven-hurst.....		30 45		
Différence sur échange d'un cheval pour un Sauvage de Christmas Island, N. E.....		20 00		
Chaloupe pour l'agent Long.....		30 00		
Compagnie de messagerie canadienne, fret.....		29 49		
Canot pour l'agent Donnelly.....		39 48		
Médicaments et soins médicaux pour les Sauvages du Lac Supérieur.....		110 10		
Compagnie de messagerie canadienne, fret.....		20 80		
Revolver et mouttes pour constable à Maniwaki.....		14 55		
Service d'embaieur.....		165 00		
Soins médicaux pour les Sauvages du dist. Mattawa.....		74 00		
Depenses relatives à l'épidémie à Caradoc.....		6 50		
do l'épidémie de la rougeole à Michi-picoten.....		50 00		
Services d'un encanteur pour la vente de lots sur l'île White Cloud.....		10 00		
Loyer d'une chambre pour l'encanteur.....		10 00		
Depenses concernant la vente du bois de construction, réserve du Lac de l'Aigle.....		15 00		

[PARTIE II]

Pour services de protection du bois de constr. contre l'incendie, réserve du lac du Poisson-Blanc.....	38 75			
Pour copies de devis de coupes de bois.....	15 00			
Prix de labourage pour les Sauvages des Six-Nations.....	43 20			
Poêle, etc., pour bureau du Sault Ste-Marie.....	7 15			
Meubles.....	12 00			
Secours aux Sauvages indigents, lac Supérieur.....	8 00			
Vaccin.....	26 36			
Transfert au compte du fonds de retraite de la re-tenu sur les appointements des agents.....	282 72			
Balance le 30 juin 1889.....	156,680 61		156,680 61	103,410 09
Balance le 30 juin 1889.....	103,410 09		156,680 61	
	76,332 77			
Balance le 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

N° 77.

TABLEAU C—Suite.

D^T. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

		Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Balance le 30 juin 1888				24,736	56	141,222	83		
Les paiements suivants :—									
<i>Appointements des missionnaires.</i>									
	Rév. G. Giroux			225	96				
	Rév. T. Quinac			235	00			16,227	50
	Rév. M. Mainville			203	32			5,103	44
	Rév. N. V. Burtin			225	96				
	Rév. J. Tucker			140	00				
	Rév. A. G. Smith			400	00				
	Rév. J. Jacobs			400	00				
	Allocation aux missionnaires du bas du Saint-Laurent			500	00				
<i>Appointements des instituteurs—Ontario.</i>									
	Edmund Farrar			150	00				
	Christina John			37	50				
	Jos. Esquimaux			50	00				
	H. E. Bordan			37	50				
	Sœur M. Ursule			200	00				
	Mme H. E. Brown			100	00				
	Rév. Thos. Ouillette			100	00				
	Mère Annonciation			150	00				
	Thos. Stackum			200	00				
	Jas. McKay			250	00				
	John Esquimaux			37	50				
	L. A. Dugas			300	00				
	Elizabeth Miller			600	00				
	Sophia Peltier			200	00				
	Magdalen Atchetawence			200	00				
	A. Gabow			200	00				
	Mary J. May			150	00				
	Lizzie Julian			200	00				
	A reporter			30,320	30	141,222	83	40,781	74
	A reporter								

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		30,229 30		
<i>Appointements des instituteurs—Ontario—Fin.</i>				
Nellie Donahue.....		250 00		
Mary Cada.....		250 00		
Kate Stack.....		200 00		
Seur Saint-Thécla.....		100 00		
David Menonmie.....		112 50		
Isabella Johnson.....		112 50		
Rév. Rennison.....		150 00		
Seur M. Vincent.....		189 00		
Seur M. Adeline.....		36 00		
J. A. Blais.....		125 00		
John A. Maggrah.....		16 67		
Maggie Lewis.....		33 33		
Robert Farquhar.....		62 50		
Lucy Hill.....		6 25		
O. Pelkey.....		33 33		
Québec.				
Ovide Roy.....		350 00		
Seur Saint-Laurent.....		250 00		
E. Boreddet.....		250 00		
Kate Murray.....		200 00		
John King.....		250 00		
Margaret Audet.....		150 00		
E. Bittner.....		200 00		
Seur Saint-Hilaire.....		100 00		
Eugène Roy.....		150 00		
Nouveau-Brunswick.				
Flora Campbell.....		200 00		
M. H. Martin.....		200 00		
Report.....				
			141,222 83	49,781 74

J. McNulty.....	200 00			
M. Fimie.....	250 00			
Mary Hawkes.....	112 50			
Nouvelle-Ecosse.				
R. McMillan.....	200 00			
T. C. Kerr.....	264 66			
J. McEachen.....	166 66			
Maggie J. Barss.....	300 00			
Mary A. McEachen.....	200 00			
L. W. McDonald.....	100 00			
Maggie B. McEachen.....	33 34			
Sarah Macdonald.....	83 34			
<i>Credit annuel pour écoles.</i>				
École industrielle de Wikimekong.....	1,800 00			
Asile de Shingwauk.....	1,800 00			
do Wawanosh.....	600 00			
Écoles de la réserve des Six Nations.....	400 00			
Écoles dirigées par la Société des Missions Méthodistes.....	2,010 01			
Institution Industrielle de Mount-Elgin.....	3,834 38			
<i>Livres d'école, cartes géographiques, etc.</i>				
École de Ristigonche.....	3 00			
do Maria.....	4 36			
do Sainte-Marie, N.-B.....	7 60			
do Wikimekong.....	51 20			
do Kingsclear, N.-B.....	1 00			
do Gibson.....	30 00			
do Tobique, N.-B.....	11 97			
do Fort-William.....	35 88			
do la rivière au Serpent.....	3 60			
do l'Orpèlmat Fort-William.....	11 00			
do Mississauga.....	16 15			
do la baie du Sud.....	5 75			
do lac au Poisson-Blanc.....	2 27			
do Cacouna.....	5 48			
do Temiscamingue.....	8 05			
do Saint-François.....	1 35			
do la baie de l'Ouest.....	1 35			
do Rivière du Loup.....	5 52			
A reporter.....				
			141,222 83	49,781 74

TABEAU C—Suite.
Fonds des écoles des Sauvages, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		46,804 74	141,222 83	49,781 74
Les paiements suivants :—				
<i>Livres d'école, cartes géographiques, etc.—Fin.</i>				
Ecole de Whycomagh, N.-E.....		15 58		
do Népigon.....		5 35		
do Creek à la Carpe.....		3 23		
do Saganook.....		4 55		
do Rocher Rouge.....		10 15		
do la rivière au Saumon, N.-E.....		8 05		
do do Pic.....		4 10		
do Oneida.....		3 00		
do Kingslear, N.-B.....		1 80		
do Sainte-Marie, N.-B.....		8 47		
do Shawanaga.....		2 00		
do la rivière du Milieu, N.-E.....		8 18		
do New-Germany, N.-E.....		2 01		
do Lac Doré.....		8 92		
do Rivière à l'Ours, N.-E.....		1 88		
do Buzwabs.....		1 00		
<i>Inspection des écoles.</i>				
Saint-François.....		20 00		
Saint-Régis.....		12 00		
Ecoles dans le comté de Middlesex.....		36 50		
Ecole d'Oka sur la réserve Gibson.....		37 50		
Caughnawaga.....		11 00		
Ecole de Sainte-Anne et Eskasoni.....		10 00		
Institution industrielle de Mount-Elgin.....		36 50		
Lorette.....		6 00		
Ile Cornwall.....		7 00		
District d'Algonna.....		75 25		
Report.....		46,804 74	141,222 83	49,781 74

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		46,804 74	141,222 83	49,781 74
<i>Combustible pour les écoles.</i>				
Parry-Sound.....		65 00		
Ecoles dans la Nouvelle-Ecosse.....		25 00		
Ecoles catholiques romaines dans Ontario.....		207 60		
Réserve des Ontédas.....		40 25		
María.....		26 00		
Lac d'Or.....		12 00		
Ecole à Saint-Ambroise.....		5 00		
Ecole dans le township de Gibson.....		14 00		
<i>Combustible pour les écoles.</i>				
Saint-Régis.....		3 00		
Saint-François.....		20 00		
Whycomagh, N.-B.....		10 00		
Sainte-Marie, N.-B.....		8 78		
María.....		23 20		
Rocher Rouge.....		12 00		
Ristigouche.....		43 00		
Wikwemikong.....		17 50		
Baie du Sud.....		17 50		
Kingslear, N.-B.....		14 00		
Tobique, N.-B.....		14 00		
Rivière au Serpent.....		10 00		
Creek à la Carpe.....		7 50		
Lac au Poisson Blanc.....		38 00		
Ile Christmas, N.-B.....		14 00		
Pont de Bleau.....		30 00		
Ile Lenox, N.-E.....		8 00		
Baie de l'Ouest.....		15 50		
<i>Diverses dépenses.</i>				
Loyer de la maison d'école à Témiscamingué.....		24 00		
Latrines pour l'école à la Pointe Bleue.....		18 72		
Loyer de la maison d'école à Oka.....		27 00		
J. C. Thipps, dép. pour visite au Creek à la Carpe.....		3 50		
Frais de messagerie sur matériel d'école.....		9 67		
Assur. sur la maison d'école, Baie des Vaches, N.-E.....		5 00		
Nettoyer la maison d'école, Baie des Vaches, N.-E.....		4 50		
Réparations à l'école de Kingslear, N.-B.....		5 40		
Réparations à la maison d'école à Ristigouche.....		4 00		
Poêle, etc., pour l'école de Tobique, N.-B.....		15 48		
Réparations à la maison d'école à Mississauga.....		29 00		
Nettoyer l'école de la Baie de l'Ouest.....		1 05		
Assurance sur la maison d'école de Kingslear et Sainte-Marie.....		12 00		
Nettoyer l'école de Ristigouche.....		4 50		
Report.....		46,804 74	141,222 83	49,781 74

N° 77.

Av.

TABLEAU C—Suite.

FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report		48,011 41	141,222 88	49,781 74
<i>Diverses dépenses—Fin.</i>				
Subv. pour aider à réparer l'asile des orphelins à Fort William.....		250 00		
Assurance sur la maison d'école à Whycocomagh.....		4 00		
do do		19 05		
Réparations à		157 50		
do do		1 25		
Assurance sur la maison d'école de Mount-Elgin		25 89		
Nettoyer l'école de la Baie de l'Ouest.....		792 21		
Balance du coût de construction de la maison d'école, Abenakis de Saint-François.....		0 75		
Subv. pour achever de construire la nouvelle grange au Mount-Elgin.....		0 75		
do do				
Nettoyer la maison d'école au Creek à la Carpe.....		314 42		
do do		1 85		
Coût du matériel pour achever la maison d'école au Lac du Poisson Blanc.....		40 00		
Nettoyer l'école de Mississauga.....		3 00		
Coût d'un tableau noir pour l'école de Fort William.....		40 00		
Dépenses de J. P. Donnelly au Fort William <i>re</i> emplacement pour école.....		120 16		
Leatines pour l'école industrielle de Mount-Elgin.....				
Papeterie.....	141,222 88			
Balance, 30 juin 1889.....	141,222 88	49,781 74	141,222 88	49,781 74
Balance, 30 juin 1889.....	28,888 80		141,222 88	

Balance, 30 juin 1889.....

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

R/BERT SINCLAIR, comptable.

N° 78.
Av.

TABLEAU C—Suite.

DT. COMPTE DES ARPENTAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888.....	68 10			
Coût de l'arp. de la rés. de la baie McIntyre, Népigon.....	240 00			
Coût de l'arpentage de la réserve des Betsiamits.....	420 99			
Subdivision de terrain, à Iruro, Nouvelle-Ecosse.....	18 00			
Depenses se rattachant à l'arpentage à Lorette.....	400 00			
Services d'hommes de loi <i>re</i> McLean <i>vs.</i> McIsaac, Nouvelle-Ecosse.....	13 93			
Intérêt.....	2 72			
Balance du crédit législatif annulée.....	799 48			
	1,963 22			1,963 22
			Crédit législatif pour aider aux arpentages, etc.....	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 80.

AV.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA POINTE GRONDINE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Secours.....		119 00	5,821 02	47 67
Distribution des intérêts.....		170 71	691 62	64 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	69 16	3 84		234 72
Balance, 30 juin 1889.....	6,443 48	52 84		
	6,512 64	346 30	6,512 64	346 39
			6,443 48	52 84
Balance, 30 juin 1888.....				
Droits sur bois de construction.....				
Loyers.....				
Intérêt sur capital placé.....				
Balance, 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 81.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA BAIE DU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants—				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		4 20	822 00	90 58
Balance, 30 juin 1880.....	2,622 00	625 70	1,800 00	539 82
	2,622 00	629 90	2,622 00	629 90
Balance, 30 juin 1889.....			2,622 00	625 70

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 83.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. GOUVERNEMENT DE LA COL.—BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

		Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Balance le 30 juin 1889		26 00				25 00			
						1 00			
		26 00				26 00			
Balance le 30 juin 1889						26 00			

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 84.

TABLEAU C—*Suite.*

Dr. SAUVAGES DE HOPE, COL.-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Coût pour instruments aratoires.....								
Balance, 30 juin 1889.....	3,162	00	283	00	3,162	00	126	52
							156	48
Balance, 30 juin 1889.....	3,162	00	283	00	3,162	00	283	00
Balance, 30 juin 1889.....			156	48	3,162	00		

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 85.

TABEAU C—*Suite*.

DT. BANDE DE PAGOMOKESHICK'S (MANITOBA), en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1888.....		31 41	Balance, 30 juin 1888.....	47 00	40 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	69 56	2 78	Ventes de terres.....	695 60	1 92
Balance, 30 juin 1889.....	673 04	7 73	Honoraires.....		
			Intérêt sur capital placé.....		
	742 60	41 92		742 60	41 92
			Balance, 30 juin 1889.....	673 04	7 73

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

N° 87.
TABLEAU C—Suite.

DT. COMPTES DE COUVERTURES D'ONTARIO ET QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Coût des couvertures pour les Sauvages âgés et indigents.	1,621 60	Credit législatif pour achat de couvertures	1,600 00
Balance, 30 juin 1889	1,621 60	Balance, 30 juin 1889	21 60
Balance, 30 juin 1889	21 60		1,621 60

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 88.

TABLEAU C—*Suite.*

Dr. COMPTE DE DÉMÉNAGEMENT DES SAUVAGES D'OKA, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Dépenses de déménagement de Andrew Martin, du canton de Gibson		60 57		
Balance non dépensée des crédits, biffée.....		4,939 43		
		5,000 00		
			Crédit législatif	5,000 00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 89.

TABLEAU C—*Suite.*

BOUCHER, L. F., "AGENT," en compte avec le département des affaires des Sauvages.

AV.

Dr.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$	cts.		\$	cts.
Frais de voyages.	626 25	Crédit législatif pour faire face aux frais de voyages pendant que l'on visitait les Sauvages sur la rive nord du golfe Saint-Laurent. Balance le 30 juin 1889.	400 00
.....	226 25
Balance le 30 juin 1889.	226 25		626 25

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 90.

AV.

TABLEAU C—*Suite.*

Dt. RÉSERVE DU LAC À L'ARLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	32 49		341 61	
Balance, 30 juin 1889.....	309 12		341 61	
	341 61		309 12	
Droits sur bois de construction.....				
Balance, 30 juin 1889.....				

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 91.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DU LAC FLUX ET REFLUX, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	\$	cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	16	50
Balance, 30 juin 1889.....	148	50
	165	00
Droits sur bois de construction.....		165 00
Balance, 30 juin 1889.....		148 50

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 92.

TABLEAU C—Suite.

Dt. MICMACS DE RISTIGOUCHE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	7	00		
Balance, 30 juin 1889.....	68	00		
	75	00		
Montant payé au chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour droit de vote.....			75	00
Balance, 30 juin 1889.....			68	00

L. V ANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

TABEAU C—*Suite.*

N° 93.

Dr. SAUVAGES DE ST. MARY'S, N.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	2	82	47	00
Balance, 30 juin 1889.....	44	18		
	47	00		
Moitié des amendes pour ventes de boissons enivrantes.....				
Balance, 30 juin 1889.....			44	18

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N^o 94.

TABEAU C—Suite.

Dt. JEAN TONNERRE, "RÉSERVE DES SIOUX DE LA QUEUE-D'OISEAU," en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. Av.

	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1889.	79 91	79 91
Produits de la vente de bœuf.	79 91	79 91
Balance, 30 juin 1889.		79 91

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N^o 95.

TABEAU C—*Suite.*

Dr. SAUVAGES DE WABIGON, MAN., en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889	30	01	30	01
Vente d'un taureau				
Balance, 30 juin 1889	30	01	30	01

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 96.

TABLEAU C—*Suite.*

Dt. KONWAHENTAKWEN ANX, "CAUGHNAWAGA," en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Intérêt sur la part de dommages payés par le chemin de fer Canadien du Pacifique pour droit de voie.....	2	45		
Balance, 30 juin 1889.....	81	50		
	83	95		
Part du montant payé pour dommages par le chemin de fer Canadien du Pacifique pour traverser la réserve de Caughnawaga.....			83	95
Balance, 30 juin 1889.....			81	50

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

I. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 97.

TABLEAU C—*Suite.*

Dt. SAUVAGES DE CHEHALIS, COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....	24	00		
	24	00		
Loyer.....			24	00
Balance, 30 juin 1889.....			24	00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N^o 98.

TABEAU C—*Suite*.

DT. SAUVAGES DU COMTÉ DE CUMBERLAND, N.-E., en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....	149	20	149	20
	149	20	149	20
Droits sur bois de construction.....				
Balance, 30 juin 1889.....			149	20

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABEAU C—Suite.

N° 99.

Dt. PEKANAWATCK, PRINCIPAUX HÉRITIERS DE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....	70	00	70	00
Loyers.....	70	00	70	00
Balance, 30 juin 1889.....	70	00	70	00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABIEAU C—Suite. N° 100.
 BANDE DE UNE-FLÈCHE, TRAITÉ N° 6, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

Dt. Balance, 30 juin 1889.....

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....	21	00		21 00
Amendes.....	21	00		21 00
Balance, 30 juin 1889.....				21 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 101.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE PORT-MEDWAY, N.-E., en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....	113	20	113	20
Droits sur bois.....	113	20	113	20
Balance, 30 juin 1889.....			113	20

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 102.

TABLEAU C—*Suite.*

Dt. SAUVAGES DE LA RÉSERVE "38 A," TRAITÉ 3, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		166	17	
Balance, 30 juin 1889.....		1,495	48	
		1,661	65	
				1,661 65
				1,495 48
Droits sur bois de construction				
Balance, 30 juin 1889.....				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 104.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA GRANDE-ÎLE, RÉSERVE 31 "C," TRAITÉ 3, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. Av.

	\$ cts.	\$ cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	256 90	2,569 07
Balance, 30 juin 1889.....	2,312 17	
	2,569 07	2,569 07
Balance, 30 juin 1889.....		2,312 17

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 105.

TABLEAU C—*Suite.*

Cr.

SAUVAGES DU LAC DU CYGNE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1888.....	62	00	62	00
Vente de blé.....			62	00
Balance, 30 juin 1 89.....			62	00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
 OTTAWA, 30 juin 1889.
 ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 106.

TABLEAU C—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE SPELLUMCHEEN, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....	298	90
Droits sur bois de construction.....	298	00
Balance, 30 juin 1889.....	298	90

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N° 107.

TABLEAU C—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA MONTAGNE DU DAUPHIN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1889.....		25 00		25 00
		25 00		25 00
Amende.....				
Balance, 30 juin 1889.....				25 00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1889.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE

DE LA

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1889.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1890.

*A Son Excellence le Très-honorable lord Stanley de Preston, C. P., G. C. B., etc.,
etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année 1889.

Respectueusement soumis,

JOHN A. MACDONALD,

Ministre des chemins de fer et canaux.

11 janvier 1890.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport du commissaire.....	1
ANNEXES DU RAPPORT CI-DESSUS.	
A. Rapport du sous-commissaire W. M. Herchmer.....	18
B. do surintendant-inspecteur J. Cotton.....	20
C. do surintendant J. H. McIllree.....	26
D. do do S. Gagnon.....	39
E. do do R. B. Deane.....	41
F. do do S. B. Steele.....	59
G. do do A. B. Perry.....	83
H. do do A. H. Griesbach.....	91
J. do do E. W. Jarvis.....	101
K. do do W. D. Antrobus.....	108
L. do de l'inspecteur G. E. Sanders.....	117
M. do do J. A. McGibbon.....	129
N. Tableau de la distribution de la police pendant l'été de 1889.....	130
O. do do do le 30 novembre 1889.....	132
P. Rapport du premier chirurgien A. Jukes.....	134
Q. do de l'aide-chirurgien P. Ayles.....	140
R. do do L. A. Paré.....	143
S. do do H. Dodd.....	146
T. do do S. M. Fraser.....	149
U. do do C. S. Haultain.....	152
V. do de l'aide-chirurgien intérimaire H. Bain.....	156
W. do do do F. H. Mewburn.....	158
X. do do do J. F. Tofield.....	160
Y. do du sergent d'état-major E. A. Braithwaite.....	162
Z. do du chirurgien-vétérinaire J. Burnett.....	163
AA. do de l'aide-chirurgien-vétérinaire T. A. Wroughton.....	165
BB. do du vétérinaire d'état-major Pringle.....	169
CC. Etat des causes criminelles et autres instruites durant l'année.....	171
Carte, sous couvert séparé, indiquant les patrouilles faites par la police à cheval du Nord-Ouest, pendant l'année.	

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE L. W. HERCHMER,

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1889.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 18 décembre 1889.

Le Très Honorable

SIR JOHN A. MACDONALD, G. C. B.,
Ministre des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année qui s'est terminée le 30 novembre 1889, avec les rapports annuels des officiers suivants, pour la même période :—

Du sous-commissaire Herchmer,
Du surintendant-inspecteur Cotton,
Du surintendant McIllree,
“ Gagnon,
“ Deane,
“ Steele,
“ Perry,
“ Griesbach,
“ Antrobus,
“ Jarvis,
De l'inspecteur Sanders,
“ McGibbon,
Du premier chirurgien Jukes,
De l'aide-chirurgien Ayles,
“ Paré,
“ Dodd,
“ Fraser,
“ Haultain,
De l'aide-chirurgien intérimaire Bain,
“ Mewburn,
“ Tofield,
Du sergent d'hôpital Braithwaite,
Du chirurgien vétérinaire Burnett,
De l'aide-chirurgien vétérinaire Wroughton,
Du sergent vétérinaire Pringle.

PATROUILLES.

La carte ci-jointe indiquera des changements considérables dans les routes que suivaient nos patrouilles l'année dernière; ils ont été causés dans la plupart des cas par le manque absolu d'eau sur les anciennes routes, et quelques fois par le progrès des établissements qui nécessitent une extension de ce service. Grâce à ces patrouilles le vol de chevaux, même parmi les Sauvages, a presque entièrement disparu des statistiques criminelles. Quelques animaux sont encore volés au delà des frontières, mais ils sont toujours retrouvés et renvoyés aux autorités des Etats-Unis. Plusieurs personnes ont été accusées d'avoir amené en Canada des chevaux volés, mais après enquête aucun de ces cas n'a pu être prouvé.

Un nommé Brazier qui, après avoir commis un meurtre brutal au Montana, avait traversé la frontière avec un cheval volé, a été promptement arrêté et livré au shérif des Etats-Unis, sans papiers d'extradition, attendu qu'il s'était désisté de son droit. Le cheval est encore en notre possession, en attendant l'arrivée du propriétaire.

Nos patrouilles ont aussi empêché l'entrée dans ce pays de chevaux attaqués de la morve venant des Etats-Unis; elles ont découvert un assez bon nombre de ces animaux, qui ont été détruits sur notre territoire.

Nous n'avons reçu avis que d'un petit nombre de désertions de l'armée des Etats-Unis, et très peu de personnes d'un mauvais caractère sont passées de ce côté-ci des frontières.

Comme je l'avais annoncé dans mon dernier rapport, on a donné beaucoup d'attention à l'établissement d'avant-postes confortables, et de très bons quartiers ont été construits à Kipp, à la Colline du Porc-épic, à Sainte-Marie, à la Pierre-Ecrite (*Writing-on-Stone*), au Coteau de la Rivière-au-Lait et ailleurs; de grandes améliorations ont aussi été faites dans beaucoup d'autres avant-postes, surtout à Banff, où de nouveaux quartiers à l'usage des officiers et une salle d'ordonnance ont été érigés. Dans toutes ces constructions les travaux d'ouvriers comme les autres ont été entièrement faits par les hommes de la police, et le commis des travaux publics et d'autres critiques experts qui ont vu la plupart de ces ouvrages, parlent très avantageusement de la qualité de ces travaux et de leur coût comparativement peu élevé; il en est résulté une économie considérable pour le département, et le service est aussi devenu beaucoup plus efficace. A Kipp nous avons à payer \$27.50 par mois pour une maison et une écurie bien peu convenables; pour \$1,500 environ nous avons bâti de superbes casernes avec leurs dépendances, une écurie et un corral qui suffisent amplement à nos besoins; des hommes compétents évaluent ces constructions à \$2,500. L'établissement d'autres avant-postes nous permettrait de garder des hommes en dehors des postes réguliers pendant tout l'hiver, de sorte qu'ils pourraient, lorsque le temps ne s'y opposerait pas, faire des patrouilles dans les environs et rentrer au poste, si le temps changeait tout à coup, sans avoir à parcourir jusqu'à 160 milles, quelquefois, pour revenir à leurs quartiers comme autrefois; les hommes et les chevaux seraient exposés à bien moins de fatigues et de risques. Je me propose, avec votre consentement, d'établir de nombreux avant-postes l'année prochaine, ce qui nous dispensera entièrement de nous servir de tentes, qui ne durent que bien peu de temps, à cause des grands vents, et dont les réparations continuelles entraînent de fortes dépenses.

Au mois de septembre, l'honorable ministre des douanes a parcouru toute la ligne de patrouille sur la frontière, dans les voitures de la police. Cette ligne s'étend depuis Gretna, à 28 milles à l'est de la rivière Rouge jusqu'aux Montagnes Rocheuses, sur une distance d'environ 800 milles, et la plus grande partie de la besogne du département des douanes sur cet immense parcours est faite par nos hommes.

Le détachement envoyé en service sur la frontière du Manitoba, l'an dernier, dans les intérêts des départements des douanes et de l'intérieur, a été augmenté considérablement, et est commandé encore par l'inspecteur McGibbon. L'émission des permis de bois est confiée presque entièrement à nos hommes, que ces diverses

occupations tiennent constamment sur pied ; ces deux départements sont satisfaits, je pense, de la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs.

Partout où les colons ont demandé une plus grande protection par la police, elle leur a été accordée aussitôt qu'une enquête a prouvé qu'elle était nécessaire.

Pour la première fois, la police a été envoyée dans le district de Kéwatin à la demande des lieutenants-gouverneurs du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Un parti commandé par l'inspecteur Bégin s'est rendu aux Grands-Rapides par le premier bateau ; il est resté dans les environs pour empêcher l'importation des liqueurs enivrantes, sans permis, dans le nord des territoires, par la Saskatchewan. L'eau n'ayant pas monté suffisamment pour permettre aux bateaux à vapeur de remonter cette rivière, le détachement a été rappelé. Pendant son séjour dans le district, l'inspecteur Bégin a recueilli beaucoup de renseignements dont le lieutenant-gouverneur du Manitoba a accusé réception.

Outre le service de patrouille ordinaire, la police a fourni des escortes qui ont accompagné Son Excellence le gouverneur général dans ses visites aux différentes parties des territoires, et tous les moyens de transport nécessaires pour le gouverneur et sa suite ont aussi été mis à sa disposition sans frais additionnels. Un surcroît de travail est nécessairement retombé sur les patrouilles régulières, qui ont dû courir de plus grandes distances à cause de l'absence temporaire de leurs camarades, mais il n'en est résulté aucun accident ou dommage pour les hommes ou la propriété du gouvernement.

Son Excellence a bien voulu exprimer son entière satisfaction touchant l'apparence et l'efficacité des services des divers détachements qu'il lui a été donné d'observer personnellement.

La police a encore fourni les voitures nécessaires à Son Honneur le lieutenant-gouverneur pour son voyage dans le nord, et les escortes ordinaires à l'ouverture et à la prorogation du conseil du Nord-Ouest. Le sous-ministre de l'intérieur a aussi reçu de la police les moyens de transport dont il a eu besoin pour son voyage à Prince-Albert et à Battleford ; le département des Sauvages et d'autres départements ont aussi reçus de notre part l'assistance nécessaire.

Les autorités des Etats-Unis, et surtout le colonel Otis, commandant les troupes du Fort Assiniboine, nous ont aidés de leur mieux pendant l'année, et nous leur avons donné en retour toute l'assistance possible.

SAUVAGES.

La saison a été très défavorable pour les Sauvages demeurant sur les réserves, où ils se sont presque constamment occupés de culture, la récolte ayant été très mauvaise à cause de l'extrême sécheresse. Malgré cela beaucoup de bandes travaillent vigoureusement, elles ont préparé des étendues de terrain considérables pour l'année prochaine.

Les bandes des environs de Régina ont fourni une large proportion du foin nécessaire à la police ; elles auraient pu nous en livrer plus sans un feu de prairie désastreux qui les en a empêché. Leur foin est le meilleur que nous ayons reçu, et j'espère que les bandes voisines des autres postes donneront des soumissions l'année prochaine.

Les pommes de terre se sont vendues à un prix très élevé pendant toute l'année, les colons donnant à cette récolte beaucoup moins d'attention qu'elle n'en mérite. Les Sauvages ont pu approvisionner la police d'une bonne partie de ce qu'il lui en fallait ; ils réussissent toujours fort bien dans la culture de ce tubercule.

Tous les Sauvages des territoires se sont très bien conduits cette année, sauf les Gens-du-Sang, qui ont causé assez de troubles. Ces Sauvages sont encore bien armés et sortent souvent des réserves, ce qui, vu le progrès rapide des établissements dans leur voisinage, est loin de rendre la situation plaisante.

Il n'y a eu qu'un crime remarquable dans les territoires, il a causé la mort d'une sauvagesse à Calgary ; les circonstances de cet attentat ont été particulièrement révoltantes, et les Sauvages se sont montrés très désireux de voir un blanc, du nom de Fiske, qui avait commis le crime, puni comme il le méritait.

La police a donné toute l'assistance nécessaire au département des Sauvages, et les divers paiements ont été faits sous la surveillance de nos détachements sans aucun accident.

LIQUEURS SPIRITUEUSES.

La question des liqueurs enivrantes est à peu près telle qu'elle était l'année dernière ; on se plaint encore beaucoup, dans les diverses villes, de l'application de l'acte, mais bien moins qu'alors cependant. La facilité d'obtenir des permis pour la vente de la bière ne contenant que quatre pour cent d'alcool, et la qualité grandement améliorée de cet article, a fait diminuer de beaucoup la demande pour les boissons plus alcooliques, je pense que l'ivrognerie a été moins fréquente dans le pays ; l'usage de cette bière, sans restriction, dans les postes de la police, où des buvettes ont été établies pour la vente de ce breuvage, a certainement produit une différence marquée dans la conduite des hommes.

Il est généralement admis que la permission de faire de la bière dans les territoires avec les restrictions convenables, aurait des résultats avantageux. L'orge réussit bien, il en est de même du houblon, dans les terrains abrités, mais ces produits ne peuvent se vendre ici. Des brasseries établies ici retiendraient dans ce pays des sommes considérables, et fourniraient aux agriculteurs un marché pour un grain qu'ils pourraient cultiver avec profit parce qu'il peut être semé beaucoup plus tard que le blé et l'avoine. J'ai moi-même semé le 12 juin de l'orge dont j'ai obtenu une bonne récolte le 10 septembre suivant.

Une assez grande quantité de liqueurs de contrebande a été saisie et détruite ; la consignation la plus considérable—pour une valeur de \$1,700—a été saisie et détruite à Calgary, le mois dernier.

Des offres très tentantes sont faites à nos hommes pour laisser passer des boissons sans permis ; dans un cas on a offert \$1,000 à un caporal s'il voulait prendre un congé de trois semaines. Ce caporal avait eu un succès remarquable à la capture des liqueurs, et gênait beaucoup les contrebandiers de profession.

Nous avons rarement eu connaissance que des liqueurs alcooliques aient été fournies aux Sauvages. Il leur a été, cependant, souvent vendu de la bière de houblon, mais les vendeurs ont prouvé qu'elle avait été adultérée avant d'être bue, à l'aide de tabac, par les Sauvages eux-mêmes, et les poursuites ont en conséquence été abandonnées. Les Gens-du-Sang ont découvert une cache sur leur réserve, en novembre, et ils ont bu à l'excès, un Sauvage a été blessé dans la bagarre qui s'en est suivie.

CHEVAUX.

Nous continuons encore à n'acheter que des chevaux élevés dans les prairies de l'ouest, et comme ces animaux s'améliorent rapidement, nous ne voyons aucune raison pour faire à présent nos achats dans l'est. Les chevaux de remonte que nous avons obtenus cette année, au nombre de 125, sont les meilleurs que nous ayons encore achetés depuis que je commande la police ; ils prouvent que des progrès sensibles ont été faits sous le rapport de la race et de la vigueur. A moins, cependant, qu'on n'apporte plus de soin au choix des juments et des étalons, je crains que l'approvisionnement de chevaux élevés dans l'ouest et convenables au service de la police ne soit pas suffisant. Nous avons acheté tout animal possédant les qualités requises qui nous a été offert cette année. Beaucoup de ces chevaux, même les mieux formés, ont quelque défaut causé par un traitement inintelligent, mais la plupart de ceux qu'on nous montre n'ont pas le poids voulu, et d'autres, bien qu'ils soient forts, ont des vices de formes ou d'action. Il y a ici beaucoup d'étalons de première classe et les bonnes juments sont communes aussi, mais on paraît manquer de jugement pour les accoupler convenablement. Les juments les plus propres à donner des chevaux tels qu'ils nous en faut dans la police sont celles du ranche de la Compagnie de Bétail du Nord-Ouest, du ranche que possédait feu M. Strong et que M. Cleveland administre aujourd'hui, et de celui d'Oxarart, au lac Davis, au sud-ouest de la Coulée-aux-Erables.

Les meilleurs étalons pour nos besoins sont, je pense, ceux du ranche de la "Compagnie Quorn" géré par M. Barter. Je crois, cependant, qu'un petit cheval de selle entier sur la ranche de la Compagnie de Bétail du Nord-Ouest donnerait, avec des juments bien choisies, d'excellents chevaux pour nos pesants cavaliers.

Avis a été donné des jours et des lieux où nous voulions acheter des chevaux; la plus grande partie de la remonte a été achetée sur les trois ranches nommés ci-dessus, mais beaucoup de nos meilleurs bêtes ont été obtenues de plus petits éleveurs, qui ne nous en offraient que deux ou trois. Le temps a été si favorable jusqu'à présent que ces chevaux sont extrêmement gras. Il y a eu un peu de maladie parmi les chevaux sur les ranches, mais très peu de cas sérieux. Dans le nord, nous avons, comme les colons, perdu un assez bon nombre de chevaux par la fièvre typhoïde; cette maladie a été particulièrement sérieuse à Prince-Albert; un cheval qui en est attaqué n'est jamais bon à grand'chose plus tard, car tout en étant parfaitement guéri en apparence, il reste toujours affaibli. La division "F" à Prince-Albert est celle qui a le plus souffert de cette maladie; quarante hommes sont partis de là en patrouille; ayant été rejoints à Saskatoon par quarante hommes de la division "C," ils marchèrent ensemble vers Régina, où ils arrivèrent en septembre, retournant au nord en octobre; chose assez étrange, la division "F" a perdu cinq chevaux par cette maladie, tandis que les chevaux de "C" qui avaient été avec eux pendant plusieurs semaines, ceux du Dépôt et de "B" qui étaient avec eux à Régina, n'en ont pas été affectés du tout. La sécheresse extraordinaire qui s'est fait sentir dans tout le pays a fait horriblement souffrir nos chevaux, et les patrouilles des divisions "C" et "F" dont je viens de parler ont dû un jour faire 40 milles sans eau, et 42 milles le jour suivant. Ceci est déjà assez rude pour des chevaux choisis et frais ou pour une patrouille volante, mais quand on considère que cette patrouille se composait de quatre-vingts cavaliers, sans un seul cheval de rechange, et qu'elle était accompagnée de douze wagons pesamment chargés, ces distances sont énormes. Le surintendant Perry mérite certainement beaucoup de crédit, ainsi que les hommes de tout rang qu'il commandait, pour avoir ramené tous ces chevaux en superbe condition; chaque animal étant en parfait état de service et pas une seule blessure de selle ou de collier n'existait dans toute cette troupe de chevaux. La patrouille descendit par Saskatoon et Mâchoire-d'Orignal, faisant 300 milles en douze jours, et remonta à Prince-Albert par la route du chemin de fer du Lac Long et par Saskatoon, parcourant 350 milles en dix jours.

Les hommes de tous rangs font preuve de beaucoup de jugement dans le traitement de leurs chevaux, et plus un cheval est bon, plus il reçoit de soins et plus il continuera à en recevoir. Tous les chevaux dont on peut se dispenser ont été mis en pâturage pour l'hiver; cela va leur faire un grand bien et mettra beaucoup de bêtes fatiguées en état de faire le service des patrouilles pendant plusieurs années encore, car elles sont jeunes et n'ont besoin que de repos. A part des molettes et autres légers signes de rude service, il y a très peu de chevaux présentant aucun défaut dans la police; ceci a été particulièrement remarqué par le lieutenant Hofacker, de l'armée allemande, qui a aussi été fort surpris de l'activité et de la sûreté de pied que montrent nos chevaux dans leurs exercices sur des terrains raboteux. Un assez bon nombre de nos chevaux ont les pieds défectueux et ne conviennent pas à notre corps, bien qu'ils soient très bons pour des services moins actifs; je recommanderai qu'ils soient réformés et vendus au printemps et qu'on en achète d'autres pour les remplacer. La vente des chevaux réformés a généralement eu un bon résultat cette année; quelques-uns ont été vendus à peu près le même prix que nous payons les chevaux de remonte, et les autres ont rapporté, pour la plupart, autant qu'ils valaient. La remonte, cette année, est remarquablement bonne, et tous ces chevaux seront en excellente condition pour le service des patrouilles au printemps prochain.

Nous avons acheté cette année pour la remonte 125 chevaux; 39 ont été réformés et vendus, 42 sont morts, y compris 12 qui ont été brûlés à Edmonton, 14 ont été tués parce qu'ils avaient la morve ou quelque membre irrémédiablement fracturé, et enfin 2 ont été perdus; ces derniers seront probablement retrouvés plus tard.

Voici la liste des colons dont nous avons acheté des chevaux, avec le nombre obtenu de chacun ; on verra que nous nous sommes efforcés de distribuer notre patronage autant que possible :—

Nom.	Localité.	Nombre.
A. Piggott	Morden	1
J. B. Brandes	Régina	7
E. Hanson	Lethbridge	2
W. Pollock	Coulée-aux-Erables	6
M. Oxarart	do	17
G. Wood	do	1
C. Sharples	Calgary	7
R. Riddell	do	2
T. Lynch	do	3
M. Herman	Rivière-Haute	2
J. Owens	Calgary	3
A. E. Cross	Rivière-Haute	8
Ings Frères	do	1
D. McPherson	do	2
A. Exford	do	1
T. McLaughlin	Calgary	2
J. Maw	do	1
Cie. de Bétail du N.-O.	Rivière-Haute	23
Succession Strong	Macleod	15
F. R. Morris	do	2
D. Allison	do	1
J. Bell	do	3
J. Smith	do	2
A. Barbeau	do	1
R. Brook	do	1
Cie de Ranche Oxley	do	3
M. Cheeseman	Coulée-aux-Erables	1
A. McConnell	Calgary	5
R. Green	Régina	2
	Total	125

Le plus haut prix payé pour un cheval a été \$125, et le plus bas \$90 ; le prix a toujours été réglé sur la qualité de l'animal.

Tous les chevaux réformés sont évalués par un bureau ou conseil d'officiers dont j'approuve le rapport après une inspection personnelle. Le prix fixé par ce bureau est le point de départ des offres lors des ventes à l'enchère.

Nous avons maintenant dans la police sept chirurgiens et aides-chirurgiens qualifiés, et des connaissances pratiques de la chirurgie vétérinaire se répandent graduellement dans le corps de police, de sorte que les chevaux malades sont mieux soignés ; cela joint à de plus grandes facilités sous le rapport des écuries doit produire des résultats avantageux. Ces vétérinaires se trouvant dispersés dans tout le pays où il n'y a pas de praticiens diplômés, sont d'un immense service à la population ; leur présence encourage aussi les colons à importer du bétail de classe supérieure.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Aucune selle nouvelle n'a été achetée cette année. Toutes les brides et les licous nécessaires ont été faits sous la direction du sellier-major Horner, dont le travail est très satisfaisant, et beaucoup de selles ont été examinées avec soin, doublées de nouveau et réparées de manière à être en bon état de service ; avec quelques selles neuves pour remplacer celles qu'il n'est plus possible de réparer, nous pourrons, je l'espère, passer l'année prochaine. Nos selles sont maintenant fabriquées en Canada, et valent sous tous les rapports celles de MM. Main et Winchester, de San-Francisco. Nos harnais sont réellement en très bon ordre, quelques paires seulement, surtout de gros harnais, seront nécessaires l'an prochain. Une constante exposition à l'humidité, à la sécheresse et à la gelée, au dehors, et le défaut de chambres convenables,

dans les postes, pour les effets de sellerie, ne peuvent manquer d'avoir un mauvais effet. A l'automne, tous les postes, sauf celui de Régina, auront de bonnes chambres chaudes où l'on pourra faire sécher et nettoyer soigneusement les harnais. A Régina, nous espérons avoir, sous peu de jours, des chambres destinés à recevoir les harnais, au lieu de les pendre dans les stalles, comme on le fait actuellement; mais ces chambres ne pourront pas être chauffées à cause du voisinage des écuries. L'année prochaine nous aurons, je crois, une bonne chambre à harnais où il sera possible d'avoir du feu, pour nettoyer convenablement les harnais et les selles. Les articles de harnachement et de sellerie, dans tout le corps de la police, sont généralement très bien tenus; on en prend le plus grand soin, autant que les circonstances le permettent, non seulement en patrouille, mais tout est parfaitement nettoyé dès qu'un parti rentre aux quartiers. Toutes les martingales, courroies de timons, entraves, rênes, brides, licous, courroies d'atteltes de colliers, courroies de côté, et toutes les réparations sont faites par nos constables, qui fabriquent aussi occasionnellement des harnais complets.

Nous faisons aussi nous-mêmes nos ceinturons, baudriers, fontes de pistolets, bandoulières de carabines et une foule d'autres petits articles.

FOURRAGE.

J'ai le regret d'avoir à vous informer que le coût des fourrages a augmenté considérablement cette année. La récolte du foin a été mauvaise partout à cause de la sécheresse extraordinaire de la saison dernière; à Macleod on paie \$20 pour une tonne de foin d'assez pauvre qualité; nous avons fait de grands efforts pour avoir du bon foin, mais nous n'avons pu en obtenir que bien peu, et il a fallu le faire venir de 40 milles et même de plus loin. A tous les autres postes le foin a été un peu plus cher que l'année dernière, sauf à Prince-Albert, où il s'est vendu à peu près le même prix; mais la qualité est bonne, et grâce au soin avec lequel il va falloir l'employer, attendu qu'il en a été acheté un peu moins que d'habitude dans la plupart des postes, le coût total du foin ne sera pas extraordinairement plus élevé que l'an dernier. Pour l'avoine, la hausse a été énorme partout, excepté à Edmonton et à Macleod, où le prix est resté à peu près le même que l'année précédente. A Battleford, où il n'y a pas de récolte, l'avoine se vend \$1.25 le boisseau. A Prince-Albert, nous avons été assez heureux pour en obtenir une assez bonne quantité du département de l'intérieur, à un prix raisonnable. Ce grain se vend 54 centins à Régina. En prenant ensemble le foin, l'avoine et le son, Macleod est le poste le plus coûteux pour le fourrage; mais nous y hivernons autant de chevaux que possible au dehors, pour éviter la dépense; c'est la pratique suivie d'ailleurs dans tous les postes, excepté à Edmonton, à Prince-Albert et à Battleford, où la chose est impossible à cause des grands froids qui y règnent presque constamment. Nous trouvons que nos chevaux hivernent aussi bien dans la vallée de la Qu'Appelle que dans toute autre partie des territoires, les quelques vieux chevaux canadiens qui nous restent s'en trouvent même bien, si nous les mettons à l'herbe en bon état.

Le foin, comme l'an dernier, a généralement été mesuré lors de la livraison, et tous les moyens légaux possibles sont employés pour diviser les contrats entre les différents colons.

Le meilleur foin, à Régina, a été acheté des Sauvages, qui nous l'amènent de plus de trente milles.

Les meulons sont généralement fort bien faits, de sorte qu'il n'y a que très peu de perte.

Il faut au delà de 900 lbs de foin par mois pour chaque cheval, y compris la litière que l'on fait avec le foin le plus grossier que les chevaux refusent de manger. En hiver, nous donnons de 6 à 8 lbs d'avoine aux chevaux de selle, suivant le travail exigé d'eux; mais pour le service des patrouilles, il est nécessaire de leur en donner 12 lbs. Les chevaux de trait en reçoivent jusqu'à 15 lbs par jour, suivant leur travail ou le besoin de nourriture qu'exigent les différents chevaux.

SERVICE DES TRANSPORTS.

Nos équipages de transport, en général, sont en ordre très passable, et nous en sommes assez bien pourvus; quelques-uns des gros wagons, cependant, ayant servi depuis longtemps, ne sont pas très solides et exigent quelques réparations après chaque voyage. Nous aurons besoin, l'année prochaine, de quelques gros wagons et de quelques barouches.

Les wagons légers et les barouches faits en Canada pour notre usage sont généralement bons, mais j'ai le regret d'avoir à dire qu'il ne m'a pas encore été donné d'avoir un wagon de charge, fabriqué en Canada, capable de résister dans le pays excessivement raboteux que nos patrouilles parcourent continuellement, surtout dans les collines du Cyprès et dans le district de Macleod. De fait, aucun propriétaire de ranche n'achètera un wagon de charge de fabrication canadienne, s'il peut s'en procurer un d'une bonne maison américaine, comme celles de Studenbaker ou de Schuttler, par exemple.

Nos voitures d'hiver sont généralement bonnes aussi, mais il nous faudra quelques traîneaux légers pour les voyages rapides, de même que quelques gros traîneaux pour transporter le fret.

ARMES.

Nous nous servons encore de la carabine Winchester, et bien que les plaintes soient nombreuses, je pense que ces armes pourront encore servir l'année prochaine, mais plusieurs ont besoin de nouveaux canons pour remplacer ceux qui sont devenus chambrés, et de quelques autres pièces qui ne sont plus en bon état. Les visières de beaucoup de carabines sont défectueuses, mais les bons tireurs font encore un assez bon tir jusqu'à 400 verges.

Je recommanderais qu'on se procurât un petit nombre de nouvelles carabines de cavalerie anglaises—vingt, par exemple,—avec les munitions nécessaires pour en faire l'essai; si elles étaient trouvées convenables, on devrait d'abord en acheter 200, et plus tard, toute la police pourrait en être armée, quand on le jugerait à propos.

Les cartouches Winchester, fabriquées par la Compagnie de Cartouches de la Puissance, qui ont été envoyées à la Coulée-aux-Erables, ont donné lieu à de nombreuses plaintes; je suis certain que ces cartouches défectueuses ne nous sont parvenues que par suite de quelque irrégularité dans leur inspection avant d'être expédiées là par la compagnie.

Des munitions provenant de la même fabrique, essayées ici avec un soin tout particulier, ont été trouvées très bonnes.

Nos revolvers Enfield sont généralement en bon ordre, ainsi que les cartouches; mais celles-ci contiennent trop de poudre; avec une légère réduction de la charge, le tir serait meilleur.

CASERNES.

De grandes améliorations ont été faites à Battleford, où les casernes des constables ont reçu des enduits et autres réparations. Elles ont été entourées d'une clôture de bonne apparence; des Métis indigents ont creusé les trous des poteaux nécessaires.

Au fort Saskatchewan on a construit une nouvelle caserne pour les hommes, que le surintendant inspecteur Cotton assure être bien faite et confortable (*voir son rapport*). De nouveaux quartiers pour les officiers ont aussi été bâtis; on a fait encore beaucoup d'autres améliorations dans le but de donner plus de confort à la division qui est stationnée à ce poste. A Edmonton nous avons été forcés, par suite de l'incendie qui a consumé les écuries au poste de la Baie-d'Hudson, à un mille de la ville, d'établir nos quartiers dans la ville même; ce changement a été très avantageux, car nous avons maintenant d'excellentes bâtisses, de bonnes écuries, etc., dans la partie commerciale de la place, et le service se fait d'une manière plus satisfaisante.

A Calgary, la nouvelle caserne, occupée en partie l'hiver dernier, a été achevée; elle est, sans contredit, la plus belle et la plus confortable que nous ayons dans toute la police. Elle peut loger confortablement 100 hommes, et contient une très belle

salle à manger, une cuisine avec un lavoir, et des chambres de bain; ces dernières sont dans le soubassement, qui est de même grandeur que la bâtisse et sert aussi à l'emmagasinage du charbon. Un hôpital convenable et un corps de garde ont aussi été construits, ce dernier, cependant, est trop petit pour Calgary; il faudra y faire une addition, l'année prochaine, pour une cuisine et six cellules. Une nouvelle remise à voitures, construite en grande partie avec les matériaux de l'ancien hôpital, et d'autres bâtisses qu'on a démolies, va nous permettre de tenir à couvert nos wagons, exposés jusqu'ici à tous les temps. Il faudra encore, dans ce poste, une chambre d'ordonnance et des quartiers pour l'usage de l'inspecteur, et je recommanderais leur construction immédiate; avec cela, le poste serait complet. Aujourd'hui, tous les inspecteurs demeurent en ville, ce qui est très incommode.

A Banff, des quartiers pour les officiers et une chambre d'ordonnance ont été bâtis, entièrement par nos hommes, et les casernes ont été entourées d'une jolie clôture. Je recommanderais que les casernes actuelles soient démolies, enlevées du terrain qu'elles occupent, et que les matériaux soient employés à la construction d'une écurie, et qu'une nouvelle caserne, en bois rond, soit érigée par les membres de la police.

A Macleod, il a fallu convertir la boutique de sellerie en quartiers d'officiers, et une vieille écurie en salle de récréation. L'incendie de la boulangerie a nécessité la conversion de la boutique des charpentiers—beaucoup trop petite pour le poste—en boulangerie; et la construction d'une nouvelle boutique de charpentiers; tous ces travaux ont été faits par nos propres hommes. Les casernes ont été réparées, peinturées et blanchies à la chaux. Le poste est en très bon ordre, et les cheminées en feuilles de tôle ayant été remplacées, partout où il a été possible de le faire, par des cheminées de brique, il y a maintenant beaucoup moins de danger d'incendie. Il faudrait nécessairement plus de logement pour les officiers, car un d'entre eux est obligé de résider en ville.

L'augmentation du nombre d'officiers mariés me cause beaucoup de trouble. D'abord, nous n'avons pas assez de quartiers pour les gens mariés, et ensuite il n'est pas toujours possible de les déplacer quand il le faut.

On a fait de grands changements à Lethbridge pour améliorer le poste; les clôtures ont été peinturées, on a planté des arbres et nivelé les chemins; le nouvel hôpital a été fini et la salle de récréation a été agrandie. Ce poste ne demande pour être complet qu'une chambre d'ordonnance; mais la construction défectueuse des bâtisses primitives occasionnera des dépenses continues. Tous les murs crépis au mortier devront être boisés, parce que l'ébranlement continu de la charpente trop peu solide, sous l'action du vent, fait craquer les enduits à mesure qu'on les répare; le boilage, cependant, rendra ces bâtisses plus solides.

A Médecine-Hat les casernes sont en bon ordre, les hommes ayant réparé tous les enduits. Toutes les bâtisses devront être peinturées l'an prochain, et il faudra poser du papier dans les quartiers d'officier.

A la Coulée-aux-Erables nos hommes ont fait des réparations considérables aux enduits et aux ouvrages en bois; on bâtit actuellement une boutique de charpentiers avec le bois rond de la bâtisse achetée avec la ferme de Gordon Quick, et on travaille aussi à convertir l'ancienne boutique de charpentiers en une chambre de sellerie dont on a manqué jusqu'à présent. Ce poste exigera des dépenses assez considérables l'année prochaine; il faudra nécessairement un nouvel hôpital ainsi qu'une écurie pour les chevaux malades, et les casernes devront être peinturées et réparées généralement.

Le poste de Prince-Albert a besoin absolument d'un petit magasin et d'un petit hôpital; la chambre servant aujourd'hui d'hôpital pourrait être transformée en une chambre de récréation; de légères réparations seront aussi nécessaires.

A Régina, une excellente école d'équitation a été complétée, nous l'occupons aujourd'hui; des remises adossées à cette bâtisse nous permettent à présent de mettre à l'abri toutes nos voitures. Lorsque le réservoir, maintenant en construction, sera achevé, notre système de protection contre l'incendie sera suffisant, je pense. Les routes, dans le carré du poste, ont été couvertes d'une nouvelle couche de gravier,

et sont maintenant en bon état. Un nouveau parapet en bois a été posé sur chaque face du carré, l'ancien a été reposé de manière à se raccorder avec celui de la ville. Des améliorations considérables ont aussi été faites à la chambre de récréation, à la cuisine et à la salle à manger des sergents; l'année prochaine, je recommanderai la construction d'une nouvelle bâtisse pour les bureaux, celle d'à présent n'étant qu'une affaire temporaire, n'offrant aucune des facilités nécessaires, et dépourvue de voûte pour mettre les papiers importants à l'abri du feu.

Des travaux assez considérables de peinture et des réparations générales seront nécessaires, attendu que beaucoup de nos bâtisses étaient originairement très peu solides. Il faudra élever de deux pieds les casernes des hommes, qui sont à plat sur le sol, faire des excavations et une bonne cave dans toute la longueur des deux bâtisses, comme à Calgary. Il est maintenant impossible de tenir les chambres propres, attendu que l'eau du carré entre littéralement dans les bâtisses, et les petites caves actuelles sont malsaines et elles sont dangereuses pour les fournaises.

Le plus grand défaut des casernes, est l'absence de meubles. Nous avons nécessairement besoin de couchettes de fer, des tables et des bancs à pieds de fer; les chambres présenteraient une apparence de confort et de propreté qu'elles n'auront jamais sans cela.

ÉCURIES.

Une écurie, capable de loger 40 chevaux et pourvue de toutes les améliorations les plus récentes, a été construite à Macleod, et les vieilles écuries, à Calgary, ont été généralement réparées et pavées, les murs redressés et tout l'extérieur a été peinturé à neuf. Une écurie pouvant contenir 90 chevaux est en voie de construction à Régina ainsi qu'une écurie-infirmerie très confortable. Les écuries sont bonnes dans tous les postes, sauf à Saskatchewan, où il en faudrait une nouvelle. Il faudra des changements considérables dans les écuries de la Coulée-aux-Érables, l'année prochaine, et une infirmerie capable de recevoir huit chevaux.

A Edmonton, l'écurie de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, que nous occupions, ayant été détruite par le feu, nous avons transporté nos quartiers en ville, où nous avons des écuries très convenables.

RECRUES.

Les 103 recrues qui sont entrées dans la police l'année dernière sont de très beaux hommes, tout à fait propres à notre genre de service; peu d'entre eux dépassent 25 ans; ceux qu'on enrôle après cet âge, à moins qu'ils ne soient déjà bons cavaliers, ne le deviennent presque jamais, et, passé cet âge, ils sont lents à se mettre au fait des particularités du pays. 122 hommes ont complété leur terme de service pendant l'année; sur ce nombre, 72 se sont rengagés sans quitter leur corps, et 17 hommes qui avaient pris leur congé définitif se sont enrôlés de nouveau, de sorte que 33 hommes seulement, sur 122 dont le terme était expiré, ont abandonné le service.

Dix hommes se sont rendus, après avoir déserté; 39 ont acheté leur congé de service, presque tous parce qu'ils ont trouvé de bonnes positions ou qu'il leur est survenu quelque argent; 12 ont été réformés pour cause de maladie ou d'infirmité, 29 ont été chassés du service, la plupart pour cause d'ivrognerie, habitude impardonnable dans un corps comme le nôtre, 1 s'est noyé—N^o rég. 2,181, le constable Perry, dans la rivière du Ventre, le 8 juin dernier—1 constable s'est tué d'un coup de feu dans un accès de folie, et un autre, le constable Maserton, est mort à Calgary, d'une maladie du cœur.

Sept (7) hommes seulement ont déserté de Régina, cette année, contre 22 l'année dernière. Ayant mon quartier-général à Régina, je suis plus immédiatement responsable de la discipline dans ce poste que dans les autres. Les chiffres que je viens de donner ne sont pas tout à fait de nature à confirmer les allégations de la presse touchant ma manière de traiter les membres de la police.

DISCIPLINE.

La discipline s'améliore constamment, et sauf quelques cas d'ivrognerie il n'y a pas eu d'offenses sérieuses. A une ou deux exceptions près, les sous-officiers ont donné à leurs supérieurs toute l'assistance possible.

Quoique certains constables soient quelques fois stationnés à plus de 100 milles de leurs officiers, leur conduite a été excellente et leur apparence est toujours bonne. Beaucoup de personnages distingués se sont trouvés en contact immédiat avec la police, dans les endroits les plus isolés, et on m'a assuré que partout la conduite et l'apparence de ces hommes étaient excellentes.

Le corps entier a été bien exercé au printemps dernier, avant le départ des patrouilles, et chaque fois que l'occasion s'en est présentée depuis, on n'a pas négligé d'en profiter. Le service de patrouille a tenu les hommes très occupés cette année, et quelques-uns n'ont pas été exercés comme ils auraient dû l'être, mais ils le seront cet hiver.

La visite de Son Excellence le gouverneur général à Régina a occasionné une revue d'environ 200 hommes des divisions "B" "C" "F" et de celle du Dépôt, et Son Excellence a bien voulu exprimer son approbation touchant l'état d'efficacité des hommes et des chevaux; le même témoignage a été répété après avoir vu nos constables en différents endroits dans l'ouest, soit en route soit en parade.

APPARENCE PHYSIQUE.

Le physique des hommes s'améliore constamment; les recrues engagées dans le cours de l'année sont des jeunes gens bien faits, actifs et intelligents très peu dépassaient 25 ans. La taille moyenne, pour tout le corps, est de 5 pieds $9\frac{1}{2}$ pouces, et les hommes mesurent autour de la poitrine $37\frac{3}{4}$ pouces, en moyenne.

HABILLEMENT.

Les effets d'habillement, cette année, ont été en général d'excellente qualité; les demi-bottes ont occasionné des plaintes à Macleod, où les chemins et le carré des casernes sont très rocailleux. On se plaint aussi encore de la capote et de son collet qu'on trouve inférieurs à l'ancienne capote bleue, surtout dans les temps pluvieux.

Je suggérerai respectueusement qu'on n'achète plus de pantalons pour des hommes de moins de 5 pieds 8 pouces, attendu que le peu de constables au-dessous de cette taille que nous avons actuellement, peuvent facilement les faire ajuster.

Les capotes en fourrure (mouton de Russie) sont maintenant très satisfaisantes; toutes celles qui ont été distribuées cette année sont doublées de bonne étoffe croisée, de couleur solide et ne gâtant pas l'habit d'uniforme. La capote est un peu lourde, mais elle paraît bien, dure longtemps, est décidément chaude et forte, et je recommanderais qu'elle soit adoptée comme modèle pour l'usage de la police à l'avenir. Depuis deux ans les capotes n'ont pas été distribuées comme faisant partie de l'habillement, mais à titre de prêt. Je trouve le système impraticable parce qu'il est impossible, avec nos fréquents transferts et si peu de capotes, d'en suivre les traces; on devrait donc en fournir suffisamment pour tous les membres de la police avant l'hiver prochain.

L'uniforme de toile est toujours satisfaisant, mais on trouve que sauf pour les travaux de corvée à l'entour des casernes, le cap n'est pas très utile; il ne donne aucune protection contre la pluie, et se déforme bientôt entièrement.

Je suis plus que jamais d'avis qu'on devrait adopter un chapeau de feutre fort, et d'un modèle uniforme, pour le service des patrouilles, dont le prix serait retenu sur la solde.

Je recommanderai de nouveau qu'on fasse provision, pour les patrouilles, de pantalons amples de quelque étoffe forte, et j'attirerai aussi votre attention sur la nécessité de fournir des blouses ou habits courts (*pea coats*) de même description que ceux qu'on est à la veille de distribuer aux hommes; ces deux articles devant être retenus sur la solde. En printemps et en automne, ces habits sont très utiles et ils ont fort bonne apparence s'ils sont bien faits.

SOLDE.

La solde des sous-officiers et des constables, sauf celle du sergent-major et du sergent du magasin d'approvisionnement, au quartier général, est libérale, et peut être comparée sans désavantage avec les gages des citoyens. Le sergent-major et le

sergent d'approvisionnement, au quartier général, devraient recevoir une augmentation de 50 centins par jour; ils travaillent rudement et leur responsabilité est lourde comparativement à celle de tout autre sous-officier du corps.

Considérant que les sous-officiers ont leur habillement gratis, leur solde est forte comparée à celle des officiers, et bien que celle des inspecteurs récemment nommés soit raisonnable pour les services qu'ils rendent, les anciens inspecteurs ne sont pas rémunérés en raison de leur responsabilité. Aucune solde supplémentaire n'est allouée à l'adjudant, au quartier-maître, au payeur ou au secrétaire, qui tous ont une somme énorme d'ouvrage additionnel à faire, outre qu'ils ont fréquemment à remplir les fonctions d'officiers d'ordonnance, en même temps. Je suggérerais respectueusement que la solde des inspecteurs soit graduée depuis \$1,000, la paie actuelle, jusqu'à \$1,300. Les surintendants, qui reçoivent \$1,400, sont responsables non seulement pour la paix et la sûreté de leur district, mais encore, et sans allocation supplémentaire, pour la paie de 100 hommes; et resteraient-ils surintendants pendant vingt ans, comme il arrivera probablement à bon nombre, qu'ils ne recevraient aucune augmentation de solde. En trois ans et neuf mois, un seul inspecteur a passé de ce grade à celui de surintendant, de sorte que la perspective est sombre. Si la solde était portée graduellement de \$1,400 à \$1,800 par année, on leur donnerait quelque encouragement pour l'avenir.

Le salaire du sous-commissionnaire n'est que de \$1,600 par année, et comme il a été fixé lorsque le corps ne se composait que de 300 hommes, je pense qu'il devrait être gradué depuis \$2,000 jusqu'à \$2,400, suivant la longueur du service.

Mais les officiers les plus mal rétribués de toute la police sont, sans contredit, les chirurgiens-vétérinaires, les anciens ne recevant que \$700 par année, et les nouveaux que \$600. Avant leur promotion ces messieurs avaient \$540 par an, leur habillement et peu de dépenses. La valeur totale des chevaux de la police est d'à peu près \$150,000, et le travail et l'habileté qu'on attend de ces officiers qui s'acquittent habilement de leurs devoirs, sont d'un ordre très élevé. Les deux vétérinaires sont des hommes tout à fait compétents, ils sont infatigables dans les soins qu'ils donnent aux chevaux, et je recommanderais respectueusement que leur solde soit mise sur le même pied que celle des inspecteurs. Outre leurs devoirs professionnels, ces deux officiers font le service de poste quand ils en sont requis.

TIR À LA CIBLE.

Le tir, dans la police en général, a fait beaucoup de progrès cette année, et les exercices du tir ont été complétés dans toutes les divisions, excepté dans la division "K," à Lethbridge; celle-ci, par suite du service incessant des patrouilles, aura à profiter des intervalles de doux temps cet hiver, pour pratiquer le tir.

On prend beaucoup d'intérêt au tir à la carabine, et j'espère que vous voudrez bien nous autoriser à envoyer un parti à Ottawa l'année prochaine, pour les compétitions de tir de la Puissance. Je me permettrai d'attirer votre attention sur ma recommandation de l'an dernier: que le meilleur tireur de chaque division et le meilleur tireur de la police reçoivent une solde supplémentaire.

RATIONS.

Les rations ont été excellentes, et il est arrivé très rarement que les entrepreneurs aient offert des articles de qualité inférieure. Le prix du bœuf diminue constamment, et je ne doute nullement que la compétition de la Compagnie Canadienne d'Agriculture, de Houille et de Colonisation, qui établit actuellement des boucheries le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, ne réduise les prix davantage encore. L'insuccès général de la culture des pommes de terre a élevé considérablement le coût des rations, et on a trouvé qu'à Battleford, à cause des frais de transport, il va être impossible de fournir des pommes de terre. On y a envoyé des végétaux pressés et on augmente la distribution de fèves. Le manque de pommes de terre, néanmoins, va être vivement senti par nos hommes.

COMBUSTIBLE.

Le combustible est à un prix raisonnable à Edmonton, à Battleford et à Prince-Albert. A ces deux derniers endroits on ne brûle que du bois; à Edmonton on emploie en partie la houille qu'on extrait dans la ville même. Le bois est acheté dans tous les postes, directement des colons, autant qu'il est possible; l'argent comptant qu'ils obtiennent ainsi est un grand avantage pour eux.

Dans tous les autres postes on se sert surtout de la houille provenant des mines de Lethbridge. Nous faisons actuellement, dans nos postes à Calgary, des essais avec la houille des mines de la Coulée-aux-Moutons, d'Anthracite, de Medicine-Hat et de Lethbridge. La houille se vend encore très cher à cause surtout des dépenses de fret.

A MacLeod, à trente milles seulement des mines de Lethbridge, elle coûte \$11.50 la tonne, il y a là-dessus \$8 pour le fret. La compétition va, je l'espère, faire baisser ces prix avant l'hiver prochain.

A Régina, nous employons une quantité considérable d'anthracite américain, parce qu'une partie de nos poêles ne sont pas adaptés à l'usage de la houille bitumineuse; beaucoup de nos bâtisses n'étant que temporaires et de construction peu solide, il est nécessaire d'y tenir du feu toute la nuit, ce qui serait difficile avec de la houille bitumineuse.

COMPTES DE CAISSE D'ÉPARGNE.

Les dépôts à la Banque d'Épargne du gouvernement seule, cette année, se sont élevés à \$32,929.47, somme plus forte qu'en aucune année précédente. Outre ces dépôts, un montant considérable a été placé dans les banques établies par chartes et autres institutions de ce genre, et quelques hommes se proposant d'acheter leur congé définitif ont employé leur argent, dans l'intention d'établir des ranches, à acheter du bétail qu'ils laissent au soin de leurs amis jusqu'à l'expiration de leur terme de service; d'autres enfin, envoient de l'argent à leur famille. Je pense que le total des épargnes de la police s'élève cette année à beaucoup plus de \$40,000.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

A Macleod le puits a été creusé plus profondément dans le cour, de l'été; il fournit à présent une ample provision de bonne eau; on construit actuellement un réservoir, dans la partie supérieure du puits, ce qui augmentera l'efficacité de la pompe à incendie.

Nous n'avons pas encore d'eau à Lethbridge.

Plusieurs tentatives ont été faites cet été pour obtenir de l'eau du réservoir de la Compagnie de Houille, mais nous n'avons pu jusqu'ici arriver à un arrangement. Si cette affaire ne peut être conclue immédiatement, je recommanderais la construction d'un réservoir ne devant servir qu'en cas de feu dans la chambre à harnais; on pourrait le remplir avec nos wagons; avec cela, une pompe à bras et des Babcocks, nous serions comparativement en sûreté contre le feu. Il est très incommode, à la vérité, de charroyer ainsi notre eau, mais l'établissement d'un système relié à la rivière serait trop dispendieux pour qu'on puisse y penser.

Tous les autres postes sont assez bien pourvus d'eau, excepté celui de la Coulée-aux-Érables, où elle est de mauvaise qualité, et où toute l'eau pour l'usage des membres de la police est transportée de quelque distance.

De tous les postes, celui de Régina est le mieux placé sous ce rapport, car l'eau y est à portée, abondante et de bonne qualité.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nos moyens de protection contre le feu sont encore assez faibles, malgré nos efforts pour les améliorer en construisant des réservoirs. On en a fait un à Calgary et un autre est en voie de construction à Macleod. On est actuellement occupé à en construire un élevé et très vaste, à Régina. Si cet essai de réservoir élevé réussit, j'espère en voir un dans chaque poste, l'année prochaine.

Nos bâties, étant toutes construites en bois, sont exposées à des feux destructifs chaque fois que le vent est violent. Notre protection maintenant dépend d'une vigilance incessante et de notre promptitude à combattre un incendie dès son origine. Lorsque le vent est fort, aucune brigade de feu ne pourrait éteindre le feu dans une maison bâtie sur les prairies. L'introduction prochaine de la lumière électrique réduira beaucoup le nombre des incendies, car presque tous nos feux ont été causés par l'huile de charbon.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

En général nos équipements sont de première classe; chaque division est pourvue de tout ce qu'il lui faut pour se mettre en campagne à toute heure.

MANUEL D'EXERCICES.

Le manuel dont je parlais dans mon dernier rapport a été imprimé, et relié par un de nos constables, il convient exactement à nos besoins. Quelques légers changements seront nécessaires, et j'espère que vous approuverez ce volume, lorsqu'ils auront été faits.

FEUX DE PRAIRIE.

Quoique le département ait eu la précaution de nommer dès le commencement de la saison un corps régulier de gardiens pour veiller aux feux, je regrette d'avoir à faire rapport d'incendies plus étendus et plus nombreux que jamais.

Il n'y a pas eu de neige, ou du moins bien peu, l'hiver dernier; les feux ont commencé dès le mois de mars, et se sont continués par intervalles jusqu'en novembre; les bas-fonds et les lacs étant tous à sec, et généralement couverts de hautes herbes, augmentaient la rapidité du feu, qu'aucun obstacle naturel ne pouvait arrêter. La police a fait tout ce qu'elle a pu, et des quantités considérables d'effets et de fourrages précieux ont été sauvées par ses efforts. Beaucoup de ces incendies ont été causés par les Sauvages et par des voyageurs imprévoyants, mais les plus désastreux, sans contredit, ont été dus aux chemins de fer, quoique les compagnies prennent toutes les précautions possibles, en donnant à leurs employés les instructions les plus complètes à ce sujet et en pourvoyant toute cheminée de locomotive d'une toile métallique pour arrêter les étincelles.

Aucune précaution de la part des compagnies de chemins de fer ne pourra mettre fin à cette terrible destruction; le seul moyen d'y réussir serait de faire à la charrue un large coupe-feu, à une distance d'au moins 200 pieds de chaque côté de la voie, et de brûler l'herbe poussée entre le coupe-feu et la voie, dès qu'elle a été séchée, par le temps ou la gelée, assez pour prendre feu.

Sir John Lister-Kaye, bart., m'informe qu'il a soumis au gouvernement une proposition touchant l'établissement prochain de ces coupe-feu, et je recommanderais fortement que des mesures soient prises dans cette direction. Les progrès de la colonisation ne font que rendre le danger plus imminent et la destruction plus terrible.

RANCHES.

L'année qui vient de s'écouler a été très favorable aux propriétaires des ranches, le rendement en veaux, agneaux et poulins a été plus fort que jamais. Aucune maladie sérieuse n'a affecté les chevaux et les moutons, mais il y a eu beaucoup de pertes causées par l'anthrax communément connu sous le nom de "jambe noire" parmi le jeune bétail, surtout parmi les veaux d'un an et ceux de l'année. Ceux qui sont dans le meilleur état en sont invariablement atteints, et c'est un fait curieux que les ranches qui en ont le plus souffert l'an dernier, ont été les moins affectés cette année, et que l'épidémie s'est répandue dans des régions qu'elle n'avait pas encore visitées. Il existe de nombreuses théories et on a suggéré une foule de remèdes au sujet de cette fatale maladie, mais je pense qu'on ne connaît encore que bien peu de chose touchant son origine ou son traitement. A l'heure qu'il est l'anthrax et les feux de prairies sont les seuls désagréments dont les éleveurs ont réellement à se plaindre, quoique beaucoup d'entre eux paraissent découragés par l'état du marché. Le fait

est que le prix de la viande a été excessivement élevé dans l'ouest depuis des années, et maintenant que la compétition des régions de l'est le fait baisser, les éleveurs se plaignent tout naturellement.

De nombreux animaux gras ont été expédiés en Angleterre. Ceux du ranche de Cochrane étant de jeunes bœufs tous de très bonne race et bien faits se sont vendus à des prix tout à fait avantageux, mais un bon nombre d'autres compagnies ayant expédié du bétail de qualité inférieure dans un temps où le marché était inactif, ont dû le sacrifier. Il ne sera jamais avantageux d'envoyer en Angleterre autre chose que du bétail de bonne race et bien fait, les animaux à longues jambes et mal bâtis ne s'y vendent à aucun prix. Des taureaux de toutes sortes, beaucoup d'entre eux étant les plus mauvais spécimens qu'on puisse voir, courent les prairies, et tant que les ranches ne seront pas clôturés je ne vois pas comment l'amélioration des troupeaux pourra devenir générale. Les plus vilains taureaux s'accoupleront fréquemment avec les plus belles vaches ; et aussi souvent qu'autrement le taureau "rabougri" (*runt*) d'un voisin servira les vaches de plus belle race d'un éleveur. Un voyageur observera souvent dans un troupeau des animaux des races Galloway, Hereford, à courtes cornes, Angus sans cornes, et quelquefois des hautes terres de l'ouest de l'Ecosse, paissant pêle-mêle avec un grand nombre de taureaux tout à fait dégoûtants (*runts*). Comment les propriétaires de ranches peuvent-ils s'attendre, dans ces circonstances, à élever des animaux tous également de bonne race.

Ce qui fait que le ranche de Cochrane a expédié les plus beaux animaux c'est que ses vaches ne sont généralement approchées que par ses propres taureaux, très peu d'animaux étrangers pouvant se mêler aux siens, et que la compagnie a veillé avec soin à n'exporter que les meilleures bêtes, réservant celles qui sont moins bien faites pour la consommation locale.

La Compagnie d'Élevage du Nord-Ouest a expédié presque tout son bétail gras à la Colombie-Anglaise, où notre bœuf paraît trouver un bon marché, et où la demande semble augmenter. Un bon nombre de moutons ont aussi été envoyés dans cette province.

Il est arrivé une quantité assez considérable de bétail importé cette année, surtout un troupeau de race Angus, sans cornes, que la Compagnie du Ranche "Quorn" a fait venir à la Coulée-aux-Moutons. De nombreux jeunes bœufs ont été amenés ici des États-Unis, et beaucoup de bœufs, chose étrange, ont été envoyés ici de l'Ontario, dans le but de les faire développer et engraisser sur nos prairies et de les ramener ensuite dans l'est comme bétail gras. Un changement de pâturage peut produire des merveilles, mais je doute que ces bœufs élevés au lait écrémé puissent jamais égaler le bétail élevé sur les ranches.

Les grandes ranches à moutons disparaissent, et je pense que l'élevage des moutons va bientôt se réduire à en tenir de petits troupeaux sur les *homesteads*, dès que leurs propriétaires jouiront d'un peu plus d'argent et de confort domestique chez eux.

Les chevaux reçoivent plus d'attention que dans les années passées, mais ils sont tenus sans distinction de race ou de qualité, et le trop grand nombre de chevaux sans valeur mange les profits de tous les ranches.

On fait maintenant des quantités énormes de foin pour tous les ranches, et les effets d'un hiver rigoureux sont bien moins à craindre qu'autrefois.

Les loups deviennent plus nombreux, et dans quelques cas ils ont fait beaucoup de dégâts surtout parmi les poulins. Beaucoup de propriétaires de ranches tiennent des chiens et font avec plaisir la chasse à ces coyotes, mais ils se multiplient plus vite qu'on peut les tuer, et il faudra adopter d'autres moyens pour les détruire.

Les meilleurs éleveurs sèvent leurs veaux maintenant avec succès, et beaucoup d'entre eux font des jardinages et tiennent des volailles pour leur propre usage.

Les éleveurs ont été fort peu troublés par les Sauvages cette année. On attribue généralement ce résultat au service continuel et efficace des patrouilles de la police.

CHEMINS ET PONTS.

L'année dernière, la sécheresse a été telle partout que les chemins ont été excellents dans tous les territoires, et le besoin de ponts ne s'est pas trop fait sentir attendu qu'on pouvait facilement, et sans danger, passer la plupart des rivières à gué en toute saison. On bâtit actuellement un pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, et le temps est tout à fait favorable pour sa construction.

Des ponts sont encore absolument nécessaires sur les rivières que j'ai désignées l'an dernier.

PASSAGES D'EAU.

Nous n'avons pas en plus ressenti le besoin de bateaux traversiers que de ponts, l'année dernière, et pour les mêmes raisons.

TÉLÉPHONES ET TÉLÉGRAPHES.

J'attirerai de nouveau votre attention sur la nécessité de relier avec Régina la ligne de télégraphe du gouvernement qui fait communiquer Edmonton, le Fort Saskatchewan, Victoria, le Fort Pitt, Battleford, Prince-Albert, Saint-Laurent, l'établissement de la Butte de Tondre et les établissements intermédiaires avec Qu'Appelle; cette extension n'aurait qu'une longueur de quarante milles.

La ligne télégraphique qui relie la Montagne-de-Bois à Moose Jaw (Machoiere d'Orignal), devrait aussi être prolongée jusqu'à Régina, où il est réellement nécessaire que nous ayons un opérateur à nous, au lieu d'avoir nos messages, entre la ville et le poste, répétés par le téléphone comme aujourd'hui, ce qui est très peu satisfaisant dans le cas de dépêches en chiffres.

L'extension de la ligne du gouvernement qui va maintenant à Macleod devrait aussi être prolongée jusqu'au détachement stationné à Sainte-Marie, près de la frontière. Cela nous permettrait de couper les partis qui cherchent à s'échapper vers le sud, rendrait le service beaucoup plus efficace et épargnerait beaucoup de fatigues à nos chevaux.

Des téléphones seraient nécessaires presque à chaque poste, et je recommanderais fortement qu'on nous donnât bientôt l'autorisation nécessaire pour les établir.

GIBIER.

Les poules de prairies sont très nombreuses cette année, un temps sec, au mois de juin, étant très favorable aux poussins.

A cause de la sécheresse, les canards et les oies sauvages n'ont pas été aussi nombreux qu'autrefois. Un assez bon nombre de chevreuils ont été tués cet automne; ils paraissent être à peu près aussi communs que l'année dernière.

COLONS.

La saison n'a pas été favorable à l'agriculture dans quelques portions des territoires, surtout à l'est de Régina; les récoltes ont été très pauvres à cause de la sécheresse extraordinaire que nous avons eue. Cependant, même dans cette région, les bons cultivateurs ont eu d'assez bonnes récoltes, et ceux qui font une culture mixte n'ont pas trop souffert, attendu que le beurre, les œufs et la volaille se sont vendus à d'assez bons prix. Aux environs de Régina et de Machoiere d'Orignal les bons agriculteurs ont récolté d'excellent blé, et ce grain a été assez bon, je pense, à Prince-Albert et à Edmonton; mais dans tout le pays dont je viens de parler, excepté à Edmonton, l'avoine a manqué complètement. Battleford n'a eu aucune récolte, cet endroit paraît avoir plus souffert de la sécheresse qu'aucune autre partie du pays. Nous n'avons pu obtenir que 1,400 boisseaux de blé dans l'établissement, et nos hommes vont être obligés de se passer de pommes de terre. A la Coulée-aux-Erables et à Medicine-Hat, on a récolté un peu d'avoine et de pommes de terre, mais on s'y occupe peu d'agriculture, et nous devons souvent acheter l'avoine et les pommes de terre dont nous avons besoin pour ces postes, dans la partie est du territoire ou au Manitoba.

Calgary et Macleod ont eu une assez bonne récolte d'avoine et de pommes de terre, et ceux qui ont semé du blé ont généralement assez bien réussi.

Une colonie d'environ 60 familles, la plupart autrichiennes, s'est établie, cette année, au sud-est de Medicine-Hat. Un constable d'origine allemande est stationné à cet établissement; il rapporte que ces gens sont très industriels et qu'ils paraissent satisfaits. Comme la plupart des autres colons, ils ont perdu beaucoup de foin par les feux de prairie et le manque de gardiens suffisants pour veiller à ces incendies. Ces colons sont tout à fait bien sous le rapport pécuniaire.

La colonie islandaise établie sur la Rivière du Daim-Rouge, à environ 100 milles au nord de Calgary, continue à augmenter; les Mormons de la Coulé-de-Lee sont devenus beaucoup plus nombreux cette année, et de grands travaux ont été faits dans leur établissement. Ce sont les travailleurs les plus industriels du territoire; ils font beaucoup de beurre, de qualité supérieure, qu'ils vendent de 25 à 40 centins la livre. Ce sont de bons colons, sans aucun doute sous un rapport, mais l'impression générale est qu'ils sont polygames. Il ont acheté une étendue considérable de terre de la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest, et beaucoup de leurs co-religionnaires doivent venir s'y établir l'an prochain.

Malgré la pauvreté de la récolte dans certaines sections du pays, il n'y aura probablement que très peu d'indigence, car il y a eu beaucoup d'ouvrage cette année. L'eau est restée si basse dans les rivières que la navigation a été impossible, et tout le fret a dû être transporté par terre; le chemin de fer du Lac-Long a donné de l'emploi à beaucoup d'hommes et d'attelages. La coupe des traverses et du bois nécessaires à la construction de ce chemin va occuper beaucoup de monde pendant l'hiver, et on engage actuellement tous les hommes disponibles pour aller travailler dans les bois des parties est et nord du Manitoba.

Vous verrez, par les rapports annexés, quels travaux considérables la police a exécutés, et l'absence de crimes dans tout le pays convaincra, je crois, tous les gens bien pensants qu'elle s'acquitte parfaitement de ses devoirs. Je suis d'avis que le corps de police est mieux aujourd'hui, sous tous les rapports, qu'à la date de mon dernier rapport. Si l'on en juge par la diminution des désertions, l'augmentation des rengagements et des dépôts à la Banque d'Épargne, les membres de la police paraissent satisfaits de leur position.

Presque sans exceptions, j'ai reçu le support cordial des officiers placés sous mes ordres, et l'exemple donné par ces officiers et les sous-officiers a été en général aussi bon qu'on puisse le souhaiter.

La conduite des hommes pendant l'année dernière, en général, a été aussi excellente qu'il est possible de le désirer.

Je trouve que la pratique de congédier du corps de police tous les hommes de mauvais caractère a un effet très salutaire, et j'ai raison de croire que ma conduite sous ce rapport est entièrement approuvée par tous les hommes respectables du corps. Je recommanderais respectueusement de nouveau que tous les hommes qui désirent acheter leur congé définitif, puissent le faire après avoir donné trente jours d'avis, du moins entre le 1er octobre et le 1er février, époque où l'on peut se dispenser de leurs services le plus facilement

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,

Commissaire, P. C. N.-O.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SOUS-COMMISSAIRE HERCHMER, DE LA
POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

CALGARY, 13 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année qui s'est terminée le 30 novembre.

Pendant cette période, j'ai visité et inspecté la plupart des districts, savoir:— Prince-Albert, avec la division "F," sous le commandement du surintendant Perry; Fort Saskatchewan, avec la division "G," surintendant Griesbach; Fort Macleod, surintendant Steele, avec les divisions "H" et "D," commandées respectivement par le surintendant Macdonell et par l'inspecteur Wood; Lethbridge, avec la division "K," surintendant Deane, et tous les détachements et postes détachés fournis par les districts nommés ci-dessus, de même que les postes détachés de la division "E," dans le district de Calgary, et ceux de la division "A," à la Coulée-aux-Erables et à Medicine-Hat.

J'ai fait aussi un second tour d'inspection aux postes détachés des districts de Macleod et de Lethbridge, où nos hommes ont construit eux-mêmes, d'excellentes casernes pour l'usage des hommes, des écuries, et fait, en outre, d'autres améliorations. Ayant dernièrement présenté un rapport spécial donnant les détails de toutes ces améliorations, il est inutile d'en parler de nouveau; je me permettrai seulement de dire qu'il était impossible de mettre les hommes plus confortablement.

J'ai commandé à Régina, à partir du 17 janvier jusqu'au 16 mars, lorsque vous étiez absent des territoires pour affaires de service à Ottawa. J'ai été aussi présent à la Coulée-aux-Erables, en mai, lors du transfert de la division "A," par le surintendant Antrobus, à l'inspecteur Sanders.

J'ai accompagné Son Excellence le gouverneur général pendant son récent voyage dans la région des pâturages entre Lethbridge et Calgary. Je vous ai aussi donné un rapport spécial à ce sujet.

J'ai été au Daim-Rouge, en octobre, pour service spicial. J'ai aussi fait beaucoup d'autres voyages dont je ne parlerai pas.

Pour l'exécution de mes devoirs comme sous-commissaire, j'ai parcouru, pendant les douze derniers mois, 12,996 milles, en grande partie avec des chevaux.

Je crois que la police est dans un état d'efficacité superbe—c'est un magnifique corps d'hommes pour le physique et l'intelligence, bien armé, habillé, équipé, logé et nourri, ayant des chevaux aussi excellents qu'on peut s'en procurer en aucun pays, de bonnes voitures de transport, des harnais et des équipements de cavalerie tout à fait convenables.

J'ai cru remarquer, si la chose est possible, des améliorations dans la tenue des hommes depuis la date de mon dernier rapport. Les carabines, cependant, ne sont pas ce qu'elles devraient être; beaucoup sont à la veille de devenir hors de service, tant elles sont chambrées. Ceci est inévitablement à cause du rude traitement qu'elles reçoivent quelquefois et de leur exposition constante aux injures du temps. Il faudra en remplacer un certain nombre; je désirerais qu'elles le soient par des armes d'un autre modèle. Je n'ai j'amaï aimé les carabines Winchester, elles sont beaucoup trop délicates, et, de plus, elles sont trop longues pour notre genre de service.

Je voudrais aussi voir un changement dans l'habillement. Une paire de pantalons de cavalerie en tweed au lieu d'une paire de pantalons d'uniforme, serait un grand avantage pour le service de prairie.

Je désirerais aussi voir les couvertes transférées au quartier-maître et devenir partie de l'ameublement des casernes; on pourrait les distribuer selon les besoins, au lieu de les laisser comme à présent, faire partie de l'habillement du constable. De

quel poids et de quel bagage volumineux ne serait-on pas débarrassé si ma suggestion était adoptée ? Car alors un homme ne prendrait avec lui que les couvertes nécessaires, selon la saison.

Je pense aussi qu'on devrait adopter un chapeau de feutre pour le service de prairie. Le cap de campagne n'a aucune utilité pratique, attendu qu'il ne protège pas beaucoup plus la tête que le bonnet de police.

Les voitures de transport sont dans une excellente condition. Il faudra bien entendu quelques wagons, de charge surtout, pour remplacer ceux qui sont trop usés. Nous allons effectuer une économie considérable cette année, des remises à voitures ayant été construites en différents postes.

La selle de Californie est encore en bon état de service. Quelques parties, les sangles et les doublures, par exemple, doivent souvent être remplacées. On a été très attentif à le faire dans toutes les divisions que j'ai inspectées.

Je pense encore qu'il est regrettable que nous n'ayons pas encore reçu les couchettes de fer et les autres articles que j'avais recommandés dans mon dernier rapport, pour l'ameublement des casernes.

Il est impossible de donner à une caserne une belle apparence avec les misérables planches et tréteaux de bois dont nous sommes forcés de nous servir en guise de couchettes, de plus, cela est très incommode et très dispendieux.

Le même besoin de protection contre le feu existe aujourd'hui que l'année dernière. On peut dire qu'en quelques endroits nous n'en avons aucune.

Nous avons maintenant des propriétés pour une valeur considérable en risque, et nous devrions avoir des moyens de protection proportionnés. Je considère que le plan le plus simple serait de faire construire des réservoirs à l'épreuve de la gelée et assez élevés pour donner une pression suffisante.

Les rivières et autres cours d'eau de la partie sud d'Alberta n'ont pas encore de ponts. On n'en a pas senti le besoin cette année autant que dans les années précédentes parce que l'eau a été très basse, mais nous ne pouvons pas compter sur une autre année d'une telle sécheresse.

Le système de patrouilles fonctionne bien, et explique l'absence presque entière de vols de chevaux. Je suggérerais une amélioration, savoir, l'emploi de patrouilles volantes plus nombreuses pendant la belle saison. De petits partis, avec des animaux de bât, sans lieux de campement fixes, seraient très utiles. Ils pourraient recevoir leurs rations des différents détachements rencontrés sur leur route, et traverser certaines portions du pays qui sont inaccessibles aux wagons, et sont souvent les endroits fréquentés par les criminels et ceux qui font la contrebande du whisky.

Je n'ai pas souvent agi comme magistrat, ayant été constamment en mouvement. Les causes dont j'ai disposé sont comprises dans le rapport du surintendant McIllree, commandant la division " E ".

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. M. HERCHER.

Sous-commissaire.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT INSPECTEUR COTTON,
POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RÉGINA, 13 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année 1889.

Conformément à vos instructions, je me suis transporté à Battleford, au mois d'avril. J'inspectai alors la division "C". Vous ayant donné un rapport spécial de cette inspection, je n'en parlerai pas ici. Qu'il me suffise de dire que j'ai trouvé la division dans un état d'efficacité complète. L'apparence et l'aplomb des sous-officiers et des hommes à la parade étaient tout ce qu'il y avait de mieux à désirer.

Je pris subséquemment de l'inspecteur Howe le commandement du district de Battleford, demeurant à Battleford comme commandant temporaire jusqu'à l'arrivée du surintendant Antrobus; un échange de commandements ayant été arrangé entre cet officier et l'inspecteur Howe.

Ayant remis la division au surintendant Antrobus, je revins aux quartiers généraux.

DOUANES.

Beaucoup de correspondance, comme vous le savez, avait été échangée touchant l'opportunité de confier à nos hommes le devoir de prêter aide au département des douanes dans le sud du Manitoba. En juillet dernier, par arrangement, je rencontrai à Winnipeg le capitaine Young, inspecteur des ports de douane. Cette rencontre avait pour but de faire certains changements considérés nécessaires. Après consultations avec le capitaine Young, qui exposa habilement les vues du département, il fut décidé que des ports de douane secondaires permanents seraient établis.

Comme vous m'aviez autorisé à le faire, j'annonçai à l'inspecteur McGibbon, qui commandait alors les postes détachés du sud, qu'au lieu d'employer des hommes à faire des patrouilles volantes, il aurait à établir des postes permanents aux points suivants :—

1° Un à l'ouest de la Montagne de la Tortue, à la Traverse de la Souris ou près de là, au point où l'on pourrait le mieux surveiller le trafic venant des Etats-Unis.

2° Un au sud d'Eau-Claire, lequel serait transféré à Eau-Claire après les récoltes et pendant l'hiver.

3° Un à Flocon-de-Neige (*Snowflake*).

4° Un à l'est de "Selwyns," près du bois existant à ce point, dans le but de maintenir une surveillance efficace sur les routes entrant dans le bois voisin.

5° Un sur la route allant au sud, de Morden à Wallhalla. En faisant cet arrangement mon intention était d'avoir à chacun de ces points fixes deux hommes, dont l'un serait constamment aux stations, tandis que l'autre se chargerait de faire les patrouilles requises.

J'informai de plus l'inspecteur McGibbon que l'inspecteur des douanes lui fournirait des copies de la loi et des instructions générales pour son exécution.

Ces instructions ont été promptement envoyées, distribuées aux hommes de la patrouille, et exécutées sous la direction de l'inspecteur McGibbon. Peu après ceci l'inspecteur de douane Young vous a écrit comme suit :—

"J'ai l'honneur de vous informer que pendant la visite du surintendant-inspecteur Cotton, nous avons réussi à former, pour la protection de la frontière sud de la province (pour les fins du revenu), un plan qui aura un très bon effet pour le revenu, et sera d'une égale utilité aux populations des deux côtés de la ligne, puisqu'il leur donnera de plus nombreux points où elles pourront passer légalement du Canada aux Etats-Unis et *vice versa*, en tant qu'il s'agit de nos douanes."

CONSTRUCTION AU FORT SASKATCHEWAN.

Les constructions érigées au fort Saskatchewan pendant l'année représentent une dépense de \$4,365.30.

J'espère pouvoir prouver plus tard que cette dépense était réellement nécessaire —d'une nécessité impératrice —de fait, que chaque centin de cette somme a été judicieusement et économiquement dépensé. Ces \$4,365.30 se décomposent comme suit :—

J. Macdonald, ouvrage par contrat.....	\$3,745 75
Ross Frères, peintures.....	159 25
F. F. Tims, bois de service, etc.....	354 55
W. Huberstone, briques.....	12 00
James Ried, posage de briques, etc.....	5 00
R. Smith, peinture.....	26 75
L. Moret, chaux.....	16 00
M. Macaulay, pour mouvoir un bâtiment.....	20 00
G. Ferguson, bois rond.....	6 00
J. Macdonald, pour faire des devis, etc.....	20 00
Total.....	<u>\$4,365 30</u>

Des pièces justificatives pour \$619.55, c'est-à-dire pour tous les montants excepté celui du contrat de J. Macdonald, vous ont été envoyés par le surintendant Griesbach, le 15 novembre dernier.

Le contrat de J. Macdonald était pour la construction de nouveaux quartiers pour les officiers et d'une nouvelle chambre de caserne. Je vous ai déjà envoyé les plans et devis d'après lesquels ces bâtiments ont été construits.

J'ai fait une soignée inspection et je me suis convaincu que l'entrepreneur a parfaitement rempli les conditions du contrat. Les matériaux dont il s'est servi sont de bonne qualité et le travail est bien exécuté. Je dois dire qu'après mon inspection je restai convaincu que le sous-commissaire avait agi sagement et dans l'intérêt du public en donnant le contrat à J. Macdonald.

Il était devenu nécessaire de bâtir de nouveaux quartiers pour l'officier-commandant, ceux qu'il occupait auparavant étaient un bâtiment en bois rond construit en 1875, tout à fait impropre à cet usage. Il convient de dire ici que ce bâtiment est aujourd'hui avantageusement employé pour d'autres fins.

La construction d'une nouvelle caserne était absolument urgente. Le surintendant Griesbach m'a informé qu'avant son érection ses hommes étaient tellement entassés que leur santé en souffrait. Il craignait constamment une éruption de fièvre. Avec l'effectif actuel de la division, je crois que, sans la nouvelle caserne nous aurions été forcés de louer un logement supplémentaire, du moins pendant les mois d'hiver. Un autre bon résultat, c'est que les hommes ne sont pas dispersés sans distinction par tout le poste.

Les deux constructions—le logement de l'officier commandant et la nouvelle caserne valent certainement bien les \$3,745.75 dépensées. Quant à la dépense de \$619.55 (qu'ajoutée à celle de l'ouvrage de contrat forme le total de \$4,365.30), je pense qu'il vaut mieux que je vous donne quelques détails sur les travaux exécutés.

Quartiers de l'inspecteur (à présent un bâtiment en bon état et convenable).

Une cuisine de 10×12 a été ajoutée à ce bâtiment, avec plancher, boisage et couverture en bardeaux. Dans les chambres de côté de ces quartiers on a remplacé le plancher, boisé les murs et proprement tendu de la toile de coton sur la couverture.

Salle à manger des hommes et salle de récréation, 50×22 pieds.

Nouveau plancher en bois appareillé posé sur l'ancien. Porte transférée du côté au devant de la bâtisse. Un bon porche a été fait.

Ecuries.

Plancher remplacé; chaux mise entre sol et plancher pour l'hygiène. Enduits, et blanchissage au dedans et au dehors.

Remise à huile, 12×14 pieds.—Nouveau bâtiment.

Construite en bois rond et couverte en planches; bonne porte et serrure.

Lavoir, 28×18 pieds.

Bâtiment connu sous le nom de "Maison Pemburn." Elevé au moyen de vis (par contrat), placé sur des rouleaux et transporté à une distance d'environ 1,000 verges pour le mettre dans le carré des casernes. Les travaux suivants ont ensuite été faits: nouveaux fondements et nouvelle cheminée en brique; nouvelles lambourdes pour plancher et plancher remplacé; nouvelle porte, nouvelles fenêtres et nouveau porche. Deux chambres divisées, rayons, etc., pour les bassins à laver, etc.

Latrines pour les hommes 24×6 pieds.—Nouvelle construction.

Bâtie entièrement en bois de siage, avec une bonne clôture tout autour.

Glacier, 17×14 pieds.—Nouvelle construction.

A 8 pieds sous terre, en bois rond; poteaux pour couverture en planche.

Remise à bois et latrines pour les quartiers de l'officier commandant.

Bâties toutes deux en planches.

Pour toutes les constructions ci-dessus, le travail a été exécuté par nos hommes et n'a rien coûté.

Les couvertures des bâtiments suivants ont été peinturées avec de la peinture à l'épreuve du feu, savoir: la nouvelle caserne, la salle à manger et la salle de récréation, le magasin et le bureau du quartier-maître, le logement du sergent-major et le magasin de la division, le logement et la salle à manger des sergents, les quartiers de l'officier commandant (nouveau bâtiment), la cuisine et le lavoir de la division.

Les murs des bâtiments suivants ont été peinturés en dehors, savoir: la salle de récréation et la salle à manger, le magasin et le bureau du quartier-maître, la nouvelle caserne, la cuisine de la division, le logement du sergent-major et le magasin de la division.

Les portes et les fenêtres des bâtiments ci-dessus (sauf celles du quartier de l'officier commandant et de la nouvelle caserne) ont été peinturées en dedans et en dehors.

Les anciennes constructions en bois rond dans le poste ont été peinturées et blanchies à la chaux en dedans et en dehors. Dans ces cas encore le travail n'a rien coûté, ayant été fait par nos hommes. Je pense que vous conviendrait avec moi que ces différents ouvrages représentent bien la valeur de l'argent dépensé par le surintendant Griesbach.

Je recommanderais instamment que l'année prochaine un crédit (disons égal au montant dépensé cette année) soit affecté à des fins de construction afin de compléter le poste du fort Saskatchewan. Un nouvel hôpital est de nécessité urgente. Le bâtiment loué dont on se sert aujourd'hui n'est tout au plus qu'une misérable apologie pour un hôpital. L'aide-chirurgien traitera probablement ce sujet plus au long. Je me bornerai seulement à ajouter que tant que nous continuerons à payer loyer comme nous l'avons fait depuis quatre ans, la dépense représente un intérêt élevé sur une somme qui devrait, je pense, être employée à l'érection d'un hôpital convenablement disposé.

Une nouvelle écurie capable de contenir vingt chevaux additionnels est nécessaire, ainsi qu'un petit magasin à munitions qu'on pourrait bâtir avec la pierre qu'on extrait de la rivière Saskatchewan.

Le corps de garde actuel est très petit. Je devrais ajouter que la vieille construction en bois rond ainsi employée n'est pas particulièrement saine, et c'est un riste défaut quand on considère que les devoirs du service y retiennent nos hommes

nuit et jour, sans parler des pauvres prisonniers. Je vous recommanderais l'importance de cette construction dans ce poste.

Les nouveaux bâtiments, le quartier de l'officier commandant et la caserne devront être peints au printemps, dès les premiers beaux temps.

Une bonne partie du matériel des anciennes constructions en bois rond est encore serviable. Plusieurs de ces bâtiments pourraient, à peu de frais, être reconstruits, et mis en bon état de service. Toutes les bâtisses en bois rond, dans le poste, devraient recevoir de bons enduits, et être peinturées et recouvertes d'un boisage à recouvrement. Ceci non seulement ajouterait au confort et à l'apparence, mais procurerait une économie annuelle en enduits et en blanchissage à la chaux.

POSTES DÉTACHÉS DANS LE DISTRICT D'EDMONTON.

J'ai inspecté le poste détaché de la division "G" à Edmonton.

Ce poste et ce détachement est commandé par l'inspecteur Piercy. Les officiers, les sous-officiers et les hommes composant ce détachement sont logés dans des bâtiments loués de M. Donald McLeod, d'Edmonton.

Les étables du détachement sont aussi louées de ce monsieur. Ces constructions sont convenablement situées au centre de la place et sont en conséquence mieux adaptés à nos besoins que celles que nous louait auparavant la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

J'ai récemment inspecté le poste détaché de la division "G" à St-Albert, et j'ai trouvé tout dans le poste proprement et systématiquement arrangé.

Les bâtiments peuvent loger un sous-officier et cinq constables.

L'écurie peut recevoir quatre chevaux.

Une somme de \$116 a été dépensée dans ce poste cette année. L'ouvrage a été donné par contrat au soumissionnaire le plus bas.

Les \$116 ont été dépensés comme suit:—

1. L'écurie a été entièrement réparée; une bonne porte et un châssis ont été posés; l'écurie a été élevée de deux rangs de pièces de bois rond, de manière à y avoir un grenier à foin.

2. Un bon puits a été creusé tout près des quartiers des hommes; la construction de ce puits, qui a donné un bon approvisionnement d'eau, était réellement nécessaire, car elle a drainé la cave existant sous les quartiers; cette cave était auparavant remplie d'eau.

J'ai inspecté le poste détaché de la division "G" à la rivière du Daim-Rouge; je vous ai déjà donné un rapport spécial à ce sujet.

Je désirerais ajouter maintenant qu'à mon avis la traverse de la rivière du Daim-Rouge, où est le détachement, devrait être considérée comme la frontière naturelle entre les districts des divisions "E" et "G." Je suis convaincu que le détachement stationné à la rivière du Daim Rouge devrait être fourni par la division "E" à Calgary, et non par la division "G" (Fort Saskatchewan) comme à présent.

Voici pour quelles raisons j'en suis arrivé à cette conclusion:—

La rivière du Daim-Rouge est plus près de Calgary que du Fort Saskatchewan. On pourrait de là, je pense, mieux veiller au détachement. Les devoirs ordinaires du surintendant Griesbach le portent rarement du côté de la rivière du Daim-Rouge. On peut répondre à une communication de Calgary le jour de sa réception. La chose est impossible quant au Fort Saskatchewan, parce que la voiture de la poste (portant le courrier hebdomadaire) traverse au nord de ce point (*Rivière-du-Daim-Rouge*).

Je pense, de plus, que le travail des patrouilles des deux divisions "E" et "G," serait diminué et plus parfaitement exécuté. Je pourrais ajouter que ce poste se trouve placé à un point central quant aux établissements distribués sur la rivière aux Epinettes (*Spruce*), la petite rivière du Daim-Rouge et la rivière de l'Aveugle.

Toute cette région du pays est particulièrement belle—le sol est riche et fertile, et l'eau et le bois y sont abondants.

D'après ce que j'ai appris, je suis convaincu que tous les établissements ci-dessus, suivant toute apparence, s'étendront considérablement dans le cours de l'année prochaine.

Communication par le téléphone.

Je recommanderais l'établissement d'une ligne de téléphone entre les casernes et la ville, à la Coulée-aux-Érables.

La même recommandation s'applique au poste et à la ville de Medicine-Hat. A cette place la ville est à l'est de la rivière Saskatchewan, tandis que notre poste est à l'ouest. La distance entre les deux points est considérable. Les frais dans les deux cas ne seraient pas élevés.

J'aurais dû dire que le poste de la Coulée-aux-Érables est à trois milles de la ville. A Medicine-Hat il ne faudrait de poteaux qu'à partir du côté ouest du pont de chemin de fer, car je suppose que les autorités du chemin de fer Canadien du Pacifique n'auraient aucune objection à la pose d'un fil sur les poteaux de leur ligne télégraphique jusqu'au point où elle se rapproche le plus de notre poste.

Pour très peu de chose de plus que le coût du fil et d'un instrument, on pourrait établir une communication par téléphone entre Edmonton et le Fort Saskatchewan, en supposant, bien entendu, que le gouvernement permettrait qu'on fit courir un fil téléphonique le long de sa ligne télégraphique entre ces deux places. Dans tous les cas on peut facilement obtenir des poteaux à Edmonton. Déjà Edmonton et Prince-Albert sont reliés par le téléphone. La ligne que je recommande mettrait ces deux postes détachés en communication avec le Fort Saskatchewan, le quartier général du district.

On pourrait utiliser les téléphones avec avantage dans le district de Macleod, et placer le Fort MacLeod (le quartier général du district) en communication avec ses nombreux et importants postes détachés.

Une ligne télégraphique, appartenant au gouvernement, passe à quelques verges seulement de notre poste détaché à Kipp (à mi-chemin entre Macleod et Lethbridge).

Si un téléphone était établi à Kipp, il est bien entendu que le bureau de télégraphe ne serait pas nécessaire. Je ne fais cette seconde recommandation que dans le cas où on ne trouverait pas à propos de fournir des téléphones à une date rapprochée.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT.

Les divers articles d'équipement et d'habillement fournis aux sous-officiers et aux hommes sont de qualité exceptionnellement bonne.

On ne peut plus, malheureusement, se procurer de capotes en peau de buffle. Rien de réellement bon n'a encore été découvert pour la remplacer.

La capote en peau de "veau de Montana" a eu un insuccès complet. La peau de mouton teinte est beaucoup plus serviable, quoique je sois loin de vouloir recommander (du moins sans des essais plus prolongés) qu'elle soit adoptée pour usage général en hiver.

Je recommanderais qu'on essayât des capotes en drap, doublées de quelque fourrure peu dispendieuse (telle que celle du rat musqué) et bordées de quelque pesante fourrure au collet et aux poignets.

Je désirerais renouveler ma recommandation en faveur d'un uniforme pour le service de prairie, de couleur peu voyante. Une blouse de Norfolk (beaucoup de poches) confectionnée de quelque étoffe cordée, légère et molle, avec un pantalon de même étoffe, conviendraient admirablement, je pense, à notre genre de service.

J'espère que le casque et le bonnet de police seront bientôt mis de côté. Le bonnet de police ne donne aucune protection, quelque soit l'état du temps. Le casque est aussi inutile qu'il est inconfortable et embarrassant. Cela est si vrai que, comme chacun le sait, les hommes qui ont à voyager sur la prairie ne manquent jamais d'empaqueter leurs casques sur les wagons. Je pense que le bonnet de police pourrait être remplacé par un chapeau de feutre mou, comme celui dont se servent les troupes américaines.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS ENIVRANTES.

Les "lois concernant les liqueurs," comme on désigne souvent les clauses prohibitives de l'acte du Nord-Ouest, ont donné lieu à beaucoup de discussion. A l'ou-

verture du Nord-Ouest la prohibition était nécessaire. C'était un facteur important pour le maintien de la paix parmi les Sauvages. Les Métis en ont également profité.

La construction de la ligne principale du chemin de fer Pacifique Canadien s'est opérée sans désordres, et l'absence de crimes sérieux—malgré l'importation soudaine de milliers de travailleurs turbulents—a causé beaucoup d'étonnement. Les hommes les plus remarquables par leur expérience dans la construction de chemins de fer dans d'autres pays ont maintes et maintes fois témoigné en faveur de ces lois. Même avec la surveillance efficace de la police, de tels résultats n'auraient, je pense, pas pu être obtenus sans les lois prohibitives existantes. Que ces lois aient été violées quelquefois, même dans ces temps, c'est un fait indubitable; mais cela était l'exception et non la règle.

En faisant une revue de l'histoire des territoires, on ne peut pas dire que la prohibition a été un insuccès ou qu'elle n'a pas produit beaucoup de bons résultats.

Aujourd'hui, cependant, les choses ont changé d'aspect; des villes et des établissements ont surgi partout dans les territoires. La population blanche, en discutant ces changements, a librement et complètement exposé la question dans la presse des territoires. Comme organisation de police nous n'avons rien à voir dans les différentes interprétations morales que l'on donne à la loi.

Il est suffisant que nous témoignions du fait qu'une loi prohibitive ne satisfait pas généralement le public.

Il convient aussi de considérer cette question: Est-il possible de faire exécuter la loi telle qu'elle existe dans nos statuts? Quant à la loi dans sa forme actuelle, je citerai l'extrait suivant de mon rapport de l'année dernière, qui peut également s'appliquer aux circonstances actuelles:

“ Les nombreux cas d'appel—je veux dire d'appels des magistrats à la cour suprême—ont dû soulever de nombreux points qui seront sans doute considérés et produiront quelques changements dans l'acte. Voici un cas, par exemple: Un de nos savants juges, ayant eu à juger certains cas d'appels, a décidé que toute personne important des liqueurs avec permis du lieutenant-gouverneur, peut transférer ces boissons à d'autres habitants des territoires n'ayant pas de permis, et, de plus, que les personnes recevant ces liqueurs ne sont pas sujettes à l'amende ou à l'emprisonnement. Je n'ai aucun désir de critiquer la légalité de ces jugements, mais je dois dire, cependant, que si l'acte doit être interprété de cette manière, notre police sera certainement dans l'impossibilité de mettre obstacle au trafic illicite des liqueurs enivrantes.”

J'avais certainement raison d'en arriver à cette conclusion. Dans presque tous les cas, maintenant, il est nécessaire de procéder contre les accusés pour avoir illégalement *vendu* des liqueurs et non pour en avoir illégalement en leur possession. La vente de la boisson est difficile à prouver, l'expérience l'a complètement prouvé.

Je suis d'opinion qu'aucune partie de l'amende imposée pour infraction à la loi de prohibition ne devrait être payée aux membres de la police.

Dans la mise à exécution d'une loi de cette nature, les constables et autres employés—même aux yeux des plus sceptiques—devraient être au-dessus de tout soupçon.

HÔPITAL DE LA COULÉE-AUX-ÉRABLES.

La bâtisse occupée maintenant comme hôpital à la Coulée-aux-Érables n'est pas convenable à cet usage. J'espère qu'il sera possible de construire un petit hôpital à ce poste dans le cours de l'année prochaine.

COUCHETTES DE FER POUR LES CASERNES.

Des couchettes de fer pour les casernes sont de nécessité urgente. Cela donnerait plus de confort aux hommes de la police, et une bien meilleure apparence aux chambres de casernes.

RECRUES.

La classe de recrues enrôlée pendant l'année dernière a été exceptionnellement bonne. En général, le physique de notre police ne peut pas être aisément surpassé.

MANUEL DES CONSTABLES.

Je pense qu'un manuel des constables, soigneusement révisé, avec les explications nécessaires pour l'application des ordonnances du Nord-Ouest, serait d'un grand service. La publication d'un pareil manuel, sous forme de brochure, serait peu coûteuse.

CONGÉS DÉFINITIFS.

J'espère fermement que bientôt on adoptera quelque système permettant à tout sous-officier ou constable, en donnant six ou sept semaines d'avis, d'acheter un congé définitif, sans autres conditions.

Le fait qu'un homme pourrait en aucun temps obtenir son congé absolu par achat étant connu, le nombre de demandes pour tels congés, présentées par suite du système actuel, diminuerait d'une manière sensible, je n'en ai aucun doute.

TIR À LA CIBLE AVEC LA CARABINE.

Autant que leurs autres devoirs l'ont permis, les membres de la police ont reçu de bonnes leçons de mousqueterie, et partout où il m'a été permis de faire des observations les exercices du tir à la cible ont été exécutés avec beaucoup de soin. La formation d'associations de tir à la carabine, dans chaque division de la police, prend chaque année de meilleures proportions. L'esprit de rivalité et de compétition suscité par ces associations a déjà produit des effets très marqués.

L'intérêt dans le tir à la carabine est maintenant universel. Sans cela le cours annuel de tir à la cible perdrait une grande partie de son utilité.

Je recommanderais que chaque association divisionnaire de tir à la carabine reçoive gratis (*per capita*) un approvisionnement de munitions pour l'usage des membres, lors des compétitions.

Ceci aurait pour effet de rendre le tir à la carabine beaucoup plus populaire, et ce serait le meilleur moyen de rendre le tir efficace. Je recommanderais aussi la distribution d'insignes aux bons tireurs.

CARABINES WINCHESTER.

Les carabines Winchester dont la police est armée n'ont pas donné une très grande satisfaction. Beaucoup de ces armes ont besoin de nouvelles visières. J'espère que ce soin ne sera pas négligé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN COTTON,

Surintendant-inspecteur.

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT McILLREE, COMMANDANT LA DIVISION "E," 1879.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

CALGARY, 13 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour les douze mois écoulés le 30 novembre dernier.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

En général, le district a été dans un état de tranquillité parfaite, aucun incident extraordinaire ne s'est produit nulle part. Quelques colons établis dans le district sont partis, mais ils ont été remplacés par de nouveaux immigrants. Il m'est impossible de donner le nombre de colons arrivés pendant l'année passée, non plus que la quantité de terre prise, mais les chiffres sont considérables dans les deux cas. Calgary

s'agrandit constamment ; beaucoup de belles bâtisses en pierre ont été érigées ou sont en voie de construction. Les rues ont été améliorées. Il y a deux compagnies de lumières électriques ; deux autres compagnies demandent des chartes pour établir prochainement un chemin de fer urbain et un aqueduc. Les autres principaux centres du district n'ont pas beaucoup changé. Canmore a commencé à marcher dans la voie du progrès. Il y a là deux mines de houille (anthracite). Je crois qu'une des compagnies a l'intention de jeter un pont sur la rivière de l'Arc et de construire un embranchement se raccordant avec le chemin de fer du Pacifique Canadien. Les mines à Anthracite ont été plus ou moins exploitées pendant l'année dernière. A Banff on a considérablement amélioré les anciennes routes, et beaucoup de chemins nouveaux ont été ouverts. Une ou deux routes qu'on avait tout simplement brûlées pour l'usage des animaux de bât ont été aussi ouvertes. Des mines de houille sont en exploitation à Anthracite, Canmore, Mitford, la Coulée du Pied-de-Corbeau, la branche sud de la Coulée-au-Mouton et la branche nord de la rivière Haute. La houille est visible dans beaucoup d'endroits du pays. Une filature de laine va s'ouvrir sur la Coulée-aux-Poissons. Le Coude possède une fromagerie qui réussit fort bien ; mais il n'y a pas que je sache un seul moulin à farine dans le district.

CRIMES.

Si l'on considère le peu de temps qui s'est écoulé depuis l'établissement du pays, le nombre de Sauvages et de Métis qui vivent dans les limites du district, et la nombreuse population flottante qui n'a aucun intérêt permanent dans cette région, je crois qu'il y a une absence tout à fait remarquable de crimes sérieux. Nous avons eu un cas d'homicide le 1er mars dernier ; une femme sauvage de la nation des Cris a perdu la vie. Les détails de cette affaire sont bien connus du public. J'attache à ce rapport une liste des accusations portées devant les officiers de la police siégeant comme magistrats. Cet état n'indique qu'une partie des crimes découverts dans le district, mais il m'est impossible d'obtenir des rapports pour les autres cas. Cinq cas de vols de chevaux ont été examinés devant moi. Quatre de ces cas ont été portés en cour ; il y a eu trois condamnations et un acquittement. Le cinquième cas a considérablement intéressé le public, vu que le prisonnier était accusé du vol de 60 chevaux dans ce district. La preuve n'a pas été suffisante pour justifier la détention de l'accusé qui a été libéré. Vingt-deux cas d'infraction à l'Acte des Territoires du Nord-Ouest concernant les liqueurs enivrantes ont été jugés par l'inspecteur Harper et moi-même, à Banff et à Calgary. Six de ces cas ont été déboutés, dans les autres il y a eu condamnation. Sur les seize accusés condamnés devant les magistrats, cinq ont payé l'amende imposée ; les autres (onze) ont fait appel. Huit de ces jugements ont été renversés, deux ont été maintenus et le dernier n'a pas encore été décidé. Les seuls cas d'infraction à la loi concernant les liqueurs portés devant les magistrats locaux, à ma connaissance, sont deux accusations proférées à Gleichen, où deux convictions ont été obtenues dans des poursuites intentées par des membres de la police stationnés à cet endroit. L'un de ces cas était pour vente de liqueurs enivrantes, et l'autre pour vente de liqueurs enivrantes aux Sauvages. Dans ces deux cas l'amende a été payée. Nous avons eu une couple de subordinations dans un procès pour homicide. Un de ces cas a été renvoyé, dans l'autre cas l'accusé a quitté le pays. Nous avons eu à disposer de cinq cas d'infraction à l'Acte du Revenu de l'Intérieur, de trois cas d'infraction à l'ordonnance concernant le feu, et d'un cas concernant les poissons. Il y a eu un certain nombre de cas de personnes "ivres et troublant la paix" à Banff et à Anthracite, de même que plusieurs cas de larcin, d'assaut, etc.

"Pied-de-Chevreuil," un Sauvage de la nation des Pieds-Noirs qui s'était acquis une certaine notoriété il y quelques années, est revenu à la réserve le printemps dernier. Il s'est aperçu qu'on ne l'avait pas oublié ; après s'être tenu caché pendant quelque temps il s'est livré lui-même, a subi son procès et a été condamné à une courte période d'emprisonnement.

Depuis le 30 novembre 1888 soixante-six prisonniers ont été renfermés au corps de garde de ce poste ; sept d'entre eux étaient des aliénés. Sur ces sept personnes six ont été envoyées à Selkirk, la septième s'est pendue dans sa cellule. Trois pri-

sonniers dont les sentences étaient pour un terme de plus de deux ans ont été envoyés à la Montagne-de-Pierre. Il y a eu 12 Sauvages parmi les 66 prisonniers détenus pendant l'année. Nous avons encore dans le district certains hommes assez peu scrupuleux quant aux droits de propriété sur le bétail. On nous a rapporté peu de cas de vol de chevaux clairement prouvés, mais j'ai lieu de croire que cette classe de crimes ne soit pas tout à fait extirpée. Le pays est si grand qu'à moins qu'un cas ne soit rapporté immédiatement, il est difficile de suivre les traces d'un cheval si les données ne sont pas précises. Il a été aussi tué quelques têtes de bétail, mais il m'a été impossible de trouver de preuve positive contre aucune personne. Un bon détective pour voir au bétail serait d'une grande utilité dans ce district; il faudrait aussi que quelqu'un serait présent à chaque expédition de bétail pour prendre note de chaque marque particulière. Un inspecteur de peaux est aussi très nécessaire. Quelques cas de bris de maisons nous ont été rapportés, mais les coupables n'ont pas été découverts. Dans un de ces cas les circonstances incriminaient fortement deux Pieds-Noirs, mais les magistrats chargés de l'instruction préliminaire ne trouvèrent pas la preuve suffisante pour les condamner. Douze chevaux volés près du Fort Assiniboine, Montana, ont été retrouvés sur la réserve des Pieds-Noirs et rendus à leurs propriétaires. Quelques chevaux volés dans le district ont été retrouvés, et nous avons pris soin de nombreux chevaux égarés que nous avons remis entre les mains de leurs propriétaires.

PATROUILLE ET POSTES DÉTACHÉS.

Les détachements ont été stationnés aux points suivants:—

Gleichen, Morley, Canmore, Anthracite, Banff, Laggan, Scarlett's, Branche nord de la Coulée-au-Mouton, Pekisko, Traverse de la rivière Haute et école industrielle. Des patrouilles ont été constamment envoyées de tous ces points, excepté Canmore et les trois stations à l'ouest de ce poste, et les parties habitées du district ont été parfaitement surveillées.

Les patrouilles partant de Gleichen ont toujours visité la réserve des Pieds-Noirs, allant au nord jusqu'à l'établissement sur le ruisseau Bouton-de-Rose (*Rosebud*), au sud jusqu'à Queenstown, et à l'est et à l'ouest, le long de la ligne du Pacifique, aussi loin qu'on demandait leurs services. Ce détachement a envoyé 538 partis pendant les douze mois.

Le détachement de Morley envoie des patrouilles des deux côtés de la rivière, à l'est jusqu'à Cochrane, à l'ouest jusqu'à la Passe (*Gap*), et au nord et au sud quand il le faut. 201 voyages ont été faits de ce point.

Le détachement stationné à Scarlett, sur la route d'Edmonton, a visité les colons du voisinage, envoyé des patrouilles une fois par semaine jusqu'à la Digue au Castor pendant une grande partie de la saison, et examiné les voitures des frêteurs voyageant vers le nord. Ce détachement a fait 137 voyages.

Le détachement de la branche nord de la Coulée au Mouton a patrouillé la région située entre cette coulée, la Coulée au Poisson et la Coulée aux Pins, en remontant la coulée, jusqu'aux derniers établissements de colons, et en la descendant jusqu'à une distance d'environ 20 milles; 252 voyages ont été faits par ce détachement.

Le détachement stationné à Pékisko a envoyé des patrouilles aux différentes fourches de la Coulée au Mouton et dans la contrée qu'elles embrassent, rencontrant une fois par semaine les patrouilles parties de la Coulée aux Moustiques et de la Traverse de la rivière Haute; 309 voyages.

Le détachement de la Traverse de la rivière Haute a envoyé des patrouilles aux colons établis vers le haut et le bas de la rivière, ainsi qu'au nord et au sud; ces patrouilles s'abouchaient une fois par semaine avec celles de la Coulée aux Moustiques et de l'école industrielle et prenaient note de tous les voyageurs sur la route de Macleod; elles ont fait 143 voyages.

Le détachement placé à l'école industrielle a visité tous les colons des environs, rencontré les patrouilles de la Traverse de la rivière Haute une fois la semaine, et veillé à ce qu'aucun Sauvage ne campât près de l'école ou n'enlevât ses enfants de cette institution.

Depuis le commencement du printemps jusqu'à dernièrement, une ou plusieurs patrouilles ont été envoyées régulièrement de Calgary pour visiter les colons des environs ; elles revenaient généralement le même jour ; 285 partis sont sortis de Calgary pour divers objets pendant les douze mois passés. Le nombre total des voyages faits pendant l'année dernière est comme suit :—

Calgary.....	285
Scarlett's.....	137
Pekisko.....	309
Morley.....	201
Gleichen.....	538
Millar's.....	252
Ecole industrielle.....	201
Traverse de la rivière Haute.....	143
Total.....	<u>2,066</u>

Tous ces voyages ont été faits avec des chevaux (je n'ai pas compté l'ouvrage fait avec les trains), à des distances variant entre quelques milles et 393 milles. Je n'ai pas compris dans ce calcul les détachements de montagnes, bien qu'à Banff nos chevaux soient constamment à l'œuvre. Des patrouilles à cheval ont visité les différentes parties du parc, et des partis sont fréquemment envoyés à Anthracite et à Canmore. Des voyages réguliers et constants sont aussi faits au lac du Diable avec les équipages de transport de Banff.

Les hommes stationnés à Laggan ont pour devoir spécial d'empêcher le trafic des légumes ; l'examen des trains, la nuit, est un travail difficile et fatigant. Un homme descend toujours sur le train n^o 1 et revient avec le train n^o 2. A Anthracite, le principal objet du détachement est de maintenir l'ordre parmi les mineurs et de mettre des bornes au trafic des liqueurs enivrantes, ce qui n'est pas toujours facile, surtout les jours de paie. A Canmore, le détachement examine les trains et veille au maintien de la paix publique dans la place. Laggan, Anthracite et Canmore sont sous la surveillance immédiate de l'officier qui commande à Banff. Vu que la limite est de la division de montagne va être fixée à Canmore, je crois qu'il faudrait placer un homme à Cochrane ou à Milford ; ces deux places sont très près l'une de l'autre. A Gleichen, nos hommes occupent des bâtisses que nous louons. Je crois qu'il serait préférable d'y avoir des bâtisses à nous. A Pekisko, nous avons loué une bâtisse qui convient parfaitement à nos besoins. Dans tous les autres détachements, excepté Banff, les hommes pensionnent chez les colons ou dans les hôtels et cela est très coûteux ; mais il est difficile de s'arranger autrement à cause de la nature des services que la police est appelée à rendre. Les détachements de Scarlett's et de la Traverse de la rivière Haute ont été rappelés pour l'hiver. Les divers détachements ont rendu d'importants services en éloignant autant que possible les Sauvages des ranches à bétail et en les empêchant de camper près des habitations des colons. C'est une tâche ardue, cependant tout camp de Sauvages a été éloigné aussitôt qu'il a été trouvé, à moins que le chef du parti n'exhibât une passe. Le total de la distance parcourue par les chevaux de la division est de 163,260 milles, suivant l'état ci-joint (pas imprimé). Cela est loin de représenter la distance entière, mais indique simplement le nombre de milles parcourus en service proprement dit, sans compter les sorties pour exercice, les exercices militaires, etc.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Le détachement de Gleichen a assisté l'agent de la réserve des Pieds-Noirs en diverses occasions en arrêtant des Sauvages pour différentes offenses et en lui rendant d'autres services de moindre importance. Une escorte a été fournie pendant la durée des paiements faits en vertu des traités, l'argent a été reçu par la police à la station du Pacifique Canadien et remis à l'agent, l'argent de traité a aussi été reçu à Calgary pour les paiements à faire à la réserve des Sarcis, une escorte a été

fournie pour accompagner l'agent à la réserve, où elle est restée pendant les paiements. J'ai reçu l'argent pour les paiements à faire aux Sauvages du nord, je l'ai remis à un parti de la division " G. " et j'ai envoyé un homme à cheval pour accompagner ce parti depuis ce poste jusqu'à la traverse de la rivière du Daim-Rouge. Après la " danse du soleil " célébrée par les Sarcis, ces Sauvages refusèrent de retourner à leur réserve, et l'agent ayant arrêté leurs rations, me demanda d'envoyer un officier et un parti pour aller avec lui engager les Sauvages à s'en retourner. Je lui envoyai un officier et dix hommes, et l'agent réussit à les renvoyer à leur réserve. J'ai fourni à l'honorable ministre de l'intérieur les moyens de transport et les hommes qu'il m'a demandés lors de sa visite à la réserve des Pieds-Noirs. A la requête du commissaire des Sauvages j'ai éloigné les Cris qui s'étaient séparés de leur nation et qui étaient ici depuis si longtemps. Cela causait beaucoup de trouble, parce que ces Sauvages sortaient de Calgary et se répandaient dans les contrées environnantes; les colons se plaignaient à ce sujet. Quelques-uns de ces Sauvages furent arrêtés pour vagabondage et condamnés à une courte période d'emprisonnement; après cela ils disparurent presque tous.

AIDE AUX CHEMINS DE FER.

Je n'ai pas été appelé à prêter assistance au chemin de fer du Pacifique Canadien. Tout paraît aller parfaitement sur cette ligne.

EXERCICES, TIR À LA CIBLE, ETC.

Pendant l'hiver dernier et au commencement du printemps tous les hommes de la division, à peu d'exceptions près, ont suivi un cours d'exercices préliminaires d'escouade et d'exercices avec les armes. Lorsque le temps l'a permis et que les hommes étaient en assez grand nombre dans les casernes, il y a eu parade générale une fois par semaine. Vers l'automne les hommes ont été quelquefois exercés le matin de bonne heure. Il y a eu beaucoup d'exercices à cheval en septembre et octobre. Pendant la saison tous les membres de la division, à bien peu d'exceptions près, ont suivi un cours complet de tir à la cible à la carabine et au revolver, à pied et à cheval.

PHYSIQUE.

Le physique des membres de ma division est excellent, je crois. A l'occasion de la visite du gouverneur général à Calgary, la garde d'honneur se composait de 54 hommes, et des juges compétents ont bien voulu m'informer qu'ils n'avaient jamais vu un plus beau corps d'hommes.

RECRUES.

Quelques recrues ont été engagées ici; toutes, une seule exceptée, ont été envoyées à Régina. Beaucoup d'entre elles ont été rejetées parce qu'elles n'atteignaient pas le degré voulu sous le rapport du physique.

CONDITION SANITAIRE.

Nous n'avons eu aucune maladie épidémique, et l'état sanitaire général de la division a été excellent. Les anciennes casernes étaient indubitablement malsaines, et les hommes trouvent leurs nouveaux quartiers beaucoup plus confortables. Un homme a eu le bras cassé, son cheval s'étant abattu avec lui; quelques autres accidents de peu d'importance résultant de coups reçus des chevaux, etc., ont aussi été observés. Je regrette d'avoir à rapporter la mort de deux des membres de ma division. Le 4 avril, pendant l'exercice, le constable Masterson sortit des rangs, se disant mal à l'aise. Il se jeta sur son lit; une demi-heure après sa respiration devint très difficile et il mourut presque aussitôt. C'était un coup d'apoplexie. Il a été enterré dans le cimetière catholique. Le constable Leigh est mort le 20 novembre dernier d'hydropisie du cœur. Il a été malade près d'un mois. Ses restes ont été inhumés au cimetière anglais.

RATIONS ET ÉCLAIRAGE.

Les rations sont de très bonne qualité, sauf le café, qui est médiocre. L'huile de charbon n'est pas de la meilleure qualité.

PETIT ÉQUIPEMENT, HABILLEMENT, ETC.

Les différents articles de petit équipement et d'habillement paraissent être de bonne qualité. Je pense que le prix des tuniques de serge est trop élevé. C'est un article dispendieux qu'un homme ne peut pas facilement remplacer, et cette tunique ne dure pas une année lorsqu'il faut s'en servir presque journellement. Nous avons actuellement une grande variété de patrons de capotes d'hiver. Je ne pense pas que le casque à double visière, en avant et en arrière, protège suffisamment la tête pendant les chaleurs. Une partie des chaussettes à distribuer devrait être d'une qualité plus légère.

ARMES ET MUNITIONS.

La division est complètement armée de carabines Winchester, modèle de 1876. Beaucoup de ces armes ont servi pendant sept ou huit ans et commencent à montrer des signes d'usure. Le brunissage a disparu sur un grand nombre, et les visières sont considérablement endommagées. Les revolvers sont tous en bon état. J'ai en mains un ample approvisionnement de munitions de carabine et de pistolet.

DÉSERTIONS.

Quatre hommes ont déserté pendant les douze mois passés. Le constable Wardrop a regu un congé pour aller en Angleterre; il n'en est pas revenu. Il s'était donné ici comme gentilhomme. Le constable Stratton a pris un congé pour visiter des amis en Canada; la visite dure encore. Le constable Deleuse a déserté de Calgary le 23 juin dernier, après avoir été transféré d'un poste du nord peu de temps auparavant. Il passait pour être un peu fou. Le quatrième, le constable Bennett, A. L., a déserté de Calgary le 9 novembre dernier. Il avait été ici un peu moins de cinq mois; il venait de la batterie "C", et avait un bon congé définitif de ce corps. Deux hommes se sont rendus d'eux-mêmes; l'un avait déserté de ce poste, et l'autre de Lethbridge.

CAISSE D'ÉPARGNE.

La division a \$2,835.16 à son crédit à la caisse d'épargne.

INSPECTION DE LA DIVISION.

Le poste a été visité neuf fois par vous-même pendant l'année dernière, et vous avez aussi inspecté la plupart des postes détachés.

L'aide-commissaire a fait plusieurs inspections, examiné tous les livres, etc., visité les casernes une fois par semaine quand il a été au poste, et inspecté tous les postes détachés, excepté celui de l'école industrielle. J'ai fait mes inspections ordinaires des casernes et des postes détachés, et ces derniers postes ont été aussi visités par les officiers de ma division.

L'officier d'ordonnance visite les chevaux mis en pâturage une fois par semaine, et le sergent vétérinaire de l'état-major les inspecte tous les deux jours.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont généralement bons. Mon rôle en indique aujourd'hui 103:—

A Calgary.....	40
Réformés et vendus (mais encore sur le rôle).....	3
En pâturage.....	30
En détachement et en service au dehors.....	30
Total.....	<u>103</u>

Dix-sept chevaux de remonte ont été reçus pendant l'année et onze ont été vendus ; deux sont morts ; l'un était à paître quand il arracha soudain le piquet qui le retenait, galopa pendant quelques instants, lançant des ruades et sautant ; il se fit ainsi quelque blessure interne car il mourut en quelques minutes. Dans le second cas, le cheval tomba mort pendant qu'il était conduit au petit galop.

Les remontes passent toutes devant un chirurgien vétérinaire qualifié, et sont en apparence exemptes de tout défaut quand elles sont acceptées, cependant il arrive souvent que peu de temps après leur arrivée des suros apparaissent sur beaucoup de ces chevaux, ainsi qu'une assez grande proportion de jardes. Ceci n'est dû ni à un travail excessif ni au mauvais traitement, mais paraît dépendre de quelque défaut dans les os des chevaux élevés dans ce pays. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi les chevaux et très peu de cas de maladie sérieuse.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles de ma division sont presque toutes en bon état. Le sellier les examine constamment et les répare à mesure qu'elles l'exigent ; elles sont souvent lavées au savon mou et huilées afin d'en tenir le cuir souple. Il y en a soixante et onze dans la division. Elles ont toutes considérablement servi, sauf six que nous avons reçues en 1888. Les harnais sont aussi en bon état et en nombre suffisant. La plupart des gros harnais sont vieux mais encore serviables. Quelques nouveaux harnais pour attelages à 4 chevaux ont été reçus pendant la saison dernière. Depuis mon dernier rapport, une des chambres des anciennes casernes a été convertie en chambre de sellerie et de harnachement ; c'est une grande amélioration si on la compare à l'ancien local occupé pour cet objet, qui était beaucoup trop étroit. Quelques housses (*numnahs*) nouvelles ont été reçues ; elles devront être doublées en cuir si l'on veut qu'elles durent quelque temps.

TRANSPORTATION.

Toutes nos voitures sont en bonne condition, à l'exception d'un wagon à l'usage des patrouilles qui a été brisé par des chevaux qui ont pris le mors aux dents ; il sera réparé cet hiver. Un caporal est chargé de veiller sur toutes les voitures, il les examine chaque jour et prend note des réparations dont elles ont besoin. Sa liste est envoyée à la salle d'ordonnance, et les réparations sont faites immédiatement sous la direction du quartier-maître intérimaire. Les wagons plats à ressorts qui nous ont été distribués pendant la saison dernière nous ont donné beaucoup de satisfaction ; il faudra y faire quelques changements, entre autres, arranger les freins de manière à ce qu'on puisse les manœuvrer avec les pieds et non avec les mains, et placer le siège du conducteur un peu plus en arrière. Le nouveau wagon à patrouille est d'un meilleur modèle, les conducteurs le préfèrent à l'ancien modèle. Une remise à roiture a été construite cet automne ; à l'avenir nos wagons seront à l'abri du mauvais temps.

FOURRAGE.

La saison dernière a été si sèche que le foin n'a pas été aussi abondant qu'à l'ordinaire, et le prix en est conséquemment plus élevé. Heureusement, il nous restait en main une certaine quantité de foin de l'an dernier, cela nous a permis d'attendre le nouveau que l'entrepreneur est très lent à amener, et dont il n'a encore délivré qu'une faible partie. Ce que nous avons reçu est de bonne qualité. A Gleichen le foin est délivré à mesure qu'on en a besoin. Le contrat a été exécuté à temps à Pekisko. A Banff, le foin n'a pas encore été amené au poste parce qu'il ne peut être charroyé avant que la glace soit prise. L'avoine qu'on nous a délivrée en vertu de l'ancien contrat a été de bonne qualité. Le nouveau contrat a été donné à un prix beaucoup plus élevé que l'an dernier, parce qu'elle est plus rare, mais la qualité de celle que nous avons reçue jusqu'ici est bonne. Le son est acheté à mesure qu'on en a besoin. Tous les détachements reçoivent leur avoine du quartier général.

ÉCURIES.

Depuis la date de mon dernier rapport l'écurie des chevaux de travail a été complètement réparée, les planchers ont été enlevés, les stalles ont été pavées de cailloux ronds dans la moitié de leur longueur, on y a posé un nouveau plancher, de nouvelles mangeoires, des auges ou boîtes à grain, des barres mobiles pour séparer les stalles, les joints entre les pièces de bois ont été glaisés et les murs blanchis à la chaux. Les bords des mangeoires et des boîtes à grain ont été garnis de ferblanc, parce que, sans cette précaution, les chevaux les détruisent promptement avec leurs dents. Il est impossible de conserver aucun calfeutrage ou mortier entre les pièces de bois rond des murs, les chevaux les enlevant aussi vite qu'on les pose; il faudrait lambrisser les écuries en dedans.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général de la division est très complet, il ne nous manque que quelques bâts. Quelques seaux en caoutchouc ou en toile imperméable devraient être distribués pour l'usage des partis en voyage, les seaux de bois ou de zinc ne peuvent pas résister longtemps à ce genre de service.

CASERNES ET LEUR AMEUBLEMENT.

Beaucoup de travaux de construction et de réparation ont été entrepris et complétés pendant les douze derniers mois. Le nouvel hôpital a été occupé le 20 août. Il est confortable, mais difficile à chauffer; il y a là aujourd'hui quatre poêles. La ventilation dans les salles n'est pas suffisante et devra être améliorée. Les nouvelles casernes ont été occupées le 21 septembre, près d'un an après la période fixée par le contrat. Elles paraissent être bien construites et les chambres sont spacieuses, et confortables. La salle à manger est belle, et les cuisines sont spacieuses. La chambre de toilette, qui se trouve dans le soubassement, n'est pas encore complétée.

Une des chambres des anciennes casernes est employée à présent pour cet objet. Nul arrangement n'a été fait pour fournir de l'eau chaude ou froide dans la nouvelle chambre de toilette.

Une remise à voiture a été construite en ligne avec les écuries, elle mesure 100 x 24 pieds, c'est une construction solide. Toutes les bâtisses ont été peinturées et la boutique de l'ouvrier de la division a été couverte en bardeaux. Le logement d'officiers n° 2 et le magasin du quartier-maître ont été recouverts d'un boisaie à revêtement, de nouveaux clôtures et des barrières ont été construits entre les écuries. Une clôture a été élevée sur toute la distance en arrière des quartiers des officiers et de l'hôpital; une clôture en fil métallique a aussi été placée autour de la pièce de gazon que nous avons sur le carré, et les poteaux du *corral* à foin ont tous été renouvelés, les anciens étant devenus pourris. Plusieurs cheminées en brique ont été construites sur différentes bâtisses; un réservoir a été fait dans une des chambres des anciennes casernes; le moulin à vent a été pourvu d'une nouvelle roue et de ses agrès, et beaucoup d'autres réparations de moindre importance ont aussi été faites. On a posé une certaine quantité de parapet sur le carré du poste et on est occupé à en construire encore davantage. L'ancien hôpital, la vieille bâtisse qui faisait partie de la première caserne de Calgary, ont été démolis ainsi qu'une couple d'autres vieilles maisons qui se trouvaient dans le bas-fond. La remise à voitures a été construite en grande partie avec les matériaux des constructions démolies, beaucoup de bardeaux provenant de ces bâtisses ont aussi été employés. Un nouveau corps de garde est en voie de construction, mais il n'est pas encore achevé.

A Banff une seconde maison a été bâtie pour servir de quartiers aux officiers, et une petite construction a été élevée pour être occupée comme bureau. On a aussi fait des clôtures et quelques petites réparations; cela a beaucoup amélioré l'apparence des quartiers du Parc National. Nous n'avons pas encore de bâtisse pour les sergents, qui occupent maintenant quelques chambres disponibles dans les nouvelles casernes. J'espère que, dès que le lavoir sera achevé, je pourrai arranger les chambres maintenant affectées à cet usage de manière à en faire une salle de récréa-

tion. Cela ne fera jamais faire une jolie salle, mais on pourra y placer la table de billard et autres jeux pour la rendre un peu plus agréable aux hommes, et leur procurer quelque amusement quand ils ne sont pas occupés au service. Toutes les chambres ont reçu l'ameublement nécessaire. J'ai dû me servir des anciennes tablettes pour le petit équipement; ces tablettes sont continues et font le tour de la chambre; mais dans quelques chambres chaque lit est pourvu d'une tablette séparée, soutenue par des tasseaux, arrondie aux bouts et vernie. Elles ont bien meilleure apparence que les tablettes continues. Les lits formés de tréteaux et de planches continuent à enlaidir les chambres, et il paraît qu'il n'y a pas d'espoir de les voir remplacés par des couchettes de fer.

Les fournaises qui doivent chauffer la nouvelle bâtisse n'ont pas fonctionné d'une manière satisfaisante. Celle de l'extrémité nord n'a jamais bien chauffé, les ouvrages en brique se sont dérangés considérablement, et il a fallu les réparer. Je pense qu'il y aurait profit à engager des chauffeurs d'expérience pour la saison. A présent nous mettons à ce travail des hommes qui, ne connaissant rien à la chose, sont obligés d'apprendre à les diriger d'eux-mêmes; on ne doit donc pas s'attendre à ce qu'ils puissent en tirer le meilleur avantage possible.

TÉLÉPHONES.

Les téléphones sont dans le même état que l'an dernier—un fil privé depuis la chambre d'ordonnance jusqu'à la station en ville, et un second fil entre le magasin du quartier-maître et le bureau central. A Banff, on a établi une communication entre les casernes et les principaux points du parc.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Aucune nouvelle ligne n'a été construite dans ce district l'année dernière. Une ligne allant à Edmonton, au nord, et à Macleod, au sud, serait très à désirer.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

La pompe à incendie à bras est en bon état et les babcocks sont toujours prêts à servir. Les hommes présents dans les casernes sont assignés à diverses stations en cas de feu, ces dispositions sont indiquées par écrit et affichées sur un tableau dans un endroit où chacun peut les voir facilement. Un réservoir capable de contenir environ 3,500 gallons d'eau a été construit dans la chambre de sellerie, cela donne un approvisionnement limité d'eau sans recourir à la rivière. Une pompe foulante plus puissante serait nécessaire pour le puits; celle que nous avons ne remplit le réservoir que très lentement et ne pourrait pas alimenter la pompe à incendie en cas de feu, ou ne serait dans tous les cas que de peu d'utilité. Des barils remplis d'eau sont tenus dans des endroits convenables, des seaux, aussi pleins d'eau, sont disposés dans toutes les chambres. Nous avons reçu une quantité additionnelle de boyaux, mais la pression est très faible lorsque la pompe est à la rivière et qu'on y attache la longueur de boyaux nécessaire pour jeter l'eau dans le poste.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'eau dont on se sert dans les casernes y est transportée dans des voitures faites pour cet objet. Il y a un puits dans le carré avec une pompe foulante mue par un moulin à vent. Le détachement de Banff y a dernièrement creusé un puits et a obtenu de la bonne eau à peu de profondeur.

CHEMINS ET PONTS.

En général, les chemins sont bons dans ce district, mais il faudrait de nombreux ponts. Calgary s'agite pour avoir un nouveau pont sur la rivière du Coude et une route plus courte et meilleure que celle que nous avons à présent en traversant le pont de la mission et en franchissant ensuite une côte difficile. Nous n'avons pas eu beaucoup de difficulté pour traverser les rivières vu que l'eau a toujours été très basse, mais le besoin de ponts sur la coulée au Mouton et sur la rivière Haute, sur le chemin qui conduit à Macleod, se fait vivement sentir. Une couple de petits ponts ont été

jetés sur la coulée aux Pins et la coulée du Nez à même les fonds accordés par le conseil du Nord-Ouest, et on a fait quelques réparations et améliorations sur les principales routes.

PASSAGES D'EAU.

Les rivières ont été constamment si basses qu'on n'a pas eu, ou du moins très peu, besoin de bateaux pour les traverser; celui de la traverse de la rivière Haute n'a même pas été mis à l'eau.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS.

Les initiés peuvent obtenir des liqueurs enivrantes dans tous les débits de boissons à Calgary, et dans une place de cette étendue, qui a ses autorités civiles et sa police locale, et où nul effort n'est fait pour arrêter le trafic des liqueurs alcooliques, il nous est à peu près impossible de rien faire pour le diminuer. Les débits sont visités de temps à autres et nous y trouvons des quantités de boissons, mais elles sont généralement sauvegardées par des permis. Quelques-uns de ces permis sont anciens, mais un permis est toujours un permis, et il est impossible de prouver que la boisson trouvée n'a pas été importée en vertu du permis exhibé. Il n'a été accordé aucune permission aux débitants de boisson depuis quelque temps, mais beaucoup de personnes auxquelles il en est accordé les laissent dans ces salons ou les passent à ces débitants de liqueurs, de sorte que ces derniers sont toujours munis de nombreux permis, et comme les cours ont décidé que des boissons légalement importées peuvent légalement être en possession de quelque personne que ce soit, il est inutile d'essayer d'intervenir dans ce cas. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'empêcher l'importation des liqueurs en quantités considérables. Il est inutile de vouloir nier que l'opinion publique dans la plus grande partie du pays ne soit opposée à la loi des liqueurs; nos efforts pour arrêter ce trafic ne nous rapportent aucune sympathie, et c'est le plus désagréable des divers devoirs que nous avons à remplir. Pendant la saison, deux saisies importantes ont été faites—une le 4 mars, Laggan, où 311 gallons de liqueurs furent trouvés sur un wagon de chemin de fer chargé de bois de service; et l'autre le 17 octobre, à Calgary, où 392 gallons furent trouvés, dans un wagon aussi, et marqués comme étant de la bière contenant 4 pour 100 d'alcool. Pendant les douze derniers mois, nous avons répandu sur le sol 820 gallons de liqueurs, ce qui représente une perte totale d'argent assez considérable.

COLONS.

Beaucoup de colons sont arrivés dans le pays, je ne puis en indiquer le nombre, mais chaque fois que je vais en voyage je vois de nouvelles maisons, et on observe constamment des gens qui remontent les rivières et se dirigent vers le pied des grandes chaînes de montagnes. On érige partout de nouvelles écoles et de nouvelles églises, et quelque part que l'on aille, on remarque que les distances augmentent à cause des nouveaux clôturages qu'il faut nécessairement contourner. Autant que je puis en juger, les colons paraissent jouir d'assez d'aisance. On voit partout des instruments d'agriculture améliorés, et les bâtiments de ferme sont d'une classe supérieure à ceux d'autrefois.

RÉCOLTES.

La saison passée a été très sèche et les récoltes n'ont pas été aussi abondantes qu'à l'ordinaire. La quantité de terre en culture était plus considérable que l'année précédente, de sorte que le rendement total de grain est à peu près le même qu'en 1888, c'est l'opinion générale, je crois. Les pommes de terre, autant que je puis en juger, n'ont pas donné une bien bonne récolte. Une tempête de neige en septembre a fait quelque dommage à certaines récoltes encore sur pied. L'automne a été magnifique et le temps doux, ce qui a permis aux colons de faire beaucoup de labourages.

RANCHES.

Je pense que l'augmentation des troupeaux des éleveurs de bétail a été considérable l'an dernier. L'hiver a été doux, il y a eu peu de pluie ou de froid au printemps, et cela est favorable à la croissance des jeunes animaux. L'herbe n'est pas aussi belle que d'habitude, mais il y en a cependant suffisamment. Beaucoup d'animaux de race pure, bêtes à cornes et chevaux, ont été importés, et de nombreux jeunes bœufs ont été amenés de l'est et lâchés sur les ranches pour être engraisés et convertis en viande. Un grand nombre de bêtes à cornes ont été expédiées des ranches dans l'est et en Angleterre. Les moutons ont aussi bien réussi; deux ou trois troupeaux ont été vendus et envoyés dans l'est et dans l'ouest.

GIBIER.

Le gibier continue à diminuer d'une manière alarmante, la saison pour les canards ne devrait pas, je pense, être ouverte avant le 1er septembre. Je sais que l'an dernier beaucoup de poules de prairie ont été tuées entre le 15 août, où la saison s'ouvrait pour les canards, et le 1er septembre, jour de l'ouverture pour les poules. A cause de la sécheresse, les bas-fonds, les étangs et les lacs étaient à sec, et le gibier à plumes s'est fait remarquer par son absence. Il y a peu de gros gibier, sauf dans les montagnes. Le peu de chevreuil qu'il y a sur les hauteurs qui bordent le pied des montagnes Rocheuses ne peut pas augmenter à cause de la chasse que les Sauvages Assiniboïnes font à ce gibier. Je ne connais qu'un seul garde-chasse dans ce district, et il est temps que des mesures soient prises pour l'application des lois de chasse.

Il faudrait, je pense, quelque législation à l'égard du poisson. Il n'y a aujourd'hui, à proprement parler, aucune saison réservée pour le poisson, et nos rivières s'épuisent promptement. J'ai vu la truite prise au filet exposée en vente à Calgary, et les rets à pièges et autres engins illicites pour la capture du poisson sont d'un usage commun. Il est facile de détruire le poisson par une pêche à outrance, licite ou illicite, mais il est très difficile de repeupler les rivières de poisson, et la question devrait être l'objet d'une considération intelligente avant qu'il soit trop tard.

SAUVAGES.

Il n'y a rien de bien intéressant à rapporter concernant les Sauvages de ce district. On a essayé autant que possible à les tenir sur leurs réserves. Ils ont, en général, tranquillement consenti à retourner sur leurs réserves, mais je doute de la légalité de notre conduite à ce sujet, vu que, d'après les traités que nous avons conclus avec eux, ils ont le droit d'aller où bon leur semble pourvu qu'ils se conduisent bien. C'est immédiatement après avoir reçu leur argent de traité et au printemps qu'ils ont continué de se répandre dans le pays. Il n'y a pas à douter qu'ils ne tuent quelquefois du bétail, mais cela est difficile à découvrir. Ils sont assez rusés pour enlever la marque du propriétaire de la peau de l'animal et pour cacher ou enterrer la tête, et si nous trouvons de la viande en leur possession, il n'est pas facile de prouver d'où elle vient. Nous n'avons eu que peu d'arrestations à faire parmi les Sauvages, et nous n'avons eu aucun trouble avec eux. Quand la justice a besoin d'un Sauvage et que nous ne pouvons pas le trouver, il suffit généralement d'en donner avis au chef de sa bande, et l'homme recherché est bientôt délivré. Deux Sauvages Pieds-Noirs ont été attachés comme éclaireurs au détachement de Gleichen, et ils ont fort bien fait leur devoir. Je pense qu'il serait avantageux d'enrôler chez les Sauvages quelques constables pour chaque réserve, et de donner aux chefs le pouvoir de disposer des offenses légères, sous la direction immédiate de leurs agents, bien entendu. L'école industrielle, à l'embouchure de la rivière Haute, sous la direction du révérend Père Claude et de ses aides, réussit bien, une partie des enfants des Sauvages y reçoit une bonne instruction. Il y a aujourd'hui quatre-vingt-dix élèves dans cette institution. Un orphelinat est attaché à la réserve des Assiniboïnes, à Morley. Les Sauvages, je regrette d'avoir à le dire, deviennent de jour en jour plus insoucieux quant à leurs feux de camp, qu'ils laissent fréquemment allumés quand ils quittent un endroit pour un autre.

MÉTIS.

Beaucoup de Métis se trouvent dans cette section du pays, leur nombre varie considérablement parce qu'ils se déplacent souvent. Quelques-uns ont pris des *homesteads* et améliorent leurs terres; mais la plupart gagnent leur vie à voiturier le fret entre Calgary et les districts du nord. Ils ont été très tranquilles et se sont toujours très bien conduits; je n'ai pas une seule offense sérieuse à leur reprocher.

INCENDIES.

La neige ayant été assez rare pendant l'hiver de 1888-89, et le printemps s'étant ouvert de bonne heure, le sol est devenu très sec et nous avons eu, en conséquence, de nombreux feux de prairie qui ont causé de grands dommages. Au commencement d'avril un feu s'est déclaré à l'ouest de Calgary. Tous les hommes disponibles furent envoyés sur les lieux; ils parvinrent à maîtriser l'incendie. Le lendemain le feu éclata de nouveau, nos hommes sortirent une seconde fois et réussirent à l'éteindre définitivement. Deux arrestations furent faites à l'occasion de cet incendie. Un des accusés fut acquitté, l'autre fut condamné à une amende de \$100, avec les frais, qu'il paya. Le 2 avril, un incendie se déclara sur la branche sud de la coulée au Mouton; un feu avait été laissé allumé par quelques Sauvages, probablement par une bande d'Assiniboïnes qui avait passé par-là. Le détachement stationé à Millar's l'éteignit avec l'aide de quelques citoyens. Le 18 avril un feu éclata près des fourches de la coulée aux Poissons. Nourri par un vent violent, l'incendie prit de vastes proportions, dévastant le pays dans la direction du sud-est, sur une distance de plusieurs milles, brûlant une certaine quantité de bétail, beaucoup de clôtures, du foin, quelques maisons et d'autres bâtiments, des instruments d'agriculture, et causant un énorme dommage à l'herbe sur les ranches. L'élément destructeur pénétra jusque dans les bois des hauteurs qui forment la base des montagnes, où il couva tout l'été; il se raviva vers l'automne, mais je le crois entièrement éteint à l'heure qu'il est. Nous avons fait une arrestation au sujet de ce feu, et le coupable a été condamné à \$100 d'amende et les frais. L'amende a été payée. Deux feux se sont déclarés sur la rivière au Revenant, en décembre dernier. Ils furent éteints avant de causer beaucoup de dommage. Un homme fut arrêté à l'occasion du second de ces incendies; mais il fut acquitté, le magistrat ne jugeant pas la preuve suffisante. Il n'y a pas eu de feu sérieux cet automne dans mon district, à une seule exception près. Cet incendie se déclara du côté nord du Pacifique Canadien, près de Sheppard, il avait été allumé par une locomotive—du moins on n'avait pas vu de feu avant le passage d'un train. Alimenté par un vent du sud-est assez fort, il s'étendit rapidement et consuma une grande quantité de foin en meulons. Deux feux, causés par la même locomotive, éclatèrent près de Gleichen; sans les efforts du détachement ces incendies auraient dévasté tout le pays. Le détachement de Gleichen éteignit encore, près de Cluny, un feu causé aussi, suivant toute apparence, par une locomotive. Le 13 septembre, le détachement de Millar's réussit à éteindre un feu qui s'était déclaré sur la branche sud de la coulée au Mouton. Celui-ci était dû à la négligence des Sauvages, qui n'avaient pas éteint leur feu avant de quitter leur camp. Le constable Lynch se mit sur la piste de ces Sauvages, mais une tempête de neige la lui fit perdre. Le 24 août, un feu commença entre les bâtisses du détachement de Pékisko et le ranche de la Compagnie de Colonisation du Nord-Ouest. On l'éteignit, mais on n'en put trouver la cause. Le 5 septembre, le feu se déclara au sud de la rivière, près de Morley. Le détachement, les Sauvages et autres personnes travaillèrent pendant quatre jours avant de réussir à l'arrêter. Ce feu était dans le bois. Un jeune Sauvage Assiniboïne, trouvé près de l'endroit où le feu avait commencé, prétendit qu'il était causé par un parti de guerre composé de Pieds-Noirs qui avaient tiré sur lui plusieurs coups de fusil. Comme on ne put trouver aucune trace d'un tel parti, sa déclaration fut généralement regardée comme un conte, et il est probable qu'il avait lui-même accidentellement allumé ce feu. Le détachement de Scarlett's a aidé à éteindre plusieurs feux pendant l'année. Aucune arrestation ne fut faite dans cette section. Le trafic est considérable sur cette route. Le 5 septembre, un feu se

déclara près de la traverse de la rivière Haute, il était dû à la négligence d'un colon qui, en brûlant l'herbe autour de ses meulons, avait laissé la flamme s'étendre. Il fut arrêté et amené devant un magistrat qui le libéra sur paiement des frais de l'action. Un gros feu éclata le 24 septembre près du ranche C. C. Les détachements de la Coulée-aux-Moustiques et de Pékisko, aidés de nombreux colons, réussirent à l'éteindre. L'origine de ce feu est restée inconnue. Un léger incendie commença à peu de distance au nord du ranche de M. McPherson, sur la rivière Haute, mais il fut éteint avant de prendre de grandes proportions. Un autre feu se déclara en novembre sur la rivière de l'Arc, au-dessous de l'embouchure de la rivière Haute, et il brûla une certaine quantité de foin; on supposa que les Sauvages l'avaient allumé. Plusieurs feux commencés près de Calgary furent éteints par les hommes du poste. Je suis heureux de pouvoir dire que le public en général commence à comprendre quels énormes dommages causent ces feux de prairie en brûlant l'herbe, que les colons prennent beaucoup plus de précautions pour éviter ces incendies, et qu'ils sont beaucoup plus prompts à sortir pour travailler à les éteindre s'il s'en déclare. Je suis d'opinion que les compagnies de chemins de fer devraient être forcées de prendre des mesures pour que les locomotives n'allument pas d'incendies le long de leur ligne. Il est hors de doute que les étincelles qui s'échappent des locomotives doivent allumer une bonne partie de ces feux, et le seul moyen de prévenir ces accidents serait de labourer une largeur suffisante de terrain de chaque côté de la voie pour former un bon coupe-feu. Rien dans cette direction n'a été fait pendant la saison dernière.

SOLDE SUPPLÉMENTAIRE.

Tous les hommes qui y ont droit ont reçu la paye supplémentaire annuelle pour bonne conduite, et tous les artisans et tous les hommes employés à aucun travail particulier ont reçu la paye additionnelle fixée suivant la nature du travail exécuté.

CANTINE.

Une cantine a été établie dans ce poste vers le milieu de mars et elle fonctionne d'une manière très satisfaisante. Elle est dirigée par un comité composé de moi-même comme président et trésorier, du sergent-major et de quatre sous-officiers et constables choisis par la division. Les articles qu'on y tient consistent en bière contenant 4 pour 100 d'alcool, cigares, tabac de diverses espèces, cigarettes, savon, cirage, biscuits et fromage. Tous les comptes sont réglés chaque mois et les profits jusqu'ici ont été appliqués à diminuer la quote-part que les hommes ont à payer pour les provisions qu'ils consomment en sus des rations.

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

Sous différents chefs j'ai indiqué précédemment les services de diverses espèces exécutés par la division que je commande. Les patrouilles sont chargées d'une grande partie de ces devoirs. Les trains doivent être rencontrés à Gleichen, Calgary, Morley, Canmore, Anthracite et Laggan. Il y a en général dans le poste environ dix prisonniers qui doivent être gardés et dont le travail doit être surveillé.

Des condamnés et des aliénés ont été conduits au pénitencier du Manitoba. Des constables ont été en service à toutes les séances de la cour suprême, comme ordonnances, pour prendre soin des jurés et assister aux enquêtes. Deux noyés trouvés sur les bords de la rivière de l'Arc, dont l'un a pu être identifié, ont été enterrés.

Une grande partie des améliorations dans les casernes ont été faites par nos hommes; toute course ou autre assemblée tenue en dehors des limites de la ville est surveillée par un corps de nos hommes pour y maintenir l'ordre. Les constables stationnés le long du chemin de fer du Pacifique Canadien et ailleurs font tous les efforts possibles pour supprimer le trafic des liqueurs enivrantes. Nous avons été chargés du soin de l'argent des paiements faits aux Sauvages et nous l'avons remis aux agents; des escortes ont été fournies pendant la durée des paiements; les Sauvages ont été tenus en mouvement et pressés de retourner sur leurs réserves; toutes les plaintes formulées par les citoyens ont été examinées et réglées quand cela a été

possible; nous avons travaillé bien souvent à éteindre les feux de prairie; des criminels ont été poursuivis et amenés en justice; des mandats et des sommations ont été servis, et les devoirs réguliers de la vie de garnison ont été remplis en sus de ces différents services. Une escorte a aussi été fournie pendant une courte période au courrier d'Edmonton.

La division a eu l'honneur de fournir la garde d'honneur de Son Excellence le gouverneur général à son arrivée à Calgary, et une escorte à cheval l'a accompagné dans sa visite à la réserve des Pieds-Noirs. Ceux des officiers de la division qui en ont le pouvoir ont siégé comme magistrats.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur a fait deux visites à Calgary. A sa demande des moyens de transport et une escorte lui ont été fournis; à son second voyage les voitures de la police l'ont conduit jusqu'à Edmonton.

Des hommes transférés aux divisions stationnées dans les districts de Macleod et d'Edmonton ont été conduits à leur destination. Des voitures ont été fournies à divers ministres de la couronne et à d'autres personnages distingués dans ce poste et à Banff. D'autres services en grand nombre et qu'il est impossible d'énumérer, sans donner le détail des opérations journalières de tout le district, ont aussi été exécutés.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

Je suis heureux de pouvoir dire que la conduite des membres de ma division a été exceptionnellement bonne. Je n'ai eu à disposer que de bien peu de cas sérieux d'infraction à la discipline. La sobriété des hommes est remarquable, dans une place comme Calgary, où il est si facile d'obtenir des liqueurs fortes.

Je suis hautement satisfait de pouvoir faire cette déclaration.

J'ai l'honneur d'envoyer comme d'habitude l'état des causes entendues dans mon district pendant l'année, ainsi qu'un état de la distance parcourue par les chevaux de la division "E" (pas imprimé).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. McILLREE,

Surintendant, commandant la division "E."

Le commissaire de la police à cheval du N.-O.,
Régina.

A N N E X E D.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT GAGNON, COMMANDANT LA DIVISION DE DÉPOT, 1889.

RÉGINA, 15 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année qui s'est terminée le 30 novembre 1889.

La paix et la tranquillité ont régné dans ce district pendant l'année, et bien que le nombre de causes entendues en cour soit nombreux, aucun crime sérieux n'a été commis.

Alfred Brazier, un Mexicain (*greaser*), a été arrêté à la Machoire-d'Orignal (*Moose Jaw*) le 19 août dernier, pour un meurtre commis dans le Montana, E.-U. Le 23 du même mois, ayant volontairement signé un document par lequel il se désistait de son droit d'être entendu devant une cour de justice en Canada, et consentait à se livrer au shérif de Miles City, Montana, E.-U., il fut escorté jusqu'aux frontières et délivré aux autorités des Etats-Unis.

Comme dans les années précédentes, des quantités considérables de liqueurs fortes ont été détruites et beaucoup de cas d'infraction à la loi des territoires concernant les liqueurs enivrantes ont été portés en cour, où des condamnations contre les délinquants ont été prononcées.

Par suite de la sécheresse extraordinaire de la saison dernière, les feux de prairies ont été beaucoup plus destructifs cette année que l'an dernier, et malgré les efforts de la police aidée des citoyens, ils ont causés des dommages considérables; dans quelques cas, de nouveaux colons ont vu détruire leur travail de l'été tout entier, ainsi que tout leur approvisionnement de foin. Plusieurs meulons de grains ont aussi été consumés.

Un poste détaché a été établi pour l'été aux Grands Rapides, en juin dernier, pour travailler de concert avec les autorités du Manitoba à la suppression du trafic des liqueurs sur la Saskatchewan et sur les bords du lac Winnipeg. Comme il n'y a eu cette année aucune navigation sur la Saskatchewan à cause des eaux basses, ce détachement a eu peu de chose à faire sous ce rapport, mais des renseignements importants, je pense, touchant les pêcheries de ce lac ont été recueillis.

Un autre poste détaché a été établi à Yorkton.

A l'occasion de la visite de Son Excellence le gouverneur général, des détachements ont été désignés pour sa réception à Régina et pour l'escorter pendant son voyage à travers les territoires. Ces devoirs ont été exécutés de manière à jeter du crédit sur la police. L'escorte fournie à Son Excellence le lieutenant-gouverneur des Territoires, lors de l'ouverture et de la clôture de l'Assemblée législative du Nord-Ouest, s'est également bien acquittée de ce devoir.

Des partis de nos hommes ont aidé le département des Sauvages, comme à l'ordinaire, pour le transport des argents de traité et pour la distribution de ces fonds aux Sauvages.

La discipline de la division a été remarquablement bonne; peu d'accusations sérieuses ont été enregistrées, si l'on considère que c'est dans cette division que les recrues sont envoyées pour juger si elles sont propres au service, et que les hommes difficiles à instruire et ceux de mauvais caractère dans les autres divisions, sont constamment envoyés ici pour être formés au service; la discipline, en conséquence, doit être plus rigide dans cette division que dans les autres, et le service est plus fatigant.

Des exercices à pied et à cheval ont eu lieu constamment pendant l'année quand le temps l'a permis, et les recrues ont été exercées tous les jours, dans les casernes s'il était impossible de les exercer dehors.

Les différentes divisions, en dehors des quartiers généraux, ayant été toute l'année au-dessous de l'effectif, des demandes constantes pour des détachements ont été adressées ici; les recrues ont été envoyées aux divisions dès qu'elles étaient suffisamment exercées, elles ont conséquemment eu peu de temps à donner au tir à la cible. La plupart de ces hommes, cependant, sont arrivés dans leurs divisions respectives à temps pour la pratique annuelle de tir.

Les recrues engagées pendant l'année n'ont été acceptées que dans le cas où elles étaient sans défaut sous le rapport physique. Il y en a eu 163.

Nous avons eu sept désertions dans le poste cette année.

L'état sanitaire des hommes est excellent. Aucun décès, par suite de maladie, n'a eu lieu.

Le petit équipement et l'habillement sont de bonne qualité et en général satisfaisants. Les capotes d'hiver, cependant, ne sont pas distribuées en nombre suffisant pour que chaque homme en ait une.

Quelques-unes seulement des armes en usage dans la division sont en aussi bonne condition que je le désirerais, parce que toutes les carabines endommagées des autres divisions sont rassemblées ici et distribuées aux hommes de cette division; cet état de choses, toutefois, sera amendé dès que nous aurons reçu de nouveaux canons pour ces armes.

Les selles et les harnais sont en bon état ainsi que les voitures.

Les chambres des casernes n'ont pas été bien confortables au commencement de l'automne, les fournaies ne fonctionnant pas bien, mais une grande amélioration a été faite dernièrement, et je pense qu'elles seront maintenant aussi bonnes que l'hiver dernier.

L'effectif de la division au 30 novembre dernier était comme suit :—

Officiers, sous-officiers et constables.....	211
Chevaux	131

Les chevaux de remonte reçus cette année—tous des *branchos*—ont donné beaucoup de satisfaction.

Les chevaux de la division ont parcouru, pour le service des patrouilles, une distance totale de 188,559 milles.

J'envoie avec le présent rapport un état des causes entendues dans ce district pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. GAGNON,

Surintendant, commandant le district des quartiers généraux.

Le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT DEANE, COMMANDANT LA
DIVISION " K. "

LETHBRIDGE, 1er décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer le rapport annuel de la division " K, " pour la période comprise entre le 1er décembre 1888 et le 30 novembre 1889.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

A la fin de l'année dernière tout faisait présager une période de prospérité pour Lethbridge, mais l'hiver extraordinairement doux que nous avons eu a produit dans le commerce une dépression dont les effets se font encore sentir.

Le commerce ne peut pas tomber absolument dans une place de cette importance, où un minimum d'environ \$20,000 de gages est payé chaque mois, et les apparences indiquent que les affaires vont reprendre une meilleure tournure.

Les Sauvages prédisent un hiver rigoureux ; les usines vont être opérées sans interruption, et on croit généralement que le chemin de fer projeté de Benton va être commencé au printemps.

Beaucoup de mineurs ont quitté le district, mais cet exode s'est produit principalement parmi ceux dont on pouvait plus facilement se passer. Il y a de l'ouvrage en abondance pour ceux qui restent. Deux frères ont gagné chacun \$140, dans le mois d'octobre dernier, au taux de 80 centins par tonne.

Le district est très sain. Le vent de Lethbridge montre une constance qui aurait satisfait le cœur de Juliette, et les germes de maladies épidémiques ont ici un fort mauvais temps.

Une chambre de commerce et un comité civique ont été récemment organisés. Ces deux institutions tiendront pratiquement lieu d'une corporation et coûteront bien moins cher. Cette chambre travaille sérieusement et a déjà laissé sa marque dans la ville.

Il existe au delà de la frontière une large population flottante qui va probablement affluer ici dès qu'il y aura des sujets d'attraction suffisants. Un chemin de fer qui doit aller aux frontières va nous donner un surcroît de besogne incalculable, et il est assez probable qu'il faudra augmenter quelque peu l'effectif de cette division.

CRIME.

Il y a eu absence presque totale de crimes. La liste suivante comprend toutes les plaintes pour offenses commises dans le district pendant l'année:—

Offenses contre la personne.....	8
Domage malicieux à la propriété.....	5
Larcins.....	4
Chevaux perdus, volés ou égarés.....	89
Violations des lois de douane.....	2
Trafic illicite de liqueurs fortes.....	13
Procurer des liqueurs aux Sauvages.....	3
Offenses diverses.....	20

Sur les huit accusations d'offense contre la personne, il y a eu quatre convictions. Trois de ces cas étaient de simples querelles; ils ont été arrangés à l'amiable. Dans le dernier cas, l'accusé a été acquitté. Aucun de ces cas ne mérite de remarques particulières.

Il y a eu cinq plaintes pour domage malicieux à la propriété. Trois de ces plaintes étaient portées contre des Sauvages qu'on accusait d'avoir tué du bétail, mais une enquête soigneuse a prouvé, sans le moindre doute, que les veaux dont il s'agissait dans ces cas étaient à la veille de mourir ou étaient déjà morts de la maladie connue sous le nom de "jambes noires," et que ces Sauvages n'avaient fait autre chose que dépecer les carcasses. Dans un de ces cas, cependant, je crus à propos de faire arrêter les Sauvages et de porter une accusation formelle contre eux. Après une longue enquête, un de ces Sauvages déclara que s'il eût prévu que cela causerait autant de tracas, il n'aurait jamais approché de cette génisse. Après leur avoir fait comprendre qu'ils seraient sujets au même tracas chaque fois qu'ils se conduiraient de la sorte, je les laissai aller, en les avertissant, eux et les autres Sauvages, qu'à l'avenir, quand ils rencontreraient sur la prairie des animaux mourants ou morts, ils devaient obtenir la permission avant de toucher à une carcasse.

Dans le quatrième cas, la plainte alléguait que du bétail avait été enlevé d'un ranche, tué et vendu par certaines personnes sans autorisation. La preuve n'a pas été suffisante pour justifier une poursuite, la peau ayant été si bien cachée qu'elle n'a pas pu être trouvée. La législature du Nord-Ouest a passé, me dit-on, une ordonnance concernant cette classe d'offense.

Dans le cinquième cas, un jeune garçon était accusé d'avoir tué quelques moutons en leur brisant la tête avec des cailloux. Les têtes étaient là pour prouver que ces animaux n'avaient pas reçu un pareil traitement. Ces moutons avaient probablement été échauffés et étaient morts d'épuisement; mais il n'y a pas eu de preuve pour rejeter le blâme sur aucune autre personne que le propriétaire.

Sur les quatre cas de larcin, il y a eu trois condamnations. Dans un de ces trois cas, une montre avait été volée dans la maison d'un éleveur de bétail pendant son absence. Nous avons trouvé la montre quelque temps après le vol, et l'accusé a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés par le juge Macleod. Dans le quatrième cas, une carabine Winchester et un revolver Colt avaient été volés dans l'abattoir de I. G. Baker, ces armes ont probablement été enlevées par un Sauvage, mais nous ne les avons pas retrouvées.

Quatre-vingt-neuf chevaux ont été rapportés manquants. Sur ce large total, 66 ont été retrouvés, quelques-uns par leurs propriétaires ou par d'autres colons, mais la police en a ramené un grand nombre. Sur les autres, 4 ont été vus libres sur la prairie, à la traverse supérieure de la rivière Sainte-Marie; 5, dans les environs de la passe du Nid-de-Corbeau; 1 à la Coulée-Pincher; 1 a été trouvé mort dans un bournier, sur la rivière Sainte-Marie. L'inspecteur de bétail de l'autre côté de la frontière a été assez bon pour nous écrire qu'il y en a un au bassin des Tétons et qu'un autre est en possession de l'officier de l'agence Belknap. J'ai écrit au Col. Otis, au Fort Assiniboine, sollicitant son intervention pour le recouvrement de ce dernier. Dix de ces chevaux sont encore perdus, et nous ne savons pas encore où les trouver. Les

propriétaires, en général, ne nous donnent aucun avis quand ils retrouvent ces animaux, de sorte qu'il est possible que le nombre de chevaux manquants ne soit pas aussi élevé.

Un des chevaux qui manquait encore à la date de mon dernier rapport, a été retrouvé boitant et incapable de voyager, le printemps dernier, dans le district de la Coulée-aux-Erables. Il a été remis à son maître depuis.

En général, lorsqu'il s'agit de chevaux manquants, les événements subséquents seuls peuvent faire connaître s'ils ont été volés ou simplement égarés.

Comme je l'ai dit ailleurs dans ce rapport, toute la contrée dans les environs a été dévastée par le feu. Quand un cheval rencontre un terrain ainsi brûlé, il voyage souvent pendant des milles, guidé seulement par sa fantaisie, jusqu'à ce qu'il trouve de l'herbe, et le pays est si vaste qu'un cheval, en dehors de son pâturage habituel, peut errer pendant des mois sans être vu.

Les gens, surtout les nouveaux venus, sont naturellement portés à supposer tout d'abord qu'un cheval a été volé, et beaucoup de personnes ne veillent pas assez leurs animaux. Dans la police, nous tenons toujours nos chevaux au piquet sur la prairie ou nous leur mettons des entraves, mais il arrive assez souvent que les cordes de piquet, les courroies passées aux jambes ou les entraves sont brisées, et nous avons quelquefois beaucoup de trouble. Il n'est donc pas étonnant que des gens qui lâchent leurs chevaux sur la prairie, pour paître en toute liberté, les perdent.

Un citoyen résidant à Lethbridge nous rapporta, le 20 mai, que son cheval avait été volé sur la prairie où il était au piquet. Le 23 mai, le cheval fut trouvé et ramené par le détachement de la Petite Rivière-de-l'Arc, mais le propriétaire ne voulut pas admettre que son cheval n'avait pas été volé. Quelques temps après, cependant, il a eu la candeur de venir nous dire que lorsqu'il était allé chercher son cheval et qu'il avait trouvé, comme il le pensait, la corde coupée près de la tête du piquet, il avait pris le piquet d'une autre personne pour le sien!

Le seul vol de cheval dont nous avons eu connaissance cette année, a été commis par un homme du nom de Lambert, qui a pris un cheval sur la prairie et a été le vendre à Conrad, dans le Montana. Je me mis aussitôt en communication avec les autorités américaines, je ne sais si elles ont rendu le pays trop chaud pour Lambert, mais on le vit soudain réparaître à Lethbridge montant un cheval supposé volé aux États-Unis; un de ses anciens associés l'avertit qu'on était à sa recherche et il reparut au grand galop pour Dunmore, en suivant la ligne du chemin de fer. Le sergent Ross, cependant, était au fait des choses et avait l'œil sur lui; il se mit à sa poursuite avec trois constables sur un petit char à mains et s'empara de Lambert après une course de quinze milles en descendant la voie. Le voleur fut condamné, en vertu de la clause 192 de l'Acte des Douanes, à six mois de prison. Plus tard on se procura un témoin du Montana qui contribua à le faire trouver coupable d'avoir volé ici le cheval avec lequel il était allé à Conrad, et le juge Macleod lui donna six mois d'emprisonnement additionnels de travaux forcés pour cette offense.

Un homme demeurant près de Conrad, dit que Lambert est arrivé là avec trois chevaux. Dans ce cas, et nous l'avons longtemps soupçonné, il a dû voler ici deux autres chevaux. Cet homme déclara qu'il n'avait pas le temps de venir ici donner son témoignage, et nous ne pouvons pas sans cela tenter une poursuite.

Cette accusation, si elle était prouvée, réduirait à huit le nombre des chevaux manquants aujourd'hui.

Les colons de chaque côté de la frontière devraient comprendre que les vols de chevaux ne peuvent être complètement arrêtés sans leur coopération; ils devraient, du moins, donner leur témoignage contre un voleur arrêté, s'ils veulent qu'il soit puni.

Les deux cas d'infraction aux lois de douane ont été d'abord, celui de Lambert, dont je viens de parler, qui n'avait pas payé de droits sur le cheval qu'il avait amené des États-Unis et qui avait été arrêté sur la route de Dunmore par le sergent Ross; et celui d'un traiteur qui avait en sa possession une quantité de cigares, etc., et qui a été condamné à une amende.

L'importation de liqueurs de contrebande est pratiquement *nulle* ici. Les saisies faites au commencement de l'année ont prouvé aux contrebandiers que "le jeu ne valait pas la chandelle," et ils ont abandonné les opérations en ce qui concerne cette ville du moins. Je ne parle ici que de l'importation des Etats-Unis. Quant à ce qui regarde nos chemins de fer, l'estampille du revenu de l'intérieur m'empêche de donner aucune garantie à ce sujet.

L'an dernier, la bière de houblon était la boisson la plus commune. Ces brasseries furent fermées au commencement de l'année par le département du revenu de l'intérieur, et l'ingénuité des gens altérés leur fit bientôt découvrir qu'il était, après tout, bien plus sûr de ne boire que des boissons obtenues en vertu de permis. A un certain point de vue, ceci est réellement un avantage pour l'humanité—les initiés peuvent obtenir un verre de boisson passable—au lieu de boire le poison brûlant qu'on vendait habituellement et qui ne trouverait plus de consommateurs aujourd'hui sans une disette extrême de boissons décentes.

Dans mon humble opinion le statut lui-même (si je puis me permettre un tel langage) est responsable de l'état actuel des choses. La clause 95 du chap. 50, 49 Vict., se lit comme suit :

"Toute personne qui fabrique, etc., importe, etc., aucune boisson enivrante ou liqueur alcoolique, sauf avec permission spéciale comme susdit, ou en possession de laquelle, ou sur les propriétés de laquelle telle boisson enivrante ou liqueur alcoolique d'aucune espèce est trouvée ou a été trouvée, sera passible d'une amende, etc."

Les mots "telle boisson enivrante" ne peuvent s'appliquer qu'à celle qui est importée, etc., sans la "permission spéciale comme susdit."

Les permis sont marqués "non transférables," mais le statut ne dit pas si la "permission" écrite est transférable ou non."

Il s'ensuit donc que rien n'empêche une personne d'importer des boissons sur permis, et de passer les liqueurs et le permis à aucune autre personne; et dès que la boisson en question est celle désignée dans le permis, celui qui la reçoit est dans les bornes de la loi.

La première clause (déclaration) de la loi de prohibition prescrit qu'aucune boisson enivrante ou liqueur alcoolique ne pourra être importée dans, etc., etc., ou en possession de qui que ce soit dans les Territoires du Nord-Ouest, "sans permission spéciale du lieutenant-gouverneur, par écrit," mais elle ne pourvoit à aucune pénalité pour l'exécution de cette clause trop générale.

Il s'ensuit qu'en pratique, dans ces temps où les avocats tirent parti de tout pour vivre, la loi de prohibition ne peut pas être mise à exécution.

Sur les treize cas de contravention à la loi des liqueurs qui ont été découverts dans ce district pendant l'année, dix des accusés ont été trouvés coupables.

Dans l'un des autres cas, la boisson saisie s'est trouvée protégée par un permis qui arriva subséquemment, et dans les deux autres, les boissons ont été saisies, mais les propriétaires n'ont pas été trouvés.

Les circonstances qui ont accompagné les deux derniers cas, sont comme suit :

Le 9 décembre 1888, le sergent Ross saisit 100 gallons de whisky du Montana qui avait été "caché" sur la prairie, à environ neuf milles au sud de la ville. Il en rapporta trente gallons; n'ayant pas de moyens de transport pour le reste, et sachant qu'il ne le reverrait plus s'il le laissait là, il le répandit sur le sol. Les trente gallons qu'il avait apportés furent détruits en ma présence.

Le 13 avril (le cas est probablement unique dans le Nord-Ouest), notre éclaireur sauvage, "Enfant-de-l'Etoile" (*Star Child*), trouva un baril de dix gallons de whisky dans les mains de deux hommes, dans le bas-fond près de la rivière, et le leur enleva. Les cajoleries, les menaces et même des offres d'argent furent tour à tour employées, mais il résista à tout, garda sa capture et envoya chercher le sergent Ross qui fit transporter ce whisky aux casernes où il fut détruit. L'"Enfant-de-l'Etoile" chercha longtempes ces hommes, mais ne put réussir à les identifier.

Voici, je pense, deux bons exemples de la manière dont les sous-officiers et les constables de nos postes détachés surveillent ces gens : Nous savions qu'un homme

du nom de Tom Percel avait un chargement de boisson près de la frontière et qu'il essayait de le faire entrer au Canada.

Le 4 juillet était un jour qu'il était à peu près impossible de célébrer joyeusement sans un peu de stimulant, aussi dans la soirée du 2, Percel s'impatientant voulut-il tenter le sort, il le fit et perdit tout. Le même soir vers 7 heures, le sergent Macdonell sortit en patrouille du poste détaché du Coteau de la Rivière-au-Lait ; tombant sur une trace fraîche de wagon, il la suivit et rejoignit Percel qui transportait six barils de 5 gallons d'eau-de-feu. Le sergent conduisit l'attelage ici, où Percel paya son amende, et où son wagon, ses chevaux et ses harnais furent livrés à l'officier de douane, qui les confisqua et les vendit. Cette liqueur arriva à propos et servit à détruire l'herbe qui poussait dans un chemin aux casernes.

Pendant la dernière semaine de juillet un parti de la police de ce poste construisait un pont sur un bourbier dans la coulée du Milieu, sur la route qui conduit au Coteau de la Rivière-au-Lait. Le 29 juillet, le caporal Elliott, faisant partie de la patrouille volante, trouve une trace de wagon fraîche et la suivit. Elle le conduisit à la coulée du Milieu, où il trouva un trafiquant de whisky bien connu nommé "McConnell-le-Rouge" dans le camp de la police ; son wagon était vide et ses chevaux étaient près de là. Quelque chose avait dû effrayer McConnell, car il n'avait rien dans son wagon en arrivant au camp du parti de travailleurs ; leur présence en cet endroit fut une surprise pour lui. Le constable Patrick qui portait des dépêches de la Butte des Neuf-Milles, avait observé la même piste et poursuivait aussi le wagon. McConnell se douta probablement de la chose et, sans s'arrêter, il lança ses barils hors du wagon de manière à les faire rouler hors de vue au bas d'une côte le long de la route. Le caporal Elliott reconnut aux traces laissées par les roues que le wagon avait été allégé, et n'eut, en conséquence, aucune difficulté à trouver les barils plus tard. Après souper McConnell quitta le camp et s'enfonça dans la fumée des feux de bois qui couvrait alors presque tout le pays. Elliott surveilla les barils pendant toute la nuit, et vers le matin McConnell commença à les transporter un à un dans un autre endroit plus convenable. Elliott l'arrêta avec le second baril dans les bras et l'amena lui et son chargement qui se composait de 5 barils de whisky de 10 gallons, aux casernes, où sa boisson fut détruite et où McConnell fut condamné à l'amende. Heureusement pour lui, rien ne prouvait que ce whisky eût été transporté dans le wagon susdit, de sorte que le wagon et les chevaux échappèrent à la saisie et la confiscation. C'est la première fois qu'il a été pris dans une longue carrière d'opérations heureuses, et il n'est pas revenu dans les environs depuis ce temps.

Le 17 juillet, sur plainte faite devant moi par une femme affligée, j'ordonnai qu'une recherche fut faite dans un débit de boisson tenu par Charles Bulger. On y trouva trois barils de lager de Milwaukee et un baril de bière forte ; une sommation fut émise contre le propriétaire. La première question était de savoir si cette espèce particulière de boisson était enivrante. Quant à cela, nous eûmes une bonne occasion de nous en assurer en observant son effet sur un homme qui en avait bu environ une demi-douzaine de bouteilles dans un après-midi, et sur cette évidence, l'avocat du défendeur ne put faire autrement qu'admettre que les propriétés enivrantes de cette bière étaient prouvées *ad nauseam*. Le défendeur produisit alors deux permis, accordés depuis plus de quatre mois, à deux personnes de la ville, dont l'une était un Chinois, pour 32 gallons de bière chacune. La bière avait été importée le 1er avril et la cause a paru devant moi le 20 juillet. Les deux personnes ci-dessus passèrent leurs permis au débitant de boisson qui commanda la bière et se la procura par l'entremise d'un agent local. Les possesseurs de ces permis ignoraient le prix de cette boisson— et ne l'avaient ni vue ni payée, tandis que le défendeur avait payé une partie du prix à l'agent. Je considérai que la preuve faite par la poursuite était suffisante, et je mis à l'amende le défendeur, qui n'a pas appelé de mon jugement.

Pendant que je suis sur ce sujet, il me sera peut-être permis de dire un mot sur la question de l'administration de la justice par les officiers de police, dont le pays s'occupe aujourd'hui. Pour ma part, je me suis toujours abstenu, autant que possible, d'entendre aucune cause. Depuis que je suis ici, j'ai dû accepter la situation

parce que je ne pouvais faire autrement. Dans les années passées il est arrivé à ma connaissance que des juges locaux ont refusé d'entendre des causes relatives au trafic illégal des boissons sous prétexte que cela pouvait nuire à leurs affaires. Une fois je visitai un établissement isolé au sujet d'une poursuite de cette nature—j'y trouvai un juge local qui ne paraissait pas disposé à s'en mêler; je lui représentai qu'il était de son devoir d'entendre cette cause, mais que s'il persistait à ne pas le faire, j'en disposerais moi-même. Il y consentit finalement, trouva l'accusé coupable et le condamna à l'amende.

Dernièrement, je rencontrai une connaissance habitant dans les environs de cette localité et je lui demandai si un tel faisait de bonnes affaires. "Il ne fait pas grand' chose," me répondit cette personne. "Il a perdu sa caste depuis qu'il s'est permis de disposer d'une cause concernant le trafic des boissons, il y a quelques années, et les voisins l'évitent encore." Qui est capable d'assurer, je le demande, que les juges locaux seront aujourd'hui plus portés que par le passé à se soumettre aux désagréments presque inséparables de l'application d'une loi impopulaire? Je ne suis pas le seul à croire que si on retire le pouvoir de siéger comme magistrat aux officiers de la police, la loi dans certaine partie du pays deviendra lettre morte. Je serais heureux de transférer à qui que ce soit mes pouvoirs comme magistrat, mais je suis certain que personne ne voudrait les exercer sans honoraires. Suivant moi, rien autre chose que des magistrats stipendiaires ne pourrait être substitué au système actuel.

Sur les trois cas de contravention à l'Acte concernant les Sauvages, il y a eu deux condamnations et un acquittement.

Dans l'un de ces cas entendu par M. Champness et moi, le 11 janvier, deux Sauvages ont identifié l'homme qui avait vendu de la bière à un Sauvage ivre, et je ne vis aucune raison pour rejeter leur témoignage. Le défendeur fit appel de ce jugement, mais il quitta le pays, le 11 octobre, avant que l'appel fut entendu.

Il n'y a pas eu d'accusation de cette nature depuis le 16 mai. Nous avons agi un peu plus strictement avec les Sauvages depuis cette date. Quand ils viennent ici pour commercer, nous leurs permettons de rester une nuit, et nous les faisons ensuite partir, autant dans l'intérêt des colons que celui des Sauvages eux-mêmes. Je pense qu'il serait avantageux d'introduire une loi touchant les maladies contagieuses parmi les Sauvages. Lors-que les hommes offrent délibérément leurs femmes qu'ils promènent ici et là, pour des fins de prostitution, il est impossible de mettre entièrement obstacle au mal.

Les vingt offenses directes rapportées se composent d'accusations de moindre importance qui ne demandent aucune remarque particulière. Il y a eu 19 condamnations et 1 acquittement. Une condamnation pour avoir causé un feu de prairie est comprise dans ces 19 jugements.

ÉCLAIREURS SAUVAGES.

De tous les éclaireurs Sauvages que j'ai essayés, aucun ne m'a donné la moindre satisfaction, sauf l'"Enfant-de-l'Étoile," qui malheureusement, me dit-on, se meurt de consommation. C'était un vaurien déterminé et les Sauvages le craignaient généralement. Mais après avoir réussi à mener à bonne fin une intrigue à laquelle il était très intéressé, et qui n'était rien moins que de persuader une Sauvagesse de quitter un blanc auquel elle était mariée, il devint moins sûr et moins énergique et je dus finalement le congédier. Je désirerais beaucoup trouver un autre éclaireur sauvage de cette valeur.

SAUVAGES.

Les Sauvages se sont fort bien conduits cette année. Le bon exemple donné par le "Corbeau-Rouge" y a été pour quelque chose, sans doute. Je suis convaincu que le meilleur moyen de réprimer les offenses commises par les Sauvages est de faire ce que "Petite-Personne" appelle faire beaucoup de "brouhaha" à propos de leurs mauvaises actions, et de leur montrer que la justice a le bras long et qu'elle ne dort jamais. Il est à déplorer, en conséquence, que "Le Chien" et "La Côte," deux con-

damués qui se sont échappés des mains du shérif à Dunmore, il y a plus d'un an, soient encore en liberté, et je recommanderais instamment qu'une récompense fut offerte pour leur capture par le département de la justice. \$50 auraient suffi l'été dernier dans le cas d'un de ces échappés, et l'effet moral de leur ré-arrestation vaudrait bien cet argent.

Les Gens-du-Sang se croient la crème de la création ; il serait temps qu'ils commençassent à modifier un peu cette prétention.

Nous n'avons pas réussi à les tenir sur leur réserve jusqu'ici, mais nous y parviendrons avec le temps en exerçant sur eux une pression énergique et constante.

J'ai assisté à la danse du soleil célébrée cette année sur la réserve, et je suis revenu avec l'impression qu'elle ne produit aucun résultat utile et qu'elle pourrait être avantageusement remplacée par quelque autre amusement. Une demi-douzaine de braves, tout au plus, se sont soumis aux épreuves, et quelques-uns ne s'en sont retirés que grâce aux encouragements les plus importuns et les plus dérisoires. Les Sauvages n'ont pu s'entendre sur la localité où la danse aurait lieu et le "Corbeau-Rouge" n'y a pas paru. Cette solennité a pour effet de faire ressortir toutes les mauvaises qualités des Sauvages sans reproduire aucun avantage en compensation. Elle nourrit la cruauté naturelle des spectateurs, encourage la luxure chez les deux sexes, nuit aux relations conjugales des Sauvages même, et, ce qui n'est pas le moins important, elle excite chez ceux qui sortent vainqueurs de ces épreuves, un courage qu'ils seraient souvent loin de sentir, sans cela, dans la commission de quelque acte criminel.

Le 22 avril, l'éclaireur "Enfant-de-l'Etoile" fit rapport que quatre jours auparavant, un parti de Gens-du-Sang était allé en expédition chez les Gros-Ventres pour voler des chevaux. Je donnai aussitôt avis du fait au colonel Otis, commandant le Fort Assiniboine, qui m'informa par télégramme, le 10 mai, que "trois des Gens-du-Sang avaient passé les Montagnes de la Patte-d'Ours, le 8, avec des chevaux volés, et qu'ils y avaient tué un Sauvage." Nous avions alors 56 hommes en service dans les postes détachés et les patrouilles étaient sur pied nuit et jour. Le 13 mai, vers le point du jour, deux hommes de la patrouille volante du caporal Elliott aperçurent, à une distance d'environ cinq milles, un Sauvage qui conduisait quelques ponies vers la réserve. Ce Sauvage les découvrit bientôt et se lança au grand galop dans la direction de l'une des nombreuses coulées qui se trouvent dans ces environs. Il fut si vivement pressé qu'il dut abandonner son butin et se cacher lui-même. La patrouille trouva d'abord la jument qu'il montait; ses flancs et son dos étaient dardés de coup de couteau que le Sauvage lui avait donnés, et elle mourut d'épuisement peu après; trois ponies et un poulain de l'année furent trouvés un peu plus loin; c'était tout ce qui avait été volé. Je renvoyai ces animaux au colonel Otis plus tard afin qu'ils fussent rendus aux Gros-Ventres. Les autres Sauvages dont parlait le colonel Otis ne sont pas venus ici.

Le 6 juin, j'ai reçu une lettre du colonel Otis disant que les rapports concernant certains vols, dont vous aviez été informé par une autre lettre, étaient évidemment exagérés, attendu que beaucoup de chevaux supposés volés s'étaient tout simplement égarés par suite d'une forte tempête survenue à l'époque de leur disparition."

Le 31 juillet, un télégramme du colonel Otis m'informa que l'agent, au Fort Belknap, lui avait fait rapport que quatre de ses Sauvages avaient quitté l'agence pour faire une razzia chez les Gens-du-Sang. J'envoyai aussitôt une dépêche télégraphique au surintendant Steele, à Macleod, et j'expédiai un Sauvage pour avertir les Gens-du-Sang sur la réserve. Je pense que les Sauvages de Belknap réussirent à enlever deux chevaux. Si le rapport est vrai, j'espère que ce sera pour eux une leçon salutaire qui les humiliera un peu, et leur apprendra à ne pas provoquer de représailles.

Le 2 octobre je reçus un télégramme de Medicine-Hat m'informant que huit chevaux avaient été volés à cet endroit dans la nuit du 30 septembre. La description des chevaux me parvint dans l'après midi du 3, et les deux propriétaires, des Sauvages Cris, arrivèrent ici le 4 octobre au matin. J'en envoyai un à Stand-Off avec un constable, et l'autre au caporal Turnbull, sur la Petite Rivière de l'Arc,

avec ordre de suivre le bord de la rivière jusqu'à l'endroit où on trouverait des traces de chevaux indiquant qu'ils avaient traversé la rivière du Ventre. Nous n'avons, naturellement, aucun doute que ces chevaux avaient dû être cachés sur la réserve des Gens-du-Sang avant que j'eusse reçu avis du vol ; la seule chose à faire était d'obtenir la preuve qu'il avait été commis par ces Sauvages. La patrouille du caporal Turnbull tomba sur la piste au point où elle traversait la rivière du Ventre, au ranche de la Compagnie d'élevage de bétail du Cypès, et elle la suivit, en passant par Kipp, jusqu'à la réserve. En arrivant là, nos gens apprirent que les chevaux avaient été remis à la police de Macleod, ils s'y rendirent et recouvrèrent ces animaux. Nous apprîmes par des rumeurs de camp que ces chevaux étaient arrivés à la réserve dans la nuit du 1er octobre, et que les voleurs craignant que la police ne les découvrit, les avaient conduits à une autre "cache". Je fis sortir un mandat d'arrestation contre les voleurs "Vient-en-Chantant" et "Yeux-Vifs", mais il n'a pas encore été exécuté. Les Cris furent enchantés de pouvoir ramener leurs chevaux chez eux.

A la fin de mai, le détachement de la Traverse Kennedy fit rapport que douze loges de Cris canadiens étaient campés en bas de la rivière sur le territoire des Etats-Unis, à environ neuf milles de la frontière. Ces bandes nomades sont toujours sujettes à causer du trouble, j'écrivis donc au colonel Otis pour lui dire que si ces Sauvages étaient réellement des Cris du Canada, et s'il voulait bien les faire escorter jusqu'aux frontières, je les ferais conduire vers le nord, loin de la ligne, de manière à ce qu'il leur fut impossible de faire du mal. Quelques jours s'étaient écoulés, bien entendu, avant que je pusse me mettre en communication avec le colonel Otis ; il envoya de suite un parti, cependant, suivant ma suggestion. Je suppose que ces troupes n'ont pas réussi à les trouver, attendu que, probablement, ils se seront séparés en partis de deux ou trois pour faire la chasse. Les soldats les cherchèrent pendant quelques temps, mais je n'en ai plus entendu parler.

A propos de ces bandes errantes, je recommanderais respectueusement que l'émission de passes permettant aux Sauvages de se répandre dans un pays de pâturages tel que celui de la petite rivière de l'Arc, soit restreinte autant que possible. Je comprends qu'il est difficile pour un agent de refuser une passe à un Sauvage paisible ; mais on ne doit pas oublier qu'il y a deux choses à considérer, que d'abord le bétail doit être protégé, et qu'ensuite les Sauvages ne travailleront jamais sur leurs réserves tant qu'on leur permettra d'errer ainsi dans le pays.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Le services des postes détachés a reçu une certaine extension cette année et les résultats ont été satisfaisants. Le pays a été si complètement surveillé que les quelques lignes tracées sur la carte n'indiquent que bien faiblement l'étendue de territoire parcourue par nos patrouilles.

Comme l'année dernière, les patrouilles envoyées au sud et à l'est ont couvert une distance de 170 milles en droite ligne, à partir du quartier général de la division jusqu'à la Coulée-au-Saule, où elles se tenaient en communication avec la division "A." En outre, nous avons un camp à la Traverse Kennedy, sur la rivière au Lait (à 150 milles d'ici). On m'informe que vous avez l'intention de faire desservir ce poste détaché par la division "A", dans le district de laquelle il se trouve réellement. Il doit certainement y avoir un camp dans cet endroit, quelque soit la division qui le fournisse.

Le pays entre Pendant-d'Oreille et la Coulée-au-Saule a été parcouru par nos patrouilles, la distance de 50 milles entre ces deux points nécessitant l'emploi de chevaux de bât—quatre jours pour le voyage, aller et retour, étant alloués chaque semaine.

L'eau ayant manqué cette année dans la coulée Kipp, j'ai dû placer deux camps sur le chemin de 55 milles entre ce poste et le Côteau de la Rivière-au-Lait, pour l'accommodation des voitures de transport principalement.

Le nombre d'hommes stationnés dans les postes détachés a varié de temps à autre, suivant les exigences du service, mais la moyenne des patrouilles qui ont surveillé la section sud du pays a été comme suit :—

	Milles.	Sous-off.	Const.	Chevaux.
Lac des Quinze-Milles.....	12	0	3	2
Butte des Neuf-Milles.....	33	0	3	2
Coteau de la Rivière-au-Lait.....	9	1	5	7
Pierre-Ecrite	25	1	6	8
Pendant-d'Oreille.....	36	1	6	8
Traverse-Kennedy.....	28	0	4	4
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>

J'ai eu aussi un camp sur la rivière Sainte-Marie à 20 milles d'ici, si on fait la route à cheval ; de ce camp, une patrouille volante a parcouru la contrée environnante et rendu de grands services.

Un autre camp a été établi à la jonction de la Petite Rivière de l'Arc et de la rivière du Ventre, et la satisfaction exprimée par les propriétaires de ranches, prouve amplement son utilité :

	Milles	Sous-off.	Const.	Chevaux.
Patrouille volante.....	20	1	4	6
Petite Rivière-de-l'Arc.....	20	1	4	4
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>

La division a exécuté cette année beaucoup de travaux, dont plusieurs seront permanents.

De bonne heure au printemps, deux ponts solides ont été construits sur la coulée de Kipp et la coulée du Milieu, sur le chemin du Coteau de la Rivière-au-Lait ; le bois pour ces structures a été pris à Pierre-Écrite et transporté à une distance de 55 et de 48 milles respectivement.

Le besoin d'une maison et d'une écurie à mi-chemin est urgent, mais l'eau, sous le rapport de la quantité et de la qualité, occasionne le plus grand trouble.

Le lac des Quinze-Milles était une nappe d'eau considérable l'an passé. Il est aujourd'hui presque à sec, et j'ai été obligé dernièrement de placer le camp plus loin, dans un endroit où une source a été trouvée dans la coulée du Milieu. Avant qu'on eut découvert cette source, nos chevaux avaient 33 milles à parcourir sans une goutte d'eau. Cette eau n'est pas cependant un bienfait complet, car elle ne paraît pas convenir à certains chevaux de nos attelages, et elle occasionne une grande responsabilité pour les conducteurs, dont je ne puis ici assez louer le soin et l'attention à ce sujet.

Au lac des Quinze-Milles, nos hommes ont été extrêmement ennuyés par les bêtes puantes et les renards. Ces derniers ont mangé les bottes d'un de nos hommes, et les autres étaient si nombreuses et si peu farouches que nos constables craignaient de se heurter contre elles lorsqu'ils quittaient leurs lits de nuit. Me trouvant au camp dans une occasion, mon conducteur de wagon s'éveilla et sortit de sa tente pendant la nuit ; il compta sept bêtes puantes et un renard dans le camp. J'y ai envoyé du bois de sciage et des lattes pour entourer chaque tente d'une clôture ; les hommes furent moins ennuyés par la suite. Les bêtes puantes paraissent pratiquer la règle qui conseille à chacun de se mêler de ses propres affaires, et malheur à celui qui fait un geste qui peut les alarmer. Elle ne paraissent pas dédaigner le bacon.

À la Butte de Neuf-Milles une belle source a été creusée et arrangée convenablement par le détachement ; trois réservoirs d'une bonne capacité ont été construits avec de la pierre et de l'argile. Toute cette section de pays a été dévastée par le feu l'hiver dernier, et nous avons été obligés d'y envoyer du foin d'ici, ainsi qu'au lac des Quinze-Milles, jusqu'au moment où l'herbe a été suffisamment repoussée.

Au Coteau de la Rivière-au-Lait les hommes et les chevaux sont très bien logés, et les entrepreneurs méritent beaucoup de crédit pour les ouvrages qu'ils ont faits aux bâtisses l'année dernière. Le détachement a été maintenu à ce poste l'hiver dernier. Cette année les hommes ont creusé un bon puits qu'ils ont entouré de

pierre à l'intérieur; aidés du charpentier des casernes, ils ont aussi construit un magasin en charpente de 12×16 pieds, une remise à charbon de 8 pieds carrés et des latrines; le tout a coûté \$125, ou simplement le prix du bois délivré à Lethbridge. Un corral à foin de 50×40 pieds a été transporté de la Pierre-Ecrite, à 25 milles de distance. Du foin de bonne qualité croissait à environ 5 milles du poste; 20 tonnes à peu près ont été coupées, transportées et mises en meulons par le détachement.

Ce poste est le plus éloigné que j'ai à l'ouest sur la rivière au Lait, et jusqu'ici la division a été chargée de maintenir les communications à l'ouest; mais si je suis déchargé du service du poste de la Traverse-Kennedy l'an prochain, je pense que je devrai établir un poste détaché quelques milles plus loin à l'ouest, dans une section du pays qui appartient réellement à mon district, dont la limite à l'ouest est supposée être une ligne tirée du nord au sud en passant par Kipp.

Un camp permanent a été construit cette année à la Pierre-Ecrite, et le ministre des douanes disait l'autre jour qu'il n'avait pas vu beaucoup de meilleures bâtisses en bois rond, même dans l'Ontario. La maison a 24×18 pieds, avec une cuisine adossée à la bâtisse, une bonne cave, une couverture en bardeau, etc. L'écurie mesure 30×18 pieds; elle est aussi couverte en bardeau et capable de contenir dix chevaux. Nous y avons un corral à foin de 55 x 40 pieds que nos hommes ont construit et qui contient 20 tonnes de foin. Le camp est agréablement situé à l'embouchure d'une coulée de cinq milles de longueur, du côté sud de la rivière.

Les bords de la coulée sont coupés à pic et rocheux. Une clôture à son embouchure et une autre à un mille plus haut formeraient un excellent corral pour nos chevaux, ils y trouveraient tout l'abri et l'herbe qu'on peut désirer. La coulée est bordée de nombreux gadelliers sauvages dont le fruit est très agréable. Les pièces de bois rond qui ont servi aux constructions ont été coupées à quatre milles environ, en remontant le cours d'eau, par trois ou quatre de nos hommes qui ont constamment bûché ou travaillé à ces bâtisses depuis le mois de juin. Le chemin longeant la coulée, dans le bas-fond, a été amélioré sur une distance de trois milles près du camp, et rendu praticable pour les wagons chargés. Le gué a été nivelé et il est maintenant facile à passer. Une boutique de forge vient d'être complétée et l'aide-maréchal ferrant ainsi que l'aide-vétérinaire vont passer l'hiver dans ce poste.

Le poste est bien situé sous tous les rapports, il se trouve entièrement invisible de l'autre côté de la coulée, sur le chemin du trafic, et à peu de distance des collines de l'Herbe-Sucrée. Un parti arriva ici cet été avec des chevaux à vendre; il fut intercepté, passé d'un poste détaché à l'autre, et délivré à l'officier de douane à Lethbridge. Nous avons appris plus tard que ces gens n'avaient pas l'intention de payer les droits de douane en passant la frontière. Il paraît qu'ils avaient largement payé un guide qui s'était engagé à leur faire franchir le cordon de la police et les abandonna dès qu'ils furent tombés dans nos mains. Les propriétaires firent à peine quelques ventes et repassèrent bientôt la ligne en espérant que la Providence leur offrirait l'occasion de régler leur compte avec le guide.

De la Pierre-Ecrite à Pendant-d'Oreille on ne trouve d'eau en route qu'à une distance de 26 ou 27 milles, à l'endroit où le chemin s'approche de la rivière, la rive sur cet intervalle étant à peu près inaccessible. Le détachement de Pendant-d'Oreille a été le premier en campagne au printemps, il est parti de Lethbridge le 31 mars. Il avait construit une petite cabine l'an dernier; nos hommes, à leur arrivée, y trouvèrent un quartier de bœuf encore frais que les propriétaires ne sont pas venus réclamer. Immédiatement avant cela, nous avions reçu un rapport de la Coulée-aux-Erables nous informant qu'une vache avait été tuée et trois chevaux S. T. V. volés, à la tête de la montagne; cette circonstance me confirme dans mon opinion qu'un détachement permanent était nécessaire à Pendant-d'Oreille.

On a beaucoup parlé des postes détachés permanents, en différentes occasions, et des légères dépenses qu'ils occasionnent. Suivant moi, la question n'a pas besoin d'être discutée. Une armée en présence de l'ennemi se couvre d'avant-postes. La police a des ennemis à surveiller au dedans et au dehors; l'armée, pour nous, c'est le public en général et le colon isolé dont notre devoir est d'assurer le repos et la sûreté.

Le détachement permanent de Pendant-d'Oreille est pourvu de constructions en bois rond, de même dimension, à peu près, qu'à la Pierre-Ecrite—maison, écurie, etc., avec un corral contenant au delà de vingt tonnes de foin. Le bois a été coupé à environ six milles, en descendant la rivière, et le chemin sur cette distance a dû être amélioré beaucoup. La maison est placée sur le bord escarpé de ce cours d'eau qu'on a rendu accessible aux hommes et aux animaux qu'après un travail considérable.

Tous les travaux sur cette ligne de postes détachés ont été exécutés par nos propres hommes, sous la surveillance du sergent d'état-major Keenan.

La Traverse-Kennedy, où nous avons tenu un petit détachement jusqu'à ces derniers temps, est un endroit agréable et bien boisé, dont je regrette la perte; mais nous avons dû l'abandonner parce qu'il s'est trouvé être sur le sol américain. Le seul point convenable pour des bâtisses que j'ai pu trouver est un plateau élevé, à quatre milles environ de la rivière, où se trouve un grand lac.

Les partis détachés de la Rivière-au-Lait sont pourvus de rations et de fromage pour jusqu'au milieu d'avril. Les hommes trouveront un peu de gibier. Au Coteau on voit de l'antilope et des poules de prairie; il en est de même à la Pierre-Ecrite, où l'on trouve du castor, et à Pendant-d'Oreille on peut tuer de l'antilope, des poules de prairie, du chevreuil à queue noire, et un ours même, de temps à autre. Le charbon, quand il y en a eu besoin, a été envoyé d'ici à chacun de ces postes, et les hommes y vivront très confortablement. Les soirées d'hiver, cependant, seront ennuyeuses, et toute contribution de livres, non exclusivement scientifiques ou religieux, sera, en conséquence, reçue avec beaucoup de reconnaissance.

Chaque poste détaché a son équipement de chevaux de bât, la distance qui les sépare l'un de l'autre est parcourue presque journellement, et toute trace laissée par les passants est suivie immédiatement.

Plus près de ce poste nous avons bâti dans un terrain bas et abrité, sur la rivière Sainte-Marie, à environ, dix-huit milles d'ici, une maison en bois rond de 20x18 pieds avec un apprentis servant de cuisine, et une écurie de 32x17 pieds. Cette dernière a été en partie creusée dans un terrain en pente. Un magasin de 12x14 pieds est en voie de construction. Ce poste sera le quartier général d'une patrouille volante en été, et des chevaux mis en pâturage en hiver. L'herbe y est excellente et il offre un très bon abri. Trente tonnes de foin environ ont été récoltées et mises en meulons dans un bon corral de 40x20 pieds. Les chevaux de cette patrouille ont fait, tout l'été, 400 milles par semaine, en moyenne, et les hommes ont, en sus, transporté le bois pour les bâtisses dont je viens de parler, six milles par eau en descendant la rivière et sept milles par terre; ils ont aussi fait une construction et les excavations nécessaires, sans aucune aide du dehors, sauf quelques wagons que je leur ai prêtés quand la chose a été possible. Leur énergie seule a fait le reste, et ces ouvrages leur font beaucoup crédit. La maison et l'écurie sont couvertes en bardeau comme dans les autres postes détachés. Les portes et les fenêtres ont été fabriquées par nos propres charpentiers et envoyées à ce poste.

Vous m'avez accordé \$1,100 pour ces trois avant-postes. J'ai dépensé \$975 approximativement pour l'achat du matériel des couvertures, des planchers, etc., ce qui me laissera \$125 à distribuer comme solde supplémentaire aux travailleurs.

Le camp sur la Petite Rivière de l'Arc, au nord de Lethbridge, est situé au cœur de la région des pâturages de ce district, et les hommes ont pris leurs quartiers d'hiver près de là. Nous avons loué de M. Main des logements pour les hommes et les chevaux pour \$10 par mois; il fournit aussi le foin à \$4 par mois pour chaque cheval; c'est \$4 de moins par chaque cheval que cela nous coûte aux casernes, et cette différence suffit à payer le loyer.

Autrefois les éleveurs étaient souvent ennuyés par les Sauvages errants, mais cette année aucun Sauvage n'a été aperçu avant le mois de novembre, et les partis chargés de rassembler le bétail n'ont pas trouvé un seul animal mort dans des circonstances propres à inspirer le moindre soupçon.

Outre les postes détachés ci-dessus une patrouille volante a, de temps à autre, exploré les parties les moins fréquentées du district. Ses mouvements dépendaient nécessairement de l'approvisionnement d'eau, qui a été excessivement rare pendant la saison passée.

LA VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Nos hommes et nos chevaux disponibles étant tous occupés à des travaux qu'on ne pouvait abandonner sans nuire au service public, il m'a été impossible de fournir une escorte à l'occasion de la visite de Son Excellence. Elle a été fournie par le poste de Macleod de manière à ne rien laisser à désirer.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Le département des Sauvages n'a requis notre assistance que pour escorter l'argent de traité des Gens-du-Sang et des Piégânes, de Dunmore à Kipp, et pour assister un Sauvage particulier, de temps à autre, à recouvrer son cheval, etc., etc.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Nous donnons régulièrement à l'officier des douanes stationné ici, un rapport de tous les voyageurs qui viennent des Etats-Unis, et si nous avons lieu de croire que quelque chose peut se trouver "entre la coupe et les lèvres," nous leur donnons le plaisir de notre société sur la route.

La saisie des cigares et du tabac de Garrison, la capture du cheval de Lambert, et la saisie de l'attelage et du chargement de Percel, sont les résultats les plus importants de la vigilance de nos constables.

AIDE AUX CHEMINS DE FER.

La Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest ne nous a demandé aucune assistance particulière pendant l'année.

FEUX DE PRAIRIE.

Nous avons eu des feux de prairie fréquents et considérables cette année. Dans le cours de l'hiver et du printemps derniers tout le pays, dans les environs, a été balayé par l'incendie, et si ces feux de prairies se produisent tous les ans, comme il est probable, vu l'extension des établissements, l'herbe se détériorera d'année en année et pourra finir par disparaître entièrement. Il est donc facile à supposer que, dans un pays d'élevage comme celui-ci, les feux de prairie sont une question du plus haut intérêt. Il n'y a pas à douter que les locomotives ne soient responsables d'une grande partie de ces incendies, et la seule chose qui puisse diminuer les accidents résultant de cette cause serait de brûler une bande de terrain de 100 pieds de large de chaque côté de la voie. Le reste des feux est dû en majeure partie, je crois, à une négligence criminelle ou à des crimes directs. Le pays est si vaste, les distances si trompeuses, et le temps consommé à atteindre la localité du feu souvent si long qu'il est très difficile d'en découvrir l'origine ou d'en fixer la responsabilité.

Dans la soirée du 5 décembre 1888, nous aperçûmes un feu des casernes. Comme il semblait être à peu de distance au delà de la coulée des Six-Milles, vers le sud, j'envoyai 20 hommes pour l'éteindre à 6 heures p. m. Arrivés à la coulée ils trouvèrent que ce feu était à 5 ou 6 milles plus loin et qu'il couvrait une largeur d'une vingtaine de milles. Il l'éteignirent sur un espace de dix milles environ, l'empêchant de se diriger vers la ville, et revinrent aux casernes le matin suivant, vers 6 heures. Une chute de neige survenant peu après arrêta complètement l'incendie.

Le 12 février, dans l'avant-midi, je remarquai un nuage de fumée s'élevant de la vallée Whoop-up, et j'envoyai le constable Arrowsmith afin de découvrir ce que c'était.

Le feu avait été certainement allumé par des colons pour nettoyer leur terre, mais on ne put trouver de preuve positive. Il y a exactement sept milles d'ici à Whoop-up. Une demi-heure après le départ du constable, le vent qui n'était alors qu'une faible brise, devint violent et furieux. Je commençai à craindre pour nos chevaux qui étaient à l'herbe, à environ douze milles d'ici, et justement dans la direction que le feu devait naturellement prendre; je partis au galop accompagné du sergent Ross. Il est inutile de dire que le feu nous a bientôt distancés. Il courait par sauts et par bonds. L'herbe était longue (c'est un pays de pâturage superbe) et des

taouffes d'herbe enflammées étaient lancées dans l'air à des distances de 50 ou 60 pieds. Le sergent Ross, qui se connaît en fait de feux de prairie, m'assure qu'il n'avait encore jamais vu rien de pareil. Il va sans dire qu'il n'était plus question de l'arrêter. Nous trouvâmes nos chevaux dans une petite nappe d'eau formée par une coulée, complètement cernés par le feu, mais à l'abri du danger. Deux ou trois colons le long de la Sainte-Marie s'échappèrent avec difficulté. Le constable Arrowsmith arriva à temps pour sauver une maison, etc., le feu était arrivé à une verge de distance du meulon de foin; le constable Graves parvint à arrêter une langue de feu lancée du plateau dans la vallée et qui, quelques minutes plus tard, aurait atteint la maison, le foin, etc., d'un colon absent de chez lui pour le moment. Une tempête de neige survenue dans la veillée arrêta le progrès du feu, mais pas avant qu'il eut consumé un large espace de pâturage d'une grande valeur.

Dans la veillée du 4 avril, M. Howell Harris, le gérant des ranches de messieurs Conrad et J. G. Baker, nous demanda de l'aide pour éteindre un grand feu de prairie qui menaçait son ranche et qu'il supposait être à 12 ou 15 milles au nord de la ville. Je n'avais que bien peu de monde dans le moment, mais je sortis moi-même avec neuf hommes. Nous partîmes des casernes à 8 heures p. m., et ayant traversé la rivière nous nous dirigeâmes droit sur le feu. Nous chevauchâmes jusqu'au lendemain à 3 heures a. m., et l'incendie nous semblait encore aussi éloigné qu'à notre départ. Nous nous arrêtâmes de 3 à 4 heures pour reposer et soigner nos chevaux, puis, comme nous n'avions pas de rations pour rester longtemps en campagne, et que nous ignorions si nous pouvions trouver de l'eau, nous revînmes sur nos pas, arrivant à la rivière à 11 heures a. m., et aux casernes un peu après-midi. Nous avons marché sans arrêter, sauf une halte d'une heure, depuis 8 heures p. m. jusqu'à midi, de sorte que nous avons dû parcourir 50 milles.

Nous avons découvert plus tard que le feu décrivait une espèce d'arc et que le centre qui nous paraissait le plus rapproché était réellement le point le plus éloigné de nous.

Vers la fin de notre voyage le vent devint graduellement plus fort, et le 6 avril le feu était assez peu éloigné pour qu'on pût le combattre. Dans la soirée des rapports certains le plaçaient à 7 ou 8 milles. Je partis avec une escouade à 9 heures a. m. et nous marchâmes 15 milles avant d'en atteindre le point le plus rapproché. Nous éteignîmes le feu sur une étendue de plusieurs milles—tout ce qui brûlait—et nous retournâmes aux casernes à 5.30 heures a. m., le 7. Distance parcourue estimée à 37 milles.

Le 11 avril nous arrêtâmes deux grands feux qui avaient brûlé avec fureur pendant deux jours, au nord et à l'est de ce poste, et qui menaçaient la ville.

Dans tous ces cas le feu avait commencé trop loin et dans des endroits trop peu définis pour nous permettre d'obtenir des renseignements précis.

Le 3 juillet une couple d'enfants jouaient le long de la voie du chemin de fer, lorsqu'une locomotive passa et une étincelle mit le feu à l'herbe. Les enfants coururent avertirent leur mère qui sortit de sa maison avec un balai. Une voisine arriva avec le même instrument, et bien que le temps fût très calme, ces femmes eurent beaucoup de difficulté à sauver leurs maisons du feu. Conformément à nos instructions générales nous envoyâmes au lieutenant-gouverneur les témoignages que nous avons pu recueillir, mais on ne crut pas à propos d'instituer une poursuite.

Dans l'après-midi du 16 septembre on aperçut de l'autre côté de la rivière la fumée d'un feu de prairie qui paraissait être à une distance d'environ dix milles. J'envoyai l'inspecteur Moodie avec un parti. Ils marchèrent pendant trois heures, puis reconnaissant que le feu était encore très loin et en dehors de mon district, ils revinrent aux casernes—ayant parcouru au delà de trente milles.

A 5.30 hrs dans la matinée du 21 septembre, le piquet rapporta qu'un feu brûlait à l'ouest de la rivière du Ventre. J'expédiai aussitôt l'inspecteur Bradley avec un parti de huit hommes pour l'éteindre et tâcher d'en découvrir l'origine. Vers 10 hs. a. m. je reçus une demande de renfort, et je partis moi-même avec 7 hommes. Le premier parti travailla avec la plus grande énergie à combattre le feu qui avait pénétré dans les broussailles bordant quelques-unes des coulées; nous brûlâmes un

cordon tout autour de ce bois et nous laissâmes le feu s'éteindre là de lui-même, puis nous nous avançâmes vers la ligne externe du feu qui avait déjà marché une certaine distance. Nous étant divisés en deux bandes, nous éteignîmes dix à douze milles de feu, et revînâmes aux casernes vers 3 hs. p.m. Nous avons dû laisser du feu quelque part, car durant la nuit, le vent ayant fraîchi, l'incendie éclata de nouveau. Je sortis une seconde fois avec un autre parti, et nous réussîmes à l'arrêter après avoir travaillé de 9 heures a.m. à 1 heure p.m. Un éleveur, dans cette occasion, a perdu deux meulons de foin, environ 25 tonnes, un wagon neuf et quelques harnais, tout cela aurait pu être sauvé s'il eut fait un coupe-feu autour de son corral. L'origine de ce feu est restée un mystère. Il n'a pas traversé le chemin de Macleod et n'a pas commencé là, le passeur, à Kipp, assure que personne n'a traversé la rivière entre la soirée du 20 et le matin suivant, et s'il eut été dû à la négligence des hommes occupés alors à faire du foin, il aurait été découvert beaucoup plus tôt. Le vent était trop violent pour décharger le wagon, qui avait été conduit entre les deux meulons et laissé là pour être déchargé le lendemain matin.

Le 27 septembre un propriétaire de ranche alluma un feu de prairie afin de protéger sa demeure, prétendit-il. Quoiqu'il en soit, il laissa courir le feu, fut poursuivi pour le fait et condamné à l'amende.

Le 5 octobre une locomotive causa un incendie à 5 milles en descendant le chemin de fer. Je conduisis un parti dans la prairie et nous réussîmes à le maîtriser après un rude combat, car le vent était fort.

Dans l'avant-midi du 31 octobre nous aperçûmes un gros feu de prairie sur la réserve des Gens-du-Sang, à huit milles d'ici environ. A 1.30 h. p.m. je sortis du poste avec un parti et nous sauvâmes beaucoup d'herbe dans les terrains bas le long de la rivière et sur les plateaux plus élevés, l'anxiété de M. Dave Akers pour ses bâtisses exposées au feu disparut, grâce à nous, et les prairies qui servent ordinairement de pâturage aux chevaux de M. F. Strong furent mises à l'abri du danger. Nous revînâmes aux casernes vers 10 heures du soir. Les Sauvages ne prennent aucun souci de ces feux. Il y a quelque raison de supposer qu'ils avaient allumé celui-ci.

Le 8 novembre un gros feu devint visible vers le déclin du jour; il paraissait être à une distance de six à huit milles au sud des casernes, et couvrait tout l'espace compris entre la ligne du chemin de fer et la route de Benton. J'envoyai le sergent d'état-major Ross avec dix hommes à une extrémité du feu et l'inspecteur Baker avec sept autres hommes à son autre extrémité. Ils éteignirent le feu, au nord, où il brûlait sur une longueur de dix milles; une chute de neige qui survint très à propos les dispensa d'aller au sud combattre l'autre extrémité du feu. Ils revinrent aux casernes à 1.3 h. a.m. Ce feu avait été clairement mis par une locomotive.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La discipline est bien observée dans la division. Depuis quelques temps je me suis attaché à me débarrasser graduellement des hommes de mauvais caractère, qui coûtent cher au pays à quelque prix que ce soit. A peu d'exceptions près la division se compose aujourd'hui d'hommes que l'on a du plaisir et de l'orgueil à commander. J'ai le bonheur d'avoir de bons sous-officiers, à la tête desquels se trouve le sergent major Jarvis, dont l'administration a pleinement justifié la promotion qu'il a reçue au commencement de l'année.

EXERCICES, PRATIQUE DU TIR À LA CIBLE, ETC.

La division a passé par un cours de tir à la cible et d'exercices du printemps avant la saison de l'entrée en compagnie, et la même chose devra être pratiquée l'an prochain. Nous n'avons ni le temps ni l'occasion de pratiquer aucun autre exercice. Le service a quelque fois été si dur que le service des piquets de nuit a à peine permis aux hommes de passer trois nuits dans leur lit. L'année dernière nous avons considérablement travaillé aux ouvrages nécessaires à la sûreté des marqueurs, etc., sur le champ appartenant à l'association locale du tir à la carabine, qui nous a obligeamment permis de nous en servir; mais je crains que le progrès constant des établissements ne vienne bientôt nous forcer d'abandonner ce terrain.

PHYSIQUE.

Le physique de la division est excellent, comme le prouve le travail qui a été fait.

ÉTAT SANITAIRE.

Il y a eu peu de maladie cette année. La moyenne des malades ($2\frac{3}{4}$ par mois) a été élevée par deux cas de maladies vénériennes contractées en dehors de la division. Un constable, envoyé à Régina pour être réformé, est je crois, incurable. Le constable Gilbert a eu une longue maladie causée par un empoisonnement du sang; mais il est assez bien maintenant pour prendre un congé de convalescence pour l'hiver. Il s'est coupé le pied avec une hache pendant qu'il était en devoir à la Pierre-Ecrite, dans le mois d'août dernier, et il est venu bien près de le perdre. Le sergent d'état-major White a eu une douloureuse attaque de rhumatisme en août et septembre, pendant qu'il était à la Pierre-Ecrite, où il était obligé de voyager beaucoup avec les chevaux de bât dans les collines de l'Herbe-Sucrée et leurs environs, à la recherche de chevaux manquants, de preuves dans les cas d'accusations, etc.; il négligea trop longtemps de parler de sa maladie et la rendit ainsi beaucoup plus sérieuse. Il est maintenant à Banff, en congé.

RECRUES.

Le constable F. W. Young, n^o rég. 396, s'est rengagé pour trois ans de service, et le constable David Leith, n^o rég. 2,359, s'est engagé pour cinq ans, tous deux avec votre autorisation; ils conduisent, chacun, un de nos attelages.

DÉCÈS.

Je regrette d'avoir à rapporter la mort du constable Alfred Perry, n^o rég. 2,181, arrivée ici en juin dernier. Il était stationné à la Petite Rivière-de-l'Arc, et était venu ici avec le rapport hebdomadaire habituel. En s'en allant rejoindre son détachement, il voulut traverser la rivière du Ventre, qui était alors gonflée, rapide et très dangereuse, bien qu'on l'eût averti du risque auquel il s'exposait; il paya cette imprudence de sa vie. Nous trouvâmes son cheval sellé et bridé, au bas de la berge, de l'autre côté de la rivière, mais nous ne retrouvâmes son corps qu'environ quinze jours plus tard, à vingt milles à peu près en descendant la rivière. Une enquête n'a pas été jugée nécessaire.

RATIONS.

Les rations sont bonnes et suffisantes. L'huile de pétrole n'est pas, cependant, aussi excellente qu'on peut le désirer.

PETIT ÉQUIPEMENT, HABILLEMENT, ETC.

Les divers articles d'habillement, sauf une ou deux exceptions, sont en général satisfaisants.

CHEVAUX.

Les chevaux ont bien gagné le repos dont ils vont jouir cet hiver, mais qu'ils n'auront pas encore, cependant, avant une quinzaine, nos chevaux de travail, du moins.

Autant que je puis en juger, il ne me faudra l'année prochaine, qu'un seul attelage de quatre bons chevaux.

Nous avons une couple de très vieux chevaux qui ont fait un bon service dans le corps de la police, je me propose de les envoyer finir leurs jours en paix aux pâturages. Une poignée d'avoine, le soir, ne coûtera pas grand'chose.

J'ai trois chevaux absolument inutiles, et je doute qu'on puisse les vendre à aucun prix. Deux sont absolument boiteux et l'autre est incapable de faire une journée de travail. J'ai aussi un assortiment de chevaux usés dont on ne peut se servir pour les faucheuses et les râteaux et les voitures à foin. On pourra les tenir au pâturage lorsqu'ils ne seront pas occupés à ces travaux.

Sept chevaux sont morts pendant l'année—trois des suites de l'influenza typhoïde épidémique de l'an dernier, probablement; un (vieux cheval) d'une

maladie de vessie, un d'entérite aigüe, un a été tué parce qu'il s'était cassé une jambe (un coup reçu d'un autre cheval), et le dernier a aussi été tué à cause de blessures reçues dans un accident, pendant qu'il était attaché à la division " H " à Macleod.

Le reste des chevaux a toujours été et est encore très bien, et tous sont en bonne condition.

Les conducteurs de voitures méritent des louanges pour le soin qu'ils ont pris de leurs chevaux. Je joins à ce rapport un état (pas imprimé) de la distance parcourue par chaque cheval pendant l'année—total, 198,844 milles.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nous avons soixante et onze selles en bon état, et ce nombre suffit à nos besoins actuels.

Les harnais, au contraire, sont vieux et peu sûrs; ils ont constamment besoin de réparations.

Il nous faudrait quatre jeux de harnais nouveaux pour chevaux de brancard et quatre pour chevaux de volée.

Nous avons aussi besoin d'un jeu de harnais légers pour voiture à quatre chevaux, et de deux jeux pour *buckboards* simples.

ÉCURIES.

Les écuries vont exiger beaucoup de réparations cet hiver. Il serait mieux de remplacer les planchers par de l'argile bleue, qui existe en abondance dans les environs; mais nous ne pouvons pas entreprendre ce travail nous-mêmes. Un fabricant de briques de l'endroit offre de nous fournir toute l'argile nécessaire en échange d'une couple de chevaux qui nous sont inutiles, mais qui pourraient lui servir pour sa machine à broyer la glaise. Ils seraient mieux payés de cette façon que de toute autre.

FOURRAGE.

Nous n'avons demandé de soumissions cette année que pour 200 tonnes de foin, au lieu des 350 tonnes fournies par contrat l'an dernier. Le prix est élevé, \$17.74 par tonne, mais le foin est si rare cette année, par suite des feux de prairies et de la sécheresse, qu'il doit être transporté ici d'une distance de 30, 40 et même 50 milles.

Le coût total des 96 tonnes récoltées dans les divers postes détachés, y compris le coût d'une faucheuse, d'un râteau et de brancards pour les wagons à foin, ainsi que la paie additionnelle accordée aux hommes qui les ont récoltées, au taux de \$1.50 par tonne, s'élève à environ \$230.

L'avoine fournie par contrat est nette et bonne.

TRANSPORTATION.

Nous avons aujourd'hui onze gros wagons, y compris le wagon à eau et un autre vieux wagon employé à voiturier le foin aux écuries. A l'exception des trois nouveaux wagons canadiens reçus au commencement de l'année, toutes ces voitures sont vieilles et ne pourront servir beaucoup plus longtemps.

L'hiver dernier ces wagons ont été complètement réparés, peints, etc., par nos propres ouvriers, les parties usées ou brisées ont été remplacées par des neuves, et on les a mis sur le chemin en parfait bon ordre.

Pendant la saison passée il a fallu les réparer constamment, et je crois que quatre nouveaux wagons seront absolument nécessaires dans le cours de la saison prochaine.

Les wagons canadiens mentionnés plus haut n'ont pas eu un succès complet.

Le meilleur wagon pour les pays est le wagon Schutler. Il coûte \$150, rendu ici, et là dessus on pourrait déduire \$25 de droits puisqu'ils serviraient à la police.

Nous avons maintenant tant de différents modèles de wagons qu'il est impossible d'adopter une partie d'un wagon à un autre, comme cela devrait pouvoir se faire.

ARMES.

Nous avons quatre-vingt-cinq carabines, et bien peu d'entre elles sont dans un état qu'on pourrait appeler passable. Ce sont d'anciennes carabines distribuées en premier lieu, à Battleford, à la division " K " lors de sa formation.

Je ne pense pas que les Winchesters soient propres au genre de service de la police, mais je n'ai pas eu occasion de voir de meilleure arme. Si les visières étaient arrangées avec plus de soin, cela ferait supporter leurs autres imperfections.

Les quatre-vingt-sept révolvers Enfield que nous avons sont tous en bon ordre, à l'exception de huit.

EQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général est bon. L'économie réalisée sur la dépense qu'occasionnait l'usage des tentes va suffire à payer un dividende appréciable sur les fonds dépensés pour l'établissement des postes détachés permanents.

DÉSERTIONS.

Onze désertions ont eu lieu dans cette division pendant l'année, deux de ces déserteurs se sont rendus d'eux-mêmes peu de temps après. Sur les autres trois sont partis des casernes, deux du Coteau de la Rivière-au-Lait, deux de la Pierre-Ecrite, et deux de Pendant-d'Oreille. Des trois hommes qui ont déserté des casernes, un avait déjà déserté en 1885, de la partie sud du Manitoba ; il était indubitablement à moitié fou. Un autre était venu ici, je crois, dans l'intention de désérer—dans tous les cas il n'a été d'aucune utilité pendant le peu de temps qu'il a été avec nous. Le troisième avait pris des libertés avec les effets de l'inspecteur Baker, et à jugé avec raison qu'il n'était pas en sûreté ici.

La seule raison qui puisse expliquer les désertions dans les postes détachés est que ces hommes pensaient avoir un meilleur temps de l'autre côté de la ligne, mais il est certain qu'ils n'y trouverent pas leurs trois bon repas par jour et de l'argent de poche pour la même somme d'ouvrage qu'ils faisaient ici.

Le sergent d'état-major White s'est assuré qu'à Grand-Falls, dans le Montana, beaucoup d'hommes étaient absolument sans ouvrage. Le seul travail à obtenir se trouve dans les ateliers où se fait la fonte des minerais, et peu de nos déserteurs pouvaient résister à ce dur labeur. Je ne sais comment ils ont pu gagner leur vie.

En ce qui concerne la police, lorsque des hommes ne peuvent pas être stationnés près de la frontière sans profiter de sa proximité pour désérer, le plus tôt ils partent le mieux c'est pour le pays.

INSPECTIONS.

Le poste a souvent été inspecté par vous pendant l'année, et l'aide-commissaire a inspecté les postes détachés en juin. Ce dernier officier a commencé une seconde inspection de ces postes et de la division généralement, le 28 novembre.

CASERNES.

Pendant ces derniers mois un hôpital a été construit sur le terrain des casernes par un contracteur, sous les auspices du département des travaux publics ; il est maintenant presque achevé.

Il contient deux salles de 28x14 pieds chacune ; une chambre chirurgicale de 13x10 pieds et une cuisine de 10 pieds 11 pouces sur 11 pieds 4 pouces, au rez-de-chaussée ; une salle pour les maladies contagieuses de 28x13, et deux chambres de 12x11 pieds à l'étage suivant ; une de ces deux chambres servira à recevoir les officiers s'il en est besoin, et l'autre est affectée au sergent en charge de l'hôpital. Une chambre de bain serait absolument nécessaire, mais on n'y a pas pourvu.

Un apprentis a été ajouté à la salle de récréation bâtie l'an dernier, et lorsque les améliorations seront complètes les hommes auront une salle de billard, une salle de lecture et une cantine.

Deux des chambres de caserne ont été boisées à l'intérieur. Cela va maintenir les enduits et consolider la bâtisse. Les quatre autres chambres devraient aussi être boisées.

Les travaux ont été faits par contrat, sous la surveillance du commis des travaux publics.

Le poste a un besoin urgent d'une salle d'ordonnance, d'un bureau et d'une boutique de charpentier plus grande et plus convenable.

TÉLÉPHONES.

Aussitôt que la ville aura pris un peu d'extension, il serait à désirer qu'une communication téléphonique soit établie entre la ville, la station de police et les casernes.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Une ligne télégraphique reliant ce poste avec Kipp, où la division "D" a maintenant un poste détaché, serait très utile.

Une autre ligne d'ici au Côteau de la Rivière-au-Lait sera nécessaire aussi, dans le cas où le chemin de fer projeté serait construit et les mines de cette dernière localité exploitées, comme on en a l'intention de le faire.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Aujourd'hui encore nous n'avons pas d'autre eau que celle que nous transportons à l'aide d'un wagon. Deux petites machines, telles que celles employées dans les maisons privées, et quelques seaux sont nos seuls moyens de protection contre le feu, et la position n'est pas encourageante.

En janvier dernier un feu éclata dans la chambre de chirurgie, par suite de l'explosion d'une bouteille de permanganate de potasse, accident qu'il était impossible de prévoir; sans la promptitude des hommes toute la bâtisse des casernes aurait disparu en fumée.

Dernièrement encore, un cheval parvint à se détacher dans l'écurie, pendant la nuit, et la sentinelle entra pour le rattacher. Incapable de saisir autrement cet animal, cet homme déposa sa lanterne à terre derrière lui pour atteindre la tête du cheval; mais celui-ci s'échappa soudain de sa stalle, culbuta la lanterne et en répandit l'huile enflammée sur le plancher. Le constable Dupont voyant que cette huile coulait entre les madriers, et qu'il ne pouvait seul éteindre le feu, donna l'alarme.

La promptitude avec laquelle on répondit à son appel nous sauva encore d'un désastre; mais si l'accident était arrivé une heure plus tard, l'écurie aurait certainement brûlé avec les trente chevaux qui s'y trouvaient.

CHEMINS ET PONTS.

Le pont sur la rivière du Ventre, si longtemps désiré, est maintenant en voie de construction, et sera un véritable bienfait quand une fois achevé. Des juges compétents, cependant, disent que les entrepreneurs ont pris l'ouvrage à \$10,000 trop bon marché.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

Les feux de prairie du printemps et la longue période de sécheresse avant les pluies du mois de juin, ont causé beaucoup d'anxiété parmi les éleveurs de ces environs et les propriétaires de bétail et de chevaux en général. La maladie dite "Jambes-noires" a causé beaucoup de ravages parmi les veaux dans la première moitié de l'année, mais il n'y en a pas beaucoup de cas aujourd'hui, à ma connaissance.

GIBIER.

Comme les Sauvages ne se sont pas répandus par tout le pays, comme l'année dernière, l'antilope a eu le temps et quelque chance de se multiplier; et si on lui donne la même chance l'année prochaine il y en aura une assez bonne quantité.

Au printemps je faisais observer au principal personnage d'une bande de Sauvages qu'on ne leur permettrait plus de les troubler pendant la saison de reproduction, parce que, si ce massacre continuait, l'antilope disparaîtrait comme le bison. Un sourire d'enfant dérida la figure du Sauvage, qui répondit: "Oui, mais les hommes blancs sont nos bisons à présent."

Je vous transmets la liste des causes criminelles entendues dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE.

Surintendant, commandant la division "K."

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT STEELE, COMMANDANT
LE DISTRICT DE MACLEOD.

FORT MACLEOD, 30 novembre 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de ce district pour l'année écoulée le 30 novembre 1889:—

J'ai pris le commandement de ce district des mains du surintendant P. R. Neale, le 8 décembre 1888; le surintendant Macdonnell reçut le commandement de la division "K" à la même date, et l'inspecteur Wood m'a remplacé au commandement de la division "D"; je me trouve ainsi en état de donner tout mon temps et toute mon attention aux affaires générales du district.

ETAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Le district a été tout à fait tranquille l'année dernière, considérant la nombreuse population mixte qui passe des Etats-Unis en ce pays et *vice versa*.

CRIMES.

Il n'y a eu aucun crime sérieux dans ce district pendant l'année dernière. La majeure partie des cas s'est composée d'infractions aux lois concernant les boissons enivrantes, et il s'est présenté quelques cas de larcin, surtout de petits larcins. Plusieurs cas de destruction de bétail ont été rapportés—dans deux de ces cas des arrestations ont eu lieu, et les prisonniers ont été traduits devant la cour suprême.

Plusieurs Sauvages ont été arrêtés pour avoir amené au Canada des chevaux volés, mais ils ont été remis en liberté parce que les citoyens des Etats-Unis ont été avisés que des arrestations avaient été faites, et qui devaient tenter des poursuites ne se sont pas montrés. J'ai dû, en conséquence, libérer ces prisonniers.

Quelques arrestations ont été faites pour contravention à l'ordonnance touchant les feux de prairie. Dans un de ces cas le prisonnier a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés, et dans un autre une amende de \$50 a été imposée; cette amende a été payée, mais le défendeur a fait appel à la cour suprême.

Quelques causes pour assaut ont été entendues, mais elles ne présentaient rien de sérieux.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

Le poste a fourni cette année les détachements suivants:—

"Stand-off".....	1 sous-offic.	3 hommes.
Sainte-Marie	1 "	3 "
Kootenai.....	1 "	2 "
Le Grand-Coude.....	1 "	2 "
"Leavings".....	1 "	1 "
Kipp.....	1 "	1 "
Coulée-de-Lee.....		2 "
Coulée-des-Moustiques.....	1 sous-offic.	2 "
Rivière-au-Lait.....	1 "	3 "
Collines-du-Porc-Epic.....	1 "	2 "
Coulée-de-Pincher.....	1 "	5 "
Nid-de-Corbeau.....		2 "
Détachement de la ville.....		2 "

Outre les postes détachés ci-dessus, j'avais deux patrouilles volantes dont le devoir était de surveiller certaines parties du district que les détachements permanents ne pouvaient pas visiter. Ces patrouilles volantes avaient été formées dans le but surtout d'empêcher le bétail d'être tué sur les ranches, et je crois qu'elles ont rendu des services efficaces. J'avais stationné, de plus, un sous-officier à la Coulée-Pincher et un autre à Sainte-Marie. Ces officiers étaient chargés de visiter et d'inspecter les divers détachements placés directement sous leurs ordres, et de la direction générale des opérations.

Tous les détachements ont fait des patrouilles régulières, entretenant des communications avec la division " K " au Coteau de la Rivière-au-Lait, et avec la division " E, " à la Rivière-Haute.

Des patrouilles ont constamment voyagé entre tous ces différents détachements, les ranches, dans un rayon de vingt milles de ces avant-postes, ont été visités au moins une fois la semaine, et toutes les plaintes portées par les colons ont reçu une attention immédiate.

Les rapports qui me sont parvenus de tous côtés me prouvent que les colons sont satisfaits de la manière dont les patrouilles se sont acquittées de leurs devoirs, et de la conduite des membres de la police à leur égard.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Une escorte composée de deux officiers, deux sous-officiers et huit constables, a été fournie, le 4 octobre, pour aller à Kipp recevoir de la division " K " l'argent de traité des Gens-du-Sang et des Piégânes. Cette escorte s'est ensuite rendue aux réserves de ces Sauvages, a remis l'argent à leurs agents et laissé quelques hommes pour renforcer les détachements stationnés aux réserves pendant la durée des paiements. Tout s'est passé tranquillement.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Dans la nuit du 12 janvier, le percepteur des douanes de ce poste me fit rapport que 53 chevaux qui avaient été saisis quelques mois auparavant, et qu'on tenait en pâturage sur la ranche Henry, près de Macleod, en attendant la décision du ministre des douanes, avaient été volés et enlevés de ce pâturage. J'expédiai de suite un caporal et six constables à leur poursuite et je donnai avis du vol à tous les postes détachés. Ce parti revint aux casernes le lendemain sans avoir réussi à atteindre les voleurs, qu'on supposait avoir eu le temps de passer la frontière, l'information du percepteur n'ayant été communiquée à la police que vingt-quatre heures après la découverte du vol. Plus tard, on s'assura que les voleurs s'étaient rendus au Montana, où ils avaient été arrêtés, sur la branche sud de la rivière au Lait, à la requête de l'Association des Eleveurs du Montana, et qu'ils avaient été conduits à la prison de Benton, où ils attendent encore leur procès.

Toute arrivée de colons ou de bétail a été promptement rapportée par les détachements de frontière, par mon entremise, au percepteur des douanes ici, et l'aide-vétérinaire Wroughton a fait les inspections nécessaires, conformément aux règlements de quarantaine.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

J'ai le plaisir de faire rapport que la conduite générale des sous-officiers et des constables a été bonne.

Je suis étonné que si peu d'offenses soient commises par nos hommes, considérant les nombreuses tentations auxquelles ils sont exposés. Il existe à peine en ville une seule maison publique respectable qu'ils peuvent décentement visiter; il n'y a pas non plus d'amusements d'aucun genre. Et, de plus, le poste ne possède pas de salle de récréation digne de ce nom. Je dois dire, cependant, qu'il y en a une en voie de construction. J'espère qu'elle sera bientôt achevée et meublée confortablement; cela dispensera les hommes de sortir des casernes à la recherche d'amusements, puisqu'ils pourront alors passer agréablement et profitablement leurs soirées aux casernes, ce qu'ils désirent certainement faire, d'après ce que j'ai vu et ce que je sais d'eux.

La majeure partie des hommes qui s'attirent du trouble sont des recrues qui ne connaissent pas encore beaucoup le pays; les anciens constables qui sont au fait des coutumes du pays et du caractère de la population ici, ne causent pas grand trouble, et il arrive rarement qu'ils se laissent entraîner à commettre quelque faute.

Les membres de la police de tout rang ont toujours et en toute occasion obéi volontiers à leurs supérieurs.

EXERCICES, TIR À LA CIBLE.

Les divisions ont eu un cours d'exercices, à pied et à cheval, aussi complet que les circonstances l'ont permis.

Des exercices d'artillerie de campagne ont eu lieu sous la direction de l'inspecteur Wood. Nous avons rarement, dans ce poste, le temps de faire ces exercices, mais j'ai réussi, quoique difficilement, à faire donner à tous les hommes un cours d'un mois environ et à les pousser aussi loin que possible. Les exercices à pied ont été faits sous ma direction, par les officiers qui, assistés de leurs sous-officiers, ont commandé chacun leur propre subdivision.

Les exercices à cheval ont eu pour objet les manœuvres de campagne, l'équitation, etc.; les hommes ont été aussi instruits dans la pratique des différents pas prescrits par les règlements de cavalerie. Les officiers et les hommes ont montré beaucoup d'intérêt à ces divers exercices.

Vu l'énorme travail exigé pour le service des patrouilles dans ce district, il faudrait, ce me semble, que tous les hommes envoyés à ce poste fussent parfaitement bien formés à tout les exercices, et qu'ils eussent au moins une année de service.

Un détachement d'artillerie a été formé et choisi par les hommes des divisions "D" et "K"; ce détachement a été exercé par l'inspecteur Wood, qui a vu à ce que chaque pièce eut son complément entier de chevaux et de conducteurs. L'inspecteur Wood a fait tout ce qui a été possible pour entretenir les canons dans un état de parfaite efficacité, de même que les hommes et les chevaux.

Des conférences sur le manuel des constables ont été données par les officiers des divisions chaque semaine, au commencement de l'année, jusqu'à ce que les hommes fussent parfaitement au fait de leurs devoirs.

La pratique annuelle du tir à la carabine et au pistolet, à cheval ou à pied, a commencé le 30 mai, sous la direction de l'inspecteur Starnes, qui a rempli les fonctions d'instructeur de mousqueterie à mon entière satisfaction; elle a été continuée jusqu'à ce que tous les hommes de la division eussent complété leurs cours.

Les sous-officiers et les hommes ont aussi été instruits dans le manuel des signaux à l'aide de pavillons, à différentes distances, sous la direction de l'inspecteur Mathews.

PHYSIQUE.

L'état physique des hommes des deux divisions est bon, la taille moyenne étant de 5 pieds 9 pouces.

La plupart des hommes sont jeunes, de constitution robuste, et tout à fait capables de faire le service difficile exigé d'eux.

La majeure partie des constables de ce district se compose d'aussi bons hommes qu'on puisse désirer commander, durs au travail, soigneux et faisant leur devoir dès qu'ils reçoivent un ordre.

RECRUES.

Une seule recrue a été engagée ici, mais plusieurs hommes qui avaient déjà servi dans la police ont demandé à se rengager et ont été acceptés.

Un bon nombre d'hommes dont le terme de service a expiré pendant l'année se sont rengagés pour un nouveau terme.

ÉTAT SANITAIRE.

Pour l'état sanitaire des troupes de ce poste, je me permettrai de vous renvoyer au rapport de l'aide-chirurgien Fraser, ci-annexé.

SELLES ET HARNAIS.

Les selles sont en bonne condition. Celles de la division sont toutes à double sangle et valent beaucoup mieux pour le service que les selles de la division "H," qui n'ont que des sangles simples. Il faudra de nouvelles sangles l'année prochaine pour remplacer celles qui se trouveront alors trop usées.

Les harnais sont tous en bonne condition; la plupart de ceux de la division "D" ont été fournis pendant l'année. La division "H" a aussi reçu les nouveaux harnais dont elle avait besoin pour se trouver complètement équipée.

RATIONS ET ÉCLAIRAGE.

Les rations fournies par les entrepreneurs sont bonnes et libéralement distribuées.

Un approvisionnement de choux et de navets pour les mois d'hiver serait très bien reçu.

L'huile de pétrole que nous avons eue a été de première qualité.

Nous avons réservé un terrain de quatre acres pour en faire un jardin, et nous avons commencé à le labourer afin d'être en état de cultiver des végétaux de bonne heure au printemps.

Si ce jardin peut réussir, les différentes tables de toute la police se trouveront beaucoup mieux fournies qu'à présent.

HABILLEMENT ET PETIT EQUIPEMENT.

Les hommes ont maintenant tout ce dont ils ont besoin en fait d'habillement et de petit équipement. Je recommanderais instamment que tous les articles requis pour les distributions de l'année fussent déposés ici en magasin pas plus tard que le 30 juin.

Les articles d'habillement qui nous ont été envoyés sont généralement d'assez bonne qualité.

Les membres de la police se sont pourvus de chapeaux à larges bords, dont ils ne se servent dans les très grandes chaleurs que lorsqu'ils vont en patrouille. Je recommanderais que de semblables chapeaux fussent distribués aux hommes gratis.

Je recommanderais aussi que les articles d'habillement en usage pour le service des écuries deviennent une distribution annuelle et régulière; ces articles ne peuvent pas durer longtemps, parce qu'ils sont portés dans toutes corvées et en patrouille aussi bien que dans les écuries. Beaucoup d'hommes sont obligés d'acheter de leur propre argent un approvisionnement de ces articles d'habillement pour les besoins du service.

ARMES, MUNITIONS ET ARTILLERIE.

La police du district est complètement armée de carabines Winchester et de révolvers Enfield.

La carabine Winchester ne convient pas à notre genre de service. Je recommanderais que cette arme soit changée bientôt pour une autre plus convenable. Une nouvelle arme a été adoptée pour la cavalerie anglaise, et comme elle n'a dû être choisie qu'après sérieuse considération, je suggérerais que cette arme soit adoptée pour la police, quand on décidera l'achat de nouvelles carabines.

L'inspecteur Starnes, dans son rapport sur les munitions, déclare que celles qui ont servi au tir à la cible étaient de bonne qualité, sauf une douzaine de cartouches à peu près.

Quant à l'artillerie, notre armement consiste en deux pièces rayées de 9 livres, se chargeant par la gueule, et en deux mortiers en bronze, le tout en état de service; nous avons aussi en magasin une quantité suffisante de munitions également en bon état.

Nous avons en mains un jeu de harnais complet pour chacune de ces pièces.

Nous n'avons jamais reçu de caissons.

PAIE ADDITIONNELLE.

Tous les hommes ayant droit à la paie supplémentaire pour bonne conduite cette année, ont reçu cette paie conformément aux ordres en vigueur aujourd'hui.

INSPECTIONS.

Le poste, les magasins et la police ont été inspectés comme suit :—Par vous-même le 10 janvier, le 27 mars et le 31 juillet; par le contrôleur, le 31 juillet; par l'aide-commissaire, le 27 mars et le 26 novembre; et par le surintendant-inspecteur Cotton, le 14 août. L'hôpital et les approvisionnements médicaux ont aussi été inspectés par le premier chirurgien Jakes, le 17 juin.

Les postes détachés ont été inspectés par les officiers qui en étaient directement chargés, et par moi-même en différentes occasions pendant l'année; par d'autres officiers nommés pour cet objet, à des dates incertaines; et enfin à deux reprises pendant l'année par l'aide-commissaire, qui après chaque inspection a exprimé sa satisfaction de la manière dont les armes, les accoutrements et les chevaux étaient tenus, et de la propreté des quartiers de nos hommes et des camps.

Le 13 octobre Son Excellence le gouverneur général a visité et inspecté les chambres des casernes, l'hôpital, le corps de garde et les écuries, et s'est déclaré hautement satisfait de leur apparence, et surtout du bon état des écuries et des chevaux.

L'aide-chirurgien Fraser, stationné ici, inspecte les casernes une fois la semaine pour s'assurer de leur condition sanitaire et fait rapport au bureau du district.

J'inspecte une fois par semaine, personnellement, les chambres des hommes et les ordinaires des sous-officiers et constables; j'ai fait aussi d'autres inspections de temps à autre, à des époques indéterminées, et il m'est très rarement arrivé de trouver quelque faute.

L'officier d'ordonnance inspecte les casernes, l'hôpital, les salles à manger et les écuries tous les jours; il est toujours présent au passage des chevaux et tous les officiers assistent au service des écuries, le midi.

Les officiers commandant les divisions inspectent leurs harnais et leurs selles chaque semaine, et le petit équipement une fois par mois.

Les noms ordinaires des hommes (appel nominal) et des chevaux ont eu lieu tous les mois; les chevaux étant momérotés et marqués quand il était nécessaire. Les chevaux tenus au pâturage sont visités journellement par l'officier d'ordonnance, et fréquemment par l'aide-chirurgien vétérinaire Wroughton.

DÉSERTIONS.

Voici la liste des cas de désertion pendant l'année :—

DIVISION "D".

N ^o 1669,	constable	Morris, J.,	31 décembre	1888.
2242	"	Woodruff, G. L.,	14 avril	1889.
1593	"	Rowe, J.,	25 février	"
2263	"	Gowing, A. M.,	15 juin	"
1784	"	Deprès, M.,	1er mai	"
1768	"	Keator, G. E.,	22 janvier	"
2171	"	Thompson, J.,	14 avril	"
1998	"	Stephenson, H.,	18 mai	"
2056	"	Smith, J.,	21 juin	"
2173	"	Hammond, W. R.,	15 juin	"
2213	"	Burton, C. S.,	30 octobre	"

DIVISION "H."

N ^o 1657,	constable	Demarsh, A. L.,	25 avril	1889.
1251	"	Heron, A.,	13 mai	"
1369	"	Ware, W. H.,	18 mai	"
2009	"	Watts, A. E.,	18 juin	"
2047	"	McClintock, J.,	18 juin	"
1177	"	Stewart, J.,	22 juin	"

La plupart des hommes indiqués ci-dessus ne jouissaient pas du meilleur caractère possible, et quelques-uns ont été tentés par les gages élevés qu'ils croyaient trouver dans le Montana.

La proximité de la frontière fait qu'il est très facile aux hommes de désertier et d'éviter d'être repris. Des anciens déserteurs qui se sont établis au Montana ont écrit à leurs camarades ici, donnant un compte si satisfaisant du succès qu'ils y ont obtenu, qu'ils ont réussi à induire plusieurs hommes à les y joindre; quelques-uns de ceux-ci, depuis leur désertion, ont écrit aussi, disant que s'ils étaient assurés que leur punition ne serait pas trop sévère, ils reviendraient avec plaisir.

Nous nous sommes assurés qu'une couple d'hommes engagés dans le transport du whiskey de contrebande du Montana, ont induit nos constables, en diverses occasions, à traverser la frontière avec eux, simplement pour gagner le prix du passage. J'espère que je pourrai traduire quelques-uns de ces hommes en justice.

DÉPÔTS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE.

Les sommes suivantes ont été déposées pendant l'année, par l'entremise du département, dans les différentes banques:—

Division "D".....	\$2,374 49
do "H".....	2,634 60
Total.....	<u>\$5,009 09</u>

CHEVAUX.

Le nombre de chevaux dans le district placé sous mon commandement est comme suit:—

Division "D," chevaux de selle.....	44
do do de travail.....	39
do do de bât (ponies).....	18
Division "H" do de selle.....	76
do do de travail.....	26
Total.....	<u>203</u>

Le chevaux des deux divisions sont, pour la plupart, de classe plus qu'ordinaire, jeunes, en bonne condition et exempts de maladies sérieuses.

La distance totale parcourue par les chevaux des deux divisions pour le service proprement dit est de 352,854 milles, savoir:—

Division "D".....	152,210 milles
" "H".....	200,644 "

Les chevaux achetés cette année pour ce district se sont trouvés très bons et propres au travail exigé d'eux.

TRANSPORTATION.

Les voitures sont en assez bon état de service.

Presque tous les wagons de charge sont constamment sur le chemin pour le transport des approvisionnements des postes détachés, de sorte qu'elles s'usent promptement. Nous avons reçu deux gros wagons nouveaux cette année.

Je suis moyennement pourvu de wagons légers; tant de partis sont expédiés dans le cours de l'année qu'un nombre considérable de ces voitures est nécessaire. Celles qui nous ont été fournies cette année paraissent être bien construites et les matériaux aussi me semblent bons.

FOURRAGE.

L'avoine fournie par les entrepreneurs, et qui a toute été récoltée dans les environs, a été de très bonne qualité.

La saison passée a été très défavorable pour le foin, dont le prix, en conséquence, a été beaucoup plus élevé que l'an dernier. La qualité du foin a été la meilleure qu'on

a pu trouver dans le district; il a été reçu et mis en meulons avec le plus grand soin et libéralement salé pendant cette dernière opération. Les meulons sont protégés par une bonne clôture et des coupe-feux; des perches solidement attachées les défont contre la violence du vent.

Pendant les mois d'hiver, on donne aux chevaux une certaine quantité d'orge et de son bouillis et servis chauds, une fois la semaine.

ÉCURIES.

Nous avons actuellement des écuries suffisantes, en comprenant l'infirmerie, pour 125 chevaux.

La nouvelle écurie qui a été achevée cette année a suppléé en grande partie aux besoins d'accommodation qui se faisaient sentir dans le poste sous ce rapport; les stalles de cette écurie n'ont pas été trouvées convenables et ont dû être enlevées et reconstruites; le plancher de la moitié inférieure des stalles est en madriers et l'autre moitié est en terre. Cela est beaucoup mieux pour les pieds des chevaux.

La grande écurie en usage dans la Division "H" devrait être renouvelée ou réparée pour la rendre semblable à l'écurie neuve; les stalles en plancher de cette écurie sont inconvenables et dangereuses, surtout si l'on considère combien de jeunes chevaux indomptés doivent être logés dans cette écurie.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général est très bon; la division "D" n'a encore que 10 bottes de carabine, mais on n'en fait que rarement usage.

Il nous faudra des nouvelles tentes-Bell, quelques tentes "A" et quelques tentes à pans perpendiculaires pour la prochaine saison, celles que nous avons maintenant étant à peu près hors de service.

Les vents violents qui soufflent habituellement dans ce district, détruisent nos tentes en très peu de temps.

AMEUBLEMENT DE CASERNE.

L'ameublement de casernes est en assez bonne condition; il a été fabriqué entièrement dans le poste.

Je recommande fortement encore que des meubles plus convenables, tels que des couchettes de fer et des tables et bancs à pieds de fer, nous soient fournis.

COMBUSTIBLES.

Le poste est approvisionné de houille par un entrepreneur qui l'obtient des mines de Galt, à Lethbridge; le détachement de la Coulée-Pincher reçoit sa houille de la mine de Stewart, et ceux de Kootenai et du Grand-Coude s'approvisionnent maintenant à la mine de Rouleau.

Les détachements n'achètent du bois pour leur usage que quand ils ne sont pas pourvus de poêles à charbon.

TÉLÉPHONES.

Le gouvernement n'a pas de téléphone dans ce poste.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

La seule ligne télégraphique du district est celle de Galt, qui relie Macleod à Lethbridge; de cette dernière place on peut communiquer avec tous les points à l'est et à l'ouest.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous avons dans le poste une pompe à incendie à bras, avec 500 pieds de boyaux, 8 Babcocks et les échelles nécessaires. En été nous tenons constamment un approvisionnement d'eau dans des barils placés près de la maison de pompe; mais en hiver nous n'avons que des seaux à incendie et nos Babcocks pour combattre le feu, s'il s'en déclarait. Le tuyau d'aspiration de la pompe ne peut pas atteindre l'eau du puits. Cet inconvénient va disparaître cet hiver, si le département des travaux

publics fait construire un réservoir dans la partie supérieure du puits, comme il en a l'intention.

Les instructions nécessaires en cas de feu ont été publiées, et sont affichées dans les chambres des casernes; ces instructions assignent aux membres des deux divisions les devoirs spéciaux qu'ils auront à remplir si une alarme était donnée. En outre, le wagon à eau et tous les wagons disponibles, chargés de barils à eau, doivent être prêts à prêter assistance en cas d'incendie; ces wagons sont désignés pour ce service tous les jours.

Tous les moyens possibles sont pris pour prévenir la destruction de la propriété publique.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Un puits placé au centre du carré des casernes fournit l'eau pour l'usage des chevaux. Ce puits, qui n'avait que 28 pieds de profondeur, a été creusé jusqu'à 120 pieds cet été, par contrat; il fonctionne bien maintenant, et peut donner un ample approvisionnement d'eau en toute saison de l'année, mais cette eau est tellement saturée d'alcali qu'on ne peut s'en servir pour la cuisine. Nous sommes, en conséquence, obligés de prendre l'eau, pour cet objet, à une source qui se trouve au pied d'une colline à pente rapide, à 600 verges des casernes; cela nécessite l'emploi constant de deux hommes et de quatre chevaux.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins sont très bons dans ce district. Il y a besoin urgent de ponts en beaucoup d'endroits; nous n'en avons qu'un seul dans le district sur une petite coulée entre ce poste et la Coulée-Pincher. On devrait jeter des ponts, surtout sur les routes où il y a beaucoup de trafic, au moins sur les rivières du Vieux, Kootenai, du Ventre, Sainte-Marie et sur la coulée aux Saules.

L'eau n'a jamais été haute pendant la saison passée; les rivières ont été guéables en tout temps, chose tout à fait inusitée; mais pour nous prémunir contre les crues d'eau j'ai fait construire deux bateaux, un pour la rivière Sainte-Marie et l'autre pour celle du Ventre; un troisième bateau va être construit pour le passage de la Kootenai, près de Stand-Off.

PASSAGE D'EAU.

Il y a deux passages d'eau dans ce district, un à Kipp et l'autre à Macleod; tous deux sont sur la rivière du Vieux, mais ils sont généralement fermés quand on en a le plus besoin, de crainte d'accidents.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS ENIVRANTES.

Je puis dire que presque toutes les classes de la population de ce district sont opposées à ces lois, telles qu'elles existent, et je ne vois que fort peu de gens qui n'aideraient pas à introduire dans le pays des boissons de contrebande, ou qui refuseraient de secourir un contrebandier.

Tant que le système des permis existera et que la loi restera telle qu'elle est, il sera impossible de supprimer le trafic illicite des liqueurs.

Les juges ont décidé qu'un permis peut être échangé entre deux personnes pourvu que la boisson aille avec le permis. La police doit prendre beaucoup de précaution lorsqu'elle fait des arrestations ou des saisies, parce que, malheureusement, c'est le poursuivant qui est tenu de prouver que la boisson saisie n'est pas la même que celle qui a été importée dans le pays en vertu du permis exhibé. Le défendeur n'est pas obligé de prouver que c'est la même boisson. La police ne peut, en conséquence, que rarement obtenir des condamnations; il ne lui reste qu'à veiller avec soin à la répression des désordres, etc., résultant de l'usage des liqueurs enivrantes.

D'après la loi actuelle, un homme ne peut pas être arrêté pour ivresse à moins qu'il ne trouble la paix publique, et je recommanderais qu'elle soit amendée de façon à ce qu'on puisse arrêter toute personne trouvée ivre sur les rues ou les chemins publics.

La bière de houblon, qui est vendue aux Sauvages surtout, est encore fabriquée, mais pas en aussi grande quantité qu'autrefois. Cela devrait être arrêté entièrement, car c'est une malédiction pour les Sauvages. Certains hommes qui ne songeraient jamais à leur procurer du whiskey leur vendent cette bière, espérant pouvoir prouver qu'elle n'est pas enivrante s'ils étaient traduits en justice, et sachant que les Sauvages trouvent moyen de la rendre telle à l'aide de diverses drogues.

Ceux qui se livrent à la fabrication de cette bière sont des vauriens qui ne sont d'aucun avantage au pays qu'ils habitent, et qui se soucient fort peu du trouble que s'attirent les Sauvages par l'usage de cette boisson, tant qu'ils peuvent se soustraire à l'amende et empocher l'argent des consommateurs.

J'ai fait un rapport complet, à cet égard, à l'inspecteur du revenu de l'intérieur à Winnipeg, par l'entremise de son assistant à Lethbridge, M. Thomas, qui se trouvait ici l'été dernier. Nous avons tenté de faire une poursuite et d'obtenir un jugement, mais nous n'avons pu trouver, en cette occasion, aucun appareil servant à la fabrication de cette bière sur la propriété du brasseur supposé.

COLONS ET RÉCOLTES.

Un assez bon nombre de nouveaux colons se sont établis dans ce district pendant la dernière saison.

L'établissement des Mormons, à la Coulée-de-Lee, s'est beaucoup accru et une immigration plus considérable est attendue au printemps prochain. Une autre colonie de Mormons vient de s'établir sur la Coulée-aux-Sources, à douze milles de celle de Lee. Ces colons paraissent se conformer à nos lois; ils sont très industrieux et vendent des quantités considérables de produits de laiteries. Ils ont importé cette année de nombreux bestiaux, et je crois qu'ils ont l'intention de donner beaucoup plus d'attention à la production du beurre et du fromage, qu'ils font de qualité très supérieure.

Les autres colons du district sont généralement en bonne voie de prospérité; beaucoup d'entre eux sont des anciens membres de la police qui trouvent facilement un marché pour les produits qu'ils récoltent en abondance.

J'avais ordonné aux différents membres de mon district placés à la tête des détachements de me préparer des rapports de nature à donner aux colons ayant l'intention de s'établir ici une idée à peu près correcte des avantages que présente ce district. Voici le résumé de ces rapports :

KIPP.

Le capitaine Bunt, commandant le détachement stationné à Kipp, fait rapport qu'il n'y a pas de nouveaux colons dans son voisinage; les anciens colons sont établis dans les terres basses, le long des rivières du Vieux et du Ventre.

Les récoltes cette année n'ont pas été bonnes, celle de foin a presque totalement manqué; il en a été récolté très peu, et il est de mauvaise qualité.

Cette section du pays se compose de collines et de prairies onduleuses, mais il y a beaucoup de bon terrain le long des rivières. Le sol est un sable léger, principalement, reposant sur un fond de gravier.

Les ranches nourrissent à peu près 1,000 chevaux et autant de bêtes à cornes. Les chevaux, pour la plus grande partie, sont natifs du pays, mais un bon nombre ont été importés des provinces de l'Est et des États-Unis; le bétail, en général, est d'assez bonne race.

Les colons sont généralement satisfaits de l'ordonnance en vigueur aujourd'hui concernant les feux de prairie.

STAND-OFF.

Le sergent Hilliard, en charge du détachement de Stand-Off, a fait le rapport suivant, le 10 novembre: Aucun nouveau colon ne s'est établi dans les environs les récoltes n'ont pas été abondantes cette année à cause de la sécheresse. Les principaux produits sont les pommes de terre, l'avoine, les navets et le blé, ce dernier en petite quantité. Le pays est propre à l'agriculture.

Le sol, consistant en *loam* noir ou sablonneux, est bien arrosé par les rivières Kootenai et du Ventre; les sources sont nombreuses.

Les colons se plaignent qu'on laisse errer les Sauvages dans le pays et qu'on leur permette de porter des armes; ils les accusent aussi d'être la cause de la plupart des feux de prairie.

SAINTE-MARIE.

Le sergent Waite, commandant à Sainte-Marie, dans un rapport du 7 novembre, dit que 23 colons se sont établis dans le voisinage de son poste pendant l'année et qu'ils ont amené avec eux 288 chevaux, 1,677 têtes de gros bétail et environ 200 veaux.

Arrivés tard dans la saison, ces colons n'ont semé que de l'avoine qui a donné environ 30 boisseaux par acre. On a récolté à peu près 2,000 tonnes de foin, dont 600 ont été envoyées à Lethbridge.

Les terres le long de la rivière Sainte-Marie, de la rivière aux Serpents et la coulée de Lee conviennent bien à des fermes mixtes, attendu que dans le voisinage de ces cours d'eau on peut irriguer à peu de frais et obtenir ainsi de bonnes récoltes. Sur la coulée de la Frontière on trouve d'excellentes terres à foin, très propres à l'élevage.

Les colons se disent satisfaits des ordonnances concernant les feux de prairie.

NEW-OXLEY.

Le sergent Blake, stationné à New-Oxley, rapporte que le terrain dans les environs est un *loam* sablonneux et rocheux en quelques endroits, qu'il offre de bons pâturages et que certaines parties conviendraient bien pour des fermes mixtes; ce pays est arrosé par la coulée aux Saules, qui court du nord au sud.

Les récoltes cette année n'ont pas atteint les proportions ordinaires. Sir Lister Kaye possède à 18 milles au nord-est de ce poste un ranche à bétail sur lequel il a environ 2,000 animaux. La Compagnie Oxley a un ranche à 6 milles d'ici; elle possède entre 9,000 et 10,000 têtes de bétail.

Tous les colons des environs font beaucoup d'argent avec leurs bêtes à cornes et leurs chevaux.

On a récolté une grande quantité de foin.

Les colons sont satisfaits des ordonnances actuelles touchant les feux de prairie.

KOOTENAI.

Le sergent Roby, chargé du poste de Kootenai, fait le rapport suivant:—

Trois colons ont pris des terres dans le voisinage de son détachement.

La contrée que parcourent ses patrouilles est onduleuse et rocheuse; le sol est un *loam* noir.

L'avoine est le principal grain cultivé, les colons assurent qu'ils vont récolter une moyenne de 50 boisseaux à l'acre.

Plusieurs colons ont suggéré que la loi devrait obliger les gens qui font du foin à se servir de poêles à cuisine dans leurs camps, et leur défendre de faire du feu sur le sol. Beaucoup des feux de prairie, prétendent-ils, sont dus à cette cause.

COLLINES DU PORC-EPIC.

Le caporal Wright, qui est chargé du détachement des Collines-du-Porc-Epic, rapporte que très peu de colons se sont établis dans le voisinage, parce que les terres sont occupées en vertu d'un bail par la Compagnie du Ranche Waldron et par la réserve des Piégânes; mais il pense que si elles étaient ouvertes aux établissements beaucoup de *homesteads* seraient bientôt pris.

Les récoltes ont été bien au-dessous de la moyenne. Les compagnies d'élevage ont récolté des quantités considérables de foin.

Les terres basses sur la rivière du Vieux présentent un sol léger et sableux, avec un sous-sol de gravier; les récoltes y mûrissent vite. Les terres s'élevant en gagnant les collines, le sol change et devient un riche *loam* noir.

Les colons sont généralement satisfaits des ordonnances actuelles surtout en ce qui concerne les feux de prairie.

COULÉE-AUX-MOUSTIQUES.

Le sergent Rohrig, stationné à la Coulée-aux-Moustiques rapporte que son district est entièrement occupé par les éleveurs de bêtes à cornes et de chevaux. Beaucoup de grandes compagnies ont des ranches à peu de distance du poste, et de nombreux particuliers se livrent aussi à cette industrie.

Cette saison n'a pas été tout à fait favorable, beaucoup de veaux ayant succombé à la maladie connue sous le nom de "jambes noires."

On a eu beaucoup de difficulté à se procurer du foin en quantité suffisante pour l'hiver.

Les colons sont contents des ordonnances telles qu'elles existent, et n'ont aucun changement à suggérer.

COULÉE-DE-LEE.

Le caporal intérimaire Kirkman fait rapport de la Coulée-de-Lee que quarante-cinq nouveaux colons, environ, sont arrivés dans ce district où ils ont pris des *homesteads*.

Les récoltes ont été assez bonnes considérant la saison de sécheresse. Le blé a donné, en moyenne, de 18 à 20 boisseaux à l'acre, et l'avoine de 25 à 30.

Cette section du pays est une prairie onduluse, bien arrosée et admirablement propre à l'agriculture; le sol se compose presque entièrement de *loam* noir, qui produirait d'excellentes récoltes.

Le foin est abondant.

Les colons sont satisfaits des lois existantes et de la manière dont elles sont administrées; ils ont de grandes espérances pour l'avenir de la localité.

LE GRAND-COUDE.

Le constable Mathews fait rapport du Grand-Coude qu'il n'y a pas de petits colons dans les environs de son poste, les terres étant occupées par le ranche Cochrane, à l'ouest, et par la réserve des Gens-de-Sang, à l'est.

Les terres s'étendant de la limite sud de la réserve aux montagnes sont tellement accidentées qu'elles sont presque totalement impropres à toute autre chose qu'à l'élevage des animaux, qui y trouvent de bons pâturages. Le sol, en majeure partie, se compose de *loam* noir; cette région est bien arrosée.

COULÉE-PINCHER.

L'inspecteur White-Fraser, qui est stationné à la Coulée-Pincher, rapporte que les colons paraissent satisfaits des résultats des opérations de la saison quant aux récoltes et à l'élevage.

L'avoine a produit en moyenne 25 boisseaux à l'acre. Les pommes de terre ont manqué plus ou moins, à cause de la sécheresse, et le foin a été de pauvre qualité, pour la même cause.

La contrée est onduluse vers le sud-est et le nord-est, et montueuse vers le nord-ouest et le sud-ouest; elle est bien arrosée et possède un sol variant entre une argile pure et un *loam* sablonneux, riche vers l'ouest, mais plus léger vers les terres découvertes.

Je n'ai pas entendu parler de nouveaux colons.

Les habitants sont satisfaits des ordonnances actuelles concernant les feux de prairie.

RIVIÈRE-AU-LAIT.

Le sergent Macfarland, chargé du détachement de la Rivière-au-Lait, rapporte qu'il n'y a pas de colons.

Sa région offre d'excellents pâturages et le foin y est abondant. Le sol est un *loam* sablonneux.

ÉLEVAGE DE BÉTAIL.

On m'informe que les apparences font présager le succès de l'élevage des animaux. Les bêtes à cornes et les chevaux sont en bonne condition. Les gens

chargés de rassembler et de marquer le bétail rapportent que l'augmentation des troupeaux s'élève à un fort pourcentage. L'herbe est assez abondante, et il y a lieu d'espérer que l'hiver va être doux et favorable.

GIBIER.

Les lois de chasse sont rigoureusement appliquées dans ce district, beaucoup de colons prenant un grand intérêt à la conservation du gibier qui, à mesure que les établissements augmentent, devient naturellement plus rare.

On a vu des canards, des oies sauvages et des poules de prairie, en grand nombre sur les rivières Kootewai et Sainte-Marie. Les cours d'eau et les lacs, dans les régions montagneuses, sont peuplés de truite de ruisseau et de truite saumonée.

SAUVAGES.

Les Gens-du-Sang et les Piégânes, dont les réserves sont dans ce district, nous ont donné beaucoup de trouble pendant l'année passée, et cela ne cessera pas à moins qu'on ne fasse quelque changement à l'état de choses actuel. Les membres de ces deux tribus profitent de toutes les occasions possibles pour se procurer des liqueurs enivrantes. Ils vont même jusqu'à faire la contrebande sur la frontière pour leur propre usage. Ceci et les vols de chevaux sont les principales causes de nos démêlés avec eux ; il paraît qu'il leur est impossible de résister au penchant naturel qu'ils ont dans cette direction.

Le 2 juillet, les Gens-du-Sang ont commencé la "Danse du Soleil" sur leur réserve. Le 4, un constable du détachement de Stand-Off, alors en devoir à la "Danse du Soleil", me fit rapport à Macleod que le sergent Hilliard et deux constables avaient essayé d'arrêter un Sauvage, "La Robe-de-Veau", pour avoir pointé un fusil sur le constable Tinkliam, qui avait voulu l'arrêter, quelque temps auparavant, pour vol de chevaux ; la "Danse du Soleil" étant alors en progrès, 200 ou 300 braves (*bucks*) avaient délivré "La Robe-de-Veau" des mains de la police. Le matin suivant j'ordonnai à l'inspecteur Wood de partir pour Stand-Off, avec une escouade afin de s'enquérir des faits ; il revint le jour suivant, amenant avec lui plusieurs des Sauvages qui avaient empêché la police de faire son devoir. Ces hommes furent mis au corps de garde.

Le 8 juillet les cinq Sauvages détenus furent amenés devant moi et l'inspecteur Wood ; l'agent des Sauvages Pocklington comparaisant pour la défense, ils furent renvoyés aux prochaines assises de la cour suprême qui devait se tenir le 5 août ; l'agent des Sauvages Pocklington, et leur chef le "Corbeau-Rouge" se portèrent caution pour eux en attendant le terme. L'avocat de la couronne pensait, avant l'ouverture du procès, que la cause était bonne et que les Sauvages n'avaient aucune raison ou aucun droit d'assaillir la police, bien qu'elle n'eût pas de mandat d'arrestation ; mais le juge, à l'audition de la preuve, débouta la cause alléguant que l'arrestation n'était pas légale parce qu'il n'y avait pas eu de mandat d'émis, et les prisonniers furent relâchés. Le constable n'avait pas de mandat, il est vrai, pour faire cette arrestation, mais je considère qu'il a parfaitement bien fait, parce qu'il arrive quelquefois que la justice recherche tant de Sauvages malfaisants, qu'à moins de profiter de toute occasion qui peut s'offrir, le constable manquera souvent son homme, car les Sauvages s'exposent rarement à être arrêtés.

On croit généralement que la "Danse du Soleil" est une solennité religieuse ; elle a pu être considérée comme telle autrefois, mais l'expérience de tous ceux que leurs affaires ont amenés en contact immédiat avec les Sauvages et qui connaissent leurs manières et leurs coutumes, leur a appris que tel n'est pas le cas. Cette fête a dégénéré en une assemblée convoquée simplement pour avoir l'occasion de consommer joyeusement les présents de thé, de tabac, etc., que les agents leur ont donnés ou qu'ils ont mendiés chez les blancs du voisinage. Cette célébration devrait être découragée ; elle a l'effet de raviver chez eux leurs anciennes habitudes. Les vieux guerriers saisissent cette occasion pour faire le récit de leurs exploits lorsqu'ils étaient jeunes, comptant les chevelures qu'ils ont enlevées et les chevaux qu'ils ont volés. Ceci produit des résultats pernicieux pour les jeunes gens, qui deviennent souvent inquiets et anxieux d'imiter les hauts faits de leurs ancêtres.

Le 30 avril un rapport m'informa qu'une bande de quinze hommes, de la nation des Gens-du-Sang, était partie pour la réserve des Corbeaux (*Crows*) des Etats-Unis, dans l'intention de voler des chevaux. Le sergent Hilliard, commandant le détachement de Stand-Off, se procura les noms des Sauvages absents de la réserve, en cas de besoin. Le 22 je reçus un télégramme de R. S. Tingley, de Big-Sandy, Montana, me disant que quelques-uns de nos Sauvages volaient des chevaux dans le voisinage de cette place, et me demandant d'intervenir dans l'affaire. Je fis passer à tous les détachements l'ordre de guetter leur retour, et je demandai à l'agent de leur réserve de me donner avis de leur arrivée dans le cas où ils échapperaient à la vigilance de nos hommes.

Le 4 mai je reçus une autre dépêche de R. S. Tingley, m'informant que les Sauvages ci-dessus désignés lui avaient volé dix-sept chevaux de selle. J'envoyai de suite l'inspecteur Macpherson, avec tous les sous-officiers et constables disponibles, pour intercepter cette bande, s'il était possible, et je fis avertir en même temps tous les postes détachés.

Le 7 mai je reçus un autre télégramme de R. B. Harrison, de Helena, Montana, m'informant que les Gens-du-Sang avaient enlevé quarante chevaux appartenant aux Corbeaux. J'envoyai immédiatement l'éclaireur Giveen à l'inspecteur Macpherson, commandant la patrouille de chercher ces Sauvages, pour l'avertir de ce nouveau vol; Giveen avait aussi ordre de se joindre au parti de l'inspecteur. Je reçus encore une autre dépêche télégraphique du commandant du Fort Assiniboine, m'avisant que neuf Sauvages, des Gens-du-Sang, avaient traversé les montagnes de la Patte-d'Ours, ayant en leur possession des chevaux volés aux Corbeaux.

Des rumeurs circulèrent ici, apportées de la réserve par des Sauvages qui prétendaient avoir vu le parti du "Vieux-à-la-Poule-de-Prairie", à l'effet que cette bande avait été entièrement détruite par les Gros-Ventres dans les montagnes de la Patte-d'Ours.

Le 16, l'inspecteur Macpherson captura "L'Abeille", l'un de ces maraudeurs, et l'envoya ici.

Le 18, il fit conduire au poste "Le Fusil-de-derrière", "Le Petit-Pin" et "L'Eclaireur" qui, sur l'avis des chefs, s'étaient rendus à l'agent des sauvages, Pocklington; tous furent enfermés au corps de garde ici.

"Petit-Pin" confessa tout ce qui avait rapport à cette expédition; et dit que le parti se composait de cinq hommes des Gens-du-Sang et d'un Piégane du sud, qu'ils avaient enlevés sur la rivière de la Grande-Corne, à l'agence des Corbeaux, environ 100 chevaux dont la plupart, étant en mauvais état, avaient été abandonnés en route. En revenant, ils furent surpris, le second jour, par un fort parti de Gros-Ventres qui ouvrirent aussitôt le feu sur eux; ils s'élancèrent alors sur leurs chevaux et pénétrèrent plus avant dans les montagnes de la Patte-d'Ours; les Gros-Ventres continuèrent le feu et virent tomber quelques-uns de leurs ennemis; ils continuèrent à retraiter et observant deux Sauvages sur la route, en avant d'eux, ils les poursuivirent et en tuèrent un; c'était un Assiniboine. "L'Eclaireur" s'empara de son cheval, et "Le Vieux-à-la-Poule-de-Prairie" de son fusil et de sa chevelure. Ils découvrirent en ce moment qu'un parti de cavalerie américaine s'avancait pour leur couper la retraite; ils prirent de nouveau la fuite, laissant la plupart des chevaux volés aux mains des Gros-Ventres; ils rentrèrent, cependant, sur la réserve avec cinq de ces chevaux et un cheval égaré. Ils remirent ces animaux entre les mains de leurs chefs qui nous les délivrèrent. Les propriétaires n'ont pas encore été découverts. J'ai envoyé la description de ces chevaux à l'Association des Eleveurs du Montana, mais ils n'ont pas encore été réclamés; ils sont actuellement en pâturage avec les nôtres.

Le 13 juin, le commissaire des Sauvages, M. Hayter Reed, était ici; il eut une conférence avec ces Sauvages au sujet de leur conduite récente, et leur dit qu'aucune accusation n'avait encore été formulée contre eux, parce que les gens dont les chevaux avaient été volés n'avaient pas porté de plainte. Ils furent mis en liberté après avoir reçu une sévère remontrance, et l'intimidation qu'ils étaient sujets à être arrêtés en aucun temps pour répondre à une accusation, s'il en était porté aucune.

Le 21 juin, "La Robe-de-Veau", un autre membre de ce parti de maraudeurs, arriva au poste et se rendit de lui-même, mais je le fis relâcher après l'avoir vertement réprimandé et lui avoir fait comprendre comment il devait se conduire à l'avenir.

Deux Sauvages, cette année, ont subi leur procès et ont été convaincus d'avoir fréquenté des *tepees* tenus par des femmes et d'avoir offert celles-ci par les rues pour des fins de prostitution. Ils ont tous deux été condamnés à six mois de prison aux travaux forcés. Une aussi sévère pénalité n'a été imposée dans ces cas que pour servir d'exemple et extirper de semblables iniquités.

Plusieurs causes de moindre importance contre des Sauvages trouvés ivres, ont été entendues devant moi et d'autres juges de paix, et les coupables ont été punis suivant la gravité des offenses ; mais dans presque tous ces cas il a été impossible d'atteindre les blancs qui leur avaient procuré de la bière de houblon, attendu qu'il a été prouvé que les Sauvages altèrent cette bière avec du thé et du tabac.

Les Piégânes du nord sont, de tous les Sauvages auxquels j'ai jamais eu affaire, ceux qui se conduisent le mieux. J'ai rarement eu quelque chose à leur reprocher.

Tous les Sauvages qui viennent à Macleod doivent être munis d'une passe de leurs agents, sans cela on les fait retourner immédiatement à leur réserve.

FEUX DE PRAIRIE.

Les membres de la police de mon district ont souvent été appelés, pendant l'année dernière, pour éteindre des feux de prairie. En avril un feu considérable a commencé dans les environs de la Coulée-aux-Saules et s'est étendu de là à la région de la Petite Rivière-de-l'Arc. Dans cette occasion, les employés du ranche de Strong ont travaillé de concert avec la police en tuant une partie du bétail, traînant leurs carcasses et les disposant de manière à couper le feu ; il n'y avait pas d'autre moyen de l'éteindre, l'eau manquant absolument.

Le 10 de ce mois, le foin du gouvernement à Sainte-Marie fut détruit par un feu de prairie qui, alimenté par un vent très violent, courut avec une rapidité extraordinaire ; on travailla énergiquement, mais sans succès, à protéger les meulons contre les flammes.

Il n'y a pas eu d'incendie en mai, un seul a eu lieu en juin, et il n'y en a pas eu non plus en juillet et en août. En septembre et octobre les feux faisaient rage dans tout le district. Pas moins de dix gros feux, sans compter ceux de moindre importance, ont été rapportés. De forts partis furent envoyés à tous ces feux. Souvent, tous les hommes disponibles du poste sont sortis pour éteindre ces incendies, les citoyens de Macleod ont aussi été pressés pour ce service et dans la plupart des cas, ils ont répondu volontiers à cet appel. Pendant deux semaines environ nos hommes sont restés hors du poste, jour et nuit, pour combattre ces feux ; de fait, il y a eu des temps où tout autre service a été interrompu.

Les colons ont été hautement satisfaits de l'intelligente activité des hommes en ces occasions et de l'aide qu'ils ont donnée pour conserver l'herbe des ranches.

Beaucoup de citoyens de la ville n'auraient pas pu aller travailler à éteindre ces incendies si les wagons de la police n'avaient pas été envoyés pour les transporter sur les points menacés.

Je crois que beaucoup de ces feux ont été allumés par les hommes chargés de faire le rassemblement (*round-up*) du bétail et par ceux qui font du foin. Ces gens, en changeant de camp, n'ont pas eu soin d'éteindre complètement les feux allumés pour faire leur cuisine ou pour marquer les animaux. Nous avons maintenant au-dessus de trente gardiens chargés de veiller à ces feux, dans le district, et j'espère qu'ils ne seront plus si fréquents.

OFFICIERS DE POLICE ET JUGES DE PAIX.

La presse et quelques autres personnes ont, de temps à autre, attaqué les officiers de police sur la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs comme juges de paix ; d'autres personnes, au contraire, prennent fermement leur défense. Certaines gens pensent et disent qu'il est impossible qu'un officier, ayant une commission dans la

police, puisse se départir entièrement de ses sentiments comme officier de police et siéger impartialement comme juge. Je pense que le fait même d'occuper dans une telle position est la meilleure garantie de notre responsabilité et que cela nous force à agir d'une manière impartiale, parce que nous n'ignorons pas qu'en montrant la moindre disposition à agir autrement, comme on nous accuse de le faire, nous fournirions des armes à nos adversaires. Je n'ai connaissance que d'un seul cas où un officier s'est montré prévenu ; dans tous les autres, je pense que leurs décisions ont été justes et tout à fait impartiales ; et je regarderais tout homme incapable, dans les circonstances présentes, de faire son devoir comme juge de paix, sans crainte ou sans partialité, comme un bien pauvre spécimen d'humanité qu'il faudrait probablement chercher ailleurs que dans le corps de la police.

Si on examinait la question avec attention, on trouverait que ce n'est que dans les causes concernant les liqueurs enivrantes que les officiers de police agissant comme juges de paix sont supposés se tromper. La sympathie du public étant en faveur des commerçants de whisky et contre les lois touchant les liqueurs, nos adversaires commettent eux-mêmes la faute dont ils accusent la police, ils montrent qu'ils sont prévenus contre la défense.

Si la population considérait calmement la question et mettait les préjugés de côté, elle admettrait que les juges de paix qui sont membres de la police peuvent soutenir, sans désavantage, une comparaison avec aucun juge du Canada, sous le rapport de l'habileté et de l'impartialité.

Je n'ai pas encore, dans les conversations que j'ai eues à ce sujet avec beaucoup de personnes, pu obtenir aucune suggestion concernant les nominations qui pourraient donner plus de satisfaction.

Si les magistrats appartenaient tous à l'état civil, cela ne nous garantirait nullement que leurs décisions seraient toujours impartiales ; car ils ne sont pas aussi dégagés des différentes cliques et à l'abri des bavardages des voisins que les officiers de police, et ils craignent l'opinion publique beaucoup plus que ceux-ci.

Dans ce district nous avons plusieurs exceptions remarquables. M. Morden et le capitaine Scobie, qui ont agi comme magistrats ici depuis assez longtemps, sont des hommes capables et se sont conduits de manière à donner une satisfaction générale. On ne tombe pas toujours sur des hommes de ce calibre.

Le surintendant Macdonald et l'inspecteur Wood étaient, avec moi, les seuls autres juges de paix jusqu'à l'arrivée de l'inspecteur Bégin, et ils ont partagé la besogne qui résulte de ces très désagréables fonctions.

CONSTRUCTIONS.

La liste suivante comprend les bâtisses érigées et les améliorations faites, l'an dernier, dans ce district, sous la direction de l'inspecteur Starnes et du sergent d'état-major Davis.

J'attirerai particulièrement votre attention sur les constructions de Kipp, du Grand-Coude et de Sainte-Marie ; ce sont des bâtisses de classe supérieure et qui répondent complètement aux besoins du service. Celle de Sainte-Marie a été achevée pour le 31 décembre.

La maison et les écuries construites sur la Coulée-des-Castors, pour l'usage du détachement du Porc-Epic, sont en pièces de bois rondes ; elles sont bien faites et sont l'ouvrage du corporal Sparrow, du constable Davis et de trois autres nos hommes.

Le sergent d'état-major Davis mérite beaucoup de crédit pour la manière dont il a exécuté ces travaux, de même que les constables qui étaient sous ses ordres.

Tout l'ouvrage a été exécuté par les membres de la police de ce district et leur fait beaucoup de crédit.

LE GRAND-COUDE.

Maison construite, 18 x 20 pieds, avec cuisine de 12 x 12 pieds, couverture en bardeau, boisage en dedans et en dehors. Ecurie, 26 x 18 pieds, couverture en bardeau, 5 stalles. Compartiment pour l'avoine et cloison pour chambre à selles. Latrines couvertes en bardeau.

KIPP.

Maison construite, 26 x 28 pieds, cuisine 12 x 14 pieds ; couverture en bardeau, boisage en dedans avec planche enjolivée, huilée et vernie. Une chambre, en haut pour les hommes, 18 x 26 pieds. En bas, une chambre d'officier, 11 x 10 pieds ; un magasin, 11 x 10 pieds ; une chambre pour le caporal, 10 x 10 pieds ; une salle à manger, 11 x 16 ; corridor, 5 pieds de largeur ; véranda sur le devant de la maison ; latrines couvertes en bardeau ; écurie, 24 x 35 pieds, couverte en bardeau et peinturée, 14 stalles ; compartiment pour les selles ; appentis pour remise à charbon, 10 x 10 pieds, boisé, avec couverture en bardeau.

Collines du Porc-Epic.

Maison, 18 x 20 pieds, en bois rond, enduits, couverture en bardeau. Ecuries, 16 x 20, en bois rond avec enduits, couverture en bardeau, 5 stalles et remise.

Sainte-Marie.

Maison, 26 x 28 pieds, et cuisine, 12 x 14 pieds, semblables à celles de Kipp. Ecurie, remise à charbon, autre remise, et latrines comme à Kipp.

Stand-Off.

Cuisine construite avec de vieilles pièces de bois rond, 18 x 18 pieds.

Macleod.

Blanchissage à la chaux, peinture et vernissage dans les deux grandes casernes, la salle à manger et les cuisines ; maison et salle à manger pour les sergents et salle d'ordonnance construites ; bureau pour la division "H" ; bureau pour le vétérinaire ; hôpital ; cuisine pour l'officier commandant, ouvrages en bois ; salle à manger pour les officiers, avec garde-manger.

Logement de l'inspecteur Matthews : cuisine en bois rond, boisée en voliges et peinturée ; clôture de cour peinturée ; latrines ; papier posé dans trois chambres, ouvrages en bois peinturés partout.

Ecurie-infirmerie.

Construction en bois rond, divisée par deux cloisons, deux stalles fermées, en bois de 2 pouces, cellule, 5 x 12 pieds, neuf stalles ordinaires, les barres droites divisant les stalles et les mangeoires renouvelées.

Boulangerie.

L'ancienne boutique de charpentier transporté de l'ouest à l'est du carré ; boisage enjolivé, nouveaux planchers et supports, un nouveau châssis et une nouvelle porte ; dans un coin, un plancher de deux briques d'épaisseur, pour supporter un four portatif. La bâtisse a 17 x 25 pieds en dedans.

Boutique de charpentier.

Nouvelle boutique construite, 24 x 40 pieds, le haut disposé pour servir de boutique de peintre ; pas encore achevée.

Salle de récréation.

L'ancienne écurie-infirmerie, 25 x 50 pieds, transportée et placée en ligne avec les casernes et élevée de 2½ pieds, nouveau plancher double, boisage avec rainures, nouvelle fenêtres et portes, cloisons, etc., pas encore achevée.

Cheminées.

Six cheminées construites pour les logements des officiers, une pour le quartier de l'inspecteur Wood, deux pour l'inspecteur Matthews, et une pour la chambre de sellerie de la division "H."

Logements d'officiers.

L'ancienne salle de récréation va être divisée pour loger deux officiers célibataires ; l'ouvrage n'est pas encore commencé.

Trottoirs.

Des trottoirs en madriers de deux pouces ont été construits tout autour du carré des casernes, et depuis l'angle sud-est du carré jusqu'à la porte de l'hôpital; ils ont 8 pieds de l'argeur devant les casernes, et 3 pieds partout ailleurs.

Coulée-Pincher.

Nouvelle boutique de forgeron, 14x16 pieds, pas commencée encore.

CONSTRUCTIONS NÉCESSAIRES.

A Stand-Off.

Stand-Off étant le point central de tous les postes détachés et le plus important de ces postes, dans le district, il y faudrait des quartiers permanents pour au moins 25 hommes. Souvent pendant l'été et l'hiver dernier, vingt ou vingt-cinq hommes avec leurs officiers, ont dû coucher sur le plancher; outre les hommes stationnés à ce poste, la présence fréquente de conducteurs de wagons faisant le transport des approvisionnements pour les autres détachements, celle de leurs aides, des partis en devoir spécial sur la réserve des Gens-du-Sang, ou en route pour d'autres endroits, exige qu'il y ait là assez de facilités pour l'accommodation de beaucoup d'hommes. Je vous soumettrai des plans et des estimations détaillés que je recommande à votre considération.

Je suggérerais aussi que les quartiers d'officiers que vous avez l'intention de faire construire à la Coulée-Pincher, soient bâtis à Stand-Off, que je regarde comme le poste le plus important de ce district.

Quant aux estimations qui ont été soumises pour cette place, je crois que les quartiers destinés aux officiers devraient être disposés de manière à convenir également aux officiers mariés et aux célibataires. La différence dans le coût est très légère.

Caserne pour les hommes.

Une bâtisse en forme de T, le devant mesurant 48x28 pieds, et la partie en arrière 24x40 pieds; elle devra contenir une chambre de caserne de 28x20 pieds, et une autre de 18x20 pieds, un bureau de 10x10 pieds, une chambre pour les sous-officiers, 10x10 pieds, un corridor de 8 pieds de longueur, deux cellules, un petit lavoir, une salle à manger, de 14x24 pieds, une cuisine de 16x16 pieds et un magasin de 8x16 pieds.

Cette bâtisse devrait être boisée en planches étroites disposées horizontalement de manière à se déborder, La couverture devrait être doublée de papier goudronné, l'intérieur boisé proprement et le tout peinturé.

Le coût de cette bâtisse est estimé à \$2,031.00.

Ce poste a aussi besoin de quartiers d'officiers permanents. Je recommanderais donc la construction d'une maison (dont le plan et l'estimation vous seront aussi envoyés), contenant un passage, un salon, une salle à manger, un garde-magasin, une cuisine et une chambre de domestique, avec chambres à coucher en haut.

Le coût total de cette maison est estimé à \$1,100.

Il faudra aussi une autre écurie capable de contenir douze chevaux, et celle qui existe devrait être boisée à l'extérieur. Elle pourrait être construite, avec une remise et un appentis pour le charbon, pour environ \$350.

Côteau de la Rivière-au-Lait.

Il faudra pour ce poste une construction de même description qu'à Kipp, c'est-à-dire une maison de 28x26 pieds, avec cuisine de 12x14 pieds, le haut disposé pour une chambre de caserne. Le bas contenant une chambre pour les sous-officiers, une chambre d'officier, une salle à manger, un magasin. Une écurie capable de recevoir douze chevaux est également nécessaire.

Le tout coûterait \$950.

MCLEOD.

Ce poste a besoin d'une boutique de forge, de même grandeur que la boutique de charpentier qui y a été construite cette année, 24x40 pieds, de sorte qu'elle puisse permettre de tenir deux feux, et d'y faire entrer les wagons à réparer et les chevaux à ferrer.

Elle coûterait environ \$500,

Je ne saurais recommander avec trop d'instance la construction d'une seconde remise à charbon ; celle que nous avons aujourd'hui ne pouvant contenir que la moitié de notre approvisionnement, nous sommes forcés de laisser le reste dehors exposé à tous les temps, ce qui cause nécessairement une grande perte. Je vous enverrai une estimation du coût.

Je recommanderais aussi un changement complet dans l'intérieur de l'écurie de la division " H ", que le plancher soit enlevé et remplacé par un autre en bois neuf, avec la moitié de la longueur des stalles en argile pour soulager les pieds de devant de nos chevaux.

Le cloisonnage en planche séparant les stalles devrait être remplacé par des barres mobiles, et l'intérieur de l'écurie boisé avec des planches débordant l'une sur l'autre. Le plancher actuel est nuisible aux chevaux, et les cloisons sont dangereuses quand on a à soigner de jeunes chevaux ; une estimation du coût de ces travaux vous sera envoyée.

La marche est excessivement désagréable sur le terrain très rocheux qui sépare les casernes de la ville de Macleod, et les chaussures des hommes en souffrent beaucoup. Je recommanderais la construction d'un trottoir, de la largeur de deux madriers, depuis la barrière des casernes jusqu'à la ville, sur une distance d'à peu près 650 verges. Il coûterait environ \$275.

CIMETIÈRES.

Peu de temps après avoir pris le commandement de ce district, j'ai fait examiner le morceau de terrain contenant les tombes des membres de la police morts dans l'ancien fort, parce qu'on m'avait informé que la prochaine crue d'eau au printemps enlèverait très probablement ces restes. J'ai personnellement inspecté le terrain qu'on dit être réservé pour un cimetière à l'usage de la police, et j'ai trouvé qu'on pouvait faire un bien meilleur choix. Comme il fallait absolument relever ces corps et les placer en lieu sûr, je les fis exhumer et placer, ceux des protestants dans le cimetière protestant, et ceux des catholiques dans le cimetière catholique ; ces deux cimetières, je suis heureux de le dire, ont été proprement clôturés. J'ai aussi fait relever le corps du sergent Chassie et du constable Collins, qui avaient été enterrés dans le lot précédemment choisi, en arrière des casernes, et je les ai fait placer avec les autres.

Les pasteurs des deux dénominations consentent tous deux à réserver un espace de terrain considérable dans leur cimetière respectif pour la police, au prix d'une légère rémunération pour aider à les maintenir en bon ordre ; je suis actuellement occupé à régler cette affaire.

OFFICIERS.

Pendant l'année dernière les officiers de mon district se sont acquittés de leurs devoirs d'une manière satisfaisante, en donnant leur support et approuvant cordialement mes vues en toutes matières. Le surintendant Macdonell et l'inspecteur Wood commandent les deux divisions placées ici ; par leur bon exemple ils ont réussi à établir entre elles une bonne entente qui fait plaisir à voir, et qui était loin d'exister avant qu'ils fussent placés à leur tête.

L'inspecteur Starnes a dirigé toutes les constructions et les réparations dans le district, et cela en sus de ses autres devoirs qu'il a rempli, à son tour, comme le reste des officiers. Ses travaux ont été exécutés d'une manière satisfaisante. M. Peters, surintendant des travaux publics, les a jugés égaux, sinon supérieurs, à ceux qu'il a vus dans le pays.

Depuis le commencement de l'année jusqu'au 1er août, l'inspecteur Wilson a été chargé des postes détachés, depuis les gollines du Porc-Epic jusqu'à la Rivière-au-Lait. Il avait ses quartiers généraux à la Coulée-Pincher. Il a visité tous les détachements chaque mois, pendant tout l'hiver dernier, et fait des visites à des époques indéterminées de temps à autre, jusqu'au 24 mai; à cette date, l'inspecteur Macpherson fut mis en charge des détachements de la frontière, attendu qu'il était absolument impossible à un seul officier de voir à toute la besogne. Ces officiers ont parcouru plusieurs mille milles pendant l'année pour leurs inspections et dans l'exécution des devoirs de leur charge; ils ont toujours promptement exécuté tout ordre que je leur ai donné. L'inspecteur White-Fraser a remplacé l'inspecteur Wilson le 1er août, et s'est montré infatigable dans l'exécution des devoirs qui lui ont été imposés.

L'aide-chirurgien Fraser est arrivé à ce poste le 16 juin, et le 17 il a pris charge du département médical que le Dr. G. A. Kennedy a remis entre ses mains. Il s'est montré très attentif pour ces malades, et ponctuel à remplir ses devoirs.

SOUS-OFFICIERS,

La conduite des sous-officiers servant actuellement dans ce poste et dans le district a été, presque sans exceptions, aussi bonne qu'on puisse le désirer. Ceux qui ont été employés aux patrouilles et en devoir spécial se sont toujours montrés anxieux de remplir leurs devoirs d'une manière satisfaisante.

Le sergent-major Stewart, qui est maintenant en congé, a été invariablement attentif à tous ses devoirs. C'est un sous-officier très capable, ferme et juste dans l'exercice de ses fonctions, qui sont beaucoup plus embarrassantes que celles du sergent-major d'un régiment. Il ne quitte presque jamais le carré des casernes, sauf pour ses repas, depuis le matin de bonne heure jusqu'à la dernière sonnerie.

Le sergent d'état-major Fane a rempli ses devoirs de sergent quartier-maître à mon entière satisfaction, et s'est parfaitement conduit sous tous les rapports. Ses livres sont proprement et correctement tenus.

Le sergent d'état-major Davis, dont j'ai parlé au titre "Constructions," a été très attentif à son devoir et a fait tout ce qu'il a pu pour pousser les travaux des bâtisses dans les postes détachés et les achever. Il a montré beaucoup de tact dans la direction de ses hommes et il a su les aider en toute occasion. Je suggérerais que ce sous-officier soit chargé de la direction de tous les travaux de ce genre qui pourront être faits dans la partie ouest du territoire.

Le sergent-major Hetherington a été promu au rang de sergent d'état-major au commencement de l'année, et nommé, peu après, sergent-major intérimaire de la division de dépôt, il a ensuite été transféré à ce poste avec le même rang dans la division "D," et il a été promu depuis au rang de sergent-major.

Pendant qu'il était chargé du détachement de ville à Macleod, en qualité de sergent, au mois de décembre dernier, il a fait preuve d'une grande fermeté et de beaucoup de courage moral en amenant en justice trois sous-officiers, dont deux étaient ses supérieurs par ancienneté de rang, qui se conduisaient dans la ville de manière à jeter du discrédit sur la police. Ce sous-officier est consciencieusement et excessivement attentif à ses devoirs, et cherche sans cesse à se perfectionner dans la connaissance de ses devoirs.

Le sergent Hilliard est chargé du détachement de Stand-Off, près de la réserve des Gens-du-Sang, position demandant un grand tact, une connaissance parfaite du caractère des Sauvages et beaucoup de courage. Il s'est acquitté des devoirs de cette désagréable position de la manière la plus satisfaisante.

Le sergent Hayne a rempli ici les devoirs de sergent d'hôpital depuis le printemps dernier et n'a jamais donné occasion de plainte quant à l'état de l'hôpital ou d'aucune chose qui s'y rattache, soit de la part du chirurgien ou d'aucun des officiers inspecteurs.

Ce sous-officier a dernièrement reçu de la "Royal Humane Society" une médaille de bronze pour avoir sauvé la vie du constable Rawlings, n° rég. 1977, qui se noyait. C'est la seconde fois qu'il reçoit un semblable honneur.

LA VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Le 29 septembre je reçus ordre de fournir une escorte de voyage et les moyens de transport nécessaires et de les envoyer à la rencontre de Son Excellence le gouverneur général et de sa suite à Lethbridge. Je désignai l'inspecteur Wood pour ce service, avec les sous-officiers et constables qui devaient l'accompagner, ainsi que les voitures que je pouvais fournir; trois attelages à quatre chevaux et un wagon à deux chevaux furent envoyés de Calgary pour compléter le nombre de voitures qu'il fallait.

L'escorte était formée comme suit :—

L'inspecteur Wood, commandant, le sergent Brooke, quarante-quatre autres sous-officiers et constables, vingt-trois chevaux de selle et onze attelages de quatre chevaux.

Cette escorte rencontra Son Excellence à Lethbridge, dans la matinée du 11, et partit de là pour la réserve des Gens-du-Sang. Le même jour je partais d'ici avec une escorte à cheval formée de deux subdivisions des divisions "D" et "H". Les inspecteurs Wilson et Matthews commandaient chacun leur propre subdivision.

Le gouverneur général et sa suite arrivèrent à la réserve à midi et furent reçus comme d'habitude. Un grand nombre de Sauvages étaient rassemblés pour lui faire honneur. Ils tinrent un pow-wow et donnèrent un combat simulé afin de montrer leur manière de se battre; ce spectacle fut très intéressant.

Son Excellence partit de la réserve le même jour pour visiter le ranche Cochrane.

A son arrivée au ranche, dans la soirée du 12, Son Excellence fut reçue par une garde d'honneur et un salut de dix-neuf coups de canons. Beaucoup de citoyens étaient réunis pour cette occasion.

Son Excellence passa à Macleod la journée du lendemain, qui était un dimanche, et assista au service divin. Le même jour le gouverneur voulut bien nous faire l'honneur de visiter les casernes; il inspecta minutieusement le poste et exprima sa satisfaction de le trouver en aussi bon état, la condition de l'hôpital et des écuries fut l'objet d'une mention spéciale de sa part.

Le lundi matin, 14 octobre, Son Excellence partit pour Calgary, et y arriva le quatrième jour suivant, après avoir visité en route tous les principaux ranches du district; l'escorte de voyage et les voitures revinrent à Macleod le 22 octobre; tous les chevaux étaient en bonne condition et les wagons en aussi bon état qu'au départ.

Le 14, au matin, les dames du parti de Son Excellence partirent pour Calgary *via* Lethbridge. L'inspecteur Wood leur procura les voitures nécessaires.

L'inspecteur Wood mérite du crédit pour la manière dont il a dirigé l'escorte et le service de transportation. La conduite des sous-officiers et des constables de l'escorte a été aussi bonne qu'on puisse le désirer.

L'aide-commissaire qui a accompagné Son Excellence ayant présenté un rapport à ce sujet, il est inutile de donner ici plus de détails.

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

Pendant la plus grande partie de l'hiver passé, une garde, composée d'un sous-officier et de trois hommes, a été montée journellement. Trois constables-prévôts gardaient les prisonniers, et un piquet de nuit, composé de trois hommes, montaient la garde, le soir, aux écuries jusqu'au matin; il était relevé à la diane. Un piquet de réserve de six hommes à cheval était désigné chaque jour, et restait aux casernes prêts à sortir, s'il en était besoin. Pendant l'été le service a été si fatigant et tant de monde était employé aux patrouilles qu'il me fallait discontinuer la garde journalière et la remplacer par une garde prévôtale, composée d'un sous-officier et de trois hommes; on le changeait chaque semaine.

Ces gardes prévôtales ne sont pas satisfaisantes, car elles ont une tendance à produire du relâchement dans la discipline. Une garde montée tous les jours produit l'effet contraire.

Le reste du service se composait de corvées, qui ont été continuelles. Très peu d'hommes ont eu une journée libre pendant l'année.

Des parades pour le service divin ont eu lieu chaque dimanche pour les hommes qui avaient des pasteurs de leurs propre croyance en ville.

La ville de Macleod a été visitée par des patrouilles nuit et jour, et le détachement qui y a été stationné a puissamment contribué à prévenir le crime et à réprimer les désordres.

2 décembre 1888.—Le caporal Sparrow et le constable Myles, sur information reçue arrêterent Pete Smith et John Cabler, près de la coulée aux Saules, pour avoir en leur possession un wagon chargé de whisky. Ils subirent leur procès. Smith fut déclaré non coupable, mais Cabler fut condamné à \$200 d'amende, plus les frais, et ses chevaux, ses harnais et son wagon furent confisqués par le département des douanes.

7 décembre 1888.—Une jument grise et un cheval, appartenant à P. K. Richards et à J. McDougall, de Macleod, sont retrouvés à Stand-Off par des membres de ce détachement et remis à leurs propriétaires.

15 décembre 1888.—Le segent Waite, commandant le détachement de Stand-Off, ramène un cheval qu'il avait recouvré des Sauvages; il appartenait à A. J. White à qui il fut remis.

19 décembre 1888.—"L'Enfant-de-l'Etoile", un Sauvage de la nation des Gens-du-Sang, m'informe que "Le Chien", un condamné échappé, était à l'agence des Piégânes du sud et qu'il était à la veille de revenir à la réserve des Gens-du-Sang; il demanda à rester pendant quelque temps avec le détachement de Sainte-Marie afin d'aider la police à l'arrêter. J'y consentis, mais on ne trouva aucune trace du "Chien".

19 décembre 1888.—Le constable Murray, de la division "E" et un M. McDonald, de Calgary, arrivent ici avec les documents nécessaires pour le recouvrement de quelques chevaux et wagons sur lesquels MM. Lafferty et Smith, de Calgary, avaient une hypothèque et qui étaient alors sous saisie. Leurs chevaux étant épuisés à leur arrivée ici, ils me demandèrent de leur donner l'assistance nécessaire pour capturer ces chevaux et ces wagons qu'on se hâtait de conduire au delà des lignes. J'envoyai immédiatement deux partis, un dans la direction de Sainte-Marie, et l'autre, sous la conduite de l'inspecteur Wood, sur la route de Benton. Ce dernier parti, après deux heures de galop rejoignit les fugitifs, saisit la propriété réclamée et revint au poste. Cette propriété fut remise entre les mains des autorités de Calgary le 21.

4 janvier 1889.—Le sergent Hetherington, chargé du détachement de ville, arrête un nommé George Braden, conducteur de la diligence de Calgary, pour avoir illégalement en sa possession des liqueurs enivrantes. Il subit son procès et fut condamné, le 12 du mois courant, à \$100 d'amende et les frais; ses chevaux et son wagon furent confisqués. Le cas fut porté en appel à la cour suprême, où le jugement fut renversé.

4 janvier.—Deux Sauvages, "Le Corbeau-Fou" et "L'homme qui n'attache-jamais-ses-mocassins," sont arrêtés par le détachement de Stand-Off, pour avoir en leur possession une selle volée à un M. Manpin, de la Coulée-Pincher; le premier fut acquitté, mais l'autre ayant été trouvé coupable fut condamné à trois mois de prison aux travaux forcés.

17 janvier.—L'inspecteur Matthews et six constables venant de Régina arrivent à ce poste ayant été assignés à ce district.

21 janvier.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur arrive à ce poste et repart le 24. Je lui ai fourni les moyens de transport nécessaires.

4 février.—Les exercices de signaux commencent à ce poste, sous la direction de l'inspecteur Matthews.

9 février.—Trois Sauvages, la "Jambe-Croche," "Le Gras" et "Patsey," sont arrêtés pour avoir été trouvés ivres dans la ville de Macleod, et reçoivent chacun 14 jours de prison.

18 février.—Un enfant sauvage, des "Gens-du-Sang," est arrêté pour avoir été trouvé dans Macleod, et est condamné, le 9, à 14 jours de prison.

8 mars.—La patrouille de la ville arrête huit hommes jouant à des jeux de hasard; sept sont condamnés à \$50 d'amende et aux frais ou à un mois de prison aux travaux forcés, et l'autre à \$50 et aux frais pour avoir permis qu'on jouât chez lui; celui-ci opta pour la prison, les autres firent appel à la cour suprême.

21 mars.—Un nommé E. Venn, trafiquant de bière de houblon, subit son procès et est trouvé coupable d'avoir donné de la bière à des femmes sauvages. Il fut condamné à une amende de \$100 ou à trois mois de prison aux travaux forcés. Il choisit la prison.

2 avril.—Le détachement devant être stationné à la Rivière au Lait part du poste pour sa destination, sous les ordres de l'inspecteur Macpherson.

3 avril.—Le détachement destiné au Grand-Coude est envoyé aujourd'hui. Ce poste détaché sera permanent à l'avenir; deux hommes sont aussi envoyés, comme patrouille volante, dans la région s'étendant entre "Dry-Forks" et Stand-Off, pour empêcher les gens de tuer du bétail.

8 avril.—Les exercices avec les pièces de campagne commencent aujourd'hui, sous la direction de l'inspecteur Wood.

12 avril.—Un sergent et deux constables partent pour la Coulée-aux-Moustiques, où il doivent être stationnés pendant les mois d'été.

26 avril.—Deux Sauvages, "La Côte-cassée" et "l'Homme-qui-gagne-la-Poule," sont arrêtés pour avoir été trouvés ivres et troublant la paix dans la ville de Macleod; ils subissent leur procès, sont trouvés coupables et condamnés, le premier, à un mois et les deux autres, à deux mois de prison, aux travaux forcés.

9 juin.—Nous partons, l'aide-commissaire et moi, pour inspecter les divers détachements, commençant par celui de la Coulée-Pincher.

10 juin.—Deux blancs nommés London et Fontaine sont arrêtés aujourd'hui, près de Kootenai, par le constable Condon, sous soupçon d'avoir tué du bétail appartenant à M. Macfarland. Après une enquête préliminaire ils furent renvoyés pour subir leur procès à la cour suprême et libérés sous caution en attendant le terme; ils furent acquittés plus tard, faute de preuve.

19 juin.—M. Gray, du Montana, arrive ici à la recherche d'un cheval volé. Il est recouvert par le détachement de Stand-Off et remis à son propriétaire.

7 juillet.—Un Sauvage, "Celui-qui-ne-fuit-pas," est arrêté à Stand-Off et amené ici sous accusation d'avoir volé un cheval à M. Johnson, l'automne dernier. Il fut détenu pour subir son procès et condamné plus tard, par l'hon. juge Macleod, à six mois d'emprisonnement avec travaux forcés.

9 juillet.—Nous recevons information de la Compagnie du Rancho Waldron qu'un de ses chevaux a été volé, et que le voleur s'est sauvé dans la direction de la Passe du Nid-de-corbeau, en route pour la Colombie-Anglaise. Le sergent Waite et le constable Robinson furent envoyés à sa poursuite. Ils recouvrèrent le cheval à la Coulée-Pincher, mais apprenant qu'un autre cheval avait été volé à un éleveur par le même homme, et s'était joint à une autre personne coupable du même crime et qu'ils s'étaient enfuis ensemble, le sergent Waite et le constable Robinson obtinrent un mandat d'arrestation de l'inspecteur Wilson, à la Coulée-Pincher, et continuèrent la poursuite, *via* la Passe du Nid-de-Corbeau, jusqu'à la Traverse de Galbraith, C. A. En arrivant à cet endroit, ils apprirent que les voleurs avaient passé là une couple de jours auparavant, se dirigeant vers O'kanagan par la Passe Morgan. Le sergent Waite passa son mandat à M. Dennis, officier du gouvernement à la Traverse, qui engagea un constable spécial et l'envoya à leur poursuite, promettant d'envoyer un rapport s'il réussissait à capturer les voleurs. Aucun rapport n'a été reçu encore des autorités de la Colombie-Anglaise.

7 août.—Nous partons du poste, l'aide-chirurgien vétérinaire Wroughton et moi, pour visiter les différents camps de faiseurs de foin, dans l'ouest de ce district, afin de juger de sa qualité. Nous parcourûmes 140 milles en trois jours, et nous le trouvâmes partout de pauvre qualité et ne valant pas mieux que celui qu'on nous délivrait au poste.

19 août.—Deux Sauvages, le "Lourd-Coureur" et la "Queue-d'Aigle," arrivent de Stand-Off et font un rapport concernant les chevaux que les Gros-Ventres leur ont volés. Ils furent envoyés à Sainte-Marie avec l'intrépide Potts pour y rencontrer l'inspecteur Macpherson, qui les accompagna jusqu'à Chinook, Montana, E.-U., pour tenter une poursuite. Les Gros-Ventres furent emprisonnés à Benton, où ils attendent encore leur procès.

28 août.—Un Chinois, "Ah-Too," fait une plainte contre un Sauvage Piégâne qui, étant ivre, l'avait insulté. Le sergent Brooke est envoyé à la réserve pour l'arrêter, mais le Sauvage avait quitté le pays.

30 septembre.—Un feu se déclara vers 8 heures a.m., dans la boulangerie de ce poste, qui est complètement détruite. Nos hommes ont travaillé énergiquement, sous mes yeux, et ont tout fait pour éteindre l'incendie et l'empêcher de s'étendre aux bâtisses voisines; ils ont réussi à accomplir ce dernier objet, bien que le vent fut violent dans le moment.

Le même jour, un M. Metzler porta une plainte contre "L'Ours-Chouette" et le "Chevalier-Rapide," pour vol d'une jument et d'un poulain; l'inspecteur Macpherson les recouvra aux Etats-Unis. Des mandats furent émis contre ces Sauvages, mais ils avaient quitté le pays et ils sont encore en liberté.

23 octobre.—Le Sauvage, "La Chouette-du-Matin," est arrêté pour avoir été trouvé ivre dans la ville de Macleod; il est condamné à \$10 d'amende et aux frais, ou à un mois de prison. Amende payée.

4 novembre.—Un Sauvage, Joe Smith, est arrêté pour ivresse dans la ville de Macleod. Il est condamné à une amende de \$10 et aux frais, ou à un mois d'emprisonnement. Il va en prison.

12 novembre.—Je retire le détachement de la Rivière-au-Lait de ce poste pour l'hiver.

16 novembre.—Le sergent Waite, chargé du détachement de Sainte-Marie, arrive ici avec 110 gallons de whisky que le constable Percival et l'éclaireur Giveen ont trouvé dans une "cache," sur la rivière Sainte-Marie, mais personne n'a été vu dans les environs de la cache. Ce whisky fut détruit dans ce poste sous la surveillance de l'inspecteur Matthews, officier d'ordonnance.

17 novembre.—Le sergent Hilliard, commandant le détachement de Stand-Off, fait rapport qu'il a trouvé une cache de 15 gallons de whisky près de son poste et qu'il l'a détruit.

20 novembre.—L'aide-commissaire arrive ici en tournée d'inspection; il part le 21, accompagné de l'inspecteur Wood, pour inspecter tous les détachements du district; de retour le 26, il fait l'inspection de ce poste.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Des sources d'huile de pétrole ont été découvertes à la fourche de la passe sud de Kootenai, près des lacs du même nom, par W. L. Lee. Beaucoup de lots ont déjà été choisis pour y creuser des puits.

Les coyotes qui, par le passé, tuaient beaucoup de veaux et de moutons, seront bientôt exterminés. Plusieurs éleveurs tiennent des meutes de chiens pour leur faire la chasse. Celle du ranche Cochrane a détruit 112 de ces animaux nuisibles le mois passé.

Le détachement des collines du Porc-Epic, stationné auparavant au ranche Dunbar, a été transféré à la Coulée-aux-Castors, sur le chemin dit du "Vieux Moulin," où de nouveaux quartiers ont été construits; ce poste est aujourd'hui à 27 milles d'ici, et à 9 milles plus loin que l'ancien poste. Il occupe à présent une position plus centrale, étant voisin du ranche Waldron, dont les étables et écuries, ainsi que les champs où le bétail de race est tenu, se trouve à moins d'un quart de mille. Le bois de chauffage est à portée du poste et abondant, l'herbe est bonne et l'approvisionnement d'eau plus que suffisant.

Je recommanderais que le quart de section réservé pour la police à la Coulée-Pincher soit entouré d'une clôture en fil métallique barbelé. On peut s'y procurer les piquets et les lisses supérieures à bon marché. Ceci est absolument nécessaire si l'on veut conserver l'herbe pour les chevaux du détachement, à cause du nombreux bétail qui erre librement dans cette région.

Il faudrait faire la même chose à Stand-Off, car des troupes de ponies appartenant aux Sauvages paissent constamment sur notre terrain. Je vais faire préparer des estimations du coût de ces travaux, et je vous les transmettrai bientôt.

J'ai fait préparer, avec votre approbation, les poteaux et les lisses supérieures du clôturage nécessaire pour l'extension du carré des casernes, du côté du sud.

Comme vous le savez, cet agrandissement est nécessaire, vu la position actuelle de nos meulons de foin. La clôture une fois reculée, il y aura moins de danger pour le feu.

Je vous envoie, avec ce rapport, un état des causes criminelles, ainsi qu'un état de la distance parcourue par les chevaux des divisions "D" et "H" (pas imprimé), avec la carte de la police indiquant la localité de tous les postes détachés établis durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE,

Surintendant, commandant le district de Macleod.

Le commissaire de la police à cheval du N.-O., Régina.

Depuis l'envoi du rapport précédent, la lettre suivante a été reçue du secrétaire du Bureau des Commissaires du Bétail de l'Etat du Montana:—

BUREAU DES COMMISSAIRES DU BÉTAIL DE L'ÉTAT DU MONTANA.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

HELENA, MONTANA, 13 janvier 1890.

L. W. HERCHMER, ÉCR.,

Commissaire, police à cheval du N.-O.

MONSIEUR,—Le Bureau des Commissaires du Bétail de l'Etat du Montana, dont le but est de protéger les intérêts des éleveurs du Montana et du Territoire du Nord-Ouest, a souvent demandé à la police à cheval et aux autorités du Nord-Ouest de l'aider dans ses efforts, et saisit cette occasion pour exprimer sa haute appréciation de l'assistance et des attentions bienveillantes dont il a été l'objet de leur part; la population des deux pays doit beaucoup d'obligation à l'inspecteur Macpherson, qui est parfaitement au fait des intérêts des éleveurs des deux côtés de la ligne. Le bureau espère donc qu'il sera maintenu dans sa présente position, sachant que cela serait à l'avantage des citoyens des deux pays.

A vous, très respectueusement,

LE BUREAU DES COMMISSAIRES DU BÉTAIL.

R. B. HARRISON, *secrétaire.*

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT PERRY, COMMANDANT LA DIVISION " F " DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour le district de Prince-Albert.

La condition du district n'a que très peu changé depuis la date de mon dernier rapport; la population n'a pas augmenté d'une manière bien appréciable, non plus que la richesse ou la prospérité du colon—cela est dû, sans doute, au défaut de communications par voies ferrées et à la sécheresse exceptionnelle de la saison.

L'achèvement prochain du chemin de fer qui doit relier Régina à cette ville, dont la construction se poursuit rapidement aujourd'hui, va faire bientôt changer cet état de choses; il inspire déjà chez les colons une nouvelle énergie et raffermir la confiance dans l'avenir du district qu'ils ont déjà même dans les circonstances actuelles. Ce chemin va attirer une large proportion des immigrants venant au Nord-Ouest, ainsi que le capital nécessaire au développement des vastes ressources de ce district.

Au printemps dernier, avant que les intentions du gouvernement fussent connues touchant ce chemin de fer, un sentiment d'abattement général existait dans tout le district, comme les assemblées publiques l'ont prouvé.

Ces assemblées ont déclaré avec raison que les établissements sur la Saskatchewan, dans ce qu'on appelle la Zone Fertile, avait atteint un point qu'ils ne pourraient pas dépasser sans communications par chemin de fer, et qu'il était probable qu'ils auraient à reculer au lieu d'avancer. Les colons de ce district sont actifs, énergiques et entreprenants. Prince-Albert, la principale ville de cette région, est une des plus riches des Territoires, et possède de très bons établissements de commerce, de belles et riches résidences et d'excellentes écoles.

De bonnes écoles existent partout dans le district. Les nouveaux colons trouveront des éléments de civilisation très développés, chose commune, il est vrai, dans tout le territoire.

SAUVAGES.

Les Sauvages des différentes réserves du district sont tranquilles et satisfaits. Leur agent n'a demandé l'intervention de la police qu'en une seule occasion. Une partie de la bande du Lac-aux-Canards avait quitté la réserve au printemps dernier, sans permission, pour assister à la Danse du Soleil, au Lac à l'Esturgeon. Un petit parti d'hommes de la police fut envoyé pour les intercepter et les ramener à la réserve; ils réussirent sans aucun trouble.

Très peu d'actions criminelles (s'il y en a eu même) ont été commises par les Sauvages. Il est probable qu'ils vivent ensemble plus paisiblement que le même nombre de blancs.

J'attirerai votre attention sur mon rapport de l'an dernier quant à ce qui concerne les Sioux, vivant près de la ville. Je recommande encore qu'ils soient placés sur une réserve où ils seraient soumis à des influences qui leur seraient avantageuses et établis en permanence. L'achèvement prochain du chemin de fer rend leur transfert des environs de la ville encore plus à désirer.

MÉTIS CANADIENS FRANÇAIS.

Les Métis canadiens français sont dans une bien meilleure condition que l'an dernier.

L'eau s'est maintenue si basse dans la Saskatchewan que les bateaux à vapeur n'ont pas pu, comme d'habitude, la remonter avec le fret, de sorte que toutes les

marchandises importées pour ce district et pour le nord du pays, ont dû être transportées de Qu'Appelle par terre. Les Métis ont obtenu une grande partie de ce voiturage.

L'hiver prochain, la fabrication et le transport des traverses de chemin de fer va donner beaucoup d'ouvrage. Je ne prévois donc pas de demandes de secours bien sérieuses. Quelques très pauvres familles et quelques veuves seulement pourront avoir besoin d'un peu d'aide.

L'hiver dernier, ils ont reçu un peu d'assistance ; plusieurs demandes ont été faites ; on leur a alors offert du travail qu'ils ont rarement accepté. Nous avons acheté du bois de ceux qui se trouvaient dans le besoin.

Le printemps et l'été derniers, quelques Métis ont été employés autour des casernes à couper du bois, à nettoyer la réserve et à la construction d'une clôture.

CRIMES.

Je n'ai aucun crime sérieux à rapporter. L'état suivant a été préparé d'après la liste des causes entendues pendant l'année :—

Larcins et vols de chevaux.....	7
En possession de chevaux ayant la morve.....	2
Offenses contre les lois de chasse et de pêche.....	1
Avoir causé des feux de prairie.....	1
Résister à la police dans l'exécution de son devoir.....	1

Les larcins, comme vous pouvez le voir, sont les offenses les plus communes. Nous avons eu un cas de vol de cheval. Le cheval avait été volé par un Sauvage Cri, près de Calgary, en 1888, et amené aux Plaines-aux-Serpents. Sur information donnée nous avons arrêté ce Sauvage, qui a été trouvé coupable et puni.

Plusieurs fois des personnes m'ont informé que leurs chevaux avaient été volés ; il s'est toujours trouvé que ces animaux étaient tout simplement égarés.

Six citoyens, pendant l'année, ont servi leurs sentences au corps de garde.

La mort lamentable des frères Finlayson, qui ont péri à environ 100 milles au nord de Cumberland, en janvier dernier, a créé beaucoup de sympathie dans ce district, où ils sont très favorablement connus de beaucoup de citoyens. Ces infortunés commerçaient avec des Sauvages de ce pays, qui n'est habité que par quelques bandes dispersées. Ils furent trouvés, près d'un feu de camp, par un employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, quelque temps après leur mort. Nous fûmes informés de l'événement le 14 mars. Quelques-unes de leurs connaissances intimes, soupçonnant un crime, firent devant un coroner certaines déclarations sous serment, qui furent envoyées à l'honorable ministre de la justice. Tous les faits dont il a été possible de s'assurer ont formé le sujet d'un rapport que je vous ai envoyé. L'honorable ministre décida que rien n'indiquait un crime, et qu'en conséquence une enquête n'était pas nécessaire.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS ENIVRANTES.

Après une autre année d'expérience, mon opinion sur cette question est restée telle que je l'ai exprimée dans mon dernier rapport.

Le système des permis ne peut pas contrôler l'usage des liqueurs enivrantes parmi une certaine classe de gens. Les permis ne sont censés être accordés que pour l'usage domestique seulement ; mais trop souvent ils sont obtenus dans le seul but de vendre la boisson importée. Il me semble qu'on devrait nommer dans chaque district ou ville considérable, un bureau dont les membres connaîtraient les postulants et qui seul aurait le droit d'accorder des permis ou de recommander leur émission. De cette façon les abus de ce système seraient beaucoup moins fréquents.

Le tableau suivant, indiquant la quantité de boissons importées dans ce district, a été préparé sur les listes de permis envoyées des quartiers généraux.

	Galls.
Vins et liqueurs spiritueuses.....	896
Boissons de malt.....	190
Bière, avec 4 0/10 d'alcool, pour vente.....	2,500

Les habitants de la ville ont importé quatre-vingt-dix pour cent des liqueurs spiritueuses.

PATROUILLES.

Le système de patrouilles, arrangé pour ce district, a été suivi régulièrement, sauf lorsque d'autres devoirs importants nous ont forcés de le suspendre. Pendant l'hiver, toutes les réserves des Sauvages ont été visitées de temps à autre. Durant l'été, les détachements stationnés à la Traverse-McKenzie, à Batoche et à Saskatoon ont fait des patrouilles le long de la Saskatchewan du sud, chaque semaine, sur une distance de 100 milles.

Ces détachements étant placés à la Traverse de la branche du sud, se trouvaient en état de visiter toutes les voitures qui arrivaient d'en bas dans notre district, et pouvaient ainsi empêcher l'importation illégale des boissons spiritueuses.

DEVOIRS SPÉCIAUX.

La nature du service de la police à cheval est si bien connue qu'il est inutile d'en donner des détails.

Cette division a été activement employée pendant toute l'année. De petits partis et des patrouilles ont été constamment en route. Le total de la distance parcourue par les chevaux s'élève à 90,000 milles.

La division a fait deux grands voyages; l'un à Saskatoon en juin, et l'autre à Régina, en automne. L'effectif de la division pendant le voyage à Saskatoon était de 2 officiers, 55 sous-officiers et constables, avec 60 chevaux et 7 wagons.

Elle prit trois jours pour descendre et autant pour revenir. La distance d'une place à l'autre est de 100 milles. A Saskatoon, lors de ce voyage, il y eut une compétition de tir entre 10 champions de la division et un même nombre de tireurs de la division "C" de Battleford, pour la possession d'une coupe présentée par les officiers de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La division "F" réussit à gagner la coupe.

Le 29 août, la division, forte de 2 officiers, 46 sous-officiers et constables, avec 56 chevaux et 9 wagons, se mit en route pour Régina *via* Saskatoon, sous mon commandement.

Un détachement de 18 hommes, sous les ordres de l'inspecteur Norman, fut laissé au poste.

Nous arrivâmes le 3 septembre à Saskatoon, où la division "C," composée d'un officier et de 44 hommes, avec 45 chevaux et 3 wagons, sous les ordres de l'inspecteur Chalmers, nous rejoignit.

Les deux divisions partirent le lendemain pour la Mâchoire-d'Original, à 165 milles de distance, où elles arrivèrent le 9. Deux fois nous eûmes à traverser un espace de 40 milles sans eau. La première fois nous fîmes une marche de nuit, de la Coulee-aux-Castors au Coude de la Saskatchewan du sud, sans faire de dommage à nos chevaux; le dernier espace, immédiatement avant d'arriver à la Mâchoire-d'Original, fut très fatigant; nous ne pûmes camper qu'à une heure du matin. Après un délai de deux jours pour faire reposer les chevaux, nous partîmes pour Régina. Pendant notre séjour dans cette ville, "C" et "F" furent formées en une division provisoire, et partagèrent tous les devoirs réguliers de garnison.

Le 4 octobre, la division provisoire prit part à la revue passée devant Son Excellence le gouverneur général; le jour précédent elle avait eu l'honneur de former l'escorte de Son Excellence à son arrivée à Régina.

Le 9, les deux divisions se mirent en route pour Saskatchewan par la route du chemin de fer, se dirigeant vers leurs quartiers généraux respectifs.

La conduite des deux divisions, pendant qu'elles ont été réunies sous mon commandement, a été excellente, et je ne peux trop les féliciter de la bonne entente qui a régné entre elles.

La distance parcourue par chacune des divisions a été de 600 milles.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

L'escorte ordinaire a été fournie lors du paiement annuel de l'argent de traité aux Sauvages.

En février dernier, une escorte de 5 hommes a été envoyée au Lac-de-Montréal avec les commissaires, le col. Irvine et M. Goulet, qui se rendaient là pour négocier l'admission de certaines bandes de Sauvages de ce district au traité n^o 4. Comme il était impossible de trouver du foin et de l'avoine sur les 160 milles qu'on avait à parcourir, je fis presser du foin que j'envoyai à mi-chemin. Le voyage se fit sans trouble et les chevaux revinrent en bonne condition.

Le col. Irvine m'a informé qu'il était très content de son escorte et qu'elle s'était acquittée de ses devoirs fatigants à son entière satisfaction.

FEUX DE PRAIRIES.

Les feux de prairies ont dévasté beaucoup d'endroits de ce district par suite de l'extrême sécheresse de la saison—nous n'avons presque pas eu de pluie dans les mois de juin, juillet et août. Des feux fréquents ont eu lieu dans les bois, au nord et au nord-ouest de la ville, vers le lac au Sable; une grande partie de cette contrée a été balayée par les flammes. Heureusement, aucun incendie ne s'est étendu beaucoup entre les branches nord et sud de la Saskatchewan, mais au sud de la Saskatchewan du sud et à l'ouest de l'Anse-au-Poisson, tout le pays a été dévasté jusqu'au chemin de fer du Pacifique Canadien.

On estime que les colons des environs de Saskatoon et de la Traverse de Clarke ont perdu à peu près 800 tonnes de foin, valant à présent de \$5 à \$8 la tonne. La ville de Saskatoon a été en grand danger d'être détruite et n'a été sauvée que par les efforts des habitants, presque tous des femmes et des enfants, à l'époque du feu.

La police s'est efforcée autant que possible d'éteindre les feux et d'en découvrir les causes. Aussitôt qu'il s'en déclarait un, un parti sortait pour travailler à l'arrêter et pour en rechercher l'origine.

De bonne heure au printemps, nous fûmes informés que le feu était pris dans les bois de la réserve du Lac-aux-Esturgeons. J'y envoyai un parti de 15 hommes, mais l'incendie fut arrêté par les Sauvages avant son arrivée. Nous avons pu, dans cette occasion, obtenir une preuve suffisante pour causer l'arrestation et la punition du coupable.

Plusieurs fois, dans les mois de mai et de juin, le feu éclata dans les bois au delà de la rivière. Je donnai à l'agent des bois de la couronne l'assistance nécessaire pour éteindre ces incendies et une enquête eut lieu. Beaucoup de Sioux vivent dans ces bois, et il est évident que dans la saison sèche la moindre négligence peut causer un accident. En une occasion l'incendie avait été causé par un feu de bois vert allumé pour éloigner les insectes. L'hiver dernier, je visitai toutes les réserves situées au nord de la rivière, je vis les chefs personnellement et je leur demandai de nous aider à prévenir ces incendies. Tous promirent de travailler à les éteindre et de chercher à en découvrir les causes.

Ces feux sont fréquemment dus aux matières inflammables dont les Sauvages se servent pour bourrer leurs fusils.

Pendant la dernière partie de juillet et le mois d'août, des patrouilles furent envoyées de ce poste dans toutes les directions afin de veiller aux feux; mais le pays est si vaste, les colons si dispersés et les partis voyageant sur les diverses routes tellement nombreux, qu'il est impossible à la police de protéger complètement le pays.

Dans les parties du district où le sol est couvert d'une luxuriante végétation de fleurs sauvages, de bosquets, de rosiers et de broussailles, il est difficile d'éteindre un feu déjà en progrès—beaucoup plus difficile que dans les plaines du sud et de l'ouest où l'herbe est courte.

L'été dernier un de ces incendies près des casernes a été éteint par quatre fois, mais chaque fois le vent ravivait quelques restes de feu courant dans les racines des buissons, et l'incendie éclatait de nouveau.

Tous les sous-officiers chargés des détachements sont devenus gardiens du feu en vertu de l'ordonnance du Nord-Ouest.

MORVE.

Au commencement de l'année nous avons découvert plusieurs cas de morve dans le district. On travaille résolument à extirper la maladie, et le sergent d'état-major

Sweetapple, C. V. examina un grand nombre de chevaux dans tout le district. Dix-huit furent tués, et on disposa de leurs carcasses conformément aux dispositions de l'ordonnance. Les propriétaires se sont toujours montrés disposés à détruire ces animaux dès qu'ils étaient convaincus de la nature de la maladie.

Je crois que la morve a disparu à peu près entièrement. Il peut en exister encore quelques cas, mais en continuant à l'avenir l'emploi des mêmes précautions, elle disparaîtra entièrement avec le temps.

INSTRUCTION ET EXERCICES MILITAIRES.

Un cours d'instructions qui a occupé les mois d'hiver a été donné à la division sur les devoirs de la police. Les hommes prenaient des notes pendant ces lectures ; à la fin du cours ces notes ont été copiées proprement, puis ont été inspectées et corrigées avec soin.

Le sergent d'état-major Sweetapple, vétérinaire, a aussi donné des instructions sur les soins et le traitement à donner aux chevaux. Il dictait des notes indiquant des remèdes simples et le traitement convenable en cas d'accidents légers ; ces notes ont été copiées par chaque homme de la division.

Pendant les mois de janvier, février et mars des conférences ont été données par l'officier commandant à une classe composée d'officiers, de sous-officiers et de constables, sur les sujets suivants :—Discipline et économie interne ; exercices militaires ; mousqueterie ordinaire.

Il y a eu, à la fin de ce cours, des examens par écrit avec des résultats très satisfaisants. Quelques-uns de ces papiers ont été de classe tout à fait supérieure, et une bonne moyenne des autres était excellente.

Les exercices ordinaires du printemps ont commencé dès que le temps l'a permis. Les exercices physiques, tels que prescrits aux Règlements d'Infanterie de 1889, ont été pratiqués au lieu des anciens mouvements d'extension. Toutes les recrues ont été soumises à un cours d'équitation. Après les exercices du printemps ceux de mousqueterie ont commencé, et un cours complet de tir à la cible, à la carabine et au revolver, a été donné. Les hommes en détachement ont été rappelés ici pour cet objet et tous les hommes de la division, sauf quatre, ont complété ce cours.

Les rapports de cette pratique vous ont été transmis. Je crois qu'une amélioration marquée dans le tir de la division est apparent dans tous les genres de pratiques, et qu'elle est due au vif intérêt que tout le monde a montré à ces exercices.

Pendant l'année plusieurs compétitions ont eu lieu avec les autres divisions et les associations de tir à la carabine ; la division "F" est sortie vainqueur dans toutes ces compétitions.

Le sergent Gordon a gagné le prix donné, pour le plus grand nombre de points obtenus, par l'Association de tir à la carabine d'Assiniboia ; et le constable Carmichael a gagné le trophée, une coupe, dans une compétition entre les dix plus forts tireurs à l'assemblée de l'Association provinciale de tir du district de Saskatchewan.

Aucun encouragement officiel n'est donné pour exciter l'intérêt dans le tir. Je recommanderais fortement que des insignes et des prix en argent soient donnés annuellement au meilleur tireur de chaque division.

Je sais que ces insignes seraient hautement appréciés, et augmenteraient certainement l'intérêt apporté aux exercices annuels.

Je crois que la police à cheval du Nord-Ouest deviendra éligible, dans le cours de l'année, pour le compétitions de l'Association de tir du Canada. Notre corps devrait profiter de l'occasion et se faire représenter à l'assemblée de 1890 par un parti de tireurs de première classe. Chaque tireur dans la police se surpasserait afin d'être choisi comme un des membres de ce parti. Le point essentiel dans tout corps militaire parfaitement dressé est l'efficacité du tir, et rien ne devrait être négligé pour y arriver.

Après le tir à la cible, la division a été mise aux divers exercices à pied et à cheval, d'après les règlements de l'infanterie à cheval, jusqu'à ce qu'elle put les exécuter passablement bien.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite générale de la division est excellente, et les hommes sont d'une classe supérieure ; mais dans un corps nombreux il doit nécessairement s'introduire quelques individus de mauvais caractère. Un de ces hommes a été sommairement expulsé de la division après avoir été trouvé coupable de larcin par une cour civile. La plus sévère punition infligée pendant l'année a été un mois de prison aux travaux forcés, et cela n'est arrivé qu'une fois.

DÉSERTIONS.

Il n'y a eu aucun cas de désertion dans la division.

SANTÉ.

En général, la santé a été bonne. Vingt-deux hommes—dont deux seulement dangereusement malades—ont été admis à l'infirmerie.

Moyenne, par jour, du nombre d'hommes porté sur la liste des malades	4.37
Nombre moyen des hommes exemptés du service.....	1½

L'accroissement de cette dernière moyenne vient de ce que dans cinq cas la maladie a été prolongée.

Le physique de la division est excellent.

Relativement à ce sujet, je ferai remarquer qu'à ce poste il n'y a pas de local convenable pour une infirmerie. Il y a une chambre de troupe provisoirement aménagée pour servir à cette fin, mais, pour des raisons qui sautent aux yeux, ce local n'est pas satisfaisant. J'espère que dans le cours de l'année prochaine il sera construit une petite infirmerie capable de recevoir six malades.

SUBSISTANCES.

Nos vivres sont d'excellente qualité et suivant le contrat. Je reviendrai sur le besoin de bons cuisiniers, formés comme il faut, qui assureraient aux hommes tout le profit de leurs rations. Il se fait à la cuisine de grands gaspillages qui seraient évités, et ce, à l'avantage de l'ordinaire de la division.

EFFETS DE HAVRESAC ET D'HABILLEMENT.

Les effets de havresac des hommes sont au complet, et la qualité en est généralement bonne. Les capotes de mouton teintes en noir sont très chaudes et confortables, mais elles sont très lourdes soit pour marcher soit pour aller à cheval. Il n'y a pas assez longtemps qu'on s'en sert pour pouvoir juger de leur durabilité.

Je suis d'avis qu'il devrait être fait des changements à l'uniforme, et qu'il faudrait adopter un complet de vêtements propres au service de la prairie. Qu'on songe d'abord à la commodité et au confort, puis la mine viendra par surcroît. Notre uniforme actuel ne convient que pour le service à la caserne.

-AUGMENTATION DE SOLDE.

Je désire m'ouvrir à vous d'un sentiment que je partage avec beaucoup d'autres, au sujet de la solde et de l'avancement des officiers.

Le corps existe maintenant depuis plus de 16 ans, et il a encore sur ses cadres nombre d'officiers qui y sont entrés dans les commencements ; l'avancement est donc un sujet digne d'attention. Les grades dans la police sont peu nombreux ; et pratiquement ils se bornent—parmi les combattants—à ceux d'inspecteur et de surintendant, attendu que la promotion au-delà de ce dernier grade n'est que possible.

Virtuellement le seul avancement est d'un emploi d'inspecteur à une charge de surintendant. Dorénavant la lenteur de la promotion à ce grade se fera sentir. Il y a actuellement un certain nombre d'inspecteurs de sept à huit ans de service, et beaucoup de cinq à six. Pour le grand nombre il n'y a presque pas d'espoir d'avancement. Une fois surintendant c'en en fait d'un officier, et les règlements actuels fixent la solde pour toutes les années du service, quelque long qu'il soit.

Il n'est pas de corps qui se trouve bien d'un avancement problématique; par conséquent on ne saurait mettre en doute qu'il soit opportun de modifier les règlements actuels. Un officier qui prend du service dans la police à cheval embrasse une profession qu'il ne peut guère abandonner, et toutes ses espérances d'avancement s'y concentrent sur les chances de promotion et d'augmentation de solde. Son ambition est de réussir dans cette profession, mais l'ambition ne saurait exister sans l'espérance, et par conséquent il faut trouver le stimulant d'une raisonnable promotion à certains grades, suivant la durée du service. Ce principe est admis dans l'armée impériale et dans les corps permanents de la milice canadienne. Dans ces derniers un lieutenant arrive ordinairement en cinq ans au grade de capitaine, que celui de major titulaire suit en son temps. Je ne suis pas sûr que ces grades entraînent augmentation de solde, mais une chose certaine c'est qu'ils supposent une position plus importante, attendu que par une longue et glorieuse association les grades de capitaine et de major emportent avec eux une distinction marquée.

En comparant notre police à cheval avec la gendarmerie d'Irlande, à laquelle nous ressemblons peut-être aujourd'hui, on verra que la position des officiers de cette dernière est bien meilleure que la nôtre. Le principe de l'augmentation de solde suivant la durée du service y est reconnu, et le nombre des grades y est double de ceux de notre police. L'Acte du service civil consacre ce principe, en ce qu'il accorde au commis une augmentation de \$50 par année jusqu'à ce qu'il soit rendu au maximum de sa classe. Nous versons la même contribution au fonds de retraite, avec cette différence que faute d'augmentation de solde cette contribution pèse beaucoup plus lourdement sur nous que sur les employés civils, qui ont leur augmentation annuelle et leur retraite finale d'après le pour-cent basé sur leurs appointements augmentés.

Je sais que vous partagerez mon sentiment là-dessus, et que l'attention du gouvernement sera attirée sur le sujet.

DÉGAGEMENT À PRIX D'ARGENT.

Un certain nombre d'hommes se sont dégagés à prix d'argent pendant l'année, mais ils ont été forcés d'attendre longtemps pour jouir de ce privilège.

Il faudrait une méthode plus prompte et plus sûre, et comme il est facile d'avoir des recrues je ne vois pas pourquoi il n'y serait pas pourvu.

ARMES.

Je recommanderai encore une fois que les mousquetons Winchester soient réparés à fond et pourvus de visières neuves; une visière nouveau modèle devrait être adoptée et ajustée comme il faut à chaque mousqueton.

ARTILLERIE.

Le vieux canon rayé de 7, en bronze, se chargeant par la bouche, a été déclaré hors de service et mis en magasin.

CASERNE.

La caserne est en parfait état. La seule chose qui ait été faite l'été dernier a été la construction d'une clôture neuve. Il faut une cour de récréation, une infirmerie et une poudrière. La poudrière est une nécessité; on garde dans le magasin d'habillement une grande quantité de cartouches qui, en cas d'incendie, seraient une source de grand danger. Nous n'avons pas encore d'effets de casernement.

ÉCURIES.

Les écuries sont excellentes.

CHEVAUX.

Pendant l'année cinq chevaux ont été transférés de cette division à une autre, cinq ont été réformés et vendus, et vingt-trois transférés d'ailleurs à la division.

Les effets de l'épidémie de l'année dernière se font encore sentir. Ceux des chevaux qui ont été atteints de l'épizotie n'ont jamais recouvré entièrement leurs forces,

et se sont particulièrement ressenti de tout changement de température comme de de tout excès de fatigue.

Les chevaux de harnais de cette division sont très bons et suffisants pour l'ouvrage qu'il y a à faire. La plupart des chevaux de selle sont jeunes, et quelques-uns des plus légers ont beaucoup souffert des longues courses de l'été dernier.

FOURRAGE.

Le fourrage reçu pendant l'année a été de très bonne qualité, et son prix très raisonnable. Nous avons reçu du département de l'intérieur une grande quantité d'avoine envoyée pour remplacer le grain de semence distribué aux colons.

SELLERIE.

La sellerie est en bon état. Nous avons reçu un certain nombre de numnahs de qualité supérieure ; il en faudrait trente de plus.

TRANSPORT.

Les voitures d'hiver et d'été sont suffisantes et en bon état. Nous en avons reçu un petit nombre pendant l'année. Il en faudra peu ou il n'en faudra pas du tout pour l'année prochaine.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général de la division est bon. Il faudra un certain nombre de menus articles qui figurent dans le détail estimatif dont est accompagné le présent rapport.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Les membres de la division ont déposé la somme de \$2,656 à la caisse d'épargne de l'Etat pendant l'année.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Je renverrai à mon rapport de l'année dernière pour ce qui est des besoins du poste à ce sujet.

RÉPARTITION.

Voici quelle a été, en moyenne, la répartition de la division dans le district, pendant l'année, savoir :—

Nom du poste.	Officiers	Sous-officiers.	Constables.	Total.	Nombre total des chevaux
Prince-Albert.....	3	11	46	60	64
Batoche.....		1	5	6	6
Saskatoon.....		1	3	4	4
Traverse de McKenzie.....		1	1	2	2
Traverse de Mack.....		1	1	2	2
Total.....	3	15	56	74	78

Vous trouverez annexée au rapport la liste ordinaire des affaires criminelles instruites pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Surintendant, commandant la division F.

Au commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT GRIESBACH, COMMANDANT
LA DIVISION G.

FORT SASKATCHEWAN, 1er décembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

L'état général du district que je commande est satisfaisant. Il n'a pas été commis de crimes d'une nature grave.

Sans doute que les lois concernant le trafic des liqueurs sont souvent violées, mais avec le système actuel c'est un mal contre lequel il est difficile de réagir.

A cause de la sécheresse, qui a fait manquer en partie la récolte, cette année, le district n'est pas dans un état aussi prospère que d'habitude; mais comme la récolte de l'année dernière a dépassé la moyenne on ne s'en apercevra pas beaucoup.

Pour suppléer à ce qui a manqué on s'est rabattu davantage sur l'inépuisable "bord de l'eau," avec le succès que fera voir l'exposé approximatif et statistique suivant :—

Dans un rayon de quatre milles en amont et d'autant en aval de ce poste, 35 à 40 hommes ont, cette année, été employés, depuis vers le milieu d'avril jusqu'au mois d'octobre, au lavage de l'or sur les bancs de gravier, ainsi que sur les bords de notre rivière (la Saskatchewan nord), et l'on assure qu'entre six et sept mille piastres ont été faites pendant cette période et dans le rayon susdit. Une estimation modérée de la quantité totale de l'or tiré de la Saskatchewan nord, dans un espace de 70 milles en amont et 50 en aval de ce poste, en place la valeur à \$20,000 pour la saison.

C'est ainsi que beaucoup de nos colons, qui autrement auraient eu de la peine à s'en tirer, ont gagné de quoi acheter leurs provisions d'hiver.

On trouve une notable quantité de platine avec l'or, mais comme les mineurs n'en connaissent pas l'utilité ni le prix ils le rejettent dans la rivière. Ils trouvent également en grande quantité de petits rubis dont ils se débarrassent de la même manière.

Les colons attendent patiemment la voie ferrée qui maintenant—il y a lieu de l'espérer—ne tardera pas à passer ici. Tous ceux qui viennent visiter le pays s'étonnent qu'avec tant de ressources et d'avantages naturels une pareille région ait été si longtemps négligée.

Lorsqu'une fois un chemin de fer pénétrera dans cette région du nord il y a lieu de croire qu'il s'élèvera des villes qui ne le céderont à aucune de celles de l'ouest.

Il n'a pas couru de feux de prairie dans mon district depuis le printemps dernier, bien que tout fût sec et brûlé du soleil, et qu'il fit souvent grand vent. Et grâce à l'abondante neige tombée le 19 tout danger est disparu pour cette année.

CRIME.

Il n'a pas été commis de délits graves dans mon district pendant l'année dernière. Un individu du nom de Smith a été condamné à une amende de \$200 au commencement de l'année pour avoir vendu des liqueurs enivrantes, et deux autres l'ont été à \$50 chaque. Un Sauvage a été condamné à six mois de prison pour vol de chevaux; un Métis a été mis à l'amende à Victoria pour avoir chassé l'original en temps prohibé, et un individu trouvé coupable d'avoir mis le feu à la prairie.

D'autres personnes ont été poursuivies pour cette dernière contravention, mais il est très difficile d'établir la culpabilité des accusés; de là le peu de convictions obtenues.

Ainsi qu'on le verra par le tableau ci-joint des affaires criminelles, il a été commis plusieurs autres délits, mais aucuns qui vaillent la peine d'être mentionnés spécialement.

PATROUILLES ET POSTES AVANCÉS.

Voici quels sont les postes avancés de ma division :—

Edmonton.—18 milles ouest du chef-lieu de commandement.

Un officier, deux sous-officiers et dix à quinze hommes—suivant le chiffre de mon effectif—sont postés à Edmonton.

Ce détachement fait la patrouille au sud, par delà le creek à la Vase Noire; au nord-ouest jusqu'à la Plaine de Pierre, au lac Sainte-Anne, à Saint-Albert, à la Rivière-qui-Barre, etc.

Victoria.—60 milles nord-est du chef-lieu de commandement.

Un sous-officier et un constable ont été postés à cet endroit jusqu'au mois dernier, alors que sur votre ordre ils ont été retirés pour l'hiver.

Ils ont battu le pays au nord-est jusqu'au lac à la Selle, distance de 30 milles; jusqu'à la réserve d'Oreilles-d'Ours, à Wah-set-en-ow—18 milles, et au sud-est jusqu'au lac aux Œufs—8 milles.

Buttes de la Paix.—60 milles sud-ouest du chef-lieu de commandement.

Un sous-officier et un constable ont été postés ici jusqu'au milieu de septembre, alors que, par votre ordre, ils furent retirés pour l'hiver.

Ce détachement a été remplacé par des coureurs qui voyagent continuellement, lorsque le temps le permet, entre Edmonton et le creek aux Loups, où la patrouille de Red-Deer vient au-devant d'eux.

Red-Deer—100 milles sud du chef-lieu de commandement.

Il y a ici un sous-officier et cinq constables qui escortent la malle allant au nord et au sud, et battent la colonie de Little Red-Deer—25 milles ouest, le lac au Bison—35 milles est, l'établissement de l'Aveugle—8 milles nord, et la réserve des Piégânes, Creek aux Loups—40 milles nord.

Saint-Albert—19 milles nord-ouest du chef-lieu de commandement.

Il y a à Saint-Albert un sous-officier et deux constables qui y surveillent la colonie, laquelle s'étend sur plusieurs milles, ainsi que les réserves de la Plaine de Pierre, de la Rivière-qui-Barre, et autres dans leur district. Ce détachement a fait un bon service.

Ainsi qu'on le verra par la carte ci-jointe, cette région a été surveillée de près, et d'après ce qu'en disent ceux qui sont chargés d'en avoir soin, l'ordre y règne de la façon la plus satisfaisante.

Il a été envoyé au Lac-au-Castor, et de là, par la rivière Bataille, à l'établissement "Selway," une patrouille spéciale qui est revenue par la réserve des Buttes de l'Ours et la route de Calgary. Elle a vu et interrogé tous les colons, qui n'ont fait aucune espèce de plainte. Les chemins étaient bons, mais l'eau rare, attendu que tous les bas-fonds et beaucoup de coulées étaient taris.

Une patrouille spéciale est aussi allée au Lac-la-Biche pour examiner l'état général de cette partie de la région, et plus particulièrement pour s'enquérir de certaines rumeurs disant qu'il s'y fabriquait des liqueurs enivrantes, et que le jeu y faisait rage.

Après de minutieuses recherches la patrouille, qui resta quelque temps sur les lieux, constata que les rumeurs relatives aux liqueurs enivrantes étaient sans fondement; mais il n'y a pas de doute que les Sauvages se livrent beaucoup à leur passion du jeu, qu'on ne saurait empêcher.

En s'en revenant cette patrouille a ramassé un aliéné du nom de Coyle, trouvé errant à la recherche de lord Lonsdale. Elle l'a emmené au chef-lieu de commandement où il est encore—dans un état désespéré, j'en ai peur.

Il y a du bois et de l'eau en abondance sur la route la plus au nord que suit cette patrouille.

Des patrouilles de retour du Lac-Sainte-Anne et de la partie nord-ouest de la circonscription rapportent que des feux de forêts exercent encore leurs ravages, et que de grandes quantités de précieux bois ont été détruites. Il n'y a qu'une épaisse couche de neige qui pourrait mettre un terme à cette dévastation. Le bois est en abondance le long de ces routes, mais on ne trouve de l'eau que dans les plus grands lacs et creeks.

Le détachement de Red-Deer a envoyé des patrouilles au Lac-aux-Bisons, aux Lacs-de-la-Plume, à Lone-Pine, Little-Red-Deer, Wolf-Creek et Blind-Man, et, à l'exception d'un cas de vol avec effraction qui fait actuellement le sujet d'une information, aucune plainte de conséquence n'a été portée.

On voit donc que toute la région est tranquille et que l'ordre y règne.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SAUVAGES.

Les fonds de la rente annuelle payable aux Sauvages ont été escortés à partir de Calgary, et distribués aux agents des réserves de la Rivière-Bataille, de la Plaine-de-Pierre et du Lac-à-la-Selle.

Des escortes ont été fournies aux agents Deballinhard, Lucas et Mitchell pendant la période des paiements, qui ont tous été effectués en paix et avec ordre. Il ne s'est rien passé qui vaille la peine d'être rapporté.

La discipline et la conduite de la division ont été assez satisfaisantes.

Nombre des inscriptions dans le registre de punitions, 55.

Montant total des amendes imposées, \$242.20.

Quatre hommes ont été punis d'emprisonnement.

EXERCICE ET TIR À LA CIBLE.

Les exercices et tir à la cible annuels ont eu lieu, et, à peu d'exceptions près, tous les membres de ma division ont passé par le cours d'instruction ordinaire.

Les raisons de ces exceptions sont attribuables à la maladie, à l'incapacité d'aller à cheval, etc., et sont énoncées en regard des noms, dans la colonne des états réservés aux observations.

Le tir du mousqueton a donné de meilleurs résultats que l'année dernière, soit une moyenne de 56.40 pour 100.

Deux de mes hommes—le maréchal des logis Davidson et le sous-officier d'état-major Joyce—ont fait respectivement 307 et 303 points sur un total possible de 360.

A cause de la faiblesse relative de mon effectif et de la somme de services de patrouille, de postes avancés, et autres qu'il a fallu faire, ma division n'a pas reçu autant d'instruction que je l'aurais désiré et qu'elle aurait eue s'il en eut été autrement.

PHYSIQUE.

Ainsi que le verra par les chiffres qui suivent le physique général de la division est satisfaisant, puisque la stature moyenne des hommes est de 5 pieds 8 pouces, et leur mesure de poitrine 37½ pouces.

RECRUES.

Il n'est pas entré de recrues dans ma division cette année.
Sept hommes se sont rengagés.

SANTÉ.

Au commencement de l'année la santé de la division n'a pas été très satisfaisante ; il y a eu plusieurs cas sérieux d'esquinancie, causés sans doute par une température très variable. Néanmoins tout a disparu pendant l'été ; l'infirmerie est vide et je n'ai pas un seul malade nulle part.

Un homme accidentellement blessé d'un coup de feu a été soigné avec succès par le docteur Tofield, qui l'a parfaitement guéri en moins d'un mois après l'accident.

SUBSISTANCES.

Les vivres distribués aux hommes sont de la meilleure qualité, mais la récolte de pommes de terre ayant manqué, cette denrée—à cause de son prix extraordinaire, est remplacée de deux jours l'un par des haricots.

ARMES PORTATIVES ET BOUCHES À FEU.

Ma division n'a pas de canon.

Pour ce qui est des armes à feu portatives, le résultat d'un examen spécial des carabines montre qu'un grand nombre d'entre elles sont chambrées ou autrement usées, et selon moi elles devraient être remplacées par une arme plus solide et meilleure (un vrai mousqueton), moins compliquée et plus commode à porter à cheval.

Les revolvers sont excellents et tous en bon état.

DÉSERTIONS.

Je n'ai à faire rapport d'aucunes désertions.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Nombre des déposants pour l'année, 229 ; montant déposé, \$3,880.28 ; nombre moyen de déposants par mois, 19 ; montant moyen déposé par mois, \$323.35.

INSPECTION DE LA DIVISION.

La division et ses postes avancés ont été inspectés par le sous-commissaire les 12, 13 et 14 août dernier, et par le surintendant inspecteur Cotton le 28 novembre.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont généralement en bon état, mais comme nous en avons perdu douze dans l'incendie d'Edmonton le 14 septembre dernier, et vu qu'il sera probablement nécessaire d'en remplacer quelques-uns qui sont dans le cas d'être réformés le printemps prochain, il faudra environ 20 chevaux de remonte pour compléter l'effectif.

Les chevaux de remonte reçus le printemps dernier sont d'une assez bonne trempe, mais soit défaut naturel, soit accident de domptage, cinq d'entre eux ont des vices dans les jambes—soit au jarret, soit au boulet.

Au nombre des remontes devraient se trouver trois bonnes paires de chevaux trapus.

La division a perdu, pendant l'année, 14 chevaux, dont 12 périés dans l'incendie d'Edmonton ; les deux autres sont morts d'inflammations de cerveau et de boyaux.

Par le relevé ci-joint (non publié) on verra que la distance parcourue par les chevaux de ma division pendant l'année a atteint le chiffre de 184,369 milles.

Harnachement et sellerie.

Le harnachement de la division est en bon état mais beaucoup usé, et il faudrait trois gros harnais pour en remplacer qu'il sera nécessaire de réformer.

La sellerie est en assez bon état, et, avec des réparations, durera encore un an ; mais comme je l'ai dit l'année dernière le besoin d'une selle qui permette aux hommes de porter un poids plus considérable, et ainsi d'avoir moins à recourir aux voitures de transport, se fait beaucoup sentir.

TRANSPORT.

Les voitures de roulage de la division sont en bon état, mais il lui manque une légère voiture à ressorts pour le service de patrouille.

FOURRAGE.

L'avoine que nous recevons des fournisseurs est de la meilleure qualité, et c'est le district même qui la produit.

Pour la sécheresse que nous avons eue le foin est très bon. En outre du foin nouveau, j'en ai encore de l'année dernière que nous utilisons actuellement, et qui, par avoir été bien ameulonné et salé en même temps, est en excellent état.

ÉCURIES.

Les écuries du fort Saskatchewan ont besoin d'être rebâties sur un autre emplacement. C'est une nécessité, et cela devrait être fait l'année prochaine; autrement, la santé des chevaux souffrira, attendu que le "pontage" et les pièces de fondation sont pourris.

La nouvelle écurie louée à Edmonton est en bon état, mais je crois qu'elle sera froide.

A Red-Deer et à Saint-Albert les écuries sont bonnes.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général de la division est en bon état et suffisant pour les besoins actuels; mais dans le cas où ma division serait portée à son grand complet d'hommes et de chevaux, il ne serait guère suffisant.

Casernes et effets de casernement.

Au fort Saskatchewan une nouvelle chambre de troupe de 60 x 20 pieds a été construite et est maintenant occupée. Elle est bien faite et sera, je pense, à la fois salubre et confortable.

Voici un relevé des constructions, améliorations et réparations effectuées pendant l'année 1889:—(Voir rapport du surintendant Cotton, annexe B.)

A Edmonton un nouveau logement, qui sera chaud et confortable, a été loué de M. Macleod.

Red-Deer et Saint-Albert ont de bons quartiers.

Les travaux faits auront pour résultat de donner plus de place, une meilleure ventilation, plus de lumière et un meilleur logement sous tout rapport—toutes choses qui contribueront essentiellement à la santé et au bien-être des hommes.

C'est la division elle-même qui fabrique ses meubles de caserne. Des couchettes de fer relèveraient beaucoup l'aspect des chambres, et je compte qu'il en sera bientôt fourni.

COMBUSTIBLE.

Au fort Saskatchewan on brûle du bois qui coûte \$1.49 à \$1.60 la corde—le droit de 25 cents par corde compris.

Les feux de forêt qui ont couru en ces dernières années ont fait mourir de grandes quantités de bois à coton et de peuplier, et il faut que les fournisseurs aillent chercher ce bois sec à une distance de six à huit milles.

A Edmonton la houille sert à toutes fins, la cuisine exceptée. On se la procure d'un fournisseur, et elle coûte, délivrée, \$2.70 la tonne.

J'ai aussi amassé au fort Saskatchewan environ 120 cordes de bois qui sera bon à brûler l'hiver prochain.

Ce bois a été fait l'hiver dernier par des Métis en besoin qui ont été payés en vivres.

TÉLÉPHONES.

Il y a, dans ma division, un téléphone qui sert à correspondre entre le bureau de télégraphe d'Edmonton et les casernes de la police.

TÉLÉGRAPHES.

Il n'y a, dans mon district, qu'une seule ligne télégraphique, allant d'Edmonton, par voie du fort Saskatchewan et de Victoria, à Qu'Appelle.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Il n'y a pas de pompe à incendie dans mon poste. Tous les bâtiments ont des échelles sur leurs couvertures et sont pourvus de seaux, de grenades et de haches, outre lesquels il y a douze extincteurs portatifs et un Babcock, répartis de manière à être aussi utiles que possible.

Les hommes ont été fréquemment exercés au service de pompiers, et à chacun d'eux a été assignée sa fonction particulière en cas d'incendie.

SERVICE D'EAU,

L'eau dont on se sert au fort Saskatchewan et à Edmonton est bonne; la plus grande partie vient de la rivière Saskatchewan. Il y a des puits aux deux postes, mais l'eau en étant dure n'est pas aussi bonne que l'eau de rivière pour les fins générales.

CHEMINS ET PONTS.

L'année dernière les chemins ont été des meilleurs dans toutes les parties de ma circonscription, et la construction de ponts a de beaucoup dépassé celle de l'année précédente.

Les ponts de la route de Calgary sont tous en excellent état, à l'exception d'un seul, sur le creek Wolfe, qui a besoin d'être renouvelé.

Tous les ans la route d'Athabasca s'améliore grandement, et l'on est maintenant à construire, sur les rivières Vermillon et de l'Esturgeon, deux solides ponts, qui, à cause du trafic toujours croissant avec le nord, seront d'une grande utilité pour les rouliers et autres.

La route qui conduit au Lac-la-Biche en passant par Victoria (160 milles) est singulièrement dépourvue de ponts; ceux qu'il y a sont pour la plupart dangereux et inutiles, bien qu'il y ait plus de cours d'eau sur cette route qu'en aucune partie de ma circonscription.

Le pont du creek à la Vase Blanche entre Victoria et le Lac-à-la-Selle, construit par le département des affaires sauvages, a été emporté par la glace il y a deux ou trois ans, et n'a jamais été remplacé. Ce creek est très dangereux à l'eau haute.

Vu que la plupart des autres routes généralement fréquentées dans la région sont assez bien pourvues de ponts, celle-ci est la première dont devraient maintenant s'occuper les intéressés.

PASSAGES D'EAU.

Il y a dans ce district trois passages d'eau établis en vertu d'une charte, savoir: un au fort Saskatchewan, un à Edmonton et un à Red-Deer. Ils sont tous les trois desservis d'une manière satisfaisante. Ainsi que je le disais l'année dernière, un bac à Victoria serait d'une grande utilité et pour le public et pour la police, vu que le chemin d'ici à Victoria, sur le côté sud de la rivière, outre qu'il est meilleur que celui du côté nord en ce qu'il n'offre que trois creeks à traverser (sur l'un desquels il y a un bon pont), est considérablement plus court. Les rouliers de Calgary pourraient alors se rendre directement à la région du Lac-à-la-Selle et du Lac-la-Biche, par voie de Victoria, en abrégéant considérablement la route.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Les lois de tempérance actuelles sont à la fois faciles à éluder et difficiles à faire observer. L'opinion générale, tant du public que de ceux qui sont chargés de faire respecter la loi, est qu'il faut changer de méthode. Il ne m'appartient pas de discuter si l'on devrait recourir à une licence élevée, ou de dire quels autres règlements il faudrait faire; mais mon avis est que si l'on s'en tenait à l'état de choses actuel, les personnes qui demandent des permis devraient être plus particulièrement identifiées, car il n'y a pas de doute que beaucoup de ces permis sont accordés au nom de gens qui ne les ont jamais demandés, et qui, sans le savoir, servent de manteau à des personnes qui obtiennent ainsi des liqueurs destinées au commerce. Une autre raison est qu'il se trouve des gens toujours prêts à prêter leurs noms à des cabaretiers qui s'en servent de la même manière et dans le même but.

COLONS.

Un nombre considérable de nouveaux colons sont arrivés pendant l'année, et l'on s'attend à voir venir une affluence d'immigrants l'année prochaine.

La région a été visitée par des délégués—cultivateurs pratiques—tant du Canada-Est que du Dakota, lesquels se sont tous montrés surpris des énormes ressources

naturelles de cette zone du nord, de la fertilité du sol et de ses inépuisables richesses en houille, bois de construction et de clôture, foin et autres avantages offerts à l'agriculture.

Bien que pour la première fois depuis longtemps la sécheresse ait éprouvé le district cette année, grâce à l'abondante récolte de l'année dernière, l'effet ne s'en est pas fait sérieusement sentir comme dans le Dakota, où se sont trouvés ruinés nombre de gens dont beaucoup, nous disent les délégués de ce territoire, viendront au nord et recommenceront sur nouveaux frais dans notre région, l'année prochaine.

Il a été commencé, à Little-Red-Deer, un établissement islandais, qui, à ce qu'on dit, est dans un état assez florissant et augmentera probablement avec rapidité, attendu que ceux qui le composent actuellement sont bien satisfaits de la perspective qui s'ouvre devant eux.

Naturellement, il faut des communications par chemin de fer pour coloniser comme il faut la région, et lorsque nous les aurons ces communications—et il y a lieu d'espérer que ce jour n'est pas très éloigné—on peut s'attendre qu'un courant d'immigration durable se dirigera constamment de ce côté-ci.

ÉLEVAGE.

La région est éminemment propre à l'élevage des bêtes bovines, des moutons et des chevaux. Ses pâturages comptent parmi les plus beaux du Nord-Ouest; le foin et l'eau y sont en abondance. Les chevaux peuvent pâturer la plus grande partie de l'hiver, vu qu'ils trouvent un bon abri partout dans les bluffs de bois à coton et de saules.

GIBIER.

Dans cette région nous avons pour gibier l'original, l'élan, le chevreuil, l'ours, le castor, la loutre, le lynx, les renards, les loups, les carcajous, les coyotes, le vison, les lièvres, les rats d'eau, etc., les grues, les poules de prairie, les perdrix, les outardes, les oies blanches et les canards. On trouve aussi dans les lacs et les cours d'eau, le poisson blanc, l'esturgeon, le brochet, etc.

Le gros gibier, qui n'est pas aussi abondant, deviendra sans doute bientôt très rare. Ceci, bien que s'appliquant à toute espèce de bêtes fauves et d'animaux à fourrure, et résultant de la même cause, a particulièrement trait au castor.

Cet animal—l'un des plus féconds de son espèce—dont la fourrure est des plus précieuses et la chair la meilleure des nourritures, disparaît rapidement, parce qu'on tue étourdiment les jeunes comme les vieux pendant la saison de reproduction. Ce n'est pas tout; on tue aussi les jeunes en tout temps, sans égard à l'âge et à la grosseur de l'animal, et je suggérerais que le fait de tuer le castor au-dessous d'un âge à spécifier, ou ce que l'on appelle du "petit castor," fut qualifié crime ou délit.

Je ne puis m'exprimer trop énergiquement sur un sujet qui touche de si près à la question déjà assez épineuse du futur bien-être du Métis et du Sauvage. Si l'on ne prend pas quelque mesure—et cela sans perdre de temps—pour empêcher la destruction en masse du gibier, on en verra bientôt la fin; le Métis aussi bien que le Sauvage du nord y perdra ce qui pour son revenu et sa subsistance, a été sa principale ressource jusqu'ici, et la condition de l'existence même du naturel des grands bois.

Voici ce que dit au sujet du poisson l'inspecteur Piercy, qui a récemment visité la partie nord et parsemée de lacs de ma circonscription—le pays du poisson blanc:—

"Poisson.—C'est là une question qui devrait être signalée sur-le-champ à l'attention du gouvernement. D'après ce que j'entends dire le poisson diminue tous les ans, et au train dont on y va avant très peu d'années le poisson blanc n'existera plus que de nom.

"Les Sauvages ont appris à connaître, sans se tromper d'un jour, la saison du frai, alors que le poisson fréquente les eaux peu profondes et y est capturé.

"Ils ne connaissent rien de la pêche en eau profonde, mais on pourrait très facilement remédier à cette ignorance en envoyant des instructeurs aux différentes réserves."

Il y a de la perdrix et des poules de prairie en assez grande abondance, et le canard serait en nombre illimité n'était la manière dont des bandes errantes de

Sauvages pénètrent dans leurs retraites, détruisent leurs œufs, et exterminent les jeunes à l'aide de chiens et de bâtons, avant qu'ils soient en état de voler, pour ne rien dire de leur habitude de tuer pareillement les vieux dans le temps de la mue.

Cette année il y a plus de lièvres que l'année dernière, et leur nombre pourrait maintenant augmenter tous les ans jusqu'à ce qu'il devienne presque un fléau. Cela n'empêche qu'il s'en va diminuant, et que cet animal est, comme les autres, voué à l'extinction.

Au sujet de la destruction des cerfs et des animaux à fourrure, je me permets de suggérer qu'il soit pris des mesures rigoureuses pour les protéger pendant la saison de reproduction.

Il faudrait nommer de bons gardes-chasse, enjoindre aux agents de mettre les Sauvages en garde contre ces habitudes, et faire tous les efforts possibles pour empêcher ce qui finira par devenir une grande calamité.

Pour ce qui est de la destruction du poisson blanc, l'inspecteur Piercy, dans son rapport, suggère un remède à ce mal.

Quant à l'enlèvement des œufs de canards et à l'extermination des petits, je suggérerais qu'ainsi que décrété par l'ordonnance il ne fût permis à aucuns Sauvages de sortir de leurs réserves pendant la saison de reproduction, hormis que ce soit pour des affaires spéciales et connues.

SAUVAGES.

Les Sauvages des différentes réserves sont, et ont été pendant l'année, paisibles et contents. Ils ont commis très peu de délits et porté peu de plaintes.

En juin dernier deux têtes de bétail ont été tuées par des Sauvages sur la réserve de la Plaine-de-Pierre. Les coupables furent arrêtés et traduits devant l'agent Deballinhard qui recueillit les témoignages, et l'affaire fut renvoyée au département d'Ottawa.

Il ne sert à rien de déguiser le fait que la récolte des Sauvages a en grande partie manqué, et qu'ils seront à la gêne l'hiver prochain.

Autant que j'ai pu m'en assurer leur santé, en général, a été meilleure que l'année précédente.

FEUX DE PRAIRIE.

Voici un sujet très sérieux, en ce qu'il intéresse toutes les classes de la population. La force destructive du feu de prairie fait qu'il est très difficile de l'arrêter ou même de le contrôler dans sa marche.

En ces dernières années les feux de prairies sont devenus plus violents, et leurs ravages se sont exercés sur une plus grande étendue de pays. Dans ma circonscription cela peut sans doute s'expliquer par le fait que le grand nombre de fondrières, de creeks, de lacs et de marécages, qui avaient coutume d'être pleins d'eau, sont maintenant à sec. Ces endroits qui autrefois opposaient une barrière à l'incendie le favorisent aujourd'hui, vu qu'au lieu d'eau il ne s'y trouve plus que de longues herbes sèches.

A part des dommages et des pertes que subissent les colons, le pays en général est atteint dans ses parties vitales. De gros bosquets de peuplier et de bois à coton, précieux pour les fins de construction et comme matériaux de clôture, sont transformés en bois mort, qui, renversé par le vent, se perd en pourrissant à terre.

Les forêts de pin et de pruche ont beaucoup souffert, et d'énormes quantités de bois de prix y ont été détruites. Le mal, dans ces régions, vient de ce que le feu ronge à travers la mousse et les matières en décomposition, puis pénètre avant dans le sol, en sorte qu'il n'est jamais complètement éteint que lorsqu'il tombe des pluies continuelles ou une épaisse couche de neige.

Lorsqu'ils se développent dans l'automne ces incendies font aussi beaucoup de dommage aux terres à foin. Le sol étant très sec à cette époque de l'année, la racine de l'herbe périt par l'action du feu.

Et puis, faute de pâture pour les bêtes, il devient difficile de voyager; j'ai vu la route de Calgary tellement ravagée par les incendies qu'il était difficile d'y trouver un bon endroit de campement pour le moindre parti.

Du commencement de mars au milieu de mai—surtout en mars—presque tout la région a passé au feu; les incendies faisaient rage dans toutes les directions—a nord, au sud, à l'est et à l'ouest. La plupart du temps on les apercevait au loin pendant des jours avant qu'ils ne gagnassent nos environs, et il était impossible de dire où et comment ils avaient pris naissance.

Les membres de la division G ont rendu de grands services dans les environs de fort Saskatchewan, d'Edmonton et de Saint-Albert; et je puis dire que si dans le mois de mars les granges, les écuries, les clôtures et même les maisons de beaucoup de colons ont échappé à l'incendie, ces gens le doivent aux efforts de la police. A cette époque le harnais restait en permanence sur le dos des chevaux, qu'on se tenait prêt à atteler au premier avis, et l'on tenait aussi constamment des sacs mouillés dans des voitures afin de les avoir sous la main en cas de besoin. Des détachements à cheval furent aussi envoyés aux lieux plus éloignés.

Malgré toutes ces précautions beaucoup de biens furent perdus et plusieurs bâtiments détruits, y compris un moulin à farine, des maisons de la réserve de la Plaine-de-Pierre, et aussi du foin, des clôtures, etc., appartenant à des gens qui demeuraient trop loin pour que la police pût aller à leur secours.

Les hommes du chef-lieu de commandement ont sorti plusieurs fois.

Le détachement d'Edmonton a sorti cinq fois, et dans l'une de ces occasions la ville d'Edmonton a été menacée.

Le détachement de Saint-Albert a sorti quatre fois, et a rendu de grands services.

Il ventait très fort à cette époque, et comme tout était si sec les flammes ne rencontraient pas la moindre résistance. Des incendies que l'on croyait éteints éclataient de nouveau, ce qui s'explique par le fait que le feu pénétrait dans le sol et s'y tenait caché pour reparaître au premier coup de vent.

CAUSES.

Il n'y a pas de doute que les incendies de prairie sont quelquefois commencés par des cultivateurs qui ignorent ou regardent avec indifférence le danger qu'il y a à mettre le feu pour nettoyer leurs champs ou brûler les vieux fonds de leurs terres à foin, et aussi par des rouliers qui laissent leurs feux le long de la route sans les éteindre complètement.

Il est extrêmement difficile de retrouver les auteurs de ces accidents, et c'est ce qui explique pourquoi si peu de coupables sont punis.

Une autre cause, très fréquente selon moi, réside dans le fait que des Sauvages faisant la chasse se servent de vieux chiffons et autres matières inflammables pour bourrer leurs fusils. Cette espèce de bourre prend feu au contact de la poudre, et laissée en combustion sur le terrain, elle explique sans doute comment il se fait qu'en beaucoup de cas des incendies se déclarent dans des endroits retirés.

Il y a beaucoup d'autres causes, mais je crois que celles-là sont les principales.

J'ai porté la plus grande attention à ce sujet, et tous les détachements de patrouille reçoivent des instructions sévères et spéciales à cet égard.

J'ai fait répandre des exemplaires de l'ordonnance relative aux feux de prairie, et tout ce qui était possible a été fait pour combattre ce dangereux élément.

SECOURS AUX MÉTIS.

Moins de Métis ont demandé et reçu des secours l'hiver dernier que l'hiver d'au paravant.

Le parti qu'on a pris d'exiger de l'ouvrage en retour des vivres distribués à titre de secours donne de bons résultats, et je ne puis suggérer de meilleure méthode. Les comptes qui vous ont été expédiés justifieront cet avancé.

Les demandes de secours commencent déjà à arriver. L'insuccès des récoltes, surtout de celle des pommes de terre, se fera rigoureusement sentir parmi cette classe de la population, et il n'y a pas de doute qu'il faudra la secourir de manière ou d'autre.

Les états suivants accompagnent le présent rapport, savoir :—
Une liste des causes criminelles instruites pendant l'année, et
Un relevé du nombre de milles parcourus (non imprimés).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,

Surintendant, commandant la division G.

Au commissaire de la police à cheval du N.-O.,
Régina, Ass.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT JARVIS, COMMANDANT LA DIVISION B.

RÉGINA, 30 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant du service fait par la division que je commande pendant l'année expirant ce jour.

Régina est resté le chef-lieu de commandement de la division pendant l'hiver, et il y avait 7 détachements de répartis entre les circonscriptions de la Montagne-de-Bois et de la Montagne-de-l'Original, ainsi qu'énoncé à mon rapport de l'année dernière. Le détachement envoyé au Manitoba, l'automne dernier, y a passé l'hiver.

Après que j'eus reçu l'ordre de recommencer les patrouilles d'été, le quartier général de la division quitta Régina, le 29 avril, pour la Montagne-de-Bois, où il arriva le 4 mai. L'inspecteur McGibbon retira ses détachements du Manitoba et les conduisit à Wood-End, où ils arrivèrent le 2 mai.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION ET CRIME.

Les quelques colons disséminés dans cette partie des territoires du nord-ouest sont des habitants paisibles et soumis aux lois. Il n'a pas été commis de crimes dans ma circonscription.

PATROUILLES ET POSTES AVANCÉS.

La région entière a été battue en tout sens depuis le 4 mai jusqu'au 9 novembre, mais avec difficulté pendant les deux derniers mois, à cause de la rareté de l'eau et de la pâture. Il a été établi des postes avancés à Willow-Bunch, Wood-End, Allameda et Cannington. Pendant l'automne un détachement a aussi été posté à la Butte-du-Cheval-Pinto à 50 milles ouest de la Montagne-de-Bois. Il y a du bois et de l'eau à la Butte-du-Cheval-Pinto, et je me propose d'y construire une baraque et une écurie l'année prochaine.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Les hommes postés à Cannington ont, toutes les semaines, visité les réserves de la Montagne-de-Bois. Dans cette circonscription il n'y a pas d'autres Sauvages compris dans les traités.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

La police a fait le service douanier de la frontière.

Les détachements postés dans le Manitoba l'automne et l'hiver derniers pour empêcher la contrebande le long de la frontière méridionale de la province furent retirés à la fin d'avril; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que leur présence dans le Manitoba était devenue une nécessité, et ils reçurent l'ordre d'y retourner en juin. Au commencement de juillet d'autres hommes furent envoyés de la Montagne-de-Bois dans l'est, pour surveiller le pays entre la Montagne-à-la-Tortue, la Souris et l'Andouiller, avec Sourisford pour chef-lieu de commandement.

L'honorable Mackenzie Bowell, ministre des douanes, accompagné de M. Parmalee, sous-commissaire, et du capitaine G. H. Young, inspecteur des ports, a visité la contrée en septembre. C'est ma division qui a pourvu aux moyens de transport depuis Deloraine, Man., jusqu'au poste de Kennedy, sur la rivière au Lait—distance de 600 milles—et un officier a accompagné les voyageurs tout le long de la route.

Cette division surveille actuellement la frontière internationale, dans les intérêts du département, depuis Rhineland, Man., jusqu'à la rivière à la Vase-Blanche—distance de 250 milles.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite des membres de cette division ont été très bonnes, à preuve qu'on n'a eu à leur reprocher que bien peu de fautes, et toutes des fautes légères. La bonne conduite de ces hommes est d'autant plus louable qu'ils sont

disséminés par groupes de deux ou trois dans une grande étendue de pays, qu'il leur faut compter en grande partie sur leurs propres ressources, avec leur seul jugement pour guide, et que beaucoup d'entre eux sont fort éloignés du contrôle immédiat d'un supérieur.

INSTRUCTION MILITAIRE ET TIR À LA CIBLE.

Il n'est guère d'occasion d'exercer la police de cette division, attendu qu'on n'a jamais un grand nombre de ses membres sous la main. Lorsque vint l'ordre d'envoyer une section à Régina, lors de la visite du gouverneur général, on dut faire venir des hommes des différents postes avancés pour la composer.

Le tir à pied a été exécuté de temps à autre, lorsqu'il y avait des hommes en disponibilité, et la moitié environ de la division s'en est acquittée. Comme il n'y a guère eu d'exercice préliminaire, il ne faudrait pas trop juger du tir de la division d'après son résultat. Il est des hommes qui n'ont pu tirer qu'à un petit nombre de portées à la fois, et plusieurs semaines se sont écoulées avant qu'ils revinssent au poste achever le cours.

L'air a été obscurci par une épaisse fumée tout l'été, ce qui a beaucoup nui au tir exécuté aux plus longues distances.

PHYSIQUE.

Le physique est généralement bon, sa moyenne étant considérablement au-dessus de la règle. A très peu d'exceptions près, les membres de cette division sont en état de supporter les rigueurs de la vie de prairie.

RECRUES.

Pendant l'hiver il est arrivé à Régina plusieurs recrues dont quelques-unes ont été incorporées dans cette division aussitôt après leur enrôlement. Certaines de ces dernières furent plus tard transférées à d'autres divisions, en sorte qu'il n'en restait plus que neuf lorsque la division partit pour le service d'été. Ces hommes se sont bien comportés, mais étant si éloignés du chef-lieu de commandement ils n'ont guère eu d'occasions de s'instruire, et l'on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils sachent grand-chose des devoirs exigés d'eux. A cause de sa position particulière cette division n'a besoin que d'hommes expérimentés.

SANTÉ.

En général la division a joui d'une bonne santé; le seul cas de maladie grave a été celui du constable A. Campbell (numéro de matricule 2,021), qu'une fièvre typho-miasmatique a tenu au lit pendant trois mois, mais qui est maintenant en convalescence.

SUBSISTANCES.

Cette année les vivres ont été de bonne qualité et en quantité amplement suffisante. Le bœuf et les pommes de terre, que l'on achète à la Montagne-de-Bois et à Willow-Bunch, ne sauraient être surpassés.

Dans le Manitoba tous les détachements ont trouvé de bonnes pensions soit dans des fermes soit aux hôtels.

Il devrait être gratuitement distribué des légumes secs et de la farine d'avoine tous les postes avancés qui touchent la ration pendant l'hiver.

EFFETS DE HAVRESAC ET D'HABILLEMENT.

L'habillement et les effets de havresac de cette division sont en bon état, mais plusieurs distributions sont en retard. Il en est particulièrement ainsi pour les pantalons d'ordonnance : je n'ai pas été capable de me procurer les plus grands, dont on a tant besoin.

Il y a encore des capotes de peau de veau en usage, mais c'est un article qui ne vaut rien et qui devrait être remplacé par quelque chose de plus propre au service, surtout pour les hommes qui passent l'hiver en dehors.

Je suggère encore une fois de ne faire les distributions d'habillement qu'à une date fixe, tous les ans, à tout le corps à la fois et par divisions. On éviterait ainsi beaucoup d'ouvrage de bureau, et comme tout l'habillement serait du même âge et du même modèle, il offrirait certainement un meilleur aspect.

ARMES PORTATIVES ET BOUCHES À FEU.

Cette division n'a pas d'artillerie.

Les mousquetons Winchester se dégradent peu à peu à raison de vétusté, et exigent de plus en plus des réparations tous les ans. Il est étonnant qu'ils aient si bien duré, eu égard au rude usage qu'il faut nécessairement en faire et le peu de chance qu'on a de pouvoir les entretenir convenablement. Je suis d'avis qu'il faudrait les remplacer peu à peu par une meilleure arme.

Les revolvers Enfield actuellement en usage sont en bon état, et sont propres au service de la police. Les cartouches reçues cette année se sont toutes trouvées bonnes.

MUTATIONS, DÉGAGEMENTS ET DÉSEXTIONS.

29 sous-officiers et soldats et 7 chevaux ont été transférés d'autres divisions à celle-ci, et 31 sous-officiers et soldats l'ont été de cette division à d'autres.

Sept hommes ont été dégagés, dont 3 à prix d'argent, et 4 par l'expiration de leur temps de service.

Il y a eu sept désertions depuis mon dernier rapport. Un homme a déserté pendant qu'il était en permission à Winnipeg, l'hiver dernier, et deux ont déserté de Régina. Les quatre autres ont déserté à diverses dates pendant qu'ils étaient de service au Manitoba. Deux de ces derniers, qui se sont livrés, ont subi un emprisonnement à Régina, et ont été chassés du corps. Voici les noms de ceux qui ont déserté, savoir :—

Le constable C. D. Seals, n° de matricule 1718, en décembre.

Le constable W. Fiedler, n° de matricule 1394, en décembre.

Le constable F. Clark, n° de matricule 1843, en janvier.

Le constable I. Elwood, n° de matricule 1829, en mars.

Le constable H. Smith, n° de matricule 2233, en avril.

Le constable G. Jennings, n° de matricule 2224, en octobre, et

Le constable W. Anderson, n° de matricule 2342, en novembre.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Les dépôts à la caisse d'épargne ont quelque peu baissé cette année ; total, \$3,800. Le nombre des déposants s'est élevé à 52, ce qui donne, par tête, une moyenne de près de \$75.

FORCE DE LA DIVISION.

L'effectif moyen pendant l'été a été de 3 officiers, 3 sous-officiers d'état-major, 4 maréchaux des logis, 6 brigadiers, 57 hommes, 32 chevaux de harnais et 46 chevaux de selle. Comme il y a 15 postes avancés à desservir—ce qui veut dire une distance de 500 milles à parcourir, en ligne droite—il semblerait que quelques hommes et chevaux de plus pourraient être utilisés avec avantage dans ma circonscription.

DÉTACHEMENTS, EN HIVER.

Voici quelle est la répartition des détachements qui passent l'hiver en dehors :—

Nom de la localité.	Inspecteurs.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.
Montagne-de-Bois		1		6	7	7
Willow-Bunch			1	2	3	3
Houillères				2	2	2
Alameda			1	2	3	4
Carnduff				2	2	2
Manitoba (10 détachements).....	1	1	2	17	21	22
Totaux de l'effectif.....	1	2	4	31	38	40

On remarquera que le détachement de Cannington ne figure pas dans la liste qui précède, ce poste étant maintenant desservi de Moosomin, dont il n'est éloigné que de 42 milles.

INSPECTIONS DE LA DIVISION.

J'ai visité et inspecté, par deux fois durant l'année, chaque poste de cette division ; et beaucoup de détachements plus à la portée de la Montagne-de-Bois ont été visités plus fréquemment. Les armes et les effets de havresac ont été inspectés chaque fois que la chose s'est trouvée possible.

CHEVAUX.

La division est assez bien montée, mais il y a environ 6 chevaux de harnais et 4 chevaux de selle qui ne sont pas propres au service qu'on leur fait faire. Quelques-uns d'entre eux servent à la police depuis quatre ou cinq ans, et bien qu'il pourraient durer encore un an ou deux à de légers travaux ils ne sont pas propres aux longs voyages que nous avons à faire dans cette circonscription.

Tous les chevaux de selle laissés en la possession des détachements du service d'hiver ont été rompus au harnais et accoutumés au brancard.

Les seuls accidents ont été la mort du cheval n° de matricule 1174, arrivée en mars, à la Montagne-de-Bois, et celle du cheval n° 1615, qui s'est cassé la jambe, en octobre et qu'il a fallu abattre.

Le nombre total de milles parcourus par les 78 chevaux de cette division s'élève à 130,691. Dans ce chiffre se trouvent compris 3,000 milles faits par mon propre attelage.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La sellerie et le harnachement en usage dans cette division sont en bon état et propres aux fins du service, à l'exception de deux harnais dont j'ai parlé dans mon dernier rapport.

TRANSPORT.

Toutes les voitures à roues sont en bon état, à l'exception d'une demi-douzaine de grosses voitures de roulage qui sont presque finies ; elles sont très vieilles et ont constamment besoin de réparations.

Les demi-ressorts des voitures de patrouille ont cédé dès le commencement de la saison ; après qu'ils eussent été réparés quelques fois, je les ai faits enlever tout à fait, et je m'aperçois que ces voitures font à peu près aussi bien l'affaire sans les ressorts. On a brisé plusieurs des voitures de roulage en charroyant du bois de chauffage qu'il fallait aller chercher par des chemins difficiles.

FOURRAGE.

L'avoine destinée à la circonscription de la Montagne-de-Bois a été envoyée d'ici ; elle était de bonne qualité et nette. Celle destinée aux détachements de la Montagne-de-l'Original a été achetée à bon compte, dans le printemps, à Moosomin, et son transport n'a pas coûté trop cher.

A cause de la persistance de la sécheresse, la récolte de foin a été mauvaise cette année, mais j'en ai trouvé assez—et d'assez bonne qualité—pour nos besoins, au même prix que l'année dernière.

Dans le Manitoba ceux qui hébergent les détachements fournissent le fourrage.

ÉCURIES.

Il n'a pas été fait de changements aux écuries cette année. Ainsi que je l'ai suggéré dans mon dernier rapport, il faudrait une addition à l'écurie du poste de la Montagne-de-Bois, et une petite écurie à Willow-Bunch.

Le projet de construire, cette année, des écuries pour le service de patrouille, est momentanément abandonné à cause du tarissement des eaux à trois des endroits où l'on avait l'intention de bâtir.

CASERNE ET EFFETS DE CASERNEMENT.

Il n'y a pas de caserne dans ce district; la division vit sous la tente depuis avril jusqu'à novembre. Pour ne rien dire de la santé et de la propreté, il suffirait de ce qu'on dépense pour renouveler les tentes, les poêles de campement, le combustible, etc., pour construire une bonne caserne.

A Willow-Bunch le vent ayant réduit les tentes en lambeaux, j'ai loué, à partir du 1er octobre, et moyennant \$5 par mois, une petite maison dans laquelle s'est logé le détachement.

Les effets de casernement délivrés à la division, à Régina, dans le cours de l'hiver, laissent beaucoup à désirer. Je suis entièrement de l'avis de ceux des officiers qui ont déjà si fortement recommandé de remplacer les planches de lit et tréteaux par des couchettes de fer.

COMBUSTIBLE.

On peut dire qu'il n'y a plus de bois de chauffage à la Montagne-de-Bois. Le fait que la division a dû se pourvoir elle-même de bois lui a imposé un surcroît d'ouvrage très considérable. A la Montagne-de-Bois seule il y avait, pendant les deux derniers mois, vingt et un poêles qui chauffaient constamment, et ce fut une lourde tâche pour les hommes que de les tenir allumés.

Il y a en abondance, dans le voisinage, de la houille d'assez bonne qualité, mais on ne saurait l'extraire sans une certaine somme de travail, aux frais duquel il n'a pas encore été pourvu.

TÉLÉPHONES.

Le printemps dernier le département des télégraphes de l'Etat a installé des téléphones qui ont permis de correspondre pendant une courte période entre la Montagne-de-Bois et Moose-Jaw, distance de 100 milles. Mais l'instrument de la Montagne-de-Bois a été brûlé par la foudre, et on l'a envoyé au surintendant des télégraphes de l'Etat pour qu'il le fasse réparer. La ligne a bien fonctionné le temps que l'instrument a été en usage.

TÉLÉGRAPHE.

Le télégraphe de Moose-Jaw à la Montagne-de-Bois a assez bien fonctionné cette année, mais il ne sera satisfaisant pour les fins de la police que lorsque la ligne sera prolongée de Moose-Jaw à Régina.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Il n'y en a pas au poste de la Montagne-de-Bois, l'eau la plus proche est à 300 verges.

SERVICE D'EAU.

Ce service est bon par tout le district, bien qu'en quelques cas l'eau ait manqué cette année où l'on ne sache pas qu'elle ait jamais tari auparavant. Il est vrai qu'il n'a pas tombé de pluie depuis le mois de juin.

Au poste de la Montagne-de-Bois le creek est à 300 verges ouest, et il y a une bonne source à 500 verges sud-est. On pourrait amener l'eau de cette source au poste à l'aide d'un conduit pour lequel il faudrait environ 2,000 pieds de bois. La chute est d'environ 40 pieds avec bonne pente.

CHEMINS, PONTS ET BACS.

Les routes sont bonnes par tout le district. Il n'y a ni ponts ni bacs, et il n'en est pas besoin non plus.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Ces lois n'ont pas été enfreintes dans le district. La quantité totale de boisson importée pendant l'année est restée au-dessous de 50 gallons.

COLONS, RÉVOLTE ET ÉLEVAGE.

La partie est de cette région, depuis Alameda jusqu'à la limite du Manitoba, est peu colonisée. Le sol y est généralement bon, mais l'éloignement de tout chemin de fer est sans doute cause que la contrée n'est pas plus établie.

Un seul colon est venu dans la circonscription de la Montagne-de-Bois ; il s'est établi au Petit Lac des Bois, environ 20 milles sud-est du poste.

La récolte a manqué partout, à cause de la sécheresse extraordinaire.

La contrée qui entoure immédiatement la Montagne-de-Bois offre de bons avantages pour l'élevage sur une petite échelle. Le rancho le plus rapproché est à 60 milles nord, sur le creek des Vieilles-Femmes, à l'endroit où il se jette dans le lac.

GIBIER.

Le gibier à presque entièrement disparu de la région. Par leurs chasses d'été les Sauvages sont venus à bout d'en voir la fin.

SAUVAGES.

Les Sioux de Moose-Jaw ont fait leur visite annuelle à la Montagne-de-Bois et y ont passé la plus grande partie de l'été. Une petite bande de Cris a passé dans l'automne, s'en revenant du territoire américain à sa réserve du Lac-Croche.

FEUX DE PRAIRIE.

Toute la région a été dévastée par des feux de prairie qui ont atteint la Montagne-de-Bois au commencement d'octobre. Si subite a été l'irruption de ces feux qu'on a eu beaucoup de peine à sauver le foin du poste. Dans les endroits les plus peuplés une partie des colons ont perdu leur foin, et quelques-uns même leurs bâtiments.

A Willow-Bunch un enfant a été brûlé à mort ; ses parents (des Sauvages) ont perdu leur tente, leurs couvertures et tout ce qu'ils possédaient.

On n'a pas pu remonter à l'origine de ces incendies.

SERVICE GÉNÉRAL.

En outre des patrouilles régulières qu'elle a faites, et dont j'ai déjà parlé, cette division a battu une vaste étendue de pays, à la recherche de chevaux et bêtes bovines égarés, cherchant du bois et de l'eau, et explorant généralement la contrée. Dans le Manitoba, outre le service douanier, la délivrance de permis de coupe de foin et de bois a été confiée à nos hommes.

Le 18 août le shérif adjoint W. B. Cathey, du Montana, arriva à la Montagne-de-Bois, à la poursuite d'un soi-disant meurtrier qui était passé par le poste la veille, en route pour le nord. Pourvu d'un cheval frais, et accompagné du brigadier Brown, ce fonctionnaire poussa, le lendemain, jusqu'à Moose-Jaw—distance de 100 milles. L'individu (nommé Brazier) qu'il cherchait fût arrêté à quelques milles de Moose-Jaw, et il retourna aux Etats-Unis avec le shérif pour y subir son procès.

Un nommé Martin arriva du Montana en octobre, avec un cheval affecté de la morve ; sur un certificat de ce fait, donné par le maréchal des logis vétérinaire, la bête fut abattue, et l'homme s'en retourna aux Etats.

Les couvertures en bousillage du magasin d'habillement et de l'infirmierie ont été remplacées, dans le mois de juillet, par une bonne couverture en planche et bardeau, et le bâtiment acheté de la *Home Land and Cattle Company*, l'année dernière, à été transporté au poste et rebâti pour servir de logement à l'inspecteur et au maréchal des logis chef, et aussi de magasin de troupe.

L'ancienne écurie a été planchée et transformée en chambre d'ordinaire de troupe, et une cuisine y a été ajoutée en arrière. Une boutique de menuisier et peintre a aussi été construites en appentis, en arrière du magasin d'habillement.

SERVICE SPÉCIAL.

La route allant de Wood-End à l'ouest passe du côté américain de la frontière internationale la distance d'environ vingt milles. Avec l'aide de l'inspecteur McGibbon je déterminai la limite des deux pays à cet endroit, et la marquai au moyen de tas de pierres ; puis je traçai et ouvris, de Wood-End à Long-Creek, une nouvelle route courant parallèlement à la frontière, mais à deux milles nord de la ligne, et entièrement sur le territoire canadien. C'est la route que suivront dorénavant

toutes nos patrouilles. Elle sera probablement avant longtemps continuée jusqu'à la Big-Muddy, et de là directement à Willow-Bunch. Une exploration a démontré que cette ligne est praticable et vaut mieux que l'ancienne route actuellement suivie.

Une partie de la frontière internationale, d'environ 14 milles de longueur, près du poste de Kennedy, sur la rivière au Lait, n'ayant pas été marquée lorsque l'arpentage fut fait, je me procurai une lunette méridienne, et j'allai, au commencement de septembre, déterminer les limites des deux pays à cet endroit. J'élevai des monuments de pierres à des distances convenables les uns des autres, et je fis défricher la ligne à travers la vallée de la rivière au Lait. Cette ligne est aujourd'hui définitivement fixée. Dans l'exécution de ce service j'ai reçu beaucoup d'aide de la part de l'inspecteur Baker, qui avait son poste dans ces parages, et qui avait précédemment exploré à fond le pays environnant et avait trouvé les points de départ et d'arrivée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. W. JARVIS,

Surintendant, commandant la division B.

Au commissaire de la police à cheval du N.-O.,
Régina.

ANNEXE K.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT W. D. ANTROBUS, COMMANDANT LA DIVISION C.

CHEF-LIEU DE COMMANDEMENT DE LA DIVISION C. DE LA P. C. DU N.-O.,

BATTLEFORD, 30 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirant ce jour.

Voici quelle a été la répartition des membres de ma division pendant l'année savoir :—

Postes.	Officiers.	Sous-officiers.	Constables.	Chevaux.
Battleford.....	4	13	51	61
Lac-Union.....		1	7	8
Bresaylor.....			3	3
Bois de Soixante-Milles.....			2	2

Le détachement de Bresaylor a été rappelé au commencement du printemps, avant mon arrivée; il n'a pas été rétabli depuis, mais une patrouille est allée là régulièrement toutes les semaines.

J'ai pris le commandement de cette division des mains du surintendant inspecteur Cotton le 20 mai dernier, et j'ai tout trouvé en bon état. Peu après j'ai visité les postes avancés, où tout m'a paru satisfaisant, à l'exception des bâtiments du Lac-aux-Oignons, dont je parlerai plus loin.

L'état général de la circonscription ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'ordre et de l'obéissance aux lois, mais je regrette d'avoir à dire que par suite d'un été très sec la récolte n'a pas été satisfaisante. Néanmoins, chacun paraît gagner sa vie. J'espère donc que l'hiver prochain le gouvernement n'aura pas à fournir de vivres aux Métis indigents, ainsi qu'il l'a fait l'hiver dernier.

Un certain nombre de Métis, dont quelques-uns du voisinage du Lac-aux-Canards, se sont établis au Lac-au-Brochet, environ 30 milles au nord de Battleford. J'ai la certitude que cet établissement ne tardera pas à prospérer, attendu que le sol est fertile et le foin bon, que la contrée abonde en lacs où le poisson blanc foisonne, et qu'il y a du bois, gros et petit, en abondance.

SERVICE GÉNÉRAL.

Le 3 décembre 1888, une dénonciation fut faite sous serment contre madame I. D. O'Neil, de Battleford, chez qui se manifestaient des symptômes d'aliénation mentale. L'inspecteur Howe lança un mandat en vertu duquel cette femme fut enfermée. A la même époque et pour la même raison on enferma un nommé Joseph Nolin dans le corps de garde du poste. Tous deux ayant paru devenir dangereux quelques jours plus tard, furent, sur un ordre du lieutenant-gouverneur, conduits à Winnipeg sous bonne escorte.

Le 12 décembre au soir un homme du détachement de Bresaylor arriva ici et rapporta qu'un nommé Poitier avait été accidentellement tué d'un coup de feu, le jour même, par le fils de Mr Peter Taylor, de Bresaylor. L'inspecteur Chalmers et le coroner Laurie se rendirent à Bresaylor, et, après avoir assemblé un jury, se transportèrent au lieu de l'accident, sur le rancho de Mr Taylor, situé à environ dix milles de l'établissement. Il paraît que Poitier et le jeune Taylor étaient en train d'abattre une taure à coup de carabine, lorsque Poitier, après avoir tiré, posa l'arme

par terre sans retirer les cartouches qui restaient dans son magasin, et au moment où Taylor ramassait la carabine un coup partit qui étendit Poitier raide mort. Comme ce malheur avait été purement accidentel on s'en tint à ces constatations légales.

Le 12 janvier l'agent signala la présence en ville d'un certain nombre de sauvagesses non munies de permis et sans moyens d'existence apparents. Elles furent immédiatement arrêtées et forcées de retourner à leurs réserves respectives.

Le 16 janvier fut commencé, pour tous les sous-officiers et constables disponibles, un cours d'exercice qui se continua tous les jours de beau temps et fut couronné de très bons résultats.

Le 9 février, vers cinq heures du matin, l'atelier de photographie de M. H. A. Head fut détruit par un incendie. Comme c'était un bâtiment détaché construit en charpente, et qu'il ventait fort dans le temps, il n'y eut pas moyen de le sauver.

Le 5 mars on aperçut de très grands feux de prairie parmi les Buttes de l'Aigle. Une couple d'hommes furent immédiatement dépêchés vers cet endroit, avec instruction de s'assurer s'il y avait danger que l'incendie se propageât, mais il leur parut que ces feux avaient été allumés par des cultivateurs qui en avaient soin et en étaient complètement maîtres.

Le 20 mars l'inspecteur Morris partit pour aller inspecter le détachement posté au Lac-aux-Oignons.

Le 13 avril au matin on s'aperçut que le feu était pris dans la chambre de la chaudière; on recourut immédiatement aux seaux à incendie, et le feu fut éteint avant qu'il eut fait aucun dégât.

Le 22 avril le juge McGuire arriva, et le lendemain il ouvrit la cour. Le seul procès à instruire était celui de William Ducharme, dont je rends compte plus loin.

Le 26 avril au soir un vent furieux renversa une grande partie de la palissade. Comme cette palissade ne constitue aucune protection pour le poste, je recommanderais que ce qui en reste fût démolí et que l'on en fit du bois de chauffage.

Le surintendant inspecteur Cotton arriva le 27 avril, et le lendemain il prit des mains de l'inspecteur Howe le commandement provisoire de la division.

L'inspecteur Howe partit le 2 mai, après avoir remis la division entre les mains du surintendant inspecteur Cotton.

J'arrivai ici le 19 mai, et pris le commandement de la division le lendemain. Le surintendant inspecteur partit le 23.

Le 25 mai je fus informé par l'agent Williams qu'une Sauvagesse nommée Pesowit, de la réserve de Poundmaker, était accusée d'avoir tué du bétail appartenant à une autre Sauvagesse de la réserve voisine. J'envoyai immédiatement des hommes l'arrêter, mais en arrivant à la réserve ils apprirent qu'elle était partie pour le sud avec son mari et deux autres Sauvages. Je télégraphiai le signalement de ces personnes, avec instruction de les arrêter, au commandant du poste de Maple-Creek.

Le 3 juin fut commencée la première d'une série de patrouilles hebdomadaires, dont je vous ai déjà fait connaître tous les détails dans mes rapports de chaque semaine.

Le 12 juin au matin la nouvelle nous arriva que le désordre régnait parmi les Métis du côté sud de la rivière Bataille. Un détachement fut aussitôt formé et envoyé sur les lieux, mais il se trouva qu'il n'y avait eu rien de plus sérieux qu'une légère querelle de famille. On arrêta un nommé Poitras qui fut relâché le lendemain après semonce.

Le 14 juin fut commencé le tir annuel à la cible sous la direction du maréchal des logis Dunne. A une ou deux exceptions près chaque membre de la division passa par un cours complet de tir à pied et à cheval dont les résultats accusèrent beaucoup de progrès sur le tir de l'année dernière. Je vous expédie, sous une autre enveloppe, les registres où sont consignés en détail les résultats du tir de cette année.

Avec votre permission un détachement composé de 16 sous-officiers et constables, sous les ordres de l'inspecteur Morris, partit le 17 juin pour Saskatoon, dans le but de se mesurer avec la division F en un concours de tir pour la coupe de la Baie-d'Hudson. Cette coupe est offerte par les fonctionnaires de la Compagnie de la Baie-

d'Hudson, et doit être remportée deux ans de suite. La division F a réussi à la gagner cette année.

Le 19 juin le lieutenant-gouverneur Royal et le surintendant Gagnon arrivèrent. Une escorte à cheval fut envoyée au-devant d'eux. Son Honneur visita la caserne le lendemain et exprima son appréciation de la manière dont tout était conduit.

Le 9 août l'instructeur d'agriculture Applegarth accusa un Sauteux, du nom de Wee-ass-ka-win, d'avoir mis le feu à la prairie.

Cet incendie avait fait rage pendant quelques jours sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, et avait balayé une très grande étendue de pays, causant une perte considérable de foin dans le voisinage du lac au Brochet. J'envoyai arrêter le Sauvage, qui, trouvé coupable, fut condamné à \$5 d'amende et les frais, ou dix jours de prison aux travaux forcés. Le feu du campement de ce Sauvage s'était communiqué à la prairie, et comme il fut prouvé qu'il avait essayé de l'éteindre, je le tins quitte à meilleur compte que je ne l'aurais fait s'il en eut été autrement.

Vers midi, le 20 août, on aperçut un grand feu de prairie près de la ville, dans la direction de la ferme de M. J. M. Skelton. Je fis immédiatement atteler deux ou trois paires de chevaux et me rendis sur les lieux avec tous les hommes dont je pouvais disposer. L'incendie faisait rage à notre arrivée, et comme il ventait fort on crut pendant quelque temps que la ville serait en danger; mais après quelques heures de rude travail nous réussîmes à éteindre le feu avant qu'il eut fait des dégâts sérieux.

Comme l'incendie ne devait son origine qu'à un accident, en ce que c'était le vent qui avait communiqué à la prairie le feu de campement de M. Skelton, je ne crus pas devoir exercer de poursuites à cet égard.

Le 9 octobre commença le paiement des deniers de la rente annuelle constituée par traité en faveur des Sauvages. Je ne parlerai pas ici du service qu'a fait la division en cette circonstance, me contentant de vous renvoyer au chapitre de mon rapport relatif à "l'Aide au département des affaires sauvages."

Le 13 novembre furent traduits devant moi un certain nombre de Cris qu'un membre de la police indigène, récemment organisée par le département sur la réserve de Poundmaker, accusait d'être sous l'influence de la boisson. Après avoir soigneusement instruit l'affaire je crus que ce qui aurait un meilleur effet sur ces Sauvages serait de les renvoyer des fins de la plainte, tout en les sermonant, et c'est ce que je fis. Je lançai un mandat d'amener contre un cabaretier, du nom de Williams, qui leur avait procuré de la bière, mais je ne pus le trouver coupable attendu qu'il fut prouvé qu'avant de prendre la bière les Sauvages avaient bu des essences que leur avait donné un Métis.

Les vieux bâtiments ont tous été bousillés et blanchis à la chaux cet automne, et ils ont bonne mine. L'ouvrage ayant été fait par des Sauvages n'a coûté qu'une bagatelle en comparaison des années précédentes.

J'ai fait creuser des trous pour une clôture de fil métallique à l'entour de la caserne neuve, et j'ai aussi fait couper les poteaux de cette clôture, mais l'hiver ayant pris soudainement j'ai dû abandonner la partie pour le moment. A la première apparition du temps doux je reprendrai l'ouvrage.

CRIME.

Ainsi qu'on le verra par le tableau ci-joint, la liste des criminels de ce district est très peu chargée. Les deux plus graves affaires sont les suivantes, savoir :—

Le 28 décembre 1888 un jeune Métis, du nom de Ducharme, fut arrêté pour être entré de force dans le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et y avoir volé certains articles; le même jour l'inspecteur Howe l'envoya en prison pour qu'il y attendit son procès. Le 17 janvier 1889 l'inculpé s'évada, mais il fut empoigné de nouveau le lendemain. A propos de cette réarrestation je prends la liberté de vous renvoyer à la lettre de l'inspecteur Howe en date du 18 janvier 1889. L'accusé subit son procès le 23 avril devant le juge McGuire, qui le condamna à un an de travaux forcés dans la prison du poste.

Le 3 mai, un nommé Arthur Mannix se plaignit que 39 gallons de bière (de houblon) avaient été volés et enlevés de chez lui. Les constables Atkins et Maguire

furent accusés de ce crime et envoyés en prison pour y attendre leur procès. Le 21 juin je les admis à caution en vertu d'une ordonnance du juge McGuire. Le 24 octobre ils furent traduits devant ce dernier qui les condamna à un emprisonnement de deux ans dans le pénitencier du Manitoba, où il se rendirent sous la garde du shérif accompagné d'une escorte composée d'un maréchal des logis et d'un constable de la division.

PATROUILLES ET POSTES AVANCÉS.

En prenant le commandement je trouvai les postes suivants établis, savoir :—
Lac-aux-Oignons.—Un sous-officier d'état-major, sept hommes et huit chevaux.
Bois de Soixante-Milles.—Deux constables et deux chevaux.

Le détachement du Lac-aux-Oignons a rendu de bons services en tenant les Sauvages en bride et autrement assistant l'agent dans l'exécution de ses devoirs. La maison actuellement occupée par notre détachement au Lac aux Oignons est louée, et je recommanderais fortement, tant au point de vue de l'économie qu'à celui du bien-être de la troupe, qu'il fût construit un bâtiment pouvant loger dix ou douze hommes. Le loyer que nous payons actuellement—\$15 par mois—ne contribuerait pas pour peu au coût d'une maison neuve. L'écurie nous appartient, mais comme elle était très vieille, je l'ai fait démolir et reconstruire par nos hommes cet automne. J'ai fait couvrir de chaume le toit de cette écurie par des Sauvages qui ont gagné \$25 à cet ouvrage.

A mon avis le détachement du Bois de Soixante-Milles n'est pas nécessaire. Les hommes de ce détachement pourraient être plus utilement employés s'ils étaient postés à Slessor, qui est près d'une réserve de Sauvages, et sur la grande route entre Swift-Current et Battleford, ou à Bresaylor—25 milles d'ici—sur le chemin qui conduit au fort Pitt.

Ces postes avancés ont été régulièrement inspectés.

En jetant un coup-d'œil sur la carte ci-jointe et sur le relevé du nombre de milles parcourus, vous verrez que cette circonscription a été surveillée comme il faut l'été dernier. Tous les lundis un détachement de cinq ou six hommes partait pour aller faire la patrouille dans différentes directions, et revenait le vendredi ou le samedi. D'autres détachements furent aussi envoyés toutes les semaines à l'établissement de Bresaylor.

Le nombre de milles qu'à parcourus ma division pendant les douze derniers mois s'élève à 102,289—ce qui donne une moyenne de 1,461 milles par cheval.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SAUVAGES.

Le 2 octobre j'envoyai l'inspecteur Morris et un constable à Eagle-Creek chercher l'argent de la rente annuelle des Sauvages de cette circonscription. Ils étaient de retour le 7, et le lendemain, après avoir remis à l'agent Williams la caisse pour l'agence de Battleford, je partis pour le Lac-aux-Oignons, où je délivrai à l'agent Mann la caisse destinée à cette agence. Vu que les Sauvages de cette région n'avaient pas été payés depuis l'insurrection, j'ai envoyé des hommes assister aux paiements, et ce à la demande des agents qui m'ont remercié de l'aide prêtée par eux.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Je n'ai guère pu être utile au département des douanes, attendu que les personnes venant du Montana doivent passer par un poste avant d'arriver ici. Néanmoins j'ai, une fois, perçu des droits de gens venus par voie de Medecine-Hat.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

A très peu d'exceptions près, les hommes de ma division se sont bien conduits, et j'ai fait observer la discipline de la façon la plus rigoureuse. Les exercices ont été pratiqués autant que possible. Tous les membres de la division—à l'exception de ceux qui ne le pouvaient pas—ont pratiqué le tir à pied et à cheval, et avec assez de succès.

J'envoie un rapport sur les deux espèces de cartouches (de fabrication américaine et canadienne). Le revolver repousse, ce qui peut s'expliquer par le fait que la charge de poudre serait trop forte.

PHYSIQUE.

Le physique des hommes est bon. Voici la moyenne de leur âge, stature, mesure de poitrine et poids :—

Age moyen.....	25 ans.
Stature moyenne.....	5 pds. 9 pcs.
Mesure moyenne à la poitrine.....	37½ pouces.
Poids moyen.....	160 livres.

RECRUES.

Nous n'avons fait qu'une seule recrue à ce poste pendant l'année.

SANTÉ.

La santé de la division a été très bonne depuis que je commande ici. Peu de temps avant mon arrivée il y eut quelques cas de fièvre semblable à celle de l'année dernière, mais aucun de ces cas ne fut bien grave, et la pluie est venu mettre un terme à ce qui paraissait être le commencement d'une épidémie. Personne n'en a souffert depuis, bien que la qualité de l'eau fût de nature à nous tenir constamment dans la crainte de voir reparaître la maladie, et ce n'est que grâce à de grandes mesures de précaution qu'on a pu l'éviter.

SUBSISTANCES.

Les vivres sont de bonne qualité, mais je crains que la santé des hommes ne souffre du manque de pommes de terre. A ce sujet je signalerai à votre attention le rapport de l'aide-chirurgien Paré. La récolte des pommes de terre ayant manqué dans cette région il a été impossible de s'en procurer ici, et lorsqu'il a été demandé des soumissions la saison était tellement avancée que personne ne voulut entreprendre d'en faire venir de l'est.

Attendu que les légumes sont nécessaires à la santé et qu'on ne pourra pas s'en procurer ici avant l'été prochain, je m'attends à ce que la liste des malades soit chargée dès le commencement du printemps. Je recommanderais respectueusement qu'à l'avenir il fût demandé de bonne heure des soumissions pour la fourniture de pommes de terre, afin que si la récolte de ce tubercule manquait les soumissionnaires pussent en faire venir d'ailleurs avant les froids.

HABILLEMENT, ETC.

Les effets d'habillement, etc., sont de très bonne étoffe. Lorsque l'uniforme est expédié du quartier général on devrait suivre plus strictement le contrôle par rang de taille. Je prendrai la liberté d'attirer votre attention sur la partie de mon dernier rapport relative aux gants. Les "Napa Buck" sont meilleurs que les gants de daim actuellement en usage. Je recommanderais que pour les gros ouvrages de corvée, tels que sciage de bois, etc., il nous fût fourni de solides mitaines de cuir sans doublure. Par les temps froids on porterait une mitaine de laine en dedans.

ARMES PORTATIVES ET BOUCHES À FEU.

Il y a à ce poste deux canons de 9 se chargeant par la bouche et deux pièces de 7 en bronze. Les premiers sont en bon état, mais les autres ne peuvent pas servir, parce que leurs affûts sont trop vieux. En me remettant le commandement de la division, le surintendant inspecteur Cotton me dit que pour aucune raison on ne devait se servir de ces dernières.

Les mousquetons Winchester sont tous vieux. Il en est qui sont chambrés, tandis que les mires d'un certain nombre d'autres laissent beaucoup à désirer.

DÉSERTIONS.

Personne n'a déserté de ce poste pendant la dernière année.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Le montant déposé par 33 membres de la division à la caisse d'épargne de l'Etat pendant les derniers 12 mois, excède \$4,130—ce qui donne une moyenne de \$125 pour chaque déposant. Cela ne représente que le montant versé par l'intermédiaire du département et ne comprend pas l'argent déposé dans diverses autres branches.

INSPECTION.

Le surintendant Cotton a minutieusement inspecté cette division lorsqu'il l'a prise des mains de l'inspecteur Howe en juin. Depuis lors 45 hommes ont été inspectés à Régina.

CHEVAUX.

Bien qu'il y ait de très bons chevaux dans cette division, je ne puis pas dire qu'en somme ils soient aussi bons qu'ils devraient l'être pour l'ouvrage qu'ils ont à faire. Compte tenu du fait que la division a été renforcée de huit ou neuf jeunes chevaux cette année, l'âge moyen de nos bêtes dépasse dix ans. Il y a des chevaux que la police a depuis plus de douze ans. Lorsque nous avons de longues distances à parcourir, et que les chevaux doivent sortir par un temps rigoureux, un jeune cheval supporte naturellement mieux la fatigue qu'un vieux. J'ai déjà recommandé qu'il en soit réformé quelques-uns. Les cultivateurs en donneraient de bons prix, attendu qu'un travail lent sur un sol mou ne leur ferait pas de mal, tandis que voyager sur des chemins durs et par un pays accidenté les fatigue. L'année dernière les chevaux de cette division ont souffert de la malaria; il s'en suit qu'il ne sont pas aussi forts que sans cela ils pourraient l'être, bien que, grâce au soin qu'on a d'eux, ils aient bonne mine.

SELLERIE ET HARNAchement.

La sellerie et le harnachement de cette division sont en parfait état. Le sellier est un homme fort entendu, qui se donne beaucoup de peine et est fier de son ouvrage. Dans son rapport de l'année dernière l'inspecteur Howe parle de cet homme (le constable Hollister) en termes très élogieux, et j'ai le plaisir de pouvoir dire que je suis de son avis.

Je désirerais attirer votre attention sur mon rapport de l'année dernière, relatif aux selles, dans lequel je recommande qu'un "D" soit posé près du sommet au revers du trousséquin, afin qu'on puisse attacher serré à la selle une capote, un manteau ou une couverture qui ne porte pas sur le dos du cheval.

TRANSPORT.

Les voitures sont en bon état, mais nous avons été obligés de réparer celles du service de patrouille après chaque voyage.

Il y a quelque temps j'ai demandé des tampons en caoutchouc; depuis que nous les avons il y a eu moins d'accidents.

Les barouches (*buckboards*) sont bonnes et fortes et nous ont bien servi.

Une couple de légères voitures (*express*) à ressorts seraient très utiles, et plus commodes que la barouche en ce qu'une d'elles porterait assez de bagage, de fourrage, etc., pour 4 ou 5 hommes et leurs chevaux, tandis qu'une barouche ne peut prendre que ce qu'il faut à un détachement de deux hommes.

FOURRAGE.

Le fourrage est de bonne qualité, mais je ne crois pas qu'il soit tout à fait aussi bon que celui qui nous a été fourni l'année dernière. Le temps ayant été très sec le foin ne vaut pas tout à fait autant, bien qu'il soit très passable. La récolte d'avoine ayant manqué dans notre région nous n'avons pu nous en procurer qu'une très petite quantité ici; le reste nous est venu de l'est.

ÉCURIES.

Il n'a pas été fait de modifications aux écuries de ce poste depuis l'année dernière. L'un de ces bâtiments est en charpente et les trois autres en rondins. Ces derniers sont très vieux et ne sont pas salubres en été, tandis qu'en hiver ils sont froids. L'autre fait une très bonne et confortable écurie. Je recommanderais qu'aussitôt que possible il fut construit trois autres écuries semblables à celles dont il est question en dernier lieu.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général de la division est bon et en excellent état.

CASERNES ET EFFETS DE CASERNEMENT.

L'intérieur des murs des nouvelles chambres de troupe, cuisines, etc., ayant été enduit de mortier cette année, la caserne sera beaucoup plus chaude cet hiver que l'hiver dernier; mais si les plafonds avaient reçus les mêmes enduits ils auraient meilleure apparence.

Actuellement les plafonds sont boisés et recouverts d'épais papier brun, ce qui garde la chaleur dans les chambres presque aussi bien que les enduits, bien que cela ne soit pas aussi joli. Je suggérerais d'enduire les plafonds l'été prochain, et de boiser le tour des chambres jusqu'à la hauteur de $3\frac{1}{2}$ ou 4 pieds. Tout en empêchant l'enduit de se briser cela rendrait les chambres plus chaudes et relèverait de beaucoup leur apparence.

Lorsque les enduits furent finis, je fis installer des tablettes dont il me fallut acheter le bois. Avant cela il y avait très peu de tablettes dans les chambres, et il était difficile aux hommes d'entretenir leur équipement comme il faut.

Dans son rapport de l'année dernière, l'inspecteur Howe a demandé des couchettes de fer pour les hommes. Je pense avec lui qu'au point de vue de l'économie, aussi bien qu'à celui du confort des hommes et de l'apparence des chambres, il serait à propos de donner suite à sa recommandation.

Le besoin d'une chambre où se laver se fait grandement sentir à ce poste. L'inspecteur a également demandé ce lavoir l'année dernière.

COMBUSTIBLE.

On ne brûle que du bois ici, et comme il est très sec, il s'en consomme beaucoup. Je recommanderais que l'on fît venir de la houille d'Edmonton, si c'était possible, l'année prochaine. Les premiers frais pourraient paraître élevés, mais je crois qu'à la fin cela coûtera moins cher. Le poste brûle environ 1,400 cordes de bois par année.

TÉLÉPHONES.

Il y a ici une ligne téléphonique qui relie la caserne avec le bureau de télégraphe et les magasins en ville, avec l'école d'industrie sur le côté sud de la rivière Bataille, et avec la ferme de M. Bourke sur le côté nord de la Saskatchewan.

A la caserne l'instrument se trouve dans mon propre logement. Le 12 septembre dans la nuit, comme nous venions de nous coucher, on appela notre numéro, et j'appris qu'une maison de la ville était en flammes. Je fis immédiatement sonner la générale, et vingt minutes après la pompe à incendie, deux charges d'eau et tous mes hommes disponibles étaient sur les lieux. Nous réussîmes à circonscrire l'incendie à un seul bâtiment, mais je suis certain que sans le service téléphonique le feu aurait eu le temps de se propager. Notre pompe a fait merveille, et les habitants m'ont exprimé leur admiration de la manière dont nos hommes s'étaient acquittés de leur devoir.

Le corps de garde étant très loin de la caserne neuve aussi bien que la ville (où sont logés les officiers), il devrait y être mis un instrument. La seule dépense que cela entraînerait serait le coût de cet instrument.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

La ligne télégraphique de l'Etat, qui dessert le pays entre Qu'Appelle et Edmonton, passe ici. Elle est en parfait état, et nous nous en servons constamment.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Outre des babcocks nous avons une excellente pompe à bras, un dévidoir et 500 pieds de boyaux à incendie.

SERVICE D'EAU.

Le service d'eau est mauvais. Il y a un puits dans le square, mais les hommes ne sauraient user de son eau, bien que les chevaux puissent la boire.

Toute l'eau du poste doit être tirée de la rivière Saskatchewan. On tient constamment pleins un réservoir de la contenance de 30 barils d'eau, ainsi que des barils distribués dans les différents bâtiments, mais même cette quantité serait insuffisante s'il venait à éclater un incendie sérieux. Je recommanderais qu'un autre réservoir fût placé sous un appentis, à côté de la maisonnette de pompe, mais sous le plancher. Dans ce bâtiment, et par-dessus le réservoir (qu'on pourrait remplir d'eau du puits), serait tenue la pompe, en sorte qu'on pourrait éteindre un incendie dans n'importe lequel des bâtiments neufs sans déplacer cette pompe, et l'on gagnerait ainsi beaucoup de temps.

CHEMINS ET PONTS.

Le pont de la rivière Bataille, dont il est question dans le dernier rapport de l'inspecteur Howe, n'est pas encore construit, bien qu'une grande quantité des matériaux soit rendue sur l'emplacement projeté.

Les ponts de creeks dans cette circonscription ne sont pas aussi bons qu'ils pourraient l'être cette année, mais les réparations en sont données à l'entreprise, et je m'attends à ce qu'ils soient en parfait état l'année prochaine.

Les chemins sont bons.

PASSAGES D'EAU.

Il n'y a pas de passages d'eau autorisés par le gouvernement dans cette circonscription.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Les lois de tempérance sont bien maintenues, bien que la méthode des permis ne soit pas généralement regardée comme satisfaisante. Toutefois ces lois n'ont pas été violées depuis que je suis ici.

COLONS.

Je regrette d'avoir à dire que la dernière année n'a pas été bonne pour les colons; à cause de la sécheresse ils n'ont récolté que très peu de grain et encore moins de légumes. J'espère qu'ils réussiront mieux l'année prochaine, attendu que nous avons déjà plus de neige qu'il n'y en a eu en aucun temps l'hiver dernier. Cette neige donnera au sol l'humidité dont il a tant besoin, et neutralisera dans une grande mesure les effets d'un printemps et d'un été secs.

ÉLEVAGE.

Dans cette circonscription il n'y a pas de grands ranches comme dans les régions méridionales des territoires du Nord-Ouest, mais ce qu'il y a de bêtes bovines et de moutons a bonne mine. Un certain nombre de bêtes bovines ont été conduites au lac au Brochet—au nord de Battleford—pour qu'ils y passent l'hiver. Cette portion du district sera, dans un avenir rapproché, bien colonisée, attendu qu'elle est propre à la culture. Ce qui nuit surtout à son établissement est la difficulté de communication entre elle et ce côté-ci de la rivière Saskatchewan, faute de pont ou de bac.

GIBIER.

Le gibier a été, je crois, plus abondant cette année que l'année dernière, surtout le menu gibier, tel que les poules de prairie et les lièvres. Il a été tué quelques daims et ours, ainsi que nombre de canards et d'outardes.

SAUVAGES.

Les Sauvages de toutes les réserves ont très bien travaillé, mais la récolte ayant manqué ils auront sans doute besoin de plus d'aide, en fait de vivres, qu'ils n'en ont

reçu l'année dernière. Je désirerais attirer, par votre entremise, l'attention du surintendant général sur l'ouvrage fait par les indigènes au Lac-aux-Oignons, sous la direction de l'agent Mann. Ce sont eux qui ont construit les bâtiments du département à cet endroit, et comme cet ouvrage était nouveau pour eux on peut dire qu'il leur fait le plus grand honneur ainsi qu'à leur agent.

MÉTIS.

Lorsque je pris le commandement de cette circonscription il y avait des Métis qui travaillaient dans les casernes pour leur nourriture, et l'on fournissait des vivres à d'autres qui étaient malades. Il fut bientôt mis un terme à cela, aucunes provisions n'ont été distribuées depuis.

Je ne pense pas que nous soyons appelés à aider ces gens pendant l'hiver prochain, attendu qu'un certain nombre de familles sont allées au Montana, et d'autres à Saskatoon, pour y travailler à la construction des chemins de fer. Quelques-uns ont été employés au pont de la rivière Bataille, qui a été construit cet automne, et un grand nombre gagnent leur vie dans le roulage. Naturellement il y en aura qui s'adresseront à nous pour avoir des secours, mais je ne serais pas d'avis qu'on leur en accordât à moins qu'on ne reçut d'eux l'équivalent en travail. Quelques-uns des plus à l'aise parmi les Métis doivent leur existence à la culture du sol. On trouve la plupart de ceux-là à l'établissement de Bresaylor, mais comme la récolte a manqué l'année n'a pas été très bonne pour eux.

Les documents suivants accompagnent le présent rapport, savoir :—

Un relevé du nombre de milles faits par les chevaux de la division (non publié), et la liste des affaires criminelles instruites.

Pour clore, j'ai l'honneur de reconnaître l'aide empressée que j'ai reçue des officiers, sous-officiers et constables de ma division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. D. ANTROBUS,

Surintendant, commandant la division "C."

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

A N N E X E L.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR SANDERS, COMMANDANT LA DIVISION "A."

CHEF-LIEU DE COMMANDEMENT DE LA DIVISION "A."

MAPLE-CREEK, 1er décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport de la division "A" pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

J'ai pris le commandement de ce district des mains du surintendant W. D. Antrobus le 9 mai 1889, et c'est le sous-commissaire qui a présidé au transfert que cet officier m'a fait de la division, des équipements, etc.

Bien que n'exerçant le commandement que depuis quelques mois j'espère que je pourrai faire un rapport pour l'année entière, attendu que j'ai fait partie de la division tout ce temps-là.

Il ne s'est rien passé d'un intérêt extraordinaire depuis douze mois, et très peu de délits graves ont été commis. Le vol de chevaux est un crime qui n'existera bientôt plus que de souvenir, et bien que le Sauvage soit, pour ainsi dire, porté par instinct à le commettre, l'énergique application de la loi et les effets du rapide progrès de la civilisation contribuent merveilleusement à faire disparaître ce trait de son caractère. Le seul crime de cette espèce qu'on puisse reprocher à des Sauvages a été le vol de quelques chevaux, commis par des Gens-du-Sang au préjudice des Cris, à Medicine-Hat. Ces chevaux furent subséquemment recouvrés par la police à Lethbridge.

L'état général de la circonscription a été celui de la tranquillité, de la paix et de la prospérité, en dépit de beaucoup d'inconvénients.

Les rancheros et les éleveurs ont particulièrement bien réussi cette année. Grâce au peu de neige et au peu de rigueur de l'hiver dernier le bétail était au printemps aussi gras et en aussi bon état qu'au commencement de l'hiver.

Pendant l'été ce district a expédié sur les marchés un grand nombre d'animaux de boucherie dont l'excellente viande a témoigné de la bonne qualité de l'herbe des pâturages. Ainsi que l'indiquent le marquage des veaux et les "tournées" de printemps et d'automne, le pour-cent du croît s'est élevé à un très haut chiffre—50—et les propriétaires de bestiaux paraissent être dans la jubilation. Pour eux le seul nuage qui obscurcisse l'horizon réside dans l'immense dommage fait par les feux de prairie (dont je parle plus loin), et dans le mal qui en résultera si le prochain hiver est rigoureux.

L'année n'a pas été aussi bonne que d'habitude pour les cultivateurs. La douceur de l'hiver, qui a favorisé les rancheros, a eu un effet contraire pour eux; le peu de neige tombée a laissé très peu d'humidité dans le sol au printemps, et l'été exceptionnellement sec qui a suivi a contribué à rendre la saison défavorable à l'agriculture. Néanmoins, en dépit de tant de difficulté à surmonter, ceux dont les terres étaient en bon état de culture n'ont à se plaindre de rien. Lorsqu'on entend dire que des récoltes ont donné du blé de 65 lbs au minot, et de l'avoine de 41 lbs, on se sent porté à croire que la culture, dans nos environs, est, même dans les circonstances les plus contraires, une lucrative industrie. La récolte des racines a été très satisfaisante, et bien qu'elle ait légèrement souffert de la sécheresse comme les autres produits du sol, elle a presque égalé celles des années précédentes. La *Canadian Agricultural Coal and Colonization Company* (dont sir John Lister Keye, bart., est gérant) a sept de ses dix fermes dans ce district; ce sont celles du Lac-aux-Jones, de Swift-Current, du Lac-aux-Mauves, du Lac-aux-Grues, de Dunmore, de Kingarth et de Stair. Bien que cette compagnie n'ait commencé ses opérations que l'automne dernier elle avait très grand de terre en culture cet été, et elle a obtenu des résultats très encourageants, si l'on tient compte du fait que son grain avait été semé "sur le sol." Chacune

de ces fermes a une superficie de 10,000 acres ; elles sont presque entièrement entourées de clôtures et pourvues de bâtiments spacieux et commodes, ainsi que de corails à chevaux et à bestiaux, etc., etc. Elles ont chacune environ 2,000 moutons, 65 juments, 500 bêtes à cornes et 90 cochons. L'année prochaine, pour peu que le temps soit favorable, cette compagnie devra extrêmement bien faire. On commence à reconnaître que cette région offre de grands avantages à l'industrie de l'exploitation du lait de vache, et on en a plus profité cet été qu'en aucune année précédente. L'approvisionnement de beurre de l'hôtel de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Banff a été entièrement tiré de Maple-Creek, et l'un de nos principaux cultivateurs me dit qu'il a vendu pour plus de \$500 de beurre depuis le mois de mai dernier.

Avant de quitter ce sujet de l'état général du district je ne dois pas oublier de parler de l'hôpital en voie de construction à Medicine-Hat, et dont l'achèvement approche à grands pas. Il se construit partie par souscription privée et partie avec l'aide de l'Etat. Je pourrais dire qu'il satisfera l'un des plus grands besoins de la contrée, et sera un grand bienfait et une grande bénédiction pour tout le monde. Jusqu'à présent, l'hôpital général le plus rapproché a été celui de Winnipeg, en sorte que les infirmeries de la police ont souvent dû ouvrir leurs portes à des personnes étrangères au corps, chose qui offre beaucoup d'inconvénients. Il y a lieu de féliciter l'aide-surintendant du chemin de fer Canadien du Pacifique à Medicine-Hat, qui a été le premier à mettre cette construction en marche, et sans l'indomptable énergie duquel je doute qu'elle eut pu être menée à si bonne fin.

CRIME.

Au commencement de mon rapport je fais allusion à l'absence de crimes graves dans ce district pendant l'année ; un coup d'œil jeté sur le relevé ci-joint des affaires criminelles et autres donnera une idée de leur nature. Il y en a néanmoins quelques-uns qui valent un peu la peine d'être mentionnés.

En février l'inspecteur du revenu de l'intérieur dénonça un nommé R. Tracey pour contrevention à la loi fiscale. Il l'accusait de quatre choses, dont la principale était "d'avoir illégalement préparé du malt et du grain dans le but de faire de la bière." Les deux magistrats qui entendirent la cause condamnèrent Tracey à une amende de \$300 et les frais, ou, à défaut de paiement, à huit mois d'emprisonnement aux travaux forcés. Il paya l'amende.

Le 22 décembre 1888 je reçus du colonel Otis, commandant le poste américain du fort Assiniboine, Montana, une dépêche télégraphique disant que deux hommes étaient partis de là, se dirigeant vers le nord et emmenant deux chevaux volés. Nous arrêtâmes ces deux hommes ici le 26, mais après les avoir détenus quelques jours je dus les relâcher, vu que le propriétaire des chevaux était trop pauvre pour venir les poursuivre. Plus tard le colonel Otis envoya un détachement de soldats américains chercher les chevaux, qui leur furent remis par la police près de la frontière. L'un des deux voleurs de chevaux dont il s'agit ici purgea par la suite une condamnation de deux mois d'emprisonnement dans notre corps de garde, pour vagabondage.

Le 30 juillet je reçus du colonel Otis un autre télégramme annonçant que deux hommes avaient volé 25 chevaux dans le voisinage du fort Assiniboine. Ces hommes furent arrêtés par le maréchal des logis d'état-major McGinnis, à Swift-Current, le 1er août, et furent amenés ici et envoyés en prison afin d'y attendre leur procès "pour avoir introduit en Canada des biens meubles volés dans les Etats-Unis d'Amérique." L'affaire fut instruite devant M. le juge Macleod, M. Fauquier, juge de paix, et un jury, et bien que le propriétaire des chevaux rendit un témoignage très fort et très convaincant contre les accusés, le jury les déclara "non coupables", probablement à cause de la réputation qu'avait le poursuivant. Le juge ordonna toutefois que les chevaux fussent remis à ce dernier, et bien que les voleurs échappassent au châtement qu'ils avaient si bien mérité, le propriétaire eut au moins la satisfaction de recouvrer ce qui lui appartenait.

Le 10 octobre je reçus avis, par un télégramme de Fort Benton, Montana, E.-U., qu'un troupeau de 150 chevaux avait été enlevé de là, et qu'on le supposait rendu de

ce côté-ci de la ligne. J'avertis immédiatement tous mes détachements, et aussi les officiers qui commandaient au fort Macleod et à Lethbridge. Personne ne connaissait rien de ces bêtes, mais le coureur Cobelle rapporta qu'il avait découvert les traces d'un gros troupeau de chevaux (qui devait avoir passé dans le printemps) entre les Buttes-de-Cyprès et la Montagne-de-Bois. Je suis donc porté à croire que ces chevaux ont été volés au commencement de l'été et que l'on ne s'en est aperçu qu'à la "tourné" d'automne. Les gens qui les ont volés doivent avoir traversé la frontière quelque part au sud de l'extrémité est des Buttes-de-Cyprès, puis retraversé aux États-Unis plus bas que la Montagne-de-Bois et être allés dans le Dakota, où selon toute probabilité les chevaux ont été vendus après que leurs marques eussent été changées.

Tout dernièrement le bruit courut que du bétail avait été tué, mais des actives recherches faites par le maréchal des logis Tucker il ressortit que cette rumeur ne reposait sur aucun fondement.

Ainsi que c'est généralement le cas, les infractions à la loi de tempérance sont les délits qui prédominent sur tous les autres cette année, et le plus grand nombre de ces infractions ont été commises à Medicine-Hat, qui est la ville la plus considérable de ma circonscription. J'ai le plaisir de pouvoir dire, néanmoins, qu'en ces derniers temps le commerce des liqueurs enivrantes a beaucoup diminué ici.

PATROUILLES ET POSTES AVANCÉS.

Voici quelle a été, pendant l'été, la répartition de la division :—

	Officiers.	Sous-officiers.	Constables.	Chevaux.
Maple-Creek.....	1	6	31	41
Medicine-Hat.....	1	4	16	20
Swift-Current.....		1	2	2
Saskatchewan-Landing.....			1	1
Dunmore.....			1	1
Bulls'-Head.....		1	3	5
Willow-Creek.....		1	4	5
Graburn.....		1	4	5
Battle-Creek.....		1	6	6
Farwell.....		1	4	5
Poste d'East-End.....		1	5	6 et 2 mules,
Ville de Maple-Creek.....		1	1	2

Les détachements d'East-End, de Farwell, de Graburn, de Willow-Creek et de Bull's-Head ne restent à ces postes que pendant l'été; ils ont été rappelés le 20 novembre pour l'hiver. Tous ces détachements, ainsi que celui de Battle-Creek, se trouvent postés dans les Buttes-de-Cyprès, qui, jusqu'à ces dernières années, servaient de retraite aux voleurs de chevaux, mais que ces derniers sont maintenant loin de regarder comme un lieu de refuge. Ces postes constituent donc un point important de la ligne de patrouille le long de la frontière. A Willow-Creek nous communiquons toutes les semaines avec la division K de l'ouest, et nous envoyons une patrouille tous les mardis à East-End pour communiquer avec la division B, du côté est.

Plusieurs améliorations ont été faites cette année aux confortables maisons en troncs d'arbres de chacun de ces postes. A Graburn les murs du bâtiment ont été élevés, sa couverture de bousillage a été remplacée par une couverture en bardeau, et la maison a été planchéiée. Avant cela il n'y avait pas de plancher.

A Battle-Creek les hommes ont construit une très bonne cuisine en arrière de leur quartier.

A Farwell il a été construit un excellent magasin pour les vivres, l'avoine, etc.

Le poste d'East-End a été transporté à sept milles est de l'emplacement qu'il occupait l'année dernière. Il est maintenant situé sur la rivière à la Vase-Blanche, tout près de l'endroit où passe la route qui conduit de Swift-Current à Belknap. Les pièces de bois de l'ancien bâtiment ont été transportées au nouvel emplacement, et à l'aide d'un "shack" de ranchero abandonné à la police, il a été construit une très confortable maison divisée en trois grandes chambres.

Outre le service de patrouille ordinaire fait par les hommes en détachement, et qui consiste à voyager à cheval entre les postes avancés et à surveiller soigneusement le pays dans un rayon de 15 à 20 milles autour de chaque poste, il y a un grand surcroît de besogne nécessité par des rapports qui nous arrivent au sujet de chevaux soi-disant volés, de Sauvages sortis de leurs réserves, etc., etc. Très souvent ces rapports ne descendent pas dans les détails; aussi se trouve-t-il, au bout de quelques jours, que les chevaux prétendus volés n'étaient qu'égarés, et que les Sauvages ne se sont pas éloignés de 200 milles. Nous avons eu plusieurs cas de cette espèce pendant l'année.

Ayant été informé au commencement de juin que des Assiniboines avaient quitté leur réserve, près de Battleford, pour les États-Unis, et que le département voulait les faire arrêter près de la frontière, afin de leur donner une leçon en les forçant de refaire tout le chemin pour s'en retourner, je fis chercher ces Sauvages pendant près de deux semaines par toute la région soumise à mon commandement, et ce service supplémentaire affecta beaucoup les chevaux. Inutile de dire que nous ne les trouvâmes point; il est possible qu'ils ne se soient jamais rendus jusque-là, et s'ils y sont venus peut-être ont-ils traversé la frontière tout à fait en dehors de ce district. Si ces Sauvages avaient été suivis depuis leur réserve vers le nord ils auraient pu être facilement surpris, mais les chercher si loin de leur point de départ, ainsi que nous dûmes le faire ici, ressemblait fort à "chercher une aiguille dans une meule de foin," et "donner une leçon" à ces Sauvages aurait pu nous coûter cher si vous ne m'aviez pas ordonné de rappeler les détachements de patrouille au temps où vous l'avez fait.

De même que les patrouilles régulières le long de la frontière, de petits détachements ont fréquemment été envoyés, tant de ce poste que de Medicine-Hat au dehors pendant l'année. Ces détachements sont allés voir les colons, surtout ceux qui demeurent à quelque distance de tout poste de police. Ils se sont enquis de ces colons s'ils avaient des plaintes à faire, et ont aussi recueilli tout renseignement qui pouvait être de quelque utilité. Les nouveaux colons qui viennent s'établir dans cette région sont quelquefois inquiets au sujet des Sauvages, ou de prétendus bandits de l'ouest, et une visite amicale, de temps à autre, de la part de la police, contribue beaucoup à les rassurer. Un coup-d'œil jeté sur la carte de cette circonscription montrera que le pays a été bien battu par nos patrouilles.

Plusieurs chevaux réputés perdus pendant l'année ont tous été retrouvés.

Le 19 septembre j'envoyai un attelage de quatre chevaux ainsi qu'une voiture à un seul cheval au lac de McCarthy, entre la Montagne-de-Bois et les Buttes-de-Cypres, au-devant de l'honorable ministre des douanes et de sa suite, comprenant le sous-commissaire des douanes et l'inspecteur des ports. Je regrette de n'avoir pu accompagner ces messieurs dans leur visite à mes postes avancés, mais il m'était impossible de m'absenter dans le temps. Toutefois, l'inspecteur Primrose, de la division B, qui les avait accompagnés depuis la Montagne-de-Bois, leur tint compagnie jusqu'au poste de Kennedy, où la division K leur fournit des voitures pour le reste du voyage. J'ai vu le ministre lorsqu'il a passé à Maple-Creek en s'en retournant par chemin de fer à Ottawa, et il a bien voulu se dire satisfait de l'état des postes avancés, aussi bien que de la manière dont il avait été conduit par les attelages envoyés d'ici.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SAUVAGES.

La majorité des Sauvages de cette région n'ont jamais fait de traité, et comme il n'y a pas de réserve la seule aide que nous ayons été appelés à prêter au département des affaires sauvages a été d'escorter les fonds de la rente annuelle pour les Sauvages

du nord depuis Swift-Current jusqu'au creek de l'Aigle. Ce service a été fait par l'inspecteur Bégin et un constable. Du creek de l'Aigle l'argent a été escorté jusqu'à sa destination par un détachement de police de Battleford.

LAIDE AUX COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest n'ont demandé aucune aide à la police cette année. Une harmonie parfaite semble régner entre la direction de ces compagnies et leurs employés. J'ai des détachements aux stations suivantes de la ligne du chemin du Pacifique, savoir : à Swift-Current, à Maple-Creek, à Dunmore et à Medicine-Hat. Un constable est toujours présent à l'arrivée et au départ des trains à ces endroits.

LAIDE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Les postes avancés de la ligne de patrouille ont beaucoup contribué à faciliter la perception des droits de douane. La police a fait faire leur déclaration à tous ceux qui sont entrés dans le pays ou qui en sont sortis, et je suis convaincu que le département n'a rien perdu pendant la dernière année. Une seule fois il est arrivé qu'un Métis ne s'est pas présenté au bureau de la douane parce qu'il avait mal compris les instructions à lui données par l'intermédiaire d'un interprète. Cet individu fut relancé jusqu'à Battleford, où on lui fit acquitter le montant des droits de douane qu'il devait. Il n'a pas été opéré de saisies cette année.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

Je puis dire que, surtout dans la dernière partie de l'année, la discipline et la conduite de la division A ont été excellentes. Au début de mon commandement il y eut une légère augmentation de fautes contre la discipline, mais j'attribuai cela en grande partie au changement de "régime." Pendant que j'y suis, je désire m'inscrire en faux contre l'idée erronée, mais paraissant être généralement répandue parmi les corps, que cette division manque de discipline. Si tel a été le cas, je puis dire en toute conscience qu'il en est pas ainsi maintenant, et je crois que vous me donnerez raison sur ce point. Comme le dit un proverbe ancien mais vrai, il reste toujours quelque chose de la médisance, et je demanderais respectueusement, dans l'intérêt de la division, que cette imputation fût officiellement discréditée.

INSTRUCTION, TIR À LA CIBLE, ETC.

Pendant tout l'hiver et au commencement du printemps, avant le départ des détachements, l'instruction a régulièrement marché à Medicine-Hat et ici. Tous les hommes de la division sont bien dressés, à l'exception peut-être d'un ou deux que les circonstances ont empêchés de prendre part aux exercices, soit que le service en détachement les retint hiver et été en dehors, soit qu'ils fussent malades.

Le tir à la cible n'a pas été satisfaisant cette année. Je n'ai pu compléter que le cours de tir à pied. Le tir du revolver et le tir à cheval n'ont pas été exécutés. Diverses raisons ont contribué à m'empêcher de finir le cours complet annuel. D'abord je n'ai pas pu faire venir lorsque je l'aurais voulu les hommes de service en détachement, parce que des choses plus importantes exigeaient qu'ils restassent dehors. Ensuite une partie des cartouches que nous avons reçues se trouvèrent être d'une qualité très inférieure, et il se passa quelque temps avant qu'on pût en avoir d'autres de Régina. Malheureusement quelques-uns des meilleurs tireurs de la division durent se servir de ces mauvaises cartouches et n'obtinrent que de pitoyables résultats. Et le temps pressait trop pour que je leur permis de recommencer leur tir lorsque de bonnes cartouches nous arrivèrent.

Bien que, pour les raisons que je viens de dire, cela puisse ne pas ressortir du rapport annuel de tir, il n'en est pas moins vrai que la division compte une dizaine de tireurs de première classe, et qu'il y a peu de ses hommes dont l'habileté soit au-dessous de la moyenne. Je recommanderais fortement qu'il fût pris des moyens pour encourager d'avantage le tir de la carabine par tout le corps. Je suggérerais aussi qu'une médaille ou un bon prix en argent, avec un insigne, fut offert chaque

année au meilleur tireur du corps, et que pour le meilleur tireur de chaque division il fût donné un prix de \$10 accompagné d'un insigne en or, les quatre hommes venant après lui devant recevoir \$5 et un insigne d'estame. Ces insignes seraient les mêmes (deux mousquetons en sautoir) et portés de la même manière que dans le service impérial.

PHYSIQUE.

Le physique général de la division est très bon, ainsi qu'on peut en juger par les chiffres suivants, savoir :—Moyenne de la stature, 5 pieds 9 pouces; de la mesure de poitrine, 37½ pouces; du poids, 158½ livres; et de l'âge, 29 ans.

RECRUES.

Il n'a pas été engagé de recrues dans la division, cette année. Plusieurs hommes ont demandé à s'enrôler, et la demande de chacun d'eux a été transmise au quartier général; mais aucun n'a été accepté, attendu qu'ils ne réunissaient pas les qualités voulues. Quatorze membres de la division ont achevé leur temps de service pendant l'année; douze d'entre eux sont rengagés, et les autres ont pris leur congé.

SANTÉ.

Ainsi qu'on le verra par le rapport de l'aide-chirurgien Haultain, la division a joui d'une très bonne santé. Pendant l'hiver il y a eu beaucoup de rhumes et de maux de gorge causés par la mauvaise ventilation et l'encombrement des chambres de troupe. La caserne a été construite pour 25 hommes et il nous faut y entasser deux fois ce nombre dans l'automne, lorsque rentrent les détachements.

SUBSISTANCES.

Les vivres reçus des fournisseurs, tant à Medicine-Hat qu'ici, ont été particulièrement satisfaisants cette année. Pas une seule plainte ne m'a été faite à leur égard.

EFFETS D'HABILLEMENT, ETC.

Il y a dans cette division 25 hommes qui n'ont pas de pardessus de fourrure pour l'hiver. J'ai en magasin des pardessus de fourrure que l'on distribue aux hommes (qui n'en ont pas à eux), lorsqu'ils sont appelés à faire quelque service de nature à les exposer au froid.

ARMES PORTATIVES ET BOUCHES À FEU.

Le 2 septembre 1889, je vous ai fait, sur les mousquetons Winchester dont cette division est armée, un rapport accompagné d'une liste donnant le numéro et l'état de chaque arme.

Ces mousquetons ont presque tous figuré sur les livres de ce poste pendant un certain nombre d'années, et dans les rapports annuels de 1887 et de 1888 il en est parlé comme ayant besoin "d'être examinés." Il nous faudra bientôt des mousquetons neufs, et je recommanderais qu'avant d'en acheter on vît s'il n'y aurait pas moyen de se procurer une meilleure arme que celle que nous avons actuellement. La plupart des officiers du corps s'accordent, je crois, à condamner le mousqueton Winchester.

Je réitérerai ici ce que j'ai déjà suggéré plusieurs fois, à savoir, que chaque homme du corps devrait avoir le même mousqueton pendant tout son temps de service, et n'être pas obligé d'en changer chaque fois qu'il passe d'une division à une autre. La manière dont sont fabriquées les armes portatives ne peut empêcher que les dimensions de leurs différentes parties ne varient légèrement; chaque mousqueton a donc ses qualités ou ses défauts particuliers, et le fait de connaître une de ces armes ne constitue pas la règle pour le tir d'une autre. Un constable, pour devenir tant soit peu tireur, doit par conséquent comprendre parfaitement l'arme dont il se sert, et pour arriver à de bons résultats il faut qu'il s'en tienne à celle-là.

Les revolvers Enfield que possède la division sont en bon état. Il n'y a pas d'artillerie à ce poste, ni à Medicine-Hat.

DÉSERTIONS.

Un constable a déserté de la division cette année. C'était un bon à rien dont on est bien débarrassé.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Un homme qui économise est généralement rangé, et c'est bon signe pour les membres de cette division que leurs dépôts à la caisse d'épargne de l'État pour la dernière année s'élèvent au respectable montant de \$5,200—soit une augmentation de \$2,127 sur le montant déposé l'année précédente. Aucune division du corps n'a déposé une somme si forte l'année dernière.

EFFECTIF.

La division est à son grand complet en sous-officiers et hommes, mais pendant la plus grande partie de l'année et actuellement il lui manque deux officiers.

Pour que le service se fit comme il faut pendant l'été il faudrait que l'effectif de la division fût porté à 125 hommes. Partagée en deux comme l'est la division, et devant occuper deux casernes à 60 milles l'une de l'autre, il n'est pas étonnant qu'avec tant de détachements à fournir nous soyons très à court d'hommes. Le fait est qu'il est parfois impossible de disposer d'assez de monde pour pouvoir s'occuper de choses de la dernière importance. La division A est plus dispersée qu'aucune autre division du corps. Si vous avez l'intention d'ajouter le détachement du poste de Kennedy à cette division l'année prochaine, l'augmentation que je recommande deviendra absolument nécessaire.

INSPECTION DE LA DIVISION.

Vous avez visité et inspecté le chef-lieu de commandement de la division (Maple-Creek) les 29 mars, 18 avril et 10 novembre. Le sous-commissaire a inspecté la division le 6 mai, et les postes avancés, le long de la ligne de patrouille, entre les 3 et 8 juillet. Le détachement de Medicine-Hat a aussi été inspecté par vous les 12 janvier et 29 octobre.

CHEVAUX.

Les chevaux sont sortis du service d'été en bon état. Le seul cheval de remonte que nous ayons eu cette année a été reçu en échange d'un autre. Deux de nos bêtes sont mortes, et il a fallu en abattre une autre qui avait un mal au joint de la couronne.

Il y a au moins huit chevaux qu'il faudra réformer et remplacer par d'autres avant de commencer le service de patrouille l'année prochaine. J'ai actuellement 18 chevaux en pacage pour l'hiver à l'Anse-aux-Poissons, et j'augmenterai ce nombre sous peu, attendu que plusieurs autres chevaux ont besoin d'un bon repos.

Le nombre total de milles parcourus par les chevaux de la division A cette année, sans compter les allées et venues aux alentours des casernes de ce poste et de Medicine-Hat, s'élève à 135,396. Un seul cheval a fait 3,926 milles, et cinq autres plus de 3,000—soit la distance de Québec à Vancouver.

Dans ma circonscription les distances sont bien mesurées, et le compte de milles qui précède est très exact.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La sellerie de la division est en bon état. Il faudra sept selles neuves pour en remplacer autant de vieilles qui sont usées et qui ont été récemment réformées. Quelques-unes des selles à un seule sangle devraient être échangées pour des selles à deux sangles, parce que dans une contrée accidentée comme celle où passe notre ligne de patrouille les premières sont très sujettes à faire mal au dos du cheval ou à le blesser d'autres manières.

Le harnachement est assez bon, bien qu'il y ait des harnais un peu vieux. Il faut un certain nombre de colliers neufs; nous en avons en magasin mais ils sont trop petits.

TRANSPORT.

Les grosses voitures de roulage neuves reçues cette année ont donné satisfaction, mais les autres, étant vieilles, sont continuellement hors d'état.

La voiture de patrouille dont j'ai été pourvu pendant l'été est excellente. Je n'avais pas de voiture convenable à envoyer au-devant du ministre des douanes, lorsqu'il a passé par ma circonscription, et j'ai dû en emprunter une de la division B. La seule voiture légère à ressorts que possède la division est un vieux véhicule qui a servi au marquis de Lorne lors de son voyage dans le pays. Il ne serait pas prudent de s'aventurer à plus de cinq milles de la caserne avec. Je crois que la division A est la seule qui n'ait pas une bonne voiture légère à ressorts.

FOURRAGE.

Le foin serré cette année, bien que difficile à trouver, est très bon et ne le cède en rien à celui des années précédentes. La fourniture (de 35 tonnes) destinée à Medicine-Hat n'est guère suffisante, et il va falloir que je retire de là presque tous les chevaux en hiver, n'y laissant que le nombre nécessaire pour faire le service autour du poste.

L'avoine étant rare dans cette région, c'est de l'est que nous est venue la plus grande partie de notre approvisionnement, lequel s'est trouvé de très bonne qualité.

ECURIES.

Les écuries de Maple-Creek ne sont pas assez grandes ; il faudrait en construire une autre capable de loger 15 ou 20 chevaux de plus. Le besoin d'une infirmerie se fait aussi grandement sentir. A Medicine-Hat les écuries sont assez spacieuses pour le nombre de chevaux du détachement.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

J'ai besoin de quatre revolvers Smith et Wesson, comme ceux dont sont pourvus les hommes qui font le service le long de la ligne du chemin de fer. Il me faut aussi des longues-vues en nombre suffisant pour qu'en outre de celles fournies aux maréchaux de logis de la division je puisse en avoir assez pour chaque détachement. Il sera question ailleurs d'autres articles d'équipement général.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

Cette année il a fallu faire beaucoup d'enduits aux casernes de Medicine-Hat et d'ici. A causes de ces réparations les hommes casernés à Maple-Creek ont dû passer la plus grande partie de l'été sous la tente.

Ainsi que je l'ai dit, la caserne ici est trop petite et trop encombrée en hiver. Le magasin d'habillement n'est pas assez grand, ce qui fait qu'il est presque impossible d'y tenir les choses en ordre. S'il était construit un magasin séparé pour l'avoine, avec de la place de reste pour autre chose en cas de besoin, cela serait d'une grande commodité.

Pendant l'année j'ai fait transformer l'un des compartiments de la remise à voitures en un magasin pour les articles à la garde desquels est préposé le maréchal de logis chef; jusque-là il n'y avait pas eu de tel magasin. Actuellement nos propres hommes sont à construire un assez grand bâtiment qui servira de boutique de menuiserie; celui qui est affecté à cette fin en ce moment sera transformé en sellerie.

Avec votre permission, je me propose d'ajouter à la salle de récréation, dans le cours de l'hiver, une salle assez grande pour contenir un billard.

La clôture mentionnée dans le rapport de l'année dernière comme étant en voie de construction a été achevée pendant l'hiver. Ainsi qu'on le verra par le rapport de l'aide-chirurgien Haultain, l'infirmerie (vieux bâtiment portatif rapiéceté) n'est guère habitable en hiver pour un homme en santé, et encore beaucoup moins pour un malade.

Il est grand temps, selon moi, qu'il soit mis fin à l'arrangement qui met aujourd'hui la division dans le cas d'occuper deux casernes. La division devrait être réunie soit à Maple-Creek soit à Medicine-Hat, et un détachement de quatre ou cinq hommes envoyé à celui des deux endroits qui sera abandonné. Ce serait le meilleur moyen de réduire les dépenses comme de ménager les hommes, outre que cela permettrait à la police de cette circonscription de s'acquitter de son service d'une manière beaucoup plus parfaite qu'elle ne peut le faire actuellement.

En fait d'ameublement de caserne nous n'avons que ce que confectionnent nos propres menuisiers, et qu'il faut refaire en grande partie tous les ans. Il serait facile d'effectuer une économie sous ce rapport en pourvoyant le corps de police de bons meubles, tels que couchettes de fer, tables à pieds de fer, etc., etc.

COMBUSTIBLE.

Le combustible dont on se sert ici et à Medicine-Hat est la houille provenant des mines de Lethbridge. C'est une excellente houille de son espèce, mais comme elle est grasse elle brûle vite. Elle se pulvérise aussi beaucoup, ce de quoi il résulte une perte considérable, bien que nous ayons un bon hangar à charbon.

La boulangerie dépense un peu de bois.

TÉLÉPHONES.

Je prends la liberté de réitérer la recommandation des années dernières, à savoir, qu'il soit établi une communication téléphonique entre les casernes et la ville à Medicine-Hat et à Maple-Creek. Ce serait d'une grande utilité, sans compter que cela ménagerait les chevaux.

TÉLÉGRAPHES.

Les principales lignes télégraphiques dans cette région sont celles de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. A ces lignes se rattachent celle de la Compagnie de Charbon et de Navigation du Nord-Ouest, et celle des Montagnes-Rocheuses, à Dunmore et Walsh, respectivement. La première nous relie avec Lethbridge et Fort-McLeod, tandis que la dernière nous met en communication avec toutes les parties du Montana et nous est d'une grande utilité par le fait qu'elle passe à notre poste de Battle-Creek, où il y a un bureau qui a pour télégraphiste le constable Kennedy (n° de matricule 1672).

PROTECTION CONTRE LE FEU.

A Maple-Creek et à Medicine-Hat les moyens de protection contre le feu sont aussi satisfaisants que les circonstances peuvent le permettre. On tient des barils et des seaux pleins d'eau dans les chambres de troupe et autres parties du poste, prêts à servir au premier cri d'alarme, et l'on a toujours des babcocks et des grenades aux bons endroits et sous la main, en cas d'urgence. Tous les bâtiments sont pourvus d'échelles, et l'on veille soigneusement à ce que les cheminées et les tuyaux de poêle soient tenus nets.

SERVICE D'EAU.

Ce service laisse beaucoup à désirer ici; il n'y a qu'un petit puits, à un quart de mille de ce poste, pour fournir toute l'eau dont il est besoin à la caserne, excepté celle des chevaux, que l'on tire d'un puits à la caserne même, et qui est très saumâtre mais pas assez vau pour affecter les bêtes.

A Medicine-Hat la Saskatchewan, sur les bords de laquelle s'élève la caserne, fournit d'excellente eau. Il a été creusé un puits à cet endroit l'année dernière, mais il n'y est pas venu d'eau.

PASSAGES D'EAU.

Il y a dans cette circonscription deux lacs qui passent la Saskatchewan Sud à Medicine-Hat et Saskatchewan-Landing. Le premier appartient à la police et est déservi par un de nos hommes; l'autre est sous le contrôle d'un particulier, et est, je crois, une entreprise qui paie, attendu qu'il se trouve sur la grande route entre Swift-Current et Battleford.

LOI DE TEMPÉRANCE

Je crois que par tout le pays l'opinion publique est contre la loi de tempérance, et pour la police cette loi est encore moins attrayante que pour le public. Il a été très difficile de la faire observer en ces derniers temps, à cause des décisions rendues par des juges, et de la manière dont les marchands de liqueurs peuvent se mettre à couvert au moyen de permis. Il est presque impossible de faire condamner un délinquant sans recourir à des moyens qui souvent portent la marque de criants

abus de confiance, et le malheureux dénonciateur est exposé aux mépris et aux outrages de la société en général.

Il est toujours difficile de faire exécuter une loi impopulaire, et cette difficulté grandit de plus en plus à mesure que le pays se colonise davantage. Il est peu d'habitants des territoires du Nord-Ouest qui ne tomberont pas d'accord avec moi quand je dirai que cette loi n'a pas servi la cause de la tempérance. Mon expérience est que la loi, telle qu'elle est, fait beaucoup de mal.

COLONS.

Beaucoup de colons sont venus se fixer dans la partie occidentale de ce district pendant l'année, mais dans les autres parties l'immigration a été peu considérable.

La Compagnie agricole canadienne de Houille et de Colonisation a, dans le cours du printemps, fait venir du sud de l'Écosse, pour ses différentes fermes, un certain nombre d'hommes qui paraissent être rangés, laborieux et au fait de la culture. Ces hommes feront sans doute un jour d'excellents colons pour le pays.

Les nouveaux venus dans la partie occidentale du district, dont il est question plus haut, sont en grande partie des Autrichiens. Sur 75 familles, 65 sont de cette nationalité; les autres sont allemandes, et un grand nombre, dans chacune des deux catégories, sont d'extraction juive. Ces gens se sont établis à environ 25 milles sud-ouest de Dunmore, et ont baptisé leur colonie du nom de Josephburgh, probablement en l'honneur de l'empereur Français-Joseph d'Autriche. Tous sont satisfaits des résultats de leur première année de travail. Toutefois ils ont eu le malheur de perdre environ 80 tonnes de foin détruites par des feux de prairie. Leur mauvaise fortune sous ce rapport est malheureusement partagée par presque tous les colons de la région, cette année.

Ils ont eu d'assez bonnes récoltes d'avoine, de blé et de pommes de terre; de bons bâtiments avec dépendances ont été construits, et d'autres sont en voie de construction; on parle de bâtir une maison d'école et une église, et il sera bientôt établi un bureau de poste—s'il ne l'est déjà. En fait de bétail ils ont environ 700 bêtes bovines, mais très peu de chevaux. Ces colons se servent de bœufs pour charroyer le bois, labourer, etc. Ils espèrent d'avoir, avant le printemps, de bons attelages de chevaux propres aux travaux de la terre.

Ces gens paraissent être paisibles et laborieux, pliés à des habitudes de propreté, et d'un caractère affable.

Les lois du pays leur sont inconnues, et aucuns d'eux ne savent parler ni écrire l'anglais; ils ont par conséquent grand peur d'enfreindre les lois sans le vouloir. Ils ont été profondément impressionnés par d'in vraisemblables histoires qu'on leur a faites sur le compte des Sauvages, qui sont ainsi devenus une source d'inquiétudes pour eux. A cause de cela, et sur l'ordre que vous en avez donné, le constable J. Halenbach (n° de matricule 996) a été posté à Joseph burg pour l'hiver. Ce constable, allemand de naissance, a déjà été très utile à ces colons en les rassurant et les mettant au fait des lois du pays.

GIBIER.

Cette partie du pays a longtemps passé pour giboyeuse. Les coulées boisées des Buttes de Cypres, avec leurs sources et leurs cours d'eau limpides, offrent un bon refuge au gros gibier, tel que le daim, l'ours, etc. Le castor même s'y rencontre en petit nombre. L'abondance de rosier offre une bonne nourriture aux poules de prairie, tandis que les lacs les plus retirés sont les lieux où couvent un grand nombre d'oiseaux aquatiques, outre que des milliers d'oiseaux de passage viennent s'y reposer en printemps et en automne. Certaines espèces de gibier disparaissent rapidement. Par exemple, les seules traces qui restent de l'élan sont ses nombreux bois qui blanchissent sur le sol, et l'on ne voit plus d'antilopes que par petites bandes. Le vrai sportman a scrupuleusement respecté le temps d'interdiction de la chasse cette année, mais il n'a guère pu être imposé de frein aux Métis et aux Sauvages (non compris dans les traités), dont un certain nombre se font une habitude d'enlever les œufs d'oiseaux et de tuer leurs petits, coutume bien plus destructrice que la chasse sans

mesure mais légitime pendant le bon temps. Il n'est pas facile de punir ces délinquants, attendu qu'ils trouvent beaucoup de prétextes à leurs courses—comme, par exemple, celui d'aller ramasser des os, etc., etc., mais il y a dans la région plusieurs fins sportmen dont la nomination à l'emploi de garde-chasse aurait un bienfaisant effet. Le nombre des Sauvages à qui il faut du gibier pour vivre n'est pas grand, et, il n'y a pas de raison pour que moyennant le soin voulue cette contrée ne continue pas d'être regardée comme l'un des meilleurs territoires de chasse du Nord-Ouest.

SAUVAGES.

Les Sauvages sont disséminés par toute la circonscription ainsi qu'il suit : Swift-Current, 8 familles ; Maple-Creek, 20, et Medicine-Hat, 10 ; soit en tout 28 familles, dont on approximativement 55 hommes, 60 femmes et 75 enfants.

La plupart de ces Sauvages n'ont jamais traité avec le gouvernement ; ceux qui l'ont fait sont des vagabonds qui ont quitté leurs réserves depuis longtemps. Il en est qui sont de la nation des Assiniboines, mais le plus grand nombre sont de celle des Cris. Leur principale industrie consiste à polir des cornes de bison qu'ils vendent aux voyageurs sur les convois de chemin de fer. Il y a des Sauvages qui ont fait, certains jours, jusqu'à 7 ou 8 piastres au moyen de cette industrie.

Ils ont aussi d'autres moyens de gagner leur vie, tels que travailler à la fenaison chez les cultivateurs, ramasser des os de bison, qui sont expédiés dans l'est pour servir d'engrais, et faire de petits ouvrages dans les villes. Toutefois, ils tiennent rarement longtemps à un ouvrage qui exige de l'énergie. En somme, ce sont des sauvages paisibles, d'une assez bonne moralité et de bonne conduite. Les colons ne se plaignent pas d'eux, et il n'y en a qu'une couple qui aient été convaincus de crime.

Les cornes de bison seront bientôt aussi rares que les bisons eux-mêmes. Avant longtemps le Sauvage verra donc disparaître ce qui constitue, ainsi que je l'ai déjà dit, sa principale ressource. Il lui faudra alors soit surmonter sa répugnance pour le travail—ainsi qu'il a abandonné beaucoup de ses autres traditions—soit souscrire au traité et vivre sur les réserves avec les autres indigènes.

MÉTIS.

Il y a une population métisse flottante d'environ 18 familles en moyenne à Swift-Current et dans ses environs, de 10 familles à Maple-Creek, et de 5 à Medicine-Hat. Quelques-uns des Métis de Swift-Current font le roulage entre cet endroit et Battleford et autres points du Nord ; d'autres font la pêche dans un lac du voisinage, et le reste polit et vend des cornes de bison. A une ou deux exceptions près les Métis de Maple-Creek et de Medicine-Hat sont plus à l'aise, et il en est qui comptent parmi les gens les plus respectés de la société. Plusieurs Métis se sont présentés au bureau de douane ici en revenant des Etats-Unis, où ils étaient depuis l'insurrection. Quelques-uns manquaient de tout, et j'ai dû leur donner quelque secours.

FEUX DE PRAIRIE.

C'est sans contredit l'été et l'automne derniers que la population de ce pays a eu le plus à souffrir de ce fléau dévastateur des feux de prairie. Du commencement de mars au milieu de novembre il ne s'est guère passé de jour et de nuit où nous ne puissions voir quelque part à l'horizon les colonnes de fumée, ou le soir, dans le firmement, les lugubres lueurs d'un feu de prairie.

En certains cas de lourdes pertes ont été infligées à des colons dont les bâtiments de ferme, etc., ont été brûlés. Des meules de foin ont été détruites par tout le pays, et cet article, déjà rare à cause de la sécheresse, l'est devenu encore plus par le fait que les meilleures prairies ont été ravagées par les incendies. De plus le feu a passé dans les meilleurs pâturages de la région, et il est difficile de calculer le dommage que souffriront les propriétaires de bestiaux si par malheur le prochain hiver était rude. Combattre les feux de prairie cette année est devenu la tâche la plus décourageante pour la police, comme pour les colons ; ils n'étaient pas si tôt éteints dans un endroit qu'ils se déclaraient ailleurs. En outre les grands vents qui par extraordinaire ont soufflé la plupart du temps faisaient de l'extinction du feu une tâche à

peu près désespérée. Quant à savoir sur qui retombe principalement la responsabilité d'un pareil état de choses il ne saurait y avoir de doute. Presque toujours les feux doivent leur origine à des flammèches échappées des locomotives du chemin de fer du Pacifique et de celui de la Compagnie de Houille et de Colonisation du Nord-Ouest. Nous ne pouvons pas exercer des poursuites contre ces compagnies, qui, du reste, paraissent certainement n'y pouvoir rien. La Compagnie du chemin du Pacifique, m'informe-t-on, a posé des grilles à ses locomotives, mais ces grilles se bouchent au point que les mécaniciens sont obligés d'y pratiquer des trous, ou de les enlever tout à fait afin d'activer leur feu. Les colons ne sont pas tout à fait sans reproche; ils restent parfaitement indifférents jusqu'à ce que les feux de prairie consomment tout autour d'eux, alors qu'ils sortent subitement de leur apathie pour s'apercevoir que s'ils s'étaient mis à l'œuvre dès le printemps, quand le sol est mou, ils auraient pu, en creusant des garde-feu à la charrue le long de la voie ferrée, contribuer beaucoup à restreindre tant de destruction et de pertes.

Les fermes de la Compagnie agricole canadienne de Houille et de Colonisation ont souffert autant que les autres, et le gérant, sir John Lister-Kaye, a un plan qui, selon moi, devrait être adopté. Voici à peu près en quoi il consisterait, je crois :

Les compagnies de chemin de fer et les colons, secondés par la police, s'entendraient dès le printemps pour creuser des garde-feu à la charrue le long de chaque côté des voies de chemins de fer et de leurs embranchements, pour empêcher les incendies de se propager. Naturellement cela demanderait beaucoup d'ouvrage, mais moyennant une coopération énergique de la part de chacun, je pense certainement que ce plan serait praticable. Dans un petit nombre de cas le feu a été mis loin des chemins de fer, et deux ou trois personnes prises sur le fait ont été punies cette année.

Peut-être le pire de tous les feux de prairie a-t-il été celui qui a pris naissance entre les Buttues de Cyprès et celles de Foin-d'Odeur au commencement d'avril, et qui a été mis, je crois, par des gens en route pour les Etats-Unis. On a retrouvé les restes du camp de ces personnes. Ce feu a brûlé pendant deux semaines; il est entré dans les Buttues de Cyprès par l'extrémité ouest et a suivi la direction de l'est, détruisant dans sa marche les restes du vieux fort Walsh, une écurie et partie d'une meule de foin appartenant à l'un des détachements, ainsi que beaucoup de bois de prix.

Chaque fois qu'un feu de prairie s'est trouvé à portée nos hommes y ont été envoyés; ils ont rendu beaucoup de services précieux et sauvé quantité de choses.

SERVICE GÉNÉRAL.

En somme le service de l'année a été des plus satisfaisants. La criminalité a diminué; à peu d'exceptions près on a fait expier leurs méfaits aux délinquants, et il n'y a pas de doute que l'activité de la police a empêché beaucoup de dérèglements comme ceux auxquels il est naturel de s'attendre dans un pays tel que celui-ci.

Pour clore ce rapport je désire signaler à votre attention la manière satisfaisante dont l'inspecteur Davidson, qui commande le détachement de Medicine-Hat, accomplit les fonctions qu'il est appelé à remplir. Comme il est le seul autre officier de la division, je me trouve seul à Maple-Creek, et n'était la parfaite connaissance que le maréchal des logis chef a de ses devoirs, il me serait difficile de voir à tout, car, par le fait que la division occupe deux casernes, il se trouve que l'ouvrage de bureau est particulièrement accablant. Je reconnais avec beaucoup de plaisir aussi l'aide que j'ai reçue des autres sous-officiers de la division.

Le présent rapport est accompagné de la liste des affaires criminelles et autres instruites dans ce district, ainsi que d'un relevé (non publié) du nombre de milles faits par les chevaux de la division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

G. E. SANDERS,

Inspecteur commandant.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE M.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR J. A. MCGIBBON.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

MORDEN, 30 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre les observations suivantes au sujet du détachement du Manitoba.

A Morden je perçois les droits et délivre les permis pour le département des terres de la Couronne.

A Manitou le brigadier Snow perçoit les droits et délivre les permis de coupe de bois. Il correspond directement avec l'inspecteur des ports et fait un service spécial pour le département des douanes.

Au Rhineland les hommes sont postés sur la route de Walhalla. Ils délivrent des laissez-passer aux personnes qui vont aux Etats-Unis; ils délivrent aussi les permis de coupe de bois, et font la patrouille du côté est jusqu'à Gretua.

A Burritt's, 16-1-6, les hommes délivrent des laissez-passer et ont l'œil au bois, vu que ce township est très boisé. Ils sont postés sur la route qui mène à Elkwood, Dakota.

A Windygate les hommes délivrent des laissez-passer. Ils sont postés sur une route qui conduit à Langdon, Dakota, sur le chemin de fer de St-Paul, Minnéapolis et Manitoba. Leur principal service consiste à empêcher les colons du Dakota de voler du bois sur le territoire canadien. A Snowflake le service est le même qu'à Windygate.

A Crystal-City les hommes délivrent des laissez-passer, ainsi que des permis de coupe de bois, et veillent à ce que les colons du Dakota qui viennent faire moudre du blé remportent la quantité exacte de farine rendue par leur grain. Ils surveillent aussi Pilot-Mound et Clearwater.

A Cartwright les hommes délivrent des laissez-passer et dirigent sur Killarney les gens qui ont à acquitter des droits. Ils sont postés sur une route qui mène de St-John et Bottineau à Cartwright et Holmfield. C'est un point important.

A Wakopa les hommes délivrent des laissez-passer, ainsi que des permis de coupe de bois, et surveillent les routes qui conduisent à Deloraine, Boissevain et Killarney.

A Sourisford les hommes délivrent des laissez-passer et surveillent les routes venant de Bottineau.

A ces points il y a toujours un homme à la station pour délivrer des laissez-passer; l'autre fait la patrouille.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. MCGIBBON,

Inspecteur.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE N.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—Situation de distribution de la police, par divisions, pendant l'été de 1889.

Divisions.	POSTES.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Aides-chirurgiens.	Vétérinaires.	Marchéaux des logis d'état-major.	Marchéaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.	Ponies.	Mules.	Total.
A.	Maple-Creek ou Coul.-des-Erables			1	2	1		2	3	1	40	50	48			48
	Medicine-Hat			1				1	1	2	14	19	12			12
	Bull's Head ou Tête-du-Taureau				1					1	3	4	5			5
	Willow cr ou Talle-de-Hart-Rouge									1	4	5	5			5
	Graburn									1	4	5	5			5
	Battle-Creek ou Coulée-de-la-Bat.								1		5	6	6			6
	Farwell									1	4	5	5			5
	East-End ou Poste de la Lim.-Est								1		5	6	6		2	8
	Swift-Current								1			2	3	3		3
	Dunmore											1	1	1		1
B.	Montagne-de-Bois			1	1			2	3	2	32	41	36			36
	Montagne-de-l'Orignal				1			1		2	16	20	22			22
	Willow-Bunch ou T. de Hart-Rg								1	1	6	8	10			10
	Manitoba								1	1	8	10	11			11
C.	Battleford			1	2	1		2	7	6	61	80	58			58
	Lac-aux-Oignons							1			7	8	8			8
	Bois-des-Soixante-Milles										2	2	1		1	
D.	Fort Macleod			1	3			2	2	5	43	56	42	10		52
	Pincher-Creek ou Coulée-Pincher				1						2	3	2		2	
	Stand Off								1		4	5	7		7	
	St. Mary's ou Sainte-Marie								1	1	3	5	7		7	
	Kootenay								1		2	3	3	1	4	
	Kipp									1	6	7	4		4	
	Rivière-au-Lait								1		5	6	5	1	6	
	Leavings										2	2	2		2	
	Nid-de-Corbeau										1	1		1	1	
	Troupeau										4	4				
E.	Calgary	1	1		2	1		4	2	5	64	80	66			66
	Banff				1			1		3	17	22	8			8
	Gleichen							1			7	8	11			11
	Rivière-Haute								1		4	5	5			5
	Morley										1	1	2			2
	Poste-de-Scarlett									1		1	1			1
	Sheep Creek ou Cou.-des-Moutons										1	1	1			1
	Ecole d'Industrie										1	1	1			1
F.	Prince Albert			1	2			5	3	4	56	71	71	1		72
	Batoche								1		5	6	5			5
	Saskatoon									1	2	3	3		3	
	Saint-Louis de Langevin								1		1	2	2		2	
G.	Saskatchewan			1	1			4	3	1	46	56	51			51
	Edmonton				1				2	1	11	15	13			13
	Saint-Albert									1	2	3	3		3	
	Collines-de-la-Paix								1	1	1	2	2		2	
	Victoria									1	1	2	2		2	
	Red Deer ou Daim-Rouge							1				6	7			7

ANNEXE N.—Police à cheval du Nord-Ouest—Distribution de la police pendant l'été de 1889—*Fin.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.	Ponies.	Mules.	Total.	
H	Fort Macleod.....			1	2	1		1	3	3	4	40	55	80			80	
	Pincher Creek ou Coulée-Pincher.....									1		6	7	11			11	
	Collines-du-Porc-Epie.....										1	1	2	2			2	
	Big Bend ou Grand-Coude.....											1	3	4	4		4	
	Lee's Creek ou Coulée-de-Lee.....												2	2	2		2	
	Musquito Ck. ou Cou-des-Maring.....										1		2	3	3			3
	Nid-de-Corbeau.....												2	2				
	Troupeau.....												2	2				
K	Lethbridge.....			1	3				3	4	3	48	62	30	2		32	
	Lac-des-Quinze-Milles.....											3	3	3			3	
	Butte des Neuf Milles.....											3	3	3			3	
	Milk River Ridge.....									1		4	5	8			8	
	Writing-on-Stone ou Pierre-Ecrite.....								1			8	9	12			12	
	Pendent d'Oreille.....										1	6	7	8			8	
	Kennedy's Crossing ou Tr-de-Ken.....											4	4	5			5	
	Pot Hole.....											1	4	5	7			7
	Little Bow ou Petite-Riv.de-l'Arc.....											1	3	4	4			4
	Dépôt	Régina.....	1		2	1	8	1	1	15	8	8	142	187	94			94
Moosomin.....						1			1			5	7	8			8	
Bois-Blanc.....												2	2	2			2	
Broadview.....											1	2	3	2			2	
Wolseley.....											1	1	2	3			3	
Qu'Appelle.....											1	2	3	3			3	
Touchwood ou Tondre.....												2	2	2			2	
Moose Jaw ou Mâchoire-d'Original.....										1		1	2	3			3	
Saltcoats.....									1				6	7	8			8
Wapella.....												1	1	1			1	
			1	11	1	32	5		2	52	56	68	817	1,045	875	16		2,893

RÉCAPITULATION.

Division A.....		1		3	1			4	6	7	82	104	96			2	98
do B.....		1		2				3	5	6	62	79	79				79
do C.....		1		2	1			3	7	6	70	90	67				67
do D.....		1		4				2	6	7	72	92	72	13			85
do E.....		1	1	3	1			6	3	9	95	119	95				95
do F.....		1		2				5	5	5	64	82	81	1			82
do G.....		1		2				5	5	5	66	84	78				78
do H.....		1		2	1		1	3	5	6	58	77	102				102
do K.....		1		3				4	5	6	83	102	80				80
do Dépôt.....	1		2	1	9	1	1	17	9	11	164	216	125	2			127
		1	11	1	32	5		2	52	56	68	816	1,045	875	16		2,893

ANNEXE O.—Police à cheval du Nord-Ouest—Distribution de la police par divisions, au 30 novembre 1889.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.	Ponies.	Mules.	Total.	
A	Maple Creek ou Cou.-des-Erables		1	1	1				3	3	3	49	61	56		2	58	
	Medicine Hat			1					1	1	4	21	28	26			26	
	Battle Creek ou Cou-de-la-Bataille									1		5	6	5			5	
	Swift Current								1				2	3	3			3
	Dunmore												1	1	1			1
	Colonie-Allemande												1	1	2			2
B	Régina				1				3	1	2	28	35	33				33
	Montagne-de-Bois			1						1		7	9	9				9
	Montagne-de-l'Orignal									1	1	7	8	9				9
	Manitoba				1					1	2	15	19	22				22
	Willow Bunch ou T.-de-Hart-Rg.										1	2	3	3				3
C	Battleford		1	2	1				4	5	5	63	81	64				64
	Lac-aux-Oignons								1			7	8	6				6
D	Macleod		1	4					3	4	2	58	72	56	12	3		71
	Pincher Creek ou Coulee-Pincher											3	3	5	2			7
	Kootenay									1		2	3	3	1			4
	St. Mary's ou Ste-Marie											5	5	5				5
	Collines-du-Porc-Epic											3	3	2				2
	Stand-Off									1		4	5	6				6
	Kipp										1	2	3	3				3
	Leavings									1		1	2	3				3
E	Calgary		1	1	1	1			5	3	6	65	83	78				78
	Banff				1					1	2	11	15	8				8
	Gleichen											7	8	11				11
	Rivière-Haute										1	2	3	4				4
	Ecole-d'Industrie											1	1	1				1
	Morley											1	1	1				1
F	Prince-Albert		1	2					5	4	5	59	76	67	1			68
	Batoche									1		5	6	6				6
	Saskatoon										1	3	4	4				4
G	Saskatchewan		1						4	3	3	49	60	47				47
	Edmonton				1					1	1	7	10	8				8
	Red Deer ou Daim-Rouge								1			5	6	7				7
	Saint-Albert										1	1	2	2				2
H	Macleod		1	2	1			1	1	5	5	48	64	87				87
	Pincher Creek ou Coulee-Pincher				1					1		6	8	9				9
	Collines-du-Porc-Epic										1	1	2	2				2
	Lee's Creek ou Coulee-de-Lee											2	2	2				2
	Big Bend ou Grand-Coude											3	3	3				3
	St. Mary's ou Sainte-Marie								1				1	1				1
K	Lethbridge		1	3					5	3	3	57	72	57				57
	Coulee-du-Milieu											3	3	1	1			2
	Milk River Ridge									1		3	4	7				7
	Writing-on-Stone ou Pierre-Ecrite										1	7	8	7				8
	Pendent d'Oreille											1	5	6	8			8
	St. Mary's ou Sainte-Marie										1	4	5	11				11
	Little Bow ou Petite-Riv-de-l'Arc										1	3	4	4				4
Dépôt	Régina	1	2	1	10	1		1	19	6	9	139	189	96	2			98
	Moosomin				1				1			6	8	8				8

ANNEXE O.—Police à cheval du Nord-Ouest—Distribution de la police par divisions,
au 30 novembre 1889—*Fin.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aide-chirurgiens.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis d'état-major.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.	Ponies.	Mules.	Total.
Dépôt	Whitewood ou Bois-Blanc.....									1		2	2	2			2
	Broadview.....										1	2	3	2			2
	Wolseley.....										1	1	2	2			2
	Qu'Appelle.....										1	2	3	3			3
	Fort Qu'Appelle.....										1	2	3	3			3
	Touchwood ou Tondre.....											2	2	19			2
	Moose Jaw ou Machoire-d'Orignal.....									1		1	2	2			3
	Saltcoats.....								1			6	7	7			7
	Wapella.....											1	1	1			1
		1	1	11	1	32	5	2	59	53	66	807	1,038	894	19		5,918

RÉCAPITULATION.

Division A.....		1		2	1				5	5	7	79	100	93			2	95
do B.....		1		2					3	3	6	59	74	76				76
do C.....		1		2	1				5	5	5	70	89	70				70
do D.....		1		4					3	7	3	78	96	83	15	3		101
do E.....		1	1	2	1				5	5	10	86	111	102				103
do F.....		1		2					5	5	6	67	86	77	1			78
do G.....		1		1					5	4	5	62	78	64				64
do H.....		1		3	1	1			2	6	6	60	80	104				104
do K.....		1		3					5	5	6	82	102	95	1			96
Dépôt.....		1	2	11	1	1	21	8	12	164	222	129	2					131
		1	1	11	1	32	5	2	59	53	66	807	1,038	894	19			5,918

ANNEXE P.

RAPPORT ANNUEL DU PREMIER CHIRURGIEN A. JUKES, 1889.

RÉGINA, T. N.-O., 20 décembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter, aujourd'hui, mon huitième rapport annuel en qualité de premier chirurgien de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année expirée le 30 novembre 1889, accompagné des rapports annuels des aides-chirurgiens préposés au service médical des divers postes par tout les territoires, pour l'année qui vient de finir.

En examinant soigneusement ces rapports on voit qu'en dehors des maux survenus par accident ou généralement du domaine de la chirurgie, la police a, pendant les derniers douze mois, joui d'une santé en somme assez bonne; et bien qu'un grand nombre de maladies figurent sur les rapports de santé, elles ont été—sauf quelques exceptions, telles que rhumatisme, maladies vénériennes particulières, et fièvre miasmatique d'un type benin—d'une nature comparativement insignifiante, et de courte durée.

A l'égard des maladies particulières auxquelles il est fait allusion plus haut, j'appuie fortement les observations faites dans le rapport de l'aide-chirurgien Bain, de Prince-Albert, au sujet de l'ordre général 384, de 1882, qui prescrit de retrancher les allocations d'infirmerie pour les hommes affectés de maladies dues à leur propre indiscretion. Je regarde l'opération de cet ordre général, partout où il est appliqué, comme funeste et tendant à augmenter plutôt qu'à diminuer le danger pour les individus comme pour la société en général, et je n'hésite pas à recommander de la manière la plus énergique que l'application en soit discontinuée. En en usant ainsi on s'apercevra au moins de la présence de la maladie, et il deviendra possible d'isoler les malades sous la surveillance et les soins nécessaires; dans le cas contraire, il faudrait examiner chaque homme du corps tous les mois, afin de reconnaître les malades, s'il en est, et de pourvoir à leur traitement. Bien qu'il ne soit pas conservé que je sache dans les "Règlements de la police à cheval du Nord-Ouest," cet ordre reçoit encore son application au chef-lieu de commandement général, et probablement dans tous les postes du corps, sans qu'il résulte autre chose que de mauvais effets. Ces sortes de maladies sont loin d'être particulières aux territoires du Nord-Ouest; elles se rencontrent malheureusement par tout le monde civilisé, dans les villes, dans les cités, dans les camps, dans les garnisons, et partout où de jeunes célibataires se trouvent rassemblés en nombres considérables; et toute loi malavisée rigoureusement appliquée sert inévitablement à aggraver plutôt qu'à diminuer les conséquences désastreuses qui résultent du fait de cacher leur existence—au moins pour ce qui est des autorités médicales.

Le grand nombre de cas qui figurent au rapport de l'aide-chirurgien Dodd peut s'expliquer de la manière suivante: 1^o, parce qu'il y a généralement au chef-lieu de commandement général beaucoup plus d'hommes qu'à aucun autre poste; 2^o, parce que toutes les nouvelles recrues viennent d'abord ici, où elles s'acclimatent jusqu'à un certain point et se remettent des mauvais effets que la nature alcaline de l'eau produit sur les nouveaux venus; 3^o, parce que tant qu'on se conforme aux "Règlements" aucun homme n'est mis à la réforme avant qu'il n'ait été définitivement examiné et étudié par le premier chirurgien au chef-lieu de commandement général, où souvent les malades restent sous traitement pendant des espaces de temps considérables au cours desquels leurs noms figurent fréquemment ensemble durant plusieurs semaines sur la liste quotidienne qu'ils contribuent ainsi beaucoup à allonger.

Pendant l'année expirée il n'y a eu dans ce corps que quatre décès, dont deux—dans la division E, à Calgary—ont été causés par la maladie, savoir: celui du constable Leigh (n° de matricule 1751), enlevé par une maladie de cœur, et celui du constable John Masterton, subitement frappé d'apoplexie. Des deux autres le premier—constable Alfred Perry (n° de matricule 2,181), de la division K, Lethbridge—s'est noyé par accident en passant à gué la rivière du Ventre; le dernier—constable Alfred Hirsh (n° de matricule 2,329), de la division de dépôt, Régina—s'est suicidé dans la caserne en se tirant un coup de pistolet.

Le soir du 12 juin 1889 je quittai Régina pour aller inspecter les postes de l'Ouest, en commençant par la division E, de Calgary, où j'arrivai de bonne heure le 14 au matin. Ce même jour j'examinai soigneusement les drogues, médicaments, instruments et appareils de l'ancien hôpital (l'hôpital neuf n'étant pas encore achevé), prenant en même temps une liste complète de tous les instruments et appareils de chirurgie qui s'y trouvaient. Je trouvai les drogues et médicaments en bon état et en quantité amplement suffisante pour tous les besoins qui pouvaient se présenter de quelque temps. Les instruments, dont je fis un examen et un inventaire complets, étaient nombreux et amplement suffisants pour les besoins du poste, et la plupart étaient en assez bon état.

Le 15 juin je fis l'examen; et plus tard le rapport du cas du constable Birtwell (n° de matricule 1971), que je trouvai à l'hôpital de Calgary, et qui, 32 jours auparavant, s'était gravement blessé à l'avant-bras gauche (le 14 mai) en tombant de son cheval qui avait mis le pied dans un trou de blaireau, à environ 40 milles nord de Calgary, sur la route d'Edmonton. Cet homme était arrivé le 17 à l'hôpital de Calgary, où il reçut les premiers soins. Lorsque je le vis pour la première fois, le 32e jour après l'accident, son bras n'était pas dans un état aussi satisfaisant qu'on pouvait le désirer, mais il pouvait certainement, selon moi, être parfaitement guéri par un traitement et des soins appropriés. J'en exprimai alors l'opinion, et suggérai à l'aide-chirurgien préposé le traitement à suivre. L'aide-chirurgien Aylen arriva de Battleford quelques (quatre ou cinq) jours plus tard, et prit la place de l'aide-chirurgien Paré à une période ou rien autre chose que l'exécution des recommandations déjà faites par moi n'était nécessaire pour rendre à l'articulation du coude son jeu et son élasticité, attendu que toute fracture pouvant avoir existé au commencement était alors reprise. Si l'aide-chirurgien Paré était resté chargé du cas, je ne doute pas que le résultat eut été également favorable.

Je n'ai pas eu occasion d'examiner le nouvel hôpital récemment ouvert à ce poste, depuis qu'il est achevé et occupé; mais à en juger parce que j'en ai vu lorsqu'il n'était pas encore fini, ce devrait être l'un des plus parfaits des territoires pour les fins voulues.

De Calgary je me rendis, par voie de Dunmore, où je fus rejoint par l'aide-chirurgien Fraser, à Lethbridge et au fort Macleod, et je laissai cet aide en charge du dernier de ces deux postes.

A cette époque une partie du petit hôpital établi par la Compagnie des mines de Galt pour ses employés servait temporairement d'infirmerie à la division K, de Lethbridge, mais, depuis, le département a spécialement pourvu à une petite mais suffisante infirmerie que je n'ai pas encore vue. En l'absence de toutes maladies zymotiques il devrait y avoir peu de maladie à ce poste, dont je regarde la position comme l'une des plus salubres des territoires du Nord-Ouest. Presque tout le stock de drogues et médicaments, a été détruit par un incendie en janvier dernier. De nouveaux et complets approvisionnements de matériel médical ont depuis été expédiés de temps à autre. Il y a longtemps que l'ameublement de la nouvelle infirmerie a été commandé par l'entremise du commissaire.

Partant de Lethbride j'allai visiter l'infirmerie du fort Macleod, où, ainsi qu'à tous les autres postes, on garde ce qu'il faut de tous les médicaments et instruments de chirurgie nécessaires. A certains postes par suite des fréquentes mutations d'aides-chirurgiens, dont chacun veut, et demande peu après son arrivée, des préparations spéciales dont son prédécesseur et, probablement, son successeur peuvent n'avoir pas l'habitude de se servir, il y a une grande variété de ces choses (et quelques-unes en

quantités considérables) dont beaucoup peuvent n'être pas en faveur auprès du médecin qui occupe provisoirement la position d'aide-chirurgien ici. Par exemple, à Maple-Creek il s'était accumulé des quantités considérables de vieux stock, en grande partie détérioré, dont beaucoup avait été transféré de l'ancien fort Walsh sept ans auparavant. J'en fis envoyer une certaine quantité à Régina, où ce qui n'était pas gâté par l'âge ou l'air fut versé dans le magasin de matériel médical du corps, et détruire les articles sans valeur aucune déclarés par moi hors d'usage; mais ailleurs j'ai préféré laisser les choses en leur état, parce que eussé-je fait enlever des articles l'aide-chirurgien qui serait venu occuper le poste par la suite aurait pu, dès en arrivant, demander ceux-là même qu'on aurait fait disparaître comme étant inutiles à son prédécesseur.

Le poste que je visitai ensuite fut celui de Medicine-Hat, sur la Saskatchewan sud, où un détachement considérable de la division A reste en permanence. Un petit nombre de chambres de l'un des bâtiments de caserne sont ici affectées aux fins de l'infirmierie à laquelle est actuellement préposé le maréchal des logis d'état-major Tullock, sous-officier très compétent que j'avais autrefois auprès de moi à l'hôpital de Régina. Je trouvais tout en bon état ici; il n'y avait qu'un petit nombre d'hommes au poste, les autres ayant été envoyés en patrouille au sud des Buttes de Cyprès. On garde ici un stock peu considérable mais bien choisi de médicaments suffisants pour tous les besoins probables et que visite parfois l'aide-chirurgien Haultain, officier de santé très compétent récemment nommé à la division A, de Maple-Creek, où je me suis rendu après avoir inspecté le poste de Medicine-Hat.

J'ai constaté avec plaisir, en arrivant à Maple-Creek, que le service d'eau de ce poste avait beaucoup été amélioré, et qu'il y avait enfin un nouveau puits pour fournir de l'eau potable à la division A, dont cette localité est le chef-lieu de commandement. L'eau qui sert maintenant aux usages de la police est bien meilleure que celle de l'ancienne source, et la quantité en paraît être suffisante. La plus grande partie de cette division passant l'été à parcourir les grandes plaines situées entre les Buttes de Cyprès et la frontière, il ne reste qu'un petit nombre d'hommes à la caserne pendant cette période; mais tous les blessés et les malades ayant besoin d'un traitement médical ou chirurgical sont amenés, à cette fin, au poste de commandement de la division, et pendant six ou sept mois de l'année la plus grande partie de la division A est à ce poste. Il est donc absolument nécessaire qu'il y ait là un hôpital proportionné aux besoins. Il y a plusieurs années que j'attire l'attention du département sur cette importante question, attendu que l'état du vieux bâtiment dont on a été forcé de se servir jusqu'ici comme d'hôpital est si irrémédiablement mauvais qu'un homme affecté d'une maladie grave quelconque, et nécessairement emfermé là en tout autre temps que le plus beau, courrait les plus grands risques. J'en ai déjà tant dit sur cet important sujet en de précédentes occasions qu'il ne me reste plus rien à ajouter. Le bâtiment est tout simplement inhabitable, surtout pour les malades. Il y en a malheureusement un actuellement, et l'on s'y trouve presque dans l'impossibilité de rendre sa situation tolérable, même en clouant des couvertures en guise de paravents autour de son lit. Ce bâtiment ne vaut pas la peine d'être réparé, et tout l'argent qu'on y mettrait de plus serait simplement perdu. Il n'est pas juste non plus pour les malades comme pour le médecin chargé de les soigner que de pareilles difficultés puisse s'opposer plus longtemps à ce qu'il soit pourvu à tout le soin et à tout le confort nécessaires pour assurer le succès du traitement des maladies et des blessures auxquelles les hommes de ce corps sont toujours exposés; et je recommande très instamment qu'il soit construit aussi à bonne heure que possible, dans le printemps de 1890, un petit hôpital confortable, tel que celui qui vient de l'être à Lethbridge.

Le rapport de l'aide-chirurgien intérimaire Tofield, préposé du service médical de la division G, au fort Saskatchewan, fait voir que la santé des hommes de ce poste a été comme de coutume, remarquablement bonne. Il y a lieu de se féliciter qu'il en ait été ainsi, car, ainsi qu'on peut le voir en jetant un coup-d'œil sur le rapport en question, il n'y a, à proprement parler, aucune commodité d'infirmierie à la disposition du médecin, pour le cas où il se déclarerait quelque maladie dans le

poste. Dans mon rapport de 1886 il est dit que l'endroit où se trouve ce poste est "fort salubre," réputation bien méritée qu'il a toujours conservée depuis; mais il est très possible qu'il se présente des circonstances où des maladies, surtout des exanthèmes contagieux, pourraient lui venir de la ville grandissante d'Edmonton, située dans son voisinage, où à la suite d'immigrants venant s'établir dans les territoires—circonstances dans lesquelles le manque de logement entraînerait un surcroît de danger et de souffrance pour tous. Ensuite il ne faut pas oublier que la nature même des devoirs imposés aux membres de la police et remplis tous les jours par eux les expose aux accidents et aux blessures beaucoup plus que les civils; et il importe beaucoup, selon moi, à la valeur, à la santé et au bien-être des divisions, séparées comme elles sont par de grandes distances, qu'il soit pourvu (et le plus tôt sera le mieux), dans chacun des postes les plus considérables, à quelque commodité d'infirmier, si restreinte qu'elle soit, mais proportionnée aux besoins du poste, et que ces infirmeries soient régulièrement inspectées en temps opportuns par le premier médecin.

Les "Règlements de la Police à cheval du Nord-Ouest" statuent sagement sur cette importante question lorsqu'ils décrètent "qu'au moins une fois l'an le premier médecin du chef-lieu de commandement général se rendra dans les différents districts et postes pour y inspecter les hôpitaux, infirmeries," etc.

Je n'ai pas visité le poste de Battleford depuis la sérieuse apparition des fièvres miasmatiques dans l'automne de 1882, alors que j'y allai avec le commissaire à la fin de septembre de cette année-là, et y passai quelques jours dans le vieux poste. Depuis cette époque il a été établi un nouveau poste—avec un très commode hôpital, me dit-on—près de l'emplacement de l'ancien, mais je ne l'ai jamais visité ni inspecté, mes fonctions de premier médecin ne m'ayant pas laissé le temps de m'occuper d'autre chose que de faire moi-même l'énorme somme d'ouvrage de bureau qu'exige le département du service médical au chef-lieu de commandement. En sus de beaucoup d'autres devoirs également importants, j'ai tout fait cet ouvrage moi-même et seul, pendant toute cette période; et les quatre dernières années surtout, à cause de la grande augmentation d'effectif du corps, cette grande et toujours croissante somme d'ouvrage de bureau est devenue avec la réclusion continue qu'elle entraîne nécessairement, un grand et lourd fardeau. Pendant ces quatre années, plusieurs fois l'offre m'a été obligeamment faite de visiter le Canada-Est relativement au choix et à l'achat des approvisionnements annuels de matériel médical, ou en qualité de médecin-examineur de recrues, et toujours je l'ai acceptée comme un grand bienfait; mais dans toutes ces occasions l'inévitable ouvrage de bureau en question s'est constamment accumulé pendant mon absence, en sorte qu'à mon retour il m'a fallu non seulement accomplir mon service courant régulier, mais aussi rattrapper et mettre à jour tout ce qui se trouvait arriéré. Il se peut qu'avec les arrangements actuels ces voyages pour l'achat de médicaments ne soient plus nécessaires, mais le temps consacré jusqu'ici à ce service, je pourrais l'employer avec autant d'avantage pour l'intérêt public que pour le mien propre, à faire les inspections annuelles voulues par les règlements. On pourrait en même temps s'arranger de manière à ce que durant mon absence l'aide-chirurgien fit une partie de la besogne dont j'ai été seul chargé jusqu'ici.

On verra par les rapports ci-joints des aides-chirurgiens que comparativement peu de cas de fièvre miasmatique endémique se sont produits parmi les hommes pendant l'année, et que ces cas ont été de courte durée et d'un type extraordinairement benin, puisque aucun d'eux n'a été fatal. Ceux-là en saisiront immédiatement la raison qui connaissent les conditions dont dépendent, partout et toujours, l'existence et l'intensité de cette maladie, quand j'aurai dit que le dernier été a été l'un des plus frais que nous ayons eu depuis un grand nombre d'années dans ces territoires, et que la fièvre miasmatique grave, bien que ne dépendant pas de cet agent particulier, n'est jamais d'une nature maligne sans aller avec de longues périodes continues de très haute température d'été, telles qu'il n'y en a eu nulle part dans ces territoires cette année. Il est vrai que nous avons eu un été et un automne extraordinairement secs, et que dans la Saskatchewan nord—et de fait par tout les territoires—l'eau est

descendue à un niveau sans précédent, ce qui fait que de vastes étendues de battures marécageuses, de rives et de lits vaseux, ordinairement couverts d'eau, sont restés à nu pendant des semaines; et si une haute température moyenne de jour eut régné pendant l'été et l'automne, l'été de 1889 aurait été, par le concours de ces deux causes, tellement désastreux qu'on s'en serait longtemps rappelé comme de l'année la plus fatale pour les territoires; mais, par bonheur, bien que ces saisons aient été d'une sécheresse telle qu'on pouvait traverser la Saskatchewan nord en buckboard à Battleford, la température moyenne de jour pendant l'été et l'automne a été remarquablement basse, et c'est à cette heureuse bien qu'extraordinaire circonstance que nous devons d'avoir été exemptés de toutes maladies endémiques fatales.

Me voici maintenant rendu à un point de mon rapport annuel où s'arrête ma connaissance personnelle des postes de la police à cheval du Nord-Ouest; en conséquence je laisserai parler l'excellent rapport de l'aide-chirurgien intérimaire Bain, de Prince-Albert. J'ai déjà fait allusion à une partie de ce rapport en disant qu'elle est éminemment digne d'attention. L'épidémie de grippe dont parle le Dr Bain comme ayant régné à Prince-Albert en avril et mai derniers a fait son apparition vers le même temps à Régina, où il s'en est déclaré un grand nombre de cas que l'aide-chirurgien a généralement inscrit sous le nom de "rhumes" sur le rapport annuel de santé; les seuls cas distinctement indiqués comme cas de grippe se rapportent aux jours où, en l'absence de l'aide-chirurgien, j'ai fait moi-même la visite des malades, alors que quelques-uns de ces cas sont venus devant moi.

La nécessité d'un petit hôpital à Saint-Albert, si raisonnablement demandé dans le rapport du Dr Bain, doit tomber sous le sens. J'ai déjà parlé des hôpitaux et infirmeries dans une autre partie du présent rapport. Il ne devrait pas y avoir un seul chef-lieu de commandement de division qui n'en fût pas pourvu. L'éloignement de Prince-Albert, ainsi que la difficulté et le danger de transporter au chef-lieu de commandement général un homme affecté de maladie grave ou de quelque conséquence, font qu'il est doublement nécessaire que ce poste soit pourvu aussitôt que possible d'un petit hôpital comme celui qui vient d'être construit à Lethbridge, et je recommande fortement qu'il soit donné suite à ce projet dès le commencement du printemps.

Non seulement à Prince-Albert, mais aussi à Lethbridge et à divers autres postes, certains instruments et appareils de chirurgie ont été demandés, tant l'année dernière que cette année. Je n'ai pas de copies de ces demandes—qui ne sont pas toujours envoyées en double—les rapports annuels qui les contiennent ayant été expédiés à Ottawa. Une liste de tous les instruments et appareils de chirurgie qu'il faudrait encore aux différents hôpitaux et infirmeries devrait être demandée à l'aide-chirurgien de chaque poste, séparément, au commencement du printemps de 1890 ou avant; et le premier chirurgien devrait être autorisé à les choisir et acheter lui-même lorsqu'il a l'occasion d'aller dans la province d'Ontario, attendu que les instruments expédiés de là sur une demande ordinaire ne sont pas toujours satisfaisants.

Pendant longtemps les approvisionnements médicaux déjà en magasin dans tous les postes des territoires, ont reçu du quartier général des additions qui les feront durer au moins jusqu'au 1er mai 1890, mais comme aucuns de ces approvisionnements n'ont été expédiés de l'Est pour l'année 1889-90, et le stock du magasin du service médical, à Régina, ayant considérablement baissé, on s'est trouvé dans la nécessité d'en acheter de ceux qu'il fallait pour cette fin à Régina. Toutefois il en a été acheté aussi peu que possible, et à moins de circonstances extraordinaires, il n'est pas probable qu'il en faille d'avantage d'ici au printemps. Je me crois bien fondé à recommander qu'à l'avenir—du moins, tant qu'il pourra être fait des arrangements parfaitement satisfaisants ici, et que les drogues fournies seront d'aussi bonne qualité que celles jusqu'ici reçues de Montréal ou de Toronto, aucuns approvisionnements annuels—au moins de drogues—ne nous soient envoyés de l'Est pour l'année à suivre; ou, s'il en est envoyé, que ce soit un grand et complet assortiment sur réquisition pour le service médical, aussi à bonne heure que possible dans le printemps de 1890, parce que, selon moi, une année d'expérience démontrera que des approvisionnements modérés expédiés de temps à autre du quartier général sur réquisition

à l'effet de remplacer des articles du stock aux différents postes, à mesure que l'approvisionnement s'en épuisera et aura besoin d'être renouvelé, sans nuire à l'efficacité du service, seront beaucoup plus économiques. Qu'elle soit adoptée d'une manière permanente ou non, cette proposition vaut certainement la peine d'être essayée un an. En attendant, je transmets avec le présent les demandes annuelles de drogues, médicaments et accessoires d'infirmier, dont sont accompagnés les rapports des aides-chirurgiens, et telles que je les ai reçus.

Pour ce qui est des meubles d'hôpital, tels que couchettes, matelas, oreillers, traversins, bergères, etc., et tous accessoires d'infirmier, je recommande qu'avec les instruments de chirurgie nécessaires, ils soient achetés dans le Canada-Est, après l'examen et le choix voulus, attendu qu'on peut se les procurer là de meilleure qualité et à meilleur marché—même le transport compris—qu'à Winnipeg; et il serait à propos que des instructions positives me fussent données sur la conduite à tenir à ce sujet, afin qu'on puisse se procurer sans retard inutile, celles de ces choses qui sont indispensables.

Voici la liste des rapports d'aides-chirurgiens que je transmets tels que je les ai reçus, savoir :—

Rapport annuel de l'aide-chirurgien Ayles, de la division E, Calgary.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien Paré, de la division C, Battleford.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien Dodd, des divisions B et de dépôt, Régina.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien Fraser, des divisions D et H, Fort Macleod.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien Hautain, de la division A, Maple-Creek.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien intérimaire Bain, de la division F, Prince-Albert.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien intérimaire Mewburn, de la division K, Lethbridge.

Rapport annuel de l'aide-chirurgien intérimaire Tofield, de la division G, Fort Saskatchewan.

A. JUKES,

Premier chirurgien.

ANNEXE Q.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN P. AYLEN, 1889.

CALGARY, 7 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Pendant la première moitié de la dernière année j'ai été préposé au service médical de la division C, à Battleford. Rien d'important ne s'est produit à ce poste, si ce n'est une très bénigne épidémie de fièvre miasmastique qui a fait son apparition en mai dernier. J'ai le plaisir de pouvoir dire que tous ceux qui en ont été affectés se sont rétablis après une moyenne de onze jours de maladie.

La condition sanitaire de ce poste est excellente.

Les chambres de troupe sont bien assainies et aérées. J'ai remis l'hôpital de Battleford à l'infirmier-major Heap en excellent état. Le stock de médicaments, de drogues et d'instruments est au complet et en bon état.

Les lits et le couchage sont en excellent état et amplement suffisants pour ce poste.

La division C se compose d'hommes de belle mine et bien portants, et, sauf d'un accident fortuit et d'un cas de fièvre miasmastique, il n'a été relevé aucun cas de maladie grave. Les maladies vénériennes sont inconnues parmi cette troupe.

C'est le 15 mai dernier que je suis entré dans l'exercice de mes fonctions de préposé au service médical de la division E, postée à Calgary. Le seul malade qu'il y avait à l'infirmierie était le constable Birtwell (n° de matricule 1971), qui souffrait d'une fracture du radius accompagnée d'une lacération considérable des ligaments latéraux du coude droit. L'individu s'était fait cette blessure en tombant de cheval pendant une patrouille. A l'époque où je fus appelé à traiter ce cas l'articulation était complètement ankylosée et très enflée. Par conséquent, je ne pouvais pas réduire la fracture avant d'avoir fait diminuer l'enflure—ce qui prit quelques jours; mais j'ai le plaisir de dire qu'après un long et douloureux traitement le blessé s'est complètement rétabli et a recouvré l'usage de son bras.

Le 25 juin je recommandai la mise à la réforme du constable Craig (n° de matricule 2207). C'était un mangeur d'opium incapable de servir dans ce corps, et il fut congédié le 24 juillet.

Le 16 août le constable Jackson (n° de matricule 1167) fut admis à l'infirmierie; il souffrait d'une fièvre rhumatismale affectant l'épaule et le coude gauche. Sa maladie se compliqua de péricardite, et pendant quelque temps je doutai de son rétablissement; mais il finit par guérir comme il faut après une longue et cruelle maladie. C'est le premier cas de rhumatisme aigu que j'aie rencontré dans le corps de police.

Le 16 août j'ai emménagé dans le nouvel hôpital, qui est un bâtiment très solide et amplement suffisant pour tous les malades du poste. Le commis des travaux publics est à y établir un système de ventilation qui fonctionnera bien.

J'ai le chagrin d'avoir à consigner le décès du constable Leigh (n° de matricule 1751). Il fut admis à l'hôpital le 18 septembre, souffrant de l'asthme ou d'yspnée compliquée de maladie de cœur. Il était rétabli le 25, et, à sa propre demande, il fut rendu au service. Le 21 octobre au soir on le ramena à l'hôpital accablé par la dyspnée. En l'examinant je trouvai les valvules mitrales obstruées et les poumons congestionnés. Le 26 octobre l'hydropisie se déclara et empira peu à peu jusqu'au 20 novembre, jour où le malade mourut. J'ai appelé en consultation le Dr. Lafferty, qui a reconnu comme moi qu'il n'y avait pas d'espoir de le sauver.

L'état sanitaire de la caserne est très bon ; les chambres de troupe et tous les bâtiments extérieurs sont bien assainis et aérés.

Les hommes de ce poste sont en bon état de santé. Sauf les cas que je viens de rapporter il n'est rien arrivé d'important pendant les derniers six mois.

Les drogues, médicaments et instruments sont en bon état, et la quantité en sera amplement suffisante pour l'année, pourvu qu'il soit fait une légère addition aux médicaments qui sont d'un usage de tous les jours.

Je ne saurais clore ce rapport sans porter à votre connaissance le fait que j'ai reçu beaucoup d'aide, pendant les six derniers mois, de la part du maréchal des logis d'état-major Wallace, qui est un jeune homme laborieux, intelligent et sobre.

J'envoie ci-inclus le rapport de santé pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. AYLEN, M.D.,

Aide-chirurgien.

Au commissaire de la police à cheval du N.-O.,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

MALADIES traitées à l'hôpital de Calgary pendant l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
<i>Maladies constitutionnelles.</i>			
Rhumatisme aigu.....	1	67	A guéri et repris le service.
do musculaire.....	34	69	Ont guéri do
Fèvre bilieuse.....	1	5	A guéri do
<i>Maladies locales—Système nerveux.</i>			
Congestion cérébrale.....	1	3	A guéri et repris le service.
Méningite.....	1	59	Civil envoyé à l'hôpital de Winnipeg.
Insanité.....	1	11	do do Selkirk, Man.
Céphalalgie.....	9	9	Ont guéri et repris le service.
Lumbago.....	4	9	do do
Néuralgie.....	2	2	do do
Myalalgie.....	2	2	do do
<i>Système respiratoire.</i>			
Toux et rhumes.....	41	28	Ont guéri et repris le service.
Maux de gorge.....	11	7	do do
Rhumes et mal de gorge.....	17	10	do do
Esquinancie.....	2	13	do do
Ulcération de la gorge.....	2	7	do do
Pleurésie.....	1	4	A guéri do
Asthme.....	1	7	do do
<i>Système digestif.</i>			
Etat bilieux.....	18	18	Ont guéri et repris le service.
Constipation.....	9	9	do do
Dysenterie.....	1	8	A guéri do
Diarrhée.....	30	12	Ont guéri do
Hémorroïdes.....	2	4	do do
Indigestion.....	1	1	A guéri do
Dyspepsie.....	1	44	do do
Typhilité.....	1	2	do do
Entérite.....	1	2	do do
<i>Système cutané.</i>			
Mal aux lèvres.....	1	3	A guéri et repris le service.
Eczéma.....	2	4	Ont guéri do
<i>Système génito-urinaire.</i>			
Gonorrhée.....	3	24	Ont guéri et repris le service.
Rhumatisme gonorrhéique.....	1	15	A guéri do
Congestion rénale.....	1	1	do do
Albuminurie.....	1	2	do do
<i>Système circulatoire.</i>			
Palpitation du cœur.....	1	4	A guéri et repris le service.
Obstruction mitrale.....	1	62	Mort d'hydropisie le 20 novembre, à 1 a. m.
<i>Chirurgie.</i>			
Abcès.....	1	16	Civil; encore sous traitement.
Amputation de la jambe.....	1	38	do congédié.
Fracture du radius, accompagné de lacération des ligaments latéraux.....	1	94	A guéri et repris le service.
Entorse au coude.....	3	23	Ont guéri do
Opérations mineures.....	57	17	do do
<i>Ophthalmie et Otalgie.</i>			
Conjonctivite.....	1	1	A guéri et repris le service.
Otorrhée.....	1	2	do do
<i>Service spécial.</i>			
Mangeur d'opium.....	1	24	Réformé le 24 juillet 1889.

P. AYLEN, M. D.,
Aide-chirurgien.

ANNEXE R.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN, L. A. PARÉ, 1889.

BATTLEFORD, 30 novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur ce poste, pour l'année expirant ce jour.

Ayant reçu ordre de partir de Calgary le 21 juin, je suis entré dans l'exercice de mes fonctions ici le 30.

J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'en général la santé des hommes de cette circonscription a été bonne d'un bout à l'autre de l'année. Je suis également heureux de dire que la crainte—crainte bien fondée—exprimée par l'aide-chirurgien Aylen dans son rapport pour 1888, d'une épidémie de fièvre à ce poste dans le cas de sécheresse, n'a pas été justifiée par l'événement.

Toutes les dispositions de l'air et du temps semblaient favoriser une pareille épidémie, car nous avons eu un été exceptionnellement sec pendant lequel les rivières et les creeks ont beaucoup baissé; le fait est que des fondrières, des petits lacs, etc., que de mémoire d'homme on n'avait jamais vus à sec le sont devenus cette année. Si à cela on ajoute le manque absolu de légumes, qu'il a été impossible de se procurer parce que la récolte en avait manqué dans cette partie du pays, nous avons bien lieu de nous féliciter, je crois, d'avoir échappé au fléau.

En compensation du manque de légumes les hommes ont eu du jus de limon à discrétion.

Toutes les autorités recommandent hautement l'usage du jus de limon, qui, de l'aveu de tous, puis-je dire, prévient et guérit les maladies attribuables au manque de légumes. Ne pourrait-il pas se faire que son très copieux usage, joint à d'autres moyens, tels qu'une rigide désinfection, etc., ait quelque peu contribué à prévenir l'explosion d'une épidémie que tout semblait présager. J'en parle pour deux raisons: premièrement, parce toutes les circonstances regardées par toutes les autorités comme étant les plus favorables à une explosion de cette fièvre particulière, se rencontraient à ce poste cette année, et deuxièmement, à cause des recherches que la profession médicale des territoires se propose de faire sur la nature, l'origine, les causes et le traitement de cette fièvre.

Ainsi que les rapports quotidiens le constatent, il s'est produit, le printemps dernier et aussi cet automne, des symptômes fébriles parmi nos hommes, mais ils se sont promptement calmés sous l'influence de quelques doses de quinine et le traitement ordinairement suivi en pareil cas.

321 malades ont été soignés à cet hôpital pendant l'année, ce qui est à peu près le même nombre que l'année dernière. Les cas de maladie ont aussi été à peu près ceux de coutume, et la plupart se sont réduits à des dérangements fonctionnels. Les cas d'adénite, d'épididymite, de meurtrissures, d'entorses, de plaies, etc., sont principalement dus à des accidents arrivés à nos ouvriers ou aux hommes pendant qu'ils maniaient des chevaux. Si l'on tient compte du fait que nos hommes sont si souvent à cheval et constamment autour de leurs bêtes on conviendra que le nombre de ces cas est peu considérable et fait l'éloge aussi bien de la précaution du cavalier que de la docilité de sa monture. Quant au coup de feu (à la figure et aux yeux) qui figure sur la liste, il s'agit de blessures résultant de l'explosion accidentelle d'une cartouche à carabine Winchester, cas sur lequel j'ai déjà eu l'honneur de vous soumettre un rapport spécial détaillé; je m'abstiendrai donc d'en dire rien de plus ici. La victime de cet accident—le constable Grant, n° de matricule 1814—est

aujourd'hui très bien portant et fait le service actif en détachement. Sa vue est presque aussi bonne que jamais, bien que les deux yeux portent des cicatrices bien marquées, surtout le gauche.

La caserne est maintenant très confortable et chaque homme a 1,200 pieds cubes d'air à respirer. La superficie occupée par les fenêtres est quelque peu inférieure à la proportion recommandée par les autorités en construction d'hopitaux militaires et de casernes, mais nos habitations sont si avantageusement situées, il y a une telle étendue de prairie découverte et par conséquent une telle quantité d'air parfaitement pur tout autour, sans boutiques ni aucune chose pour infecter cet air dans leur voisinage, que cela n'importe pas tant maintenant, surtout si l'on tient compte de la région où nous vivons, et aussi de la somme de ventilation spontanée qui doit nécessairement se produire dans toutes les constructions de cette région. La lumière du soleil et l'air pur sont les meilleurs et les plus économiques désinfectants ; nous les avons à nos portes et fenêtres dans toute leur pureté, et quand toutes leurs propriétés purifiantes et vivifiantes sont à notre disposition pourquoi n'en pas profiter et ne pas les laisser entrer aussi librement que possible. Aucune substances chimiques, si habilement employées qu'elles puissent être, ne valent la lumière du soleil, la ventilation et la propreté, comme antiseptiques.

Au sujet de la propreté (pour laquelle nos hommes sont renommés—et les rapports du chef-lieu de commandement général sont là pour le prouver) je regrette profondément qu'il n'y ait pas de salle de bains à ce poste. J'ai attiré l'attention de notre officier commandant, le surintendant Antrobus, sur cette lacune, et il a si bien compris la nécessité d'une pareille salle qu'il en a déjà établi une provisoirement ; mais je suggérerais qu'il en fût construit une permanente et *d'accès facile*. C'était l'une des sages recommandations de mon prédécesseur, l'aide-chirurgien Aylen, dans son rapport de l'année dernière, auquel je prends la liberté de vous renvoyer.

Le plus grand soin a été apporté à la distribution de désinfectants dans le poste. A la fin d'août et au commencement du mois de septembre j'ai cru opportun de mettre une faible solution de permanganate de potasse dans les tonneaux à eau, car lorsque la rivière fut très basse l'eau dégagea une singulière odeur d'herbes. Cela semblerait indiquer la nécessité d'avoir une autre source d'approvisionnement pour le cas toujours possible où se présenteraient de pareilles circonstances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. A. PARÉ,

Aide-chirurgien.

A. M. L. W. HERCHMER,

Commissaire de la police à cheval du N.-O.,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de santé pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Abcès.....	6	75	12 $\frac{1}{2}$	Ont guéri et repris le service.
Adénite.....	4	55	13 $\frac{3}{4}$	Un de l'année dernière.
Balanite.....	2	10	5	Ont guéri et repris le service.
Ampoules aux pieds.....	1	1	1	A guéri et do
Furoncles.....	4	5	1 $\frac{1}{4}$	Ont guéri et do
Bronchite.....	4	38	9 $\frac{1}{2}$	do do
Meurtrissures.....	11	33	3	do do
Pneumonie catarrhale.....	1	10	10	A guéri et do
Catarrhe nasal.....	1	1	1	do do
Chancre.....	4	59	14 $\frac{3}{4}$	Un sous traitement
Conjonctivite.....	9	27	3	Ont guéri et repris le service.
Rhumes et toux.....	60	105	1 $\frac{3}{4}$	do do
Constipation.....	10	10	1	do do
Colique.....	5	9	1 $\frac{1}{2}$	do do
Diarrhée.....	15	20	1 $\frac{1}{3}$	do do
Dyspepsie.....	4	4	1	do do
Surdité.....	1	1	1	Encore dur d'oreille.
Dislocation.....	2	11	5 $\frac{1}{2}$	Epaule et doigts, guéris tous deux, et ont repris le service.
Mal d'oreille.....	1	5	5	A guéri et repris le service.
Epididymite.....	3	33	11	Un sous traitement
Plaies.....	11	39	3 $\frac{1}{11}$	Ont guéri et repris le service.
Fièvre et frissons.....	10	60	6	do do
Désordre gastrique.....	40	67	1 $\frac{2}{10}$	do do
Epuisie.....	2	2	1	do do
Coup de feu à la figure.....	1	35	35	A guéri et do
Hémorroïdes.....	5	9	1 $\frac{1}{3}$	Ont guéri et do
Mal de tête.....	13	13	1	do do
Insomnie.....	1	1	1	A guéri et do
Lumbago.....	6	11	1 $\frac{1}{3}$	Ont guéri et do
Néuralgie.....	12	12	1	do do
Odontalgie.....	10	13	1 $\frac{1}{10}$	do do
Otorrhée.....	1	3	3	A guéri et do
Otite.....	2	3	1 $\frac{1}{2}$	Ont guéri et do
Douleur pleurétique.....	1	2	2	A guéri et do
Rétention d'urine.....	1	1	1	do do
Rhumatisme.....	4	5	1 $\frac{1}{4}$	Ont guéri et do
Mal aux lèvres.....	1	5	5	A guéri et do
Mal au dos.....	1	2	2	do do
Orgelet.....	1	2	2	do do
Efforts.....	15	25	1 $\frac{2}{3}$	Ont guéri et do
Entorses.....	9	53	5 $\frac{2}{3}$	Un de l'année dernière
Rétrécissement.....	1	5	5	A guéri et repris le service.
Tonsillite.....	26	52	2	Ont guéri et do
Ulcération de la bouche.....	5	5	1	do do
Ulcération de la cornée.....	1	15	15	A guéri et do
Vertige.....	1	2	2	do do
Veines variqueuses.....	2	2	1	Ont guéri et do

L. A. PARÉ.
Aide-chirurgien.

A N N E X E S.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN H. DODD, 1889.

RÉGINA, 2 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour la période écoulée entre le 1er décembre 1888 et la présente date.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la santé des hommes placés sous mes soins s'est grandement améliorée. Il n'y a pas eu d'accidents ni de cas de maladie graves ; le fait est que tout s'est borné en grande partie à des rhumes, à du rhumatisme et à quelques cas de fièvre benigne.

Le rôle des malades est toujours peu chargé, et le pour-cent des hommes qui s'y font porter continue d'être peu considérable. Les recrues que j'ai eu occasion de voir pendant l'année sont parfaitement satisfaisantes sous le rapport du physique ; le fait est qu'il serait difficile de trouver dans quelque corps que ce soit du monde un plus beau choix d'hommes que dans notre police.

Je regrette qu'aucun moyen n'ait été pris pour empêcher de se perdre la précieuse eau de pluie qui pourrait être amassée à l'aide du grand toit de l'hôpital. L'année dernière j'ai fait remarquer que cette eau devrait être amassée pour l'usage de l'hôpital, et aussi qu'à moins que le bâtiment ne fut pourvu de dalles les fondations souffriraient. De fait il est facile de voir qu'elles ont déjà souffert. Il en coûterait peu pour amasser l'eau, puisqu'il y a une grande citerne à environ vingt verges du bâtiment ; il ne manque que des gouttières. Une autre amélioration nécessaire à l'hôpital est une salle de bains, que l'on pourrait obtenir en élevant le toit de la cuisine. Dans cet espace additionnel on pourrait mettre des bains avec un appareil à chauffer l'eau, et trouver sans doute place pour un cabinet d'aisance dont il est grand besoin pour les malades qu'on ne peut pas laisser aller dehors, ainsi qu'ils le font actuellement. Le besoin d'un trottoir conduisant de la caserne à l'hôpital se fait grandement sentir, attendu que pour se rendre de l'une à l'autre les hommes portés sur le rôle des malades ont à faire environ 200 verges tous les matins, à 8 heures, qu'il pleuve ou non, et qu'il y ait de la boue ou de la neige par-dessus le pied.

L'année dernière j'ai parlé d'un perfectionnement du service intérieur de l'hôpital, et attiré votre attention sur les mérites du constable West. Cette année on s'est fort bien aperçu des avantages qu'il y a à laisser constamment les mêmes hommes dans le personnel, et la sage promotion du constable West au grade de maréchal des logis lui a donné le droit de contrôle dont il avait besoin et qu'il a exercé avec discrétion. De fait, j'ai le plaisir de pouvoir dire beaucoup de bien de tous les membres de mon personnel. Il serait très à propos de les faire exempter entièrement de l'exercice, auquel ils sont actuellement obligés d'aller, et qui se fait souvent à des heures où leur présence dans les salles est essentielle au bien-être des malades et au bon ordre de l'hôpital. Les en exempter ne serait que raisonnable, attendu que les fonctions qu'ils ont à remplir sont généralement fatigantes.

Quant au corps de garde, qu'il entre dans mes attributions de visiter tous les jours, je l'ai toujours trouvé net et dans un état sanitaire aussi parfait que possible. J'affirme, en ma qualité de médecin, que les détenus y sont bien traités ; ainsi que je l'ai dit l'année dernière, ils sont sûrs d'y trouver la propreté, la régularité, et une bonne nourriture.

Le prévôt sous-officier en chef Pigott mérite des éloges pour la manière dont il s'occupe du bien-être et de la santé de ses prisonniers, ce qui est une partie de son service qui tombe sous ma surveillance spéciale. Vu que faute de prison territoriale le corps de garde de la caserne sert à la détention des civils aussi bien que des mili-

taires, le public peut avoir intérêt à apprendre de soi-même que les prisonniers sont traités comme il faut lorsqu'ils y sont renfermés.

Ainsi que je le prévoyais et le disais dans mon rapport de l'année dernière, les drogues et médicaments en mains ont suffi pour toute l'année, sans qu'il ait été besoin d'en tirer beaucoup du magasin d'approvisionnement. Je considère que le stock en est encore assez considérable pour qu'on ne soit pas dans l'obligation d'y ajouter autre chose que des bagatelles.

Avant de clore ce rapport j'ajouterai qu'ils sont rares les corps où si peu d'hommes feignent la maladie que dans notre police. Nos hommes sont prompts à remplir leurs devoirs, et quant à ceux que je suis appelé à soigner je les trouve toujours disposés à faire tout service qui leur est raisonnablement imposé. Mon propre personnel surtout mérite des éloges.

Le tout très respectueusement soumis, avec le rapport annuel de santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY DODD, M. R. C. S. L.,

Aide-chirurgien.

Au commissaire de la

Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de la santé pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
<i>Cas pathologiques.</i>				
Lésion abdominale.....	1	8	8	A guéri et repris le service.
Faiblesse d'esprit.....	1	9	9	Réformé
Ulcération de la gorge.....	39	156	4	Ont guéri et repris le service.
Tonsillite.....	7	65	9 $\frac{5}{8}$	do do
Rhumes.....	115	240	2 $\frac{2}{3}$	do do
Grippe.....	5	10	2	do do
Conjonctivite.....	1	16	16	A guéri et repris le service.
Ténia.....	1	3	3	do do
Psoriasis.....	1	2	2	do do
Zona.....	1	17	17	do do
Diarrhée.....	65	90	1 $\frac{5}{8}$	Ont guéri et repris le service.
Dysenterie.....	2	4	2	do do
Dyspepsie.....	2	16	8	do do
Constipation.....	2	4	2	do do
Colique.....	15	55	3 $\frac{2}{3}$	do do
Etat bilieux.....	10	15	1 $\frac{1}{2}$	do do
Névralgie.....	5	8	1 $\frac{5}{8}$	do do
Myélagie.....	1	4	4	A guéri et repris le service.
Enflure glanduleuse au cou.....	1	4	4	do do
Epuise.....	3	5	1 $\frac{2}{3}$	Ont guéri et repris le service.
Bronchite.....	6	117	19 $\frac{1}{2}$	2 sous traitements, 6 ont repris le service.
Diphthérie.....	2	5	2 $\frac{1}{2}$	Ont guéri et repris le service.
Lumbago.....	4	10	2 $\frac{1}{2}$	do do
Rhumatisme.....	15	370	24 $\frac{2}{3}$	3 sous traitement, 15 ont guéri et repris le service.
Sciatique.....	1	5	5	A guéri et repris le service.
Fièvre (simple).....	14	213	15 $\frac{3}{4}$	Ont guéri et repris le service.
Effets de la typhilité.....	1	9	9	A guéri et repris le service.
Néphrite.....	1	15	15	Réformé.
Hémoptisie.....	1	19	19	A guéri et repris le service.
<i>Chirurgie majeure et mineure.</i>				
Coup de feu.....	1	28	28	
Dislocations.....	3	78	26	Ont guéri et repris le service.
Fractures.....	3	75	25	do do
Meurtrissures.....	48	222	4 $\frac{3}{4}$	do do
Entorses et efforts.....	48	298	6 $\frac{1}{4}$	48 guéris ; 2 sous traitement.
Veines variqueuses.....	5	24	4 $\frac{3}{4}$	1 réformé ; 4 ont repris le service.
Hernie.....	1	13	13	Réformé.
Coups de pied de chevaux.....	11	94	8 $\frac{5}{8}$	Ont guéri et repris le service.
Plaies.....	14	110	7 $\frac{1}{2}$	do do
Hémorroïdes.....	4	12	3	do do
Surdité.....	2	45	22 $\frac{1}{2}$	1 réformé ; 1 a repris le service.
Syphilis.....	8	130	16 $\frac{1}{2}$	2 réformés ; 6 ont repris le service.
Engelure.....	2	13	6 $\frac{1}{2}$	Ont guéri et repris le service.
Kyste sébacé.....	1	7	7	A guéri et repris le service.
Carboncle.....	1	7	7	do do
Furoncles.....	20	75	3 $\frac{3}{4}$	Ont guéri et repris le service.
Panaris.....	3	28	9 $\frac{1}{2}$	do do
Onyxis latéral, orteil.....	2	13	6 $\frac{1}{2}$	do do
Main échaudée.....	1	2	2	A guéri et repris le service.
Pieds échaudés.....	2	6	3	Ont guéri et repris le service.
Ampoules aux pieds.....	5	9	1 $\frac{1}{2}$	do do
Lésion à la mâchoire.....	1	13	13	A guéri et repris le service.
do à la jambe.....	1	10	10	do do
do au pied.....	1	3	3	do do
do à l'œil.....	1	9	9	do do
do au genou.....	2	22	11	Ont guéri et repris le service.
Synovite.....	1	53	53	A guéri et repris le service.
Ataxie locomotrice.....	1	12	12	Réformé.
Epididymite.....	1	4	4	A guéri et repris le service.
Gonorrhée.....	6	70	11 $\frac{2}{3}$	2 sous traitement ; 5 ont repris le service.

HENRY DODD,
Aide-chirurgien.

A N N E X E T.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN, S. M. FRASER, M.D.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

FORT-MACLEOD, 30 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Je suis entré dans l'exercice de mes fonctions d'aide-chirurgien de ce poste le 19 juin dernier, date après laquelle les hommes ont joui d'une santé exceptionnellement bonne, eu égard à la somme de danger qu'ils courent. Les quelques derniers mois ont toutefois été particulièrement caractérisés par des toux et des rhumes ordinaires à la saison.

L'état sanitaire de la caserne et de ses alentours est bon, et je désire exprimer mon appréciation de la manière dont mes conseils ont été suivis. L'intérieur de l'hôpital a récemment été peinturé partout, ce qui en relève beaucoup l'apparence. Je recommanderais qu'il fût mis une chaise à chaque lit, et deux bergères dans chaque salle, attendu que sans cela les convalescents n'ont que leurs lits pour s'asseoir ou s'étendre.

Des trois cas de fièvre miasmatique qui figurent dans mon rapport de santé l'un a été un cas de fièvre rémittente, et les deux autres des cas de fièvre intermittente. La liste des accidents est peu chargée pour le nombre de nos postes détachés et la somme d'espace parcourue à cheval.

J'inclus mon rapport annuel de santé. La liste quotidienne des malades a été d'un peu plus de six en moyenne; pour le nombre d'hommes postés dans le district, je regarde ce chiffre comme très ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. M. FRASER,

Aide-chirurgien.

Au commissaire de la

Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de santé des divisions D et H, Fort-MacLeod, pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Adénite.....	2	133	66.5	Ont repris le service.
Acné.....	3	23	7.6	do
Abcès du doigt.....	3	9	3	do
Meurtrissure, pied.....	4	9	2.5	do
do main.....	1	3	3	A repris le service.
do épaule.....	2	7	3.5	Ont repris le service.
do testicule.....	1	1	1	A repris le service.
do cuisse.....	1	2	2	do
Etat bilieux.....	15	30	2	Ont repris le service.
Bubon (symp.).....	5	178	35.6	4 ont repris le service et 1 à l'hôpital.
Bronchite.....	1	14	14	A repris le service.
Ampoules au pied.....	2	26	13	Ont repris le service.
do talon.....	1	3	3	A repris le service.
Chancre (Hunter).....	1	6	6	do
Catarrhe nasal.....	2	2	2	Ont repris le service.
Condylome.....	1	1	1	A repris le service.
Conjonctivite.....	5	35	7	Ont repris le service.
Pneumonie catarrhale.....	2	112	56	do
Irritation.....	1	1	1	A repris le service.
Circuncision.....	1	17	17	do
Coupure à la lèvre.....	1	7	7	do
do au pied.....	1	21	21	do
do à la main.....	2	17	8.5	Ont repris le service.
Mal de tête congestif.....	3	3	1	do
Constipation.....	2	2	2	do
Diarrhée.....	27	40	1.48	do
Débilité.....	1	35	35	A repris le service.
Mal d'oreille.....	1	5	5	do
Erysipèle.....	1	45	45	do
Orteil gelé.....	1	2	2	do
Doigt gelé.....	1	120	120	do
Fracture, tibia et péroné.....	2	203	151.5	Un a repris le service ; un à l'hôpital.
do côte.....	2	3	1.5	Ont repris le service.
Furoncle.....	2	3	1.5	do
Rhume fébrile.....	76	238	3.13	do
Fièvre (miasmatique).....	3	44	14.6	do
Coup de feu.....	1	49	49	Sous traitement.
Gonorrhée.....	12	135	11.25	Ont repris le service.
Hernie.....	2	50	25	do
Hémorroïdes.....	3	3	1	do
Inflammation de l'orteil.....	1	5	5	A repris le service.
Onyxis latéral, orteil.....	2	5	2.5	Ont repris le service.
Coups de pied de cheval.....	2	5	2.5	do
Lumbago.....	4	6	1.5	do
Néuralgie.....	3	7	2.5	do
Odontalgie.....	4	17	4.25	do
Orchite.....	1	9	9	Sous traitement.
Rhumatisme.....	9	146	16.2	Ont repris le service.
Rhumatisme et débilité.....	1	42	2	Sous traitement.
Résultat d'engelures.....	2	22	11	Ont repris le service.
Effort, dos.....	3	8	2.6	do
do genou.....	1	3	3	A repris le service.
Entorse, pied.....	6	97	16.16	Ont repris le service.
do poignet.....	1	2	2	A repris le service.
do doigt.....	1	3	3	do
Synovite.....	2	15	7.5	Ont repris le service.
Mal aux lèvres.....	1	2	2	A repris le service.
Mal au talon.....	1	8	8	do
Sciatique.....	1	87	87	Sous traitement.
Rétrécissement de l'urètre.....	2	6	3	Ont repris le service.
Pied échaudé.....	1	16	16	A repris le service.
Insolation.....	1	1	1	do
Tonsillite.....	4	12	3	Ont repris le service.

RAPPORT annuel de santé pour les divisions D et H, etc.—*Fin.*

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Tumeur (mâchoire).....	1	7	7	A repris le service.
Veines variqueuses.....	2	65	32 5	Un envoyé à Regina, l'autre a repris le service.
Blessure par incision.....	1	19	19	A repris le service.
Panaris.....	1	7	7	do
Vertige.....	1	1	1	do

Moyenne du nombre d'hommes partis tous les jours sur le rôle des malades, 6'46.

S. M. FRASER, M.D.,
Aide-chirurgien.

ANNEXE U.

RAPPORT DE L'AIDE-CHIRURGIEN, C. S. HAULTAIN.

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour la période durant laquelle j'ai été préposé au service médical de la division A. J'arrivai à ce poste le 2 janvier et reçus l'équipement d'hôpital des mains de l'infirmier-major Tulloch. J'y trouvai un ample assortiment de drogues en bon état, à l'exception de quelques-unes qui avaient fait partie du stock du vieux fort Walsh. Celles-ci ont depuis été inspectées par le premier chirurgien, et expédiées à Régina.

SANTÉ.

En général la division a joui d'une bonne santé ici comme à Medicine-Hat, excepté dans le printemps. A cette époque le rôle quotidien des malades était chargé d'une manière disproportionnée, et l'hôpital avait plusieurs occupants chez qui les cas pathologiques se réduisaient en grande partie à des maux de gorge de divers types, tandis que les cas chirurgicaux provenaient de légers accidents. Mais tous ces cas ont eu une heureuse issue.

J'attirerai l'attention sur le nombre de "rhumes et maux de gorges" qui figurent au tableau ci-contre, et particulièrement sur le type d'ulcération connu sous le nom de tonsillite folliculaire, lequel accuse une durée moyenne de $3\frac{1}{4}$ jours. C'est un dérangement fébrile aigu qui a régné ici au commencement du printemps, mais plus généralement à la caserne que parmi les civils.

La difficulté d'aérer les chambres de troupe et la chaleur sèche des poêles en hiver ont probablement prédisposé les hommes à cette maladie, tandis que la cause déterminante pourrait en être recherchée dans le fait que les vents chauds du chinook amènent un brusque changement de température et le dégel de la surface du sol. Le rhumatisme, qui va souvent de pair avec cette indisposition, nous a heureusement épargnés. Les fenêtres d'hiver ont depuis été munies d'un carreau mobile, et des vases pleins d'eau seront dorénavant tenus sur tous les poêles, en sorte qu'on peut espérer d'avoir un moins grand nombre de ces affections l'hiver prochain.

Un homme a été atteint d'un coup de feu, le 1er janvier, à Medicine-Hat; ce blessé s'est bien rétabli sous les soins du Dr Olver, qui faisait alors les fonctions d'aide-chirurgien.

Je vois par le rapport de l'année dernière que l'eau à boire était de mauvaise qualité, et qu'elle a causé beaucoup de diarrhée; le nouveau puits où l'on prend l'eau cette année paraît avoir remédié à cela.

J'y vois aussi que la fièvre miasmatique s'est montrée au poste. Cette année aucun cas de fièvre, soit typhoïde, soit miasmatique, ne s'est produit dans un rayon de dix milles de Maple-Creek, attendu que le sol s'est trouvé sec de bon printemps, et que, de tout l'été, il n'y a pas eu de terrain marécageux dans notre voisinage.

Néanmoins plusieurs civils atteints des fièvres typhoïdes (entériques) sont venus se faire soigner à Maple-Creek, et je profiterai de cette occasion de prêcher une plus parfaite coopération entre la police, les habitants, et les autorités du chemin de fer du Pacifique, à l'égard de l'assainissement—surtout de l'approvisionnement d'eau—même des petits établissements, et spécialement de ceux qui sont échelonnés le long de la ligne du chemin de fer, puisque une eau impure à l'un de ces endroits peut devenir un foyer de maladie pour un grand nombre de points de l'est et de l'ouest. L'emmagasinage de l'eau, que l'aridité de la région rend nécessaire en beaucoup d'endroits, constitue un agent dangereux.

Si je me suis trop étendu sur ce sujet, j'espère que son importance me servira d'excuse.

En janvier dernier j'ai reçu instruction de faire rapport sur l'état sanitaire de Swift-Current, dans l'intérêt des hommes postés là, vu que la fièvre typhoïde y avait été fréquente et maligne l'automne précédent, et aussi les années antérieures.

Ainsi que l'explique mon rapport du 4 février, il a été constaté que c'était l'eau qui en était la cause. Aussi, le surintendant adjoint de cette section du chemin de fer du Pacifique, M. Niblock, et sir Lister Kaye se sont-ils intéressés à la chose, à laquelle il a été remédié jusqu'à un certain point. Un rapport récemment reçu du sous-officier d'état-major McGinnis, chargé du service à cet endroit, dit qu'il n'y a pas eu de fièvre l'été dernier ni cet automne, et que le vieux réservoir a été brûlé et remplacé par un autre qui se vide de lui-même.

Je pense qu'un mode plus parfait d'inspection périodique pourrait contribuer beaucoup à faire diminuer le nombre annuel de cas de fièvre typhoïde et autres maladies, et je prends la liberté de suggérer que les aides-chirurgiens de la police soient chargés de travailler à cela en visitant les établissements de leurs circonscriptions respectives, dans les premiers mois du printemps et de l'automne. Le besoin d'une distribution de désinfectants se fait également beaucoup sentir.

LOCAL D'INFIRMERIE.

Le local d'infirmerie de Medicine-Hat a été amélioré depuis l'année dernière, et il suffit aux besoins du poste.

Celui d'ici a beaucoup souffert du mauvais temps depuis que le sous-officier d'état-major Tulloch a fait son rapport de l'année dernière, en sorte que ce qu'il disait alors s'explique encore avec plus de force aujourd'hui. Ainsi que le prédisait un rapport du sous-officier d'état-major Holmes en 1885, les portions nord-ouest de la couverture et la cheminée ont été emportées par un grand vent le printemps dernier; il y avait des malades à l'infirmerie dans le temps.

En hiver le bâtiment est ce qu'il y a de moins sûr et de plus incommode pour toute maladie grave; c'est par un temps venteux et froid qu'on peut en juger. Les drogues sont exposées à se congeler sur les tablettes, ainsi que c'est arrivé dans ce mois-ci.

Les latrines de l'infirmerie, à Maple-Creek, ont été curées cette année; tandis qu'à Medicine-Hat la fosse d'aisance commune a été changée de place. Il a aussi été creusé des trous destinés à recevoir les rebuts, etc.

J'annexe le rapport annuel de santé pour ce poste, avec celui de Medicine-Hat tel que me l'a envoyé le sous-officier d'état-major Tulloch.

Je désire consigner la haute idée que j'ai de la capacité du sous-officier d'état-major Tulloch, et de la satisfaisante manière dont il a accompli ses fonctions d'infirmer-major à Medicine-Hat.

J'exprimerai aussi la satisfaction que j'éprouve d'avoir maintenant pour chef de surveillance et d'exécution du service à ce poste, un pharmacien et infirmier exercé dans la personne du constable Bates (n^o de matricule 2299), qui nous est arrivé en août; avant cela je n'avais pas d'aide expérimenté. Ce constable est tout à fait compétent à remplir les fonctions d'infirmer-major.

Je prends la liberté de clore en suggérant ce qui suit:—

1. Qu'en vue de précautions sanitaires les aides-chirurgiens de la police inspectent périodiquement tous les bourgs et établissements de leurs circonscriptions respectives.

2. Qu'il soit construit ici un nouveau local d'infirmerie avant l'hiver de 1890

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. S. HAULTAIN,

Aide-chirurgien.

Au commissaire de la

Police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de santé de la division "A", pour l'année 1889.
MAPLE-CREEK.

Maladies.	Nombre de cas.	Sur le rôle quotidien des malades.		Observations.
		Nombre de jours.	Durée moyenne.	
<i>Cas pathologiques.</i>				
Rhumes et maux de gorge—				
Rhumes, simples et bronchiques.....	30	30	1	Repris le service.
do mal de gorge simple.....	7	7	1	do
do do esquinancie.....	3	13	4 $\frac{1}{2}$	do
Diphthérie.....	2	14	7	do
Tonsillite folliculeux.....	12	39	3 $\frac{1}{4}$	do
Pharynx granulaire.....	1	2	2	do
Etat bilieux et dyspepsie.....	13	13	1	do
Céphalalgie.....	2	26	13	do
Constipation.....	14	14	1	do
Diarrhée et colique.....	21	34	1 $\frac{3}{4}$	do
Eczéma.....	2	9	4 $\frac{1}{2}$	do
Gastrite.....	1	2	2	do
Mal de tête, simple.....	3	6	2	do
Herpès, préputial.....	1	1	1	do
Insomnie.....	2	3	1 $\frac{1}{2}$	do
Migraine.....	1	1	1	do
Rhumatisme musculaire.....	3	4	1 $\frac{1}{3}$	do
Néuralgie.....	4	6	1 $\frac{1}{2}$	do
Ophthalmie tarsiale.....	1	1	1	do
do purulente.....	1	1	1	do
Conjonctivite.....	4	7	1 $\frac{3}{4}$	do
Catarrhe.....	4	4	1	do
Pleurodynie.....	2	2	1	do
Pyrexie.....	4	15	3 $\frac{3}{4}$	do
<i>Cas chirurgicaux.</i>				
Abcès—				
Alvéolaire.....	3	3	1	do
De l'antre.....	1	7	7	do
Chronique (glandes inguinales).....	1	109	109	do
Glandes de Meibom.....	2	2	1	do
Péri-urétral.....	1	13	13	do
Simple.....	3	14	4 $\frac{1}{2}$	do
Thécal.....	3	27	9	do
Bursite.....	3	6	2	do
Contusions.....	8	16	2	do
Fracture (côte).....	1	10	10	do
Orteil gelé.....	1	21	21	do
Furoncles.....	1	10	10	do
Blenhorée.....	2	6	3	do
Gonorrhée.....	5	53	10 $\frac{3}{4}$	do
Orchite, traumatique.....	1	7	7	do
Périostéite do.....	1	4	4	do
Mal de lèvres.....	2	2	1	do
Entorses.....	11	26	2 $\frac{1}{3}$	do
Efforts.....	3	3	1	do
Stricture, spasmodique.....	2	3	1 $\frac{1}{2}$	do
Synovite.....	2	25	12 $\frac{1}{2}$	do
Syphilis, secondaire.....	1	1	1	do
Extraction de dents.....	8	8	1	do
Mal de dents.....	3	3	1	do
Tumeur, sébacée.....	1	1	1	do
Blessures, par incision ou laceration.....	5	88	17 $\frac{3}{4}$	do

RAPPORT annuel de santé de la division A, etc.—*Fin.*

MEDICINE-HAT.

Maladies.	Nombre de cas.	Sur le rôle quotidien des malades.		Observations.
		Nombre de jours.	Durée moyenne.	
Etat bilieux.....	1	4	4	Repris le service.
Meurtrissures et entorses.....	6	48	8	do
Carboncle.....	1	5	5	do
Rhumes et toux.....	18	24	1 $\frac{1}{3}$	do
Colique.....	2	2	1	do
Congestion du foie.....	1	4	4	do
Diarrhée.....	3	4	1 $\frac{1}{3}$	do
Dyspepsie.....	1	3	3	do
Eczéma.....	1	23	23	do
Engelure.....	1	3	3	do
Gonorrhée.....	1	36	36	do
Coup de feu.....	1	46	46	do
Hématurie.....	1	10	10	do
Herpès.....	1	1	1	do
Plaies.....	1	5	5	do
Inflammation du tendon.....	1	2	2	do
Grippe.....	1	4	4	do
Fièvre miasmatique.....	1	25	25	do
Piqûre.....	1	2	2	do
Rhumatisme.....	2	5	2 $\frac{1}{2}$	do
Syphilis, secondaire.....	1	27	27	do
Mal aux lèvres.....	3	13	4 $\frac{1}{3}$	do
Synovite.....	1	13	Envoyé à Régina.
Tonsillite.....	4	36	9	Repris le service.
Mal de dents.....	2	5	2 $\frac{1}{2}$	do

C. S. HAULTAIN,
Aide-chirurgien.

ANNEXE V.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN PROVISOIRE HUGH N. BAIN, 1889.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de santé de ce poste pour 1889.

Cette année il y a eu parmi la police beaucoup plus de maladie que pendant toute autre année précédente, ce qui, du reste, est le cas pour la population du district en général. Cela est sans doute dû au climat, attendu que le dernier hiver a été doux et variable, et l'été qui l'a suivi excessivement sec.

Le nombre moyen des malades portés sur le rôle quotidien a été de 4.37, contre 1.39 en 1888, et celui des hommes indisponibles dans le cours de l'année dernière a été de 1.33 contre .81 l'année précédente.

En 1888 il n'est entré que cinq hommes à l'infirmerie, et tous pour des maladies insignifiantes, tandis que cette année il y en a eu 23, dont quelques-uns atteints de maladies graves. La durée moyenne de leur séjour à l'infirmerie a été 11 $\frac{2}{3}$ jours.

Une épidémie de grippe a éclaté en avril et mai derniers, époque à laquelle le nombre des hommes portés sur le rôle des malades s'est maintes fois élevé à plus de vingt. Comme j'ai déjà fait un rapport spécial sur cette épidémie en mai dernier, je n'ai que faire d'en parler davantage ici.

Le sous-officier d'état-major Breadon a eu plusieurs attaques sérieuses d'hémoptysie. J'ai recommandé de lui donner un congé de six mois, ce qui lui a été accordé ; et j'espère que le voyage qu'il a fait sur mer et le changement de climat lui feront beaucoup de bien.

Il y a plusieurs cas de gonorrhée à consigner, mais je crains que cela ne couvre pas tous les cas de maladie vénérienne qui se sont produits pendant l'année. Je suis d'avis que l'ordre de retenir un certain montant de la solde des hommes indisponibles pour cause de maladies vénériennes a pour effet de porter les hommes à cacher leur mal et à demander du soulagement aux pharmaciens ainsi qu'à la médecine empirique. Il y a ainsi danger que ces maladies se communiquent à des hommes bien portants, et ça vaut la peine que vous examiniez si cet ordre doit être maintenu.

J'attirerai de nouveau votre attention sur l'importante question d'un bon local d'infirmerie, dont le besoin s'est grandement fait sentir cette année. Par deux ou trois fois la salle qui sert d'infirmerie s'est trouvée encombrée à l'extrême, et en tout temps cette salle est impropre à l'usage auquel elle est affectée. Elle est attenante à l'une des chambres de troupe ordinaire, dont le bruit dérange fréquemment les malades, et nuit même sérieusement en certains cas à leur rétablissement.

Comme il n'y a pas de cuisine ni de cuisinier d'infirmerie, force est de préparer les repas des malades à la cuisine des hommes ; il est impossible, dans de pareilles circonstances, de procurer aux malades tout le bien-être que je voudrais.

Je recommande donc qu'un local d'infirmerie distinct, pourvu de tout ce qu'il faut, soit construit dans le cours de l'année prochaine.

Aucun homme de ce poste ne s'est trouvé dans le cas d'être réformé cette année. J'ai examiné, en vue de leur rengagement, six hommes qui tous ont été acceptés.

Notre approvisionnement de drogues et de médicaments n'est arrivé que dans ce mois-ci. On ne nous a envoyé qu'une partie de ce qui avait été demandé, en sorte que ce sera à recommencer avant la fin de l'année.

Le besoin de plusieurs instruments de chirurgie se fait grandement sentir ; demande en a été faite l'année dernière, mais on ne les a pas envoyés. Je mentionnerai spécialement une pompe stomacale et un assortiment d'instruments en os.

L'infirmer major Wailer a perdu beaucoup de temps, par maladie, pendant l'année. En santé, il s'est acquitté de ses fonctions d'une manière très satisfaisante.

L'infirmier Thompson mérite une mention pour l'attention qu'il a portée à son service. En l'absence de l'infirmier-major Waller beaucoup de service extra est retombé sur lui, ce qui n'empêche qu'en tout temps je l'ai trouvé plein de zèle et très attentif.

Il faudrait des robes de chambre, des bonnets et des pantoufles pour l'usage des malades à l'infirmerie. Je recommanderais aussi d'acheter, pour l'usage de l'infirmerie, une des commodes de chambre à coucher de Heap.

J'inclus une liste détaillée des cas de quelque importance traités ici pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HUGH N. BAIN, M.D.,

Aide-chirurgien provisoire.

Au commissaire Herchmer,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de santé, Prince-Albert, pour l'année 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Abcès.....	1	6	6	Repris le service.
Acné.....	1	1	1	Pas perdu de temps.
Asthme.....	1	3	3	Repris le service.
Etat bilieux.....	22	44	2	do do
Furoncles.....	3	18	6	do do
Catarrhe.....	4	8	2	do do
Toux.....	17	17	1	Pas perdu de temps.
Contusions.....	8	16	2	Repris le service.
Constipation.....	21	21	1	Pas perdu de temps.
Coupure, paupière.....	1	1	1	do do
Diarrhée.....	53	79	1½	Repris le service.
Débilité.....	4	20	5	do do
Dislocation.....	1	80	80	Grave dislocation du pied; a repris le service.
Erysipèle.....	2	82	41	Repris le service.
Extraction de dents.....	5	do do
Echauffaisons.....	10	20	2	do do
Engelures.....	2	4	2	do do
Gonorrhée.....	3	30	10	do do
Bléorrhée.....	2	8	4	do do
Hémoptysie.....	1	81	81	En congé de convalescence.
Hémorrhoides.....	4	24	6	Repris le service.
Mal de tête.....	12	18	1½	do do
Indigestion.....	6	6	1	do do
Grippe.....	84	197	2·3	do do
Inflammation de l'oreille.....	1	8	8	do do
Néuralgie.....	7	28	4	do do
Vieux mal au genou.....	1	1	1	Pas perdu de temps.
Pharyngite.....	13	68	5½	Repris le service.
Rhumatisme, aigu.....	1	43	43	do do
do subaigu.....	1	101	101	do do
do musculaire.....	6	9	1½	do do
do gonorrhéique.....	1	65	65	do do
Efforts.....	6	48	8	do do
Mal de gorge (angine gangreneuse)	14	35	2½	do do
do aux mains.....	7	42	6	do do
do à la figure.....	2	2	1	Pas perdu de temps.
do aux lèvres.....	5	5	1	do do

HUGH M. BAIN, M.D.,

Aide-chirurgien provisoire.

A N N E X E W.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN PROVISOIRE,
F. H. MEWBURN, 1889.

LETHBRIDGE, 7 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de santé de la division K de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Ainsi qu'on le verra par ce rapport, 173 cas de maladie ont été traités pendant l'année. Aucun de nos hommes n'est mort de maladie, mais l'un d'eux s'est noyé. Nous avons eu trois cas de fièvre miasmatique, mais dans chaque cas le malade avait été affecté de cette maladie avant de venir dans le pays. Il est arrivé plusieurs accidents graves, et deux hommes ont été mis à la réforme, mais règle générale la division a joui d'une excellente santé. La fièvre du pays, quelque soit sa nature, a brillé par son absence.

Le 18 janvier au soir il se produisit dans la chambre où étaient emmagasinées les drogues une explosion qui eut pour effet de détruire la plus grande partie de notre stock, et aussi de la chambre.

Pendant l'été on a commencé à construire, aux casernes, un local d'infirmerie qui, une fois achevé, obvierra à la nécessité d'envoyer des malades à celui de Galt. Du mobilier neuf, tel que lits, matelas, etc., est en route, pour le nouveau bâtiment. Notre mobilier actuel ne vaut absolument rien.

J'attirerai de nouveau l'attention sur la nécessité d'avoir à ce poste un petit assortiment d'instruments de chirurgie et d'objets accessoires. Nous sommes dénués de tout sous ce rapport.

Il serait à propos, je crois, que tout poste fût pourvu d'un livre spécial dans lequel l'aide-chirurgien consignerait les faits relatifs à chaque cas de maladie. Bien tenu, un pareil livre serait d'une valeur inestimable. Actuellement, si l'on a besoin de l'historique d'un cas quelque temps après qu'il s'est produit, les seuls renseignements que fournissent les registres sont la date de l'admission du malade à l'infirmerie et celle de sa sortie; les faits plus importants doivent être écrits de mémoire. Dans son rapport de l'année dernière le Dr Aylen a attiré l'attention sur la nécessité d'un pareil livre, et je recommande très instamment qu'il soit fourni.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. HAMILTON MEWBURN,

Aide-chirurgien provisoire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de santé, Lethbridge, pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
<i>Cas pathologiques.</i>				
Alcoolisme.....	2	7	3 $\frac{1}{2}$	Repris le service.
Bronchite (subaiguë).....	10	48	4 $\frac{1}{2}$	do
Catarrhe.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Céphalalgie.....	18	32	1 $\frac{1}{2}$	Repris le service.
Constipation.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Coryza.....	23	51	2 $\frac{1}{3}$	Repris le service
Débilité.....	6	181	30 $\frac{1}{2}$	1 env. à Régina ; les autr. ont repris le serv.
Diarrhée.....	12	26	2 $\frac{1}{2}$	Repris le service.
Dysenterie.....	2	19	9 $\frac{1}{2}$	do
Dyspepsie.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Fièvre miasmatische (apportée d'aill.) do urétrale.....	3 1	12 18	4 18	Repris le service. do
Gastrite.....	2	4	2	do
Hématémèse.....	1	3	3	do
Lumbago.....	5	21	4 $\frac{1}{2}$	do
Myalgie.....	11	32	2 $\frac{1}{2}$	do
Colique néphrétique.....	1	9	9	do
Névralgie.....	2	34	17	do
Oxalurie.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Pharyngite.....	1	1	1	do
Rhumatisme (inflammatoire).....	1	50	50	En congé de convalescence.
Sciatique.....	1	13	13	Repris le service
Tonsillite.....	2	2	1	do
<i>Chirurgie majeure et mineure.</i>				
Abcès.....	1	4	4	do
Bubon (sympathique).....	2	86	43	1 a repris le service ; 1 en traitement.
do (vénérien).....	1	44	44	Repris le service.
Echauffaison.....	6	74	12 $\frac{1}{2}$	do
Chancroïdes.....	2	2	2	N'a pas perdu de temps.
Circuncision.....	2	46	23	Repris le service.
Coutusion.....	10	71	7 $\frac{1}{10}$	do
Tumeur cystique.....	1	5	5	do
Mort par submersion.....	1	Mort
Cellulite du doigt.....	1	3	3	Repris le service.
Fissure à l'anus.....	1	5	5	do
Fracture, coup de feu.....	1	82	82	do
do du tibia et du péroné.....	1	195	195	do
Engelure.....	1	3	3	do
Gonorrhée.....	10	164	16 $\frac{1}{2}$	do
Hémorroïdes.....	1	3	3	do
Lésion, cornée.....	1	2	2	do
do épaule.....	1	1	1	do
do ongle.....	1	4	4	do
Odontalgie.....	5	7	1 $\frac{1}{2}$	Extraction de dents.
Ophthalmie.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Brûlure, par liquide bouillant.....	1	14	14	Repris le service.
Septicémie.....	1	89	89	En congé de convalescence.
Entorse.....	1	4	4	Repris le service.
Effort.....	3	5	1 $\frac{1}{3}$	do
Stricture, urétrale (organique).....	1	20	20	do
Synovite.....	2	12	6	do
Syphilis.....	1	179	179	Envoyé à Régina
Ulçère à la jambe.....	1	16	16	Repris le service.
Pied valgus.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Veines variqueuses.....	3	57	19	1 en traitement ; les autres ont repris le serv.
Verrues vénériennes.....	1	1	1	N'a pas perdu de temps.
Blessure, doigt.....	1	9	9	Repris le service.
do pied.....	1	41	41	do
do gorge.....	1	15	15	do
do épaule.....	1	4	2	do

ANNEXE X.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN PROVISOIRE
J. H. TOFIELD, 1889.

FORT SASKATCHEWAN, 22 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

A l'exception du constable Mansfield (n° de matricule 1282), qui a été accidentellement blessé d'un coup de feu à la cuisse, et du brigadier Dunning (n° de matricule 1228), lequel a fait une chute de cheval qui lui a valu une fracture accompagnée de dislocation, aucun accident grave n'est arrivé parmi la troupe depuis l'époque où j'ai été préposé à son service de santé—le 1er juin dernier, et il n'y a pas eu non plus de maladie grave pendant cette période.

En juin, juillet et août les hommes ont plus ou moins soufferts de la diarrhée, mais le traitement ordinaire a facilement eu raison de cette maladie, de peu de gravité d'ailleurs. Il y a eu quelques cas de maladie vénérienne, contractée à Edmonton bien probablement.

Cet automne il a été construit des chambres de troupes, un lavoir et des latrines pour les hommes qui ont maintenant un quartier très chaud et bien aéré, et l'on peut dire que ce poste est dans un état sanitaire de premier ordre.

Une chose sur laquelle je dois prendre très respectueusement la liberté d'attirer votre attention est le besoin d'un bon local d'infirmierie. Dans la plupart des postes cela serait de la plus haute importance, mais à cause de la salubrité du nôtre, je suppose, et de la somme insignifiante de maladie qui s'y produit, cette chose a été ou entièrement négligée ou regardée comme non nécessaire. Le bâtiment actuel est des plus insatisfaisants et ne convient en aucune façon; c'est tout simplement une cabane, offrant une unique chambre capable de contenir deux lits, et quand il gèle en bas il fait une chaleur intolérable en haut; sans compter qu'en cas d'épidémie il n'y aurait pas de place pour les malades. Il y a deux mois on y a fait des réparations considérables en lambrissant et plafonnant la cuisine, et mettant une cage à l'escalier.

J'ajouterai que ce bâtiment est beaucoup trop éloigné de la caserne.

L'approvisionnement semestriel de drogues et médicaments est arrivé en bon état; nous en avons maintenant un bon choix. On trouvera ci-joints le rapport annuel de santé et un aperçu des besoins pour l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES H. TOFIELD, M.D.,

Aide-chirurgien provisoire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—DIVISION "G".

RAPPORT général de santé pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Anémie.....	1	51	51	Encore en traitement.
Luxation, cheville du pied.....	1	71	71	
Etat bilieux.....	10	12	1 $\frac{2}{10}$	
Bronchite.....	2	2	1	
Meurtrissure.....	1	2	2	
Bubon (traumatique).....	7	207	29 $\frac{3}{7}$	Effets d'effort ou lésion.
do (gonorrhéique).....	2	36	18	
Céphalalgie.....	1	1	1	
Rhume et toux.....	26	40	1 $\frac{3}{26}$	
Constipation.....	3	3	1	
Chancre.....	2	29	14 $\frac{1}{2}$	
Conjonctivite.....	1	1	1	
Echauffaison.....	3	6	2	
Colique.....	4	5	1 $\frac{1}{4}$	
Cors.....	1	1	1	
Débilité.....	2	2	1	
Diarrhée.....	22	33	1 $\frac{1}{2}$	
Morsure de chien.....	1	14	14	
Eczéma, lèvre.....	4	7	1 $\frac{3}{4}$	
Erysipèle.....	2	9	4 $\frac{1}{2}$	
Affection de l'œil.....	1	28	28	Réformé.
Furoncle.....	1	10	10	
Tumeur phlegmoneuse.....	1	17	17	
Gastralgie.....	2	5	2 $\frac{1}{2}$	
Gonorrhée.....	3	5	1 $\frac{5}{3}$	
Parulis ou abcès des gencives.....	1	1	1	
Coup de feu.....	2	91	45 $\frac{1}{2}$	Un des deux date d'octobre 1888.
Hémorroïdes.....	1	7	7	
Hépatite aiguë.....	1	12	12	
Herpès zoster, ou zona.....	1	13	13	
Chute de cheval.....	3	21	7	
Coup de pied de cheval.....	2	25	12 $\frac{1}{2}$	
Lésions—				
Cheville du pied.....	2	2	1	
Bras.....	1	1	1	
Dos.....	1	1	1	
Doigt.....	4	5	1 $\frac{1}{4}$	
Pied.....	3	30	10	
Hanche.....	1	44	44	
Genou.....	2	15	7 $\frac{1}{2}$	
Jambe.....	1	8	8	
Cou.....	1	1	1	
Poignet.....	1	13	13	
Indigestion.....	5	5	1	
Grippe.....	1	3	3	
Onychocryptose.....	1	3	3	
Lumbago.....	1	1	1	
Etat nerveux.....	2	2	1	
Néuralgie.....	4	17	4 $\frac{1}{4}$	
Ulcération du nez.....	1	1	1	
Odontalgie.....	4	4	1	
Ostéite.....	4	5	1 $\frac{1}{4}$	
Périostéite.....	1	3	3	
Rhumatisme.....	8	54	6 $\frac{3}{4}$	
Fracture, côtes.....	1	14	14	
Entorse.....	4	24	6	
Effort.....	2	3	1 $\frac{1}{2}$	
Synovite.....	1	26	26	
Syphilis.....	1	58	58	
Tonsillite.....	24	113	4 $\frac{1}{2}$	
Incontinence d'urine.....	1	1	1	
Varicocèle.....	2	8	4	
Verrues.....	1	1	1	
Panaris.....	1	21	21	

JAMES H. TOFIELD,
Aide-chirurgien provisoire.

ANNEXE Y.

RAPPORT ANNUEL DE L'INFIRMIER-MAJOR E. A. BRAITHWAITE, 1889.

DIVISION B, 1er décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de santé de la division B, à la Montagne-de-Bois, pour la période comprise entre le 1er mai et le 16 novembre 1889.

Relativement au poste, je suggérerais qu'il fût pris quelque meilleur moyen d'y faire rendre l'eau de la source (qui est très bonne à boire), attendu que vu la manière dont elle a été amenée au poste cette année elle est exposée à être souillée par l'eau de coulée, qui, elle, n'est pas bonne à boire.

Il y a eu très peu de maladie à la Montagne-de-Bois cette année, et la plupart des cas se sont produits au printemps et dans l'automne—surtout en cette dernière saison. Il m'a été presque impossible de soigner les hommes affectés de rhumes, de diarrhée, etc., quand ils étaient encore exposés au froid sous la tente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. BRAITHWAITE,

Infirmier-major.

A l'officier commandant la division B de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

Transmis pour l'information du commissaire.

E. W. JARVIS, surintendant,

Commandant la division B.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel de santé, Montagne-de-Bois, pour l'année expirée le 30 nov. 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Rhume.....	9	20	2 $\frac{2}{9}$	
Lumbago.....	2	18	9	
Constipation.....	10	11	1 $\frac{1}{10}$	
Dysenterie diarrhéique.....	2	4	2	
Diarrhée.....	5	10	2	
do avec débilité.....	1	9	9	
Echauffaison.....	1	2	2	
Contusion.....	4	26	6 $\frac{1}{4}$	
Blessure par instrument contondant..	2	13	6 $\frac{1}{2}$	
Abcès.....	2	17	8 $\frac{1}{2}$	
Effort.....	5	15	3	
Entorse, cheville du pied.....	1	15	15	
Fébricule.....	2	20	10	
Gastrite.....	2	7	3 $\frac{1}{2}$	
Colique.....	2	6	3	
Abcès alvéolaire.....	1	7	7	Envoyé à Regina.

E. A. BRAITHWAITE,

Infirmier-major.

ANNEXE Z.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE J. BURNETT, 1889.

RÉGINA, 30 novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

J'ai beaucoup de plaisir à attirer votre attention sur l'état de santé remarquablement bon des chevaux du corps après une année de rude service, accompagnée de rareté de pâture et d'eau le long d'un certain nombre de routes de patrouille qu'ils ont parcourues, montés par des cavaliers ou attelés à des voitures.

Les chevaux des divisions F et C, aussi bien que les bêtes échelonnées le long de la ligne du chemin de fer et celles de la circonscription de Macleod ont eu un surcroît de rude service à faire cette année, surtout durant la dernière partie de l'été.

Les maladies contagieuses n'ont pas été aussi nombreuses que les années précédentes.

La fièvre typhoïde fit son apparition parmi les chevaux de la division F peu après l'arrivée de cette dernière à Régina, mais en isolant immédiatement les bêtes atteintes et en désinfectant à fond les écuries, on empêcha la maladie de se propager, et très peu de chevaux en moururent. Immédiatement après que cette maladie eut fait son apparition, je fis relever la température de tous les chevaux de la division pendant trois ou quatre jours, au moyen de quoi je pus découvrir plusieurs cas et les mettre en traitement avant qu'aucuns symptômes extérieurs se fussent déclarés. Dans ces cas-là comme dans les autres la fièvre ne pouvait pas être enrayée, mais grâce à une prompte attention les bêtes affectées en furent quittes pour une attaque peu violente.

Plusieurs chevaux attrapèrent la morve et furent promptement abattus; et pour empêcher la propagation de cette maladie on prit des mesures qui furent couronnées de succès.

Pendant l'année, il a été acheté 126 bons chevaux de remonte, choisis parmi 400 bêtes offertes en vente. Un grand nombre des chevaux refusés étaient d'une race grossière, provenant d'un croisement de clyde et de broncho. Le résultat d'un pareil croisement est ordinairement une bête mal conformée, à tête forte, encolure de cerf, avant-main faible, et pattes de bœuf. Le cheval qu'il nous faut doit avoir de 14 mains 3 pouces à 15 mains 2 pouces de hauteur, une belle tête sèche, le cou long, l'encolure haute, les épaules inclinées, le dos court, le corps rond, la poitrine profonde, l'avant-main et l'arrière-main larges et arrondis, et des pieds solides. Les éleveurs pourraient facilement obtenir cette espèce de chevaux en choisissant des juments répondant à la description que je viens de donner, et les croisant avec un bon cheval de race ayant une solide ossature, et dont la taille ne dépasse pas 16 mains.

L'habitude de garder trois ou quatre étalons de différentes races dans un rancho à chevaux est mauvaise et ne peut avoir que des résultats désastreux pour l'industrie de l'élevage en ce pays. Lors d'une visite que je fis, le printemps dernier, à l'un des ranchos où l'on garde trois étalons pour la monte—un pur sang, un cheval de carrosse et un clyde—Je vis rassembler les juments en corali et prendre celles qui étaient en chaleur. Parmi ces dernières s'en trouvait une d'excellente race qui fut mise au clyde. Je demandai pourquoi on ne la mettait pas plutôt au pur sang, et l'intelligent proposé me répondit que ce n'était pas le tour de cet étalon! Je conseillerais fortement aux éleveurs de chevaux du pays de se faire une loi d'élever chacun une seule espèce de chevaux. Si ce sont de légers chevaux de harnais que l'on veut, qu'on prenne un trotteur de race croisé de pur sang s'il y a moyen; pour de gros chevaux de carrosse, c'est au Cleveland Bay qu'il faut recourir, et pour de gros chevaux de charrie que l'on commence avec de grosses juments de trait. La jument broncho

est ce qu'il y a de mieux, je crois, pour l'élevage des chevaux de selle; et comme la demande des bonnes bêtes de cette catégorie augmente dans l'est comme ici, je pense que les rancheros trouveraient plus de profit à élever cette espèce que toute autre.

Des conférences sur l'art vétérinaire ont été régulièrement faites à chacun des postes dans le cours de la dernière année, et je crois qu'elles seront suivies de bons résultats, car la plupart des sous-officiers et des hommes portent beaucoup d'intérêt à ce sujet.

Maintenant que le corps est partout assez bien monté, je recommanderais fortement que tous les chevaux de remonte âgés de quatre et cinq ans fussent amenés à Régina pour y être soumis à un entraînement d'au moins un an avant de prendre le service de poste avancé. Ici ils seraient régulièrement exercés et nourris, et leurs os comme leurs muscles auraient le temps de s'affermir. Envoyés aux postes détachés immédiatement après leur achat, de jeunes chevaux qui tout récemment peut-être étaient encore à l'herbe, doivent partir pour de longues et rudes tournées pendant lesquelles on les mène du même train que les vieux, et il n'y a pas de doute qu'un certain nombre de jeunes et bonnes bêtes sont ruinées par un pareil service avant d'avoir eu la chance de se développer. Ce que je suggère entraînerait un surcroît de frais de transport, mais on ménagerait ainsi les chevaux pour beaucoup plus que la différence.

Relativement aux drogues je recommanderais que l'on discontinuât d'en acheter un approvisionnement annuel dans l'est, attendu qu'il nous faut emporter de grandes quantités de certains médicaments qu'on n'emploie pas souvent mais qu'il faut toujours avoir sous la main en cas de besoin, et qui ne valent presque plus rien après avoir été gardés si longtemps. Si l'on nous pourvoyait deux fois par année au lieu d'une seule fois, et que l'on achetât les drogues à Régina, nous pourrions réduire beaucoup notre provision—surtout des articles les plus dispendieux.

Les drogues que MM. Dawson et Bole ont fournies pendant l'année dernière étaient de la meilleure qualité.

La selle Hutchings, fabriquée à Winnipeg et maintenant en usage depuis deux ans dans le corps, a donné toute satisfaction et fait parfaitement notre affaire.

Les fers à cheval fournis à la police pendant l'année dernière l'emportent sur ceux des années précédentes; ils sont d'un bien meilleur modèle et de bonne qualité.

On trouvera ci-dessous une liste des cas de maladie traités pendant l'année.

Avant de clore j'ai beaucoup de plaisir à remercier l'aide-vétérinaire Wroughton et les différents sous-officiers vétérinaires, de l'assistance qu'ils m'ont prêtée et de l'attention qu'ils ont portée aux chevaux confiés à leurs soins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. BURNETT,

Médecin vétérinaire de la police à cheval du Nord-ouest.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

Liste des cas vétérinaires traités pendant l'année 1889 :—

Maladies des organes respiratoires.....	85
“ de peau.....	34
“ du système lymphatique.....	11
“ “ nerveux.....	7
“ des organes digestifs.....	71
“ “ urinaires.....	9
“ des pieds.....	64
“ du système osseux.....	52
“ “ articulaire.....	25
“ “ musculaire.....	68
“ des yeux.....	5
“ contagieuses et pestilentiellles.....	51
Blessures et abrasions.....	213

A N N E X E A A.

RAPPORT DE L'AIDE-VÉTÉRINAIRE WROUGHTON, 1889.

FORT MACLEOD, 9 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier de transmettre, pour l'information du commissaire, mon présent rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Pendant l'année qui vient de s'écouler j'ai été préposé au service de santé des chevaux des trois divisions (D, H et K) postées dans cette partie du pays. Je visite constamment les chefs-lieux de commandement de ces divisions et leurs postes détachés.

J'ai le plaisir de vous informer qu'il n'existe pas de maladie contagieuse ou pestilentielle parmi les chevaux de la police de cette circonscription, et qu'en général nos bêtes ont joui d'une excellente santé toute l'année.

La division D n'a perdu qu'un cheval pendant l'année. La réforme de cette bête avait été recommandée, mais la paralysie l'ayant pris dans un membre postérieur il fut jugé à propos de l'abattre, vu que c'était l'embolisme qui causait cette paralysie.

La division H a perdu deux chevaux, dont l'un a été abattu parce qu'il avait la morve. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher cette maladie de se propager, et j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'elles ont été couronnées de succès, puisque aucun autre cheval n'a été atteint.

La division K a eu plus de malheur que les autres, en ce que diverses maladies lui ont enlevé plusieurs chevaux, dont plusieurs sont morts, selon moi, des suites de la fièvre typhoïde, qui a été si fatale aux chevaux de cette division l'année dernière.

Il a fallu abattre un autre cheval de cette division dont les os du genou avaient été mis à nu et la rotule fracturée par accident.

Trente-cinq chevaux de remonte ont été fournis à ces trois divisions le printemps dernier, et j'ai le plaisir de dire qu'à très peu d'exceptions près on a eu lieu d'en être extrêmement satisfait; ils ont tous été achetés et choisis avec grand soin dans cette partie du pays.

Quatre chevaux réformés de la division D, six de la division H, et un de la division K ont été vendus aux enchères publiques, à Macleod, le 24 mai dernier. Pour des bêtes usées somme elles l'étaient on peut dire qu'elles ont rapporté un très bon prix.

J'aimerais à attirer l'attention sur le fait qu'ici comme à Lethbridge le besoin d'une bonne écurie-hôpital, avec compartiments isolés, se fait grandement sentir. Ici l'infirmerie se compose d'une partie de la longue écurie en troncs d'arbres; elle fait assez bien l'affaire et c'est ce que nous pouvons avoir de mieux, mais il n'y a pas moyen d'isoler un cheval atteint de maladie contagieuse ou pestilentielle, ou qu'on soupçonne de l'être, ni aucun moyen de tenir la température égale—chose si essentielle dans les maladies des organes respiratoires. Le plancher est aussi très insatisfaisant, en ce que l'écoulement de l'urine ne se fait pas comme il faut.

Lethbridge est encore plus mal partagé que nous sous ce rapport; pour toute infirmerie il n'y a là que trois stalles et une cloison prises sur l'une des grandes écuries. Bien que mieux que rien, cet arrangement, dans le cas d'une épidémie grave, se trouverait, au point de vue de la salubrité, grandement insatisfaisant pour beaucoup de raisons.

L'écurie neuve construite pour la division D, et achevée le printemps dernier, s'est trouvée satisfaisante; elle peut loger 51 chevaux.

La grande écurie en charpente dont on se sert actuellement à ce poste est très froide et pleine de courants d'air ; je recommanderais de lever le plancher et de masser de la terre dessous. On pourrait remettre les planches de l'allée et celles de la partie postérieure des stalles, laissant la partie antérieure de telle manière que les pieds de devant des chevaux reposent sur le sol, et ayant soin de donner au tout une pente suffisante pour que l'urine s'en aille. Cela non seulement ferait du bien aux pieds des chevaux, mais améliorerait aussi considérablement la température de l'écurie.

Le fer à cheval qu'on emploie ici est satisfaisant, mais le sol aride et rocailleux des environs du poste est cause que les chevaux ont souvent besoin d'être ferrés.

Un grand nombre de chevaux sont actuellement en détachement ; je vais souvent les voir, et bien qu'ils fassent un rude service ils ont bonne mine et sont en excellente santé.

Il sera nécessaire de réformer quelques chevaux des différentes divisions de ce district le printemps prochain, attendu qu'il y en a un petit nombre qui ne valent plus rien pour la police.

Les-chevaux dont on ne se sert pas au poste ou en détachement sont au vert à environ cinq milles de Macleod. Deux fois par semaine je vais voir ces chevaux que garde un détachement d'hommes désigné à cette fin.

La stricte attention et la prompt assistance qu'ont apportées le maréchal des logis d'état-major Bradley et le constable Ayre dans l'accomplissement de mes désirs et de mes instructions méritent une mention spéciale.

On trouvera, ci-joint, une liste des maladies traitées, du 30 novembre 1888 au 30 novembre 1889, pour les divisions D et H.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON, M. V.

Aide-vétérinaire.

A l'officier commandant la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Fort Macleod.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—DIVISION "H".

MALADIES DES CHEVAUX, du 1er décembre 1888 au 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours perdus.	Durée moyenne.	Observations du médecin vétérinaire.
Abcès.....	1	5	5	Repris le service.
Anémie.....	1	10	10	do
Tumeurs.....	1	18	18	do
Meurtrissure, pied.....	2	20	10	do
Talons brûlés.....	2	11	5½	do
Atteinte.....	2	14	7	do
Catarrhe.....	4	18	4½	do
do chronique.....	1			do
Congestion de poumons.....	2			Un a repris le service, l'autre est à l'infirmerie.
Ecorchure, collier.....	11	140	12¾	Repris le service.
Colique.....	4	17	4¼	do
Cors.....	13	104	8	do
Courbe.....	2	14	7	do
Dislocation de l'épaule.....	1			Réformé et vendu.
Tendon engorgé.....	1	14	14	Repris le service.
Erythème.....	1	6	6	do
Tumeur fibroïde.....	1	13	13	do
Morve.....	1			Abattu.
Coupure.....	1	11	11	Repris le service.
Enflure du jarret.....	1	15	15	do
Influenza.....	3	30	10	do
Ruade.....	3	18	6	do
Laminite.....	1	9	9	do
Déchirure à la jambe.....	3	60	20	do
Déchirure, et fracture du sus nasal.....	1	30	30	do
Laryngite.....	2	16	8	do
Arthrite naviculaire.....	1	17	17	do
Ostéite.....	2	22	11	do
Ozène.....	1			Mort.
Pneumonie.....	1	16	16	Repris le service.
Piqûre au pied.....	6	72	12	do
Ecorchures, selle.....	7	63	9	do
Crapaudine.....	1	5	5	do
Eclat de bois dans le pied.....	1	10	10	do
Entorse du fanon.....	4	23	5¾	do
Effort de reins.....	1	4	4	do
Engorgement des mamelles.....	1	17	17	do

T. A. WROUGHTON, M.V.,
Aide-vétérinaire.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—DIVISION "D."

MALADIES DES CHEVAUX, du 1er décembre 1888 au 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours perdus.	Durée moyenne.	Observations du médecin vétérinaire.
Abcès.....	1	26	26	Repris le service.
Pied meurtri.....	2	12	6	do
Blessé par sa corde.....	1	6	6	do
Echauffaison.....	1	8	8	do
Colique venteuse.....	2	4	2	do
do spasmodique.....	5	10	2	do
Ecorchure, collier.....	7	97	13 $\frac{1}{2}$	do
Congestion de poumons.....	1	15	15	do
Conjonctivite.....	1	15	15	do
Cors.....	6	34	5 $\frac{2}{3}$	do
Coronite.....	1	17	17	do
Coupure sur l'avant-bras.....	1	19	19	do
Coupure sur le dos.....	1	18	18	Repris le service. Transféré à Leth- bridge.
Courbe.....	2	17	8 $\frac{1}{2}$	Repris le service.
Fièvre de dentition.....	1	25	25	do
Fanon bouleté.....	1	7	7	do
Fracture de l'omoplate.....	1	Rétabli, mais boitera toujours. Im- propre au service et devrait être réformé.
Fracture du radius.....	1	En traitement.
Gangrène de la glande sous-maxillaire	1	38	38	Repris le service.
Enflure du jarret.....	1	11	11	do
Fièvre intermittente.....	1	34	34	do
Influenza.....	9	117	13	do
Coupure au genou.....	1	14	14	do
Ruade.....	3	26	8 $\frac{2}{3}$	do
Laminite.....	2	11	5 $\frac{1}{2}$	do
Déchirure à la couronne.....	1	18	18	do
Néphrite.....	1	19	19	do
Paralyse.....	1	41	41	Abattu; incurable.
Péricostéite.....	1	10	10	Repris le service.
Microphthalmie.....	1	19	19	do
Pieds ponceux.....	1	12	12	do
Piqûre de clou.....	4	16	4	do
Piqûre à l'avant-bras.....	1	6	6	do
Javart.....	1	En traitement.
Rupture.....	3	102	34	Repris le service.
Ecorchure, selle.....	7	112	16	do
Pince usée.....	1	En traitement.
Sésamoidites.....	1	25	25	Repris le service.
Mal de gorge.....	1	5	5	do
Crevasse.....	2	17	8 $\frac{1}{2}$	do
Entorse du fanon.....	3	16	5 $\frac{1}{4}$	do
Entorse du tendon, métarcarpien.....	2	43	21 $\frac{1}{2}$	do
Eparvin.....	1	21	21	do
Tumeur.....	1	45	45	do
Poney de bât—Garot fistuleux.....	1	En traitement.

T. A. WROUGHTON, M.V.,
Aide-vétérinaire.

ANNEXE B B.

RAPPORT ANNUEL DU MARÉCHAL DES LOGIS VÉTÉRINAIRE
PRINGLE, 1889.

MAPLE-CREEK, 1er décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

La santé des chevaux de la division est excellente, ainsi qu'elle l'a été du reste toute l'année.

Nous avons eu lieu d'être satisfaits de la qualité du foin et de l'avoine fournis, bien que le foin ne vaille pas celui des années précédentes, à cause de sa rareté causée par la sécheresse et les feux de prairie.

Les détachements ont été tenus amplement approvisionnés des médicaments et accessoires voulus, dont j'ai enseigné l'usage aux sous-officiers préposés.

J'ai recommandé de réformer 8 chevaux, dont 6 de troupe et deux autres. Il nous faudra au moins 12 chevaux de remonte le printemps prochain.

J'ai fait mettre des fers à patin à nos chevaux de selle et attelages légers pendant l'été, grâce à quoi nous avons eu moins de cas d'entorses et d'efforts qu'auparavant.

Je recommanderais de nouveau qu'il fût construit une petite infirmerie à ce poste; actuellement il serait impossible d'isoler un cheval atteint d'une maladie contagieuse ou pestilentielle, et même de traiter avec succès un cas d'inflammation quelconque, attendu que les écuries de la division sont froides et pleines de courants d'air.

Il y a actuellement 18 chevaux et deux mules en pacage à la Coulée-des-Poissons, à 8 milles du poste. Je recommanderais d'y envoyer tous les chevaux dont il serait possible de se passer, attendu que cela aurait pour effet de les remettre pour le service de l'été prochain, et ainsi d'économiser du fourrage.

Il a été promptement satisfait aux demandes de médicaments et accessoires pour l'usage de la division.

On trouvera ci-joint une liste des maladies traitées dans la division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. PRINGLE

Maréchal des logis vétérinaire

A l'officier commandant la
Division A.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—DIVISION "A."

RAPPORT annuel de santé des chevaux pour l'année expirée le 30 novembre 1889.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Nécrose du joint de la couronne.....	1	35	35	Abattu.
Empoisonnement urémique.....	1	30	30	Mort.
Fissure du quartier.....	4	90	22½	Repris le service.
Déchirures.....	3	30	10	do
Piqûre.....	1	5	5	do
Tumeur.....	2	20	10	do
Efforts.....	2	10	5	do
Débilité.....	3	46	15½	do
Ecorchures, selle.....	3	30	10	do
Mal à l'épaule.....	2	8	4	do
Talons brûlés.....	4	20	5	do
do meurtris.....	2	8	4	do
Synovite.....	1	10	15	do
Callosités.....	1	15	15	do
Péritonite.....	1	2	2	Mort.
Solbature.....	2	20	10	Repris le service.
Colique.....	2	2	1	do
Eczéma.....	1	8	8	do
Ischurie.....	1	4	4	do
Constipation.....	2	6	3	do
Coronite.....	1	8	8	do

J. PRINGLE,
Maréchal des logis vétérinaire.

MAPLE-CREEK, 1er décembre 1889.

ANNEXE CC.

ETAT des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er déc. 1888 jusqu'au 30 nov. 1889.

Date de l'arrestation ou de l'assignation	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.
1888.								
4 déc.	Sir J. Lister Kaye	Chas. Smith.	Désertion d'emploi.	4 déc.	Non.	Insp. Norman et Dickson.	Renvoyée	Régina.
4 do	do	J. Ashenford.	do	4 do	do	do	do	do
15 do	J. Harvey	F. Senfield.	Tuer un chien avec arme à feu.	17 do	Non.	J. Lewis.	do	Qu'Appelle.
12 do	J. Flayson	W. Simpson	Laisser errer un taureau	12 do		J. Sharp.	\$4 d'amende et \$8 de frais.	Saltcoats.
3 do	La Reine.	Dalsey.	Possession illégale de liqueurs.	3 do		J. J. Lyons.	Renvoyée	Whitewood.
do	do	Mankois.	do	3 do		F. Cosgrave.	do	do
do	do	Pangras.	do	3 do		D. Campbell	do	do
7 déc.	do	J. A. Brecken.	Vente de liqueurs enivrantes.	7 do		do	Pay. les frais, fourn. caution	do
7 do	do	W. R. Hamilton.	do	8 do		G. F. Dunne.	Renvoyée	Moosomin.
8 do	do	J. S. Carson	Cruauté envers les animaux.	9 do		W. Logan.	do	do
15 do	do	B. James	Larcin.	27 do		Juge Richardson.	do	Régina.
17 do	do	H. Moore.	En possession de liqueurs.	17 do		A. G. Thorburn.	\$50 et les frais.	Broadview.
18 do	do	do	Donner de la boisson aux Sauvag.	18 do		A. G. Thorburn et insp. Constantine.	do	do
18 do	do	E. Robal.	Vente de liqueurs enivrantes.	18 do		A. G. Thorburn.	do	do
1889.								
7 janv.	do	J. McMahon.	Tentative de suicide.			Renvoyé aux assises. Voir	Renvoyé aux assis. de mars.	
1er do	do	G. T. Robinson.	Faux.			do	do	
17 do	do	Chas. Hurley.	En possession de liqueurs.	30 déc.		Surint. Gagnon.	Continuée au 8 février.	
17 do	do	J. Carey.	do	30 do		do	do	
1888.								
27 nov.	do	A. Phillips.	Vol d'un cheval.	3 janv.	Oui.	Juge Wetmore.	3 ans de pénitencier.	Wolseley.
1889.								
2 janv.	do	A. McPhail.	Vente de liqueurs enivrantes.	11 do	Non.	R. Alexander.	\$100 d'am., condamnation cassée en appel.	Mâch.-d'Original

État des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de l'arrestation ou de la poursuite	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du jugement ou du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.
1888.	La Reine.	W. Wilson.	Estropier du bétail.	8 do	do	Juge Wetmore.	Acquitté.	Moosomin.
3 oct.	do	do	do	do	do	do	do	do
1889.	do	do	do	do	do	do	do	do
17 janv.	do	J. W. Lund.	Mener d'un pistolet.	19 do	do	H. Lejeune.	24 heures aux travaux forcés	Régina.
14 do	do	R. White.	Assaut.	15 do	do	Surint. Gagnon.	Renvoyée suspendue.	do
— fév.	do	Chas. Hurley.	En possession de liqueurs.	8 fév.	do	do	Acquitté.	do
do	do	A. Cudlip.	Vol de \$487.50.	27 do	Oui	Juge Richardson.	Renvoyée.	do
do	do	L. W. Herchmer.	Importation de liqueurs.	22 do	Non.	do	\$25 d'amende et les frais.	Saltcoats.
4 fév.	J. Rulling.	A. G. Bouke.	Cruauté envers les animaux.	9 do	do	J. Sharpe.	\$10 do	do
21 do	La Reine.	R. Waters.	Gêner la police dans l'exercice de ses devoirs.	9 do	do	do	do	do
8 do	do	J. Ostrander.	Vente de boissons.	9 do	do	S. de P. Green.	\$50 do	Mâch.-d'Original
do	do	O. H. Allen.	do	5 do	do	do	do	do
2 do	do	Jas. Anderson.	Assaut et menace d'arme à feu.	16 do	do	A. G. Thorburn.	Renvoyée.	Broadview.
12 do	do	Jas. Anderson.	Assaut et batterie.	16 do	do	F. F. Clementon.	\$5 d'amende et les frais.	do
12 do	La Reine.	Le Brodin.	Assaut.	4 do	do	F. G. Lyons.	\$5 do	Whitehead.
4 do	do	J. Wilson.	Vente de boissons.	5 do	do	do	Cause remise.	do
2 do	do	—	En possession de liqueurs.	2 do	do	Lyons et Campbell.	\$50 d'amende et les frais.	do
12 do	do	—	Vente de boissons.	12 do	do	do	Renvoyée.	do
6 do	do	Campbell.	En possession de liqueurs.	16 do	do	do	\$50 d'amende et les frais.	do
16 do	do	—	En possession de liqueurs.	16 do	do	Juge Richardson.	Deux semaines de prison.	Régina.
1er janv.	do	G. T. Robinson.	Faux.	4 mars.	Non.	Juge Wetmore.	Libéré en fournissant caution personnelle de comparaitre lorsque requis.	Wolsley.
7 do	do	J. McMahon.	Tentative de suicide.	25 do	do	do	do	do
16 mars.	do	W. Hardie.	Créer du désordre.	17 do	do	J. C. Beauchamp.	Renvoyée.	Qu'Appelle.
16 do	do	Wm. Forde.	Colporter sans licence.	17 do	do	J. Sharpe.	\$14 d'amende et les frais.	Saltcoats.
23 do	do	G. Lane.	Causer du désordre.	23 do	do	do	\$5 do	do
23 do	do	Lamb.	Vol de bois.	21 do	do	S. de P. Green.	Renvoyée suspendue.	Mâch.-d'Original
23 do	do	T. Smith.	Vente de boissons.	28 do	do	do	Renvoyée.	do
30 do	do	J. Robb.	Mettre le feu à la prairie.	30 do	do	do	Renvoyée suspendue.	do
7 do	do	W. Blant.	Assaut et batterie.	8 do	do	A. G. Thorburn.	Renvoyée.	Broadview.
25 do	do	Jas. Scott.	Assaut sans licence.	25 do	do	do	Payer la licence et les frais.	do
13 do	do	J. Bingham.	Félonie.	4 do	do	G. S. Davidson.	Renvoyée.	Qu'Appelle.
6 do	do	W. Fardie.	Causer du désordre.	16 do	do	J. C. Beauchamp.	do	do

28 do	O. Bell.	H. Gouds.	Bris de maison.	16 mars.	do	do	Renvoyée aux assises.	do
28 do	La Reine.	J. Pearson.	Volér du bié.	18 avril.	do	do	do	do
28 do	do	W. Marrow.	En possession d'effets volés.	do	do	do	do	do
16 do	do	Helen Black.	do	do	do	F. Norman.	Pas de procès.	Wapella.
1er do	do	T. J. Smith.	Assaut.	6 avril.	do	F. Norman.	\$20 et les frais.	do
3 mars.	do	E. Barugh.	Fou dangereux.	30 do	do	Juge Richardson.	2 mois de prison.	Régina.
do	do	Tchow-Tchow.	Assaut.	do	do	do	Acquitté.	do
6 mars.	do	White Thunder.	Vol de chevaux.	25 avril.	do	Surint. Gagnon.	Renvoyée.	do
26 mars.	David Wyse.	H. S. C. Debarres.	Assaut.	25 do	do	do	do	do
25 do	J. Thoup.	J. Kincaide.	do	2 do	do	S. P. Green.	\$10 d'amende et les frais.	Mâch.-d'Original
1er avril.	La Reine.	J. Rob.	Mettre le feu à la prairie.	2 do	do	R. L. Alexander.	Acquitté.	do
9 do	do	J. Lamb.	Larcin.	12 do	do	do	\$1 d'amende et les frais.	do
9 do	do	W. Rutherford.	Mettre le feu à la prairie.	12 do	do	do	do	do
24 do	do	J. Ostrander.	do	27 do	do	do	do	do
24 do	do	G. Bedford.	Course furieuse en voiture.	27 do	do	do	do	do
24 do	do	E. Gurney.	do	27 do	do	do	do	do
28 do	do	H. Goods.	Bris de maison.	27 do	do	C. Constantine.	Renvoyée.	do
28 do	do	J. Pearson.	Larcin.	27 do	do	do	do	do
1er mars.	do	W. Pearson.	En possession d'effets volés.	27 do	do	C. Constantine et J. Hewgill.	\$100 d'amende et les frais.	do
16 do	do	Helen Black.	Vente de whisky.	27 do	do	C. Constantine.	\$1 d'amende et les frais.	do
4 avril.	do	T. Carrol.	En possession de liqueurs.	9 do	do	do	do	do
do	do	C. Parks.	Se battre dans les rues.	9 do	do	do	do	do
7 do	do	W. Parks.	do	9 do	do	C. Constantine.	Renvoyée.	do
11 do	do	W. Anderson.	Mettre le feu à la prairie.	18 do	do	do	do	do
do	do	O. Marr.	do	18 do	do	Inspecteur Norman.	Renvoyée.	Wapella.
do	do	A. Dunnett.	do	4 do	do	do	\$20 d'amende et les frais.	do
21 mai.	do	S. Shaw.	Fou dangereux.	23 do	do	do	Renvoyée aux assises.	do
19 do	do	W. Grongary.	En possession de liqueurs.	19 avril.	do	J. Sharp.	\$25 d'amende et les frais.	Saltcoats.
19 do	do	W. Anderson.	Mettre le feu à la prairie.	19 do	do	do	do	do
23 do	do	O. Marr.	do	23 do	do	do	\$3 do	do
do	do	A. Dunnett.	do	4 do	do	do	\$3 do	do
21 mai.	do	S. Shaw.	Fou dangereux.	23 do	do	Surint. Gagnon.	\$20 do	do
31 do	do	W. Annable.	Vol de chevaux.	8 avril.	do	Inspecteur Howe.	Envoyé à l'asile de Stony-Mountain par le lieutenant-gouverneur, le 23 mai 1889.	do
4 do	do	J. Ronalt.	Infraction à l'ordonnance concernant les feux de prairies.	11 do	do	S. de P. Green et H. Gillman.	Renvoyée aux assises.	Mâch.-d'Original
10 do	B. Fysh.	M. Tebo.	Avoir malicieusement tué un chien.	3 mai.	do	do	\$5 d'amende et \$50 de dommages.	Appel.
3 do	La Reine.	W. Axford.	Mettre le feu à la prairie.	10 do	do	G. Weldon and M. Jarrett.	Renvoyée.	Grainfall.
4 do	do	W. McAdams.	do	10 do	do	J. Sharp.	do	Saltcoats
9 do	H. Kirkman.	G. H. Lyttle.	Refus de payer des gages.	21 do	do	do	Jugement pour \$10.50.	do
20 do	La Reine.	— Proctor.	Mettre le feu à la prairie.	21 do	do	do	\$20 d'amende et les frais.	do
24 do	— Moriarty.	— McGillvary.	Assaut.	21 do	do	do	\$5 do	do
18 do	P. Bisnett.	Major Beil.	Refus de payer des gages.	31 do	do	A. McLean.	A. les payer de suite.	Qu'Appelle.
21 do	J. Ramsden.	W. McMoran.	Cruauté envers les animaux.	27 do	do	J. P. Beauchamp.	Acquitté avec remontrance.	do
23 do	La Reine.	W. McMoran.	do	27 do	do	do	do	do

ÉTAT des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest.—Suite.

Date de l'arrestation ou de l'assignation	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du jugement ou du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.
1899.								
1er juin.	La Reine.	W. Amable	Vol de chevaux.	18 juin.		Juge Richardson.	Nolle prosequi enté par le procureur de la Couronne \$50 d'amende et les frais.	Régina.
4 do	do	G. Amable	Amenant illégalement un cheval de la prairie.	18 do		Inspecteur Drayner.	Envoyé à l'asile de Stony Mountain par le le-gouv.	do
14 do	do	S. J. Anson	Fou dangereux.	24 do		Juge Richardson.	Renvoyée.	do
16 do	do	J. Blackburn	Larcin.	24 do		Surint.-insp. Cotton.	do	do
19 do	do	J. A. Kerr	Donnages à la propriété.	24 do		Comm. J. W. Herchner	\$2 d'amende et les frais.	do
19 do	do	W. G. Pettingell.	do	24 do		et sur.-insp. Cotton.	3 mois aux travaux forcés et 12 coups de fouet.	do
22 do	do	A. Leach	Vagabondage.	3 juillet.	Oui.	Juge Richardson.	Cause ajournée.	Qu'Appelle.
17	do	Gopher Tom.	Tentative de viol.	8 juin.		Inspecteur Drayner.	\$5 d'amende et les frais.	do
8 do	do	B. Feeney	Vagabondage.	24 do		J. H. Boyce.	Acquitté.	Wapella.
24 do	do	H. McIntosh	Vente de boissons enivrantes.	24 do		J. H. Boyce et inspecteur Drayner.	\$75 d'amende et les frais.	do
24 do	do	do	do	24 do		Ins. Drayner.	do	do
19 do	do	J. G. Turner	Vagabondage.	24 do		J. Logan.	do	do
7 do	do	B. James	Tentative de bris de maison.	7 do		J. J. Butler.	do	do
14 do	do	T. J. Smith	Assaut.	14 do		H. Blake.	do	do
21 do	do	J. Mace	do	21 do		Inspecteur Drayner et J. Boyce.	\$5 d'amende et les frais.	Qu'Appelle.
24 do	do	J. Boyle	Vagabondage.	24 do		do	7 jours aux travaux forcés.	Broadview.
26 do	do	P. Elwin	do	26 do		Thorburn et Clementon.	Acquitté.	Mâch.-d'Original
22 do	do	Crockett Legs	En possession d'objets volés.	22 do		do	do	do
26 do	do	W. Smith	Vagabondage.	26 do		Surint.-inspect. Cotton et inspecteur Howe.	Sentence suspendue.	Régina.
2 juillet.	do	J. G. Lovell	do	2 do		Surint. Gagnon et insp. Drayner.	do	do
14 do	do	T. Chabot.	do	15 do		Juge Richardson.	do	do
18 do	do	Charlotte Hawkes.	Fou dangereux.	18 do		do	Envoyé à l'asile de Stony Mountain par le le-gouv.	do
17 do	do	J. McLeod.	Assaut grave.	26 juillet		Juge Richardson.	\$100 d'amende, et à garder la paix pendant 12 mois.	Régina.
17 do	do	F. Mutz.	Vagabond.	17 do		Surint. Gagnon et surint. Neale.	Acquitté.	Régina.

6 do	do	W. Downs	Crautés envers les animaux.	8 do		S. de P. Green, H. Gilmore et T. S. Walton	Renvoyée avec frais.	Mâch.-d'Original
30 do	do	A. Johnstone	Assaut.	30 do		S. de P. Green et H. McDougall.	Envoyée aux assises.	do
26 do	do	(H. Bulmer.)	Se battre et causer du désordre.			R. S. Garrett, Ball, Richardson et Weldon.	Bulmer à \$15 d'amende et les frais et H. C. Cummings à \$1 et les frais.	Broadview.
29 do	do	(H. C. Cummings)	do			A. G. Thorburn.	Condamnés aux frais de cour	do
30 do	do	H. McKenzie	Amenées illégales	30 juill.		J. Beauchamp, Davidson	Renvoyés sous caution.	Qu'Appelle.
3 do	do	S. Dundas	Larcin	31 do		A. McLean et Davidson	\$5 d'amende et les frais.	do
20 do	do	L. Ball	Assaut.	31 do		C. Constantine et Major Phipps.	Libéré avec renoutrance.	Moosomin.
18 do	do	J. P. Sargent	Larcin (sauvages)	19 do		do	do	do
31 do	do	Margaret Allaire	Langage insultant.	31 do		do	Renvoyé du consentement de la poursuite en payant les frais.	do
6 do	do	J. Moore	Mètre illégal, du bétail en four.	6 do		W. Finlay.	Régée hors de cour.	Wolseley.
7 do	do	C. Wynn	Vagabondage.	7 do		Bray et Bichu.	Renvoyé à Brandon, Man.	do
7 do	do	M. Wynn	do	7 do		do	do	do
7 do	do	L. Newman	do	7 do		J. J. Butler.	Envoyé chez un cultivateur	do
9 do	do	J. Carson	Assaut.	9 do		do	\$5 d'am. et les frais et à garder la paix pend. 6 m.	Wapella.
30 do	do	C. Brodman	Tirer malicieusement une arme à feu sur le bétail.	30 do		W. Logan.	Le demand. s'est arrangé avec le défend., et paie les frais.	do
2 do	do	M. Farrall	Mètre le feu à prairie.	3 do		Finlayson	\$3 d'amende et les frais.	Salcoats.
3 do	do	Rév. J. McDonald.	Profaner le jour du Seigneur.	3 do		do	Renvoyée; le poursuivant condamné à payer les fr.	do
3 do	do	do	do	3 do		C. Constantine et A.G. Thorburn.	3 mois aux travaux forcés.	Broadview.
3 août.	do	C. Sailor	Larcin	3 do		Juge Westers.	3 ans au pénitencier.	Moosomin.
1er juin.	do	D. A. Urquhart.	Détournement.	5 do	Oui.	Inspecteur Howe.	Accusation retirée.	Régina.
16 août.	do	C. Gaudin	Vol de chevaux.	19 do	Non.	Surint. Gagnon et inspecteur Howe.	Renvoyée.	do
19 do	do	J. Dumore.	Cacher et aider un déserteur de la police à cheval du N.-O.	20 do		Phipps et Dump.	Renvoyée.	Moosomin.
19 do	do	Brazier	Meurtre, Miles City, Mont.			Phipps et Constantine.	\$5 d'amende et les frais.	do
1er do	do	L. Cothmore	Larcin	9 août.		do	do	do
8 do	do	E. Davis.	Mètre le feu à prairie.	9 do		do	Remise	do
8 do	do	C. Eggleston.	Étalon errant.	9 do		do	do	do
10 do	do	M. R. Currie.	Assaut sur une femme.	10 do		do	Renvoyée.	do
10 do	do	R. McPhee.	Gages.	11 do		do	\$5 d'amende et les frais.	do
10 do	do	W. Galbraith.	Vagabondage.	11 do		do	Renvoyée.	do
23 do	do	H. Kallston.	do	24 do		do	do	do
23 do	do	J. Catlor.	Vol de chevaux.	24 do		do	do	do
28 do	do	J. Honle.	Vol sur un wagon-lit du chemin de fer du P. C.	28 do		A. G. Thorburn.	\$1 d'amende et les frais.	Broadview.
22 do	do	W. Eccles et J. Robinson.	Prendre illégalement et garder une épinglette.	31 do		do	do	do
23 do	do	Eliza Boare.	Larcin	10 do		Biden et Bray.	Renvoyée.	Wolseley.
10 do	do	R. J. McConnell.	Vagabondage.	24 do		do	10 jours de travaux forcés.	do
24 do	do	A. Wood	Larcin	6 do		W. Logan.	Renvoyée avec frais.	Wapella
6 do	do	F. Gilbert.	do	6 do		do	do	do
10 do	do	W. Page.	do	6 do		do	do	do

État des affaires criminelles et autres instruites dans les territoires du N.-O., depuis le 1er déc. 1888 jusqu'au 30 nov. 1889—Suite.

Date de l'arrestation ou de l'assignation ou de l'assignation ou de l'assignation	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du procès.	Jury.	Par qui instruit.	Pénalité.	Où instruite.
1889.								
19 sept.	Garner.	R. C. Ireland.	Garder un chien vicieux.	20 sept.		W. Logan.	Chien tué, et frais de poursuite.	Wapella.
10 do	La Reine.	J. W. Taylor.	Vagabondage.	9 do		J. G. Cosgrave et Vass.	\$1 d'amende et les frais.	White Wood.
8 do	do	P. Bonness.	Vol de chevaux.	17 do		Beauchamp et Davidson.	Acquitté.	Qtz Appelle.
26 do	do	J. B. Lauder.	Vagabondage.	27 do		Boyce et Redpath.	\$5 d'amende et les frais.	do
13 do	do	G. Wolf.	Assaut et battérie.	14 do		S. de P. Green.	\$1 d'amende et les frais ou 7 jours de travaux forcés.	Mâchoire-d'Orig.
24 do	do	H. Bates.	Mettre le feu à la prairie.	28 do		Cause ajournée.	do	do
12 do	do	Rob. Short.	Assaut sur sa femme.	29 do		J. T. Proctor.	Condamné à gard. la paix.	Qtz Appelle.
28 do	do	Magthanis.	Inciter des Sauvages à troubler la paix.	5 sept.		Renvoyée aux assises.		Régina.
5 sept.	do	Wolverine.	Assaut.	17 do		Surrin, Gagnon.	\$15 d'amende ou un mois.	do
16 do	do	W. Burns.	Vagabondage.	15 do		Juge Richardson.	\$1 d'amende et les frais.	do
28 août.	do	Magthanis.	Inciter des Sauvages à troubler la paix.	4 do		— Sharp.	\$8 et les fr. et 1 an à gard. la p.	Saltcoats.
4 sept.	Mme Mason.	R. Mason.	Assaut.	4 do		B. P. Richardson et R. S. Garratt.	\$25 chacun et les frais.	Grenfell.
30 août.	La Reine.	A. Blount et V. Wilde.	Mettre le feu à la prairie.	4 do		— Sharp.	Renvoyée.	Mâchoire-d'Orig.
2 sept.	do	D. McMillan.	Refus d'éteindre un feu de prairie.	4 do		S. de P. Green.	do	do
2 do	do	C. Smith.	do	4 do		do	do	do
2 sept.	do	J. Smith.	do	4 do		do	do	do
16 do	do	H. Bates.	Mettre le feu à la prairie.	4 do		do	\$50 d'amende et les frais, ou 1 mois de trav. forcés.	do
26 do	do	Kayakala.	Usage dangereux d'arme à feu.	16 do		do	Renvoyée avec assises.	Wolseley.
26 do	do	J. Mason.	Larcin.	21 sept.		J. L. Bray.	Renvoyée avec dépens con-	Wapella.
21 do	B. A. Compston.	A. Workman.	Mettre des chevaux en fourrière illégalement.	27 do		W. Logan.	tra la poursuite.	do
27 do	J. Rowell.	do	Reprendre du bétail en possession illégalement.	7 do		H. Logan.	Jugement suspendu.	Régina.
6 do	R. McLeod.	R. Williams.	do	16 do		H. LeJeune.	Renvoyée; le poursuivant devant payer les frais.	do
16 do	La Reine.	J. McGinnis.	Vagabondage.	30 do		Surrin, Gagnon.	\$2 d'amende et les frais.	do
28 do	do	C. Milton.	do	30 do		do	Sentence suspendue.	do
29 do	do	J. Keys.	Vente de marchand. le dimanche.	30 do		A. McLean et J. H. Boyce.	do	Qtz Appelle.
11 do	do	W. Oit.	Troubler la paix.	12 do		C. Constantine.	\$1 d'amende et les frais.	Moosomin.
17 do	do	R. Smith.	Vente de liqueurs.	18 do			\$50 d'amende et les frais.	

17 do	do	R. McArthur.	Vagabondage.	18 do		do	\$75	do	do
19 do	do	W. McKone.	Assaut sur la police.	28 oct.		do	\$5	do	do
20 do	do	S. A. Ston.	do	20 do		Renvoyée aux assises.			
29 do	do	W. Gilroy.	do	30 do		do			
30 do	do	W. Gilbert.	do	30 do		do			
30 do	do	A. E. Barker.	do	30 do		do			
30 do	do	W. Birch.	Vagabondage.	30 do		Surrin, Gagnon et surint. Cotton.	\$1 d'amende et les frais.	Régina.	
31 do	do	J. Powers.	do	31 do		Surrin, Gagnon.	Renvoyée.	do	
3 do	do	Mrs. Hinchey.	Laisser errer un cochon.	5 do		A. G. Thorburn.	\$1 d'amende et les frais.	Broadview.	
8 do	do	Mrs. Kinny.	do	5 do		Insp. Constantine et A. G. Thorburn.	do	do	
7 do	do	J. Harris.	Vagabondage.	7 do		Insp. Constantine.	3 mois aux travaux forcés.	do	
25 do	do	F. Cooney.	En possession de liqueurs.	26 do		Insp. Constantine.	\$100 d'amende et les frais, ou 3 mois aux travaux forcés.	Moosomin.	
17 do	La Reine.	A. LeBlond.	Mettre le feu à la prairie.	18 oct.		J. F. Boyce.	\$1 d'amende.	Qtz Appelle.	
18 do	do	A. Eve.	Larcin.	19 do		et A. McLean.	Caut'nt de \$100 de garder la paix pend. 6 mois et les fr.	do	
23 do	G. D. McKay.	G. Elliott.	Vol de bois.	24 do		J. F. Boyce.	\$5 d'amende et les frais, et payer la valeur du bois.	do	
25 do	do	John Taylor.	Insulte et menaces.	25 do		T. L. Bray.	Déf. leur condamné aux frais.	Wolseley.	
2 do	do	Baynton.	Crauté à un dindon.	2 do		S. de P. Green.	Renvoyée.	Match-d'Original	
15 do	do	Johnstone.	Larcin.	15 do		do et R. L. Alexander.	Réprimandé, et effets remis au plaignant.	do	
15 do	do	Fysh.	Tuer un chien malicieusement.	15 oct.		Juge Richardson.	Cause ajournée.	do	
15 do	do	Robinson.	Infraction au chap. 17 des ordonnances révisées.	15 oct.		do	do	do	
18 oct.	La Reine.	H. Bates.	Vente de boisson.	19 do		S. de P. Green.	Renvoyée.	do	
11 do	do	L. Gossehn.	En possession illégale de whisky.	12 do		Finlayson et Barker.	\$50 d'amende et les frais.	Saltcoats.	
11 do	do	A. McNaughton.	do	12 do		do	do	do	
11 do	do	A. Young.	Mettre le feu à la prairie.	12 do		J. Sharp.	\$1 d'amende et les frais.	do	
11 do	do	D. Morrison.	do	12 do		do	do	do	
12 do	do	J. Laycock.	Vente de whisky illégalement.	12 do		Finlayson et Barker.	\$75 d'amende et les frais.	do	
14 do	do	H. Mowbray.	Mettre le feu à la prairie.	14 do		J. Sharp.	\$1 d'amende et les frais.	do	
14 do	do	T. Brown.	Vol de foin.	22 do		Sharp et McNutt.	Renvoyée.	do	
19 do	La Reine.	R. Robinson.	Vagabondage.	30 do		Surrin, Gagnon et insp. Cuthbert.	3 mois aux travaux forcés.	Régina.	
13 oct.	do	J. Gordon.	Laisser errer un cochon.	13 do		W. Logan.	\$2 d'amende et les frais.	Wapella.	
6 nov.	do	J. Ferguson.	En possession d'effets volés.	6 nov.		do	Renvoyée.	do	
7 do	do	A. E. Gardner.	Vagabondage.	7 do		do et H. Blake.	\$1 d'amende et les frais.	do	
27 do	do	A. Lockwood.	do	27 do		H. Blake.	3 mois aux travaux forcés.	do	
27 do	do	B. Milnes.	do	27 do		do	do	do	
2 do	do	S. Wilson.	Vente de boisson.	2 do		D. Campbell, F. Cosgrove, J. Buchanan et H. Follock.	\$50 d'amende et les frais.	Whitewood.	
21 do	La Reine.	R. Venard.	Vagabondage.	21 do		D. Campbell.	\$1 d'amende et les frais.	do	
28 do	do	S. Wilson.	Vente de boisson.	28 do		D. Campbell et J. Buchanan.	Cause ajournée.	do	
28 do	do	do	En possession de liqueurs.	28 do		do	do	do	

ÉTAT des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du N.-O., depuis le 1er déc. 1888 jusqu'au 30 nov. 1889.—*Suite.*

Date de l'arrestation ou de l'assignation	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.
1889.								
30 nov.	La Reine.	J. W. Taylor.	Vente de boisson.	30 nov.		D. Campbell et J. Buchanan.	Cause ajournée.	Whitewood.
28 do	do	do	En possession de liqueurs.	28 do		do	do	do
6 do	do	H. Hinchey, M. Callaghan et C. Le Belois.	Causant du désordre.	9 do		Ball, Garrett et Graham.	Libéré avec remontrance.	Broadview.
6 do	do	H. Hinchey.	Langage insultant.			do	Renvoyée.	do
30 oct.	R. C. Arnold.	J. Hargrave.	Assaut et menaces.	2 nov.		Sharp, Eaking et Finlayson.	do	Saltcoats.
15 nov.	La Reine.	T. Foster.	Mettre le feu à la prairie.	16 do		Sharp.	\$2 d'amende et les frais.	do
18 do	W. Oth.	C. Johnston.	Assaut avec intention de commettre une lésion corporelle grave.	19 do		J. P. Beauchamp et J. H. Boyce.	Cautionnement personnel de \$100, et 2 de \$50 chacun de garder la paix pend. 6 mois	
5 do	A. Stewart.	C. Sheribury.	Assaut.	5 do		C. Constantine.	\$7 d'eau et les frais.	
9 do	O. Maltire.	Nan-e-quis-e-ka.	Assaut avec intention de commettre une lésion corporelle grave.	9 do		do	Renvoyée aux assises.	

État des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du N.-O., depuis le 1er déc. 1888 jusqu'au 30 nov. 1889.—*Suite.*

Date de l'arrestation ou de l'assignation au juge.	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du jugement ou du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.	La Reine	C. Crookshanks.	Vente de boisson à des Sauvages	1888.	Non	W. D. Antrobus et J. D. Moodie, J. P.	Trois mois aux travaux forcés.	Medicine-Hat.	
1889.				1889.					
31 janv.	do	R. O'Brien.	Jeu.	2 fév.	do	J. D. Moodie, J. P.	Un mois au trav. forcés	do	Déboutée.
31 do	do	S. Palmer.	do	2 do	do	do	do	do	do
31 do	do	P. Hallidan.	do	2 do	do	do	do	do	do
31 do	do	H. Bertram.	do	2 do	do	do	do	do	do
1er fév.	do	W. Craig.	Ivre et causant du désordre.	1 do	do	Sprint, Antrobus et insp. Sanders.	\$5 d'amende et les frais ou 10 jrs aux tr. forcés.	Conléc-de-l'Érable.	Amende payée.
5 do	do	Henry Cox, alias Stoper.	Larcin	25 do	do	Juge Macleod.	Trois mois de travaux forcés.	do	do
5 do	do	Charles Rockett.	do	25 do	do	do	do	do	do
5 do	do	do	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	25 do	do	do	do	do	do
18 do	do	A. R. Tracey.	Contrevenant à l'acte concernant le revenu de l'intérieur.	27 do	do	W. D. Antrobus et J. D. Moodie, J. P.	\$300 d'am. et les frais ou huit mois de prison aux travaux forcés.	Medicine-Hat.	Amende payée.
26 do	do	W. Woodruff.	En possession de liqueurs.	27 do	do	J. D. Moodie, J. P.	\$100 d'am. et les frais ou 2 mois de prison aux travaux forcés.	do	do
18 mars	do	E. Cochrane.	Vendre des marchandises le jour du Seigneur.	19 mars	do	do	do	do	Déboutée, défendeur payant les frais.
20 do	G. McCuaig.	T. Ireland.	Assaut	21 do	do	W. Finlay, J. P.	\$5 d'am. et les frais	do	Amende payée.
20 do	T. Ireland.	G. McCuaig.	do	21 do	do	do	do	do	Déboutée.
20 do	do	F. Harper.	do	21 do	do	do	do	do	do
28 do	La Reine.	Benj. Breeding.	Laisser le feu gagner la prairie.	28 do	do	W. D. Antrobus, J. P.	do	Conléc-de-l'Érable.	do
28 mars	Can. Ag. C. & C. Co.	Chas. Stafford.	Désertion d'emploi.	28 mars	Non	W. D. Antrobus, J. P.	\$10 d'am. et les frais ou 1 mois de p. aux t. f.	do	Emprisonnement.
28 do	do	Henry Webb.	do	28 do	do	do	do	do	do
28 do	do	Samuel Rykiey.	do	28 do	do	do	do	do	do
2 mai	La Reine.	Annie Moran.	Ivre et causant du désordre.	5 mai	do	W. Finlay et J. D. Moodie, J. P.	Un mois aux travaux forcés.	Medicine-Hat.	do

État des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du N.-O., depuis le 1er déc. 1888 jusqu'au 30 nov. 1889.—Suite.

Date de l'arrestation.	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Défendeur.	Offense.	Date du jugement ou du procès.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1889.								
20 oct.	Patrick Connors.	Quintin Warden.	Assaut.	21 oct.	Insp. Sanders.	\$50 d'am. et les fr.	C.-de-l'Érable.	Déboutée.
25 do.	Régina.	J. Fleming.	En possession de liqueurs.	27 do.	do	\$75 d'am. et les fr.	do	do
27 do.	do	E. Fearon.	do	28 do.	W. Finlay et J. D. Moodie, J. P.	Deux mois aux travaux forcés.	Medicine-Hat.	Déboutée.
29 do.	do	J. Miller.	Larcin.	30 do.	do	58 d'am. et les fr.	do	Am. non payée.
29 do.	do	A. Ashton.	Ivre et causant du désordre.	30 do.	J. D. Moodie, J. P.	14 jours aux tr. forcés	do	Amende payée.
30 do.	do	J. McGary.	Vente de boisson.	30 do.	W. Finlay et J. D. Moodie, J. P.	\$109 d'am. et les fr.	do	do
31 do.	W. B. Higginson.	R. Nearing.	Assaut.	31 do.	do	\$5 d'am. et les fr.	do	do
1er juill.	Régina.	R. O'Brien.	Ivre et causant du désordre.	3 juin.	do	\$15 d'am. et les fr.	do	Am. non payée.
11 juill.	do	F. Purviance.	Tenir une maison de jeu.	13 juill.	do	2 mois aux trav. forc.	do	Amende payée.
12 do.	do	D. Johnson.	Jeu.	13 do.	do	\$50 d'am. et les fr.	do	do
12 do.	do	V. Armstrong.	do	13 do.	do	\$20 d'am. et les fr.	do	Déboutée.
12 do.	do	Lee Liu.	do	13 do.	do	\$20 d'am. et les fr.	do	Amende payée.
12 do.	do	C. Cing.	do	13 do.	do	do	do	Déboutée.
12 do.	do	W. Mess.	do	13 do.	do	do	do	do
12 do.	do	R. Watson.	Ivre et causant du désordre.	13 do.	F. Fauquier et Insp. Howe, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	Coulée-de-l'Érable.	Amende payée.
12 do.	do	Louis Haggerty.	Assaut.	20 juill.	do	\$10 d'am. et les fr.	do	do
20 juill.	W. Simpson.	do	do	20 juill.	do	do	do	do
23 do.	La Reine.	Wm. Barrewell.	Causant du désordre.	24 do.	F. Fauquier et Insp. Sanders, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	do	Déboutée.
23 do.	do	J. A. Pratt.	do	24 do.	do	do	do	Déboutée et avis
21 do.	do	J. Burns.	Apporter de la boisson dans un campement de Sauvages.	25 do.	W. Finlay et F. Fauquier, J. P.	2 mois aux trav. forcés.	Medicine-Hat.	Déboutée.
21 do.	do	Deux Femmes.	Ivre.	25 do.	do	do	do	Amende payée.
31 do.	do	Sauvag. Cris. Red. McLeod.	Causant du désordre dans la maison de Ida Morton.	2 août.	do	\$5 d'amende et les fr.	do	Déboutée.
4 août.	T. Yerex.	J. Van Horne.	Larcin.	6 do.	W. Finlay, J. P.	A payer \$5 au poursuivant et les fr.	do	Payée.
4 do.	Cowles et Yerex.	do	Simple larcin.	6 do.	do	do	Coulée-de-l'Érable.	Acquittés.
1er do.	La Reine.	William Smith.	Apporter au Canada, des effets volés aux États-Unis.	13 do.	Juge McLeod.	\$1 d'amende et les fr.	do	Amende payée.
12 do.	Chas. Durward.	John Dillon.	Assaut.	15 do.	F. G. Fauquier et G. E. Sanders, J. P.	do	do	do

21 do.	J. Smith.	W. Cuiagy.	do	22 do.	W. Finlay, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	Medicine-Hat.	do
23 do.	La Reine.	Harry Catling.	Vente de boisson à Medicine-Hat.	24 do.	Insp. Sanders.	\$75 d'am. et les fr.	do	do
26 do.	Arc-en-ciel, Sauvage Cris.	Tonnerre-blanc.	Assaut.	23 sept.	do	do	Coulée-de-l'Érable.	Retirée.
23 sept.	Nay-lacy-no, Sauvage Cris.	W. Crookshanks.	do	25 do.	W. Finlay, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	Medicine-Hat.	Amende payée.
24 do.	La Reine.	H. Mounts.	Ivre et causant du désordre.	2 do.	W. Finlay, et W. Heath, J. P.	do	do	do
1er oct.	do	W. Simpson.	Créer du désordre.	2 oct.	Insp. Sanders, J. P.	do	Coulée-de-l'Érable.	do
5 do.	do	M. Quesnelle.	Ivre et causant du désordre.	8 do.	W. Finlay et W. Heath, J. P.	\$75 d'am. et les fr.	Medicine-Hat.	do
10 do.	do	Kasper Hammil.	Mettre le feu à la prairie.	10 do.	W. Finlay, J. P.	ou deux mois aux travaux forcés.	do	Am. non payée.
15 do.	do	H. Brown.	Ivre et causant du désordre.	17 do.	W. Finlay et W. Heath, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	do	Amende payée.
15 do.	do	S. Wadsworth.	do	17 do.	do	do	do	do
15 do.	do	T. Moody.	do	17 do.	do	do	do	do
15 do.	do	J. Bess.	do	17 do.	W. Finlay et W. Heath, J. P.	do	do	do
23 do.	do	T. Rourke.	do	24 do.	do	\$5 d'am. et les fr.	do	Am. non payée.
24 do.	do	Petit-Poisson.	Larcin.	24 do.	do	1 mois aux trav. forcés.	do	do
26 do.	do	Sauv. Cris.	Vente de boisson.	26 do.	W. Heath, J. P.	\$100 d'am. et les fr.	Dunmore.	Amende payée.
31 do.	do	W. Russell.	Larcin.	5 nov.	W. Finlay, J. P.	14 jours de prison aux travaux forcés.	Medicine-Hat.	Déboutée.
31 do.	do	J. Hardington.	do	5 do.	do	do	do	do
31 do.	do	J. H. Boston.	do	5 do.	do	do	do	do
2 nov.	do	H. F. Chan.	Ivre et causant du désordre.	4 do.	W. Finlay et H. J. A. Davidson, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	do	Am. non payée.
2 do.	Louis Haggerty.	William Sinclair et Colin Sinclair.	Assaut.	4 do.	Insp. Sanders et F. G. Fauquier, J. P.	do	Coulée-de-l'Érable.	Déboutée.
7 do.	La Reine.	J. Heaney.	Jeu.	7 do.	W. Finlay, J. P.	\$50 d'am. et les fr.	Medicine-Hat.	Amende payée.
7 do.	do	S. Quill.	do	11 do.	do	do	do	Déboutée.
7 do.	do	T. Fleming.	do	11 do.	do	do	do	do
7 do.	do	F. Barr.	do	11 do.	do	do	do	do
7 do.	do	W. Russell.	do	11 do.	do	do	do	do
11 do.	do	Harrold Abbott et F. Newby.	Mettre le feu à la prairie.	13 do.	Insp. Sanders et F. G. Fauquier, J. P.	\$5 d'am. et les fr.	Coulée-de-l'Érable.	Amende payée.

Date de la sommation ou de l'arrestation.	Poursuivant, demandeur ou plaignant.	Inculpé ou défendeur.	Offense.	Date du Jugement ou du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1889.									
12 nov.	Mme Calder	David Calder	Se servant de paroles menaçantes.	13 nov.	Non	W. Finlay et H. J. A. Davidson, J.P.	A fournir 2 cautions de \$50 ch., et son propre caut. au mont. de \$50, de garder la paix pendant 3 mois, ou 3 mois aux travaux forcés.	Medicine-Hat.	Cautions fournies.
22 do	La Reine	W. T. Pollard, alias H. Bill.	Entrer félonieusement dans le magasin de T. C. Power la nuit, avec l'intention de voler.	22 do	do	Insp. Sanders, J.P.			do
26 do	do	Fils-de-la-Cou-verturée-Bleue, S. Assiniboine.	Larcin dans la valise de George McBain.						Renvoyé aux assises.
1888.									do
8 déc.	do	Est-allé-d'abord chez-lui (G. du S.).	Ivre	8 déc.	Non	Sur. Deane et F. Champness, J.P.	1 mois de prison.	Lethbridge.	
8 do	do	Gros-Visage (G. du S.).	do	8 do	do	do	1 do	do	
13 do	do	John Howard	En possession de liqueurs	13 do	do	Sur. Deane, J.P.	\$50 d'am. et les frais, ou Renvoyée aux assises.	do	Amende payée.
27 nov.	do	Ed. Austin alias Ed. Rogers	Larcin	10 do	do	do		do	
10 do	do	John Gideon	Ivre et causant du désordre	17 do	do	Sur. Deane et F. Champness, J.P.	\$10 d'am. et les frais, ou 1 m. aux trav. forcés.	do	do
24 déc.	do	Mrs. Jones	do	27 do	do	do	\$10 d'am. et les frais	do	do
27 do	do	Mike Vassalich	Assaut sur Nicholas Howdock	27 do	do	do	\$20 do	do	do
31 do	do	Patrick Malloy	do Frank Jones	31 do	do	do	\$5 do	do	do
1889.				1889.					
6 janv.	do	Clarence France	Larcin	7 janv.	do	Juge Macleod	1 mois de prison.	do	
1888.									
27 nov.	do	Edward Austin	do	7 do	do	do	2 do	do	

1889.									
10 jan.	do	Osc. St. Godlard	Vendre de la bière à des Sauvages	11 do	do	Sur. Deane et F. Champness, J. P.	\$100 d'am. et les frais.	do	Portée en appel.
10 do	do	Os-décharnés (G. du S.).	Ivre	12 do	do	Sur. Deane, J. P.	14 jrs aux trav. forcés.	do	
23 do	do	Minnie McNally	Tenir une maison de désordre à Lethbridge.	23 do	do	Surint. Deane et F. Champness, J. P.	\$50 d'am. et les frais.	do	Am. payée.
29 do	do	A. G. Garrison	En possession de liqueur	29 do	do	Sur. Deane, J. P.	\$100 do	do	do
31 do	do	David Smith	Larcin	2 fév.	do	Surint. Deane et Macdonell, J. P.	10 jrs aux trav. forcés.	do	do
31 do	do	A. G. Garrison	En possession de tabac non estampillé	2 do	do	do	\$50 d'am. et les frais.	do	do
31 jan.	La Reine	A. G. Garrison	En possession de cigares enfermés dans 8 boîtes qui en avaient déjà contenté.	2 do	No.	Surint. Deane et F. Champness, J. P.	\$80 d'am. et les frais.	do	Am. payée.
13 feb.	do	Vol-deux-pi-pes-deux-fois.	Larcin	13 do	do	do		do	
16 do	do	Pat. Macdonald	Exp. sa pers. d'une manière indé.	16 do	do	do	Devra se rendre lorsque requis pour recevoir sa sentence.	do	
19 do	do	Michael Reilly	Ivre et causant du désordre	18 do	do	do	\$1 d'am. et les frais.	do	do
19 do	do	Thos. McGovern	En possession de liqueurs	19 do	do	do	\$10 d'am. et les frais	do	do
28 do	do	A. G. Garrison	Pour \$80 de gages dues à Mathilda Boyd	28 do	do	do	\$50 d'am. et les frais	do	do
2 mar.	do	Jas. Halliday	Assaut sur Mike Vassalanak	2 mar.	do	do	A payer les \$80 de gages à Mathilda Boyd et les frais, ou 1 mois de prison.	do	Incarcé, am. payée le 2 mars 1889.
2 do	do	Peter Tracey	En possession illégale de liqueurs	4 do	do	do	\$5 d'am. et les frais	do	Am. payée.
4 do	do	W. T. McArthur	Vente illégale de boisson	4 do	do	do	\$50 d'am. et les frais	do	do
4 do	do	Samuel H. Davis	Causer du désordre dans les rues	4 do	do	do	\$10 d'am. et les frais	do	do
6 do	do	Edward Austin	Assaut sur le con. O.W. Fortune	6 do	do	do		do	do
10 avril.	do	F. Jas English	Larcin	11 avril.	do	Juge McLeod	1 mois de prison aux travaux forcés.	do	
15 do	do	Chas. E. Brown	En possession de liqueurs	15 do	do	do	3 mois de prison aux travaux forcés.	do	
14 do	do	Frank LaBelle	Vente de boisson à des Sauvages	15 do	do	Sur. Deane, J. P.	\$5.50 d'am. et les frais, ou trois mois aux travaux forcés.	do	Am. payée. Emprisonné.
14 do	do	Gros-Visage (S. G. du S.).	Ivre	15 do	do	do	Libéré et à se rendre lorsque requis pour sa sentence.	do	
14 do	do	Tue-sur-le-rivage (S. G. du S.).	do	16 do	do	do		do	
22 do	do	Franges-Ronges (S. G. du S.).	Larcin	22 do	do	do		do	
16 mai.	do	George Baker	Donner de la boisson aux Sauv.	16 mai.	do	do	\$50 d'am. et les frais.	do	Am. payée.

Etat des affaires criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de l'arrestation ou de l'assignation	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Défendeur.	Offense.	Date du jugement ou du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1889.									
4 juill.	La Reine.	Lee Percell.	Importation illégale de boisson.	4 juill.	Non	Surint. Deane, J.P.	\$100 d'am. et les frais	Lethbridge	do
19 do	do	Charles Bulger.	En possession illégale de liqueur.	31 do	do	do	\$50 d'am. et les frais.	do	do
23 do	do	William Cumliffe	Assaut sur Madge Blake.	29 do	do	do	Lib. devra comp. l'ors-que requis pour sa sentence.	do	Incarcéré; am. p. 31 juill. 1889.
20 juill.	do	Edw. McConnell	En possession de liqueurs.	29 do	do	do	\$100 d'am. et les frais ou 6 mois aux trav. forcés.	do	Am. payée.
3 août.	do	Thos. Collins.	Ivre et causant du désordre.	3 août.	do	Surint. Deane et Moodie, J.P.	\$10 d'am. et les frais ou 30 jrs d'emprisonne.	do	do
15 do	do	Madge Blake.	En possession de liqueurs.	16 do	do	Surint. Deane, J.P.	\$100 d'am. et les frais ou 6 mois de prison.	do	do
17 do	do	Robt. Caswell.	Ivre et causant du désordre.	17 do	do	Surint. Deane et Moodie, J.P.	\$75 d'am. et les frais ou 14 jours de prison.	do	do
19 do	do	Arnold Lambert	Eviter de payer les droits de doua.	20 do	do	Surint. Deane et Moodie, J.P.	\$20 d'am. et les frais.	do	do
17 sept.	do	Mike Minoski.	Ivre et causant du désordre.	7 sept.	do	Surint. Deane et Moodie, J.P.	6 mois aux trav. forcés.	do	do
27 do	do	Arnold Lambert	Vol de chevaux.	14 oct.	do	Juge Macleod	\$10 d'am. et les frais ou 1 mois de prison.	do	do
7 oct.	do	John Paton.	Ivre et causant du désordre.	7 do	do	Surint. Deane et Moodie, J.P.	1 mois de prison.	do	do
19 do	do	Robert Baxter.	Participer à mettre le feu à la prairie.	19 do	do	Sur. Deane, J.P.	Libéré, devra compar. l'orsque requis pour sa sentence.	do	do
21 do	do	John Malloy.	Mettre le feu à la prairie.	24 do	do	do	\$75 d'am. et les frais.	do	Portée en appel.
16 nov.	do	Jas. Millwright.	Ivre et causant du désordre.	16 nov.	do	Surint. Deane et Moodie, J.P.	\$5 d'am. et les frais.	do	Am. non payée
23 do	do	Alex. Munro.	Laisser errer un cochon.	25 do	do	Surint. Deane, J.P.	\$2 d'am. et les frais.	do	Am. payée.
25 do	do	Henry Howard.	do	25 do	do	do	\$2 d'am. et les frais.	do	do
1888.				1888.					
1er déc.	M. Maloney	J. E. M. Leeds.	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	2 déc.	Non	Surint. Steele	Renvoyée.	D. de Macleod	
3 do	La Reine.	J. Cablen.	En possession de liqueur.	3 do	do	do	\$200 d'am. et les frais ou 6 mois aux trav. forc.	do	

Date de l'arrestation ou de l'assignation	Poursuivant, plaignant ou demandeur.	Défendeur.	Offense.	Date du jugement ou du procès.	Jury.	Par qui instruite.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
9 do	J. B. Smith.	P. Smith.	do	3 do	do	do	Déboutée.	do	Admis à caution.
15 do	La Reine.	A. V. Knuth.	Maltraiter un cheval.	9 do	do	do	Retenu en attendant son procès.	do	
13 do	do	La femme qui est-entourée.	Liqueurs en sa possession.	18 do	do	do	Déboutée.	do	
15 do	do	Jeanne-Cornard.	do	18 do	do	do	do	do	
12 do	do	Harponné.	Fréquentation de wigwams où il y a des Sauvagessees prostituées.	20 do	do	do	\$50 d'am. ou 6 mois de travaux forcés.	do	
21 do	do	H. T. Dalton.	Ivresse et causant du désordre.	26 do	do	do	\$10 d'amende ou 1 mois de trav. forcés.	do	
21 do	do	D. Horan.	do	24 do	do	do	Déboutée.	do	
1889.				1889.					
4 jan.	do	George Braden.	Liqueurs en sa possession.	12 jan.	do	do	\$100 d'am. et les frais.	do	Appel.
5 do	do	L'homme-qui-a ses-moccasins.	Avoir en sa possession des articles volés.	14 do	do	do	3 mois de trav. forcés.	do	
16 do	do	Thomas Burnis.	Liqueurs en sa possession.	21 do	do	do	Déboutée.	do	
16 do	Jeune Chef.	M. Sullivan.	Donné de la boisson aux Sauvag.	18 do	do	do	\$50 d'am. et les frais.	do	
16 do	La Reine.	Mona Palmer.	Liqueurs en sa possession.	21 do	do	do	do	do	
30 do	do	Mike (Sauvage).	Ivresse.	31 do	do	do	do	do	
30 do	do	Geo. Donnelly.	Donné de la boisson aux Sauvag.	7 fév.	do	do	\$50 d'am. et les frais ou 2 mois de trav. forcés.	do	
31 do	do	C. Bott.	Ivresse et désordre.	31 jan.	do	do	\$10 d'am. et les frais, ou 1 mois de trav. forcés.	do	
11 fév.	do	Sarcis.	Présentation de wigwams où il y a des sauvagessees prostituées.	11 fév.	do	do	6 mois de trav. forcés.	do	
11 do	do	Jambe Croche.	Ivre à Macleod.	11 do	do	do	14 jours	do	
11 do	do	Gras.	do	11 do	do	do	do	do	
11 do	do	Passey.	do	11 do	do	do	do	do	
14 do	do	Pete Smith.	Vente de liqueurs.	14 do	do	do	Déboutée.	do	
19 do	do	Enfant-Hibou.	Ivresse.	19 fév.	do	do	do	do	
6 mars.	Samuel Bruard.	P. Lachance.	Corpé et détruire du bois.	6 mars.	do	do	14 jours de trav. forcés.	do	
7 do	La Reine	W. Cunliffe	Ivresse et désordre	7 do	do	do	Ret. en att. son procès.	do	
8 do	do	J. Quigley	Je.	9 do	do	do	\$1 d'am. et les frais.	do	
8 do	do	J. W. Garland.	Permis de jouer dans sa maison.	9 do	do	do	Un mois de trav. forcés.	do	
8 do	do	E. McConnell.	Jouer.	16 do	do	do	\$50 d'am. et les frais.	do	Appel.
8 do	do	A. H. Heney.	do	12 do	do	do	do	do	
8 do	do	C. Gaines.	do	16 do	do	do	do	do	
8 do	do	Pete Smith.	do	18 do	do	do	do	do	
8 do	do	H. A. Kanouse.	do	18 do	do	do	do	do	
8 do	do	J. W. Garland.	do	18 do	do	do	do	do	
8 do	do	A. Loebapelle.	do	18 do	do	do	do	do	

Date de l'arrestation ou de l'assignation en justice	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Devant un jury.	Devant quel juge	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1889.									
21 mars.	Madge Blake...	W. Cumliffe	Voies de fait.	22 mars.	Non	Surint. Steele et insp. Wood.	Déboutée.	Dist. Macleod.	
21 do	do	do	Destruction de propriété.	22 do	do	do	do	do	
28 do	C. Williams	E. McConnell	Contrebande.	29 do	do	Surint. Steele et Mactonnell.	Cause retirée, fr. payés	do	
3 avril.	La Reine.	J. Bebe	Ivresse et désordre.	3 avril.	do	Sur t. Mactonnell et insp. Wood.	\$10 d'am. et les frais.	do	
20 do	H. A. Kanouse.	E. Venn	Vente de boisson aux Sauvages.	22 do	do	Surint. Steele et insp. Wood.	\$100 d'am. et les frais ou 3 m's de trav. forc.	do	Emprisonné.
21 do	Creux dans le milieu.	Crie-le-matin.	Voies de fait.	15 do	do	Surint. Steele	\$10 d'am. ou 1 mois de travaux forcés.	do	do
18 do	La Reine.	Martin-pêcheur.	Ivresse.	20 do	do	do	\$5 d'am. ou 14 jours de travaux forcés.	do	
22 do	Epervier	George Steele	Vente de boisson aux Sauvages.	23 do	do	Mactonnell.	et \$200 d'am. et les frais ou 6 m. de trav. forcés	do	Appel.
26 do	La Reine.	Côte-Cassée.	Ivresse.	26 do	do	Surint. Steele	1 mois de trav. forcés.	do	
26 do	do	do	Voies de fait.	26 do	do	do	et 2 mois de trav. forcés.	do	
29 do	do	A. Grogan	Vente de boisson aux Sauvages.	30 do	do	Mactonnell	Déboutée.	do	
6 mai.	do	Madge Blake.	Créer du désordre.	8 mai.	do	do	\$50 d'am. et \$10 de frais	do	
10 do	M. Sullivan.	Antilope-Rouge.	Vol et menaces	25 do	do	Inspectr Wood.	Retenu en att. s. procès	do	
10 do	do	Doux-Voleurs	do	25 do	do	do	do	do	
17 do	L. Mallette.	V. Mallette	Voies de fait.	17 do	do	Surint. Steele	Déboutée.	do	
17 do	do	E. Bill	Vente de boisson aux Sauvages.	20 do	do	do	do	do	
23 do	P. Lachance.	S. Brouard	Menaces	20 do	do	Surint. Steele	Retenu en att. s. procès	do	
23 do	J. Bebe.	Corne-de-taur au	Destruction de propriété.	1er juin.	do	Sur t. Mactonnell	do	do	
10 juin.	J. McFarland.	C. Fontaine.	Bestiaux tués.	11 do	do	et insp. Wood.	do	do	
10 do	do	E. London.	do	11 do	do	Sur t. Mactonnell.	Renvoyé, le plaignant n'ayant pas paru.	do	
10 mai.	La Reine	L'Abéille	Importer des articles volés en Canada.	22 do	do	do	do	do	
17 do	do	Bas-Chef.	do	22 do	do	do	do	do	
14 do	do	Eclairer	do	22 do	do	do	do	do	
14 do	do	J'enne-Pin.	do	22 do	do	do	do	do	

14 mai	do	Hind Gun	do	22 juin	do	do	do	do	
21 do	do	Robe-de-Veau	do	25 do	do	do	Déboutée	do	
28 do	do	A. Knuth.	Ayant des liqueurs en sa possess.	28 do	do	Inspect. Wood.	do	do	
29 do	do	F. W. Atkinson.	Recel d'articles volés.	1er juil.	do	Surin. Steele	do	do	
2 do	do	Gus Breed.	Ayant des liqueurs en sa possess.	2 do	do	Inspect. Wood.	do	do	
6 do	do	Robe-de-Veau	Voie de faits.	8 do	do	Surin. Steele et insp. Wood.	Dét. en attend. s. p'ces.	do	
6 do	do	Hand Wolfe	do	8 do	do	Surin. Mactonnell et l'insp. Wood	do	do	
6 do	do	Jeune-Pin.	Obst. à la police.	8 do	do	do	do	do	
6 do	do	Conch-sur-Robt	do	8 do	do	do	do	do	
6 do	do	Gros-Loup.	do	8 do	do	do	do	do	
6 do	do	Chien-Chef	do	8 do	do	do	do	do	
18 do	do	C. Williams	Ivresse et désordre	18 do	do	Inspect. Wood.	\$5 et les frais.	do	
20 do	do	J. Ecclès	do	20 do	do	Surin. Mactonnell et l'insp. Wood	do	do	
23 do	do	J. Conelly	do	23 do	do	Surin. Steele et insp. Wood.	do	do	
9 do	W. Johnson	No Flyer	Vol de chevaux.	9 do	do	Surin. Steele.	6 mois aux trav. forcés.	do	
1er août	M. De Champs	Louis Fatten	Vol	1er août	do	do	Déboutée.	do	
6 do	E. London.	J. Rathwell.	Vol	8 do	do	Inspect. Wood.	do	do	
21 do	T. R. Chipsham.	E. Wells	Efracction	23 do	do	Surin. Mactonnell et l'insp. Wood	do	do	
26 do	La Reine	Cornelle-Folle.	Ivresse.	26 do	do	Surin. Steele.	1 mois aux trav. forcés.	do	
26 do	do	Prent-Fusil-ant-Milieu.	do	26 do	do	do	1 do	do	
26 do	do	Orteil (Sauv.)	do	26 do	do	do	7 jours	do	
31 do	W. Johnson	E. London.	Vol d'une selle.	28 do	do	do	Déboutée.	do	
3 do	La Reine	Mary Hall.	Vagabondage	31 do	do	Surin. Steele.	do	do	
3 sept.	H. Taylor	A. Denton.	Vol d'un agenda.	6 sept.	do	Inspect. Wood.	do	do	
4 do	G. Reach.	Walter Jackson.	Non-paiement de gages.	13 do	do	Surin. Mactonnell	Regl. en deh. de la cour.	do	
10 do	A. J. McKiernan	M. Bronlette.	do	13 do	do	do	do	do	
10 do	La Reine	W. Longthead	Ivresse et désordre	10 do	do	Surin. Steele.	\$5 et les frais ou 10 Jrs aux travaux forcés.	do	
18 do	do	Pete Smith.	Larcin	20 do	do	do	1 mois aux trav. forcés.	do	
23 do	do	Martin-pêcheur	Ayant des liqueurs en sa possess.	30 do	do	Inspect. Wood.	Déboutée.	do	
27 do	do	do	Ivresse.	27 do	do	Surin. Steele et insp. Wilson.	\$5 ou 1 mois aux trav. forcés.	do	
27 do	do	Mary Hall	Vagabondage.	27 do	do	do	\$25 ou 2 mois aux trav. forcés.	do	
13 do	P. LaChance.	Beuf-Boueux	do	20 do	do	Surin. Steele.	\$5 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
13 do	La Reine.	J. Maoklin.	Domnager à la propriété.	19 do	do	A. Morden, J. P.	3 mois aux trav. forcés.	do	
10 do	F. Jordan	D. Cochrane.	Causer un feu de prairie.	12 do	do	Surin. Steele et Mactonnell	Regl. en deh. de la cour.	do	
3 oct.	J. B. Smith.	G. A. Mason.	Gages dus	4 do	do	do	\$20 ou 30 jours aux trav. forcés.	do	
12 do	La Reine.	M. Mallette.	Voie de fait	14 do	do	do	do	do	
18 do	Bouquier de Beuf Gras	do	Vente de liqueurs.	14 do	do	Sur. Mactonnell	Déboutée.	do	
			Assaut.	18 do	do	do Steele.	Cauton de garder la paix.	do	

Date de l'arrestation	Plaignant	Défendeur	Offense	Date de la condamnation ou de l'acquiescement	Devant un jury	Devant quel juge	Pénalité	Où instruite	Observations
1889.									
2 oct.	La Reine.....	Howell Harris	Causer un feu de prairie.....	5 oct. 1889.	Non	Surint. Macdonell	\$50 et les frais ou 30 jrs aux travaux forcés.	Distr. Macleod	
15 do	do	T. Myles.....	Ivre et troublant la paix publicq.	16 do	do	do Steele.....	\$5 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
23 do	do	Hibou-du-Matin	Ivresse.....	24 do	do	do	\$10 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
29 do	do	John McDougall	do	30 do	do	do	\$5 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
29 do	do	D. Rouleau.....	do	30 do	do	Inspecteur Wood	do	do	
2 nov.	do	Joe Smith.....	do	4 nov.	do	Surint. Steele et l'insp. Wood	\$10 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
2 do	G. A. Mason.....	J. B. Smith.....	Vol d'un harnais.....	4 do	do	Rég. en déb. de la cour	Rég. en déb. de la cour	do	
2 do	A. H. Heney.....	J. W. Blanchard	Assaut.....	4 do	do	Inspecteur Wood	\$10 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
14 do	Le-Coureur.....	Don. McCauley	Vente de liqueurs aux Sauvages.	14 do	do	Surint. Macdonell et l'inspecteur Wood	Déboutée.....	do	
15 do	La Reine.....	A. Rouleau.....	Créter du désordre.....	15 do	do	Surint. Macdonell et l'inspecteur Begin	do	do	
16 do	do	Jeune-Pin.....	Ivresse.....	18 do	do	Surint. Steele.....	\$10 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
16 do	do	Poulet de Prairie	do	18 do	do	do	do	do	
16 do	Soldat.....	Jeune-Pin.....	Darder avec un couteau.....	18 do	do	do	Déboutée.....	do	
26 do	La Reine	Veau-Blanc.....	Ivresse.....	27 do	do	do	\$10 et les frais ou 15 jrs aux travaux forcés.	do	
26 do	do	Trois-Fusils.....	do	27 do	do	do	do	do	
30 do	do	Grosse-Tête.....	do	30 do	do	Surint. Steele et l'insp. Macdonell	do	do	
30 do	do	Bon-Voleur.....	do	30 do	do	do	do	do	
30 do	do	A. LaChappelle.	Vente de liq. enviv. aux Sauvages	30 do	do	do	\$300 et les fr. ou 6 mois aux travaux forcés.	do	
1888.									
10 oct.	La Reine	A. McMartin.....	Fraude.....	13 déc. 1888.	Non	Surint. McIlhree.	Elargi sous caution.....	Distr. Calgary	A quitté le pays.....
11 déc.	do	D. Campbell.....	Ivresse.....	19 do	do	do	Déboutée.....	do	

Date de l'arrestation	Plaignant	Défendeur	Offense	Date de la condamnation ou de l'acquiescement	Devant un jury	Devant quel juge	Pénalité	Où instruite	Observations
31 do	do	S. J. Clark	En possession de liqueurs	1889. 3 janv.	do	do	\$50 et les frais, ou 1 mois de travaux forcés.	do	Appel.
28 do	do	W. Cousins.....	Larcin.....	14 do	do	Juge Rouleau.....	4 mois de prison aux travaux forcés.....	do	
1889. 25 févr.	do	J. R. Carrick.....	Fraude.....	19 mars	do	do	Déboutée.....	do	
7 mars	do	J. Mannoek.....	Infract. à l'acte de rev. de l'int.	7 do	do	G. C. King, J.P.	\$50 et les frais, ou 6 mois de travaux forcés.....	do	
7 do	do	F. Tit.....	do	7 do	do	do	do	do	
7 do	do	do	En possession de liqueurs.....	6 avril	do	Surint. McIlhree	\$50 et les frais, ou 1 mois de travaux forcés.....	do	
5 do	do	A. P. Patriek.....	Infract. à l'ord. des feux de prair.	6 do	do	do	Déboutée.....	do	
5 do	do	W. B. Whyte.....	do	6 do	do	do	\$100 et les frais ou 3 m. de travaux forcés.....	do	
1er juin 1889.	do	G. Brewster.....	Vol de cheval.....	18 do	do	Juge Rouleau.....	Déboutée.....	do	Ecroué à Morley par le surint. McIlhree.
24 août 1887.	do	Maury viande sée alias P.-de-Damm	Vol avec effraction.....	15 do	do	do	1 mois de prison aux travaux forcés.....	do	
24 août 1889.	do	do	Assaut.....	15 do	do	do	14 jours de prison aux travaux forcés.....	do	
18 avril 1889.	do	J. Patterson.....	Infract. à l'ord. des feux de prair.	6 mai	do	Surint. McIlhree	\$100 et les frais, ou 3 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	Appel. Appel renvoyé, am. payée.
24 mai 1888.	do	W. Mickle.....	Assaut.....	27 do	do	do	\$2 et les frais, ou 14 jrs. de travaux forcés.....	do	Payé.
3 mars 1888.	do	W. DeBalinhard	Vol de cheval.....	22 juillet	do	Juge Rouleau.....	6 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	Appel, jugement renversé.
1889. 9 avril	do	H. McPherson.....	Subornation.....	11 juin	do	Surint. McIlhree	Déboutée.....	do	
12 juin	do	S. G. Clarke.....	En possession de liqueurs	17 do	do	do	do	do	
24 mai	do	G. Levan.....	Vente de liqueur	14 do	do	do	do	do	
24 do	do	A. Tremblay.....	do	14 do	do	do	do	do	
14 juin	do	J. Field.....	En possession de liqueurs.....	15 do	do	do	\$20 et les frais, ou 3 m. d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	
24 do	do	P. Kennedy.....	Larcin.....	9 juillet	do	Juge Rouleau.....	6 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	Appel, jugement renversé.
29 do	do	W. Green.....	Vagabondage.....	3 do	do	Sur. McIlhree et G. C. King, J.P.	1 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	
14 do	do	"Bouq. d'arbres" (S. Pieds-Noirs)	Vol de cheval.....	22 do	do	Juge Rouleau.....	1 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	
14 do	do	L'hom. qui porte des plumes... (S. Pieds-Noirs)	do	22 do	do	do	6 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.....	do	

ANNEXE AA—État des causes criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de l'assignation ou de l'arrestation	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement	Devant un jury.	Devant quel juge	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1880.									
10 juillet	La Reine	S. Berland	En possession de liqueurs.	11 juillet	Non	Surint. McIlhree	\$50 et les frais, ou 1 mois aux travaux forcés.	Dist. Calgary.	Payé.
10 do	do	D. McGillis	do	11 do	do	do	do	do	do
1886.									
15 mai	do	do	Vol de cheval.	19 do	do	do	Déboutée.	do	do
15 juin	do	J. T. Cable	do	19 do	do	do	do	do	do
1888.									
19 juillet	do	Big Top Knot (Sauv. Cris)	Vagabondage.	20 do	do	W. M. Herchmer et Surint. McIlhree, J.P.	7 jours aux trav. forcés.	do	do
28	do	do	do	23 do	do	do	do	do	do
10 do	do	A. Tremblay	Vente de liqueurs.	23 do	do	do	\$100 et les frais, ou 3 m. aux travaux forcés.	do	Appel; jugement maintenu; quitté le pays.
13 août	do	W. Smith	Votes de fait.	14 août	do	do	\$2 et les frais, ou 14 jrs. aux travaux forcés.	do	do
21 do	do	Col de corbeaue et l'Homme qui déménage. (S. Cris)	Vagabondage.	22 do	do	W. M. Herchmer, J.P.	Elargi, mais averti.	do	do
11 sept.	do	J. Stockton	Abandonner son enfant.	24 sept.	do	Juge Rouleau.	Elargi.	do	do
20 do	do	D. Ernest	Vagabondage	20 do	do	W. M. Herchmer, J.P.	14 jours aux trav. forcés.	do	do
20 do	do	J. Wallace	do	20 do	do	do	do	do	Appel; jugement renversé.
18 do	do	J. S. Hironduille	Surmener des chevaux.	23 do	do	do	\$25 et les frais.	do	do
26 do	do	Nellie Webb	En possession de liqueurs.	1er oct.	do	do	20 do	do	do
7 do	do	J. Forrest	Vente de liqueurs.	1er do	do	do	50 do	do	do
11 do	do	J. Sex Smith	Répandre du poison sans licence.	23 do	do	do	\$5 et les frais ou 14 jrs. aux travaux forcés.	do	do
sept. et oct.	do	J. McNeil	Tenir une place publique sans licence de la municipalité de Calgary.	22 do	do	do	\$50 et les frais ou 15 jrs. aux travaux forcés.	do	Avis d'appel; appels pas encore entendus.
22 oct.	do	T. McClelland	do	22 do	do	do	do	do	do
22 do	do	Mary Scott	Tentative de vol.	28 nov.	do	Juge Rouleau.	Elargi.	do	do
22 do	do	do	do de voies de fait.	28 do	do	do	do	do	do

1888.									
3 déc	J. Stewart	Thos. White	Offrant de vend. une propr. volée.	4 déc.	No.	Insp. Harper, J.P.	Déboutée.	Banff.	
8 do	do	J. Stewart	Recel de propriétés volées.	4 do	do	do	do	do	
12 do	T. MacQueen	F. J. Boswell	Réclamation pour gages.	13 do	do	Insp. Harper	\$50 et les frais.	do	Appel; jugement renversé.
1889.									
3 janv.	La Reine	A. Macleod	Ivre et troublant la paix.	3 janv.	do	Insp. Harper et T. Watts, J.P.	\$5 d'amende et les frais.	Anthracite.	
9 do	do	F. Alward	En possess. de liqueurs enivrantes	9 do	do	do	Déboutée.	do	
23 do	do	G. O. Keefe	do	23 do	do	do	\$50 et les frais.	do	
4 fév	do	— Lucas	Ivre et troublant la paix.	4 fév.	do	Insp. Harper et T. Watts, J.P.	\$1 do	do	
4 do	do	— Malloy	do	4 do	do	do	\$1 do	do	
4 do	do	— Ramsdale	do	4 do	do	do	\$1 do	do	
11 do	do	H. Tournay	do	11 do	do	do	\$5 do	do	
2 mars.	do	Blanche Maloney.	Vente de whisky.	2 mars.	do	Insp. Harper	\$200 do	do	
2 do	do	A. Macleod	do	2 do	do	do	\$50 do	do	Seconde offense; appel; jugement renversé.
2 do	do	G. Keefe	do	2 do	do	do	\$50 do	do	Appel; jugement renversé.
2 do	do	P. Donohue	do	2 do	do	Insp. Harper et T. Watts, J.P.	\$5 do	do	do
5 do	do	— Coles	Ivre et troublant la paix.	5 do	do	do	\$5 do	do	do
5 do	do	J. Fidler	do	5 do	do	do	\$10 do	do	do
6 do	do	Samm. Carpet	Vagabondage.	6 do	do	do	\$50 do	do	do
6 do	do	J. Donohue	En poss. de liqueurs.	6 do	do	Insp. Harper	\$50 do	do	do
7 do	do	F. Burke	Ivre et troublant la paix.	7 do	do	Insp. Harper et T. Watts, J.P.	Déboutée, mais averti.	do	do
11 do	H. A. Costigan	S. Murphy	Brasserie	11 do	do	do	\$50 et les frais.	do	
11 do	do	do	Ayant en sa possession des ustensiles de brasseur.	11 do	do	do	\$50 do	do	
11 do	do	Brittany	do	11 do	do	Insp. Harper et R.B.C. O'Donohue	\$50 do	Banff.	
11 do	do	do	do	11 do	do	do	do	do	
11 do	do	do	do	11 do	do	do	do	do	
25 do	La Reine	T. B. Winnett	Brasserie	11 do	do	Insp. Harper	\$50 do	do	
26 do	W. Boag	W. Maclean	Liqueurs en sa possession.	25 do	do	Insp. Harper et Watts, J.P.	Déboutée.	do	
26 do	do	do	Vagabondage	26 do	do	do	\$3 mois de trav. forcés.	Anthracite.	
26 mars.	La Reine	C. Boiteau	Vagabondage.	26 mars.	No.	Insp. Harper et T. Watts, J.P.	24 hrs. p. quitter la ville	Anthracite	
3 avril.	do	P. Donohue	Ivre et troublant la paix.	3 avril.	do	do	\$1 et les frais	do	
3 do	do	P. Kennedy	do	3 do	do	do	Elargi mais averti.	do	
3 mai.	do	— Welsh.	do	3 mai.	do	Insp. Harper et R.B.C. O'Donohue	\$3 et les frais	do	

État des causes criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1889.	La Reine.	Flockhart.	Ivre et troublant la paix.	1889.	Non	\$5 et les frais.	Anthracite.	
3 mai.	do	do	do	3 do	Insp. Harper et R. B. C. O'Donohue.	\$5 et les frais.	do	
3 do	do	Macdonald.	do	6 do	Insp. Harper.	\$50 et les frais.	Banff.	Appel; jugement renversé.
6 do	do	W. McWright.	Liquueur en sa possession.	16 do	do	Déboutée.	Anthracite.	
16 do	Chinois.	P. Donohue.	Assaut.	27 do	T. Watts, J. P.	\$10 et les frais.	do	
27 do	La Reine.	W. McInnis.	Ivre et troublant la paix.	27 do	et Insp. Harper.	\$10 et les frais.	do	
27 do	do	P. Malloy.	do	27 do	do	\$1 et les frais.	do	
27 do	do	M. McIntyre.	do	27 do	do	\$1 et les frais.	do	
27 do	do	W. Macdonald.	do	27 do	do	\$2 et les frais.	do	
27 do	do	H. Derry.	do	27 do	Insp. Harper et R. B. C. O'Donohue.	Élargi, mais averti.	Banff.	
27 do	do	do	Larcin.	6 juin.	do		do	
6 juin.	do	Strange.	Ivre et langage obscène.	24 do	Insp. Harper.	\$50 et les frais.	Anthracite.	Appel; jugement renversé.
24 do	do	A. Macleod.	Liquueur sur sa propriété.	25 do	Insp. Harper et T. Watts.	4 heures pour quitter la ville.	do	
25 do	do	Green.	Vagabondage.	9 juill.	Insp. Harper et G. A. Stewart.	Déboutée.	do	
9 juillet.	De Straighto.	Hoy Sing, Ting Sing, Tonggaut Tong Sing.	Larcin.	5 août.	Insp. Harper.	\$10 d'am. et les frais.	Banff.	
31 do	E. Grant.	Peterson.	Assaut.	1er do	do	\$5 d'am. et les frais ou 14 jrs. de trav. forcés.	do	
31 do	do	E. Lundin.	do	14 do	R. B. C. O'Donohue.	\$5 et les frais.	do	
14 août.	La Reine.	G. Guyett.	Ivre et troublant la paix.	22 do	Insp. Harper.	\$25 d'am. et les frais.	do	Appel; pas encore jugé.
22 do	do	G. Keeffe.	Permettant des jeux dans son salon.	22 do	do	\$10 et les frais.	Anthracite.	
22 do	do	do	Jeux.	22 do	do	\$10 et les frais.	do	
22 do	do	A. MacLeod.	do	22 do	do	\$5 et les frais.	do	
22 do	do	J. Rea.	dommages à la propriété.	27 do	do	\$1 et les frais.	do	
26 do	J. Connors.	W. Saunders.	do	30 do	do	Déboutée.	Banff.	
30 do	T. Fawcett.	G. McGowan.	Larcin.					

Date de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
8 oct.	T. Edmonds.	Ah Sing.	Viol.	10 oct.	Insp. Harper et T. Watts, J. P.	Détenu en attendant son procès.	do	
17 do	La Reine.	T. Daniels.	Ivre et troublant la paix.	17 do	do	\$20 et les frais.	Anthracite.	
25 do	do	Vital Millett.	do	25 do	do	\$5 et les frais.	do	
25 do	do	McKinnon.	do	25 do	do	\$1 et les frais.	do	
3 nov.	Mme Wright.	J. Hogan.	Obtention de l'argent sous de faux prétextes.	4 nov.	Insp. Harper.	Détenu en attendant son procès.	do	
4 do	La Reine.	A. Macleod.	Possession illégale de liqueurs.	5 do	do	Déboutée.	Banff.	
5 do	do	P. O'Brien.	Ivre et troublant la paix.	5 do	T. Watts, J. P.	\$10 et les frais.	Anthracite.	
1889.	La Reine.	R. McRae.	Ivre et troublant la paix publique.	1889.	Non	\$1 d'amende et les frais.	District de Fort Saskatchewan.	
10 déc.	Enoch Lapotac.	Moise Muskegs.	Langage obscène et voies de fait.	13 do	Surint. Griestbach et Insp. Casey.	\$5	do	
27 do	La Reine.	Wm. Hamilton alias "Arkansas."	Vol de permis de vente de liqueurs.	27 do	Insp. Casey et Piercy.	\$10 d'amende et 4 jours aux travaux forcés.	do	
1889.	do	Thomas Smith.	Vente de liq. enivrantes aux Sauv.	8 janv.	MM. McLellan et Gaetz McKenzie, J. P.	\$200 d'amende.	do	
7 do	do	J. Haly.	Vol d'effets de l'entrepôt.	7 do	Insp. Piercy.	\$5	do	
4 fév.	do	Nelson P. Nelson.	Menacer la vie de L. Thompson.	4 fév.	Insp. Casey.	Détenu en attendant son procès.	do	Acquitté par M. le juge Rouleau.
18 do	Cook.	W. L. Blair.	Voies de fait.	18 do	do	\$5 d'amende et les frais.	do	
18 do	do	Brenner.	do	18 do	do	Libéré.	do	
18 do	do	A. E. Patterson.	do	18 do	do	do	do	
1er avril.	La Reine.	Isaac Hunter.	Ivre et troublant la paix public.	1er avril.	A. McDougall.	do	do	
1er do	do	W. Patton.	do	1er do	Insp. Casey.	\$5 d'amende et les frais.	do	
1er do	do	Jas. Powell.	Laisser le feu s'all. dans la prairie.	1er do	do	\$10 ou 30 jrs. de prison.	do	
13 do	do	Jas. Gibbons.	Vente de liqueurs enivrantes.	13 do	do	\$50 d'amende.	do	
13 do	Nancy Campbell.	A. Coughlin.	Voies de fait.	13 do	do	\$10	do	
23 do	Strang.	Wm. Rowland.	Briser les châssis dans la maison d'école.	23 do	do	\$5 d'amende et \$13 de dommages.	do	
13 do	La Reine.	Jos. Adams.	Aliéné dangereux.	13 do	Surint. Neale.	Recusé.	do	
26 do	Rumball.	F. Burneau.	Briser un chéssis.	26 do	Insp. Casey.	\$2 d'amende.	do	
29 mai.	La Reine.	Gibbons.	Vente de liqueurs enivrantes.	29 mai.	Supt. Neale.	Libéré.	do	
29 do	do	Queensl.	do	29 do	do	do	do	
29 do	do	Coughlin.	do	29 do	do	do	do	
29 do	do	Cunningham.	do	29 do	do	do	do	
29 do	do	McDonald.	do	29 do	do	do	do	
29 do	do	A. Tarlland.	Mettre le feu à la prairie.	29 do	R. Hardisty et Insp. Casey.	do	do	

Etat des causes criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—Suite.

Date de l'arrestation ou de l'incrimination	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Devant un juge.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
	La Reine.....	A. Boag.....	Ivre et troublant la paix publique	1889. 10 mai.	Non	Insp. Casey et S. A. McDougall.	\$1 d'amende et les frais	Dist. du Fort-Saskatchewan	
	do	do	do	10 do	do	do	do	do	
	Herbert Stringer	Chas. Brenner.	Vol.	7 juin.	do	do	6 mois aux trav. forcés.	do	
	do	"Natchus"	do	12 do	do	do	Ecrouté.....	do	
	La Reine.....	John Coyle.....	Tuer un onglon d. la saison déf.	14 do	do	Insp. Ptery.....	\$5 d'amende.....	do	
	do	Geo. Sinclair.....	Ayant en sa possession des liqueurs entravantes sans permis.	17 do	do	do	\$50 do	do	
	do	A. Ringnette.....	do	25 do	do	Insp. Casey.....	do	do	Libéré le 14 oct. 1889.
	D. B. Wilson.....	M. McKinlay.....	Voies de fait.	13 do	do	do et S. Ecrouté.....	\$2 do	do	
	La Reine.....	Red'ick Thomas.	Aliéné.	4 do	do	A. McDougall.....	\$5 d'amende et les frais	do	
	do	J. Pevin.....	Troublant la paix.	5 do	do	do	do	do	
	do	C. Brenner.....	Créant du désordre.	5 do	do	do	\$20 d'amende.....	do	
	do	Adanson.....	do	29 do	do	do	Acquité.....	do	
	do	D. Joyal.....	Conduite désordonnée.	29 do	do	Inspet. Casey et McAuley.	\$5 d'amende.....	do	
	do	J. M. Peacock.....	do	29 do	do	do	\$7 do	do	Condamné par le juge Rouleau à 6 mois de trav. forcés, et 1 mois additionnel por bris de prison.
	do	A. D. Osborne.....	do	29 do	do	do	\$5 do	do	
	do	W. Wilson.....	Vol de cheval.	12 do	do	Insp. Casey.....	Ecrouté en attendant son procès.	do	
	do	"Stony Paul"	do	9 do	do	do	\$5 d'amende.....	do	
	do	A. Couglin.....	Voies de fait.	9 do	do	do et le surint. Griesbach	\$10 do	do	
	do	Joseph Degagne.	Conduite désordonnée.	9 do	do	do	Acquité.....	do	Acquité par le juge Rouleau.
	do	J. Courtepol.....	Géner un officier de police dans l'exécution de ses devoirs.	12 do	do	Inspet. Casey et M. McAuley.	son procès.	do	
	do	A. Beaudry.....	do	12 do	do	do	do	do	
	do	E. Broseau.....	do	13 do	do	do	2 mois aux travaux forcés.	do	1 mois addit. par le juge Rouleau, pour bris de prison.
	do	G. Omachias.....	Vol.	13 do	do	do	do	do	

1888.	Gouverneur	Ch. Shaw.....	Voies de fait.	14 do	do	Insp. Ptery et S. A. McDougall.	\$5 d'amende.....	do	
	La Reine.....	H. Edmiston.....	Ivre et langage obscène.	5 do	do	do	\$5 d'amende.....	do	Régl. hors de la cour
	Aug. Derunier.....	Harry Anthony.....	Voies de fait.	22 nov.	do	Insp. Ptery.....	\$5 d'amende.....	do	do
	do	John Smith.....	do	1888.	do	do	do	do	do
	John Cameron.....	W. West.....	do	22 nov.	do	do	do	do	do
3 déc.	Régina.....	D. Nolin.....	Voies de fait.	4 déc.	Non	Insp. J. Howe et W. J. Scott.	\$10 d'am. et les frais ou 1 mois aux trav. forc.	Battleford	Amende payée.
4 do	do	Mme J. D. O'Neill	Insanité.	4 do	do	Insp. J. Howe.	Enferme.....	do	
18 do	do	Jacob.....	Voies de fait.	26 do	do	Pas de poursuite.	Cause renvoyée.....	do	
28 do	do	Wm. Ducharme.....	Vol avec effraction.	23 avril.	do	Juge McGuire.....	12 mois aux trav. forc.	do	Temps servi dans le corps-de-garde de la police.
1889.	do	Etienne Morin.....	Voies de fait.	5 fév.	do	Insp. J. Howe et W. J. Scott.	Déboutée.....	do	
4 fév.	do	Welsey Atkins et Patrick Maguire.	Vol avec effraction.	24 oct.	do	Juge McGuire.....	2 ans au pénitencier.....	do	
6 mai.	do	James Atkinson et Lester C. Larkins.	Violation de contrat.	13 juill.	do	Surintend. W. D. Antrobus.	\$10 d'am. et les frais ou 15 jours aux trav. forcés.	do	Les deux envoyés aux Montagnes-Rochouses. Am. non payée; les deux ont servi leur temps.
10 juill.	J. H. Sully.....	Kee-was-is-ka-win.	Mettre le feu à la prairie.	15 août.	do	do	\$7 d'am. et les frais ou 15 jours aux trav. forc.	do	Amende payée.
13 août.	Régina.....	John Daniels.....	Négligence de son devoir et blessure à un cheval.	13 nov.	do	Pas de poursuite.	do	do	Réglée hors de la cour.
24 oct.	Wm. Williams.....	Wm. Williams.....	Voies de fait.	13 nov.	do	Surintend. W. D. Antrobus et P. G. Williams, agent des Sauv.	Renvoyés avec avertis.	Battleford	do
24 do	do	9 sauvages Cris.	Sous l'influence des liqueurs entravantes.	18 do	do	do	Déboutée.....	do	Témoignage insuffisant.
13 do	do	Wm. Williams.....	Vente de liqueurs entravantes aux Sauvages.	19 déc.	do	Surint. Perry.....	Demande refusée.....	Prince-Albert et le district.	
1888.	Jas. Isbister.....	J. R. Isbister.....	Demande pour le maintien de la paix.	3 janv.	do	do	Déboutée.....	do	
19 déc.	do	Jack. sauv. Sioux.	do	1er fév.	do	do	3 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.	do	
1889.	La Reine.....	Wosh-ta-chak-ka (sauv. Sioux).	do	1er do	do	Insp. Cuthbert.....	Cheval tué.....	do	
3 janv.	do	Robt. Hanley.....	Ayant en sa possession un cheval atteint de la morve.	1er do	do	do	do	do	
18 do	C. H. Sweet.....	Wm. Bird, jeune	Séduction.	20 mars.	Oni.	Juge McGuire.....	Déboutée.....	do	
1er fév.	do	Robt. Cromartie.	do	27 fév.	Non	do	3 mois d'emprisonnem. aux travaux forcés.	do	

ÉTAT des causes criminelles et autres instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'arrestation ou de l'assise.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquiescement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1889.									
28 fév.	C. H. Sweet-Apple, insp. vétér. du gov.	Wm. Clark.....	Ayant en sa possession un cheval atteint de la morve.	28 fév.	Non	Insp. Cuthbert..	Cheval tué.....	Prince - Albert et le district.	
9 avril.	John Cameron..	Charles Delorme	Obtenir un cheval sous de faux prétextes.	9 avril.	do	Surint. Perry...	Déboutée.....	do	
19 do	La Reine.....	Patrice Caron...	Volier une lettre du sac de malle.	9 mai.	do	do	Elargi.....	do	
30 do	do	Wachan (sauvage Sioux).	Voler un cheval.....	21 do	do	Juge McGuire..	
10 mai.	do	Betsy Mahoma-neway.	Larcin.....	16 do	do	Joseph Finlayson, J.P.	Sévère réprimande.....	Prince - Albert et le district.	
31 do	do	Pierre et Gariépy.	Avoir des œufs d'oiseaux sauvages	1er juin.	do	Insp. Huot.....	Elargi, mais averti.....	do	
28 do	do	Duncan Neil....	Permettre un feu de camp pour s'évader, par là causant le feu au bois de construction du lac à l'Esturgeon.	28 mai.	do	do	\$25 d'am. et \$25 de frais.	do	Am. payée; procès sommaire sous l'ordonnance du Nord-Ouest.
8 juill.	do	Mad-leine La-Plante.	Insanité.....	8 juill.	do	Insp. Norman..	Elargi.....	do	do
25 do	do	Joseph Beaudrie.	Larcin.....	16 oct.	do	Juge McGuire..	1 mois d'emprisonnement aux trav. forc. Garder la paix pour 6 mois.	Prince - Albert et le district.	
26 do	do	Charles Nolin...	Gérer la police dans l'exécution de ses devoirs.	15 do	do	do	do	do	Envoyés sous escorte au pénitencier le 9 nov. 1889.
25 sept.	do	James McAuley.	Larcin.....	6 nov.	do	do	2 ans de pénitencier.....	do	
11 nov.	do	Murdoch McLeod.	do	15 do	do	do	18 mois d'emprisonnement aux trav. forc.	do	